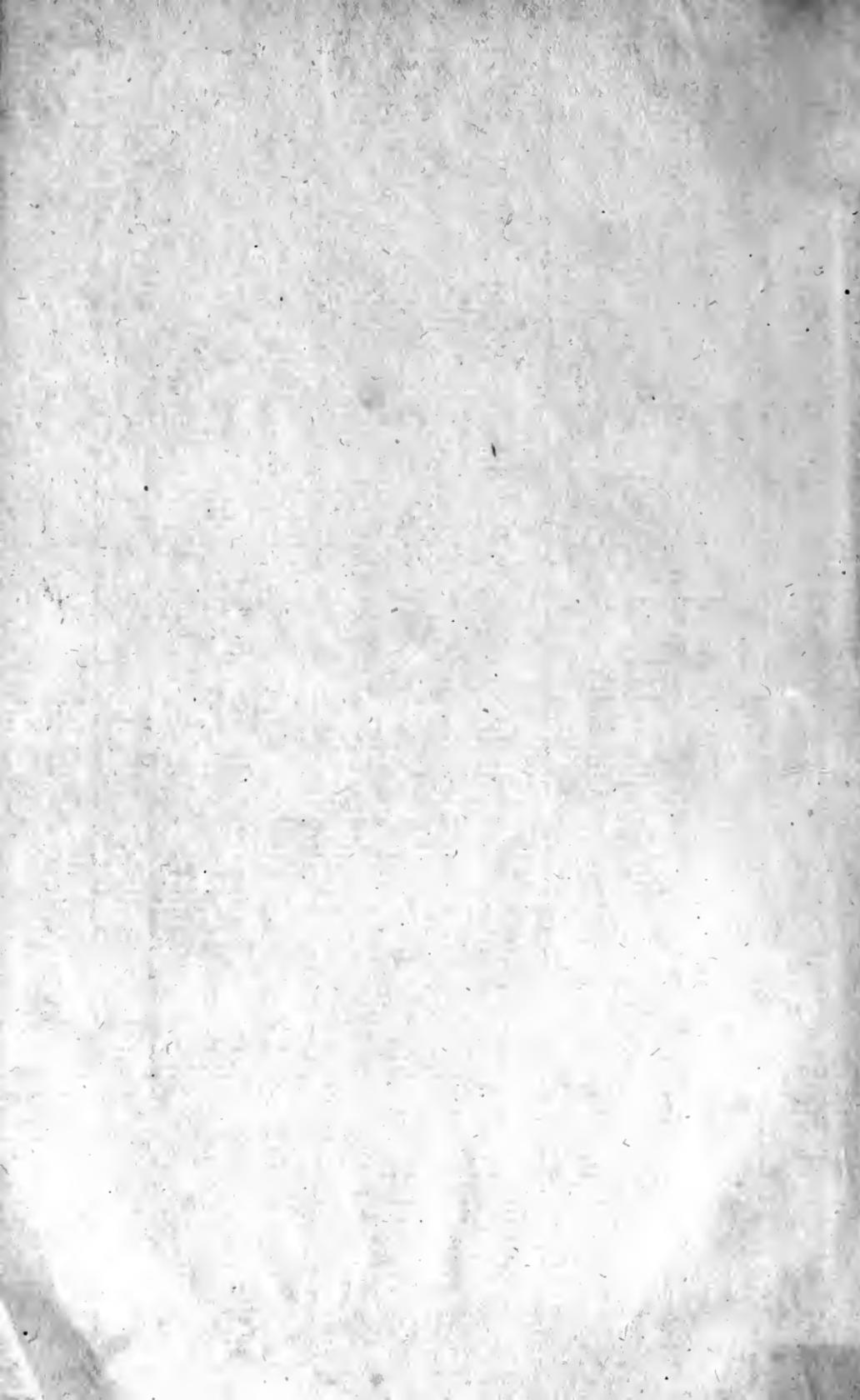


BIOGRAPHIE

UNIVERSITÄT

1877

1877



BIOGRAPHIE  
UNIVERSELLE,

---

ANCIENNE ET MODERNE.

---

~~~~~  
MID — MONTL.  
~~~~~

BIBLIOPHIE

UNIVERSITÄT

---

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,

RUE DU CADRAN, N<sup>o</sup>. 16.

---

1780 - 1781

---

# BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE  
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,  
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

REDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

---

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts  
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur OEdipe.)

---

TOME VINGT-NEUVIÈME.



A PARIS,  
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
RUE DE CLÉRY, N<sup>o</sup>. 13.

—  
1821.

UNIVERSITY OF TORONTO

LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS UNCLASSIFIED  
DATE 10/10/2001 BY 60322 UCBAW/STP

UNIVERSITY OF TORONTO



CT  
143  
M5  
1811  
t.29

960618

UNIVERSITY OF TORONTO

UNIVERSITY OF TORONTO

UNIVERSITY OF TORONTO

UNIVERSITY OF TORONTO

# SIGNATURES DES AUTEURS

## DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

---

### MM.

A. B—T. BEUCHOT.  
A—D—R. AMAR-DURIVIER.  
A—G—R. AUGER.  
A, R—T. ABEL-RÉMUSAT.  
A—T. H. AUDIFFRET.  
B—P. DE BEAUCHAMP.  
B—U. BEAULIEU.  
C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.  
C. M. P. PILLET.  
D—B—S. DUBOIS (Louis).  
D—G. DEPPING.  
D—G—S. DESCENETTES.  
D—IS. DUPLESSIS (Adolphe).  
D—L—E. DELAMBRE.  
D. L. M. DUREAU DE LA MALLE.  
D—P—C. DUPARC.  
D—S. DESPORTES-BOSCHERON.  
D—U. DUVAU.  
D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.  
E—S. EYRIÈS.  
F—D—R. FRIEDLANDER.  
F. P—T. FABIEN PILLET.  
F—R. FOURNIER-PESCAY.  
F—T. FOISSÉT aîné.  
F—Z. DE FÉLETZ.  
G—CE. GENCE.  
G. M. R. GEO. MAR. RAYMOND.  
G—T—R. GAUTHIER.  
G—Y. GLEY.  
H—Q—N. HENNEQUIN.  
J—N. JOURDAIN.

### MM.

L. LEFEBVRE-CAUCHY.  
L—B—E. LABOUDERIE.  
L—IE. LASTEYRIE.  
L—P—E. HIPPOLYTE DE LAPORTE.  
L—S—E. LASALLE.  
L—T—L. LALLY-TOLLENDAL.  
L—Y. LÉCUY.  
M—D j. MICHAUD jeune.  
M—É. MONMERQUÉ.  
M—N—D. MONOD.  
M—ON. MARRON.  
N—H. NAUCHE.  
P—C—T. PICOT.  
P—E. PONCE.  
P. et L. PERCY et LAURENT.  
P. L. PRÉVÔT-LUTKENS.  
P—S. PÉRIÈS.  
R—D. REINAUD.  
S. D. S—Y. SILVESTRE DE SACY.  
S. M—N. SAINT-MARTIN.  
S—R. STAFFER.  
S. S—I. SIMONDE SISMONDI.  
S—V—S. DE SEVELINGES.  
S—Y. DE SALABERRY.  
T—D. TABARAUD.  
U—I. USTÉRI.  
V—N. VILLEMAIN.  
V. S. L. VINCENS-SAINT-LAURENT.  
W—R. WALCKENER.  
W—S. WEISS.  
Z. ANONYME.

STRECKEN DES KUNSTERS

DU VERT - STRECKEN VORZIE

M.M.

M.M.

1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20
21	21	21	21
22	22	22	22
23	23	23	23
24	24	24	24
25	25	25	25
26	26	26	26
27	27	27	27
28	28	28	28
29	29	29	29
30	30	30	30
31	31	31	31
32	32	32	32
33	33	33	33
34	34	34	34
35	35	35	35
36	36	36	36
37	37	37	37
38	38	38	38
39	39	39	39
40	40	40	40
41	41	41	41
42	42	42	42
43	43	43	43
44	44	44	44
45	45	45	45
46	46	46	46
47	47	47	47
48	48	48	48
49	49	49	49
50	50	50	50

# BIOGRAPHIE

## UNIVERSELLE.

### M

**MIDDENDORP** (JACQUES), philologue, né en 1538, à Ootmersuin dans l'Over-Yssel, ayant fait ses premières études avec succès, vint achever ses cours de philosophie et de jurisprudence à Cologne. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et fut chargé de professer la philosophie dans différents collèges. Les talents qu'il développa lui méritèrent des protecteurs qui lui procurèrent une chaire à l'université de Cologne, dont il fut élu recteur en 1580. Il fut pourvu, quelque temps après, d'un canonicat de la collégiale de Saint-André, et d'un autre de la cathédrale; il mourut, doyen de Saint-André, le 13 janvier 1611, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, où l'on voyait son épitaphe, rapportée par Hartzheim, *Bibl. Colon.* p. 150; elle est très-honorable. Middendorp était laborieux et instruit; mais, manquant de critique, il est fort sujet à prendre pour des vérités les rêves de son imagination. On a de lui : I. *Academix celebres in universo terrarum orbe libri II*, Cologne, 1567, in-8°.; nouvelle édit. augmentée, sous ce titre : *Academiarum celebrium universi orbis libri VIII*, ibid., 1602, 2 part. in-8°. Cet ouvrage a été inséré dans le *Chronicon chronicor.*, de J. Gru-

ter, Francfort, 1614. L'auteur y débite beaucoup de fables et d'idées singulières sur les académies dont il recule l'origine jusqu'au déluge de Noë, et à la prédication des apôtres chargés d'enseigner les nations. Conring, dans la préface de la seconde édit. des *Antiquitates academicæ*, a jugé avec trop d'indulgence l'ouvrage de Middendorp; mais J. Henri de Seelen a relevé quelques-unes de ses erreurs dans son livre *De academiis*, Lubec, 1756, in-4°. (V. SEELEN.) II. *De officiis scholasticis libri duo*, Cologne, 1570, in-8°. III. *Imperatorum regum et principum, clarissimorumque virorum questiones theologice, juridice et politicæ, cum pulcherrimis responsionibus selectæ*, etc., ibid., 1603, in-8°. IV. *Historia monastica quæ religiosæ et solitariæ vitæ originem, progressionem, incrementa et naturam demonstrat*, ibid., 1603, in-8°.; réimprimé, suivant Lenglet-Dufresnoy, sous ce titre : *Sylva originum anachoreticarum*, ibid., 1615, in-8°. On doit encore à Middendorp une édition gr. et lat. de l'*Histoire d'Aristée*, avec un commentaire, 1578 (V. ARISTÉE).

W—s.

**MIDDLETON** (HENRI), navigateur anglais, fut choisi par la com-

pagnie anglaise, pour commander la flotte de quatre vaisseaux, qu'elle expédia aux Indes, après le retour de Jacques Lancaster, dont les conseils dirigeaient ces armemens. Middleton partit de Gravesend, le 2 avril 1604, entra le 23 décembre dans la rade de Bantam, renvoya deux de ses vaisseaux richement chargés, puis alla aux Moluques, fit un commerce avantageux à Ternate et à Tidore, expédia un navire à Banda, et revint en Angleterre, le 6 mai 1606. Il retourna dans les mers de l'Inde, avec trois vaisseaux, en 1610. Ayant appris, en relâchant à Socotora, qu'il trouverait à Moka, un facile débit de ses marchandises, il gagna ce port, et y fut d'abord très-bien reçu; mais, peu après, les Arabes le saisirent en trahison avec plusieurs de ses gens, en tuèrent quelques-uns, et essayèrent de s'emparer des bâtimens; mais ils furent repoussés avec un grand carnage. Cependant Middleton fut conduit à Zenam, dans l'intérieur des terres, et ensuite ramené à Moka: il parvint à s'évader. Il avait demandé une forte somme, en indemnité des marchandises qu'on lui avait pillées; n'ayant pu en obtenir qu'une partie, il résolut de se venger en arrêtant un riche vaisseau que les Arabes attendaient: les vents contrarièrent ce dessein, et Middleton fit voile pour Surate, où il débita une partie de ses marchandises; il revint dans la mer Rouge, et y fut joint par le capitaine Saris: ils retinrent beaucoup de bâtimens. Middleton reçut alors satisfaction des Arabes, et se rendit à Bantam. Il avait, en 1613, fait partir pour l'Angleterre deux vaisseaux richement chargés, et s'était mis en route pour y retourner. Son navire échoua, et fut brisé;

une grande partie de son équipage fut emportée par les maladies: cette double calamité lui causa un chagrin violent, qui le conduisit en peu de jours au tombeau. — Son frère, David MIDDLETON, suivit la même carrière; il fit trois voyages à Bantam et à Banda, de 1607 à 1615. Il entreprit à cette époque d'établir un comptoir à Socodonia dans l'île de Java; ce projet n'eut pas de suite: étant arrivé à Bantam, en février 1614, il y apprit la mort de son frère. Cette nouvelle le troubla si fort, qu'il prit la résolution de retourner en Angleterre; il partit avec la flotte qui ramena Floris. On trouve les relations des divers voyages des deux Middleton dans Purchas; elles contiennent peu de faits intéressants pour la géographie, et ne sont bonnes à consulter que pour l'histoire du commerce anglais dans les Indes. L'abbé Prevost les a insérées dans l'Histoire générale des voyages, où elles sont mêlées avec celles d'autres navigateurs qui commandaient des vaisseaux de leurs flottes; toutes rapportent à-peu-près les mêmes choses: les unes n'achèvent pas les récits, d'autres les donnent incomplets d'une manière différente; ce qui cause une confusion singulière. — MIDDLETON (Jean), parent des précédents, avait commandé, en 1601, un vaisseau de la flotte de Lancaster: il mourut devant Bantam, en 1603. E—s.

MIDDLETON (Sir HUGUES), ingénieur anglais, né à Denbigh, dans la partie nord du pays de Galles, exerça d'abord la profession d'orfèvre, à Londres. Les divers projets dont on s'était occupé pour procurer de l'eau de source à la population nombreuse de cette grande métropole, portèrent l'attention de Middle-

ton sur cet objet : il abandonna sa profession , et chercha les moyens de conduire à Londres les eaux des environs. Après avoir examiné toutes les rivières du Middlesex et du Hertfordshire, il s'arrêta aux deux ruisseaux d'Amwell et Ware, auprès de Hertford, à environ vingt milles anglais de la capitale. Muni du privilège accordé par le parlement à la cité de Londres, et transféré par celle-ci à Middleton et à ses héritiers, il se chargea, en 1608, des travaux nécessaires pour unir les deux ruisseaux, et les conduire à travers les terrains de qualité et de niveau différents : il vainquit heureusement les nombreux obstacles qui s'opposaient à l'exécution de cette grande entreprise; mais elle avait absorbé sa fortune, lorsque le canal n'avait encore atteint que le voisinage d'Enfield. Sur le refus de la commune de Londres de venir à son secours, Middleton s'adressa directement au roi. Jacques I<sup>er</sup>. consentit à entrer de moitié dans les dépenses et les bénéfices. En conséquence, les travaux furent repris en 1612, et continués jusqu'au réservoir d'Islington (faubourg de Londres), où ils furent achevés l'année suivante. On construisit un grand nombre de ponts sur le nouveau canal, ainsi que des aqueducs, dont les uns firent passer sous le canal, et les autres dessus, les sources et les égouts qui traversaient le terrain. Indépendamment des grands frais d'établissement, Middleton avait eu fréquemment à lutter contre la jalousie et les intrigues : il n'y recueillit pas les bénéfices qu'il avait attendus de ses travaux et de ses avances. Ayant obtenu, en 1619, pour lui et ses associés, la patente de *Compagnie privilégiée de la*

*nouvelle rivière*, il exploita la fourniture d'eau de la capitale par actions, qui se vendaient à raison de 100 liv. sterl., mais qui ne rapportèrent aucun dividende du vivant de l'entrepreneur. Celui-ci n'obtint, pour récompense du service qu'il avait rendu à la capitale, que le titre de baronet, dont il fut gratifié, en 1622; il fut même obligé d'accepter, pour vivre, une place d'inspecteur des travaux publics: il mourut en 1631. Son entreprise parut d'abord tomber avec lui; du moins elle languit pendant quelque temps: aussi le roi jugea-t-il à propos de se retirer de l'association. Ce ne fut que dans la suite qu'elle rapporta les bénéfices calculés par l'inventeur; on en peut juger par la valeur des actions qui, de 100 liv. sterl., sont montées à 15,000 liv. Mais récemment elles sont tombées à la moitié, par suite de la création de nouvelles compagnies. D—G.

MIDDLETON (CONYERS), savant théologien et littérateur anglais, naquit à Richmond, le 27 décembre (ou suivant Cole, le 2 août) 1683. Son père, ministre de campagne, qui jouissait d'un revenu honnête, voulut lui donner une éducation libérale, et le fit entrer au collège de la Trinité, dans l'université de Cambridge. Le jeune Middleton y obtint une bourse, y prit ses degrés, et débuta dans les fonctions ecclésiastiques. La musique paraissait l'occuper alors, beaucoup plus que ses livres; mais le docteur Bentley, son supérieur, l'ayant traité un jour de *ménétrier*, l'étude reprit sur lui tous ses droits, et il saisit toutes les occasions de faire porter à Bentley la peine de ses mépris. Pour se soustraire à la condition qui le subordonnait à son adversaire, il épousa M<sup>me</sup>. Drake,

veuve d'un conseiller de Cambridge, qui lui apporta des biens assez considérables ; mais ce mariage lui fit perdre sa place d'associé (*fellow*) au collège de la Trinité. Il se confina dans l'île d'Ély, où était située une partie des possessions de sa femme, et y dirigea une petite paroisse, que l'insalubrité de la contrée lui fit quitter au bout d'un an. George I<sup>er</sup>. ayant visité l'université de Cambridge, en 1717, fit plusieurs nominations de docteurs en théologie, au nombre desquels fut compris Middleton. Celui-ci, de retour à Cambridge, ne se retrouva pas plutôt en présence de Bentley, que leur inimitié se réveilla toute entière. Middleton aiguillant adroitement les ressentiments de ses confrères, choqués par la dureté hautaine et par la gestion arbitraire de Bentley, le fit exclure de l'université. Cette cause, dont les passions politiques s'emparèrent, fut portée au tribunal de l'opinion publique ; et Middleton prit la plume pour exposer les griefs qui motivaient la conduite de l'université. Il lança successivement deux nouveaux pamphlets, où les talents littéraires de Bentley étaient amèrement dénigrés, et dont l'effet fut de forcer ce dernier à renoncer au projet d'une édition de la Bible, en grec et en latin. Il préludait ainsi aux exercices polémiques qui devaient absorber une si grande partie de sa vie, et qui donnèrent à ses écrits un caractère d'aigreur et d'arrogance, contrastant d'une manière frappante avec les habitudes de dignité, la douceur et le ton poli qu'il portait dans la société. Le don fait par le roi à l'université de Cambridge des livres de l'évêque Moore, rendant nécessaire la création d'une charge de premier bibliothécaire, Middle-

ton y fut nommé, et publia, en 1723, une brochure dictée par ses nouveaux devoirs : *Bibliothecæ Cantabrigiensi ordinandæ Methodus*. Devenu veuf l'année suivante, il entreprit, dans l'intérêt de sa santé, de voyager en France et en Italie, accompagné de lord Coleraine, antiquaire distingué. Bien qu'il fût généralement connu comme membre de l'église anglicane, tout ce qu'il y avait à Rome de personnages éminents l'accueillit avec la plus grande considération. Le désir de répondre, par l'éclat de la représentation, à ces marques de bienveillance, le jeta dans une dépense considérable, qu'accrut encore sa passion pour les antiquités. Son retour en Angleterre fut signalé par la publication d'une dissertation latine sur la condition de ceux qui, dans l'ancienne Rome, se livraient à la pratique de la médecine : il y soutenait, contre l'opinion de Spon et de Mead, que l'exercice de cet art était abandonné aux esclaves et incompatible avec les professions libérales. Cet écrit excita la susceptibilité de la faculté de médecine de Cambridge, qui se crut personnellement offensée. Parmi les pamphlets auxquels cette querelle donna lieu, on distingua une réponse à Middleton par le professeur Ward, que Mead avait mis en avant. Middleton fit une première réplique ; mais s'étant réconcilié dans l'intervalle avec Mead, il garda dans son portefeuille la dernière réponse qu'il préparait à ses contradicteurs : le docteur Heberden la donna au public en 1761, in-4°. En 1729, Middleton fit paraître une *Lettre sur Rome, où est démontrée l'exacte conformité du papisme et du paganisme, ou la religion des Romains d'aujourd'hui dérivant de celle de leurs ancêtres païens* :

Cette hostilité contre la communion romaine fut désapprouvée par les protestants eux-mêmes. Ils condamnèrent dans cette production un esprit général d'incrédulité et de légèreté, qui discréditait les miracles en masse. Middleton essaya, dans les éditions suivantes, d'effacer ces impressions fâcheuses : il déclara qu'il faisait abstraction des miracles du judaïsme et du christianisme ; et, dans la quatrième édition de sa lettre, il en défendit les assertions contre le pieux et savant Challoner, qui les avait attaquées dans le *Chrétien catholique instruit*. Jusque-là, Middleton avait joui d'une existence constamment honorable : l'étendue de ses connaissances, ses talents littéraires, et l'élégance de ses manières, lui avaient concilié de nombreux suffrages ; mais son penchant à la controverse, ses hauteurs, et la témérité de ses opinions, l'entraînèrent dans des voies imprudentes, ruinèrent toutes ses espérances d'avancement, et troublèrent, par d'implacables inimitiés, le reste de sa vie. Le *Christianisme aussi ancien que le monde*, où Tindal élevait la religion naturelle sur les ruines de la révélation, avait été combattu avec chaleur par Waterland. Middleton, mécontent du livre consacré par ce dernier à la défense de l'Écriture, lui adressa, sans y attacher son nom, une lettre dédaigneuse, où il mettait en lumière un Essai apologétique conçu dans des vues toutes différentes. Pearce, évêque de Rochester, vint au secours de Waterland, et dénonça son adversaire comme un ennemi caché, qui, sous prétexte de défendre le christianisme, lui portait des coups perfides. Middleton, reconnu enfin comme le premier auteur de ces scandaleux débats, fut sur le point d'être éli-

miné de l'université de Cambridge. Il ne parvint qu'avec peine à détourner l'orage, au moyen de la promesse de repousser, par une justification catégorique et complète, les imputations dont on le chargeait. Sa soumission explicite aux principes orthodoxes de son Église, lui assura la conservation de ses emplois, mais ne dissipa point les soupçons qui s'étaient élevés contre lui. Le clergé le regardait comme un faux frère : Vanu et Williams l'attaquèrent avec chaleur ; et Middleton leur répondit avec beaucoup d'esprit et d'adresse. Dans l'intervalle de ces discussions, il avait été choisi pour occuper la chaire d'histoire naturelle, fondée par Woodward, et avait passé à de secondes et de troisièmes noces. Il donna, en 1735, une Dissertation sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre ; il établit que Caxton répandit le premier à Westminster les procédés de cet art, et que l'opinion qui place le berceau de l'imprimerie anglaise à Oxford, où l'aurait introduite un étranger, ne repose sur aucun fondement solide (*V. CAXTON*). Middleton, encouragé par l'amitié active de lord Hervey, qui ne dédaigna pas de l'aider dans ses travaux littéraires, mit le sceau à sa réputation par sa *Vie de Cicéron*, dont le brillant succès dut le consoler du désagrément qu'il s'était attiré par ses autres écrits. Cet ouvrage important fut publié par souscription, Dublin, 1741, 2 vol. in-8°. Le produit considérable de la première édition fournit à l'auteur les moyens de doter deux nièces, qu'il avait recueillies dans leur indigence, et d'acheter pour lui une petite terre à Hildersham (à six milles de Cambridge), où il passa, depuis, tous les étés. Lord Lyt-

telton avait publié, vers le même temps, des *Observations sur la Vie de Cicéron*, où les faiblesses du consul romain étaient saisies avec assez de justesse, et mises en opposition avec les admirables facultés de son esprit. Middleton, au contraire, emporté par son enthousiasme pour son héros, le peint avec la complaisance d'un auteur qui s'est créé un modèle idéal, et il ne présente point les ombres du tableau. On peut lui reprocher encore d'avoir donné de trop larges proportions à l'homme d'état, au préjudice de l'écrivain, et surtout du philosophe, et de n'avoir pas fait preuve d'une critique assez rigoureuse dans l'admission des faits. Son style, en général élégant et pur, est fatigant par la longueur des périodes, et embarrassé de réflexions parasites. Cette part faite à la critique, il convient d'apprécier l'intérêt des recherches du savant biographe, la sagacité avec laquelle il en a coordonné les résultats, l'exactitude de ses jugements sur les hommes qu'il met en scène (et ces hommes sont Pompée, César, Caton, Brutus, Antoine, Octave, qu'il groupe habilement autour de sa figure principale); le mouvement qu'il a su donner à sa narration sans s'écarter de sa marche scrupuleusement chronologique, l'élevation des sentiments qu'il exprime, et le soin qu'il prend de rappeler à l'intelligence des lecteurs les usages qui expliquent les événements. Les sources principales où il puise les éléments de son travail sont les ouvrages mêmes de Cicéron, et, parmi les modernes, Corrado, Fabricius, Bellenden et Morabin. Cette belle production fut suivie, en 1743, d'une traduction des Lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron, avec le latin en regard, des notes en

anglais sur chaque lettre, et une dissertation préliminaire sur l'autorité de cette correspondance, dont Middleton avait fait un fréquent usage dans sa Vie de Cicéron, et dont l'authenticité était niée par Tunstal, jeune docteur de Cambridge. Ce dernier regardait ces lettres comme une falsification de quelque sophiste; il écrivit pour étayer de nouvelles raisons son opinion, qui fut partagée et défendue par Markland. Cette question ne fut point encore épuisée par eux; et on l'agita de nouveau en Allemagne (V. MARKLAND). En 1745 et 1747, Middleton fit sortir de son portefeuille deux morceaux d'histoire, fruit de son séjour en Italie, le premier en latin: *Germana quædam antiquitatis eruditæ monumenta quibus Romanorum veterum ritus varii, tam sacri quàm profani, tum Græcorum atque Ægyptiorum nonnulli, illustrantur*; le deuxième en anglais: *Treatise on the roman senate*, divisé en deux parties, où il s'attache à prouver que la composition et les prérogatives du sénat romain ne cessèrent pas d'émaner de la souveraineté populaire jusqu'à la chute de la république. Cet écrit n'était que l'extrait de lettres adressées par l'auteur à lord Hervey, lesquelles demeurèrent inédites jusqu'en 1778, et parurent alors, in-4°, par les soins du docteur Knowles. Middleton affronta encore, en 1747, les sentiments reçus dans son église et dans toutes les communions chrétiennes, par son *Introduction à un plus grand ouvrage sur le don des miracles que l'on prétend avoir subsisté dans la primitive Église pendant plusieurs siècles, tandis qu'on n'est pas suffisamment fondé à croire, d'après l'autorité des Pères, qu'un tel pouvoir ait résidé*

dans l'Église postérieurement aux apôtres. Les docteurs Stebbing et Chapman combattirent cet ouvrage, qui savait une des principales preuves de la religion. Middleton leur avait à peine répondu, qu'il fit paraître ses *Libres recherches sur le don des miracles*, dont il avait jeté les pierres d'attente dans son *Introduction*. Il y soutient que les miracles de la primitive Église sont des fictions; et il accuse les Pères de les avoir accréditées par faiblesse ou par politique. Un tel système révolta tous les théologiens; on écrivit et on prêcha contre Middleton: Guillaume Dodwell et Church se signalèrent dans cette controverse; ce qui leur mérita le titre de docteur, que l'université d'Oxford leur conféra. Middleton se proposait de publier une réponse à toutes les objections faites contre son système; mais il n'acheva point cet ouvrage qui fut publié imparfait après sa mort. En 1750, il fit paraître un *Examen des Discours de Sherlock sur l'usage et l'esprit des prophéties*, suivi d'une *Dissertation sur le récit de la chute de l'homme dans la Genèse*. L'évêque de Londres s'était proposé, dans ses discours, de faire voir qu'il y a entre les prophéties de chaque âge, une connexion évidente, et qu'elles forment une chaîne qui montre le dessein de la providence. Middleton ne voit là qu'un roman; et l'Évangile, suivant lui, ne repose que sur des prédictions particulières et détachées. Il n'est pas moins hardi sur le récit de Moïse, dans lequel il ne voit qu'une allégorie morale. Comme il y avait plus de vingt ans que les discours de Sherlock avaient paru, on fut étonné de cette agression tardive; et plusieurs prêtèrent à Middleton des motifs peu

honorables, qu'il désavoua constamment. Il mourut dans sa maison de campagne d'Hildersham, le 28 juillet 1750, sans laisser de postérité. Il avait souscrit quelque temps auparavant, pour posséder un bénéfice, aux trente-neuf articles qui forment le Symbole de l'Église anglicane, quoiqu'il se rapprochât beaucoup, par l'indépendance de ses opinions, de ces déistes mitigés, qui se couvraient en Angleterre du nom de *Chrétiens rationnels*. Cette souscription lui fut vivement reprochée par ses ennemis, qui le taxèrent, à cette occasion, de duplicité et d'hypoërisie. Toutes ses productions, l'Histoire de Cicéron exceptée, ont été recueillies sous le titre d'*Œuvres mêlées*, 1752, 4 vol. in-4°, et depuis en 5 vol. in-8°. Les pièces les plus intéressantes de ce recueil, que nous n'ayons pas encore indiquées, sont: 1°. Des Réflexions rapides sur le différend de saint Pierre et de saint Paul à Antioche. — 2°. D'autres Réflexions sur les variations et les contradictions des évangélistes dans l'exposé des mêmes faits. — 3°. Un Essai sur la nature du don des langues, d'après les termes de l'Écriture et l'opinion des savants. — 4°. Des Remarques succinctes sur saint Jean l'évangéliste et sur l'hérésiarque Cérinthe. — 5°. Une Explication allégorique et littérale du récit de la création et de la chute de l'homme par Moïse. — 6°. Une Dissertation sur la prononciation des lettres latines. — 7°. Une Défense de ses *Libres recherches*. L'abbé Prévost a donné en français une traduction très-libre de l'*Histoire de Cicéron*; et il a emprunté à Middleton la plus grande partie de ses notes sur les Lettres de Cicéron et de Brutus. Le *Traité du Sénat de Rome* a été traduit par le

présid. d'Orbessan ; et la *Lettre sur Rome*, par un anonyme, à la suite de la *Conformité des cérémonies* (de P. Mussard), Amsterdam, 1744, 2 vol. in-12. Middleton avait composé un livre sur l'inutilité de la prière. Le docteur Héberden, en étant informé, courut chez sa veuve, et lui demanda le manuscrit. Sur la réponse de celle-ci, qu'elle était en marché avec un libraire, qui en offrait 50 liv. sterling, le docteur lui compta cette somme, et, s'emparant du cahier, le jeta au feu. La veuve de Middleton lui légua, depuis, tous les autres manuscrits de son mari.

F—T.

MIDDLETON (CHRISTOPHE), navigateur anglais, est un de ceux qui ont essayé de trouver le passage au nord-ouest. Comme il avait longtemps voyagé dans la baie d'Hudson au service de la Compagnie, Arthur Dobbs, riche particulier, qui avait pris à cœur la découverte du passage, le consulta sur ce point, et trouvant son opinion conforme à celle qu'il avait conçue, il fit tant, par ses sollicitations auprès de l'amirauté, qu'elle arma une galiote à bombes et une flûte. Middleton commanda la première, Guillaume Moor la seconde. Déjà Dobbs avait, en 1737, fait entreprendre à la compagnie de la baie d'Hudson, une expédition semblable, qui n'avait produit aucun résultat satisfaisant : les deux bâtimens ne s'étaient élevés qu'à 62 ° 50' de latitude nord ; les glaces les y avaient arrêtés : d'ailleurs ils confirmaient ce que les navigateurs précédents avaient dit de la marée qui venait du nord ; particularité qui donnait à Dobbs et au public les plus grandes espérances : elles devinrent bien plus vives quand un navigateur du mérite de Middleton,

qui les partageait, fut chargé d'aller les réaliser. Ce fut sous ces auspices favorables, que Middleton partit d'Angleterre, en mai 1741, passa l'hiver à l'entrée du *Churchill-River*, dans la baie d'Hudson, et remit à la voile le 1<sup>er</sup>. juillet 1742. Il alla plus loin au nord que ceux qui l'avaient précédé. Après avoir découvert par 65 ° 12' nord, et 86 ° 6' ouest (de Greenwich), le cap Dobbs à la côte de la baie Wellcome, qui était remplie de glaces flottantes, il entra dans le *Wager-River*, et s'avança vers l'ouest jusqu'à 88 ° ; ensuite il revint au nord-est, et ayant bien examiné toutes les ouvertures qui donnaient dans un bras de mer où il était arrivé, il se trouva, le 5 août, dans une baie située près du 67<sup>e</sup>. degré nord, qu'il nomma *Repulse-Bay*, parce que les terres et les glaces ne lui permirent pas d'aller plus loin. Le 9, il fit voile pour l'Angleterre ; il avait dit dans son rapport qu'après avoir, pendant trois semaines, fait des observations répétées sur les marées, et des tentatives pour découvrir la nature et l'étendue de l'ouverture vue entre les 65<sup>e</sup>. et 66<sup>e</sup>. parallèles, il avait reconnu que la marée venait constamment de l'est, et que cette ouverture n'était qu'un grand fleuve. Dobbs parut d'abord persuadé de la vérité de cette assertion, et satisfait de la conduite de Middleton ; mais une lettre anonyme le fit bientôt changer d'opinion. On a su depuis, qu'elle avait été écrite par le chirurgien de l'expédition, et le commis du capitaine ; elle accusait Middleton d'avoir soutenu fausement que le détroit du *Repulse-Bay* était gelé, et rempli son rapport de mensonges : Dobbs alla aux informations ; elles le convainquirent de la

vérité de l'inculpation : il dénonça Middleton comme s'étant laissé corrompre par la compagnie, qui lui avait, disait-on, donné 5000 livres sterling, pour ne pas faire la découverte projetée. La dispute fut soutenue avec beaucoup d'aigreur. Dobbs disait que l'ouverture vue par Middleton était un détroit, et non un fleuve, et que s'il l'eût examinée convenablement, il y eût trouvé le passage. Quelques officiers de Middleton prirent parti contre lui; l'amirauté fut peu satisfaite de sa justification, et embrassa l'avis de Dobbs sur la probabilité du passage, puisqu'en 1743, un acte du parlement assura une récompense de 20,000 livres sterling, au navigateur qui effectuerait cette découverte: l'acte a été modifié depuis, et désigne diverses sommes qui vont en augmentant à mesure que les bâtiments s'avancent à un plus grand nombre de degrés au nord et à l'ouest en même temps. Dobbs, dont le public partageait l'opinion, n'eut pas de peine à former une société pour entreprendre une nouvelle expédition : Moor la commanda. Ellis en fut l'historien (V. ELLIS, XIII, 86.) L'issue de ce voyage, dans lequel on reconnut que le *Wager-River* n'était pas un détroit, réhabilita la réputation de Middleton : il reçut une médaille pour récompense des observations qu'il avait faites, et la société royale l'admit dans son sein : il mourut le 24 janvier 1770. Les détails de sa navigation ne sont connus que par l'extrait qui en fut publié, d'après son journal et ses lettres, par Ellis; il en est aussi question dans l'ouvrage de Dobbs: *Relation des contrées voisines de la baie d'Hudson*, Londres, 1748, 1 vol. in-8°. L'auteur cherche à prouver la probabilité du passage,

et à faire voir que la compagnie s'opposait à toute découverte au nord du *Churchill-River*, même à ce que son commerce s'étendît de ce côté, de crainte que l'on ne trouvât le passage qui aurait nui au commerce exclusif qu'elle exerçait illégalement. Cette attaque fut renouvelée par le comité chargé de l'expédition de Moor; il publia: *Récit succinct et justification des opérations du comité nommé par les actionnaires de la société formée pour poursuivre la découverte du passage à l'Océan, à l'ouest de l'Amérique, ouvrir et étendre le commerce, et fonder des colonies dans les pays situés au-delà de la baie d'Hudson*, Londres, 1748, in-8°. Le comité défend sa conduite, et attribue le peu de succès de ses tentatives à la jalousie de la compagnie de la baie d'Hudson, qui veut s'emparer de tout le commerce: il combat la validité du privilège de cette société, en demande la suppression, et finit par soutenir que très-vraisemblablement on découvrira, dans le *Welcome*, un passage à l'Océan occidental. L'intérêt que ces querelles excitèrent dans le temps, s'est renouvelé de nos jours; l'on a vu les agents de deux compagnies se traiter en ennemis dans les déserts de l'Amérique boréale. De deux expéditions entreprises, depuis 1818, pour trouver le passage au nord-ouest, la première a échoué; le commandant a été inculpé de négligence: la seconde s'est avancée à l'ouest jusqu'à 113°. Quelques-unes des assertions de Dobbs pourront se vérifier si l'on parvient à l'extrémité du bras de mer découvert en 1819, par le capitaine Parry, à l'ouest du *Lancaster's Sound* et nommé *Prince Regent's inlet*. Indépendamment de la partie polémique, le livre de Dobbs contient

des renseignements précieux sur les contrées boréales dont il parle. Middleton avait fait dans son voyage des observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, dans ces hautes latitudes ; elles sont confirmées par celles du capitaine Parry. — MIDDLETON (Érasme), ecclésiastique méthodiste anglais du dix-huitième siècle, a publié un ouvrage intitulé *Biographia evangelica*, en 4 vol. in-8°, et un *Dictionnaire des arts et des sciences*. Il est mort en 1805. E—s.

MIÉCISLAS I<sup>er</sup>. ( en polonais MIECZYSLAW, *glorieux par son sabre* ), le Clovis des Polonais, était de la famille des Piastes. Né l'an 931, il succéda, en 962, à Ziemomysl, son père, dans le gouvernement du duché de Pologne. Ayant demandé en mariage Dombrowka, fille de Boleslas I<sup>er</sup>. duc de Bohême, cette princesse arriva en Pologne, suivie de prêtres slaves, qui devaient éclairer l'esprit de son nouvel époux, et lui montrer la vanité des superstitions païennes auxquelles il était attaché, ainsi que la nation polonaise. Au commencement du dixième siècle, des habitants de la Moravie échappés aux fureurs des Hongrois, qui dévastaient leur patrie, étaient venus s'établir à Cracovie, où ils avaient bâti un oratoire sous le titre de la Sainte-Croix. Ces réfugiés avaient, à ce qu'il paraît, des rapports avec la cour du duc Miécislas : sans doute ils avaient préparé les voies à la lumière de l'Évangile ; et l'historien Ditmar parle d'un évêque, appelé Jordan, qui, placé sous l'autorité des évêques de Magdebourg, était venu, vers le milieu du dixième siècle, en Pologne, pour y prêcher la foi chrétienne. Miécislas

avait peut-être déjà entendu parler de cette religion, qui était alors celle de toute l'Europe. Ce qui est bien certain, c'est qu'il quitta le culte des idoles, peu de temps après que la princesse Dombrowka fut arrivée en Pologne. Il se fit chrétien, et fut marié le même jour. Les cérémonies de son baptême et de son mariage se firent solennellement le 5 mars de l'an 965, jour qui était, selon les historiens, le quatrième dimanche de carême. Les premiers seigneurs de la Pologne reçurent le baptême avec leur prince. Le même jour Miécislas rendit un édit par lequel il ordonnait, sous les peines les plus sévères, de détruire les temples, les autels et les simulacres consacrés aux dieux. On obéit ; et dans la plupart des villes on courut, en poussant de grands cris de joie, jeter dans l'eau les restes du paganisme. En mémoire de cet événement, les habitants de la plupart des villes et bourgs, en Pologne, allaient autrefois tous les ans, le quatrième dimanche de carême, en procession, vers le lieu où l'on avait jeté les idoles : cette cérémonie s'était conservée jusqu'au quinzième siècle. Miécislas fonda des églises cathédrales, à Gnesen, à Cracovie, à Posen, à Kruswiciec (aujourd'hui Wroclawec, siège du diocèse de Cujavie), à Smogrze (aujourd'hui Breslau), à Plock, à Chulm, à Kaminiac, et à Lubasz. Le pape Jean XIII envoya un légat pour donner des formes régulières à ces nouveaux établissements. Pendant tout son règne Miécislas fut en guerre avec les petits princes qui gouvernaient les peuplades slaves habitant les bords de l'Elbe. Un d'entre eux, Wigman, comte de Lunebourg, s'était avancé jusque dans la Lusace et la Silésie. Miécislas, l'ayant en-

touré, lui fit dire de poser les armes et de venir le trouver. Wigman refusa ces offres, et mourut les armes à la main. Udon, margrave de Misnie, avait pénétré jusqu'à Stetin. Miécislas le repoussa avec perte. L'empereur Othon I<sup>er</sup>, ayant rétabli la paix entre les Polonais et ces petits princes, Miécislas se rendit ( en 972 ) à Quedlimbourg, où l'empereur avait rassemblé tous les princes qui avaient des rapports avec lui. Il paraît que Miécislas fit hommage à l'empereur pour les provinces situées entre l'Oder et l'Elbe, et qui dépendaient du duché de Pologne. Miécislas étant allé ( en 984 ) à une autre diète qui se tenait également à Quedlimbourg, l'empereur Othon III le réconcilia avec Boleslas, duc de Bohême. Pendant que Miécislas était occupé vers les frontières occidentales de la Pologne, Wladimir-le-Grand, prince des Russes, s'étant emparé de Przemysl, capitale de la Chrobatie rouge, était arrivé jusque sur les bords du Bug et de la San. Boleslas, fils de Miécislas, vengea dans la suite, d'une manière éclatante, cette injure faite aux Polonais. En attendant, Miécislas résolut de se fortifier par des alliances avec le duc de Hongrie, auquel il donna sa sœur Adélaïde en mariage, pendant que Boleslas, son fils, épousait une fille du duc de Hongrie. Boleslas, duc de Bohême, ayant fait une irruption sur les frontières de la Pologne, l'empereur Othon III envoya à Miécislas un corps de troupes, sous les ordres de l'archevêque de Magdebourg. La paix étant rétablie entre les Bohémiens et les Polonais, Miécislas alla, en 991, porter des secours à l'empereur, qui assiégeait Brandebourg. Il mourut l'année suivante à Poseu, où il fut enterré. Son

fils Boleslas, dit Chrobry, ou l'*Intrépide*, lui succéda. G—Y.

MIECISLAS II, né, l'an 990, de Boleslas Chrobry, et de Judith, fille du duc de Hongrie, succéda à son père, l'an 1025. N'ayant aucune des qualités de Boleslas, et ayant laissé échapper de ses mains les conquêtes que son père avait faites, il ne conserva qu'avec peine les anciennes frontières de la Pologne. Les Russes que Boleslas avait si profondément humiliés, furent les premiers à secouer le joug. Jaroslas reprit la capitale de son empire, chassa les troupes polonaises de Kiow et des autres places-fortes qu'elles occupaient dans la Russie méridionale, et prit le titre de *Jednowladza*, seul monarque de toutes les Russies. Udaldric, duc de Bohême, que Boleslas Chrobry avait établi dans ses états le sabre à la main, n'osant se révolter ouvertement contre le fils de son bienfaiteur, chargea son fils Brzetislas d'exécuter ses desseins. Pendant que les Polonais étaient engagés dans une guerre pénible avec la Russie, ce jeune prince tomba sur les troupes polonaises qui occupaient les places-fortes de la Bohême, les chassa hors du duché; et entrant dans la Moravie, que Boleslas Chrobry avait aussi soumise par les armes, il en souleva les habitants. Les peuplades slaves des bords de l'Oder, de l'Elbe et de la Sala, suivirent l'exemple des Russes, des Bohémiens et des Moraves. Leurs chefs ayant secoué le joug des Polonais, établirent les principautés de Meklenbourg, de Brandebourg, de Holstein, de Lubec, et quelques autres états au nord de la Germanie. Les Poméraniens furent moins heureux. S'étant soulevés, ils furent défaits et forcés de recevoir la loi

du vainqueur. Dans cette guerre, trois princes hongrois, qui s'étaient réfugiés en Pologne, se firent remarquer par leur sagesse et leur valeur. Pour récompenser les services qu'ils avaient rendus, Miécislas donna la Poméranie en fief à l'un d'eux, avec une de ses filles en mariage. Miécislas n'était point le prince qu'il fallait à la Pologne, dans des circonstances aussi difficiles. Il tomba en démence, par suite de ses débauches, et mourut le 15 mars 1034, à Posen, où il fut enterré. De la princesse Rixa (ou *Reine*), petite-fille de l'empereur Othon II, il eut le prince Casimir, qui est connu par ses malheurs et par le séjour qu'il a fait en France. G—Y.

MIEG (JEAN-RODOLPHE) naquit à Bâle, en 1694, et y mourut en 1733. Professeur en médecine à l'université de sa ville natale, depuis 1724, il n'a publié que des pièces académiques, parmi lesquelles on citera le *Discours sur la vie de Théodore Zwinger*, 1729, et la *Diss. de nasturcianarum plantarum structurâ, viribus et usu*, 1714. — Achille MIEG, né à Bâle en 1731, y mourut en 1799. Il avait fait de très-bonnes études, et il exerça la médecine avec un grand succès; il eut le mérite d'inoculer le premier la petite-vérole dans son pays. Il fut nommé professeur de médecine à l'université de Bâle, en 1777. Il cultiva l'astronomie et la botanique. Outre plusieurs pièces académiques, on trouve de ses mémoires dans les *Acta Helvetica*, et de ses lettres dans la collection des *Epistolæ ad Hallerum*. Il a publié aussi divers traités de médecine populaire, qui le distinguent avantageusement.

U—1.

MIEL (J. V. MEEL.

MIERIS (FRANÇOIS), peintre de genre, naquit à Delft, en 1635. Son père, habile orfèvre et lapidaire, seconda les dispositions qu'il montrait pour la peinture, dans l'espoir qu'il perfectionnerait encore son art. Mais le jeune Mieris, épris des talents de Gérard Dow, entra dans l'école de ce maître, qui ne tarda pas à le distinguer, et à lui donner le titre de prince de ses élèves. On voulut alors le porter au genre de l'histoire, et lui faire suivre, à cet effet, les leçons d'Adrien Van-den Tempel; mais sa vocation était prise, et il rentra bientôt chez son ancien maître. Ses premiers ouvrages fixèrent sa réputation: ils furent recherchés; et Sylvius, riche amateur, qui devint par la suite son ami, offrit non-seulement d'acquérir tous les tableaux que ferait Mieris, mais de les prendre au prix que l'on y mettrait. Il fit connaître l'artiste à l'étranger. L'archiduc d'Autriche, pour lequel il avait fait quelques ouvrages, en fut si charmé, qu'il le pressa de venir s'établir à Vienne, lui proposant un prix considérable pour chacun de ses tableaux, outre une pension de mille rixdalers, Mieris les refusa, sous prétexte de l'attachement de sa femme pour son pays natal. Ses compatriotes les plus distingués, afin de lui témoigner en quelque sorte leur gratitude d'une semblable préférence, le chargèrent d'un grand nombre d'ouvrages. Le grand-duc de Toscane lui commanda plusieurs tableaux, et les paya généreusement. Mieris, par reconnaissance, lui envoya son propre portrait, qui fut placé dans la galerie de Florence. Cependant, quelque parfait que fût cet ouvrage, il ne reçut point l'accueil qu'il semblait mériter; ce que l'on attribua au mécontentement

d'un grand seigneur qu'il avait refusé de peindre avant le prince. Mieris se consola facilement de cette injustice. D'ailleurs, son humeur et ses liaisons avec le peintre Jean Steen, lui faisaient oublier tous les soucis. Ils passaient ensemble une partie de la journée, se livrant à la boisson; et si ce vice ne nuisait ni à sa fortune ni à son talent, il abrégéa peut-être ses jours. Par un contraste singulier, ce travers dont il donnait l'exemple, il ne pouvait le tolérer dans les autres; et il retira son fils de l'école de Lairesse, par la raison seule que ce peintre vivait peu régulièrement. Cette habitude lui devint enfin funeste. Un soir qu'il rentrait chez lui par une nuit obscure, après s'être livré avec excès à son vice favori, il tomba dans un égoût que des maçons avaient laissé ouvert. A ses cris, un savetier du voisinage vint le sauver d'une mort certaine, et lui prodigua tous les secours qui dépendaient de lui. Le lendemain il sortit de chez son libérateur, non sans avoir bien remarqué la maison: il s'enferma chez lui, et peignit un tableau qu'il porta lui-même au savetier, en le remerciant de ses soins, et en lui disant, s'il voulait se défaire de son tableau, de le remettre à un M. Paats, qui lui en donnerait un bon prix. La femme de l'artisan crut devoir le montrer au bourgmestre, Jacques Maas, chez lequel elle avait servi. Ce connaisseur reconnut aussitôt l'ouvrage de Mieris, et conseilla à cette femme de ne point s'en défaire à moins de huit cents florins, qu'elle n'eut pas de peine à trouver. Cet accident cependant fit faire de sérieuses réflexions à Mieris: il changea de manière de vivre; mais le coup était porté, et, au bout de quelque temps, il mourut, à peine âgé de quarante-six ans, le 12 mars

1681, laissant deux fils Jean et Guillaume, qui se sont illustrés dans la même carrière. Ce peintre est remarquable par l'extrême fini de ses ouvrages; et, sous ce rapport, il l'emporte même sur Gérard Dow: mais cette manière trop précieuse donne du froid à ses compositions, qui, d'ailleurs, se distinguent par l'esprit et la finesse. Les sujets qu'il a traités sont d'une dimension moins grande que celles de son maître; ce qui lui a permis d'y introduire un plus grand nombre de figures, et de donner plus d'étendue aux scènes qu'il représente. Comme ce maître, qu'il copiait ses modèles avec le verre concave, sans se servir de carreaux, pour les dessiner. Le nombre de ses ouvrages est trop considérable pour les indiquer ici en détail. Il est peu de galeries où l'on n'en trouve quelques-uns. Le Musée du Louvre en possède trois: I. *Portrait d'un homme vu à mi-corps, enveloppé d'un manteau rouge*. Il a le bras droit appuyé sur un piédestal; auprès de lui est un levrier. II. *Une femme à sa toilette, servie par une négresse*. III. *Deux dames vêtues de satin, prenant le thé dans un salon orné de statues*. Il existait, dans la même collection, six autres tableaux de ce maître, parmi lesquels était son chef-d'œuvre, représentant *Un cavalier qui tire l'oreille d'un petit chien placé sur les genoux d'une dame vêtue d'un manteau rouge et d'une jupe bleue*. Ce tableau, ainsi que les cinq autres, provenait de la galerie du stathouder; ils ont été rendus en 1815. — Jean MIERIS, fils aîné du précédent, naquit à Leyde, en 1660. Il se destina de bonne heure à la peinture; mais voyant que son père, et son frère Guillaume, qui, quoique plus jeune que lui, se

distinguait déjà, avaient embrassé un genre dans lequel il craignait de ne pouvoir les éгалer, il résolut de cultiver la peinture en grand. Son père s'empressa de seconder ses heureuses dispositions, et le dirigea dans ses études : on a vu, dans l'article précédent, quel motif l'empêcha de le laisser suivre les leçons de Lairesse; mais il lui fit copier les meilleures productions de ce maître habile, et parvint ainsi à lui former une manière grande et belle. Malheureusement, la santé du jeune artiste ne répondait pas à son ardeur pour le travail. Il était tourmenté de la pierre; et les médecins lui défendirent de travailler assis. Il crut que les voyages lui seraient salutaires. Il se rendit en Allemagne, après la mort de son père; et après y avoir peint quelque temps, il passa en Italie. Il reçut à Florence un accueil distingué qu'il dut, en partie, aux ouvrages de son père. Cependant le grand-duc, charmé de ses talents, voulait le retenir à sa cour. Mieris, craignant que sa religion ne fût un obstacle à sa tranquillité, crut devoir le refuser, et partit pour Rome, où ses ouvrages le firent rechercher; son assiduité au travail ayant augmenté son mal, il eut une attaque, à laquelle il succomba le 17 mars 1690. Doué des plus grandes dispositions, le peu d'ouvrages qu'il a laissés, font voir jusqu'où il aurait pu s'élever, si une mort prématurée ne l'eût enlevé à son art. Ce sont des tableaux d'histoire et des portraits qui, quoique peints d'une manière entièrement opposée, n'en dénotent pas moins le plus grand talent. — Guillaume MIERIS, frère puîné du précédent, naquit à Leyde en 1662. Également élève de son père, il sortait à peine

de l'enfance, qu'il annonçait déjà les talents d'un maître consommé. Demeuré orphelin à l'âge de dix-neuf ans, il sentit combien l'étude de la nature pouvait perfectionner son talent. Il s'était d'abord livré au genre dans lequel son père s'est acquis une si juste renommée; mais désespérant de l'égaliser, il tenta de se distinguer dans une autre route. Il étudia, avec soin, les ouvrages de Lairesse et des autres fameux peintres d'histoire de son temps; et sans s'écarter des dimensions dans lesquelles il avait travaillé jusqu'alors, il peignit plusieurs sujets historiques : on distingue dans le nombre, un tableau de *Renaud endormi dans les bras d'Armide*. Cette composition obtint un tel succès, qu'il fut obligé de la répéter trois fois pour trois personnes différentes. Les légers changements qu'il y fit, portaient seulement sur les accessoires. On cite encore de cet artiste une *Sainte Famille*, un *Triomphe de Bacchus*, un *Jugement de Paris*, etc. Il peignait avec une égale supériorité le paysage, qu'il enrichissait de figures d'animaux, exécutés avec un fini précieux et une vérité piquante. Il avait un autre talent, plus rare chez les peintres, celui de modeler en terre et en cire; et les morceaux qu'il a exécutés de cette manière, font juger que s'il s'était exclusivement livré à la sculpture, il eût acquis la réputation d'un très-habile artiste. On connaît de lui quatre vases, sur lesquels il avait modelé des *bacchantales*. Les nymphes, les enfants, les satyres, y sont rendus avec un talent extrêmement remarquable; et l'esprit et la facilité avec lesquels ces figures sont touchées, feraient croire que l'artiste avait une longue pratique de l'ébauchoir. Les ouvrages de J. Mieris lui

procurèrent une fortune considérable. Estimé pour ses mœurs et son caractère, il vécut heureux jusqu'à une extrême vieillesse. Il mourut à Leyde, le 24 janvier 1747. Ses ouvrages, comme ceux de son père, se distinguent par le fini de l'exécution, l'harmonie de l'ensemble, et l'exactitude à rendre tous les détails; mais il lui est inférieur pour le dessin, la finesse de la touche et le piquant des effets. Ses compositions sont moins bien entendues; on y remarque moins d'élégance et de naturel dans la distribution des groupes. On recherche cependant ses tableaux. Le Musée du Louvre en possède trois : I. *Un jeune garçon faisant des bulles de savon près d'une fenêtre.* II. *Le marchand de gibier.* III. *Une cuisinière levant le rideau de sa fenêtre pour y accrocher une volaille.* Le Musée possédait encore cinq autres tableaux de ce maître, parmi lesquels on faisait un cas particulier de sa *Marchande épicière*, que l'on mettait au rang des bonnes productions de son père. Ces tableaux qui provenaient de la Hollande, de la galerie de Vienne (1), et de celle de Dusseldorf, ont été rendus en 1815.

P—s.

MIERIS (FRANÇOIS<sup>2</sup>), peintre distingué, comme son grand-père François et son père Guillaume, naquit à Leyde le 24 décembre 1689, et y mourut le 22 octobre 1763. Il ne se borna pas à être l'émule de la gloire paternelle, avec sa palette et son pinceau; mais il s'est, de plus, fait connaître comme savant historio-

graphe et antiquaire. Investigateur passionné des archives et des chartes nationales, il en forma une collection considérable. Un grand nombre d'autres collections particulières furent mises à sa disposition: les états de Hollande et Westfrise lui accordèrent un libre accès au grand dépôt d'archives et de chartes existant à la Haye; et plusieurs autres villes, telles que Middelbourg, Ziricée, etc., imitèrent cet exemple. On doit aux laborieuses recherches de notre antiquaire : I. *Description des monnaies et des sceaux des évêques d'Utrecht*, Leyde, 1726, in-8°. Ce savant traité a été imprimé à la suite de l'Histoire des évêques d'Utrecht, par Van-Heussen, traduit en hollandais par H. Van Ryn. II. *Histoire des princes des Pays-Bas, issus des maisons de Bavière, de Bourgogne et d'Autriche, depuis Albert, comte de Hollande jusqu'à la mort de Charles-Quint*, la Haye, 1732, 1733 et 1735, 3 vol. in-fol. C'est l'histoire métallique des Pays-Bas, antérieure à l'époque où commence celle de G. Van Loon. III. Il publia, à Leyde, en 1740, une *Ancienne chronique de Hollande*, dite du *Clerc*, et restée jusque-là inédite, avec ses remarques et celles de Pierre Scriverius. IV. De même à Leyde, en 1743, une *Petite chronique d'Anvers*, depuis 1500 jusqu'en 1574. V. *Mémoire sur la féodalité du comté de Hollande*, Leyde, 1743, à l'occasion d'un ouvrage de Van Loon, intitulé: *Démonstration historique que le comté de Hollande a été un fief de l'Empire Germanique.* VI. *Grand recueil des Chartes de Hollande, de Zélande et de Frise, commençant par les documents les plus anciens, et allant jusqu'à la mort de Jacqueline de Ba-*

(1) Parmi les tableaux réclamés et repris à cette époque par l'Autriche, on en a cité un, représentant une *Courtisane*, et dont l'auteur est désigné sous le nom de *Philippe Mieris*. C'est la seule notion que l'on ait de cet artiste; et l'on est porté à croire qu'il y a erreur de nom dans l'état remis par les commissaires de l'empereur d'Autriche.

vière (1436), 4 vol. in-fol. ; Leyde, 1753, 1754, 1755, 1756. VII. L'année suivante, 1757, il publia à Leyde, *Fidèle narré de la consécration de Nicolas de Castro, comme premier évêque de Middelbourg, en Zélande*, l'an 1561, par Quentin Weytsen, appuyé de plusieurs pièces originales et inédites. VIII. *Traité sur la manière d'écrire l'histoire, celle de Hollande en particulier* (sous le nom de Zographos), Leyde, 1757. IX. *Chartes, privilèges, octrois, documents de tout genre de la ville de Leyde*, ibid., 1759, in-fol. X. *Description et Histoire de la ville de Leyde*, 2 vol. in-fol., Leyde, 1762 et 1770. Interrompu par la mort, dans la composition du 2<sup>e</sup>. volume, il a eu, depuis la page 617, pour continuateur et pour éditeur, Daniel Van Alphen, greffier ou syndic de cette ville. Tous ces ouvrages sont écrits en hollandais. Miéris jouissait de la considération la plus flatteuse ; il légua, par son testament, des aumônes aux pauvres de toutes les communions chrétiennes : il appartenait à celle des Remontrants. M—ON.

MIERRE (LE). V. LEMIERRE.

MIET (CONSTANCE), écrivain ascétique, né à Vesoul, vers 1740, ayant terminé ses études, entra dans l'ordre des Récollets, et se consacra à la prédication, et à la direction des âmes. La révolution l'exila de son cloître ; et il se vit obligé de chercher une retraite dans les pays étrangers ; où il est mort vers 1795. On a de lui : I. *Réflexions morales d'un solitaire*, ouvrage utile aux gens du monde et aux personnes consacrées à Dieu, Paris, 1775, in-12. II. *Conférences religieuses* pour l'instruction des jeunes professes de tous les ordres, ib., 1777, in-12. W-s.

MIGLIORATI (Louis), neveu du pape Innocent VII, était marquis d'Ancone et seigneur de Fermo, au quinzième siècle. Pendant le long schisme d'Occident, ceux des papes qui régnaient à Rome, quoique affaiblis par la division de l'Église, ne renonçaient point au desir d'agrandir leurs neveux et de les rendre souverains. Innocent VII, qui était monté sur le Saint-Siège, en 1404, était un homme doux et faible ; mais Louis de' Migliorati, son neveu, qui avait toujours vécu dans les camps, était brutal et emporté. Il faillit causer la ruine de son oncle, en faisant massacrer, en 1405, près du pont Saint-Ange, les députés que les Romains avaient envoyés au pape pour traiter avec lui. Le pape et son neveu furent obligés de s'enfuir pour se soustraire à la vengeance du peuple. Cependant Innocent créa Migliorati marquis d'Ancone, lui donnant à ce titre le gouvernement de la meilleure province qui demeurât encore au Saint-Siège. La mort d'Innocent, survenue le 6 novembre 1406, ne détruisit point la fortune de Louis de' Migliorati. Grégoire XII lui enleva bien la marche d'Ancone ; mais Migliorati, avec l'aide de Ladislas, roi de Naples, s'empara d'Ascoli et de Fermo. Il échangea ensuite, avec le roi, la première de ces villes contre le comté de Monopello ; et il prit place parmi les seigneurs indépendants qui s'étaient partagé le Patrimoine de Saint-Pierre. En 1415, il fut attaqué par Malatesta, seigneur de Césène, et défendu par Braccio de Montone. Il s'engagea en 1420, à la solde des Malatesti ; et il porta inutilement des secours à Pandolfe, seigneur de Brescia, qu'attaquait le duc de Milan. Il fut fait prisonnier

le 8 octobre ; mais Visconti lui rendit la liberté , et le renvoya en le comblant de présents. Il mourut avant l'année 1430.

S. S.—I.

MIGNARD (NICOLAS), peintre, naquit à Troyes, en 1608. Son père, nommé Pierre More, servait avec six de ses frères, tous officiers, d'une belle figure, dans les armées de Henri IV. Le roi, les voyant un jour réunis, leur dit en plaisantant : *Ce ne sont pas là des Mores, ce sont des Mignards* ; et ce dernier nom leur resta. Le jeune Nicolas reçut, dans sa ville natale, les premières leçons de son art. Il se rendit ensuite à Fontainebleau, où la vue des ouvrages dont le Primatice, Freminet, maître Roux et autres habiles artistes avaient orné ce château sous les auspices de François I<sup>er</sup>. et de Henri IV, lui fit sentir le besoin d'acquérir de nouvelles connaissances. Le séjour d'Italie lui sembla propre à remplir ses vues. Il se mit en route ; et, en passant par Avignon, il y peignit, pour un amateur, une galerie dans laquelle il représenta l'*Histoire de Théagène et Chariclée*. Cette galerie, divisée en plusieurs compartiments, passe pour un de ses meilleurs ouvrages. Sur ces entrefaites, il devint épris d'une jeune personne, et fut sur le point de renoncer à son voyage ; mais l'amour de son art l'emporta. Arrivé à Rome, il ne cessa pendant deux ans, d'étudier les chefs-d'œuvre que renferme cette ville. Il revint alors à Avignon, et y fixa son séjour, après avoir épousé celle qu'il aimait. C'est ce qui lui valut le surnom de Mignard d'Avignon, pour le distinguer de son frère Pierre, que son long séjour à Rome a fait appeler le *Romain* (V. ci-après). Le cardinal Mazarin se rendant à Saint-Jean-de-Luz, où il

accompagnait Louis XIV, qui allait épouser l'infante Marie-Thérèse, eut occasion d'apprécier le talent de Mignard : il se ressouvint de lui lorsqu'il fut de retour à Paris, et l'appela dans cette capitale, où Mignard mérita bientôt la protection du roi, qui lui fit faire son portrait, ainsi que celui de la reine. La plupart des seigneurs voulurent avoir leur portrait de sa main. Parmi les portraits qu'il peignit à cette époque, on distinguait celui de la *Princesse d'Elbeuf en sainte Cécile*. Ces travaux ne l'empêchèrent pas d'exécuter, pour les chartreux de Grenoble, deux grands tableaux d'histoire qui soutinrent sa réputation. C'est en ce temps qu'il fut admis à l'académie de peinture, dont il devint par la suite professeur et recteur. Le roi, qui ne l'avait point oublié, le chargea de décorer son appartement du rez-de-chaussée aux Tuileries. Il y représenta ce monarque sous l'emblème du *Soleil guidant son char*. Louis XIV fut tellement satisfait de cet ouvrage, qu'il lui ordonna de peindre sa grande chambre de parade, dans le même château. L'artiste mit tant d'ardeur à répondre aux desirs du roi, qu'il fut attaqué d'une hydropisie, dont il mourut à Paris, en 1668, généralement regretté pour la noblesse de son caractère et pour ses talents. Il avait dans l'imagination plus de sagesse que de chaleur. Il a surtout réussi dans les sujets qui exigent plutôt l'expression des affections douces, que celle des passions violentes. Ses compositions rappellent en quelque sorte l'Albane : elles sont généralement ingénieuses ; son pinceau est flou ; ses attitudes et ses airs de tête ont de la grâce, et son dessin ne manque pas de correction. Il est aussi connu comme graveur à

l'eau-forte. On a de lui, en ce genre, cinq pièces qu'il a exécutées, d'après les peintures d'Annibal Carrache, dans la galerie Farnèse. On a gravé d'après Mignard cinquante morceaux, dont les principaux sont : I. *Le portrait du duc d'Harcourt*, connu sous le nom de *Cadet à la perle*. II. Celui de *Brisacier*. III. Celui d'*Emmanuel-Théodore de la Tour d'Auvergne*, *duc d'Albret*. IV. Une *Sainte-Famille*. V. *Le portrait de Pierre Dupuis*, peintre du roi. Toutes ces pièces sont d'Antoine Masson ( V. ce nom ). VI. Enfin, un *Portement de croix*, gravé par Boulanger. — Pierre MIGNARD ; frère du précédent, naquit à Troyes, en 1610. Son père le destina d'abord à la médecine : mais son goût pour le dessin se manifesta presque au sortir de l'enfance ; et à l'âge de douze ans, il avait fait un tableau où était représentée toute la famille du médecin chez lequel on l'avait placé. Son père ne put résister à une vocation aussi prononcée, et le confia à un nommé Boucher, peintre de Bourges, d'où, par les soins du maréchal de Vitry, il passa sous la direction de Vouet, qu'il ne tarda pas à égaler. Le jeune artiste, frappé de la beauté des tableaux que le maréchal de Créqui avait rapportés d'Italie, résolut de visiter cette contrée. Arrivé à Rome en 1636, la première personne qui s'offrit à sa vue, fut Du Fresnoy, qui avait été son condisciple chez Vouet. Tout devint commun entre eux ; et jusqu'à la mort ils ne cessèrent d'être liés de la plus étroite amitié. Les travaux que Mignard entreprit, le firent bientôt connaître. Ses portraits obtinrent surtout un tel succès, que le pape Urbain VIII voulut être peint par lui. Dans ses moments de loisir,

il étudiait les ouvrages de Raphaël, de Michel-Ange et d'Annibal Carrache, dont il tâchait de s'approprier les qualités. Le cardinal Du Plessis le chargea de copier la galerie Farnèse, peinte par ce dernier artiste. Le Musée du Louvre possède les études qu'il fit à cette occasion. Ce sont douze grands dessins aux crayons noir et blanc, sur papier gris, représentant les cariatides dont le Carrache a décoré la voûte de la galerie Farnèse. Du Fresnoy l'ayant engagé à visiter Venise, pour en étudier les grands coloristes, il se rendit à ce conseil ; et, pendant son séjour, il fit les portraits du doge et de plusieurs patriciens. De là, il parcourut une partie de l'Italie, et revint à Rome, où le pape Alexandre VII lui commanda son portrait. La perfection de ses peintures de *Vièrges*, lui mérita d'être comparé, par les Italiens eux-mêmes, à Annibal Carrache. On leur donnait le nom de *Mignardes* ; et ce nom, que l'on a depuis voulu faire passer pour un reproche, était alors l'expression de l'admiration qu'il inspirait. Pendant son séjour à Rome, il fut appelé, en concurrence avec Pietre de Cortone, pour peindre le tableau du maître-autel de Saint-Charles *dé' Catenari*. Il fit pour esquisse un tableau terminé qui représentait *Saint-Charles administrant la communion à des mourants*. Les connaisseurs applaudirent à cet ouvrage ; et cependant Pietre de Cortone fut préféré. On ignore ce qu'est devenu ce tableau, qu'on peut regarder comme son chef-d'œuvre ; mais la gravure magnifique qu'en a faite F. de Poilly, suffit pour assurer la gloire du peintre. Après avoir demeuré en Italie 22 ans, dont la plus grande partie à Rome, il fut rappelé en

France, par Louis XIV. Il revint alors dans sa patrie, malgré l'union qu'il venait de contracter avec la fille d'un architecte romain, jeune et belle, et la peine qu'il éprouvait de quitter le Poussin, avec lequel il s'était lié d'amitié. Il s'arrêta près d'un an à Avignon, auprès de son frère : il séjourna ensuite à Lyon, où il exécuta quelques tableaux, et arriva enfin à Fontainebleau, où le cardinal Mazarin le présenta au roi et à la reine-mère, dont il fit les portraits. Pendant son séjour en Italie, il avait cultivé la peinture à fresque, genre auquel l'humidité de nos climats sera toujours un obstacle, mais qui, par la promptitude qu'exige ce travail, demande de l'artiste autant de vivacité que de sûreté dans l'exécution. Mignard fut chargé de peindre à fresque la coupole du Val-de-Grâce, qui venait d'être terminée. Cette vaste composition de plus de deux cents figures, dans laquelle il a représenté la reine Anne d'Autriche, introduite dans le paradis par sainte Anne et saint Louis, est aussi remarquable par la beauté des figures que par celle du coloris; et elle l'emporte sur tous les ouvrages du même genre dus aux peintres nationaux. Molière célébra ce bel ouvrage dans une pièce de vers intitulée : *La Gloire du Val-de-Grâce*, qui, malheureusement, ne répond ni au génie du poète, ni au talent de l'artiste. Celui-ci avait peint à fresque, en concurrence avec Lafosse, la chapelle des fonts à Saint-Eustache. Ces peintures ont été détruites lors de la reconstruction de la façade de cette église. On a également détruit les belles peintures dont Mignard avait orné la petite galerie de Versailles, et l'ancien cabinet du grand-dauphin. Il serait trop long de rappeler tous

les travaux dont cet habile artiste fut chargé. Lorsqu'il revint en France, Lebrun, honoré de la protection de Louis XIV, et soutenu par Colbert, exerçait une influence presque despotique dans l'empire des arts. Mignard, qui avait le sentiment de son mérite, refusa de plier sous le joug universel : il ne voulait rien devoir qu'à lui-même; et pour braver, en quelque sorte, son rival, il refusa d'entrer à l'académie de peinture fondée sous les auspices de Lebrun, et se fit nommer président de l'académie de Saint-Luc. Son amour-propre avait été justement blessé de la supériorité qu'affectait le premier, qui ne pouvait voir sans jalousie les succès de Mignard. On ne sait si le même sentiment l'animait à son tour; mais un préjugé favorable pour son caractère, c'est le nom de tous ceux dont il s'honora d'être l'ami, et parmi lesquels brillent au premier rang Molière, La Fontaine, Racine et Boileau. Son esprit orné, son amabilité, faisaient rechercher sa société. On connaît de lui plusieurs mots piquants. Il peignait Louis XIV pour la dixième fois, et comme il le regardait attentivement, le prince lui dit : « Mignard, vous me trouvez » vieilli? — Sire, répondit l'artiste, » il est vrai que je vois quelques vic- » toires de plus sur le front de Votre » Majesté. » Cette répartie flatta extrêmement le monarque, qui ne cessa de le protéger, et qui l'anoblit en 1687. En 1690, après la mort de Lebrun, il le nomma son premier peintre, et directeur des manufactures royales. Mignard ne refusa plus alors d'entrer à l'académie de peinture; et le même jour il fut reçu académicien, professeur, recteur, directeur et chancelier. Il mourut à Paris, en 1695. On ne peut discon-

venir que ses ouvrages justifient en grande partie les faveurs dont il fut comblé. Outre ses peintures du Val-de-Grâce, celles dont il a décoré le château de Saint-Cloud suffiraient pour fonder sa réputation. Dans la galerie, il a représenté, en cinq compartiments, *Apollon sur son char*, et les *Quatre saisons*. Le cabinet de Diane, qui termine cette galerie, renferme quatre tableaux tirés de l'histoire de la Déesse. Enfin, dans la grande salle, appelée *Salon de Mars*, il a peint, en cinq compartiments, *Mars et Vénus enveloppés dans les rêts de Vulcain*, les *Cyclopes*, l'*Olympe*, etc. Le Musée du Louvre possède de lui sept tableaux : I. *Le Portrait en pied de Mignard*. II. *Jésus sur le chemin du Calvaire, succombant sous le poids de la croix*; tableau de chevalet. III. *Portrait de Louis, Dauphin, dit Monseigneur, fils de Louis XIV*. IV. *Portrait de Madame de Maintenon*. V. *Portrait de la marquise de Feuquières, fille de Mignard*, tenant le portrait de son père. VI. *La Vierge présentant une grappe de raisin à l'Enfant-Jésus*; tableau connu sous le nom de *Vierge à la grappe*: il a été gravé par Roulet. VII. *Sainte Cécile chantant sur la harpe les louanges du Seigneur*: ce tableau de chevalet, gravé par Duflos, est, ainsi que le précédent, un de ses ouvrages les plus célèbres; tous deux sont remarquables par la fraîcheur du coloris et la grâce de la composition. Mignard peut être regardé comme le plus habile coloriste du siècle de Louis XIV. Ses carnations sont vraies et harmonieuses; il sait habilement opposer les unes aux autres les plus riches couleurs, et augmenter ainsi l'éclat de ses tableaux; son pinceau est moelleux et plein de

légèreté. Quant à l'ordonnance de ses compositions, elle est bien entendue, riche ou gracieuse, et se distingue par la noblesse de la pensée: mais il rend faiblement l'expression des passions; il manque de chaleur et d'énergie, et le fini qu'il donne à ses ouvrages les rend ordinairement froids. Tant qu'il fut protégé par Louis XIV, tant qu'il eut pour amis et pour défenseurs les hommes les plus illustres de son siècle, il fut accablé de louanges: mais, après sa mort, les académiciens dont il avait refusé d'être le confrère aussi long-temps que vécut Lebrun, devinrent ses détracteurs; et c'est à leurs efforts continus que l'on peut attribuer le changement qui s'est opéré dans les idées à son égard. S'il le cède à Lebrun pour la richesse de l'imagination, la grandeur de la composition, si l'enthousiasme l'anime rarement, il est toujours exact, agréable et spirituel. Il fut mis, durant sa vie, à côté de son rival: la postérité plus équitable ne lui accorde que le second rang; mais il est un des artistes de son siècle qui font le plus d'honneur à la France. Il faut observer que, lorsqu'il vint à Paris, il avait près de cinquante ans. Les ouvrages d'après lesquels on le juge ordinairement, ne peuvent être considérés comme des productions de sa vieillesse; et c'est sur ceux qu'il a exécutés en Italie qu'il serait juste de l'apprécier. Mais n'eût-il fait que des portraits, il n'en mériterait pas moins un rang très-distingué dans les arts. Le *Portrait* de Mme. d'Hervart, l'amie de La Fontaine, et dont Mignard avait orné l'hôtel de peintures à fresque, passait pour son chef-d'œuvre. On connaît l'anecdote du perroquet de cette dame, qu'on entendit souvent dire à son

portrait: *Baisez-moi, ma maîtresse*. Les meilleurs maîtres qui ont gravé d'après Mignard, sont G. Audran, Nanteuil, Masson, Michel Lasne, Drevet, etc. Son œuvre se compose de 147 pièces. Il a gravé lui-même à l'eau-forte une *Sainte-Scolastique aux pieds de la Vierge*. — Pierre MIGNARD, architecte, fils de Nicolas, et neveu du précédent, naquit à Avignon, en 1640. Il parcourut l'Italie et la France, pour y étudier et lever les plans des plus beaux monuments d'architecture. Il vint rejoindre, à Paris, son père qui s'y était fixé; et la réputation que lui avait acquise l'*Abbaye de Montmajour*, près d'Arles, lui fit obtenir dans la capitale plusieurs constructions importantes, parmi lesquelles on doit citer la *Facade de l'église de Saint-Nicolas* et la *Porte Saint-Martin*. Si ce dernier monument n'offre point la perfection de celui qui est dû au génie de Blondel, il donne cependant une idée avantageuse des talents de Mignard, et doit passer pour un des monuments les plus remarquables de Paris. L'*Abbaye de Montmajour*, à laquelle il avait mis tous ses soins, ses bâtiments commodes et immenses, composés de trois étages voûtés, ayant des murs de face de six pieds d'épaisseur, construits en pierre de taille, paraissaient indestructibles. Mais un jour, pendant que les bénédictins étaient à l'office, le feu prit à une poutre qui traversait une cheminée: en un instant les combles furent embrasés; et l'étonnement des moines fut extrême lorsqu'ils virent le feu sortir du milieu des murs de face. On s'aperçut alors que les maçons, pour finir plutôt leur besogne, avaient caché des fagots dans l'épaisseur des murs. Franque, archi-

tecte de la ville d'Avignon, reconstruisit cette abbaye, et suivit scrupuleusement les plans et les dessins de Mignard. Cet artiste avait été l'un des six membres qui fondèrent, en 1671, l'académie royale d'architecture. Il y était professeur, lorsqu'il mourut à Paris, en 1725. P—s.

MIGNAULT ( CLAUDE ), plus connu sous le nom de *Minos*, qu'il prit à la tête de ses ouvrages, était né vers 1536, à Talant, bourg près de Dijon. Il avait plus de douze ans quand il commença ses études; mais il eut bientôt surpassé tous ses condisciples, et réparé le temps qu'il avait perdu par l'insouciance de ses parents. Il avait à peine achevé ses cours de philosophie et de mathématiques, lorsqu'il fut appelé au collège de Reims, où il expliqua pendant quatre ans les meilleurs auteurs grecs et latins. Nommé ensuite professeur à Paris, il y soutint la réputation qu'il s'était acquise. La fièvre pestilentielle qui désola, en 1578, une partie de la France, l'obligea de se retirer à Orléans; et il profita de son séjour en cette ville, pour étudier le droit, et prendre ses degrés. Il fut nommé, peu après, avocat du roi à Etampes, charge qu'il remplit quelques années: de retour à Paris, il fut nommé professeur en droit canon; et l'on sait qu'il était doyen de cette faculté, en 1597, Mignault joignait à une érudition variée, une rare probité; il mourut le 3 mars 1606, à l'âge de soixantedix ans, et fut inhumé dans l'église Saint-Benoît. On trouvera la liste de ses ouvrages à la suite de son *Éloge* par Papillon, dans la continuation des *Mémoires de littérature*, t. VII (V. DESMOLETS), et dans la *Bibliothèque de Bourgogne*; dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. XIV, et en-

fin dans le *Dictionn.* de Moréri. Le plus connu de tous est sans contredit son *Commentaire sur les Emblèmes* d'Alciat, Anvers, 1574, in-16, souvent réimprimé dans le seizième et le dix-septième siècle (V. ALCIAT). Il traduisit, depuis, ces *Emblèmes* en vers français, Paris, 1584, in-12; rare. Quoique dans sa préface il dépense beaucoup les versions d'Aneau et de Lefevre, la sienne, qui est une espèce de paraphrase, n'est guère meilleure; elle est en vers de différentes mesures, les uns à rimes croisées, les autres à rimes plates. Il n'a su se garantir d'aucun des défauts des poètes de son temps: hiatus, enjambements, épithètes enflées et ridicules, style dur, mots inventés, dérivés du grec et du latin, etc. Il annonce pourtant une vaste érudition; car il en fallait beaucoup, pour trouver, comme il a fait, les sources où Alciat avait puisé ses emblèmes, sources qu'il avait affecté de cacher avec soin. On cite encore de lui: I. Des *Discours latins*, prononcés à l'ouverture de ses cours. II. Des *Editions des Satyres* de Perse, des *Partitions oratoires* de Cicéron et de la *Rhétorique* d'Omer Talon. III. Des *Notes* sur les *Harangues* de Cicéron pour Sylla et pour Marcellus, sur les *Épîtres* d'Horace, les *Lettres* de Pline le jeune, etc. L'édition des *Épîtres* d'Horace, Paris, Gilles Beys, 1584, in-4°, est remarquable, parce que c'est un des premiers livres où l'on ait fait usage du *J* et du *V* consonnes, qu'on n'avait encore employés que dans les ouvrages de Ramus, qui en est l'inventeur (V. RAMUS). W—s.

MIGNON (ABRAHAM), ou plutôt *Minion* (les Allemands écrivent *Minjon*), peintre de fleurs, naquit à Francfort-sur-le-Mein, vers 1640.

Il eut successivement pour maîtres Jacques Murel et le célèbre David de Heem; c'est chez ce dernier, qu'il puisa les excellents principes qui l'ont placé au rang élevé qu'il occupe parmi les artistes de son genre. Les études immenses qu'il entreprit pour donner à ses productions ce charme et cette vérité qui ne peuvent naître que d'une connaissance approfondie des productions de la nature, l'application qu'il apporta à ses travaux, affaiblirent tellement sa santé, qu'il mourut en 1679, ayant à peine quarante ans, et laissant deux filles, qui cultivèrent avec succès le même genre de peinture. Mais de tous ses élèves, celle qui lui fait le plus d'honneur est la célèbre Marie Sybille Mérian. Les qualités qui distinguent les productions de Mignon, sont la fraîcheur, la finesse des tons, le précieux du travail, l'éclat des reflets, et l'imitation parfaite de la nature. Ses fleurs sont choisies avec goût; il entend parfaitement l'art de les grouper, pour les faire mutuellement valoir. Il excelle également dans la peinture des insectes, des mouches, des papillons; c'est la rosée que l'on voit trembler sur les feuilles; c'est le velouté des fruits que la main va toucher. Le seul défaut que l'on ait à lui reprocher, c'est un peu de sécheresse dans le dessin; défaut que l'on doit attribuer au soin avec lequel il peignait. Il serait au premier rang des peintres de fleurs si Van Huysum n'avait atteint la perfection dans toutes les parties de ce genre de peinture. Un de ses tableaux les plus précieux est connu sous le nom de *Mignon au chat*: il représente un chat de Cypre renversant un vase de fleurs sur une table de marbre. L'eau qui s'échappe du vase était représentée avec une telle vérité qu'on la

voyait, pour ainsi dire, se répandre hors du tableau. Le Musée du Louvre possède trois morceaux de ce maître : I. *Un Ecureuil, des Poissons, des Fleurs et un Nid d'oiseaux dans un fond de paysage.* II. *Un Bouquet de fleurs des champs.* III. *Des Roses, des Tulipes, et autres fleurs, dans un vase de cristal.* Ce tableau est le pendant du précédent.

P—s.

MIGNOT (ÉTIENNE), docteur de Sorbonne, né à Paris, le 17 mars 1698, se distingua, dès sa licence, par ses succès, et y obtint la première place, qui n'était plus que la cinquième depuis que les quatre premières étaient réservées aux jeunes ecclésiastiques des plus illustres familles. Mignot étudia tout-à-la-fois et les sciences ecclésiastiques, et les monuments de l'antiquité profane : il vivait dans la retraite; et sitôt qu'il fut docteur, il s'abstint de paraître aux assemblées de la faculté de théologie. L'indépendance de ses opinions contribua, autant que son ardeur pour le travail, à lui faire prendre ce parti. Il avait étudié en Sorbonne dans le temps que les appelants y dominaient; et il n'était pas homme à revenir sur ses pas, et à suivre l'exemple de la faculté, lorsqu'elle rétracta son appel. Lié avec Debonnaire, Boidot (1), de La Tour, et les autres membres de la société dite

des Trente-Trois, il prit part aux écrits émanés de cette société. On lui attribue trois *Lettres*, publiées en 1736, contre le *Juste milieu à tenir dans les disputes de l'Église*, par Besoigne; une *Réponse à une Lettre de Soanen*, contre l'abbé Debonnaire; l'*Examen des règles du figurisme*; trois autres petits écrits publiés, en 1737, sur les mêmes matières; une *Lettre aux évêques de Senez et de Montpellier*, et une dernière *Lettre à Soanen*, en 1738. Ces diverses brochures réunies forment un petit volume in-4°, et sont dirigées contre d'Étémare, et ce qu'on appelait le parti des figuristes. Ceux-ci écrivirent pour leur défense, et adressèrent à Mignot et à ses amis les reproches les plus vifs: on alla jusqu'à les accuser de socinianisme; et le nom de *Socinianisants* leur est donné très-fréquemment dans les écrits de leurs adversaires. Mignot ne méritait sans doute pas cette qualification; et s'il était hardi dans ses opinions, ce ne fut pas du moins dans cette controverse où il combattait des erreurs et une exagération condamnables. Sorti de cette dispute, Mignot s'occupait d'autres travaux, et publia, dans le court espace de quelques années, un assez grand nombre d'écrits : I. *Discours sur l'accord des sciences et des belles-lettres avec la religion*, 1753, in-12. II. *Paraphrase des livres sapientiaux*, 1754, 2 vol. in-12. III. *Paraphrase sur le Nouveau-Testament*, 1754, 4 vol. in-12. IV. *Paraphrase sur les Psaumes*, 1755, in-12. V. *Réflexions sur les connaissances préliminaires au christianisme*, 1755, in-12. VI. *Analyse des vérités de la religion chrétienne*, 1755, in-12. VII. *Traité des droits de l'état et du prince sur les biens possédés par le clergé*,

(1) Philippe Boidot, docteur de Sorbonne et supérieur du séminaire des Trente-Trois, à Paris, y tenait, avec d'autres appelants, des conférences sur diverses matières. On lui attribue deux courtes *Dissertations* pour défendre la *Lettre à Nicole* par Debonnaire, et une *Lettre* du 19 mars 1736, sur les imputations faites à cet abbé. Debonnaire et lui composèrent de concert les *Traités historiques et polémiques de la fin du monde, de la venue d'Élie et du retour des Juifs*, 1737, 2 vol. in-12 (le 3<sup>e</sup>. n'a point paru). Boidot fut éditeur du *Traité théologique, historique et critique des indulgences et du jubilé*, par Loger, curé de Chevreuse, 1751, in-12. Il mourut le 20 avril 1751.

1755 et suivants, 6 vol. in-12. VIII. *Mémoire sur les libertés de l'Église gallicane*, 1756, in-12. IX. *Histoire du démêlé de Henri II avec saint Thomas de Cantorbéri*, 1756, in-12. X. *Histoire de la réception du concile de Trente dans les états catholiques*, 1756, 2 vol. Ces derniers écrits n'offrent pas toujours des notions exactes. Mignot s'engagea peu après dans une autre controverse. Il donna une nouvelle édition du *Traité du prêt de commerce*, qui avait d'abord paru en 1739, in-4°. , et qu'on avait attribué à l'abbé Boidot, mais que nous croyons être d'Aubert, docteur de Sorbonne, et curé de Chânes au diocèse de Mâcon. Celui-ci étant mort, Mignot revit son *Traité*, le refondit, et le fit paraître en 1759, 4 vol. in 12. Il s'y déclarait pour le prêt, et maltraitait assez les scolastiques, qu'il accusait d'avoir embrouillé la matière. L'abbé Barthélemi de La Porte, auteur des *Principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure*, ayant réfuté Mignot dans le 3°. volume de cet ouvrage, celui-ci fit paraître, en 1770, une *Réponse à l'auteur des Principes*, qui forme le 5°. volume de son *Traité*. De La Porte répliqua; mais Mignot n'eut point connaissance de ce nouvel écrit, étant mort le 23 juillet 1771. Il avait été reçu à l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1761; et l'on trouve de lui, dans le recueil de cette compagnie, plusieurs savants Mémoires (au nombre de trente), où il prouve que les Indiens ne sont point redevables aux Grecs, ni aux Égyptiens, de leur doctrine, de leur culte et de leur police; il y soutient que les Phéniciens existaient comme peuple policé avant les Égyptiens. Son éloge, par Lebeau, se trouve

tome 38, H. p. 248, de la même collection. — Jean-André MIGNOT, grand-chantre de l'église d'Auxerre, né dans cette ville, le 23 janvier 1688, eut toute la confiance de M. de Caylus, évêque de ce siège, et prit une part très-vive aux discussions qui troublèrent de son temps l'Église. Il était appelant, et rédigea, de concert avec l'abbé Le Beuf, la *Tradition de l'église d'Auxerre*, insérée dans le *Cri de la foi*, 1719. Il eut part à la rédaction du Breviaire, du Missel et du Processional d'Auxerre, publiés par M. de Caylus, et à l'édition du Martyrologe particulier de l'église d'Auxerre, qui parut en 1751. Son dernier écrit paraît être un *Mémoire historique sur les statues de saint Christophe*, 1768, in-8°. Jean-André mourut à Auxerre, le 14 mai 1770; il était associé de l'académie de cette ville, et avait, dit-on, contribué à son établissement.

P—C—T.

MIGNOT (VINCENT) (1), neveu de Voltaire, né à Paris vers 1730, d'une famille originaire de Sedan, et qui y établit une manufacture de draps, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de plusieurs bénéfices, entre autres de l'abbaye de Sellières, en Champagne; mais il n'était pas prêtre (V. la lettre de Voltaire à Damilaville, 15 mars 1766). Il obtint aussi une charge de conseiller au grand-conseil; et il s'en démit en 1765, parce qu'il crut ses prérogatives attaquées: il ne conserva que le titre d'honoraire. Il signa, comme témoin, avec M. le marquis de Villeville, la profession de foi que fit Voltaire dans sa dernière maladie; et, ayant caché la mort de son oncle,

(1) M. Barbier le nomme *Claude*, dans les tables du *Dictionnaire des anonymes*.

il fit transporter ses restes à Sellières, où ils furent déposés dans un caveau, avant l'arrivée de l'ordre de l'évêque de Troyes, qui défendait de leur donner la sépulture (V. VOLTAIRE). L'abbé Mignot fut un des légataires de Voltaire: il fit un noble usage de sa fortune, dont il employa la plus grande partie à soulager les malheureux. Il mourut en 1790. Grimm a tracé, dans sa correspondance, un parallèle assez plaisant de l'abbé Mignot et de Voltaire. « L'oncle, dit-il, est sec comme » une allumette; le neveu est gros » comme un tonneau: l'oncle a des » yeux d'aigle; le neveu a la vue » basse. Tout ce qui les rapproche » c'est que le neveu est un fort hon- » nête homme, et que l'oncle est un » Bienfaisant, malin et charmant en- » fant. » (*Corresp.* de Grimm. 1<sup>re</sup> part., v, 128). L'abbé Mignot était laborieux et très-instruit. On a de lui: I. *Histoire de l'impératrice Irène*, Amsterd. (Paris), 1762, in-12; elle a eu du succès. On y trouve de l'impartialité, mais peu d'exactitude dans les citations. II. *Histoire de Jeanne I<sup>re</sup>, reine de Naples*, la Haye (Paris), 1764, in-12. L'auteur manque de vigueur, et son style de pureté. III. *Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, Paris, 1766, 2 vol. in-12; sujet bien choisi, mais exécuté médiocrement. L'auteur ne cite presque jamais les sources où il a puisé; mais on voit qu'il n'a guère consulté que Mariana et Ferreras. IV. *Histoire de l'Empire ottoman*, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade en 1740, *ibid.*, 1771, 4 vol. in-12; trad. en allemand par Wachsmuth, Mitau, 1774, 3 vol. in-8°, et en anglais, par A. Hawkins, 1788, 4 vol. in-8°: c'était l'histoire la plus

exacte et la plus intéressante qui eût encore paru de ce vaste empire: il y a beaucoup de recherches et de faits importants tirés des meilleures sources. V. *Traité de Cicéron sur la vieillesse et l'amitié*, trad. en français, Paris, 1780, in-12; volume tiré à cinquante exemplaires, pour être distribués en présent. VI. *Quintecurce et les suppléments de Freinsheim*, trad. en français, avec le latin en regard, *ibid.*, 1781, 2 vol. in-8°. Cette traduction n'a, sur celle de Vaugelas, que l'avantage de quelques expressions plus modernes (V. la *Biblioth. d'un homme de goût*, éd. de M. Barbier, III, 303). W—s.

MIKITAR. V. MEKHITAR.

MILAN (JEAN DE). V. JEAN LE MILANAIS, XXI, 480.

MILANTE (PIE-THOMAS), savant prélat italien, était né, vers la fin du dix-septième siècle, dans le royaume de Naples. Après avoir terminé ses études, il prit l'habit de saint Dominique, et fut nommé, quelque temps après, professeur de théologie à l'université de Naples. Les talents qu'il déploya dans cette chaire fixèrent sur lui l'attention; et il fut élu, en 1745, évêque de Castellamare di Stabia. Il gouverna son diocèse avec beaucoup de zèle et de prudence, et mourut en 1749. On cite de lui: I. *Oratio extemporanea in electione summi pontif. Benedicti XIII*, Naples, 1724, in-4°. II. *Theses theologico-dogmatico-polemicae*, *ibid.*, 1734, in-4°. III. *Exercitationes dogmatico-morales in propositiones prospectas ab Alexandro VII*, *ibid.*, 1738; — *ab Innocentio XI*, *ibid.*, 1739; — *ab Alexandro VIII*, *ibid.*, 1740, in-4°. IV. *Vindiciae regularium in causâ monasticâ paupertatis*, *ibid.*, 1740, in-4°.

V. *De viris illustribus congregat. S. Mariae sanitatis*, *ibid.*, 1745, in-4°. VI. *Orazioni*, *ibid.*, 1747, in 4°. VII. *De Stabiis, Stabianâ ecclesid et episcopis ejus*, *ibid.*, 1750, in-4°. Cette histoire de Castellamare a été publiée par l'avocat Fr. Mar. Bisagni, qui y a joint la *Vie* de l'auteur; elle a été critiquée par Anastasio (*Animadvers. in librum de Stabiis*, Naples, 1751, in-4°.); mais Gaëtan. Mastrucci en a pris la défense dans un écrit intitulé: *Lettera contenente alcuni riflessioni intorno all' opera intitolata: Animadversiones, etc.*, *ibid.*, 1753, in-4°. On doit encore à Milante des *Lettres pastorales*, et une bonne édition de la *Biblioth. sancta* de Sixte de Sienne (*Voy. SIXTE DE SIENNE*). W—s.

MILBOURNE (LUC), ecclésiastique anglais, mort en 1720, est moins connu par ses propres ouvrages que par le ridicule dont Dryden et Pope l'ont couvert, et qu'il s'était attiré par d'injustes agressions. On a de lui : I. Trente-un *Sermons* publiés de 1692 à 1720. II. Une *Traduction en vers des Psaumes*, 1698. III. *Remarques sur le Virgile de Dryden*, 1698. On trouve, à la fin, la Traduction en vers de la première et de la quatrième Églogue, et du premier livre des Géorgiques, par Milbourne; traductions qui ne valent pas mieux que ses remarques. L.

MILÉ ou MILET (JEAN-FRANÇOIS), peintre de paysages, naquit à Anvers, en 1643, d'un habile tourneur en ivoire de Dijon. Demeuré orphelin de bonne heure, le jeune François reçut les leçons de Laurent Franck. Il se distingua bientôt comme paysagiste; et il dessinait la figure avec plus de correction que ne le font ordinairement les peintres

de ce genre. A dix-huit ans, il épousa la fille de son maître, et sa réputation s'étendit bientôt hors de son pays. Il vint alors à Paris. Le banquier Jabach, qui possédait une riche collection de tableaux, l'attira chez lui, où la vue des ouvrages du Poussin charma tellement le jeune peintre, qu'il chercha désormais à imiter la manière de ce grand maître, ce qui augmenta encore sa réputation. De là, il parcourut la Hollande, la Flandre et l'Angleterre: quelques historiens ajoutent même, mais sans en donner de preuve, qu'il visita l'Italie. De retour de ses courses, et fixé à Paris, il acheta une petite maison près Bagnolet, où il passait tous les moments qu'il pouvait dérober à son art. Il avait été reçu professeur à l'académie de peinture. Il n'était, comme son père, âgé que de trente-sept ans, lorsqu'il mourut, en 1680. On prétend même que plusieurs peintres, jaloux de ses talents, lui firent prendre un breuvage empoisonné qui altéra sa raison, et abrégea ses jours. Francisque, doué de la mémoire la plus heureuse, et d'une grande facilité d'exécution, se rappelait et représentait sur-le-champ tous les phénomènes de la nature qui l'avaient frappé, ou les beautés qu'il avait remarquées dans les productions des grands maîtres. Mais, quoiqu'en général ses sites soient beaux et choisis avec goût, que son feuiller soit léger et touché avec esprit, et que ses compositions dénotent une imagination pleine de fécondité, on voit trop qu'il abuse de sa facilité, et qu'il ne peint que de pratique: ses effets sont trop égaux; on n'y remarque point ces grands effets de lumière, dans lesquels se décèle le génie des Ruissdael et des Claude Lorrain. Ses

dessins, qui sont assez communs, offrent les mêmes qualités et les mêmes défauts : tous en général se ressemblent, et l'on sent que la nature l'a rarement inspiré. Ses nombreux ouvrages sont répandus dans toutes les contrées de l'Europe. Il a peint aussi quelques sujets historiques sacrés, parmi lesquels on remarque deux grands morceaux, ornés de paysages, qui décoraient l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, et dont l'un représentait le *Sacrifice d'Abraham* ; l'autre, *Élysée dans le désert*. Théodore, un de ses élèves, a gravé d'après lui *six grands paysages et seize moyens*, et un *livre de six paysages en rond* ; Coelemans, un *Silène entouré de satyres*, et *trois autres paysages*. Lui-même a gravé plusieurs *Paysages héroïques*, recherchés pour l'esprit de la pointe. D'Argenville borne à trois le nombre de ces pièces ; mais Huber et Rost le portent à neuf, dont on peut voir le détail dans le *Manuel des amateurs de l'art*. Francisque laissa deux fils qui cultivèrent également la peinture, mais qui n'ont point atteint à la réputation de leur père. P—s.

MILÉAGH, MILE, MILÉADH, ou MILÉAS-EASPAIN (*Milesius Hispanus*), personnage peut-être fabuleux, peut-être historique, probablement l'un et l'autre ; mais que, dans tous les cas, il faut connaître, quand on veut savoir l'histoire d'Irlande : parce qu'à l'époque où les Anglais mirent le pied dans cette île, en 1170, ils y trouvèrent toutes les institutions et coutumes, fondées, soit sur ces histoires, soit sur ces fables *milésiennes* ; parce que les Irlandais ont ; depuis Henri II jusqu'à Jacques I<sup>er</sup>. (pendant 434 ans) défendu, les armes à la main, leur

état politique immémorial ; et parce qu'encore aujourd'hui, l'orgueil de s'en souvenir est pour eux une espèce de compensation au regret de n'en plus jouir. C'est de ces Irlandais *milésiens* que l'historien Cambden disait, du temps de la reine Élisabeth, que, « comparées aux leurs, » les antiquités des autres nations » sont des nouveautés et une espèce » d'enfance. » Selon toutes les chroniques, le nom de *Mileas-Easpain*, qui a prévalu pour désigner le père commun de toutes les anciennes dynasties irlandaises, était un surnom emphatique, que les Bardes lui avaient donné dans leurs poèmes, ainsi que les Druides dans leurs cantiques, et qui signifie, en langue irlandaise, le *héros*, le *champion*, peut-être le *soldat d'Espagne* : *Mileas Easpain* est si voisin de *Miles hispanus* ! Ce rapprochement même a conduit quelques critiques à penser que ces *grandes antiquités* irlandaises pourraient bien avoir été écrites pour la première fois en latin par des moines, qui les auraient inventées. Le nom primitif du *héros d'Espagne* était *Gollamh, fils de Bile, fils de Bréogan*. Toutes les traditions, non-seulement lui donnent une origine scythique et phénicienne, mais c'est quelque chose de curieux que de les voir tracer sa généalogie de père en fils, à partir de *Niul*, second fils de *Phœnius Farsa*, roi de Scythie et de Phénicie, inventeur de l'écriture. *Niul*, fils cadet, voyant son frère aîné *Rénual* occuper le trône paternel, va tenter fortune en Égypte ; il y épouse *Scota*, fille du Pharaon nommé *Cincris*, et s'établit avec sa petite colonie dans la contrée de *Capacirunt*, sur le bord de la mer Rouge. De ce mariage avec la princesse égypt-

tienne, naît un fils nommé *Godhal* ou *Gadel-Ghlas*, ou *Gadélas*, d'après lequel les anciens Irlandais ont été appelés *Gadéliens*, comme d'après *Scota*, leur île a été nommée *Scotie*, ou la grande *Ecosse*, et d'après *Phenius*, leur ancienne langue appelée *Bearla-Pheni*. La colonie de *Gadélas* se multiplie et s'étend. Le Pharaon *En-tuir*, successeur du Pharaon *Cincris*, en conçoit de l'ombrage. *Sru*, petit-fils de *Gadélas*, menacé par le Pharaon son cousin, se réfugie, avec tous les siens, dans l'île de Crète, y meurt, et laisse le commandement de sa colonie à son fils *Heber Scot*. Celui-ci la ramène en Scythie, dans le pays de ses ancêtres : elle ne s'y maintient que pendant trois générations. *Ardnoid*, arrière-petit-fils d'*Heber-Scot*, obligé d'abandonner cette contrée, obtient, pour lui et sa peuplade d'émigrants, un asile chez les Amazones. Son fils *Lamfion* ne s'accommode pas de ce séjour, et conduit ses *Scots-Gadéliens* en Gétulie, où ils se distinguent par maintes prouesses militaires. Ils restent là pendant huit générations ; enfin, *Bratha*, descendant au huitième degré de *Lamfion*, mène les Gadéliens dans le nord de l'Espagne. *Bréogan*, fils de *Bratha*, leur acquiert, à la pointe de l'épée, un établissement solide dans la *Galice*, ou pays des *Gallégos* ; et peut-être faut-il chercher dans le *Gallégos* espagnol le *Gadélas* milésien : car ici l'obscurité commence à se dissiper. *Bréogan* bâtit une ville, qu'il appelle, de son nom, *Brigan*, qui fut depuis appelée *Brigantium*, et qui est aujourd'hui la *Corogne*. Ses habitants se nommaient encore *Brigantins* du temps de Jules-César, qui les punit, avec une si horrible cruauté, de leur vigoureuse résis-

tance. *Bréogan* meurt, laissant dix fils légitimes. *Bile*, l'aîné de tous, succède à son père dans le gouvernement de la colonie gadélienne ; et c'est lui qui a l'honneur de donner le jour à ce *Gollamh*, qui devait être si célèbre. La jeunesse de ce prince est une suite d'exploits plus brillants les uns que les autres. Il affermit son père sur le trône, étend son territoire dans ce qui a depuis formé les Asturies et la Biscaye, et force les peuples voisins à lui livrer des otages. Après avoir ainsi établi la colonie gadélienne dans une entière sécurité, *Gollamh*, avide de nouvelles aventures, va en chercher dans la Scythie phénicienne, sa patrie originaire. *Riflois* y régnait alors : il reçoit *Gollamh* à bras ouverts, comme un héros ayant avec lui un ancêtre commun ; il lui donne sa fille en mariage, et le met à la tête de l'armée scythe. *Gollamh* devient l'idole des Scythes ; mais il s'aperçoit qu'il excite la jalousie de son beau-père : il a le malheur de perdre sa femme, et court en Égypte, où il offre ses services au Pharaon *Nactonebus*, alors en guerre avec les Éthiopiens. Il y trouve le même accueil et les mêmes emplois qu'il avait trouvés en Phénicie, épouse une fille du Pharaon, nommée *Scota*, comme celle qui avait épousé son ancêtre *Niul*, commande à l'armée égyptienne, et se distingue par les mêmes exploits qui l'avaient signalé en Phénicie. Occupé de tout ce qui peut faire fleurir une société, *Gollamh* avait emmené, dans son expédition, douze jeunes Gadéliens d'un esprit distingué, qu'il applique à l'étude de tous les arts et de toutes les sciences dont la Phénicie et surtout l'Égypte étaient alors le foyer. Enfin, après dix ans d'absence, il songe à revoir son père, sa colonie

gadélienne, et son royaume naissant de *Brigantium* et de *Galice*. Les historiens-poètes le suivent dans son retour par l'île de Cypre, l'île de Crète, la Sicile, Cadix. Rendu au sein de cette colonie, qu'il avait laissée en si bon ordre, il y trouve tout en confusion : son père expirant ; ses frontières entamées ; toute la péninsule espagnole livrée à des invasions d'armées étrangères. Monté sur le trône de son père, il lutte, pendant une longue suite d'années, contre ces aventuriers, dont il est vainqueur, selon les poèmes des Bardes, dans cinquante-quatre batailles rangées. Mais enfin le fléau de la famine ayant suivi celui des guerres, et les Gadéliens se lassant de la nécessité d'être toujours sous les armes, dans la crainte d'une surprise, *Gollamh*, ou plutôt *Mileagh-Euspain*, car on l'appellait dès-lors le *Héros d'Espagne*, assemble tous les chefs des *tribus gadéliennes*, qu'on allait bientôt désigner par le nom de *tribus milésiennes*, et leur propose d'aller chercher une contrée plus tranquille, plus aisée à garder après l'avoir soumise, et où leur population croissante soit moins étroitement resserrée. *Armegyn*, un des fils de *Miléagh*, et qui remplissait les fonctions de grand-druide, parle d'une ancienne tradition conservée dans le collège des Druides, d'une prophétie ancienne d'un de ses prédécesseurs, nommé *Caiker*, annonçant aux Gadéliens qu'ils ne trouveront repos et stabilité que dans une île occidentale. Tous les chefs s'écrient qu'il faut aller sur-le-champ à la découverte. *Ith*, un des oncles de *Miléagh*, prince d'un génie entreprenant et d'une prudence consommée, demande qu'on le mette à la tête de l'expédition. Le roi son neveu, et tous les chefs as-

semblés, le nomment par acclamation. Avec un équipage choisi, cent cinquante guerriers d'élite, et quelques-uns de ceux qui récemment avaient fait un cours d'études dans les arts et les sciences de Phénicie et d'Égypte, *Ith* s'embarque à la Corogne, et va chercher l'*Île occidentale*. Il aborde dans le nord de l'Irlande, et s'avance dans l'île, faiblement peuplée, et partagée entre diverses *nations*, dont les deux principales étaient les *Fir-Bolgs*, dénomination bien voisine de *Viri Belgæ*, et les *Danaans*, nom que plusieurs écrivains ont voulu traduire par celui de *Danes* ou *Danois*. Ces deux races se disputaient, et tantôt l'une, tantôt l'autre, exerçait la souveraineté. Le dernier souverain qui venait de mourir était de la race des *Danaans*, et se nommait *Cearmada*. Ses trois fils, convenus de se partager le gouvernement, étaient en débat sur les limites de leurs territoires, et venaient de s'assembler à *Oileach-Neid*, pour tâcher de se concilier. On leur annonce que des navigateurs étrangers débarquent dans l'île, demandant les secours de l'hospitalité ; et l'on ajoute qu'ils parlent une langue entendue des *Fir-Bolgs*. Bientôt *Ith* lui-même, avec *Lugadh* son fils, et cent hommes de sa troupe d'élite, se présentent aux trois princes *danaans* qui, d'abord charmés de ses discours, l'invitent à séjourner quelque temps parmi eux, et le choisissent même pour arbitre de leurs différends. *Ith* apporte à sa décision la justice la plus exacte, et satisfait pleinement les trois frères ; mais à peine avait-il quitté les princes *danaans*, qu'ils se mettent à réfléchir sur les éloges qu'il avait prodigués à la beauté de leur pays, sur l'accueil que lui avaient fait les *Fir-Bolgs*,

sur le voisinage de la contrée d'où il leur avait dit être parti, et d'où il pouvait revenir d'un instant à l'autre. Ils décident que ce qu'il y a de plus sûr pour eux est d'exterminer ces étrangers. *Ith*, poursuivi, presse sa marche, et s'approche du rivage. Trouvant un défilé où il ne pouvait être enveloppé par le nombre, il livre aux *Danaans* une bataille des plus sanglantes, où il reçoit une blessure mortelle. Son fils *Lugadh* le venge, en donnant la mort à une foule d'ennemis. Le père est transporté encore vivant à bord du vaisseau. Tout ce qui reste des Gadéliens se rembarque, et se hâte de retourner en Espagne. *Ith* meurt pendant la traversée : *Lugadh*, en descendant sur le rivage espagnol, apprend que les Gadéliens pleurent la mort de leur grand *Miléagh*. Leur émotion est portée au dernier degré, quand ils voient *Lugadh* se rendre à l'assemblée des chefs gadéliens, précédé du cadavre de son père, dont la large blessure était découverte. A peine ce spectacle a frappé les regards, à peine *Lugadh* a rendu compte de son expédition aux fils de *Miléagh* et aux chefs des tribus, qu'un cri de vengeance s'élève de toutes parts. Une flotte est équipée, de soixante-quinze voiles, suivant le *Livre des invasions milésiennes* (*Gabhail clana mile*) ; de cent cinquante, suivant le *Livre lécan*, collection de tous les vieux monuments. Les troupes d'embarquement, choisies dans la plus brave milice gadélienne, sont distribuées entre quarante-quatre capitaines. A leur tête figuraient les huit fils de *Miléagh*, dont deux étaient nés en Phénicie, deux en Egypte, et quatre en Espagne ; huit de ses petits-fils, ceux de ses oncles qui lui survivaient, au nombre de sept, et son cousin *Lu-*

*gadh* qui avait à venger son père. Jusqu'aux femmes toutes s'étaient armées, ayant à leur tête *Scota*, veuve de *Miléagh*. La flotte met à la voile au milieu des acclamations du peuple qui couvrait le rivage, et qui espérait bientôt la suivre. Arrivée à la vue de l'*Ile occidentale*, elle se partage en trois divisions. Comme on se préparait à descendre, une effroyable tempête, *suscitée*, disent les Bardes, *par les enchantements des Danaans versés dans la magie*, vient assaillir les vaisseaux milésiens, les disperse, et en engloutit une partie. Cinq fils de *Miléagh* sont la proie des flots. *Héber*, *Amerghin*, *Hérémon*, survivent seuls à leurs frères, et débarquent, les deux premiers dans la partie méridionale, l'autre dans la partie orientale de l'Irlande. *Héber* et *Amerghin* ont le premier combat à soutenir. Une guerrière, de la dynastie des *Danaans*, et femme d'un de leurs trois princes, *Eiré*, se présente à la tête d'un corps de troupes, pour fermer le passage aux deux princes milésiens : elle est mise en déroute après un combat sanglant, et la perte d'un tiers de sa troupe. Enfin, les trois frères milésiens et leur cousin *Lugadh* opèrent leur jonction au centre de l'île, et marchent à la rencontre des trois princes danaans, qui avaient réuni leurs forces pour repousser l'invasion des étrangers. Après un combat opiniâtre d'une journée entière, les trois princes danaans, attaqués corps à corps par les fils de *Miléagh*, succombent sous les coups de ces aventuriers ; leur armée est détruite, et, de ce jour, l'Irlande, appelée alors *Hiberné*, *Verné*, *Inverné*, *Erin*, *Iren*, etc., est soumise au pouvoir milésien. *Amerghin*, quoique l'aîné des trois fils de *Miléagh*, tout entier à ses fonctions

d'archi-druide, refuse de régner temporellement sur aucune portion de l'île conquise. Héber et Hérémon se la partagent; l'un est roi du nord, et l'autre du midi: sous leur suzeraineté, des principautés particulières sont assignées à leurs parents. Le pays d'*Onelmaght*, qui a été depuis la Conaciac, est laissé aux *Fir-Bolgs* pour prix de leur conduite auxiliaire, et ils s'y sont maintenus jusqu'au quatrième siècle de l'ère chrétienne, que leur dynastie s'est éteinte. Ceux des *Danaans* qui veulent se soumettre reçoivent des terres: les autres sont transportés dans le midi de la Bretagne. Pendant une année, cet ordre de choses paraît tranquillement établi en Irlande; mais la discorde ne tarde pas à se mettre entre les vainqueurs. Héber déclare la guerre à son frère Hérémon, lui livre une bataille, et y perd la vie. Hérémon devient le premier monarque de cette dynastie milésienne, dont le dernier devait être Turlogh-ô-Connor, l'an 1166 de J.-C., et dont les branches, multipliées pendant cet immense intervalle, devaient remplir non-seulement le trône monarchique, non-seulement les trônes de provinces et de districts, mais les principautés de tribus et les seigneuries de territoires; car ce fut une loi fondamentale que dans cette échelle de souverainetés aucun degré ne pouvait être occupé que par ceux qui seraient issus du sang de *Mileagh*. Tel est le récit uniforme de tous les *Poèmes*, *Psautiers*, *Registres*, *Bardes*, *Chroniqueurs*, etc., sur les Milésiens d'Irlande; récit sans doute orné de merveilleux, et plein de circonstances fabuleuses: mais il est difficile de n'y pas reconnaître un fond de vérité, au moins traditionnel. De quelque époque que datent

les premiers monuments écrits, il est difficile de n'y pas voir la trace d'une grande migration d'aventuriers venus d'Espagne. La topographie et les dénominations des lieux prouvent au moins la réalité de plusieurs circonstances de faits racontés même dans les vieux poèmes des Bardes, en retraçant encore aujourd'hui les noms de ces anciens héros. On appelle encore *Moy-Ith* ou *Plaine de Ith*, celle où cet oncle de *Mileagh* reçut le coup mortel en combattant les *Danaans*. On pourrait citer un grand nombre d'exemples pareils. L'accord des anciennes chroniques espagnoles avec les chroniques irlandaises, est un argument d'un grand poids, non sur les circonstances détaillées, mais sur le fait principal de la grande migration. Une chronique espagnole rapporte cette expédition à l'an du monde 2919 (1733 ans avant J.-C.) L'an 1327, Donald ô Neill s'intitulait: *Roi d'Ultonie, et, par son droit héréditaire et immémorial, monarque de toute l'Hibernie*, écrivait au pape Jean XXII, dont il sollicitait la protection, qu'il s'était écoulé 3500 et tant d'années, depuis cette invasion, jusqu'à l'apostolat de saint Patrice en Irlande, l'an 435. S'il fallait en croire la chancellerie de Donald ô Neill, on remonterait, pour chercher l'époque de la migration milésienne, jusqu'à l'an 2173 avant J.-C. Mais elle a été fort rapprochée par les historiens et les critiques modernes. D'après Keating lui-même, dans sa compilation indigeste de tous les vieux fragments de poésies et d'histoires relatives à l'établissement des Milésiens en Irlande, ils n'y sont arrivés que 1262 ans avant J.-C., ou plutôt le 1<sup>er</sup> mai de l'année 3698 de la période julienne (1016 avant

J.-C.) selon les savantes combinaisons chronologiques de Flaherty.

L—T—L.

MILIEU (CHRISTOPHE), en latin *Milæus* ou *Mylæus*, littérateur, était né dans le seizième siècle, à Estavayer (1), petite ville du pays de Vaud : il professait les humanités au collège de la Trinité de Lyon, en 1544; il publia, l'année suivante, un panégyrique de cette ville, sous ce titre : *De primordiis clarissimæ urbis Lugduni commentarius* (Séb. Gryphe, 1545, in-4°.) L'auteur y traite successivement de l'antiquité de Lyon, de ses académies et écoles publiques, de l'étendue de son commerce, de l'incendie qui réduisit cette ville en cendres dans une nuit, et de son rétablissement. Suivant Fontette, il y a beaucoup de littérature et de politesse dans ce livre. Mylæus ne conserva pas longtemps sa chaire ; il visita l'Italie, l'Allemagne, et se retira dans sa patrie. On a de lui : I. *De scribendâ universitate rerum libri v*, Florence, 1548, in-4°, 1<sup>re</sup> édition très-rare; Bâle, 1551, 1576, in-fol.; et inséré dans le tome II du recueil intitulé *Penus artis historicæ* (Bâle, 1579, in-8°.) Enfin, J. G. Muller a donné une édition de ce traité; sous ce titre : *Hermes academicus*, Iéna, 1624, in-8°. Lenglet-Dufresnoy le trouve très-médiocre. Mylæus convient qu'il entreprit cet ouvrage trop jeune, et qu'il manquait des secours nécessaires pour remplir son plan. Dans le cinquième livre, qui est le plus curieux, il traite de l'utilité d'une his-

toire universelle de la littérature, et donne la liste des savants qu'il avait découverts depuis l'origine du monde jusqu'au douzième siècle. Ainsi Mylæus peut prétendre à partager avec Gesner l'honneur d'avoir, l'un des premiers, attiré l'attention sur la branche de l'histoire la plus intéressante, celle qui traite des efforts et des progrès de l'esprit humain (V. CONRAD GESNER, XVII, 243). II. *De imitatione Ciceronianâ*, Bâle, 1551. III. *Vita Ciceronis*, ibid. IV. *De relinquendis ingenii et litterarum monumentis libri tres*. Cet ouvrage, ainsi que les suivants, ne nous est connu que par la *Bibliothèque de Gesner*, éd. de Zurich, 1555, augmentée par Josias Simler. V. *De priscâ Gallorum linguâ libri III, in quibus multa de Druidorum doctrinâ disseruntur, et ex vestigiis hodiernæ linguæ plurima veterum scriptorum testimonia comprobantur*. VI. *De historico libri III* (1). VII. *De commendatione litterarum liber unus*. W—s.

MILL (JEAN), helléniste anglais, naquit à Shap dans le Westmorland, vers l'an 1645. On ne sait presque aucune circonstance de sa vie, toute remplie par l'étude, et par la préparation de la belle édition du Nouveau-Testament grec, qui est le seul monument que nous ayons de lui. En 1661, il entra au collège de la reine, à Oxford, où il se distingua par son application, et se fit aimer par la douceur de ses mœurs. En 1666, il y prit le degré de bachelier; trois ans après il fut choisi pour prononcer

(1) C'est par erreur qu'il est nommé *Mileo* dans le *Dict. universel*, et qu'on le dit né en Savoie. Au surplus cette faute se trouvait déjà dans la *Storia* de Tiraboschi, qui n'a fait que copier lui-même Chiesa, *Catalogo*, p. 114, Rossotti *Syllab. scriptor. Pedemontan.*, p. 157, et Denina, *Bibliopæa*, p. 18.

(1) Si l'on en croit Tiraboschi, cet ouvrage a été imprimé en 1577, avec la *Vie de Cicéron*, et d'autres traités du même auteur; mais le savant bibliographe avertit qu'il n'a point vu le recueil, qui ne peut être que fort rare, s'il existe, puisqu'on ne le trouve point cité dans les meilleurs catalogues.

un discours qui commença sa réputation. Ayant reçu les ordres sacrés, il s'adonna à la prédication, et y obtint des succès. En 1676, son compatriote et son condisciple, le docteur Lamplugh, évêque d'Exeter, lui donna une prébende dans son église. En 1681, déjà docteur, il fut présenté par son collège à une cure dans le Oxfordshire; et en décembre de la même année, Charles II le prit pour son chapelain ordinaire. En 1685, on le nomma principal du collège de Saint-Edmond. Cette place lui convenait, parce qu'elle lui procurait le repos dont il avait besoin pour exécuter son entreprise. En 1704, la reine Anne lui accorda un canonicat dans l'église de Cantorbéry, à la recommandation de l'archevêque Sharp. Il mourut le 23 juin 1707, très-peu de jours après avoir imprimé son magnifique ouvrage, Oxford, in-fol. L'impression avait été commencée aux frais du docteur Fell, évêque d'Oxford; mais ce prélat étant venu à mourir, et ses exécuteurs testamentaires n'ayant pas voulu la continuer, Mill remboursa ce qu'il avait reçu, et acheva de publier le livre à ses dépens. Le texte de cette édition est pris de celle de *Robert Étienne*, en 1550, et de celle de l'évêque *Fell*; il l'a collationné sur 16 nouveaux mss. d'Angleterre, sur divers autres mss. et éditions de Rome, de Paris, de Vienne, enfin sur plusieurs anciennes versions. Au haut de chaque page, est le texte original, avec les lieux parallèles des autres livres de l'Écriture, les scholies, et les notes explicatives tirées des anciens Pères. Au centre des pages se trouvent sur deux colonnes les variantes, accompagnées des notes de l'auteur, dont plusieurs forment de savantes dissertations. Au bas sont

d'abord le canon des Écritures, puis des remarques sur l'état du texte sacré dans tous les âges de l'Église, une notice des anciens commentateurs, des anciennes versions, et des éditions les plus remarquables. Le tout est précédé de savants prologomenes qui contiennent 168 pages in-fol. Les prologomènes du Nouveau-Testament grec dureront plus que le marbre, selon l'építaphe qu'on a gravée sur le tombeau du savant helléniste. On y trouve des recherches immenses. L'auteur y consacra les trente dernières années de sa vie, et recueillit trepte mille variantes ou leçons différentes dans plus de cent-vingt manuscrits, dans des lectionnaires, dans les Pères, dans les commentateurs, dans les versions anciennes et modernes, etc. Ce nombre prodigieux de variantes parut porter atteinte à l'intégrité du Nouveau-Testament; et le docteur Whitby publia, en 1710, *Examen variantium lectionum Joannis Millii*, dans lequel il ne ménaga pas son compatriote, et se plaignit amèrement de ce qu'en admettant la corruption du texte, il avait donné gain de cause aux papistes, aux sociniens et aux incrédules. Il entreprit de démontrer: 1°. que ces diverses leçons ne sont appuyées que sur des fondemens incertains, et peu propres à ébranler la leçon du texte commun; 2°. que les leçons de quelque conséquence, ou qui changent le sens du texte, sont en très-petit nombre, et que, dans tous ces endroits mêmes, la leçon commune peut être défendue; 3°. que la plupart de ces variantes sont peu de chose, et telles qu'on ne doit que très-rarement les préférer à la leçon reçue; 4°. que, dans le recueil de ces variantes, Mill a souvent agi de mauvaise foi, cité à faux en quantité de

rencontrés, et s'est contredit lui-même. Wetstein a inséré un abrégé de l'*Examen* de Whitby parmi les dissertations dont il a enrichi l'édition du Nouveau-Testament grec de Mill, Amsterdam, 1735, in-8°. Collins, dans le *Discours sur la liberté de penser*, a cherché à profiter des reproches que Whitby adresse au docteur Mill pour renverser les fondements de la révélation; mais Wishton, et surtout Bentley (*Friponnerie laïque*), lui firent voir que, quelque nombreuses que soient les variantes recueillies par Mill, la religion n'a rien perdu de sa vérité, ni les écrits du Nouveau-Testament, de leur authenticité. Le P. Fabricy (*Titres primitifs*) va encore plus loin; il assure que la religion trouve, dans le recueil de Mill, une forte preuve de l'intégrité et de l'authenticité des livres sacrés du Nouveau-Testament; et que l'incrédulité la plus opiniâtre se voit forcée d'y reconnaître sa propre défaite. Ce sentiment a été partagé par les protestants et les catholiques modérés: ils ont rendu justice aux immenses travaux du docteur Mill, et s'en sont servis avec fruit. Voyez *Acta eruditorum*, Leipzig, 1710; Fabricius, *Bibliot. græc.*; Lelerc, *Bibliot. choisie*. Ludolphe Kuster ajouta de nouvelles recherches à celles du docteur anglais, et perfectionna son ouvrage, Amsterdam, 1709, in-fol., réimprimé à Leipzig en 1723, sous ce titre: *Novum Testamentum græcum, cum lectionibus variantibus*, etc. Mill s'était fait une certaine réputation par ses *Sermons*, mais il n'y en a qu'un d'imprimé: c'est sur la fête de l'*Annonciation*; il y combat, d'une manière violente, le culte rendu à la sainte Vierge, dans l'Église romaine.

L—B—E.

MILL (HENRI), habile ingénieur, né à Londres en 1689, n'eut, dit-on, peut-être point d'égal dans la science de l'hydraulique. Il fut de très-bonne heure, et continua d'être jusqu'à sa mort, principal ingénieur de la nouvelle rivière, à Londres (V. Hugues MIDDLETON), et s'acquitta par ses services de la reconnaissance des habitants de cette capitale et de ses environs. Il fournit aussi de l'eau à la ville de Northampton, et procura le même avantage aux superbes jardins de sir Robert Walpole, à Houghton, qui étaient auparavant tellement dépourvus d'eau, que Cibber, s'y promenant un jour, s'écria plaisamment: *Sir Robert, sir Robert, voici un corbeau qui va boire tout votre canal*. H. Mill mourut en 1770. L.

MILLAR (JEAN), publiciste écossais, naquit à Shotts, dans le comté de Lanerk, en 1735. Son père le fit étudier à l'université de Glasgow, et il le destinait à l'église; mais le jeune Millar se sentait emporté de préférence vers la méditation des lois, et il déclara qu'il suivrait la ligne que lui traçait son goût dominant. Heureusement pour lui, lord Kames, connu par ses travaux philosophiques, lui proposa de se charger de l'éducation de son fils, George Drummond-Home. Les lectures étendues de Millar, son esprit éminemment propre aux recherches spéculatives, et sa facilité à soutenir des discussions métaphysiques dans la conversation, lui valurent l'intimité de son patron; et le précepteur du fils devint le compagnon chéri du père. Millar recueillit dans ce commerce, des idées fécondes sur l'union de la philosophie et des lois, et il les développa dans la suite avec une rare sagacité. Lié vers la même époque avec David Hume,

il partagea ses opinions métaphysiques, tout en demeurant attaché à des doctrines politiques différentes. Il débuta au barreau en 1760 ; mais une chaire de droit étant venue à vaquer à l'université de Glasgow, il se mit sur les rangs pour la disputer, et l'obtint à la recommandation de lord Kames et d'Adam Smith. Ses leçons sur la législation anglaise, habituellement improvisées, et auxquelles il mêlait le développement de questions intéressantes, dont il avait semé le germe dans des conférences particulières avec ses élèves, furent accueillies avec une juste faveur, quoiqu'il s'éloignât assez souvent des notions positives pour suivre des vues peu mesurées de perfectibilité, et pour se lancer dans le vague des théories. Ce reproche fut adressé à ses *Observations sur la distinction des rangs dans la société*, publiées en 1771 ; il s'y montre, au reste, un digne disciple de Montesquieu, et a mérité d'être choisi par Robertson, pour être un de ses guides dans l'*Introduction à l'histoire de Charles-Quint*. Cinq chapitres lui ont suffi pour tracer le tableau de la condition des femmes, de l'autorité paternelle, de l'autorité du chef de la tribu, principe de la puissance civile, du perfectionnement gradué de la société politique, et de l'esclavage. En 1787, il mit au jour un *Coup-d'œil historique sur le gouvernement anglais* : dans ce résumé de ses cours publics, il expose avec soin les mutations progressives survenues dans les propriétés et dans l'état du peuple anglais, depuis l'occupation des Saxons jusqu'à l'avènement des Stuarts. Son zèle pour les principes qu'il regardait comme ceux de la vraie liberté, ne s'y dément jamais. Si l'on conteste la partie systématique du

livre, on aime à y reconnaître l'exactitude des faits et une critique ingénieuse. Le génie de Millar ne se renfermait point dans le cercle des sciences politiques et morales ; il possédait une érudition variée, et s'était familiarisé avec les ouvrages d'imagination anciens et modernes. Il est mort le 30 mai 1801 ; et en 1803, on a publié, en 2 vol. in-8°, ses *OEuvres posthumes*, qui consistent dans un *Coup-d'œil historique sur le gouvernement anglais, depuis le règne des Stuarts*, et en dissertations sur le même sujet. Les *Observations sur la distinction des rangs*, dont le succès fut constaté par un grand nombre d'éditions, ont été traduites en allemand, en italien et en français. F—T.

MILLE (ANTOINE-ETIENNE), avocat au parlement de Paris, et membre de l'académie d'Auxerre, était fils d'un conseiller au parlement de Dijon, et prétendait descendre d'un Mille, sire de Paillart, chambellan du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, et gouverneur du Nivernais. Dès l'âge de dix-sept ans, il conçut l'idée d'approfondir l'histoire de sa province ; et, se dévouant à cette étude avec persévérance, il mit à contribution tous les secours que lui offrirent les dépôts publics et les bibliothèques particulières. Le résultat de ses vastes et longues recherches fut l'*Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne*, Dijon et Paris, 1772-73, 3 vol. in-8°. Cette production, calquée pour le plan et les formes sur l'ouvrage du président Hénault, avait l'avantage de rassembler, dans un cadre resserré, des documents qui avaient échappé à la proluxe érudition de dom Plancher, et de

rectifier plusieurs inexactitudes de ce religieux ; elle ouvrait aux lecteurs une route moins pénible à suivre, et portait l'empreinte d'une critique judicieuse. Ce dernier mérite attira surtout l'attention publique, en lui suscitant de chauds adversaires. Dom Merle, prieur de Bèze en Bourgogne, et dom Rousseau, bénédictin de Saint-Germain-des-Près, s'attachèrent à redresser un écrivain qui, jeune et réduit à ses propres forces, avait osé s'emparer d'une de ces tâches laborieuses, que se réservait leur docte congrégation, et qui avait eu le tort plus grave de signaler le relâchement de leur ordre, et les suppositions de titres dont on a prétendu que ces religieux avaient quelquefois coloré leurs usurpations. D. Maur Jourdain, prit part à la discussion ( V. JOURDAIN ) : Mille répondit assez faiblement peut-être, à toutes ces critiques, et fit hommage de son livre à Voltaire, qui, lui-même en guerre alors avec les moines du Jura, le félicita d'avoir décoché quelques traits contre les enfants de Saint Benoît. Courtépée, dans son Précis de l'histoire de Bourgogne, a largement profité du travail de Mille, dont il était l'ami. Celui-ci avait promis de conduire son ouvrage jusqu'au dix-huitième siècle ; et il avait reçu des États de la province une gratification pour aider aux frais d'un 4<sup>e</sup>. et d'un 5<sup>e</sup>. volume qu'il annonçait comme prêts à voir le jour : mais il s'est borné aux trois volumes publiés, qui se terminent à l'époque de la réunion du royaume d'Arles à l'empire des Carlovingiens, soit que les difficultés de son entreprise l'en eussent dégoûté, soit qu'il fût mort quelques années après, comme on est assez tenté de le présumer.

MILLER ( JACQUES ), poète dramatique anglais, né en 1703, esquisssa, étant encore à l'université, la meilleure de ses comédies, intitulée *The Humours of Oxford*, qui fut jouée avec beaucoup de succès en 1729. Il était dans les ordres sacrés ; mais son goût pour le théâtre ayant indisposé contre lui l'évêque de qui dépendait son avancement, il eut recours à sa plume pour subsister, et composa plusieurs autres pièces, qui furent applaudies, mais qui lui firent beaucoup d'ennemis, par la grande vérité de quelques caractères évidemment tracés d'après nature. Dès-lors on résolut de trouver mauvais tout ouvrage où l'on reconnaîtrait son style ; mais il donna le change à ses adversaires. N'ayant travaillé jusque-là que dans le genre comique, il s'avisait de traduire le *Mahomet* de Voltaire, qu'il fit représenter à Drury-lane, et qu'on applaudit à toute outrance, sans se douter du nom de l'auteur. Il mourut peu de jours après ce succès, et lorsqu'il venait d'être pourvu d'un riche bénéfice ecclésiastique. Ses ouvrages sont : I. *The Humours of Oxford*, 1729. II. *La Belle-Mère*, comédie, 1734, imitée du *Malade imaginaire*, de Molière. III. *L'Homme de goût*, comédie, 1736. IV. *La Passion universelle*, comédie dont le fonds est de Shakspeare, 1737. V. *Le Café*, comédie, 1737. VI. *L'Art et la Nature*, comédie, 1738. VII. *L'Hôpital des fous*, comédie, 1739. VIII. *Mahomet*, 1744. IX. *Joseph et ses frères*, oratorio, 1744. X. *Le Tableau*, comédie, 1745. XI. De petits poèmes et des pamphlets politiques. Miller a fait, avec Henri Baker, la traduction anglaise du *Théâtre de Molière*, publiée par Watts, avec l'original en regard. Son fils a pu-

blié plusieurs ouvrages, entre autres un volume de *Poésies*, et la traduction du *Cours de belles-lettres* de l'abbé Battenx. L.

MILLER (PHILIPPE), célèbre jardinier anglais, qui, par son intelligence et son érudition, mérite de prendre place parmi les botanistes du XVIII<sup>e</sup>. siècle, naquit en 1691. Il succéda, en 1722, à son père, dans la place de surintendant du jardin de la compagnie des apothicaires à Chelsea (V. SLOANE); et, sous sa direction, ce riche établissement ne tarda pas à devenir le plus magnifique de l'Europe, pour les plantes étrangères, quoiqu'il ait été bien surpassé depuis (V. JACQUIN, XXI, 376). C'est par ses soins qu'un grand nombre de plantes exotiques ont été acclimatées avec succès en Angleterre; et ses relations nombreuses et multipliées avec les plus célèbres botanistes, soit en Europe, soit dans les Indes, ont puissamment contribué à répandre les découvertes botaniques. Il se fit d'abord connaître par quelques mémoires insérés dans les Transactions philosophiques; mais son *Dictionnaire des jardiniers*, publié en 1731, souvent réimprimé, et toujours avec des augmentations considérables, mit le sceau à sa réputation. Linné disait que ce livre serait le dictionnaire des botanistes, plutôt que celui des jardiniers. L'auteur eut le bonheur peu commun d'en donner, trente-sept ans après, la huitième édition. Dans les premières, il n'avait suivi que les méthodes de Ray et de Tournefort; mais dans l'édition de 1768, il employa les principes et la nomenclature de Linné, dont il finit par devenir un des plus zélés admirateurs. Il ne conservait pas moins de reconnaissance des leçons qu'il avait reçues de Ray, son premier maître; et

dans ses dernières années, il se faisait honneur d'être resté le seul botaniste qui pût se vanter d'avoir vu ce grand naturaliste, et il ne le citait jamais sans montrer une émotion visible sur sa physionomie. Miller était membre de la société royale de Londres, de la société botanique de Florence, etc.; il mourut à Chelsea, le 18 décembre 1771. On a de lui : I. *Dictionnaire du jardinier et du fleuriste*, ou *Système complet d'horticulture*, Londres, 1724, 2 vol. in-8°. Ce n'est que le premier jet de son grand ouvrage. II. *Catalogue des arbres, arbustes, plantes et fleurs des jardins aux environs de Londres*, 1730, in-fol., avec 21 pl. coloriées, d'après les dessins de Van-Huysum. III. *Catalogus plantarum officinalium quæ in horto botanico Chelseiano aluntur*, 1730, in-8°, de 152 pag., contenant 518 plantes. IV. *Dictionnaire des jardiniers*, 1731, in-fol. L'auteur y joignit, en 1735, un appendix in-fol., et en donna, la même année, un abrégé en 2 vol. in-8°. L'ouvrage fut traduit dans les principales langues de l'Europe : en hollandais, par I. Van Enas, 1746, in-fol.; en allemand, par Huth, 1750-58, 3 vol. in-fol., et par Panzer, 1769-76, 4 vol. in-4°; en français, 1785-88, 8 vol. in-4°, avec des notes par Holandre (V. GRAZELLES DE PRISY). La meilleure édition anglaise est celle qu'a donnée le professeur Martyn, en 1807, 4 vol. in-fol. Miller publia, de 1755 à 1771, un recueil de trois cents figures de plantes coloriées, pour accompagner son Dictionnaire. C'était, après l'*Hortus Elthamensis* et la *Caroline* de Catesby, le plus beau recueil de ce genre, qui eût encore paru en Angleterre : il leur est même supérieur pour le détail donné aux

organes de la fructification, détail si important, quand on suit le système de Linné. V. *Calendrier du jardinier*, seconde édition, 1732, in-8°, réimprimé pour la seizième fois, en 1775, et souvent réuni aux dernières éditions du *Dictionnaire*. VI. *Culture de la garance, suivant la méthode pratiquée en Zélande*, 1758, in-4°, de 38 pag., avec 6 pl. VII. *Courte introduction à la connaissance de la botanique*, 1760, in-8°, avec 5 pl. VIII. Quelques *Mémoires* dans les *Transactions philosophiques* : ils n'offrent aujourd'hui que peu d'intérêt. Un ouvrage bien plus considérable est le recueil des descriptions annuelles de cinquante plantes nouvelles, qu'il envoyait chaque année au Musée britannique, conformément aux réglemens de la fondation du jardin de Chelsea : elles ont fréquemment donné lieu à des découvertes en botanique. L'herbier de Miller a passé dans la bibliothèque de sir Joseph Banks. Le genre *Millertia*, de la famille des corymbifères, découvert à Panama et à la Vera-Cruz, par Houstoun, a été consacré, par le docteur Martyn, à la mémoire de cet estimable jardinier. — Charles MILLER, un de ses fils, qui avait acquis une fortune considérable dans les Indes orientales, a fait passer à la Société royale, de curieuses expériences sur l'utilité de la transplantation du froment. On a encore de lui, dans les *Transactions philosophiques* (tom. LXVIII), une *Description de l'île Sumatra*. C. M. P.

MILLER (JEAN-MARTIN), écrivain allemand, naquit à Ulm, le 2 décembre 1750. Son père était professeur des langues orientales au gymnase de cette ville. Le jeune Miller se rendit, en 1770, à Göttingue, où il étudia la théologie : il y fit par-

tie de cette société de jeunes poètes composée de Burger, Hœlty, Voss, des deux comtes de Stollberg, et d'autres littérateurs moins célèbres. Il revint dans sa patrie en 1775, et y remplit, pendant un grand nombre d'années, les fonctions de pasteur, et celles de professeur de langue grecque et de théologie. Le roi de Wurtemberg le nomma, en 1810, doyen et conseiller consistorial. Il est mort à Ulm, le 21 juin 1814. Les ouvrages en prose de Miller, *Charles de Burghheim*, la *Correspondance de trois amis d'université*, et surtout *Sieghart*, le plus célèbre de tous, offrent le tableau d'un amour vertueux et enthousiaste, qui ne se sépare jamais des sentimens les plus religieux. Mais c'est surtout comme poète lyrique, que Miller s'est acquis une réputation durable en Allemagne. Ses élégies et ses romances sont devenues populaires. Le roman de *Sieghart* a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Il en existe deux traductions françaises. P. L.

MILLET (JEAN), docteur en droits, était né, en 1513, à Saint-Amour, petite ville du comté de Bourgogne, d'une famille ancienne, mais mal partagée des biens de la fortune. Philibert de La Baume, comte de Saint-Amour, devint son protecteur, et l'emmena avec lui en Angleterre, quand il y fut envoyé en ambassade par Charles-Quint (1). Millet était

(1) Philibert de la Baume s'insinua fort avant dans les bonnes grâces de Henri VIII, roi d'Angleterre. Ce prince « le revêtit pour un jour, de son autorité, » et lui remit tous les insignes de la royauté qu'il exerça pleinement à Londres ; et cette distinction « flattaise fut applaudie de la nation anglaise. » (*Hist. abrég. du comté de Bourgogne*, par M. Grappin, p. 217.) M. Abry d'Arcier, membre de la société d'encouragement du Jura, assure qu'il existait encore, en 1762, dans les archives du château de Chantouay, appartenant à la maison de Saint-Amour, plusieurs ordonnances du roi PHILIBERT, datées de Londres.

savant dans les langues; et il a traduit du grec et du latin plusieurs ouvrages que son Mécène fit imprimer, en lui abandonnant les bénéfices. Cependant son sort ne s'améliora guère, et il vécut toujours dans un état voisin de la pauvreté. Par le testament qu'il dicta dans sa dernière maladie, il recommandait à ses amis, son père plus que nonagénaire, et ses enfants, auxquels il ne laissait d'autre héritage qu'une réputation sans reproche. Il mourut à Saint-Amour, au mois de mai 1576, et fut inhumé, comme il l'avait désiré, dans l'église des Augustins, où l'on voyait son épitaphe. On a de lui : I. *Le Toxaris de Lucien*, dialogue non moins élégant que récréatif par les belles histoires qui y sont contenues, Paris, 1550, in-8°. II. *Cinq dialogismes ou délibérations de cinq nobles Dames*; à savoir : Lucrèce, Suzanne, Judith, Agnès et Camma Galatienne, trad. du latin de Pierre Nannius, ibid., 1559, in-8°. III. *Les Cinq livres d'Egesippus*, contenant plusieurs guerres des Juifs et la ruine de Jérusalem, ibid., 1551, 1556, in-4°. IV. *Histoire d'Aeneas Sylvius touchant les amours d'Euryalus et de Lucrèce*, ibid., 1551, in-8°. (V. PIE II.) V. *Les Conquêtes, origine et empire des Turcs*, trad. du latin de Christ. Richer; plus, y sont ajoutées, par le traducteur, toutes les guerres d'iceux Turcs, depuis 1540 à 1551, ibid., 1553, in-8°. VI. *Les Chroniques ou Annales de Jean Zonare*, trad. en franc., Lyon, 1560, in-fol.; Paris, 1583, in-fol. — MILLET (Jean), musicien, né vers 1620, à Fondremand, bailliage de Vesoul, de parents simples cultivateurs, fut attaché, comme enfant de chœur, à la musique de la cathédrale de Besançon, et ne tarda pas à se dis-

tinguer par son goût pour le chant. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'office de sous-chantre, dont le titulaire prenait rang parmi les chanoines. Il mérita la bienveillance de l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, et fut chargé par ce prélat de publier de nouvelles éditions des *Livres de chœur*. Millet mourut après 1682. On a de lui le *Directoire du chant grégorien*, Lyon, 1666, in-4°. Il y a des choses curieuses dans cet ouvrage; mais l'auteur rapporte des effets si merveilleux du chant, qu'on ne peut s'empêcher de le trouver trop crédule. On lui attribue encore l'*Art de bien chanter en musique*: ce volume, qu'on dit gravé par Pierre de Loisy (V. LOISY, XXIV, 630), n'a jamais été vu par ceux qui l'ont cité, et on peut en révoquer en doute l'existence. W—s.

MILLEVOYE (CHARLES - HUBERT), littérateur et poète estimable, né le 24 décembre 1782, n'avait pas achevé ses premières études, au collège d'Abbeville, sa patrie, lorsque la révolution ferma les écoles; mais il trouva, dans les soins d'un habile instituteur, les secours nécessaires au développement de ses dispositions naturelles. Son penchant pour la poésie ne tarda pas à se montrer; et, à l'âge de treize ans, il composait de petites pièces de vers, dont quelques-unes ont été imprimées dans des recueils. Il apprit ensuite les éléments de la langue grecque, et vint à Paris, compléter son éducation, au collège des Quatre-Nations, où il remporta, en 1798, le premier prix de littérature. Il se destina d'abord au barreau; mais rebuté bientôt par les formes de la chicane, il passa, en 1801, du bureau d'un procureur,

dans un magasin de librairie, et au bout de trois ans, renonça au commerce des livres, pour s'abandonner sans distraction, à son goût pour les lettres. Un petit recueil de vers, dont la pièce la plus remarquable est celle où il célèbre les *Plaisirs du poète*, l'avait déjà fait connaître d'une manière avantageuse : il se mit sur les rangs, en 1806, pour disputer les prix proposés par l'académie française; et chacun de ses pas dans la carrière fut marqué par un triomphe. Ennemi de l'intrigue, exempt d'ambition, c'est à la campagne que Millevoye allait, dans un doux repos, goûter les charmes de l'étude : la délicatesse de son tempérament l'obligeait d'ailleurs à des ménagements qui l'éloignaient du monde. Il se maria, en 1813; et cette union, formée sous les plus heureux auspices, le consola de la perte d'une partie de sa fortune, que d'infidèles dépositaires lui avaient enlevée. Il s'était retiré dans sa ville natale, pour y vivre tranquillement; mais des affaires l'ayant rappelé à Paris, au mois de juin 1816, il prit un logement au village de Neuilli, où il respirait un air plus pur, plus convenable à sa santé qui déperissait chaque jour. Dans une course qu'il fit à Paris avec son épouse, il se trouva si faible qu'il fallut renoncer à le reconduire à Neuilli; on lui procura un appartement près des Champs-Élysées, où, après quelques jours de souffrances, il expira le 12 août, à l'âge de trente-quatre ans, emportant les regrets de tous les amis des lettres. Le roi Louis XVIII avait accordé à Millevoye une pension de 1200 fr., qui a été continuée à sa veuve. La mort prématurée de ce jeune écrivain a été une véritable perte pour les lettres : le succès de

ses ouvrages n'était pour lui qu'un encouragement à de nouveaux efforts; et l'on ne peut douter qu'il n'eût rempli, s'il eût vécu, toutes les espérances qu'il avait fait concevoir. A un naturel affable, au caractère le plus noble, il joignait une sensibilité exquise, et un goût pur qu'il puisait dans la lecture réfléchie des anciens. Il avait une mélancolie douce et communicative, dont l'empreinte se retrouve dans ses élégies, et jusque dans ses poésies diverses. Peu de temps avant sa mort, il donna une édition de ses *OEuvres* (Paris, 1814-16), dans laquelle il n'avait admis, après un examen sévère, que les pièces les plus dignes d'être conservées. Elle est en 5 vol. in-18 : le premier intitulé, *Poésies diverses*, contient les *Plaisirs du poète*; l'*Amour maternel*, poème auquel on n'a reproché que sa brièveté; l'*Indépendance de l'homme de lettres*, pièce couronnée par l'académie française, en 1806; l'*Invention poétique*, couronnée par l'académie d'Angers; le *Voyageur*, pièce couronnée par l'acad. franç., en 1807; *Belsunce ou la Peste de Marseille*, poème désigné pour l'un des prix décennaux (Voy. BELSUNCE) (1); la *Mort de Rotrou*, pièce qui a remporté le prix de l'académie franç., en 1811; *Goffin ou le Héros liégeois*, poème qui a remporté un prix extraordinaire en 1812 (2); et la *Traduction* de quelques chants de l'*Iliade*. Le tome se-

(1) On y désirerait, dit un critique célèbre, plus de variété, une ordonnance plus imposante, des épisodes plus touchants et mieux conçus; mais on y trouve de la gravité, de l'élégance, de l'harmonie, d'énergiques tableaux (Voy. le *Tableau de la littérature franç.*, p. 300).

(2) On n'a point oublié l'héroïque dévouement de Goffin, ni la manière éclatante dont il fut récompensé par le gouvernement français (Voy. le *Moniteur* de l'année 1812).

cond contient : *Emma et Eginard*, fabliau ; quelques *Traductions* de Théocrite, de Virgile, du début de la *Lusiade*, et des *Poésies fugitives*. Tome III : *Charlemagne à Pavie*, poème en six chants. Tom. IV : trois livres d'*Elégies*, parmi lesquelles on doit distinguer la première, intitulée la *Chute des feuilles*, où le malheureux Millevoye décrit les derniers moments d'un jeune homme, affecté de la même maladie que celle qui minait sa constitution. C'est dans celle qui est intitulée le *Poète mourant*, que l'on trouve ces vers si touchants :

La fleur de ma vie est fanée ;  
Il fut rapide, mon destin !  
De mon orageuse journée  
Le soir toucha presque au matin ;

et qu'il dit encore :

Et vous par qui je meurs, vous à qui je pardonne,  
Femmes ! etc.

Tom. V : *Alfred*, roi d'Angleterre, poème en quatre chants ; et la *Rançon d'Egild*, poème tiré d'une tradition scandinave. On a encore de Millevoye : La *Fête des martyrs*, Paris, 1815, in-8°. de 29 pag. Cet opuscule est divisé en deux parties ; la première contient une *Elégie* sur la translation à Saint-Denis des restes de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette ; et la seconde : *Ma vision* (en prose), morceau qui avait déjà paru dans un journal ; enfin le *Testament* du roi martyr. Millevoye a laissé en manuscrit des *Elégies* ; des *imitations* en vers de plusieurs *Dialogués* de Lucien ; *Antigone*, *Saül*, et *Ugolin*, tragedies ; les deux premières en trois actes, et l'autre en cinq ; des fragments d'une tragédie, dont le héros est *Conradin* ; et plusieurs livres de l'*Illiade*. Il se proposait d'achever la traduction des *OEU-*

*vres* d'Homère, et d'entreprendre un *Poème de saint Louis*, dont le plan a été retrouvé dans ses papiers. M. de Poilly, ami d'enfance de Millevoye, a publié, sur cet intéressant écrivain, une *Notice* dans le *Mémorial de la Société royale d'émulation d'Abbeville*, 1816, n°. XVII. M. Beuchot a donné la liste détaillée de ses ouvrages dans le *Journal de la librairie*, 1817, pages 78 et 350 ; et 1820, pages 652. W—s.

MILLIERE ( ANTOINE - LOUIS CHAUMONT DE LA ), fils d'un intendant de Limoges, dont la femme, devenue veuve, inspira, en 1757, de jolis vers à Collé, naquit à Paris, le 24 octobre 1746. Il était neveu du chancelier du roi de Pologne, Chaumont de la Galaizière ; et il passa sa première jeunesse à Lunéville, au milieu de la cour si aimable et si spirituelle de Stanislas. Il ne tarda pas à se lier intimement avec Tressan, le chevalier de Beauvan, Boufflers, enfin, avec tout ce qu'il y avait de plus marquant dans la société que rassemblait la ville, séjour de ce monarque détrôné. La Millière, éclairé de bonne heure sur ce qui manque souvent à une éducation de précepteur, faite seulement sous les yeux d'une mère, mit une grande force de volonté et beaucoup de patience à recommencer ses études, après avoir déjà fait son entrée dans le monde ; et il se rendit ainsi capable de remplir, d'une manière distinguée, à l'âge de vingt-un ans, la charge d'avocat-général au parlement de Nancy. Le chancelier Maupeou lui ayant offert les mêmes fonctions dans le parlement de Paris, nouvellement institué par lui, La Millière les refusa. En 1769, il fut admis au conseil-d'état, en qualité de maître des requêtes, et acquit, par

l'assiduité de son travail, la réputation d'un des meilleurs rapporteurs. En 1781, le roi le nomma intendant des ponts-et-chaussées. Des améliorations évidemment utiles s'opéraient ou se préparaient alors dans ce département. La confection et l'entretien des routes fixèrent d'abord l'attention du nouvel intendant. Conformément à son avis, un arrêté du conseil, en date du 6 novembre 1786, suspendit, par forme d'essai, la corvée, qui fut définitivement supprimée par la déclaration du 27 juin 1787. Ce fut pendant l'administration de La Millière que l'on vit les plus importantes communications par terre, les unes terminées, et les autres ouvertes dans l'intérieur du royaume; et l'on se rappelle qu'à l'époque de la révolution, en 1789, les routes de France se trouvaient dans un état que plus d'une fois on a regretté depuis. En même temps que ce magistrat zélé cherchait à perfectionner les plantations des routes royales, il s'occupait, non moins avantageusement, des pépinières, dont le soin, de même que celui des hôpitaux, et notamment de l'hôtel-dieu de Paris, était confié à l'intendance des ponts-et-chaussées. Il mit aussi en activité plusieurs grands ouvrages de navigation intérieure. Secondé par les habiles ingénieurs des ponts-et-chaussées, qui tous étaient ses amis plutôt que ses subordonnés, il méditait sans cesse avec eux quelque projet utile, ou dirigeait la continuation de ce qui n'avait besoin que d'être achevé. Cessart (V. son article, VII, 587), a, dans la Description de ses travaux hydrauliques (tom. II, p. 277), rendu un hommage public à La Millière, comme l'ayant fortement encouragé et soutenu dans ses travaux si hardis pour la rade de

Cherbourg, qu'il s'agissait de conquérir sur la mer; travaux qui, approuvés par Louis XVI, avaient été commencés en 1782. Pendant le voyage que le roi fit, au mois de juin 1786, pour visiter ces travaux, il fut tellement satisfait de l'administration des ponts-et-chaussées, qu'à son retour il envoya son portrait à celui qui en était le chef, et qui avait eu l'honneur d'accompagner ce prince à la remorque et à l'immersion du neuvième cône; dernière garantie du succès d'une aussi grande et difficile entreprise. Il serait trop long de détailler les ouvrages exécutés en 1787 et 1788, dans le port de Dieppe, et dans plusieurs autres ports, vers la même époque; comme aussi de nommer tous les ponts, canaux et grandes routes que l'on doit à l'intendance du même magistrat. Celle des mines lui fut également confiée en 1787; et cette partie, dont les succès en France datent de l'établissement d'une école royale des mines, fondée à Paris par Louis XVI en 1783, promettait dès-lors d'heureux résultats, qui se réalisent aujourd'hui. Le 6 avril 1787, le roi lui écrivit de sa main: « Le bien de » mon service exigeant, Monsieur, » que je demande à M. de Calonne » la démission de la place de con- » trôleur-général, la connaissance » que j'ai de vos talents et de votre » probité m'a engagé à vous choisir » pour le remplacer. Je sais tout le » poids dont je vous charge; mais je » compte aussi sur votre zèle pour » mon service et sur votre attachement pour ma personne.... Répondez-moi par la même voie, et gardez le secret jusqu'à ce que j'en ordonne autrement. » On devine la réponse de M. de La Millière, par une autre lettre de Louis XVI, en

date du 7 avril : « La modestie que vous témoignez, Monsieur, dans votre lettre, est une raison de plus qui m'engage à mettre ma confiance en vous. Il me faut quelqu'un de la probité de qui je sois sûr. Au reste, Monsieur, si, comme vous paraissez le craindre, au bout de quelque temps, et quand la grande besogne sera éclaircie, vous ne vous trouviez pas propre à la chose, je vous permettrais de reprendre les mêmes fonctions que vous exercez à présent. » Sur un nouveau refus motivé par écrit, d'une manière encore plus modeste, une audience fut accordée à l'intendant des ponts-et-chaussées; et les explications verbales données par lui au roi, qui le pressait toujours d'accepter, comme étant le plus honnête homme de son royaume, furent jugées valables par ce prince. Outre les mines et les hôpitaux, on sait que les prisons et les messageries se trouvaient aussi sous la direction de La Millière, qui avait été nommé, dans cette même année 1787, un des quatre intendants des finances. Il publia, au mois de janvier 1790, un *Mémoire in-4°* de la plus grande importance, *sur le département des ponts-et-chaussées*. Dans le mois de septembre suivant, il y joignit un *Supplément*, ou *Réponse à deux écrits relatifs à ce Mémoire*. Cette réponse était victorieuse; et le témoignage lui en fut rendu solennellement, dans l'assemblée constituante, par M. Lebrun, alors rapporteur de l'affaire des ponts-et-chaussées. Ce député disait dans son rapport, fait en août 1791 : « Ou ne m'a parlé de M. de La Millière, que pour m'en dire du bien. Ne ressemblons pas à cet Athénien qui haïssait dans Aristide le sur-nom de juste, et le condamnait

» sur le bien qu'il en avait entendu dire. » La place de contrôleur-général lui fut encore offerte, et d'une manière aussi instante, en novembre 1790 : rien ne put vaincre sa résistance. Il se démit, le 11 avril 1792, de la place d'intendant des finances : mais il remplit avec le même dévouement les différentes fonctions attachées à son emploi principal, jusqu'au 10 août; et il renonça aux affaires publiques aussitôt que l'infortuné monarque eut quitté son palais des Tuileries. Depuis cette funeste journée, La Millière fut continuellement en butte aux persécutions révolutionnaires. Conduit à l'abbaye le 16 août, il en sortit la veille du massacre des prisons. Ayant été incarcéré de nouveau sous le règne de la terreur, il subit alors, à la maison d'arrêt dite *Port-libre*, une détention de onze mois, pendant laquelle il recueillit les dernières marques de confiance de Malesherbes et de plusieurs autres illustres condamnés. A l'assemblée des électeurs de Paris en l'an v, il était appelé à la députation par le vœu de tous les honnêtes gens; mais il déclara sa ferme résolution de ne point accepter. L'estime générale s'était trop fortement prononcée en sa faveur, pour que les principaux meneurs révolutionnaires ne craignissent pas l'influence dont il aurait pu jouir. Peu de temps après le 18 fructidor an v (4 septembre 1797), il fut arrêté à Lyon, en revenant d'un voyage qu'il avait fait dans le midi de la France pour sa santé, déjà fortement attaquée. La raison ou le prétexte était que son nom se trouvait inscrit sur une liste supplémentaire d'émigrés, quoiqu'il fût constant que s'il avait quitté Paris depuis bien des années, c'était uniquement pour aller aux eaux de

Bagnères de Luchon, d'où il arrivait alors. Enfermé pendant huit jours dans la prison de Roanne, il fut ensuite conduit, en charrette, et avec une escorte de gendarmes, à Riom, où siégeait la commission militaire devant laquelle il devait être traduit. Chacun des chefs du gouvernement convenait bien de la non-émigration du prisonnier, mais alléguait qu'il figurait sur la fatale liste, et que, dès-lors, il était sujet à la condamnation pour n'avoir point obéi à la loi du 19 fructidor an v. Il serait presque impossible de retracer tout ce qu'alors La Millière éprouva de flatteur, de touchant, de la part de ceux qui le connaissaient, et, on peut même dire, de la part du public. Le danger pressait, les instants étaient comptés; mais la clameur générale et les efforts d'une amitié courageuse parvinrent à le sauver. Un ordre de surseoir à son jugement fut enfin obtenu à Paris par les soins de M. Héron de Villefosse, son neveu et son pupille, et grâce au crédit dont jouissait M<sup>me</sup>. de Caraman née Cabarrus, crédit dont, depuis une époque célèbre dans la révolution, cette dame faisait constamment un si bon usage. Le Directoire n'osa pas reconnaître pour émigré, celui dont les certificats de résidence en France n'étaient presque que les écrous de ses prisons; mais, n'ayant que le choix de l'envoyer à la mort ou de le mettre en liberté, on le déporta sur le territoire de Genève. Lorsqu'au bout de treize mois, il quitta la prison de Riom, des témoignages d'intérêt, d'affection même, lui furent prodigués par tout ce que cette ville offrait de personnes recommandables. Bien plus, il se vit obligé d'essuyer les pleurs de son geolier lui-même, qui, longtemps farouche et

redoutable pour ses prisonniers, mais profondément touché par le spectacle des vertus d'un véritable homme de bien, était devenu pour lui un serviteur dévoué plutôt qu'un gardien. Pendant le voyage de déportation, qui fut des plus pénibles, et cruel même, à cause de la rigueur de la saison (c'était dans l'hiver de 1798 à 1799), toutes les villes et presque tous les bourgs de France que La Millière traversait successivement, semblaient rivaliser à son égard de preuves de bienveillance et de généreuse compassion. Ce fut alors que le noble empressement des ingénieurs des ponts-et-chaussées, autour de leur ancien chef, devint le plus bel éloge de son administration, et fit en même temps ressortir le mérite du corps illustre que ce chef avait aimé comme sa famille. Délivré enfin de toute escorte, il alla visiter, dans le pays de Vaud, Necker, et eut quelque peine à obtenir de lui l'aveu, qu'une révolution n'aurait pas été indispensable, pour opérer en France le bien public que Louis XVI désirait si sincèrement. Pour gagner Hambourg, asile d'un nombre considérable de Français pros crits, il prit sa route par la Suisse et une grande partie de l'Allemagne, dans des voitures de poste presque toujours découvertes. Il eut l'extrémité des doigts des mains gelée; et l'état de sa poitrine, déjà affectée, s'aggrava bientôt par des souffrances qui devaient, deux ou trois ans plus tard, amener le terme de sa vie. Après avoir passé quinze mois, soit à Hambourg, soit à Anspach, il rentra en France dans le printemps de 1800. Des offres brillantes lui furent faites au nom de Buonaparte, premier consul; mais il n'en accepta aucune: sa santé était tellement dé-

labrée, que la force même de sa constitution laissait peu d'espérance de le voir se rétablir. Au milieu de bien vives douleurs, il donna, jusqu'à son dernier moment, l'exemple de la plus courageuse résignation, et mourut à Paris, le 17 octobre 1803, laissant une épouse respectable, et une fille unique, qui a épousé, en 1811, son cousin, M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie royale des sciences. Aux deux écrits cités plus haut, et qui étaient sortis de l'imprimerie royale, il faut ajouter : *Observations de M. de La Millière sur un écrit de M. Biauzat, député à l'assemblée nationale, relatif à l'organisation des ponts-et-chaussées*. Peu de jours après la mort de La Millière, Suard donna, dans le *Publiciste*, une notice incomplète, mais dictée par l'estime et l'amitié, sur celui que Louis XVI avait appelé le plus honnête homme de son royaume. L—P—E.

MILLIET (JEAN-BAPTISTE), littérateur, naquit à Paris, en 1745 : après d'excellentes études, il fut attaché en sous-ordre à la bibliothèque du Roi, et mit à profit les loisirs que lui laissait son emploi pour se perfectionner dans la connaissance des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il s'était déjà fait remarquer par quelques essais estimables ; et on avait lieu d'attendre de lui des productions plus importantes, lorsqu'une mort prématurée l'enleva, le 15 juillet 1774, à l'âge de trente-neuf ans. On a de lui, les *Étrennes du Parnasse, contenant les Vies des poètes grecs et latins ; des Réflexions sur la poésie, et un choix de poésies*, Paris, 1770-74, 15 vol. in-12. Cette compilation, continuée par Le Prevost d'Exmes, n'est point estimée ; mais les *Vies des poètes* con-

tiennent des recherches fort intéressantes et bien présentées ; et l'on regrette seulement, dit Sabatier, que le style de l'auteur se ressente trop de sa jeunesse. On cite encore de lui : *Lettre à un ami de province sur les Guèbres et les Scythes, tragédies de Voltaire*. — *Lettre sur la Peinture au pastel*. W—s.

MILLIET DE CHALLES. F. CHALLES.

MILLIEU (ANTOINE), en latin *Millieus*, jésuite, né, à Lyon, en 1575, fut admis dans la Société à l'âge de dix-sept ans, et professa successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie pendant plusieurs années. Nommé ensuite recteur du collège de Vienne, puis de celui de la Trinité de Lyon, il fut enfin désigné provincial, et il alla en cette qualité à Rome, pour assister à l'élection du général. L'estime dont il jouissait parmi ses confrères, l'avait fait porter à la place de secrétaire de l'assemblée, lorsqu'il tomba malade, et mourut, le 14 février 1646, dans de grands sentiments de piété. Le P. Millieu cultivait la poésie latine avec succès ; mais dans une maladie il demanda la cassette qui renfermait ses vers, au nombre de plus de vingt mille, et les jeta au feu : le premier chant d'un poème héroïque échappa seul, et par hasard, à cette destruction : il l'acheva ensuite à la prière d'Alph. de Richelieu, archevêque de Lyon, et l'ouvrage fut imprimé par ordre de ses supérieurs, sous ce titre : *Moses viator, seu imago militantis Ecclesiae, libri xxviii*, Lyon, 1636-39, 2 part. in-8°. Il y a beaucoup d'imagination dans ce poème ; et le style en est assez pur. Le P. Millieu fut l'un des premiers conservateurs de la bibliothèque du collège de la Trinité ;

et sa réputation contribua beaucoup à répandre de l'éclat sur cet établissement naissant (Voy. *Manusc. de la biblioth. de Lyon*, par Delandine, tom. 1<sup>er</sup>., pag. 15). W—s.

MILLIN (AUBIN-LOUIS), l'un des hommes qui ont le plus contribué à répandre en France le goût de l'histoire naturelle et de l'archéologie, était né à Paris en 1759 (1). En sortant du collège, il prit l'habit ecclésiastique par déférence pour sa mère : mais il ne tarda pas à reconnaître sa véritable vocation ; et, renonçant à l'étude de la théologie, il se livra entièrement aux lettres, qu'une fortune assez considérable lui permettait de cultiver d'une manière indépendante (2). Il s'appliqua d'abord à l'étude des langues modernes, se rendit familiers les ouvrages classiques dans ces langues, et en traduisit les morceaux les plus intéressants : mais l'amitié dont il se lia avec le fils de Willemet, célèbre botaniste (V. Pier-Rem. WILLEMET), donna bientôt une nouvelle direction à ses travaux ; et il conçut le projet d'écrire l'Histoire des sciences naturelles sur le plan que Montucla et Bailly avaient adopté, l'un pour l'histoire des mathématiques, et l'autre pour celle de l'astronomie. Il ne se borna

(1) Il prit d'abord le nom de *Millin de Grand-maison*, puis, pendant la terreur, celui d'*Eleutheroptile Millin*. Lors de son voyage en Italie (1812), ayant trouvé à Rome le portrait du cardinal Savo Mellini, mort en 1701, il se laissa persuader qu'il était son parent, que le nom de ce cardinal était Millino, et que la famille Millin était originaire d'Italie.

(2) Dès l'âge de dix-sept ans, il écrivit *l'Ennemi chéri* ou *l'Heureuse Réconciliation*, comédie en un acte et en prose. Le manuscrit autographe de cette pièce, in-4<sup>o</sup> de 57 pag., s'est retrouvé dans sa bibliothèque (no. 712 du catalogue de vente) : c'est par erreur que M. Debure, rédacteur de ce catalogue, y a dit que les mots, *par M. Millin*, écrits sur le frontispice du manuscrit, étaient d'une autre main. Ces mots, que j'ai vus, sont bien de l'écriture de l'auteur ; mais on s'aperçoit aisément qu'ils ont été écrits quarante ans plus tard que le manuscrit, dont la date est de 1777. C. M. P.

point à l'examen et à l'analyse des substances dont se composent les trois règnes : aux leçons des professeurs les plus célèbres qu'il suivait avec assiduité, il joignit l'étude réfléchie des naturalistes anciens et modernes, et, bientôt après, celle des monuments antiques qui représentent des plantes et des animaux, et peuvent, par conséquent, jeter de l'intérêt sur quelques parties de la science. L'ardeur que Millin éprouvait pour les progrès de l'histoire naturelle, il la fit partager à ses amis, et il devint l'un des fondateurs de la société linnéenne, dont les travaux, interrompus pendant plusieurs années, ont été repris depuis avec un nouvel éclat (1). Comme tant d'autres littérateurs, il ne vit dans la révolution, à sa naissance, que la réforme des abus, et publia différents opuscules destinés à en défendre les principes ; mais ennemi de tous les excès, il les combattit avec un courage qui ne tarda pas à lui attirer la haine des chefs du parti démagogique. Pour se dérober aux persécutions dont il était menacé, il parcourut les provinces voisines de la capitale, occupé à décrire et à dessiner les châteaux et les monastères près de tomber sous le marteau des modernes Vandales. Arrêté au milieu d'un travail si intéressant, il fut enfermé dans une des prisons de Paris, où il resta une année entière, qu'il employa à rédiger ses *Éléments de l'Histoire naturelle*, l'un des meilleurs ouvrages de ce genre. La journée du 9

(1) Cette société a quitté le nom de *Linéenne*, pour prendre celui de *Société d'histoire naturelle* ; et elle compte parmi ses membres les plus célèbres naturalistes français et étrangers. Millin se démit de la place de secrétaire, lorsqu'il fut nommé conservateur du cabinet des antiques ; et il eut pour successeur M. Cuvier, secrétaire perpétuel de l'academie des sciences.

thermidor vint l'arracher à une mort certaine (1) ; et il se hâta de reprendre le cours de ses travaux littéraires. La réduction des rentes, sous le gouvernement du Directoire, avait fait évanouir la plus grande partie de sa fortune ; et Millin se vit obligé d'accepter la place de chef de division dans les bureaux du comité d'instruction publique. Quelques mois après, il fut nommé professeur d'histoire à l'école centrale du département de la Seine ; et enfin, en 1794, il succéda au savant abbé Barthélemy, dans la place de conservateur du Cabinet des Médailles (V. BARTHÉLEMY). Millin avait entrepris, depuis peu, avec deux hommes de lettres (MM. Noël et Warens) la rédaction du *Magasin encyclopédique*, journal destiné à ranimer en France le goût des bonnes études, et principalement de l'archéologie, science alors trop peu estimée. Abandonné de ses deux collaborateurs, il continua seul de diriger cette utile entreprise avec un zèle digne de plus d'encouragement. La place de conservateur des antiquités lui imposait des devoirs qu'il était jaloux de remplir : il renonça donc à l'histoire naturelle, pour se livrer entièrement à la recherche et à l'étude des vieux monuments ; il ouvrit un cours d'antiquités, qu'il sut rendre intéressant, même pour les simples curieux, et publia successivement différents ouvrages, dans le but de faciliter l'intelligence de ses leçons aux personnes privées des connaissances préliminaires indispensables. Le travail excessif auquel il se livrait, altéra sa santé : les médecins lui défendirent toute espèce d'application ; et forcé d'interrompre

ses cours, il visita les départements du Midi pour examiner les précieux monuments échappés aux investigations des antiquaires, ou dont on n'avait que des descriptions incomplètes et peu satisfaisantes. La relation de son *Voyage* qu'il publia, en 1807, piqua vivement la curiosité ; et malgré un certain nombre d'erreurs qu'on y a relevées, cet ouvrage mérite une place honorable parmi ceux qui font connaître les antiquités que cette partie de la France peut offrir à l'admiration et à l'étude des savants. Millin entreprit, en 1811, un second voyage, dans lequel il se proposait de visiter l'Italie, cette terre classique, si souvent explorée, mais qui recèle tant de richesses qu'on peut toujours espérer d'en découvrir de nouvelles. Parti de Paris le 10 septembre, il s'arrêta dans les principales villes de France, situées sur la route, pour revoir les amis qu'il y avait laissés, et les monuments qu'il craignait de n'avoir pas examinés assez attentivement : il entra en Italie par le Piémont, et se hâta de se rendre à Rome, où il passa l'hiver. Au printemps de l'année 1812, il partit pour Naples ; visita les deux Calabres et tous les lieux que l'histoire recommande à la curiosité de l'homme instruit. Il était de retour dans la capitale du monde chrétien, au mois d'avril 1813 ; et les bruits d'une guerre prochaine le déterminèrent à reprendre le chemin de Paris, où il arriva vers la fin du mois d'août, rapportant un grand nombre de livres ; d'estampes, de dessins, d'inscriptions, de notes, etc., qui réparèrent en partie le dommage causé, pendant son absence, à ses collections incendiées par un domestique infidèle. Millin, toujours plein d'ardeur pour la science, vou-

(1) C'était le 11 du même mois (29 juillet 1794) que Millin devait comparaître au tribunal révolutionnaire, avec cinquante autres victimes.

lait faire jouir le public du fruit de son voyage; et il se hâta de mettre en ordre les notes et les documents qu'il avait rassemblés. Ses amis le voyaient avec peine se livrer à un travail aussi aride: sa santé déclina visiblement; mais il s'abusait sur son état, et il n'en connut le danger que lorsqu'il était sans remède. Il fut enlevé aux lettres, le 14 août 1818. Ses restes furent déposés au cimetière du P. Lachaise; son oraison funèbre y fut prononcée par M. Gail, son confrère à l'Institut. Millin était chevalier de la Légion d'honneur, de l'ordre des Deux-Siciles et de Sainte-Anne de Russie. Il était associé de la plupart des académies de l'Europe; et on lui a reproché, comme un trait de vanité puérile, d'avoir quelquefois, sur les frontispices de ses ouvrages, fait suivre son nom de la longue énumération de ses titres. C'était un homme d'un caractère doux, affable et très-communicatif; il avait beaucoup d'amis, et entretenait une correspondance active avec la plupart des savants de l'Europe. Il accueillait les jeunes gens chez lesquels il remarquait du goût pour l'étude, mettait à leur disposition sa nombreuse bibliothèque et ses recueils, et les aidait de ses conseils. On ne peut nier qu'il n'ait rendu de véritables services à la science: mais il faut convenir aussi que ses ouvrages se ressentent de la précipitation avec laquelle il les rédigeait; et c'est avec raison qu'on le blâme de s'être permis des conjectures et des interprétations hasardées, qu'on l'accuse de peu de profondeur dans ses recherches, et de peu de fidélité ou d'exactitude dans ses citations, quelquefois même dans les nombreux monuments qu'il a fait graver. La liste de toutes

les productions de Millin est très-étendue; M. Krafft en a donné le *Catalogue* détaillé (1), à la suite d'une curieuse *Notice* sur cet écrivain; dans le tome VI des *Annales encyclopédiques*, année 1818 (2), précédée d'un portrait très-ressemblant. On doit se borner ici à indiquer ses principaux ouvrages: I. *Mélanges de littérature étrangère*, Paris, 1785, 6 vol. in-12. II. *Discours sur l'origine et les progrès de l'histoire naturelle en France*, Paris, 1790, in-4°; cet ouvrage sert d'introduction au *Recueil des Mémoires de la société d'histoire naturelle*, Paris, 1792, in-fol. III. *Minéralogie homérique*, ibid., 1790, in-8°; 2<sup>e</sup> éd., corrig. et augm., 1816, in-8°; trad. en allem. par M. Rinck, Leipzig, 1797, in-8°. IV. *Annuaire du républicain ou Légende physico-économique*, Paris, an II (1793), in-12, de plus de 400 pag., devenu rare: l'auteur, dans ses dernières années, en supprima, tant qu'il put, les exemplaires. V. *Antiquités nationales* ou *Recueil de monuments pour servir à l'histoire de l'empire français*, ibid., 1790-98, 5 vol. gr. in-4° fig. Cet ouvrage n'est point terminé: malgré son titre, il contient presque autant de monuments modernes que d'anciens; mais il n'en

(1) Cette *Notice* des ouvrages de Millin, composée de 75 articles, dont 3 étaient sous presse, et 15 se trouvaient seulement en manuscrit, n'est cependant pas complète: on n'y trouve point les trois volumes de la traduction abrégée des *Transactions philosophiques*, contenant les *Mélanges* et les *Antiquités*, publiés en 1791, et formant les tomes XII à XIV de cette traduction; ni le *Mémoire sur quelques Pierres gravées, qui représentent l'enlèvement du Palladium*, Turin, Galetti, 1812, in-4°, de 16 pag. avec 3 pl. lu à l'académie de Turin, le 12 février 1812, et tiré à part à un petit nombre d'exemplaires, ainsi que la plupart des 131 morceaux qu'il a insérés dans le *Magasin encyclopédique*.

(2) M. Mahul a donné, dans le même recueil (déc. 1818, VI, 303-314), un *Supplément* à la *Notice* publiée par M. Krafft.

est pas moins intéressant parce qu'il offre un grand nombre d'édifices détruits pendant la révolution. VI. *Éléments d'histoire naturelle*, ibid., 1794, in-8°; 1797, même form.; 3<sup>e</sup>. édit. augmentée, 1802, in-8° fig.; trad. en ital., Turin, 1798. VII. *Introduction à l'étude des monuments antiques; — des pierres gravées; — des médailles; — et des vases peints*, ibid., 1796-1811, 4 part. in-8°. Ces quatre opuscules, insérés aussi dans le *Magasin encyclopédique*, sont les programmes de divers cours donnés par l'auteur : on les recherche encore, surtout le 3<sup>e</sup>. qui est devenu rare, et sur lequel on trouve un *Errata* supplémentaire dans le *Journal des Savants* de 1796, pag. 193 et 219. VIII. *Monuments antiques inédits*, ou nouvellement expliqués, ibid., 1802-04, 2 vol. in-4°. avec 92 pl. IX. *Dictionnaire des Beaux-Arts*, ibid., 1806, 3 vol. in-8°; il n'est presque qu'une traduction de l'ouvrage de Sulzer (*V. ce nom*). X. *Voyage dans les départements du midi de la France*, ibid., 1807-11, 5 vol. in-8°, avec un Atlas in-4°. de plus de 100 pl. XI. *Description des peintures des vases antiques vulgairement appelés étrusques*, tirés de différentes collections, ibid., 1808-10, in-fol. XII. *Galerie mythologique*, ou Recueil de monuments pour servir à l'étude de la mythologie, de l'histoire de l'art, de l'antiquité, etc., ibid., 1811, 2 vol. in-8° fig. XIII. *Description d'une mosaïque antique du musée Pio-Clémentin à Rome*, représentant des scènes de tragédies, ibid. 1809, in-fol., avec 28 pl. XIV. *Description des tombeaux découverts à Pompei en 1812*, Naples, 1813, in-4°, avec 7 pl. XV. *Voyage en Savoie, en Pié-*

mont, à Nice et dans l'état de Gènes, Paris, 1816, 2 vol. in-8°. XVI. *Description des tombeaux de Canosa*, ainsi que des bas-reliefs, des armures et des vases peints, qui ont été découverts en 1813, ibid., 1819, gr. in-fol., fig. XVII. *Voyage dans le Milanais, à Plaisance, Parme, Modène, Mantoue, Crémone, et dans plusieurs autres villes de l'ancienne Lombardie*, ibid., 1817, 2 vol. in-8°. XVIII. Quelques articles dans la *Biographie universelle*. Le *Magasin encyclopédique*, journal commencé en 1792, et continué sans interruption depuis 1795 jusqu'en avril 1816, par Millin, se compose de 122 vol. in-8°. Ce recueil, indépendamment de l'annonce ou l'extrait détaillé des ouvrages nouveaux, contient l'analyse des travaux de toutes les académies, et forme ainsi le monument le plus complet de l'histoire littéraire de cette époque. Il est surtout précieux à cause d'un grand nombre de morceaux fournis par M. Silvestre de Sacy et par d'autres savants du premier ordre. M. J. B. Sajou a publié, en 4 vol. in-8°, une *Table* de ce journal, rédigée avec peu de soin, mais qui ne laisse pas d'avoir son utilité (1). On y joint les *Annales encyclopédiques*, dont Millin est également l'éditeur, 1817-1818, 12 vol. in-8°. (*V. pour quelques ouvrages déjà indiqués de cet auteur, les art. CUOMPRÉ,*

(1) La 1<sup>re</sup>. année et les suivantes (de 1805 au mois d'avril 1816), n'ont qu'un numéro par mois; les neuf premières, de 1795 à 1804, ont chacune 24 nos. Les enveloppes de ces 216 premiers cahiers, publiés successivement par divers libraires, offrent tant d'irrégularités qu'on ne peut les collationner et en vérifier la collection qu'avec la *Table numérique des neuf premières années du Magasin encyclopédique*, publiée par M. Lamy, 1805, in-8°, de 136 pag. Au reste, ni cette table, ni celle en 4 volumes, ne comprennent la première collection du *Magasin*: (sic) *encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, en 53 nos. in-8°, commencée le 1<sup>er</sup>. dec. 1792, et devenue fort rare.

J. C. FABRICIUS et LINNÉ). On peut consulter, outre la *Notice* de M. Krafft, déjà citée, l'*Éloge de Millin*, par M. P. R. Auguis, dans le tom. II des *Mémoires de la soc. roy. des antiquaires de France*, pag. 52-69.

W—s.

MILLOT (CLAUDE-FRANÇOIS-XAVIER), historien, était né, en 1726, à Ornans, petite ville de Franche-Comté, d'une famille ancienne dans la robe. Ses études terminées, il fut admis chez les jésuites; et après avoir enseigné les humanités dans différentes villes, il fut chargé de professer la rhétorique au collège de Lyon, l'un des plus célèbres de cette société en France. Dans un discours (1), couronné par l'acad. de Dijon en 1757, il osa faire l'éloge de Montesquieu; et cette hardiesse indisposa contre lui ses supérieurs. Les désagréments qui s'ensuivirent pour lui, le firent rentrer dans le monde; et M. de Montazet, archevêque de Lyon, le nomma l'un de ses grands-vicaires. L'abbé Millot était souvent sorti vainqueur des lices académiques: il se crut les talents propres à la chaire; mais, après avoir prêché, sans succès, un avent à Versailles, et un carême à Lunéville, il abandonna une carrière que lui interdisaient la faiblesse de son organe, sa timidité naturelle et l'embarras de son maintien. Le desir d'être utile aux jeunes gens l'avait engagé à s'exercer dans le genre de la traduction: ce fut dans le même but qu'il composa des abrégés de l'Histoire de France et d'Angleterre, deux ouvrages qui eurent un grand succès. Vers le même temps, le marquis de Féli-

ministre à Parme, établissait dans cette ville un collège pour l'éducation de la jeune noblesse. L'abbé Millot y obtint, en 1768, la chaire d'histoire, sur la recommandation du duc de Nivernais. Il resta étranger aux intrigues qui agitaient la cour, et forma pour ses élèves le plan d'un abrégé de l'Histoire générale. Tandis qu'il s'occupait de ce grand travail, Féli-no fut désigné par ses ennemis à la haine populaire, insulté dans les rues de Parme, et menacé jusqu'aux portes de son palais: dès cet instant l'abbé Millot ne voulut plus le quitter; en vain on l'avertit que l'affection qu'il montrait pour le ministre, lui ferait perdre sa place: « Ma place, répondit-il, est auprès d'un homme vertueux, mon bienfaiteur, et que l'on persécute. » Je ne perdrai point celle-là. » La retraite du marquis de Féli-no ramena l'abbé Millot en France, où sa conduite courageuse était connue, et lui avait fait de nombreux amis. La cour de Versailles lui accorda, au nom de celle de Parme, une pension de 4000 francs. C'est au souvenir que l'on conservait de la noblesse de son caractère, qu'il dut l'honneur d'être choisi, en 1778, pour présider à l'éducation du duc d'Enghien: il était près de recueillir le fruit de ses soins, lorsqu'il fut enlevé aux lettres après une courte maladie, à l'âge de cinquante-neuf ans, en 1785, le 21 mars, le jour même où, dix-neuf ans plus tard, son auguste élève fut lâchement assassiné dans les fossés de Vincennes. L'abbé Millot avait été reçu à l'académie française, en 1777, à la place de Gresset; son élection, ménagée par la maison de Noailles, fut une transaction entre les partis qui divisaient l'académie: il y eut un des membres qui modifia son

(1) Sur cette question: *Est il plus utile d'étudier les hommes que les livres?* L'auteur y donne la préférence à l'étude des hommes.

suffrage, en déclarant qu'il ne l'accorderait qu'à condition que le récipiendaire écrirait un peu mieux; et d'Alembert, pour tranquilliser les philosophes, qui hésitaient à donner leur voix à un abbé, leur disait : *Je vous assure qu'il n'a de prêtre que l'habit.* L'abbé Millot était d'un caractère froid et sérieux; il n'aimait pas le monde, y parlait peu, et il évitait surtout le moi, si tyrannique dans la conversation. Attentif aux discussions qui s'entamaient autour de lui; rarement il y prenait part; et la contradiction ne parvenait pas à l'échauffer. Grimm, qui le voyait souvent dans les sociétés de Paris, lui trouvait l'air souffrant et malheureux. « Et c'est cependant, ajoute-t-il, l'un des êtres les plus heureux » que je connaisse, parce qu'il est » modéré, content de son sort; » aimant son genre de travail et de » vie. » D'Alembert le citait comme l'homme en qui il avait vu le moins de préventions et de prétentions. La liste que nous allons donner de ses ouvrages est complète : I. *Deux Discours*; l'un a pour but de prouver que le vrai bonheur consiste à faire des heureux; l'autre montre que l'espérance est un bien dont on ne connaît pas assez le prix : Lyon, 1750, in-8°. II. *Discours académiques*, ibid., 1760, in-12. Ce recueil en contient huit, qui avaient déjà paru séparément; savoir : deux couronnés par l'acad. de Besançon, en 1755 et 1759; deux sur les sujets proposés par l'académie française, en 1755 et 1758; un qui a remporté le prix à l'académie de Dijon, en 1757; un autre couronné par l'académie d'Amiens, en 1759; l'Eloge de Louis XIV, et enfin un discours sur les préjugés contre la religion. III. *Discours sur le patriotisme français*, ibid., 1762, in-8°. IV.

*Discours de réception* à l'académie de Châlons, Paris, 1768, in-4°. — à l'académ. française, ibid., 1778, in-4°. Le caractère de toutes ces pièces académiques est un esprit réfléchi, mais trop porté à délayer des idées communes. V. *Essai sur l'homme*, traduit de Pope, avec des notes et un discours judicieux sur la philosophie anglaise, Lyon, 1761, petit in-12. VI. *Harangues d'Eschine et de Démosthène* pour la couronne, trad. en français, ibid., 1764, in-12; version trop dépourvue de nerf, de mouvement et de coloris. VII. *Harangues choisies des historiens latins*, ibid., 1764, 2 vol. in-12. Cette traduction, bien qu'un peu froide et faible de style, obtint plus de succès que la précédente; elle a été réimprimée plusieurs fois sans la participation de l'auteur. L'abbé Millot la revit avec beaucoup de soin dans les dernières années de sa vie; et il en a laissé un exemplaire corrigé, pour une nouvelle édition. VIII. *Éléments de l'Histoire de France*, Paris, 1767-69, 3 vol. 12; — ibid., 1806, 4 vol., avec la continuation de M. Ch. Millon, jusqu'à la mort de Louis XVI, et de Delisle de Sales, jusqu'au couronnement de Napoléon; cet ouvrage a été traduit en allemand, en anglais et en russe. IX. *Éléments de l'Histoire d'Angleterre*, Paris, 1769, 3 vol. in-12.; — ibid., 1810, augmentés des règnes de George II et George III, par Ch. Millon: il en parut deux traductions anglaises en 1771. Aucun point important des minutieux récits de Rapiu Toyras, et du grand travail de Hume, n'y a été omis. L'auteur s'est surtout pénétré de l'esprit de ce dernier historien. Ce qui touche à la constitution anglaise, et au mouvement de l'esprit humain, y est exposé avec

soin, mais avec trop peu d'étendue. On sent, toutefois, qu'appuyé sur de meilleurs guides, l'auteur s'est élevé au-dessus de l'abrégé précédent. X. *Éléments d'histoire générale ancienne et moderne*, ibid., 1772-83, 9 vol. in-12 : trad. en allemand (1777-91), en danois (1775), en hollandais (1776), en anglais (1778), en suédois (1777), en italien (1778), en portugais (1780), en espagnol (1791); cette dernière version (Madrid, 8 vol. in-8°), est augmentée de notes sur l'histoire moderne. Cet ouvrage a été continué par Delisle de Sales, jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, 2 vol. in-12. L'abbé Millot, dans son abrégé de l'histoire ancienne, qui forme les tom. 1-4, n'a fait usage d'aucun système de chronologie, parce que tous lui paraissaient présenter de l'incertitude; il s'est borné à indiquer les époques principales. Ces trois ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Oeuvres de l'abbé Millot*, Paris, 1800, 15 vol. in-8°. Dans ses abrégés, qu'il a intitulés *Éléments*, quoique les sciences seules, dit Morrellet, aient des éléments, et que l'histoire n'en puisse avoir puisqu'elle choisit les faits, l'abbé Millot a employé le style convenable; il est concis avec clarté, pur sans recherche, ni trop précipité ni trop lent dans sa marche: seulement on serait tenté de lui reprocher la trivialité de quelques réflexions, si l'on ne se souvenait qu'il a écrit pour la jeunesse (1). XI. *Histoire littéraire*

des *Troubadours*, ibid., 1774, 3 vol. in-12; elle a été abrégée et trad. en anglais par Marie Dobson, 1779, in-8°. Dans ce recueil de nos vieux titres littéraires, Millot ne fit que réduire et mettre en ordre les vastes matériaux rassemblés par Sainte-Palaye, dont il reblanchit un peu les traductions. Du reste, il ne s'imposa pas la tâche de se familiariser avec l'ancien idiome provençal; aussi les juges compétents en cette matière, tels que l'abbé de Fontenai, MM. de Rochegude et Raynouard, l'ont-ils accusé d'avoir apporté peu de discernement et de soin dans ce travail, qu'il occupa quatre ans. Le plus grand nombre des lecteurs se sont plaints en outre de la sécheresse et des longueurs de l'écrivain, qui avait trop exclusivement considéré son sujet comme de simples études historiques. XII. *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV*, rédigés sur les manuscrits du duc de Noailles, ibid., 1777, 6 vol. in-12; réimprimés plusieurs fois et traduits en allemand et en hollandais. C'est, dit Laharpe, un livre de curiosité et non pas d'esprit. Le rédacteur a eu le tort de vouloir assujétir à un plan régulier, des détails qui n'en étaient pas susceptibles, et qu'il rattache par des maximes trop multipliées et trop souvent fastidieuses. D'ailleurs cette production, qui offre le dépouillement de 200 vol. in-fol. de pièces originales, fait connaître plus particulièrement les personnages célèbres qui ont conduit les affaires de l'Europe, depuis la guerre de la succession jusqu'à celle de 1741 inclusivement, et renferme des lettres intéressantes de la princesse des Ursins, du roi d'Espagne, de Louis XIV, etc. XIII. *Extraits de l'histoire ancienne, de*

(1) On lui reproche d'avoir relevé avec une certaine affectation, les abus qui se sont glissés dans l'Église, d'avoir trop insisté sur les maux qui en furent la suite, tandis qu'il passe très-légalement sur les grands biens qu'a produits la religion. Le zèle des défenseurs de la foi y est quelquefois représenté avec des couleurs propres à les rendre odieux; c'est ce qui paraît notamment dans le portrait de saint Hilaire de Poitiers. Cette philosophie tranchante choque surtout dans un livre élémentaire destiné à l'instruction des jeunes gens.

*l'histoire romaine et de l'histoire de France*; ils avaient été demandés à l'abbé Millot par le comte de Saint-Germain, son compatriote, alors ministre de la guerre; et ils font partie du *Cours à l'usage de l'École militaire*. On a réimprimé le second de ces extraits sous le titre de *Tableaux de l'histoire romaine*, ouvrage posthume de l'abbé Millot, Paris, 1796, in-4°, avec 48 fig.; il y a des exemplaires en vélin, format in-fol. XIV. *Dialogues, et Vie du duc de Bourgogne, père de Louis XV*, Besançon, 1816, in-8°. Le dernier de ces deux écrits, composés pour l'éducation du duc d'Enghien, est une refonte des deux volumes publiés sur le même sujet par Proyart. On regrette que l'abbé Millot, résolu de se conformer à de sévères convenances et de ne jamais dépasser le but particulier de cet extrait, n'ait pas fait connaître avec plus d'étendue les plans d'amélioration et la correspondance du duc de Bourgogne. Les *Dialogues*, au nombre de seize, forment autant de leçons où l'habile instituteur, caché sous le nom de Fénelon conversant avec l'héritier du trône, passe en revue les vérités les plus utiles, et les développe de manière à les mettre à la portée de son élève, dont le caractère offrait une analogie frappante avec celui du prince désigné à son émulation. Le volume, orné d'un portrait du duc d'Enghien, très-ressemblant, est précédé d'une notice sur ce prince, composée en partie d'après les notes mêmes de l'abbé Millot, et d'après l'article de la *Biographie universelle*, augmenté de quelques anecdotes (V. ENGHEN). On attribue à Millot une *Histoire philosophique de l'homme*, Londres (Paris), 1766, in-12; mais nous pou-

vons assurer qu'elle n'est point de lui. Les *Éléments de l'histoire d'Allemagne*, publiés d'abord sous son nom, ont été avoués depuis par M. Duchatel. Les seuls manuscrits que l'on conserve de l'abbé Millot, sont, une *Histoire de l'Église gallicane*; une traduction de l'*Histoire de la vie civile*, par Fergusson, et un petit volume intitulé *Examen de ma vie*, dont ses héritiers ont retranché un grand nombre de passages, sans qu'on puisse deviner leur motif. L'abbé Millot était membre des académies de Lyon, de Nanci et de Châlons-sur-Marne; mais celle de Besançon avait négligé d'adopter un homme qui faisait tant d'honneur à la province. Elle a réparé cet oubli, en proposant au concours, en 1814, l'éloge de cet écrivain: l'auteur du discours couronné est M. Lingay, jeune littérateur de Paris. W—s.

MILLOT (JACQUES-ANDRÉ), naquit à Dijon, en 1738. Il se destina de bonne heure à la chirurgie, et se rendit à Paris, où il devint élève de Vermont, accoucheur de la reine Marie-Antoinette, lequel le prit en affection. Sous ces auspices, Millot se fit agréger facilement au collège et à l'académie de chirurgie; et il obtint, comme accoucheur, la réputation la plus brillante. Les duchesses d'Orléans et de Bourbon lui accordèrent leur confiance. C'est lui qui reçut l'infortuné duc d'Enghien. Ce prince, lors de sa naissance, fut près d'une heure sans donner aucune apparence de vie. Comme Millot faisait, auprès d'une lumière, des frictions avec des liqueurs spiritueuses, le feu prit à ses vêtements; et en un instant le corps du jeune prince fut en feu. Millot n'eut que le temps de le plonger dans une pièce d'eau, et de s'y précipiter lui-même.

C'est à cet événement qu'il attribuait le retour du prince à la vie. Au commencement de la révolution, Millot passa plusieurs années à sa maison de campagne de Colombe ; mais la perte presque totale de sa fortune, placée sur l'État ou sur la caisse Lafarge, le détermina, malgré son âge avancé, à revenir à Paris reprendre l'exercice de sa profession. C'est alors qu'il se fit connaître comme auteur, en publiant une Observation d'opération césarienne (Paris, 1798, in-8°.), et une Histoire de la génération, qui, à raison d'un titre et de quelques idées bizarres, eut un certain succès dans le public, et parvint, en 1807, à sa quatrième édition : c'est l'*Art de procréer les sexes à volonté*, in-8°, orné de quatorze gravures. Millot publia ensuite divers autres ouvrages qui se ressentent de la promptitude de leur composition, et de la facilité que lui donna un libraire assez confiant pour les acheter, et les livrer à l'impression, à mesure qu'ils sortaient de sa plume. Le discrédit de ces productions contribua beaucoup à la ruine du libraire qui s'en était chargé. Millot, praticien bien supérieur à ses ouvrages, possédait toutes les connaissances et les qualités qu'exige sa profession. Son sang-froid, sa prévoyance dans les cas difficiles, ses attentions délicates pour les femmes en travail et en couches, sa sollicitude ingénieuse à les soulager, prévenaient un grand nombre d'accidents. Il mourut d'apoplexie, en août 1811, vivement regretté. Outre les écrits déjà mentionnés, Millot a publié : I. *L'Art d'améliorer les générations humaines*, Paris, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a eu deux éditions, et a été refondu dans le *Nestor français*. II. *Supplément à tous les traités, tant étrangers que nationaux,*

*sur les accouchements*, ibid., 1804, in-4°.; réimprimé en 2 vol. III. *La Gérocomie, ou l'Art de parvenir à une longue vie, sans infirmités*, ibid., in-8°. IV. ( Avec Coffin, son beau-fils ). *Le Nestor français ou Guide moral et physiologique, pour conduire la jeunesse au bonheur*, ibid., 1807, 3 vol. in-8°. V. *La Médecine perfective, ou Code des bonnes mères*, ibid., 1809, in-8°. VI. *Dissertations sur la phthisie, la vaccine*, etc. N—H.

MILLY (NICOLAS - CHRISTIERN DE THY, comte DE.), connu par son goût pour la chimie et les sciences occultes (1) dont il périt victime, était né en 1728, d'une famille de Beaujolais ancienne et illustre. A quatorze ans, il entra dans l'état militaire, et servit avec distinction dans les campagnes de Flandre et d'Allemagne. Après la bataille de Minden, il passa au service du duc de Wurtemberg, allié de la France ; et en moins d'une année, il devint colonel, adjudant-général, chambellan et chevalier de l'aigle-rouge. Il rentra en France, à la paix (1762), et fut récompensé de ses services par la charge de mestre-de-camp de dragons, et le brevet de lieutenant honoraire des Suisses de la garde de Monsieur. Ce fut seulement alors qu'il put se livrer à son goût pour les sciences : les différentes expériences dont il rendit compte le firent connaître des savants, qui s'empressèrent de lui ouvrir les portes de l'académie. Le comte de Milly avait malheureusement trop de confiance dans la vertu de ces remèdes qu'on nomme secrets : après les avoir analysés, il voulait

(1) « Il se persuadait qu'on lui avait fait voir son génie dans un cercle, mais que s'étant approché de lui, tout avait disparu. » (*Magasin encyc.* du 3 déc. 1792, pag. 18. )

encore juger par sa propre expérience de leur efficacité ; il parvint ainsi à détruire sa santé naturellement robuste, et mourut à Chaillot, le 17 septembre 1784, à l'âge de cinquante-six ans. Il était associé libre de l'académie des sciences de Paris, et membre des academies de Lyon, Dijon, Madrid, Harlem, etc. Condorcet, son ami et son confrère, a publié son Éloge. « Le comte de Milly, » dit-il, vivait dans le monde, et il » y était aimé. Doux, complaisant, » facile, ayant même autant de ga- » lanterie qu'on peut en avoir sans » être frivole, c'était seulement dans » la société des savants qu'il laissait » apercevoir quelques traces d'une » susceptibilité très-délicate ; mais il » avait assez d'empire sur lui-même » pour revenir sans peine, et sou- » mettre à la raison les faiblesses » d'un amour-propre d'autant plus » sensible, mais aussi d'autant plus » excusable, que, dans le peu de » temps qu'il avait consacré aux scien- » ces, il n'avait pu acquérir ces titres » éclatants qui élèvent au-dessus de » l'opinion une ame avide de renom- » mée. » Outre des Mémoires dans le *Journal de physique*, et dans les *Recueils* des academies dont il était membre, on a de Milly : I. *L'Art de la porcelaine*, Paris, 1771, in-fol. ; traduit en allemand, Königsberg, 1774, in-4°. : cet ouvrage fait partie de la *Collection des arts et métiers*, publiée par l'académie des sciences. II. *Mémoire sur la manière d'essuyer les murs nouvellement faits*, Paris, 1778, in-8°. — Pierre-Antoine DE MILLY, avocat au parlement de Paris, et procureur au Châtelet, né à Paris le 24 avril 1728, mort dans la même ville le 23 mars 1799, avait épousé une nièce de Mercier, abbé de Saint-Leger, et il

partagea le goût de ce dernier pour la bibliographie. Le Catalogue de sa bibliothèque, rédigé par Chaillou, est encore aujourd'hui recherché des amateurs : il est précédé d'une notice sur Milly, insérée aussi dans le *Magasin encycl.*, 5<sup>e</sup>. ann., III, 242.

W—s.

MILNER (JEAN), savant théologien de l'Église anglicane, naquit à Skircoat, dans le Yorkshire, en 1628. Il fit ses premières études à Halifax. A l'âge de quatorze ans, il fut envoyé au collège de Christ, à Cambridge, où il prit les degrés de bachelier et de maître-ès-arts. Il fut d'abord curé de Middleton, dans le Laucashire ; mais il fut obligé de quitter cette paroisse, un peu avant la bataille de Worcester, à cause de l'inutilité des efforts de George Booth, pour rétablir Charles II sur le trône de ses pères. Il se retira dans sa patrie, où il resta jusqu'en 1661, qu'un de ses condisciples lui procura une place. En 1662, il devint ministre de Saint-Jean à Leeds. En 1673, il fut fait vicaire de Leeds, et chanoine de Ripon, en 1681. A l'époque de la révolution de 1688, n'ayant pas voulu prêter serment de fidélité au prince d'Orange, il perdit sa place, se réfugia au collège de Saint-Jean, à Cambridge, et y passa le reste de sa vie dans les mêmes sentiments d'attachement à la maison de Stuart. Il mourut en 1702, à l'âge de soixante-quinze ans. Nous avons de lui : I. *Conjectanea in parallela quædam veteris ac novi Testamenti, in quibus versio 70 interpretum cum textu hebræo conciliatur*, etc., Londres ; 1673, in-4°. Le docteur Castell fait le plus grand éloge de cet ouvrage de Milner. II. *Histoire de l'église de Palestine, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'au*

commencement de l'empire de Dioclétien, Londres, 1688, in-4°. III. *Courte dissertation sur les quatre derniers rois de Juda*, Londres, 1689, in-4°. L'ouvrage de Joseph Scaliger : *Judicium de thesi chronologica*, donna lieu à cette dissertation. IV. *De Nethinim sive Nethinæis*, etc., et de *his qui se corban Deo nominabant disputatiuncula*, Cambridge, 1690, in-4°. V. *Discours de conscience et Réflexions sur le christianisme sans mystères*, Londres, 1697, in-8°. VI. *La religion de Locke, d'après ses paroles et ses écrits*, Londres, 1700, in-8°. VII. *Réponse aux réflexions de Jean Leclerc, sur Jésus-Christ, ses Apôtres et les Pères de l'Église primitive*, Cambridge, 1702. Milner a laissé d'autres écrits tant imprimés qu'inédits, sur la chronologie, la critique des Livres saints, etc., où l'on remarque de grandes connaissances dans les langues, et beaucoup de sagesse. L—B—E.

MILNER (THOMAS), médecin anglais, fut attaché à l'hôpital Saint-Thomas, à Londres, et mourut à Maidstone, au comté de Kent, le 13 septembre 1797, âgé de soixante-dix-huit ans; il a publié : *Expériences et observations sur l'électricité*, in-8°, 1783. L.

MILON, de Crotoné, est le plus célèbre athlète d'une ville qui avait fourni plus de vainqueurs aux jeux olympiques, que toutes les autres cités de la Grèce (V. Strabon, liv. VI, ch. 2). Dès son enfance, il s'était habitué à porter des fardeaux, dont il augmentait le poids successivement; de sorte qu'il parvint à en porter d'énormes, avec beaucoup de facilité. Il fut couronné sept fois aux jeux pythiens, et six fois aux jeux olympiques; et il cessa de s'y pré-

senter, parce qu'il ne trouvait plus d'adversaire. Milon suivit les leçons de Pythagore, et se montra l'un de ses disciples les plus assidus. On raconte qu'un jour la colonne de la salle où le philosophe donnait ses leçons, étant venue à manquer, Milon se mit à la place, donna le temps aux auditeurs de sortir, et s'échappa ensuite lui-même. Il obtint, l'an 508 ou 509 avant J.-C., le commandement de l'armée que les Crotoniates envoyèrent contre Sybaris, et remporta une victoire signalée. Il était déjà avancé en âge, lorsque, traversant une forêt, il trouva un arbre entr'ouvert; ayant voulu achever de le séparer, les deux parties se rejoignirent, et il périt, dévoré par les bêtes sauvages (V. Aulu-Gelle, liv. XV, ch. 16, et Valère Maxime, liv. IX, ch. 12, paragr. 17). Le groupe en marbre de Milon, dévoré par un lion, qu'on voit à Versailles, est un des plus beaux ouvrages de Pucet (V. ce nom). La Mothe Le Vayer, dans son *Traité de la grandeur et de la petitesse des corps*, a remarqué que Milon « est le seul personnage de l'antiquité, de qui l'on ait dit qu'il eut la grandeur de l'esprit proportionnée à celle de son corps. » W-s.

MILON (Titus-Annius Milo), tribun romain, l'an de Rome 696, était issu d'une famille plébéienne illustrée par une longue tradition d'exemples vertueux. Doué d'un caractère actif et d'une énergie éprouvée, il mit ses plans d'ambition sous la protection des bons citoyens, et se dévoua, pour la mériter, à toutes les fureurs des anarchistes qu'il ne se laissa point de traverser. Clodius, factieux qui n'avait de commun avec Catilina que l'audace et l'ascendant de la naissance, fut l'ennemi le plus acharné de Milon, depuis que celui-

ci eut réuni ses efforts à ceux de ses collègues pour faire rappeler Cicéron de l'exil. Milon en vint deux fois aux mains, au milieu de Rome, avec son adversaire, et le traduisit en justice; mais le consul Métellus écarta l'accusation, et fournit ainsi à Clodius les moyens de se ménager, encore un an, le privilège de l'impunité, dans les fonctions d'édile. Milon fit alors pour sa sûreté ce que Clodius osait pour exercer ses brigandages : il prit à sa solde une troupe de gladiateurs; et les gens de bien l'applaudirent. Il s'était ruiné trois fois par la magnificence des jeux et des spectacles qu'il avait offerts au peuple. Pour réparer l'effet de ses prodigalités, il épousa Fausta, fille du dictateur Sylla : il la surprit, quelque temps après, entre les bras de Saluste l'historien, et ne laissa, dit-on, échapper le suborneur, qu'après l'avoir passé par les verges et en avoir tiré une somme d'argent. Clodius, inviolable comme édile, eut l'impudence d'accuser Milon de violence, et d'infraction aux lois par l'entretien de gens armés; Pompée combattit lui-même l'accusation, et la fit tomber : mais Milon ayant brigué le consulat, Pompée en prit ombrage, et appuya sourdement Clodius. Celui-ci, avec sa jactance ordinaire, publia que, si Milon ne se départait de ses prétentions, dans trois jours il aurait cessé de vivre. Cette menace retomba sur la tête de son auteur. Le hasard lui fit rencontrer, sur la voie Appienne (le 20 janvier, l'an de Rome 701, 53 avant J.-C.), la voiture de Milon, qui se rendait à Lanuvium, pour un sacrifice, accompagné de sa femme, d'un ami et de serviteurs armés. Une rixe animée s'engagea entre les deux cortèges; Clodius, blessé dans la mêlée, se ré-

fugia dans une hôtellerie voisine : Milon donna l'ordre à ses gens de l'y forcer et de le tuer; ce qui fut exécuté. Deux jours après, Sextus Clodius, parent du mort, souleva la populace par le spectacle du cadavre exposé au Forum. Une multitude séditieuse voulut porter dans la maison de Milon, les torches dont elle avait incendié la salle du sénat et la basilique Porcienne; mais elle le trouva sur ses gardes, et fut repoussée avec vigueur. Cependant Pompée, investi seul du consulat pour rétablir le calme, fit informer sur le meurtre de Clodius. Brutus répandit un discours où il préconisait ouvertement cette action. Cicéron, qui avait adopté un langage moins hasardeux; se présenta devant les juges pour défendre la cause de Milon; mais l'appareil militaire déployé par Pompée, et encore plus les clameurs de la populace, paralysèrent son éloquence. Sur cinquante-un juges, douze seulement conclurent, avec Caton, à l'absolution de l'accusé : il se rendit en exil à Marseille. Ses biens furent vendus pour payer ses dettes, montant à un million; et Cicéron en acheta une partie pour la lui conserver. Ce grand orateur ayant retrouvé dans la retraite les inspirations qui lui avaient manqué dans le moment décisif, envoya une nouvelle rédaction de son plaidoyer (celle que nous avons), à son magnanime ami. Celui-ci lui répondit avec gaieté : « Je m'estime heureux » que tant d'éloquence n'ait point » agi sur mes juges : si vous aviez » parlé ainsi d'abord, je ne mange- » rais pas ici d'aussi bons poissons. » L'exil commençait néanmoins à peser à Milon, lorsqu'il fut rappelé par le préteur Coelius, l'an de Rome 705 (49 avant J.-C.) : ils furent

tués l'un et l'autre , en voulant exciter une sédition en faveur de Pompée.

F—r.

MILON , comte de Vérone , au dixième siècle , était élève , ami et confident de l'empereur Bérenger : il vengea , en 924 , la mort de ce monarque sur son assassin Lambert , et il s'efforça de bonne heure de faire secourir à l'Italie le jong de Hugues , qui régna ensuite. Il appela , en 934 , Arnolphe , duc de Bavière , en Italie ; et en 945 , il ouvrit sa ville de Vérone à Bérenger II : par-là il contribua plus qu'aucun autre à placer sur le trône d'Italie ce nouveau prince , petit-fils de son bienfaiteur. S. S-I.

MILTIADE ( SAINT ) OU MELCHIASADE , pape et successeur de saint Eusèbe , fut élu le 21 juillet 311. Il était Africain de naissance , et fort considéré pour ses vertus et ses talents. Maxence était toujours en possession d'un grand pouvoir. Il avait , à la vérité , fait cesser les persécutions religieuses : mais ses débauches portées au plus haut degré de violence contre toutes les personnes du sexe , remplissaient Rome de terreur , et ses nombreuses victimes demandaient vengeance. Ces désordres durèrent jusqu'à ce qu'il fût vaincu , en 312 , par Constantin , qui entra triomphant dans Rome , y rétablit la paix , en érigeant , au milieu de la ville , le trophée de la croix , qui avait été l'instrument de sa victoire et de sa conversion au christianisme. Miltiade présida , en 313 , le concile de Rome , contre le schisme des donatistes ( V. DONAT , XI , 539 ) , où Cécilien , accusé par Donat des Cases-Noires , fut justifié , et confirmé dans l'évêché de Carthage. Miltiade mourut , le 10 janvier 314 , après deux ans et demi de pontificat. Saint Augustin en fait les plus grands élo-

ges. Miltiade eut pour successeur saint Sylvestre I<sup>er</sup>. D—s.

MILTIADE , l'un des plus illustres capitaines athéniens , florissait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il fut désigné par l'oracle de Delphes pour commander l'expédition envoyée dans la Chersonnèse ; elle eut tout le succès que l'oracle avait prédit. Miltiade , après avoir chassé les Thraces , partagea les terres entre ses soldats , et les enrichit des dépouilles de leurs ennemis. Sa douceur , sa modestie et surtout son amour pour la justice , le firent chérir des nouveaux colons , parmi lesquels il exerçait l'autorité d'un roi , sans en avoir le titre. Il accrut encore la puissance des Athéniens , en leur soumettant Lemnos et les autres îles Cyclades. Darius , roi de Perse , ayant résolu de porter la guerre chez les Scythes , fit construire sur l'Ister ( le Danube ) un pont , dont il confia la garde à Miltiade et à quelques autres généraux grecs , qu'il croyait s'attacher par ses bienfaits : mais Miltiade ne voyait dans Darius que l'ennemi des Grecs ; et ayant appris que les Perses avaient été mis en déroute , il proposa à ses collègues de couper le pont pour leur ôter tout moyen de retraite. Cet avis ne prévalut point ; et il revint à Athènes. Cependant Darius , à peine de retour en Asie , se décida , par le conseil de ses courtisans , à tenter de soumettre la Grèce ; et , en conséquence , il équipa une flotte nombreuse , dont il remit le commandement à Datis et Artapherne , deux de ses lieutenants. Datis arriva sur les côtes de l'Eubée , et , ayant pénétré dans l'Attique , à la tête de deux cent mille hommes , vint camper dans la plaine de Marathon. L'approche d'une armée aussi formidable jeta l'effroi dans l'ame des Athé-

niens. Cependant déterminés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ils partagèrent leur petite armée en dix corps, commandés par autant de généraux, qui reconnaissaient un chef unique dont le pouvoir ne durait qu'un jour. C'était une précaution contre les desseins ambitieux des généraux; mais, dans la circonstance, elle pouvait amener la ruine d'Athènes. Le sage Aristide, l'un des dix chefs, ayant cédé son autorité à Miltiade, cet exemple fut suivi par ses collègues; et Miltiade se trouva seul chargé du commandement. Il décida qu'au lieu d'attendre l'ennemi dans les remparts, on devait marcher à sa rencontre; et ayant, par ses discours, ranimé le courage de ses soldats, il les conduisit à la vue du camp des Perses, choisit une position favorable, et s'occupa de s'y retrancher. Cependant Datis, jugeant qu'il était de son intérêt d'attaquer les Athéniens avant qu'ils eussent reçu les secours qu'ils attendaient des Spartiates, se hâta d'engager le combat. Les Grecs accablés d'abord par le nombre, repoussèrent ensuite les Perses, avec une telle perte, que ceux-ci furent obligés de regagner leurs vaisseaux. La journée de Marathon (l'an 490 avant J.-C.) sauva la Grèce; et le modeste vainqueur fut récompensé par un décret qui ordonnait que son portrait serait placé le premier dans le tableau destiné à perpétuer le souvenir de cette victoire, l'une des plus étonnantes dont l'histoire fasse mention. Miltiade eut le commandement de la flotte destinée à châtier les îles qui s'étaient déclarées en faveur des Perses. Il en soumit plusieurs par la persuasion, et mit le siège devant la ville de Paros: au moment où la place se disposait à capituler, le feu

prit par hasard à un bois voisin, et les assiégés, persuadés que la flamme qu'ils apercevaient était un signal de la flotte des Perses, refusèrent d'ouvrir leurs portes; Miltiade, craignant lui-même d'être surpris, leva le siège, et revint à Athènes. Accusé de trahison par ses ingrats concitoyens, et ne pouvant paraître devant le tribunal, à cause d'une blessure qu'il avait reçue au siège de Paros, il chargea Tisagoras, son frère, du soin de sa défense. La calomnie obtint ici un nouveau triomphe; et Miltiade ne pouvant payer, sur-le-champ, l'amende de cinquante talents, à laquelle il avait été condamné, fut jeté dans une prison où, suivant quelques auteurs, il mourut, au bout de peu de jours, de chagrin, et des suites de sa blessure, l'an 189 avant J.-C. Ce qu'on a dit de la pauvreté de Miltiade, est une fable qui ne peut pas soutenir le moindre examen: il était d'une des familles les plus riches d'Athènes; et son administration dans la Chersonnèse ne l'avait pas apauvri. Il avait épousé la fille d'Olorus, petit roi de la Thrace, qui lui avait apporté une dot considérable; il en eut un fils nommé Cimon, l'un des plus grands capitaines de la Grèce (V. CIMON, VIII, 561). La veuve de Miltiade eut, d'un second mariage, un fils, qui fut le père de l'historien Thucydide. La vie de Miltiade est la première du recueil de Cornelius Nepos.

W—s.

MILTON, grand poète anglais, naquit à Londres, le 9 décembre 1608. Son père, homme instruit, passionné pour les arts, ayant même un talent distingué pour la musique, exerçait dans cette ville la profession de notaire. Le jeune Milton reçut l'éducation la plus savante; et,

dès l'âge de douze ans, son application à l'étude, et ses veilles prolongées avaient commencé d'affaiblir sa vue. Il suivit avec éclat les cours de l'université de Cambridge : l'imagination de l'auteur du *Paradis perdu* s'annonçait par des poésies latines, où l'on ne peut méconnaître une élégance et une douceur bien rares parmi les latinistes du Nord. Mais son humeur altière lui attira quelques inimitiés, qui l'éloignèrent de Cambridge, après cinq ans de séjour. Le ministère ecclésiastique avait été sa première vocation : il y renonça sans retour, incapable de plier son esprit sous le joug de l'église établie, et voulant garder l'indépendance de sa foi. A l'âge de vingt-quatre ans, revenu près de son père, qui s'était retiré à la campagne, Milton passa plusieurs années dans l'ardeur de l'étude, et embrassa presque toutes les connaissances humaines, antiquités, langues modernes, histoire, philosophie, mathématiques. La poésie latine, qu'il aima et cultiva toujours, et la poésie anglaise, qu'il devait embellir d'une gloire nouvelle, servaient seules de diversion à ses travaux. C'est à cette époque, sans doute, qu'il faut reporter la composition de quelques pièces que Milton publia plus tard, et qui sont pour peu de chose dans sa renommée. Elles indiquent seulement ses fortes études, et le goût profond de l'antiquité qui se mêlait à son génie original, et qui semble quelquefois le ralentir sous le poids de l'érudition et des souvenirs. Ses vers latins ont beaucoup de correction et d'harmonie : ses vers anglais, qu'il n'osait pas encore affranchir du joug de la rime, sentent l'effort et la contrainte. On a beaucoup vanté, parmi ses premiers essais, l'*Allegro* et le *Penseroso*,

deux pièces où ne se trouve pas le contraste que promet l'opposition de leurs titres. Le génie de Milton semblait dès-lors ami des idées tristes et élevées ; et le *Comus*, espèce de comédie-féerie qu'il fit à cette époque, à l'imitation des Italiens, présente plus de bizarrerie que de gaieté. Après plusieurs années passées dans l'étude et la retraite, Milton, qui venait de perdre sa mère, partit pour un voyage en Italie. Il passa par la France, dont il connaissait la littérature, encore peu formée à cette époque, et se rendit à Florence, où il eut plusieurs fois occasion de voir le grand Galilée dans sa prison. Le beau ciel de l'Italie, le spectacle de cette contrée poétique, toute pleine des monuments des arts, et toute retentissante de la gloire du Tasse, charmaient l'imagination du jeune Anglais. Milton visita Rome, où la hardiesse de ses discours sur les questions religieuses donna quelque sujet d'inquiétude à ses amis. Il fut cependant très-favorablement accueilli par le cardinal Barberini ; et admis à ses concerts, où il entendit Léonora, musicienne fameuse, dont il a célébré la voix et la beauté, dans quelques vers anglais, et dans un sonnet italien. Familiarisé dès-long-temps avec la littérature du midi, Milton avait composé, dans le pur toscan, des vers qu'il lut avec succès aux académies d'Italie. Mais son ambition poétique était de polir sa langue maternelle, et d'être un jour, dans cette langue, l'interprète des pensées de ses concitoyens. Il était dès-lors tourmenté de l'espérance d'élever quelque grand monument à la gloire de son pays. A Naples, il fortifia cette pensée par les entretiens qu'il eut avec le marquis de Villa, (V. MANSO) vieillard ingénieux et en-

thousiaste, qui avait connu et beaucoup aimé le Tasse, et qui parlait de lui avec cette abondance de souvenirs et de précieux détails que laisse dans la mémoire l'intimité d'un homme illustre et malheureux. Milton se sentait inspiré en écoutant l'ami du Tasse. Il lui disait, dans des vers latins dignes du siècle d'Auguste : « Vieillard aimé des dieux, il » faut que Jupiter ait protégé ton » berceau, et que Phœbus l'ait éclairé » de sa douce lumière ; car il n'y » a que le mortel aimé des dieux » dès sa naissance, qui puisse avoir » eu le bonheur de secourir un grand » poète. » Milton souhaitait pour lui-même un tel ami, un tel défenseur de sa gloire, un aussi religieux dépositaire de sa cendre ; et il se promettait à ce prix de chanter un jour les antiquités nationales de l'Angleterre, les exploits du roi Arthur, et les héros de la chevalerie. Milton avait formé à Naples le dessein de parcourir la Sicile et la Grèce, lorsque le premier bruit des troubles de l'Angleterre, en flattant une passion de liberté qui n'était pas moins forte en lui que celle des vers, le rappela dans son pays, qu'il voulait servir. Il quitta lentement l'Italie, en passant par Rome, Florence, Venise et Milan. D'après une anecdote rapportée par Voltaire, c'est dans cette dernière ville que Milton, ayant assisté par hasard à la représentation du drame italien d'un certain Andreini sur la chute du premier homme, vit la grandeur d'un tel sujet, et conçut le plan de son poème. L'amour-propre anglais a repoussé cette origine ; et le docteur Johnson a vivement contre dit Voltaire. Cependant l'anecdote est vraisemblable : le drame cité existe ; et même, ce que n'a pas dit Voltaire, la seconde scène du

premier acte est un monologue de Lucifer apercevant la lumière du jour : et l'on ne peut nier que le mouvement et les pensées de ce morceau ne soient un faible crayon de la sublime apostrophe de Satan au soleil. Mais, qu'importent ces premières traces d'imitation effacées par l'enthousiasme du poète, et perdues dans sa richesse ? Au reste, un motif naturel de croire que Milton rapporta d'Italie quelques pressentiments, quelques ébauches de sa grande pensée, c'est que l'on retrouve cette pensée dans les écrits qu'il fit paraître à son retour sur des sujets peu faits pour y préparer son esprit. En effet, Milton, revenu à Londres, dans l'année 1640, au milieu des premiers frémissements de la révolution et des attaques violentes dirigées contre l'épiscopat, se jeta d'abord dans ces querelles où l'esprit républicain se cachait sous l'argumentation théologique. Il dirigeait en même temps l'éducation de plusieurs jeunes gens, parmi lesquels étaient ses deux neveux ; circonstance qui a produit beaucoup de débats entre ses panégyristes et ses détracteurs, sur la question de savoir s'il avait été maître-d'école. Paraissant uniquement occupé de ces soins obscurs, et d'une polémique qui ne l'était guère moins, il publia un écrit sur l'*épiscopat*, un autre sur le *gouvernement de l'Église*, un traité de la *réformation ecclésiastique*. Mais au milieu de cette controverse hérissée, on aperçoit que, sous la ferveur de parti dont Milton est obsédé, il nourrit une autre pensée, un autre enthousiasme. A travers les syllogismes de l'argumentation puritaine, il annonce qu'on entendra quelque jour un homme qui, dans un *rythme sublime et nouveau*, chantera les *miséricordes et les juge-*

*ments du Seigneur* ; puis , se livrant à une digression toute poétique , il rappelle les noms d'Homère , de Virgile , du Tasse ; il annonce que la religion peut inspirer quelque chose de plus grand que leurs poèmes ; il parle d'une dette qu'il lui reste à acquitter envers elle , par un ouvrage inspiré de l'Esprit saint. Enfin , jetant un triste regard sur les querelles où il s'engage , il regrette de quitter sa douce et agréable solitude nourrie d'heureuses pensées , pour s'embarquer sur une mer turbulente , emporté loin de la brillante image de la vérité qu'il aimait à contempler dans l'atmosphère paisible et pure de ses études chéries. Les égarements où fut entraîné Milton , rendent ce regret plus juste et plus amer. L'enthousiasme de la liberté , une sorte de candeur et de violence , l'ignorance des hommes et de la vie ordinaire , l'illusion continuelle d'un esprit qui ne voit que ses propres pensées , tout ce qui , dans Milton , préparait un génie original , le disposait aux plus coupables erreurs , et le livrait en proie à la contagion des fanatiques et à l'ascendant des ambitieux qui bientôt mirent en feu l'Angleterre. Au milieu de ces controverses , Milton avait contracté un mariage qui servit de texte à de nouveaux écrits de sa part. Sa femme , née dans une famille attachée au roi , le quitta par haine de ses opinions. Milton publia successivement quatre dissertations violentes pour prouver la justice et la nécessité du divorce ; et blâmé par les presbytériens , dont il avait jusque-là suivi d'assez près les maximes , il se jeta dans le parti des indépendants , et redoubla de haine contre tous les pouvoirs religieux et civils. Cette ame altière était pourtant ouverte à

de plus douces émotions. Dans le malheur de la cause royale , sa femme ayant essayé de se rapprocher de lui , une entrevue ménagée par quelques amis ranima toute sa tendresse. Il reçut même , dans sa maison , la famille entière de sa femme , menacée par les proscriptions du parti vainqueur , et lui prodigua les soins les plus généreux. Cependant la défaite de la cause royale , et la captivité de Charles , amenaient le grand crime qui a souillé la liberté anglaise. Le long parlement , si animé contre le monarque , mais capable d'un reste de justice et d'humanité , venait d'être violemment épuré par les soldats de Cromwell ; et quelques hommes furieux ou avilis allaient juger leur roi sous les yeux du despote qui se faisait un marche-pied de son échafaud. Milton ne fut point mêlé à cette scène d'horreur. Ami passionné de l'indépendance , il avait publié , sous le nom d'*Areopagetica* , un écrit plein de force en faveur de la liberté de la presse , que déjà Cromwell opprimait , parce que cette liberté s'élevait en faveur du roi. Milton s'était abstenu de mettre au jour , avant la fatale sentence , un autre écrit sur la responsabilité des magistrats et des rois , où respirent toutes les fureurs du puritanisme. Il paraît qu'un grand projet d'étude l'occupait alors , et qu'il avait entrepris d'écrire une histoire d'Angleterre. Mais ses talents et l'ardeur de ses opinions l'ayant désigné au choix de Cromwell , déjà tout-puissant , il fut nommé , près le conseil - d'état , secrétaire-interprète pour la langue latine. Cromwell , par une sorte de politique altière qu'il appliquait à tout , voulait faire de cette langue le seul mode de communication avec les puissances étrau-

gères. Milton fut jeté, plus que jamais, dans les passions des indépendants ; et, en partageant leur fanatisme, il s'égara jusqu'à justifier leurs crimes. Un livre attribué à Charles I<sup>er</sup>., et publié sous le titre de *Portrait du roi* (1), avait redoublé l'indignation publique contre le parlement et le tribunal régicide. Milton y répondit par une diatribe injurieuse. Nous l'avons dit ailleurs : « Ces attaques contre un roi qui n'était plus, ces poursuites au-delà du jugement, ces insultes au-delà de l'échafaud, avaient quelque chose d'abject et de féroce, que l'éblouissement du faux zèle cachait à l'âme enthousiaste de Milton. » On a souvent parlé du scandale à-la-fois odieux et bizarre de son débat contre Saumaise, qui avait publié, pour défendre la mémoire de Charles, un livre peu digne d'une cause si belle et d'une si grande infortune. La réponse de Milton est hérissée d'une sauvage érudition. C'est le génie pédantesque du seizième siècle, enflammé d'un implacable fanatisme de liberté, et mêlant les noms de Brutus, de Samuel et de Judith pour justifier le crime de Cromwell et de Bradshaw. Milton était presque aveugle lorsqu'il commença cet ouvrage ; et il se glorifiait de perdre la vue en achevant cette œuvre odieuse qu'il croyait patriotique. Aigri par les haines qu'il avait méritées, il fit paraître, en 1654, une nouvelle *Défense du peuple anglais*. C'était le titre qu'il donnait à l'apologie de quelques hommes, tyrans de l'Angleterre, et désavoués par elle ; enfin, il mit au jour sa propre défense (*Defensio autoris*), et l'on doit avouer que, s'il s'était emporté,

dans ses attaques, à des violences odieuses, il se défend avec calme et dignité. En réponse à ses adversaires qui lui avaient appliqué le vers de Virgile :

*Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum,*

il donne une espèce de description de sa vie, et même de sa personne. On voit, par ce récit, que les bassesses de l'intérêt ne se mêlèrent jamais aux passions politiques de Milton. Fanatique de bonne-foi, il avait sacrifié sa médiocre fortune en dons patriotiques, pour la cause du parlement. Au républicanisme théologique de son siècle, il joignait d'autres illusions puisées dans ses études chéries, et dans l'admiration de la belle antiquité. La scolastique violente des puritains, la dictature du long parlement, lui semblaient une imitation de l'éloquence et de la liberté romaine. Son imagination rêvait l'affranchissement de la Grèce par les armes de la république d'Angleterre. Il se livre surtout à cette espérance dans une lettre qu'il adresse à Philaras, savant Athénien, qui voyageait alors en Europe, fuyant la honte de son pays et la tyrannie des Turcs. Milton, qui, toujours préoccupé de l'antiquité littéraire, se regardait lui-même, en acceptant les bienfaits du parlement, comme un Grec nourri dans le Prytanée pour prix de ses services, aurait voulu inspirer aux Anglais la pensée d'aller secourir la véritable Athènes, et de ramener dans ses murs la liberté, la gloire et les arts. Mais Milton devait avoir peu de crédit sur les conseils de Cromwell ; et cet habile usurpateur trouvait, sans doute, plus facile et plus sûr de s'emparer de la Jamaïque. Après l'expulsion du long

(1) *Eikon basilike.*

parlement, Milton, comme beaucoup d'autres *indépendants*, conserva, près de Cromwell, l'emploi qu'il avait occupé sous la république; et, ce fougueux républicain se trouva le secrétaire d'un tyran. Le protectorat était établi lorsque Milton publia sa seconde Défense du peuple anglais. Déjà l'on pouvait juger que cette liberté, dont il voulait faire l'excuse ou le dédommagement de toutes les violences, se terminait au despotisme. Il n'en célèbre pas avec moins d'enthousiasme le destructeur du trône et des libertés de l'Angleterre. On peut croire que cette imagination ardente, mystique, élevée, étrangère au monde, fut frappée des exploits audacieux de Cromwell, et dupe de son hypocrisie. L'homme extraordinaire, qui faisait de grandes choses et de grands crimes, toujours au nom de Dieu; qui appuyait sur ses victoires le mensonge de sa mission; qui jeûnait, priait, pleurait devant le peuple; qui avait toujours à la bouche l'Évangile et la gloire de l'Angleterre; qui, despote dans son pays, humiliait les rois étrangers avec une fierté toute républicaine: ce fourbe, d'une conduite si haute et si ferme; cet imposteur qui paraissait si convaincu; ce Mahomet du nord et de la scolastique; ce génie puissant et inégal, mêlant tous les contrastes de grandeur et de trivialité, de raison hardie et de singularité fantasque; Cromwell, enfin, par tous les accidents de sa fortune et de son caractère, était un héros assorti, pour ainsi dire, à l'imagination sublime et bizarre de Milton. Il devait à-la-fois l'inspirer et le dominer. On peut, au reste, remarquer une sorte de candeur et de courage dans les flatteries que Milton adres-

se à Cromwell tout-puissant: « Respecte, lui disait-il, l'attente qu'on a fondée sur toi; respecte la présence et les cicatrices de tant d'hommes courageux, qui, sous tes ordres, ont combattu pour la liberté; respecte les mânes de ceux qui ont péri; respecte l'opinion des autres peuples, et les grandes idées qu'ils se forment de cette république, que nous avons si glorieusement élevée, et qu'il serait si honteux de voir disparaître. » En même temps, il le suppliait de rétablir la liberté de la presse: mais, le jour même où cet écrit fut présenté au protecteur dans son palais de Windsor, un des amis les plus chers de Milton, et l'un des républicains les plus désintéressés, Averton, était conduit à la Tour; et les républicains pouvaient apprendre quel maître ils s'étaient donné. Milton vécut dans l'exercice obscur de son emploi: l'infirmité qui le privait de la vue, l'éloignait du monde; son mérite était peu connu: son génie poétique n'était point soupçonné de Cromwell et de ses confidents; et il ne les aurait guère intéressés. A l'occasion du traité de commerce entre la Suède et l'Angleterre, Whitelocke, négociateur de Cromwell auprès de cette puissance, parle dans ses Mémoires d'un certain Milton, qui, chargé de traduire ce traité, avançait fort lentement, parce qu'il était vieux et aveugle. Whitelocke était un politique habile, un des premiers conseillers de Cromwell: il se croyait sans doute fort supérieur au vieux secrétaire aveugle qu'il désigne si légèrement; et cependant Whitelocke, et tous les négociateurs, tous les conseillers, tous les hommes importants de cette époque, ont laissé bien peu de souvenirs, tandis que la gloire de Milton remplit le

monde : mais parmi ses contemporains, haï des uns, dédaigné des autres, il portait doublement la peine des services où il avait abaissé son génie. Après la perte de sa première femme, qui lui laissa trois filles, Milton avait épousé une personne jeune et belle, qui mourut la seconde année de son mariage, et dont il a célébré la mémoire, dans quelques vers d'une admirable douceur. Privé d'un appui également nécessaire à son cœur et à ses maux, il se maria de nouveau à une femme vertueuse, dont les soins adoucirent sa vieillesse : alors seulement, et vers la fin de la dictature de Cromwell, il paraît qu'il commença son poème; et, par un mélange assez bizarre, il travaillait en même temps à la composition d'un dictionnaire latin et à une histoire d'Angleterre. Mais la mort du Protecteur vint le distraire. Son ame, qui n'était guérie d'aucune illusion, s'enflamma de l'espérance de voir enfin la république. Il se hâta de publier un écrit intitulé : *Moyen prompt et facile d'établir une société libre*. Il avait préparé dans le même sens une lettre adressée au général Monk; enfin il s'occupait d'une polémique contre les abus du clergé : mais déjà le jeune Richard, vaine ombre de Cromwell, avait disparu; et les parodies républicaines, essayées dans Westminster sous la protection de l'armée, tombaient devant le retour désiré de Charles II. Un nouveau parlement avait proclamé le roi, et se chargeait lui-même d'étendre sa sévérité sur les hommes qui s'étaient le plus signalés par leurs attentats et leur animosité contre le trône. La courte durée de la révolution, en rapprochant toutes les scènes de ce drame terrible, et en ne laissant vieillir aucune injure,

donnait plus de vivacité à toutes les haines et à tous les desirs de punition et de vengeance. Les insultes si odieuses et encore si récentes que Milton avait proférées contre la royauté; son enthousiasme pour une liberté devenue sanguinaire, ses engagements dans le parti de Cromwell, son apologie du régicide, appelaient sur lui les regards du parlement. Il fut arrêté, le 13 septembre, par ordre extraordinaire de la chambre des communes; mais on voit, par les registres, que la chambre le fit mettre en liberté deux mois après. On a expliqué l'issue prompte et favorable de cette poursuite, par une anecdote touchante, et qui mérite d'être vraie. Davenant, poète ingénieux, qui avait servi dans l'armée royale, étant tombé au pouvoir du parlement, en 1650, courait risque de la vie. Milton, puissant alors, obtint qu'il ne serait pas jugé, et le fit sortir de prison. Davenant, par son crédit à la cour de Charles II, rendit la pareille à Milton, et, par sa généreuse influence, prépara, dit-on, la décision de la chambre. Milton, libre et oublié, poursuivit avec ardeur la composition de son sublime ouvrage. Il avait alors cinquante-six ans. Il était aveugle, et tourmenté de la goutte. Une vie étroite et pauvre, de nombreux ennemis, le sentiment amer de ses illusions démenties, le poids humiliant de la disgrâce publique, la tristesse de l'ame et les souffrances du corps, tout accablait Milton; mais un génie sublime habitait en lui. Dans ses journées rarement interrompues, dans les longues veilles de ses nuits, il méditait des vers sur un sujet depuis si long-temps déposé dans son ame, et qu'avaient mûri, pour ainsi dire, tous les événements

et toutes les passions de sa vie. Séparé de la terre par la perte du jour et par la haine des hommes, il n'appartenait plus qu'à ce monde mystérieux dont il racontait les merveilles. Il vivait en lui-même, dans le vaste champ de sa pensée et de ses souvenirs. Les fureurs du fanatisme, l'enthousiasme de la révolte, les tristes joies des partis vainqueurs, les haines profondes de la guerre civile, avaient de toutes parts assailli et exercé son génie. Les chaires des églises d'Angleterre, les salles de Westminster, toutes pleines de séditions et de bruyantes menaces, lui avaient fait entendre ce cri de guerre contre la puissance, qu'il aimait à répéter dans ses chants, et dont il armait l'enfer contre la monarchie du ciel. La religion indépendante des puritains, leurs extases mystiques, leur ardente piété sans foi positive, leurs interprétations arbitraires de l'Écriture, avaient achevé d'ôter tout frein à son imagination, et lui donnaient quelque chose d'impétueux et d'illimité comme les rêves du fanatisme. A tant de sources d'originalité, il faut joindre cette féconde imitation de la poésie antique, qui nourrissait la verve de Milton. Homère, après la Bible, avait toujours été sa première lecture; il le savait presque par cœur, et l'étudiait sans cesse. Aveugle et solitaire, ses heures étaient partagées entre la composition poétique et le souvenir toujours entretenu des grandes beautés d'Isaïe, d'Homère, de Platon, d'Euripide. Il avait fait apprendre à ses filles à lire le grec et l'hébreu; et l'on sait que l'une d'elles, long-temps après, récitait de mémoire des vers d'Homère qu'elle avait ainsi retenus sans les comprendre. Chaque jour Milton, en se levant, se

faisait lire un chapitre de la Bible hébraïque; puis il travaillait à son poème, dont il dictait les vers à sa femme, ou quelquefois à un ami, à un étranger qui le visitait. La musique était une de ses distractions; il touchait de l'orgue, et chantait avec goût. Au milieu de cette vie simple et occupée, le *Paradis perdu*, si long-temps médité, s'acheva promptement. A l'époque de la peste de 1665, Milton, qui avait quitté Londres, fit voir à Elwood, jeune quaker, son admirateur et son ami, une copie complète de son ouvrage, qui était alors partagé en dix chants. Deux ans après, il le vendit pour trente livres sterling, payables à des conditions qui indiquaient la défiance de l'éditeur. Le manuscrit du poème, soumis à l'épreuve d'une censure minutieusement tyrannique, n'en sortit pas sans difficulté. Un docteur Tomkyns, chargé de cet examen, voulait absolument supprimer le passage admirable et tout poétique où Milton, faisant allusion à une croyance superstitieuse de l'antiquité, compare la *splendeur obscurcie de Satan à l'éclipse du soleil qui jette un sinistre crépuscule sur une moitié de la terre, et trouble les monarques de la crainte des révolutions*. Enfin l'ouvrage parut; et ce poème, devenu l'orgueil de l'Angleterre, n'obtint d'abord aucun succès. Le nom de l'auteur lui était défavorable. Le sujet qu'il avait choisi, attirait peu l'attention. Les amis du trône et des lois repoussaient le défenseur fanatique du régicide. Les hommes voluptueux et légers qui peuplaient la cour de Charles, les beautés célèbres amusées par les vers galants ou satiriques des Rochester et des Waller, et par les comédies licencienses de Wicherley, ne pouvaient éprouver que du dédain

et de l'ennui pour un sujet si grave et un poème si triste. Le frivole athéisme, qui avait succédé aux fureurs des puritains, l'élégante corruption qui était alors une mode et presque un devoir, jetaient une sorte de dérision sur des chants religieux ; et le poète avait contre lui les préventions du vice comme celles de la vertu. Samuel Johnson, d'ailleurs sévère pour Milton, a voulu prouver qu'on avait exagéré la froideur de l'accueil que reçut le *Paradis perdu* : il allègue le suffrage de Dryden, qui s'en déclara l'admirateur ; mais, en dépit de ce suffrage, le génie de Milton fut méconnu par le public, et son poème resta sans lecteurs. Milton poursuivit ses travaux, et publia, quelques années après, un *Abrégé de l'histoire d'Angleterre*, remarquable par la simplicité ; et la tragédie de *Samson*, mêlée de chœurs, à l'imitation de l'antiquité. On sent dans cette pièce que le poète aveugle et malheureux se met involontairement à la place de son héros, et souffre de toutes les douleurs qu'il exprime. C'est lui-même qu'il représente captif, pauvre, aveugle, et jouet de ses ennemis. Milton avait eu la pensée de mettre en tragédies un grand nombre de traits de l'histoire sainte. La tragédie de *Samson* fait peu regretter qu'il n'ait pas suivi ce dessein : elle manque à-la-fois de régularité et de mouvement dramatique. C'est une longue déclamation, où brillent quelques éclairs de génie. Ce génie ne reparait plus dans le *Paradis reconquis*, poème en quatre chants, que Milton composa comme une suite à son grand ouvrage, et qui tomba d'abord dans l'oubli profond où il est resté. Milton revint alors à ses travaux d'érudition et à sa passion pour la controverse.

L'année qui précéda sa mort, il publia une logique nouvelle d'après la méthode de Ramus, et un traité sur *la vraie religion, l'hérésie, la tolérance et sur les moyens de prévenir les progrès du papisme*. Ainsi cette passion de controverse qui avait possédé sa jeunesse, le suivit jusqu'à sa dernière heure ; et, ce qu'il y a de plus sublime dans l'enthousiasme et de plus gracieux dans l'amour, sa peinture du Ciel et de l'Eden, semble luire comme un rayon passager sur cette vie toute plongée dans les noirs débats de la scolastique et de la guerre civile. Milton, dans la dernière année de sa vie, réunit et publia quelques poèmes de sa jeunesse, et quelques lettres écrites en latin. Il mourut le 10 novembre 1674, à l'âge de 65 ans. Cette année, parut une seconde édition du *Paradis perdu*, avec quelques changements laissés par l'auteur, et une division nouvelle en douze livres. L'ouvrage fut imprimé de nouveau en 1678, et commença dès-lors à devenir plus populaire ; il trouva quelques célèbres admirateurs. En 1688, on en publia une nouvelle édition sous les auspices de Sommers ; et, quelques années après, Addison prouva méthodiquement, dans le *Spectateur*, ce que beaucoup de gens commençaient à soupçonner, c'est-à-dire que Milton était un génie auquel il n'avait manqué que le climat et la langue d'Homère. Il montra même que les grandes idées de la religion lui avaient donné une nouvelle espèce de sublime, qui souvent le place au-dessus de tout parallèle ; et il osa dire que, si l'on refusait à cet ouvrage le nom de poème épique, il faudrait l'appeler un poème divin. L'Angleterre, si orgueilleuse de tout ce qu'elle produit, se vanta de son Milton comme de son Shaks-

peare. Cet enthousiasme, justifié par de véritables beautés, ne fit que s'accroître. Un écrivain écossais, Lauder, eut la maladresse et la mauvaise foi d'accuser Milton de plagiat, en produisant, à côté de quelques vers que ce grand poète avait imités du jésuite allemand Masenius, d'autres vers extraits d'une traduction latine du *Paradis perdu* (V. LAUDER et MASENIUS). L'Angleterre se souleva d'indignation : le faussaire fut solennellement convaincu; et l'on admira plus que jamais le génie original de Milton. Il est certain que Milton, dont l'imagination était nourrie par une immense lecture, a jeté dans son poème une foule d'imitations et de souvenirs. De même que l'on peut remarquer dans Homère une connaissance singulière de tous les objets naturels, Milton possédait au plus haut degré la science des livres, et il y puise quelquefois sans réserve et sans goût; mais il n'en reste pas moins un génie créateur. Les idées de l'homme sont si peu variées, que l'originalité n'est presque toujours que l'expression la plus heureuse et le sentiment le plus vif de ce qu'ont éprouvé les autres hommes. D'ailleurs, il ne faut pas s'y tromper, les premières notions du sujet choisi par Milton étaient de son temps une des idées les plus communes et les plus familières à tous les esprits. Le puritanisme religieux et politique en avait fait un objet perpétuel d'allusions. Les poètes latins, qui s'exerçaient dans les collèges et dans les cloîtres s'y trouvaient naturellement conduits. Que Grotius, que Taubmannus, aient, avant Milton, pesamment effleuré quelques parties de son sujet, ce sujet n'en est pas moins devenu la conquête exclusive du grand

poète qui l'a saisi et pénétré tout entier; et autant il était avant lui vulgaire et rebattu, autant il est devenu, sous sa main, sublime et nouveau. Ainsi considéré, ce sujet paraîtra le plus grand que l'imagination ait eu jamais à choisir : il a pour premier caractère d'embrasser l'intérêt, non pas d'une famille ou d'un peuple, mais de l'humanité entière; sorte de grandeur que l'imagination ne trouve dans aucune autre épopée. Addison a tort de vouloir admirer Milton par les règles et l'autorité d'Aristote. Ce qui constitue le *Paradis perdu*, c'est précisément le défaut de ressemblance avec tout modèle connu. Tandis que les autres poèmes sont fondés sur le mélange du merveilleux et de l'historique, le poème de Milton ne sort pas un moment des vastes limites du merveilleux chrétien. Soit que le poète habite les ténèbres ou la lumière de ce monde mystérieux, il faut que tout ce qu'il raconte soit créé par l'imagination, et soutenu par elle. Le travail de son esprit, dans ce sujet tout idéal, ressemble à ce qu'il a lui-même admirablement décrit, au vol fantastique de Satan à travers les espaces du vide. Un essor si périlleux n'est pas à la vérité sans chute et sans écarts. Les défauts du chantre du *Paradis perdu* sont grands, et le lecteur français doit en être plus blessé qu'aucun autre. Ce n'est pas que Milton présente fréquemment des traits de ce naturel bas et effréné qui heurte dans Shakspeare. Sa muse savante et mystique toucherait plutôt à l'autre extrémité du mauvais goût. Shakspeare, dans les élans de son génie, tire parti de son ignorance. Il invente hors des règles et des faits qu'il ne sait pas. Il paraît d'autant plus neuf qu'il est plus inculte. C'est

au contraire d'un amas de science et de souvenirs que Milton fait jaillir son originalité. Il est d'autant plus neuf que son imagination chargée de connaissances a fermenté par l'étude, et qu'elle invente au-delà de toutes les pensées humaines qui lui sont présentes. Mais l'abus est à côté de cette richesse : des suppositions bizarres et superflues, de fastidieux détails de géographie, de mythologie, des subtilités de controverse ; çà et là d'insipides plaisanteries ; quelquefois une foule d'expressions techniques et un défaut absolu de poésie : voilà ce qui obscurcit le génie de Milton, et diminue le ravissement qu'inspire d'abord son magnifique ouvrage. Quoi qu'en dise l'ingénieux Addison, l'idée de rapetisser les démons pour les faire siéger à l'aise dans une espèce de parlement infernal est une ridicule fiction ; et l'épouvantable fiction du péché et de la mort, renferme plus d'horreur que de génie. La Mort, qui lève la tête *pour respirer l'odeur des cadavres futurs*, est une atrocité anglaise, surchargée de mauvais goût italien. Les anges révoltés tirant du canon dans le ciel, Dieu prenant un compas pour circonscrire l'univers, les diables changés en serpents pour siffler leur chef, sont des inventions plus capricieuses que grandes. On ne peut nier non plus que Milton ne soit médiocrement inspiré dans le langage qu'il prête à Dieu, et qu'il ne le fasse souvent dogmatiser en théologien. Enfin, et ce défaut paraîtra plus grave, son poème, qui n'offre que deux personnages réels, et qu'un seul événement humain, ce poème, soutenu à force de génie, tombe au dixième chant, aussitôt après la désobéissance du premier homme ; et les deux derniers livres ne sont qu'une

déclamation fatigante, mêlée de traits admirables. Peut-être aussi manque-t-il au poète anglais quelque chose qui n'a été donné qu'aux heureux génies de la Grèce et de l'Italie, et qui ressemble à l'horizon limpide et pur dont ils étaient environnés. Peut-être dans ses mains la lyre hébraïque apesantie par les cieux monotones du nord rend-elle des sons plus tristes et plus sourds. Et toutefois quels jets de lumière, quelle poésie de l'Orient, brillent à travers ces nuages, et les colorent d'un éclat céleste ! On a souvent admiré qu'un poète d'un génie si fier et si sombre ait excellé dans les peintures gracieuses. Cette alliance des images douces et terribles n'est pas cependant particulière à Milton. C'est le caractère même de l'inspiration poétique : c'est la source de l'intérêt et de la variété. Depuis Homère jusqu'à Dante, depuis le Tasse jusqu'à Racine, l'âme du vrai poète a toujours mêlé ces tons divers. Mais comme jamais les contrastes ne furent plus marqués, jamais l'art du poète n'étonna davantage. Toutefois ce n'est pas dans la description même de l'Éden que Milton se montre le plus admirable. Ses images ne semblent pas saisies d'original sur le modèle vivant de la nature, pour être ensuite élevées par l'imagination jusqu'à l'idéal : il décrit d'après les livres. Cette fois, sa mémoire le gêne au lieu de l'enrichir. Le délicieux *Éden* est pour lui la vallée d'*Henna*, témoin des larmes de Proserpine ; et les fleurs de la poésie antique en font toute la parure. Mais Adam et Ève, leur nature fragile et presque divine, leur amour qui fait une partie de leur innocence, l'inexprimable nouveauté de leurs sentiments et de leur langage ; cette création est toute au

poète anglais : la muse épique n'avait rien inventé de semblable. Malgré le génie de Virgile et les pleurs dont saint Augustin s'accuse, Didon mourante n'égale pas ce tableau chaste et passionné. L'amour conjugal retracé par Homère, n'atteint pas à cette pureté sublime. Ici la passion est la vertu même, et la volupté semble un des biens célestes que l'homme a perdus. Confident du charme prodigieux attaché à de telles images, Milton a su varier et prolonger les scènes d'un drame si admirablement simple. Il ne lui suffit pas d'avoir montré dans l'éclat de leur beauté, dans l'innocence de leur tendresse, ces deux créatures nouvelles ; il ne lui suffit pas d'avoir achevé ce tableau de pureté, de gloire et de bonheur, par le contraste d'un témoin invisible échappé de l'enfer, et tout ensemble jaloux et presque attendri de la félicité qu'il vient détruire. Après avoir fait succéder à ces couleurs naïves et gracieuses, les gigantesques images du combat céleste, et le spectacle sublime de la création, le poète, dans le récit que le premier homme fait à l'ange Raphaël, ramène la peinture d'Adam et d'Ève, sortant des mains du créateur : il arrête lentement l'imagination charmée sur ce premier amour naissant avec la vie ; et il semble recueillir avec un soin religieux toutes les traces du suprême bonheur qui va disparaître. Ce fatal dénouement du poème lui inspire encore des images, non plus animées d'une grâce majestueuse comme l'innocence, mais embellies d'une grâce touchante, comme la faiblesse unie à la beauté. Rien ne surpasse en pathétique la douleur d'Ève coupable, et le pardon mutuel des deux époux. On raconte que le poète a consacré dans

cette scène un trait de sa vie, sa réconciliation avec sa première femme. Le génie n'est jamais mieux inspiré que par les sentiments dont il a souffert. Milton, d'ailleurs, ne s'interdit pas des allusions plus directes à lui-même et à ses malheurs : l'invocation à la lumière que ses yeux ne voient plus ; la prière à Uranie, pour qu'elle daigne visiter sa demeure solitaire, et inspirer ses chants dans la nuit ; le morceau, si poétique, où il se représente *tombé dans de mauvais jours, parmi des langues mauvaises, entouré de périls et de ténèbres*, seul et redoutant le destin d'Orphée ; toutes ces digressions forment une des plus grandes beautés du Paradis perdu, et l'une des celles qui rapprochent le plus de notre nature, ce poème trop continuellement idéal. Ce n'est pas que dans l'invention des personnages surnaturels, Milton n'ait montré une grande profondeur de génie, et surtout qu'il ne prête à leurs discours une admirable éloquence, et une vérité relative, telle que l'imagination peut la concevoir. Satan est un des chefs-d'œuvre de l'invention poétique. Ce réveil de l'orgueil foudroyé, ce désespoir incapable de remords, cet amour du mal accepté pour consolation et pour vengeance ; enfin, l'hypocrisie, dernier trait d'une ame infernale, forment un tableau sublime d'horreur et de génie. Quel que soit le peu d'intérêt qui s'attache à tant d'autres êtres fantastiques, dont Milton crayonne des portraits arbitraires, la plupart de ces portraits, comme types d'une passion ou d'un vice, sont d'admirables allégories ; et, malgré les deux vers de Boileau, qui s'appliquent si bien à Milton :

Et quel objet enfin à présent aux yeux,  
Que le diable toujours hurlant contre les cieux !

il faut avouer que dans ces discours infernaux l'expression poétique est portée à un degré de force et d'énergie qu'aucune langue n'a peut-être égalé. Un écrivain célèbre reproche à Milton de n'avoir pas complété l'image de l'enfer, en mettant la division et la guerre parmi les anges rebelles, comme l'a fait Klopstock dans une belle fiction de sa *Messiadé*. Mais dans le plan du poème anglais, rien n'est plus terrible que cette con corde du crime : elle accroît l'horreur des lieux qu'il habite. Milton avait approché ces niveleurs, qui couvrirent de sang l'Angleterre ; il avait vu ces ames obstinées, féroces avec fanatisme, profondément unies par la haine : il les avait vues, et l'empreinte en restait sur son génie ; elle se communiquait involontairement à ses tableaux, et mêlait à toutes les images de terreur et d'effroi, la fureur unanime et l'invariable complicité d'une faction. Les ressources que le poète a d'ailleurs puisées dans son génie pour peindre le séjour infernal, sont au rang des plus étonnans efforts de l'imagination humaine. Un critique anglais a dit que Milton avait connu sa force en choisissant un sujet où l'esprit ne peut rien hasarder de trop, et où l'excès est impossible. En effet, voyez, au premier chant, les voûtes de l'abîme s'ouvrir, et, à travers les *ténébres visibles*, Satan apparaître sur l'é tang de feu, avec la splendeur éclip sée d'un archange. Jamais poète n'a osé dès l'abord saisir l'imagination par de si grandes fictions. Cet enthousiasme anime tout le premier chant ; il se soutient dans le second par l'éloquence et la variété des discours. Il devient plus merveilleux dans la description du voyage de Satan à travers le chaos, l'une des inven

tions où l'emploi de la langue humaine paraît le plus étonnant ; l'inspiration s'élève et monte à son plus haut degré, en approchant d'Éden, où le beau feu du poète s'épure sans s'affaiblir, et jette une si douce lumière. Si les autres parties du poème égalaient les cinq premiers chants, si ces ailes de feu soutenaient toujours le poète, l'imagination n'aurait rien produit de plus grand que le *Paradis perdu* ; et quelles que soient les langueurs et les disparates qui se fassent sentir dans le reste de l'ouvrage ; il y règne encore un genre de beauté qui rachète toutes les fautes : c'est le sublime. Nul poète, depuis Homère, n'a eu plus de ce vrai sublime, qui consiste, soit dans la magnificence et la splendeur des images, soit dans le plus haut degré de grandeur et de simplicité réunies. Sans doute les livres saints ouvriraient à Milton une source abondante et facile ; mais il semble plutôt inspiré qu'enrichi par ce qu'il emprunte ; et l'on voit que son génie tendait naturellement au grand et au sublime. Sous ce rapport, le *Paradis perdu* fournirait des exemples pour un traité tel que celui de Longin. Comme le style ne se sépare point du génie même de l'écrivain, on conçoit sans peine les différens caractères de celui de Milton : il est hardi, nouveau, majestueux, excessivement poétique, quelquefois d'une extrême simplicité, et quelquefois bizarre, pénible et prosaïque. La recherche des termes vieillissés, l'imitation des tours hébreux et helléniques lui donnent quelque chose d'antique et de solennel, qui convient à l'inspiration du barde sacré. Les règles vulgaires du langage y sont parfois violées. *Notre langue*, dit Addison, *fléchissait sous son génie* ; et Johnson va jusqu'à dire que

du mélange de tous les idiotismes étrangers qu'il emprunte, Milton s'est formé une espèce de *dialecte babylonien* : mais ce dialecte est celui d'un homme de génie ; il abonde en expressions d'une inimitable énergie, et quoique modifié sur le modèle des langues étrangères, il tient aux racines de la langue anglaise, qui nulle part ne paraît plus pompeuse et plus forte. Cette influence des langues anciennes se fait sentir aussi dans la versification de Milton, non-seulement par la suppression de la rime, liberté que la mesure et l'accent du vers anglais favorisent, mais surtout par les coupes suspendues, les mots rejetés, les longues périodes, et une marche généralement conforme au vers grec et latin. Ces caractères étaient assortis à son sujet ; et l'absence même de la rime que Pope lui reprochait, semble donner à son poème un tour plus fier et plus libre. Les Anglais ont loué son harmonie ; et l'on peut remarquer souvent dans ses vers un soin curieux de tempérer l'âpreté des sons anglais par des noms-propres d'origine italienne. Un critique habile (1) lui reproche cependant d'avoir manqué souvent à cette harmonie première et véritable, qui reproduit dans les sons le caractère des idées, et qui est, pour ainsi dire, l'accent de la pensée. On aperçoit, dans le *Paradis perdu*, des traces fréquentes de fatigue et de négligence, qui peuvent expliquer ce défaut particulier, dont un étranger n'est pas juge. Ce n'est pas en vain, sans doute, que le poète, aveugle et malheureux, se plaignait d'être engourdi par le froid du climat et

des ans. Il avait commencé tard son grand ouvrage : il se hâtait de finir ; et quand l'inspiration lui manquait, il laissait tomber ses vers, que son siècle n'examinait pas. Voltaire fut le premier qui fit connaître en France le poème de Milton : il le jugea avec son goût exquis et moqueur ; et il en traduisit quelques vers, du style d'un poète. Dupré de Saint-Maur, longtemps après, fit paraître une traduction en prose du *Paradis perdu*. Le sage Rollin, sur cette version incomplète, mais élégante, conçut pour le poète anglais une admiration qu'il a exprimée dans le *Traité des études*. Racine le fils, qui d'abord avait mis en vers faibles quelques passages de la traduction de Dupré-Saint-Maur, sentit le besoin d'étudier le poète dans sa langue ; et ce travail produisit une traduction du *Paradis perdu*, qui est fidèle, écrite avec goût, et accompagnée de notes instructives. D'autres traductions estimables ont paru de nos jours ; mais le monument qui a naturalisé parmi nous la gloire et le génie du poète anglais, c'est la traduction en vers de Jacques Delille. Nulle part Delille n'a montré un plus riche et plus heureux naturel, plus d'originalité, de chaleur et d'éclat. Les négligences, les incorrections même, abondent, il est vrai, dans cet ouvrage, écrit avec autant de promptitude que de verve. Le caractère antique et simple de l'Homère anglais disparaît quelquefois sous le luxe du traducteur. Ce n'est pas toujours Milton : mais c'est toujours un poète. La Vie de Milton a été écrite en anglais par Philips son neveu, par le célèbre Johnson, et plus récemment par Hailey. On attribue, sans fondement peut-être, à Mirabeau un écrit sur Milton,

(1) Rambler, v. 3.

publié en 1791, et qui n'est qu'un pamphlet démagogique, et une apologie assez peu voilée du régicide. L'auteur y traduit, par fragments, les traités politiques de Milton, qu'il propose à l'admiration. Malgré le pédantisme du style, et l'absurdité fréquente des raisonnements, ils sont en effet remarquables par un tour mâle et vigoureux. On conçoit à toute force que le génie violent et passionné qui les écrivait, soit devenu le sublime auteur du *Paradis perdu*. Mais la postérité, laissant ces diatribes dans l'oubli qu'elles méritent, ne cherche Milton que dans son poème, qui fait un éternel honneur à l'esprit humain. Les œuvres de Milton contiennent encore, sous le titre de *Papiers d'état*, le recueil des lettres diplomatiques qu'il rédigea comme secrétaire du parlement et du Protectorat : et quoique cette correspondance ne renferme guère, suivant l'usage, que des mensonges officiels exprimés cette fois en beau latin, elle n'est pas sans intérêt pour l'histoire, et fait connaître l'audace altière et l'activité qui caractérisaient le despotisme de Cromwell (1). V.-N.

(1) Il existe du *Paradis perdu* quatre traductions en prose, et cinq en vers. Les traductions en prose sont : 1<sup>o</sup>. de Dupré de Saint-Maur (*V. ROISMOREND*, V, 22, et DUPRÉ DE SAINT-MAUR, XII, 314) ; 2<sup>o</sup>. de L. Racine, 1755, 3 vol. in-12, plus littérale et moins élégante que celle de Dupré ; 3<sup>o</sup>. de M. Mosnerou, 1780, 3 vol. in-12 ; 1788, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. ; 1799, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. ; 1805, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. , portant le titre de seconde édition, parce que le traducteur ne compte pas les éditions de 1786 et 1788 ; 4<sup>o</sup>. celle de M. Salgues, 1807, in-8<sup>o</sup>. Les traductions en vers sont : 1<sup>o</sup>. de H. M. Leroy (mort en 1779), 1775-76, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. ; 2<sup>o</sup>. de Beauclot (*V. BEAULOTON*, III, 631) ; 3<sup>o</sup>. de Deville ; 4<sup>o</sup>. l'*Esprit de Milton*, ou *traduction en vers du Paradis perdu* (par Deloye-d'Autroche), 1808, in-8<sup>o</sup>. ; 5<sup>o</sup>. le *Paradis perdu*, *traduction nouvelle et complète en vers*, par J. V. A. Delatour de Pernes, 1813, in-8<sup>o</sup>. L'usage de Boisjermain a donné une traduction intermédiaire du *Paradis perdu*, dans son *Cours de langue anglaise*. Mme. du Bocage en a inséré une imitation en vers dans ses *Oeuvres*, Lyon, 1762, 3 vol. in-8<sup>o</sup>. Maizières a fait imprimer le *Paradis perdu*, en vers français, chant 1<sup>er</sup>. , 1771, in-8<sup>o</sup>. ; chant second, 1774, in-8<sup>o</sup>. Des fragments ont été imités par le duc

MIMEURE (JACQUES-LOUIS VALON, marquis DE), lieutenant-général, et membre de l'académie française, naquit à Dijon, en 1659, d'une famille originaire de Flandre, qui avait donné un grand nombre d'officiers au parlement de Bourgogne et de chevaliers à l'ordre de Malte. Le jeune Mimeure excitait, dès l'âge de dix ans, l'étonnement de sa province, par ses dispositions pour la poésie : son talent intéressa le grand Condé, qui le fit placer en qualité de menu auprès du Dauphin, fils de Louis XIV. A 19 ans, il prit part, en qualité de volontaire, à l'expédition d'Alger, devint mestre-de-camp, et sous-lieutenant des gendarmes anglais, et s'éleva enfin au grade de lieutenant-général. Il avait acquis des droits à cette distinction par sa conduite brillante, aux batailles de Steinkerque, de Leuze, de Fleurus, de Marseille, de Ramillies, de Malplaquet, et aux sièges de Luxembourg, Philisbourg, Frankenthal,

de Nivernais, dans ses *Mélanges* ; par M. Hennet, dans sa *Poétique anglaise*, et par Bontems fils (*V. BONTEMS*, V, 146).—Le *Paradis reconquis*, traduit en prose, par le P. de Marceuil, fut imprimé en 1732, in-12, et réimprimé à la suite de la traduction du *Paradis perdu* de L. Racine. — L'ouvrage publié par Mirabeau, est intitulé : *Théorie de la royauté, d'après la doctrine de Milton*, 1791, in-8<sup>o</sup>. ; une première édition anonyme avait paru en 1780. — Le *Comus*, *masque de Milton*, représenté au château de Ludlow, en 1634, etc., traduction littérale, a été imprimée à Paris, 1812, in-4<sup>o</sup>. — C'est dans son *Essai sur la poésie épique*, publiée en anglais, en 1726, et traduite et imprimée en français au commencement de 1728, que Voltaire émit ses idées sur Milton. (*V. aussi* CONSTANTIN de Magny, IX, 492.) M. de Chateaubriand en parle plusieurs fois, dans son *Génie du christianisme*, seconde partie, livre 1<sup>er</sup>. chapitre 3 ; livre II, chapitre 3 ; et livre III, chapitres 9, 10, 12, 14. — M. Mosnerou a donné une *Vie de Milton*, 1804, in-8<sup>o</sup>. , réimprimée en tête de l'édition de sa traduction publiée en 1805. On doit à M. Bouiard les *Vies de Milton et d'Addison*, etc. : traduction de l'anglais de S. Johnson, 1806, 2 vol. in-16. Le trait de Davenant et Milton a fourni à MM. Dieulafoy et Jouy, le sujet de *Milton, fait historique, opéra en un acte* (musique de Spontini) : il représente pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra-comique, le 27 nov. 1804, imprimée in-8<sup>o</sup>. *Milton* est le titre d'une *Ode* de M. Chenedolle (la 7<sup>e</sup> du second livre de ses *Études poétiques*). A. B.—T.

Mons, Landau et Brisac. Le duc de Bourgogne, dont il était l'aide-de-camp, et qui lui continuait la bienveillance du dauphin son père, le chargea de porter au roi la nouvelle de la capitulation de cette dernière place. Mimeure avait souvent essayé sa muse à la louange de Louis XIV et des princes du sang; il réussissait surtout dans les vers latins, qui trouvaient à cette époque d'assez nombreux appréciateurs, même à la cour. Une ode anacréontique avait ouvert les portes de l'académie à Saint-Aulaire : la traduction libre en vers, d'une ode d'Horace (1), y conduisit également Mimeure, en 1707. Soit par modestie, soit par insouciance comme militaire ou homme de cour, il fit composer son discours de réception par La Motte; et cependant, plus tard, il fut l'auteur du discours du cardinal Dubois, qu'il n'était pas facile, ainsi que l'observe d'Alembert, de faire parler d'une manière également décente pour lui et pour le corps littéraire dont ce trop fameux prélat devenait membre. Le marquis de Mimeure mourut à Auxonne, dont il était gouverneur, le 3 mars 1719. L'imitation lyrique, qui fut son titre à l'académie, a été louée par Voltaire, lequel, dans sa première jeunesse, avait eu des relations avec l'auteur. Il y a de la facilité; mais le coloris en est faible. On attribue à Mimeure une traduction en vers, peu connue, de *l'Art d'aimer* d'Ovide. F—T.

MIMNERME, poète et musicien grec, était originaire de Colophon, de Smyrne ou d'Astypalée. Selon Suidas et d'après l'opinion la plus probable, il vivait du temps de So-

lon ou un peu auparavant (vers l'an 600 avant J.-C.) Mimnerme était joueur de flûte, comme nous l'apprend Plutarque, et il composait les vers qu'il chantait. On trouve quelques notions sur ce favori des Muses dans un passage d'un ancien auteur conservé par Athénée. L'invention du vers pentamètre lui est attribuée ainsi que celle de l'élégie : il paraît seulement certain que ce dernier genre de poésie, consacré jusqu'à lui à l'expression de la douleur, fut adapté pour la première fois par ce poète grec à des sujets d'amour. On ne connaît pas plus précisément l'époque de sa mort, que celle de sa naissance; cependant on sait qu'il vécut long-temps. Des auteurs de l'antiquité nous ont donné le nom de plusieurs des productions de ce personnage. Pausanias dit qu'il composa un poème sur le combat des Smyrniens contre Gygès, roi de Lydie. Strabon en cite un autre intitulé *Nanno* : on prétend que c'était le nom d'une jeune fille maîtresse de Mimnerme. De tout cela il ne nous reste que quelques fragments, dont le plus considérable, qui n'a que dix vers, a été conservé par Stobéc dans ses extraits. Le fonds de cette petite pièce est cette pensée si souvent répétée par les poètes : « Qu'on ne peut » vivre sans amour, et qu'il faut » mourir après que la courte saison » en est passée. » Grotius en a donné une bonne version latine : elle a été traduite dans notre langue. Mimnerme fut estimé des anciens. Horace le met, dans le genre élégiaque, au-dessus du célèbre Callimaque. Properce dit de lui :

*Plus in amore vult Minnermi versus Homero.*

Tout ce qu'on a pu recueillir sur Mimnerme, se trouve dans une lon-

(1) Elle est rapportée dans l'Éloge de Mimeure, par d'Alembert.

gue note de l'excellente traduction du Dialogue de Plutarque, sur la musique, par Burette (Mém. de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, tome x). La meilleure édition que nous ayons des fragments de cet ancien poète, est celle que Brunck en a donnée dans ses *Analecta*; et dans ses *Poëtae gnoñici*, pag. 68-72.

D—IS.

MINA (Le marquis DE LA), capitaine-général de la Catalogne, gouverna cette province pendant plusieurs années, plutôt comme un souverain indépendant, que comme un sujet revêtu d'une autorité précaire. Barcelone lui a de grandes obligations; il nettoya et embellit ses rues, y construisit des édifices utiles, et augmenta beaucoup son commerce et ses manufactures, sans ajouter de grands frais aux dépenses ordinaires de la province. Il avait de grands moyens et de grandes ressources dans l'esprit. Il fit commencer, en 1752, les bâtimens de Barcelonette, espèce de faubourg de la capitale de la Catalogne. C'est une ville régulière, consistant à-peu-près en deux mille maisons. Le marquis de la Mina mourut le 31 janvier 1768, et fut inhumé dans la ville qu'il avait fondée. Z.

MINANA. V. MINIANA.

MINARD (ANTOINE), célèbre magistrat, était fils d'un trésorier-général du Bourbonnais; il parut au barreau de Paris avec une telle distinction, que François 1<sup>er</sup>. le nomma avocat général à la chambre des comptes, et l'honora de sa confiance. N'étant encore que président aux enquêtes, il fut mis à la tête de la commission chargée d'examiner la conduite du chancelier Poyet: mais le zèle qu'il montra dans l'instruction de cette affaire, l'avilit aux yeux de

tout homme impartial; car il ne pouvait pas ignorer que les biens de la victime étaient promis d'avance au secrétaire Bayart, son proche parent. (V. l'*Histoire de France* par Garnier, XIII, 144, éd. in-4<sup>o</sup>.) Ses services furent récompensés par une charge de président à mortier au parlement; et, en 1553, il fut nommé curateur et principal conseiller de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Écosse. Son attachement, vrai ou feint, pour la religion, lui fit approuver toutes les mesures prises contre les protestants; et l'on assure même qu'il ne les trouvait pas encore assez vigoureuses. Il fut l'un des magistrats chargés de faire le procès à Anne du Bourg (Voy. BOURG, V, 371); et malgré les récusations multipliées de l'accusé, il continua de siéger parmi ses juges. Étonné de cet acharnement, Du Bourg l'avertit que s'il ne se désistait pas de bon gré, Dieu y pourvoit et ne permettrait pas qu'il vît la fin de cette procédure. Quelque temps après, sortant du palais, à la nuit close, Minard fut tué d'un coup de pistolet, le 12 décembre 1559. Personne ne douta que l'assassin n'eût été aposté par les protestants: un Écossais, nommé Robert Stuart, fut soupçonné de ce crime, et appliqué à la question; mais il ne fit aucun aveu, et l'on se contenta de l'enfermer à Vincennes. Les restes de Minard furent déposés dans l'ancienne église des Blancs-Manteaux, où l'on voyait son épitaphe. Le parlement rendit une ordonnance portant qu'à l'avenir, les audiences de l'après-midi, depuis la Saint-Martin jusqu'à Pâques, s'ouvriraient à quatre heures. Cette ordonnance fut nommée *la Minarde*. Le portrait de Minard fait partie du *Recueil de*

Moncornet. Mizauld publia un *Poème* de cent vers sur la mort de ce magistrat : *In violentam et atrocem cædem Ant. Minardi præsidis inculpatissimi nœnia*, Paris, Fred. Morel, 1559, in-4°. W—s.

MINARD (LOUIS-GUILLAUME), de la congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne, né à Paris en 1725, fut interdit pour ses opinions par M. de Beaumont, archevêque de Paris, et se retira au Petit-Bercy, à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, où sa congrégation avait une maison. Là il faisait des instructions familières, et dirigeait en secret plusieurs personnes. En 1788, il quitta Bercy, pour une retraite plus profonde encore. Il se déclara pour l'église constitutionnelle, et devint curé de Bercy, et membre de ce qu'on appelait le presbytère de Paris. On ne connaît de lui que l'*Avis aux fidèles sur le schisme*, Paris, 1796, in-8°, et *Supplément à l'Avis*, même format. Dans cet écrit, Minard voulait que, sans discuter la constitution civile du clergé, les prêtres des deux opinions communiquassent ensemble, en attendant que l'Église se fût prononcée; comme si elle n'eût pas déjà parlé, et qu'il fût besoin d'une décision nouvelle. Il fournissait des articles au journal des Constitutionnels (V. GUÉNIN); et il prit beaucoup de part aux démarches faites après la terreur pour nommer un successeur à Gobel, évêque constitutionnel de Paris. On se plaignit qu'il travaillât ainsi à perpétuer le schisme au moment où il semblait prêcher la paix. Au surplus il ne vit pas le succès de ses soins, et mourut le 22 avril 1798. On trouve son éloge dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, imprimées à Utrecht, année 1798.

MINAS (Le marquis DE LA MINA, ou DE LAS), général espagnol, eut en 1735, le commandement du corps d'armée qui occupait la Toscane. Il se signala dans cette campagne, par la prise de Porto-Ercole et du fort de Mont-Philippe. En 1739, il fut envoyé par le roi d'Espagne, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, à la cour de Versailles, pour faire la demande de Madame Elisabeth de France, au nom de l'infant don Philippe. A cette occasion, il fut solennellement créé chevalier des ordres du roi. Quatre ans après (en septembre 1742), il fut appelé, à la place du comte de Glimmes, dont les opérations militaires étaient désapprouvées, au commandement de l'armée espagnole, en Savoie, sous les ordres du même infant. Las-Minas y marqua son arrivée par la prise du château d'Apremont, et par une manœuvre d'un succès complet; ce fut de jeter des ponts sur l'Isère, comme pour se porter sur Aiguebelle et couper la retraite aux ennemis. Ce coup effraya le roi de Sardaigne, et le détermina promptement à se retirer en Piémont, derrière la ligne des Alpes, qu'il avait fait fortifier. Laisant avancer les Espagnols sur Chambéri, il évita le combat, évacua sa capitale et les villes de Montmélian, Anneck, Moutier, Saint-Jean-de-Morienne, et exécuta une retraite désastreuse, pendant laquelle le froid et les maladies firent dans son armée plus de ravages que les Espagnols. Ceux-ci voulurent forcer le passage du mont Genis, pendant que la colonne française essayait de pénétrer dans le Piémont par les Hautes-Alpes du Dauphiné; mais Château-Dauphin opposa une vigoureuse résistance. Las-Minas fut d'avis alors de tourner

la chaîne des Alpes, et de se diriger par le comté de Nice, l'état de Gènes et le Mont-Ferrat, sur le Tortonèse et le Parmesan. Cependant, quoique approuvé par l'infant, ce projet ne fut pas goûté par le prince de Conti, qui avait amené une armée française au secours des Espagnols; et il fut arrêté dans le conseil, que l'on ferait de nouveaux efforts pour forcer les défilés des Alpes, malgré les fortifications dont ils étaient hérissés. La valeur française opéra des prodiges : Château-Dauphin et les barrières furent emportés. Ce fut le prélude de la bataille de Coni (30 septembre 1744). Cependant Las-Minas, qui s'était porté sur San-Remo, avec l'intention d'arriver à Savone, fut rappelé par l'infant. Il y eut entre les chefs quelque difficulté de s'entendre sur les opérations; et il paraît que le prince de Conti dirigea dès-lors les mouvements de l'armée combinée, et que Las-Minas n'eut plus aucune part active dans le reste de la campagne. Du moins l'histoire du temps ne fait plus mention de lui. D—G.

MIND (GODEFROI), peintre, naquit en 1768, à Berne, où son père, Hongrois d'origine et menuisier de profession, était venu s'établir. Le jeune Godefroi s'adonna au dessin, et se forma sous Freudenberger, qui pourtant ne l'employa qu'à l'enluminure de ses Esquissés des mœurs helvétiques. Après la mort de ce maître, Mind continua long-temps de travailler à la journée chez la veuve, ayant si peu d'aptitude à acquérir un état indépendant, qu'à peine il apprit à signer son nom. Il dessina les jeux, les divertissements et les rixes des enfants, imitant avec succès l'art de grouper de Freudenberger; mais un goût particulier le

porta enfin à dessiner de préférence des animaux, ou plutôt deux espèces d'animaux : les ours et les chats. Ces derniers surtout étaient ses sujets favoris; il se plaisait à les peindre à l'aquarelle dans toutes les attitudes, seuls ou en groupe, avec une vérité, un naturel, qui n'ont peut-être jamais été surpassés. Ses tableaux étaient, en quelque sorte, des portraits de chats; il nuancait leur physionomie douceuse et rusée; il variait à l'infini les poses gracieuses des petits chats jouant avec leur mère; il représentait de la manière la plus vraie le poil soyeux de ces animaux : en un mot, les chats peints par Mind semblaient vivre sur le papier. M<sup>me</sup>. Lebrun, qui ne manquait jamais, dans ses voyages en Suisse, d'acheter quelques dessins de ce peintre, l'appelait le *Raphaël des chats*. Plusieurs souverains, en traversant la Suisse, ont voulu avoir des chats de Mind; les amateurs suisses et autres en conservent précieusement dans leurs portefeuilles. Le peintre et ses chats étaient inséparables. Pendant son travail, sa chatte favorite était presque toujours à côté de lui, et il avait une sorte d'entretien avec elle. Quelquefois cette chatte occupait ses genoux; deux ou trois petits chats étaient perchés sur ses épaules, et il restait dans cette attitude des heures entières sans bouger, de peur de déranger les compagnons de sa solitude. Il n'avait pas la même complaisance pour les hommes qui venaient le voir, et qu'il recevait avec une mauvaise humeur très-marquée. Mind n'eut peut-être jamais de chagrin plus profond que lors du massacre général des chats, qui fut ordonné, en 1809, par la police de Berne, à cause de la rage qui s'était manifestée parmi ces ani-

maux. Il sut y soustraire sa chère Minette en la cachant ; mais sa douleur sur la mort de huit cents chats, immolés à la sûreté publique, fut inexprimable, et il ne s'en est jamais bien consolé. Son second attachement était pour les ours. Il faisait de fréquentes visites à la fosse où les magistrats de Berne entretiennent constamment quelques-uns de ces animaux, qui figurent, comme on sait, dans les armoiries de la ville. Il y était tellement connu que, dès qu'il arrivait, les ours accouraient pour recevoir du pain ou des fruits de ses mains. Il avait aussi beaucoup de plaisir à examiner des tableaux ou des dessins qui représentaient des animaux ; mais malheur aux peintres qui n'avaient pas rendu ses espèces favorites avec assez de vérité ! ils n'obtenaient aucune grâce à ses yeux, quelque talent qu'ils eussent d'ailleurs. Dans les soirées d'hiver il trouvait encore moyen de s'occuper de ses animaux chéris, en découpant des marons en forme d'ours ou de chats : ces jolies bagatelles, exécutées avec une adresse étonnante, avaient un très-grand débit. Mind, petit de taille, avait une grosse tête, des yeux très-enfoncés, un teint rouge-brun, une voix creuse et une sorte de râlement ; ce qui joint à une physionomie sombre, produisait un effet repoussant sur ceux qui le voyaient pour la première fois. Il est mort à Berne, le 8 novembre 1814. On a parodié assez plaisamment pour lui, les vers de Catulle sur la mort d'un moineau :

*Lugete, o feles, ursique lugete,  
Mortuus est vobis amicus;*

et un autre vers d'un ancien :

*Felibus atque ursis stobilis occidit.*

D—G.

MINELL (JEAN), philologue, né à Rotterdam, en 1625, professa les humanités avec succès, et devint recteur du collège de cette ville, où il mourut, en 1683. Il a donné des éditions des classiques latins, destinées principalement aux élèves, et qui ont servi de modèle au P. Jouvanci : il les a accompagnées de notes courtes et souvent puériles, pour faciliter l'intelligence du texte ; mais Leclerc lui a reproché d'y avoir omis beaucoup de choses essentielles, et même de s'être trompé quelquefois dans ses interprétations (*V. Leclerc, Ars critica*, 1<sup>re</sup> partie, ch. 2, parag. 5). Les Editions de Minell les plus connues sont celles qu'il a données de Virgile, Salluste, Justin, Florus, Cicéron (*Épîtres familières*), Horace, Ovide, Valère-Maxime, etc. Elles ont eu une grande vogue en Allemagne, ou Carpzov, Cellarius, Juncker, Walch, etc., en ont publié sur le même plan ; mais on paraît les avoir abandonnées. On doit encore à Minell une Traduction de Térence, en hollandais, avec le texte en regard, Rotterdam, 1663, in-8<sup>o</sup>. W—s.

MINGARELLI (FERDINAND), savant théologien, était né à Bologne en 1724. Après avoir terminé ses études, il entra dans l'ordre des Camaldules, et fut chargé d'expliquer l'Écriture sainte dans les maisons de Ravenne et ensuite de Rome. Le grand-maître, Franc. Ximénès de Taxada, ayant obtenu l'érection d'une université à Malte, le P. Mingarelli y fut appelé comme professeur de théologie. L'affaiblissement de sa santé l'obligea de repasser en Italie, après quelques années d'absence : il donna cependant des leçons de grammaire et de belles-lettres à Faenza, où il mourut, le 21 décembre 1777, à

l'âge de cinquante-trois ans. Il était membre de l'académie des Arcadiens. On a de lui : I. *Versi*, Bologne, 1754. II. *Vetera monumenta ad classem Ravennatem nuper eruta*, Faenza, 1756, in-4°. Ce volume contient des notes de Mauro Fattorini et de Bianchi. III. *Veterum testimonia de Didymo Alexandrino cæco, ex quibus tres libri de Trinitate nuper detecti eidemasseruntur*, Rome, 1764, gr. in-4°. ( *V. DIDYME*, XI, 332. ) On doit joindre à cet ouvrage un supplément ( *Additamentum*, etc. ), contenant la réponse à une critique anonyme, publiée dans la *Gazette littéraire* de l'Europe. IV. *Epistola quâ Cl. Nicolai Celotti emendatio xi-xvi Matthæi cap. 1, rejicienda ostenditur*. Cette lettre, insérée d'abord dans la *Nuova raccolta Calogerana*, a été réimprimée séparément avec des additions, Rome, 1764, in-4°. W—s.

MINGARELLI (JEAN-LOUIS), savant bibliographe, frère aîné du précédent, naquit à Bologne, en 1722. Il entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Sauveur, et en remplit successivement les premiers emplois. Ses talents l'ayant fait connaître, il fut appelé à Rome et chargé d'enseigner la littérature grecque au collège de la Sapience : il employa ses loisirs à visiter les principales bibliothèques, et il en tira des ouvrages importants, dont la publication lui fit beaucoup d'honneur aux yeux des personnes en état d'apprécier les difficultés de ce genre de travail. L'étude et ses devoirs partagèrent sa vie. Il mourut à Rome, en 1793, dans de grands sentiments de piété. On lui doit, comme éditeur : Les Commentaires ( *Annotationes literales in Psalmos* ) du P. Marini, Bologne, 1748-50; il y a ajouté des

explications nouvelles sur les Psalmes qui font partie de la liturgie romaine, et une vie de l'auteur, dont Tiraboschi loue l'exactitude. — *Veterum Patrum latinorum opuscula nunquam antehac edita*, Bologne, 1751. Ces opuscules sont précédés de notices par l'éditeur, et suivis de remarques pleines d'érudition, dont plusieurs appartiennent au P. Trombelli ( *V. ce nom* ). — *Anecdotorum fasciculus, sive J. Paulini Nolani, Anonymi scriptoris, Alani magni ac Theophylacti opuscula aliquot, nunc primum edita*, etc., Rome, 1766, gr. in-4°. — *Epistola iv<sup>o</sup> sæculo conficta et à Basilio Magno sæpius commemorata*, etc., insérée dans la *Nuov. raccolta Calogerana*, tom. xxxiii. On a en outre du P. Mingarelli : I. *Sopra un' opera inedita d'un antico theologo Lettera*, etc., Venise, 1763, in-12, et dans la *Raccolta Calogerana*, tom. xi. L'ouvrage dont il s'agit est un traité sur la Trinité, que Mingarelli croit du onzième siècle. On trouve l'analyse de sa dissertation dans le *Journal de Bouillon*, janvier 1766. II. *Græci codices manuscripti apud Naniōs patricios Venetos asservati*, Bologne, 1784, in 4°. III. *Ægyptiorum codicum reliquæ Venetiis in Bibliothecâ Naniânâ asservatæ*, ibid., 1785, 2 part., in-4°. Ces catalogues sont estimés et recherchés des savants. W—s.

MINIANA (JOSEPH-EMANUEL), né à Valence, en Espagne, le 15 octobre 1671, perdit sa mère de bonne heure, et fut élevé durement hors de la maison paternelle. Il fit cependant ses études chez les Jésuites; et après les avoir terminées à l'âge de dix-neuf ans, il entra dans l'ordre des religieux de la Rédemption des captifs. Il fut envoyé à Naples, où il

resta sept ans , s'occupant de la langue latine et de la peinture ; à son retour en Espagne , il professa la langue latine pendant quatre ans à Liria , et autant de temps à Murviedro (autrefois Sagonte). Il laissa dans le couvent de cette dernière ville deux tableaux de sa composition , qui sont placés sur le maître-autel. En 1704, il fut appelé à Valence pour enseigner la rhétorique ; et en prenant possession de sa chaire , il prononça un discours *De revocanda eloquentiâ*. Dégoûté de ses fonctions , il donna sa démission qu'on n'accepta point ; ce qui ne l'empêcha pas d'y renoncer. Il se livra tout entier à son goût pour l'histoire , et au projet qu'il avait formé de continuer l'ouvrage de Mariana sur l'Espagne : il en avait déjà composé dix livres , lorsqu'il mourut à Valence , le 27 juillet 1730 , étant alors pour la troisième fois supérieur de son couvent ; il avait été deux fois visiteur de son ordre dans la province d'Aragon. Miniana était doué d'une grande mémoire ; il savait par cœur presque tous les livres de la Bible , et toutes les comédies de Plaute. On a de lui : I. La continuation (en dix livres , et jusqu'à l'année 1600 , c'est-à-dire jusqu'aux premières années de Philippe III ) , de l'*Histoire d'Espagne* de Mariana. Cette continuation , imprimée d'abord en latin dans l'édition latine de Mariana , 1733 , 4 tomes en 2 volumes in-folio , a été traduite en espagnol , et imprimée dans l'édition espagnole d'Anvers , 1737-39 , 16 volumes in-12. II. *De theatro Saguntino dialogus* (imprimé pour la 1<sup>re</sup> fois dans le tome v du *Supplément* de Poléni aux Antiquités grecques et romaines de Gronovius). III. *De circi antiquitate et ejus structurâ , dialogus* (dans le

même volume). IV. *De bello rustico Valentino libri tres*, la Haye , 1752 , in-8<sup>o</sup> , avec une bonne carte du royaume de Valence. C'est la relation des événements qui eurent lieu dans cette contrée , en 1705 et années suivantes , pendant la guerre de la succession. G. MAYANS , qui en avait envoyé le manuscrit en Hollande , y joignit une préface , qui contient quelques détails sur la vie de l'auteur. V. Cinq lettres , imprimées dans le second livre des *Epistolarum libri sex* (V. MAYANS , XXVII , 611). Il avait composé un ouvrage intitulé : *Sagunteïda , poëma de Sagunti excidio* ; nous ignorons s'il a été imprimé.

A. B—T.

MINION ( ABRAHAM ) OU MINJON. V. MIGNON.

MINOS. V. MIGNAUT.

MINOT ( GEORGE-RICHARD ) , magistrat américain , né à Boston , en 1758 , parut au barreau en 1781 ; mais , par l'effet de la délicatesse de ses organes , il se borna ensuite à la profession d'avocat consultant , où il se fit une grande réputation. De 1782 à 1792 , il remplit , avec honneur , la place de secrétaire de la chambre des représentans. Il publia , en 1788 , l'*Histoire de l'insurrection de la province de Massachussets* , qui a été assimilée à la *Conjuration de Catilina* , par Salluste. Il fut successivement membre de l'académie américaine des sciences et arts , en 1789 , l'un des premiers membres de la société historique de Massachussets , juge des testaments pour le comté de Suffolk en 1792 , premier juge de la cour des plaids-communs en 1799 , et seul juge d'un nouveau tribunal criminel à Boston , en 1800. Il fut l'un des principaux fondateurs de la société charitable contre les incendies , dont il était président à sa

mort arrivée en 1802. On a publié le deuxième vol. de son *Histoire de l'insurrection de Massachusetts*. On a aussi de lui quelques discours publics. V. son éloge (*Character of G. R. Minot, Esq.*, etc.), dans le Recueil de la société hist. de Massachusetts, 1801, VIII, 86. L.

MINTO (SIR GILBERT ELLIOT, lord-comte), de l'ancienne et puis-sante famille Elliot, établie dans le midi de l'Écosse, qui a produit des hommes d'état distingués. (1) et de grands capitaines (V. ELLIOT, XII, 21), était fils de sir Gilbert Elliot, et d'Agnès Murray Knynynmound, héritière de Melgund, etc. Gilbert Elliot, né le 23 avril 1751, commença son éducation dans la maison paternelle, et la termina dans une université d'Angleterre. Sa famille le fit inscrire dans un corps militaire, où il obtint le grade de capitaine, même avant d'avoir atteint l'âge de dix ans; il voyagea ensuite sur le continent. En 1774, il fut élu membre de la chambre des communes d'Angleterre, et entra au parlement au moment où le gouvernement prenait la résolution de soumettre par la force les colonies américaines. La chambre était loin d'être unanime sur ce point: M. Elliot, quoique d'une famille de whigs, ne débuta pas dans la carrière politique, en favorisant la rébellion des colonies, et en se réunissant à l'aristocratie whig de l'opposition. Son

père, alors vivant, était du parti qu'on appelait les *Amis du roi*, parce qu'on supposait qu'ils étaient prêts à sacrifier, dans tous les temps, leur propre opinion et tous leurs amis, aux volontés du prince. Subjuguer par la force des armes les colonies révoltées paraît avoir été une mesure chère à George III, beaucoup plus encore qu'à aucun de ses ministres; et, par suite, les *Amis du roi* (1), furent les promoteurs les plus actifs de toutes les mesures qui devaient amener les Américains à se soumettre ou à se déclarer en rébellion ouverte, et, dans ce dernier cas, attaquer les révoltés avec une force telle, qu'elle dût les écraser en peu de temps. Sir Gilbert Elliot fit preuve d'une habileté digne de son père, en défendant les opérations des ministres; mais ces derniers furent loin de le seconder. Ils se montrèrent tous les jours plus faibles et plus irrésolus: aussi se virent-ils successivement abandonnés de tous leurs adhérents, qui renforçaient les rangs de l'opposition; ce qui entraîna enfin la retraite de lord North et de ses amis. Sir Gilbert Elliot, qui s'était réuni à l'opposition avant cette retraite, fut un des défenseurs de la nouvelle administration, composée soit de ces whigs qui avaient formé un parti sous les auspices du célèbre William Pitt, comte de Chatham, et dont la plupart avaient des principes inclinant à la démocratie, soit des restes du grand corps aristocratique qui gouverna l'état sous les Walpole et les Pelham. L'ancien et exclusif ascendant des whigs sembla renaître; mais la mort du duc de

(1) Sir Gilbert Elliot, premier baron de Minto, son grand-père, fut un des lords de session dans le nord de l'Angleterre, et lord-justice clerk; il était un des adversaires les plus prononcés des Jacobites. Son fils, le père de celui dont il est question dans cet article, occupa avec distinction les places de lord de l'Amirauté, trésorier de la chambre, garde du sceau d'Écosse, et de trésorier de la marine. Wilkes l'attaqua avec virulence, dans son *North Briton*; mais tel était le noble caractère de sir Gilbert Elliot, que le satirique ne put lui reprocher que d'être Écossais et d'avoir part aux travaux de l'administration.

(1) On distinguait, dans le parti des *Amis du roi*, le comte de Mansfield, lord Clare, depuis comte Nugent, lord Barrington, lord Mendip, le comte de Liverpool, sir Gilbert Elliot, etc., etc.

Rockingham rompit bientôt cette confédération. Il en résulta une coalition entre les partis de Fox et de North, les whigs aristocratiques et les toris de l'opposition, à laquelle sir Gilbert Elliot adhéra, et dont il partagea le triomphe passager. A la chute du ministère de la coalition, Elliot lui resta fidèle, et s'attira ainsi l'estime que méritait une si noble conduite. Il prit une part active aux discussions de toutes les matières qui furent soumises au parlement par le parti de la coalition, et surtout à celle qu'on appela *intérêts de l'Inde*, et qui amenèrent la dissolution de ce parti. Les amis de sir Gilbert Elliot, persuadés que ses vertus et la connaissance parfaite qu'il avait des devoirs et des formes parlementaires, le rendaient éminemment propre à remplir le poste d'orateur de la chambre des communes, essayèrent de l'y faire nommer; mais ses adversaires empêchèrent que ce projet ne réussît. Toulon s'étant rendu aux Anglais, et la flotte française qui se trouvait dans ce port ayant été détruite, les habitants de l'île de Corse proposèrent de se mettre sous la protection de la Grande-Bretagne. Sir Gilbert Elliot fut l'un des commissaires désignés pour en prendre possession. Il prêta serment comme conseiller-privé, le 25 septembre 1793; et lorsque les Français eurent rendu Bastia, Calvi et les autres places fortifiées, le roi accepta la souveraineté de la Corse, et nomma, le 19 juin 1794, sir Gilbert Elliot, son vice-roi. Celui-ci présida, en cette qualité, l'assemblée générale des Corses, dans laquelle fut adopté un code de lois constitutionnelles, assez analogue à celui de la Grande-Bretagne. Sir Gilbert Elliot approuva cette constitution

au nom de son souverain; et, dans un discours plein de sagesse et de dignité, il recommanda aux Corses de se conformer aux lois qu'ils avaient adoptées, et de vivre tranquilles sous leur empire. Pendant quelque temps il fut obéi; mais, en 1796, les triomphes des Français en Italie encouragèrent leurs partisans. Des insurrections eurent lieu; et enfin le vice-roi fut obligé d'abandonner ce pays. Il arriva en Angleterre en 1797: le roi récompensa sa conduite, en le créant, le 26 octobre de la même année, pair de la Grande-Bretagne, sous le titre de lord baron Minto; et pour rappeler les services qu'il avait rendus pendant sa courte administration de la Corse, il eut la permission de joindre les armes de cette île à celles de sa famille (1). pendant quelque temps, il se borna à remplir les fonctions de conseiller-privé et de membre de la chambre-haute. Mais, en 1799, les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait l'Europe, exigeant un ambassadeur qui réunît à beaucoup de talents et d'expérience une discrétion éprouvée, Lord Minto fut choisi à cette époque, pour remplir à Vienne, le poste diplomatique le plus intéressant et le plus épineux. Après s'être acquitté de cette mission, Minto de retour en Angleterre, déploya une grande éloquence dans la chambre-haute, en faveur de la réunion de l'Irlande: quand cette union fut décrétée, il s'opposa cependant à l'émancipation des catholiques irlandais, quoique ce fût dans l'espérance de l'obtenir, qu'une partie considérable du peuple d'Irlande eût donné son consentement tacite à

(1) On sait qu'elles figuraient déjà dans l'écusson britannique, d'où elles furent retranchées depuis, avec les armes de France.

cette union. Lors des négociations pour la paix d'Amiens, lord Minto fut du nombre de ceux qui pensaient que les préliminaires et le traité lui-même ne présentaient pas des garanties suffisantes pour le maintien d'une longue paix en Europe. Il crut devoir, en conséquence, s'opposer à sa conclusion. En 1806, on le nomma président du bureau du contrôle pour les affaires de l'Inde, et, en 1807, gouverneur-général du Bengale, poste qu'il conserva jusqu'au 18 novembre 1812 : il fut alors remplacé par lord Moira, depuis marquis d'Hastings. Ce fut sous son gouvernement que l'Angleterre fit la conquête de Java et des autres établissements hollandais dans l'Inde. Après la prise de Batavia, il reçut du ministère anglais l'ordre de provoquer la sortie de tous les Hollandais, et d'abandonner ceux qui se refuseraient à quitter l'île, lors de la remise qu'il devait en faire au prince du pays, sous la réserve d'un commerce privilégié en faveur de l'Angleterre. Mais, sur les représentations qui lui furent faites, qu'une grande partie des propriétés serait perdue, et que les habitants qui resteraient se trouveraient à la discrétion des Malais, lord Minto prit sur lui de ne pas exécuter les ordres de son gouvernement, et d'en attendre de nouveaux. Revenu en Angleterre, il vit, en février 1813, ses services récompensés par son élévation aux dignités de comte de Minto et de vicomte Melgund. Il fut peu question de lui, jusqu'à sa mort, arrivée le 21 juin 1814. Son fils aîné, aujourd'hui (1820) pair de la Grande-Bretagne, a succédé à tous ses titres. D—z—s.

MINUCCIO (Minucci), savant prélat, né en 1551 à Serravalle, dans la marche Trevisane, fut secrétaire

du pape Clément VIII, qui l'honora de sa bienveillance, et le nomma à l'archevêché de Zara. Il fut employé dans toutes les négociations relatives aux Uscoques, troupe d'aventuriers qui s'étaient emparés, vers 1540, de Segna, ville de la Croatie, et en avaient fait leur place d'armes. Ce prélat mourut en 1604, dans un âge peu avancé. Le plus connu de ses ouvrages est la *Storia de gli Uscoocchi con i progressi di quella gente sino all' anno 1602*. Le célèbre Frà Paolo Sarpi continua cette histoire jusqu'à l'année 1616, et la fit imprimer à Venise, in-4°. Il en publia une nouvelle édition en 1617, in-8°, avec un *Supplément* : elle a été traduite en français, par Amelot de la Houssaye, Paris, 1682, in-12; cette traduction forme le tome III de l'*Histoire du gouvernement de Venise*, Amsterdam, 1705. (V. AMELOT, II, 36.) Les Uscoques, ainsi nommés de l'italien *scoco* (transfuge), étaient des réfugiés de la Dalmatie, qui ne vivaient que du produit de leurs pirateries et de leurs brigandages. Ils profitèrent de la mésintelligence qui existait entre l'Autriche et les Vénitiens, pour se fortifier, et désolèrent pendant longtemps les sujets des deux puissances, dont une seule aurait suffi pour les détruire dans quelques jours. On a encore de Minuccio, la *Vie de Sainte Augusta* (de Serravalle), vierge et martyre; elle a été insérée dans le *Supplément de Surius*, et dans les *Bollandistes*, au 27 mars, avec une préface et des notes; — *Storia del martirio della legione Tebea e delle undici mille virgini*; — *De Tartaris*; — *De Ethiopia, sive de Abyssinorum imperio*; — *De novo orbe*, etc. Ces derniers ouvrages sont demeurés inédits.

MINUTIANUS (ALEXANDRE), littérateur et imprimeur à Milan, au quinzième siècle, naquit à San-Severo, ville de la Pouille, vers 1450. Il vint, encore jeune, à Venise, et y étudia sous G. Merula, qu'il suppléa plusieurs fois, et qui lui procura ensuite la place de précepteur des enfants de B. Calchi, premier secrétaire-d'état du duc de Milan. L'éducation de ces enfants était achevée lors de la mort de François Pozzuolo (*Puteolanus*, en français Du Puits), professeur de belles-lettres aux écoles Palatines de Milan, arrivée en 1489. Minutianus fut choisi provisoirement pour le remplacer; mais ce ne fut qu'en 1491 qu'il reçut sa nomination de Ludovic-Marie Sforce, alors régent par suite de son usurpation, et depuis duc de Milan. Minutianus n'était encore que précepteur dans la maison de Calchi, lorsqu'il fit imprimer à ses frais, chez A. Zartotti, une édition d'Horace, 1486, in-fol. Neuf ans après, il donna, toujours à ses frais, une édition de Tite-Live, 1495, in-fol., et s'occupa ensuite d'une édition des œuvres réunies de Cicéron. Ce fut l'édition *princeps* des œuvres complètes de l'orateur romain (*V. CICÉRON*, VIII, 548). Tous les ouvrages qu'elle contient, avaient déjà été imprimés séparément. Minutianus n'eut donc pas la gloire que M. Aimé Guillon lui attribue, de donner la première édition du traité *De Oratore*. L'édition in-4°. sans date, dans la souscription de laquelle on lit : *Alexander Minutianus impressit*, ne peut être que postérieure à 1498; car le premier volume des *Ciceronis opera*, daté de cette année, porte le nom des frères Guillaume Signiere ou Signerre, de Rouen; le second, qui porte le nom de Minutianus, est daté de novembre

1498; les deux derniers sont sans date. Ainsi ce ne fut que postérieurement au commencement de 1498, que Minutianus fut imprimeur. Le traité *De Oratore*, avait été imprimé au moins trente ans auparavant; il en existe une édition, avec la date de 1468, à Rome, chez Ulric Han, in-4°; et l'on a toujours cru que l'édition sans date l'avait précédée (*V. VIII*, 542). On ne peut guère douter que Minutianus n'ait été imprimeur. L'imprimerie était dans sa maison; et on lit sur ses livres tantôt : *Minutianus impressit*; tantôt : *Industria Minutiani*; tantôt : *Apud Minutianum*. Ces deux dernières expressions semblent trancher la question. Minutianus continua d'imprimer jusqu'en 1521; et de ce que son nom ne se trouve sur aucun livre d'une date plus récente, on présume qu'il mourut cette année-là même, ou peu après. Il est possible cependant que le défaut de facultés pécuniaires l'ait empêché de donner d'autres éditions. M. Guillon observe que Minutianus y avait employé toute sa fortune, et qu'il n'en laissa aucune à ses deux fils. L'un d'eux, nommé Vincent, avait, du vivant de son père, publié, en 1514, une édition de *Térence*, accompagnée des commentaires de plusieurs savants et des siens propres. M. Aimé Guillon a inséré dans la *Bibliographie de la France* (ou *Journal de la librairie*) de 1820, pages 317, 331, 348, une notice sur Minutianus et ses éditions: la liste se monte à 17. La plus importante est sans contredit son édition de Cicéron: la plus curieuse, par sa rareté, est celle des *Lettres-patentes de Louis XII données à Vigevano*, le 11 novembre 1499, in-4°. de seize pages, inconnue à Maittaire et à Sassi, ainsi

qu'aux auteurs de la *Biblioth. hist. de la France*. M. Guillon, qui l'a fait connaître, regarde comme unique l'exemplaire conservé dans les archives de Milan, qu'il a examiné avec beaucoup de soin. M. Petit-Radel a fait insérer dans la *Bibliographie de la France*, 1820, p. 407, une lettre relative à la notice de M. Guillon. V. aussi le *Manuel du libraire* par M. Brunet, troisième édition, tome III, p. 641.

A. B.—T.

MINUTIUS-FÉLIX (MARCUS), orateur latin, était né en Afrique, sur la fin du deuxième ou au commencement du troisième siècle. Il vint à Rome, où il acquit par son éloquence une réputation fort étendue. Lactance et saint Jérôme le placent au rang des premiers orateurs de son siècle. Il avait embrassé les principes du christianisme; et il en devint l'un des plus zélés défenseurs. Nous avons de lui un dialogue intitulé: *Octavius*, dans lequel il introduit un chrétien de ce nom, et un partisan des erreurs du paganisme, qui disputent ensemble. Le style en est très-élegant; et il y a beaucoup d'érudition et de solidité. Cependant quelques critiques modernes trouvent que c'est moins l'ouvrage d'un théologien qui a étudié les matières dont il parle, que la production d'un homme du monde; mais c'est à tort que Dupin et ceux qui l'ont suivi lui reprochent une tendance vers le matérialisme. Ce dialogue a été long-temps regardé comme le VIII<sup>e</sup>. livre du traité d'Arnobé *Adversus gentes* (V. ARNOBÉ). Franç. Baudouin reconnut l'erreur des premiers éditeurs, et publia cet ouvrage sous le nom de Minutius-Félix, Heidelberg, 1560, in-8<sup>o</sup>.; il a été souvent réimprimé depuis. Les meilleures éditions sont celles de

ques, Paris, 1643, in-4<sup>o</sup>.; de Jacq. Onzel, Leyde, 1672, in-8<sup>o</sup>.; de Jacq. Gronovius, ibid., 1709, in-8<sup>o</sup>.; de J. Davis, Cambridge, 1712, in-8<sup>o</sup>.; et de J. Goth. Lindner, Langensalza, 1773, in-8<sup>o</sup>. On y a réuni, dans ces différentes éditions, le traité de Cæcilius Cyprianus *de Idolorum vanitate*; et, dans quelques-unes, celui de Julius-Firmicus-Maternus *de Errore profanarum religionum*. Le dialogue de Minutius-Félix a été traduit en français par Perrot d'Ablancourt, Paris, 1660, in-12, et plus élégamment par l'abbé de Gourcy, dans son Recueil des anciens apologistes du christianisme. Il existait, au temps de saint Jérôme, un traité *de Fato*, qui portait le nom de Minutius, mais dans lequel les critiques ne reconnaissent pas son style. Pierre Ant. Bouchard a publié une *Dissertation* sur Minutius, suivie du catalogue des éditions et des traductions qui avaient paru de son Dialogue, Kiel, 1685. W—s.

MINUTOLI (VINCENT), littérateur, né à Genève, vers 1640, descendait d'une noble famille lucquoise, dont une branche s'est établie à Florence dès la fin du treizième siècle, et y a rempli les premiers emplois (1). L'un de ses aïeux embrassa la réforme, et se fixa à Genève. Vincent fut admis au saint-ministère, et appelé en Hollande pour y exercer les fonctions du pastorat; mais, une intrigue galante, dans laquelle il fut compromis, l'obligea de résigner son bénéfice. Il revint à Genève, et fut nommé, en 1676, professeur d'histoire et de belles-lettres à l'Académie. La régularité de ses mœurs lui mérita d'être

(1) Voyez le *Mémoire* sur la famille Minutoli, inséré dans le *Dictionnaire* de Bayle.

réintégré, en 1679, dans la compagnie des pasteurs : il fut désigné bibliothécaire en 1700; et il mourut, en 1710, dans un âge avancé. Minutoli, pendant son séjour en Hollande, s'était lié d'une étroite amitié avec Bayle; et il entretenait constamment avec lui une correspondance très-active sur des objets de littérature et de philosophie. Outre quelques pièces de vers latins, dont on trouvera les titres dans le *Dictionnaire de Moréri*, et dans l'*Histoire littéraire de Genève* par Senebier, on a de lui : I. Une *Lettre à Jurieu*, insérée dans la *Clémère de la cabale de Rotterdam*. II. *Histoire de l'embrasement du pont du Rhône*, Genève, 1670, in-12. III. *Dissertation sur un monument trouvé dans le Rhône*, en 1678. C'est une petite statue représentant un druide. IV. *L'Éloge de Spon*, imprimé par extrait dans les *Nouvelles de la répub. des lettres*, juin 1686. V. *Les Dépêches du Parnasse, ou la gazette des savants*, Genève, 1693, in-12. Il n'a paru que cinq numéros de ce journal, que l'auteur discontinua, parce qu'on en publiait à Lyon une contrefaçon, qui lui enlevait ses abonnés. Minutoli a traduit du flamand la *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais sur la côte de l'île de Quelpaert*, avec la description du royaume de Grèce, Genève, 1670, in-12 (1); de l'allemand, le *Journal de Just Collier*, résident à la Porte pour les états généraux, *ibid.*, 1672, in-12; et de l'italien, la *Vie de Galéace Carracciolo*, etc., *ibid.* 1681, in-12. Il a laissé en ma-

nuscrit des *Harangues*, citées par Bayle avec éloge, et des traductions du traité de Léon de Modène des *Cérémonies des Juifs*, et de l'ouvrage de Pierius Valerianus *De Infelicitate litteratorum*. W—s.

MIQUEL-FÉRIET (LOUIS-CHARLES), le créateur de l'artillerie légère en France, était né le 24 mai 1765, à Auxonne, où son père remplissait les fonctions de répétiteur de mathématiques. Après avoir fait d'assez bonnes études, il entra au service : quelques étourderies de jeunesse l'obligèrent de passer, en 1788, en Prusse, où il fut admis cadet dans le régiment d'artillerie de Tempelhof. Ses talents lui procurèrent de l'avancement; et à l'époque où la guerre éclata entre la Prusse et la France, il était officier dans le premier régiment d'artillerie. Miquel n'hésita pas à déclarer qu'il ne voulait point servir contre son pays; et le roi, approuvant sa délicatesse, lui permit de rentrer en France, où il fut aussitôt employé dans son grade; avec la condition qu'il ne serait jamais obligé de servir contre la Prusse. Ce fut sur le plan donné par cet officier, que l'artillerie légère fut organisée en France sur le même pied qu'elle l'était dans les armées de Frédéric. Il consigna ses observations sur cette arme dans un *Mémoire* imprimé à Paris, 1795, in-4°. En 1797, tandis qu'il était attaché comme adjudant-général à l'artillerie d'Auxonne, il fit exécuter un nouveau modèle des caissons connus sous le nom de *caissons de Wurtz*, qui fut adopté par l'administration de la guerre. Elevé, en 1800, au grade de chef de brigade d'artillerie, il fut envoyé, en 1802, à Saint-Domingue, avec le titre de directeur-commandant de l'artillerie dans la

(1) Cette relation a été insérée par l'abbé Prevost, d'après la traduction anglaise, dans le 6e. vol. de l'*Hist. générale des voyages*. éd. in-4°. et on la retrouve dans le tome 2 de l'*Histoire des naufrages* (par de Perthes.)

partie espagnole, et y servit deux ans sous les ordres du général Rochambeau. Il avait résisté à la funeste épidémie qui ravageait l'île; et, de retour en France, il avait obtenu la permission de se reposer de ses fatigues dans sa maison de campagne à Belleville près de Paris, lorsqu'il mourut, au mois de mars 1806. — L'un des frères de cet officier était, en 1802, directeur de la manufacture royale de Valence en Espagne. — Claude-Jean-François MIQUEL, son second frère, né à Auxonne, en 1768, missionnaire de la congrégation des Eudistes, s'est acquis une réputation méritée par son talent pour la chaire. M. J.-J. Lacoste a publié *l'Analyse des sermons* que le P. Miquel avait prononcés à la mission d'Agen, en 1806, in-12. Son portrait a été gravé à Toulouse, en 1809, avec cette inscription : *Érat lucerna ardens et lucens.* W—s.

MIRABAUD (JEAN-BAPTISTE DE), membre de l'académie française, né à Paris, en 1675, embrassa la profession des armes, et se trouva à la bataille de Steinkerque, où il se distingua par son courage: il renonça bientôt à cette carrière pour cultiver les lettres dont La Fontaine lui avait inspiré le goût; et il entra dans la congrégation de l'Oratoire, afin de pouvoir se livrer plus tranquillement à l'étude, devenue pour lui un besoin. Il en sortit lorsque la duchesse d'Orléans le nomma secrétaire de ses commandements, et le chargea de l'éducation des princesses ses filles. Il publia, en 1724, une traduction de la *Jérusalem délivrée*; c'était la première traduction française dont la lecture fût supportable (V. LE TASSE): le succès qu'elle obtint, et qu'elle méritait en partie, attira au traducteur des invectives qu'il

eut le bon esprit de mépriser, et des critiques dont il profita pour perfectionner son travail. Il fut reçu, quelque temps après, à l'académie française; et il succéda, en 1742, à l'abbé Houteville dans la place de secrétaire-perpétuel de cette compagnie. La douceur de son caractère, sa modestie et son désintéressement, lui avaient fait des amis de tous ses confrères. Sa vie fut tranquille, sa vieillesse exempte d'infirmities; et il mourut, le 24 juin 1760, regretté sincèrement de tous ceux qui l'avaient connu. Il eut pour successeur à l'académie, Buffon, qui nous a laissé de Mirabaud ce portrait magnifique: « A quatre-vingt-six ans, » il avait encore le feu de la jeunesse » et la sève de l'âge mûr; une gaieté » vive et douce, une sérénité d'ame, » une aménité de mœurs, qui fai- » saient disparaître la vieillesse, et » ne la laissaient voir qu'avec cette » espèce d'attendrissement, qui sup- » pose bien plus que du respect. » Libre de passions, et sans autres » liens que ceux de l'amitié, il était » plus à ses amis qu'à lui-même. Il a » passé sa vie dans une société dont » il faisait les délices; société douce » quoique intime, que la mort seule » a pu dissoudre. Ses ouvrages por- » tent l'empreinte de son caractère: » plus un homme est honnête, et » plus ses écrits lui ressemblent. Mi- » rabaud joignit toujours le senti- » ment à l'esprit, et nous aimons à le » lire comme nous aimions à l'enten- » dre; mais il avait si peu d'atta- » chement pour ses productions, il » craignait si fort et le bruit et l'éclat, » qu'il a sacrifié celles qui pouvaient » contribuer le plus à sa gloire. » Outre la traduction du Tasse, on lui en doit une du *Roland furieux*, Paris, 1758, 4 vol. petit in-12: elle

ne fut pas aussi bien accueillie que la première. Le *molle et facetum* de l'Arioste, cette urbanité, cet atticisme ; cette bonne plaisanterie, répandus dans tous ses chants, n'ont été ni rendus, ni même sentis par Mirabaud, qui ne s'est pas douté que l'Arioste raillait de toutes ses imaginations. C'est le jugement qu'en porte Voltaire, qui a exprimé l'opinion de tous les gens de goût. On attribue à Mirabaud : I. *Alphabet de la fée Gracieuse*, 1734, in-12. II. *Opinions des anciens sur les Juifs*, 1769, in-12. III. *Le Monde, son origine et son antiquité*, Londres, 1751, in-8°. Dumarsais est l'éditeur de cet ouvrage. IV. *Sentiments des philosophes sur la nature de l'ame* ; inséré dans le recueil intitulé : *Nouvelles libertés de penser*, Amsterd. (Paris), 1743, in-12, et dans le *Recueil philosophique*, publié par Nageon, Londres (Amsterdam), 1770, 2 vol. in-12 (*V. le Dictionnaire des anonymes*, par M. Barbier) : mais le code monstrueux d'athéisme, connu sous le titre de *Système de la nature*, publié sous le nom de notre académicien, est, comme on le sait maintenant, l'ouvrage de la société d'Holbach (*V. ce nom*). On peut consulter l'*Eloge* de Mirabaud par d'Alembert, dans le tome v de l'*Histoire des membres de l'académie française*. W—s.

MIRABEAU (VICTOR RIQUETTI, marquis DE), l'un des propagateurs des doctrines économiques en France, naquit à Perthuis, le 5 oct. 1715. Ses ancêtres, exilés de Florence par les troubles civils, s'étaient réfugiés en Provence, dans le quatorzième siècle, et s'y étaient maintenus au rang des plus nobles familles de la contrée. (*V. MÉDICIS*, XXVIII, 59, not.) Le marquis de Mirabeau, fixant son

séjour habituel à Paris, soutint cette illustration par son crédit auprès des ministres, et eut l'ambition de conduire lui-même les affaires de l'état. L'opinion publique, facilement influencée à cette époque par les productions littéraires, lui parut le plus puissant véhicule pour arriver au pouvoir. Il la pressentit par un grand nombre d'écrits rédigés d'après les principes économiques de Quesnay, qu'il avouait pour son maître, et dont il rassemblait chez lui, tous les mardis, les sectateurs emphatiques. Plusieurs de ses livres furent accueillis avec faveur : les théories qui s'y trouvaient développées, étaient encore des mystères pour la presque-totalité de la classe éclairée. L'enthousiasme, la pompe du langage, le charlatanisme philanthropique, et jusqu'à l'obscurité qui enveloppait l'exposé de principes simples en eux-mêmes, caractérisaient en général les ouvrages des économistes, et étaient les causes premières de leur succès. Le marquis de Mirabeau se distingua d'eux tous, par un style raboteux et bizarre, où perçait une affectation malheureuse d'imiter la manière de Montaigne, par une redondance de trivialités, qu'il appelle *sa chère et native exubérance*, par sa fausse chaleur, et une incroyable naïveté d'orgueil. Ses premiers essais annonçaient un désir timide de ménager l'ordre établi, et montraient même une certaine complaisance pour les mesures prohibitives, que le gros des économistes était loin d'approuver. Le marquis devint ensuite un frondeur plus hardi ; et sa *Théorie de l'impôt*, en lui procurant les honneurs de la Bastille, donna une vogue subite à son nom. Le roi de Suède lui envoya, le jour même de la révolution qui, en 1772, lui ren-

dit son autorité, la croix de grand-commandeur de l'ordre de Wasa. Le même prince, arrivé à Paris, quelque temps après, n'oublia pas de visiter le philosophe, et lui parla de Montesquieu : *Montesquieu !* répondit Mirabeau, *les rêveries surannées de cet homme ne sont plus estimées que dans quelques cours du Nord.*

« Ce Mirabeau l'économiste, dit La harpe, n'avait de l'imagination méridionale que le degré d'exaltation qui touche à la folie, et prit de la philosophie du temps l'orgueil leux entêtement des opinions et une soif de renommée, qu'il crut satisfaire en popularisant sa noblesse par des écrits sur la science rurale.

« Il possédait assez pour dégrader de très-belles terres par des expériences de culture, et déranger une grande fortune par des entreprises systématiques et des constructions de fantaisie. Il se faisait l'avocat du paysan dans ses livres, et le tourmentait dans ses domaines, par ses prétentions seigneuriales, dont il était extrêmement jaloux. » Il écrivait à sa femme : *Dites au curé du Bignon (l'une de ses terres) de me préparer une harangue, et que sans cela je ne verrai plus d'habits noirs.*

Il exigea que le curé de Roquelaure publiât en chaire *qu'il fallait remercier la Providence d'avoir donné à la contrée un maître doux et d'une race faite pour commander aux hommes.* Ces extravagances ne sont que comiques : mais, que dire de la conduite d'un prêcheur de vertu, qui, s'il en faut croire son fils et quelques mémoires du temps, aurait plusieurs fois compromis, par ses débauches, la santé d'une épouse (Marie - Geneviève de Vassan), qui lui avait donné onze enfants et apporté cinquante mille livres de rentes, l'aurait ensuite

persécutée, et, après avoir provoqué sa reclusion pendant douze ans, aurait entretenu des maîtresses, obtenu de l'amitié des ministres cinquante-quatre lettres de cachet contre sa famille, et fatigué les tribunaux de ses scandaleux procès avec elle ; qui, courtisan aussi lâche que despote impitoyable, caressa les nouvelles autorités parlementaires créées par Maupeou; et, jaloux de la supériorité d'un fils qui menaçait de l'éclipser, s'efforça de la comprimer, le précipita, par ses rigueurs, dans de nombreux écarts, et alla jusqu'à l'accuser d'avoir souillé sa couche ? Cet homme, qui faisait maudire aux siens son avarice, offrit un asile à Jean-Jacques. Le citoyen de Genève paya cette bienfaisance intéressée par des formules d'admiration, et, se retranchant adroitement sur l'incapacité de son esprit, se dispensa de motiver ses éloges par la lecture des œuvres de son patron. Le marquis de Mirabeau mourut à Argenteuil, le 13 juillet 1789. Ses œuvres, qu'on a justement appelées *l'Apocalypse de l'économie politique*, forment plus de 20 vol. La plus grande partie a été recueillie à la suite de *l'Ami des hommes*, 8 vol. in-12, ou 3 vol., in-4°. En voici la liste à-peu-près complète : I. *L'Ami des hommes*, Paris, 1755, 5 vol. in 12. Cet ouvrage fit une grande sensation, fut goûté en Angleterre; et il en parut une traduction italienne, à Venise, en 1784. II. *Examen des poésies sacrées de Lefranc de Pompignan*, 1755, in-12; fastidieux et ridicule panégyrique, que Pompignan eut la mal-adresse d'adopter dans une édition de luxe qu'il donna de ses poésies. III. *Mémoire sur les états provinciaux*, 1757, in-12. IV. *Mémoire concernant l'utilité des états provinciaux*, 1757, in-8°. V.

*Réponse du correspondant à son banquier*, 1759, in-4°. C'est la réponse à la *Lettre d'un banquier* par Forbonnais. VI. *Théorie de l'impôt*, Paris, 1760, in-4°. et in-12. Au jugement de l'auteur, c'est son chef-d'œuvre. VII. *Philosophie rurale ou Économie générale et particulière de l'agriculture*, Amsterdam, 1764, 3 vol. in-12; abrégé, sous ce titre : *Éléments de la philosophie rurale*, la Haye, 1767 et 1768, in-12. Quesnay a eu part à cette production. VIII. *Lettres sur le commerce des grains*, 1768, in-12. IX. *Les Économiques*, dédiées au grand-duc de Toscane, Paris, 1769, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12. Elles parurent dictées par le succès récent des *Dialogues sur les blés*, de Galiani. X. *Lettres économiques*, Amsterdam, 1770, in-12. XI. *Les Devoirs*, imprimé à Milan, au monastère de Saint-Ambroise, 1770, in-8°. Ce titre est une allusion à l'un des traités les plus connus du saint archevêque de Milan ( *V. St. AMBROISE* ). XII. *La Science ou les droits et les devoirs de l'homme*, Lausanne, 1774, in-12. XIII. *Lettres sur la législation, ou l'ordre légal dépravé, rétabli et perpétué*, Berne, 1775, 3 vol. in-12. Il y aurait quelques bonnes idées à y glaner. XIV. *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur*, Paris, 1785, 4 vol. in-12. Ce livre a été publié par Grivel. XV. *Éducation civile d'un prince*, Dourlac, 1788, in-8°. XVI. *Hommes à célébrer pour avoir bien mérité de leur siècle et de l'humanité par leurs écrits sur l'économie politique*, ouvrage publié par le P. Boscovich, ami de l'auteur, Bassano, 2 vol. in-8°. XVII. *Rêve d'un goutteur, ou le principal*, in-8°, sans date, mais de la fin de 1788 ou environ.

Le marquis de Mirabeau fut un des rédacteurs du *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, Paris, 1767 à 1774, 30 vol. in-12. Il rédigea aussi avec l'abbé Baudeau, de 1765 à 1768, les *Ephémérides du citoyen, ou Chronique de l'esprit national et Bibliothèque raisonnée des sciences*, in-12. Dupont de Nemours en fut le continuateur jusqu'en 1772, et les porta au 63°. vol. C'est dans ce recueil que le marquis inséra son éloge du *Maître de la science*, ( Quesnay ), qu'il met au-dessus de Socrate et de Confucius : on recherche encore ce morceau comme un modèle du style amphigourique.

F—T et W—s.

MIRABEAU ( HONORÉ-GABRIEL RIQUETTI, comte de ), si fameux par l'influence qu'il exerça sur la révolution française, était fils du précédent, et naquit au Bignon, près de Nemours, le 9 mars 1749. La nature, en le douant d'une constitution vigoureuse, d'un tempérament de feu, et des facultés les plus énergiques, avait jeté en lui tous les ferments des passions impétueuses, également puissantes pour le bien et pour le mal, suivant la direction qu'elles recevraient de l'éducation et des circonstances. Son adolescence fut confiée à un précepteur instruit, le père du littérateur Lachabeausière; mais cet homme de mérite, contrarié dans son plan, ne put mettre à profit l'ardeur qui dévorait son élève. Celui-ci sortit de ses mains avec une connaissance légère du latin et des classiques, et fut jeté tardivement dans un pensionnat militaire : il y effleura l'étude de diverses langues et celle des arts d'agrément, et fut initié dans les mathématiques par le célèbre Lagrange. Sa tête n'était encore pleine que de notions

éparses, isolées, lorsque déjà il cédait à l'entraînement d'écrire, et publiait un éloge du Grand-Condé, et quelques pièces de vers. A 17 ans, il entra dans la cavalerie en qualité de volontaire; et secouant le préjugé qui frappait de ridicule les officiers dont l'émulation tendait à s'élever au-dessus de la vie futile et oisive des garnisons, il lut tous les ouvrages qu'il put se procurer sur l'art militaire. Ces habitudes studieuses, quand elles n'auraient point eu pour mobile un immense besoin de savoir, lui auraient été commandées par la parcimonie d'un père égoïste et superbe, qui, démêlant avec inquiétude, dans l'héritier de son nom, un esprit d'indépendance, incapable de se plier au joug de l'autorité paternelle, se fit un système d'enchaîner par des embarras pécuniaires cette activité d'âme si prodigieuse. Une aventure d'amour du jeune comte eut alors un grand éclat; et une lettre de cachet, sollicitée par son père, le fit enfermer à l'île de Rhé. *L'Ami des hommes* songea même à retrancher son fils de la société, en le reléguant dans les colonies hollandaises; et il ne fut détourné de ce projet que par les plus pressantes représentations. Le comte obtint de faire la campagne de Corse, et il y servit avec une distinction qui sourit un moment à l'orgueil paternel; mais lorsque, récompensé d'un brevet de capitaine de dragons, il sollicita son père de lui acheter un régiment, il reçut cette étrange réponse: *Que les Bayard et les Duguesclin n'avaient pas procédé ainsi.* Après la soumission de la Corse, le comte de Mirabeau saisit la plume pour retracer le tableau de l'oppression que Gènes avait fait peser sur ce pays. Ce travail imparfait, comme on devait s'y at-

tendre, mais empreint d'une chaleur vraie, et où l'indignation n'avait point trop altéré l'exactitude des faits, fut jugé digne de l'impression par les états de la Corse; le père de l'auteur, qui l'avait reçu en dépôt, s'empressa de l'ancantir. Les vues philosophiques auxquelles le comte avait été conduit, l'impossibilité où le mettaient les refus paternels de se livrer à son goût pour la dépense, et l'attrait qui le portait vers tous les genres de connaissances, tempérèrent son exaltation militaire, et donnèrent une autre impulsion à son ambition. De retour en France, il parvint à captiver *l'Ami des Hommes*, et consent, pour lui plaire, à s'enterrer quelque temps dans le Limousin, où il s'occupe d'améliorer des terres et de poursuivre des affaires litigieuses. Las de ces travaux obscurs, il se rend à Paris, en 1771, et s'aperçoit que sa faveur vient d'expirer. C'est alors qu'il dit au marquis de Mirabeau: « Mais, » mon père, quand vous n'auriez » que de l'amour-propre, mes succès » seraient encore les vôtres. » Son mépris pour le charlatanisme des économistes, et l'opposition éclatante qu'il manifestait contre le despotisme ministériel des Maupeou et des Terray, achevèrent de le brouiller avec *l'Ami des Hommes*, accoutumé à caresser l'autorité. Le comte alla grossir en Provence le nombre des ennemis du nouveau parlement; et, en 1772, il y épousa M<sup>lle</sup>. de Marignane, belle et riche héritière, mais dont la fortune consistait presque toute en substitutions et successions, dont il fallait attendre l'ouverture. Le mari dissipa en deux ans le double de ses biens disponibles: des arrangements pouvaient être pris facilement avec ses

créanciers ; mais le dur patron des économistes aima mieux faire interdire son fils, et le confiner dans ses terres par ordre du roi. Ce fut dans cet exil, qu'échauffé par la lecture de Tacite et de J.-J. Rousseau, Mirabeau écrivit à la hâte, et sous l'inspiration du moment, son *Essai sur le despotisme*, morceau plein d'une verve désordonnée, et le plus incohérent de tous ceux qu'a produits sa plume (1). Sur ces entrefaites, comme il avait rompu son ban pour venger militairement une de ses sœurs des insultes d'un gentilhomme poltron, une nouvelle procédure fut dirigée contre lui ; et son père s'en prévalut pour le faire détenir au château d'If, d'où il fut transféré au fort de Joux, en 1776. Il subjuga le gouverneur par la magie de son langage, et obtint de lui que la ville de Pontarlier serait sa prison. Dans le séjour qu'il y fit, il vit Sophie de Ruffey, jeune femme aimable, mais sans éclat, que ses parents avaient unie à un époux plus que sexagénaire, le marquis de Monnier, ex-président de la chambre des comptes de Dole. Enflammé du plus violent amour, il parvint bientôt à séduire une jeune femme crédule ; et cette passion fit éclater de nouveaux orages contre lui : la famille du mari outragé, celle de Sophie et la sienne propre, agirent à-la-fois avec des intentions opposées, pour appeler sur sa tête toutes les rigueurs des lois. Malesherbes lui écrivit : « Je quitte le ministère ; et » le dernier conseil que je puisse vous » donner, est de fuir, et de prendre » du service chez l'étranger. » Ce fut le parti que prit Mirabeau : Sophie

alla le rejoindre en Suisse, et ils se réfugièrent en Hollande. Là, tandis que le parlement de Besançon le déclarait coupable de rapt et le faisait décapiter en effigie, le comte se mit à la solde des libraires, et subvint, par un travail infatigable, aux difficultés de sa situation. La tâche la plus considérable qu'il eut à remplir, fut la traduction de l'*Histoire de Philippe II*, par Watson, qu'il entreprit avec Durival. Il apprit alors que l'auteur de ses jours l'accusait d'avoir souillé son lit ; et il exerça de cruelles représailles en répandant des libelles contre ce père acharné à le flétrir. L'insuffisance de ses moyens d'existence lui inspira le désir de se retirer en Amérique ; mais il n'eut pas le temps de le réaliser. Son extradition avait été obtenue du gouvernement hollandais ; il fut enlevé d'Amsterdam, avec Sophie, par un inspecteur de la police française : sa maîtresse enceinte fut déposée dans une maison de surveillance à Paris, et lui, enfermé au donjon de Vincennes, où il subit une détention de 42 mois. Le lieutenant de police, Lenoir, que l'esprit insinuant du prisonnier avait intéressé, lui facilita les moyens de correspondre avec M<sup>me</sup>. de Monnier, à condition que les lettres passeraient sous ses yeux, et retourneraient à son secrétariat. C'est cette correspondance que déroba Manuel, sur laquelle il spécula comme éditeur (V. MANUEL). Au moment où ces lettres virent le jour (1792, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. et in-12), Garat leur rendit l'hommage d'une critique solennelle, dans sa chaire du lycée. On y trouve l'empreinte d'une tête fertile en ressources, une grande facilité d'élocution, un accent passionné, mais qui appartient exclusi-

(1) Cet écrit fut publié en Hollande, en 1776, in-8<sup>o</sup>. ; la 3<sup>e</sup>. édition, Paris, 1792, est augmentée de *Conseils aux Hessois*.

vement à cette sensibilité physique qu'a prônée Helvétius. Des placets pour appeler l'intérêt sur sa captivité, des conseils à Sophie, pour elle et pour l'éducation de la fille que lui a donnée l'amour, des détails de négociations domestiques, tel est le fonds uniforme de toutes ces missives, que l'abondance des expressions et l'extrême variété des tours font cependant lire sans fatigue. Au milieu de tout cela, on trouve des traces de mauvais goût, des inégalités, des tirades hétérogènes, prises çà et là, et intercalées pour suppléer à la lassitude de l'écrivain. Le langage de Mirabeau explique assez l'ascendant irrésistible qu'il exerçait sur son amante. Il fit pour elle plusieurs traductions, parmi lesquelles nous n'indiquerons que celles de Bocace, de Tibulle et des *Baisers* de Jean Second. La Bible était au nombre des livres qu'il recevait dans sa prison : avec les rognures des commentaires de dom Calmet, il composa l'*Erotica biblion*, recueil de gravelures, où étaient signalés les écarts de l'amour physique chez les différents peuples, et particulièrement chez les Juifs. L'originalité compensait cette fois l'obscénité de la matière ; mais l'amant de Sophie ne garda plus aucune mesure dans le roman intitulé, *Ma Conversion*. Cet écrit ne présente qu'une série de tableaux dégoûtants et tout-à-fait dignes de l'Arétin. Son imagination ne pouvait s'arrêter long-temps à de tels objets ; une occupation d'un genre tout différent, vint fixer toute son attention. Remontant aux principes constitutifs de la société, et s'armant des documents de l'histoire, il envisagea les *lettres de cachet* et les *prisons d'état* dans leurs rapports avec le droit naturel et positif,

avec la société et les particuliers : les élaus d'une indignation assez naturelle de sa part, se communiquèrent à son style, et lui dictèrent des pages pleines de force et de chaleur, mais déparées par des longueurs, et par les détails disparates et mesquins de l'intérieur du château de Vincennes, qui remplissent la seconde partie. Enfin Mirabeau fut rendu à la société, et à cette vie active dont la privation avait opéré sur ses forces une altération sensible. C'est à cette époque qu'il faut placer une accusation souvent répétée, mais qui, nous devons le dire, ne paraît point établie sur des preuves suffisantes : c'est d'avoir acheté les bonnes grâces de son père, en rédigeant des mémoires injurieux contre une mère dont la tendresse envers lui ne s'était pas démentie un seul instant au milieu de l'exaspération de sa famille. Mirabeau avait bien autrement à cœur de faire tomber l'arrêt qui l'avait condamné à perdre la tête. Il se constitua dans les prisons de Pontarlier, afin de purger sa contumace ; là, les Mémoires qu'il produisit pour sa défense, effrayèrent ses adversaires, qui firent de vaines tentatives à l'effet d'en obtenir la suppression. Il était aisé de reconnaître dans ces mémoires tout le talent d'un grand orateur. Mirabeau disait lui-même d'un de ces factums, qu'il appelle sa *Philippique* : « Si ce n'est pas là de l'éloquence inconnue à nos siècles barbares, je ne sais ce que c'est que ce don du ciel si séduisant et si rare. » Un plein succès couronna ses efforts. Il fit la loi pour sa co-accusée : une transaction, passée entre M. de Monnier et lui, mit au néant toutes les procédures ; et son adversaire paya les frais. Aussitôt, il vole en Provence, tenter un succès

non moins important : il s'agissait de se réinvestir de six mille livres de rente, en se rapprochant de son épouse. Il épuisa, pour y réussir, les médiations, les prières, les instances affectueuses : sa compagne fut émue ; mais obéissant à l'impulsion de sa famille, elle refusa de reprendre des chaînes qui l'avaient trop froissée. Mirabeau fit entendre alors sa réclamation devant les tribunaux : son éloquence revêtit des formes touchantes, et traça le portrait le plus flatteur de M<sup>me</sup>. de Mirabeau, qu'il appelait avec complaisance un ange de douceur et de bonté. On lui opposa le tableau des égarements de sa jeunesse : appelé sur ce terrain, il voulut montrer qu'il avait été généreux envers sa femme, et produisit une lettre dont semblait résulter la preuve d'une infidélité qu'il avait pardonnée. Cet incident fut décisif, mais dans le sens qu'il n'avait point prévu. (V. PORTALIS.) Les juges furent d'avis, avec d'Aguesseau, qu'un mari, accusateur de sa femme, ne pouvait cohabiter avec elle ; et la séparation fut prononcée. Mirabeau évoqua la cause au grand-conseil, et demanda sans succès la cassation de l'arrêt. Dénué de moyens de subsistance, et suspect à l'autorité, il partit pour Londres, en 1784, accompagné d'une Hollandaise qui avait succédé à Sophie dans ses affections. Les institutions de l'Angleterre lui laissèrent des impressions peu avantageuses, ainsi que l'attestent les lettres qu'il adressait de ce pays à Chamfort, devenu son ami, mais au-dessous duquel il se place néanmoins à une distance respectueuse. Il saisit alors l'occasion de caresser le sentiment haineux de celui-ci contre toutes les supériorités sociales, et retira une gloire facile

et lucrative de la publication des *Considérations sur l'ordre de Cincinnati*, où, habile imitateur d'un pamphlet américain, il signalait les dangers d'une association honorifique et militaire approchée du berceau de la liberté. Cet ouvrage, dont quelques traits appartiennent à Chamfort, fut commencé à Paris, sous les auspices de Franklin, et parut à Londres, 1784, in-8<sup>o</sup>, en français et en anglais. Mirabeau le compléta par une lettre de Turgot sur les législations de l'Amérique, et une traduction des Observations du docteur Price sur l'importance de la révolution des États-Unis, suivie de réflexions et de notes, pour lesquelles il eut dans Target un utile collaborateur. Voué désormais exclusivement aux études politiques, il s'éleva, dans ses *Doutes sur la liberté de l'Escaut*, contre les vues de Joseph II, qui, secondé par la Prusse et la Russie, voulait ouvrir un débouché maritime au Brabant, relever Ostende, et tenir la Hollande en échec. Presqu'en même temps parut la *Lettre* au même souverain, qui prohibait l'émigration. Il ne fut plus possible de nier la vénalité de l'écrivain, lorsqu'il attaqua la caisse d'escompte, la banque de Saint-Charles, et l'entreprise des eaux de Paris. Désigné ouvertement comme l'instrument de Panchaud, de Clavière et autres spéculateurs à la baisse, il entra dans une lutte difficile avec Beaumarchais, qui, s'étant chargé de répondre pour la compagnie des eaux, le traitait avec un dédain calme, auquel des éloges ironiques donnaient un caractère encore plus offensant. « Mirabeau, dit Laharpe, répliqua en homme que le mépris rend furieux ; il prodigua les personnalités les plus injurieuses :

soit parce que Beaumarchais ne s'en étant permis aucune, il crut voir encore une espèce de mépris à se refuser ce qui était si facile avec lui ; soit que, ne doutant pas que son adversaire n'en vînt, à son exemple, aux reproches personnels, il voulût les affaiblir d'avance en les réduisant à la récrimination. » Le public se flattait de voir aux prises deux lutteurs exercés ; la violente attaque de Mirabeau contre Beaumarchais, est peut-être ce qu'il a écrit de plus éloquent : cet écrit ne contribua pas peu à ses succès ultérieurs ; il produisit à Paris un effet prodigieux. Beaumarchais eut le bon esprit de sacrifier à son repos et à sa dignité le plaisir de remuer les détails honteux de la vie privée de son adversaire. Mirabeau, toujours aux prises avec le ministère, cherchait cependant à se soustraire à de nouvelles persécutions ; il obtint alors de Calonne, qui dirigeait les finances, une mission secrète pour Berlin : elle lui fut donnée dans le triple but de l'éloigner, de sonder, par son entremise, les dispositions du jeune prince qui allait régner sur la Prusse, et de le faire consentir à un emprunt considérable pour la France. Il remplit avec zèle son rôle équivoque. Honoré d'un accueil flatteur par le duc de Brunswick, il obtint aussi le suffrage du grand Frédéric, dont il vit les derniers instants. Il remit au successeur de ce monarque, le jour même de son avènement, une lettre, dans laquelle il osa lui donner des avis, dont le jeune prince ne parut point offensé, mais qu'il se garda bien de suivre. Plus tard, voulant dessiller les yeux de Frédéric-Guillaume sur les rêveries des illuminés, Mirabeau composa une brochure, où il versait le ridicule à pleines

main sur Lavater et sur Cagliostro. Il ne perdait pas de vue les intérêts de la France ; et ses dépêches adressées à Calonne, et au duc de Lauzun, faisaient connaître avec détail l'état de situation journalier du cabinet de Berlin. Toujours affamé d'argent, et dévoré d'ambition, on le voit demander dans chaque dépêche des gratifications et de l'avancement. Un tableau statistique secret de l'Allemagne tomba entre ses mains : il le traduisit, à l'aide d'un valet-de-chambre, qui ne savait que l'allemand, et d'un secrétaire français, qui ne connaissait que sa langue. Il acquit en même temps d'amples matériaux littéraires, et fut redevable au major Mauvillon ( V. ce nom ), de documents précieux sur la Prusse, documents qui, élaborés et coordonnés par lui, devinrent les éléments de son grand ouvrage de la *Monarchie prussienne*. Frédéric-Guillaume, à qui l'on faisait craindre la perspicacité d'un pareil observateur, lui ordonna de sortir de ses états. Calonne mettait alors ses plans d'administration sous la protection des premiers notables qu'il venait de convoquer. Mirabeau intervint dans ces discussions, de la seule manière qui fût compatible avec son existence précaire, en lançant une diatribe brutale, sous le titre de *Dénonciation de l'agiotage, au roi et aux notables*. Dans cet écrit indigeste et continuellement déclamatoire, les personnalités étaient accumulées sans ménagement ; Calonne et Necker y expiaient une prééminence odieuse à un homme qui ne se sentait pas à sa place. Les traits de l'écrivain, dirigés uniquement contre les joueurs à la hausse, indiquaient clairement les instigateurs qu'il avait servis. Rivarol fit à ce sujet cette épigramme :

Preise ton homélie, ô pesant Mirabeau,  
 Assommer les fripons qui gâtent nos affaires :  
 Un voleur converti doit se faire bourreau,  
 Et prêcher sur l'échelle en pendant ses confrères!

Les parties offensées furent encore mieux vengées par un ordre du roi, qui condamna le pamphlétaire à être enfermé au château de Saumur. Mirabeau se mit en sûreté, et publia la *Suite de la dénonciation de l'agiotage*. Il y mesurait avec audace la réputation colossale de Necker : ses *Lettres à M. Lacretelle*, et sa *Correspondance avec Cérutti*, ne sont que le développement de sa pensée sur le ministre genevois. M<sup>me</sup>. de Staël a dit que Mirabeau, en particulier, ne parlait de Necker qu'avec admiration ; mais il faut se défier beaucoup de M<sup>me</sup>. de Staël, quand il s'agit de son père. Quoiqu'il en soit, Mirabeau devait une assez grande célébrité à ses écrits polémiques, dans un temps où les matières politiques n'étaient pas encore entrées dans la circulation des idées communes, lorsque l'art des pamphlets n'était point perfectionné, et qu'un petit nombre d'écrivains seulement osait s'y livrer : ceux de Mirabeau avaient fait fortune par sa manière dogmatique et tranchante, sur des matières qu'il avait à peine étudiées, et surtout par le ton de hauteur et d'arrogance dont il accablait ses adversaires. Ce commencement de célébrité lui donna le désir d'élever un monument plus durable ; et il fit paraître la *Monarchie prussienne*, Paris, 1788, 4 vol. in-4<sup>o</sup>. , ou 8 vol. in-8<sup>o</sup>. avec un atlas in-fol. Après un exposé rapide des moyens auxquels la maison de Brandebourg dut les progrès de son élévation, l'auteur traite, en autant de livres, de la géographie, des productions,

des manufactures, du commerce, de l'état militaire de la Prusse : dans un huitième et dernier chapitre, où il a mis son cachet particulier, il groupe tout ce qui concerne la religion, l'éducation, la législation et le système administratif. Les autres parties, moins soignées (si l'on excepte la partie militaire ; détaillée avec complaisance dans de larges proportions), décèlent l'extrême précipitation ou la fatigue. Le tableau de la population prussienne diffère prodigieusement des calculs du comte d'Hertzberg, dont l'autorité est d'un grand poids. Les principes des économistes sur le commerce sont reproduits dans toute leur exagération ; et la matière mystérieuse des revenus et des dépenses est à peine effleurée. L'*Histoire secrète du cabinet de Berlin*, révélation indiscrete des manœuvres diplomatiques de Mirabeau, écrite dans un esprit de critique amère, et avec la liberté d'un libelle, souleva tous les esprits contre l'auteur assez peu scrupuleux pour faire, des secrets de l'hospitalité, de la confiance de ses amis et de celle du gouvernement, la pâture de la malignité publique. L'empereur Joseph II, le roi de Prusse, et surtout le prince Henri, qui se trouvait alors à Paris, étaient fort maltraités dans cette production (1). Louis XVI crut devoir une satisfaction au corps diplomatique ; et ce libelle fut condamné par le parlement à être brûlé par la main du bourreau (2). Mais les états-gé-

(1) Le seul duc de Brunswick y reçoit des éloges sans mélange ; et il est permis de croire que sa prédilection pour ce prince ne contribua peut-être pas peu à former plus tard en France un parti qui voulut le placer sur le trône. B—U.

(2) Les amis de Mirabeau essayèrent depuis de l'excuser : à les en croire, il ne consentit à livrer son manuscrit que comme la seule ressource qui pût prévenir la faillite de son libraire Lejay, auquel il avait

néraux venaient d'être convoqués : Mirabeau eut la perspective de se relever de l'abjection de sa jeunesse, et de l'inconsidération attachée à l'existence précaire et dégradée qui l'avait suivie. Son nom fut proclamé sur tous les points de la Provence, à côté de celui de Raynal, dans la liste des candidats populaires. Cependant il se présente à l'assemblée de la noblesse pour y voter avec ses pairs : ceux-ci l'écartent sous prétexte que les seuls possesseurs de fiefs ont droit de siéger parmi eux. Il proteste, disant que les *aristocrates* ont toujours juré la perte de ceux qui, parmi eux, se sont déclarés les patrons du peuple, et il s'écrie : « Ainsi périt le dernier des Gracques ; mais avant d'expirer, il lança de la poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs : et de cette poussière naquit Marius, Marius moins grand pour avoir exterminé les Cimbres, que pour avoir anéanti dans Rome l'aristocratie de la noblesse. » Ces paroles étaient d'un homme merveilleusement disposé à chercher un levier dans les excès révolutionnaires. Il fit preuve néanmoins, dans son séjour en Provence, d'une modération habile : environné de mouvements séditieux, il se porta plus d'une fois pour médiateur entre l'insurrection et l'autorité, qui peut-être n'aurait pas été fâchée de trouver l'occasion de le poursuivre. Porté en triomphe par la multitude, il fut désigné à grands cris aux suffrages des électeurs du tiers-état, et proclamé député à Aix et à Marseille (1). Il opta pour la première

de ces villes, et se rendit immédiatement à Paris pour calmer l'effet des poursuites qu'il s'était attirées par la publication de ses dépêches de Berlin (1). Lorsqu'il parut dans la salle des états-généraux, un murmure improbable, dont il saisit l'application, se fit entendre ; et l'on put voir, dans la fierté de son maintien, combien il se sentait au-dessus de ses antécédents. Entouré de publicistes exercés, tels que le marquis de Cazaux, Duroveray, Clavière et autres Genevois bannis, il s'aïda de leurs lumières, s'appropriâ leur expérience, et leur abandonna la rédaction d'un journal entrepris sous son nom, dépôt de ses opinions et organe de sa renommée, dont le produit l'aidait à satisfaire ses goûts dispendieux. Les premiers numéros de cette feuille portaient le titre de *Journal des États-généraux*. Mirabeau, en se passant de l'autorisation du gouvernement, avait voulu enlever d'assaut la liberté de la presse. Necker, qui se voyait attaqué dans ce pamphlet périodique, tiré à plus de dix mille exemplaires, en fit arrêter la circulation par une décision du conseil-d'état. Mirabeau éluda cette mesure, en livrant ses pages à ses souscripteurs sous le titre de *Lettres à ses commettants* ; et il adopta la dénomination de *Courrier de Provence*, lorsque le gouvernement eût laissé une libre carrière aux journaux, dont la France ne tarda pas à être inondée (2). Les députés du tiers-état qui arrivaient à Paris avec une réputation déjà faite, pliaient

de grandes obligations. Prenez ce livre, lui aurait-il dit, il me perd, mais il vous sauve. Le baron de Trenk, dans une réputation grossière, fit justice de l'écrit de Mirabeau.

(1) L'entrée de Mirabeau dans Marseille, fut un triomphe inoui. On peut en voir la description dans

sa lettre en réponse au comte de Caraman, gouverneur de la Provence, qui l'invitait à ne pas abuser de l'enthousiasme qu'il avait excité. B—U.

(1) Le parlement, par des vues particulières laissa désarmer sa sévérité.

(2) Le *Courrier de Provence*, continué jusqu'en 1791, forme 8 vol. in-8o.

sous l'influence de Necker, et reconnaissaient plus particulièrement pour chefs Mounier, Malouet et Rabaut-Saint-Étienne. Les vœux des deux premiers se bornaient à introduire en France les branches principales de la constitution anglaise. Mirabeau, contenu par l'opinion accréditée de son immoralité, observa d'abord les esprits, hésitant sur la marche qu'il devait suivre. Quoique, en raison de sa liaison avec Chapelier et Sieyès, il semblât pencher vers les opinions passionnées, il n'ignorait pas quel mépris professait la cour pour celui qu'elle appelait ironiquement le *Comte plébéien*; mais frappé de l'esprit de vertige et de l'inexpérience d'un grand nombre de ses collègues, et redoutant les suites de la lutte qui allait s'engager par la résistance des deux ordres privilégiés, il fit des démarches pour amener les ministres à se concerter avec lui, et se ménagea une entrevue avec Necker, par l'entremise de Malouet. La conférence fut courte et sèche, dit ce dernier; Mirabeau voulait qu'on lui parlât, et on s'était seulement résigné à l'entendre: il s'attendait à la communication d'un plan, et il n'y en avait point d'arrêté. Il sortit mécontent; et on lui entendit dire: *Je n'y reviendrai plus, mais ils auront de mes nouvelles*. Il ne tint que trop bien parole. Jusque-là il avait évité de se livrer, à la tribune, aux fougueuses harangues dont il avait rempli la Provence; ses premiers travaux n'avaient été qu'une traduction des réglemens de la chambre des communes d'Angleterre, et la motion d'investir les députés du titre de *représentants du peuple*, laquelle laissait intacte la composition des états-généraux, et ne préjudiciait

point aux droits des deux autres ordres; mais lorsqu'il se vit repoussé par les hauteurs ministérielles, aristocrate par goût, selon la juste expression de Necker, il devint tribun par choix. Le 23 juin fut un des jours les plus remarquables de sa carrière politique. On peut dire que dans cette journée fut réellement décidé le sort de la monarchie. Le roi sortait de cette mémorable séance, où il venait de faire les concessions les plus importantes: mais il avait ordonné à l'assemblée de se séparer; et déjà cette assemblée ne voulait plus qu'on lui donnât des ordres. Le tiers-état n'obéit point; il resta réuni, gardant sur ses banquettes un profond silence. Le marquis de Brezé, maître des cérémonies, vint rappeler à l'assemblée les ordres du monarque; alors Mirabeau fit, au nom de ses collègues, cette réponse si fameuse: « Les communes de France ont ré- » solu de délibérer. Nous avons en- » tendu les intentions qu'on a sug- » gérées au Roi: et vous qui ne sauriez » être son organe auprès de l'as- » semblée nationale; vous qui n'a- » vez ici ni place, ni voix, ni droit » de parler; vous n'êtes pas fait » pour nous rappeler son discours: » allez dire à votre maître que nous » sommes ici par la puissance du peu- » ple, et qu'on ne nous en arrachera » que par la puissance des baïon- » nettes. » Ces paroles produisirent un effet inexprimable. Les députés, jusque-là silencieux, et absorbés dans leurs réflexions où la crainte entraînait pour beaucoup, parurent animés comme par une explosion électrique; et l'on entendit cette exclamation unanime: *Tel est le vœu de l'assemblée*: elle retentit bientôt partout; et c'était à qui appuierait la violente sortie de Mirabeau. Plus

tard, celui-ci riait avec ses amis du succès de son audace, et il disait qu'on eût pu, avec une poignée de soldats, disperser les nouveaux législateurs. On a cru que la cour avait eu un moment cette pensée. Elle fit tout-à-coup entourer la salle des séances par tous les gardes-du-corps qui se trouvaient à Versailles : on rappela en toute hâte ceux qui, ayant fini leur service, retournaient à Saint-Germain ; et d'autres troupes furent mises sur pied. Le moment était décisif. Ce fut dans cette circonstance qu'évidemment menacé par des gens armés, Mirabeau fit prendre l'arrêté qui déclara l'inviolabilité des députés. Les gardes-du-corps furent renvoyés dans leurs quartiers, et l'assemblée régna sur toute la France : le roi ne fut plus dès-lors que le pouvoir exécutif, sans forces et sans moyens d'en créer. Dans cet état de crise, il se confia au dévouement du maréchal de Broglie, et, par son conseil, fit avancer dix ou douze mille hommes, un bataillon d'artillerie et du canon. A ces troupes, réparties entre Paris et Versailles, devaient se joindre plusieurs régiments qui marchaient par échelons. L'assemblée vit son existence compromise dans ces préparatifs ; et Mirabeau lui fit adopter un projet d'adresse au roi pour demander le renvoi des troupes. Cette adresse, chef-d'œuvre de mesure et de combinaison oratoires, était rédigée dans les termes d'un respect affectueux pour la personne du monarque ; mais une âcre véhémence y éclatait contre ses alentours. L'auteur s'était proposé d'en faire un appel à la révolte pour les soldats ; et ses vues s'accomplirent. L'insurrection prit naissance au Palais-royal, le 12 juillet, à l'occasion du renvoi de Necker ;

la défection devint presque générale parmi les troupes stationnées à Paris et aux environs : le régiment suisse de Châteaueux fut lui-même infidèle à ses drapeaux ; et les habitants de Paris, en courant aux armes, prirent l'initiative de l'organisation des gardes nationales, qui s'étendit bientôt à toute la France. Les événements du 14 juillet consommèrent la révolution. Dans la matinée du 15, au moment où la ville de Paris était dans un désordre épouvantable, et n'avait ni subsistances ni police, Mirabeau prononça contre les ministres, la cour, les princes et le roi lui-même, un discours qui répandit l'effroi dans tous les cœurs attachés au monarque, et parut le signal de la proscription. La famille royale fut éperdue. On représenta au roi que son trône et sa vie étaient menacés : déjà on avait mis à prix, dans des placards incendiaires, la tête du plus jeune de ses frères. Louis XVI cédant aux sollicitations du maréchal de Broglie, fut à la veille de se retirer à Metz avec sa famille ; mais, quelques heures avant son départ, les conseils et surtout les instances du duc de Liancourt le déterminèrent à rester : il se rendit à l'assemblée, accompagné de ses frères, et mit son sort à la disposition de ses sujets. Avant que le monarque parût, Mirabeau avait engagé l'assemblée à rester immobile et muette, disant que le silence est la leçon des rois. Le 16, il fit une nouvelle adresse au roi, pour lui demander le renvoi des ministres, qui furent en effet remplacés. Le 17, le comte d'Artois, ses deux jeunes fils, ainsi que les princes de la maison de Condé, abandonnèrent la France, tandis que Louis XVI prenait la route de Paris, et y acceptait à l'hôtel-de-ville la

cocarde tricolore (V. LOUIS XVI). L'émigration commença. Rappelé de son exil momentané, Necker avait obtenu, des électeurs de Paris, la cessation des poursuites dirigées contre le baron de Bezenval (V. BEZENVAL) par suite des événements du 14 juillet; il voulait faire légaliser cette amnistie par l'assemblée. Mirabeau, dont le système, pour s'emparer du gouvernement, était d'attaquer continuellement les ministres, souleva les assemblées des districts de Paris contre la décision des électeurs. Ces districts, prétendant exercer la souveraineté, s'opposèrent à la mise en liberté du baron, qui fut effectivement retenu prisonnier et livré au tribunal du Châtelet. Depuis ce moment, Necker vit évanouir, pour toujours, cette popularité qui l'avait rendu maître de la France. Mirabeau attaqua toutes ses opérations, discrédita tous ses projets, tantôt par des raisonnements sérieux, tantôt par d'amers sarcasmes; et il les rendit ridicules, lors même qu'il paraissait les défendre. (V. NECKER.) Ce fut Mirabeau qui contribua le plus à la formation de ces districts ou sections de Paris, si remarquables dans la révolution, et dont ils furent de si puissants auxiliaires. Ce fut également à lui que la garde nationale dut plus particulièrement sa création: il la demanda dès le 8 juillet, et ne cessa de la provoquer, excité par l'abbé Sieyès, qui, n'osant pas manifester publiquement des dispositions aussi guerrières, lui suggéra cette mesure (1), comme

le plus puissant levier de la révolution. Lorsque La Fayette, à l'exemple des Américains, eut proposé d'attacher comme préface, à la constitution, une déclaration des droits de l'homme, Mirabeau se tint en garde contre l'enthousiasme philosophique des jeunes seigneurs enrôlés dans le parti populaire, de même que, le 4 août 1789, il n'avait pris aucune part à l'intempérance de philanthropie qui signala cette nuit mémorable. Il représenta les dangers de ces abstractions lancées au milieu d'une population sans expérience; il voulait qu'elles ne fussent rédigées qu'à la suite de la charte constitutionnelle, dont elles seraient le corollaire. La question de l'établissement de deux chambres, mise en avant dès l'ouverture des états-généraux, dans une brochure de l'évêque de Langres, M. de la Luzerne, trouva dans Mirabeau un adversaire prononcé. Il était cependant loin de vouloir concentrer l'autorité dans une seule assemblée; car il se déclara partisan de la sanction royale, et demanda, dans un discours plein de force et de raison, que le monarque pût opposer aux décrets de l'assemblée, non pas seulement un *veto* suspensif, comme Necker en ouvrait l'avis, mais un *veto* absolu et indéfini: « Oui, je le » déclare, disait-il à Barnave, je » ne connais rien de plus terrible » que l'aristocratie souveraine de » six cents personnes qui demain » pourraient se rendre inamovibles, » après-demain héréditaires, et fini- » raient, comme les aristocrates de » tous les pays du monde, par tout » envahir (1). » On parlait, depuis

(1) On fait honneur à Mirabeau de l'idée de cet armement général, ordonné pour s'opposer à des brigands dont la proclamation arrivée fut annoncée dans toutes les communes à-la-fois: il prit, sans doute, part à cette manœuvre, et ne contribua pas peu à la faire réussir; mais l'invention ne lui en appartient pas (V. ADRIEN DUPONT, XII, 297). B—U.

(1) Barnave, avec lequel j'ai vécu un mois à la Conciergerie et qui était alors revenu de ses erreurs, m'avoua que le *veto* absolu était le plan qu'il avait le plus de regret d'avoir combattu. B—U.

le 14 juillet, d'un projet de changer l'ordre de la succession à la couronne; et Mirabeau en était considéré comme le principal instrument: ce bruit se renouvela dans la séance du 18 août. Un député demanda si, en supposant l'extinction de la branche régnante, celle des Bourbons d'Espagne aurait droit à la couronne de France, nonobstant la renonciation stipulée par le traité d'Utrecht. L'ajournement fut mis aux voix et rejeté. « Il est une question parfaitement » connexe avec celle que nous venons » de traiter, dit alors Mirabeau, et » sans doute elle n'est pas d'une » moindre importance : je propose » qu'il soit déclaré que nul ne pourra » exercer la régence qu'un homme » né en France. » A ces mots tous les regards se fixèrent vers la place où siégeait habituellement le duc d'Orléans, qui n'était pas alors dans la salle : il se promenait d'un air pensif dans les corridors. Dès-lors les soupçons qu'on voulait lui déférer cette régence, même avant l'événement prévu, prirent encore plus de consistance : au surplus il n'y eut absolument rien de décidé sur la question proposée. L'assemblée se contenta de déclarer que la couronne était héréditaire dans la famille régnante de mâle en mâle, par ordre de primogéniture; et il ne fut plus question, ni des prétentions de la branche d'Espagne, ni de celle d'Orléans. Cependant Mirabeau, qui pensait, avec quelques meneurs, qu'une déviation du principe de l'hérédité du trône, consoliderait mieux le nouvel ordre de choses, soula dans quelques entretiens la valeur morale du duc d'Orléans; mais il s'en éloigna presque aussitôt, convaincu de l'impossibilité de fonder aucun plan avec ce prince. Depuis les journées

du 5 et du 6 octobre; il était en mésintelligence ouverte avec le duc. Lorsque le repas donné par les gardes-du-corps au régiment de Flandre, fut dénoncé comme une orgie où avaient été mêlées à de vifs témoignages d'intérêt pour la famille royale, des clameurs injurieuses pour l'assemblée, Mirabeau échauffé par les sommations du côté droit, qui demandait des preuves, promit d'en produire de foudroyantes, mais à condition que le roi seul conserverait le privilège d'inviolabilité, et que la loi pourrait frapper tous les autres personnages à quelque élévation qu'ils fussent. Cette sortie désignait évidemment la reine, qui avait paru à ce fameux banquet, portant son fils entre ses bras (V. MARIE-ANTOINETTE). On connaît les tragiques résultats de cette dénonciation; mais un voile épais est resté sur plusieurs circonstances, et sur la culpabilité des individus signalés comme principaux moteurs: Mirabeau était en première ligne; et le Châtelet, chargé des recherches, déclara qu'il avait découvert les intelligences du duc d'Orléans et de Mirabeau. Des témoins affirmèrent avoir vu ce dernier gesticulant au milieu du régiment de Flandre: un M. de Valfond soutint même qu'il l'avait rencontré dans les rues, armé d'un grand sabre, et qu'il lui avait parlé. Enfin on se rappela qu'il avait dit à Mounier, qui frémissait à l'idée d'une république: « Eh! bon homme; qui vous » a dit qu'il ne faut pas un roi? mais » que vous importe que ce soit Louis » XVI ou Louis XVII? voulez-vous » que ce soit toujours le bambin qui » nous gouverne? » De toutes ces circonstances, Mirabeau ne nia que sa présence parmi les soldats, et l'assertion de M. de Valfond: ce

témoïn, dit-il, ayant la vue basse, avait pris pour lui M. de Gamache. Il expliqua les autres chefs d'accusation d'une manière plausible; et, passant au rôle d'accusateur, il fit une violente sortie contre le côté droit. L'assemblée décréta qu'il n'y avait pas lieu à accusation. La conviction générale fut qu'on avait voulu faire le procès à la révolution; aussi le comité des recherches de la commune de Paris, qui avait entamé une instruction concurremment avec le Châtelet, évita de publier les pièces qui venaient à l'appui de son rapport. Mirabeau, qui, comme on l'a dit, s'était détaché des intérêts du duc d'Orléans, l'avait fait exhorter en vain de ne point accéder à l'exil que lui imposait Lafayette, pour se délivrer d'une influence qui contrebalançait la sienne. Il tint même, sur ce prince, des propos d'une insolence énergique. Dès-lors il sembla vouloir arrêter la marche de la révolution, ou du moins la modérer; mais sa popularité commençait à s'évanouir. Voyant que, tous les jours, de nouveaux désordres excitaient de nouvelles plaintes, il disait: « Au lieu de ces inutiles lamentations, » ranimez le pouvoir exécutif, donnez-lui de la vigueur par de bonnes lois; c'est le seul moyen de ramener la paix. » On voulait changer le préambule des lois; Pétion repoussait la formule: *Louis par la grâce de Dieu*, comme rappelant des idées de théocratie; Mirabeau répondit « qu'il ne voyait aucun intérêt pour les nations de renoncer aux formes anciennes analogues à des sentiments religieux, lorsque ces formes ne pouvaient avoir de mauvaises conséquences; » et la formule fut conservée. Ce fut aussi lui

qui proposa, et fit décréter la loi martiale, pour dissiper les attroupe-ments séditieux. Il déclara qu'une assemblée législative dans laquelle le pouvoir exécutif n'aurait pas la plus grande influence, deviendrait bientôt l'ennemie de ce pouvoir, et l'anéantirait ou serait sa victime. Il déploya les plus grands efforts pour que les ministres du roi fussent admis dans l'assemblée, avec voix consultative, jusqu'à ce que la constitution eût statué s'il ne conviendrait pas qu'ils en fissent partie. Cette motion parut assez singulière de sa part, pour qu'on en recherchât le motif; et ce fut alors qu'on apprit assez positivement que le roi, instruit des dispositions que Mirabeau montrait à servir la monarchie, avait résolu de le prendre pour un de ses ministres: quelques personnes avaient fait entendre à ce prince que l'homme qui l'avait attaqué avec tant de succès, lui serait plus utile que ceux qui n'avaient pas su le défendre; qu'au surplus c'était le seul moyen d'arrêter la révolution. Ce projet ne fut pas plutôt connu que chacun se mit en campagne, pour en empêcher l'exécution. M. Lanjuinais, informé par l'archevêque de Bordeaux (Champion de Cicé), alors ministre de la justice, de ce qui se passait, s'opposa vivement à la motion: il fut malheureusement secondé par la pluralité de l'assemblée, même par ceux des députés qui, dans une autre circonstance, se fussent empressés de la soutenir; et l'on décréta, le 7 novembre 1789, qu'aucun député ne pourrait être ministre. Mirabeau eut beau demander, de toute la force de ses poumons, que cette exclusion ne portât que sur lui; on lui répondit par l'ordre du jour. Parmi les opérations financières sur les-

quelles il eut une grande influence, on doit rappeler la spoliation du clergé, et la création des assignats. Dans la 1<sup>re</sup>. question, il se mesura, sans trop de désavantage avec Maury (1). dans la 2<sup>e</sup>. qui n'était que le complément de la mesure qui confondait dans le domaine national les biens ecclésiastiques, puisque ces biens devaient être l'hypothèque des billets mis en circulation, on essaya de le montrer en contradiction avec son opinion ancienne, qui était défavorable au papier-monnaie; mais il avait senti la nécessité d'adopter un moyen facile et vigoureux pour cimenter la révolution. Maury, s'étant porté de nouveau son contradicteur, retraça les funestes effets du système de Law; il fut hué, et faillit être assommé par la populace: Mirabeau fut couvert d'applaudissements inouis, même par le commerce de Paris, dont les assignats devaient entraîner la ruine. Il voulait cependant que, dans aucun cas, la masse des assignats ne pût excéder douze cents millions; ce qui fut décrété le 29 septembre 1790. On sait comment les assemblées qui suivirent respectèrent ce décret. Une des discussions qui fit le plus d'honneur à Mirabeau, fut sans contredit celle qui roula sur le droit de faire la guerre et la paix: il s'agissait de décider auquel des deux pouvoirs appartiendrait l'initiative. Mirabeau proposa qu'elle fût dévolue au roi; et son premier discours dans ce débat, amenta contre lui tous les démagogues de l'assemblée: la *Grande trahison du comte de Mirabeau*,

fut criée dans les rues; la populace, dans ses vociférations, demandait sa tête; on montrait la corde avec laquelle il devait être pendu. La force militaire, déployée par le commandant de la garde nationale, protégea l'inviolabilité de Mirabeau. Il n'eut que des huées à essuyer avant d'entrer dans l'assemblée, où un ami lui mit sous les yeux les dangers dont il était menacé: — *J'en sais assez*, répondit-il; *on ne m'emportera d'ici que triomphant ou en lambeaux*. Il n'avait eu qu'une nuit pour préparer sa réponse à Barnave, dont l'opinion avait séduit une grande partie de l'assemblée. Il monte à la tribune, prend pour texte de son exorde, sur l'instabilité de la faveur populaire, ces mots qui venaient d'être prononcés moins élégamment à ses côtés, *La Roche - Tarpéienne est proche du Capitole*; et pressant dans toutes ses sinuosités le discours de son adversaire, il ressaisit sa popularité expirante, et une rare éloquence remporta la plus belle victoire de cette session. Une seconde lutte s'engagea entre Barnave et lui, mais avec un résultat bien différent. Fort de ses lumières acquises et de la haute portée de son esprit, Mirabeau proposa une loi qui eût écarté du maniment des affaires l'inexpérience orgueilleuse: nul, d'après cette loi, n'aurait été porté à l'assemblée nationale sans un stage préalable dans les fonctions administratives et judiciaires; et une préparation analogue aurait été requise pour revêtir le caractère d'administrateur de département. Ce système graduel n'était point en harmonie avec l'esprit du moment; il fut repoussé par un ajournement indéfini. Les efforts de Mirabeau pour introduire des élé-

(1) Mirabeau contribua beaucoup à faire décréter que les propriétés ecclésiastiques appartenaient à la nation; mais il ne soutint pas l'expropriation immédiate aussi chaudement qu'on l'a prétendu: il avoua même que ces biens ne pouvaient être plus fidèlement administrés que par leurs anciens titulaires. B—U.

ments monarchiques dans la constitution, étaient attribués à des vues cupides. Rivarol, écrivain dévoué à la cour, disait : *Je suis vendu, mais non payé*. Mirabeau, s'appliquant cette phrase, la retournait ainsi : *Je suis payé, et non vendu*. On n'en était pas moins persuadé qu'il céda à l'influence de largesses royales; et l'on crut remarquer en lui un changement de dispositions, à dater du jour où, par un discours extrêmement sage, il fit décréter le maintien de l'alliance avec l'Espagne. Le besoin des applaudissements, et la nécessité de soutenir sa popularité, lui arrachèrent encore quelquefois des témoignages d'adhésion aux principes désorganisateur. Mais si l'homme révolutionnaire existait encore en lui, on le voyait décliner de plus en plus : on peut regarder, à-peu-près, comme son dernier acte, sous ce rapport, la motion qu'il fit contre le prince de Condé le 25 juillet 1790. On distribuait jusque dans les corridors de la salle, un manifeste attribué à ce prince, et dans lequel la révolution était fort maltraitée. Mirabeau demanda qu'il fût sommé de désavouer cet écrit, dans le délai de trois semaines, et qu'il fût déclaré traître à la patrie, s'il s'y refusait. Qui l'eût imaginé? Robespierre, les frères Lameth, et quelques autres membres de l'extrême gauche, se joignirent à Cazalès, à l'abbé Maury, pour repousser cette proposition. C'est que les amis les plus chauds de la révolution étaient déjà divisés entre eux, et se détestaient plus cordialement qu'ils ne haïssaient ceux qu'ils appelaient contre-révolutionnaires. Depuis cette époque, la conduite de Mirabeau devint toujours plus suspecte aux grands meneurs de la révolution, en même temps

qu'elle inspirait plus de confiance au parti opposé. De concert avec ses amis, le côté droit le porta à la présidence au commencement de février 1791. Mirabeau exerça cette haute fonction d'une manière neuve et brillante: on applaudit surtout son allocution philosophique à une députation de Quakers. Lorsqu'il quitta le fauteuil, les amis de la monarchie fixèrent sur lui toutes leurs espérances : chaque fois qu'il demandait la parole, tout le monde était attentif; et chacun espérait recueillir dans ses expressions quelque chose de favorable à l'opinion qu'il avait embrassée : c'est ce qui fut remarqué surtout, lorsque l'on voulut porter une loi contre les émigrations. Mesdames, tantes du roi, se rendant à Rome avec des passeports du monarque, avaient été arrêtées par la ville d'Arnai-le-Duc : Mirabeau fit déclarer, contre la plus vive opposition de Barnave, qu'elles pouvaient continuer librement leur voyage, puisqu'aucune loi n'y mettait obstacle. Quatre jours après, un projet de loi fut présenté par le comité de constitution, pour arrêter les progrès de l'émigration. D'après ce plan, on n'aurait pu sortir de France sans la permission d'une commission de trois membres revêtus de pouvoirs illimités pour cet objet; et tous les absents auraient été tenus de rentrer immédiatement sur l'ordre émané de ce triumvirat : Mirabeau lut, pour écarter cette mesure, un passage de sa *Lettre à Frédéric-Guillaume*, et s'élevant une seconde fois contre toute espèce de loi opposée à l'émigration, il s'écria : « Il est prouvé par l'expérience de » tous les temps, qu'avec l'exécution » la plus despotique, la plus concen- » trée dans les mains des Busiris

» de pareilles lois n'ont jamais été  
 » exécutées, parce qu'elles sont  
 » inexécutables. Si vous faites une  
 » loi contre les émigrants, je jure  
 » de n'y obéir jamais. » Cette dé-  
 claration, prononcée avec énergie,  
 étonna l'assemblée. L'extrémité gau-  
 che réclama seule avec vivacité :  
 Goupil, vicillard irascible, se plai-  
 gnit de ce qu'il appelait la dictature  
 de Mirabeau; celui-ci eut recours à  
 l'ironie, et des murmures plus vio-  
 lents partirent du même côté. *Silence*  
*aux trente voix* (1), s'écria Mirabeau  
 en regardant fixement les interrup-  
 teurs; et il continua son discours.  
 L'assemblée renvoya l'examen de la  
 question ajournée à tous les comités  
 réunis. Cependant les rapports de Mi-  
 rabeau avec le roi prenaient tous les  
 jours plus de consistance. Un grand  
 seigneur brabançon, le prince Au-  
 guste d'Artemberg, connu alors sous le  
 nom de comte de Lamark, et lié inti-  
 mement avec lui, fut son intermédiaire  
 auprès de la cour, et lui ménagea  
 des communications par lettres avec  
 Bouillé, le général auquel le roi se  
 confiait le plus depuis qu'il avait ré-  
 primé la rébellion de Nanci. Bouillé  
 s'empressa de rassurer Mirabeau sur  
 ses relations avec Lafayette, que  
 des considérations politiques d'un  
 moment et les liens de la parenté  
 avaient formées, mais auxquelles il  
 était prêt à renoncer. Mirabeau de-  
 manda, pour premières conditions  
 du traité, qu'il lui fût compté une  
 somme de quarante mille francs par  
 semaine, et qu'on lui assurât, après  
 le rétablissement de l'autorité royale,  
 une ambassade ou un ministère à  
 son choix. Tout cela lui fut accordé;

et il jouit pendant plusieurs mois  
 du traitement convenu. Il aurait de-  
 siré que le roi se bornât à aller,  
 soit à Compiègne, soit à Fontai-  
 nebleau, où des détachements de  
 l'armée de Bouillé auraient formé sa  
 garde. Il entra dans son plan de  
 dissoudre l'assemblée, par la volonté  
 de la nation elle-même: ce résultat  
 aurait été préparé par les adresses  
 et les pétitions des départements. On  
 comptait sur trente six, auxquels on  
 croyait pouvoir joindre les départe-  
 ments limitrophes de l'Allemagne et  
 des Pays-Bas, entièrement dévoués  
 à Bouillé. Une nouvelle assemblée  
 aurait été sur-le-champ composée  
 d'hommes moins exaspérés les uns  
 contre les autres, plus affectionnés à  
 la monarchie, et propres à opérer  
 facilement, de concert avec le roi,  
 les changements arrêtés. « J'écrivis  
 » au roi, » dit le marquis de Bouil-  
 lé, dans ses Mémoires, « que je pré-  
 » férais ce projet à celui de la retrai-  
 » te sur Montmédi; je lui conseillai  
 » de charger d'or Mirabeau, de lui  
 » promettre et de lui donner tout ce  
 » qu'il demanderait; je l'assurai que  
 » désormais les gens d'honneur, les  
 » gens intègres, ne pouvaient plus le  
 » sauver, et rétablir la monarchie;  
 » qu'ils ne pouvaient former que des  
 » souhaits inutiles, tandis que les  
 » hommes dont l'audace et l'adresse  
 » avaient causé tout le mal en connais-  
 » saient aussi le remède (V. BOUIL-  
 LÉ). » A l'époque de ces négociations,  
 on voyait Mirabeau redoubler d'acti-  
 vité tant à l'assemblée qu'au club des  
 jacobins. Dans la discussion sur la ré-  
 gence, il opina pour le système qui la  
 conférait au prince du sang du plus  
 proche degré, quoiqu'il eût paru  
 d'abord pencher pour la forme élec-  
 tive. Cette brusque transition de vo-  
 lonté, taxée de versatilité de princé-

(1) En effet l'extrême gauche qui formait réelle-  
 ment un parti distinct dans l'assemblée, contenait à  
 peine trente députés; et ce furent ces trente hommes  
 qui dirigèrent bientôt la révolution.

pes, excita de nouveau les clameurs des tribunes. Mirabeau annonça par son langage qu'il se sentait assez fort pour rallier l'assemblée à des idées conservatrices, et l'arracher au joug de cette influence extérieure qui avait agi tant de fois d'une manière funeste sur ses déterminations. Il rappela le mot de Cromwell à Lambert, l'un de ses compagnons, qui s'enivrait des applaudissements de la multitude : *Ce peuple, s'il nous voyait marcher au gibet, nous applaudirait bien davantage* ; et les tribunes aussitôt de témoigner que l'orateur avait rencontré leur vœu. Le dernier triomphe de Mirabeau fut d'enlever le décret relatif à l'exploitation des mines. Lorsqu'il porta la parole, à cinq reprises, sur ce sujet, dont l'examen approfondi l'avait conduit à une conviction entière, il venait à peine d'être délivré de douleurs physiques très-aigües. Épuisé par cet effort, il fut arrêté au milieu des immenses projets auxquels il voulait dévouer la vie la plus active. Aussitôt que la nouvelle de sa maladie fut répandue dans la capitale, sa porte fut assiégée par des groupes considérables d'hommes de toute opinion, qui se renouvelaient d'heure en heure, et attendaient avec impatience le bulletin de sa situation. Le soin des affaires publiques et les jouissances de l'amitié remplirent simultanément ses derniers jours. Le malade se survivait à lui-même par des élans affectueux et par les inspirations d'une âme que la pensée de la mort rendait encore plus éloquente. Il s'enorgueillissait de l'intérêt général qu'il inspirait. Un jeune homme, persuadé que la transfusion d'un sang plus pur pouvait le sauver, s'était offert pour cette courageuse épreuve. Des coups

de canon, tirés pour une cérémonie, réveillèrent Mirabeau : « Seraient-ce » déjà les funérailles d'Achille ? » s'écria-t-il avec enthousiasme. Il dit à son valet-de-chambre : « Soutiens » cette tête ; je voudrais pouvoir te » la légèrer. » La politique du cabinet anglais ne l'affectait pas moins que les mesures dont s'occupaient ses collègues : « Ce Pitt, disait-il, est » le ministre des préparatifs ; il gou- » verne avec ce dont il menace, plus » qu'avec ce qu'il fait. Si j'eusse » vécu, je crois que je lui aurais » donné du chagrin. » A la dernière extrémité, il appela l'ancien évêque d'Autun, ami qu'il s'était aliéné depuis trois ans, en le compromettant dans sa correspondance de Berlin. Une conférence de six heures réveilla leur ancienne affection ; et Mirabeau le chargea de faire hommage à l'Assemblée de son dernier tribut : c'était un discours tendant à restreindre les dispositions testamentaires. Cet homme extraordinaire s'éteignit enfin entre les bras de ses amis, dans la matinée du 2 avril 1791. Aucune idée religieuse ne se mêla à ses derniers moments ; il professait le matérialisme le plus décidé. L'enthousiasme public prépara son apothéose. Les spectacles furent fermés ; un cortège dont les rangs occupaient un espace de plus d'une lieue, honora ses obsèques : son oraison funèbre fut prononcée par Cérutti ; et son corps fut déposé au Panthéon, qu'un décret assigna pour demeure aux grands hommes dont s'enorgueillirait la France. On sait avec quels outrages ses restes furent dispersés par la populace de 1793, tardivement convaincue de ses intelligences avec la cour (V. MARAT). Les plus chauds zéloteurs de la révolution, qui répudièrent alors leur ancienne idole, ac-

cusèrent, en 1791, les partisans de la monarchie d'avoir empoisonné Mirabeau. L'ouverture du corps, faite en présence de Petit, de Vicq-d'Azyr, et d'un concours nombreux de chirurgiens et de curieux, offrit des traces d'inflammation dans l'estomac, les entrailles, le diaphragme et le péricarde : une matière épaisse, jaune et opaque, remplissait cette dernière enveloppe, et prouva jusqu'à l'évidence que la robuste constitution de Mirabeau, déjà minée par l'excès des plaisirs et par les fatigues d'une vie agitée, avait croulé sous les travaux prodigieux qu'il embrassait depuis deux ans. Dans un *Journal de la maladie de Mirabeau*, Cabanis rendit compte du traitement médical qu'il avait suivi; et M. Pujoux encadra dans un drame, les particularités de la mort de cet homme célèbre. Les passions violentes avaient saisi Mirabeau dès sa naissance. Les besoins de l'amitié, les transports de la gloire, le délire des sens, se disputèrent son ame énergique. Des rigueurs multipliées, par lesquelles on voulut dompter son tempérament irascible, et mettre un frein à ses penchans désordonnés, le révoltèrent profondément : elles auraient perverti entièrement sa raison, et l'auraient mis tout à fait hors de la morale, si une bonté de cœur innée n'eût tempéré les effets de cette haute énergie, et si des mouvements droits et généreux, dont il était facile de faire des vertus, ne l'eussent ramené des nombreux écarts qu'il appelait lui-même l'infamie de sa jeunesse. Sans espoir d'avancement dans la carrière des armes, arrêté dans ses succès diplomatiques, et réduit souvent à des expédients incompatibles avec l'honneur, il était descendu bien au-dessous du rang auquel l'ap-

pelaient sa naissance : cependant il ne se laissa jamais avilir, et il opposa les ressources d'un grand caractère aux humiliations de la fortune. Doué d'une audace persévérante qui dédaignait les obstacles, il apporta aux états-généraux une volonté forte de limiter l'arbitraire dont il avait été victime, d'amender et de raffermir des institutions décrépites, et d'arriver à-la-fois à la fortune et à la gloire. Le mépris avec lequel les ministres avaient accueilli ses ouvertures, le jeta dans des voies hostiles : peu scrupuleux sur les moyens, il effrayait, par son immoralité, ceux à qui ses étouffantes facultés donnaient déjà de l'ombrage. *La petite morale tue la grande*, répétait-il souvent; et, dans sa conduite, la grande cédait presque toujours à des calculs personnels. « Il voulait une » constitution libre, dit Malouet, » mais en même temps fortement » prononcée dans les principes monarchiques. L'éloignement que lui » montraient les ministres, les pré- » ventions qu'il avait à vaincre dans » l'assemblée, même dans le parti » populaire, l'entraînèrent à beau- » coup d'excès : et cependant il re- » venait, dans toutes les grandes ques- » tions, aux opinions monarchiques; » et dans toutes celles où il voyait » des écarts dangereux, il s'abste- » nait d'opiner, ou arrivait tortueu- » sement, et par des formes démo- » cratiques, à des résultats dont il » s'indignait bientôt après : car il » subissait, avec peine, le joug qu'il » s'était imposé, celui de plaire à la » multitude. » Il méprisait ou détestait plusieurs de ses collègues qui, exaltés comme lui par la faveur populaire, cherchaient à se la concilier de plus en plus, en poussant la révolution au-delà de son but. Il

disait que si l'insurrection était nécessaire à la conquête de la liberté, le respect des lois devait consacrer ce résultat; que la démocratie infusée dans le gouvernement monarchique, ne devait jamais aller jusqu'à paralyser le bras du chef; que le génie révolutionnaire n'avait été que l'enfance d'une liberté dont il fallait montrer la maturité dans des institutions durables. Ses intentions sont encore révélées par cette phrase : « J'ai voulu guérir les Français de » la superstition de la monarchie, » et y substituer son culte; » et par ces mots d'une lettre écrite pour être mise sous les yeux de Louis XVI : « Je ne voudrais pas avoir travaillé » seulement à une vaste destruction. » Dans sa maladie, il exprima ses craintes sur les dangers que courait la monarchie; mais on les a traduites avec exagération par cette phrase, qu'il ne prononça point : « J'emporte dans mon cœur le deuil » de la monarchie; les factieux vont » en disperser les débris. » Puisqu'il ne fut pas donné à Mirabeau de montrer sa force, en luttant contre la tendance factieuse qu'il avait autrefois suivie, et d'appliquer les ressources de son génie à un système de stabilité, on peut dire qu'on ne le connaît point tout entier. Ce n'est pas dans ses écrits de circonstance, presque toujours dictés par un intérêt mercantile, et où il compilait à la hâte les idées qui lui étaient fournies, qu'on doit chercher ses véritables opinions, celles que son esprit juste et étendu aurait avouées comme le travail de la réflexion, dans ces brochures, dont il retira une renommée plus dangereuse pour son repos que flatteuse pour son amour-propre, il condamne le régime des douanes, les impôts indi-

rects, les entraves mises au commerce des blés, les corporations; il enveloppe dans la même réprobation, les troupes réglées, la police, les distinctions héréditaires et l'intervention du gouvernement dans l'instruction publique. On sait cependant combien il se montrait attentif à ne sacrifier aucun de ses avantages. Racontait-il la journée de la Saint-Barthélemi, il avait soin d'ajouter : *L'amiral de Coligni, qui, par parenthèse, était mon cousin.* L'assemblée put se convaincre tout entière qu'il était loin d'avoir dépouillé le vieil homme, lorsqu'immédiatement après l'abolition de la noblesse, désigné dans le *Moniteur* sous le nom de Riquetti, il tança le journaliste avec emportement, et lui cria : *Savez-vous qu'avec votre Riquetti, vous avez désorienté l'Europe pendant trois jours?* Dans son intérieur, il se faisait appeler *M. le comte*; et il donna des livrées à ses gens lorsque tout le monde y renonçait. Sa mauvaise réputation lui avait fermé les salons de Paris: ses succès de tribune les lui rouvrirent. Son commerce était facile et agréable; sa conversation était féconde, et empreinte d'une vivacité originale; il se plaisait à dire des choses obligeantes, appréciait avec une sagacité bienveillante la valeur intellectuelle des autres, et paraissait propre à parler la langue de tous. L'ambition profonde et tracassière du triumvirat de Barnave, Duport et Lameth, l'importunait; mais il rendait justice à leurs talents. Il avait fait à Sieyès une réputation colossale; mais il n'accordait pas, dans le fond, un grand poids aux abstractions de ce collègue: il lui adressait le reproche capital de ne pas savoir marcher en affaires avec les hommes; et il savait que les louan-

ges hyperboliques dont il accablait la capacité mystérieuse de l'abbé, ne pouvaient nuire à sa propre gloire. L'influence du compagnon de Washington lui donna plus d'ombrage ; rassuré cependant par la prépondérance politique à laquelle il était enfin arrivé, il disait à Suleau : « Lafayette a une armée ; mais, » croyez-moi, ma tête aussi est une » puissance. » Le fanatisme de bonne-foi de Robespierre lui arracha un jour cette exclamation : *Il ira loin, car il croit tout ce qu'il dit.* Mirabeau, fidèle au plan naïvement exposé à Marmontel par son ami Chamfort, agissait sur la multitude par une poignée de perturbateurs à sa dévotion, parmi lesquels figuraient au premier rang, Danton, et Camille Desmoulins, qu'on appelait son Séide. Planant au-dessus des partis, il leur échappait à tous, persuadé que sa volonté les rallierait, les dominerait, ou au moins contiendrait leur essor. On le vit présider et quitter tour-à-tour des sociétés animées d'un esprit contraire : il ne donnait de gages à aucune, mais il se servait de toutes comme d'instruments. Il s'irritait facilement des provocations et des obstacles ; mais il se rapprochait sans répugnance, lorsqu'il y voyait un objet d'utilité. Pour peu qu'on sût intéresser sa générosité, il n'était pas d'injure qu'on ne pût lui faire mettre en oubli. Les insultes littéraires n'avaient sur lui aucune prise ; il avait usé tous les outrages. Son immoralité invétérée se cachait sous des dehors de dignité, depuis que, placé sur un grand théâtre, il s'astreignait à une représentation continue envers le public. Sensible à l'amitié, porté à la bienfaisance, il recherchait avec ardeur toutes les jouissances des arts. Ses

relations avec la cour lui ménagèrent enfin les moyens de satisfaire ses goûts. Il occupa une maison à la Chaussée-d'Antin, acquit le *Marais*, maison de campagne près d'Argenteuil, et il acheta une bibliothèque estimée 300,000 fr. Sa succession n'en fut pas moins obérée. Un de ses projets était de refondre dans une collection générale de ses œuvres, qu'il aurait fait imprimer sous ses yeux, à la campagne, les 40 volumes qui portaient son nom, en y ajoutant un choix des immenses matériaux que contenaient ses portefeuilles (1). — Les travaux de Mirabeau à l'Assemblée constituante ont été recueillis par Ét. Méjan, l'un de ses auxiliaires, Paris, 1791, 5 vol. in-8°, et sous le titre de *Mirabeau peint par lui-même*, ibid. chez Buisson, 4 vol. in-8°, avec cette épigraphe dictée par l'enthousiasme : *Que serait-ce si vous l'aviez entendu ?* Ces deux recueils ont été reproduits, un peu moins complets, en 1820, d'abord sous ce

(1) Mirabeau avait légué ses papiers littéraires à Cabanis, et ses papiers politiques à M. le comte de Lanarck (aujourd'hui duc d'Arenberg) : on presume que ce dernier conserve encore la correspondance de Mirabeau avec la cour. On a parlé d'écrits de Mirabeau qui auraient été détruits, et l'on a cité dans ce nombre un Mémoire sur le mariage des prêtres, un sur le divorce, un travail fort avancé sur l'organisation de la garde nationale et sur les vices de la constitution, des documents nombreux sur l'histoire secrète de la révolution, et peut-être, l'ébauche d'une loi sur l'adoption. Des amis intimes de Mirabeau n'ont jamais eu connaissance qu'il se soit occupé d'ouvrages sur ces matières. Mais parmi ses manuscrits inédits, on peut citer : 10. Environ 400 Lettres importantes et curieuses. 20. Un discours fort étendu sur la traite des nègres. 30. Un *Traité de la tolérance*. 40. Des *Considérations sur l'histoire des États-Unis* (Hollande) jusqu'au quinzième siècle. 50. Une *Dissertation sur les affaires de Genève* (1782). 60. Des *Études sur les vanaux de la France*. 70. Un *Précis de la révolution des États-Unis d'Amérique*. 80. Des *Dialogues écrits au donjon de Vincennes*. 90. *Analyse raisonnée du projet d'un nouveau code prussien*, etc. etc. Le dépositaire de ces manuscrits possède aussi des documents sur Mirabeau et sa famille, qui embrassent un intervalle de cinquante années ; il se propose de publier une histoire approfondie de la vie et des travaux de Mirabeau. A. B.—T.

titre: *Les Orateurs français ou Discours choisis de Mirabeau, Barnave et Vergniaud*; précédés de notices par M. Barthe, avocat, des jugements de Garat et Chénier sur Mirabeau, de son oraison funèbre par Cérutti, et d'un parallèle entre Mirabeau et le cardinal de Retz, par M. Boissy-d'Anglas : on doit préférer les *Oeuvres oratoires de Mirabeau*, Paris, Blanchard, 2 vol. in-8°. On a contesté à Mirabeau la propriété d'un grand nombre de ses discours; et l'on a dit, avec quelque fondement, qu'en même temps que le genevois Duroveray l'initiait dans la tactique des mouvements populaires, Clavière lui fournissait les thèmes de ses productions relatives aux finances : lui-même publiait qu'il devait à Lamourette le discours qu'il prononça sur la constitution civile du clergé, et à Chamfort une diatribe sur les académies, destinée pareillement à l'épreuve de la tribune; on nomme encore les véritables auteurs de l'adresse pour le renvoi des troupes, du discours sur le *veto*, du travail sur le système monétaire, de l'œuvre posthume contre la faculté de tester. Des hommes à talents, et même beaucoup d'hommes médiocres, dont il fécondait par ses propres vues l'étroite capacité, attirés par son ascendant, lui apportaient la contribution de leurs veilles. Ces offrandes de l'amitié n'étaient le plus souvent que des canevas dont il avait donné le programme: Mirabeau s'emparait de ce travail brut, et se l'appropriait en lui imprimant le cachet de sa force et de son originalité. Indépendamment des ressorts qu'il faisait jouer en se concertant avec ses affidés auxquels il distribuait des rôles à l'appui de ses propositions, l'enchaînement et la gradation savante

de ses preuves, l'effet bien calculé de ses allusions, l'art de reproduire sous un jour nouveau la question qu'avaient déjà envisagée de nombreux orateurs, un fonds d'amertume, de causticité, une habileté de déduction développée par de longues habitudes polémiques, et par-dessus tout une action oratoire irrésistible, lui assuraient la domination de la parole. « Ses dehors, dit M. Lemercier, frappaient à son désavantage : sa taille ne présentait qu'un ensemble de contours massifs; la vue ne supportait qu'avec répugnance son teint gravé, olivâtre, ses joues sillonnées de coutures, ses yeux s'enfonçant sous un haut sourcil et dans un enclassement plombé, sa bouche irrégulièrement fendue, enfin toute cette tête disproportionnée que portait une large poitrine. Était-ce en lui la beauté de la prononciation, qui suppléait à sa figure? Sa voix n'était pas moins âpre que ses traits, et le reste d'une articulation méridionale l'affectait encore: mais il élevait cette voix d'abord traînante et entrecoupée, peu-à-peu soutenue par les inflexions de l'esprit et du savoir; et tout-à-coup elle montait avec souplesse au ton plein, varié, solennel, des pensées que développait son génie. De là, l'aigle planait; il se jouait des orages, il lançait mille éclairs. Sa laideur disparaissait; sa vigueur avait des grâces, tant son ame le transformait tout entier. » C'était cette inspiration, cette puissance de vie, qui établissait la supériorité de Mirabeau sur les rivaux de son éloquence, et qui lui faisait dire de Barnave : *Je n'ai jamais entendu parler aussi long-temps, aussi vite et aussi bien; mais il n'y a point de divinité en lui.* Le talent de bien dire n'était pas à ses yeux, le but, mais seulement

un moyen : il ne s'occupait point de la pureté de l'expression , pourvu qu'il fit saillir sa pensée en la revêtant de formes vives, inattendues et entraînantes. Les mouvements tumultueux de l'assemblée, le choc des contradictions, les altercations personnelles, donnaient à ses facultés l'ébranlement nécessaire à leur prodigieux effet : il avait besoin d'être ému ; et s'il ne l'était pas, ou s'il n'abordait pas la tribune avec des idées arrêtées, son élocution se traînait péniblement, vague, obscure et embarrassée. Mais quand, sûr de lui-même, appuyé d'un travail préalable ou saisi par une illumination soudaine, il renvoyait à ses adversaires des saillies pénétrantes, découvrait par des répliques accablantes le défaut de leurs armes, ou leur imposait par l'audace de la parole, les plus habiles redoutaient de descendre dans l'arène où il les provoquait. Les esprits sages désespéraient du succès de la raison, en présence de ce foyer de passions brûlantes ; et le vulgaire des membres du côté droit, incapables de répondre à Mirabeau, s'en dédommageaient en lui adressant des cartels. On sait avec quelle gaieté il déconcertait ces provocations ; il finit par y opposer une circulaire ainsi conçue : *Monsieur, je vous ai mis sur ma liste ; mais je vous prévins qu'elle est longue, et que je ne savais faire de passe-droits.* Pour compléter les recueils indiqués des travaux oratoires de Mirabeau, il faut y joindre son *Travail sur l'éducation publique*, publié par Cabanis, en 1791, in-8°. Ce volume renferme des discours sur l'organisation du corps enseignant, sur les fêtes nationales, sur l'établissement d'un lycée, d'après un plan plus étendu que celui du collège de France, enfin sur l'éducation

de l'héritier de la couronne : tous ces morceaux attestent, dans leur état imparfait, la maturité du style de Mirabeau, mais font assez peu d'honneur à ses vues spéculatives. On a publié, en 1820 et 1821, pour faire suite aux œuvres oratoires du même personnage, ses *Œuvres choisies*, qui doivent se composer de 8 vol. in-8°, dont 5 ont déjà paru. La *Monarchie prussienne* n'en fait point partie. Parmi les ouvrages de Mirabeau exclus de cette collection, et dont il n'a point été parlé dans le cours de cet article, nous mentionnerons : I. *Sur Mosès Mendelsohn, et de la réforme politique des Juifs*, Londres, 1787, in-8°. II. *Lettre sur Cagliostro et Lavater*, Berlin, 1786 (V. LUCRET). III. *Observations sur Bicêtre*, suivies d'aperçus sur la législation pénale, Paris, 1788. IV. *Lettre à Guibert, sur son Éloge de Frédéric, et son Essai de tactique*, ibid., 1788. V. *De l'usure*. VI. *Aux Bataves sur le stathoudérat*, 1788. On y trouve un passage curieux sur la déclaration des droits d'un peuple. VII. *Conseils à un jeune prince qui veut refaire son éducation*, 1788; fragment, écrit avec soin, d'un ouvrage considérable abandonné par l'auteur. VIII. *Théorie de la royauté, d'après Milton*, Paris, 1791 (V. MILTON, pag. 72 et 73 ci-dessus). IX. *Lettres à un de ses amis en Allemagne* (Mauvillon), écrites de 1789 à 1790, Brunswick, 1792. X. *Lettres à Chamfort*, suivies d'un extrait de la Dissertation de Schwab sur l'universalité de la langue française ; dissertation qui partagea le prix de l'Académie de Berlin avec un discours de Rivarol, Paris, 1797. XI. *Élégies de Tibulle et Raisers de Jean-Second*,

avec un volume de contes et nouvelles, Tours, 1796, 3 vol. La Chabeaussière, élevé avec Mirabeau, lui avait fait don du manuscrit de cette traduction, à laquelle il n'attachait aucune importance. Mirabeau se l'appropriâ en l'enrichissant d'additions et remaniant le style. La Chabeaussière revendiqua l'ouvrage, lorsqu'il en vit le succès. XII. *Lettres inédites de Mirabeau*, Paris, 1806. L'éditeur, Vitry, a encadré dans cette correspondance, en les dépouillant des accessoires purement judiciaires, un extrait des 7 vol. de *Mémoires et observations* publiés par Mirabeau dans le cours de ses procès, et devenus extrêmement rares. Un seul volume contient, avec les lettres qui forment une introduction historique, le premier et le troisième mémoire écrits à Pontarlier, avec des fragments du second; le plaidoyer prononcé à Aix, des morceaux détachés des factums qui le suivirent et du mémoire présenté au grand-conseil, enfin une conversation avec le garde-des-sceaux, pleine de cette arrogance à laquelle Mirabeau dut une grande partie de ses succès. On a mis sous le nom de Mirabeau les deux premiers volumes de la traduction de l'histoire d'Angleterre, par M<sup>me</sup>. Macaulay, version sèche, incorrecte et tronquée, dont il faut laisser toute la responsabilité à Guiraudet, qui avouait les trois volumes suivants. M. Barbier a donné une longue liste des ouvrages attribués à Mirabeau, dans laquelle il a omis le *Rubicon*, et le *Libertin de bonne qualité*, productions obscènes qui font le pendant de *Ma conversion*. L'écrivain *Le lecteur y mettra le titre*, Londres, 1777, in-8°. de 95 pag., est, dit le *Dict. hist. des musiciens*, plein d'excel-

lentes vues sur la musique instrumentale : on y trouve l'analyse raisonnée des *Aventures de Télémaque*, grand morceau de symphonie par Raimondi. L'*Espion dévalisé* (Neufchâtel, 1782), rapsodie satirique désavouée d'une manière équivoque par Mirabeau, fut, dit-on, le fruit d'une escroquerie qu'il se permit contre Baudouin, maître-des-requêtes, homme d'esprit, fertile en anecdotes scandaleuses, qui partageait sa prison à Vincennes. C'est à tort qu'on a supposé la coopération de Mirabeau à la *Galerie des états-généraux*; il était trop occupé pour mettre du sien dans les portraits peu saillants que traçaient Laelos et Luchet; et il est surtout invraisemblable de lui attribuer son propre portrait, sous le nom d'*Iramba*. On n'y reconnaît ni la manière dont il avait coutume de parler de lui-même, ni aucune forme de son style. Chaussard a publié l'*Espit de Mirabeau*, Paris, 1797 et 1804, 2 vol. in-8°, et l'a fait précéder d'une notice étendue. On a encore un éloge historique de Mirabeau (Paris, 1792), par le genevois Grenus, l'un de ses collaborateurs; et M. Peuchet promet une Vie circonstanciée de cet homme célèbre. Parmi les productions de l'art qui nous ont conservé les traits de Mirabeau, nous citerons son buste par Houdon, et son portrait en pied par Boze, gravé par Besson.

B—U et F—T.

MIRABEAU (BONIFACE RIQUETTI vicomte DE), frère puîné du précédent, né au Bignon le 30 novembre 1754, fut aussi appelé aux états-généraux, non par les suffrages populaires, mais par la noblesse de la sénéchaussée de Limoges. Il était alors colonel du régiment de Tou-

raine, chevalier de Malte, de Saint-Louis, et portait en même temps la décoration républicaine de l'ordre de Cincinnatus, obtenue en Amérique, où il avait fait la guerre avec une bravoure qu'on a qualifiée de témérité; mais il ne s'occupa que de ses devoirs militaires, et ne rechercha point dans ce pays les nouvelles règles de politique dont l'application devait être si funeste à la France. Loin de suivre à cet égard l'exemple d'un grand nombre de ses jeunes camarades, le vicomte de Mirabeau se montra jusqu'à sa mort irréconciliable ennemi de leurs doctrines: il n'épargna pas même son frère, qu'il combattit plusieurs fois sans ménagement; quoique celui-ci le traitât toujours avec bienveillance, et que, par l'ascendant qu'il avait dans le public et dans l'assemblée, il évitât à son cadet des désagréments qui auraient pu devenir des dangers réels. Avec moins de profondeur dans l'esprit, et surtout moins d'instruction, le vicomte de Mirabeau avait, comme le comte, l'art du sarcasme, et de ces saillies vives, qui, bien que souvent peu convenables en soi, produisent cependant un effet prodigieux: peut-être même possédait-il cet art à un degré supérieur. Il est vrai qu'étant de beaucoup inférieur à son frère dans les autres moyens, il devait avoir plus fréquemment recours à celui-là. Il faisait plaisamment les honneurs de ses parents et les siens. « Dans toute autre famille, » disait-il, « je passerais » pour un mauvais sujet, et pour un » homme d'esprit: dans la mienne, » on me tient pour un sot, mais » pour un homme rangé. » On s'est plu à lui faire partager tous les torts de conduite de Mirabeau l'aîné; mais on n'a pas appuyé cette assertion de

preuves qui la justifient. Il paraît seulement que le vicomte aimait beaucoup la bonne chère, et qu'il avait un soin tout particulier de sa cave. Doué d'une figure fort agréable, ses excès en ce genre l'avaient rendu, jeune encore, extrêmement gros; et son embonpoint, fixé sur des cuisses et des jambes fort courtes, formait de sa personne une véritable caricature, et l'avait fait surnommer *Mirabeau - Tonneau*. Son portrait, ou pour mieux dire, cette représentation grotesque se voyait au coin des rues et chez tous les marchands d'estampes. Arrivé un jour dans un état voisin de l'ivresse à l'assemblée où l'on discutait la question très-grave de savoir si la chambre des vacations du parlement de Rennes serait punie pour avoir désobéi aux décrets nationaux, il entreprit de la défendre: mais l'état où il se trouvait, ne lui permit pas de parler d'une manière raisonnable; il ne montra qu'une violence opiniâtre, au lieu des arguments que sa cause pouvait lui fournir. A la suite de cette scène, son frère, qui dans cette occasion avait prononcé, contre le parlement de Rennes, le discours le plus véhément, alla le voir, et lui fit avec douceur quelques représentations sur ses excès de table. « De quoi vous plaignez-vous, lui » répondit gaiement le vicomte; de » tous les vices de la famille, vous » ne m'avez laissé que celui-là. » Dans le cours de la session, il se battit avec le comte de Latour-Maubourg, et reçut un coup d'épée, qui le retint long-temps dans sa chambre; son frère étant venu s'informer de l'état de sa blessure, ce fut encore par un sarcasme qu'il le remercia: « Je vous rends grâce de votre visi- » te, » lui dit-il, lorsqu'il sortait;

« croyez qu'elle m'est d'autant plus » agréable que vous ne me donnerez » jamais l'occasion de vous en rendre une pareille. » Mais il lui fit dans l'assemblée même une réponse bien plus terrible : Mirabeau avait parlé du signal des massacres de la Saint-Barthélemi, donné par le malheureux Charles IX. « Si l'on abusa » de la religion, répliqua son frère, » pour opérer les meurtres de la » Saint-Barthélemi, des scélérats » ont abusé du nom de *liberté* pour » violer la demeure des rois. » Mirabeau l'aîné était accusé d'avoir, de concert avec le duc d'Orléans, préparé les événements des 5 et 6 octobre 1789. Son frère le vicomte défendit le roi et l'ancienne royauté dans toutes les circonstances, mais jamais par des discours suivis : il était trop vif et vraisemblablement n'avait pas assez d'instruction pour figurer à la tribune avec quelque avantage ; aussi ne l'y vit-on que rarement : il décochait de sa place quelques phrases piquantes, et qui renfermaient souvent un grand sens. Il se déclara pour la liberté des opinions religieuses, à condition néanmoins qu'il n'y aurait qu'un culte public. Il défendit aussi la cause du clergé ; mais, ainsi que dans toutes les discussions, il n'en embrassa pas l'étendue, et ne fit que glisser sur la surface. Il se fit donc peu remarquer comme orateur ; on ne peut pas même lui en donner le titre : c'est par l'énergie de son opposition au système révolutionnaire qu'il s'est distingué. Le 4 février 1790, le roi, espérant ramener la paix en France, vint à l'assemblée promettre fidélité à la constitution, qui n'était encore qu'ébauchée ; on n'en avait décrété que quelques articles. Tous les députés ayant été appelés à prêter le même serment,

le vicomte de Mirabeau sortit de sa place, traversa la salle, et, arrivé dans les corridors, il appuya sur le pavé la pointe de son épée, et la brisa, en disant : « Puisque le roi de France » ne veut plus l'être, un gentilhomme n'a plus besoin d'épée pour le défendre (1). » Son régiment qui était en garnison à Perpignan, s'y étant insurgé, il partit de Paris, en juin 1790 ; et après avoir inutilement essayé de faire rentrer les soldats dans le devoir, il s'empara des cravates qui faisaient partie de ses drapeaux, et reprit le chemin de la capitale. Cette singulière démarche excita la plus grande rumeur, surtout dans les départements du midi. Le vicomte fut même momentanément arrêté en route, et dénoncé à l'assemblée, où son frère le défendit. La dénonciation n'eut pas de suite. Mirabeau le jeune émigra immédiatement après ; et, à peine arrivé aux frontières, il envoya sa démission à l'assemblée, avec une protestation contre tout ce qu'elle avait fait et tout ce qu'elle pourrait faire. L'assemblée le décréta d'accusation : pendant ce temps-là, il levait une légion de royalistes, qui se réunit plus tard au corps de Condé. Cette légion, à qui son chef avait inspiré sa bravoure, fit avec une très-grande activité, sur les bords du Rhin, une guerre d'escarmouches contre les Français de l'intérieur ; on parla beau-

(1) L'Introduction au *Moniteur* (qu'il ne faut pas confondre avec le *Moniteur* même, qui ne commença qu'un mois de novembre 1789, lorsque l'Assemblée et le roi vinrent à Paris), dit aussi que le vicomte de Mirabeau brisa son épée ; mais l'auteur prétend que ce fut dans la chambre de la noblesse, avant la réunion des ordres, et qu'il fit serment de ne pas sortir de cette chambre, dût-il y rester seul. Le rédacteur du présent article ne se souvient de rien de pareil : il a compulsé les procès-verbaux de la chambre de la noblesse, et n'y a vu aucune trace de ce qu'on lit dans l'Introduction au *Moniteur* ; mais il a été témoin de ce qui s'est passé le 4 février 1790.

coup en France et chez l'étranger de la légion de Mirabeau ; et cette réputation le fit comprendre dans le décret d'accusation qui fut rendu, le 2 janvier 1792, contre les deux princes frères du roi, contre l'ex-ministre Calonne, et le marquis de Laqueuille. Ce décret avait été proposé un mois auparavant ; mais Guadet, qui l'avait provoqué, voulut qu'on le réservât pour le commencement de l'année : c'était, disait-il, une étreinte qu'il fallait donner au peuple. Le vicomte de Mirabeau mourut vers la fin de cette année, d'une fluxion de poitrine, dont il fut atteint à la suite d'une opération militaire où il s'était vivement échauffé. Il n'a point laissé de réputation comme littérateur : cependant on a de lui, le *Voyage national de Mirabeau cadet*, brochure de 52 pages, 1790 ; c'est un récit plein de verve, d'esprit français et de gaieté, quoiqu'il s'agit des scènes révolutionnaires dont il avait pensé être la victime en allant à Perpignan, et pendant toute sa route pour regagner Paris. On a encore du vicomte de Mirabeau une Satire qu'il n'a point avouée, intitulée la *Lanterne magique* ; enfin, quelques pièces fugitives insérées dans le journal intitulé les *Actes des apôtres*, toutes remarquables par l'esprit et par la gaieté. B—U.

MIRABELLA (VINCENT), savant antiquaire, né en 1570, à Syracuse, d'une famille noble, s'appliqua avec une égale ardeur à l'étude des mathématiques, de la géographie et de l'histoire. Il cultiva aussi la poésie et la musique ; mais il ne regarda les arts que comme un délassement. La douceur de son caractère et ses talents lui firent de nombreux amis. Il était membre de l'académie des

*Lyncei* de Rome et des *Oziosi* de Naples. Il mourut en 1624, à Motica, et fut inhumé dans l'église Sainte-Marie-des-Grâces, où l'on voit son épitaphe, rapportée par Mongitore (*Bibl. sicula*, II, 290.) Plusieurs écrivains, entre autres Cluvier, le géographe, ont parlé de Mirabella avec éloge. On cite de lui : I. *Madrigali*, Palerme, 1606, in-4°. Ce volume ne renferme que le premier livre ; on ignore s'il a eu une suite. II. *Dichiarazioni della pianta dell' antiche Siracuse, e d'alcune scelte medaglie d'esse, e de' principi che quelle possedettero*, Naples, 1613, in-fol., fig. Cet ouvrage, rare et curieux, a été inséré par Jacques Bonanni, dans le tome II *Dell' antica Siracusa*, Palerme, 1717 ; il a été traduit en latin, et imprimé dans le *Thesaur. antiquitatum Italiae*, de Burmann, tome X. Mirabella a laissé en manuscrit une *Histoire de Syracuse*. W—S.

MIRAMION (MARIE BONNEAU, dame DE), seconde fondatrice des Filles de Sainte-Geneviève, connues aussi sous le nom de *Miramionnes* (1), naquit à Paris, le 2 novembre 1629, d'une famille de finance. Elle joignait, à l'espoir d'une fortune considérable, beaucoup d'esprit et de beauté ; mais les leçons qu'elle reçut de ses parents, la mirent à l'abri des séductions du monde. Restée orpheline, à l'âge de quinze ans, elle épousa, en 1645, J. J. de Beauharnais, seigneur de Miramion, conseiller au parlement, qui mourut au bout de quelques mois de mariage, la laissant enceinte d'une fille. De nouveaux partis se présentèrent bientôt, attirés par les avan-

(1) La congrégation des Filles de Sainte-Geneviève, fut fondée en 1636, par M<sup>lle</sup>. Blosset.

tages réunis de la jeunesse, de la beauté et de la fortune; mais elle les refusa; au nombre des prétendants se trouvait le comte de Bussy-Rabutin, à qui elle avait, à son insu, inspiré une passion violente. Voyant ses propositions écartées, il la fit enlever, au mois d'août 1648, par ses gens, et conduire à son château de Launoy, près de Sens, où elle arriva mourante. Bussy s'apercevant que le moyen qu'il avait pris ne lui réussissait pas, chercha à s'excuser de sa faute, et la renvoya. (Voyez les *Mémoires de Bussy*, année 1648.) La frayeur qu'avait éprouvée M<sup>me</sup>. de Miramion lui occasionna une maladie grave; et après son rétablissement elle fit chez les Sœurs-grises une retraite de quelques mois; ce fut alors qu'elle prit la résolution de ne jamais se remarier, et de consacrer tous ses revenus au soulagement des malheureux. Pendant les troubles de la Fronde, la misère ayant augmenté dans Paris, elle fit distribuer à sa porte une si grande quantité de pain et de légumes, qu'elle se vit obligée de vendre son collier, ses diamants et sa vaisselle pour couvrir cette dépense. Elle employait tous ses loisirs à visiter les pauvres malades, et composait pour eux des remèdes dont l'efficacité a été reconnue depuis, et dont on trouve les formules dans la *Médecine des pauvres*. Dès que M<sup>me</sup>. de Miramion eut procuré à sa fille un établissement conforme à sa naissance, elle ne s'occupait plus que de réaliser les projets que lui avait inspirés son inépuisable charité. Elle eut part à l'établissement de la maison de *Refuge*, pour les femmes ou filles d'une vie scandaleuse, que l'on y renfermait malgré elles, et de la maison de Sainte-Pélagie où

étaient admises celles qui s'y retiraient volontairement; et elle rédigea, pour les deux maisons, des réglemens qui sont restés les modèles de tous ceux du même genre. Elle forma, en 1661, une congrégation, dite de la *Sainte-Famille*, qui était destinée à instruire les pauvres habitans des campagnes, à les soigner dans leurs maladies, et à leur procurer des secours de toute espèce. C'était déjà dans ce but qu'avaient été instituées les Filles de *Sainte-Geneviève*: les deux congrégations furent réunies au bout de quelque temps; et M<sup>me</sup>. de Miramion en fut élue supérieure. Elle fonda, dans sa maison, des retraites qui avaient lieu deux fois l'année pour les dames, et quatre fois par an pour un certain nombre de pauvres. Jusqu'à l'époque de la révolution, les règles et les principes établis par la profonde sagesse de cette illustre dame se conservèrent religieusement; et ses disciples y exerçaient chaque jour les devoirs de l'hospitalité. Cette maison était située sur le quai Saint-Bernard, qui a pris ensuite le nom de quai des Miramionnes: les pauvres y étaient soignés, pansés et médicamentés. M<sup>me</sup>. de Miramion eut occasion d'entendre parler de M<sup>me</sup>. Guyon, pendant la détention de celle-ci aux Filles de Sainte-Marie, de la rue Saint-Antoine (1688). Elle voulut la connaître, et fut aussi édifiée de ce qu'elle vit, et de ce qu'elle entendit, que de ce qui lui avait été rapporté. Blessée d'une rigueur qu'elle regardait comme une injustice, elle réclama le crédit de M<sup>me</sup>. de Maintenon, sur laquelle son témoignage fit beaucoup d'effet. Cette pieuse dame contribua, par ses largesses, à l'érection du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; et il n'y

ent à Paris aucun établissement de bienfaisance qui n'éprouvât sa générosité. Ses vertus l'avaient rendue un objet de vénération pour Louis XIV, et pour toutes les personnes de la cour; mais elle ne se servit jamais de son crédit et de son influence qu'en faveur des malheureux. « Le roi, dit Dangeau, l'aidait dans les œuvres de charité qu'elle faisait, et ne lui refusait jamais rien. » Elle mérita, par sa douceur, la confiance de M<sup>me</sup>. de Montespan; elle l'aida à supporter, avec résignation, l'inconstance de son royal amant, et finit par la déterminer à quitter la cour. M<sup>me</sup>. de Maintenon lui donna des marques particulières de son estime, et l'accueillit souvent dans sa retraite de Saint-Cyr, où M<sup>me</sup>. de Sévigné nous apprend que M<sup>me</sup>. de Miramion assista à une représentation d'*Esther*: mais les pompes du monde ne pouvaient la distraire un instant de l'unique but qu'elle eut constamment en vue, l'amélioration du sort de la classe malheureuse; après une vie pleine de bonnes œuvres, elle mourut à Paris, le 24 mars 1696, à l'âge de 66 ans, et elle fut inhumée dans le cimetière de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sa paroisse, à laquelle elle avait fait des dons considérables. M<sup>me</sup>. de Sévigné, en recevant la nouvelle de sa mort, écrit à M. de Coulanges: « Pour M<sup>me</sup>. de Miramion, cette mère de l'Église, ce sera une perte publique. » (*Lett.* du 29 mars.) L'abbé de Choisy a publié la *Vie* de cette pieuse dame, dont il était cousin-germain, Paris, 1706, in-4°.; *ibid.*, 1707, in-8°. On a son portrait, gravé par L. Barbery, 1690, d'après Mignard, in-fol.; d'après De Troy, par Edelinck, in-4°. et in-8°.; et il fait partie de la collection d'Odieuvre.

W—s.

MIRAN-CHAH (MIRZA MOEZZ ED DYN), 3<sup>e</sup>. fils de Tamerlan, n'avait que quatorze ans, lorsque son père, l'an 782 de l'hég. (1380 de J. C.), lui confia le gouvernement du Khorasân, avec une armée, pour achever de conquérir cette province. Il se distingua dans diverses expéditions; et, en 795, son père lui donna, pour récompense, à titre de fief souverain, l'Adzerbaïdjan, le Chirwan, le Ghylan, le Couhestan, et tous les pays jusqu'aux frontières des Othomans. Miran-Chah, s'étant couvert de gloire à la prise de Bagdad, ayant poursuivi le sulthan Ahmed-Djelair et pénétré jusqu'à Bassorah, Tamerlan ajouta ces nouvelles conquêtes aux états qu'il lui avait précédemment cédés; et cette réunion composait à peu-près l'ancien empire d'Houlagou (*V. ce nom*, tom. XX). Miran-Chah, renommé pour sa justice, son courage et sa libéralité, respecté comme le plus proche héritier de l'empire depuis la mort prématurée de ses deux frères aînés, perdit à-la-fois, par un funeste accident, sa réputation, ses brillantes espérances et la tendresse de son père. L'an 801 (1398), dans une partie de chasse, près de Tauriz, il tomba de cheval, et fut blessé si dangereusement à la tête, que sa raison en demeura pour toujours altérée. Dès-lors il fit couler le sang sur un simple soupçon; il prodigua ses trésors; il fit détruire, sans motifs, les édifices les plus remarquables; il entreprit, pendant les plus grandes chaleurs, une expédition contre Bagdad, où il perdit inutilement beaucoup de monde, et revint presque aussitôt, à Tauriz, punir avec la dernière rigueur quelques mouvements séditieux. Il mécontenta les Géorgiens, qui vinrent ravager l'Adzerbaïdjan, et vainquirent l'armée des

Moghols, malgré la bravoure de Mirza-Aboubekr, son fils aîné. Enfin, il s'abandonna si honteusement au vin, au jeu, à la débauche, et se conduisit si indignement à l'égard de la princesse Mehd-*Alia Khan-Zadeh*, sa principale femme, qu'elle alla s'en plaindre à Tamerlan, de retour alors à Samarcande de son invasion dans l'Indoustan. A l'approche de son père, Miran-Chah courut se jeter à ses pieds : il en obtint une sorte de pardon, mais il ne put recouvrer ses bonnes grâces; et tous les flatteurs et les favoris auxquels il s'était livré, furent condamnés à mort. Privé de ses dignités et de ses droits, il n'en prit pas une part moins active aux conquêtes de son père. On le vit avec Chah-Rokh, son frère, l'an 803 (1406), commander l'aile droite de l'armée moghole, à la bataille d'Haléplé, que la bravoure de son fils Aboubekr fit gagner sur les Mamlouks (*V. FARADJ*, XIV, 148); on le vit coopérer à la deuxième réduction de Bagdad, la même année, et à la prise de Smyrne, l'an 805 (1402). Après la défaite de Bajazet I<sup>er</sup>., soit que Miran-Chah fût retombé en démence, soit qu'il eût encouru une nouvelle disgrâce, il ne joua plus qu'un rôle passif. Aboubekr, qui, depuis la bataille d'Ancyre, avait pris Nicée, poursuivi les débris de l'armée Othomane jusqu'à la mer de Marmara, forcé Mousa-Tchéleby, fils de Bajazet, à s'embarquer pour l'Europe, et épousé la fille aînée de ce superbe et malheureux sulthan; Aboubekr obtint de son aïeul, l'année suivante, le gouvernement général du Kourdistan, du Diarbekr et de l'Irak-Araby, jusqu'au golfe Persique. Mais, quelques mois après, Mirza-Omar, second fils de Miran-Chah, lequel, en 802, avait été

fait gouverneur de Samarcande et du Mawar-el-nahr, y fut remplacé par son frère Khalil-Mirza, et reçut de Tamerlan, outre la Syrie et l'Anatolie, tous les états qui avaient été d'abord donnés à son père, et de plus les troupes et les émyrs de ce dernier, ainsi que tous les attributs de la royauté. Cette préférence mit la désunion entre Aboubekr et Omar, et fut une des premières causes de la dissolution de la vaste monarchie de Tamerlan. Lorsque ce conquérant marcha contre la Chine, il permit à Miran-Chah d'aller demeurer à Bagdad, avec son fils aîné. Tamerlan étant mort dans cette expédition, l'an 807 (1405); Omar, au mépris du testament de son aïeul, affecta l'indépendance dans les vastes provinces qui formaient son apanage. Aboubekr refusa d'abord de lui obéir; mais se voyant abandonné par une partie de ses troupes, il se rendit avec son père à Sulthanich, pour se soumettre à Omar, qui aussitôt s'assura de sa personne, et fit piller ses équipages. Miran-Chah, effrayé de l'arrestation de l'un de ses fils et de l'ambition de l'autre, alla, en 808, chercher un asile dans le Khoracan, où régnait son frère Chah-Rokh. Quelques chefs de rebelles, vaincus par les généraux de ce prince, étant venus alors se jeter entre les bras de Miran-Chah, il eut la lâcheté de les livrer aux ambassadeurs de son frère, afin de le rassurer sur les motifs de son arrivée sur ses frontières. Cependant Aboubekr, renfermé dans le château de Sulthanich, gagna ses gardes, tua les assassins qui venaient lui ôter la vie, s'empara de la ville, des trésors, des arsenaux qu'elle renfermait; échappa, par des prodiges de valeur, aux poursuites d'Omar; se rendit auprès de son père,

lui reprocha d'avoir violé les lois de l'hospitalité, et lui persuada de revenir dans l'Irak-Adjem. Ses forces s'étant considérablement accrues par la jonction d'une foule de militaires errants, il reprit Sulthanieh, et distribua entre ses partisans les femmes d'Omar et de ses émyrs. Il fit ensuite construire un trône d'or, y plaça Miran-Chah, lui fit prêter serment de fidélité par toute son armée, et marcha vers l'Adzerbaïdjan. Omar, trahi par la plus grande partie de ses troupes, rassembla un corps de Turkomans; Tauriz lui ayant fermé ses portes, il alla réclamer le secours de ses cousins Pir-Mohammed, Roustam et Iskander, qui gouvernaient le Farsistan et l'Irak Adjem, comme lieutenants de Chah Rokh. Alors Aboubekr, maître de Tauriz et aveuglé par la prospérité, détrôna son père, et prit le titre de roi, au mois de djoumady 11. Informé de la marche des princes coalisés, il s'avança contre eux, les vainquit près de Derghezyn, après une bataille sanglante qui dura deux jours, assiégea vainement Ispahan, et fut obligé de décamper pour voler à la défense de l'Adzerbaïdjan, envahi successivement par le prince du Chyrwan, et par le sulthan Ahmed Djelaïr, qui, mettant à profit les divisions des petits-fils de Tamerlan, avait repris Baghdad, et s'efforçait de recouvrer tous ses états héréditaires (V. AVÉIS II, II, 107). Aboubekr rentra dans Tauriz, en 809; mais ses injustices et ses extorsions lui aliénèrent tous les cœurs. Une conspiration se forma pour rétablir Miran-Chah sur le trône. Aboubekr en fit périr les chefs; et quoique son père n'y eût pris aucune part, il le relégua dans une prison. Mais tandis qu'il n'était occupé qu'à

réprimer des révoltes sans cesse renaissantes, et à faire dans les pays voisins des incursions plus dignes d'un brigand que d'un roi, Cara Yousof, qui s'était sauvé de l'Égypte après la mort de Tamerlan, reprenait la Mésopotamie, subjuguait l'Arménie, et envahissait l'Adzerbaïdjan (V. CARA YOUSOUF, VII, 94). Aboubekr lui livra bataille, près de Serderoud, en 810 (1408): il fut vaincu complètement; et son père y perdit la vie dans la quarante-deuxième année de son âge. Un soldat ayant coupé la tête de Miran-Chah, la porta au vainqueur, qui, au lieu de le récompenser, ordonna qu'on le mît à mort. Cara Yousof déplora le sort de ce prince, lui fit rendre les honneurs funèbres, consentit que son corps fût porté dans la Transoxane, pour être enterré auprès de Tamerlan; et il épousa une de ses filles qui s'était trouvée au nombre des captifs. Aboubekr, après sa défaite, ne pouvant se maintenir dans l'Adzerbaïdjan, ni dans l'Irak, prit la route du Kerman, où régnait Avéis Berlas, dont le père Idekou en avait reçu de Tamerlan la souveraineté. Jaloux de la puissance de ce prince, Aboubekr complota contre lui, et se rendit tellement suspect, qu'il fut obligé de gagner le Seïstan. Il y rassembla une armée, revint attaquer le prince du Kerman, et périt dans le combat, en 811 (décembre 1408), âgé de vingt-sept ans. Omar, second fils de Miran-Chah, depuis ses revers, s'était retiré dans le Khorazan, où son oncle Chah Rokh l'accueillit comme un fils, et lui céda les provinces d'Esterabad et de Mazanderan, qu'il venait d'enlever aux Toga-Tymourides. Mais l'ingrat fondit sur le Khorazan, et osa se mesurer avec son bienfaiteur.

Abandonné du plus grand nombre de ses soldats, il fut vaincu presque sans combattre, près de Djâm (17 avril 1407), et s'enfuit vers le Djyhoun, dans l'espoir de se rendre à Samarcande, auprès de son frère Khalil. Attaqué près de Mograb par les troupes de Chah Rokh, et blessé dangereusement, il fut arrêté, enchaîné sur un cheval, et amené à ce prince, qui ordonna qu'on prit soin de ses jours. Mais Omar, avant d'arriver à Hérat, expira (3 mai), à l'âge de vingt-quatre ans. Nassir ed-dyn Khalil-Mirza, troisième fils de Miran Chah, avait accompagné Tamerlan dans sa dernière campagne. Comme, à la mort de ce conquérant, de tous les princes de sa famille en âge de régner, Khalil était le plus à proximité, les émyrs qu'il commandait, le reconnurent pour souverain, malgré le testament de son aïeul, qui avait désigné pour son héritier Pir Mohammed Djehanghyr, le plus âgé de ses petits-fils, et le seul issu de la branche aînée. Khalil monta sur le trône à Samarcande, le 16 ramadhan 807 (18 mars 1405), et régna quatre ans, sur le Mawar-el-Nahr et le Turkestan, dont son oncle Chah Rokh lui laissa la souveraineté. Doué des plus aimables qualités, mais plus fait pour l'amour que pour la gloire, il dissipa en libéralités les trésors de son aïeul, et se livra sans retenue aux plaisirs et surtout à sa passion pour Schadi-Molouk, avec laquelle il avait contracté un hymen secret; source pour l'un et l'autre, d'une infinité de désagréments et de persécutions, dès le règne de Tamerlan. Les profusions de cette femme, et son orgueil méprisant envers les princesses de la famille impériale, indisposèrent la plupart des émyrs, et ruinèrent le

parti de Khalil. En vain il triompha de son cousin Mirza Houceïn, qui s'était soulevé contre lui, et de Pir Mohammed Djehanghyr, qui avait voulu revendiquer ses droits. L'émyr Khodaïdad, s'étant révolté l'an 811, se saisit de Khalil, par trahison, et s'empara de Samarcande; mais à l'approche de Chah Rokh, il abandonna le Mawar-el-Nahr, et emmena son prisonnier chargé de chaînes dans le Turkestan. Samarcande ayant ouvert ses portes à Chah Rokh, ce prince fit arrêter Schadi-Molouk : cette femme, qui avait causé tous les malheurs de son époux, fut exposée à mille et mille outrages, traînée dans les rues, et accablée d'injures par la populace. Le khan des Djettes, à qui Khodaïdad avait demandé du secours, ordonna de lui trancher la tête, et de l'envoyer à Chah Rokh, l'an 812. Khalil, devenu libre, résida quelque temps encore dans cette contrée, où il s'occupait à composer des élégies sur l'absence de sa chère Schadi-Molouk. Ennuyé enfin de vivre loin d'elle, il vint trouver son oncle, qui l'accueillit avec bonté, lui rendit sa femme, et leur donna un palais à Hérat, avec des revenus considérables. Quelque temps après, Khalil obtint de Chah Rokh, le gouvernement de l'Irak et de l'Adzerbaïdjan. L'an 813, il défendit Ispahan contre son cousin Iskander, qui s'était révolté, et il le força de lever le siège; mais la famine l'obligea lui-même de retourner à Reï, où il mourut (814) le 3 nov. 1411, âgé de 27 ans, et regretté de tout le monde. Schadi-Molouk, ne voulant pas survivre à son époux, se perça le cœur d'un poignard. Mehd-Alia, mère de Khalil, mourut peu de temps après; et tous trois furent réunis dans le même tombeau.

Les autres fils de Miran-Chah ont peu marqué dans l'histoire; mais l'un d'eux, Mohammed, fut père d'Abou - Saïd Mirza, qui enleva la Perse, le Khorasan et le Mawar-el-Nahr, aux petits-fils de Chah Rokh, et qui fut l'aïeul de Babour, conquérant de l'Indoustan et fondateur de l'empire Moghol, dont les souverains titulaires, s'il en existe encore, sont aujourd'hui probablement les seuls rejetons de la race de Tamerlan. (V. ABOUSAÏD, I, 100; CHAH ROUKH, VII, 662; BABOUR, III, 159; CHAH AALEM, VII, 616, et TAMERLAN.) A—T.

MIRANDA (FRANÇOIS), général des armées républicaines en France, était né au Pérou, d'une famille distinguée. Il s'attacha d'abord au service de l'Espagne, et obtint un commandement dans les troupes du gouvernement de Guatimala; mais la découverte d'une conspiration qu'il avait tramée pour soustraire ce pays à l'autorité du vice-roi, le contraignit à s'expatrier. A quarante-deux ans, il avait parcouru la moitié du globe, recueilli dans ses voyages des connaissances étendues, et acquis la facilité de parler un assez grand nombre de langues. Sa pensée dominante était d'affranchir ses compatriotes d'Amérique; il s'ouvrit alternativement sur ses projets à l'impératrice de Russie, et à Pitt, qui l'écoutèrent avec faveur; mais la France lui parut plus propre à seconder ses efforts: elle était au début de sa révolution, et se montrait disposée à protéger le mouvement des peuples qui voudraient reconquérir leur liberté, à l'exemple de l'Amérique anglaise. Miranda vint donc à Paris, pendant la session de l'assemblée législative; il se lia promptement avec Péthion, auquel il était recommandé

par les chefs de l'opposition anglaise; et en attendant que la république le mit en état de fomenter une insurrection dans le Pérou, les Girondins le firent nommer général de division, et l'envoyèrent, sous Dumouriez, combattre les Prussiens qui pénétraient en Champagne. Miranda prit part à cette campagne, et suivit Dumouriez dans la Belgique, en 1793. La levée du blocus de Maestricht, dont il était chargé, la perte de la bataille de Nerwinde, attribuée à sa désobéissance aux ordres qu'il avait reçus, et aux fausses manœuvres qu'il avait fait exécuter à l'aile gauche qu'il commandait, enfin, la chute du parti de la Gironde, le firent traduire au tribunal révolutionnaire, comme complice de la défection de Dumouriez. Cette institution, récemment créée, n'osait pas encore rejeter les formes protectrices de l'innocence. Onze séances furent consacrées au procès de Miranda: soutenu par l'éloquence de Trouçon-Ducoudrai, il mit une grande habileté dans sa défense, traita chaque déposition dirigée contre lui par les témoins, comme un procès séparé qu'il devait s'appliquer à vider avant d'en venir aux suivantes; et en éclairant ainsi dans son intérêt les points les plus légers de l'accusation, il parvint à changer en bienveillance les préventions du public qui demandait sa tête. Son triomphe fut complet: les jurés prononcèrent son absolution d'une voix unanime, en y mêlant des éloges; et il fut reconduit avec acclamation jusque dans sa maison. Il demeura donc constant qu'il ne pouvait encourir le reproche de trahison; mais l'opinion publique ne cessa point de proclamer que ses fautes militaires avaient seules causé le revers de Nerwinde. Ce n'est pas que Miranda fût dé-

pourvu des talents d'un général ; il avait profondément étudié la stratégie, et s'était pénétré de tous les secrets des grands maîtres de la science militaire : mais l'expérience lui manquait, et il s'obstinait avec trop de confiance dans ses premières déterminations. Son indignation était aussi forte que son mépris pour les vils dominateurs auxquels il voyait la France en proie : l'expression hardie de ces sentiments le fit incarcérer de nouveau, puis condamner à être transporté hors de France. Il sut se soustraire à cette première mesure, et à la déportation, prononcée contre lui au 18 fructidor ; il passa en Angleterre, reparut en France, en 1803, et se vit déporter de nouveau par le gouvernement consulaire. Il se retira bientôt dans l'Amérique méridionale, souleva, en 1811, une grande partie des habitants contre leur métropole, créa une ombre de gouvernement républicain à Caracas, et remporta de grands avantages dans le cours de 1812, appuyé qu'il était par l'Angleterre et les États-Unis. La fortune lui devint enfin contraire ; il tomba entre les mains de ses ennemis, et mourut dans les prisons de Cadix, en 1816. Son esprit était plein de ressources ; beaucoup de fermeté, une grande élévation dans les idées et une activité remarquable, le servaient dans ses projets. On a de lui : I. Une *Correspondance avec Dumouriez*, depuis janvier 1793. II. *Ordre de Dumouriez, pour la bataille de Nerwinde et la retraite qui en a été la suite*, 1793, in-8°. III. *Opinion sur la situation de la France*, 1793, in-8°. F—T.

MIRANDOLE (FRANÇOIS PIC DE LA), gentilhomme feudataire qui dépendait de l'état de Modène, se rendit indépendant à la Mirandole, dont

ses ancêtres possédaient le château depuis plusieurs générations. En 1118, Manfred Pic de la Mirandole avait été podestat de Modène ; et, de concert avec les Ferrarais, il s'était emparé de Rubbiera. François Pic fut revêtu de la même dignité en 1312. Il était chef du parti Gibelin, et soutint des combats continuels contre les Guelfes : vaincu et chassé de Modène, le 8 juillet 1312, il y rentra après la mort de l'empereur Henri VII ; et la faveur du parti Gibelin l'éleva au pouvoir souverain. Il en abusa bientôt pour mettre en vente cette ville qu'il n'espérait pas de garder. Les Bolonais n'ayant pas voulu lui en donner le prix qu'il en demandait, il la vendit, en 1317, pour cinquante mille florins, à Passerino Bonacossi, seigneur de Mantoue. Il se retira ensuite à la Mirandole ; mais Bonacossi, impatient de lui reprendre l'argent qu'il lui avait payé, surprit la Mirandole, en 1321, fit prisonnier François avec ses deux fils, et les poignarda dans leur prison. Un troisième fils, Nicolas Pic, surnommé Papino, échappa à ce massacre ; et lorsqu'en 1328, les Bonacossi furent chassés de Mantoue et de Modène par les Gonzagues, il entra dans la conjuration contre eux, et il demanda qu'en récompense de ses services, on lui livrât François Bonacossi, fils de Passerino, pour le faire mourir de faim dans la même prison où son père avait été massacré. — François III DE LA MIRANDOLE fut créé, en 1414, comte de Concordia, par l'empereur Sigismond : aucun de ces princes n'avait mérité ou obtenu de gloire. Seigneurs indépendants d'un très-petit château qu'ils avaient bien fortifié, ils étaient entraînés dans les révolutions de Lombardie sans se faire remarquer.

Le dixième, nommé Galeotto I<sup>er</sup>., était le fils aîné de Jean-François II; il avait deux frères, Antoine-Marié et Jean. Galeotto et Antoine-Marié se rendirent fameux par leur férocité, leurs guerres civiles, l'expulsion d'Antoine-Marié par Galeotto, et les efforts de Sixte IV et d'Hercule, duc de Ferrare, en 1483, pour les réconcilier. Le troisième, pour se vouer sans partage à l'étude, abandonna le gouvernement des petits fiefs de sa famille à ses deux frères. (*Voyez l'article suivant.*) S. S—1.

MIRANDOLE (JEAN PIC DE LA), l'un des hommes les plus célèbres par la précocité et l'étendue de leur esprit, naquit le 24 février 1463. Il était le troisième fils de Jean-François, seigneur de La Mirandole et de Concordia. Sa mère, persuadée que la Providence avait des vues particulières sur lui (1), ne voulut céder à personne le soin de sa première éducation, dont elle se chargea elle-même : elle le confia ensuite aux maîtres les plus habiles, sous lesquels il fit de rapides progrès. Son goût le portait vers la littérature : il avait à peine dix ans, que le suffrage public le plaçait au premier rang des orateurs et des poètes. Mais sa mère, qui ambitionnait pour lui les dignités ecclésiastiques, l'envoya, à l'âge de quatorze ans, étudier à Bologne le droit-canon. Il se dégoûta bientôt d'une science qui ne semblait reposer que sur des traditions dont l'authenticité ne lui était pas démontrée, et résolut de se livrer uniquement à l'étude de la philosophie et de la théologie. Il parcourut pendant sept ans

les plus célèbres universités de l'Italie et de la France; il étudia la méthode de Lulle, suivit les leçons des plus illustres professeurs, et acquit, en disputant contre eux, une facilité d'élocution étonnante. Sa mémoire tenait du prodige : il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu, ou seulement entendu réciter; et son esprit était si pénétrant, qu'on ne pouvait lui proposer aucune difficulté qu'il ne résolût à l'instant même. A la connaissance des langues grecque et latine, il desira joindre celle de l'hébreu, du chaldéen et de l'arabe, et il s'y appliqua avec son ardeur accoutumée. Dans le temps qu'il étudiait l'hébreu, un imposteur lui fit voir soixante manuscrits qu'il assurait avoir été composés par l'ordre d'Esdras, et contenir les plus secrets mystères de la religion et de la philosophie. Ce n'était dans le fait qu'un recueil de rêveries cabalistiques : l'obstination qu'il mit à les entendre, lui fit perdre un temps plus précieux que l'argent qu'il en avait donné, et le remplit d'idées chimériques dont il ne fut jamais entièrement désabusé (1). Après avoir terminé ses voyages scientifiques, il se rendit à Rome, en 1486, sous le pontificat d'Innocent VIII. Voulant trouver l'occasion d'y étaler sa vaste érudition, il publia une liste de neuf cents propositions *De omni re scibili*, qu'il s'engageait de soutenir publiquement contre tous les savants qui se présenteraient pour les attaquer; et il offrit de payer le voyage de ceux qui seraient éloignés, et de les défrayer pendant leur séjour. Ce trait de vanité puérile excita l'envie de quelques graves personnages, fâchés de se voir éclipsés par un jeune homme

(1) *Prodigium haud parvum ante ipsius ortum apparuit : visa enim circularis flamma est supra parentis matris cubiculum moxque evanescere, etc.* (Vie de Pic de la Mirandole, éd. de Fichard, 1536, fol. 59.)

(1) Le catalogue des manuscrits cabalistiques de Pic de la Mirandole a été publié par Gaffarel; Wolf l'a inséré à la fin du tome I de sa *Bibliotheca hebraica*.

à peine sorti des bancs. Ils lui firent défendre toute discussion publique, et dénoncèrent au souverain pontife treize de ces propositions, comme entachées d'hérésie. En vain il prouva qu'avant qu'il les publiât, elles avaient été revêtues de l'approbation de théologiens éclairés (1) : les commissaires chargés de les examiner, les ayant déclarées dangereuses, elles furent condamnées par le pape. Il se soumit à cette décision, et quitta Rome pour retourner en France, où il avait laissé de nombreux admirateurs. Ses ennemis profitèrent de son absence pour l'accuser d'avoir désobéi au Saint-Siège, en soutenant publiquement les propositions condamnées : c'était une absurde calomnie. Le pape Innocent VIII le cita cependant à son tribunal ; mais La Mirandole n'eut pas de peine à se justifier, et son innocence fut pleinement reconnue. Les persécutions dont il avait failli être la victime, lui firent mieux apprécier cette gloire bruyante, qui avait eu pour lui tant de charmes. Dans l'âge des succès, et avec toutes les qualités qui les assurent, il eut la sagesse d'y renoncer : il jeta au feu ses poésies amoureuses, productions de sa première jeunesse, que Politien se repentit d'avoir jugées trop sévèrement (V. A. POLITIEN) ; et, renonçant aux lettres et aux sciences profanes, il s'appliqua uniquement à l'étude de la religion et de la philosophie platonique. Il avait cédé tous ses domaines à son neveu (dont l'art. suit) ; et il vivait de son revenu, à Florence, au milieu de ses livres, et

dans la société des amis des lettres les plus distingués : mais il ne jouit pas long-temps de la paix qu'il avait eue le bonheur de recouvrer ; il ne survécut que deux mois à Politien, le plus cher de ses amis, et mourut en 1494, le 17 novembre, jour où le roi Charles VIII fit son entrée à Florence. Ce prince, qui l'avait connu à Paris, apprenant sa maladie, se hâta de lui envoyer deux de ses médecins ; mais leur visite fut inutile au moribond, qui expira quelques heures après, dans de grands sentiments de piété. Il n'avait que trente-un ans huit mois et quelques jours. Ses restes furent déposés dans le cimetière Saint-Marc, sous une tombe décorée d'une épitaphe honorable (1). Par son testament, il fit des legs considérables à ses domestiques, et donna le reste de son bien aux pauvres. Les ouvrages qu'il a laissés, prouvent tous la pénétration de son esprit, au milieu des erreurs dont son siècle était infesté. Ils ont été recueillis, et publiés à Bologne, 1496, in-fol. Cette première édition, fort rare, a été suivie de celle de Venise, 1498. Suivant Tiraboschi, il en a paru sept dans le seizième siècle. La dernière est celle de Bâle, 16 vol. in-fol. ; elle passe pour la plus complète. On trouvera le détail des opuscules qu'elle renferme, dans les *Mémoires* de Nicéron, tome xxxiv, et dans la *Biblioth. Modenese* de Tiraboschi, tom. iv, p. 105 et suiv. On doit se borner à citer ici les principaux : I. *Heptaphis de septiformi sex dierum Geneseos enarratione ad Laur. Medicem*, in-fol., s. d. Cette édition, imprimée aux frais de Robert Salviati, a paru à

(1) Il a cherché dans son apologie à jeter beaucoup de ridicule sur ses détracteurs. Il y rapporte qu'un théologien, qui se mêlait de censurer ses thèses, interrogé sur ce que signifiait le mot de *cabale*, répondit que c'était un scélérat, et un homme diabolique qui avait écrit contre Jésus-Christ ; et que ses sectateurs avaient eu de lui le nom de cabalistes.

(1) La voici :

*Johannes jacet hic Mirandula : cœtera nōrunt  
Et Tagus et Ganges ; forsan et antipode.*

Florence, vers 1480 (V. l'*Index* du P. Laire, tom. II, p. 19). L'auteur, dit Ginguéné, pour faire mieux comprendre la création du monde, éclaircit les obscurités du texte de Moïse par les allégories de Platon. II. *Conclusiones philosophicæ, cabalisticæ, et theologicæ*, etc., Rome, Silbert, 1486, in-fol. Cet édit. originale des neuf cents propositions dont on a parlé, est d'une extrême rareté. Mais c'est le seul mérite de l'ouvrage; car de l'aveu même de Tiraboschi, on ne peut que gémir, en le parcourant, de voir qu'un si beau génie, un esprit si étendu et si laborieux, se soit occupé de questions si frivoles. III. *Apologia J. Pici Mirandulani, Concordiæ comitis*, 1489, in-fol., rarissime. C'est la défense qu'il publia des treize propositions censurées. IV. *Disputationes adversus astrologiam divinatricem libri XI*, Bologne, 1495, in-fol. C'est le meilleur et le plus solide de ses ouvrages; il y combat, dit encore Ginguéné, cette science prétendue, avec les armes réunies de l'érudition et de la raison. V. *Auræ ad familiares Epistolæ*, Paris, 1499, in-4°, réimprimées en 1502, in-4°; à Venise, 1529, in-8°, et enfin, par les soins de Christ. Cellarius, 1682, in-8°. Quelques-unes de ces lettres ont été traduites en italien, par Lud. Dolce; elles sont pleines d'érudition. VI. *Elegia deprecatoria ad Deum*, etc., Paris, 1620, in-4°; on en a vu un exempl. sur vélin. On citera encore de lui: un Traité *De Ente et uno*, « où la doctrine de Platon, sur ce » double sujet, est exposée avec plus » de profondeur que de clarté (Ginguéné); » un discours *De hominis dignitate*, et enfin un *Commentaire* sur la *Canzone* de Jérôme Bénivieni *Dell' amor celeste e divino*, plus propre à obscurcir le texte qu'à l'é-

claircir (V. BENIVIENI, IV, 167). Les différentes éditions de ses *Oeuvres* sont précédées d'une *Vie* de l'auteur, par J. F. Pic de la Mirandole, son neveu, écrite avec diffusion, mais remplie de détails intéressants (Cetle vie se trouve aussi dans les recueils de J. Fichard et de Bates). On lira encore avec intérêt l'article que Tiraboschi lui a consacré dans la *Bibl. Modenese*, tom. IV, 95-108; mais il s'y est glissé plusieurs fautes d'impression, particulièrement dans les dates.

W—s.

MIRANDOLE (JEAN-FRANÇOIS III, PIC DE LA), était l'aîné des trois fils de Galeotto I<sup>er</sup>; à l'exemple de son oncle Jean, il s'était voué à l'étude des lettres; et il s'est acquis quelque gloire par ses ouvrages, quoiqu'il soit resté bien au-dessous de son oncle; dont il a lui-même écrit l'histoire. Vertueux et très-religieux, on dit qu'il fut arrêté dans ses études par la crainte de se distraire de la piété; cependant il ne réussit point à se faire aimer de ses sujets. Il avait deux frères: Frédéric, de qui l'on conserve peu de souvenirs; et Louis, qui s'engagea au service du pape, après avoir fait souvent la guerre à son frère aîné, de concert avec le maréchal Jean-Jacques Trivulce, dont il avait épousé la fille. Louis, en reconnaissant la flotte des Vénitiens, dans la guerre de Ferrare, fut tué, en 1510, d'un coup de fauconneau, qui lui enleva la tête couverte de son casque. Depuis dix ans, il possédait la Mirandole, d'où il avait, en 1500, chassé Jean-François III, aidé de Trivulce et du duc de Ferrare. Jean-François, protégé par Jules II, vint assiéger la Mirandole l'hiver suivant. La veuve de Louis, et son fils Galeotto II, la défendaient. Le vieux pontife poussa en personne

les travaux du siège, malgré les rigueurs de l'hiver. La place se rendit, le 21 janvier 1511; et Jean-François III en fut remis en possession. Avant la fin de l'année, il en fut chassé par Trivulce, puis rétabli au bout de quelque temps par un ministre de l'empereur Maximilien. Il y demeura sans cesse en guerre avec la veuve et le fils de son frère, jusqu'à l'an 1532, que la Mirandole fut surprise par Galeotto II. Jean-François fut tué au pied du crucifix, avec son fils Albert, par son neveu : sa femme et les enfants de son autre fils furent enfermés dans d'horribles prisons, et Galeotto II s'empara de cette petite principauté. — Galeotto II PIC DE LA MIRANDOLE, après s'être rendu maître, comme on vient de le dire, de la principauté de la Mirandole, en massacrant son oncle et son cousin, au mois d'octobre 1533, se mit sous la protection de François I<sup>er</sup>. roi de France; et plus tard, il livra, en 1548, la Mirandole à Henri II, moyennant une compensation qu'il reçut en France. Aussi, ce château-fort fut-il presque toujours, pendant les guerres du seizième siècle, la place d'armes des Français. Galeotto II mourut en 1551; et la maison d'Autriche, pour ne pas laisser aux Français cette forteresse au centre de l'Italie, la fit rendre à Louis Pic, son fils, qui mourut en 1574. — Frédéric, fils de celui-ci, prit les titres de prince de la Mirandole et de marquis de Concordia. Étant mort sans enfants, son frère Alexandre, que Henri IV n'avait point réussi à faire nommer cardinal, lui succéda, et se détacha de la France pour rechercher la protection de l'Espagne. L'empereur Ferdinand II le créa duc de la Mirandole en 1619. Il mourut en 1637. — Son petit-fils

Alexandre II lui succéda, et régna de 1631 à 1691. — Enfin un petit-fils de celui-ci, François-Marie, né le 30 septembre 1688, et âgé à peine de trois ans lorsqu'il parvint à la souveraineté, sous la tutelle de sa mère, ayant, dans la guerre de la succession d'Espagne, embrassé le parti de la maison de Bourbon, perdit ses états par décret du conseil aulique à Vienne. L'empereur Joseph I<sup>er</sup>. les vendit ensuite pour 200000 doublons en 1710, à Renaud d'Este, duc de Modène, qui joignit dès-lors à ses titres celui de duc de la Mirandole. La famille des Pics de la Mirandole se retira en France, où elle s'est conservée jusqu'à nos jours. S. S.—1.

MIRASSON (ISIDORE), littérateur, né, vers 1720, à Oloron, petite ville de Béarn, entra jeune dans la congrégation des Barnabites, et professa les humanités et la rhétorique dans divers collèges. Son attachement au parti janséniste le fit interdire par l'archevêque de Paris. Soupçonné d'avoir eu part à quelques écrits où ce prélat n'était pas ménagé, il fut arrêté dans le mois d'août 1772. On le traita avec beaucoup d'égards dans la prison; et comme il ne se trouva aucune charge contre lui, il recouvra la liberté. Il partagea le reste de sa vie entre l'étude et les devoirs de son état, et mourut en 1787. On connaît de lui : I. *Examen* du Discours qui a remporté le prix de l'académie française, en 1760 (l'Éloge de d'Aguesseau), ou *Lettre* à M. Thomas, professeur au collège de Beauvais, 1760, in-12. II. *Toinette Le Vasseur, chambrière de J.-J. Rousseau, à la femme-philosophe*, ou *Réflexions sur Tout le monde a tort*, 1762, in-12. III. *Le Philosophe redressé*, ou *Critique impartiale du livre inti-*

tulé : *Sur la destruction des Jésuites en France* ( par d'Alembert ), au Bois-Valon , 1765 , in-12 , de 179 pag. (1) IV. *Histoire des troubles de Béarn , au sujet de la religion , dans le dix-septième siècle* , avec des notes historiques et critiques , etc. , Paris , 1768 , in-12. Elle est bien écrite et très-intéressante : les notes offrent des recherches curieuses et des réflexions judicieuses. W—s.

MIRAULMONT ( PIERRE DE ), historien , né à Amiens , vers 1550 , était fils d'un notaire de cette ville. Il acheva ses études , à Paris , d'une manière brillante , et fut pourvu d'une charge de conseiller du roi en la chambre du trésor , qu'il remplit pendant vingt-deux ans. Il fut nommé , vers 1580 , lieutenant-général , et ensuite prévôt de l'hôtel et grande prévôté de France. Il mourut subitement à Paris , le 8 juin 1611 (2) , âgé d'environ soixante ans. « C'était , dit Lacroix du Maine , un homme docte et grand chercheur de l'antiquité. » On a de lui : I. *Mémoires sur l'origine et institution des cours souverains et justices royales , étant dans l'enclos du Palais* , avec une suite des premiers-présidents , Paris , 1584 , in-8° ; nouvelle édition , corrigée et augmentée , sous ce titre : *De l'origine et établissement du parlement et autres juridictions royales* , etc. , ibid. , 1612 ,

in-8°. Cet ouvrage est estimé pour l'exactitude des faits , tirés de registres et pièces authentiques. On y trouve un chapitre sur le royaume de la Bazoche , ou la juridiction des clercs du Palais. A travers d'arides et insignifiants détails qu'il ne devait point exhumer des registres du parlement et d'autres monuments publics , l'auteur a posé quelques jalons pour servir à l'histoire de notre ordre judiciaire. II. *Le prévôt de l'hôtel et grand-prévôt de Paris* , ibid. , 1610 , in-8° ; avec les arrêts , réglemens et ordonnances concernant la juridiction du prévôt , ibid. , 1615 , in-8°. Cette édition a été publiée par Charles de Miraulmont , son fils , avocat au conseil. Celle de 1651 , citée par la plupart des bibliographes , ne doit son existence qu'à un déplacement de chiffres. III. *Traité de la chancellerie , avec un recueil des chanceliers et gardes-des-sceaux de France* , ibid. , 1610 , in-8° ; ouvrage estimable , plein de recherches curieuses , mais qui a été effacé par celui que Tessereau a publié sur le même sujet. Dans sa liste des chanceliers , Miraulmont prend pour point de départ Wiodomare , référendaire de Childéric I<sup>er</sup> , et s'arrête à Brûlart de Sillery , auquel il dédie tous ses livres. W—s.

MIRBECK ( FRÉDÉRIC - IGNACE DE ), né en 1732 , à Neuville en Lorraine , d'une famille originaire du Brabant , fut d'abord avocat à la cour souveraine de Nancy. Son mérite attira les regards de Stanislas , et ce prince le fit entrer dans son conseil. Mirbeck , éprouvant le besoin d'un plus vaste théâtre , se rendit à Paris , et se pourvut d'une charge d'avocat au conseil , en 1774. Parmi les Mémoires sortis de sa plume laborieuse , et distingués par une forte dialectique

(1) On ne doit pas confondre l'ouvrage du P. Mirasson , avec une autre brochure qui porte à-peu-près le même titre : *Le Philosophe redressé , ou Réfutation du livre intitulé : Sur la Destruction* , etc. , 1765 , in-12 de 43 pag. Celle-ci est de M. Reynaud , curé du diocèse d'Auxerre.

(2) Cette date est celle que P. L'Estoile donne dans son *Journal de Henri IV* ; mais il est évident qu'il a été trompé par une fausse nouvelle , que sa mort arrivée peu de temps après ne lui a pas laissé le temps de démentir : car Miraulmont vivait encore le 26 décembre 1611 , date de la dédicace qu'il fait à Brûlart-Sillery de la 1<sup>re</sup> édit. de ses *Mémoires De l'origine des parlements* , achevés d'imprimer le 2 janvier 1612 ; il avait cédé le privilège , le 14 déc. 1611.

qui se mariait au sentiment, deux attirèrent particulièrement l'attention. L'un, de 1777, est celui où, se rendant l'organe des serfs du Jura, il réclama l'affranchissement de 12000 familles agricoles. Cette requête demeura sans effet; mais elle obtint les éloges de Voltaire. « Votre Mémoire, » écrivait-il à l'auteur, me paraît » excellent dans le fond et dans la » forme. Le commencement est d'une » éloquence touchante, et la fin paraît » d'une raison convaincante. » Un deuxième Mémoire, où l'avocat s'élevait contre les vexations fiscales qui entravaient la liberté du commerce, lui mérita de nouveau le suffrage du vieillard de Ferney (1). Mirbeck embrassa la cause de la révolution, dont les principes étaient dans son cœur. Il fut l'un des commissaires du roi envoyés à Saint-Domingue. En 1792, il sauva un moment le Cap, menacé par 10000 noirs révoltés. Ils avaient égorgé des députés chargés de paroles de paix; il ne va pas moins seuil à eux, invoque les droits de l'autorité, les rappelle avec onction et chaleur à la loi du devoir: subjugués par son langage, les chefs de l'insurrection se précipitent de cheval, tombent à ses pieds, et jurent de rester soumis. Mirbeck parut, le 27 mai 1792, à la barre de l'assemblée législative, pour rendre compte de sa conduite et réclamer des secours pour la colonie. Il obtint, sous le ministère de M. François, de Neufchâteau, la direction de l'opéra: il prit part ensuite aux travaux de l'académie de

législation, établie d'abord sous le nom de *Lycée de jurisprudence*, et dont l'objet était de remplir dans l'enseignement le vide que laissait la disparition des écoles de droit. Mirbeck, mourut le 26 déc. 1818, à l'âge de 86 ans. Il a fourni des articles à la collection formée par une reunion de juriconsultes sous le titre de *Répertoire de jurisprudence*.

F—T.

MIRE (LE). V. LEMIRE.

MIREPOIX (GUI DE LEVIS, seigneur DE), guerrier du douzième siècle, fut la tige commune des différentes branches de l'ancienne maison de Lévis. Il se rangea sous les drapeaux de Simon de Montfort, son voisin et son ami, déclaré chef de l'expédition contre les Albigeois, et reçut lui-même le titre de maréchal de l'armée des croisés. Ses exploits dans cette guerre déplorable furent récompensés par la concession de la terre de Mirepoix et autres, situées en Languedoc, dont on déposséda les vaincus. Sur ces dépouilles, enlevées dans une cause réputée sainte, il crut devoir prélever la portion de l'Eglise, et il fonda l'abbaye de la Roche, en 1190. Il était mort en 1230. Le titre honorifique de *Maréchal de la foi*, conquis par sa belliqueuse ferveur, fut transmis à ses descendants, qui le portèrent jusqu'à l'époque de la révolution. Cette famille avait tiré son nom de la terre de Lévis, près de Chevreuse. Dans les temps d'ignorance, elle s'était prévaluée de la tradition populaire qui faisait remonter son origine à la tribu de Lévi. Le premier nom historique dont elle ait reçu de l'éclat, est celui de Philippe de Lévis, l'un des témoins de l'engagement que prit envers le roi, en 1198, Eudes, duc de Bourgogne, de refuser l'alliance

(1) Mirbeck écrivit dans un grand nombre de causes remarquables; il se conda l'adversaire de M. Desèze dans une affaire célèbre de lettres-de-change, qui créa la réputation de ce dernier. On trouve dans le recueil de Desessarts, l'extrait de plusieurs des Mémoires judiciaires de Mirbeck; quelques-uns furent attribués à M. François, de Neufchâteau, sans autre motif que l'amitié qui unissait les deux avocats, dont le second était de plus homme de lettres.

de l'Angleterre, et de la parole donnée par le monarque à Thibaut, comte de Champagne, de le défendre envers et contre tous comme son homme-lige. Philippe fut aussi présent au traité conclu entre la France et l'Angleterre, en 1200, et il mourut en 1205. — MIREPOIX (Gui de Lévis, troisième du nom, seigneur de), petit-fils du compagnon de Montfort, seconda Charles d'Anjou dans sa prise de possession du royaume de Naples, et se fit remarquer au combat où périt Manfred, près de Bénévent, le 26 février 1266. De retour en France, il fut maintenu, en 1269, par arrêt du parlement de Toulouse, dans la prérogative de connaître et de juger les délits d'hérésie dans l'étendue de ses fiefs. Il vivait encore en 1286. F—T.

MIREPOIX (CHARLES-PIERRE-GASTON-FRANÇOIS DE LÉVIS, marquis, puis duc de), maréchal de France, chevalier des ordres du roi, interrompit sa carrière militaire pour remplir les fonctions d'ambassadeur à Vienne, en 1737. Il en revint l'année suivante, fut promu au grade de lieutenant-général en 1744, servit avec distinction en Italie, et commanda en Provence, puis dans l'état de Nice. C'était un homme dominé par les idées chevaleresques, mais d'un esprit médiocre. Le gouvernement jeta néanmoins les yeux sur lui pour l'ambassade de Londres, en 1749. Il y fut envoyé avec le titre de duc. Le ministère anglais n'eut pas de peine à en imposer à sa franchise, et à lui dissimuler les projets de guerre qu'il méditait alors. Deux ans après, le duc de Mirepoix reçut le bâton de maréchal : il remplaça, en 1756, le maréchal de Richelieu dans le gouvernement du Languedoc, et fut nommé capitaine des gardes-du-

corps. Il mourut l'année suivante, sans postérité : sa deuxième femme, sœur du prince de Beauvau, particulièrement chérie de Louis XV, et dame du palais de la reine Marie Leckzinska, partagea l'empire qu'exerçait sur la haute société la maréchale de Luxembourg, en fait de bon goût et de convenances. On blâma la complaisance qu'elle eut de se montrer à la cour avec M<sup>me</sup>. Dubarry ; ce qui ne fut, de sa part, que l'erreur de la reconnaissance qu'elle croyait devoir au roi. Il ne faut pas confondre le maréchal de Mirepoix avec le maréchal de Lévis, son cousin (V. LÉVIS, XXIV, 381). — MIREPOIX (Charles-Philibert, comte de Lévis), de la même famille, maréchal-de-camp, député de Paris aux états-généraux, vota pour que les membres du comité des rapports ne fussent pas, dans l'assemblée constituante, pris indistinctement parmi les députés. Il demanda la conservation des banalités conventionnelles. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en 1794.

F—T.

MIREVELT (MICHEL JAANZON), peintre hollandais, naquit à Delft, en 1568. Son père, orfèvre habile, ne négligea rien pour son éducation ; dès l'âge de huit ans le jeune Michel était déjà avancé dans le latin, et son écriture était si parfaite, qu'il surpassait tous les maîtres de Delft. Il apprit alors la gravure sous Jérôme Wierix ; et à douze ans il avait déjà donné au public les planches d'une *Samaritaine*, d'une *Cène*, et d'une *Judith*, de son invention, qui montraient ce qu'il serait un jour. Antoine Montfort de Blockland voulut lui enseigner la peinture ; et bientôt les ouvrages de l'élève égalèrent ceux du maître.

Mirevelt étudia d'abord l'histoire ; mais convaincu qu'un peintre , pour atteindre la perfection , ne doit négliger aucune branche de son art , il cultiva également le portrait , le genre et la nature - morte. Lorsqu'il eut ainsi perfectionné ses talents , et que l'on s'attendait à le voir s'élever au rang des peintres d'histoire fameux , l'amour du gain , le détournant des grands travaux , restreignit son genre au portrait. Le talent qu'il y déploya le justifie cependant en quelque sorte. La plupart des souverains de son temps voulurent être peints par lui. Charles I<sup>er</sup> , après son mariage avec Henriette-Marie de France , fille d'Henri IV , l'appela en Angleterre. La peste qui éclata , en 1625 à Londres , put seule empêcher l'artiste de se rendre à cette invitation. L'archiduc Albert se distingua entre tous ses protecteurs ; et quoique Mirevelt eût embrassé la secte des Mennonites , ce prince ne cessa de le combler de faveurs : il lui accorda une pension considérable , et lui laissa une entière liberté de conscience. Fixé à Delft , Mirevelt ne quittait cette ville que pour aller à la Haye , où il fut plusieurs fois appelé pour peindre les comtes de Nassau. On regarde comme des ouvrages parfaits les *Portraits en petit* sur cuivre de *Guillaume Maurice I<sup>er</sup>* ; de *Philippe* et de *Frédéric Henri de Nassau*. Il peignit , à diverses reprises , la princesse d'Orange. Sa vogue et sa facilité étaient si prodigieuses , que Sandrart , son historien , évalue ses portraits à plus de dix mille : *Effigies plusquam decies mille confecisse dicitur*. Aussi , pour modérer l'ardeur de ceux qui désiraient être peints par lui , il fixa le prix de ses portraits d'ordinaire grandeur , à cent cinquante florins ,

qu'il doublait ou triplait même suivant la dimension et le travail , prix très-considérable pour le temps. Il mourut à Delft , en 1641 , laissant deux fils , dont l'aîné , nommé Pierre , se distingua comme peintre de portraits. Les ouvrages de Mirevelt sont rares en France ; ils sont remarquables par leur extrême fini : le ton de couleur en est vraiment admirable , le pinceau est frais , la touche recherchée , quoique l'ensemble soit plein d'harmonie ; mais ils sont plutôt peints dans la manière d'Holbein , que dans celle de Van-Dick. Guillaume Delft , son beau-frère , a gravé , d'après lui , plus de cinquante portraits ; Bary , un portrait en petit d'Hugues Grotius ; et Muller , ceux de Jean Neyen et de Spinola. P—s.

MIR-GHOLAM-HOUCHEIN-KHAN , historien persan , naquit à Dehly , l'an de l'hégire 1140 ( 1723 de J.-C. ). Il était fils de Hidaïet-Aly-Khan , homme distingué par sa noblesse et ses talents. A l'âge de cinq ans , Mir-Gholam quitta le lieu de sa naissance pour se rendre à Azemabad. Son père fut nommé gouverneur de cette ville , quelques années après ; mais des démarches inconsiderées lui firent perdre ce poste honorable. Lorsque les Mahrattes , conduits par Baladji-raou , vinrent tout dévaster dans le Bengale ( 1742 ) , Gholam se réfugia dans sa ville natale , avec une partie de sa famille. Ce fut à cette époque qu'il composa une pièce de vers , intitulée le *Dévoïment du pontife* , pour honorer la bravoure de son aïeul. Ce magnanime vieillard , loin de suivre ses petits-enfants , s'était mis à la tête des troupes ; et malgré son grand âge , il aurait livré le combat , si des négociations heureuses n'eussent éloigné d'Azemabad les hordes des Mah-

raites. Lorsque Mir-Gholam revint dans cette ville, ses parents étaient auprès du gouverneur du Bahar, à Bagvangolah, où il s'empessa de les rejoindre. Il resta avec eux jusqu'au moment où Seradj-eddaulah marcha contre les Anglais, et s'empara de Calcutta (1757). Mir Gholam servait alors sous les ordres de Chaoucati-Djenk, un des chefs de l'armée. Ce fut dans cette circonstance, qu'il fit tous ses efforts pour sauver au colonel Lally (Demotz de Lallée) les mauvais traitements que cet officier eut à éprouver de la part du général indien. Ses sages représentations à cet égard, lui valurent un éléphant. Mais bientôt le caractère impérieux de Chaoucati - Djenk l'emporta; le colonel Lally fut dépouillé de tout ce qu'il possédait, et renvoyé avec trente roupies (envir. 70 fr.), trop heureux encore d'en être quitte à ce prix. Cependant la discorde avait désuni les chefs des deux armées: Mir-Gholam engagea son général à temporiser; mais il eut la douleur de le voir livrer bataille et périr dans la mêlée: lui-même se serait trouvé dans un grand embarras, sans les liens de parenté qui l'unissaient à un des capitaines de l'armée ennemie. La retraite qu'il avait choisie à Pouraah, fut respectée par les vainqueurs; et on lui rendit son fief, que Seradj-eddaulah avait confisqué. Lorsque le chahzadeh (qui monta depuis sur le trône, sous le nom de Chah-Alem), porta la guerre dans le Bengale, Mir-Gholam fut envoyé vers lui en ambassade; mais ses négociations furent infructueuses: il se retira dans sa ville natale, exerça quelques emplois obscurs à Chaumar et à Calcutta, et mourut dans la ville d'Azemabad, vers la fin du dix-huitième siècle. Cet auteur a écrit en

persan deux ouvrages dans lesquels se trouvent consignés les principaux événements de sa vie: le premier, *Seïri-Moutakherin* (Coup-d'œil sur les dernières affaires), embrasse ce qui s'est passé sous les sept derniers empereurs de l'Indoustan. On trouve, dans les treize livres qui le composent, une foule de faits curieux, que l'on chercherait vainement ailleurs, et qui sont en général d'autant plus sûrs, que l'auteur raconte ce qu'il a vu de ses propres yeux. Le style est bien nourri, clair et précis; il est dégagé des ornements superflus qui surchargent ordinairement les écrits des Orientaux. Dans son second ouvrage, Mir - Gholam énumère les causes qui doivent amener un jour la chute de la puissance des Anglais dans l'Indoustan: il les voit dans l'orgueil de ces insulaires, dans leur peu de sociabilité, et principalement dans la différence des mœurs des deux peuples. Ces deux intéressantes productions ont été traduites en anglais, par un libraire français, et publiées à Calcutta, 1789, 3 vol. in-4°, avec des notes. Cette traduction est de la plus grande rareté.

G—T—R.

MIRKHOND (HAMAM EDDYN MIR-KHAWEND MOHAMMED, *ibn Khawend-Chah, ibn Mahmoud*, vulgairement appelé), célèbre historien persan, naquit l'an de l'hég. 836 ou 837 (de J. C. 1433-4). Il se distingua dès sa plus tendre jeunesse, par ses qualités naturelles et la justesse de son esprit. Passionné pour la lecture de l'histoire, il acquit dans cette science des connaissances si profondes, que ses frères et ses amis le sollicitèrent souvent de composer un ouvrage qui renfermât les principaux événements des temps anciens et modernes. Mais les circons-

tances l'empêchèrent long - temps de céder à leurs desirs. Depuis la mort de Chah - Rokh, fils de Tamerlan, la Perse fut, pendant trente ans, déchirée par l'ambition et les guerres civiles des princes issus de ces deux monarches. Les lettres et les sciences furent négligées; et ceux qui les cultivaient, ne trouvèrent ni appui ni encouragements. Enfin, l'émir Aly-Chyr, étant devenu vézyr et confident du sulthan Aboul-Ghazy Houcein-Bahadour, prince de la race de Tymour, et souverain du Kho-raçan et du Mazanderan, fut pour Mirkhond un protecteur puissant et généreux. Il le fit venir à Herat, où le sulthan tenait sa cour; et pour faciliter au savant les moyens d'exécuter la grande entreprise qu'il méditait, il lui donna un logement dans le monastère nommé *Khankah-Akhlassyah*, *Khalassiah* ou *Salahiah*, situé en face du collège qui portait le même nom, et près du palais et de la mosquée que cet émir avait fondés, ainsi que les deux autres édifices sur les bords de la rivière *Ab-Khil* ou *Andjil*, ou *Khalil* ( V. ALY-CHYR, I, 655 ). Ce fut dans cette retraite, où Mirkhond trouva la tranquillité d'esprit et tous les secours dont il avait besoin, qu'il composa son ouvrage intitulé: *Rouzat al safa fi sirat al anbia wal molouk wal kolofa* ( Le Jardin de la pureté, contenant l'histoire des prophètes, des rois et des khalyfes ). Outre une préface et une introduction sur l'utilité de l'histoire, et sur les qualités qu'on exige d'un historien, ce livre se divise en sept parties et un appendice. La première partie contient l'histoire de la création, des patriarches, des prophètes, des rois de Perse jusqu'à l'islamisme, et des anciens phi-

losophes. La seconde partie renferme la vie de Mahomet et des quatre premiers khalyfes. La troisième, celle des douze imams et des khalyfes Ommayades et Abbassides. La quatrième comprend les dynasties qui ont régné en diverses parties de l'Asie du temps des Abbassides, celle des Fathimides d'Afrique et d'Égypte, les rois de l'Indoustan et les Molouk-Kurts. Dans la cinquième, on trouve une introduction à l'histoire des Tartares et des Moghols, avec celles de Djenghыз-khan et de ses successeurs en Tartarie et en Perse, des Ikhanides et des Sarbédariens. La sixième donne l'histoire de Tamerlan, de son fils Chah-Rokh et de leurs descendants, jusqu'à la mort d'Abou-Saïd. La septième est entièrement consacrée au règne du sulthan Houcein - Behadour; mais cette dernière partie n'est point l'ouvrage de Mirkhond, et ne se rencontre pas dans tous les manuscrits de son histoire. Elle a été ajoutée par un autre auteur, peut-être par son fils Khondemir. On y voit d'ailleurs plusieurs événements postérieurs à la mort du sulthan Houcein, qui survécut huit ans à Mirkhond. Enfin, l'appendice contient des mélanges d'histoire, de géographie et d'histoire naturelle, un tableau des différentes merveilles de la nature, la relation de l'ambassade envoyée en Chine par Chah-Rokh, l'an 820 (1417); l'histoire de la ville de Hérat et l'éloge de l'émir Aly-Chyr. Cet appendice doit avoir été composé par Mirkhond; mais dans quelques exemplaires, il y a des interpolations. Il paraît que la mort l'empêcha de terminer son ouvrage. Sur la fin de ses jours, il rompit tout commerce avec les hommes, et passa une année aux environs de la montagne de Kiazer-

gah, dans la méditation et les pratiques religieuses. Au mois de ramadhan 902 (mai 1497), il revint à Hé-  
 rat; sa santé, déjà troublée, acheva  
 de s'y déranger. Il nous apprend  
 lui-même que lorsqu'il fut arrivé au  
 règne de Chah-Rokh, il lui survint  
 une maladie du foie et une douleur  
 de reins si violente, qu'il fut obligé  
 de garder le lit, et qu'il écrivit pen-  
 dant dix mois, couché sur le côté,  
 l'histoire de ce prince et de ses suc-  
 cesseurs. Ce travail, autorisé par  
 son médecin, sans aggraver le mal  
 de Mirkhond, lui procurait un som-  
 meil plus paisible. Il mourut de ca-  
 chexie, âgé de soixante-six ans,  
 au mois de dzoukadah 903 (juillet  
 1498). L'ouvrage de Mirkhond  
 a été abrégé par son fils Khonde-  
 myr (V. ce nom, XXII, 377).  
 D'Herbelot, qui cite souvent ces  
 deux auteurs, dans sa Bibliothè-  
 que orientale, semble ne pas les  
 avoir suffisamment distingués l'un  
 de l'autre; et il n'a donné des ex-  
 traits que du second. Malgré la ré-  
 putation dont jouit Mirkhond en  
 Orient et en Europe, malgré les  
 éloges qu'il donne lui-même, dans  
 sa préface, au style, à l'exactitude,  
 à la nouveauté, à l'universalité de  
 son histoire; malgré l'utilité réelle  
 d'un ouvrage qui renferme des maté-  
 riaux précieux pour l'histoire orien-  
 tale du moyen âge, ce n'est au fond  
 qu'une compilation peu intéressante.  
 L'auteur n'y fait souvent que rap-  
 porter, sans examen, sans discus-  
 sion et sans critique, les divers  
 récits des historiens qui l'ont pré-  
 cédé: les faits n'y sont point liés;  
 les lacunes y sont fréquentes, les da-  
 tes omises ou peu fidèles, et le style  
 sans couleur. Sous tous ces rapports,  
 il nous semble bien inférieur à ses  
 devanciers, surtout à Othi, dans la

manière dont ils ont écrit l'un et  
 l'autre la fin de l'histoire des Sa-  
 manides et le commencement de  
 celle des Ghaznevides. (V. OTHI.)  
 L'ouvrage de Mirkhond ne répand  
 d'ailleurs aucune lumière sur les  
 temps anciens de la Perse, jusqu'à la  
 destruction de l'empire des Parthes.  
 On doit néanmoins beaucoup de re-  
 connaissance aux savants qui, en tra-  
 duisant des fragments de Mirkhond,  
 ont étendu le domaine de nos con-  
 naissances sur l'histoire orientale.  
 Les morceaux qui en ont été pu-  
 bliés jusqu'à ce jour, sont: I. La *Pré-  
 face*, traduite en français par le ba-  
 ron Silvestre de Sacy, dans le tome  
 IX des *Notices et Extraits des manus-  
 crits de la bibliothèque du roi*, Paris,  
 1813, p. 261. II. *L'Histoire des rois  
 de Perse de la dynastie des Sassa-  
 nides*, trad. par le même, dans ses  
*Mémoires sur diverses antiquités de  
 la Perse*, Paris, 1793, in-4°. III.  
*L'Histoire des dynasties des Tahe-  
 rides et des Soffarides*, trad. par le  
 baron de Ienisch, sous ce titre: *His-  
 toria priorum regum Persarum post  
 firmatum islamismum*, Vienne,  
 1792, in-4°. IV. *L'Histoire des Sa-  
 manides et celle de Cabous*, par  
 Fréd. Wilken, sous ce titre: *Mo-  
 hammedis filii Chawendschahi, vul-  
 gò Mirkhondi, historia Samanida-  
 rum, persicè*, Göttingue, 1808,  
 in-4°. V. *L'Histoire des Ghaznevi-  
 des*, trad. en latin par le même, et  
 promise depuis long-temps dans les  
*Mines de l'Orient*. VI. Divers frag-  
 ments, contenant la mort et quel-  
 ques traits du khalyfe Almamoun,  
 l'histoire des Schars du Gardjestan,  
 la prise de Soumenath par Mah-  
 moud, et quelques anecdotes de ce  
 sulthan, trad. en latin par le même,  
 dans sa *Chrestomathia persica*, Leip-  
 zig, 1805, in-8°. VII. Des Extraits

de l'*histoire de Djenghiz-Khan* et de son code, trad. par M. Langlés, dans le tome v des Notices, pag. 194. VIII. L'*Histoire des Ismaéliens de Perse, ou Assassins*, trad. par Jourdain, dans le tome ix des Notices, pag. 117. IX. Fragments sur l'*histoire d'Alexandre-le-Grand*, trad. en anglais et en français par M. Shea. M. Boscheron-Desportes, en rendant compte de cet extrait dans les Annales de la société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 1<sup>re</sup>. année, n<sup>o</sup>. 12 (tom. II, p. 237-263), insiste avec raison sur le peu de cas qu'on doit faire des récits exagérés et fabuleux de Mirkhond, et en général de tous les historiens orientaux sur le héros macédonien. M. David Price dans son ouvrage intitulé : *Chronological retrospect, or memoirs of the principal events of mahomedan history*, Londres, 1811 - 1813, 3 vol. in-4<sup>o</sup>. , dont le dernier n'a pas été publié, paraît avoir principalement consulté Mirkhond. Quant aux *Relaciones de Pedro Teixeira, del origen, descendencia y sucesion de los reyes de Persia*, 1610, in-8<sup>o</sup>. , trad. en français, par Cotolendi, Paris, 1681, ce n'est qu'une imitation très-abrégée, très-incomplète, très-infidèle et presque informe de l'histoire de Mirkhond. On peut à peine y reconnaître les dynasties Sassanides, Samanides, Ghaznevides, Seldjoukides, et quelques-uns des descendants de Djenghiz-Khan et de Tamerlan. La bibliothèque du Roi possède cinq manuscrits de la première partie du *Rousat al safa*; cinq de la seconde partie; deux de la troisième; quatre de la cinquième; trois de la sixième; un de la septième, et un de l'appendice. La quatrième partie y manque entièrement;

mais on la trouve aux archives du ministère des affaires étrangères. La bibliothèque de l'Arsenal possède aussi un exemplaire de Mirkhond, en 4 volumes, contenant la seconde, la quatrième, la sixième partie et l'appendice. On a vu pendant quelques années à la Bibliothèque du Roi, un manuscrit de cet auteur, en 6 volumes, formant près de 2400 pages, et contenant les six premières parties de son histoire, très-complètes, à l'exception de quelques lacunes dans la cinquième, au règne de Houlagou-Khan; mais ce manuscrit est retourné à la bibliothèque impériale de Vienne, en 1815. A—T.

MIR-MAHMOUD ou MAHMOUD-CHAH, roi de Perse de la dynastie Afghane de Khaldjeh, était fils de Mir-Weis, qui l'avait fondée dans le Candahar, au commencement du dix-huitième siècle. La faiblesse du gouvernement de Chah-Houccin, l'un des derniers monarques de la race des Sofys, et les vexations de ses ministres et de leurs agents, avaient excité des mécontentements dans plusieurs provinces de la Perse : Gourghin-Khan (George XI), privé lui-même du trône de Géorgie, pour cause de rébellion, fut chargé de réduire le Candahar, principalement habité par diverses tribus d'Afghans, peuples montagnards, belliqueux et féroces, plus ennemis que sujets de la Perse. L'approche du nouveau gouverneur dissipa les mutins; mais ses mesures rigoureuses et tyranniques exaspérèrent de nouveau les esprits. Mir-Weis, chef de la tribu de Khaldjeh, et kalenter (intendant) de la province, vint à Ispahan, vers l'an 1707, soit comme accusateur, soit comme accusé. Ses plaintes, ses raisons n'y furent pas écoutées; mais il s'y menagea des amis parmi les

grands opposés au ministère; il y observa l'esprit de la cour, le mauvais état des affaires: il s'y affermit dans la résolution d'affranchir son pays de la domination des Sofys; et de retour du pèlerinage de la Mekke, où il s'autorisa, dit-on, des décisions des docteurs sunnites, il mit son projet à exécution. Par de fausses apparences de soumission et d'amitié, il sut endormir la défiance du prince géorgien, qui eut l'imprudence de cantonner la plus grande partie de ses troupes; et il le fit périr, vers le milieu de 1709, soit dans une attaque inopinée avec des forces supérieures, soit dans une fête à laquelle il l'avait invité. Mir-Weis alors s'empara du Candahar, où il fut proclamé roi; et pendant un règne de sept à huit ans, il battit cinq ou six généraux persans, entre autres Kaï-Khosrou, qui voulant venger son oncle Gourghin-Khan, eut d'abord quelques succès, et fut ensuite tué dans une bataille, en 1711, après avoir été forcé de lever le siège de Candahar. A Mir-Weis succéda, vers 1716, son frère Mir-Abdallah ou Abdel-Aziz, prince pacifique, qui écouta les propositions de la cour de Perse, et négocia la reddition de Candahar. Mais Mir-Mahmoud, à peine âgé de dix-huit ans, s'indigna que son oncle osât disposer, sans son aveu, d'un royaume dont il devait hériter; et pour empêcher l'exécution de ce traité, il pénétra dans le palais d'Abdallah, le poignarda de sa propre main, et prit possession du trône six mois après la mort de son père. Vers le même temps, les Abdallis, puissante tribu Afghane, ennemie de celle de Khaldjeh, s'étaient emparés de Hérat et d'une partie du Khorasgan, le 26 ramadhan 1128 (1716). Mahmoud, non moins impatient de

se signaler par quelques exploits, que d'agrandir ses états, marcha contre les Abdallis, les vainquit dans une bataille, où périt Açadallah, fils de leur chef; mais il échoua devant Ferah, dont la prise était le principal but de son expédition. Il osa néanmoins porter lui-même à la cour du roi de Perse, qui se trouvait à Cazywn, la nouvelle de sa victoire, et en demander la récompense. Il fut, en effet, confirmé dans la souveraineté du Candahar, gratifié d'une robe d'honneur, d'un sabre, du titre de *Safy-Zémir* (conscience pure), et autorisé à continuer la guerre contre les Abdallis. Mais, dans cet intervalle, un autre ambitieux ayant voulu se rendre maître du Kerman, les habitants se donnèrent à Mahmoud, qui s'y rendit en 1719. Rappelé à Candahar, par la révolte du gouverneur qu'il y avait laissé, il revint en 1721 dans le Kerman, resté sans défense par la disgrâce du général persan qui l'avait repris l'année précédente, et il le soumit de nouveau. Enhardi par ses succès, par l'anarchie qui se propageait dans toutes les parties de l'empire, par le découragement de la nation entière, l'apathie de la cour et les intelligences qu'il entretenait avec quelques ministres; Mahmoud, à la tête de huit à dix mille Afghans et Beloutchis, et avec quelques canons sans affûts, portés à dos de chameau, osa marcher sur Ispahan. Après une victoire remportée, le 8 mars 1722, à Ghulnabad, à quelques lieues de cette ville, sur l'armée persane, trois ou quatre fois plus nombreuse que la sienne; il assiégea la capitale, dont l'immense population était amollie par les arts, et par les douceurs d'une longue paix. Maître de Djoulfa et des autres faubourgs, il la

réduisit à une si horrible famine, que le faible Chah-Houcéin, dont il avait rejeté les offres de paix et de pardon, fut obligé de descendre du trône, d'aller se rendre à discrétion avec toute sa famille, et d'attacher, de sa propre main, l'aigrette royale au turban de son ennemi. Cet événement arriva le 11 moharrem 1135 (22 octobre 1722). Mir-Mahmoud fit alors son entrée dans Ispahan, où il prit le titre de *Chah*; son nom fut proclamé dans la khotbah, et gravé sur les monnaies. Il fit d'abord cesser la famine, rétablit le bon ordre et la tranquillité, sévit contre les lâches qui avaient trahi leur souverain, et confirma les privilèges des nations européennes. Bientôt, au moyen des secours que son frère Houcéin-Khan lui envoyait du Caudahar, il poursuivit ses conquêtes en diverses parties de la Perse: vers le nord, il soumit Kachan, Kom et Cazwyn, où s'était d'abord retiré, pendant le siège d'Ispahan, Thahmas-Mirza, fils du monarque détroné. Mais la garnison afghane, ayant été massacrée à Cazwyn, à cause de ses excès, Mir-Mahmoud; pour prévenir un pareil soulèvement à Ispahan, y fit égorgé un nombre infini de citoyens, à commencer par les plus notables, par les fonctionnaires publics et par un corps de trois mille Persans qu'il avait incorporés dans sa garde. Cette horrible boucherie dura quinze jours. Mahmoud repeupla sa capitale, en y amenant cent mille habitants du territoire de Derghezyn, près d'Hamadan, et en y attirant de Candahar les familles des Afghans, qui composaient son armée. Ces peuples étant Sunnites, par conséquent de la même secte que lui, il comptait plus sur eux que sur les Persans. L'usurpateur n'ayant pu reprendre

Cazwyn, où Thahmas avait été reconnu roi, ne fut point en état d'empêcher les Russes de conquérir le Chyrwan et le Ghylan. Il ne réussit pas mieux à s'opposer aux progrès des othomans, qui, profitant aussi des révolutions de la Perse, envahirent la Géorgie, l'Arménie, l'Adzerbaïdjan, et se rendirent maîtres de Kermandjah et d'Hamadan. Mahmoud parvint toutefois à s'emparer de Chyras, et soumit tout le midi de la Perse, jusqu'à Bender-Abbassy; mais son bonheur échoua contre les Louris et les Bakhtiaris, qui habitent les montagnes à l'ouest d'Ispahan. Ils taillèrent en pièces un corps d'Afghans, et l'obligèrent lui-même de se retirer honteusement de leur pays, où il avait pénétré à la tête de presque toutes ses forces, au printemps de 1724. Enfin il ne fut pas plus heureux dans une expédition qu'il entreprit contre Yezd, dont la possession aurait facilité ses communications avec Candahar. Abattu par ces revers, et croyant avoir mérité le courroux céleste, il veut l'apaiser par une retraite absolue, par une privation totale de nourriture et de sommeil: il se livre pendant quarante jours à toutes les pratiques superstitieuses que la terreur lui inspire. Épuisé par le jeûne et les mortifications, il perd l'usage de sa raison, et tombe dans une noire mélancolie qui dégénère bientôt en frénésie. Dans un de ses accès de rage, il rassemble tous les princes de la race des sofys, les mains liées derrière le dos, au nombre de plus de cent, suivant quelques versions, mais au moins de trente-un, suivant un historien persan; il fond sur eux à coups de sabre, et en fait un massacre épouvantable. Deux fils de Chah-Houcéin, dont le plus âgé,

n'avait que cinq ans, se jettent dans les bras de leur père, qui leur sauve la vie en exposant ses jours. A la vue du sang de ce monarque infortuné, la fureur de Mahmoud se calme, et il épargne ces trois seules victimes. L'état de ce monstre ne fait qu'empirer. Vainement les prêtres arméniens viennent en procession dans son palais, réciter sur sa tête l'*Évangile rouge*. Son corps se couvre de lèpre; sa chair tombe en pourriture, et il rend les excréments par la bouche. Enfin ce furieux maniaque se déchire lui-même avec les ongles et les dents; et il ne lui restait plus qu'un souffle de vie, lorsque les Afghans, le voyant hors d'état de gouverner, forcent la prison où il retenait son cousin Aschraf, qu'ils placent sur le trône, en chaban 1137 (23 avril 1725). Le nouveau roi venge aussitôt la mort de son père Mir-Abdallah, en faisant trancher la tête de Mir-Mahmoud. Ainsi périt à l'âge de vingt-sept ans, après en avoir régné deux et demi à Ispahan, et neuf à Candahar, ce singulier et barbare usurpateur, qui aurait laissé un nom et une domination plus durables, si à l'audace, à la valeur brutale d'un soldat, il eût joint la prudence, l'habileté d'un grand capitaine, l'art de gouverner, et surtout le talent plus rare de se faire aimer. Mais sa sévérité, sa dureté, sa difformité, repoussaient tout sentiment d'amour et de respect. Il avait la taille courte et ramassée, le col si court que sa tête touchait presque à ses épaules, le visage large, le nez enfoncé, les yeux louches, la barbe rousse, la physionomie rude, et le regard farouche. Quoique contrarié par son organisation physique, il se livrait avec succès à tous les exercices du corps; et, pour entrete-

nir sa force et son adresse à manier le sabre, il se faisait amener tous les jours quelques moutons, qu'il partageait en deux d'un seul coup. Il possédait d'ailleurs des qualités plus essentielles : sa sobriété, sa continence, son éloignement pour la mollesse, sa vigilance, étaient extrêmes; et il se montra toujours exact observateur des droits de l'amitié. (V. ASCHRAF, au supplément.)

A—T.

MIR-MAHNA, fameux cheikh, et pirate arabe, était d'une famille de la tribu de Saab, qui, vers le commencement du dix-huitième siècle, avait passé des côtes du pays d'Oman en Arabie, sur celles du Kerman en Perse, où elle s'était emparée de Bender-Ryck. Ce fut dans cette ville que Mir Mahna naquit en 1735. Son père, Mir-Nasser, qui s'en était arrogé la souveraineté pendant les troubles de la Perse, avait envoyé son fils aîné dans l'île de Bahraïn qu'il venait de soumettre en société avec son voisin le ckeikh d'Abou-Schehr (1). Mir Mahna, profitant de l'absence d'un frère dont il était jaloux dès son enfance, résolut d'assassiner son père, vieux et aveugle, et d'usurper la souveraineté. Près de le frapper, il recula d'horreur; mais il souffrit qu'un de ses officiers, en l'accusant de lâcheté, lui arrachât le poignard de la main, et consommât le crime en sa présence. Mir-Mahna se défit de tous ceux qui désapprouvaient son attentat; et comme sa mère lui reprochait ses cruautés, il la tua d'un coup de selle qu'il lui jeta à la tête. En 1757,

(1) Abou-Schehr est depuis une soixantaine d'années le principal port de la Perse, sur le golfe, parce qu'il est le plus voisin de Chiraz, qui en était la capitale sous la dynastie des *Zends*, détrônée par la famille régnante.

Kerym-Khan ( *V.* ce nom , XXII, 324 ), l'un des trois principaux prétendants au trône de Perse , étant venu à Bender-Ryck , pour exiger le tribut ; le fils aîné de Mir-Nasser , accourut de Bahraïn , dans l'espoir de chasser son frère ; mais Kerym les emmena tous deux à Chyraz. Bientôt il fut battu lui-même par Mohammed Haçan Khan , aïeul du roi de Perse d'aujourd'hui ; et les deux frères s'étant alors échappés , revinrent à Bender-Ryck , où Mir-Mahna fit périr son frère , avec quinze ou seize de ses parents qui lui portaient ombrage. Retombé entre les mains de Kerym-Khan , il obtint sa liberté par les bons offices de sa sœur , mariée à un officier de ce prince. Depuis il pilla les caravanes entre Abou-Schehr et Chyraz , et exerça sur mer les mêmes brigandages. Kerym-Khan , qui déjà l'avait assiégé inutilement dans sa capitale , lui ayant fait demander le tribut , en 1764 , avec menaces , en cas de refus , de l'attaquer avec toutes ses forces , le pirate fit couper la barbe à l'envoyé , en signe de mépris , et s'attira la vengeance du régent de Perse , qui fit marcher contre lui une armée , au commencement de l'année suivante : le général qui la commandait , perdit plus de trois mois à prendre une petite place voisine , où il attendit les alliés qui devaient lui fournir des vaisseaux. Ces lenteurs laissèrent à Mir-Mahna le temps de faire des approvisionnements , et de pourvoir à sa sûreté. Il transporta sa famille , et une partie des habitants de Bender-Ryck , dans la petite île déserte de Khouéry ou Kargou ; et il s'y rendit lui-même à la fin du mois , avec ce qui lui restait de sujets et de troupes fidèles. Sa capitale tomba , sans résistance ,

au pouvoir des Persans. Mais leur flotte , ou plutôt celle que leur fournit le cheikh arabe d'Abou-Schehr , renforcée par un navire anglais , et montée par quelques canonniers de cette nation , échoua devant les forces navales de Mir-Mahna , qui ne consistaient qu'en dix-sept galvettes ou autres petits bâtimens. Descente , blocus , canonnades , il triompha de tout dans son île , quoique malade et privé d'un œil , quoiqu'il y manquât de fourrages , et qu'il n'eût pu s'y fortifier que par des remparts de sable : mais Khouéry était alors l'île la plus peuplée du golfe Persique. Un grand nombre d'Arabes établis sur les côtes de Perse , ne voulant pas se soumettre au tribut que leur imposait Kerym-Khan , étaient venus se joindre à Mir-Mahna. Les Anglais , ennuyés de sa résistance , et rebutés par l'orgueil et l'ignorance du jeune cheikh qui commandait la flotte coalisée , abandonnèrent la partie. Ils furent remplacés par les Hollandais. Ceux-ci avaient enlevé , depuis onze ans , au père de Mir-Mahna , l'île de Karek , située à une lieue de celle de Khouéry ; et depuis ils avaient été presque toujours en guerre avec l'un ou avec l'autre. Ils avaient gardé néanmoins la plus stricte neutralité , pendant les dernières hostilités ; et ils auraient sans doute persisté dans ce système , sans les provocations de Mir-Mahna. Ce cheikh venait de recouvrer Bender-Ryck , évacué par les troupes persanes ; et pour se venger à-la-fois de Kerym-Khan , et du cheikh Nasser , il bloquait le port d'Abou-Schehr , et en défendait l'entrée aux Européens. Ce fut alors que les Hollandais se décidèrent à l'attaquer dans l'île de Khouéry. Leur escadre , composée de deux gros navires et de

trois galvettes , et réunie à la flotille du cheikh d'Abou - Schehr , détruisit ou brûla trois galvettes à Mir-Mahna ( le 9 octobre 1765 ). Ils tentèrent ensuite une descente , et pénétrèrent sans opposition jusqu'aux tentes et aux cabanes des habitants . Mais tandis qu'ils se livraient imprudemment au pillage , Mir-Mahna fondit sur eux avec sa cavalerie , et les tailla en pièces : soixante-dix Européens furent massacrés ; et douze seulement parvinrent à se sauver à la nage malgré leurs blessures : Les Arabes d'Abou - Schehr y perdirent plus de deux cents hommes . Le vainqueur ne laissa pas le temps aux Hollandais de réparer leurs pertes , et de se fortifier dans l'île de Karek . Il y aborda sur la fin de décembre , assiégea la ville qu'ils y avaient bâtie , et s'en rendit maître , ainsi que de la citadelle , au commencement de 1766 , par la trahison d'un interprète persan , qui avait persuadé au gouverneur hollandais d'y introduire Mir-Mahna , et une partie de ses gens , pour traiter d'un accommodement . Le butin , les munitions , l'artillerie et les vaisseaux qui tombèrent au pouvoir du pirate , le mirent en état d'enlever , deux mois après , l'île de Bahraïn à son rival , le cheikh d'Abou - Schehr , et de résister , avec avantage , en 1767 et 1768 , aux forces considérables que les Anglais envoyèrent de Bombay , pour tenter de s'emparer de Karek . Ambitieux , actif , plein de bravoure et fécond en expédients , Mir-Mahna aurait infailliblement acquis plus de puissance et de célébrité , s'il eût joint à ces qualités quelques vertus ou du moins le talent de se faire aimer ; mais son ivrognerie habituelle , ses manières brutales et féroces , lui aliénèrent les cœurs de

tous ses sujets , ou , pour mieux dire , des brigands qui s'étaient associés à son sort . Pour la moindre faute , il leur faisait couper la barbe , le nez ou les oreilles . Il n'était pas moins cruel envers son propre sang . Irrité de n'avoir point d'héritier mâle , il avait fait exposer au soleil sur le bord de la mer , et laissé périr misérablement son premier enfant , parce qu'il était du sexe féminin ; et quoiqu'il eût consenti à épargner sa seconde fille , il n'aurait pas manqué de la livrer à la mort , si le ciel lui eût donné un fils . Deux de ses sœurs avaient été noyées par son ordre , sous prétexte qu'elles avaient attenté à ses jours ; mais son but fut plutôt d'é luder la demande que lui avait faite de l'une de ces princesses , pour son fils , le cheikh Soliman , son ennemi , chef de la tribu de Kiab , autre pirate non moins fameux , et non moins redoutable aux Turcs , aux Persans et aux Européens . Enfin un soulèvement général éclata dans l'île de Karek , les premiers jours de février 1769 : les rebelles s'étant emparés de la citadelle , Mir-Mahna se défendit vaillamment dans un bazar , pendant plusieurs heures , avec une petite troupe de gens qui lui étaient dévoués ; mais leur nombre se trouvant réduit à 17 , il battit en retraite jusqu'au bord de la mer , où il trouva un bateau . N'osant gagner ses états de terre-ferme , de crainte d'être livré aux Persans , ni chercher un asile , soit auprès des Turcs de Bassorah qui avaient à se plaindre de ses pirateries , soit auprès des autres princes du golfe Persique , qui tous étaient ses ennemis ; il aborda près de Zobéir ( l'ancien Bassorah ) , petite place voisine de l'un des bras du *Schat el Arab* , d'où il comp-

tait se retirer dans le désert chez les Arabes de la tribu de *Mountefik*. Mais des soldats envoyés par le mutselli de Bassorah, l'arrêtrèrent le 14 du même mois, et le conduisirent dans cette ville, où ce gouverneur, après l'avoir d'abord traité avec distinction, le fit étrangler dans sa prison quelques jours après, pour faire sa cour au souverain de la Perse. Mir-Mahna n'avait que trente-quatre ans. Les sujets de ce tyran se soumirent à Kerym-Khan; sa famille alla chercher à Chyraz un abri contre la misère. Maître de l'île de Karek, ce prince refusa de la livrer aux instances des Anglais, qui en connaissaient l'importance, et il la céda la même année aux Français, par suite d'un traité dont la négociation fut confiée par le sieur Pyrault, agent de la compagnie des Indes à Bassorah, au sieur Rousseau, père du consul actuel d'Alep. Les pièces relatives à cette cession furent envoyées en France: mais le ministère qui gouvernait pendant les dernières années de Louis XV, ne sut tirer aucun parti de cette affaire; et les Français n'ont jamais pris possession de l'île de Karek.

A—T.

MIRMECYDES. *V.* GALLICRATES, VI, 542.

MIRO (GABRIEL), ou *Miron* (1), issu d'une famille du Roussillon, originaire de Catalogne, et qui est devenue illustre par ses alliances, par les places qu'elle a occupées, et par les services qu'elle a rendus à l'État, était professeur en médecine dans l'université de Montpellier.

Nommé, en 1489, premier médecin de Charles VIII, roi de France, il allait rejoindre ce prince, lorsqu'il mourut l'année suivante à Nevers. On voit encore, sur la porte de l'université de Montpellier, une inscription où il est appelé l'*Oracle de la médecine* (*Medicinæ divinum oraculum*). — Son frère, François Miro, fut conseiller et médecin du même roi Charles VIII, accompagna ce monarque dans son expédition du royaume de Naples, mourut au retour, et fut enterré à Nancy. — Gabriel II Miro, fils de François, fut médecin ordinaire du roi, premier médecin et chancelier de la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII, et ensuite de la reine Claude, femme de François I<sup>er</sup>. Il fonda une chapelle dans l'église des Cordeliers de Tours. On a de lui : *De regimine infantum tractatus tres*, Tours, 1544; *ibid.*, 1553, in-folio. Il eut une fille, mariée avec Bernard de Fortia, dont les descendants ont occupé les premières places de l'Église, de l'épée et de la magistrature, et un fils, qui fut médecin ordinaire des rois Henri II et Charles IX, et qui est plus connu sous le nom de MIRON (*V.* ce nom). T—D.

MIROMÉNIL (ARMAND-THOMAS HUE DE), né en 1723 dans l'Orléanais, fut d'abord attaché au grand conseil, puis nommé, en 1755, premier président du parlement de Rouen. Lors des persécutions du chancelier Maupeou, contre la magistrature, cette compagnie fut exilée en grande partie, et son chef eut le même sort. Les circonstances le rapprochèrent du château de Pont-Chartrain, où toutes les connaissances du comte de Maurepas étaient bien reçues, surtout quand les disgrâces de la cour et quelques qualités ai-

(1) On a prétendu que ce nom de *Miron* n'était qu'un surnom, diminutif de *Mire*, terme usité dans quelques provinces pour désigner ces esculapes de campagne qui font métier de racomoder les membres rompus ou disloqués.

mables pouvaient donner aux personnes des affinités avec le maître de la maison. Le président normand avait tous ces titres de recommandation. Il sut plaire : on le fêta ; et quand le comte de Maurepas devint principal ministre de Louis XVI, on fit de Miroménil, qui avait montré assez d'énergie en faveur des parlements supprimés, un garde-des-sceaux (24 août 1774), pour amener, par lui, la réintégration de ces cours souveraines. Son crédit baissa un peu à la mort du ministre en chef ; mais il trouva un nouveau soutien dans le comte de Vergennes, et surtout dans la confiance du Roi. La simarre du garde-des-sceaux n'empêchait pas qu'on ne se souvînt dans le monde que le successeur de tant de graves magistrats avait joué quelquefois la comédie dans les emplois les plus gais. Une dame de la cour, qui se permettait de tout dire, parce qu'elle disait tout avec esprit, rencontre un jour Miroménil, qui se disposait à entrer chez M. de Maurepas ; elle le saisit par le bras, traverse le salon au milieu de trente personnes, l'amène au ministre, et lui dit : « Je vous présente M. de *Miro.... bolan* (1). » Le crédit du garde-des-sceaux se maintint assez bien jusqu'à l'assemblée des notables, de 1787. La cabale de Brienne renversa celle de Calonne. Miroménil, qui, dit-on, après avoir approuvé et appuyé au conseil les plans du contrôleur-général, était soupçonné d'avoir eu la faiblesse de l'abandonner, fut le premier dont la disgrâce éclata. Obligé de donner sa démission, il fut remplacé, le 8 avril 1787, par le président de Lamoignon. Il sortit

du ministère aussi peu riche qu'il y était entré, et sans demander aucune récompense extraordinaire. Sa retraite n'excita ni joie ni regrets bien vifs. Sa mort, arrivée le 6 juillet 1796, dans sa terre de Miroménil en Normandie, ne produisit aucune sensation, et ne fut pas même remarquée. Sans développer pendant les quatorze ans de sa magistrature suprême, les qualités éminentes de quelques-uns de ses prédécesseurs, Miroménil montra un esprit de sagesse et de modération qui suffiraient pour honorer sa mémoire. Ce fut lui qui eut le mérite de seconder les vues d'humanité de Louis XVI, en rédigeant la déclaration (du 24 août 1780) portant abolition de la question préparatoire. Z.

MIRON (FRANÇOIS), fils de Gabriel II. MIRO (*V.* ce nom), fut reçu docteur en médecine de Montpellier, en 1509, et de Paris, en 1514. Il remplit les fonctions de médecin ordinaire auprès de Charles IX. Il laissa trois enfants, dont une fille, mariée avec le garde-des-sceaux, Caumartin. On a de lui : *Relation curieuse* de la mort du duc de Guise, et du cardinal son frère, dans le tome III du *Journal de Henri III*, et dans d'autres recueils ; les projets du duc, les causes et les circonstances de sa mort, y sont très-bien détaillés. — François MIRON, petit-fils du précédent, lieutenant civil, et prévôt des marchands, à qui la ville de Paris doit une partie de ses embellissements, quais, ports, places, et la façade de l'hôtel-de-ville, qu'il fit construire en y consacrant les émoluments de sa place, sut maintenir une bonne police dans des temps de troubles. Ce furent les remontrances de ce prévôt des marchands en faveur des habitants de la capitale,

(1) Nom du médecin dans la farce d'Hauteroche intitulée : *Crispin médecin*.

qui détournèrent, en 1605, Henri IV de réduire les rentes constituées sur l'hôtel-de-ville de Paris. On trouve ces *Remontrances* dans les *OEuvres* de Jac. Leschassier (V. ce nom, XXIV, 279). Il mourut le 4 juin 1609. — Robert MIRON, frère du précédent, mort en 1641, intendait des finances en Languedoc, après avoir été ambassadeur en Suisse, s'était distingué à la tête du tiers-état, qu'il présidait aux états de 1614, étant alors prévôt des marchands. Il s'y opposa vigoureusement aux efforts du clergé pour la publication du concile de Trente. « La bigarrure du temps auquel » nous vivons, répondit-il à l'évêque » de Beauvais, apporte à vous et à » nous la nécessité de rejeter la pu- » blication de ce concile, plutôt que » de l'embrasser, Néanmoins MM. » du clergé se peuvent mettre d'eux- » mêmes dans ce concile, en prati- » quer les résolutions, en retranchant » la pluralité des bénéfices, et au- » tres abus auxquels il a remédié. » — Charles MIRON, fils du premier médecin de Henri III, de la même famille que les précédents, nommé, en 1588, à l'évêché d'Angers, n'en put prendre possession qu'après avoir fait casser l'appel comme d'abus de son chapitre, qui refusait de reconnaître un évêque de dix-huit ans. Mais enfin, dégoûté par les différends qu'il avait eus avec cette compagnie au sujet de la juridiction, il se démit en faveur de Guillaume Fouquet de la Varenne. Celui-ci étant mort, Richelieu, inquiet du crédit que Miron avait à la cour, le fit nommer de nouveau, en 1622, au même évêché, d'où Louis XIII le transféra, quatre ans après, à l'archevêché de Lyon. Il mourut dans ce dernier siège, en 1628, étant le doyen des

prélats du royaume, quoiqu'il ne fût âgé que de soixante-deux ans. Miron avait rendu de grands services à Henri IV : il prononça l'oraison funèbre de ce prince. Ses entreprises contre son chapitre furent réprimées par le parlement de Paris. On a de lui une *Lettre* sur quelques affaires traitées dans les états de 1614 ; une autre sur les miracles de Notre-Dame de Saumur, et des *Statuts synodaux* insérés dans ceux de M. Arnaud, son successeur à Angers. T—D.

MIROUDOT DU BOURG (JEAN BAPTISTE), évêque de Babylone, était né en 1716, à Vesoul, d'une bonne famille de robe. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Cîteaux, et fut envoyé à Morimont en Barrois. Ses talents et son goût pour l'agriculture le firent connaître du roi Stanislas, qui le nomma son aumônier, et l'honora de sa confiance. Ce fut par l'ordre de ce prince, que D. Miroudot sema du *ray-grass* ou faux seigle, dans un terrain qui lui avait été abandonné pour faire des expériences. Cet essai ne réussit point, parce que les semences qu'on lui avait envoyées d'Angleterre étaient avariées ; mais il rendit compte de ses observations dans un *Mémoire*, qui fut couronné par l'académie de Nanci. D. Miroudot fut nommé évêque de Babylone, le 13 avril 1776, sacré le 21 juin suivant, et, quelque temps après, nommé consul à Bagdad. Mais la guerre qui désolait le pays, ne lui permit d'aller qu'à Halep. Il rendit d'importants services à la religion dans cette contrée, et contribua à ramener un grand nombre de Syriens à l'unité de l'Église. Le pape le récompensa de son zèle, en lui adressant le *pallium*, décoration réservée aux métropolitains. Des raisons de san-

té ne permirent pas à D. Miroudot de prolonger son séjour en Asie ; il y fut remplacé par Beauchamp, son neveu, qu'il destinait à lui succéder dans la dignité épiscopale (V. Jos. BEAUCHAMP, III, 619). Il repassa en Europe, vers la fin de 1781, et vécut à Paris, où il remplissait les fonctions de suffragant des archevêques de la métropole. Il prêta son ministère pour la consécration des évêques constitutionnels ; et, le 24 février 1791, il fut, avec Gobel, assistant de l'évêque consécrateur, l'ancien évêque d'Autun. Pie VI le déclara *suspens* dans le bref du 13 avril 1791, et lui retira la pension que lui faisait la propagande. D'un autre côté Miroudot fut mal récompensé par ceux qu'il avait servis, et il mourut dans la détresse à l'hôpital des incurables de Paris, en 1798. D. Miroudot était membre des académies de Nanci et de Metz ; il aimait les antiquités, et en avait découvert un grand nombre en Lorraine. On ignore ce que sont devenues ses collections. Le seul ouvrage qu'on connaisse de lui, est le *Mémoire sur le ray-grass, ou faux seigle*, Nanci, 1760, in-8° ; trad. en allemand, par J. J. Reinhard, Carlsruhe, 1765, in-8°. Ce graminée, que Miroudot a fait connaître le premier en France, fournit un excellent fourrage. — MIRRODOT DE SAINT-FERJEU (Gabriel-Joseph), frère du précédent, subdélégué à Vesoul, a publié : *Essai sur l'agriculture du comté de Bourgogne*, Lyon, 1762, petit in-8°. — *Mémoire sur le bailliage de Vesoul*, Besançon, 1774, in-8°. C'est une description statistique des villages de l'arrondissement. Le P. Dumand dans les *Recherches sur les auteurs de la province* (V. DUNAND), lui attribue un opuscule intitulé :

*Ceci et cela*, qu'il aurait imprimé lui-même à deux ou trois exemplaires. W—s.

MIR-WEIS. V. MIR-MAHMOUD.

MISHA-PALÉOLOGUE, connu aussi sous le nom de MESIH-PACHA, célèbre renégat, de la maison impériale grecque des Paléologues, s'attacha au conquérant de Constantinople, et adopta sa religion. L'avarice et l'ambition avaient été les premières causes de son infidélité à son Dieu et à sa patrie : la haine qu'il portait aux Chrétiens, assurait en lui à Mahomet II le plus dévoué des esclaves, et l'ennemi le plus implacable de ses ennemis. Il obtint, en 1480, le commandement de l'expédition contre l'île de Rhodes ; et toute l'intrépidité, les talents et le bonheur de d'Aubusson, suffirent à peine pour la repousser. Le cruel et perfide renégat attaqua ce noble adversaire avec toutes les armes de la force et de la lâcheté : irrité de ne pouvoir le vaincre, il essaya de le faire empoisonner ; toutes ses tentatives furent inutiles, et il se vit forcé de lever le siège et de se rembarquer. Mahomet II, pour le punir, lui ôta le commandement, la dignité de pacha, et le reléguait à Gallipoli. Mesih-Pacha se trouva trop heureux de conserver sa vie aux dépens de quelques honneurs et de sa liberté. La mort de Mahomet releva ses espérances de fortune. En 1482, Bajazet II lui rendit tous ses emplois, et le nomma pour traiter de la paix avec les chevaliers de Rhodes, qui avaient donné asile au prince Zizim, et qui refusaient de le livrer. Paléologue avait appris à les craindre : mais malgré toute sa haine, il crut de son intérêt de jouer, dans cette importante négociation, le rôle de conciliateur ;

et il fit conclure à son maître un traité honteux. Ce renégat couronna sa vie ambitieuse et méprisée, en perdant, par sa méchanceté, le brave et vertueux grand-vizir Achmet (V. ACHMET), objet de sa haine et de sa jalousie. Il l'accensa, auprès de Bajazet, d'avoir blâmé le traité conclu avec les chevaliers de Rhodes, et d'avoir dit que, sous un sultan faible, l'empire était devenu le tributaire d'une poignée de pirates. Le lâche et vindicatif Bajazet finit par abandonner une innocente victime à Mesih-Pacha et à ceux de son parti : il permit qu'Achmet fût étranglé à Andrinople, sous les yeux et par les soins du renégat. C'est à ce crime odieux, c'est-à-dire, à l'année 1483, que se termine la vie historique de Misha-Paléologue, dont la honte, aux yeux de la postérité, s'accroît des malheurs mêmes de sa famille.

S—Y.

MISRI-EFFENDI, sectaire molah de Pruse, et poète ture, natif de l'Égypte, comme son nom l'indique, ne se rendit pas moins célèbre par ses opinions religieuses et hardies, dont l'impunité prouva jusqu'où les Musulmans portent la tolérance, que par le rôle extraordinaire qu'il joua sans but comme sans châtement. Ce fut sous le règne d'Achmet second, vers l'an de l'hégire 1104 (1693 de J. - C.), qu'à l'exemple de Schéitan-Culi et de Sabetié Sévi, ce nouveau fanatique leva l'étendard du prosélytisme, et se fit suivre de trois mille volontaires, auxquels il donna le pieux nom de derviches. Il aborda avec cette armée sainte à Rodosto, l'ancienne Héraclée, et s'avança, sans opposition, jusqu'à Andrinople, où le sulthan faisait alors son séjour. C'était le moment où la Porte se pro-

posait de reprendre les armes contre les Impériaux. Misri, suivi de son immense cortège, entra dans la mosquée du sulthan Sélim, à l'heure de midi. Tout ce qu'il y avait de Musulmans religieux était dans le temple. Misri, à la suite de la plus fervente prière, prêcha publiquement, avec autant de hardiesse que d'enthousiasme : il fit passer son saint zèle dans tous les esprits, et finit par déclarer, au nom du ciel, que le succès de la guerre dépendait de la punition des infidèles qui étaient à la tête du gouvernement ; et il demanda la mort du grand-vézir, du caïmacan, du desterdar, de l'aga des janissaires et du reis-effendi. Le bruit d'un pareil événement frappa de terreur tous les ministres du sulthan. En vain envoyèrent-ils message sur message à l'audacieux molah, pour l'inviter à venir conférer avec eux. Aucun d'eux n'osait l'arracher de vive force du milieu du peuple. Le sulthan apprit ce qui se passait : dans cette circonstance, il fut forcé de faire céder la colère à la prudence ; et Misri fut mandé par le souverain lui-même au palais impérial. Il obéit, mais déclara qu'il ne serait pas plutôt parti, que Dieu ferait sentir les effets de sa puissance, et témoignerait ainsi que sa mission était toute divine. En effet, dès que les officiers du sulthan eurent le molah en leur pouvoir, ils l'escortèrent respectueusement, et sans lui faire aucun mal, jusqu'à un chariot couvert, dans lequel il monta sans résistance : Misri fut reconduit promptement à Rodosto, où il s'embarqua ; et il retourna à Pruse. Sans doute, le sulthan et toute sa cour se félicitèrent d'être débarrassés d'un pareil hôte : ses prosélytes se dissipèrent ; mais, par un hasard singulier, un

orage épouvantable s'éleva en plein midi, deux jours après son départ : les tentes du camp ottoman furent renversées ; le plus violent incendie se manifesta, et les plus riches pavillons des commandants de l'armée furent embrasés et consumés. Personne ne douta que ce malheur ne fût l'accomplissement de la prophétie de ce nouveau Jonas. Le sulthan, par politique, ou par superstition, envoya, à Pruse, inviter Misri-Effendi à revenir continuer ses prédications : mais le mollah déclara que sa mission était finie ; et il eut la prudence de ne pas risquer un second voyage. Misri-Effendi est mis, par les savants, au rang des poètes turcs : la question historique ne porte pas sur le mérite de ses poésies, mais sur leur esprit. On sait que les Musulmans admettent que J.-C. était non pas le vrai Dieu, mais un personnage d'une très-haute sainteté, un prophète divin, né d'une Vierge. Misri-Effendi osa ce qu'aucun docteur hétérodoxe n'avait hasardé dans l'empire ottoman, qu'au péril de sa vie (V. CABIZ) : il célébra l'incarnation, comme on peut le voir par les vers que le prince Cantimir cite de lui (*Hist. Ott.*, t. IV, p. 187) : « Je suis toujours avec Jésus » et en union avec lui. — « En » cet alphabet mystérieux est joint » l'accord de Jésus et de Misri. » Ces vers furent chantés dans les mosquées, et dénoncés au muphti, pour le tumulte qu'ils excitèrent. La seule sentence que l'oracle de la loi prononça, fut que le sens de ces vers ne pouvait être connu et entendu de personne que de Dieu et de Misri. Sur la foi de cette décision, les vers du poète-mollah furent réputés orthodoxes. Seulement, pour rassurer les consciences qu'une pareille tolé-

rance effrayait, la sublime Porte ordonna que les copies des poésies sacrées de Misri-Effendi portassent en tête ces paroles, émanées du muphti mieux informé : « Quicon- » que parle ou pense comme Misri, » doit être livré aux flammes : mais » Misri seul doit être épargné, parce » qu'il ne faut pas condamner ceux » qui sont possédés de l'enthousiasme. » Misri-Effendi, qui peut passer pour un poète chrétien, zélé musulman, et ami du patriarche grec Callinique, mourut mollah de Pruse, et fournit à l'histoire un exemple de plus des inconséquences de l'esprit humain.

S—x.

MISSON (MAXIMILIEN), connu surtout par son *Voyage d'Italie*, était né en France vers le milieu du dix-septième siècle, de parents protestants. Il fut destiné à la magistrature, et obtint une charge de conseiller de la chambre mi-partie, au parlement de Paris, emploi qu'il perdit à la révocation de l'édit de Nantes. S'étant retiré alors en Angleterre, il y montra un zèle fanatique pour les principes des réformés. Chargé de surveiller l'éducation d'un jeune seigneur anglais, il l'accompagna dans ses voyages en Hollande, en Allemagne et en Italie. De retour en Angleterre, il mit en ordre les notes qu'il avait recueillies, et les publia sous le titre de *Nouveau Voyage d'Italie*. C'était le premier ouvrage qui fit connaître d'une manière un peu satisfaisante toutes les parties de ce pays si intéressant pour les amis des lettres et des arts. Il eut un grand succès. L'édition de la Haye, 1702, 3 vol. in-12, fig., est la quatrième et la meilleure. On y ajoute les *Remarques sur divers endroits d'Italie*, pour faire suite au Voyage, etc. par Addison, in-12 (V. ADDISON, I, 209).

Il y a beaucoup d'érudition, mais mal digérée : l'auteur est d'ailleurs très-partial. Un bénédictin franco-comtois, le P. Freschot, dans les *Remarques historiques et critiques faites dans un voyage d'Italie, etc.*, Cologne, 1705, 2 vol. in-8., a relevé avec force les railleries que Misson s'est permises contre les usages de l'Église romaine. Misson lui répondit très-amèrement dans la préface des *Voyages de François Leguat*, dont il est le véritable éditeur, et non pas Gabillon, comme l'avait soupçonné le président Bouhier (*V. LEGUAT*, XXIII, 590); et Freschot lui répliqua, avec beaucoup de vivacité, dans la *Nouvelle relation de la ville de Venise* (*Voy. l'Examen critique des dictionnaires* par M. Barbier, tom. 1<sup>er</sup>, p. 355). Misson passa dans la retraite les dernières années de sa vie, et mourut à Londres, le 16 janvier 1721. On cite encore de lui : I. *Observations faites par un voyageur en Angleterre*, la Haye, 1698, in-12. Il y en a quelques unes de curieuses. II. *Le Théâtre sacré des Cévennes, ou Récit des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc*, Londres, 1707, in-8°. Cette production, dans laquelle il pousse la crédulité et le fanatisme aussi loin qu'on peut le faire, nuit à sa réputation d'homme d'esprit et de jugement.

W—s.

MITCHELL (SIR ANDRÉ), diplomate anglais, était fils unique d'un ministre de la haute-église d'Édinbourg. On ignore la date précise de sa naissance; mais on sait qu'il se maria fort jeune, en 1715. La douleur qu'il éprouva de la perte de sa femme, morte en couches quatre années après son mariage, l'obligea de discontinuer l'étude des lois, et d'abandonner même tout-à-fait la

carrière du barreau, à laquelle son père l'avait destiné. Il essaya de se distraire en voyageant et en se livrant aux plaisirs. C'est à ce genre de vie qu'on attribue ses liaisons avec les principaux seigneurs et propriétaires du nord de l'Angleterre, auprès desquels il acquit de la considération par son caractère et par le ton piquant de sa conversation. Mitchell avait fait peu de progrès dans les sciences; mais il aimait les savants et recherchait leur société. Vers 1736, il paraît s'être occupé particulièrement de mathématiques sous la direction du célèbre Maclaurin. Il commença, bientôt après, sa carrière politique, comme secrétaire du marquis de Tweedale, qui, en 1741, fut nommé ministre pour les affaires d'Écosse. Ce seigneur ayant résigné sa place de secrétaire-d'état lors de la rébellion de 1745, Mitchell n'en resta pas moins en faveur; et il siégea, en 1747, à la chambre des communes, où il représenta les bourgs de Bamff, Elgin, etc. En 1751, il fut nommé, par le roi, son résident à Bruxelles; et après un séjour de deux ans, il revint à Londres, fut créé chevalier du Bain, et envoyé à Berlin, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Ses manières polies, et ses liaisons intimes avec milord maréchal (Keith), lui firent obtenir une assez grande influence sur le roi de Prusse, pour détacher ce souverain des intérêts de la France. Cet événement fut très-funeste à la cour de Versailles, non-seulement à cause des énormes subsides qu'elle fut obligée de payer aux cours de Vienne, de Pétersbourg et de Stockholm; mais encore par les revers qu'il lui occasionna. Mitchell accompagnait le grand Frédéric dans ses campagnes. Il se trouvait dans la tente du roi, le

jour de la bataille de Cunnersdorff ( 14 août 1759 ), où l'armée prussienne fut mise dans une déroute complète par Soltikoff; et ce fut avec beaucoup de difficulté qu'on le déterminâ à s'éloigner, lorsque la confusion était à son comble. Un écrivain de nos jours nous a donné quelques détails sur la manière dont Mitchell vivait à Berlin. Lorsqu'il arriva dans cette capitale, comme il ne jouait à aucun jeu de hasard, il embarrassâ d'abord ceux qui l'invitaient chez eux. « Que ferons-nous de cet Anglais qui ne joue pas aux cartes? » se disaient entre eux ses hôtes. Mais cet embarras dura peu de temps; car, partout où se trouvait Mitchell, les tables de jeu se dégarnissaient: chacun cherchait à jouer de sa brillante conversation. Ses bons mots devinrent à la mode, et circulaient dans tous les cercles. Thiébault en a conservé quelques-uns dans ses *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*. On sait que le roi de Prusse était très-caustique, et que, dans ses boutades de mauvaise humeur, il exerçait son esprit, même aux dépens de ses alliés. Le ministère anglais exprima à Sir André le desir qu'il insérât dans ses dépêches officielles quelques-unes de ces saillies. Mais celui-ci, après avoir établi dans sa réponse la distinction qui existait entre ce genre de renseignements, et ceux qui appartenaient proprement à son emploi, refusa positivement de descendre à cette espèce de commérage; et la demande ne fut pas renouvelée. Après l'affaire de Port-Mahon, le roi de Prusse dit à Mitchell, qui était venu le voir: « Vous avez fait un mauvais début, M. Mitchell; quoi! votre flotte battue, et le Port-Mahon pris dans votre première campagne! Le procès que

vous intentez à votre amiral Byng, est un mauvais emplâtre pour la maladie: vous avez fait une campagne pitoyable; cela est certain. » Sire, répondit l'envoyé anglais, « nous espérons, avec l'aide de Dieu, en faire une meilleure l'année prochaine. — Avec l'aide de Dieu, dites-vous, M. Mitchell; mais je ne savais pas que vous eussiez un tel allié. — Nous comptons beaucoup sur lui, répliqua celui-ci, quoiqu'il nous coûte beaucoup moins que les autres (1). » En 1765, Sir André revint à Londres, pour rétablir sa santé, qui était considérablement altérée; et après avoir passé quelque temps aux eaux de Tunbridge, il retourna, dans le mois de mai 1766, à Berlin, où il mourut le 28 janvier 1771. La cour de Prusse honora ses funérailles de sa présence; et on rapporte que le roi lui-même, en voyant passer le convoi de dessus son balcon, ne put retenir ses larmes.

D—z—s.

MITCHELL ( SIR ANDRÉ ), amiral anglais, naquit dans un des comtés de l'Écosse méridionale, vers 1757, et fut élevé à Édimbourg. Son père étant mort pendant qu'il était encore en bas âge, sa mère se chargea du soin de son éducation. Étant destiné pour le service de la marine, il fut placé, comme aspirant, à bord du *Rippon*, alors commandé par l'amiral Vernon, avec lequel il arriva dans l'Inde, en 1776; et il fournit l'exemple rare d'un jeune homme venu dans ce pays, comme aspirant, et retournant en Europe avec le grade de capitaine de vaisseau. La France s'étant déclarée en faveur des insurgents américains, l'Inde devint

(1) On sait que l'Angleterre payait des subsides considérables au roi de Prusse.

bientôt le théâtre de la guerre. Nommé lieutenant en 1778, et commandant le *Conventry*, de 28 canons, Mitchell eut peu d'occasions de se signaler avec un si petit bâtiment dans la mémorable campagne où les Anglais eurent en tête l'habile et brave comte de Suffren. Mais, en 1782, envoyé en croisière à la hauteur de Ceylan, il soutint un combat contre la *Bellone*, frégate française de 40 canons. Peu après cette action, il obtint le commandement du *Sultan*, de 74, et fut présent à plusieurs batailles navales. Le 20 juin 1783, un engagement général, le dernier de cette guerre, eut lieu à la hauteur de Goudelour, entre l'amiral Hughes et le comte de Suffren : la perte des Anglais fut très-considérable, au rapport même de leurs propres historiens ; le *Sultan*, en particulier, fut très-maltraité. La paix ayant été conclue peu de temps après, Mitchell retourna en Europe avec un convoi. Ses parts de prises devaient lui assurer une existence indépendante ; mais l'agent chez lequel il avait placé sa fortune, ayant fait de mauvaises affaires, le capitaine Mitchell, à son arrivée à Londres, se trouva aussi peu riche qu'à son départ pour l'Inde. Il resta sans emploi pendant la paix : mais à peine la guerre eut-elle éclaté entre la France et l'Angleterre, qu'il reçut le commandement d'un vaisseau ; et on le voit servir sous lord Howe, à bord de l'*Asie*, de 64, et de l'*Imprenable*, de 90. En 1795, il prit rang de contre-amiral : en février 1799, il arbora son pavillon comme vice-amiral, à bord de la *Zélande*, de 64 ; et peu après, il passa sur l'*Isis*, de 50 canons. A cette époque, Pichegru venait de pénétrer dans la Hollande, à la tête des armées fran-

çaises, et de renverser la maison d'Orange. Le cabinet anglais ne pouvait voir avec indifférence la situation de ce pays, si long-temps son allié, dont les forces allaient être dirigées contre la Grande-Bretagne. Il résolut d'affranchir la Hollande, en rétablissant le stathouder par la force des armes. On réunit à cet effet un grand nombre de transports : un corps considérable de troupes, à la tête duquel devait être le duc d'York, fut dirigé vers les côtes ; et une escadre de vaisseaux de guerre fut placée sous le commandement immédiat de Sir André Mitchell (1), quoique toutes les opérations fussent conduites au nom de lord Duncan, alors commandant en chef de la flotte de la mer du Nord. Dès le moment où sa nomination lui fut notifiée, Mitchell visita toutes les parties de la côte où les transports avaient été rassemblés, et fit embarquer les différentes divisions de l'armée vers la fin de l'automne de 1799 avec une incroyable activité. Il rejoignit ensuite l'amiral Duncan, qui croisait dans les mers du Nord, et opéra le débarquement des troupes au Helder. Peu après, il entretint une correspondance avec le contre-amiral Storey, commandant en chef de la flotte hollandaise, pour l'engager à se réunir aux forces navales de la Grande-Bretagne, et arborer le pavillon du prince d'Orange : mais celui-ci ayant refusé d'écouter ses propositions, Mitchell, qui avait pratiqué des intelligences avec les marins hollandais, parvint au même résultat, par l'insurrection de la flotte, qui se rendit aux forces britanni-

(1) Mitchell dut ce choix à la haute idée que Henri Dundas (depuis, lord Melville), trésorier de la marine, avait conçue de son habileté, de sa prudence et de son intrépidité.

ques. L'amiral Mitchell la conduisit en Angleterre, après avoir laissé l'amiral Dickson pour surveiller l'embarquement des troupes du duc d'York, qui venait d'être battu par l'armée française. A peine arrivé en Angleterre, Mitchell fut décoré des insignes de l'ordre du Bain. En 1800, il servit dans la flotte du Canal, sous l'amiral Bridport, et fut ensuite employé sous Cornwallis, qui croisait à la hauteur de Brest. Il fut employé à diverses croisières, et fut enfin envoyé en 1802, comme commandant en chef, dans l'Amérique méridionale, à la station d'Halifax. Il eut ordre de suivre la flotte française expédiée à Saint-Domingue; mais il ne put l'entamer : une insurrection assez violente s'étant manifestée à bord de quelques vaisseaux de son escadre, il vint à bout de la comprimer, en faisant pendre aux vergues quelques-uns des plus mutins. Il fut remplacé en 1818, dans la station d'Halifax, et mourut en Angleterre, peu de temps après son retour dans sa patrie. D—z—s.

MITELLI (AUGUSTIN), peintre, né à Bologne en 1607, fut élève du Dentone : il peignait à fresque l'architecture et les ornements. Appelé en Espagne par Philippe IV, il y exécuta un grand nombre de décorations dans les appartements du roi. Il mourut à Madrid, en 1660. On a, d'après ses dessins, plusieurs ornements, composés avec beaucoup de goût; entre autres un recueil de quarante-huit frises, et vingt-quatre cartouches et ornements, gravés à l'eau-forte par François Curti, et par son fils Joseph-Marie MITELLI, né à Bologne en 1634, qui s'est distingué dans la gravure. On a de ce dernier un grand nombre d'estampes, d'après des maîtres italiens. Il gravait

à l'eau-forte avec esprit, et d'un bon caractère de dessin. Quoique ses travaux soient un peu maigres, ils sont disposés avec intelligence. On lui doit la gravure du tableau connu sous le nom de la *Nuit du Corrège*. Il a gravé aussi d'après ses propres dessins. On a encore de lui une suite de douze estampes, d'après les plus beaux tableaux qui se trouvent dans les églises de Bologne, l'histoire d'Énée ou de la *Fondation de Rome*, en dix-sept pièces, les *Cris de Bologne*, d'après les tableaux peints par Ann. Carrache, dans une des salles du palais Fava, et quantité de sujets et d'emblèmes de sa composition. J. - M. Mitelli mourut en 1718.

P—E.

MITHRIDATE I<sup>er</sup>., satrape de la Cappadoce maritime, pays qui fut ensuite plus connu sous le nom de *Pont*, succéda à son père Rhodabate, dans son gouvernement. Il descendait d'un certain Artabaze, regardé, par quelques historiens, comme un fils de Darius Hystaspes, roi de Perse, dont il avait obtenu la satrapie héréditaire du Pont. Mithridate I<sup>er</sup>. vivait du temps d'Artaxerxès Mnémon; il se révolta, fut vaincu par ce prince, et dut à la médiation du satrape Tissapherne, d'obtenir la paix. Peu après il voulut se rendre maître d'Héraclée, ville grecque de la Bithynie. Cléarque, qui en fut par la suite tyran, avait promis de la lui livrer : il y était à peine entré, qu'il fut arrêté prisonnier; et il ne recouvra sa liberté qu'en donnant une forte rançon. Ce satrape n'était sans doute pas étranger à la langue et aux sciences des Grecs, puisqu'il fit élever, dans l'enceinte de l'académie d'Athènes, une statue de Platon, qui était consacrée aux muses. Ariobarzane fut, à ce qu'il paraît, le succes-

seur de Mithridate I<sup>er</sup>, dont il était probablement le fils. — MITHRIDATE II, fils d'Ariobarzane, gouvernait le Pont, à l'époque du passage d'Alexandre en Asie; il vint trouver ce conquérant lorsqu'il était dans la Carie, après la prise d'Halicarnasse, et il le suivit dans son expédition contre la Perse. Il conserva, sous le règne de ce prince, la possession de sa satrapie: après la mort d'Alexandre, elle se trouva comprise dans les provinces échues à Antigone. Celui-ci, ayant eu des soupçons sur sa fidélité, voulut le faire périr; mais prévenu à temps par Démétrius, fils d'Antigone, Mithridate eut le temps de s'enfuir dans la Paphlagonie, où il se rendit maître de la forteresse de Ciniatum, dans les monts Olgassys. Il y fut bientôt joint par plusieurs de ses amis et de ses sujets, de sorte que, secondé par eux, il fit une irruption dans la Cappadoce, en soumit une partie, et reconquit les états qu'il tenait de ses ancêtres. Antigone n'ayant pu les lui enlever, l'en laissa tranquille possesseur. C'est à cette époque, dont la date précise nous est inconnue, qu'il faut véritablement faire remonter l'origine du royaume de Pont, qui jusqu'alors n'avait été qu'un simple gouvernement. Ces succès ont fait donner à Mithridate II, le surnom de *Ctistes*, ou fondateur. Dix-huit ans environ après sa révolte contre Antigone, il eut à soutenir une nouvelle guerre contre ce prince, pour avoir contracté alliance avec Cassandre, fils d'Antipater. Moins heureux cette fois, il tomba entre les mains d'Antigone, qui le fit mourir à l'âge de quatre-vingt quatre ans. Son fils, Mithridate III, fut son successeur. — MITHRIDATE III parvint à remonter sur le trône de son père,

et fut assez heureux pour y joindre diverses parties de la Cappadoce et de la Paphlagonie; il secourut aussi la ville d'Héraclée contre Séleucus Nicator, roi de Syrie. Comme c'est sous son règne que fut instituée l'ère pontique, portée dans le Bosphore, par Mithridate Eupator, il est probable qu'elle eut pour commencement l'époque du rétablissement de Mithridate, qui fut, sans doute, une suite de ses victoires sur les Macédoniens. Un tétradrachme, daté de l'an 29 (268 et 267 avant J.-C.), nous présente les traits de ce prince; il existe dans le cabinet de M. Knobelsdorff à Berlin. Mithridate III mourut après un règne de trente-six ans, à une époque qu'on ne peut déterminer avec certitude. Son fils, Ariobarzane II, fut son successeur. — MITHRIDATE IV, fils d'Ariobarzane II, était jeune lorsqu'il monta sur le trône: les Galates voulurent profiter de cette circonstance pour lui enlever son royaume; mais les secours que les Grecs d'Héraclée lui fournirent, le mirent en état de les repousser. Voilà tout ce qu'on savait de Mithridate IV; la version arménienne de la chronique d'Eusèbe, récemment découverte, nous apprend que ce prince fut obligé de soutenir une guerre contre Séleucus Callinicus, roi de Syrie: le prince séleucide fut entièrement défait par Mithridate; il perdit vingt mille hommes dans la bataille, et n'osa plus rien entreprendre contre le roi de Pont, qui, selon le même historien, épousa une fille d'Antiochus le Dieu, par conséquent sœur de Callinicus. Ce fait est confirmé par Justin, qui rapporte un des discours que Trogue-Pompée prêtait à Mithridate le Grand, et dans lequel il faisait dire à ce prince que la Cappadoce avait été

donnée en dot à l'un de ses ancêtres, par Callinicus : *Gentem quam et proavo suo Mithridati Seleucus Callinicus in dotem dedisset*. Ce passage un peu obscur de Justin, est expliqué par l'Eusèbe arménien ; il en résulte que le roi de Syrie, défait par Mithridate, lui donna sa sœur, et quelques provinces pour en obtenir la paix. Le reste de l'histoire de ce roi de Pont nous est inconnu. — Son fils MITHRIDATE V lui succéda. Nous ne connaissons de ce prince que sa guerre contre les habitants de Sinope : il s'empara de toutes les autres villes grecques de la Paphlagonie ; mais celle-ci, défendue par sa position avantageuse, lui résista vigoureusement avec le secours des Rhodiens. Mithridate, perdant tout espoir de la soumettre, fit un traité de paix avec les habitants et avec les Rhodiens ; auxquels il envoya par la suite de grandes sommes d'argent pour réparer les dommages qu'un tremblement de terre avait causés dans leur ville. Mithridate V maria sa fille Laodice à Antiochus le Grand, roi de Syrie. Il eut pour successeur son fils Pharnace, dont le règne commença vers l'an 184 avant J.-C. — MITHRIDATE VI, surnommé *Evergète*, fils et successeur de Pharnace 1<sup>er</sup>, monta sur le trône de Pont, vers l'an 157 avant J.-C. Il se montra constamment allié des Romains : pendant la troisième guerre punique, il leur envoya une flotte et quelques troupes auxiliaires ; à la même époque il fit, dans la Cappadoce, une invasion dont nous ignorons le résultat. La guerre s'étant élevée en Asie, après la mort d'Attale, dernier roi de Pergame, Mithridate fut le plus empressé des rois de l'Asie-Mineure à montrer son attachement aux Romains contre Aris-

tonicus, fils naturel d'Attale. Les défaites que les Romains éprouvèrent ne purent le détacher de leur alliance ; il en fut récompensé après la guerre par la cession de la grande Phrygie, qui lui fut faite par le proconsul Manius Aquilius, moyennant une somme d'argent. Après un règne long et paisible, Mithridate VI fut assassiné par un de ses favoris, vers l'an 123 avant J.-C. Il laissa deux fils, dont l'aîné, nommé aussi Mithridate, peut être regardé comme un des plus grands monarques dont l'histoire fasse mention. S. M.—N.

MITHRIDATE VII, surnommé *EUPATOR* et *Dionysus* ou *Bacchus*, le plus grand et le plus célèbre des princes qui se sont illustrés par leur haine contre les Romains, naquit vers l'an 135 avant J.-C., et hérita du royaume de Pont, à l'âge de douze ou treize ans. Il est difficile de déterminer avec précision l'époque de son avènement au trône ; tout ce qu'il y a de certain à cet égard, c'est que son père Mithridate Evergètes, régnait encore en l'an 124 avant J.-C. Evergètes, en mourant, avait laissé l'administration du royaume et la tutelle de son fils entre les mains de sa femme. Les circonstances difficiles dans lesquelles Mithridate se trouva pendant les premières années de son règne, contribuèrent puissamment à développer en lui cet égoïsme politique qui fit, dans presque tous les temps, le fond du caractère des princes de l'Orient, mais qui était tout chez lui. Indifférent pour toute autre chose que le soin de sa grandeur et l'augmentation de son pouvoir, les liens du sang et de l'amitié étaient nuls chez lui, du moment qu'il avait à craindre pour sa sûreté. Pendant sa jeunesse il avait été tellement en butte aux intrigues,

aux complots , aux conspirations , que tout ce qui l'environnait était l'objet de ses soupçons. Se croyant sans cesse exposé au poison , il étudia l'histoire naturelle des plantes , pour connaître les plus vénéneuses , et pour trouver les moyens de se mettre à l'abri de leurs atteintes. Il en fit sagement usage , et parvint , dit-on , à se familiariser avec elles , au point qu'il n'eut plus rien à en redouter. Un ouvrage composé par le roi de Pont , et qui fut traduit , en latin , par l'ordre de Pompée , était la preuve , sinon des succès , au moins des recherches et du savoir de ce monarque dans cette branche des connaissances naturelles. Toutes ces précautions sont pour nous l'indice certain des orages qui agitaient la cour de Mithridate pendant les premières années de son règne. L'amour du pouvoir devança en lui le progrès des ans : quoique bien jeune lorsqu'il perdit son père , il paraît que dès-lors il voulut régner par lui-même. Sa mère gouvernait ; sa mère fut donc sa première victime : Il n'eut plus à redouter que les complots des officiers de sa cour ; effrayés d'avoir un maître qui , si jeune , se montrait déjà si terrible , ils tentèrent plusieurs fois de le faire périr : tous leurs projets furent déjoués. Pendant quatre ans Mithridate fut toujours hors de son palais , occupé de chasse et d'exercices violents. Il y acquit une vigueur et une force de corps extraordinaires , qui le rendirent capable de supporter les plus grandes fatigues. Bientôt , curieux de connaître , par lui-même , la situation et les forces des royaumes qui environnaient ses états , il laisse le gouvernement entre les mains de Laodice , qui était sa femme et sa sœur ; puis , suivi de quelques amis ,

il parcourt inconnu les pays étrangers , afin de pouvoir un jour les soumettre plus facilement. Son absence fut si longue , et ses courses si mystérieuses , qu'on le crut mort. Laodice , qui avait eu la faiblesse de céder à l'amour d'un des principaux du royaume , eut l'imprudence d'ajouter foi à ce bruit. Mais Mithridate reparait au moment où on l'attendait le moins ; et bientôt la mort de Laodice est suivie du supplice de tous ceux qui avaient pris part à son crime. Le roi de Pont ne tarda pas de mettre à exécution ses projets ambitieux ; ce fut contre les Scythes , qui habitaient au nord du Pont-Euxin , qu'il tourna ses armes. Ces barbares menaçaient d'envahir le royaume grec du Bosphore - Cimmérien , et de se rendre maîtres des cités milésiennes , situées dans le voisinage. Mithridate offre ses secours à Périssade , qui régnait alors dans le Bosphore ; et ses armées passent sur les rives septentrionales du Pont-Euxin. La ville de Chersonesus , pressée par les Scythes , fait le sacrifice de sa liberté ; elle reconnaît le roi de Pont pour souverain , et ouvre ses portes à son armée. Scilurus , et son fils Palacus , roi des Scythes , sont vaincus par Mithridate , et repoussés jusqu'aux rives du Borysthènes : les exploits de son allié ne rassurèrent pas le roi du Bosphore , sur les craintes que les Scythes lui inspiraient ; soit manque de forces , soit défaut de courage , il céda volontairement ses états au roi de Pont. Cette acquisition importante augmenta considérablement les forces de Mithridate. Le royaume du Bosphore , rempli de villes florissantes , possédait de grandes richesses , fruits du commerce perpétuel que les villes milésiennes faisaient avec les Grecs

et les régions scythiques. La possession seule du Bosphore procura de grands trésors à Mithridate ; mais , de plus , elle lui donna les moyens d'attirer , à son service , de nombreuses troupes de ces Scythes qu'il avait vaincus , et que ses largesses et l'appât des richesses qu'ils pouvaient acquérir en Asie , décidèrent facilement à marcher sous ses drapeaux. Tous ces événements durent arriver vers l'an 118 avant J. - C. Mithridate n'avait encore que dix-huit ans. Bientôt , de concert avec Nicomède II , roi de Bithynie , il entra dans la Paphlagonie , qui venait d'être déclarée libre par le sénat romain. Il s'en rend maître , et la partage avec son allié. Mithridate , qui , à son avènement au trône , avait été dépouillé de la grande Phrygie que les Romains avaient donnée à son père , n'était pas fâché de trouver une occasion de se dédommager : aussi ne daignait-il pas répondre au message que le sénat lui fit pour qu'il renoncât à sa conquête ; en congédiant l'envoyé , il donna ordre à ses troupes d'occuper la Galatie. La Cappadoce attira bientôt son attention : son allié Nicomède prétendait avoir des droits sur ce pays , et voulait les faire valoir en chassant Ariarathe VII , qui en était souverain. Ce projet n'entraînait pas dans les vues de Mithridate , qui convoitait aussi ce royaume , et qui , d'ailleurs , ne se souciait point d'avoir un voisin aussi puissant que l'aurait été Nicomède , en joignant la Cappadoce à la Bithynie. Ariarathe , d'ailleurs , était beau-frère de Mithridate : celui-ci feignit donc de prendre son parti , et entra dans la Cappadoce pour en repousser Nicomède ; mais bientôt Ariarathe périt assassiné par un seigneur nommé Gordius , secrètement dévoué au roi de Pont. Aria-

rathe laissait deux fils : Mithridate fit aussitôt proclamer roi Paine , et il chassa de la Cappadoce les troupes bithyniennes. Pendant la minorité de ce prince , sa mère Laodice fut chargée du gouvernement : connaissant mieux que personne le caractère et les véritables intentions de son frère , elle chercha les moyens de défendre son fils contre l'ambition du roi de Pont , et ne crut pas en trouver un plus efficace , que de donner sa main au roi de Bithynie , qui naguère voulait s'emparer de la Cappadoce ; elle comptait plus sur la générosité de cet ennemi , que sur la justice et l'affection de son frère. Sous prétexte de protéger son neveu contre l'ambition de Nicomède , Mithridate rentre en Cappadoce , et y fait reconnaître Ariarathe VIII , comme seul légitime roi. Cette générosité ne fut pas long-temps sans se démentir : quand Ariarathe eut été rétabli sur son trône , il demanda le rappel de Gordius ; le prince cappadozien , surpris que son oncle s'intéressât à l'assassin de son père , conçut des soupçons contre lui , et refusa d'acquiescer à ses desirs : ce refus amena une rupture entre les deux rois. Mithridate se met aussitôt à la tête de plus de quatre-vingt mille hommes , croyant surprendre la Cappadoce sans défense : il se trompait ; Ariarathe était en mesure de le repousser , et il parut sur les frontières de ses états avec des forces non moins considérables. Le roi de Pont , voyant que le succès était douteux , eut recours à la ruse ; et fit demander une entrevue pour régler à l'amiable leurs différends. Ariarathe eut la faiblesse de consentir à cette demande ; il fut victime de son imprudence. Mithridate le poignarda en présence des deux armées ( l'an 107 avant J. C. )

L'armée cappadocienne , frappée de terreur par un tel crime , se dispersa sans combattre ; et l'usurpateur se rendit maître du royaume sans coup férir. Mithridate fut à peine en possession de la Cappadoce , qu'il se hâta d'y faire déclarer roi un de ses fils âgé de huit ans. Pour plaire à la nation , il donna à ce jeune prince le nom d'Ariarathe , cher aux Cappadociens ; et il confia sa tutelle , ainsi que le gouvernement du royaume , à son infame créature, Gordius , assassin d'Ariarathe VII. Mithridate ne jouit pas long-temps du fruit de son crime ; le gouvernement de Gordius et de ses délégués fut trouvé si dur par les Cappadociens , qu'une révolte éclata bientôt dans toutes les provinces , et que les troupes de Mithridate furent chassées du royaume en moins de temps qu'il ne leur en avait fallu pour en faire la conquête. A peine délivrés du joug de l'usurpateur , les Cappadociens envoyèrent chercher le frère de leur infortuné roi , qui , jeune encore , était élevé dans l'Asie proconsulaire , à l'abri des atteintes du persécuteur de sa famille. Il céda au vœu de ses compatriotes , et vint occuper un trône souillé du sang de son père et de son frère ; il n'y fut pas plus heureux : les Cappadociens avaient bien pu lui rendre sa couronne , mais ils ne purent la lui conserver. Mithridate , irrité de l'affront qu'il venait d'éprouver , rassemble une nouvelle armée , rentre dans la Cappadoce , et en chasse Ariarathe IX , qui , errant et fugitif , mourut de misère , sans avoir pu obtenir un asile dans ses propres états ; tant était grande la terreur qu'inspirait le nom de Mithridate. Le fils du conquérant fut donc remplacé sur le trône. Nicomède , mari de Laodice , mère des deux derniers

Ariarathes , et sœur de Mithridate , n'ayant pu empêcher , avec ses seules forces , les conquêtes du roi de Pont , et prévoyant toutes les conséquences fâcheuses qu'elles pouvaient avoir pour la sûreté de ses états , imagina , pour chasser Mithridate de la Cappadoce , de produire un jeune homme , qu'il fit passer pour un troisième fils d'Ariarathe VII. La reine Laodice , sa femme , donna les mains à cette supercherie : pour la rendre plus efficace , il résolut d'intéresser les Romains dans cette affaire , sentant bien que sa ruse seule ne prévaudrait pas contre les armes de son redoutable voisin. Laodice se transporta donc à Rome , avec son prétendu fils , pour implorer en sa faveur la protection du sénat. Les sénateurs ne crurent pas pouvoir refuser de replacer sur le trône de ses pères , le dernier rejeton d'une famille toujours dévouée aux intérêts de la république. Avant que le sénat eût songé à mettre sa promesse en exécution , Mithridate , qui avait été informé de toutes ses manœuvres , envoya son dévoué Gordius , avec ordre de déclarer que le jeune enfant que son maître avait proclamé roi était le véritable fils d'Ariarathe VII. Cette déclaration rendit les deux partis également suspects aux Romains. On ordonna une enquête , qui fit connaître tous les détails de cette trame scandaleuse , presque honteuse pour les uns que pour les autres ; et le sénat rendit un décret également contraire aux deux parties. Le roi de Pont eut ordre d'abandonner la Cappadoce , et Nicomède d'évacuer la portion de la Paphlagonie , qu'il avait usurpée. Mithridate ne se sentant pas en état de résister à un décret du sénat , qui pouvait lui attirer une guerre

dont toutes les chances étaient contre lui, s'il tentait de résister, prit le parti d'obtempérer. Ses troupes sortirent donc de la Cappadoce ; et il ajourna ses projets sur ce pays, jusqu'à des circonstances plus favorables. L'ordre du sénat Romain, qui chassait Mithridate de la Cappadoce, déclarait les Cappadociens libres. Cette dernière disposition ne plut pas à ce peuple, qui se hâta d'envoyer une ambassade pour remontrer au sénat, qu'accoutumé à vivre depuis long-temps sous le gouvernement monarchique, il lui était impossible de se passer d'un roi. Cette réclamation parut un peu singulière aux sénateurs romains, qui cependant permirent aux Cappadociens de prendre parmi eux un souverain de leur choix. Ceci arriva vers l'an 99 avant J.-C. Les agents et les partisans du roi de Pont intriguèrent pour faire élire Gordius : le parti romain fut le plus fort ; le cappadocien Ariobarzane, fut déclaré roi, et bientôt confirmé par le sénat. Comme Mithridate avait envoyé quelques troupes pour appuyer Gordius, Sylla, qui était alors en Asie, avec une mission du gouvernement romain, rassembla une petite armée, et chassa de la Cappadoce les soldats du Pont, ainsi que les partisans de Gordius, et fit reconnaître Ariobarzane dans tout le pays. Forcé d'abandonner encore une fois la Cappadoce, Mithridate ne renonça cependant pas à l'espoir d'y rentrer un jour, et d'en rester le maître. Le zèle que le gouvernement romain montrait pour placer un prince particulier sur ce trône, dut faire sentir à Mithridate, que, s'il tentait encore de s'en emparer, il aurait à soutenir tout le poids d'une guerre contre la république. La lutte eût été trop iné-

gale ; le Pont n'était pas le plus puissant des royaumes de l'Asie-Mineure : le génie seul de son souverain pouvait lui faire tenir une place honorable dans le système politique de ce pays ; la possession du Bosphore, qu'il fallait défendre contre les incursions des Scythes, n'ajoutait pas à sa puissance militaire. Cependant ce prince avait une trop grande envie de combattre les Romains, et de leur arracher la Cappadoce, pour ne pas le tenter malgré l'infériorité de ses forces. Afin de se procurer ce qui lui manquait, Mithridate tourna ses regards vers l'Orient, et parvint à engager dans sa querelle le roi d'Arménie, son beau-père. Ce prince, qui prenait le titre de roi des rois, était alors le monarque de tout l'Orient. Quelques explications ne sont pas inutiles ici, pour mettre dans leur véritable jour les motifs qui dirigèrent Mithridate pendant le reste de sa vie. Les rois de Perse, successeurs de Cyrus, se regardaient comme les seuls légitimes monarques de l'Asie. Ils la possédaient au même titre que les anciens rois mèdes et assyriens. Tous les autres rois, princes ou dynastes, étaient ou devaient être leurs feudataires. Les titres de grand roi, de roi des rois, de maîtres du Monde, distinguaient ce suprême monarque ; et, comme celui d'empereur dans l'ancienne diplomatie européenne, il n'appartenait qu'au prince qui, de droit ou de fait, était le suzerain de l'Asie. S'il était fort, l'Asie obéissait à ses lois ; quand il était faible, les princes inférieurs cherchaient à se rendre indépendants, et ils étaient censés des rebelles, jusqu'à ce qu'un d'entre eux fût assez heureux pour soumettre les autres, détruire la race du grand roi, et succéder ainsi

a ses droits. La chute de Darius mit le sceptre de l'Asie entre les mains d'Alexandre; il passa ensuite aux Séleucides. Les Arsacides se révoltèrent contre eux; et quand ils furent assez puissants, ils prirent hautement un titre qui ne leur fut plus contesté dès que l'accroissement de leur domination les eut mis en état de ne plus rien redouter des Séleucides. Le chef de la branche aînée des Arsacides, qui régnait sur la Perse, portait les titres de grand roi, et de roi des rois; il était le suzerain de l'Asie, par le droit ou par le fait. Une branche arsacide s'était établie en Arménie; un de ses princes acquit assez de puissance pour oser prendre le titre suprême. La victoire couronna son audace; et le prince des Arsacides de Perse, fut obligé de reconnaître sa suprématie. Le premier Arsacide d'Arménie, qui fut roi des rois, est appelé Ardaschès par Moïse de Khoren; et il vivait dans le temps que Mithridate régnait sur le Pont. En rapprochant les faits rapportés par les auteurs arméniens, de ceux qu'on trouve dans les anciens, on acquiert la certitude que cet Ardaschès est le même qu'un premier Tigraue, père du célèbre Tigraue, lequel fut aussi roi des rois. Si, comme on n'en peut douter, un prince aussi puissant que le roi de Perse, reconnaissait la suzeraineté de celui d'Arménie, il devait en être de même à plus forte raison du roi de Pont, dont les états héréditaires étaient si peu de chose en comparaison de l'Arménie. Cette remarque expliquera d'une manière claire et naturelle un grand nombre de circonstances de la vie de Mithridate, fort difficiles à comprendre sans cela: nous ne manquerons pas de les signaler. Avant les Arsacides, les rois Grecs

de la race des Séleucides avaient été les souverains de l'Asie; et, à ce titre, tous les princes de l'Asie-Mineure leur étaient subordonnés, le roi de Pont comme les autres. Lorsqu'Antiochus-le-Grand eut été vaincu par les Romains, et contraint d'abandonner toutes les régions en deçà du Taurus, la situation politique de ces princes changea; l'alliance de la république les affranchit de toute dépendance à l'égard des Séleucides ou des princes qui leur succédèrent dans l'empire de l'Asie. Les rois de Pont, souvent alliés des Romains, étaient donc réellement indépendants du grand roi. Telle était la situation politique de Mithridate, lorsqu'il cherchait à s'emparer de la Cappadoce, employant tout-à-tour les armes ou les intrigues, pour en obtenir la possession. Il s'adressa donc à Tigraue I<sup>er</sup>, roi d'Arménie, et contracta une alliance avec lui. Gordius fut chargé de cette négociation, qui fut aisément conclue; les armées de Tigraue entrèrent aussitôt dans la Cappadoce, qui fut conquise sans combat; Ariobarzane abandonna son royaume, et s'enfuit à Rome. Ceci dut arriver vers l'an 97 av. J.-G. Tigraue, maître de la Cappadoce, la donna aussitôt au fils de Mithridate. Nous pensons que c'est après cette conquête que le roi de Pont réunit à ses états les pays situés à l'Orient de Trébizonde, qui appartenaient à un prince appelé Antipater, fils de Sisis, lequel les lui céda volontairement. Dans le même temps, il porta ses armes dans la Colchide, soumit toutes les régions arrosées par le Phaxe, et pénétra au-delà du Mont-Caucase, où il subjuga un grand nombre de nations scythiques. Ces expéditions augmentèrent considérablement ses forces, de sorte

qu'il put se flatter d'être en état de lutter désormais avec avantage contre les Romains. Non content néanmoins de cet accroissement de puissance, il renouvela et il resserra son alliance avec le roi d'Arménie : les conditions en étaient, que Mithridate posséderait tous les pays et toutes les villes conquises, tandis que les prisonniers et le butin appartiendraient à Tigraue. Les auteurs arméniens confirment la vérité de ce récit, en nous disant que diverses statues de Scyllis et de Dipène de Crète, célèbres statuaires grecs furent déposées dans les citadelles d'Artaxerxès et d'Armavir, où, plusieurs siècles après, elles attestaient encore la part glorieuse que les Arméniens avaient prise aux conquêtes de Mithridate. Ce prince put désormais étendre au loin ses vues ambitieuses. Quelques années avant cette époque, était mort le roi de Bithynie, Nicomède-Épiphanes; son fils, du même nom, surnommé Philopator, lui avait succédé, et il était, comme lui, allié des Romains. Le roi de Pont résolut de l'attaquer : ses armées entrèrent presque aussitôt dans son royaume, et placèrent sur le trône son frère Socrates, tandis qu'il allait, comme Ariobarzane, à Rome, pour y implorer l'assistance du sénat; ceci dut arriver en l'an 93 avant J.-C. A la conquête de la Bithynie, Mithridate joignit bientôt celle de la Phrygie, et fut, pour quelques instants, le maître de l'Asie-Mineure. Les Romains cependant résolurent de rétablir Nicomède et Ariobarzane dans leurs états. Mal-tinus et Manius-Aquilius furent chargés d'aller signifier à Mithridate les volontés du sénat. L. Cassius Longinus, qui commandait à Pergame avec un petit corps de troupes, eut ordre de se joindre à eux, et de

réunir à son armée des troupes galates et phrygiennes. Le roi de Pont ne fit aucune résistance; il se contenta de dévaster la Cappadoce et la Phrygie, et il rentra dans ses états. Nicomède et Ariobarzane furent donc presque sans aucune peine rétablis sur leur trône. Ceci arriva en l'an 90. La résolution que prit alors Mithridate, est tout-à-fait inexplicable de la manière dont la chose est présentée dans les historiens ordinaires : on en jugera différemment après ce que nous allons dire. La chronologie arménienne nous apprend que le roi d'Arménie, Tigraue I<sup>er</sup>., mourut en l'an 91; que des dissensions s'étant élevées dans son armée, cantonnée dans l'Asie-Mineure, il fut assassiné par un de ses généraux. La retraite des troupes arméniennes fut sans doute la conséquence de la mort de leur roi, dont le successeur, qui est le célèbre Tigraue, encore mal affermi sur son trône, ne put alors fournir aucun secours au roi de Pont. On conçoit par-là pourquoi ce dernier abandonna si facilement la Cappadoce et la Bithynie aux Romains. Ces faciles succès donnent de l'audace aux généraux romains; ils exhortent Ariobarzane et Nicomède à attaquer le roi de Pont, leur promettant de les soutenir; Ariobarzane, qui connaissait à quel ennemi il aurait à faire, résista aux instigations de Cassius, et se garda bien de donner aucun sujet de plainte à Mithridate. Nicomède fut moins prudent : cependant il hésita long-temps; mais à la fin, décidé par les largesses et les secours des gouverneurs romains, il fit une irruption dans la partie de la Paphlagonie qui appartenait à Mithridate; et il porta ses ravages jusque sous les murs

d'Amastris. Le roi de Pont aurait bien pu repousser un si faible ennemi; mais n'étant pas alors en mesure de se commettre avec la république, et voulant que tous les torts fussent du côté de son adversaire, il défendit à ses généraux de repousser cette agression. Pelopidas fut chargé d'aller se plaindre de sa part auprès des commandants romains, disant que, non content de lui enlever la Cappadoce, sur laquelle il avait des droits qu'il tenait de ses ancêtres, et de lui ravir la Phrygie, qui était le prix des services que son père avait rendus à la république en combattant Aristonicus, on permettait encore à Nicomède, de venir ravager ses états héréditaires, et de couvrir l'Euxin de ses pirates. Il demandait ou qu'on lui fit justice du roi de Bithynie, ou qu'on lui fournît des troupes pour qu'il le punît lui-même. Les ambassadeurs de Nicomède répliquèrent que Mithridate était le premier agresseur; bien plus, qu'il s'était déclaré l'ennemi de la république, en attaquant un roi ami et allié des Romains, et qui avait été placé sur le trône par la faveur du sénat: « Ce n'est pas assez, dirent-ils, que, méprisant vos décrets qui interdisent aux rois de l'Asie, l'entree de l'Europe, il ait réuni à ses états, la plus grande partie de la Chersonnèse Taurique; ses émissaires vont lever des troupes chez les Scythes, et jusques chez les Thraces; il contracte une alliance avec le roi d'Arménie; il excite à la guerre ceux d'Égypte et de Syrie. Il couvre la mer de ses vaisseaux: trois cents sont déjà dans ses ports; il en fait construire une multitude d'autres; des pilotes, des matelots lui arrivent de l'Égypte et de la Phénicie. C'est con-

tre vous, Romains, qu'il dirige ses immenses préparatifs; hâtez-vous donc de le prévenir, et d'écraser un adversaire qui n'est pas moins votre ennemi que le nôtre. » Pelopidas, sans même daigner répondre à ces allégations, répondit que le roi soumettait volontiers au jugement du sénat, ses anciennes querelles avec Nicomède; mais qu'à l'égard des griefs actuels, il avait trop bonne opinion de la justice des Romains, pour ne pas croire qu'ils le vengeraient de son ennemi, soit en le châtiant eux-mêmes, soit en lui fournissant des secours pour l'aider à le punir, ou qu'au moins ils garderaient une exacte neutralité, et ne l'empêcheraient point de se faire justice. La politique romaine fut dupe cette fois de l'adresse du roi de Pont: certes, ce n'était pas l'envie qui manquait aux gouverneurs romains, pour attaquer Mithridate; mais la conduite de ce rusé monarque avait été tellement circonspecte, qu'ils n'osèrent se déclarer ouvertement contre lui: ils se contentèrent d'ordonner aux deux rois de s'abstenir de tout acte d'hostilité. C'était-là tout ce que voulait Mithridate. Il prévoyait bien que les Romains ne seraient pas long-temps dupes de sa feinte modération; il connaissait d'ailleurs leurs véritables intentions: il savait que, comme lui, ils n'attendaient qu'un instant favorable pour commencer les hostilités; et il voyait que le moment était venu, où il fallait, pour mettre à exécution ses projets d'agrandissement, se décider à soutenir une guerre sérieuse avec la république. Comme l'alliance du roi d'Arménie, à peine établi sur le trône, et occupé d'une guerre contre les Parthes, ne pouvait pas lui être d'une grande utilité, quoiqu'il en eût récemment resserré les nœuds en don-

nant à Tigrane sa fille Cléopâtre , il se trouvait alors réduit presque à ses seules forces ; il appelle donc la ruse à son secours : pendant qu'il amusait les Romains , il s'assure secrètement des Gaulois de l'Asie ; ses émissaires parcourent la Scythie , et bientôt des troupes innombrables de Cimmériens , de Sarmates , de Bastarnes , et une multitude d'autres barbares , passent la mer ou franchissent les défilés Caucasiens pour combattre sous ses ordres. Plus de 300,000 hommes sont réunis sous ses drapeaux ; il a 400 vaisseaux prêts à le seconder : il ne s'agit donc plus de dissimuler ; ses forces immenses lui promettent des victoires certaines , qui doivent lui fournir de nouvelles forces , gage assuré de nouveaux succès. Il jette enfin le masque : son fils Ariarathe entre aussitôt en Cappadoce , et en chasse Ariobarzane , qui se hâte de fuir ; et Pélolidas va encore une fois signifier aux gouverneurs romains , les plaintes de son maître ; mais cette fois d'un ton si menaçant que ce fut plutôt une déclaration de guerre qu'une ambassade. « Mithridate , disait-il , a souffert patiemment qu'on lui ravît la Phrygie et la Cappadoce ; il s'est plaint de Nicomède ; vous avez méprisé ses plaintes : c'est en vain qu'il a invoqué l'alliance et l'amitié que vous avez jurée avec lui. Aux forces qu'il a tirées de ses états héréditaires , il a joint celles des nations voisines qu'il a réunies sous ses lois ; les peuples belliqueux qui habitent la Colchide , les Grecs du Pont , les barbares qui les entourent , ont joint leurs forces aux siennes ; les Seythes , les Taures , les Bastarnes , les Thraces , les Sarmates , tous les peuples qui occupent les rives du

» Danube , du Tanaïs et des marais » Mœotis , sont prêts à combattre » pour lui. Tigrane d'Arménie est » son gendre : le roi des Parthes est » son ami et son allié. Tous les jours » on voit augmenter la quantité de » ses vaisseaux , qui est déjà innombrable. On vous a dit que les rois d'Egypte et de Syrie se réunissaient à lui ; n'en doutez pas : s'il entre en campagne , il sera secondé par bien d'autres puissances ; l'Asie , la Grèce , l'Afrique , victimes de votre insatiable cupidité , brûlent de secouer le joug. L'Italie même , qui soutient contre vous en ce moment une guerre implacable , lui fournira de nouveaux auxiliaires. Pesez toutes ces considérations. Pour l'amour de Nicomède et d'Ariobarzane , n'armez pas contre vous vos alliés naturels ; revenez à de meilleurs conseils ; empêchez Nicomède d'offenser vos amis , et je vous promets , au nom du roi Mithridate , des secours pour soumettre l'Italie révoltée : sinon c'est à Rome que nous irons terminer nos différends. » Ces insolentes protestations d'amitié durent faire reconnaître aux gouverneurs romains , la faute énorme qu'ils avaient commise , en laissant au roi de Pont le temps de devenir aussi formidable. Leur position était d'autant plus critique , que la guerre sociale , dont l'Italie était embrasée , ne permettait pas au sénat d'envoyer de grandes forces dans l'Asie. La fierté romaine ne se démentit cependant pas dans cette occasion périlleuse ; on congédia Pélolidas , en lui ordonnant de signifier à Mithridate la défense d'attaquer Nicomède , et l'ordre de restituer la Cappadoce à Ariobarzane. Ainsi la guerre fut déclarée , et l'on se disposa de part et d'autre à la

soutenir avec vigueur. Toutes les troupes dispersées dans l'Asie-Romaine, et dans les royaumes alliés, furent réunies. Le proconsul Cassius, qui avait le principal commandement, divisa ses forces en trois corps : lui-même se posta sur les frontières de la Galatie et de la Bithynie ; Manius fut chargé de défendre contre Mithridate l'entrée de la Bithynie, tandis que Q. Oppius devait s'avancer par les montagnes de la Cappadoce. Une flotte était à Byzance, prête à agir ; et Nicomède s'était réuni à l'armée romaine, avec 50,000 hommes d'infanterie, et 6,000 chevaux. Il y avait long-temps que Mithridate était réellement en guerre avec la république ; mais c'est vraiment de cette époque (l'an 88 av. J. C.), que datent ses premières hostilités contre les Romains. Le premier coup fut porté par Nicomède : brûlant de venger ses injures particulières, il s'avança vers le fleuve Amnion, et il attaqua Neoptolème et Archeleüs, qui étaient postés sur ce point. La victoire fut long-temps disputée ; mais à la fin elle resta aux soldats du Pont, qui firent un grand carnage des Bithyniens ; et Nicomède se retira auprès de Cassius avec les débris de son armée. Un butin immense, le camp entier de Nicomède, et une multitude de prisonniers, restèrent entre les mains de Mithridate, qui traita ses captifs avec douceur, et les renvoya chez eux, comblés de présents. Partout il traita ses prisonniers asiatiques, avec la même bonté ; ce qui contribua, autant que la terreur de ses armes, à accélérer le rapide cours de ses conquêtes. Après cette victoire, Neoptolème et Némanès, à la tête d'un corps de troupes arméniennes, se portent par les défilés des monts Scoboras qui séparent la

Paphlagonie de la Bithynie, pour attaquer Aquilius. Celui-ci avait plus de 40,000 hommes sous ses ordres ; ils furent complètement défaits : dix mille restèrent sur le champ de bataille ; le reste fut pris ou dispersé. Aquilius, échappé seul avec un petit corps de cavalerie, traversa Sangarius à la nage, et chercha un asile à Pergame. Les Romains furent vaincus de même sur tous les points ; Cassius se retira sans combattre, à Apamée, puis à Rhodes ; Nicomède s'enfuit à Pergame, et Manius à Mitylène. Oppius ne fut pas plus heureux du côté de la Cappadoce ; il fut repoussé dans la Pamphylie, et la flotte romaine, chargée de défendre l'entrée de l'Euxin, fut complètement détruite, tandis que les vaisseaux de Nicomède étaient livrés à Mithridate. Ces succès soulevèrent au vainqueur toute l'Asie-Mineure. Les Lyciens, les Magnètes, et quelques Paphlagoniens, lui résistèrent ; mais bientôt ils furent subjugués par ses généraux. La domination romaine était tellement en horreur chez les peuples de l'Asie, que d'eux-mêmes ils volaient tous au-devant du joug de ce prince. Les villes grecques surtout se distinguèrent par leur empressement pour cette coalition : elles se soulevèrent spontanément contre les Romains, et elles livrèrent à Mithridate tous ceux qui tombèrent entre leurs mains, et parmi lesquels étaient les généraux Q. Oppius et Manius-Aquilius. Mithridate les fit mettre à mort, après les avoir promenés par dérision dans les principales villes de l'Asie. Partout le roi de Pont fut reçu comme un libérateur et un sauveur. Dans l'excès de leur joie, les nations de l'Asie qui abhorraient les Romains, se crurent pour jamais affranchies de leur joug ;

elles pensèrent que les exploits de Mithridate allaient élever un nouvel empire. Les bienfaits qui suivaient chacune des victoires de ce prince, achevèrent de lui gagner tous les cœurs. Partout on lui prodiguait les noms de nouveau Bacchus, de père, de sauveur, de monarque de l'Asie; et partout on lui offrait des secours et de l'argent pour achever d'affranchir l'Asie. Quand on apprit à Rome les rapides conquêtes du roi de Pont, le sénat fut comme frappé de terreur : les peuples de l'Italie étaient tous armés contre la république; et il lui était bien difficile d'envoyer des troupes en Asie, quand elle en avait à peine assez pour se défendre dans ses murs. On blâma l'imprudence de Cassius et des autres officiers qui, par leurs agressions et sans ordre du sénat, avaient mis l'état dans une si fâcheuse position. On n'en décréta pas moins la guerre contre le roi, il fut déclaré ennemi du peuple romain, et Sylla, alors consul, fut désigné pour aller le combattre. On n'avait pas d'argent; on vendit tous les objets précieux autrefois consacrés aux dieux par Numa, et l'on fit des préparatifs de guerre. Les troubles qui déchiraient l'Italie, empêchèrent pendant long-temps Sylla de marcher contre le roi de Pont, qui continuait de pousser au loin ses conquêtes. Le supplice des généraux romains ne suffisait pas à la haine de Mithridate : il connaissait trop bien ses ennemis pour croire que, si jamais la fortune lui était contraire, il pût en obtenir des conditions honorables : il résolut de s'attacher par des liens indissolubles, les peuples qui se rangeaient avec tant d'enthousiasme sous ses lois. Un grand nombre de Romains habitaient dans les provinces soumises à la république et dans les

villes grecques de l'Asie : des ordres secrets sont adressés en même temps à tous les gouverneurs et à tous les magistrats de ces villes ; et, dans un même jour, à la même heure, cent mille Romains sont immolés. Peu échappèrent; tant était grande la haine des Asiatiques. Personne ne fut épargné : femmes, enfants, serviteurs, tout fut enveloppé dans la même proscription ; leurs corps mêmes furent privés de sépulture. Toutes les villes rivalisèrent de cruauté; mais Éphèse se distingua entre toutes : non contents de poursuivre leurs victimes jusque dans les temples, et de les immoler jusque sur les autels qu'ils tenaient embrassés, les Éphésiens renversèrent tous les bâtimens et les monuments élevés par les Romains. Pour affermir sa domination sur l'Asie, Mithridate fixa sa résidence à Ephèse : c'est là qu'il épousa une Grecque de Stratonicee, Monime, fille de Philopœmen, dont les vers de Racine ont immortalisé le nom et les malheurs. Il alla ensuite à Pergame, où il tint sa cour. Pendant ce temps-là, sa flotte, également victorieuse, avait passé de l'Euxin dans la mer Égée, dont elle soumit toutes les îles. Le général Ménophane s'empara de Delos, où il trouva d'immenses richesses : depuis long-temps cette île s'était affranchie de la domination des Athéniens; le roi la leur rendit pour les engager dans son parti. Il trouva dans l'île de Cos de grands trésors qui avaient été déposés par Ptolémée Alexandre I<sup>er</sup>., lorsqu'il fut contraint d'abandonner l'Égypte : Mithridate s'en empara, et emmena à sa cour, le fils de ce roi, nommé, comme son père, Alexandre, et il l'y traita avec tous les égards dus à son rang. Les Rhodiens, qui avaient alors une puis-

sante marine, et qui avaient été comblés de faveur par le sénat, restèrent fidèles à la république, et se préparèrent à résister. Mithridate vint en personne les combattre; il leur livra plusieurs batailles navales, où il montra beaucoup de valeur, et dans l'une desquelles il pensa périr: mais ce fut en vain; l'avantage fut toujours du côté des Rhodiens, et il renonça, pour le moment, à les soumettre. Il sentit qu'il était temps de prévenir les Romains (peut-être avait-il trop attendu), et de passer en Europe, où il eut l'imprudence de ne pas aller en personne. Sa présence y aurait sans doute produit un enthousiasme aussi grand que celui qu'elle avait excité en Asie. Plus de 150 mille hommes traversèrent la mer sous les ordres d'Archélaüs, pendant que Taxile et Arcathias, fils du roi, portaient de la Thrace, où ils trouvèrent des alliés, et d'où ils devaient, après avoir conquis la Macédoine et la Thessalie, se joindre avec Archélaüs. Ce général débarqua dans l'Attique: les Athéniens, excités par le philosophe Aristion, massacrèrent les Romains, et embrasèrent avec chaleur le parti de Mithridate. Les Lacédémoniens et tous les autres Grecs du Péloponnèse suivirent leur exemple, ainsi que les Béotiens. A la première nouvelle du débarquement des troupes de Mithridate en Europe, Bruttius, gouverneur de la Macédoine, s'avança pour les repousser. L'Eubée avait été soumise par un détachement que commandait Métrophane; et ce général vainqueur, après avoir pris Démétrias, s'avancait à travers la Magnésie, pour soumettre la Thessalie: il y fut vaincu par Bruttius, qui, secondé par une flotte puissante, reconquit plusieurs îles de la mer Egée. Fier de ces succès, il entre avec ses troupes de terre

dans la Béotie; et pendant trois jours il lutte avec avantage dans les plaines de Chéronée contre les troupes d'Archélaüs et d'Aristion. L'arrivée des Lacédémoniens et des Achéens força le général romain à la retraite; il se dirigea vers le Pyrée, qui tenait encore pour les Romains, mais qui fut bientôt occupé par Archélaüs. De Pergame, où il avait fixé son séjour, Mithridate se regardait comme maître de la Grèce; et déjà il menaçait l'Italie, lorsque Sylla, qu'un sénatus-consulte avait chargé de combattre le roi de Pont, débarqua en Grèce avec cinq légions, quelques cohortes détachées, et divers corps de cavalerie. Des secours lui arrivèrent de l'Étolie et de la Thessalie; et, sans perdre de temps, il marcha pour attaquer Archélaüs dans l'Attique. Ce général gardait le Pyrée avec des forces imposantes; Aristion était renfermé dans Athènes, décidé à s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les premières attaques furent terribles: la résistance fut vigoureuse, et Sylla fut repoussé avec perte. De nouvelles forces vinrent encore d'Asie; Sylla tenta de s'opposer à leur descente: il se livra une bataille dans laquelle l'avantage ne resta aux Romains, qu'après une lutte longue et sanglante. L'hiver approchait; et Sylla, désespérant d'emporter la place avant le retour de la belle saison, prit le parti de se retrancher auprès d'Eleusis, pendant qu'Athènes, bloquée par une partie de son armée, était livrée à toutes les horreurs de la famine, et qu'une multitude de combats meurtriers se donnaient tous les jours sous ses murailles. La trahison et la disette lui livrèrent enfin cette malheureuse cité, qui, emportée d'assaut, fut abandonnée aux flammes, et éprouva

toutes les horreurs qu'elle pouvait attendre d'un vainqueur impitoyable. Tous ceux de ses citoyens qui échappèrent au glaive, furent réduits en esclavage et vendus à l'encan, avec leurs femmes et leurs enfants. Cependant Aristion et un grand nombre de ses partisans s'étaient retirés dans la citadelle, où ils essayèrent de se défendre; mais la faim et la soif les contraignirent de s'abandonner à la discrétion du vainqueur, qui les livra au supplice. Archélaüs, qu'un puissant corps de troupes contenait dans le Pyrée, avait été spectateur forcé de la prise d'Athènes : les lignes qui l'enveloppaient avaient été le théâtre de combats acharnés, qui se renouvelaient sans cesse. Obligé de combattre ainsi dans une position resserrée, il y consumait en pure perte une grande partie de ses soldats, et il ne pouvait profiter de l'avantage que l'immense supériorité de ses forces lui donnait sur l'ennemi. Athènes prise, Archélaüs n'avait plus aucun motif de défendre le Pyrée : comme il était le maître de la mer, il eut bientôt transporté ses troupes sur un autre point. Son arrivée en Thessalie fut suivie de sa jonction avec l'armée qui, sous les ordres de Taxile et d'Archathias, fils du roi, avait passé le Bosphore. Archathias était mort à Potidée, de sorte que Taxile était le seul chef de cette armée, qui s'était considérablement augmentée par les renforts qu'elle avait reçus des différentes nations de la Thrace et de la Macédoine. Archélaüs avait sous ses ordres plus de cent vingt mille hommes, quand il franchit les Thermopyles, pour venir attaquer Sylla, qui l'attendait dans la Béotie. L'inconstance des Grecs se signala dans cette occasion; ils montrèrent autant d'empressement à se joindre à Sylla,

qu'ils en avaient mis à se réunir aux soldats de Mithridate, qu'ils regardaient naguère comme des libérateurs. Renforcé par leurs troupes auxiliaires, Sylla fut encore joint par les Macédoniens, qui changèrent aussi de parti, de sorte qu'il fut bientôt en état de combattre avec avantage Archélaüs, et vint le chercher dans les plaines de Chéronée. Ces lieux qui, deux siècles auparavant, avaient vu la liberté grecque expirer avec gloire sous les armes des Macédoniens, furent cette fois témoins d'un spectacle bien différent. On y vit les Grecs, tout-à-fait dégénérés, et bien dignes de leur esclavage, insensibles au noble exemple que leur donnaient les ruines fumantes d'Athènes, combattre pour leurs oppresseurs, après avoir lâchement déserté les drapeaux d'un roi qu'ils avaient appelé de tous leurs vœux. Attaqués à l'improviste dans une position désavantageuse, les soldats de Mithridate se défendirent avec leur valeur accoutumée; mais ils ne purent arracher la victoire aux Romains : réduits à combattre dans des lieux où ils ne pouvaient se développer, leur nombre fut la cause de leur perte; de manière que le désordre qui se répandit parmi eux, eut plus de part à la victoire que les armes des Romains. Archélaüs, après la perte ou la dispersion de la plus grande partie de son armée, se retira à Chalcis, dans l'Eubée, où il ne put être forcé, parce que les Romains n'avaient pas de flotte, tandis qu'il était maître de la mer. La nouvelle de la défaite d'Archélaüs fut à peine connue en Asie, qu'une agitation sourde s'y manifesta sur tous les points. Les Romains y avaient conservé des partisans; et les Grecs de cette partie du monde n'étaient pas moins incons-

tants que leurs compatriotes d'Europe : d'ailleurs Mithridate régnaît depuis assez long-temps sur eux, pour qu'ils fussent dégoûtés de sa domination, et pour que celle des Romains leur offrit tous les charmes de la nouveauté. Ils avaient aussi une trop haute idée de la fortune de Rome, pour ne pas croire que la victoire de Sylla serait bientôt suivie de succès non moins décisifs : il était donc bien important pour eux de prévenir par des services signalés sa vengeance imminente. Des insurrections se manifestèrent sur plusieurs points ; diverses villes chassèrent les garnisons pontiques : les Galates, dont Mithridate redoutait la valeur, et qui ne lui avaient jamais été bien affectionnés, menacèrent de se soulever ; presque tous leurs tétrarques furent sacrifiés, et leur pays fut confié à un gouverneur particulier. Ce peuple opprimé n'attendait qu'un instant favorable pour secouer le joug, tandis que de fréquentes conspirations éclataient contre la vie du roi. Au milieu de tous ces embarras, Mithridate, plutôt étonné qu'effrayé par la victoire de Sylla, ne renonçait pas à poursuivre ses conquêtes en Europe. Par ses ordres, une nouvelle armée de 80,000 hommes, passa la mer sous le commandement de Dorylaüs, pour aller rejoindre Archelaüs : ce général reprit bientôt l'offensive, et vint chercher Sylla, qui n'avait pas quitté la Béotie. Le sort lui fut encore contraire ; il eut le dessous dans un premier engagement, qui fut suivi, à peu de distance, d'une bataille générale. Son armée y fut complètement défaite ; et la plus grande partie de ses soldats furent engloutis dans les marais d'Orchomène : lui-même, caché pendant trois jours au milieu des morts,

ne gagna qu'avec peine la ville de Chalcis, où il se hâta de réunir tout ce qui restait des troupes de Mithridate qui étaient passées en Grèce. Après cette victoire, Sylla alla prendre ses quartiers d'hiver, en Thessalie. Pendant que ce général triomphait des armées de Mithridate, ses ennemis étaient tout-puissants à Rome. Cinna et Marius le faisaient déclarer ennemi de la république, et donnaient ordre à Flaccus et à son lieutenant Fimbria d'aller en Asie achever cette guerre acharnée. Peu après son arrivée en Asie, Fimbria s'était défait de Flaccus ; et seul commandant des forces romaines, il luttait avec avantage contre le roi de Pont. Déjà il avait repris Chalcédoine et Byzance ; et la plus grande partie de la Bithynie était en son pouvoir, quand un fils de Mithridate vint lui livrer bataille. La victoire fut long-temps balancée ; mais, à la fin, elle resta à Fimbria, qui poursuivit les vaincus jusqu'à Pergame, que Mithridate fut obligé de quitter en toute hâte, pour se réfugier à Pitane. Le roi rassembla dans cette ville tout ce qui lui restait de troupes ; Fimbria vint bientôt l'y assiéger : ayant besoin d'une flotte, il envoya demander des secours à Lucullus, qui était parvenu à réunir un grand nombre de vaisseaux ; mais, comme celui-ci était attaché au parti de Sylla, il ne voulut pas aider Fimbria dans cette entreprise. Le roi cependant, appréhendant que tôt ou tard la route de la mer lui fût fermée, prit le parti d'abandonner Pitane. Il s'embarqua pour Mitylène, d'où il repassa ensuite en Asie. Fimbria se rendit alors le maître de Pitane, et soumit le reste de la Mysie avec la Troade. Tous ces revers inspirèrent à Mithridate le désir de la paix.

Connaissant la position particulière de Sylla, il espéra obtenir de lui de meilleures conditions que de Fimbria. En effet, le général romain, que son ambition rappelait en Italie, avait autant d'envie que lui de voir la guerre terminée. Archélaüs fut chargé de négocier pour le roi de Pont, et il eut une entrevue avec Sylla. La situation difficile dans laquelle celui-ci se trouvait, ne le porta pas à accorder des conditions plus avantageuses à Mithridate : il exigeait, entre autres choses, qu'il remit sa flotte à la discrétion des Romains, qu'il évacuât tous les pays qu'il avait conquis, et qu'il payât les frais de la guerre. Archélaüs, pour montrer que les intentions de son maître étaient sincères, abandonna sur-le-champ les places qu'il occupait encore en Europe, s'en référant, pour les autres conditions, à la volonté du roi; et aussitôt il repassa en Asie. Sylla, débarrassé de toute inquiétude, s'avança vers la Thrace, où il soumit les nations barbares qui, de concert avec les troupes pontiques, avaient ravagé la Macédoine. Les conditions imposées par Sylla, parurent un peu dures à Mithridate : ses ambassadeurs répondirent à Sylla que le roi ne consentirait point à livrer sa flotte, ni à évacuer la Paphlagonie, et que Fimbria était disposé à lui accorder de meilleures conditions. Lucullus venait de joindre Sylla avec sa flotte; et celui-ci, pour en finir, résolut de passer en Asie, pensant bien que sa présence mettrait fin aux délais du roi. En effet, à peine Sylla était-il en Asie, que Mithridate vint le trouver à Dardanus en Troade. Les deux chefs eurent une entrevue, et la paix fut conclue : Mithridate consentit à livrer quatre-vingts de ses vaisseaux, à abandonner ses con-

quêtes en payant les frais de la guerre, et à laisser remonter sur leurs trônes Nicomède et Ariobarzane. Tels étaient les articles apparents de cet arrangement; mais l'examen attentif des événements qui suivirent, fait voir que Sylla, pressé de retourner en Italie, fut bien aise de terminer la guerre de la manière la plus courte; il eut l'air d'imposer au roi de Pont des conditions bien rigoureuses, que celui-ci se réservait les moyens de ne pas exécuter : le traité ne fut, ni soumis à l'approbation du sénat, ni consigné par écrit. Sylla laissa un corps de troupes en Asie, sous les ordres de Muréna; Nicomède et Ariobarzane furent rétablis dans leurs états : Mithridate restitua toutes ses conquêtes, à l'exception de la Paphlagonie et d'une partie de la Cappadoce; et il rentra dans son royaume où sa présence était très-nécessaire. Ainsi se termina la première guerre des Romains contre Mithridate, en l'an 85 avant J.-C. Ce prince était à peine de retour dans ses états héréditaires, qu'il se hâta de marcher contre les peuples de la Colchide, qui s'étaient révoltés pendant son absence. Cette guerre ne fut cependant pas de longue durée; ces peuples lui demandèrent pour roi, son fils nommé comme lui Mithridate, ce qui leur fut facilement accordé : mais, peu après, le roi, soupçonnant que c'était ce même fils qui les avait excités à la révolte pour obtenir la couronne, le fit charger de chaînes d'or, et lui fit trancher la tête. Cette affaire terminée, il ordonna d'immenses préparatifs de guerre pour soumettre les peuples du Bosphore, qui s'étaient aussi révoltés : ces préparatifs furent si formidables que le bruit se répandit bientôt qu'il voulait profiter de l'absence de Sylla

pour recommencer les hostilités. Le refus qu'il faisait de restituer à Ariobarzane une partie de la Cappadoce, et les plaintes qu'il ne cessait de proférer contre Archélaüs, qu'il accusait du mauvais succès de la dernière guerre, ne pouvaient que fortifier ces soupçons. Celui-ci, pour se mettre à l'abri de la vengeance bien ou mal fondée de Mithridate, prit le parti de s'enfuir auprès de Muréna, auquel il représenta le roi de Pont comme décidé à recommencer la guerre. Bien aise de trouver une occasion de se signaler, Muréna se hâta de prévenir Mithridate, et de faire une invasion dans la partie de la Cappadoce que ce monarque avait retenue. En vain le roi de Pont se plaignit de l'infraction du traité conclu avec Sylla; Muréna en nia l'existence, et continua ses ravages : l'intervention d'un envoyé de Sylla fut également inutile; Mithridate fut donc obligé de se défendre contre les Romains. Gordius, qui lui avait donné tant de preuves de son dévouement, fut chargé par lui de chasser Muréna de la Cappadoce; il s'acquitta de sa commission avec un tel succès, que Muréna, battu, se vit contraint de repasser l'Halys avec perte. Mithridate arriva lui-même à la tête d'une nouvelle armée; le fleuve fut passé de vive force : Muréna, complètement vaincu, fut contraint d'opérer sa retraite dans la Phrygie. Cependant Sylla était fort mécontent que son lieutenant eût, au mépris de ses ordres, attaqué le roi de Pont, qui n'avait que sa parole pour garantie de la paix; il envoya en Asie Gabinus, pour régler ces différends. Muréna fut rappelé, et les pays qu'il avait envahis furent restitués. Ensuite, par la médiation de Gabinus, la paix fut rétablie entre Mithridate et Ariobarzane: le roi

de Pont promit d'épouser une fille d'Ariobarzane, âgée alors de quatre ans, et reçut pour sa dot une portion de la Cappadoce, qu'il joignit à celle qu'il occupait. Ainsi se termina, en l'an 82 avant J. - C., la seconde guerre des Romains contre Mithridate. Celui-ci, libre désormais de toute inquiétude, ne s'occupa plus que de réparer les maux que la guerre lui avait fait éprouver, et de raffermir sa puissance. Il passa dans le Bosphore, qui fut bientôt soumis, et dont il confia le gouvernement à son fils Macharès, qu'il décora du titre de roi. Les Achéens, peuple barbare qui habitait entre la Colchide et la Chersonèse Taurique, fixèrent ensuite son attention. Il ne fut pas heureux contre eux : la nature montagneuse de leur pays leur fournit les moyens de résister avec avantage; la rigueur du froid, et une multitude de petits combats, lui enlevèrent la plus grande partie de son armée, et avec le reste il fut obligé de se retirer honteusement dans le Pont. Cet échec engagea vraisemblablement Ariobarzane à réclamer auprès du sénat contre les arrangements peu avantageux qu'il avait contractés avec Mithridate, et à demander la restitution de la partie de son royaume que celui-ci avait usurpée. Sylla lui accorda la satisfaction qu'il désirait, et Mithridate ne put se dispenser d'obéir. Quelque temps après, il envoya une ambassade au sénat pour qu'il ratifiât le traité qu'il avait fait avec Sylla. Ce général mourut dans ces entrefaites; et le sénat fut trop occupé pour faire grande attention aux sollicitations du roi de Pont, dont les espérances d'ailleurs se relevèrent par cet événement : aussi le roi n'insista-t-il pas davantage, et tourna-t-il ses vues d'un autre côté. Ne

voulant pas encourir le reproche de violer ses traités, il fit engager sous main le roi d'Arménie, Tigrane, à opérer pour son compte une invasion dans la Cappadoce. Les Romains ne furent point dupes de cette ruse; et dès-lors ils purent se regarder comme en état de guerre avec Mithridate, qui n'attendait plus qu'une occasion pour se déclarer ouvertement. Dans le même temps, il reçut des ambassadeurs de Sertorius, qui s'était révolté en Espagne contre la république, ou plutôt contre le parti de Pompée, lequel maîtrisait le sénat : une alliance fut bientôt conclue. Ils se promirent d'attaquer simultanément les Romains, à l'occident, et à l'orient : l'Asie, la Bithynie, la Paphlagonie, la Cappadoce et la Galatie, devaient appartenir à Mithridate, si la victoire couronnait les efforts des deux alliés. M. Varius et deux autres officiers romains furent envoyés par Sertorius, pour aider Mithridate de leurs conseils : ainsi commença la troisième guerre pontique, en l'an 75 av. J.-C. Violant aussi brusquement la paix qu'il avait lui-même sollicitée, il dut, après la terrible expérience qu'il avait faite de la puissance des Romains, prendre toutes ses précautions, pour soutenir avec avantage une guerre qui désormais devait être implacable. Une année entière fut consacrée à équiper une flotte formidable, et à amasser d'immenses provisions pour ses troupes. Presque tous les peuples du Caucase, et de la Scythie - Asiatique, lui fournirent des soldats; il lui en vint aussi d'Arménie : les Sarmates, les Iazyges, les Bastarnes, les Thraces, et tous les peuples barbares de l'Europe, compris entre le Mont-Hæmus et le Tanais, furent ses

auxiliaires. Il se trouva bientôt à la tête de plus de 160,000 combattants, et il résolut de commencer les hostilités, au printemps de l'an 73 avant J.-C. Deux de ses généraux (Taxile et Hermocrate) entrèrent dans la Paphlagonie, qui fut promptement soumise. Au premier bruit des préparatifs du roi de Pont, le sénat s'était hâté d'envoyer les deux consuls en Asie. Cotta avait le gouvernement de la Bithynie, que Nicomède, son dernier roi, fils de Nicomède Philopator, dont nous avons souvent parlé, avait cédée par son testament aux Romains; Lucullus était chargé de défendre la Cilicie. Pendant que, d'un côté, Mithridate était maître de la Paphlagonie, Diophante, un de ses plus habiles généraux, s'emparait de la Cappadoce, et empêchait Lucullus de sortir de la Cilicie, où il le tenait dans une inaction forcée. Le roi en profita pour se porter en personne dans la Bithynie, qu'il soumit toute entière. Cotta n'osa lui résister; il se hâta de chercher un asile dans les murs de Chalcedoine, où Mithridate vint l'assiéger, après avoir vaincu Rutilius, son lieutenant, qui fut tué dans la bataille. Les forces navales du roi arrivèrent presque aussitôt devant la place. Sans différer, il donna l'ordre d'attaquer la flotte romaine, qui fut bientôt vaincue, et toute prise ou brûlée. Plus de 50,000 hommes furent tués, noyés, ou faits prisonniers dans cette journée. Ne voulant pas s'arrêter plus long-temps devant Chalcedoine, Mithridate laissa un corps pour la contenir; et il se porta, en toute hâte, à la rencontre de Lucullus. Fier de la supériorité de ses forces, il était impatient de combattre; mais le général romain, qui avait

reconnu que la partie n'était pas égale, recula devant lui. Il désirait faire traîner la guerre en longueur, pour détruire en détail l'armée pontique. Mithridate ayant vainement tenté d'amener Lucullus à une action générale, mit le siège devant Cyzique, ville forte et très-affectionnée aux Romains, dans le but de contraindre Lucullus à livrer bataille pour sauver la place. Les attaques furent poussées avec vigueur, et la résistance fut opiniâtre. En vain Mithridate voulut-il épouvanter les Cyzicéniens, en leur annonçant que le roi d'Arménie allait arriver, suivi de toutes les forces de l'Orient : ils étaient animés par la présence de Lucullus, retranché avec son armée sur une hauteur à peu de distance de la ville. Le siège se prolongeait ; et les soldats de Mithridate, obligés de soutenir de rudes combats contre les assiégés, étaient perpétuellement harcelés par les troupes de Lucullus. Pour comble de malheur, les vivres leur manquèrent ; la famine fut suivie de la peste, qui fit de grands ravages. Le roi voulut alors lever le siège, et opérer sa retraite. Lucullus, informé de son dessein, se mit aussitôt en marche, pour lui disputer le passage du Rhyn-dacus : Mithridate y fut repoussé avec perte, et il reprit sa position devant Cyzique. Pendant qu'il se consumait inutilement sous les murs de cette place, Eumachus, un de ses généraux, lui soumettait la Phrygie, la Cilicie, la Pisidie et l'Isaurie. Ces succès partiels ne pouvaient le tirer de la position fâcheuse où il se trouvait ; la peste continuait de ravager son armée, et l'hiver approchait. Il résolut donc de faire sa retraite à quelque prix que ce fût. Trente mille hommes, seul reste de

toutes ses forces, se retirèrent sur Lampsaque ; Lucullus en tailla en pièces la plus grande partie : le reste se sauva par mer. Pour le roi, monté sur un vaisseau léger, il s'enfuit à Nicomédie, d'où bientôt il se rendit à Sinope, puis à Amisus, dans le Pont, après que les tempêtes de l'Euxin eurent détruit toutes ses forces navales, qui avaient eu peu à souffrir des Romains. Mithridate fut à peine de retour dans le Pont, qu'il se hâta d'envoyer demander du secours à Tigrane et à son fils Macharès, roi du Bosphore. Mais Lucullus ne perdait pas de temps : tandis que Cotta et d'autres généraux soumettaient les villes de Bithynie qui tenaient encore pour le roi, il s'avancait, lui-même, avec toutes ses forces, pour le poursuivre dans le cœur de ses états. Le roi ne jugea pas à propos de l'attendre dans Amisus : pendant que cette ville faisait une résistance aussi vigoureuse qu'inutile, il rassemblait une nouvelle armée dans la partie orientale du Pont : bientôt un renfort de quarante mille hommes lui arriva des régions caucasiennes ; et il fut de nouveau en position de se mesurer avec son ennemi. Amisus tenait encore : Lucullus laissa un corps de troupes pour continuer le siège ; et avec le reste de son armée il s'avança pour combattre Mithridate. Celui-ci, posté dans les montagnes qui séparent le Pont de l'Arménie et de la Colchide, y occupait des positions très-avantageuses. Aussi, plusieurs fois, obtint-il la supériorité sur les soldats de Lucullus, qui fut contraint de se retirer devant lui jusqu'à Cabires, où le roi le suivit. Lucullus employa, pour le vaincre, la même tactique qui lui avait si bien réussi devant Cyzique ; il

fatigua ses ennemis par une multitude de petits combats : la famine qui l'avait inquiété pendant quelque temps, passa dans le camp du roi, quand on eut intercepté toutes ses communications avec la Cappadoce, où il avait encore une armée ; la trahison et la désertion achevèrent sa défaite. Sans avoir pu livrer de bataille, Mithridate n'eut bientôt plus d'armée ; il se vit réduit à prendre la fuite : pour éviter la poursuite des Romains, il fit le sacrifice d'une grande partie de ses trésors, qu'il répandit dans la route, de sorte qu'il parvint à gagner l'Arménie avec deux mille chevaux seulement. Désespérant de recouvrer jamais son royaume, il envoya Bacchus, un de ses plus dévoués serviteurs, donner la mort à ses sœurs et à ses femmes, qui se trouvaient enfermées dans les murs de Pharnacia, ville-forte, qui n'avait pas encore subi le joug des vainqueurs. Monime, cette Grecque de Stratonice, qui après ses revers avait abandonné sa patrie pour le suivre, et qui était la plus chérie de ses femmes, s'empressa d'obéir à ses ordres suprêmes, et prenant le diadème qui ornait encore son front, elle voulut s'étrangler ; trop faible, il se rompit : *Fatal diadème, dit-elle en le foulant aux pieds avec mépris, tu m'as toujours été inutile ; que ne me sers-tu aujourd'hui en m'aidant à mourir ?* et elle s'offrit avec courage au glaive qui l'immola. Bérénice, autre femme de Mithridate, ses sœurs Statira et Roxane, s'empoisonnèrent. Cette dernière, en prenant le funeste breuvage, accabla son frère d'imprécations ; mais Statira, plus généreuse, plus héroïque peut-être, le remercia de ce qu'au milieu de tant de dangers, il ne les oubliait pas, et songeait à les

préservier des outrages du vainqueur. Cette terrible catastrophe fut bientôt suivie de la reddition de la plupart des villes du Pont ; Héraclée et Sinope se rendirent après une vigoureuse résistance ; les Chaldéens, les Tibaréniens et les peuples de la Petite Arménie, se soumirent. Amisus résistait encore ; mais elle ne tarda pas à subir le joug des Romains : prise de vive force, elle fut livrée aux flammes ; un grand nombre de ses habitants s'enfuirent par mer, et Callimaque, son gouverneur, se retira en Arménie, où le frère de Tigraane lui confia la défense de Nisibe en Mésopotamie. Tout le Pont était soumis : il ne restait plus rien à Mithridate ; et Lucullus, après avoir rendu la liberté aux villes de Sinope et d'Amisus, en fit une province romaine, en l'an 69 avant J.-C. Dans le même temps, Macharès, indigne fils de Mithridate, envoya une couronne d'or à Lucullus, et fit alliance avec lui. Tout était tranquille dans l'Asie-Mineure ; Lucullus ne s'occupait plus que des moyens de s'emparer de la personne du roi de Pont. Ce prince avait bien trouvé un asile en Arurénie ; cependant il n'y était pas traité comme devait l'être un roi si illustre, parent et allié de Tigraane. On lui donna pour séjour un palais royal ; mais rien ne put décider Tigraane, qui était mécontent de lui, à l'admettre en sa présence. Cette conduite singulière contraste trop avec la générosité que Tigraane montra ensuite, pour ne pas donner à croire qu'il fut dirigé, dans cette circonstance, par quelque motif particulier, qui a échappé aux historiens. Ce motif, nous croyons l'avoir découvert. Ce n'était certainement pas la crainte de déplaire aux Romains qui, ainsi que le pensent quelques

auteurs, portait à agir ainsi le roi des rois. Ce maître de tout l'Orient ne les redoutait pas : la suite le fera bien voir. Le mécontentement du roi d'Arménie venait de plus loin ; lorsque Mithridate, vainqueur des Romains et maître de l'Asie, couvrait la Grèce et la Thrace de ses armées, et que déjà, en espérance, il achevait la conquête de l'Italie ; quand, dans l'enthousiasme de la nouveauté et de la victoire, les peuples de l'Asie lui décernaient les titres les plus pompeux, il oublia que le roi d'Arménie était le suprême monarque de l'Orient : ses défaites purent seules lui rappeler que naguère il en avait obtenu des secours. On conçoit d'après cela comment pendant la troisième guerre contre les Romains, Tigrane n'envoya, comme l'attestent les historiens, que de très-faibles secours à Mithridate, secours encore que celui-ci ne dut qu'aux sollicitations de sa fille Cléopâtre, mariée avec Tigrane. Si l'on admet que le roi de Pont, enorgueilli, se soit arrogé tous les titres réservés au rang suprême, et que même il se soit paré du nom de roi des rois, on ne doit plus s'étonner que Tigrane n'ait pas voulu admettre en sa présence, celui qui venait chercher un asile dans ses états ; il était devenu pour lui un rebelle. Que Mithridate, dans ses jours de prospérité, se soit considéré comme monarque indépendant, il n'y a pas de doute : qu'il ait usurpé le titre de roi des rois, les anciens ne nous en donnent point la preuve directe, mais ils nous fournissent d'autres moyens d'arriver à ce résultat. Une usurpation justifiée par la force, était le seul droit de Tigrane au titre de roi des rois ; quand il eut été vaincu par les Romains, et dépouil-

lé de la plus grande partie de sa puissance, le roi des Parthes secoua le joug qu'il avait été contraint de subir, et reprit ce titre qui lui appartenait légitimement. Tigrane n'y renonça pas pour cela. Les Romains furent bien aises de le lui laisser, pour entretenir toujours un motif de guerre entre lui et le roi des Parthes ; il ne le quitta que long-temps après, au temps de la défaite de Crassus. Alors il y renonça par un traité, et contracta une intime alliance avec les Parthes. Mithridate, vainqueur des Romains, et maître de l'Asie-Mineure, était, par rapport à Tigrane, précisément dans la même position que celui-ci à l'égard du roi des Parthes. Sa fuite et ses sollicitations pour obtenir des secours étaient la preuve suffisante de son repentir. Mithridate n'avait pas besoin de renoncer autrement à un titre que nous supposons qu'il avait usurpé. Quand Tigrane eut déclaré la guerre aux Romains, les événements se succédèrent avec tant de rapidité, qu'il fut impossible au roi de Pont de faire une renonciation plus formelle. En signant la paix avec Rome, le roi d'Arménie abandonna la cause de Mithridate, qui put dès-lors se considérer comme dégagé de tout devoir envers lui, et reprendre un titre dont il n'était point indigne ; et auquel il n'avait pas solennellement renoncé par un traité. Son fils aura donc pu hériter de ce titre suprême ; or, c'est précisément ce qui arriva : Pharnace ne possédait que le Bosphore, et cependant, avant d'avoir envahi l'Asie-Mineure, il prenait sur ses monnaies le titre de roi des rois ; la preuve de ce fait important existe dans tous nos cabinets numismatiques. On retrouve cette même qualification sur plu-

sieurs monuments relatifs aux successeurs de Pharnace, dans le Bosphore; ils ne le prenaient certainement que comme successeurs de Mithridate. Il y avait vingt mois que ce monarque était en Arménie, quand P. Clodius fut envoyé par Lucullus, pour demander son extradition. Tigrane, indigné d'une telle proposition, oublia tous les sujets de plainte qu'il avait contre son beau-père, le fit venir à sa cour, embrassa ouvertement sa défense, et congédia l'ambassadeur romain avec mépris. Après une telle démarche, il fallait se préparer à la guerre. Tigrane fit un immense armement; et Mithridate, à la tête d'un corps de dix mille hommes, se disposait à rentrer dans le Pont. Lucullus se mit aussitôt en campagne; Fabius, gouverneur du Pont, et Sornatius, furent chargés de défendre ce royaume, tandis que lui-même, avec toutes ses forces, se portait vers l'Euphrate, à travers la Cappadoce. Ses attaques se dirigèrent vers la partie méridionale des états de Tigrane, c'est-à-dire vers la Syrie et la Mésopotamie, qu'il avait enlevées aux Séleucides; il espérait triompher plus facilement de ce côté, parce que Clodius, pendant son ambassade, y avait pratiqué des intelligences, et que les habitants n'en étaient pas bien affectionnés à Tigrane. En effet, il y eut de rapides succès, et il y trouva des auxiliaires: peu après le passage de l'Euphrate, il vainquit Mithrobarzane, dynaste de la Sophène; et bientôt il se trouva en présence des troupes de Tigrane, dont le nombre surpassait de beaucoup les siennes. Le roi d'Arménie, fier de sa supériorité, voulait sur-le-champ en venir aux mains, pensant qu'il anéantirait facilement cette poignée d'ennemis.

Mithridate, qui connaissait mieux que lui l'adversaire qu'il avait en tête, ne cessait de l'exhorter, par ses messages, à ne pas livrer bataille; à harceler, à fatiguer les Romains par de petits combats, et à profiter de sa nombreuse cavalerie pour les affamer. Tous ces avis furent inutiles; Tigrane, se confiant à sa fortune, livra bataille, et fut complètement vaincu. Sa défaite entraîna la prise de Tigranocerte, qui, assiégée depuis quelque temps, se défendait avec courage, mais qui fut livrée par la trahison. Cependant Tigrane fuyait sans armée, dans le plus grand désespoir, et ne sachant où trouver un asile dans son royaume, quand Mithridate, qui se préparait à entrer dans le Pont, vint à sa rencontre, le consola, et lui fit envisager qu'il ne fallait pas désespérer du salut de ses états pour la perte d'une bataille. Il le décida donc à prendre des mesures pour continuer la guerre avec vigueur au retour du printemps. On fit des levées d'hommes dans toutes les parties de l'Arménie. Megadates, gouverneur de Syrie, fut rappelé avec les troupes qu'il commandait. Tous les alliés furent convoqués, et bientôt les deux rois se virent à la tête d'une armée moins forte que la précédente, mais bien plus redoutable, parce qu'elle était mieux choisie, et composée d'hommes exercés à combattre à la manière des Romains. Pendant ce temps-là, Lucullus s'emparait de plusieurs provinces de l'Assyrie et de la Gordyène; il marcha ensuite à la rencontre des troupes arméniennes, commandées par les deux monarques, et postées au milieu des montagnes du Taurus, dans des positions très-avantageuses. Le général romain vint plusieurs fois les insulter, pour

les décider à livrer bataille : n'ayant pu y réussir, il feignit de vouloir s'enfoncer dans l'intérieur du royaume, pour attaquer la capitale, Artaxate. Afin de sauver cette place importante, Tigraue décampa, et vint disputer le passage de l'Arसानias : malgré la vigoureuse résistance que ses soldats opposèrent, l'avantage resta aux Romains ; et Lucullus marcha aussitôt contre Artaxate, dont il croyait s'emparer sans coup-férir : il se trompait ; le gouverneur lui résista avec courage, et, après avoir consumé inutilement beaucoup de temps devant cette place, Lucullus fut contraint, par les murmures de ses soldats, de lever le siège, et d'aller chercher ses quartiers d'hiver dans la Mésopotamie. Alors il s'occupa de soumettre la Mygdonie, et la ville de Nisibe, appartenant à Tigraue, et commandée par Callimaque, qui avait défendu avec tant de courage Amisus dans le Pont. Cette ville fut prise de force après une résistance opiniâtre. Au retour du printemps, Lucullus voulut rentrer en Arménie ; mais son armée toute entière se mutina, et refusa de l'accompagner : il lui fallut abandonner tous les pays qu'il avait conquis, et ramener ses troupes dans l'Asie-Mineure, où le même esprit d'insubordination se manifesta, de sorte qu'il lui fut impossible de rien entreprendre. Mithridate et Tigraue n'avaient pas attendu tous ces embarras pour reprendre l'offensive ; il y avait déjà long-temps que Mithridate était dans l'Asie-Mineure : à peine eut-il la certitude de la défaite de Tigraue, au passage de l'Arसानias, qu'il se porta rapidement vers le Pont, pour faire une diversion avec les troupes qu'il commandait.

Sa marche fut si prompte, que tombant à l'improviste sur le gouverneur Fabius, il le défit entièrement : l'armée de Mithridate se grossit de plusieurs corps de Thraces qui désertèrent les drapeaux romains ; mais, retardé par les blessures qu'il avait reçues dans cette bataille, il ne put poursuivre Fabius aussi vite qu'il l'aurait voulu. Triarius eut le temps de venir joindre celui-ci, et de livrer à Mithridate une bataille acharnée, mais non décisive, quoiqu'elle fût suffisante pour arrêter, pendant quelque temps, les progrès du roi. Les Romains n'osaient plus en venir aux mains avec Mithridate, qui avait recouvré la plus grande partie du Pont. Tigraue, de son côté, avait repris tout ce que les Romains avaient occupé dans l'Arménie ; et, à la tête d'une puissante armée, il se préparait à passer l'Euphrate, pour se joindre à son beau-père, et envahir la Cappadoce. Cependant Lucullus avait appris que le roi de Pont menaçait encore une fois de reconquérir l'Asie-Mineure ; et comme il ne pouvait décider ses soldats à pénétrer en Arménie, il partit en toute hâte afin de s'opposer à Mithridate, qui devenait inquiétant : mais il ne put arriver assez tôt pour empêcher la défaite de Triarius. La perte des Romains fut très-considérable ; Mithridate aurait achevé la destruction de leur armée, si un Romain, qui était à son service, ne l'eût perfidement blessé au milieu de la mêlée. Cet assassin fut massacré par les serviteurs du roi de Pont qui, averti par cette tentative, résolut de se mettre à l'abri d'un pareil malheur. Il avait un grand nombre de transfuges romains dans son armée ; il les fit tous égorger. Cependant Lucullus arriva pour

venger la défaite de Triarius : Mithridate ne jugea pas à propos de lui résister de front ; il se retira vers la Petite-Arménie, pour faire sa jonction avec Tigrane, qui bientôt après passa l'Euphrate, et envahit toute la Cappadoce. Ariobarzane, fidèle à son ancienne coutume, quitta encore une fois son royaume, pour chercher un asile dans les provinces romaines. Dans le même temps, les soldats de Lucullus, mécontents depuis long-temps de leur général qu'ils accusaient de tous les malheurs de cette guerre qu'il avait prolongée pour s'enrichir, l'abandonnèrent entièrement. Personne ne resta auprès de lui : Glabrien, alors consul (l'an 67 avant J.-C.), arriva vers la même époque, en Asie, et dépouilla Lucullus du commandement. Mithridate prit l'offensive, chassa les Romains de toute la Cappadoce, et reconquit son royaume en entier. Glabrien, qui avait plus d'ambition que de courage, voulut lui résister et demeurer dans le Pont. La présence de Mithridate suffit pour repousser le consul, qui prit honteusement la fuite, sans oser livrer bataille ; et le roi s'avança jusque dans la Bithynie, menaçant encore une fois de chasser les Romains de l'Asie. Dans ce péril extrême, le sénat se hâta de conférer le commandement à Pompée, qui venait de terminer la guerre des pirates, et qui était en Cilicie : le nouveau général se transporta aussitôt en Galatie, où il donna rendez-vous à toutes les troupes romaines cantonnées en Asie. La reprise des hostilités fut précédée de quelques négociations. Mithridate venait de perdre l'appui de Tigrane, retourné dans son royaume, avec son armée, pour y combattre un de ses fils, révolté ; dans cette extré-

mité, il envoya demander à Pompée à quelles conditions ou lui accorderait la paix. Pompée lui répondit qu'il devait s'en remettre à la générosité du peuple romain. Cette réponse réduisit Mithridate au désespoir ; il jura de ne jamais faire de paix avec les Romains, et de les combattre jusqu'à son dernier soupir. Pompée avait soixante mille hommes ; les forces du roi étaient à-peu-près égales. Fidèle à la manière de combattre qu'il avait adoptée depuis ses revers devant Cyzique, il recula devant l'ennemi, épiant une occasion favorable pour l'attaquer avec avantage. Il gagna les montagnes de la Petite-Arménie : Pompée le poursuivit, mais avec précaution, se doutant de son dessein ; et il fut assez heureux pour l'enfermer dans une gorge étroite et dominée de tous les côtés, située sur les frontières de l'Acilisène, province de la Grande-Arménie. Là, l'armée de Mithridate fut entièrement détruite : Pompée l'attaqua de nuit ; le courage et le désespoir furent inutiles : tout périt, et la puissance du roi de Pont fut anéantie. Pour perpétuer à jamais le souvenir de cette importante victoire, Pompée y fit, quelques années après, bâtir une ville qu'il nomma Nicopolis, avec le titre de colonie romaine. Au milieu de ce désastre, Mithridate parvint à s'échapper, en se faisant jour à travers l'armée romaine, suivi de huit cents cavaliers. Il en fut bientôt délaissé, et réduit à errer dans les montagnes, avec sa femme Hypsicratia, sa fille Dripetine, et un officier fidèle. Par bonheur, il rencontra un corps de trois mille hommes, qui était en marche pour se joindre à son armée : il le conduisit aussitôt au fort de Sinoria, où il avait déposé ses trésors ; il en distribua la plus

grande partie aux compagnons de son infortune, et emporta le reste : il tourna ensuite ses pas vers l'Arménie, et fit prévenir Tigrane de son désastre et de son arrivée. Ce monarque, qui songeait à traiter de la paix avec les Romains, et qui croyait que le roi de Pont avait excité son fils à la révolte, refusa de le recevoir, et lui fit signifier l'ordre de sortir de ses états. Mithridate résolut alors de se retirer dans la Colchide : il passa l'Euphrate, qu'il suivit jusqu'à sa source. Arrivé sur les frontières de la Chotène, province d'Arménie, il repoussa un corps de Choténiens et d'Ibériens qui lui disputaient le passage, et traversa l'Apparus, d'où il arriva bientôt dans la Colchide, qui n'avait jamais cessé de lui être fidèle dans ses malheurs ; et il passa l'hiver à Dioscurias. Dans cet asile, il méditait encore des projets dignes de son ancienne fortune : il voulait se porter dans le Bosphore, y soumettre son fils révolté ; et de là, secondé par les Scythes et tous les barbares qu'il rencontrerait dans sa route, il devait franchir les Alpes, et aller attaquer les Romains jusque dans l'Italie. Après avoir réuni tout ce qui lui restait de soldats, il se met en marche au retour du printemps (65 avant J.-C.), et arrive chez les Hénioches, qui le reçoivent avec amitié : les Achéens osent lui résister ; il les bat : de là, il passe chez les Mœotes, qui, pleins de la plus grande admiration pour lui, s'empressent de lui prodiguer tous les soins de l'hospitalité. Afin de tromper les Romains, Mithridate resta pendant quelque temps caché chez ces peuples. Cependant Pompée s'était mis à sa poursuite : après avoir vaincu Tigrane, et l'avoir forcé à la paix, il avait pénétré

dans l'Ibérie et l'Albanie, franchi le Caucase, et parcouru plusieurs des régions désertes de la Scythie : n'entendant plus parler de Mithridate, et le croyant mort, il revint dans le Pont, où il soumit plusieurs forteresses qui tenaient encore pour le roi ; il alla ensuite porter la guerre bien loin de là, dans la Syrie et jusqu'en Judée. Quand Mithridate fut informé du départ de Pompée, il sortit de sa retraite, et reparut sur la scène, à la tête d'une puissante armée. Aussitôt il marcha pour soumettre l'ingrat Macharès, son fils, qui, placé par lui sur le trône du Bosphore, n'avait pas eu honte de s'allier avec les Romains. Étonné de voir arriver son père, Macharès implora sa clémence ; ce fut en vain : Mithridate, impatient de se venger, avance en toute hâte ; déjà il est maître de Chersonésus : pour prévenir le châtement qui l'attendait, Macharès se donne lui-même la mort. Bientôt le roi s'empare de Panticapéc ; il y fait poignarder, sous les yeux de sa mère, un autre de ses fils, nommé Xipharès, parce que, pour sauver son fils, cette femme avait livré aux Romains un fort rempli de trésors, qui appartenait à Mithridate : tout le reste du Bosphore fut promptement soumis. Cependant les projets que Mithridate méditait pour aller attaquer les Romains, commençaient à être connus de ses soldats : la grandeur de ses malheurs et l'audace de cette entreprise les épouvantaient ; ils n'osaient envisager sans frémir, les périls et les fatigues prodigieuses qui les attendaient, et qui étaient peut-être tout ce qu'il y avait à retirer d'un projet désespéré. Un mécontentement général, une fermentation sourde, étaient répandus dans son armée ; et, parmi ses officiers, plusieurs se ré-

voltèrent : Castor de Phanagorie donna l'exemple en s'emparant de cette ville ; il fut bientôt imité par d'autres. Le roi apprit par ces défections qu'il devait peu compter sur ses soldats, et qu'il lui fallait chercher d'autres auxiliaires pour achever la glorieuse expédition par laquelle il voulait illustrer ses derniers instants : il chargea plusieurs de ses affidés de conduire ses filles chez les Scythes, et de les marier avec les chefs de ces barbares, pour en obtenir des secours : Mithridate n'attendait plus que leur arrivée, pour mettre à exécution son grand dessein, quand Pharnace, son fils bien-aimé, son héritier désigné, espérant que les Romains lui restitueraient le Pont, a l'infamie de conspirer contre son père. Le complot est découvert, et Mithridate pardonne à son fils ; mais celui-ci, craignant que l'auteur ses jours ne se repentît de son indulgence, se hâte de former un nouveau complot. Il divulgue dans tout le camp les projets de son père ; gagne les transfuges romains, qui étaient les plus opposés à cette entreprise : l'esprit de révolte se propage rapidement parmi les soldats de la flotte, et bientôt la défection devient générale. Mithridate est réveillé par les cris des rebelles ; il veut monter à cheval pour les ramener à leur devoir : l'escorte qui l'accompagne, passe de leur côté. Il rentre dans son palais. Les révoltés proclament Pharnace roi, ornent sa tête du sacré diadème, et marchent avec lui pour s'emparer de l'infortuné monarque. Vainement il avait envoyé plusieurs messagers à Pharnace ; pour traiter avec lui : ne les voyant pas revenir, et craignant d'être livré aux Romains, il résolut, sans plus attendre, de mettre

lui-même fin à sa vie et à ses malheurs. Quelques serviteurs fidèles le gardaient encore : il monte sur les murs de l'enceinte qui environne son palais. Là il reproche amèrement à Pharnace sa lâche ingratitude, l'accable de ses justes imprécations, et le dévoue à la vengeance des dieux, en les priant de donner à ce fils criminel, des enfants aussi dénaturés. Se tournant ensuite vers ceux qui lui avaient été constamment attachés dans sa bonne et sa mauvaise fortune, il les remercie de leur fidélité et de leurs services, et leur conseille d'obtenir des conditions honorables de Pharnace, leur déclarant que pour lui, la mort seule peut le préserver de l'ignominie qu'on lui prépare : il se retire enfin dans l'appartement de ses femmes, et prend un poison très-subtil, qu'il avait coutume de porter sur lui. Ses deux filles, Mithridatis et Nyssa, promises aux rois d'Égypte et de Cypre, le supplient à genoux de les admettre à partager sa glorieuse mort, ne demandant que la grâce de mourir avant lui. Deux coupes sont préparées pour elles ; elles meurent, mais le poison est impuisant contre Mithridate : il a recours à son épée, elle trahit encore son espérance ; alors il s'adresse à Bituitus, officier gaulois, qui était là : « Ton bras m'a souvent et bien servi » dans les combats ; en m'immolant » aujourd'hui, tu me prouveras ton » inviolable attachement. » Ainsi périt Mithridate, après un règne de 57 ans, qui ne fut qu'une longue guerre contre les Romains. Le jour où Pompée reçut le cadavre de ce grand roi, des mains de son indigne fils, fut un jour de triomphe. La vue du corps de Mithridate, revêtu de la superbe armure qu'il portait dans les batailles, excita la seu-

sibilité de Pompée, qui ne put s'empêcher de plaindre la fin malheureuse de ce monarque, et de témoigner l'admiration qu'il avait pour ses grandes qualités, en disant que sa mort avait mis fin à la haine des Romains. Il traita avec les plus grands égards les enfants de Mithridate que le sort des armes avait fait tomber entre ses mains; ordonna ensuite de faire des obsèques magnifiques au roi, et de le déposer avec honneur dans le tombeau de ses aïeux, à Sinope. Mithridate était d'une haute stature; l'énergie de son ame indomptable se peignait dans les traits mâles de sa physionomie: son corps n'était pas moins robuste; accoutumé dès son enfance à des exercices très-violents, il supportait avec facilité les plus grandes fatigues; il pouvait en un jour faire des traites de mille stades, en courant sur des chevaux disposés de distance en distance. Son adresse égalait sa vigueur; il dirigeait facilement trente-deux chevaux dans leur course. Ces qualités, si importantes pour un prince guerrier, n'étaient surpassées que par son courage imperturbable sur le champ de bataille. Il s'exposait comme un simple soldat; et, couvert de blessures, il pouvait, pour ainsi dire, compter, par ses cicatrices, le nombre de ses journées mémorables. Il n'était guère moins bien partagé pour les facultés de l'esprit: il aimait passionnément les beaux-arts, surtout la gravure en pierres fines; il en avait réuni une immense collection qui, après sa mort, servit à orner le triomphe de Pompée, et fut ensuite consacrée dans le Capitole. Les sciences, les lettres, avaient été aussi les objets de son affection, et plus particulièrement la médecine et l'histoire naturelle. Il existait de

lui un traité de botanique, fort estimé des anciens, et très-fréquemment cité par eux. Enfin sa prodigieuse mémoire était telle, qu'il pouvait facilement parler vingt-deux langues, et s'entretenir, sans interprètes, avec les nombreuses nations barbares de la Scythie et du Caucase, qui étaient soumises à son empire. C'est de là que nous est venue l'habitude de désigner par le nom de ce monarque les recueils de grammaire, de vocabulaires, ou d'extraits sur les langues (V. ADELUNG et CONRAD GESNER). Les monnaies de Mithridate, en tout métal, sont fort rares; il n'en existe pas en bronze. Cette rareté a fait croire à plusieurs numismates que ce prince avait renouvelé la monnaie d'Alexandre, se contentant de distinguer la sienne par un monogramme particulier. Cette opinion, que nous ne partageons pas, est sujete à de très-grandes difficultés; il nous semble que sans y recourir, on peut trouver des moyens plus vraisemblables d'expliquer l'extrême rareté de ses monuments numismatiques. Quoi qu'il en soit, le portrait de ce prince nous est parfaitement connu par des tétradrachmes, frappés dans le Pont, en l'an 213 de l'ère de ce royaume (84 et 83 avant J. C.), c'est-à-dire, après que le roi eut fait la paix avec Sylla. M. Visconti, dans son *Iconographie grecque*, tom. II, pag. 137, a donné une médaille de Smyrne, qui présente une tête sans légende; mais nous pensons qu'il a tort d'y voir un portrait de Mithridate (1). S. M.—N.

(1) La chronologie de cet article, pour tout ce qui précède la première guerre de Mithridate contre les Romains, est entièrement neuve; nous l'avons tirée de divers mémoires encore inédits, mais déjà communiqués à l'académie des inscriptions et belles-lettres, et dans lesquels l'auteur de cet article a développé toutes les raisons qu'on peut avoir d'adopter ce nouveau système.

MITHRIDATE I<sup>er</sup>. , sixième roi des Parthes , surnommé le *Grand* et le *Dieu* , peut être regardé comme le véritable fondateur de l'empire des Parthes , qu'il affranchit pour jamais de la domination des Grecs. Jusqu'à lui les princes Arsacides , renfermés dans les montagnes de la Parthyène et de l'Arie , s'étaient bornés à défendre leur indépendance contre les Séleucides , dont ils avaient secoué le joug. Sous Mithridate le Grand , le destin des deux familles fut irrévocablement fixé. Tous les pays compris entre l'Euphrate et l'Indus se soumirent au monarque des Arsacides , distingué par le titre auguste de Roi des Rois ; et , de plus , des princes de la même race furent établis dans l'Arménie et dans l'Inde. Mithridate voulut unir le nom de législateur à celui de conquérant : « Ce roi , ( dit Diodore de Sicile ) , » préférerait à tout la clémence et la » bonté : aussi eut-il partout de grands » succès ; et il étendit fort au loin les » limites de son empire. Il pénétra » dans l'Inde , jusqu'aux pays où Po- » rus avait régné , et subjuguait tout » sans obstacle : arrivé à un tel de- » gré de puissance , il ne s'aban- » donna pas au luxe et à l'orgueil , » comme la plupart des princes ; il » montra de l'humanité pour ses » sujets et du courage contre ses » ennemis ; il choisit les meilleures » lois des nations nombreuses qui » étaient soumises à sa puissance , » pour les donner aux Parthes ». L'histoire d'un prince qui exerça une si grande influence sur les destinées de l'Asie , et qui devait être si intéressante , à tous égards , nous est presque entièrement inconnue. Quelques fragments , dispersés dans les auteurs grecs , latins et arméniens , sont tout ce qui nous en reste : leur

intelligence parfaite , et l'ordre dans lequel il faut les disposer , présentent de grandes difficultés ; c'est avec ces faibles débris , que , dans une *Histoire des Arsacides* , encore inédite , l'auteur de cet article a essayé d'établir la véritable succession des faits relatifs à ce prince , en éclaircissant tous les textes anciens qui le concernent : voici le résumé de ses recherches sur ce sujet. Mithridate naquit vers l'an 232 avant J.-C. Son père , Priapatius , monta sur le trône des Parthes , en l'an 193 , après la mort d'Artaban I<sup>er</sup>. : il paraît que dès-lors Mithridate fut investi du gouvernement de quelque province , où il exerçait tous les droits de la souveraineté ; car c'est de cette époque que datent les années de son règne , qui dura cinquante-quatre ans. Priapatius occupa le trône pendant quinze ans , et fut remplacé par son fils aîné Phrahates I<sup>er</sup>. ; celui-ci régna peu de temps : en mourant , il céda la couronne à son frère , déjà célèbre par ses grandes et belles qualités , préférant la gloire et le bonheur de son pays à l'élévation de ses enfants. Dans le même temps que Mithridate montait sur le trône des Parthes , le royaume des Grecs de la Bactriane était gouverné par un prince non moins digne de célébrité , mais dont l'histoire nous est également mal connue. C'était Eucratydas I<sup>er</sup>. : à l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs , il porta ses armes dans l'Inde ; et , comme eux , il fut souverain de ces régions , tant que ses armées y furent cantonnées. Après y avoir promené long-temps ses troupes victorieuses , il revenait , comblé de richesses , dans ses états , lorsqu'il fut assassiné par son fils Eucratydas II , qui était associé au trône. Cet événement tra-

gique fournit au roi des Parthes une occasion favorable pour attaquer celui de la Bactriane ; les Grecs, peu nombreux, et fatigués par les longues guerres qu'ils avaient soutenues dans l'Inde, dans la Sogdiane et la Drangiane, ne firent pas une résistance digne de leurs exploits, dont le souvenir était encore récent. L'horreur que les compagnons du grand roi Eucratydas avait conçue contre son parricide fils, rendit peut-être aussi plus facile la défaite de ce dernier. Quoi qu'il en soit, Eucratydas II, vaincu par Mithridate, fut obligé de lui céder plusieurs provinces, et de reconnaître sa suprématie. Bientôt après, Mithridate passa dans l'Inde, redevenue libre par l'abaissement des Grecs de la Bactriane. Nous ignorons le détail de tout ce qui concerne cette expédition ; nous savons seulement que Mithridate soumit toutes les nations situées sur les rives de l'Indus, et qu'il porta ses armes jusqu'aux rives de l'Hyphasis, dans les pays possédés autrefois par Porus. Il laissa la souveraineté des pays conquis à un de ses frères, qui fut la souche d'une nouvelle branche de la race des Arsacides. Ces princes sont connus chez les écrivains orientaux, sous le nom de rois de Kouschan, et chez les Latins, sous celui de rois de la Bactriane et des Indo-Scythes. L'un d'eux, Artaban III, parvint à monter sur le trône de Perse, au commencement du 1<sup>er</sup>. siècle de notre ère, et devint roi des rois, tandis que les princes légitimes furent réduits à chercher un asile chez les Romains : il transmit le pouvoir à ses descendants, qui le conservèrent jusqu'à l'établissement de la dynastie des Sassanides. D'autres princes de son sang, issus d'une branche collatérale, continuèrent de régner dans

la Bactriane, dont ils étaient encore maîtres à la fin du quatrième siècle. Après la soumission de l'Inde, Mithridate qui, par ses conquêtes, avait accru considérablement ses forces, résolut de se mesurer avec les Séleucides, et de leur arracher le sceptre de l'Orient. Le moment était favorable : la mort d'Antiochus Epiphane avait été suivie de longues dissensions civiles pendant la minorité d'Antiochus Eupator, et les premières années de Demetrius Soter. Tandis que ce prince s'abandonnait à la mollesse, Mithridate se rendit maître de la Médie ; puis il fit la guerre aux peuples de l'Atropatène, vers l'an 160 avant J.-C. Après une vigoureuse résistance, les Atropaténiens reconnurent l'empire du roi des Parthes, qui leur donna pour prince un certain Bacasis. Mithridate marcha bientôt après contre les Hyrcaniens, qu'il vainquit : ce fut ensuite contre les peuples de l'Elymaïde qu'il tourna ses armes ; ils subirent le joug comme tous les autres, et accrurent la puissance de Mithridate, qui se contenta de leur soumission, et les laissa sous le gouvernement de leurs princes particuliers. Les richesses qu'il trouva dans les temples de l'Elymaïde, que le roi de Syrie, Antiochus Epiphane avait vainement tenté de piller quelque temps auparavant, augmentèrent considérablement les moyens qu'il avait déjà de faire la guerre aux Séleucides. La conquête de l'Elymaïde fut bientôt suivie de la prise de la grande Séleucie, sur le Tigre, qui avait succédé à la puissance et à la splendeur de Babylone, et qui avait été longtemps la capitale de l'empire des Grecs. L'Assyrie et la Mésopotamie eurent le même sort. En l'an 151, les peuples de l'Arménie appellent

d'eux-mêmes les armées des Parthes; et Mithridate place sur le trône de ce pays, un de ses frères, nommé par les Arméniens Vagharschag, qui fut le chef d'une autre branche de la race des Arsacides. Après tous ces succès, l'empire des Parthes, parvenu au plus haut degré de splendeur, s'étendit depuis le Caucase indien, jusqu'aux rives de l'Euphrate. La mort de Démétrius Soter, roi de Syrie, l'usurpation d'Alexandre Bala, la guerre qu'il eut à soutenir contre Démétrius Nicator, et la révolte de Tryphon, donnèrent à Mithridate le temps d'affermir sa domination sur les pays qu'il avait enlevés aux Séleucides. C'est à cette époque que l'empire des Parthes, d'abord faible et chancelant, fut définitivement constitué. Ce ne fut que long-temps après, vers l'an 143, que Démétrius Nicator, fils de Démétrius Soter, voulut reconquérir l'Asie: voyant que presque tous ses sujets étaient révoltés contre lui, et que le perfide Tryphon s'emparait successivement de toutes les provinces, il résolut, par quelque brillant exploit, de regagner l'affection des peuples de Syrie, et de leur faire oublier l'indigne mollesse dans laquelle il avait passé les premières années de son règne. Il tenta donc une expédition dans la Haute-Asie, afin de recouvrer les provinces que les Parthes avaient enlevées à son père, et d'en tirer de nouvelles forces pour combattre Tryphon. Tous les peuples de l'Orient, impatientes du joug des Parthes, l'invitèrent, par leurs ambassadeurs, à entreprendre cette expédition. Les rois de la Perse, de l'Élymaïde et de la Bactriade, non contents de faire des diversions utiles au succès de ses armées, lui promirent encore des secours. Démétrius

passa donc l'Euphrate, et vainquit les Parthes dans plusieurs batailles. Séleucie lui ouvrit ses portes; et il pénétra jusque dans la Médie, où il trouva le terme de ses exploits. Trompé par de feintes propositions de paix, il vit son armée défaite par un des généraux de Mithridate, et lui-même tomba entre les mains du vainqueur. Le roi des Parthes fit parcourir tous ses états à son prisonnier, et le mena particulièrement dans les pays qui s'étaient révoltés, où il le montra comme un exemple éclatant de l'instabilité de la fortune. La défaite de Démétrius fut suivie de la soumission de tous les pays qu'il avait envahis; et l'Asie rentra presque sans combat sous l'empire de Mithridate. Démétrius fut aussitôt envoyé dans l'Hyrcanie, où il fut traité avec beaucoup de douceur, et d'une manière conforme à son rang. Pour adoucir ses chagrins, Mithridate lui donna en mariage une de ses filles, nommée Rodogune, et il promit de le rétablir sur le trône de Syrie. Le roi des Parthes mourut avant d'avoir pu acquiescer sa promesse: il périt, en l'an 139 avant J.-C., empoisonné, à ce qu'il paraît, par un de ses frères nommé Gosithiris, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Son fils Phrahates II lui succéda. S. M.—N.

**MITHRIDATE II**, neuvième roi des Parthes, neveu du précédent, était fils d'Artaban II, mort des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans une bataille contre les Thochariens, nation scythique qui, de concert avec plusieurs autres peuples barbares, faisait une guerre acharnée aux Parthes. Phrahates II, prédécesseur d'Artaban, avait aussi succombé dans cette guerre. Jaloux de venger les revers éprouvés par ses prédécesseurs, Mithridate II

reprit la guerre avec une nouvelle ardeur ; il paraît qu'elle fut encore très-longue : à la fin, la victoire resta aux Parthes. Nous ignorons tous les détails de ces événements : tout ce que nous pouvons démêler, c'est que les nations scythiques qui avaient détruit le royaume grec de la Bactriane, et qui l'avaient occupé, ainsi que la Sogdiane, la Drangiane et les régions limitrophes de l'Indus, furent obligées de reconnaître alors la suprématie des Arsacides ; que la branche de la famille royale, établie dans l'Inde, reçut une extension de territoire, et que c'est alors qu'elle fixa sa résidence dans la ville de Balkh, la *Bactra* des anciens. En partant pour combattre les Scythes, Mithridate avait confié le gouvernement et la défense des provinces occidentales de son empire à un Hyrcanien appelé Himérus, qui avait été son compagnon d'enfance. Sous prétexte de rechercher ceux qui avaient pris le parti des Grecs pendant l'expédition qu'Antiochus Sidétès, roi de Syrie, avait faite sous le règne de Phrahates II, Himérus appesantit le joug le plus tyrannique sur les habitants de Babilone et de Séleucie : croyant aussi que Mithridate ne viendrait jamais à bout de la guerre contre les Scythes, il se révolta, et prit le titre de roi, qu'il garda quelques années, jusqu'à ce que la victoire eût mis Mithridate en état de le châtier. Nous ignorons la suite de l'histoire de ce prince ; nous voyons seulement, par les historiens arméniens qui le nomment *Arschagan*, qu'il eut de grands démêlés avec Ardashès ou Tigrane, roi d'Arménie (père du célèbre Tigrane), qui, d'abord trop faible pour lui résister, avait été forcé de lui donner son fils comme un gage de sa soumission,

mais qui, ensuite plus heureux, avait réduit Mithridate à lui céder le titre de roi des rois, et à le reconnaître comme le premier prince de l'Asie. On sent bien que cet abaissement forcé ne devait pas faire du roi des Parthes un vassal bien fidèle pour le roi d'Arménie : aussi quand Sylla, vers l'an 96 avant J.-C., eut replacé sur son trône Ariobarzane, roi de Cappadoce qui en avait été chassé par Mithridate roi de Pont, et par Tigrane roi d'Arménie, le souverain des Parthes envoya Orobase, un de ses courtisans, pour faire alliance avec le général romain. Il paraît que cette ambassade mécontenta le roi d'Arménie ; car, peu après, Mithridate fit mourir son envoyé, sous prétexte qu'il s'était mal conduit dans cette occasion, mais sans doute pour ne pas s'attirer une guerre avec le roi d'Arménie. La mort de ce prince, qui fut assassiné en l'an 91, dans l'Asie-Mineure, où il avait entrepris une expédition de concert avec le roi de Pont, présenta une occasion favorable à Mithridate pour reprendre le titre dont il avait été dépouillé. Le jeune Tigrane, mal affermi sur son trône, fut forcé de lui céder soixante-dix vallées ou cantons limitrophes de ses états ; et le royaume des Parthes fut replacé au premier rang dans le système politique de l'Asie. Mithridate intervint alors dans les démêlés qui agitaient la Syrie. Sinacès, un de ses généraux, passa l'Euphrate par son ordre, et se joignit à Straton, tyran de Berrhée, qui défendait le roi de Syrie, Philippe fils d'Antiochus Grypus ; contre son frère Démétrius, qui lui disputait la couronne. Démétrius fut vaincu, et emmené prisonnier chez les Parthes, l'an 88 avant J.-C. Dans le même temps, Mithridate faisait la

guerre à Tigrane, qui voulait sans doute reprendre le titre suprême : dans une bataille livrée sur les bords de l'Araxe, le roi des Parthes fut tué par un soldat thrace ; et l'empire de l'Asie resta aux Arméniens. Cet événement arriva également en l'an 88. L'histoire de Mithridate II a encore plus souffert des ravages du temps, que celle de Mithridate I<sup>er</sup>. Ce n'est pas sans beaucoup de peine que nous avons retrouvé dans les auteurs anciens, le petit nombre de passages qui concernent ce prince, et que nous sommes parvenus à les expliciter et à les coordonner. S. M.—N.

MITHRIDATE III, treizième roi des Parthes, fils et successeur de Phrahates III, monta sur le trône, en l'an 58 avant J.-C., par l'assassinat de son père. Il fut à peine roi, qu'il entreprit une expédition en Arménie, contre Tigrane et son fils Artavasde ; il était excité à cette guerre par Tigrane le jeune, fils du roi d'Arménie, qui s'était échappé de Rome, où on le gardait prisonnier, et avait cherché un asile chez les Parthes. Tandis que Mithridate faisait la guerre en Arménie, son frère Orodes, qui avait pris part au meurtre de son père, voulut profiter de son absence pour s'emparer de la couronne. Mithridate revint aussitôt dans son royaume, et vainquit Orodes, qui se réfugia dans une province éloignée, abandonnant ses partisans à la vengeance de son frère : celui-ci se conduisit avec tant de cruauté, que les grands et le peuple, également indignés, rappelèrent Orodes. Mithridate fut vaincu, et contraint de lui céder la couronne en échange du royaume de Médie, qu'il obtint en apanage. Mécontent de son nouveau partage, Mithridate reprit les armes bientôt après ; ce fut sans succès :

Orodes le vainquit encore, le chassa de son royaume, et le força de chercher un asile en Syrie, auprès de Gabinus, lieutenant de Pompée, qui en était alors gouverneur, l'an 54 avant J.-C. Ce général se préparait à faire la guerre aux Arabes, lorsque Mithridate vint réclamer son secours pour être replacé sur son trône. Déjà Gabinus se disposait à passer l'Euphrate, quand des ambassadeurs de Ptolémée Aulètes vinrent l'engager à rétablir ce prince, qui avait aussi été détrôné. Cette expédition présentait à Gabinus des succès plus faciles, et plus de richesses à acquérir : il ajourna donc à l'année suivante l'expédition contre les Parthes. A son retour d'Egypte, il fut rappelé par le sénat ; de sorte que Mithridate se vit privé de tout espoir de rentrer dans ses états. Gabinus, en partant de Syrie, donna une forte somme d'argent à Mithridate. Celui-ci, accompagné du général parthe Orsanès, qui l'avait suivi dans son exil, passa l'Euphrate, et alla joindre les Arabes de Mésopotamie, qu'il n'eut pas de peine à réunir à son parti. Bientôt, par leur secours, il fut maître de Babylone et de Séleucie : Surena, général d'Orodes, fut envoyé pour le repousser, et y réussit. Mithridate vaincu se réfugia dans Babylone, où il fut assiégé ; il y fit une vigoureuse résistance : la famine le força de s'abandonner à la générosité de son frère, qui le fit massacrer à ses yeux, en l'an 53 avant J.-C. S. M.—N.

MITTARELLI (JEAN-BENOÎT), l'un des plus savants hommes qu'ait produits l'ordre des Camaldules, était né à Venise en 1708. Après avoir terminé ses études, il prit l'habit religieux, et fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la philosophie, et la théologie au couvent de Saint-Mi-

chel. Il s'acquitta de cette double tâche avec beaucoup de succès, et fut élu, en 1747, procureur de sa congrégation. Dans la visite qu'il fit des différents monastères, il recueillit un grand nombre de chartes et de pièces originales très-intéressantes; et, s'étant associé le P. Ant. Costadoni, l'un de ses élèves (V. COSTADONI, X, 51), ils rédigèrent les *Annales* de l'ordre des Camaldules, et les accompagnèrent de dissertations qui jettent un grand jour sur les points les plus importants de l'histoire ecclésiastique et civile de l'Italie au moyen âge. D. Mittarelli fut élu, en 1756, supérieur des maisons de son ordre dans les états Vénitiens, et, en 1764, supérieur-général de l'ordre, dignité qui l'obligea de fixer sa résidence à Rome. Il y reçut un accueil distingué du pape Clément XIII, et de la plupart des membres du sacré collège; mais en quittant ses fonctions, il se hâta de revenir au couvent de Saint-Michel dont il était abbé: il y passa les dernières années de sa vie, partageant son temps entre la prière et l'étude, et mourut le 14 août 1777. Ses principaux ouvrages sont: I. *Memorie della vita di S. Parisio, monaco camaldolese, e del monastero di S. S. Cristina e Parisio di Treviso*, etc., Venise, 1748. II. *Memorie del monastero di S.<sup>ta</sup> Trinità, Faënza*, 1749. III. *Annales Camaldulenses ordinis S. Benedicti, ab anno 907 ad ann. 1770*, etc., Venise, 1755-73, 9 vol. in-fol. Ce grand ouvrage est exécuté sur le même plan que les *Annales* de D. Mabillon. IV. *Ad Scriptores rerum italicarum Cl. Muratorii accessiones Faventinæ*, etc., *ibid.*, 1771, in-fol. C'est un recueil d'anciennes chroniques de la ville de Faënza. V. *De litteraturâ*

*Faventinorum sive de viris doctis et scriptoribus urbis Faventinæ*, *ibid.*, 1775, in-fol. C'est l'histoire littéraire de Faënza. André Zannoni a publié sur cet ouvrage des observations critiques auxquelles Mittarelli a répondu (V. le Journal des savants, nov. 1776, p. 758). VI. *Bibliotheca codicum Mss. S. Michaelis Venetiarum cum appendice librorum impressorum xv sæculi*, *ibid.*, 1779, gr. in-fol.; ce Catalogue est estimé.

W—s.

MITTERPACHER (LOUIS), professeur d'économie, d'histoire naturelle et de technologie, à Pesth, y est mort le 24 mai 1814: il était né en 1734. Outre plusieurs ouvrages en allemand et en hongrois, il a écrit en latin: *Elementa rei rusticæ*, à l'usage des académies de Hongrie, 1779-94, en 3 parties, in-8°. — *Iter in Posenam Slavoniæ provinciam*, avec Mathias Tiller, Pesth, 1783, in-4°. — *Primæ lineæ historiæ naturalis*, à l'usage des académies de Hongrie, *ib.*, 1795, in-8°; nouv. éd., 1807.

M—ON.

MITTIÉ (JEAN-STANISLAS), né à Paris en 1727, devint médecin ordinaire de Stanislas, roi de Pologne, qui tenait sa cour à Nanci. Sa qualité, et plus encore ses talents, le firent recevoir à l'académie de cette ville. Après la mort du monarque, Mittié vint à Paris exercer son état: il fut docteur-régent de la faculté de médecine, et mourut en 1795. Il s'était spécialement occupé des maladies vénériennes, voulait faire renoncer à l'usage du mercure, et a publié quelques écrits sur ce sujet. Il est inutile de rapporter les vers très-médiocres que lui avait adressés l'abbé Porquet; mais voici la liste de ses ouvrages: I. *Dissertatio: ergo in vulneribus thoracis læsi pulmonis*

*conditioni conducet aër per ipsum et vulnus in thoracem admissus*, 1766, in-4°. II. *Etiologie nouvelle de la salivation*, 1777, in-8°. III. *Lettre à l'auteur de la Gazette de santé*, 1780, in-8°. IV. *Observations sommaires sur tous les traitements des maladies vénériennes, particulièrement avec les végétaux, pour servir de suite à l'Étiologie de la salivation*, 1779, in-12. V. *Suite de l'Étiologie de la salivation*, 1781, in-8°. VI. *Lettres à la faculté de médecine, au collège de chirurgie, et à l'académie des sciences, en leur envoyant les pièces qu'il (Mittié) a publiées sur les maladies vénériennes*, 1784, in-8°. VII. *Avis au peuple (sur les maladies vénériennes)*, 1793, in-8°, etc.

A. B.—T.

MIZAULD (ANTOINE), médecin et astrologue, était né vers 1520, à Montluçon, petite ville du Bourbonnais. Il vint achever ses études à Paris, et y reçut ses degrés en médecine; il avait appris, dans le même temps, les principes de l'astrologie d'Oronce Finé; et à une époque où tout était encore conjectural dans l'art de guérir, il chercha les causes des maladies et leurs remèdes, non dans l'observation de la nature, mais dans la position des planètes entre elles ou à l'égard de la Terre. Un jargon scientifique, et, sans doute, quelques cures heureuses, le mirent assez promptement en vogue. On apprend, par la dédicace d'un de ses ouvrages (*De mundi Sphæra*), qu'il était fort bien vu à la cour, et que la princesse Marguerite de Valois lui faisait l'honneur de l'admettre dans son intimité. Quelques vers, dans lesquels on lui donnait le surnom d'Esculape de la France, et les attentions dont il était l'objet, lui per-

suadèrent qu'il avait quelque chose de divin. Il abandonna la médecine, comme une science trop vulgaire, pour se livrer entièrement à l'astrologie, et à la rédaction de ses ouvrages, qui eurent un succès bien inconcevable aujourd'hui. L'illustre de Thou lui-même en parle avec éloge; et il ose assurer qu'ils seront toujours estimés des juges compétents. Mizauld mourut à Paris, en 1578. Sa réputation lui survécut longtemps: vers le milieu du dix-septième siècle, le libraire P. Ménard avait formé le projet de publier le recueil des ouvrages de Mizauld; mais il en fut détourné par Naudé, qui lui fit sentir qu'il garderait dans son magasin ce fatras d'inepties, de mensonges et de contes puérils (*Voy. le Mascarat*, p. 135). On ne s'attend pas à trouver ici la longue nomenclature des écrits de Mizauld; Nicéron en a rapporté les titres dans le tome 40 de ses *Mémoires*; on se bornera à citer ici les principaux: I. *Le Miroir du temps, autrement dit Éphémérides perpétuelles de l'air*, etc., Paris, 1547, in-8°; rare et recherché de quelques curieux. II. *Cometographia; item Catalogus cometarum usque ad annum 1540 visarum, cum portentis et eventis quæ secuta sunt*; *ibid.*, 1549, in-8°. Lalande dit que cette édition est in-4°. III. *Planetographia ex quâ cælestium corporum cum humanis et astronomiæ cum medicinâ societas et harmonia aperitur*, Lyon, 1551, in-4°; trad. en français par Montlyard. IV. *De mundi spherâ sive cosmographiâ libri tres*, Paris, 1552, 1567, in-8°. C'est un poème dédié à Marguerite de Valois. V. *Nouvelle invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun par la seule inspection*

du front et de ses linéaments, *ibid.*, 1565, in-8°. Cette invention n'était pas nouvelle, puisque la *Métoposcopia* de Cardan avait été publiée dès 1558, en latin et en français (V. CARDAN). VI. *Memorabilium, utilium et jucundorum centuriæ IX arcanorum*, *ibid.*, 1566, in-8°; compilation réimprimée plusieurs fois avec des additions et des commentaires, et enfin sous ce titre : *Mizauldus rediivus sive memorabilium centuriæ XII*, etc., Nuremberg, 1681, in-12. C'est un tissu de fables et de contes populaires. VII. *Les Secrets de la lune, opuscule non moins plaisant qu'utile*, sur le particulier concert et manifeste accord de plusieurs choses du monde avec la lune, etc., Paris, 1570, in-4°; 1571, in-8° : au défaut de l'ouvrage qui est rare, on en trouvera l'analyse dans les *Mélanges tirés d'une grande biblioth.* t. B B, p. 113 et suiv. Il y a des choses bien singulières. VIII. *Historia hortensium IV opusculis methodicis contenta*, etc., Cologne, 1577, in-8°; trad. en français par André de La Caille, sous ce titre : *Le Jardinage de Mizauld, contenant la manière d'embellir les jardins, et comment il faut enter les arbres et les rendre médicinaux*, Paris, 1578, in-8°. Cette traduction est rare et recherchée. Mizauld conseille, dans cet ouvrage, de préférer dans les maladies l'usage des plantes indigènes aux remèdes composés des apothicaires : cette idée, qui trouva des partisans, le brouilla, dit-on, avec ses confrères. Ghilini a publié l'*Éloge* de Mizauld dans le *Teatro d'huomini letterati*, t. I<sup>er</sup>. W—s.

MNÉSICLÈS, architecte grec, construisit à Athènes, sous le gouvernement de Périclès, un des plus

parfaits monuments de l'art des anciens, le vestibule et les portiques, connus sous le nom de Propylées, qui formaient la magnifique entrée de l'*Acropolis* ou citadelle d'Athènes. Mnésiclès les commença sous l'archontat d'Euthymène, 437 ans av. J.-C., et les termina en cinq années : les dépenses s'élevèrent à 2,012 talents (10,864,800 fr.) Les plafonds étaient formés par des blocs de marbre d'une grandeur et d'une beauté surprenantes. Tous les arts rivalisèrent avec l'architecture pour orner ce superbe vestibule : les Romains y ajoutèrent quelques embellissements. Lorsqu'Athènes passa sous la domination des Turcs, ceux-ci ouvrirent une autre entrée à la citadelle ; et les Propylées furent encombrées de murs qui bouchèrent les entrecolonnes, et flanquées de lourds bastions qui masquèrent leur noble aspect. Les combles et les architraves furent presque entièrement détruits : mais ce qui reste aujourd'hui de cet élégant édifice, suffit encore pour en retrouver tout l'ensemble, pour en faire admirer la perfection, et pour rendre immortel le nom de Mnésiclès. L—S—E.

MOAWYAH I<sup>er</sup>, sixième successeur de Mahomet et premier khalyfe de la dynastie des Ommayades, naquit à la Mekke, vers le commencement du septième siècle de l'ère chrétienne, dans la tribu de Coraïsch ou Koréisch. Arrière-petit-fils d'Ommaya, qui était cousin-germain d'Abd-al-Mothalleb, aïeul de Mahomet, il avait pour père le fameux Abou-Sofyan, l'un des décemvirs de la Mekke, le plus puissant et le plus cruel ennemi du législateur des musulmans (V. MAHOMET, XXVI, 190). Après la conquête de cette ville par Mahomet, Abou-Sofyan

et son fils embrassèrent l'islamisme ; et le second devint un des secrétaires du prophète. Nommé, l'an 20 (641), au gouvernement de Syrie, il le posséda pendant les quatre dernières années du khalyfat d'Omar, et les douze années que dura celui d'Othman, dont il était proche parent. Il dut, sans doute, à ce titre l'indulgence de ce prince, auquel il avait été dénoncé comme concussionnaire. Sous le règne de ce khalyfe, l'an 28 (648-9), il conquit l'île de Chypre ; mais, deux ans après, elle retourna au pouvoir des Grecs. L'an 30 (651), il s'empara de l'île de Rhodes, fit mettre en pièces le fameux colosse, et en vendit les débris à un Juif, qui en chargea, dit-on, neuf cents chameaux. La même année, il perdit son père Abou-Sofyan. Othman ayant été assassiné, Moawyah, sous prétexte de venger sa mort, refusa de reconnaître Aly, son successeur. (V. ALY, I, 569) Proclamé khalyfe en Syrie, et voulant enlever l'Égypte à son compétiteur, il lui en rendit suspect le gouverneur, qu'Aly remplaça par Mohammed, fils d'Aboubekr, et l'un des assassins d'Othman. Ce choix ayant excité des troubles en Égypte, Moawyah donna des troupes à son ami Amrou, pour qu'il en chassât Mohammed ; et afin de lui en ouvrir l'entrée, il fit empoisonner, dans du miel, le général qu'Aly envoyait au secours de ce gouverneur. Amrou joignit alors ses forces aux partisans d'Othman, et attaqua Mohammed qui, ayant été vaincu et fait prisonnier, fut cousu dans le corps d'un âne, et brûlé viv. Tel fut le sort du fils du premier khalyfe, du frère de l'épouse chérie du prophète. L'an 40, Moawyah soumit, par un de ses lieutenants, Médine, la Mekke, le Yémen, et fit

périr en Arabie un grand nombre de partisans d'Aly. Sur la fin de la même année, trois Kharedjites ayant tenté d'immoler à-la-fois Aly, Moawyah et Amrou, à la tranquillité de l'empire, Aly seul succomba sous le fer de l'assassin ; et Moawyah, quoique blessé de manière à ne pouvoir plus désormais être père, devint plus puissant par la mort de son rival. Il contraignit Haçan, fils et successeur de ce dernier, à se démettre du khalyfat, l'an 41 (661), et à se retirer à Médine, où il le fit empoisonner dans la suite. Moawyah fit alors son entrée dans Koufah ; et malgré les efforts des Kharedjites, il fut reconnu khalyfe dans tout l'empire. Deux ans après, mourut le célèbre Amrou, conquérant de l'Égypte, dont Moawyah lui avait rendu le gouvernement, et laissé, en quelque sorte, la souveraineté (V. AMROU, tom. II, p. 65). Le khalyfe répara bientôt cette perte, en attirant dans son parti et à sa cour le fameux Zéïad, gouverneur du Farsistan, qu'il reconnut publiquement pour son frère, et auquel il confia les gouvernements importants de Bassorah et de Koufah, desquels dépendait toute la Perse ; et il y ajouta plus tard ceux du Sind et de toutes les côtes et îles du golfe Persique. L'an 46, Moawyah fit empoisonner Abd-errahman (fils du célèbre Khaled), parce qu'aimé des Syriens, celui-ci pouvait être un jour un rival redoutable pour le fils du khalyfe. Se voyant affermi sur le trône, Moawyah s'occupa de reculer les bornes de l'empire, par des conquêtes que les guerres civiles avaient interrompues depuis plusieurs années. En Occident, les armées musulmanes pénétrèrent jusqu'à l'océan Atlantique ; et Okbah, l'un de leurs généraux, bâtit, près de Tunis, la

ville de Kairovan, qui devint la résidence des gouverneurs de l'Afrique. Vers l'Orient, les Arabes, sous la conduite d'Obéid-Allah, fils de Zeïad, et ensuite de Saïd, fils du khalyfe Othman, traversèrent le Djihoun (l'Oxus), envahirent la Sogdiane, s'emparèrent de Samarkand, et prirent Termed par capitulation. Les armes de Moawyah eurent moins de succès contre les Grecs. Son fils Yezid, et Sofyan, fils d'Auf, l'un de ses généraux, arrivèrent devant Constantinople, qu'ils assiégèrent par mer et par terre. Ce siège dura six à sept ans; mais, pendant l'hiver, les Musulmans se retiraient à Cyzique, et recommençaient les hostilités à chaque printemps. Enfin, leur flotte ayant été détruite, en grande partie, par le feu grégeois, et leur armée de terre complètement battue par les troupes de Constantin-Pogonat, Moawyah fut obligé d'acheter la paix, l'an 58 (678). Ce fut pendant cette expédition que mourut Abou-Ayoub, l'un des compagnons du prophète. Il fut enterré près des remparts de Constantinople; et sur son tombeau fut depuis élevée la mosquée qui porte encore son nom, et dans laquelle les sulthans othomans se rendent en pompe le jour de leur avènement à l'empire. Trois ans auparavant, Moawyah, qui résidait à Damas, avait voulu y faire apporter le bâton et la chaire du prophète, de peur que ces précieuses dépouilles, restées à Médine, n'y tombassent au pouvoir des partisans d'Aly : mais une éclipse de soleil ayant eu lieu dans le moment même où les gens du khalyfe portaient la main sur cette chaire, on crut que Dieu s'opposait à son dessein, et on hissa ces reliques à Médine. Jusqu'à lors le khalyfat avait été électif; ce

fut l'an 56 (676) que Moawyah, le possédant sans compétiteur, voulut le rendre héréditaire dans sa famille, en faisant reconnaître son fils Yezid pour son successeur. Il y réussit en employant à propos l'argent et les menaces, et malgré la résistance d'Abderrahman, d'Abdallah et de Houceïn, fils des khalyfes Aboubekr, Omar et Aly, et d'Abdallah, fils de Zobeir. Mais la mort le délivra, deux ans après, d'Abderrahman et d'Aïescha, sa sœur, veuve du prophète. Le jour que Yezid fut proclamé khalyfe, son père adressa cette prière à Dieu : « Seigneur, affermis » sez mon fils sur le trône, s'il en est » digne, comme je le crois; sinon, » arrachez de ses mains un sceptre » qu'il ne porterait point pour votre » gloire. » Il est évident que l'ambition et la tendresse paternelle aveuglèrent également Moawyah. Aussi trouva-t-il des désapprobateurs dans sa propre famille, et surtout dans sa tante Arwah, qui était cousine germaine d'Aly; et le choix qu'il fit de son fils excita plus de mécontentements, de troubles et de guerres que sa propre usurpation (V. YEZID I<sup>er</sup>.) Moawyah mourut à Damas, à l'âge de soixante-dix ans, au mois de redjeb 60 de l'hégire (mai 680), après avoir régné dix-neuf ans, depuis l'abdication de Haçan. Il avait possédé la Syrie pendant quarante ans, soit comme gouverneur, soit comme khalyfe. Avant d'expirer, il se fit porter à la mosquée, et dit au peuple : « Je suis comme le blé » qu'on va moissonner; je vous ai » gouvernés si long-temps, qu'enfin » nous sommes las les uns des autres : si je n'ai pu égaler aucun de » mes prédécesseurs, je ne serai sur- » passé par aucun de ceux qui me » succéderont. » Ensuite il envoya

ses derniers avis à son fils qui était absent, et lui recommanda surtout de traiter avec beaucoup d'égards les Arabes dont il tirait son origine ; de ménager les Syriens, ses plus fidèles sujets ; de s'attacher par ses bienfaits, Houceïn, fils d'Aly ; de ne faire aucun quartier à Abdallah, fils de Zobcîr ; et d'être avare du sang des Musulmans. Moawyah possédait éminemment toutes les qualités nécessaires à un usurpateur, à un fondateur de dynastie. Toujours maître de lui-même, il savait à propos cacher ses desseins, réprimer sa violence naturelle, mettre des bornes à son économie, oublier les injures, caresser ses ennemis, ét gagner tous les cœurs, par ses manières pleines de grâce, de noblesse et de bienveillance. Ce fut par ses artifices, par ses perfidies, qu'il triompha d'Aly, qui poussait la franchise et la loyauté jusqu'à l'inconséquence et à l'indiscrétion. Moawyah eut surtout l'art de se faire des amis, de les conserver, et de s'attacher les soldats ; ce talent manquait à son rival. Enfin, il montra l'heureux et redoutable assemblage des traits qui ont caractérisé les trois premiers empereurs romains : il eut le courage, l'éloquence, l'affabilité, la libéralité de César ; l'ambition, la souplesse et la tardive élévation d'Auguste ; la politique, la dissimulation et la cruauté de Tibère. Moawyah fut le premier khalyfe qui établit des relais sur les routes ; le premier qui, à cause de son embonpoint, se tint assis en parlant au peuple, dans la mosquée ; le premier qui s'y plaça dans un lieu distinct et exhaussé ; le premier qui, de peur d'oublier le discours qu'il avait préparé, prononça la *khothbah* (le prône ou sermon) avant les prières ordinaires. Mais l'innovation qui a le

plus contribué à le rendre odieux aux *Chyites*, ou sectateurs d'Aly, c'est d'avoir, le premier, obligé les Musulmans de prêter serment de fidélité à son fils, et d'avoir dépouillé du khalyfat la famille du prophète. A—T.

MOAWYAH II, 3<sup>e</sup>. khalyfe Ommayade, petit-fils du précédent, fut proclamé à Damas, le 15 rabby 1, 64 de l'hég. (12 nov. 683), aussitôt après la mort de son père Yezid I<sup>er</sup>. qui, avant d'expirer, l'avait déclaré son successeur. A peine âgé alors de 21 ans, ce prince, faible de complexion, se distinguait par sa piété, par l'austérité et la simplicité de ses mœurs. Élevé par le docteur Omar-al-Maksous, dans la secte des Kadarites (1), il le consulta, avant d'accepter le khalyfat ; et d'après son avis, il consentit à essayer s'il aurait assez de forces pour supporter le poids du gouvernement. En quittant sa retraite, il fit graver sur son cachet cette devise qui était l'expression de ses sentiments : *Le monde n'est que tromperie*. Mais à peine eut-il régné six semaines, ou, selon quelques auteurs, trois ou quatre mois, que, fatigué d'une grandeur importune, il résolut de s'en dépouiller. Il convoqua donc une grande assemblée, et parla ainsi : « Moawyah, mon aïeul, a usurpé le khalyfat sur le gendre du prophète, le vertueux Aly : Yezid, mon père, a consommé cette usurpation par la mort de Houceïn, fils d'Aly. Je ne veux point me charger d'une autorité injuste dont j'aurais à rendre compte devant Dieu. Choisissez donc un autre khalyfe. » Et comme on le pressait de désigner lui-même son successeur : « J'aurais

(1) Cette secte, dérivée de celle des Motazalites, niait la prédestination, attribuait à Dieu tout le bien que l'homme fait, et à l'homme seul tout le mal, parce que celui-ci est maître de ses actions.

bien en cela, reprit-il, suivi l'exemple d'Aboubekr, si j'avais connu un Omar; et j'aurais imité ce dernier, en désignant six candidats, si j'avais pu trouver six hommes qui en fussent dignes. N'ayant pas joui des avantages du khalyfat, il n'est pas juste que ma conscience soit chargée du choix délicat de celui qui doit me remplacer. J'aime mieux vous en laisser juges vous-mêmes. » A ces mots, il quitta l'assemblée, et alla se renfermer dans sa maison, d'où il ne sortit plus jusqu'à sa mort, qui suivit de très-près son abdication. Il fut surnommé, à cause de cela, *Abou-Leilah (le Père de la nuit)*. Il mourut de la peste ou par le poison. On prétend que les Syriens enterrèrent vivant Al-Maksous, le soupçonnant d'avoir conseillé à Moawyah cette démarche impolitique, qui occasionna de grands déchirements dans l'empire, et fit couler des flots de sang musulman. (*Voyez MERWAN I<sup>er</sup>. tom. XXVIII, ABDALLAH IBN ZOBÄIR et ABDELMELEK tom. I, p. 51 et 54.*) A—T.

**MOBAREZ-EDDYN MOHAMMED-CHAH**, fondateur de la dynastie des Modhafferides, en Perse, était issu d'une famille arabe, établie dans le Khorasan dès le premier siècle de l'islamisme. Son bisaïeul, Émyr Gaïath-eddyn Hadjy, ayant quitté cette province, lors de l'invasion des Tartares sous Djenghyz-Khan, se retira dans les environs de Yezd. Sa taille et sa force étaient si prodigieuses, qu'il ne put, dit-on, trouver de chaussure à son pied dans cette ville, et que, plus de trois cents ans après, on y montrait encore son épée, qui pesait trente-six livres. Modhaffer, son petit-fils, distingué par sa bravoure, ses vertus et sa piété, obtint le gouverne-

ment de Mibad, de l'atabek Yousof Chah, prince de Louristan; et ayant ensuite passé au service d'Argghoun Khan, souverain de la Perse, il parvint à divers emplois importants, sous les successeurs de ce prince, et mourut l'an 713 de l'hégire (1314 de J.-C.). Mobarez-eddyn, fils de Modhaffer, alors âgé de 13 ans, se rendit célèbre de bonne heure par une valeur extraordinaire. Il terrassa un fameux brigand qui désolait la contrée entre Yezd et Chyraz, et porta sa tête au sulthan Abou-Saïd-Behader-Khan, qui, charmé de cet exploit, gratifia le jeune brave du gouvernement de Yezd, en 718, quoique celui-ci fût à peine dans sa 19<sup>e</sup>. année. Mobarez eddyn prouva par des services plus essentiels, qu'il était digne de cette récompense. Une horde de bandits, appelés Nicoudariens, infestait le Farsistan: il leur livra vingt-un combats, dans l'espace de quatre ans, et vint à bout d'en purger le pays. Enfin, il épousa la fille unique de Cothb-eddyn Chah-Djihan, dernier prince de la dynastie des Cara-Khatayens, lequel, après avoir perdu la souveraineté du Kerman, avait, au moyen de ses immenses richesses, obtenu des khans moghols le gouvernement de Chyraz, où il s'était retiré. Ce mariage ayant fort accru la puissance et la considération personnelle de Mobarez-eddyn dans le midi de la Perse, il y jeta les fondements d'une nouvelle domination pendant l'anarchie qui suivit la mort d'Abou-Saïd (*V. BEHADER, IV, 59, et HAÇAN-BUZURK, XIX, 283*). Nommé gouverneur du Kerman, par Haçan Djoubany, l'an 740, il ne lui fut pas difficile de se faire reconnaître souverain, en moharrem 742 (juin 1341), dans un pays que les ancêtres de sa

femme avaient possédé près d'un siècle. Alors il attaqua Cheikh-Chah-Abou-Ishak Indjou, prince vertueux, mais sans énergie, qui régnait dans le Farsistan; et, après une guerre longue et cruelle, il lui enleva successivement Chyraz et Ispahan. L'infortuné Indjou arrêté dans cette dernière ville, et ramené à Chyraz, y eut la tête tranchée, le 11 juin 1357, aux yeux de ses compatriotes, de ses amis, de ses anciens sujets, et au milieu de l'hippodrome qu'il avait fondé. Tandis que Mobarez-eddyn, par cette exécution solennelle, effrayait les peuples du Farsistan, et leur ôtait tout prétexte de révolte, son fils aîné, Modhaffer, subjuguait le Khouzistan, et allait ensuite reculer les états de son père, vers le Seistan et le Mekran. L'ambitieux Mobarez eddyn convoitait aussi l'Adzerbaïdjan, où avaient résidé les Djenghyzkhanides. Après diverses révolutions (V. MELIK EL ASCHRAF, XXVIII, 214), cette province était tombée au pouvoir du tyran Akhidjouk. Le mauvais succès du sulthan de Baghdad, Cheikh-Weiss (V. AVÉIS I), ne rebuta point le roi de Chyraz. A la tête de douze mille cavaliers d'élite, il partit au milieu de l'hiver 760, vainquit, près de Meïana, l'armée d'Akhidjouk, forte de trente mille hommes, s'empara de Tauryz, y remplit les fonctions d'imam, et y prononça la khotbah en son propre nom. Mais deux mois après, la mort de son fils aîné, et l'approche du sulthan de Baghdad, l'obligèrent d'abandonner sa nouvelle conquête. Depuis son retour de cette expédition, Mobarez-eddyn ne fut plus le même prince. Sans respect pour les mœurs et la religion, il s'abandonna aux excès les plus honteux avec tant de scandale, que les princi-

paux habitants de Chyraz, et ses fils mêmes, le dénoncèrent au magistrat comme le témoigne le poète Hafyz, dans une élégie où il peint les turpitudes de ce monarque. Méprisé de ses sujets, aigri par le chagrin, Mobarez-eddyn devint encore plus cruel. Il fit mourir plus de mille individus dans les supplices; et plusieurs périrent de sa propre main. Effrayés de ses menaces, ses parents, ses enfants fuyaient sa présence. Enfin, Chah-Sulthan, son neveu et son gendre, et ses fils Chah-Choudja et Chah-Mohammed, l'ayant surpris un jour dans sa chambre, occupé à lire le Goran, se saisirent de lui, et le renfermèrent dans une tour, où ils lui firent crever les yeux le lendemain, 19 ramadhan 760 (14 août 1359). Hafyz, qui avait déploré la mort tragique d'Abou-Ishak Indjou, composa aussi une élégie sur ce dernier événement. Mobarez-eddyn survécut cinq ans à son malheur, et mourut en 765 (1364), après avoir régné quarante-deux ans à Yezd, dix-huit dans le Kerman, sept à Chyraz, et deux à Ispahan. Son fils, Djelal-eddyn Chah-Choudja, prince habile, sage, pacifique, protecteur des lettres, et bon poète, triompha de ses frères et de ses neveux, qui s'étaient révoltés; il régna vingt-six ans avec gloire, sut ménager Tamerlan, dont il devinait la grandeur future, et mourut en 786 (1384), en lui recommandant son fils Zeïn-el-Ab-eddyn, dont les malheurs entraînèrent la catastrophe qui mit fin à la dynastie des Modhafferides (V. MANSOUR-CHAH, XXVI). A—T.  
 MOÇAILAH. V. MOSSAÏLAMAH.  
 MOCANNA. V. ATHA.  
 MOCEILAH. V. MOSSAÏLAMAH.  
 MOCENIGO (THOMAS), doge de Venise, succéda, le 7 janvier 1414,

à Michel Steno. Il était alors ambassadeur de sa république à Crémone, auprès de Gabrino-Fondolo, tyran de cette ville: il s'enfuit secrètement dès qu'il eut la nouvelle de son élection, de peur que Fondolo ne voulût retenir prisonnier un personnage qui devenait aussi important. Pendant son règne, les Vénitiens firent la conquête du territoire d'Aquilée, malgré l'alliance du patriarche avec l'empereur Sigismond, qui tenta vainement de le défendre. Mocénigo empêcha ensuite, autant qu'il put, sa république de s'engager dans la guerre contre le duc de Milan; il mourut dans un âge avancé, au mois d'avril 1423, et il eut pour successeur François Foscari, moins pacifique que lui. — Pierre MOCENIGO, doge de Venise de 1474 à 1476, avant de parvenir à la dignité ducal, avait obtenu la plus haute réputation, comme généralissime de la république, dans la guerre qu'elle soutenait contre les Cypriotes et contre les Turcs. Il avait été chargé, en 1470, du commandement de la flotte, au moment où la perte de Négrepont jetait le découragement dans les troupes vénitiennes. En arrivant à son poste, il avait fait arrêter son prédécesseur, Nicolas Canale, avec son fils et son secrétaire, auxquels la république attribuait les revers qu'elle avait éprouvés. Il avait ensuite profité de la guerre que le roi de Perse avait déclarée à Mahomet II, pour ravager, en 1472, Mitylène, Dilo et les Cyclades, pendant que le sulthan était occupé ailleurs: il avait menacé toute la Natolie, et avait enfin pris Smyrne, qu'il ruina de fond en comble. La retraite d'Ousoun-Haçan, qui n'avait pu forcer le camp retranché de Mahomet, priva, en 1473, Mocénigo, des avantages qu'il avait

espérés. D'ailleurs, à la même époque, il fut obligé de passer en Cypré, pour prendre la protection de la reine Catherine Cornaro, fille adoptive de la république, qui venait de perdre son mari: il punit sévèrement les nobles Cypriotes qui avaient conspiré contre cette princesse, et qui avaient voulu maintenir la liberté de leur patrie opprimée par les Vénitiens. En 1474, il conduisit une nouvelle flotte au secours de Scutari, que le grand-vézir assiégeait: il contribua beaucoup à la glorieuse défense de cette place; mais il y contracta une maladie dangereuse dont il ne se guérit jamais. Les Vénitiens, par reconnaissance pour tant d'exploits, le choisirent pour succéder à Nicolas Marcello, au mois de décembre de cette même année. Mais tout le temps qu'il fut doge, sa santé fut très-chancelante; il mourut le 23 février 1476. André Vendramino lui succéda. S. S—1.

MOCENIGO (JEAN), frère du précédent, fut nommé pour succéder à André Vendramino, qui n'avait régné que deux ans. Venise à cette époque fut affligée par de nombreux fléaux: un incendie consuma le palais public; la peste et la famine désolèrent les habitants; la guerre avec Mahomet II durait encore, et Venise n'acheta la paix, en 1479, que par la cession de Scutari. Cependant la république, oubliant bientôt ces calamités, entreprit, en 1482, une guerre nouvelle de pure ambition contre Hercule III, duc de Ferrare; mais, abandonnée par Sixte IV, son premier allié, elle ne put faire les conquêtes sur lesquelles elle avait compté. Jean Mocénigo mourut le 5 novembre 1485. Marc Barbarigo lui fut substitué. — Louis MOCENIGO, doge de Venise, succéda

le 9 mai 1570, à Pierre Loredano, mort six jours auparavant. La république était alors engagée dans une guerre contre les Turcs, pour la défense de l'île de Chypre : les principales puissances de l'Europe lui avaient promis des secours ; mais leurs généraux, par de ridicules disputes de prééminence, perdirent l'occasion d'agir. Nicosie fut prise par les Turcs, le 9 septembre 1570, et quinze mille chrétiens y furent massacrés. Famagouste, après un siège soutenu avec beaucoup de bravoure, capitula le 2 août 1571 ; mais la capitulation ne fut point observée, et les commandants vénitiens, avec leur brave garnison, furent victimes de la perfidie des Musulmans ( V. BAGLIONI et BRAGADINI ). La grande victoire remportée à Lépante, le 7 octobre, par don Juan d'Autriche, ne dédommagea point les Vénitiens de la perte de l'île de Chypre ; ils se déterminèrent, en 1573, à faire la paix avec les Turcs, en abandonnant à ceux-ci leurs conquêtes. Pendant le gouvernement de Louis Mocenigo, Venise fut désolée par la peste, en 1576 ; la contagion lui enleva soixante-dix mille habitants. A peine s'était-elle apaisée, lorsque Louis Mocenigo mourut, le 4 juin 1577. Il eut pour successeur Sébastien Venieri. S. S—1.

MOCENIGO (ANDRÉ), historien, né à Venise, vers la fin du quinzième siècle, était de la même famille que les précédents. Il montra, dès sa première jeunesse, une grande ardeur pour l'étude. Il fut chargé de différentes négociations, dont il s'acquitta avec autant de zèle que de capacité ; et, après avoir rempli plusieurs emplois importants, à la satisfaction générale, il fut élevé au rang de sénateur. Il trouva dans la

culture des lettres, un délassement à ses travaux, et publia l'histoire de la ligue de Cambrai, sous ce titre : *Belli memorabilis Cameraensis adversus Venetos historiae libri vi*, Venise, 1525, in-8° ; elle a été insérée dans le 12<sup>e</sup>. vol. du *Thesaur. antiquitat. Ital.*, par Grævius et P. Burmann. André Arrivabene la fit traduire en italien ; et cette traduction, imprimée en 1544, l'a été de nouveau en 1560, in-8°. Quoiqu'écrite d'un style peu élégant, dit Tiraboschi, cette histoire est recherchée pour l'exactitude avec laquelle les faits y sont rapportés. Mocenigo avait laissé en manuscrit un *Poème latin* sur la guerre que les Vénitiens soutinrent contre Bajazet II, en 1500 : il est perdu, ainsi que quelques autres productions de cet écrivain, dont Marc Foscarini rapporte les titres dans son ouvrage *Della letteratura Veneziana*. Quelques bibliographes citent encore de lui un traité de théologie en cinq livres, sous ce titre singulier : *Pentadupon et Pentateuchon*, Venise, 1511, in-8° : l'auteur l'a dédié au pape Jules II. Ghilini a donné une place à Mocenigo dans le *Teatro d'huomini letterati*. W—s.

MOCLAH ( ABOU-ALY MOHAMMED, IBN-ALY, IBN- ), inventeur des caractères arabes modernes, naquit à Bagdad, l'an 272 de l'hég. ( 885-6 de J.-C ). Après avoir gouverné une partie de la Perse, sous le khalyfat de Moctader, il fut élevé par ce prince, à la dignité de vézyr, l'an 316 ( 928 ). Il en fut dépouillé l'année suivante ; mais il la recouvra l'an 320, lorsque Caher eut succédé à son frère ( V. MOCTADER ). Ibn-Moclah ayant trempé dans une conspiration contre le nouveau khalyfe, en 321, perdit une seconde fois sa

charge. Il se déroba au supplice par la fuite, et ne songea, dans sa retraite, qu'à se venger de Caher. Déguisé en femme, en aveugle, en mendiant, il se rendait secrètement chez les grands officiers de l'empire, et les irritait contre ce prince, en leur rappelant sa perfidie et sa cruauté. Il gagna même par ses présents l'astrologue et l'interprète des songes de Sima, l'un des principaux chefs de la milice turque, pour qu'ils persuadassent à leur maître que ses jours étaient menacés par le khalyfe, et qu'il ne pouvait les sauver qu'en le précipitant du trône. Caher fut déposé, en 322 (V. CAHER, VI, 468); et Radhy, son successeur, récompensa Ibn-Moclah de son zèle, en lui rendant les sceaux. Ce vézyr fit arrêter et condamner à mort le fameux imposteur Schalmagany (V. ce nom). En 323, il chassa de Mossoul, Nasser-ed-daulah Haçan, fondateur de la dynastie des Hamdanides, lequel recouvra bientôt ses états, moyennant un tribut qu'il promit de payer au khalyfe. La même année, Ibn-Moclah ayant déplu à la soldatesque, les portes de son palais furent enfoncées; et il n'eut que le temps de se sauver avec son fils, dans la partie occidentale de Baghdad. Mais il fut arrêté et destitué, en 324. La charge de vézyr ayant été bientôt après abolie, et remplacée par la dignité plus éminente d'émyr-al-Omrah, dont Abou-Bekr-Ibn-Raïek fut revêtu; Ibn-Moclah, plus sensible à la perte de sa place qu'à l'avisement où était tombé alors le khalyfat, intrigua contre Ibn-Raïek, et lui suscita un rival dans le turk Yahcam. Soit qu'il eût écrit au khalyfe, en faveur de ce dernier, soit plutôt qu'il eût invité Yahcam, au nom de ce prince, à

venir supplanter Ibn-Raïek, ses menées furent découvertes: Radhy le fit arrêter et condamner, malgré ses dénégations, à avoir la main droite coupée, au mois de chawal 326 (août 938). Loin d'être corrigé par cette cruelle disgrâce, Ibn-Moclah continua d'intriguer pour recouvrer la charge de vézyr; et afin de prouver au khalyfe qu'il était toujours capable de la remplir, il s'habitua à écrire, en attachant sa plume à son poignet. Son ambition, son orgueil et ses propos indiscrets sur le compte du khalyfe et de l'émyr-al-Omrah, achevèrent de le perdre. On lui coupa la langue, et on le resserra plus étroitement. N'ayant personne pour le servir, il fut réduit à un tel état de détresse, que lorsqu'il puisait de l'eau, avec sa main gauche, il était obligé de retenir la corde avec les dents. Il périt enfin misérablement et sans secours, en chawal 328 (juillet 940): vézyr sous trois khalyfes, il avait trois fois commandé les armées, fait trois fois le pèlerinage de la Mekke, copié trois exemplaires du Coran, et il fut enterré trois fois. Ibn-Moclah cultivait la poésie; et quelques-uns de ses vers nous ont été transmis par Elmakin: mais il est surtout célèbre pour avoir remplacé les anciens caractères koufiques, par l'écriture arabe, nommée *neskhi*; ce qui l'a fait surnommer *Vadhé-khath* (le père de l'écriture). Cette invention, attribuée néanmoins par quelques auteurs, à son frère Abou-Abdallah-el-Haçan, fut perfectionnée, un siècle après, par Aboul-Haçan-Aly, Ibn-Hallal (V. IBN-AL-BAWAB, XXI, 143).

A—T.

MOCLAH ou MOCLÈS (SEID), supérieur d'un monastère de derviches, de l'ordre des *Meulevy*, à Ispa-

han, florissait en l'an 1675 de J.-C., sous le règne de Chah-Soleiman, roi de Perse, de la dynastie des Sofys. Comme ce derviche était de la race de Mahomet, le monarque, lorsqu'il le rencontrait, descendait de cheval, et allait lui baiser l'étrier. Le peuple avait aussi pour lui beaucoup de vénération, et ne le craignait pas moins, parce qu'il était grand cabaliste. Comme Moclak tendait à devenir chef de parti, et à fonder une nouvelle secte, il ne laissait pas d'être suspect à la cour. Outre les derviches qui vivaient sous sa direction, il avait douze disciples qui portaient de longues robes blanches. Petis de la Croix, le fils, pendant son séjour à Ispahan, apprit de ce docteur à expliquer le *Mesnevy*, sorte de poème théologique. Moclak avait traduit en persan, dans sa jeunesse, des comédies indiennes, dont il doit exister aux manuscrits de la bibliothèque du Roi, une version turque, sous le titre de *Al faradj baad al-schidda* (*La Joie après l'affliction*): pour leur donner un air d'originalité, il les avait mises en contes, qu'il appela *Hezariek-Rouz* (*Mille et un jours*). Petis de la Croix obtint une copie de ces contes persans, qu'il traduisit en français; mais il ne les publia qu'après les avoir soumis à la révision de l'auteur de Gil-Blas. On ignore le genre et l'époque de la mort du docteur Moclak.

A—T.

MOCQUET (JEAN), voyageur français, était né dans les environs de Vienne, en 1575. Lorsque Henri IV fut parvenu à la couronne, Mocquet, dont les parents avaient beaucoup souffert pour la cause de ce prince, fut apothicaire de la cour. Le désir de voyager lui fit demander la permission d'aller dans les pays

étrangers : l'ayant obtenue, il fut chargé de recueillir des raretés pour le cabinet du Roi. Il partit le 1<sup>er</sup> octobre 1601, et, jusqu'en juillet 1612, fit cinq voyages : le premier à la côte occidentale d'Afrique, le second à la Guiane et à Cumana, le troisième à Maroc, le quatrième à Goa, le cinquième à la Terre-Sainte. Chaque fois qu'il revenait, il déposait dans le cabinet du Roi aux Tuileries, les singuliers objets qu'il avait rapportés. « Le roi, » dit-il, « prenait plaisir aux discours que je lui faisais de mes voyages. » Il eut le titre de garde du cabinet des singularités, avec 600 francs de gages. Le repos ne lui convenait pas. En 1614, il résolut de faire le tour du monde, et il partit pour l'Espagne, où on lui refusa la faculté de s'embarquer pour l'Amérique, et où il eut beaucoup à souffrir. Alors il revint à Paris, et y remplit tranquillement son emploi. Sa relation est intitulée : *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales, divisés en six livres, et enrichis de figures*, Paris, 1617, 1 vol. in-12; Rouen, 1645; ibid., 1665. Il en existe une traduction hollandaise, Dordrecht, 1656, in-4°, et une allemande, 1668, in-4°, qui est fort mauvaise. Mocquet est un voyageur assez recommandable; il donne des détails curieux sur les sauvages et sur l'histoire naturelle de l'Amérique méridionale. Il raconte, entre autres, une histoire qui ressemble beaucoup à celle d'Yukle et Yariko. Sa notice sur Maroc a été abrégée par Dapper. Il fait un tableau repoussant, et malheureusement vrai, de la dépravation des Portugais dans les Indes, et donne des détails intéressants sur leur commerce. Il connut, à Goa, le voyageur Pyrard, qui lui raconta

beaucoup de particularités sur les Maldives. Quand Moequet revint de la Palestine, le roi fit placer dans son jardin du Louvre les plantes qu'il avait recueillies au Mont-Liban.

E—s.

**MOCTADER-BILLAH** ( **ABOUL-FADHL DJAFAR II**, surnommé **AL** ), XVIII<sup>e</sup>. kalyfe abbasside de Bagdad, n'avait que treize ans, lorsqu'il succéda, l'an 295 de l'hég. ( 908 de J.-C. ), à son frère Moktafy. Aucun prince de sa race, avant et après lui, ne fut installé aussi jeune dans la chaire du prophète. Aussi cette innovation occasionna-t-elle une violente sédition dans la capitale, dès le commencement de l'année suivante : on massacra le vézyl de Moctader, et l'on donna le khalyfat à son oncle Abdallah, fils de Motaz, avec le titre de *Rady-billah*, suivant Aboul-Féda, ou de *Mortady-billah*, suivant Aboulfaradj. Mais le parti du jeune khalyfe ayant prévalu le lendemain, Abdallah prit la fuite, fut arrêté, et on l'étrangla dans sa prison, au grand regret des Alydes et des gens de lettres qu'il protégeait. Ce prince, dont Elmakin a conservé quelques vers, et Aboulféda quelques sentences, ne se distinguait pas moins par sa piété que par son esprit et son talent pour la poésie. La tranquillité se rétablit à Bagdad; mais Moctader, gouverné par ses femmes et par ses eunuques, esclave de ses plaisirs, jouet des factions, déposant ou sacrifiant, sans motifs, ses vézyrs, négligea tellement les soins de l'empire musulman, déjà ébranlé depuis un demi-siècle par l'insolence et l'insubordination de la garde turke, qu'il en hâta la décadence. Son règne fait époque dans les fastes de l'Orient, par les malheurs qui affligèrent l'islamisme. Le fameux

Obeid-Allah al-Mahdy, fondateur de la dynastie des Fathimides, enleva, pour jamais, l'Afrique aux Abbasides, attaqua l'Égypte, et fut l'auteur du grand schisme qui divisa si long-temps les Musulmans ( *Voy. OBEID-ALLAH* ) : les Grecs pénétrèrent jusqu'aux frontières de la Mésopotamie, et en enlevèrent une infinité de captifs; les Carmathes continuèrent leurs progrès en Arabie et dans l'Irak ( *V. CARMATH*, VII, 163); quelques ambitieux s'établirent dans d'autres parties de l'Orient. Les victoires de l'eunuque Mounès, à qui Moctader devait le trône, sauvèrent pour long-temps l'Égypte et la Mésopotamie : mais ce grand capitaine, loin de pouvoir rétablir la paix dans l'empire, et le bon ordre dans Bagdad, fut forcé de se mettre à la tête des mécontents qu'indignaient la mollesse du khalyfe autant que l'orgueil et la rapacité de ses favoris. Le 14 moharrem, 317 ( 27 février, 929 ), il entra dans le palais impérial qu'il livra au pillage, se saisit de Moctader, de sa mère, de ses enfants et de ses femmes, les fit conduire chez lui; et contraignit ce prince, le lendemain, à abdiquer le khalyfat en faveur de son frère Caher-Billah. Mais, le 17, tout changea de face. Une cérémonie religieuse avait attiré la foule devant le palais : une partie de la garde ayant demandé la gratification d'usage à l'inauguration d'un nouveau khalyfe, le refus de Caher excite une émeute qu'il essaie en vain d'apaiser. Son palais est forcé, son chambellan égorgé, ses partisans et ses serviteurs dissipés, et lui-même réduit à se cacher. Les factieux vont chercher Moctader dans la maison de Mounès, le portent sur leurs épaules, et le replacent sur le trône. Ce prince honora son triom-

phe par sa clémence: ayant découvert la retraite de son frère, il le fit amener en sa présence, le reconnut innocent de la dernière sédition, le consola, l'embrassa, et se contenta de le confier à la garde de sa mère, qui traita le prisonnier avec beaucoup d'égards, et le laissa jouir d'une grande liberté. Moctader, déposé et rétabli en si peu de temps, n'en régna pas avec plus de talent ni plus de bonheur. La même année, Nasser-eddaulah s'affermir dans la souveraineté de Moussoul, que ses ancêtres avaient gouverné, et y fonda la dynastie des Hamdanides, qui devint, sous son frère, une puissance redoutable pour l'empire grec (V. SAÏF-ED-DAULAH). En Arabie, les Carmathes prirent la Mekke, massacrèrent trente mille pèlerins, comblèrent le puits Zemzem, après y avoir précipité le corps de l'ényr de cette ville, pillèrent la Caabah, en enlevèrent la pierre noire et la gouttière d'or, et interrompirent pour plusieurs années le pèlerinage des lieux révévés par les Musulmans (V. ABOU-TAHER, I, 101). Dans un moment, où pour résister à ces cruels sectaires, l'union la plus étroite était un besoin pour tous les Mahométans qui suivaient les quatre sectes réputées orthodoxes, les rues de Baghdad étaient le théâtre de leurs sanglantes querelles. L'année suivante, Moctader, ne pouvant satisfaire les prétentions des troupes qui l'avaient rétabli sur le trône, elles se révoltèrent, furent vaincues par Mounès, et allèrent s'emparer de Waseth, que ce général leur enleva bientôt. Mais, dans le même temps, Mardawidj se rendait maître d'une partie de la Perse, battait, près d'Holwan, l'armée abbasside; et faisait trembler le khalyfe dans Baghdad (V. MARDAWIDJ, XXVI, 627).

Les Musulmans soupiraient après la fin d'un règne plus long et plus honteux que tous ceux des prédécesseurs de Moctader. Il se perdit lui-même, en favorisant les ennemis que Mounès avait à la cour. Ce général, pour se dérober à leur haine, se retira du côté de Moussoul, avec un petit nombre de ses partisans. Le khalyfe confisqua ses biens, et manda au prince de cette ville de l'arrêter. Nasser-eddaulah se mit en devoir d'obéir: mais malgré l'extrême supériorité de ses forces, il fut vaincu; et sa capitale, ses trésors et plusieurs de ses places tombèrent au pouvoir de Mounès. Un pareil succès grossit tellement le parti de ce dernier, qu'au bout de neuf mois, il fut en état de se présenter sous les murs de Baghdad. Moctader, affaibli par la désertion de son armée, voulait s'embarquer sur le Tygre, pour se retirer à Waseth; ses amis le firent changer de résolution. Par leurs conseils, il se revêtit du manteau du prophète, et, précédé des docteurs de la loi, qui portaient des exemplaires du Coran, il s'avança contre les rebelles. Ce spectacle n'ayant pu les faire rentrer dans le devoir, il donna le signal du combat dont il fut le spectateur, du haut d'une colline. Mais ses troupes ayant bientôt lâché le pied, il fut entraîné dans leur fuite. Poursuivi par des soldats africains, et gêné par son embonpoint, il leur cria qu'il était le khalyfe: « Oui, nous le savons, » lui répondirent-ils, « tu es le *khalyfe* » (vicaire) du diable, et non pas de » Mahomet. » Aussitôt l'un d'eux l'ayant percé de son épée, les autres achevèrent de le tuer, le dépouillèrent, et enterrèrent son corps, après lui avoir coupé la tête. Ainsi périt Moctader, à la fin de châwal 320 (fin d'octobre 932), à l'âge de trente-

huit ans, dont il en avait régné vingt-cinq. Ce prince élément, généreux et charitable, mais faible, superstitieux, inconstant et voluptueux, dissipa ses trésors par son faste et ses folles prodigalités. Après avoir prohibé le vin par des édits sévères, et diminué par -là les revenus de l'empire, il avait fini par s'adonner avec excès à cette boisson. Ce fut sous lui que le khalyfat parvint à-la-fois au plus haut point de magnificence et de faiblesse. On peut juger de l'éclat de sa cour, par les fêtes qui avaient eu lieu pour la réception de l'empereur de Constantinople, l'an 304 de l'hég. (917 de J.-C.) et dont on trouve les détails dans l'Histoire du Bas-Empire. Après la mort de Moctader, sa tête fut promenée dans les rues de Bagdad, et portée ensuite à Mounès, qui voulut placer sur le trône un fils de ce malheureux prince : mais la faction opposée, rendit le khalyfat à Caher, qui, l'année suivante, fit trancher la tête à ce fameux eunuque. A—T.

MOCTADY. *V.* MOKTADY.

MOCTAFY. *V.* MOKTAFY.

MODÉER ( ADOLPHE ), savant Suédois du dernier siècle, secrétaire de la société patriotique de Stockholm, et membre de l'académie des sciences de la même ville, naquit en 1738, et mourut à Stockholm, le 16 juillet 1799. Il eut part, tant à l'établissement qu'aux progrès de la société patriotique, qui a rendu de grands services à l'agriculture et aux arts industriels. Le premier volume des Mémoires de cette société contient l'histoire du commerce de la Suède, par Modéer. Ce savant, très-versé dans les sciences physiques, communiqua un grand nombre d'observations et d'expériences à l'académie de Stockholm, qui les fit im-

primer dans ses Mémoires. Indépendamment de cinq *Mémoires* (en suédois), insérés dans le recueil de cette société, tom. 23 - 28, on a de ce savant naturaliste : I. *Histoire du commerce de la Suède*, Stockholm, 1770, in-8°, en allemand. II. *Trois Opuscules*, dans la même langue, sur l'amélioration de l'agriculture, les colonies, et l'économie domestique, *ibid.*, 1774, 1776, 1780, in-8°. III. *Bibliotheca helminthologica, seu enumeratio auctorum qui de vermibus scilicet cryptozois, gymnodelis, testaceis atque phytozois, tam vivis quam petrificatis scripserunt*, Erlang, 1776, in-8°. Cette bibliographie spéciale, comprenant environ 1900 articles, serait plus utile si l'auteur, au lieu de se borner à donner exactement les titres des livres, y eût joint plus souvent un jugement raisonné sur le mérite des principaux ouvrages qu'il indique. C—AU.

MODÈNE ( DUC DE ). *V.* ESTE.

MODÈNE ( ESPRIT DE RAYMOND DE MORMOIRON, comte de ), d'une des plus anciennes familles du comtat Venaissin, naquit à Sarrians (à deux lieues de Carpentras), le 19 nov. 1608. Après avoir été page de MONSIEUR, frère de Louis XIII, et ensuite un de ses chambellans, il suivit en Italie la fortune de Henri de Lorraine, duc de Guise, qui se rendit à Naples, le 15 novembre 1647, sur la demande d'Annèse, successeur de Masaniello. Cette capitale et tout le royaume étaient en proie à des troubles suscités par l'oppression des vice-rois espagnols. Le peuple écrasé d'impôts cherchait à secouer le joug de la maison d'Autriche. A peine Guise fut-il nommé général en chef de la république naissante, qu'il témoigna le desir

d'avoir sous ses ordres le comte de Modène, alors connu sous le titre de baron ; ce qui lui fut accordé : mais ils ne tardèrent pas à avoir ensemble des discussions assez vives (V. GUISE, XIX, 199). Modène prit la qualité de mestre-de-camp-général des armes du peuple. Après avoir obtenu d'assez grands succès, il finit par tomber entre les mains des Espagnols, qui le retinrent pendant plus de deux ans prisonnier dans le château-neuf de Naples. Il y fut traité en esclave ; et il s'en plaint avec dignité dans l'histoire qu'il a écrite des révolutions de ce pays. Modène mourut en janvier 1670. Marié deux fois (d'abord en 1630), et ayant du premier lit un fils unique, il eut, de plus, de Madelène Béjard, une fille, qui naquit le 3 juillet 1638, fut baptisée, le 11, à Saint-Eustache, et nommée *Françoise*. C'est ce qu'atteste une *Dissertation sur J. B. Poquelin de Molière*, publiée en 1821, par M. Belfara, et qui renferme des actes de famille très-curieux pour ceux qu'intéresse tout ce qui concerne l'homme dont s'honore le plus notre scène comique. Grimarest (Voy. son article, XVIII, 501), dit dans sa *Vie de Molière*, imprimée en 1705, que, « celui-ci, en formant sa troupe, lia » une forte amitié avec la Béjard, » qui, avant qu'elle le connût, avait » eu une fille du comte de Modène, » gentilhomme d'Avignon ; avec lequel il a su (lui Grimarest), par » des témoignages très-assurés, que » la mère avait contracté un mariage » caché. » Voltaire qui a aussi écrit une *Vie de Molière*, en 1739, confirme le même fait. A son tour, l'abbé de Pithon-Court, auteur d'une *Histoire de la noblesse du comté Venaisin* (Paris, 1743-50, 4 vol.

in-4°), a imprimé que « le comte » de Modène eut, huit ans après » son mariage, de la nommée *Guérin*, femme de Béjard, et comédienne de la troupe de Molière, » une fille *que celui-ci épousa*. » L'exactitude du premier des auteurs cités a été quelquefois contestée. Voltaire s'en est-il tenu au témoignage de Grimarest, ou bien s'est-il occupé d'approfondir ce qui était de tradition au théâtre et dans la société ? Quant à Pithon-Court, il n'a jamais passé pour un généalogiste dont on doive adopter, de confiance, toutes les assertions (1). Celle dont il s'agit ici, et que bien des personnes admettent encore comme incontestable, tend à faire croire que Molière prit pour femme Françoise, la fille de M. de Modène et de Madelène Béjard, née en 1638 : mais une telle assertion ne porte-t-elle pas atteinte à la mémoire de Molière qu'on a prétendu sur la parole de Montfleury père (V. son article) avoir vécu très-intimement avec cette Madelène Béjard, mère de Françoise, quoiqu'il ne l'eût connue que long-temps après la naissance de la fille dont il est question ? Le fait semble complètement démenti par l'acte de mariage bien authentique de Jean-Baptiste Poquelin, en date du 20 février 1662, qu'a aussi publié M. Belfara. Il résulte de cet acte qu'Armande-Gresinde Béjard, femme de Molière, était fille de Joseph Béjard et de Marie Hervé. Il serait donc naturel de conclure que Françoise, fille illégitime, et Armande-Gresinde, fille très-légitime, sont deux personnes distinc-

(1) Quand il dit la nommée *Guérin*, il autorise à croire que c'était le nom de fille de Mme. Béjard, tandis que c'était le nom du mari que prit, après la mort de Molière, sa veuve née Béjard.

tes (1). L'auteur de l'article des dames Béjard, dans la Biographie (*Voy. IV, 71*), a très-bien indiqué la femme de Molière; mais n'a-t-il pas été induit en erreur, lui aussi, lorsqu'il a dit, que: « La » mère d'Armande - Gresinde et de » Geneviève Béjard fut mariée se- » crétement à M. de Modène? » S'il y avait eu mariage de ce seigneur avec une comédienne du nom de Béjard, ce serait avec *Madelène*, mère de *Françoise*. Sans pousser plus loin cette discussion, nous ferons remarquer que, dans l'acte de naissance de *Françoise*, le parrain est Jean-Baptiste de l'Hermitte, sieur de Vauselle, qui semble bien être le beau-frère du comte de Modène, puisque celui-ci épousa en secondes noccs M<sup>lle</sup>. l'Hermitte de Soulier. Ce beau-frère est désigné dans l'acte, comme « tenant lieu » de messire Gaston - Jean-Baptiste » de Raymond, seigneur de Modène, » qui très-certainement était le propre fils, alors âgé d'environ sept ans, du personnage auquel notre article est consacré, mais le fils né d'un premier mariage contracté en 1630 avec M<sup>lle</sup>. de La Baume. L'intervention de deux parents aussi proches du comte de Modène, dans un acte qui concerne sa fille naturelle, n'est-

(1) On n'a point encore trouvé l'acte de naissance d'Armande Gresinde, qui a pu, dit M. Boffara, voir le jour en province. Elle est appelée *Armande-Claire-Élisabeth Gresinde*, dans l'*Extrait des recettes et des affaires de la comédie, depuis Pâque de l'année 1659, jusqu'au 30 août 1685*, appartenant au sieur de La Grange, l'un des comédiens du roi, vol. in-4<sup>o</sup>, niss., que possède M. Le Mazurier, et qui a été cité par M. Boffara, dans sa *Dissertation*. Mais c'est comme *Armande-Gresinde-Claire-Élisabeth*, que cette comédienne est désignée dans la *Liste des acteurs et actrices dont le roi veut et ordonne que la troupe des comédiens français soit composée*, en date de Versailles, 21 octobre 1680. L'ordre différent des prénoms n'empêche pas absolument de croire qu'ils appartenaient tous à Mme. Molière, née Béjard, qui, après la mort de son mari, épousa, en 1677, Guériin-d'Estriché, acteur de la troupe du Marais, alors réunie à celle du Palais-Royal.

elle pas au moins bizarre? Ajoutons que la marraine fut Marie Hervé, femme de Joseph Béjard, et par conséquent mère de *Madelène*, ainsi que d'*Armande - Gresinde* Béjard. Enfin arrêtons-nous sur un autre fait digne d'attention: c'est que le deuxième enfant de Molière, et de sa femme Armande-Gresinde, qui était une fille, fut tenu, le 4 août 1665, sur les fonts de baptême par messire Esprit de Raymond de Modène, et par *Madelène* Béjard, fille de Joseph Béjard, ainsi que l'établit un extrait baptistaire du 4 août 1665. Ici les parrain et marraine sont, sans nul doute, les père et mère de *Françoise*, baptisée en 1638; mais sont-ils les père et mère d'Armande-Gresinde, qui était la mère de l'enfant? voilà toute la question, et nous croyons l'avoir résolue, plus haut, négativement. On a du comte de Modène: I. *Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples*. Pithon-Court cite une édition in-4<sup>o</sup>. de cet ouvrage, 1666 et 1667. La plus connue est en 3 vol. in-12, Paris, 1667. C'est une histoire assez méthodiquement composée; le style en est vif et énergique, mais enflé et tenant presque de la poésie. L'auteur s'étend beaucoup sur l'éloge du connétable de Luynes, son parent, et à la veuve duquel il adresse son épître dédicatoire. II. Un ouvrage burlesque sur les mœurs de ses compatriotes: l'historien du comtat Venaissin l'indique comme écrit en vers provençaux, et imprimé à Paris. Il est probable que c'est l'*Adiousias*, pièce de vers qui n'est point en langage provençal, mais dans un français poétique, dont on ne peut guère louer que la facilité. C'est du reste un tableau piquant de la vie des Avignonnais; nous ne pensons pas que cette pièce ait jamais été li-

vrée à l'impression. III. Un fragment du livre des *Rois*, écrit en prose, et intitulé *Salomon* ou le *Pacifique*. C'est une paraphrase du deuxième chapitre du troisième livre. — IV. Une paraphrase du psaume 50. — V. Des Prières pour la messe, en vers; des Odes et des Sonnets; le tout manuscrit. Le comte de Modène avait aussi laissé des *Mémoires depuis l'expédition de Béarn jusqu'au siège de Montauban*. Ils sont restés inédits; mais le président de Gramond en a fait usage dans son histoire latine de Louis XIII.

L—P—E.

MODÈNE (PIERRE, chevalier DE), de la branche de Pomerols, et appartenant à la même famille que le précédent, fut reçu chevalier de Malte, en 1715. Successivement capitaine au régiment de Bourbon, et aide-major-général dans l'armée du roi de France en Westphalie, et en Bohême sous le maréchal de Maillebois en 1743, il remplit ces dernières fonctions dans l'armée de Piémont en 1744, devint colonel d'un régiment de grenadiers - royaux en 1745, et mourut maréchal-de-camp, en 1765. Il écrivait en vers avec une grande facilité. Il fit surtout parler de lui, à propos d'un quatrain, qu'il avait composé après la bataille de Fontenoy: c'était au sujet d'un bal donné par Louis XV, à son armée, mais où l'on devait être en habit de cour, afin d'en écarter les militaires qui ne pouvaient faire cette dépense.

L—P—E.

MODESTIN (*Herennius Modestinus*), l'un des neuf jurisconsultes romains aux opinions desquels l'empereur Théodose le jeune inprima force de loi, florissait dans le troisième siècle, et fut disciple d'Ulpian, comme celui-ci nous l'apprend lui-même dans la loi 52, § 20, au Di-

geste, *De furtis*. Modestin fut admis au conseil d'Alexandre-Sévère, et demeura en faveur sous Maximin, qui lui confia l'éducation de son fils. Il fut consul avec Probus, l'an 228. C'est à lui que l'on doit une connaissance distincte de l'édit d'Antonin, dont le professeur Hegelmayer a prouvé l'authenticité dans un Commentaire historique et théologique, Tubingen, 1777, in-4°. C'est dans le sixième livre de ses *Règles de droit*, qui comprenait dix livres, que Modestin fait mention de cet édit. Il avait composé, en outre, dix-neuf livres de Réponses, douze livres *Pandectarum*, neuf livres *Differentiarum*, six *Excusationum*, quatre *De pœnis*, plus de trente - un livres adressés à Quintus Mucius; et des Traités en un seul livre: *De præscriptionibus*; *De inofficioso testamento*; *De manumissionibus*, *de legatis et fideicommissis*; *De Testamentis*; *De eumeticis seu inventionibus*; *De enucleatis casibus*; *De differentiâ dotis*; *de ritu nuptiarum*. On a de Jacques Lect, jurisconsulte genevois du seizième siècle, *Ad Modestinum de pœnis liber*; et de Brenkmann, *De eumeticis diatriba, seu in Her. Modestini librum singularem Commentarius*, Leyde, 1706, in-8°. F—T.

MODHAFFER ou MOUZAFFER CHAH II, 14°. et dernier roi musulman du Gouzerât, succéda, l'an 969 de l'hég. ( 1561-2 de J.-C. ), à Ahmed II, qui, à l'époque de sa majorité, ayant voulu ressaisir son autorité, que le régent Etmad avait usurpée, venait d'être assassiné par ce dernier, et n'avait pas laissé d'enfants. Modhaffer fut alors reconnu roi, sur le témoignage de ce ministre, qui attesta que Mahmoud III l'ayant chargé de faire périr une de

ses propres femmes, il l'avait sauvée, ainsi que l'enfant dont elle accoucha; et que cet enfant, élevé par lui secrètement, sous le nom de *Nathou* ou *Nanou*, était Modhaffer, dernier rejeton de la famille royale. Ce prince, à peine adolescent, fut obligé de consentir au partage de ses états, entre plusieurs émyrs; et, prisonnier dans Ahmed-abad, qui faisait partie du lot de l'ambitieux Etmad, il ne fut qu'un fantôme couronné. Cette olygarchie acheva de ruiner le Gouzerât, déjà déchiré depuis plusieurs années par les factions. Les peuples, lassés de l'oppression et des guerres continuelles de ces petits tyrans, implorèrent la protection de l'empereur moghol Akbar, qui entra sans peine dans ce royaume, l'an 980 (1572-3). A son approche de la capitale, Modhaffer en sortit, et vint se soumettre à lui. Akbar, après avoir achevé la réduction du Gouzerât, reprit la route d'Agrah, l'année suivante, emmenant ce prince avec la plupart des émyrs prisonniers. Modhaffer gagna bientôt les bonnes grâces de l'empereur, qui l'admit au nombre de ses courtisans, et l'adjoignit au général Khan-Khanna, chargé, l'an 989 (1581), de conquérir le Bengale. Modhaffer, se voyant libre, s'enfuit dans le Gouzerât, où les peuples se soulevèrent en sa faveur: il vainquit Etmad, qui en était gouverneur pour les Moghols, recouvra ses états, et y régna deux ans, assez paisiblement. Mais Khan-Khanna, étant venu l'y attaquer, par ordre d'Akbar, le défit, le 15 moharrem 992 (28 janvier 1584), près d'Ahed-abad, avec des forces très-inférieures, le poursuivit du côté de Cambaye, le débuisqua des défilés des montagnes de Nadout, où il s'était fortifié; et

l'ayant entièrement chassé de ses états, il le contraignit de se réfugier à Djounaghar. Après le départ de ce général, Modhaffer obtint encore quelques succès: vaincu enfin, pour la dernière fois, par le nouveau gouverneur du Gouzerât, il se retira dans une place-forte, dont le commandant le livra au général moghol, l'an 1001 (1592). Modhaffer, fatigué de ses malheurs, et craignant d'être donné en spectacle dans son ancienne capitale, où on le conduisait prisonnier, se coupa la gorge avec un rasoir, et périt d'une mort affreuse; exemple remarquable, et peut-être unique d'un suicide, dans les fastes des monarques musulmans. Le Gouzerât fut alors incorporé à l'empire moghol, dont il a fait partie jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, qu'il a passé sous la domination des Mahrattes (V. MOHAMMED XIV). A—T.

MODIUS (FRANÇOIS), savant jurisconsulte et humaniste flämand, né à Oudenburg, dans la banlieue de Bruges, en 1536, mort chanoine à Aire, en Artois, l'an 1597, a exercé sa judicieuse critique sur plusieurs des classiques latins, qu'il a publiés ou enrichis de notes; tels que les tacticiens Végèce, Frontin, Elie et Modeste, Cologne, 1580, in-8°.; Q. Curce, ibid., 1583, in-8°.; Tite-Live, Francfort, 1607 in-fol.; Justin, ibid., 1587. On a encore de lui: I. *Lectioes nov-antiquæ*, Francfort, 1584, in-8°, et dans le *Fax critic.* de Gruter. II. *Octosticha ad singulas cleri romani figuras*, suivis d'un petit traité *De ordinis ecclesiastici origine, progressu, vestitu*, ib. 1585, in-4°. III. *Poëmata varia*, adressé à son protecteur, Erasme Neustetter, chez lequel il passa trois ans à Wurtzbourg, comme il avait vécu à Colo-

gne dans la famille du comte d'Egmond. IV. *Pandectæ triumphales, sive pomparum, festorum ac solemnium apparatusum, conviviorum spectaculorum, etc., tomi 11*, Francfort, Feyerabend, 1586, in-fol., et dans le *Thesaurus ant. Græc.*, de Gronovius, tome XI. Foppens indique encore d'autres ouvrages posthumes du même auteur, et un manuscrit curieux : *Collectanea de rebus potissimum Flandriæ*, que l'on conservait à la bibliothèque de Saint-Omer. M—ON.

MOEHSEN (JEAN-CHARLES-GUILLAUME), médecin, né à Berlin en 1722, montra, dès sa plus tendre enfance, un goût décidé pour l'étude. M. Horch, son grand-père, était médecin du roi de Prusse Frédéric Guillaume I<sup>er</sup>, et jouissait d'une certaine réputation; ce qui déterminait le jeune homme à se vouer spécialement à la médecine. A l'âge de dix-sept ans (en 1739), il fut envoyé à l'université de Iéna; et passa ensuite à celle de Halle, où son extrême application le mit en état de recevoir à vingt ans le bonnet de docteur. Peu d'années après son retour à Berlin, son grand-père lui céda sa place de médecin au gymnase de Joachim; et le jeune docteur s'y fit remarquer par les soins particuliers qu'il y donnait aux enfants. Sa douceur et son enjouement ne le rendant pas moins agréable aux dames, sa fortune se trouva pour toujours assurée par la vogue qu'il obtint comme médecin du beau-sexe et du jeune âge. Agrégé au collège de médecine, en 1747, il s'y distingua, pendant une longue suite d'années, autant par sa perspicacité que par ses profondes connaissances en matière de médecine légale; ses rapports à ce sujet sont cités com-

me des modèles. Zélé pour tout ce qui pouvait favoriser l'avancement de la police médicale encore dans l'enfance, il fut, sans l'avoir sollicité, appelé, en 1763, au collège de santé, qui dirige tout ce qui tient à la salubrité publique. Plus tard, il fut aussi nommé médecin du collège des nobles-cadets, puis de l'académie militaire de Berlin, et finit par être attaché, en 1778, à la personne de Frédéric II, qu'il accompagna dans la guerre de la succession de Bavière. Déjà membre de plusieurs sociétés savantes, il le devint, en 1795, de l'académie royale des sciences et des arts de Berlin. Moehsen était né avec des dispositions très-heureuses; et sa mémoire prodigieuse seconda bien son goût pour l'étude. M. Oelrichs, historien estimé, favorisa son penchant pour les recherches historiques; et les meilleurs artistes de son temps entretenirent en lui le goût des arts et de l'antiquité. Naturellement gai, ayant la mémoire meublée d'anecdotes curieuses, qu'il racontait avec grâce et avec une douce ironie; Moehsen croyait que l'on contribuait plus à la guérison de ses malades en leur donnant du courage et de la patience, et en les entretenant agréablement, pour laisser à la nature le temps de les guérir, qu'en employant des remèdes héroïques et dangereux, dont il était ennemi juré. Quelques médecins, ses contemporains, lui reprochèrent une certaine timidité dans des moments critiques, où il faut agir, non avec témérité, mais avec force et promptitude. Peut-être les travaux historiques lui avaient-ils donné trop de méfiance, trop de doutes à l'égard des hypothèses et des méthodes nouvelles et si variées, qui se sont succédé plus rapidement depuis le dernier siècle, et qui ont

obtenu leur renommée aussi vite qu'elles l'ont perdue. Pendant que les journées de notre médecin se passaient d'une manière si active, il consacrait les nuits à ses études, dirigées surtout vers l'histoire de la médecine, principalement dans sa patrie. Ayant eu le malheur de perdre, en 1753, dans un incendie, une bibliothèque de 8000 volumes, il s'empressa d'en former une nouvelle beaucoup plus considérable ; en même temps il rassembla, en médailles et en gravures relatives à son étude favorite, une collection unique en son genre. Les ouvrages sur l'histoire du Brandebourg, sa collection considérable de bractéates, ont été réunis à la bibliothèque du roi. Moehsen était sans contredit l'un des médecins les plus érudits de son temps : on pourrait le comparer à Charles Patin, qui paraît lui avoir servi de modèle, mais qu'il surpassait néanmoins par une modestie, une bonté rares, et par un esprit plus philosophique. Né et élevé avant que la langue allemande eût pris un élan nouveau, on trouve dans son style moins de pureté, de goût et de correction qu'il n'en eût acquis s'il eût pu fréquenter les écoles qu'a fait naître, depuis, la critique de Lessing. On reconnaît trop souvent le caractère des langues dont les matériaux de ses écrits ont été tirés ; tantôt c'est le style diffus des Italiens, tantôt le génie de la langue française, étranger à la formation du tudesque : mais l'auteur animait toujours son sujet par une variété, par une originalité d'esprit, toute particulière. Il traita les parties négligées de l'histoire, sans ensemble, à la vérité, mais avec une exactitude si scrupuleuse, une critique si impartiale, si exempte de préjugés, qu'il y offre

jusqu'ici une source aussi pure qu'abondante pour l'histoire de la médecine et celle de la Prusse, de même que ses catalogues en seront une pour quiconque s'occupera des médailles et des beaux-arts. Moehsen mourut le 22 septembre 1795, trois ans après avoir célébré, au milieu d'innombrables amis, le jubilé de sa pratique médicale. Meierotto prononça son éloge à l'académie, et peignit tout le regret de cette compagnie célèbre, qu'il instruisait et qu'il égayait souvent par ses savants mémoires. Voici ses principaux ouvrages : I. *Dissertatio inauguralis de passionis iliace causis et curatione*, Halle, 1742. II. *De manuscriptis medicis quæ inter codices biblioth. reg. Berolin. servantur Epist.* 1 et 2, 1746 et 1747. On y trouve, entre autres, l'idée que les Arabes avaient de la petite-vérole, et une histoire de la culture des tulipes, à l'occasion du jubileum de la tulipomanie. III. *Versuch*, etc. (*Essai d'une notice historique sur l'art de travailler l'or et l'argent dans les temps reculés*), Berlin, 1757, sans nom d'auteur. IV. *De medicis equestri dignitate ornatis*, ibid., 1768, in-4°. A la fin, l'auteur traite du passage des arts et des sciences de l'Italie vers le Nord, et de quelques statues d'Esculape, d'Hygiæ, et d'Hippocrate, qui se trouvaient en Prusse. Il s'excuse lui-même sur ses digressions ; et ce traité, l'un de ses premiers ouvrages, quoiqu'il ne l'ait publié que quinze ans après l'avoir composé, se ressent de la rédaction à la mode dans le temps. V. *Verzeichniss*, etc. (*Catalogue d'une collection de portraits, la plupart de médecins célèbres, tant gravés qu'à l'aqua-tinta ou en bois, et de quelques dessins*), Berlin,

1771, in-4°, avec beaucoup de vignettes de Rode, directeur de l'académie. VI. *Beschreibung*, etc. (*Description de médailles ou jetons frappés en l'honneur des médecins, avec des Mémoires expliquant l'art de monnayer des anciens, ou concernant l'histoire et la littérature médicales*), t. 1 et 11, Berlin et Leipzig, 1773, in-4°. Sa collection consistait en plus de deux cents médailles frappées depuis le quinzième siècle en l'honneur des médecins, et en monnaies, médailles et pierres gravées antiques. L'auteur y a joint une troisième partie relative aux pièces frappées en mémoire des épidémies, de certaines guérisons, ou des événements et des phénomènes physiques remarquables. On y lit aussi la description de celles qu'on suppose faites avec de l'or ou de l'argent des alchimistes, et de toutes sortes de médailles magiques. Reinesius, Welsch, Meibom, Lochner, et autres médecins, avaient eu le projet de publier de ces collections : Moehsen l'a exécuté; mais l'ouvrage devient au moins aussi intéressant par les hors-d'œuvre qui tiennent à l'histoire de la médecine, que par le catalogue des médailles. La deuxième partie du même ouvrage, publiée en 1781, est l'histoire des sciences dans la Marche de Brandebourg, surtout de la médecine, depuis le seizième siècle. Les recherches sur les habitants, la population, les mœurs, etc., donnent un grand intérêt à cette histoire, divisée en quatre périodes : la première jusqu'à 1144; la deuxième jusqu'à 1417; la troisième jusqu'à 1499; et la quatrième jusqu'à 1598. L'auteur finit par y donner le caractère du règne du prince Jean-George, avec des dé-

tails sur ses médecins, et l'état de l'art monétaire dans le quatorzième siècle. VII. *Sammlung*, etc. (*Collection d'Expériences remarquables pour déterminer l'utilité de l'inoculation de la petite-vérole*), Berlin, 1782. Sans être absolument partisan de cette inoculation, il ne se refusait pas à faire l'opération quand on le lui demandait. Les tables qu'il publie, à ce sujet, prouvent son impartialité. VIII. *Beytrag*, etc. (*Addition à l'Histoire des sciences dans la Marche de Brandebourg*), Berlin, 1783. On y trouve la vie de Léonard Thurneisen, médecin de l'électeur; une idée de l'alchimie du temps; des fragments de l'histoire de la chirurgie, de 1417 à 1498; avec la liste des convents qui existaient alors dans la Marche. La vie de Thurneisen a aussi été imprimée séparément. IX. *Sur l'Histoire de la Marche de Brandebourg dans le moyen âge*, et explication des monnaies contemporaines (Mém. de l'académie royale des belles-lettres de Berlin, 1792). X. *Vie du conseiller privé Cothenius* (dans la collection des Mémoires de l'académie de Berlin, écrits en allemand). La vie de l'auteur est insérée dans les *Éphémérides médicales* de Berlin, de M. L. Formey, Berlin, 1799, p. 118. Son *Éloge*, par Meierotto, est imprimé dans les *Mémoires* de l'académie, publiés en langue allemande.

F—D—R.

MOELLENDORF (RICHARD-JOACHIM-HENRI comte de), feld-maréchal prussien, naquit en 1724, dans une terre de la marche de Prignitz, où son père avait la charge de capitaine des digues. Après s'être préparé à l'état militaire dans l'académie équestre de Brandebourg, il fut placé, en qualité de page (1740),

auprès de Frédéric II, qu'il accompagna dans la première guerre de Silésie, et notamment aux batailles de Molwitz et Chotusitz. Trois ans après, il fut porte-drapeau au premier bataillon de la garde; et, en 1744, le roi le nomma adjudant. Il eut dès-lors la première occasion de se signaler; Frédéric en parle dans les termes suivants (*Hist. de mon temps*, t. II) : « Le jeune Mœllendorf reçut, dans des circonstances » très-difficiles, l'ordre d'escorter » avec 300 hommes d'infanterie, un » grand convoi de vivres, que Fran- » klini, qui, de tous les officiers au- » trichiens, possédait la connais- » sance la plus exacte des chemins con- » duisant de la Bohême en Silésie; » attaqua avec 4000 pandoures, en- » tre Chatzar et Trautenau. Mœllen- » dorf soutint toutes les attaques de » l'ennemi, et s'empara d'un cime- » tière qui dominait le défilé. De là » il protégea les caissons, et se dé- » fendit pendant trois heures, jus- » qu'à ce que Dumoulin vint à son » secours. » Depuis, chaque cam- » pagne lui fournit une occasion de nou- » veaux exploits et d'avancement. Dans la seconde guerre de Silésie, il as- » sista au siège de Prague, et fut blessé assez grièvement au combat de Carr. Nommé capitaine en 1746, il ob- » tint une compagnie de la garde. Il se trouva au siège de Prague, en 1757, ainsi qu'à la bataille de Rosbach, et à celle de Leuthen, où sa manœuvre brillante contre le village de ce nom décida la victoire, et lui valut l'ordre du Mérite. Après avoir assisté au siège de Breslau, il eut, en 1758, le grade de major, et de commandant du troisième bataillon de la garde. Deux ans après, il obtint celui d'un régiment de la garde, à la tête duquel il se signala à la journée de

Liegnitz. Élevé immédiatement après au grade de lieutenant-colonel, il acquit de nouveaux titres à la bataille de Torgau, où ses manœuvres furent encore décisives. Cependant il tomba dans les mains des Autrichiens, et resta quelques mois prisonnier de guerre. Échangé en 1761, et fait colonel, il mérita, bientôt après, le grade de major-général, par la prise d'un poste fortifié auprès de Burkersdorf. Dans la guerre de la succession de Bavière, il commanda, comme lieutenant-général, un corps de l'armée du prince Henri, en Saxe et en Bohême : une expédition qu'il dirigea avec succès, auprès de Bautzen, lui mérita la décoration de l'Aigle-noir. Depuis 1783, il fut gouverneur de Berlin : dans ce poste honorifique, il se rendit utile par le soin qu'il donnait à l'amélioration du sort du soldat, alors extrêmement négligé. Frédéric II, habitué à sa société, n'en eut presque pas d'autre dans les dernières années de sa vie. Son successeur lui conféra la charge de général de l'infanterie. Mais il n'eut point d'occasion, sous le règne de ce prince, de cueillir de nouveaux lauriers. Le seul commandement qu'on lui confia, fut celui des troupes qui allèrent effectuer, en 1793, le démembrement de la Pologne. Tout ce qu'il put faire d'honorable dans cette occasion, ce fut d'adoucir les charges des habitants. On le récompensa à son retour, comme s'il eût fait une opération difficile et glorieuse. Il fut nommé feld-maréchal; puis gouverneur de la Prusse méridionale. Dès le commencement des troubles de France, il avait été question d'envoyer aussi des troupes prussiennes contre ce royaume. Mœllendorf, en émettant un avis contraire, déplut à la cour : cependant il ne

fut pas entièrement disgracié ; et lorsqu'en 1794, le duc de Brunswick se démit du commandement de l'armée prussienne sur le Rhin, le cabinet de Berlin ne trouva que le vieux compagnon de Frédéric II, qui fût digne de lui succéder. Mœllendorff accepta ; et il vint se placer en présence des Français, qu'il ne fit guère que contenir, continuant d'occuper le pays de Deux-Ponts : le seul avantage qu'il obtint fut la victoire de Kaiserslautern, où l'armée prussienne soutint pendant trois jours les attaques des Français, qu'elle obligea de se retirer. (V. HOCHE.) Il jouissait, à cette époque, d'un très-grand crédit ; et l'on prétend que ce fut par ses avis, que le cabinet de Berlin commit la faute irréparable de laisser envahir la Hollande. Son âge avancé, et tous les honneurs dont il était comblé, mais qu'il ne voulait plus compromettre dans des expéditions incertaines, tout le portait alors à désirer la paix ; et il est bien sûr qu'il fut, en 1797, un des principaux auteurs du traité de Bâle, dont il avait fait les premières ouvertures un an auparavant. Pendant les douze ans de repos dont ce traité fut suivi, Mœllendorff jouit en paix de sa gloire et de ses emplois ; et il continua d'accumuler des richesses avec une ardeur qui a été souvent taxée d'avarice. Il était plus qu'octogénaire, lorsqu'en 1806, la Prusse prit la résolution de combattre la France : son avis était encore opposé à cette guerre ; mais, entraîné par le mouvement général, il accepta du service. On a dit qu'avant la bataille décisive du 14 octobre, qui se donna à-la-fois auprès de Iéna et d'Auerstædt, et qui, par cette division même, devint si désastreuse pour les Prussiens, il s'opposa, ainsi que le

roi, au plan du duc de Brunswick, qui consistait à attendre que le brouillard fût tombé, et à profiter de l'intervalle pour rassembler les corps d'armée disloqués. La bataille fut commencée au milieu du brouillard ; et le désordre, qui alla toujours croissant, ne tarda pas à se mettre dans l'armée prussienne. Il paraît que Mœllendorff ne commanda point de division, quoiqu'on l'assure dans les relations françaises sur cette bataille, qui sont également fautive lorsqu'elles disent que le feld-maréchal mourut, quelques jours après, des blessures reçues à Iéna. Il fut blessé, il est vrai, et obligé le lendemain de rester à Erfurt malgré l'approche des troupes françaises. Murat ayant fait sommer le commandant prussien d'ouvrir les portes de la ville, celui-ci, après avoir pris les avis de Mœllendorff et du prince d'Orange, se replia sur Halle avec la garnison. Mœllendorff et d'autres officiers-généraux blessés, qui s'étaient réfugiés dans la place, furent compris dans l'article de la capitulation qui accordait la faculté de la retraite aux Prussiens. Murat envoya même son chirurgien au feld-maréchal, qui regagna Berlin, dès que son état le lui permit. Les généraux français, qui occupèrent bientôt cette ville, lui témoignèrent beaucoup d'égards ; Buonaparte le fit plusieurs fois dîner à sa table, et lui continua ses pensions. Mœllendorff se retira ensuite à Havelberg, où, selon un usage prussien assez singulier, il possédait une prébende de prévôt du chapitre ecclésiastique. Il y est mort le 28 janvier 1816. Les contemporains de Mœllendorff ont été à-peu-près d'accord sur son caractère et sur ses talents. « Cet homme, dit Mirabeau, est loyal, simple, ferme, vertueux,

et en première ligne de talents militaires. » D—G.

MOELLER. V. MOLLER.

MOERK (JACOB-HENRI), littérateur suédois, né en 1714, mort en 1763, était pasteur à la campagne, et consacrait ses loisirs à l'étude. L'académie des sciences de Stockholm le plaça parmi ses membres, en 1748. On a de lui : I. *Adalric et Gothilde*, Stockholm, 1742-43, 2 vol. C'est le premier roman original, qui ait paru en langue suédoise. II. *Thecla*, roman moral en trois parties, Stockholm, 1748-58. III. *Portrait du vrai héros*, discours couronné par l'académie des belles-lettres de Stockholm, en 1755. IV. Plusieurs *Éloges* d'académiciens. lus à l'académie des sciences. V. Des sermons et des discours de circonstance. VI. *L'union*, poème, en suédois. C—AU.

MOESER (JUSTE), littérateur allemand, né à Osnabruck le 14 décembre 1720, était fils du directeur de la chancellerie de cette ville. Il eut, dès son enfance, un goût très-vif pour l'étude, et fut instruit par sa mère dans la littérature française. Il n'avait que 12 ans, lorsqu'il conçut et exécuta le projet d'une petite société littéraire, dans laquelle il enrôla ses camarades, et leur enseigna une langue de son invention. En 1740, il fut envoyé à Iéna, puis à Göttingue, pour étudier la jurisprudence. Il s'appliqua, en même temps, avec beaucoup d'ardeur, aux belles-lettres, et à la littérature étrangère. De retour dans sa ville natale, il y exerça l'état d'avocat, en recherchant surtout les causes qui intéressaient l'humanité : il défendait l'innocence avec un courage et une franchise peu communes. La vivacité de la résistance qu'il opposa quelquefois à l'ar-

bitraire du gouverneur de la ville, lui valut l'estime et la confiance de ses concitoyens. Il fut revêtu, en 1747, de la charge d'*advocatus patriæ*, qui, sous ses prédécesseurs, n'avait souvent été qu'un vain titre, mais dont Mœser tâcha de remplir toutes les obligations. Les états du pays le nommèrent également secrétaire et syndic de l'ordre équestre. Lors de la guerre de sept ans, il rendit, par son activité et ses mesures économiques, de grands services à sa patrie, et lui épargna, dit-on, des sommes considérables. Le duc de Brunswick ne put voir de près cette conduite patriotique, sans concevoir une haute estime pour Mœser. Député à Londres, afin d'y diriger l'envoi des subsides, pour l'armée alliée, Mœser mit à profit ce séjour par une étude profonde des institutions et du peuple d'Angleterre. En 1761, un prince anglais, encore enfant, obtint le titre de prince-évêque d'Osnabruck. Le gouvernement dirigea, pendant toute la minorité de ce prince, les affaires de son diocèse, mais se laissa guider par les sages avis de Mœser, qui se trouva pourtant plusieurs fois dans une position assez embarrassante, ayant à concilier les intérêts des habitants, et la volonté du gouvernement anglais. Il s'en tira toujours avec habileté et avec honneur. Mœser est principalement connu par ses *Idées patriotiques*, recueil périodique, auquel il doit le surnom flatteur de *Franklin allemand*. L'Allemagne n'avait pas encore eu d'écrivain qui fût devenu aussi populaire par une suite de morceaux sur la philosophie, la morale, l'économie politique et domestique, etc. Goethe, dans les Mémoires de sa vie (tom. II), fait le plus grand éloge de

ce recueil. « Il faudrait citer, dit-il, tout ce qui concerne le monde civil et moral, pour faire connaître les divers sujets traités par Mæser; et la manière dont il les a traités, est admirable. C'est un homme-d'état versé dans les affaires publiques, qui parle au peuple par la voie de la gazette, pour faire envisager sous leur véritable face et mettre à la portée de tout le monde les mesures qu'un gouvernement éclairé et bienveillant se propose de prendre ou qu'il exécute: mais, au lieu du ton magistral, il emploie les formes les plus variées, et en gardant toujours tant de modération, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer à-la-fois l'esprit, la facilité, l'adresse, le goût et le caractère de l'écrivain. Sous le rapport de l'utilité des sujets choisis, de la profondeur de ses vues, de l'indépendance de sa manière de voir, des formes heureuses enfin et de l'aménité qui caractérisent ses articles, je ne saurais le comparer à d'autres qu'à Franklin. » Mæser devint aussi l'historien de sa patrie, mais seulement pour l'époque ancienne de l'évêché d'Osnabruck: son ouvrage est plus remarquable pour les recherches savantes auxquelles l'historien s'est livré, que pour le style; les petits événements d'un pays de quelques lieues d'étendue ne prêtaient pas d'ailleurs à un grand mouvement. En 1783, il reçut le titre de conseiller de justice; et, en 1792, l'ordre équestre d'Osnabruck célébra le cinquantième anniversaire de son entrée dans les fonctions publiques. Ayant perdu sa femme et son fils, il passa les années de sa vieillesse dans la société de sa fille, M<sup>me</sup>. de Voigt, qui devint ensuite l'éditeur des œuvres de son père. Mæser était d'une forte constitution, et avait une physionomie ouverte et

agréable. Il avait pour principe, comme Montaigne, que les maladies n'étant que des luttes de la nature contre le mal, il n'y avait qu'à se reposer, afin de faciliter à la nature le moyen de vaincre son adversaire; en conséquence, il allait aux eaux de Pyrmont, mais sans dessein d'en boire et seulement pour se récréer. Dans sa dernière maladie, sentant approcher la mort, il revint de son système, et avoua qu'il avait perdu son procès: il expira le 7 janvier 1794. Un nouveau recueil d'articles détachés de Mæser, dans le goût de ses *Idées patriotiques*, parut après son décès; il suffit de citer les titres de quelques-uns de ces articles pour en faire sentir le but utile, tels que ceux-ci: *Sur la Moralité des plaisirs*; — *De la valeur des compliments*; — *Projet d'éloigner les cimetières des villes*; — *De la différence du mariage ecclésiastique et du mariage civil*; — *De la police des divertissements villageois*; — *De la tolérance générale*, etc. On remarque dans ce recueil, plusieurs morceaux où l'auteur, quoique partisan de ce qu'on a nommé le progrès des lumières, prend quelquefois la défense des institutions des temps féodaux; et, ce qui surprendra sans doute, il y fait l'éloge de la servitude. On présume que ces articles furent composés en partie pendant les troubles de la France, qui durent inspirer à l'auteur des craintes sur les effets des institutions nouvelles. Les principaux ouvrages de Mæser sont: I. *Essai de quelques tableaux des mœurs de notre temps*, Hanovre, 1747, in-8°. II. *Arminius*, tragédie, ibid., 1749, in-8°. III. *De veterum Germanorum et Gallorum theologia mysticâ et populari*, Osnabruck, 1749, in-

4<sup>o</sup>. IV. *Épître à Voltaire sur le caractère de Luther* (en français), 1750, in-8<sup>o</sup>. ; sa femme traduisit ce morceau en allemand. V. *Arlequin, ou défense du comique grotesque*, Hanovre, 1761 ; Brème, 1777. VI. *Lettre au Vicaire savoyard, à remettre à M. J.-J. Rousseau*, Hambourg et Leipzig 1765 ; Brème, 1777, in-8<sup>o</sup>. (en allemand). VII. *Histoire d'Osnabruck*, Osnabruck, 1761, Berlin et Stettin, 1780, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. VIII. *Lettre à M. Mendez da Costa, grand rabbin d'Utrecht, sur la facilité du passage de la secte pharisienne à la religion chrétienne*, Amsterdam, 1773 ; Brème, 1777. IX. *Idées* (Phantasien) *patriotiques*, 4 vol., Berlin, 1774-1786 ; 4<sup>e</sup>. édition, Berlin 1820, augmentée du jugement de Goëthe sur Mæser. X. *De la langue et littérature allemande*, avec un postscriptum concernant l'éducation nationale des anciens Allemands, Osnabruck, 1781 ; Hambourg, 1781. XI. *Le Célibat des prêtres sous le rapport politique*, Osnabruck et Leipzig, 1783. XII. *Mélanges de Mæser*, avec une Notice biographique sur cet écrivain, publiés par Frédéric Nicolai, Berlin et Stettin, 1797-1798, 2 vol., in-8<sup>o</sup>. XIII. *La vertu sur la scène, ou le mariage d'Arlequin*, Berlin, 1798. Il a fourni divers morceaux à des journaux littéraires, et à l'Almanach des muses, de Leipzig. De Bock, dans ses *OEuvres diverses*, a traduit en français quelques essais de cet auteur. D—c.

MOËT (JEAN-PIERRE), né à Paris, en 1721, essaya sur des sujets assez divers sa plume laborieuse. De tous ses travaux littéraires, celui auquel il attachait le plus d'importance, était une traduction des œuvres volumineuses de l'illuminé Swe-

denborg, laquelle est demeurée inédite. Moët se refusa, dit-on, aux propositions de Gustave III, qui lui offrait 30,000 francs de cette traduction. Il avait des connaissances numismatiques, et s'était formé un riche médailler. La philosophie pratique dont il se piquait, était mêlée de beaucoup d'originalité. Il avait réuni dans sa bibliothèque tous les ouvrages des illuminés, qu'il avait pu se procurer. Il est mort à Versailles, le 31 août 1806. *La France littéraire* de 1769 donne la liste suivante de ses productions : I. *La Félicité mise à la portée de tous les hommes*, Paris, 1742, in-12. II. *Code de Cythère ou lit de justice d'amour*, ibid., 1746, in-12. III. *Lucina sine concubitu*, ou Lucine affranchie des lois du concours, 1750, in-12 ; débauche d'esprit donnée comme une traduction de l'anglais d'Abraham Johnson : cet écrit fut condamné au feu par le parlement. IV. *Conversation de la marquise de L\*\*\*, avec sa nièce nouvellement arrivée de province*, Amsterdam (Strasbourg), 1753, in-8<sup>o</sup>. V. *Traité de la culture des renoncules, des œillets, des auricules, des tulipes, et des jacintes*, Paris, 1754, 2 vol. in-12 ; ouvrage assez recherché, quoique l'auteur, plagiaire d'un bout à l'autre, n'y eût rien mis du sien (Voy. la *Bibliogr. agronom.*) VI. Le dernier volume du *Spectateur ou Socrate moderne*, traduit d'Addison, Stéele et autres, ibid., 1755, un vol. in-12. VII. Dissertations insérées dans les dix premiers volumes du *Journal étranger*. M. Barbier attribue à Moët une nouvelle édition très-augmentée du n<sup>o</sup>. III, sous ce titre : *La Femme comme on n'en connaît point, ou Primauté de la femme sur l'homme*.

Londres, Gabriel Goldt, au Phénix, 1786, in-12, de 165 pag. Moët à encore donné une édition de l'*Aloy-sia*, augmentée, Paris, 1757, in-8°. (V. CHORIER); et il a publié les 4 derniers volumes du Moréri espagnol.

F—T.

MOEZZ-ED-DAULAH (ABOUL-HOUCEIN-AHMED), troisième prince de la dynastie des Bowaïdes, et le premier de sa famille qui ait régné à Bagdad, fut envoyé par Aly son frère aîné, souverain d'une partie de la Perse, l'an 322 de l'hégire, pour enlever le Kerman à Abou-Aly Mohammed, prince issu d'une branche de la race des Samanides. Ahmed conquiert cette province, dont il laisse le gouvernement à Mohammed, en reconnaissance de ses généreux procédés; mais Elias, fils et successeur de Mohammed, ayant refusé de payer tribut aux Bowaïdes, Ahmed le tua dans une bataille, et subjuga, pour la seconde fois, le Kerman. Il fit ensuite la guerre aux Beloutchis, et y perdit la main gauche. Cet accident ne l'empêcha pas de jouer bientôt un rôle plus important sur un plus vaste théâtre. Depuis que Radhy-Billah avait consommé l'avi-lissement du khalyfat, en déposant entre les mains d'un émyr-al-omrah le peu d'autorité qui lui restait, le désordre n'avait fait que s'accroître dans le sein de l'empire musulman. Abou-Bekr ibn-Raïek, revêtu de cette dignité suprême, était en butte à la jalousie des autres émyrs, et employait les forces de son souverain à satisfaire son ambition et ses haines particulières. Obeidallah-al-Baridy, chassé par lui du Khouzistan, se réfugia auprès d'Aly, prince bowaïde de Chyraz, et l'intéressa dans sa querelle, en lui procurant l'occasion de s'agrandir.

Ahmed, chargé encore de cette expédition par son frère, conquiert le Khouzistan, l'an 326 de l'hég. (938 de J. C.), et prit ensuite Bassorah et Waseth. Cependant la charge d'émyr-al-omrah était devenue successivement la proie de quelques Turks, qui semblaient ne l'exercer que pour se livrer impunément aux plus affreux brigandages. Appelé par les vœux des habitants de Bagdad, Ahmed entre dans cette capitale le 12 djoumady 1<sup>er</sup>. 334 (20 décembre 945), après le départ des troupes turkes. Le khalyfe Mostakfy, qui s'était enfui à son approche, y revient, le nomme émyr-al-omrah, le décore du titre de *Moezz-ed-daulah* (la force de l'empire), confère ceux de Imad-ed-daulah et de Rokhn-ed-daulah, à Aly et à Hassan, frères de ce prince, et ordonne que leurs trois noms soient proclamés dans la khotbah, et gravés sur les monnaies. Moezz occupa un des principaux palais de Bagdad, et logea ses troupes chez les habitants. En même temps, il assigna au khalyfe mille drachmes par jour (environ 275 mille francs par an), pour son entretien et celui de sa maison, et se chargea de fournir à toutes les dépenses de l'état, en s'en attribuant toutes les recettes. Mais, quarante jours après, une défiance réciproque ayant rompu l'union qui paraissait régner entre ces deux princes, Moezz-ed-daulah fit arrêter, déposer et aveugler Mostakfy (V. ce nom). Zélé partisan de la maison d'Aly, il voulait rendre le khalyfat à un prince de cette famille persécutée depuis près de trois siècles. Il en fut dissuadé par son vézir, qui lui représenta qu'une pareille mesure bouleverserait l'empire, et nuirait à ses propres intérêts; parce que, sous un prince issu du prophète, le khalyfat

recouvrerait son éclat et la puissance qu'il avait eue sous les premiers successeurs de Mahomet. Alors Moezz-ed-daulah se détermina en faveur de Mothy-Lillah, cousin-germain de Mostakfy; mais il ne lui laissa aucune espèce d'autorité, et ne lui accorda qu'une très-modique pension (V. MOТНУ). Il fit long-temps la guerre avec divers succès, contre Nasser-ed-daulah, prince hamdanide de Moussoul, qui, sous prétexte de délivrer Baghdad de l'oppression des Bowaïdes, voulait y commander à leur place: il lui enleva plusieurs villes, et même sa capitale, qu'il ne lui rendit qu'après l'avoir obligé à lui payer tribut. Moezz-ed-daulah, partisan fanatique des descendants d'Aly, fit afficher aux portes des mosquées, l'an 351 (962), les plus affreuses malédictions, contre Moawyah, premier usurpateur du khalyfat, et persécuteur d'Aly; contre les possesseurs injustes de l'héritage de Fathimah et d'Aly; contre ceux qui s'étaient opposés à ce que Haçan et Houcein, leurs fils, fussent enterrés, l'un auprès de Mahomet, son aïeul, et l'autre auprès d'Aly, son père; enfin contre ceux qui avaient refusé d'admettre le fils d'Abbas oncle du prophète, au nombre des électeurs désignés par Omar, comme candidats au khalyfat (V. OMAR 1<sup>er</sup>.) Ces imprécations, qui étaient, pour la première fois, fulminées par écrit, excitèrent de violents murmures à Baghdad. On arracha les affiches; et on les remplaça par une autre, ainsi conçue: *Dieu maudisse tous les persécuteurs des personnes issues de la famille du prophète!* reproche sanglant, adressé à l'émyr-al-omrah, qui avait envahi toute l'autorité du khalyfe, et qui traitait ce prince avec le dernier mépris. Moezz-ed-daulah, crai-

gnant une révolte générale, se contenta de faire placarder de nouveaux anathèmes qui ne portaient que sur Moawyah 1<sup>er</sup>. et sur les persécuteurs des descendants de Mahomet. L'année suivante, il signala encore son zèle pour la secte d'Aly, en instituant, contre le gré du khalyfe, la fête, si célèbre depuis dans toute la Perse, et consacrée au 10 moharrem de chaque année, en commémoration du martyre de l'imam Houcein, fils d'Aly. Cette fête, dont tous les voyageurs ont donné la description, et qui se termine toujours par des scènes sanglantes, n'a pas peu contribué à perpétuer la haine entre les Sunnites et les Chyites (V. ALY et HOUCEIN, I, 569 et XX, 451). Moezz-ed-daulah venait d'entrer en campagne contre un fameux brigand qui s'était formé une souveraineté dans les marais du Tygre, lorsqu'il mourut de la dysenterie, le 13 raby 2<sup>e</sup>. 356 (28 mars 967), après avoir gouverné près de vingt-deux ans l'empire, et en avoir vécu cinquante-quatre. Avant d'expirer, il se frappa la poitrine, pleura ses fautes, et crut les expier en donnant la liberté à ses esclaves, et en laissant aux pauvres la plus grande partie de ses trésors. Afin d'entretenir des communications plus fréquentes avec son frère Rokhn-ed-daulah, qui régnait à Ispahan, il avait établi des coureurs, dont les deux plus agiles faisaient cinquante à soixante lieues par jour. Moezz-ed-daulah eut pour successeur son fils Azz-ed-daulah, qui fut dépouillé et mis à mort, quelques années après, par son cousin, Adhad-ed-daulah (V. t. I, p. 224, et t. III, p. 149).

A—T.

MOEZZ-EDDYN DJIHANDAR-CHAH, fils aîné de l'empereur moghol Behader-Chah, lui succéda sur

le trône de l'Indoustan, au mois de safar 1124 (mars 1712) : il s'était distingué pendant cinq ans contre les Beloutchis, qu'il avait presque entièrement exterminés ; et son père, en récompense de ces exploits, lui avait donné le titre de *prince des haches*, et cédé une partie de son autorité. Mais bientôt Behader, jaloux de la gloire et de la puissance de ce prince, idole de tout l'empire, lui suscita un rival dans son second fils, Mohammed Azem-al-Chân. La discorde entre les deux frères éclata du vivant de Behader-Chah, et hâta sa fin (V. BEHADER-CHAH, IV, 157). Comme Azem s'était emparé des trésors, Moezz-eddyn et ses deux autres frères se liguèrent contre lui, sous la promesse de partager avec eux l'Indoustan. Azem, attaqué par eux, perdit la bataille et la vie. Djihan-Chah Khodjista-Akhter, le plus jeune des frères et celui qui avait le plus contribué à la victoire, demande vainement le partage convenu : indigné contre Moezz-eddyn Djihandar, il lui livre un second combat, et l'oblige de s'enfuir à Lahor ; mais en le poursuivant, il est tué avec son fils. Rafyah-el-Kader, qui était resté neutre dans cette dernière querelle, marche aussi contre son frère, et tombe mort dans une troisième action, au mois de raby 1 (avril). Ces triomphes assuraient à Djihandar-Chah le trône de l'Indoustan ; mais ils achevaient d'épuiser l'empire, et en préparaient la dissolution. Ce prince, jusqu'alors respecté et adoré pour sa bravoure et ses manières affables, devient tout-à-coup un autre homme. Épris des charmes d'une danseuse, il oublie tout pour elle. Il lui donne le nom de *Nourdjihan Beygoum* (la reine, lumière du monde) ; il lui abandonne les rênes du gouvernement, tire de la

poussière les parents de cette femme, les élève aux premières charges de l'état, et indispose les principaux omrahs, et particulièrement Dzoul-Fekar, son vézyr. L'an 1125 (1713), Mohammed Ferakh-Syr, fils d'Azem-al-Chân, lève des troupes dans le Bengale, et marche contre son oncle. Deux frères, Haçan-Aly-Khan, et Abdallah-Khan, *seids* ou descendants de Mahomet, et gouverneurs des provinces de Behar et d'Allah-Abad, se déclarent hautement en faveur de Ferakh-Syr, et le proclament empereur. Le monarque indolent se contente d'opposer aux rebelles un corps de 15,000 hommes, sous les ordres de son fils Azz-ed-dyn, et lui envoie bientôt des renforts commandés par un de ses favoris et par le vézyr, ennemis irréconciliables. Ses troupes sont vaincues près d'Agrah ; le vézyr prend la fuite dès le commencement de l'action ; le favori est tué : tout le camp reste au pouvoir du vainqueur, et le brave Azz-ed-dyn vient expirer de ses blessures auprès de son père, que Nour-djihan berçait encore par le récit de prétendus succès. L'empereur sort enfin de Dehly, et va camper sur les bords du Djeminah ; mais il fuit sans oser en disputer le passage à son rival, qui l'atteint, le combat et le défait à Daoura, le 13 dzoulhadjah (31 décembre 1713). Abandonné par la plus grande partie de ses troupes, Djihandar revient dans sa capitale, qu'il met vainement en état de défense. Le vainqueur y entre le 19 du même mois (6 janvier 1714), et lui fait trancher la tête. Le cadavre de ce monarque fut jeté hors du palais, et promené pendant trois jours sur un éléphant, à la queue duquel le vézyr, attaché par un pied, fut traîné ignominieusement jusqu'à ce qu'il eût expiré.

Moezz-eddyn Djihandar-Chah n'avait pas régné deux ans. A—T.

MOEZZ-LEDIN-ALLAH (ABOU-TEMYM MAAD AL-), quatrième khalyfe fathimide d'Afrique, et le premier de sa famille qui ait régné en Égypte, naquit à Mahdiah, l'an de l'hég. 319 (931 de J. C.) Il succéda, le 26 chawal 341 (19 mars 952), à son père, Mansour-Billah; mais il ne prit le titre de khalyfe, et ne reçut les hommages de sa cour, que trente-sept jours après; ayant passé tout ce temps dans la retraite, occupé à mettre ordre aux affaires de l'empire. Ce prince fut le plus célèbre, le plus brave, le plus riche et le plus puissant de sa dynastie. L'an 344 (955), un vaisseau d'Abdel-Rahman III, roi de Cordoue, ayant pris un navire qui portait un ambassadeur de l'émyr de Sicile à Moezz, cette agression occasionna une rupture entre le souverain de l'Afrique et celui de l'Espagne. L'amiral de Moezz, renforcé par des troupes siciliennes, entra dans le port d'Almeria, brûla tous les vaisseaux qui s'y trouvaient, descendit ensuite sur les côtes d'Andalousie, y commit d'affreux ravages, et retourna, presque sans perte, à Mahdiah. Abdel-Rahman voulut user de représailles; mais sa flotte fut battue par celle du monarque africain, et ne put rien entreprendre. En 347 (958), Moezz, afin de faire rentrer sous sa domination l'Afrique occidentale, qui s'en était affranchie sous les deux règnes précédents, y envoya une armée nombreuse, avec des munitions de toute espèce, sous le commandement d'Aboul-Haçan Djewhar, qui, d'abord esclave grec, puis renégat, était parvenu jusqu'à la charge de *cuied* (généralissime). Djewhar s'empara d'abord de Tahort; mais ayant échoué devant Fez, dé-

fendu par son prince Ahmed, fils de Bekr, il alla soumettre toute la Numidie et la Mauritanie, depuis Sous jusqu'à l'Océan, et revint assiéger Fez, qu'il prit d'assaut, en 348 (960). Le khalyfe fit les plus grands efforts pour propager l'islamisme en Sicile. La conquête de cette île fut terminée en 352 (963), par la prise de Taormina, que ses troupes appelèrent *Moezziah*, en l'honneur de leur souverain. Les Grecs reprirent bientôt cette place, et la reperdirent l'année suivante, à la suite d'une grande bataille, où leur général fut tué. Après diverses hostilités, la paix, conclue avec l'empire grec, en 356 (968), assura la possession de la Sicile à Moezz. Tranquille alors dans ses états, ce prince reprit les projets de ses ancêtres sur l'Égypte, que la mort de Kafour avait plongée dans l'anarchie (V. KAFOUR, XXII, 228). Djewhar, son général, y entra sans résistance, le 6 juillet 969; et, trois jours après, dans les mosquées de Misr ou Fostât, capitale du pays, on prononça la *khothbah* au nom de son maître, et l'on en supprima celui du khalyfe abbasside Mothy-Lillah. On changea aussi la formule usitée dans l'*Ezân* (l'appel à la prière publique). Ce fut Djewhar qui jeta, près de Fostât, les fondements d'une ville nouvelle, qu'il nomma *Al-Kahirah* (la Victorieuse), d'où s'est formé le nom du *Caire*. Alors commença le grand schisme qui divisa les Musulmans, enleva l'Égypte aux khalyfes abbassides, et la mit, pendant plus de deux cents ans, sous l'autorité spirituelle et temporelle des Fathimides. Djewhar soumit encore la Palestine et une partie de la Syrie, jusqu'à Damas. Cependant les Carmathes, ayant pris cette ville, dont ils avaient assassiné le gouver-

neur, pénétrèrent jusqu'en Égypte, l'an 360 (971); mais ils furent taillés en pièces par ce général. Moezz, informé que sa nouvelle capitale était achevée, et jugeant que sa présence était nécessaire en Égypte, fit fondre tout son or et son argent en lingots qui avaient la forme de meules. Il laissa le gouvernement héréditaire de l'Afrique à Yousouf Balkin, dont le père, Zeïri, fondateur de la dynastie des Zeïrides ou Sanhadjites, lui avait rendu d'importants services dans ses conquêtes en Occident; et il partit de Mahdiah, en chawal 361 (972), avec sa famille, sa garde et quinze cents chameaux qui portaient ses trésors, ses bagages et les corps de ses ancêtres: après un voyage de dix mois, il reçut à Alexandrie les hommages de tous les chefs de l'Égypte, et fit son entrée au Caire, le 15 ramadhan 362 (973) (1). L'année suivante, il remporta une victoire signalée sur les Carmathes, les chassa de l'Égypte, leur reprit Damas, les força de se retirer en Arabie, et délivra pour jamais ses états de ces barbares sectaires. Les révoltes fréquentes des habitants de Damas l'empêchèrent de s'emparer du reste de la Syrie; mais son nom ne laissa pas d'être proclamé dans les mosquées d'Alep, de Médine et de la Mekke. Moezz s'affermir sur le trône, sans s'inquiéter des anathèmes ni des libelles du khalyfe de Bagdad. Ce fut lui qui choisit le blanc pour la couleur de ses étendards et de sa livrée, en opposition avec les Abbassides, qui avaient adopté le noir. Il termina glorieuse-

ment sa carrière, en raby 1<sup>er</sup>, 365 (novembre 976), dans la quarante-sixième année de son âge, après avoir régné, par lui-même et sans vézyr, plus de vingt ans en Afrique, et trois en Égypte. Il laissa pour successeur son fils, Azyz-Billah (V. ce nom, III, 149). Quoique Moezz fût très-entiché de la science des astrologues, et qu'il n'entreprît rien sans les consulter, il était savant et vertueux. Aucun prince arabe ne fut plus grand par sa libéralité, son amour pour la justice, sa piété, la régularité de ses mœurs, son affection pour ses sujets et la douceur de son gouvernement. Il fit creuser, dans le Delta, un canal qui a long-temps retenu son nom; et il embellit le Caire de plusieurs édifices, entre autres, de la grande mosquée, où il fut enterré auprès de ses aïeux. On lui contesta toujours la généalogie qui le faisait descendre d'Aly et de Fathime, fille de Mahomet. Un jour qu'il passait la revue de ses troupes, un prince alyde lui demanda de quelle branche de cette maison il était issu: « Voilà » mes titres, dit Moezz en tirant son » sabre, et voilà ma race, ajouta-t-il, en jetant des poignées d'or à ses » soldats! »

A—T.

**MOEZZ SCHERYF-EDDAULAH** (ABOU TEMYM), cinquième prince de la dynastie des Zeïrides ou Badi-sides, monta sur le trône de Tunis et de Tripoli, à Mahdiah, après la mort de son père Badis, à la fin de l'an 406 (mai 1016); et son oncle, qu'une faction avait proclamé roi, abdiqua volontairement au moyen de quelques dédommagements. Moezz n'avait alors que onze ans. Il alla au-devant de l'armée qui accompagnait la pompe funèbre de son père, mort au siège de Madjila; et ses manières gracieuses et affables lui ga-

(1) L'historien Nowairy, que d'Herbelot et Cardonne paraissent avoir suivi, dit que Moezz fit ce voyage par mer; qu'il s'embarqua pour la Sardaigne, où il résida un an; qu'il fit voile ensuite pour Tripoli, d'où il continua sa route jusqu'à Alexandrie.

gnèrent tous les cœurs. Il se rendit à Kairovan, où ses ministres, abusant de son inexpérience, ordonnèrent un horrible massacre des chytes ou sectateurs d'Aly, l'an 407. Moezz vainquit ensuite Hamad, son grand-oncle, fondateur de la dynastie des Hamadides, à Aschir, Budgie, Alger, etc. Il extermina les Zenates qui habitaient le pays de Barca; fit périr son vézyr à cause de son orgueil et de ses concussions, ainsi que le gouverneur de Tripoli, qui avoit voulu venger la mort de son frère; et il subjuga plusieurs tribus de Berbers. En 427 (1035-36), il envoya son fils Abdallah en Sicile, avec un corps de troupes pour seconder un parti de Musulmans révoltés contre Al-Akkal, leur gouverneur; mais après la mort de cet émir, les Siciliens se réunirent contre les Africains, leur tuèrent huit cents hommes, et les forcèrent de se rembarquer. L'an 430, Moezz s'empara de l'île Djerby, dont il fit passer au fil de l'épée tous les habitants. Deux ans après, il déclara la guerre à son parent Caïed, roi d'Aschir et de Budgie; mais son armée échoua devant le château d'Hamad. La même année, il cessa de reconnaître la suzeraineté et l'autorité spirituelle des khalyfes Fathimides d'Égypte, auxquels ses ancêtres avoient été redevables de leur puissance; et il fit prier, dans tous ses états, pour Caïm Beamr-allah, khalyfe abbasside de Baghdad, qui par reconnaissance et en signe de souveraineté, lui envoya l'étendard, et les autres attributs de la royauté. Mostanser, khalyfe d'Égypte, écrivit, à ce sujet, une lettre menaçante à Moezz, qui lui répondit avec non moins de fierté. La querelle entre ces deux princes était aigrie par le vézyr Hassan al-Yazoury, dont le

prince africain avait choqué l'amour-propre: il en résulta une guerre des plus opiniâtres et des plus cruelles dont l'Afrique ait été le théâtre. Le ministre égyptien ayant réconcilié les tribus arabes de Zabah et de Riah, leur fournit de l'argent et des provisions, et les envoya ravager les états de Moezz, en 442 (1050). Elles s'établirent d'abord dans le pays de Barca, riche en pâturages, mais absolument désert depuis que ce prince y avait exterminé les Zenates: de là les Arabes firent des incursions dans les provinces voisines. Moezz leur opposa une armée, qui fut vaincue l'année suivante; mais il s' alarma peu du voisinage de ces hôtes dangereux. Les conquêtes des Normands en Sicile, et l'anarchie qui régnait dans cette île parmi les Musulmans, lui avaient inspiré le désir de s'en emparer. Il équipa une puissante flotte, en 444 (1052); comme on était dans l'hiver, elle fut presque entièrement détruite par une tempête, près de l'île Cousira ou Cossyre, aujourd'hui Pantalaria (1). Ce désastre affaiblit considérablement Moezz, l'empêcha d'arrêter les progrès de Roger en Sicile, et fut cause que les Arabes pénétrèrent dans le cœur de ses états. Après lui avoir enlevé Tripoli, l'an 446 (1054), ils s'avancèrent en exerçant partout les plus affreux brigandages. Moezz marcha contre eux, à la tête d'une armée nombreuse, dont un corps de trente mille esclaves faisait la principale force; mais il perdit la bataille, parce que ses autres troupes, jalouses de sa prédilection pour ces soldats qu'il avait formés, ne donnèrent que lorsque la déroute fut

(1) Et non pas l'île de Corse, comme l'a dit de Guignes.

inévitable. Vaincu pour la seconde fois près de Kairovan, et forcé d'abandonner successivement cette ville, et celles de Rakkadah et de Mansouriah, il se renferma dans Mahdiah, où commandait son fils Temym, dont la piété filiale le consolait de ses disgrâces. Les Arabes, maîtres de la campagne, prirent et pillèrent Kairovan, détruisirent les palais bâtis par les monarques africains, détournèrent le cours de la rivière qui arrosait la ville; et ils parcoururent ensuite le royaume, démarrant les places-fortes, coupant les arbres, comblant les canaux et les sources. Tant de revers accablèrent Moezz, et le mirent au tombeau, l'an 453 ou 454 (1061 ou 62), dans la cinquante-huitième année de son âge, et la quarante-septième de son règne. C'est ce prince qui a introduit, en Afrique, la doctrine de l'imam Malek, à l'exclusion de celle de Chafëi (V. MALEK et CHAFËI) : il eut pour successeur son fils Temym. A—T.

MOFFAN (NICOLAS DE), historien, né au seizième siècle, dans le bailliage de Poligni, d'une noble et ancienne famille, fut d'abord destiné à la magistrature. Il faisait ses études à l'université de Dole, lorsque Charles-Quint, effrayé des progrès de Soliman, leva des troupes pour garantir l'Allemagne d'une nouvelle invasion. Le jeune Moffan répondit à l'appel de son souverain, et partit, brûlant de signaler son courage contre les ennemis du nom chrétien. Le corps d'armée dans lequel il servait ayant été attaqué à l'improviste par les Turcs en 1552, il fut blessé grièvement, et mené prisonnier à Constantinople. On le traita d'abord avec beaucoup de rigueur, pour l'obliger à se racheter; mais ses gardiens se relâchèrent insensi-

blement d'une sévérité inutile : ils finirent par lui permettre de se promener seul dans les rues de Constantinople; et, le soir, on l'enfermait dans une chambre où se trouvait un Turc, arrêté pour dettes. La nécessité avait fait faire à Moffan de rapides progrès dans la langue turque : il fut bientôt en état de converser avec son compagnon; et ce fut de lui qu'il apprit les détails de la mort de Mustapha, victime de la jalousie de Roxelane. Après trois ans d'esclavage, Moffan recouvra sa liberté, qu'il dut, probablement, à la compassion généreuse de Christophe, duc de Wurtemberg. Il se hâta de rejoindre l'armée chrétienne en Allemagne, et fut blessé une seconde fois, en 1556. Ce fut à la prière du duc de Wurtemberg, regardé par lui comme son prince et son patron, qu'il mit par écrit les particularités recueillies dans sa prison, sur la mort de Mustapha. Cet ouvrage est intitulé : *Soltani Solymani, Turcarum imperatoris, horrendum facinus in proprium filium, natu maximum, soltanum Mustaphum, parricidio, anno Domini 1553, patratum*. Il a été imprimé à Bâle, 1555, in-8°. Chevalier (*Hist. de Poligni*, tome II, pag. 419), en cite une édition de Paris, 1556; mais Duverdier nous fait connaître qu'il en parut, cette année-là, une traduction française par J. V. On a encore de Moffan : *De origine domus ottomanæ et de bello turcico sui temporis*. Crevenna en possédait une copie in-fol. de 15 feuillets (Voy. son *Catalogue*, éd. in-4°, tome V, p. 219). Cet ouvrage est divisé en deux parties; la seconde est datée du mois de novembre 1556. C'est dans l'épître dédicatoire que Moffan nous apprend qu'il fut mis hors de combat par une

blessure peu dangereuse, il avait employé ses loisirs forcés à écrire l'histoire des événements dont il venait d'être le témoin. W—s.

MOGLIANO (GENTILE DE), l'un de ces tyrans qui déchirèrent la marche d'Aucone, au milieu du douzième siècle, avait profité du séjour du pape à Avignon, pour s'emparer de la seigneurie de Fermo, avant l'année 1348, époque où il fut fait prisonnier dans une guerre contre ses voisins, les Malatesti, princes de Rimini. Il racheta sa liberté par une grosse rançon; et bientôt après, il recommença la guerre, appelant à son secours, en 1353, la compagnie d'aventure du chevalier de Montréal. La haine entre Malatesti et Mogliano causa la ruine du dernier, lorsqu'Égidio Albornoz entreprit, cette année même, de reconquérir les états de l'Église. Les petits souverains, qui s'étaient partagé le domaine ecclésiastique, ne surent pas demeurer unis pour résister au cardinal. Dès l'année 1354, Gentile de Mogliano ouvrit volontairement les portes de Fermo à Égidio Albornoz, qui, en retour, le nomma gonfalonier de l'Église. L'année suivante, Mogliano voulut s'allier de nouveau aux Malatesti et aux Ordelaffi; il reprit alors la garde de Fermo, d'où il chassa les soldats de l'Église; mais il fut à son tour abandonné par les Malatesti, dès leurs premiers revers: le peuple de Fermo se souleva contre lui et le chassa, au mois de juin 1355. Mogliano finit ses jours en exil; tandis que ses deux filles, qui s'étaient réfugiées à Césène, auprès de Marzia des Ordelaffi, partagèrent avec cette femme intrépide les dangers de sa valeureuse défense, et furent faites prisonnières avec elle, le 21 juin 1357. S. S.—I.

MOHALHAL (ADY BEN RÉBYAH), est l'un des plus anciens poètes arabes. Avant lui, les poésies des Arabes n'étaient autre chose que des vers isolés. Le premier, il composa des pièces de trente vers (Gasydah), créa des compositions plus légères, et fit servir la poésie à chanter les charmes de l'amour. C'est ce qu'indique le nom de Mohalhal, qu'on lui donna. Son frère, Golcib, ayant été tué injustement par des Arabes d'une tribu voisine de la sienne, il se mit à la tête d'une petite troupe, marcha contre la tribu meurtrière, et la punit par de sanglantes représailles. Mais ses succès lui inspirèrent une telle présomption, que le désir de se venger dégénéra chez lui en férocité. Abandonné des siens, qu'avait irrités sa conduite, il fut obligé de fuir. Même dans sa retraite, son goût pour les expéditions ne le quittait pas. Ses esclaves, lassés de ce genre de vie, le massacrèrent. Mohalhal était antérieur de quelques années à Mahomet. J—N.

MOHAMMED I<sup>er</sup>., empereur de l'Indoustan (V. MAS' OUD et MAUDOU, tom. XXVII. p. 379 et 495.)

MOHAMMED II (ABOUL-MODNAFFER CHAH-CHYR-ZAD CHEHAB-ED DYN) *AL GHAURY*, 5<sup>e</sup>. sulthan de la dynastie des Ghaurides en Perse, et 17<sup>e</sup>. souverain musulman de l'Indoustan, fut associé au trône, l'an 567 (1171) par son frère Gaiath-eddyn, dont il avait partagé les exploits, et qui lui céda le royaume de Ghaznah (Voyez MOHAMMED GAIATH-EDDYN). Chehab-eddyn Mohammed, autant par inclination que par déférence pour son frère, continua de reculer les bornes de ses états du côté de l'Indoustan. En 572, il conquiert la province de Moultan: en 574, il pénétra dans le Gouzerat;

mais son armée y fut taillée en pièces par celle du radjah Bin-déou. L'année suivante, il s'empara de Pèichour; en 576, il marcha sur Lahor, où résidait Khosrou-Melik, dernier prince de la dynastie des Ghaznevides : après avoir tenu quelque temps la place assiégée, il emmena le fils de ce prince, comme prisonnier ou comme otage. Il soumit ensuite le Sind, et en rapporta de riches dépouilles. Il assiégea vainement Lahor en 580, la prit enfin par stratagème, en 582, et anéantit la dynastie des Ghaznevides (V. KHOSROU-CHAH, XXII, 391). L'an 587, il retourna dans l'Indoustan, se rendit maître d'Adjemyr et de Tiberhind; mais il fut surpris entre cette ville et Dehly par les radjahs de Dehly et d'Adjemyr, qui l'attaquèrent avec des forces infiniment supérieures : il courut les plus grands dangers dans cette bataille, qu'il perdit par la lâcheté de plusieurs de ses officiers. Arrivé à Lahor, il ne laissa pas de pourvoir à la sûreté de ses provinces dans l'Indoustan; et il revint à Ghaznah, où, après avoir infligé des peines infamantes aux lâches qui l'avaient abandonné, il passa le reste de l'année dans les plaisirs, en attendant le moment de réparer sa honte. Au printemps suivant, il entra dans l'Indoustan, à la tête de cent mille cavaliers turks, persans et afghans, et remporta, près des bords du Sursouty, une grande victoire sur les radjahs Indous, dont l'armée était de trois cent mille chevaux, de trois mille éléphants, et d'une infanterie innombrable. La perte des vaincus fut immense, en hommes, en bestiaux, et en bagages. Les radjahs de Dehly et d'Adjemyr y furent tués. Mohammed soumit Adjemyr, fit passer au

fil de l'épée, ou réduisit en esclavage tous les habitants; mais il rendit cette ville au fils du dernier prince, moyennant la promesse d'un tribut annuel; et le nouveau radjah de Dehly conserva aussi les états de son père aux mêmes conditions. Le sulthan reprit la route de Ghaznah, laissant le gouvernement de ses conquêtes au Turk Cothb-eddyn Aïbek, qui avait été son esclave. Ce général se rendit bientôt maître de Dehly, et força tous les peuples voisins d'embrasser l'islamisme. En 589 (1193), Chehab-eddyn Mohammed reparut dans l'Indoustan, vainquit le radjah de Canoudj et de Bénarès, entra dans ces deux villes, y renversa toutes les idoles, et changea les temples en mosquées (1). En 592, il prit Biana, dont il confia le gouvernement à Boha-ed-dyn Thogrul, autre afranchi turk, qui, suivant les ordres de son maître, ayant soumis Goualyor, fut ensuite battu complètement par les radjepouts qu'il avait imprudemment attaqués. En 593, Cothb-eddyn répara cet échec par la conquête de Narnal, Galindjar, Galpy et Boudaoun. Mohammed se trouvait à Thous, dans le Khoraçan, occupé à faire la guerre au sulthan de Khazim, lorsqu'il apprit la mort de son frère Gäïath-eddyn Mehammed, en 599 (1203) : il se rendit aussitôt à Ghaznah, s'empara du trône, dépouilla les enfans de ce prince, auxquels il ne laissa que des apanages peu importants, et fit presque mourir sous le bâton sa femme favorite, afin d'avoir ses tré-

(1) Bénarès était alors la principale école des Brahmines; et il est probable que ce fut à cette époque, que le sanscrit, altéré d'abord par les expressions que les conquérans y introduisirent, cessa d'être la langue vulgaire de l'Indoustan.

sors. Ce fut ainsi qu'il reconnut les bienfaits de son frère : son ingratitude ne demeura pas impunie. Ayant voulu soumettre Mérou, l'an 600, il marcha contre le sulthan de Kharizm, qui, n'étant pas en état de tenir la campagne, fut obligé de se renfermer dans sa capitale ; mais le roi de Samarkand, et le général du khan des Khitans, viurent au secours des Kharizmiens. Chehab-ed-dyn, enveloppé de toutes parts, se battit en désespéré : il vit périr la plus grande partie de son armée ; blessé lui-même dangereusement, il ne dut son salut qu'à une poignée de braves, qui, s'ouvrant un passage à travers les rangs des ennemis, portèrent le sulthan dans le château d'Hindou-Koud. Il y fut bientôt assiégé ; mais, en rendant la place, et en payant une rançon, il obtint du roi de Samarkand, la liberté de retourner dans ses états. On l'avait cru mort ; ce bruit avait donné lieu à de grands désordres. Lorsque le sulthan arriva devant Ghaznah, le commandant lui en refusa l'entrée. Forcé de fuir vers Moultan, il y fut traité en ennemi par le gouverneur. Enfin, avec le secours de ses fidèles sujets, il triompha de ces deux rebelles, rentra dans sa capitale, et fit la paix avec le sulthan de Kharizm. Les Djakkars, peuples féroces, sans morale et sans religion, qui habitaient les montagnes de Sewalek, près du Nilab, (un des affluents de l'Indus), avaient ravagé le Pendjab, et exercé mille cruautés sur les Musulmans. Chehab-eddyn Mohammed marcha contre eux ; secondé par Cothb-eddyn Aibek, qui lui amena des troupes de Dehly, il tailla en pièces ces brigands, et contraignit leur prince et la nation entière d'embrasser l'islamisme. Après avoir pacifié ses pro-

vinces de l'Indoustan, le monarque partit de Lahor, pour retourner à Ghaznah, dans la résolution de prendre sa revanche sur les Khitans. Arrivé, le 2 chaban 602 (1206), sur les bords de l'Indus, il y fut assassiné par vingt Djakkars, qui le surprirent seul, pendant la nuit dans sa tente, où il était en prières. Il avait régné 32 ans à Ghaznah, et un peu plus de trois, comme sulthan, depuis la mort de son frère. Ce prince, l'un des plus célèbres qui aient occupé le trône de l'Indoustan, avait toutes les qualités d'un conquérant ; mais il en eut aussi tous les vices. Il fut souvent ingrat, perfide et cruel. La soif de l'or et des conquêtes, non moins que le fanatisme de la religion, fut le premier mobile de ses invasions dans l'Indoustan, qui furent au nombre de neuf : aussi possédait-il des trésors incalculables. On dit qu'il y avait cinq cent mans (dix quintaux) de diamants et de pierreries, et la charge de mille chameaux en pièces d'or. Se voyant sans héritiers mâles, il avait fait élever avec soin plusieurs milliers d'esclaves turks, qu'il regardait comme ses enfants ; et il se vantait de laisser en eux une nombreuse postérité qui perpétuerait la mémoire de son nom. Il distribua des gouvernements à plusieurs de ces esclaves ou mamlouks, dont les plus célèbres furent Tadj-ed-dyn Ildouz, qui régna dans le Kerman et à Ghaznah ; Nassir-eddyn Kobah, dans le Sind et le Moultan (V. KOBAN, XXII, 508), et Cohb-eddyn Aibek, qui fut, à proprement parler, le premier roi musulman de Dehly.

A—T.

MOHAMMED III, 33<sup>e</sup>. empereur de l'Indoustan, fils et successeur de Toulgouk-Chah, l'an 725 de l'hég.

(1325 de J.-C.), gouverna, du vivant de ce prince, tout ce que les Musulmans avaient conquis dans le Dekhan. Il agrandit la ville de Déoughyr, lui donna le nom de Daulat-Abad, y fixa sa résidence, y attira un grand nombre de savants et d'étrangers, et la rendit la cité la plus riche de tout le Dekhan. Appelé au trône de Dehly, par la mort de son père, il sut joindre les vertus d'un bon roi aux qualités d'un grand monarque. Il entretint toujours une armée nombreuse, pour faire respecter son autorité; mais les princes du Dekhan profitèrent de son éloignement pour recouvrer leur indépendance; ils chassèrent les Musulmans de toute la contrée, et ne leur laissèrent que Daulat-Abad. Mohammed entreprit d'y transférer le siège du gouvernement, sans pouvoir y réussir. La malheureuse issue de ses tentatives pour conquérir la Chine, affaiblit sa puissance. Des révoltes dans le Bengale, le Gouzerât et le Pendjab, lui firent perdre une grande partie de ses états. Il mourut sur les bords du Sind, en marchant contre des rebelles, l'an 752 (1352), après un règne de 27 ans, laissant pour successeur son fils, Fyrouz Chah III (V. ce nom, XVI, 211). — MOHAMMED-CHAH IV, petit-fils du précédent, fut reconnu empereur à Nagarkot, par une partie de l'armée, l'an 790 (1388), après la mort de son père, Fyrouz-Chah; tandis que les grands de l'empire plaçaient sur le trône à Dehly, son frère Touglouk-Chah II. Mais l'année suivante, Aboubekr, fils d'un autre de ses frères, détrôna et mit à mort Touglouk, qui s'était rendu méprisable par ses débauches. Mohammed fit la guerre à ce nouveau compétiteur, et parvint à pénétrer dans la capitale. On vit alors à

Dehly deux empereurs se disputer le trône, et remplir de carnage les rues de cette ville. Enfin, au bout de deux ans, Aboubekr, forcé de se rendre, fut confiné dans une prison, en 793 (1391); et Mohammed demeura paisible possesseur de l'empire, qu'il transmit, par sa mort, en 796 (1394), après un règne de six ans et demi, à son fils Iskander-Chah qui fut bientôt remplacé par son second fils Mahmoud-Chah III (V. ce nom, XXVI, 179). — MOHAMMED-CHAH V, 43<sup>e</sup>. souverain de Dehly, était fils de Ferid, et petit-fils de l'empereur Khizer, seïd ou descendant de Mahomet, lequel avait dû à Tamerlan les commencements de son élévation. Mohammed fut mis sur le trône, en 837 (1434), par la faction qui avait fait périr Moubarek II, son oncle et son prédécesseur: mais des révoltes éclatèrent de toutes parts. Mohammed, assiégé dans sa capitale, négocia secrètement avec les rebelles, pour leur livrer le vézyr, principal auteur de la mort de Moubarek. Le vézyr, informé de ce qui se tramait contre lui, força les portes du palais pour assassiner l'empereur: mais Mohammed se tenait sur ses gardes; et des soldats, au premier signal qu'il donna, tombèrent sur les conspirateurs, et les mirent en pièces. Ce prince ne fut, après ce coup d'autorité, ni plus heureux ni plus puissant: jonet des factions, réduit à ne commander que dans sa capitale, il mourut, en 847 (1443), après un règne de dix ans, dont la fin ne fut tranquille que parce que Bakloul-Lody, gouverneur de Moulta et de Lahor, ayant soumis et détruit tous les autres rebelles, rétablit l'ordre dans l'empire, et demeura maître de tout le pouvoir, sous le titre de vézyr, jus-

qu'à ce qu'il eût forcé Ala-ed-dyn, fils et successeur de Mohammed, à descendre du trône, pour y monter à sa place. — MOHAMMED VI et VII. (V. BABOUR, III, 158, et HOUMAIOUN au Supplément.) — MOHAMMED VIII, l'un des princes Afghans ou Patans, qui interrompirent le règne de l'empereur moghol Houmaïoun, usurpa le trône de Dehly, l'an 956 (1549), en faisant périr le jeune Fyrouz-Chah IV, dont il était oncle maternel. Ce fut ainsi qu'il se montra reconnaissant envers sa sœur, mère de Fyrouz, laquelle, du vivant de Selim-Chah, son époux, avait sauvé la vie à Mohammed, que ce prince, connaissant la perversité de son beau-frère, voulait sacrifier à la sûreté de son fils. Mohammed fut un monstre de débauches et de cruauté. Il régna un peu plus de deux ans, et fut assassiné, en 959 (1551), par ses deux beaux-frères, qui occupèrent successivement le trône de Dehly, et dont le deuxième, Iskander, fut vaincu et tué, l'année suivante, près de Nagarkot, par Houmaïoun, auquel cette victoire rendit l'empire. A—T.

MOHAMMED IX, X, XI et XII. (V. AKBAR, I, 360; DJIHAN GHYR, XI, 449; CHAH DJIHAN, VII, 618; et BEHADER-CHAH, IV, 57.)

MOHAMMED XIII (FERAKH-SYR), empereur moghol de l'Indoustan, était fils d'Azem-al-Chân, et petit-fils de l'empereur Behader-Chah, qui lui avait donné le gouvernement du Bengale. Il s'y fit tellement aimer, que les habitants ont long-temps célébré sa mémoire dans leurs chansons. Après la catastrophe de son père et de ses oncles, l'an 1124 de l'hég. (1712 de J.-C.), il abandonna Dacca, sa résidence pour se soustraire à la vengeance de son

oncle, Moezz-ed-dyn Djibandar-Chah (V. ce nom); et, à la tête d'un corps de troupes affidées, il se rendit à Patnah, où les mécontents le proclamèrent empereur, en 1713 : il reçut le même honneur à Dehly, après la défaite et la mort de son oncle, en 1125 (1714). Il récompensa les seïds qui l'avaient placé sur le trône; choisit Abdallah, l'un des deux frères, pour son vézyr, et donna au second, Haçan-Aly, les charges de bakhchey ou trésorier-général, et d'émyr-al-omrah. Ces deux ambitieux s'emparèrent de toute l'autorité, disposèrent des trésors, des emplois, et ne laissèrent à Mohammed que le nom et les signes extérieurs de la souveraineté. Pendant les troubles qui agitaient l'Indoustan, depuis la mort d'Aureng-Zeyb, la puissance des Seikhs, comprimée par ce monarque, s'était relevée (V. GOVINDA, XVIII, 210, et NANEK). Bendah-Singh, leur nouveau chef, à la tête de cent mille hommes, avait ravagé tout le Pendjab, et fait périr successivement trois gouverneurs de Lahor. Enfin Abd-el-Semad khan, nommé à ce poste périlleux, lassa les Seikhs, par de fréquentes escarmouches, sans hasarder de bataille décisive, et força Bendah de se renfermer dans Lohagar, où, après un siège de onze mois, il le réduisit, par la faim et la soif, à se rendre, ainsi que toute sa famille. On l'envoya à Dehly, avec trois cents Seikhs, dont pendant un mois, dix eurent la tête tranchée chaque jour sur la place publique. Bendah et ses trois fils subirent le même sort, parce qu'ils refusèrent d'embrasser l'islamisme. L'empereur publia une loi sévère contre les Seikhs, mit leurs têtes à prix et les poursuivit avec tant d'acharnement qu'ils semblèrent anéantis, et qu'ils ne

reparurent qu'au bout de trente ans. Cet événement fut le plus important du règne de Mohammed Ferakh-Syr. C'est de ce prince que la compagnie anglaise des Indes obtint un firman qui l'exemptait de tous droits d'entrée et de sortie, et qu'elle a regardé comme sa charte commerciale dans l'Inde, tant qu'elle a eu besoin de la protection des princes du pays. Cependant Mohammed souffrait, depuis plus de quatre ans, le despotisme et les indignes procédés des deux seïds, et il avait fait de vaines tentatives pour se défaire d'eux. Enfin, Abdallah étant parti, en 1718, pour aller chasser du Malwa, Nizam-el-Molouk, l'empereur se concerta avec quelques omrahs, pour faire assassiner à-la-fois ces deux factieux. Le projet avorte: Abdallah tire de prison à Satarah, un petit-fils d'Aureng-Zeyb, revient à Dehly, à la tête de trente mille Mahrattes, et annonce à Mohammed qu'il vient lui disputer l'empire, au nom de ce prince. Il lui accorde néanmoins la paix, et lui livre le prétendant; mais il exige que Mohammed congédie sa garde, et qu'il en accepte une autre du choix du vézyr. Alors, les deux frères, maîtres de la personne de l'empereur, lui font crever les yeux, après lui avoir reproché son ingratitude, et l'avoir dépouillé des marques de la souveraineté. Cette révolution arriva en avril ou mai 1718. On voulut étrangler ce malheureux prince: il eut la force de casser le cordon qu'on avait déjà passé autour de son col; mais le lendemain on se défit de lui par le poison. Mohammed Ferakh-Syr avait régné environ quatre ans et demi. Avant de mourir, il fut contraint de reconnaître pour son successeur, son cousin-germain, Rasyh-el-Dirdjah, qui, peu de temps après, éprou-

va le même sort, et fut remplacé par son frère, Rasyh-ed-daulah. A—T.

MOHAMMED XIV (ABOU' L-MODHAFFER NASSER - EDDYN PADISCHAN GHAZY), empereur moghol de l'Indoustan, était fils de Khodjstah-Akhter Djihan-Chah, le dernier des fils de l'empereur Behader Chah. Il passa de la prison sur le trône où le placèrent les deux frères seïds, en Dzoul hadjah 1131 (septembre 1719), après la mort de Rasyh-ed-daulah, son cousin. Les fréquentes révolutions qui avaient ensanglanté l'Indoustan, depuis la mort d'Aureng-Zeyb, la faiblesse de ses successeurs, l'ambition des omrahs, et l'avidité de l'autorité souveraine, avaient préparé la décadence de l'empire moghol. Le règne de Mohammed fut l'époque de sa dissolution totale. Pour se délivrer de la tyrannie de ses deux ministres, ce prince excite sous main à la révolte plusieurs gouverneurs de provinces, entre autres Nizam-el-Molouk, subah-dar du Malwa. Les troupes envoyées contre ce dernier, par les seïds, sont battues, et deux de leurs neveux périssent sur le champ de bataille. Les deux frères se séparent pour faire tête à l'orage qui les menace de toutes parts. Abdallah marche contre les rebelles: Haçan-Aly, resté avec l'empereur, est assassiné, à une journée de Dehly, par les omrahs qui servaient la cause de Mohammed; et ce prince, à la tête de ses troupes, tue de sa main un neveu de l'ambitieux vézyr, qui avait excité une sédition pour venger la mort de son oncle. A cette nouvelle, Abdallah tire des prisons de Selimgar, Ibrahim, frère des deux derniers monarques, le proclame empereur, marche vers Dehly, et attaque l'armée impériale, le 14 no-

vembre 1720 ; il est vaincu et fait prisonnier , ainsi que le prince Ibrahim : on le conduit à Mohammed , qui lui pardonne , et se contente de le reléguer dans un château , où il pourvoit splendidement à tous ses besoins ; mais , peu de temps après , Abdallah mourut des suites de ses blessures. Telle fut la chute des seïds qui , dans l'espace de sept ans , avaient été assez puissants pour donner quatre empereurs à l'Indoustan , et pour en sacrifier cinq à leur ambition ( V. l'article précédent , et MOEZZ-EDDYN DJIHANDAR CHAH ). Mohammed , qui se vantait de n'avoir commencé de régner que depuis la mort de ces deux factieux , n'en fut pas moins toujours un fantôme de souverain. Les omrahs , qu'il regardait comme ses libérateurs , obtinrent , les uns les premières dignités de l'empire , les autres de grands gouvernements , où ils se rendirent indépendants ; et l'empereur , livré sans retenue à sa passion pour le vin , la chasse et les femmes , abandonna entièrement à ses ministres le soin des affaires. Celui qui avait le plus de crédit à la cour , et d'ascendant sur l'esprit du monarque , était Khan-Dowran , qui , réunissant la charge de bakhchy , et celle d'émyr-al-omrah , disposait à son gré des finances et de l'armée. Cependant , les Mahrattes qui avaient su résister à Aurenz-Zeyb , étaient devenus , sous ses faibles successeurs , des ennemis redoutables à l'empire moghol. Ils dévastèrent les provinces de Malwa , d'Adjemyr , de Gouzerât , vinrent ravager les environs de Goualyor , et menacèrent souvent la capitale. Khan-Dowran , et les autres généraux que Mohammed leur opposa , aimèrent mieux traiter avec eux que de les combattre. L'empereur

s'obligea de leur payer le *chout* ; c'est-à-dire , le quart du revenu annuel des provinces envahies : mais cette condescendance les rendit plus exigeants , et ils finirent par s'emparer de ces mêmes provinces. Ces brigands étaient excités par Nizam-el-Molouk , qui , deux fois appelé à la cour , où ses talents avaient été jugés nécessaires , s'était retiré deux fois mécontent , parce que ses projets de réforme avaient déplu au parti de Khan - Dowran : il était retourné dans le Dekhan , qu'il gouvernait en véritable souverain. Ce fut alors qu'il invita le fameux Nadir-Chah , usurpateur du trône de Perse , à conquérir l'Indoustan. Au bruit de la marche du monarque persan , on rappelle encore Nizam-el-Molouk à Dehly ; mais il n'y travaille qu'à perdre son rival. Cependant Nadir , maître de Kaboul , de Peïchour , de Lahor , poursuit sa marche triomphante vers la capitale. Mohammed en sort , avec sa cour et son armée , et vient camper à Pannipout , d'où il envoie la plus grande partie de ses forces , sous les ordres de Khan-Dowran , et de Sadet-Khan , soubah - dar d'Aoude , pour tenir tête à l'ennemi. Ces deux généraux rencontrent l'armée persane dans les plaines de Karnâl ; la bataille se donne le 24 février 1739 ; les Indiens y sont mis en déroute. Khan-Dowran , blessé mortellement , va expirer aux pieds de son maître ; et Sadet-Khan , ennemi de ce général , est fait prisonnier. Alors , l'empereur , trompé par le perfide Nizam - el - Molouk , monte sur un trône portatif , et se rend au camp du vainqueur , qui le reçoit avec tous les honneurs dus à son rang , l'embrasse , lui donne place à ses côtés , cause familièrement avec lui , blâme son apathie ,

sa mollesse, et surtout son imprudence d'être venu se mettre à la discrétion de son ennemi, et finit par le rassurer sur ses intentions. Un traité avait été négocié d'avance, par Nizam-el-Molouk, entre les deux monarques. Nadir devait recevoir deux *krors* de roupies (environ 50 millions de francs); et, à ce prix, il consentait à retourner dans ses états: mais Sadet-Khan, jusqu'alors complice des intrigues de Nizam-el-Molouk, quoique zélé pour la gloire et le bonheur de l'Indoustan, craignit que cet omrah ne recueillît seul l'honneur et l'avantage de ce traité: il éveilla la cupidité de Nadir-Chah, et lui persuada de visiter la capitale. Le conquérant licencia les restes de l'armée moghole, s'empare de la caisse militaire et de l'artillerie, qu'il envoie en Perse, avec tous les équipages de l'empereur, retient ce monarque prisonnier, et marche sur Dehly. Il y fait son entrée le 20 mars, et va occuper le palais impérial, après avoir préalablement envoyé Sadet-Khan, pour apposer le scellé sur les effets les plus précieux, notamment, sur le fameux trône du *Paon*, et dresser l'état des omrahs, et des plus riches citoyens, qui devaient être mis à contribution. Le lendemain, une querelle, au sujet de la taxe du blé, et un faux bruit que Nadir avait été tué, ayant excité une insurrection parmi les habitants, ils font main-basse sur tous les Persans qu'ils rencontrent. Nadir, menacé par les séditieux, quitte le palais, établit son quartier dans la grande mosquée, et ordonne un pillage et un massacre général. Pour échapper à l'avarice, à la fureur, et à la brutalité des Persans, plusieurs familles entières mettent le feu à leurs maisons, et se précipitent dans

les flammes. Le nombre des victimes, de tout âge, de tout rang et de tout sexe, fut de cent mille, suivant les rapports les moins exagérés, et de deux cent vingt-cinq mille, suivant Otter. Une grande partie de la ville fut consumée. Enfin, le soir, Nadir, touché par les prières de Nizam-el-Molouk, et du vézyr Kanar-ed-dyn-Khan, fit cesser le carnage, et rétablit l'ordre et la tranquillité; mais les cruautés les plus inouïes furent encore exercées sur tous les malheureux que frappait la contribution, et coûtèrent la vie à plusieurs d'entre eux. Nadir-Chah interrompit la désolation générale par les fêtes brillantes qui solennisèrent les noces de l'un de ses fils, avec une princesse du sang de l'empereur moghol. Après avoir exercé les droits de souveraineté à Dehly, il assembla les omrahs; replaça la couronne, en leur présence, sur la tête de Mohammed-Chah; se fit céder, par ce prince, toutes les provinces à l'ouest de l'Indus; lui donna des conseils sur la manière dont il devait gouverner; enjoignit à ses ministres de lui être fidèles, et partit enfin de Dehly, le 16 mai 1739, emportant les dépouilles de l'Indoustan, évaluées à quinze cents millions, et même à plus de deux milliards, selon quelques relations. L'invasion de ce conquérant avait porté le dernier coup à la puissance de l'empire moghol. Aly-Verdy-Khan usurpa le Bengale; les Mahrattes pénétrèrent dans le Carnate, dont ils tuèrent le nabab, qui avait osé leur résister: les Rohillahs, peuples Afghans, formèrent un état indépendant à l'ouest du Gange, et à quatre-vingts milles de la capitale. Saïf-dar-Djenk, soubahdar d'Aoude, ennemi juré de ces derniers, détermina l'empereur à leur

faire la guerre, et s'obligea d'en payer tous les frais. Mohammed-Chah commanda lui-même cette expédition, l'an 1745; il s'empara du pays des Rohillahs, contraignit Aly-Mohammed, leur chef, de se rendre à discrétion, lui fit grâce, à la sollicitation du vézvr Kamar-ed-dyn, et l'emmena prisonnier à Dehly; mais, l'année suivante, une troupe de Rohillahs s'introduisit dans la capitale, et, par ses cris séditieux, força l'empereur de mettre en liberté Aly-Mohammed, à qui ce prince donna même le gouvernement de Serhind. Après la mort de Nadir-Chah, en 1747, Ahmed-Abdally, l'un de ses généraux, s'étant formé un royaume de toutes les provinces nouvellement cédées à la Perse par l'empereur moghol, entra dans l'Indoustan, à l'exemple de son maître, prit Lahor, et pénétra jusqu'à Serhind. Mohammed-Chah lui opposa une armée, sous les ordres de son fils Ahmed, et du vézvr Kamar-ed-dyn. Ce dernier fut tué, dans sa tente, par un boulet de canon, ce qui n'empêcha pas le jeune prince de battre Ahmed-Abdally, et de le forcer à la retraite (V. AHMED-CHAH ABDALLY, I, 335). Depuis la décadence de l'empire moghol, Kamar-ed-dyn, autrefois le compagnon de débauches de Mohammed-Chah, était devenu son confident et son ami. En apprenant la mort de ce favori, le monarque se retira dans son appartement, où il passa toute la nuit en larmes. Le lendemain matin (8 avril 1748), tandis qu'il donnait audience, il fut frappé d'apoplexie, et mourut sur son trône, après un règne orageux et malheureux de 30 ans. Mohammed se distinguait par sa beauté, son esprit, et ses connaissances; il écrivait purement l'arabe et le per-

san; il était brave, affable, et généreux: mais son caractère facile, et porté à l'indulgence, lui fit trop souvent sacrifier son autorité à sa clémence. Indolent et voluptueux, il joignait à ces défauts une extrême défiance en ses propres talents: il écoutait tous les conseils, et flottait dans une incertitude continuelle; aussi fut-il toujours dominé par ses omrabs et par ses favoris. Il eut pour successeur son fils Ahmed-Chah.

A—T.

MOHAMMED, sulthan d'Égypte.

V. NASSER MOHAMMED.

MOHAMMED (ABOU-ABD-ALLAH), connu sous le nom d'Ebn-Batouta, célèbre voyageur arabe, était natif de Tanger, et appartenait à la tribu africaine de Léwata: c'est du moins ce que l'on doit, ce semble, conclure des surnoms de Léwati et Tandji, qu'on lui donne. Son père se nommait, comme lui, Mohammed. Nous ignorons d'où lui venait le surnom d'Ebn-Batouta. Il naquit en l'année 703 de l'hégire, comme nous l'apprend M. Graberg de Hemso, dans son Précis de la littérature historique du Magbrib-el-Aksa (Lyon, 1820). En l'an 725 (1324-5 de J.-C.), il quitta Tanger sa patrie, et ce premier voyage dura vingt années. Il visita l'Égypte, l'Arabie, la Syrie, plusieurs provinces de l'empire grec, et la capitale de cet empire, la Tartarie, la Perse, l'Inde, les îles de Ceylan et de Java, les Maldives et la Chine. Il fixa quelque temps sa résidence à Dehly, et ensuite dans l'une des îles Maldives, et exerça même, dans l'un et dans l'autre endroit, les fonctions de kadhi. De retour dans sa patrie après une si longue absence, il ne tarda pas à la quitter de nouveau pour parcourir l'Espagne. Ce voyage terminé, il en

entreprit un autre dans l'intérieur de l'Afrique septentrionale, et du pays des Nègres, dont il vit les principales villes, notamment celles de Tombouctou et de Melli. Rentré enfin dans ses foyers, il rédigea une ample relation de tous ses voyages. Cette relation a été abrégée plus tard, et vraisemblablement vers la fin du seizième siècle, par un Arabe, nommé Mohammed Ben-Mohammed Kélébi. Jusqu'à ces derniers temps, on ne possède point en Europe la relation complète des voyages d'Ebn-Batouta, telle qu'il l'a écrite lui-même; quoique l'on suppose que Dombay s'en était procuré un exemplaire pendant son séjour à Tanger. L'Abrégé de Mohammed Kélébi fait partie des manuscrits que le docteur Seetzen avait achetés dans le Levant, et envoyés à la bibliothèque du duc de Saxe-Gotha. M. Kosegarten, professeur de langues orientales en l'université de Iéna, a publié un mémoire curieux sur Ebn-Batouta, et sur ses voyages (1); et il a donné trois fragments très-intéressants de la relation abrégée de Mohammed Kélébi. Un nouveau fragment de la même relation a été publié par M. Henri Apetz, élève de M. Kosegarten (2). Si Ebn-Batouta, paraît être, dans ces fragments, un voyageur crédule et disposé à ajouter foi à des récits absurdes, il s'y montre aussi narrateur véridique et exact, distinguant avec soin ce dont il a été témoin, de ce qu'il n'a appris que par oui-dire. Les notions qu'il donne sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, ont surtout fixé l'attention des géographes, pour lesquels ces contrées sont devenues, depuis les

dernières années du dix-huitième siècle, l'objet de recherches assidues et de savantes combinaisons. En général, la relation d'Ebn-Batouta mérite d'être publiée; et les savants sauront beaucoup de gré à M. Kosegarten, de la leur faire connaître en entier, comme il semble en avoir formé le projet. Si M. Graberg a réussi, comme on le présume, à se procurer un manuscrit de cette même relation, on peut aussi espérer que le public n'en sera pas privé. Nous ignorons l'année de la mort d'Ebn-Batouta.

S. D. S—Y.

MOHAMMED (ABOU-CROUDJAN GAIAH ED DYN I<sup>er</sup>.), 5<sup>e</sup>. sulthan seljoukide de Perse, était le deuxième fils du célèbre Melik-Chah, et frère de Barkyaroc (V. ce nom, III, 378), auquel il disputa l'empire dès l'an de l'hég. 492 (1098). Après une guerre cruelle de cinq ans et des succès variés, il obtint enfin le titre de Melik (roi) et la souveraineté absolue de l'Adzerbaidjan, de l'Arménie, du Diarbekir, de la Syrie, et de tous les pays jusqu'à Derbend. Ces querelles sanglantes, entre les deux frères, portèrent un grand coup à l'islamisme, et facilitèrent les succès des Chrétiens occidentaux qui, sous les ordres de Godefroi de Bouillon, et des autres chefs de la première croisade, s'emparèrent de Nicée, d'Antioche, d'Edesse, de Jérusalem, d'Acre, et fondèrent, en Syrie et en Palestine, diverses principautés, qui résistèrent pendant deux cents ans à tous les efforts des Musulmans. Mohammed, devenu maître de toute la Perse, l'an 498 (1105), par la mort de Barkyaroc, et par la renonciation de son neveu Melik-Chah au titre de sulthan, fit assassiner l'émyr Ayaz, tuteur du jeune prince, dans la crainte qu'il ne tentât de re-

(1) *De Mohammedo Ebn Batutâ Arabe Tingitano, ejusque itinere, Iena, 1818, in 4<sup>o</sup>.*

(2) *Descriptio terræ Malabar, ex arabico Ebn Batutæ itinerario, ibid., 1819, in-4<sup>o</sup>.*

placer un jour son pupille sur le trône. Au lieu de marcher en Syrie, contre les Chrétiens, à la tête de toutes ses forces; au lieu de faire la guerre aux Bathéniens ou Ismaéliens, qui, au centre de ses états, possédaient plusieurs forteresses inexpugnables, d'où leur souverain envoyait des troupes attaquer les caravanes, et des sicaires assassiner les princes et les grands dont il voulait se défaire (V. HAÇAN BENSABBAH, XIX, 280); Mohammed tourna ses armes contre les Musulmans, et ne s'attacha qu'à soumettre ou à détruire les grands vassaux dont l'ambition préparait déjà la ruine de l'empire seldjoukide. Il se détermina pourtant à investir un château dont les Ismaéliens s'étaient emparés dans le voisinage même d'Ispahan. Les assiégés, pressés par la famine, songeaient à se rendre, lorsque le commandant mit dans ses intérêts le vézyr du sulthan. Ce prince, incommodé par une trop grande abondance de sang, avait coutume de se faire saigner tous les mois. Un chirurgien, gagné par le vézyr, promit de se servir d'une lancette empoisonnée: mais le complot fut découvert, et, au moment de l'opération, l'assassin, effrayé par un regard terrible du sulthan, laissa tomber l'instrument, et avoua son crime. Le vézyr fut condamné à mort: le chirurgien fut saigné avec la lancette qu'il avait préparée pour son maître; et la place ayant été prise et rasée, le commandant ismaélien fut abandonné aux outrages de la populace, et ensuite écorché vif par ordre de Mohammed. Les progrès des Chrétiens qui avaient pris en Syrie, Tripoli, Beyrout, Sidon, etc., réveillèrent enfin ce prince. Il envoya, contre eux, une armée nombreuse, sous les

ordres de Maudoud, auquel il venait de donner le royaume de Moussoul. Après divers succès, Maudoud fut assassiné à Damas (V. MAUDOUZ, XXVII, 498); et Toghteghyn, violemment soupçonné d'avoir été l'instigateur de ce crime, obtint son pardon du sulthan, qui le confirma dans la souveraineté de Damas, et qui reprit Moussoul dont Acencar al-Bourski s'était emparé (V. ACSENCAR, I, 165). Les auteurs extraits par d'Herbelot, et ceux du *Loub el Tawarikhet* et du *Gulchen al Kholafah*, parlent d'une prétendue expédition dans l'Inde, entreprise par Mohammed, et que de Guignes a regardée, avec raison, comme fauleuse. La partie orientale de la Perse était alors possédée par le célèbre Sandjar, frère de ce prince; et Mas'oud, qui régnait à Ghaznah et sur toutes les provinces du nord de l'Inde, vivait en paix avec les Seldjoukides (V. MAS'OUZ III, XXVII, 382). D'ailleurs Ferischtah, dans son Histoire de l'Indoustan, traduite en anglais par Dow, ne fait aucune mention de cette expédition. Mohammed mourut à Ispahan, le 24 dzoulhadjah 511 (1118), dans la trente-septième année de son âge, et la quatorzième de son règne, après avoir lui-même placé son fils sur le trône (V. MAHMOUD, XXVI, 174). Ce prince dans ses derniers moments composa des vers sur le néant des grandeurs humaines. Il s'était rendu recommandable par sa clémence, sa justice, et la régularité de ses mœurs. Quoiqu'il eût considérablement allégé le poids des impôts, il laissa dans son trésor pour deux-cent-vingt millions, tant en or qu'en pierreries et autres choses précieuses. A—T.

MOHAMMED (ABOU-GHOUDJAH GAÏATH-EDDYN II), 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> sulthan

seldjoukide de Perse, fils de Mahmoud et petit-fils du précédent, se trouvait dans le Khouzistan, lorsque son frère, Melik-Chah II, fut arrêté et déposé par ses émyrs, l'an 547 de l'hég. (1152 de J.-C.) Khass-Beyg, le plus puissant d'entre eux, appela Mohammed à Hamadan, dans le dessein de l'arrêter aussi, et de s'emparer du trône: mais ce prince, peu de temps après, fit périr le traître, et abandonna son corps aux chiens. Un pareil coup d'autorité souleva tous les autres seigneurs déjà disposés à la révolte. La défaite et la captivité du sulthan Sandjar, grand-oncle de Mohammed, chez les Turkomans, offrirent aux factieux une occasion favorable de s'élever sur les ruines de l'empire seldjoukide. L'atabek Yldeghiz déposa Mohammed, et fit reconnaître sulthan Soleïman-Chah, oncle de ce prince. Celui-ci, forcé de quitter Hamadan, se retira à Ispahan, d'où il fut rappelé, six mois après, pour remplacer le stupide Soleïman. Mohammed eut bientôt à-la-fois sur les bras son propre frère, Melik-Chah, qui s'était échappé de sa prison, Soleïman, qui s'était réfugié à Bagdad, et le khalyfe qui, sous prétexte de soutenir les droits de ce dernier, ne travaillait qu'à diviser les princes seldjoukides, afin de s'affranchir de leur joug (*V. MOKTAFY II*). Cependant Mohammed ayant vaincu Soleïman, sur les bords de l'Araxe, et affermi son autorité en Perse, marcha vers Bagdad, pour se venger du khalyfe. Mais après plusieurs actions très-vives, il fut obligé, au bout de trois mois, de lever le siège de cette ville, pour voler au secours de Hamadan, sa capitale, que son frère, Melik-Chah, et l'atabek Yldeghiz venaient de piller, et d'où ils avaient emmené les

femmes de ses émyrs. Mohammed, harcelé dans sa retraite par les troupes du khalyfe, aurait néanmoins triomphé de son frère, qui faisait la guerre moins en prince et en général qu'en partisan et en brigand; mais il tomba malade, et ne fit plus que languir. Pour arrêter les ravages de Melik-Chah, il lui promit inutilement sa succession, et ne put l'empêcher d'aller s'emparer du Khouzistan. Mohammed mourut au mois de dzoulhadjah 554 (1159), dans la 33<sup>e</sup>. année de son âge, et la 8<sup>e</sup>. de son règne. Avant d'expirer, il voulut voir encore ses armées, sa cour et ses trésors: « Hélas, dit-il, tant de » puissance ne peut ni soulager mes » maux ni prolonger mes jours! Que » l'homme est malheureux de s'at- » tacher aux choses périssables, et » de négliger celui qui est la source » de tous biens! » Mohammed joignait à beaucoup d'esprit, de bravoure, de prudence et de fermeté, un caractère plein de douceur et de bonté: il accueillait les savants et les gens de mérite, et semblait destiné à relever la gloire de sa maison, dont il prévit la décadence. Aussi, loin d'assurer le trône à son fils, il lui chercha un asile, pour l'éloigner d'un rang si dangereux dans des circonstances difficiles. Il eut pour successeur son oncle Soleïman-Chah (*V. ce nom*). A—T.

MOHAMMED, roi de Perse. *V. KHODABENDEH* et *OLDJAITOU*.

MOHAMMED ABOUD CACEM AL MAHADY. *V. MAUDY*.

MOHAMMED (AGHA), KHAN, second prince de la dynastie des Kadjars, aujourd'hui régnante en Perse, était le deuxième fils de Mohammed Haçan khan, qui avait si long-temps disputé le trône à Kerym (*V. KERYM*, XXII, et *MOHAMMED HAÇAN*).

Après la dernière défaite et la mort de son père en 1758, il fut pris avec quatre de ses frères, et emmené à Chyraz, où Kerym-Khan le rendit esclave; il y demeura comme otage, jusqu'à la mort de ce prince, en mars 1779. Ayant trouvé moyen de s'évader, pendant les troubles qui suivirent cet événement, il retourna dans l'Esterabad, que son père et son aïeul avaient gouverné; l'enleva à son frère Mourteza-Couli-Khan; et, favorisé par les guerres civiles des princes zends, successeurs de Kerym, il s'empara aussi du Mazanderan, et obligea le gouverneur du Ghylan de se reconnaître son vassal. Aly-Mourad-Khan, vainqueur de tous ses rivaux, maître de Chyraz, et reconnu souverain par la plus grande partie de la Perse, voulut de même soumettre les provinces au sud de la mer Caspienne. Il envoya son fils Cheikh-Weis-Khan, qui obtint d'abord des succès sur Agha Mohammed, et lui enleva Esterabad, Semnan et Dagestan : mais, tandis qu'il assiégeait Bostam, où l'esclave avait déposé ses trésors, rebutée par la fatigue et la disette, son armée l'abandonna, et il fut contraint, pour échapper aux séditeux, de se retirer à Téhéran. La mort d'Aly-Mourad, en janvier 1785, ayant replongé la Perse dans l'anarchie (V. ALY-MOURAD), Agha Mohammed fit des progrès plus rapides, et se reudit enfin maître d'Ispahan, la même année. Cette ville lui fut long-temps disputée par Djafar-Khan, frère d'Aly-Mourad, lequel s'était maintenu à Chyraz et dans tout le midi de la Perse (V. DJAFAR, XI, 429). La mort délivra Mohammed de ce compétiteur, en janvier 1789; mais il trouva dans son fils, Louthf-Aly-Khan, un rival plus brave, plus redoutable, contre lequel

il recourut plusieurs fois à la perfidie et à la corruption, n'ayant pu le vaincre par la force des armes (V. LOUTHF-ALY-KHAN, XXV, 271). Enfin il triompha; et son or lui ayant successivement ouvert les portes de Chyraz et de Kerman, il se vit maître de toute la Perse méridionale, et affermit le trône dans sa famille, en exterminant tous les princes zends qui tombèrent en son pouvoir. En 1794, il marcha vers l'Adzerbaïdjan, dont les divers khans s'étaient maintenus dans l'indépendance, depuis la mort de Kerym-Khan, au moyen de leurs intelligences avec Héraclius, prince de Géorgie. Mohammed, les ayant forcés de le reconnaître pour souverain, fit de grands préparatifs de guerre, pour punir Héraclius de s'être affranchi, depuis quarante-cinq ans, de la soumission et du tribut envers la Perse, et de s'être rendu, en 1783, vassal de la Russie : il entra dans l'Arménie en 1795; battit, sous les murs d'Erivan, les troupes géorgiennes, commandées par un fils d'Héraclius; se contenta de bloquer cette ville et celle de Choutché, dont les gouverneurs refusèrent de se soumettre, et marcha sur Téblissi, qu'Héraclius, privé du secours des Russes, avait quittée précipitamment. Agha Mohammed la prit sans résistance, au mois d'octobre, en fit massacrer ou charger de fers tous les habitants, la livra au pillage, mit le feu aux maisons et démolit le château. Après avoir répandu la terreur dans les environs, reçu les soumissions des khans du Chyrwan et du Daghestan, et permis au fils d'Héraclius de retourner en Géorgie, en l'obligeant de se reconnaître de nouveau, tant pour lui qu'au nom de son père, vassal de la Perse, il reprit la route de

Thehran. Chah-Rokh, petit-fils de Nadir-Chah, régnaît depuis près d'un demi-siècle dans le Khorâçan, où il s'était maintenu par la protection des rois de Candahar et par la bravoure de son fils, Nasr-Allah, qui avait deux fois sauvé Meschehd, sa capitale, de la fureur des avides Ouzbeks; mais il ne put résister à la puissance de l'ambitieux cunuque. Agha-Mohammed ayant marché contre ce vieillard aveugle et infirme, au printemps de 1796, Chah-Rokh persuada à ses fils de se retirer à Candahar, et alla au-devant de l'usurpateur, dans l'espoir de le toucher par cet acte de soumission, par l'aspect de ses malheurs, et surtout par ses riches présents. Mohammed lui témoigna d'abord beaucoup d'égards; mais lorsqu'il fut entré dans Meschehd, il s'empara du palais, s'arrogea tous les droits de la souveraineté, fit arrêter Chah-Rokh, et le força, par les douleurs de la torture, à déclarer où étaient ses trésors. Il quitta le Khorâçan, après y avoir laissé des garnisons, et emmena l'infortuné Chah-Rokh, qui mourut près d'Estéradabad, soit par le poison, soit des suites des mauvais traitements qu'il avait endurés. Pendant cette expédition d'Agha Mohammed, une armée russe, sous les ordres du comte Valérien Zouboff, avait passé le Térék, pris Derbend, Bakhou, Chamakhy, etc., et se disposait à pénétrer en Géorgie, lorsque la nouvelle de la mort de Catherine II, et les ordres de Paul I<sup>er</sup>, rappelèrent ce général et son armée en Russie. Agha Mohammed ne traversa pas moins l'Araxe, à la fin de mars 1797, pour chasser les Russes des places qu'ils avaient gardées; et son projet, après la fin de cette guerre, était de tourner ses armes contre la Porte-

Othomane, lorsqu'un officier de sa maison, gagné par Sadek-Khan-Chakaky, l'un de ses généraux, l'assassina dans sa tente, près de Choutché, le 14 mai 1797. Sadek s'empara aussitôt des trésors, décampa avec une partie des troupes et des munitions, et se rendit à Tauryz, dans le dessein de disputer le trône à Baba-Khan, neveu et successeur désigné d'Agha Mohammed; mais Baba-Khan triompha de Sadek et de quelques autres compétiteurs, et fut reconnu roi, sous le nom de Feth-Aly-Chah (V. ce nom dans la *Bio-graphie des Hommes vivants*). Agha Mohammed était âgé d'environ soixante ans, et en avait régné dix-huit à Estéradabad et dans le Mazanderan, douze seulement à Ispahan, et moins encore sur les autres parties de la Perse. Quoiqu'il n'y prit jamais le titre de *chah* (roi), il réunît plus de provinces sous sa domination qu'aucun des autres successeurs du fameux Nadir. Il était grand, maigre, sec; et sa physionomie désagréable et repoussante. Avare, dur, perfide et cruel, il n'avait pas su gagner les cœurs de ses sujets; mais on le craignait. Spoliateur et tyran de sa propre famille, il avait fait périr ou aveugler presque tous ses frères, et rendre eunuques la plupart de leurs fils, *afin*, disait-il avec une atroce ironie, *de se voir revivre dans ces enfants*. Agha Mohammed khan ne manquait, au reste, ni de courage, ni de talents politiques. C'est auprès de lui que les naturalistes Bruguières et Olivier remplirent, en 1796, une mission diplomatique, de la part du gouvernement français. Il avait d'abord résidé à Sari, dans le Mazanderan, où il avait fait élever un palais et des fortifications; mais depuis il fixa

sa demeure à Thehran, qui, sous lui et son successeur, est devenue, en quelque sorte, la capitale de la Perse : quoiqu'il eût fait revêtir de lames de cuivre doré les dômes des mosquées d'Imam-Houcein et d'Imam-Casem, et fondé d'autres mosquées dans le voisinage de Bagdad, il ne laissait pas de menacer souvent le pacha de cette ville d'y aller en pèlerinage, à la tête de son armée.

A—T.

MOHAMMED (ALA-EDDYN), 6<sup>e</sup>. sulthan de Kharizm, était le deuxième fils de Takasch. Devenu, par la mort de son frère, l'an de l'hég. 593 (1196 de J.-C.), l'héritier présomptif du trône, il quitta le surnom de Cothb-eddyn, pour celui d'Ala-eddyn, et obtint le gouvernement du Khorasân. Il faisait la guerre aux Ismaéliens, ou Assassins, et assiégeait le château de Terschiz, lorsque la nouvelle de la mort de son père l'obligea de retourner précipitamment dans le Kharizm, il y fut reconnu sulthan, l'an 596 (1200), et reçut le serment de fidélité des grands de l'empire et des princes, ses vassaux. Hindou-Khan, son neveu, s'étant retiré aussitôt à la cour du roi de Ghaur, y trouva de puissants secours. Ce monarque, et le roi de Ghaznah, son frère, entrèrent dans le Khorasân, dont ils firent la conquête, et le donnèrent à Hindou-Khan ; mais après le départ des princes Ghaurides, Mohammed reprit tout ce qu'ils lui avaient enlevé, et mit en fuite son neveu. Vaincu, l'an 600 (1203), par Chehab-eddyn Mohammed, roi de Ghaur et de Ghaznah, il eut recours aux Khitans qui vengèrent sa défaite. Tandis que les états des Ghaurides étaient en proie aux factions et aux guerres civiles, par

la mort de leur monarque ; les rois de Bokhara et de Samarkande implorèrent la protection du sulthan de Kharizm, contre ces mêmes Khitans, non moins insupportables à leurs alliés que terribles à leurs ennemis. Mohammed traversa le Djihoun, l'an 604 (1207), enleva tout le Mawar-el-Nahr aux Khitans, gagna sur eux une grande bataille l'année suivante, envoya leur général prisonnier dans le Kharizm, pour y porter lui-même la nouvelle de sa déroute, et le fit périr dans la suite. Cette victoire fut si complète, que le sulthan prit le surnom de *Sandjar*, le plus vaillant des princes seldjoukides ; mais les peuples lui donnèrent celui de *second Alexandre*. Mohammed pénétra dans l'Orient jusqu'à Otrar ou Fariab, y laissa un gouverneur, et revint dans le Kharizm. Une guerre contre le khan des Khitans et celui des Naïmans, son gendre, fournit à Mohammed l'occasion de rentrer dans le Turkestan, comme allié du second. Mais il fut vaincu, et fait prisonnier par la trahison d'un de ses généraux ; il ne recouvra sa liberté qu'en passant pour l'esclave d'un de ses officiers, qui consentit à jouer, dans cette circonstance, le rôle de sulthan. Aly-Chah, gouverneur du Khorasân, s'était emparé du trône, pendant la courte captivité de son frère. Le retour de ce prince l'obligea de se réfugier auprès du roi de Ghaur, qu'il entraîna dans son malheur. Mohammed les fit périr l'un et l'autre. Après avoir conquis tout le pays de Ghaur, l'an 605 (V. Gaïath eddyn MAHMOUD, XXVI, 176), il prit encore part aux querelles entre les Naïmans et les Khitans, et contribua beaucoup à la ruine de ces derniers, dont l'empire fut anéanti.

par la prise de Kaschgar. Délivré de ces dangereux voisins , et tranquille dans ses états , Mohammed , tel que le héros macédonien dont on lui avait donné le surnom , s'abandonna au vin et aux femmes , fit périr un célèbre docteur musulman , qui lui reprochait ses débauches ; et , comme le meurtrier de Clitus , il se repentit de ce crime , lorsque les fumées du vin furent dissipées. L'an 612 ( 1216 ) , il s'empara de Ghazna sur Tadj-eddyn-Ildouz , l'un des Mamlouks qui s'étaient partagé les démembrements de l'empire Ghauride. Ayant trouvé dans les archives de cette ville , une lettre par laquelle le khalyfe Nasser-Ledin-Allah avait engagé Chehab-eddyn Mohammed à faire la guerre au sulthan de Kharizm , celui-ci la déclara lui-même au chef de l'islamisme , et résolut de le déposer. En effet , il convoqua une assemblée d'imams et de docteurs , qui déclara que les abbassides étaient des usurpateurs , et que le khalyfat appartenait de droit aux descendants de Houcéin , fils d'Ali. En conséquence , Ala-eddyn al-Melik al-Termedy fut élu khalyfe , l'an 614 ( 1217 ) , et reconnu comme tel dans tous les états du sulthan. Mohammed , voulant l'installer à Baghdad , marche à la tête d'une armée , s'empare de Kazwyn , d'Hamadan , d'Ispahan , oblige les princes de l'Adzerbaïdjan et du Farsistan à devenir ses vassaux et ses tributaires , et menace la capitale de l'empire musulman : des neiges abondantes , et le bruit de l'invasion de Djenghiz-Khan , sauvent le khalyfe , et rappellent Mohammed dans le Kharizm. Le conquérant moghol , vainqueur de toutes les hordes tartares , avait envoyé un ambassadeur au sulthan de Kharizm , pour lui faire part de ses triomphes , et lui

proposer une alliance , comme celle d'un père avec son fils. L'orgueilleux Mohammed , accoutumé à la flatterie , s'indigna de ce ton de supériorité : mais il dissimula ; et la paix entre deux monarques qui se redoutaient mutuellement , subsista quelques années , malgré les sollicitations du khalyfe Nasser auprès de Djenghiz-Khan , pour l'engager à la rompre. Plus tard une caravane de marchands tartares étant arrivée à Otrar , avec trois ambassadeurs que Djenghiz-Khan envoyait à Mohammed , pour lui proposer un traité de commerce , le gouverneur leur donna audience. Fier de sa parenté avec la mère du sulthan , et offensé que l'un d'eux , en raison de leur ancienne liaison ; l'eût familièrement appelé par son nom , sans lui donner ses titres ; il fit arrêter tous les marchands , ainsi que les ambassadeurs , et manda au sulthan qu'une troupe d'étrangers , auxquels il supposait de mauvais desseins , venait d'arriver sur cette frontière ; et qu'il s'était assuré d'eux , en attendant ses intentions. Mohammed , sans s'éclaircir de la vérité , envoya l'ordre de les faire périr ; et le gouverneur s'empressa d'obéir , afin de confisquer les richesses et les marchandises des malheureux Moghols. Un seul , échappé au triste sort de ses compagnons , retourna en Tartarie , et instruisit Djenghiz-Khan de cette horrible violation du droit des gens. Telle fut la cause de l'incendie qui devait bientôt embraser l'Asie occidentale , et s'étendre jusque dans le nord de l'Europe ( *V. DJENGHIZ-KHAN. XI, 438* ). Le conquérant moghol usa d'abord de modération ; mais le sulthan ayant refusé audience à l'ambassadeur chargé de lui demander satisfaction , Djenghiz-Khan lui

déclara solennellement la guerre, et marcha vers le Turkestan, à la tête de ses nombreux et terribles Tartares. Mohammed, qui s'était avancé jusqu'à Khodjend, ayant connu à quels ennemis il avait affaire, dès la première action qu'il eut à soutenir contre Touchy Khan, fils du monarque moghol, ne crut plus devoir hasarder de batailles. Il laissa de fortes garnisons dans toutes les places du Turkestan et du Mawar el-nahr; et, sans s'inquiéter du découragement où son départ allait jeter les habitants de ces vastes provinces, il repassa le Djihoum, incertain sur le parti qu'il avait à prendre, et déjà troublé par de funestes pressentiments. Il songeait à se retirer dans l'Indoustan, et à mettre sa famille et ses trésors en sûreté dans les montagnes du Mazanderan; mais craignant de laisser la Perse entière exposée à la fureur des barbares, il s'arrêta à Nischabour, dans le Khorasân, et s'y livra pendant quelques jours aux délices de la table. Ce furent les derniers plaisirs de sa vie, qui désormais ne fut plus qu'un enchaînement de malheurs. Déjà les villes d'Otrar, de Khodjend, de Samarkande, de Bokhara, etc., étaient tombées au pouvoir des Tartares; Kharizm, capitale des états de Mohammed, n'avait pu tenir contre eux. Poursuivi par un corps de leur avant-garde; ce prince prit la route de l'Irak-Adjem, s'arrêta quelques moments à Bostam, pour y déposer dans une forteresse dix caisses de pierreries; et arriva près d'Hamadan, où, par la jonction des troupes que lui amena Rokn-ed-dyn, l'un de ses fils, il se vit encore à la tête de vingt mille hommes. Mais ces faibles débris de sa puissance furent surpris et taillés en pièces par les Moghols; et lui-même fut

réduit à se sauver dans les défilés du Ghylan, d'où il gagna Esterabad, suivi d'un petit nombre d'officiers. Un traître ayant découvert aux vainqueurs le lieu de sa retraite, il fut près de tomber entre leurs mains, et ne leur échappa qu'en se jetant dans une barque, qu'il trouva sur les bords de la mer Caspienne, et qui, à travers une grêle de flèches lancées du rivage, le transporta dans l'île d'Abiscoun, à quatre ou cinq lieues d'Esterabad. Là, dénué de tout, accablé de chagrins et d'infirmités, livré aux plus tristes réflexions, ne subsistant que de quelques provisions que les habitants de la côte lui apportaient, il charmait ses ennuis en faisant paître un cheval autour de sa tente. Ce fut dans cette situation, qu'il apprit que sa mère, ses femmes, ses plus jeunes enfants et ses trésors, étaient devenus la proie des Tartares. Il ne put résister à tant d'infortunes, et n'eut que le temps de révoquer le testament qu'à la sollicitation de sa mère, Terkan-Khatoun (V. ce nom), il avait fait en faveur de Cothb-eddyn, l'un de ses fils; et de déclarer pour son successeur Djelal-eddyn, qui était l'aîné, et qu'il eut la consolation d'embrasser avant de mourir. Telle fut, en 617 (1220), la triste fin d'un monarque qui naguère, au lever et au coucher du soleil, voyait vingt-sept rois, ou fils de roi, battre la caisse aux portes de son palais, sur des tambours d'or, avec des baguettes ornées de perles. Son orgueil fut cruellement puni; car il ne laissa pas de quoi l'eusevelir, et on fut obligé de l'envelopper dans la seule chemise qui lui restait: exemple mémorable de la fragilité des vanités humaines! Mohammed avait régné vingt-un ans et quelques mois. Ce prince était sa-

vant, grand guerrier, actif, infatigable; et sa constance dans les revers égala son courage dans les combats. Mais son ambition démesurée, sa soif des richesses, sa haine contre ses frères, la mort de l'un d'eux, et le massacre des marchands moghols à Otrar, sont des taches éternelles à sa mémoire. Au commencement de ses disgrâces, il avait partagé ses vastes états entre ses quatre fils aînés; il avait donné à Djelal-eddyn Mankberny les royaumes de Ghaznah, de Ghaur, et tous les pays depuis Bost jusqu'à l'Indus; à Cothb-eddyn Azlagh-Chah, le Kharizm, le Khorasân et le Mazanderan; Gaiath-eddyn Tiz-Chah eut le Kerman avec le Mékran; et l'Irak fut le partage de Rokn-eddyn Gour-Chah (V. DJELAL-EDDYN MANKBERNY, XI, 433). A—T.

MOHAMMED-ALY-HAZIN, né à Ispahan, en 1691, et mort dans l'Inde à Bénarès en 1779, est auteur de plusieurs ouvrages persans, en prose et en vers. On parle surtout avec éloge de ses Mémoires, qui contiennent le récit de ses voyages en Perse, en Arabie et dans l'Inde, et qu'il composa peu de temps avant sa mort. Outre la relation de ses voyages, on y trouve, dit-on, des jugemens sur diverses productions littéraires modernes, des observations intéressantes sur les opinions et les usages des nations qui habitent les contrées qu'il a parcourues, et un grand nombre d'anecdotes curieuses. Ce fut pour se soustraire aux persécutions de Nadir-Schah, que Mohammed-Aly se retira dans l'Inde. Aussi était-il ennemi de ce conquérant, qu'il n'a pas ménagé dans ses vers. Un trait remarquable du caractère de Mohammed-Aly, c'est qu'il poussait très-loin la tolérance

pour les diverses religions; et l'on peut douter, ce semble, qu'il fût bien sincère musulman. Cette manière de penser, jointe à de grands talens, lui conciliait l'amitié de tous ceux qui le connaissaient; et il mourut également regretté des Musulmans, des Indous et des Anglais, avec lesquels il avait eu des relations. Sir William Ouseley, qui a inséré dans le tome II de ses *Oriental collections* quelques fragments des Mémoires de Mohammed-Aly-Hazin, a manifesté plusieurs fois l'intention d'en publier une traduction: le manuscrit du texte persan, que possède sir William, est un volume in-8<sup>o</sup>, de 153 pages seulement. Le recueil des poésies de Mohammed-Aly forme, dit-on, deux gros volumes manuscrits. S. D. S-Y. MOHAMMED BEN ABDALLAH. V. TOMRUT.

MOHAMMED BEN ALBAREZI, dit encore Aldjohni, poète arabe et écrivain renommé pour son éloquence, était natif de Hamath, appartenait à la secte des Chaféites, et était chef des bureaux de la secrétairerie d'état du royaume d'Égypte. Il composa, l'an 725 de l'hégire (1324 de J.-C.), un beau poème en l'honneur de Mahomet, intitulé: *Bediyet* (*Chose excellente ou admirable*), fait à l'imitation et sur le mètre du célèbre poème *Borda*, et qui a été commenté par Taki-eddyn de Hamath (1). Il en existe deux exemplaires à la bibliothèque royale de Paris, cotés 1381, 1382, tous deux avec ce commentaire qu'on trouve aussi à l'Escorial et à la bibliothèque Bodléienne. — MOHAMMED BEN GACEM, né en 864 de l'hég. (1460),

(1) C'est par erreur que J. B. de Rossi (*Dizionario degli ant. arabi*, pag. 88) a confondu ce commentaire, qui porte le titre de *Takdim*, avec le poème lui-même.

à Amasia, dans la Natolie, d'où il a été surnommé *Amasi*, est auteur d'un livre intitulé, *Raul alakkhar* (*Jardin des gens de bien*). C'est l'abrégé d'un ouvrage de Zamachcarî, assez estimé qui est intitulé : *Rebi alabrar* (*Printemps des justes*) : cet abrégé d'une espèce de biographie musulmane est intéressant par plusieurs observations que l'auteur y a jointes sur la vie et les écrits des principaux docteurs arabes, et dont d'Herbelot a fait un très-grand usage dans sa *Bibliothèque Orientale*. On le trouve aussi à la bibliothèque du Roi, à Paris, et dans la bibliothèque du roi de Saxe. R—D.

MOHAMMED BEN HASSAN ALTOUSSY (ABOU-DJAFAR). V. NASSIR-EDDYN.

MOHAMMED BEN IBRAHYM-AL-FAZARY. V. FAZARY, XIV, 238.

MOHAMMED BEN MOUSA KHOWAREZMITE. V. MOUSA.

MOHAMMED BEN THAHER, cinquième et dernier prince de la dynastie des Thahérides, fut confirmé par le khalyfe Mostain-Billah, l'an 248 de l'hég. (862 de J.-C.), dans la souveraineté de tous les états que Thaher I<sup>er</sup>. son bisaïeul avait reçus du khalyfe Al-Mamoun, c'est-à-dire, du Khorasân, qui comprenait alors toute la Perse orientale, depuis Reï jusqu'aux frontières de l'Indoustan et du Turkestan. (V. THAHER I<sup>er</sup>.) Son oncle, Mohammed, fils d'Abdallah, fut en même temps déclaré émir de l'Irak et des deux villes sacrées d'Arabie; de sorte que, des rives du Sihoun et de l'Indus jusqu'à la mer Rouge, tout était soumis immédiatement ou indirectement à la puissance des Thahérides. La splendeur de cette illustre famille éclipsait même celle de la

maison d'Abbas, lorsqu'elle fut anéantie par une suite d'événements qu'un prince plus habile et plus guerrier que Mohammed aurait su maîtriser. Affable, humain, généreux, ami de la justice, cet émir se distinguait encore par son esprit et par ses connaissances. Il excellait dans la musique : mais sa passion pour cet art, son penchant pour le jeu, le vin et les femmes, éteignirent en lui tout sentiment d'énergie, de courage, d'activité, de prévoyance, et le rendirent incapable de s'appliquer aux soins du gouvernement. Son exemple corrompit ses courtisans, amollit ses sujets et ses troupes; les hommes vertueux s'indignèrent de la conduite d'un tel prince, prévinrent une révolution prochaine. En effet, la même année, le fameux Yacoub ben Leïth, s'empara du Seïstan, où il fonda la dynastie des Soffarides (V. YACOUB). L'an 250 (864), Haçan, fils de Zeïd, de la race d'Aly, enleva le Thabaristan et le Deïlem à Mohammed, et les transmit à sa postérité. Trois ans après, l'émir du Khorasân fut revêtu de la dignité d'*al scharta* (lieutenant-général du khalyfe, à Baghdad), charge importante qu'avaient occupée ses oncles Mohammed et Soleïman, et qu'il fit exercer par Obeïd-Allah, qui était aussi son oncle. Mais le crédit des Thahérides n'en diminua pas moins à la cour du khalyfe. Dans le même temps, Yacoub entra dans le Khorasân, s'empara de Herat, força Mohammed de lui abandonner Fouchendj, et de se retirer à Nischabour. L'an 257 (871), Haçan, fils de Zeïd, pénétra dans le Djordjan, fit un carnage épouvantable d'une armée que Mohammed avait levée à la hâte et à force d'argent, et annexa cette province à ses nouveaux états.

Cependant Yacoub avait obtenu du khalyfe, par ses menaces et ses hostilités, la souveraineté du Scïstan, de Balkh, et d'autres démembrements de la puissance thahéride. Quelques seigneurs n'ayant pas voulu le reconnaître, s'étaient retirés à Nischabour. Mohammed, sommé de les livrer, respecte les droits de l'hospitalité : son refus lui attire une nouvelle guerre. Mais le bruit de la marche de son ennemi ne peut l'arracher du sein des plaisirs et de la mollesse. Des sujets fidèles, de véritables amis, veulent l'instruire du danger qui le menace : *l'émir dort*, leur dit le portier du palais ; et leurs instances sont vaines pour pénétrer jusqu'au prince. Enfin, Mohammed sort de sa léthargie, à l'aspect des étendards victorieux de l'usurpateur. Il refuse alors toute proposition de paix ; il jure de s'ensevelir sous les ruines de sa capitale : généreuse, mais trop tardive résolution ! Il ne trouve que des lâches ou des traîtres. Ses favoris mêmes font avec Yacoub leur capitulation particulière ; et les habitants vont en foule au-devant du vainqueur, qui entre dans Nischabour, le 4 chawal 259 (3 août 873). Mohammed, arrêté dans sa fuite, est conduit à Yacoub, qui, dédaignant de lui ôter la vie, le retient prisonnier, auprès de sa personne, et relègue 102 ou même 160 princes de la maison de Thaher dans divers châteaux du Scïstan, où ils périrent misérablement. Mohammed avait régné 11 ans et 2 mois, et sa dynastie avait duré un peu plus de 54 ans. La déroute de Yacoub, près de Waseth, l'an 262 (876), brisa les fers de Mohammed, qui se réfugia à Baghdad, où il fut mis en possession de la dignité d'*al scharta*. Il fit alors quelques tentatives pour re-

couvrir le Khorasân. Mais son frère, Houceïn, qui était rentré dans Nischabour, ne put s'y maintenir : et lorsqu'en 266 (879), Amrou, frère et successeur de Yacoub, eut regagné les bonnes grâces du khalyfe ; Mohammed fut dépouillé du gouvernement de Baghdad, et vécut dans une telle obscurité, qu'aucun historien n'a pris la peine d'indiquer l'époque de sa mort. On rapporte de ce prince un trait de générosité qui a pu fournir à Marsollier le sujet de son opéra-comique de *Gulnare* ou *l'Esclave persane*. A—T.

MOHAMMED BEN YAHYA BEN ISMAIL (ABOUL-WAFA), AL BOUZDJANY, célèbre mathématicien et astronome arabe, né l'an 328 de l'hég. 939 de J.-C., à Bouzhdjan, petite ville du Khorasân, passa, en 959, dans l'Irak, où il s'appliqua à l'astronomie, et fit ses observations pour corriger celles qui avaient été faites par l'ordre du khalyfe Al-Mamoun. La table qui en contient les résultats, fut appelée *alzydje al-chamil* (tables générales), et a été commentée par le seïd Aly Alcouschgi et par son fils le seïd Hassan. Il a beaucoup écrit sur l'astronomie et les mathématiques. Il mourut en 998. On trouve la liste exacte de ses ouvrages, dans Casiri, *Bibliotheca arabico-hisp.* tom. 1<sup>er</sup>. p. 433. R—D.

MOHAMMED BEN ZEIN - EL-ABEDIN-ALY, est le cinquième des douze imams, issus d'Aly et de Fathimah, et regardés par les Chyites comme les seuls héritiers légitimes du khalyfat. Il naquit à Médine, l'an 57 de l'hég. (677 de J.-C.), trois ans avant la fin tragique du célèbre Houceïn, son aïeul ; et il eut pour mère une fille du khalyfe Haçan, son grand-oncle. Sa passion pour l'étude, et la profondeur de ses con-

naissances le firent surnommer *Baker* (ou le Scrutateur); on lui a donné aussi les surnoms de *Hady* (Directeur), et de *Schaker*, parce qu'il rendait à Dieu de fréquentes actions de grâces. Il mourut en Syrie, l'an 114 ou 116 (732 ou 734), empoisonné, dit-on, par ordre du khalyfe Hescham. Son corps fut transféré à Médine, et inhumé, suivant ses volontés, dans le cimetière public, où on ne l'ensevelit qu'avec la chemise qu'il portait pendant ses prières. Il eut deux filles et six fils, dont l'aîné Djâfar-al-Sadik lui succéda. — MOHAMMED II, 9<sup>e</sup>. imam, surnommé *al Djawad* (le Généreux), *al Taki* (craignant Dieu), et *al Zaki* (le Pur), naquit à Médine, l'an 195 de l'hég. (810-11 de J.-C.) Il était fils d'Aly-Riza, que le khalyfe Al-Mamoun avait déclaré son successeur. Il alla dans le Khorasân avec son père, après la mort duquel il suivit à Baghdad le khalyfe dont il épousa la fille. Il mourut dans cette ville, très-regretté de ses partisans, l'an 220 (835) à l'âge de 25 ans; et quoiqu'on ait prétendu que Motasem, frère et successeur d'Al-Mamoun, le fit empoisonner, ce fut Wathek, fils du premier de ces princes, qui récita sur son corps les prières funèbres. Mohammed fut enterré auprès de l'imam Mousa, son aïeul. Il eut pour successeur Aly l'aîné de ses deux fils. — MOHAMMED, fils d'Abdallah, et arrière-petit-fils de Houceïn, fut le premier prince alyde qui prit le titre de khalyfe à Médine, l'an 131 de l'hég. (749). Forcé de céder à la puissance d'Abou-Djâfar al-Mansour, et de se dérober à ses poursuites, il s'enfuit aux Indes. Mais les cruautés de ce prince envers le père et les parents de Mohammed, furent pour celui-ci un motif de paraître sur la scène (*V. MANSOUR*,

XXVI, 514). Maître de Medine, de la Meckke et du Yémen, il prit le titre de *Mahdy* (Directeur); et celui de *Nafs zaki* (Ame pure). Vaincu par Isa, neveu de Mansour, il périt, les armes à la main, sur les remparts de Médine, l'an 145 (762); et son frère Ibrahim éprouva un semblable sort la même année, dans une bataille, près de Koufah. Ce fut sur Mohammed que l'on trouva le fameux sabre *dzoul-sekar* (à deux lames), dont Aly avait hérité du prophète, et qui fut depuis conservé religieusement par les khalyfes abbassides, jusqu'à ce que l'un d'eux le rompit un jour à la chasse. On voit encore la représentation de ce sabre sur les étendards othomans. A—T.

MOHAMMED - BEYG ABOU-DHAHAB, successeur du fameux Aly-Beyg, dans le gouvernement de l'Égypte, avait été acheté par lui, en 1758. Admis au nombre de ses mamlouks, il devint son favori, son gendre, et fut élevé au rang de l'un des 24 beygs de l'Égypte, en 1766. Mohammed répondit d'abord à la confiance de son maître. Il lui soumit le Saïd, après avoir détruit la puissance d'un cheikh arabe qui s'en était emparé. L'année suivante, il conduisit une armée en Arabie, conquit la Mekke, détrôna le scheryf, et mit à sa place l'émyr Abdallah. En 1771, il commanda l'armée qu'Aly-Beyg envoyait en Syrie; et, renforcé par la jonction des troupes du cheikh Dagher, émyr d'Acre, il vainquit, le 6 juin, les forces réunies des quatre pachas de Syrie, sous les murs de Damas, prit cette ville, et assiégea le château, qu'il força de capituler le troisième jour. Mais au moment d'en prendre possession, Mohammed, excité par la jalousie ou l'ambition, et séduit par les intrigues d'Osman;

pacha de Damas, décampe brusquement, évacue toutes les places qu'il a conquises, et reprend, à la tête de ses mamlouks, la route du Caire, avec tant de précipitation, que le bruit de leur arrivée ne les y précède que de six heures. Bientôt la mésintelligence éclate entre Aly et Mohammed. Ce dernier, se croyant désormais plus puissant que son maître, jette le masque, échappe à sa surveillance et à ses embûches, court, dans le Saïd, se mettre à la tête des ennemis d'Aly, et revient bientôt, avec une armée, menacer le Caire. Aly lui oppose une autre armée : mais le perfide Ismaël, qui la commandait, ayant passé dans le camp de Mohammed, celui-ci, vainqueur presque sans tirer l'épée, rentre dans le Caire, que la fuite d'Aly met en son pouvoir, en avril 1772; et, l'année suivante, dans le même mois, il devient paisible possesseur de toute l'Égypte, par la défaite et la mort de son rival (V. ALY BEY, I, 572). Mohammed, feignant de n'être que le ministre des volontés du sulthan, se soumit à la Porte, et lui envoya le tribut interrompu depuis six ans. Il obtint le titre de pacha du Caire, et l'autorisation de faire la guerre au cheikh Dhaher, autant pour se venger du fidèle allié d'Aly-Bey, que pour s'emparer de ses trésors. Muni d'une artillerie extraordinaire, et pourvu de canonniers européens, il paraît en Palestine, au mois de février 1776, accepte la reddition de Gaza, assiège, prend et saccage Yaffa, et fait ériger une pyramide avec les têtes de ses habitants égorgés. Acre, abandonnée par Dhaher, est livrée au pillage; et Mohammed, après avoir enlevé les richesses de l'église du Mont-Carmel, fait trancher la tête à

trois moines, sous prétexte qu'ils refusaient de lui livrer les trésors de Dhaher et d'Ibrahim, son ministre. Il réservait le même sort aux négociants français établis dans cette ville, et qu'il croyait dépositaires de ces trésors, lorsqu'il fut emporté à la fleur de son âge, par la peste ou par une fièvre maligne, au mois de juin 1776. Ce tyran éphémère de l'Égypte avait été surnommé *Abou-Dhahâb* (le père de l'or), à cause de son avidité, et du luxe de sa tente et de ses équipages. Après sa mort, les beygs Ismaël, Haçan, Ibrahim et Mourad, se disputèrent le gouvernement de l'Égypte, que les deux derniers finirent par posséder en commun. (V. MOURAD BEYG.) A—T.

MOHAMMED (CHEIKH), fondateur de la secte musulmane des Wahabis, ainsi nommée de son père Abd-el-Wahab, naquit en Arabie, vers le commencement du XVIII<sup>e</sup>. siècle de l'ère chrétienne, dans la tribu de Temim, au village de Heireinlé, dans la vaste province de Nedjed. On prétend que son aïeul Soléïman était de la race des *Seïds* ou descendants de Mahomet, et qu'il avait eu en songe le présage de l'illustration de son petit-fils. Cheikh Mohammed inventa peut-être lui-même ou répandit ces bruits, afin d'accréditer sa mission. Il étudia la théologie et la jurisprudence musulmanes, avec succès, à Sanâ. Doué d'une éloquence persuasive, affectant une austère piété, et joignant l'audace à la prudence, il débita des fables, contrefit l'homme inspiré, et s'érigea en réformateur de l'islamisme. Il osa même adresser des reproches amers à son père, qui se livrait à l'usure; et ce fut pour se dérober à sa colère, qu'il s'enfuit à Bassorah, d'où il entreprit plusieurs voyages : il visita

Baghdad, Damas, la Mekke et les autres principales villes de l'Irak, de la Syrie et de l'Arabie. Rebuté ou maltraité partout, il se rendit à Dreïé, où régnait Mohammed ibn Séoud, qui le reçut favorablement, et lui permit de répandre sa doctrine, dont les principes s'accordaient assez avec ses propres vues d'agrandissement. Il en obtint même un détachement de soldats montés sur des chameaux, pour commencer ses courses apostoliques. Il fit la guerre avec succès à quelques tribus, et convertit plusieurs villages; mais ayant voulu propager ses principes religieux dans l'Irak et à Médine, il y éprouva toutes sortes de dégoûts et d'humiliations. Après une absence de plusieurs années, il retourna dans le village où il était né; et n'ayant pas mieux réussi, il vint à Aïnié, bourgade gouvernée par Ibn-Mômar, dont il épousa la sœur. Peu de jours après, comme il avait fait punir de mort une femme accusée d'adultère et parente de Soléïman, émir de Lahsa, les menaces de ce dernier auraient déterminé Ibn-Mômar à lui livrer son beau-frère, si Mohammed, averti par sa femme, ne se fût retiré de nouveau chez Ibn-Séoud: mais cette fois il n'y trouva d'abord que l'hospitalité, et ne dut qu'au nombre et à l'audace de ses partisans le nouveau zèle de l'émir de Dreïé pour la défense et la propagation du Wahabisme. Tandis qu'Abdel-Aziz, qui venait de succéder à son père Ibn-Séoud, convertissait par la force des armes les diverses tribus du Nedjed; le Cheikh, brûlant de se venger de son beau-frère Ibn-Mômar, l'attira dans une embuscade, et lui fit trancher la tête. A la suite d'une expédition malheureuse contre les Arabes du Yémen, Abdel-Aziz découragé fut exposé en

même temps à la vengeance de ces derniers, et à la colère du prince de Lahsa. Cheikh Mohammed ranima son courage, le délivra des Arabes du Yémen, à force d'argent, et l'aida à repousser les attaques de l'émir de Lahsa. Après avoir triomphé dans deux autres guerres défensives, les Wahabis prirent enfin l'essor; et en moins de douze ans, ils furent en état de dicter la loi à ceux qui les avaient d'abord méprisés. *Croire ou mourir* était leur devise, et le choix qu'ils laissaient aux vaincus. La doctrine du Cheikh Mohammed était l'islamisme ramené à sa pureté primitive. Il admettait le Coran; mais il rejetait toutes les traditions, tant écrites qu'orales. Il regardait Jésus-Christ, Mahomet et les prophètes comme des sages, aimés du Très-Haut; mais il leur refusait toute espèce de culte: il se montrait néanmoins plus tolérant pour les Chrétiens et les Juifs, que pour les Mahométans. Il bornait la profession de foi musulmane à ces mots: *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu*, et en supprimait ceux-ci: *et Mahomet est l'apôtre de Dieu*. Il interdisait tous les pèlerinages, à l'exception de celui de la Caabah, objet de l'antique vénération des Arabes. Il prohibait les cérémonies et les décorations funèbres comme impies, et ordonnait de détruire les *Turbès* ou chapelles sépulcrales élevées sur les tombeaux des cheikhs et des imams réputés saints parmi les Musulmans. Les progrès de la secte des Wahabis, qui avait commencé vers le milieu du siècle, et l'accroissement de leur puissance alarmèrent enfin la Porte. Soléïman, pacha de Baghdad, eut ordre de marcher contre eux; mais l'issue malheureuse de l'expédition d'Aly, son kiaya, en 1798, servit

de prétexte à ces sectaires pour user de représailles. En 1801, ils vinrent, au nombre de quinze mille hommes, surprendre la petite ville d'Imam - Houceïn ou Kerbelah ; ils changèrent en cloaque le tombeau du fils d'Aly, exercèrent des cruautés inouïes sur les habitants et sur les pèlerins, et se retirèrent sans nul obstacle, emmenant 200 chameaux chargés de butin, et surtout des trésors de la mosquée qu'avaient enrichie depuis plusieurs siècles la piété et la libéralité des princes Chyites de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie. Deux ans après, les Wahabis s'emparèrent pour la première fois de la Mekke, qu'ils ne purent conserver : ils échouèrent à Médine et à Djidda. Abdel-Aziz, leur prince, fut assassiné le 10 novembre 1803. ( *V.* ABDEL-AZYZ, I, 54. ) Cheikh Mohammed, leur prophète, l'avait précédé au tombeau peu d'années auparavant. Il mourut dans un âge très-avancé, laissant plusieurs fils, dont l'aîné, Houceïn, aveugle et infirme, lui a succédé dans les fonctions de kadhy, ou pontife suprême. Niebuhr, qui parle de la secte des Wahabis, dans sa *Description de l'Arabie*, 2<sup>e</sup>. partie, p. 205 à 211, édit. de Paris, en attribue la fondation à Abd-el-Wahab père du Cheikh Mohammed ; mais il convient que ce dernier en était déjà le chef en 1764. Une *Notice sur les Wahabis*, publiée dans le *Moniteur* du 31 octobre 1804, reparut avec plus d'étendue sous ce titre : *Histoire des Wahabis, depuis leur origine, jusqu'à la fin de 1809*, par L. A\*\*\* ( M. Corancez, consul à Baghdad ), Paris, 1810, in-8°. Une autre *Notice historique sur les Wahabis* fut imprimée à la suite de la *Description du Pachalik de Baghdad*, par

M\*\*\* (Rousseau, consul d'Alep), Paris, 1809, in-8°. ; ce dernier l'a continuée jusqu'en 1813, et l'a publiée sous ce nouveau titre : *Mémoires sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme, les Wahabis, etc.*, Paris et Marseille, 1818, in 8°. Ces deux ouvrages ont donné lieu à quelques discussions entre les deux consuls, qui paraissent avoir travaillé sur les mêmes matériaux ; mais la priorité doit être accordée à M. Rousseau. A—T.

MOHAMMED-COTHB-EDDYN.

*V.* COTHE-EDDYN.

MOHAMMED - DJELAL ED-DYN. *V.* AKBAR.

MOHAMMED-EL-AZDY-IBN-DOREYD ( ABOU-BEKR ). *V.* IEN DOREID.

MOHAMMED-EL-NASER. *V.* MEHEMED et NASER-MOHAMMED.

MOHAMMED ( GAIATH - EDDYN ABOUL-FETHAH ), 3<sup>e</sup>. sulthan de la dynastie des Ghaurides, dans la Perse orientale, était fils de Sam, et neveu d'Ala-eddyn - Haçan, fondateur de cette dynastie ( *V.* DJIHAN-SOUZ, au Supplément ). Ayant succédé, l'an 556 de l'hég. ( 1161 de J.-C. ), à son cousin Saif-eddyn-Mohammed, qui avait péri par la main d'un des siens, dans une bataille ; il vengea la mort de ce prince par celle de l'assassin et de ses complices, et rétablit la tranquillité dans ses états (1). Après avoir recouvré Ghaznah, qui lui avait été successivement enlevée par les Turkomans Ghazis et par Khosrou-Melik, dernier prince ghaznevide, Mohammed conquit le Kerman et les provinces limitrophes de l'Indoustan : il tourna ensuite ses armes contre Takasch, sulthan du Kha-

(1) Aboul-Feda le fait succéder immédiatement à Djihan-Souz, son oncle et son beau-père.

rizm, auquel il disputa le Khorasân, livré à l'anarchie depuis la mort du fameux sulthan seldjoukide Sandjar ( Voy. ce nom ). En 571, il prit Badghiz et Hérat, choisit cette dernière ville pour sa résidence, qui avait été jusqu'alors à Firouz-Couh dans le Ghauristan, et il céda le royaume de Ghaznah à son frère Clichab-eddyn Mohammed. En 573, il força la ville de Fouschendj, s'empara, en 577, de celle de Chad-Bagh qui avait remplacé Nischabour, et y fit prisonniers un fils et plusieurs princes de la famille de Takasch. L'année suivante, il acheva la conquête du Khorasân par la prise de Merou. Long-temps il s'était contenté du titre de Melik ( roi ) : mais lorsque son frère, en 582, eut soumis une partie de l'Indoustan, par la destruction de la puissance ghaznevide ( V. KHOSROU-GHAH, XXII, 405 ); il voulut être proclamé sulthan, et joignit à ce titre ceux de *Moïn-el-Islam* ( soutien de l'islamisme ), et de *Cacim-émyr-al-Moumenin* ( intime ami du kalyfe ) : Ce prince ayant appris, en 586, la mort de Takasch, son ancien ennemi, ordonna qu'on cessât, pendant trois jours, de monter la garde et de relever les sentinelles devant son palais au son des instruments, et reçut les compliments de condoléance de toute sa cour, comme s'il eût perdu un prince de sa propre famille ; action qui honore également les deux monarques. On cite un autre trait de la magnanimité de Gâiath-eddyn Mohammed : son oncle Fakhr-eddyn, gouverneur de Bamiân, s'étant révolté, ainsi que le gouverneur de Balkh, celui-ci fut surpris et enveloppé par les troupes du sulthan, qui envoya la tête du rebelle à son oncle, et marcha contre ce dernier. Fakhr-eddyn se repent,

mais trop tard, de son imprudence ; il n'ose combattre, et ne peut échapper à la juste vengeance de son neveu. Le sulthan l'atteint, met pied à terre, lui baise l'étrier et la cuisse, le loge dans sa propre tente, lui donne la place d'honneur ; et après s'être amusé quelque temps de l'embarras de son oncle et de son inquiétude sur le dénouement de cette comédie, il le console de sa disgrâce, le comble de présents, et lui rend la liberté avec le gouvernement de Bamiân, que Fakhr-eddyn transmet à ses descendants. Gâiath-eddyn Mohammed fit la guerre avec succès au nouveau sulthan de Kharizm ( V. Ala-eddyn MOHAMMED, pag. 230 ci-dessus ), et mourut en djoumady 1<sup>er</sup>. 599 ( 1203 de J.-C. ), dans la 43<sup>e</sup>. année d'un règne plein de gloire et de bonheur : il fut enterré dans la principale mosquée de Hérat, qu'il avait fondée, et qui passait pour une des plus magnifiques de l'Orient. A de grands talents militaires et politiques, ce prince joignait des vertus essentielles, la bonne-foi, la piété, la bienfaisance, et des mœurs pures. Il ne se distinguait pas moins par son esprit et par son éloquence. Il copia plusieurs exemplaires du Coran, et les distribua dans les divers collèges qu'il avait créés. Attaché d'abord à la doctrine des Karamites, il l'abjura pour professer celle des Chaféites, à la persuasion du célèbre docteur Fakhr-eddyn Razy, qu'il protégea ouvertement contre les envieux qui avaient voulu le perdre ( V. FAKHR-EDDYN, XIV, 12 ). Ce sulthan, dont la domination embrassait la Perse orientale, tout le nord de l'Indoustan, jusqu'à Dehly, et s'étendait jusqu'aux frontières du Turkestan et du Thibet, ne laissa qu'un fils, sous la tutelle de son frère ( V. MOHAMMED II,

pag. 216 ci-dessus, et Gaiath-eddyn MAHMOUD, XXVI, 176). A—T.  
 MOHAMMED HAÇAN KHAN, fondateur de la dynastie des Kadjars (1), aujourd'hui régnante en Perse, était fils de Feth-Aly-Khan, gouverneur du Mazanderan, sous le règne de Chah-Thahmasp II, en 1723, et depuis, l'une des premières victimes immolées à l'ambition de Thahmasp-Couli-Khan. (V. NADIR-СПАИ.) Mohammed Haçan ne laissa pas d'être nommé dans la suite gouverneur d'Estéradab, par Nadir, qu'il servit fidèlement. Il commanda un corps de troupes, au siège de Moussoul, en 1743. L'année suivante, il marcha au secours de Houcén, son fils aîné, et son lieutenant, que les Turkomans avaient chassé d'Estéradab; il vainquit les rebelles, et fit périr avec eux un grand nombre d'habitants de la province. Après la mort de Nadir et celle d'Adel-Chah, son neveu, qui avait usurpé le trône sur Chah-Rokh, petit-fils de ce prince; et pendant la guerre qui eut lieu entre Chah-Rokh, et Ibrahim, frère d'Adel, Mohammed Haçan fut un des premiers ambitieux qui affecta l'indépendance, en 1748. Deux ans après, il vainquit le gouverneur du Mazanderan, le fit brûler vif, et s'empara de cette province. Attaqué bientôt lui-même par Ahmed-Chah-Abdally, roi de Candahar, qui venait de soumettre le Khorasân, il le battit dans les défilés, à l'orient d'Estéradab, et lui ôta tout espoir de conquérir le reste de la Perse (V.

AHMED-CHAH, I, 335). Cette victoire affermit la puissance de Mohammed-Haçan, et le mit en état d'en étendre les bornes. Une sorte d'oligarchies s'était établie dans le Ghylan: il sema la division parmi les chefs, et assujétit cette province, dont il donna le gouvernement à l'un d'eux. Il refusa de reconnaître, pour souverain, Chah-Rokh le jeune, à qui le roi de Candahar, son protecteur, avait laissé Meschehd et quelques cantons du Khorasân. Il méconnut aussi les prétendus droits d'Ismaël, rejeton des Sophis, qu'Aly-Merdan et Kerym-Khan avaient placé sur le trône à Ispahan. Alors l'anarchie devint générale en Perse. Tous les gouverneurs se rendirent indépendants, et plusieurs aspirèrent à la souveraineté. Mais bientôt les trois principaux compétiteurs furent Kerym-Khan, qui, sous le nom du jeune Ismaël-Chah, régnait sur la Perse méridionale; Asad-Khan, qui était maître de Tauryz et de toute la partie nord-ouest jusqu'à la Géorgie (V. ASAD-KHAN, au Supplément); et Mohammed-Haçan-Khan. Celui-ci, après avoir vaincu, sur les frontières du Mazanderan, Kerym-Khan, qui était venu l'attaquer, prit à son tour l'offensive, et s'avança vers Ispahan, tandis que Kerym venait de reprendre cette capitale, à la suite d'une longue lutte contre Asad. Mohammed vainquit, sans beaucoup de peine, les troupes de son rival, fatiguées et découragées à la vue d'un nouvel ennemi. Il s'empara d'Ispahan, et de la personne d'Ismaël dont il feignit d'abord de n'être que le généralissime. Mais ayant poursuivi Kerym qui s'était retiré à Chyrax, il fut battu et forcé de retourner à Ispahan. Plus heureux contre Asad, en mai 1757, il dissipa ses troupes, en incorpora la

(1) Les Kadjars, dont le nom turk signifie *fugitif*, étaient des déserteurs des armées ottomanes, auxquels Chah Ablias Ier, roi de Perse, donna du service, et qu'il dispersa dans plusieurs provinces de ses états, de crainte qu'ils n'excitassent des troubles après sa mort. Ceux qu'il envoya dans le Mazanderan, pour les opposer aux Ouzbeks, furent assez nombreux pour y former une tribu: les autres se fondirent avec le reste de la population.

plus grande partie dans son armée, et réduisit cet afghan à quitter la Perse et à se réfugier à Bagdad. Devenu alors le plus puissant des prétendants au trône, il marche vers Chyraz avec toutes ses forces, dans le dessein d'écraser Kerym-Khan, et refuse un combat singulier que celui-ci lui envoie proposer. Mais au moment où il se croyait sûr de triompher, les Persans et les Afghans qui servaient dans son armée, ayant déserté spontanément, il se voit contraint de décamper avec les Kadjars et les Turkomans, et s'enfuit à Ispahan, où ne se trouvant pas en sûreté, il reprend bientôt la route d'Estérad. Cependant Kerym, rentré dans Ispahan, charge son cousin Cheikh-Aly-Khan de poursuivre Mohammed. Celui-ci se fortifie dans ses montagnes, et en ferme tous les passages : mais un traître sert de guide aux troupes de son rival. Mohammed se bat en désespéré : vaincu et sans ressource, il fuit à travers un marais, où son cheval s'enfonça. On l'arrête, et on lui coupe la tête (1758). Mohammed Haçan avait régné une dizaine d'années dans le nord de la Perse ; il laissa huit fils, dont les principaux furent Agha Mohammed qui subjuga cet empire (V. MOHAMMED - AGHA, XXIX, 227), Houccin Couli-Khan, père du roi de Perse actuel, et Mourteza-Couli-Khan, qui fut long-temps en guerre avec son frère Agha Mohammed, et qui vivait encore à Astrakan, l'an 1798. Les autres ont tous été aveuglés, ou mis à mort, par ordre d'Agha Mohammed ou de Feth-Aly-Chah, son successeur. A-T.

MOHAMMED-IBN-BATOUTA.  
 Voy. MOHAMMED ABOU ABD-ALLAH.  
 MOHAMMED-IBN-HANEFIAH,  
 était le 3<sup>e</sup>. fils du khalyfe Aly, et de

Hanefiah, l'une de ses femmes, qu'il avait épousée depuis la mort de Fathimah : ce personnage n'a pas été mis au nombre des 12 imams, parce qu'il n'était point de la race de Mahomet ; néanmoins, après la fin tragique de son frère Houccin, qui n'avait laissé que deux fils en bas âge (V. HOCCIN, XX, 434), il fut regardé comme le chef de la maison d'Aly, et comme l'espérance de son parti. Malgré la conduite circonspecte qu'il tint à la Mekke, où Abdallah, fils de Zobeir, s'était fait proclamer khalyfe, Mohammed ne fut point étranger aux démarches de ses partisans pour rendre le khalyfat aux enfants d'Aly (V. МОКНТАР) ; mais il leur défendit toujours de recourir aux armes et de répandre le sang, déclarant qu'il s'abandonnait aux décrets de la Providence. Cependant Abdallah, soupçonnant la vérité, fit arrêter Mohammed, et toute sa famille, l'an de l'hégire 66 (685 de J.-C.), les renferma dans l'enceinte du puits *Zemzem*, et les menaça de la mort, s'ils ne lui prêtaient pas serment de fidélité, dans un délai qu'il leur fixa. Deux jours avant l'expiration du terme fatal, sept cents cavaliers déterminés, venus de Koufah, délivrèrent les prisonniers, se saisirent d'Abdallah, et lui auraient fait un mauvais parti, si Mohammed n'eût sauvé les jours de son rival, et empêché ses libérateurs de violer le sanctuaire de la Caabah, près de laquelle se trouve le puits de *Zemzem*. Il se retira sur le mont Redhwa, non loin de la Mekke, avec 4000 de ses sectateurs, pour se soustraire aux persécutions du khalyfe ommayade Abdel-Melek, qui avait détruit le parti d'Abdallah (V. ces deux noms, I, 51 et 54). Mohammed Ibn Hanefiah mourut à Medine, l'an de l'hég. 81

(700 de J.-C.). Mais parmi les Chyites, il y a une secte qui lui applique ce que les autres disent de Mohammed-Aboul-Cacem, le 12<sup>e</sup>. imam (V. MAHDY, XXVI, 156) : cette secte prétend que ce fils d'Aly est encore vivant sur le mont Redhwa, qu'il est le *Mahdy* (ou directeur) prédit par Mahomet, et qui doit venir, à la fin des siècles, faire régner la justice et le bonheur. On voit d'ailleurs que Mokhtar, qui agissait en apparence comme lieutenant de Mohammed-Ibn-Hanefiah, lui donnait le titre de Mahdy; et il est certain que le chef de la secte des Carmathes, qui se faisait passer pour le Mahdy, avait pris le nom de Mohammed-Ibn-Hanefiah. Celui qui fait le sujet de cet article, est quelquefois appelé *Ibn al Wassi* (le fils de l'héritier légitime, c'est-à-dire d'Aly). Il laissa quelques enfants; et l'historien Ibn-Cotaïbah assure que l'un d'eux, Abou-Haschem, héritier des droits de son père, étant mort sans enfants en Syrie, les transmit aux Abbassides, dans la personne de Mohammed, arrière-petit-fils d'Abbas. A—T.

MOHAMMED (SIDI). V. SIDI.

MOHAMMED-SULTHAN (MIRZA), né à Herat, l'an 821 de l'hég. (1418 de J.-C.), était arrière-petit-fils de Tamerlan, et second fils de Baisangar Mirza. L'an 846 (1442-3), Chah-Rokh, son aïeul, lui donna le gouvernement d'une grande partie de l'Irak-Adjem, avec les droits et les attributs de la royauté; mais, l'année suivante, mécontent de l'administration du jeune prince, il ne lui laissa, pour apanage, que les villes de Cazwyu et de Sulthanieh. Mohammed, loin d'être corrigé par cette leçon paternelle, marcha sur Hamadan, attaqua le gouverneur qui avait refusé de lui rendre hommage, le

vainquit, lui fit couper la tête, et s'empara de cette ville. Chah-Rokh adressa inutilement à son petit-fils les plus sanglants reproches sur la mort de cet émir, dont les ancêtres avaient rendu de grands services à la famille de Tamerlan : Mohammed, entouré de jeunes courtisans qui lui exagéraient sans cesse le grand âge et les infirmités de Chah-Rokh, dont il était un des plus proches héritiers, sentit redoubler son ambition, par l'espoir de l'impunité. L'an 849, il entra sans résistance dans Ispahan, et mit le siège devant Chyrax, où régnait Mirza-Abdallah, son cousin-germain, qui, hors d'état de tenir la campagne, se défendit, en attendant les secours qu'il sollicita son aïeul de lui-envoyer. Chah-Rokh, oubliant sa vieillesse, marcha en personne, en 850 (1446), contre un ingrat qui osait troubler la paix dont la Perse jouissait depuis plusieurs années; et préparait ainsi la ruine de la maison de Tymour. A l'approche de son aïeul, Mohammed, saisi de crainte, abandonne ses conquêtes, son armée, et s'enfuit dans le Louristan, avec ses femmes et un petit nombre d'eunuques. Chah-Rokh sévit rigoureusement contre les flatteurs et les complices du prince rebelle; mais ce grand monarque ayant succombé sous le poids des ans et de la fatigue (V. CHAH-ROKH, VII, 662), son armée retourna dans le Khorasan, où ses petits-fils disputèrent le trône à leur oncle Ouloug-Beyg, le seul de ses fils qui lui eût survécu. A la faveur de ces troubles, Mohammed rentra dans Ispahan, l'an 851, et reprenant bientôt ses projets sur le Farsistan, il vainquit Abdallah, le traita généreusement, et lui fournit une escorte pour le reconduire avec honneur dans le Kho-

raçan. Reconnu sulthan dans l'Irak-Adjem, le Farsistan et le Kerman, Mohammed reçut les soumissions de tous les princes tributaires de la Perse. Le seul Djihan - Chah, souverain de l'Adzerbaïdjan, et fils du fameux turkoman Cara-Yousouf (V. ce nom, VII, 94), se croyant dégagé de la fidélité qu'il avait jurée à Chah-Rokh, se mit en mesure d'agrandir ses états. Mohammed marcha contre lui; mais au moment où les armées étaient en présence, et où la Perse occidentale allait être livrée à toutes les horreurs de la guerre, les deux rivaux firent la paix. Mohammed épousa la fille de Djihan-Chah, céda Cazwyn et Sulthanich à son beau-père, et reprit la route de Chyraz, où, pendant deux ans, il ne s'occupa que du bonheur de ses sujets. Mais lorsque son oncle Oulough-Beyg, par sa retraite dans le Mawar-el-Nahr, eut abandonné la Perse orientale à l'ambition d'Ala-ed-Daulah, et de Babour, frères de Mohammed, ce dernier entra dans l'arène, et voulut être reconnu pour unique successeur de Chah-Rokh. L'an 853, il marcha vers le Khoraçan, dont il s'empara, après avoir vaincu Babour, près de Djam; et il fut reçu dans Herat, aux acclamations universelles. Il mit en liberté son neveu Ibrahim, fils d'Ala-ed-Daulah, le renvoya à son père, et rendit aussi Mahmoud, fils de Babour, à sa mère. Babour, ayant levé une armée dans le Mazanderan, reparut en 854. Mohammed lui opposa des troupes qui furent battues, et n'arriva lui-même avec un corps de cavalerie, que pour être témoin de leur fuite. Sa présence intimida néanmoins Babour, qui, le croyant suivi de toute son armée, se retira dans une forteresse. Mais Moham-

med, étant retourné dans son camp, le trouva abandonné : ses soldats s'étaient dispersés sur un faux bruit qu'il avait été tué. Tandis que ces deux princes, à-la-fois vainqueurs et vaincus, dans cette singulière campagne, se disputaient le Khoraçan presque sans combattre, Ala-ed-Daulah, leur frère aîné, surprit Herat. Cette nouvelle obligea Mohammed de retourner à Chyraz; et les émyrs qu'il avait laissés pour assiéger Babour, s'étant rangés sous les étendards de ce prince, l'aiderent à reprendre Herat sur Ala-ed-Daulah. Cependant Mohammed, loin d'être rebuté par le mauvais succès de sa dernière expédition, faisait d'immenses préparatifs pour recouvrer le Khoraçan. Babour employa tous les moyens pour le ramener à des sentiments plus pacifiques. Enfin un traité fut conclu entre les deux frères; mais Mohammed, le rompant presque aussitôt, envahit le Khoraçan, avec une armée formidable. La bataille se donna en dzoulhadjah 855 (janvier 1452), près d'Esferain, vers les frontières de l'Esterrabad. Mohammed d'abord vainqueur, s'étant imprudemment acharné à la poursuite des fuyards, fut enveloppé par des cavaliers ennemis, et conduit à Babour, qui lui reprocha son ambition et son parjure. « Mon frère, répondit Mohammed, » un roi comme moi ne devait pas » agir autrement. » Cette réponse fut l'arrêt de sa mort. Ce prince, l'un des plus vaillants et des plus généreux de la postérité de Tamerlan, n'était âgé que de 34 ans, et il en avait régné dix. La sulthane, son épouse, mourut de douleur, deux jours après lui. Babour ne put s'emparer des états de son frère, qui passèrent sous la domination de Djihan-Chah,

beau-père de Mohammed, lequel les conserva jusqu'au règne de Ouzoun-Haçan ( V. ce nom ). A—T.

MOHAMMED-TARAGHY. Voy. OULOUGH-BEYGH.

MOHEDANO (RAPHAËL et PIERRE RODRIGUEZ) frères, et tous deux religieux du tiers-ordre de la Merci, au couvent de Saint-Antoine, à Grenade, se sont fait une réputation, par leur Histoire littéraire de l'Espagne : ils ont en général beaucoup contribué à y répandre le goût des études savantes. C'est d'après leurs sollicitations que des chaires de langues orientales, de mathématiques et de physique, furent établies dans les collèges de leur ordre, et que tous les livres nécessaires furent distribués aux étudiants et aux maîtres. Ils firent envoyer à Madrid deux religieux de leur ordre, pour y apprendre de Casiri l'hébreu et l'arabe. Leur zèle désintéressé pour les progrès des sciences, leur attira quelques tracasseries ; mais du moins il fut récompensé. Ils furent admis tous deux dans l'académie d'histoire à Madrid ; et le roi leur accorda une pension de mille ducats. Il paraît qu'ils sont morts à peu de distance l'un de l'autre, vers la fin du dernier siècle. Leur ouvrage principal est, comme il vient d'être dit, *Historia literaria de España ; origen, progresos, decadencia y restauracion de la literatura española*, Madrid, 1766-1785, 9 vol. in-4°. Les deux frères avaient eu le projet d'écrire cette histoire, sur un plan aussi vaste que celui de l'histoire littéraire de la France ; mais ils n'avaient pas encore terminé l'histoire ancienne, et déjà leur ouvrage était devenu si volumineux, que l'on dut désespérer de le voir jamais terminé. Ils y renoncèrent en effet ; et leur

histoire littéraire, embarrassée par une foule de digressions, n'a pas atteint même l'époque du règne des Goths : le dernier volume s'arrête à Pomponius Mela, à la vie et aux ouvrages de qui ce volume est presque entièrement consacré. A l'exemple des autres auteurs espagnols, ils revendiquent, pour leur patrie, l'origine de plusieurs auteurs latins, qui ne paraissent pas être nés en Espagne ; ils analysent leurs ouvrages, et discutent longuement le mérite des traductions qui en ont été faites par des Espagnols. Ils avaient destiné leur travail à l'instruction de la jeunesse, ainsi que l'indique le titre de leur ouvrage : les attaques dirigées contre quelques-unes de leurs assertions, forcèrent les auteurs à en publier une apologie sous le titre de *Apologia del tomo V de la Historia literaria de España*, Madrid, 1779, in-4°. Quelques années plus tard, don J. Suarez, de Tolède, publia une autre défense de cette histoire littéraire, Madrid, 1783, in-4°. Les PP. Mohedano ont laissé en manuscrit plusieurs Dissertations et Mémoires, tels qu'une Apologie de la nation Espagnole contre quelques auteurs modernes et étrangers, des Réflexions sur la littérature espagnole des trois derniers siècles, comparée à celle des Français, et d'autres nations ; une Dissertation sur l'histoire d'Espagne du P. Mariana ; enfin une Dissertation historique et géographique sur les Celtes et autres peuples qui ont habité l'Espagne.

D—C.

MOHSIN-FANI ( ou MOHSAN, comme ce nom est écrit par plusieurs écrivains ), poète célèbre de l'Inde, dans le dix-septième siècle, n'est guère connu en Europe que comme auteur du *Dabistan*, ouvrage per-

san, où il est traité d'un grand nombre de sectes religieuses, anciennes et modernes, de l'Asie. Il est cependant à-peu-près certain aujourd'hui que le *Dabistan* a été mal-à-propos attribué à Mohsin-Fani par William Jones et Gladwin, qui ont été copiés à cet égard par d'autres écrivains. Ajoutons que ce livre a beaucoup perdu aujourd'hui de l'importance qu'on lui avait accordée, sur l'autorité du même W. Jones, et que tout ce qu'il raconte des antiquités de la Perse et de la dynastie des Mahabadiens, est justement relégué parmi les fables les plus absurdes. Au surplus, il y a lieu de croire que le *Dabistan* est postérieur à Mohsin-Fani, et ne lui a été attribué que parce que l'auteur, à la suite de son introduction, cite un couplet de Mohsin, et que les mots par lesquels il indique la citation, mal entendus, ont été cause de cette erreur. Les raisons qui prouvent que Mohsin ne saurait être l'auteur du *Dabistan*, ont été exposées par MM. Vans Kennedy et William Erskine, dans deux mémoires qui font partie du second volume des Transactions de la société littéraire de Bombay. Il paraît aussi que c'est à tort qu'on a donné à Mohsin le nom de Mohammed. Quoiqu'il en soit, Mohsin était natif de Cachemire. Après avoir étudié dans sa ville natale, sous un docteur célèbre, il se rendit à Dehly; et s'y étant fait avantageusement connaître de l'empereur moghol Schah-Djihan, il fut nommé par ce prince *sadder*, c'est-à-dire, juge suprême d'Allahabad; et dans ce poste éminent, il devint le disciple du scheïkh Mohibb-allah, docteur célèbre de cette ville. Dans la suite, lorsque Schah-Djihan soumit la ville de Balkh, en 1646, le prince Uzbek,

qui la possédait, ayant pris la fuite, et tout ce qui lui appartenait ayant été livré au pillage, on trouva dans sa bibliothèque une copie du *divan* (c'est-à-dire, du recueil des poésies) de Mohsin-Fani, parmi lesquelles était une ode en l'honneur de l'infortuné prince. Schah-Djihan, irrité contre Mohsin, le destitua, mais lui assura une pension. Le poète se retira dans la ville de Cachemire, lieu de sa naissance; et il y passa le reste de ses jours dans un entier éloignement des affaires, heureux, et généralement respecté. Sa maison était le rendez-vous des hommes de lettres et des personnages les plus éminents en dignité. Il donnait chez lui des leçons de littérature et de morale, dont le sujet lui était fourni par les ouvrages des plus célèbres écrivains qu'il commentait, et dans l'explication desquels il développait toute son érudition. De cette école sont sortis plusieurs hommes-de-lettres très-distingués. Les œuvres poétiques de Mohsin-Fani se composent, dit-on, de six ou sept mille distiques. Ce poète mourut en 1670 (1081 de l'hégire). *Fani* est le surnom poétique qu'il avait adopté, suivant l'usage des poètes persans: il veut dire *périssable*, *sujet à la destruction*. S. D. S—Y.

MOHTADY-BILLAH (ABOU-ABDALLAH MOHAMMED VI, AL-), 14<sup>e</sup>. khalyfe abbasside, et fils de Wathek, fut appelé de Bagdad, et proclamé à Sérmenraï, l'an 255 de l'hég. (869 de J.-C.), après la déposition de Motaz, son cousin-germain, qu'il voulut d'abord réconcilier avec les milices turkes: il n'accepta le khalyfat que sur le refus obstiné de ce prince. Mohtady s'attira d'abord l'estime générale, en rappelant les beaux jours et la

simplicité des premiers temps de l'islamisme. Il défendit le jeu, le vin, les représentations de figures humaines sur les tapis; et donnant lui-même l'exemple de la soumission aux préceptes du Coran, il bannit de sa cour les musiciens, les baladins, les bouffons, les animaux, et tous ces vains objets de luxe qui avaient entretenu la mollesse chez ses derniers prédécesseurs, en épuisant les finances de l'empire. Ses réformes embrassèrent aussi l'administration de la justice: il examina la conduite des juges, et les comptes publics: deux fois la semaine, il donnait audience publique à tous ses sujets indistinctement, écoutait leurs plaintes, et redressait leurs griefs; enfin, il supprima la moitié des impôts. La douceur, l'équité, les mœurs austères et la piété de Mohtady, le faisaient comparer au vertueux Omar II: mais un tel prince ne pouvait plaire aux factieux. Moussa, l'un des chefs de la garde turke, ayant fait assassiner Saleh, l'un de ses collègues, qui avait obtenu le vézyriat parce qu'il avait placé Mohtady sur le trône; ce prince prit des mesures contre les auteurs de la mort de son vézyr. Sa sévérité aigrit les mutins. Ils viennent en tumulte investir le palais, et réclamer l'élargissement d'un des principaux conspirateurs. Loin d'être intimidé par leurs cris et leurs menaces, le khalyfe fait jeter, au milieu d'eux, la tête du rebelle. Leur fureur redouble: un combat terrible s'engage aux portes du palais. Quatre mille hommes sont tués de part et d'autre: mais les séditions triomphent. Le khalyfe qui, à la tête de sa fidèle garde, avait reçu deux blessures dans la mêlée, est poursuivi dans une maison voisine. On le saisit, on lui crache au

visage, on l'accable de coups; on veut le forcer d'abdiquer. Mohtady épuisé, presque mourant, brave la rage de ses assassins. On le renverse, on lui marche sur la tête, on lui serre les parties naturelles: il résiste avec fermeté. Enfin, l'un de ces monstres termine ses souffrances d'un coup de poignard, et avale un trait de son sang. Ainsi périt Mohtady, le 21 juin 870, à l'âge de trente-huit ans, après un règne de onze mois et demi, prince digne d'un meilleur sort et d'un autre siècle. Il eut pour successeur Motamed.

A—T.

MOINE (LE). V. LEMOINE.

MOISANT DE BRIEUX (JACQUES), l'un des bons poètes latins de son temps, était né, en 1614, à Caen, de parents nobles, attachés à la réforme. Il fit ses premières études à l'académie de Sedan, avec le duc de Montausier, qui devint bientôt son ami, et qui resta son protecteur; il se rendit ensuite à Leyde, où il suivit deux ans les leçons du célèbre Vossius, dont il reçut des preuves multipliées de bienveillance: au bout de ce temps, le desir qu'il avait de s'instruire, le détermina à passer en Angleterre, et il y demeura trois ans, qu'il employa à fréquenter les cours des plus habiles professeurs, et à visiter les bibliothèques. De retour dans sa patrie, il se fit recevoir avocat, et fut, peu après, pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Metz. Des raisons de santé l'obligèrent de donner sa démission; et il se hâta de revenir dans sa ville natale, pour laquelle il avait beaucoup d'affection. Il trouva une distraction à ses douleurs dans la culture des lettres, et contribua à en ranimer le goût parmi ses compatriotes, en fondant une académie,

dont les assemblées se tinrent d'abord dans sa maison, et ensuite dans celle de Segrais (*V.* ce nom). Les dernières années de sa vie furent troublées par la mort d'un de ses fils, jeune homme de belle espérance, qui fut tué à la première bataille à laquelle il prit part. (*V.* sa Lettre à Halley, *Rec.* de 1670, pag. 100). Il était tourmenté de la pierre depuis long-temps; il se décida à se faire tailler; et mourut quelques jours après l'opération, en 1674, à l'âge d'environ soixante ans. Moisaut était non-seulement bon poète, mais encore savant littérateur; il avait pour amis les hommes les plus célèbres: Chapelain, Tannegui Lefèvre, Bochart, Huet, Heinsius, Vossius, etc. On a de lui: I. Trois différens *Recueils de poésies latines*, Caen, 1658, in-4°.; *ibid.*, 1663, in-8°.; et *ibid.*, 1669, in-16. Bayle et d'autres critiques parlent des vers de Moisaut avec les plus grands éloges: cependant Huet pense qu'ils n'ont pas toute la vivacité ni toute cette richesse d'invention qui fait les grands poètes. La pièce qu'il composa sur son *Coq* passe pour la meilleure. A la suite du recueil de 1669, on trouve quatre lettres latines; la première sur l'académie de Caen, et son origine, en 1652; la seconde sur Malherbe; la troisième sur les antiquités de Caen, et la quatrième sur les littérateurs qu'a produits cette ville. II. *Epistolæ*, *ibid.*, 1670, in-8°.; elles sont pleines d'érudition, et le style en est très-agréable. Oudendorp en a extrait des *Remarques* sur Lucain, qu'il a insérées dans la belle édit. de ce poète, Leyde, 1729, in-4°. III. *Les Origines de quelques coutumes anciennes, et de plusieurs façons de parler triviales*, *ibid.*, 1672, in-12; ouvrage rare

et curieux. Il a publié à la suite, d'après un manuscrit que M<sup>me</sup>. de Matignon lui avait confié, un poème intitulé: *Cy est l'ordre des banne-rets de Bretagne et leur origine*, traduit sur le latin, et depuis mis en rimes françaises. IV. *Les Divertissemens de M. D. B.*, *ibid.*, 1673, in-12; rare. C'est un recueil de lettres, et de vers français et latins. On y trouve quelques vers heureux, et quelques réflexions judicieuses. Moisaut a laissé en manuscrit la traduction latine d'une partie des épi-grammes de l'*Anthologie*, et un volume de *Méditations* chrétiennes, morales et politiques, dont Segrais avait eu sans doute communication, car il dit, « que ces méditations » ne sont pas seulement propres » pour les calvinistes, mais encore » pour nous, puisqu'il n'y a rien qui » regarde les points de contro- » verse. » (*Œuv.* de Segrais, II, 18.) W—s.

MOÏSE, législateur des Hébreux, né dans la terre de Gessen ou Gosen, l'an 1571 avant J.-C., était fils d'Amram et de Jocabed, de la tribu de Lévi, et frère puîné de Marie et d'Aaron. Le roi d'Égypte Pharaon avait ordonné aux sages-femmes de ses états d'étouffer tous les enfants mâles qui naîtraient parmi les Hébreux. Jocabed ne put se résoudre à faire périr son fils; elle le cacha pendant trois mois. Au bout de ce terme, voyant qu'il n'était plus possible de garder le secret, elle mit l'enfant dans une de ces petites nacelles de jonc qui étaient en usage dans l'Égypte, après l'avoir enduite de poix et de bitume, et l'exposa parmi des roseaux, sur le bord du fleuve. Marie, sœur de l'enfant, se tenait à une distance convenable, pour voir ce qui arriverait. La fille

de Pharaon vint au fleuve pour se baigner ou pour se purifier à la manière du pays. Voyant la nacelle, elle envoya une de ses filles, qui la lui apporta; elle l'ouvrit, et y trouvant cet enfant, qui était d'une beauté extraordinaire, elle fut touchée de ses cris, et pensa bien que c'était un des enfants des Hébreux. Alors la sœur de l'enfant, s'étant approchée, dit à la fille de Pharaon: *Fous plait-il que je vous aille quérir une femme des Hébreux, qui soit en état d'allaiter cet enfant?* Elle lui répondit: *Allez.* Marie alla promptement avertir sa mère, qui vint, et la princesse lui donna l'enfant à nourrir. Quand il put se passer de nourrice, Jocabed le mena à la fille de Pharaon, qui l'adopta pour son fils, et le nomma Moïse; car, dit-elle, *je l'ai tiré de l'eau.* Si l'on en croit Josèphe, Philon, Clément d'Alexandrie, le P. Kircher, Hottinger, J. Leclerc, dom Calmet, et quelques autres savants, Moïse est un composé de deux mots égyptiens, *moi* ou *moy*, qui signifie eau, et *hyses*, sauvé. Isaac Abarbanel pense que le nom de *Mosche* (sauvé, retiré), lui fut imposé par Jocabed, lorsqu'elle le remit entre les mains de la princesse. Aben-Ezra, au contraire, croit que le vrai nom de l'enfant fut *Monios*, en égyptien, et que *Mosche* n'en est que la traduction dans la langue hébraïque. Nous apprenons du discours du martyr saint Étienne, dans le livre des Actes, ch. vii, que Moïse fut élevé dans la sagesse, c'est-à-dire, dans les sciences des Égyptiens, par la fille de Pharaon, qui est appelée *Thermutis* par Josèphe, *Merris* par Artapan, et par la chronique d'Alexandrie. Philon et Clément Alexandrin vont jusqu'à faire le dénombrement des

sciences que l'on apprend à Moïse; et ils ne se bornent pas à celles qui étaient alors cultivées en Égypte. L'auteur de l'ancienne Vie de Moïse, en trente-six parties, raconte, après plusieurs autres fables, qu'il fut rendu à la fille de Pharaon à l'âge de trois ans. Vers ce temps, le roi se maria, et donna un grand festin. Sa femme était à sa droite, et sa fille avec le petit Moïse à sa gauche; cet enfant, en se jouant, prit la couronne du roi, et se la mit sur la tête. Le mage Balaam, cunuque du roi, lui dit: *Seigneur, souviens-toi de ton rêve; certainement, l'esprit de Dieu est dans cet enfant. Si tu veux que l'Égypte ne soit pas détruite, il faut le faire mourir.* Cet avis plut beaucoup au roi, qui avait vu en songe un vieillard tenant en main une balance dans un bassin de laquelle étaient tous les habitants de l'Égypte, et dans l'autre un enfant dont le poids égalait celui de tous les habitants. On était près de tuer le petit Moïse, lorsque Dieu envoya l'ange Gabriel, qui prit la figure d'un des princes de la cour de Pharaon, et dit au roi: *Je ne crois pas qu'on doive faire mourir un enfant qui n'a pas encore de jugement, mais il faut l'éprouver: présentons-lui à choisir, d'une perle ou d'un charbon ardent: s'il choisit le charbon, ce sera une preuve qu'il est sans raison, et qu'il n'a pas eu mauvaise intention en prenant la couronne royale; mais s'il choisit la perle, ce sera une preuve qu'il a du jugement, et alors on pourra le tuer.* Aussitôt on met devant Moïse un charbon ardent et une perle. Moïse allait prendre la perle; mais l'ange lui arrêta la main subitement, et lui fit prendre le charbon, qu'il porta lui-même à sa langue. L'enfant se brûla la langue et la main; et

c'est ce qui le rendit bègue pour le reste de sa vie. Josèphe ne s'éloigne pas essentiellement de ce récit : Pharaon, dit-il, ayant pris l'enfant dans son sein, pour le caresser, et lui ayant mis en jouant, son diadème sur la tête, Moïse l'arracha, le laissa tomber à terre, et le foula même aux pieds. Les devins, et surtout celui qui avait inspiré au roi le dessein de faire périr tous les enfants mâles qui naîtraient des Hébreux, commencèrent à crier qu'assurément c'était-là cet enfant, dont les Dieux avaient annoncé la naissance pour la ruine de la nation, et qu'il fallait le faire périr. Mais Thermutis l'enleva d'entre les mains du roi, et le déroba à la mort qui le menaçait. Artapan, la Chronique d'Alexandrie, et les anciens rabbins, racontent encore d'autres particularités de l'enfance de Moïse. Voltaire qui en avait connaissance, et qui cite même le trait de l'ancien historien et celui de Josèphe, conclut hardiment qu'il en a été de l'histoire sacrée de Moïse, comme de l'histoire profane d'Hercule; que chaque auteur qui en a parlé, y a mis beaucoup du sien, et qu'enfin Moïse pourrait bien être un personnage fabuleux! Josèphe raconte ensuite comment Moïse, parvenu à l'adolescence, fut chargé du commandement des armées égyptiennes contre les Éthiopiens; comment il assiégea le roi d'Éthiopie dans Saba, et le força de lui livrer cette forteresse; comment enfin il épousa Tharbis, fille de ce prince, et retourna victorieux en Egypte. Ce n'est pas contre les Éthiopiens, que les rabbins font marcher Moïse à la tête des Égyptiens, mais au secours du roi d'Éthiopie, contre lequel les magiciens Balaam, Jannès et Mambres s'étaient révoltés, et

employaient toutes les ressources de leur art. Mais laissons-là toutes ces rêveries. Lorsque Moïse eut atteint sa quarantième année, *il renonça à la pompe et aux richesses de la cour de Pharaon, pour partager l'ignominie de ses frères.* Témoin de leur affliction, il en fut profondément ému. Il rencontra un Hébreu qui était maltraité par un Égyptien; et ne voyant personne autour de lui, il tua l'Égyptien, et ensevelit son corps dans le sable. Le lendemain, il rencontra deux Hébreux, qui se querelaient; et dit au plus fort : *Pourquoi frappez-vous votre frère?* Cet homme lui répondit : *Qui vous a établi sur nous pour prince et pour juge? Est-ce que vous voulez me tuer comme vous tuâtes hier un Égyptien?* Moïse eut peur, ne pouvant comprendre comment son action était connue. Cependant Pharaon en fut informé, et chercha réellement à faire mourir Moïse. Les rabbins ajoutent même que le roi ordonna qu'on lui tranchât la tête, mais que son col devint dur comme une colonne de marbre, et que l'épée ne put rien contre lui. Moïse sortit alors d'Égypte, et se retira dans le pays de Madian, au-delà de la Mer-Rouge, sur le bord oriental, dans l'Arabie-Pétrée, vers le Mont-Sina. Il y avait à Madian un prêtre, nommé Raguel ou Jéthro, qui, selon quelques anciens, était également roi de la contrée. Jéthro avait sept filles, qui, étant sorties de la ville pour puiser de l'eau, et ayant rempli les canaux, voulaient faire boire le troupeau de leur père. Des bergers qui étaient survenus, les chassèrent. Alors Moïse, qui était présent, prit la défense de ces filles, et fit boire leurs brebis. De retour à la maison de leur père, Jéthro leur

demanda pourquoi elles étaient venues plutôt qu'à l'ordinaire; elles répondirent : *Un Égyptien nous a délivrées de la violence des bergers; il nous a même tiré de l'eau en abondance, et a donné à boire à nos brebis.* — *Où est-il?* dit Jéthro, *pourquoi avez-vous laissé aller cet homme? Appelez-le, afin qu'il mange ici.* Moïse consentit à demeurer avec lui; et Jéthro lui donna sa fille Séphora. On sent bien que ce récit est trop simple pour les rabbins, et qu'ils ont dû l'accompagner de tout ce que l'imagination orientale enfante de bizarre. Ceux qui seront curieux de savoir les amours de Moïse et de Séphora, n'ont qu'à lire la *Vie de Moïse*, par Gaulmin, Paris, 1629, in-8<sup>o</sup>, ou même l'*Histoire de l'ancien Testament*, par dom Calmet, liv. 1<sup>er</sup>. Séphora mit au monde Gersam, et ensuite Eliézer. Long-temps après, le roi d'Égypte mourut : les enfants d'Israël, gémissant sous le poids des travaux qui les accablaient, crièrent vers le ciel. Dieu entendit leurs plaintes, et se souvint de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob. Un jour que Moïse menait paître les brebis de son beau-père, et qu'il avait conduit son troupeau bien avant dans le désert, jusqu'au Mont-Horeb, il aperçut de loin un buisson qui paraissait tout en feu, sans que le feu le consumât. Frappé d'étonnement, il dit en lui-même : *Il faut que j'aie vu cette grande merveille, et que je sache pourquoi ce buisson brûle sans se consumer.* Mais le Seigneur, ou plutôt l'ange qui parlait en son nom, lui dit du milieu du buisson : *N'approchez pas d'ici; ôtez les souliers de vos pieds, parce que le lieu où vous êtes est saint. Je suis le dieu de vos pères.* Alors Moïse se cacha le

visage, parce qu'il n'osait regarder Dieu. L'ange lui dit : *J'ai considéré l'affliction de mon peuple; je suis descendu pour le délivrer de l'esclavage des Égyptiens, et pour le faire entrer dans un pays excellent; je vous ai choisi pour exécuter ce grand ouvrage; je veux vous envoyer vers Pharaon.* Moïse objecte sa faiblesse; mais l'ange lui promet d'être avec lui. Moïse insiste, et demande le nom de celui qui lui parle. *Je suis celui qui suis* (Jehovah), (1) lui répond l'ange. Ils ne me croiront pas, reprend Moïse; ils ne voudront pas écouter ma voix. — *Jetez par terre la verge que vous tenez à la main.* Moïse obéit, et la verge est changée en serpent. — *Prenez ce serpent par la queue.* Moïse le prend, et le serpent redevient verge. — *J'ai fait ceci*; ajouta l'ange, *afin qu'ils croient que le Seigneur vous a apparu.* Pour surabondance de preuve; l'ange fit un second miracle, afin de convaincre ceux qui n'écouteront point la voix du premier, et s'engagea à lui en faire opérer d'autres jusqu'à la conviction la plus entière ( *V. l'Histoire des apparitions divines faites à Moïse*, par Monceaux, 1592, in-12 ). Moïse opposa une nouvelle difficulté; il représenta le peu de facilité qu'il avait de parler. *Quoi donc*, dit l'ange ! *Qui a fait la bouche de l'homme? N'est-ce pas moi qui suis le Seigneur? Allez donc, je vous apprendrai ce que vous aurez à dire.* Moïse ne se rendit pas encore : *Envoyez*, dit-il, *celui que vous devez envoyer.* L'ange alors se fâcha contre Moïse. Il lui révéla que son frère Aaron viendrait au-devant de lui, et serait son inter-

(1) Voy. sur ce mot, la Dissertation de Drusius, celle du P. Souciet, etc.

prête. Moïse prit congé de Jéthro , et partit avec sa femme et ses enfants. Aaron , suivant la parole du Seigneur , alla à sa rencontre sur la montagne d'Horeb , et l'embrassa tendrement. Moïse lui communiqua la mission dont il était chargé , et ils continuèrent ensemble leur route. Séphora était retournée à Madian avec ses deux fils. A leur arrivée dans la terre de Gessen , ils rassemblèrent le peuple , lui annoncèrent les ordres du Seigneur , et lui prouvèrent , par des miracles , que c'était lui qui les envoyait. De là , ils se rendirent à la cour de Pharaon , et le supplièrent d'accorder aux Israélites la permission d'aller sacrifier dans le désert. Loin de se rendre à cette prière , Pharaon apesantit encore son joug sur les Hébreux , et exigea d'eux de nouveaux travaux. Ces persécutions les forcèrent de porter leurs plaintes au pied du trône ; mais elles furent sans succès. Le roi leur répondit que s'ils n'avaient pas tant de loisir , ils ne penseraient point à aller sacrifier dans le désert. Les Israélites s'en prirent à Moïse , qu'ils accusèrent d'avoir aggravé le poids de leur servitude. Celui-ci s'adressa au Seigneur , et lui transmit les plaintes de son peuple. Le Seigneur lui répondit : *C'est à présent que vous allez voir ce que je ferai à Pharaon ; je le contraindrai , par la force de mon bras , à laisser sortir les Israélites. Je suis celui qui suis. Dites , de ma part , aux enfants d'Israël : Je vous prendrai pour mon peuple , et je serai votre Dieu ; je vous déchargerai des fardeaux dont les Égyptiens vous accablent ; je vous mettrai en possession de la terre que j'ai juré de donner à vos pères.* Moïse rapporta cette réponse aux Hébreux ; mais ils ne l'écoutè-

rent pas , à cause de la dureté de leur servitude , et de l'excès de leur affliction. Le Seigneur commanda pour lors à Moïse de paraître en la présence de Pharaon , et d'exercer sur ses états un empire divin. Moïse fut chargé d'agir au nom du Seigneur , et Aaron d'expliquer ses ordres. Ils reviennent tous les deux à la cour ; et là commencent les dix miracles , appelés les *dix plaies de l'Égypte*. Clément Alexandrin , livre 1<sup>er</sup>. des Stromates , rapporte , d'après Artapan , que Moïse prononça le nom de *Jhaho* , ou *Jehovah* , d'une manière si efficace à l'oreille de Phara-Nekfr , que ce roi tomba sans connaissance. Le livre de l'Exode nous apprend que Moïse changea sa verge en serpent , devant Pharaon , et que les magiciens du roi imitèrent ce prodige , mais que la verge de Moïse dévora les leurs. Le lendemain il changea l'eau du Nil en sang , de sorte que les poissons moururent , et que les Égyptiens furent obligés de creuser la terre le long du fleuve , afin d'avoir de l'eau pour boire. Les magiciens de Pharaon imitèrent encore ce second prodige. Sept jours après , Moïse couvrit tout le pays d'une multitude de grenouilles , qui entraient dans les maisons , et y portaient la plus grande incommodité : même imitation de ce troisième prodige par les magiciens. Il changea la poussière en mouches , qui attaquèrent les hommes et les bêtes : ce fut la quatrième plaie ; elle ne put être imitée. Les magiciens reconnurent hautement que le doigt de Dieu était là : mais le cœur de Pharaon s'endurcit de plus en plus. Pour cinquième prodige , Moïse fit paraître une grande quantité de mouches , qui dévoraient tout en Égypte , excepté dans la terre de Gessen. Pour sixième plaie , il

étendit la mortalité sur tous les animaux qui étaient dans les champs. Pour septième plaie, il répandit de la cendre vers le ciel, et en même temps il se forma des ulcères enflammés et des tumeurs sur les hommes et sur les animaux. Pour huitième plaie, il fit tomber une grêle horrible, qui écrasa les hommes et les animaux, et qui ravagea les plantes et même les arbres. Pour neuvième plaie, il fit souffler un vent brûlant, qui amena des sauterelles en telle quantité, qu'elles couvrirent la surface de la terre et causèrent beaucoup de dégât. Pour dixième plaie enfin, il forma des ténèbres si épaisses, qu'elles étaient palpables, et qu'on ne se voyait pas l'un l'autre. Tous les genres de fléaux semblaient être épuisés, sans que Pharaon eût pu se résoudre à laisser partir les Israélites. Pour le déterminer, Moïse lui annonça que le Seigneur exterminerait pendant la nuit tous les premiers nés des Égyptiens, depuis l'héritier présomptif du trône, jusqu'au fils de l'esclave. L'exécution suivit de près la menace. Alors les cris du peuple forcèrent le roi à permettre aux Hébreux de sortir de l'Égypte. Des contradictions apparentes entre ces prodiges, tels qu'ils sont racontés dans l'Exode, celles qui semblent aussi résulter du récit de Moïse, et de celui de David dans ses Psaumes, ont été relevées avec emphase par Voltaire (*Bible enfin expliquée*). Les commentateurs n'ont rien laissé à désirer sur ce point. (On peut consulter principalement dom Calmet et la Bible de Vence, *Dissertations sur les faux miracles*; l'abbé Guénée, et l'abbé du Contant, *Exode expliqué*.) Avant de quitter la terre de Gessen, Moïse ordonna aux Hébreux, de la part du Sei-

gneur, de demander aux Égyptiens des vases d'argent, des vases d'or et des habits, afin de se les approprier. Cette conduite du chef du peuple de Dieu a été violemment attaquée par les incrédules, et victorieusement défendue par les apologistes de la religion, à la tête desquels on doit mettre le savant auteur des *Lettres de quelques Juifs portugais*, etc., Grotius et Puffendorf. Les enfants de Jacob, sous la conduite de Moïse, sortirent de l'Égypte, 430 ans après que leurs pères y avaient fixé leur demeure. Leur premier campement, en quittant Ramessès, fut à Socoth, près de la mer Rouge; le second à Etham, à l'extrémité du désert; le troisième à Philahiroth, sur les bords de la mer. C'est dans cette dernière station, qu'ils aperçurent Pharaon et son armée, qui venaient à leur poursuite. Moïse étendit sa verge miraculeuse, et aussitôt les eaux de la mer se partagèrent: le peuple juif en traversa les abîmes à pied sec. Moïse étendit encore sa verge, et les eaux se rejoignirent, pour engloutir Pharaon et toute son armée, qui suivaient de près les Hébreux. Après cet événement, Moïse fit chanter par le peuple un cantique de louanges, qui est un des plus beaux poèmes que l'on connaisse. Lowth en a fait remarquer les beautés, dans son livre *De sacrâ poësi Hebræorum*. Hersan, cité par Rollin, *Traité des études*, en a également donné un commentaire, que M. l'abbé Guillon, professeur d'éloquence sacrée, a adopté et perfectionné. Leydecker, *lib. IV de repub. Hebræorum*, rapporte une traduction, en vers latins, de ce sublime cantique, faite par un de ses amis, Corneille Laurimann. Dans le campement de Mara, Moïse adoucit l'amertume des

eaux, en y jetant un morceau de bois que le Seigneur lui avait indiqué. Dans le désert de Sin, il obtint de Dieu, par ses prières, un grand nombre de cailles pour la nourriture du peuple, et cette rosée du matin, qui fut appelée *manne*, des mots hébreux *man-hou* ( *qu'est-ce que cela ?* ) A Raphidim, il fit jaillir des eaux vives du sein d'un rocher, en le frappant de sa verge. Il y triompha aussi des Amalécites, par la valeur de Josué, et y érigea un monument de sa victoire. Jéthro, son beau-père, alla le trouver et lui ramena sa femme et ses deux fils. Ce sage vieillard lui conseilla de choisir, entre tout le peuple, des hommes fermes et courageux, de leur partager le commandement des tribus, et de leur confier la distribution de la justice. De Raphidim, Moïse arriva à Sinäi, où Dieu donna la loi à son peuple, au milieu des éclairs, du tonnerre et du plus terrible appareil. Moïse descendit de la montagne, où il était demeuré quarante jours : il portait dans ses mains deux tables de pierre, sur lesquelles étaient gravés les dix commandements de la loi ; mais il les brisa dans son indignation, à la vue du veau d'or qu'Aaron avait érigé, pendant son absence, à la demande du peuple : il fut obligé d'en tailler de nouvelles ; et il retourna sur la montagne, où il passa de nouveau quarante jours. Dans les divers entretiens qu'il eut avec l'Éternel, il reçut de sa bouche les ordonnances morales, civiles et religieuses qu'il promulgua solennellement, et, suivant les rabbins, les traditions, qui se transmirent comme de main en main jusqu'aux auteurs de la Mischna qui les ont recueillies. C'est à l'occasion du veau d'or, fondu en si peu de temps par Aaron, et réduit en

poudre par Moïse, suivi de la punition d'environ vingt-trois mille hommes, que Voltaire n'a rien épargné pour rendre odieux le nom de ce législateur ( *V.* l'explication de tous ces faits, dans les *Lettres* de l'abbé Gue- née, et dans l'*Exode* de l'abbé du Contant ). Moïse étant de retour de la montagne, son visage parut tout resplendissant d'un éclat divin, dont il porta toujours l'empreinte. Moïse ne quitta pas la station de Sinäi, qu'il n'eût achevé le tabernacle, l'arche d'alliance, et tout ce qui servait au culte du Seigneur ; qu'il n'eût consacré le grand-prêtre, la race sacerdotale et les lévites. Il y fit aussi le dénombrement des tribus d'Israël, assignant à chaque famille le rang qu'elle devait occuper à jamais dans la Palestine. A Hazeroth, le Seigneur glorifia son serviteur, en couvrant d'une lèpre honteuse Marie et Aaron, qui s'étaient livrés à des murmures. Du désert de Pharaon, Moïse fit partir un des principaux de chaque tribu, pour reconnaître la terre promise, et lui en faire un rapport exact. Les envoyés, à l'exception de Caleb et de Josué, exagérèrent tellement les dangers dont ils avaient été frappés, que le peuple tomba dans le désespoir et se plaignit amèrement d'avoir été séduit par Moïse. Il se serait peut-être porté à des excès contre lui, si le Seigneur ne l'avait protégé visiblement, et n'avait frappé les séditeux de mort subite. Israël était encore dans ce campement lorsque Coré, Dathan et Abiron, jaloux de la prééminence d'Aaron, se révoltèrent contre l'autorité de Moïse. Cette révolte fut étouffée d'une manière miraculeuse : à la voix de cet homme de Dieu, la terre se fendit sous les pieds des rebelles, et les engloutit dans son sein, eux, leurs familles et toutes leurs richesses. Ce châtement,

loin d'intimider le peuple, l'irrita contre son chef, et le lendemain il se liguait pour le perdre. Le Seigneur fit mourir quatorze mille sept cents des plus coupables; et il en aurait puni un plus grand nombre, si Moïse n'avait fléchi sa colère. Dans le désert de Sin, près de Cadès, les Israélites, ne trouvant point d'eau pour se désaltérer, murmurèrent selon leur coutume, et renouvelèrent contre leur chef le reproche de les avoir tirés de l'Égypte, pour les faire périr dans ces lieux arides. Moïse frappa deux fois (1) le rocher de sa verge, et il en sortit des eaux abondantes. De là, il adressa des ambassadeurs au roi d'Édom, pour lui demander un passage à travers son pays; ce qui lui fut refusé. Aaron étant mort sur la montagne de Hor, Moïse revêtit Éléazar des habits pontificaux, et le reconnut pour grand-prêtre. Vers le même temps, il vainquit le roi d'Arad, qui avait réduit en captivité quelques espions israélites. Dans le circuit qu'on fut obligé de faire pour ne point entrer dans le pays d'Édom, les Hébreux méritèrent, par leur indocilité, que le Seigneur leur envoyât des serpents de feu pour les dévorer; et ils n'en furent préservés que par l'inauguration d'un serpent d'airain, qui fut exposé à tous les regards, au milieu du camp. Moïse composa, vers cette époque, un cantique, qui commence par ces mots : *Chantons ce que le Seigneur a fait dans la mer Rouge, et ce qui regarde les eaux du torrent d'Arnon*; et un autre, à Beer, qui commence ainsi : *O puits, répandez vos eaux*: ces poèmes n'existent plus.

(Voy. Buddæus, *Historia ecclesiastica veteris Testamenti*, tome 1<sup>er</sup>.) De Pharga, il fit demander à Sehon, roi des Amorrhéens, un passage par son pays. Sehon ne l'accorda point : on entra de vive force, et son pays fut livré au pillage. Og, roi de Basan, ayant levé une armée contre Moïse, le Seigneur le lui livra, et il fut taillé en pièces. Tandis qu'Israël était campé à Settim, le peuple s'abandonna au péché avec les filles de Moab et de Madian. En exécution des ordres du Seigneur, Moïse ordonna la peine de mort contre tous ceux qui furent convaincus de *fornication*. Il ne tarda pas à se porter sur les terres des Madianites; le ravage fut horrible, et le butin considérable. Moïse paraît n'avoir eu aucune part dans la division qui s'en fit. Peu de temps après, il annonça aux enfants d'Israël que ceux qui étaient sortis d'Égypte depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, n'entreraient point dans la terre promise, excepté Josué et Caleb. Bientôt, d'après des demandes réitérées, il mit en possession de Galaad les tribus de Gad et de Ruben, et la moitié de la tribu de Manassé. Le premier jour du onzième mois de la quarantième année depuis la sortie d'Égypte, dans une plaine du désert, entre Pharan, Thophel, Laban et Hase-roth, il rappela aux Hébreux tout ce que le Seigneur avait fait pour eux, tous les événements qui leur étaient arrivés, et finit par leur annoncer que le Seigneur l'avait averti qu'il serait privé de la satisfaction de les conduire dans l'héritage promis à leurs pères. (Voyez les 3 premiers chapitres du *Deutéronome*.) Il fit ensuite une seconde promulgation de la loi, qu'il accompagna de bénédictions pour ceux qui s'y conforme-

(1) Ce fut pour le punir de cette espèce d'hésitation, que Dieu le condamna à ne pas entrer lui-même dans la Terre-Promise.

raient, et de grandes malédictions pour les infracteurs (*Deutéronome*, chap. iv-xxx). Il ne se contenta pas de publier la loi de vive voix; il la fit écrire dans un livre, composa un cantique qu'il fit apprendre par cœur, et qui commence par ces mots: *Cieux, prêtez l'oreille, etc.* (*Deut.* chap. xxxii.) Outre les commentateurs du Pentateuque, qui l'ont expliqué, on peut distinguer le gros ouvrage du jésuite Balthazar Paëz, dans lequel il y a beaucoup d'érudition. Moïse, se voyant près de sa fin, donna ses dernières instructions à chacune des tribus. Il monta sur la montagne de Nébo, d'où il pouvait distinguer tout le pays de Galaad jusqu'à Dan, et il s'endormit dans le Seigneur, à l'âge de six-vingts ans. Il n'avait éprouvé aucune des incommodités de la vieillesse. Les Hébreux le pleurèrent pendant trente jours. Josué fut son successeur. On lit dans le *Deutéronome*, qu'il *ne s'éleva plus dans Israël de prophète semblable à Moïse, à qui le Seigneur parlait comme à lui face à face, ni qui ait agi avec un bras si puissant, et qui ait fait des œuvres aussi grandes et aussi merveilleuses; et dans le livre des Nombres*, chap. xii, *que c'était l'homme le plus doux qui fût sur la terre.* « Moïse, dit l'*Ecclésiastique*, chap. xlv, vers. 1-6, a été aimé de Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction. Le Seigneur l'a environné d'une gloire égale à celle des saints; il l'a rendu grand et redoutable à ses ennemis; et, à sa parole, il a fait cesser les plaies les plus étonnantes. Il l'a élevé en honneur devant les rois; il lui a prescrit ses ordonnances pour son peuple, et lui a fait voir sa gloire. Il l'a sanctifié par la foi et par la douceur qu'il lui a inspirée,

et l'a choisi d'entre tous les hommes. Il lui a fait entendre sa voix, et l'a introduit dans la nuée. Il lui a parlé face à face pour lui donner ses préceptes, qui contenaient la loi de vie et de science. » L'apôtre saint Paul (*Épître aux Hébreux*, chap. xi, versets 23-28), lui paye également son tribut d'éloges. Saint Jude rapporte que le Diable se querella avec l'archange Michel, au sujet du corps de Moïse; mais on ne trouve rien de semblable dans le canon judaïque. Cette dispute de Michel avec le Diable n'est que dans un livre apocryphe, intitulé: *Analyse de Moïse*, cité par Origène, livre 3 des *Principes*. Voltaire, qui a montré une si violente animosité contre les écrivains sacrés, s'est particulièrement déchaîné contre Moïse. Il a commencé par nier son existence (*Dictionnaire philosophique*, art. *Moïse*; *Philosophie de l'histoire*; *Pyrrhonisme de l'histoire*). Cette opinion a trouvé peu de partisans; elle ne doit point en avoir chez les Juifs et chez les Chrétiens, qui voient à chaque page, dans leurs livres sacrés, que Moïse est un personnage réel et véritable (1). Voltaire n'a pas eu plus de raison d'attaquer la certitude des miracles opérés en Égypte par Moïse, sous prétexte que d'anciens écrivains n'en ont point parlé. Parce que, ni Sanchoïaton le Phénicien, ni Manéthon, ni Chérémon, auteurs Egyptiens, ni Ératosthène, ni Hérodote, ni Diodore de Sicile, qui ont tant écrit sur l'Égypte, n'ont dit un seul mot de

(1) Il paraît que Voltaire n'était pas bien convaincu de la non-existence de Moïse, ou que ramené par les objections de ses adversaires, il revint à l'opinion générale: car, dans un écrit posthume, (*Dictionn. philosoph.* art. MOÏSE, sect. 3), il dit positivement *qu'on ne peut douter qu'il y ait eu un Moïse législateur du peuple juif*; retractation précieuse de la part d'un homme qui n'était guère dans l'usage d'en faire.

ces terribles miracles qui durent laisser d'eux une mémoire durable, et effrayer les hommes de siècle en siècle, s'ensuit-il que ces miracles n'aient point été opérés? Que prouve le silence de quelques écrivains, sur des faits, quand ils sont rapportés par tant d'autres, bien instruits et dignes de foi? Voltaire suit pas à pas Moïse, dans ses quarante-deux campemens depuis la sortie d'Égypte; et à chaque instant il relève avec malignité, ou la prétendue dureté du législateur des Hébreux, ou sa mystérieuse conduite (V. sur ce point l'abbé Guinée, et l'abbé du Contant de la Molette). Le philosophe de Ferney n'a pas le même tort en tournant en ridicule le système du docte Huët, qui a prétendu que Moïse était Bacchus: celui de l'abbé Guérin du Rocher (*Histoire véritable des temps fabuleux*), lui donnait encore plus de prise. Quant aux attaques qu'il a dirigées contre la législation de Moïse, elles sont anéanties par quelques-uns des auteurs que nous avons indiqués, et par Selden, Louis de Dieu, Spencer, Cuneus, Basnage, Ménochius, Leydecker, Constantin Lempereur, par M. de Pastoret (*Moïse considéré comme législateur*, Paris, 1788, in-8°, *Histoire de la législation*, 1816, in-8°.), et surtout par le savant J. D. Michaëlis, qui tous ont approfondi la matière. Il n'est pas sans intérêt de voir ici ce qu'en pensait J.-J. Rousseau: « La loi ju daïque, toujours subsistante, annonce encore aujourd'hui le grand homme qui l'a dictée; et tandis que l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit en lui qu'un heureux imposteur, le vrai politique admire, dans ses institutions, ce grand et puissant génie qui préside aux établissemens durables. »

(*Contrat social*, liv. 2, chap. 7). Moïse a-t-il écrit le Pentateuque, tel qu'il est aujourd'hui, ou bien des écrivains postérieurs l'ont-ils composé d'après ses Mémoires? Aben-Ezra, Maimonide, Spinosa, Hobbes, La Peyreire, Richard Simon, Jean Leclerc, Newton, Middleton, Voltaire, etc., ont cru que Moïse n'était pas l'auteur du Pentateuque; mais ils ne se sont pas accordés sur l'écrivain auquel il fallait l'attribuer. Il était facile de prouver que le Pentateuque est l'ouvrage de celui dont il porte le nom; et c'est-là ce qu'ont fait avec avantage plusieurs savants du premier ordre, dans toutes les communions chrétiennes, les Bossuet, les Clémence, les Dupin, les Jahn, les Michaëlis, les Rosenmuller, les Duvoisin, etc. Voyons de quelle manière l'illustre Bossuet expose les motifs qu'allèguent les adversaires, pour ôter à Moïse la gloire d'avoir écrit le Pentateuque: « Puisque de nos » jours on a bien osé publier en toutes sortes de langues, des livres » contre l'Écriture, il ne faut point » dissimuler ce qu'on dit pour décrier ses antiquités. Que dit-on » donc pour autoriser la supposition du Pentateuque? et que peut-on objecter à une tradition de trois » mille ans, soutenue par ses propres forces et par la suite des choses? » Rien de suivi, rien de positif, rien d'important; des chicanes sur des nombres, sur des lieux, ou sur des noms; et de telles observations qui, dans toute autre matière, ne passeraient tout au plus que pour de vaines curiosités incapables de donner atteinte au fond des choses, nous sont ici alléguées, comme faisant la décision de l'affaire la plus sérieuse qui fût ja-

» mais ! » Et il discute les allégations des adversaires, avec cette force de raison et d'éloquence qui le caractérise. (Voyez *Discours sur l'Histoire universelle*, seconde partie, n<sup>o</sup>. 13.) Après avoir essayé d'enlever le Pentateuque à Moïse, on a chicané sur chacune de ses parties. Il n'est point d'événement sur lequel ne se soit exercé l'esprit de critique. Le plan de cette Biographie ne nous permet pas d'entrer dans l'énumération des traités qui ont été composés au sujet de chaque ligne du Pentateuque, si l'on peut parler ainsi. Ce recueil a eu des commentateurs généraux et particuliers. Parmi les Juifs et parmi les Chrétiens, on peut remarquer Aben Ezra, Maïmonide, Iarchi, Abarbanel, Aaron Arison, Cornelius à Lapide, Menochius, Bonfrère, saint Jérôme, dom Calmet, Sacy, la Bible de Venec, Rosenmuller, Ainsworth, et autres, cités par Rosenmuller, en tête de son commentaire; le P. Mersenne (*Quæstiones celeberrimæ in Genesim*), Duguet, Alix Aretin, sur le même livre; Astruc (*Conjectures sur la Genèse*), etc. Les objections physiques et géologiques par lesquelles on a prétendu attaquer le récit de Moïse, ont, de nos jours, été victorieusement réfutées par DE LUC et le P. CHRYSOLOGUE de Gy (Voy. leurs articles, XXV, 334, et VIII, 497). On a attribué à Moïse le livre de Job, ou du moins sa traduction en hébreu (V. ce nom, XXI, 572). On lui a aussi attribué quelques psaumes, et particulièrement celui qui porte son nom (le 90<sup>e</sup>.) Bossuet, d'après saint Jérôme, ne trouve point d'inconvénient à le lui accorder (Voy. sa *Première dissertation sur les Psaumes*). Il n'en est pas de même de quelques autres ouvra-

ges : il serait ridicule de dire qu'ils sont de lui. (Voy. J. A. Fabricius, *Codex pseudo-epigraphus veteris Testamenti*, tome 1<sup>er</sup>., où l'on trouvera des choses fort curieuses sur Moïse; et Buddæus, *Historia ecclesiastica veteris Testamenti*, tome 1<sup>er</sup>.) Les Orientaux, amateurs du merveilleux, racontent, entre beaucoup d'autres fables, que Moïse, après avoir long-temps prêché au roi Pharaon, qui était athée et tyran, l'existence d'un Dieu éternel, et la création du monde, voyant qu'il ne gagnait rien sur son esprit, ni sur celui de sa cour, fit bâtir en secret un beau palais, dans un endroit désert, à deux journées d'une maison de campagne où le monarque passait tous les étés; et quelques années après, il fit ensorte que Pharaon, étant à la chasse, allât de lui-même de ce côté-là. Le prince, apercevant de loin un grand édifice dans ce lieu désert, voulut voir ce que c'était, et demanda qui l'avait fait bâtir? Personne de la suite n'ensavait rien; Moïse à la fin s'avança, et dit au roi qu'il fallait que ce palais se fût bâti de lui-même: le roi se mit à rire, et lui dit que pour un homme qui se disait prophète, c'était une belle chose à dire, qu'un tel palais se fût fait de lui-même, au milieu du désert. Moïse arrêta Pharaon là-dessus, et lui dit : *Vous trouvez extravagant qu'on dise que cette maison s'est faite d'elle-même, comme étant une chose impossible; et cependant vous croyez bien que ce monde s'est fait de lui-même. Si ce beau palais, qui n'est qu'un atôme en comparaison, ne peut être venu de soi-même en ce désert, comme en effet cela est impossible, combien plus est-il impossible que ce monde, aussi solide, aussi*

grand et aussi admirable qu'il l'est dans toutes ses parties, se soit fait de lui-même, et ne soit pas au contraire l'ouvrage d'un architecte très-sage et très-puissant. Le roi fut convaincu par ce raisonnement, et adora Dieu, comme Moïse lui enseigna de faire (J. Chardin, *Description de la Perse*, tome x. page 46). D'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, rapporte plusieurs anecdotes sur Moïse, d'après les Musulmans (Art. *Moussa ben Amran*, qui est très-curieux; *Feraoun*, Pharaon; *Caroun*, Coré; *Saoum*, *Amal*, etc.) Outre les auteurs que nous avons indiqués, on peut consulter : J. Thom. *Fregii Mosaicus*, Bâle, 1583, in-8°. — *De vitâ et morte Mosis libri tres*, traduit de l'hébreu, par Gaulmin, Paris, 1629; Haubourg, avec une préface de Fabricius, 1714, in-8°. — Philon, *vita Mosis*. — Le Targum, le *Zoar*, le *schialceth hakkabala*. — Josèphe, *antiquités judaïques*. — Spon, *Recherches curieuses d'antiquités*. — *The divine legation of Moses demonstrated*, par Guillaume Warburton, évêque de Gloucester, imprimée plusieurs fois, 5 vol., in-8°, et les réfutations qui en ont été faites par Lowth, etc. L—B—E.

MOÏSE (FRANÇOIS-XAVIER), savant théologien, né le 12 décembre 1742, aux Gras, village de Franche-Comté, acheva ses études d'une manière brillante, et concourut, à l'âge de vingt-sept ans, pour une des chaires de théologie de l'université de Besançon. Présenté le premier par les juges du concours, il eut le chagrin de se voir préférer un de ses rivaux : le cardinal de Choiseul, afin de le consoler, le fit nommer professeur au collège royal de Dole. Moïse se mit une seconde fois sur les rangs, pour une

chaire à l'université, après la mort du savant abbé Bullet, et ne fut pas plus heureux; mais il fut dédommagé de cette nouvelle mortification, par le plaisir de voir les élèves désertir les bancs de l'université, pour aller l'entendre à Dole, où sa réputation attirait une foule d'auditeurs de toutes les provinces voisines. Ce furent peut-être les injustices qu'il croyait avoir essayées, qui le jetèrent, en 1790, dans le parti du clergé favorable à la révolution. Il prêta le serment de la constitution civile, fut nommé évêque du Jura par l'assemblée électorale de ce département, et sacré à Paris, le 10 avril 1791. Pendant la terreur, il fut enfermé ou obligé de se cacher dans les montagnes. Ce traitement ne refroidit point son zèle pour la cause qu'il avait embrassée. Il adhéra aux deux encycliques publiées par les évêques constitutionnels en 1795, et parut aux conciles tenus par eux en 1797 et en 1801. On trouve, dans les *Annales* de ce parti, un discours de lui, sous le titre de *Considérations sur le Saint-Siège* (tome VII, p. 130). Il avait essayé, en 1798, de tenir un synode dans son département : mais l'administration l'en empêcha; et une semblable tentative qu'il fit en 1800, ne fut pas plus heureuse. Les actes du concile de 1801, renferment (tome III, pag. 122), un long rapport qu'il fit sur les démissions demandées aux évêques; rapport où, entre autres choses assez étranges, il disait que les sièges des constitutionnels étaient remplis plus canoniquement que le Saint-Siège même. Le chagrin d'être obligé de se démettre, paraît avoir dicté cet écrit assez peu modéré, ainsi qu'une lettre que Moïse et M. Grégoire adressèrent de concert au pape, le 12

octobre 1801, pour annoncer leur démission. Ces deux prélats étaient fort liés; et Moïse eut même la complaisance de publier en 1801, pour la défense de son ami, un petit écrit intitulé : *De l'opinion de M. Grégoire dans le procès de Louis XVI*, où il dit ingénument qu'à la vérité M. Grégoire a condamné Louis XVI, mais qu'il l'avait *condamné à vivre*; ce qui parut un peu ridicule. Moïse quitta Paris peu après, fut fait chanoine honoraire de Besançon par Lecoq, et se retira dans une petite ferme qu'il possédait à Morteau. Il partagea dès-lors son temps entre l'étude et les travaux agricoles. Le costume qu'il avait adopté, ne différait point de celui des autres *montagnons*; et il a joui plusieurs fois de la surprise des étrangers, étonnés de trouver un paysan qui parlait avec une facilité et un choix d'expressions que ne donne pas toujours l'éducation la plus cultivée. Il était versé dans l'histoire civile et ecclésiastique, dans le droit canon et les langues orientales; et sa bibliothèque, qu'il avait formée lui-même, était riche en ouvrages de son état. Moïse mourut dans cette retraite, le 7 février 1813. On a de lui : *Réponses critiques aux incrédules, sur plusieurs endroits des Livres saints*, Paris, 1783, in-12. Ce livre forme le tome quatrième de l'ouvrage de l'abbé Bulet (V. ce nom); mais on a fait disparaître le nom de Moïse dans les réimpressions publiées récemment. Il a laissé en manuscrit deux volumes, qui terminent cet important ouvrage; on peut présumer que, s'ils paraissent jamais, ce ne sera pas sous le nom de leur auteur. Outre plusieurs lettres pastorales, des mandements, etc., on a de Moïse plusieurs petits

écrits, insérés dans les *Annales de la religion*, par Desbois de Rochefort; et il a laissé, entre les mains d'un de ses amis, une *Défense des libertés de l'Église gallicane*, dont on promet la publication. On trouve dans la *Chronique religieuse*, tome v, pag. 385, une *Dissertation sur l'origine des fausses décrétales*, qui est attribuée à cet évêque, et qui forme 40 pages. P—c—r et W—s.

MOÏSE ALSSCHECH, fils de Rabbi Chajim, florissait vers le milieu du seizième siècle, à Saphet, ville de la haute Galilée, dont il était grand-rabbin. Il jouissait d'une réputation distinguée parmi ses co-religionnaires, comme prédicateur, et comme interprète des Livres saints. Il a laissé sur tous les livres de l'Ancien-Testament, des Commentaires également estimés des Juifs et des Chrétiens qui s'appliquent à l'étude des rabbins. Richard Simon le range parmi les meilleurs commentateurs de l'Écriture. Constantin Lempereur en fait aussi un grand éloge. Ses *Commentaires sur l'Ecclésiaste, les Lamentations, Ruth et Esther*, ont été imprimés ensemble, Venise, 1601, in-4°.; Prague, 1610, in-fol.; Amsterdam, 1698, in-12: ses *Commentaires sur les grands Prophètes*, Venise, 1620, et Francfort-sur-Mein, 1719, in-fol.: ses *Commentaires sur les petits Prophètes*, Iéna, 1720; sur les *Psaumes*, Venise, 1605, in-4°.; Iéna, 1721, in-fol.; sur le *Pentateuque*, Venise, 1601, in-fol., Prague, 1616, in-fol. V. Wolf. *Bibl., hebr.*, tomes I et III. L-B-E.

MOÏSE BEN NACHMAN, célèbre rabbin espagnol du treizième siècle, naquit à Gironne, en 1194. Les Juifs l'appellent *Ramban*, nom formé des initiales des quatre mots, *Rabbi Mosé ben Nachman*. Il étudia et pratiqua

la médecine avec succès, et ne fit pas moins de progrès dans les sciences qui conduisent à l'intelligence de la loi et du Talmud. L'éloquence ne lui fut pas étrangère; et un discours qu'il prononça devant le roi de Castille (Prague, 1597, in-4°.), lui mérita la dénomination de *père de l'éloquence*, qu'il ajouta aux titres de *père de la sagesse*, de *luminaire*, de *fleur de la couronne de sainteté*, que lui avaient valu ses vastes connaissances. Aussi philosophe que Maïmonide, presque son contemporain, il adopta ses opinions, qu'il défendit avec chaleur, et qui lui attirèrent des ennemis, entre autres le rabbin Méir. Il avait d'abord méprisé la cabale; mais il en goûta insensiblement les subtilités, et y devint fort habile. Il ne se borna pas à la *spéculative*; il se jeta dans la *pratique* ou *l'opérante*. Il trouvait tout ce qu'il voulait dans le *Cantique de Moïse* (Deutéronome xxxii). On raconte qu'un de ses disciples l'ayant défié d'y trouver son nom d'*Abner*, Ramban lui cita aussitôt le verset 26: *J'ai dit.... j'abolirai leur mémoire d'entre les hommes*. La troisième lettre de chaque mot, dans la langue hébraïque, compose celui d'*Abner*. Le disciple, effrayé, demanda *s'il n'y avait point de pardon pour lui?* — *Vous avez entendu les paroles de l'Écriture*, répondit Ramban. Abner, au désespoir, se jeta dans un vaisseau sans voiles et sans rames, et on ne le revit jamais. En 1263, Jacques, roi d'Aragon, voulut que ce rabbin entrât en conférence, à Barcelone, avec des docteurs catholiques. Ramban disputa plusieurs jours en présence du roi, de sa cour, et d'une foule immense, contre frère Paul Christiani, religieux dominicain, et un seul jour contre Raimond Martin,

religieux du même ordre, auteur du *Pugio fidei*. Chacun s'attribua la victoire, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de disputes. François Bosquet, évêque de Lodève, dans une lettre à Joseph Duvoisin, qui se trouve en tête du *Pugio fidei*, assure que le rabbin Moïse Nachmanide fut réduit au silence par ses adversaires, notamment par Raimond Martin; mais cette dernière circonstance prouverait que le récit des catholiques n'est pas authentique, puisque Martin parla très-peu, et que frère Paul soutint seul tout le choc, suivant l'édit du roi, qui parut après la conférence, et qu'on trouve dans Wagenseil (*Tela ignea Satanæ*, tome II), mais non dans le *Codex legum antiquarum* de Lindenbroch, comme le prétendent mal-à-propos Wagenseil et Basnage. Au reste, le savant évêque de Lodève n'a fait que suivre ce qui est rapporté dans le *Candor lilii*, et dans la Bibliothèque des frères Prêcheurs de Venise. Ramban publia de son côté les actes de la conférence, dans lesquels il insulte à la faiblesse de ses adversaires, et paraît s'arroger tout l'honneur du combat. Le fond de la dispute était de savoir si le Messie est déjà venu, et s'il faut le regarder comme Dieu: sur le premier point, Rabbi Moïse semble convenir, avec Maïmonide, que le Messie est né à l'époque de la destruction de Jérusalem par Titus, et avec Rabbi Josué Ben Levi, qu'il s'est montré à Rome; mais il assure que sa manifestation solennelle n'aura lieu qu'à la fin du monde. Sur le second, il nie formellement que le Messie soit Dieu. Nous avouons franchement que, malgré son excessive arrogance et ses grossièretés, Ramban s'y montre très-subtil et très-cap-

tiens. Wagenseil a inséré les actes de cette conférence dans le second tome du *Tela ignea Satanae*, p. 24-60. Cet habile critique reconnaît qu'on y a fait des interpolations et des mutilations ; d'où Bashage (*Histoire des Juifs*), et Wolf (*Bibliotheca hebraea*), concluent assez lestement qu'ils sont supposés. Si l'on en croit Ramban, le roi Jacques lui donna trois cents écus d'or pour ses frais de voyage, comme une marque de sa bienveillance. Après être resté quelque temps à Gironne, environné de considération et d'honneur, il se retira, par dévotion, à Jérusalem, où il bâtit une synagogue. Il mourut en 1300, suivant Ghédalia (*Schialal el hhak-kabala*). Il a composé un grand nombre d'ouvrages, la plupart inédits. On peut en voir le catalogue dans Wolf (*Bibl. heb.*) ; tomes I et III. Voici les plus connus : I. *Ighereth hakkodesch* (Lettres de sainteté), Rome, 1546, in-8°. ; Cracovie, 1594, in-12. II. *Sepher Jezira*, avec un commentaire de sa façon, et des commentaires de quatre autres rabbins, Mantoue, 1562, in-8°. III. *Milmoth Jehovah* (Guerres du Seigneur), Venise, 1552, in-fol. ; il y défend le rabbin Alphès. IV. *Ighereth Ramban* (Apologie de Maïmonide). V. *Thorah Adam* (Loi de l'homme), Venise, 1595, in-4°. VI. *Tephilah* (Prière sur la ruine du temple), dans le *Machasor* de Rome ; Venise, 1626, in-8°. VII. *Saar hamonah* (Porte de la foi), Venise, 1601, et Cracovie, 1648. L-B-E.

MOÏSE BEN TIBBON, célèbre rabbin, fils de Samuel Aben Tibbon, florissait à Grenade dans le treizième siècle, du temps d'Alphonse X, roi de Castille : I. Il a traduit, de l'arabe en hébreu, les *Eléments d'Euclide*, dont le manuscrit se conserve à

Rome. II. La *Logique de Maïmonide*, qui parut à Bâle avec la version latine, 1528. III. Les *Tables astronomiques d'Alfergany*, imprimées à Venise. IV. Des *Commentaires d'Averroès* sur Aristote. V. Le livre des *Préceptes usuels*, par Maïmonide. VI. Le *Livre de l'angle*, où sont enseignées l'arithmétique et la géométrie. Il a composé quelques ouvrages, assez estimés, dont on peut voir le catalogue dans Bartolocci, *Biblioth. rab.*, et dans Wolf, *Biblioth. heb.*, tomes I et III. L-B-E.

MOÏSE DE KHOREN, le plus célèbre des historiens arméniens, fut surnommé *Kherthogh* ou *Kherthoghahair*, c'est-à-dire le *Poète*. L'élévation, la pureté de diction, la concision, et un choix d'expressions admirable, sont ce qui le fait distinguer entre tous les écrivains de sa nation. Ces qualités lui ont valu le premier rang parmi les auteurs classiques de l'Arménie. Il naquit à Khoren ou Khorni, bourg du canton de Daron, dans la province de Dourouperan, vers l'an 370. Dès sa jeunesse, il s'attacha au célèbre Sahag, descendant de saint Grégoire, et patriarche de l'Arménie, qui, de concert avec Mesrob, autre personnage éminent, s'occupait de faire fleurir dans son pays l'étude des lettres, et s'efforçait d'y propager la connaissance de la langue et des ouvrages des Grecs, pour y affermir la foi chrétienne. Sahag et Mesrob formèrent donc une école nombreuse de jeunes gens zélés, qui pussent les seconder dans leur projet, et les aider à traduire en langue arménienne toute l'Écriture sainte et les principaux ouvrages des Pères. Jusqu'alors les Arméniens n'avaient pu lire les Livres saints que dans la langue syriaque, fort peu connue dans leur pays. Pour

exécuter leur entreprise, ils résolurent d'envoyer leurs jeunes disciples dans l'Empire romain, afin d'y étudier avec soin la langue et la littérature grecques, et d'en rapporter des manuscrits. Moïse visita d'abord Edesse, Antioche et Alexandrie, où il demeura long-temps. Il se rendit ensuite à Rome; et, en revenant, il séjourna quelque temps dans Athènes, puis à Constantinople, d'où il revint dans sa patrie, riche de connaissances utiles et de manuscrits qu'il avait rassemblés. Il fut alors nommé garde des archives patriarcales, et remplit les fonctions de juge auprès de Sahag, et de Mesrob, qui ne survécut au premier que de six mois, et mourut en l'an 441. Moïse de Khoren les seconda dans toutes leurs entreprises littéraires, et s'occupa constamment de traduire en langue arménienne les ouvrages grecs qu'il s'était procurés dans ses voyages. Il jouit aussi de la confiance de Joseph I<sup>er</sup>, successeur de Mesrob, et fut ensuite archevêque des provinces de Pakrévant et d'Arscharouni. Il prolongea son existence jusqu'à un âge très-avancé: selon Thomas Ardrouni, il vécut jusqu'à cent vingt ans; et Samuel d'Ani place sa mort en l'an 489 de J.-C., ce qui équivaut à l'an 487, selon notre manière de compter. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en l'an 450, son disciple Eznig était archevêque de Pakrévant, et que ce ne fut que plusieurs années après, que Moïse de Khoren lui succéda. On voit, par le témoignage d'Asolnig, que Moïse vivait encore sous Kioud, qui occupa le trône patriarcal, depuis l'an 465 jusqu'en 475. Le principal ouvrage de Moïse de Khoren est son *Histoire d'Arménie*, composée vers l'an 442, à la prière de Sahag, prince pagratide, qui fut, en

481, marzban d'Arménie, et mourut en combattant les Persans. Cette histoire est divisée en trois livres. Le premier traite de tout ce qui concerne l'Arménie, depuis Haïk, qui en est regardé comme le premier roi, jusqu'à l'établissement de la race des Arsacides. Maribas Kathina, d'anciennes poésies, et des écrits chaldéens et persans, en ont fourni les matériaux. Le deuxième livre contient le récit de tous les événements arrivés depuis Vagharschag, premier roi Arsacide en Arménie, jusqu'à la mort de Tiridate, qui le premier professa la religion chrétienne. Les principaux auteurs dont Moïse de Khoren s'est servi pour composer cette partie de son ouvrage, sont Maribas Kathina; Leroubna, fils d'Apshatar d'Edesse; Olyp, prêtre d'Ani; le fameux hérésiarque Bardesane, auteur d'une histoire en syriaque; Khouroutoud qui avait écrit celle de Perse, et d'autres historiens dont les ouvrages sont également perdus. Le troisième livre s'étend depuis le règne de Khosrou II, jusqu'à la mort de Sahag et de Mesrob. A ces trois livres, Moïse de Khoren en ajouta dans la suite un quatrième, qui contenait le récit de tout ce qui s'était passé en Arménie depuis la destruction de la monarchie Arsacide, jusqu'au temps de l'empereur Zénon. Cette continuation est perdue. Les trois premiers livres, qui forment un ouvrage complet, ont été imprimés, pour la première fois, en arménien seulement, à Amsterdam, 1695, in-12. Cette édition fort jolie contient un grand nombre de fautes; l'éditeur, Thomas de Vanant, n'avait à sa disposition qu'un seul manuscrit, qui n'était ni bon, ni ancien. En l'an 1736, les frères Whiston donnèrent, à Lon-

dres, une nouvelle édition de cette histoire; et ils y joignirent une version latine, accompagnée de notes en trop petite quantité pour pouvoir lever les nombreuses difficultés littéraires et historiques que présente le texte de Moïse de Khoren. Un manuscrit que les frères Whiston s'étaient procuré, leur servit à corriger quelques-unes des fautes de l'édition d'Amsterdam. Quoiqu'il y en existe encore beaucoup, et que les frères Whiston se soient trompés plus d'une fois dans leur interprétation, il est étonnant qu'avec le peu de moyens qui étaient à leur disposition, ils aient pu entreprendre et exécuter un pareil travail, qui, malgré ses imperfections, doit toujours être regardé comme très-recommandable. Quelques années après, un évêque arménien, nommé Sergius, donna à Venise une nouvelle édition de l'histoire de Moïse de Khoren, mais en se bornant à reproduire le texte des frères Whiston. Il serait fort important de posséder une bonne édition de cet ouvrage; mais la rareté des manuscrits rend cette entreprise fort difficile. M. Zohrab, de Constantinople, célèbre par la découverte de la version arménienne de la Chronique d'Eusèbe, en prépare une depuis longtemps; il a revu le texte de Moïse de Khoren, sur trois manuscrits, dont deux fort anciens: la profonde connaissance que M. Zohrab a de la littérature classique de sa nation, et sa grande sagacité, font vivement désirer la publication de cet important ouvrage. Moïse de Khoren est aussi l'auteur d'un *Traité de rhétorique*, dédié à l'un de ses disciples nommé Théodore, et divisé en dix livres. Cet ouvrage, écrit dans le goût des rhéteurs grecs, contient un

grand nombre de discours composés par Moïse de Khoren lui-même, pour mieux inculquer dans l'esprit de ses élèves, les préceptes qu'il enseigne. Ce livre, fort difficile à entendre, est un trésor inépuisable pour ceux qui veulent pénétrer dans toutes les délicatesses de la langue arménienne. Moïse de Khoren y cite souvent des auteurs et des ouvrages grecs, parmi lesquels on remarque les Peliades, tragédie perdue d'Euripide, dont il donne une courte analyse. M. Zohrab a donné, en 1796, à Venise, en 1 vol. in-8°, une fort bonne édition de ce livre, avec un ample commentaire, le tout en arménien: pour faire cette édition, il a eu à sa disposition cinq manuscrits, dont un de l'an 547 de l'ère arménienne (1098 de J.-C.) Il existe, en arménien, une Géographie qui porte le nom de Moïse de Khoren: un traité de Pappus d'Alexandrie, forme la principale partie de cet ouvrage; on y a joint quelques détails qui ne pouvaient être donnés que par un Arménien, sur la Perse, l'Arménie et sur les pays Caucasiens; on y a aussi joint des prolégomènes, tirés de la partie mathématique de la Géographie de Ptolémée. Si cet ouvrage appartient à Moïse de Khoren, ce dont on a de fortes raisons de douter, comme on peut le voir dans un Mémoire composé par l'auteur de cet article (*Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, tome II, p. 301 - 317), on ne peut au moins disconvenir qu'on y a fait un grand nombre d'interpolations, qui, pour la plupart, paraissent dater du dixième siècle. Cette Géographie a été imprimée quatre fois. La première édition est de Marseille, 1683, in-8°. de 320 pages, dont 60 pour la géographie; le reste est un recueil de fables et d'his-

toriettes. Cette édition, toute arménienne, fourmille de fautes. En 1736, les frères Whiston ont ajouté cette géographie à leur édition de l'histoire de Moïse de Khoren. Ils n'ont corrigé aucune des fautes de l'édition de Marseille, et se sont contentés de joindre au texte une version latine. Le même texte, toujours fautif, a été reproduit dans l'édition faite à Venise par l'évêque Sergius. Enfin, en 1819, l'auteur de cet article en a donné une nouvelle édition, dans le second volume, p. 318-394 de l'ouvrage déjà cité. On y a corrigé, autant qu'on l'a pu, les nombreuses fautes qui existent dans le texte de cet ouvrage; et l'on y a joint une traduction française et des notes. Moïse de Khoren est aussi l'auteur d'un grand nombre de pièces de vers et d'hymnes qui se chantent encore dans les offices de l'Église d'Arménie, et qui ne sont pas moins estimés que ses autres productions, sous le rapport du style. On en trouve un grand nombre dans le *Scharagnots*, ou Recueil d'hymnes et de cantiques imprimé en arménien, à Amsterdam, 1702, 1 vol. in-8°. Le témoignage unanime des auteurs arméniens, et ce qu'il dit lui-même, dans plusieurs passages de son histoire, suffisent pour qu'on croie que Moïse de Khoren traduisit un grand nombre d'ouvrages grecs en langue arménienne. Nous ne connaissons aucune de ces traductions : il en existe probablement plusieurs dans nos bibliothèques et dans celles des Arméniens; mais l'absence de son nom empêche peut-être d'en connaître le véritable interprète. Nous croyons qu'on a récemment découvert un de ces ouvrages: nous voulons parler de la version arménienne de la Chronique d'Eusèbe.

Dans son histoire d'Arménie, Moïse de Khoren cite trop fréquemment ce livre, pour qu'on puisse douter qu'il fit partie des manuscrits grecs qu'il rapporta dans sa patrie. Bien plus : les morceaux d'Eusèbe, insérés dans l'histoire d'Arménie, présentent quelques contre-sens et une disposition de mots qui se retrouvent précisément dans le texte de la version arménienne. Enfin l'on y remarque un style pur, élevé, et un choix d'expressions qui ne peuvent appartenir qu'au beau siècle de la littérature arménienne, et qui rappellent toutes les qualités exclusivement propres à Moïse de Khoren. Cette traduction était perdue depuis long-temps, lorsqu'en l'an 1784, le docteur Zohrab en découvrit à Constantinople un manuscrit sur parchemin, qui avait appartenu autrefois au patriarche Grégoire IV (1173-1193), et qui était alors en la possession d'un savant Arménien, qui le tenait d'un prêtre de sa nation, attaché au patriarche de Jérusalem. Une copie de cet important ouvrage fut apportée à Venise par le docteur Zohrab et déposée dans la bibliothèque des Mékhitharistes, qui songeaient dès lors à en donner une édition. Les révolutions de l'Italie empêchèrent ce projet d'être mis à exécution : il était abandonné, lorsqu'en l'an 1816, M. Mai annonça que, de concert avec le Dr. Zohrab, il se proposait de donner une édition latine de la Chronique d'Eusèbe; elle parut effectivement bientôt après, sous ce titre : *Eusebii Pamphili Chronicorum canonum libri duo. Opus ex Hæcæano codice, à doctore J. Zohrabo, diligenter expressum et castigatum. Ang. Maius et J. Zohrabus nunc primum conjunctis curis latinitate donatum notisque*

*illustratum, additis Græcis reliquis ediderunt*, Milan, 1818, un vol. grand in-4°. Peu après, dans la même année, on publia à Venise, le texte arménien, avec une nouvelle version latine : *Eusebii Pamphili, Casariensis episcopi, Chronicon bipartitum, nunc primum ex armeniaco textu in latinum conversum, adnotationibus auctum, Græcis fragmentis exornatum, operâ P. J. B. Aucher*, Venise, 1818, 2 vol. in-4°. On peut voir, dans le Journal des savants, février 1820, le jugement qu'on a cru devoir porter de cette seconde édition, qui, à l'exception du texte arménien qu'elle contient, est de beaucoup inférieure à celle de Milan, pour la fidélité de la traduction. S. M—N.

MOISSON-DEVAUX (GABRIEL-PIERRE-FRANÇOIS), naturaliste, né en 1742, à Caen, d'une ancienne famille de robe, fut envoyé de bonne heure à Paris, où il fit ses études avec beaucoup de distinction. Il obtint à seize ans un brevet de lieutenant, dans le régiment de Dauphin cavalerie, et fit toutes les campagnes de la guerre de 1758. La paix l'ayant ramené en France, il offrit la démission de son emploi, et s'appliqua dès-lors à l'étude de l'histoire naturelle, et en particulier de la botanique. Moins occupé de la nomenclature des plantes que de leur utilité, il fit beaucoup d'essais intéressants, et réussit à acclimater dans la Normandie le *Sassafras* d'Amérique et le grand *Magnolia*. Appelé, pendant la révolution, par le suffrage de ses concitoyens, dans nos assemblées délibérantes, il n'ambitionna point les succès de la tribune, et n'y parla guère que pour demander la reprise des travaux du port de Caen, et l'achèvement du canal de l'Orne. Après

avoir rempli pendant plusieurs années des fonctions publiques avec zèle et désintéressement, il s'empressa de revenir à l'étude de la botanique. Il lut différents mémoires à la société d'agriculture de Caen, entre autres, un sur la nécessité d'établir des pépinières dans le département du Calvados. Cet homme estimable mourut le 8 sept. 1802. Il a laissé beaucoup d'ouvrages en manuscrit, parmi lesquels on distingue un Traité complet sur les *Fucus*, que l'abbé Rozier se proposait de donner au public; mais sa modestie était si grande, qu'il n'a jamais rien imprimé. V. son *Eloge*, par M. P. A. Lair, dans le *Recueil* de la société d'agriculture; et dans le *Magasin encyclopédique*, ann. 1803, tome III. W—s.

MOITTE (PIERRE-ÉTIENNE), graveur à la pointe et au burin, naquit à Paris, en 1722. Élève de Beaumont, il cultiva également le genre du portrait et celui de l'histoire. L'ouvrage qui a le plus contribué à le faire connaître, consiste en deux gravures qu'il a exécutées pour la galerie de Dresde, et neuf pour celle du comte de Bruhl. Il a gravé en outre six tableaux, d'après Greuze; ainsi que quelques portraits, parmi lesquels Diderot cite avec éloge celui de *Duhamel du Monceau*, exposé au Salon en 1767. Il fut reçu de l'académie, en 1770, sur la gravure du *Portrait de Restout*. Il obtint, quelques années après, le titre de graveur du roi. Il mourut en 1780, laissant six enfants, qui tous ont suivi la carrière des arts, et parmi lesquels ses deux filles (Angélique-Rose et Élisabeth-Mélanie) ont cultivé la gravure avec succès. — François-Auguste MOITTE, fils du précédent, naquit à Paris, en 1748, et s'adonna, comme ses sœurs, à la gra-

vure. Elève de son père, il se fit distinguer par la propreté de son burin et la finesse de son exécution. Il a gravé d'après différents maîtres ; mais Greuze était celui qu'il affectionnait le plus. On connaît de lui trente pièces exécutées d'après ce maître, parmi lesquelles on doit particulièrement citer une suite de vingt-quatre feuilles, publiée par cahiers de six feuilles, sous le titre de *Divers habillemens, suivant le costume d'Italie, dessinés d'après nature, par J. B. Greuze, ornés de fonds, par J. B. Lallemand, et gravés par A. Moitte, d'après les dessins tirés du cabinet de l'abbé Gougenot*. Cette suite, piquante par la variété des objets, est très-estimée. Cependant, la *Récréation de table* qu'il a gravée, d'après Jac. Jordaens, passe pour son chef-d'œuvre. — Jean-Baptiste-Philibert MOITTE, autre fils de Pierre-Étienne, cultiva l'architecture, et mourut en 1808, professeur de l'école de Dijon. Il s'était fait remarquer par un projet de cathédrale, et par un arc de triomphe, qui obtinrent un prix en 1792. — Jean-Guillaume MOITTE, frère du précédent, et l'un des plus habiles sculpteurs de ce siècle, naquit à Paris, en 1747. Son goût pour le dessin se manifesta presque au sortir de l'enfance ; et son père, charmé des dispositions qu'il annonçait, s'empressa de les seconder, en dirigeant lui-même ses études. Les nombreux artistes qui fréquentaient sa maison, étonnés eux-mêmes des progrès du jeune Moitte, lui prodiguaient les encouragemens ; et Pigalle, que l'on regardait alors comme le premier sculpteur, sollicita lui-même la faveur de l'avoir pour élève. La pratique de son art, dans laquelle il devint habile de bonne heure, ne l'empêcha pas d'étudier

assidument la nature. Convaincu que le dessin est la seule base d'une instruction solide, il employait tous les loisirs qui lui restaient, à copier le modèle vivant. Après la mort de Pigalle, il passa dans l'atelier de Jean-Baptiste Lemoyne. Dans les différens concours de l'académie, il remporta presque toutes les médailles ; et en 1768, ayant obtenu le grand prix de sculpture, sur une figure de *David portant en triomphe la tête de Goliath*, il partit pour l'Italie. La vue des chefs-d'œuvre que renferme la capitale du monde chrétien, frappa le jeune artiste, et vint donner un autre cours à ses idées. Il s'aperçut que la route qu'il avait suivie jusqu'alors, laissait presque tout à désirer : il se mit donc à étudier l'antique, non-seulement dans les belles statues dues au ciseau des Grecs, mais dans les monuments de l'architecture qui subsistent encore à Rome. Les usages, les mœurs, les costumes, les formes les plus belles du corps humain, rien n'échappait à ses recherches assidues. C'est ainsi qu'il acquit le goût exquis et la correction de dessin, l'élégance des formes, la beauté des proportions, l'heureux choix des draperies, et la variété d'expression qu'il a su répandre dans ses ouvrages. Il aurait prolongé son séjour en Italie, si le dérangement de sa santé ne l'eût forcé, en 1773, à revenir en France, où sa réputation l'avait devancé depuis long-temps. Il reçut à Paris, des artistes et des amateurs, l'accueil le plus distingué. Ce fut dans le calme qu'il trouva, après son retour, que Moitte dessina à la plume plusieurs grandes frises d'un beau style, et qui excitèrent l'admiration des artistes. M. Auguste, orfèvre du roi, se l'attacha ; Moitte fit pour lui des

dessins qui servirent de modèles à ses plus beaux ouvrages, et qui lui donnèrent une grande supériorité sur tous les autres orfèvres. Moitte a produit peut-être plus de mille dessins de ce genre; et il a, sous ce rapport, éminemment contribué à rendre à un genre de luxe que les plus grands maîtres n'ont pas refusé d'illustrer, un degré de mérite qui n'existait plus en France depuis plus d'un siècle. Agréé à l'académie, en 1783, sur une figure représentant un *Sacrificateur*, il fut chargé de plusieurs travaux importants, dans le nombre desquels on remarque une *Vestale faisant l'aspersion de l'eau lustrale*, exécutée pour M. de Joubert, trésorier des états de Langue-doc; une *Ariane*, pour M. Brackford, Anglais; les *Bas-reliefs* de plusieurs des barrières de Paris; les figures colossales représentant les *Provinces de Bretagne* et de *Normandie*, placées à la barrière des Bons-Hommes, et plusieurs *Bas-reliefs* et *Sphinx*, au château de l'Isle-Adam. Louis XVI lui avait commandé la *Statue de Cassini*. La révolution l'empêcha d'abord de la terminer; et ce ne fut que plus tard qu'il put mettre la dernière-main à cet ouvrage, qui est un de ses plus beaux titres de gloire. Des artistes ont rendu justice au rare mérite des parties nues, mais ils ont critiqué la pose et la draperie: ils ont pensé qu'en voulant s'affranchir du costume moderne, Moitte avait trop, ou trop peu fait, et que le costume ne doit être ni suivi, ni observé à demi. Au milieu de nos troubles civils, il fut choisi pour exécuter le bas-relief du fronton de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, alors nommée le Panthéon. Il y représenta la *Patrie couronnant les vertus civiles et*

*guerrières*. (1). En 1794, on établit un concours pour une *Statue de J. J. Rousseau*, qui devait être exécutée en grand, et coulée en bronze pour être placée aux Champs-Élysées. Le modèle de Moitte représentait le *Citoyen de Genève méditant le plan de son Emile, et examinant les premiers pas de l'enfance*. Il obtint le prix; mais le projet ne reçut point son exécution. Quelque temps après, il fut l'un des deux artistes désignés par le gouvernement, lors de la création de l'Institut, pour former le noyau de la classe des beaux-arts. Après la bataille de Marengo, il fut chargé de l'exécution du *Mausolée en bas-relief du général Desaix*, pour l'église de l'hospice du mont Saint-Bernard. Il représente le *Général Desaix, frappé du coup mortel, expirant entre les bras du colonel Lebrun, son aide-de-camp*. On vanta, dans le temps, la grâce de la composition, l'élégance des figures et le fini de l'exécution; mais on reprocha justement à l'artiste de n'avoir pas su donner à ses personnages le caractère sévère et héroïque, qui convenait à son sujet. Le bas-relief d'un des avant-corps de l'intérieur de la cour du Louvre, à la droite du pavillon de l'horloge, dans lequel il a représenté la *Muse de l'histoire*, ainsi que les deux figures de *Moïse* et de *Numa* qui l'accompagnent, sont d'un style plus grandiose, et rappellent davantage les compositions du même genre, que Jean Goujon a exécutées de l'autre côté. On a vu, à l'exposition du Louvre, une *Statue*

(1) L'église de Sainte-Geneviève ayant été rendue au culte, on a cru devoir détruire le vaste bas-relief de Moitte. Il existait en France peu de monuments de ce genre, dont il avait été pour ainsi dire le premier exemple et le modèle.

*équestre en bronze de Buonaparte*, de moyenne proportion ; elle lui mérita d'être choisi pour exécuter la *Statue équestre du général d'Hautpoul*, dont il n'a fait que le modèle. Il reçut alors la décoration de la Légion-d'honneur ; et on lui confia l'exécution des bas-reliefs en bronze destinés à décorer la *Colonne du camp de Boulogne*, ainsi que le *Tombeau du général Leclerc*, qui devait être érigé dans l'église de Sainte-Geneviève. Quoique d'un tempérament robuste, qu'avait encore affermi l'habitude du travail, la mort de sa femme, Adélaïde-Marie-Anne Castillas, distinguée elle-même par ses talents dans les arts, l'affecta profondément. Sa santé s'en ressentit ; elle s'affaiblit progressivement, et il ne put se livrer avec la même vigueur et la même assiduité au travail de son atelier : il mourut le 2 mai 1810, regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier la bonté de son cœur, à travers l'austérité de ses principes et la sévérité de son caractère. M. Quatre-mère de Quincy prononça sur sa tombe un discours dans lequel il sut dignement apprécier ses talents (1). Cet habile artiste s'était aussi fait connaître de la manière la plus avantageuse par une foule de beaux dessins. Outre les ouvrages dont on a parlé, la mort l'empêcha d'achever un bas-relief pour le péristyle du palais du sénat, et les statues du *Destin*, de la *Force*, du *Rétablissement des Cultes* et du *Traité d'Amiens*, dont il n'a laissé que les modèles. Celui du bas-relief représentant des *Guerriers se dévouant pour le salut de la patrie*, se voit dans la salle d'entrée de la galerie des tableaux de la chambre

des pairs. Parmi les élèves sortis de son école, et qui font honneur à ses leçons, on peut citer MM. Gatteaux, Gérard, Taunay jeune, etc. P—s.

MOIVRE (ABRAHAM), géomètre, né en 1667, à Vitry, en Champagne, où son père exerçait la chirurgie, fut envoyé à l'académie de Sedan, pour y faire ses études. La lecture d'un traité de Legendre lui inspira le goût des mathématiques ; mais il ne s'y livra qu'en secret, par ménagement pour son professeur, qui regardait comme mal employé tout le temps qu'il dérobaît à la langue grecque. Moivre passa ensuite à Saumur, puis à Paris, pour y achever ses cours de philosophie : mais il avait sans cesse entre les mains les ouvrages des meilleurs mathématiciens ; et sa pénétration naturelle lui aplanissait la plus grande partie des difficultés qu'il y rencontrait. Son père, cédant enfin à ses instances, consentit à lui donner un maître de mathématiques ; et son choix tomba sur Ozanam. A la révocation de l'édit de Nantes, Moivre, élevé dans la religion protestante, se retira en Angleterre, où il se fit appeler De Moivre. Il n'apportait d'autres ressources pour y subsister, que l'enseignement des mathématiques, dont il croyait avoir atteint le sommet : la lecture des *Principes* de Newton le désabusa ; étonné de ne point entendre un ouvrage dont la simplicité apparente l'avait séduit, il n'hésita pas à le prendre pour l'unique objet de ses études, et il en portait toujours sur lui quelques feuillets, qu'il relisait dans ses moments de loisir. La rapidité de ses progrès, et son application, le firent connaître, en 1692, de l'astronome Halley, qui se chargea de communiquer ses pre-

(1) Voy. le Moniteur du 6 mai 1810.

miers écrits à la société royale, et l'y fit admettre, en 1697. Le grand Newton, dont il s'honorait d'être le disciple, voulait qu'il le regardât comme un ami; et une discussion assez vive qu'il eut à soutenir contre le médecin Cheyne, acheva d'étendre sa réputation (V. G. CHEYNE, VIII, 369). Leibnitz fit d'inutiles démarches pour lui procurer une chaire dans quelque université d'Allemagne; on tenta avec aussi peu de succès de l'attacher à l'académie de Cambridge. Moivre fut l'un des commissaires désignés pour prononcer sur la contestation qui s'éleva entre Leibnitz et Newton, au sujet de l'invention du calcul intégral (V. LEIBNITZ et NEWTON); et peu après, il communiqua à la société royale un petit traité: *De Mensurâ sortis*, qui ajouta encore à l'opinion qu'on avait de son talent. Montmort s'était occupé, avant lui, du calcul des jeux de hasard; mais il avait pris une route si différente, qu'il reconnut lui-même qu'on ne pouvait accuser Moivre de plagiat. Ce dernier perfectionna ce travail, et en fit d'ingénieuses applications aux usages de la vie. Il se délassait de l'étude des mathématiques par la lecture des meilleurs auteurs, anciens et modernes; il possédait parfaitement les classiques, et on le consultait souvent sur des passages difficiles ou contestés: il savait par cœur Rabelais et Molière; et si l'on en croit son panégyriste, il aurait mieux aimé être ce célèbre comique que Newton. Dans sa vieillesse il fut privé de la vue et de l'ouïe, sans rien perdre de ses facultés intellectuelles: sur la fin de sa vie, il éprouvait un besoin de sommeil tel, qu'il dormait vingt-trois heures par jour; enfin il cessa de se réveiller le 27 nov.

1754, à l'âge de 87 ans. Moivre, religieux par conviction, ne connut jamais l'envie ni les passions basses dont les savants eux-mêmes ne sont pas toujours exemts. Il évitait la société plus qu'il ne la recherchait; et il ne savait pas déguiser son aversion pour le manège et la fausseté. Il avait été reçu membre de l'académie des sciences de Paris, quelques mois avant sa mort, et il était depuis longtemps de celle de Berlin. Outre des Mémoires nombreux dans les Transactions philosophiques, on a de lui: I. *The doctrine of chances*, Londres, 1716; *ibid.*, 1738; *ibid.*, 1756, in-4°. C'est la traduction anglaise qu'il publia de son traité des probabilités, avec des additions; l'édition de 1756 est plus complète que les précédentes. On trouve l'analyse de la méthode de Moivre dans l'*Hist. des mathématiq.*, par Montucla, t. III, p. 396 et suiv. Lagrange avait le projet de traduire cet ouvrage en français; c'est dire assez combien il est intéressant. II. *Miscellanea analytica de seriebus et quadraturis*, Londres, 1730, in-4°. Cet excellent ouvrage, divisé en huit livres, contient les plus savantes recherches d'analyse; c'est le recueil des découvertes de Moivre et des méthodes qu'il avait employées pour y parvenir. III. *Annuities on lives* (Des rentes à vie), *ibid.*, 1724, 1742, 1750, in-8°. (1); trad. en italien par le P. Fontana, Milan, 1776, in-8°. C'est Moivre qui a revu et publié la traduction latine de l'Optique de Newton. Voyez le *Mémoire sur*

(1) La deuxième édition renferme quelques expressions désobligeantes contre Simpson qui venait de publier sur le même sujet un traité, où Moivre était mentionné honorablement: Simpson repliqua, en 1743, avec décence, dans un Appendix; et Moivre, dans l'édition de 1750, montra la politesse convenable.

*la Vie de M. Abraham de Moivre*, par Maty, La Haye, in-12, et son *Éloge* par Grandjean de Fouchy, dans le Recueil de l'Académie des sciences.

W—s.

**MOKHTAR**, fameux capitaine arabe, né dans la première année de l'hégire (622 de J.-C.), était fils d'Abou-Obeïd, qui avait commandé les Musulmans, à la journée de Cosson-Natef, près de Koufah, et qui, ayant tué l'éléphant sur lequel était monté le général persan, avait été écrasé par la chute de l'animal. Un des frères de Mokhtar périt dans le même combat; et sa sœur épousa Abdallah, fils du khalyfe Omar. Mokhtar, qui devait être le plus grand fléau des ennemis de la famille du prophète, montra cependant peu de zèle pour le service du khalyfe Haçan fils d'Aly. Mais lorsque Houceïn, frère de Haçan, eut envoyé son cousin Moslem à Koufah, l'an 60 de l'hég. (679), pour attirer à son parti les habitants de cette ville; Mokhtar accueillit dans sa maison le prince alyde, l'aïda de son crédit, et se rendit tellement suspect à Obeïd-Allah, gouverneur de l'Irak pour le khalyfe Yézid I<sup>er</sup>., qu'il en reçut un coup de bâton dont il perdit un œil. Mokhtar fut même envoyé en prison, et y demeura jusqu'à la mort de Houceïn, l'année suivante (V. HOCEÏN, XX, 434). Il obtint alors sa liberté par ordre de Yézid, et se retira dans le Hedjaz, en jurant de se venger d'Obeïd-Allah, et de tous les meurtriers de Houceïn. Lorsqu'il arriva à la Mekke, Abdallah, fils de Zobeïr, venait d'y être proclamé khalyfe, et disputait à Yézid l'empire musulman. Mokhtar lui offrit ses services, en retour desquels il exigea une confiance illimitée; et il combattit vaillamment pour la dé-

fense de la Mekke, jusqu'à ce que la mort de Yézid obligea l'armée syrienne à lever le siège (V. ABDALLAH-IBN-ZOBEÏR, I, 51, et YÉZID I<sup>er</sup>.). Voyant qu'Abdallah le consultait peu, et ne le chargeait d'aucun emploi important, il se rendit à Koufah, où les partisans de ce khalyfe étaient moins nombreux que ceux de la maison d'Aly: il convoqua ces derniers; mais, quoiqu'il s'annonçât comme lieutenant de Mohammed-ibn-Hanefiah, chef de cette illustre famille, il s'efforça vainement d'affaiblir leur confiance et leur considération pour Soléïman, fils de Sorad, leur général, et il ne put en séduire d'abord qu'un petit nombre. Ses démarches et ses intrigues inspirèrent même des soupçons au gouverneur de Koufah, qui le fit mettre en prison. Sur ces entrefaites, Soléïman, à la tête d'une troupe de fanatiques, qui s'appelaient *Pénitents*, partit pour venger la mort de Houceïn, sans attendre les secours que voulait lui donner le gouverneur de Koufah, lequel, dans l'intérêt du khalyfe Abdallah, se servait des partisans d'Aly, pour faire la guerre au khalyfe Ommayade de Syrie. Vaincu en Mésopotamie, par Obeïd-Allah ibn-Zeïad, général de ce dernier, Soléïman périt avec tous les siens. Cet événement rendit la liberté à Mokhtar, et rallia autour de lui à Koufah tous les sectateurs d'Aly. Il sut même attirer dans son parti Ibrahim ibn-al-Ashtar, homme brave et puissant, jusque-là dévoué au khalyfe de la Mekke. Mokhtar commença dès-lors sa guerre d'extermination contre les meurtriers de Houceïn: presque tous furent arrêtés, et expirèrent dans divers supplices. Ne reconnaissant aucun des deux khalyfes qui se disputaient le trône de l'islamisme, il

feignit cependant de ménager Abdallah, qui ne fut point sa dupe, et qui fit tailler en pièces un corps de trois mille hommes, que Mokhtar lui envoyait, en apparence comme auxiliaires, mais en effet pour l'assiéger dans la Mekke. Mokhtar aurait eu l'occasion de prendre sa revanche, sans la modération de Mohammed-ibn-Hanefiah (V. ce nom). L'an 67 (687), il dirigea une armée sous les ordres d'Ibrahim-al-Ashtar, contre les troupes syriennes, commandées par Obéid-Allah, qui venait assiéger Koufah. Pour animer le courage de ses soldats, Mokhtar fit construire une espèce de trône, que l'on portait devant eux sur une mule; et il leur persuada que ce trône leur serait aussi utile que l'arche d'alliance l'avait été aux Israélites. Il se prétendait inspiré de Dieu, et il assurait que l'ange Gabriel lui apparaissait sous la forme d'une colombe. Afin d'appuyer cette imposture, il donna des colombes blanches à quelques officiers qui lui étaient dévoués, et auxquels il recommanda de les retenir, si la victoire se déclarait pour eux; mais de les lâcher, si elle penchait du côté de l'ennemi; et de publier alors que les anges, sous la forme de ces colombes, venaient combattre pour la bonne cause. En congédiant ses troupes, il leur promit aussi le secours des anges, et les harangua en vers, suivant son habitude. Elles remportèrent une victoire complète: Obéid-Allah fut tué; et presque toute la Mésopotamie se soumit à Mokhtar. Mais la tyrannie de cet ambitieux devint si insupportable, que les Koufiens implorèrent la protection de Mosab, qui gouvernait Bassorah au nom du khalyfe Abdallah son frère. Mokhtar, attaqué et vaincu par Mosab, se réfugia

dans le château de Koufah; il y fut pris, et on lui trancha la tête en ramadhan 67 (687), à l'âge de 67 ans. Ainsi périt ce capitaine dont les cruautés souillèrent les talents, et qui avait immolé 50 mille victimes aux mânes de Houceïn, sans compter celles qui étaient restées sur les champs de bataille. A—r.

**MOKTADY BIAMR - ALLAH** (ABOUL-GACEM-ABDALLAH VI AL), 27<sup>e</sup>. khalyfe abbasside, né six mois après la mort de son père, était l'unique héritier mâle et la seule consolation de son aïeul Caïm Biamr Allah, qui le fit reconnaître pour son successeur, avant de mourir. (V. CAÏM, VI, 479) Moktady fut inauguré khalyfe, le 13<sup>e</sup>. chaban 467 (3 avril 1074), par Mowaïed el-Moulouk, lieutenant, à Bagdad, du sulthan Melik-Chah I<sup>er</sup>. (V. ce nom, XXVIII, 204): il fut traité par ce prince avec plus d'égard, que ses prédécesseurs ne l'avaient été pendant 256 ans, par leurs *Emyrs al-Omrah*. Depuis plus d'un siècle, l'Arabie s'était soumise à la domination des khalyfes fathimides d'Égypte, et ne reconnaissait plus ceux de Bagdad. La puissance de Melik-Chah, ayant accru l'influence religieuse de Moktady, on recommença, l'an 468 (1076), à la Mekke et à Medine, de réciter la khotbah au nom de ce dernier; ce qui eut lieu pour lui et ses successeurs, jusqu'à l'extinction du khalyfat. Ami des sciences et des lettres, il favorisa les opérations astronomiques qui furent faites pour la réforme du calendrier, quoique toute la gloire en ait été attribuée au sulthan. L'an 480, ce khalyfe épousa la fille de Melik-Chah, qui lui imposa l'obligation de n'avoir point d'autres femmes, ni de concubines. Les noces furent célébrées à Bag-

dad, avec une magnificence inouïe ; mais ce mariage , qui devait resserrer l'union des deux princes , occasionna une rupture. La nouvelle épouse, d'humeur acariâtre, vécut en si mauvaise intelligence avec Moktady, qu'au bout de deux ans, il fut obligé de la renvoyer à son père. Celui-ci conçut tant de haine contre son gendre, que non-seulement il le força de déshériter son fils Ahmed, qui fut depuis khalyfe sous le nom de Mostadher, et d'appeler au trône pontifical Djafar qu'il avait eu de la princesse seldjoukide ; mais encore il voulut contraindre Moktady d'abandonner Bagdad, et d'aller résider à Basrah. Le khalyfe, ayant obtenu de son beau-père, un délai de dix jours, pour faire ses préparatifs de voyage et de translation, passa tout ce temps à prier, à jeûner, assis sur la cendre, et implorant la vengeance divine contre son persécuteur, qui mourut en effet peu de jours après. Moktady ne lui survécut que de 15 mois. Il venait de signer le diplôme qui confirmait le sulthanat à Barkiarok, fils de Melik-Chah, le 15 moharrem 487 ( 4 février 1094 ), lorsqu'au sortir de table, il fut frappé d'apoplexie, auprès de deux de ses femmes, dans la 39<sup>e</sup>. année de son âge, et la 20<sup>e</sup>. de son règne. Ce khalyfe était affable, bienfaisant, pieux et très-versé dans les rites et les pratiques de la religion. Il aimait la justice et corrigea une infinité d'abus. On trouve, dans Elmacin, quelques vers de sa façon. Il eut pour mère une arménienne, qui survécut non-seulement aux khalyfats de son fils et de son petit-fils Mosthader ; mais qui vit aussi celui de son arrière-petit-fils Mostarsched. A-T.

MOKTAFY-BILLAH (ABOU-MOHAMMED ALY II, AL), ou plus cor-

rectement *Moctafy*, 17<sup>e</sup>. khalyfe abbasside, se trouvait à Rakka lorsqu'il apprit la mort de son père, Motadhed, l'an 289 de l'hég. ( 902 de J.-C. ) : il se rendit aussitôt à Bagdad, où le vézyr Cacem l'avait fait proclamer khalyfe. Ce ministre avait eu néanmoins l'intention de le priver du trône, et avait confié ce projet à Bader, l'un des courtisans de Moctafy. Mais, craignant ensuite qu'il n'abusât de son secret, il profita de l'absence de Bader, pour le rendre suspect à ce prince, qui marcha contre lui, corrompit ses troupes, et le força de se renfermer dans Waseth. Alors Bader se soumit, licencia ses troupes, et partit pour Bagdad ; mais le vézyr, qui l'avait porté à cette démarche, le fit assassiner en chemin. Les Carmathes exercèrent de grands ravages en Syrie, sous le règne de Moctafy : en 299, ils taillèrent en pièces une armée de ce prince, dont le général, poursuivi jusqu'à Halep, les empêcha néanmoins de prendre cette ville. Le khalyfe marcha contre eux, l'année suivante, à la tête de cent mille hommes ; et s'étant arrêté à Rakka, il envoya un de ses lieutenants, qui remporta une grande victoire sur ces barbares sectaires. Moctafy, rentré dans Bagdad, fit couper les pieds, les mains, et ensuite la tête à tous les prisonniers Carmathes, ainsi qu'à Houceïn, leur général. L'an 292 ( 905 ), le khalyfe détruisit la dynastie des Thoulounides, et réunit l'Égypte et la Syrie sous sa domination immédiate ( V. KHMAROUYAH, XXII, 375 ). Les Carmathes continuèrent leurs devastations, les deux années suivantes ; ils remportèrent quelques avantages sur les troupes de Moctafy, pillèrent la caravane de la Mekke, et massacrèrent vingt mille pèlerins.

Mais un des généraux de ce prince, les ayant attaqués tandis qu'ils étaient chargés et embarrassés de leur butin, gagna sur eux une bataille décisive, dans laquelle Zakrouiah, leur général, fut blessé mortellement et fait prisonnier; il envoya la famille de ce rebelle, avec un grand nombre de captifs, à Bagdad, où le khalyfe les fit expirer dans les supplices. Les Carmathes furent si affaiblis par cette défaite, qu'ils laissèrent respirer quelque temps l'empire (V. ABOU - TRAHER, I, 101). Moctafy mourut à la fin de l'an 295 (908), âgé de trente-un ou trente-trois ans, après un règne court, mais fortuné, de six ans et demi. Quoique sévère jusqu'à la cruauté à l'égard des rebelles et des grands coupables, il était humain et généreux. Il maintint ses finances et ses armées sur un pied respectable; et il aurait relevé la gloire et la puissance du khalyfat, si la mort n'eût arrêté ses projets. Il eut pour successeur son frère, le faible et voluptueux Moctader. A—T.

**MOKTAFY-LEAMR-ALLAH** (ABOU - ABDALLAH MOHAMMED IX AL), 31<sup>e</sup>. khalyfe abbasside, fils de Mostadher, et petit-fils de Moktady, fut installé sur la chaire de Mahomet, après la fuite et la déposition de son neveu Rasched, le 12 dzoulhadjah 530 de l'hég. (1136 de J.-C., par le sulthan seldjoukide Mas'oud, auquel il témoigna sa gratitude par une entière condescendance. (V. MAS' OUD, XXVII, 382). L'an 535, il recouvra le manteau et le bâton du prophète, qui lui furent renvoyés par le sulthan Sandjar, entre les mains duquel ces dépouilles sacrées étaient tombées, après la mort tragique du khalyfe Mostarsched (V. ce nom et SANDJAR). L'an 540, il fit renfermer étroitement son frère Abou-Taleb et

plusieurs autres princes de sa famille. La mort de Mas'oud, en 547, et la captivité de son oncle Sandjar ayant hâté la décadence des Seldjoukides, qui, depuis cent ans, étaient les véritables maîtres de l'empire musulman; Moktasy profita des guerres qui eurent lieu entre leurs successeurs, pour affranchir le khalyfat du joug humiliant qu'il avait subi pendant plus de deux siècles sous la tyrannie des *Emyrs al-Omrah*; et il fit tous ses efforts pour rétablir l'antique puissance de ses ancêtres. Il s'empara d'abord du palais que les sulthans avaient à Bagdad; mais il assiégea vainement Tekrit, en 549, et ne réussit pas mieux, l'année suivante, devant Dacuca, dont les troupes du roi de Moussoul le forcèrent de lever le siège. Il parvint néanmoins à gouverner, par lui-même et avec un pouvoir absolu, Bagdad et l'Irak-Araby, faible et unique reste de l'empire musulman, et à obtenir une certaine prépondérance politique, qu'il transmit à ses descendants. Ce khalyfe entretenait, à grands frais, des agents secrets, qui l'instruisaient exactement de tout ce qui se passait dans les diverses cours de l'Orient. Il mourut le 2 raby 1, 555 (14 mars 1160) à l'âge de 66 ans, après un règne heureux de 24 ans. Moktasy avait fait enlever les portes de la Caabah à la Mekke; et les ayant remplacées par d'autres, qui furent recouvertes de lames de vermeil, il ordonna que le bois des anciennes fût employé à faire son cercueil. Il eut pour successeur son fils Mostandjed. A—T.

**MOLAI** (JACQUES DE), dernier grand-maître des Templiers, était de la famille des sires de Longwic et de Raon. Vers l'an 1265, il fut admis, encore très-jeune, dans l'ordre

des Templiers, et reçu par Imbert de Peraudo, visiteur de France et de Poitou, dans la chapelle du temple à Beaune. A peine arrivé en Palestine, il se distingua contre les infidèles. A la mort de Guillaume de Beaujeu, quoique Molai ne fût pas dans l'Orient, une élection unanime le nomma grand-maître. Il se trouva, en 1299, à la reprise de Jérusalem par les Chrétiens. Forcé ensuite de se retirer dans l'île d'Arad, et de là dans l'île de Chypre, il allait rassembler de nouvelles forces, pour venger les revers des armes chrétiennes, lorsque le pape l'appela en France (1305). Arrivé avec soixante chevaliers et un trésor très-considérable, il fut reçu avec distinction par Philippe-le-Bel, qui le choisit pour parrain de l'un des enfans de France. En rappelant le grand-maître, la politique qui préparait la destruction de l'Ordre avait donné pour prétexte le projet de réunir l'ordre du Temple et celui de l'Hôpital. Le plan de cette destruction, concerté par le roi et ses agents, fut caché avec tant d'adresse, que, le 13 octobre 1307, tous les Templiers furent arrêtés à la même heure dans toute la France. La veille de l'arrestation, le grand-maître avait porté le poêle à la cérémonie de l'enterrement de la princesse Catherine, héritière de l'empire de Constantinople, épouse du comte de Valois. Depuis l'arrestation des chevaliers et du grand-maître, les destinées de cet illustre chef furent liées à celles de l'ordre entier. On sait que cet Ordre avait été institué par des croisés français, dans l'unique but de protéger et de défendre les pèlerins qui se rendaient aux saints-lieux. La noblesse et la bravoure des chevaliers, l'utilité et la gloire de leur institution,

la rendirent recommandable dès son origine. Les statuts furent dressés dans un concile; et, pendant deux siècles, les privilèges accordés par les papes, la reconnaissance des rois, des grands et du peuple, l'autorité et le crédit qu'augmentaient chaque jour les exploits et les grandes richesses des Templiers, en firent l'Ordre le plus puissant de la chrétienté. Il dut exciter la jalousie, même des rois, parce que dans le haut rang où il s'était élevé, il était difficile que tous les chefs et tous les chevaliers se maintinssent toujours et partout dans cette sage modération qui aurait pu seule prévenir ou désarmer l'envie et la haine. Malheureusement pour l'Ordre, le roi de France eut plusieurs motifs de le perdre; et le principal peut-être, ce fut la pénurie du trésor royal, laquelle le rendit moins difficile sur les moyens de s'approprier une partie des biens de l'Ordre, et de jouir de tous pendant long-temps. A l'instant où furent arrêtés le grand-maître et tous les chevaliers qui étaient avec lui dans le palais du Temple à Paris, le roi occupa ce palais, et s'empara de leurs possessions et de leurs richesses. En arrêtant les autres chevaliers dans les diverses parties de la France, on saisit aussi leurs biens. Des inquisiteurs procédèrent aussitôt contre tous, les interrogèrent en les livrant aux tortures, ou en les menaçant de les y livrer. Partout, ou presque partout, ils arrachèrent au plus grand nombre des chevaliers, l'aveu de quelques-uns des crimes honteux dont on les accusait, et qui offensaient à-la-fois la nature, la religion et les mœurs: aux menaces on joignait des moyens de séduction pour obtenir les aveux qui devaient justifier les rigueurs des

mesures employées. Le procès contre les Templiers existe en original à la bibliothèque du Roi. Au commencement des procédures, trente-six chevaliers étaient morts à Paris, dans les tortures. Philippe-le-Bel mit en usage tous les moyens qui pouvaient perdre l'ordre et les chevaliers dans l'opinion publique. Le pape, croyant sa propre autorité blessée par les agents du roi, avait d'abord réclamé en faveur des chevaliers. Philippe sut bientôt calmer les scrupules du pontife. La faculté de théologie applaudit aux mesures du roi; et une assemblée convoquée à Tours, s'expliquant au nom du peuple français, demanda la punition des accusés, et déclara au roi qu'il n'avait pas besoin de l'intervention du pape, pour punir des hérétiques notoirement coupables. Jacques Molai avait été envoyé, avec d'autres chefs de l'Ordre, auprès du pape, pour s'expliquer devant lui; mais sa marche fut arrêtée à Chinon, où des cardinaux vinrent l'interroger. Des historiens ont cru que Philippe-le-Bel avait procuré la tiare à Clément V, en lui imposant diverses conditions, l'une desquelles était l'abolition de l'Ordre. Dans les premières informations, un très-grand nombre de chevaliers firent les aveux exigés; et l'on croit généralement que le grand-maître lui-même céda, comme ceux-ci, ou à la crainte des tourments et de la mort, ou à l'espérance qu'il obtiendrait quelques conditions favorables pour l'Ordre, s'il ne résistait pas aux projets de la politique du roi. Cependant le pape, obligé de donner une apparence juridique aux moyens violents qui devaient amener la destruction de l'Ordre, convoqua un concile œcuménique à Vienne, et nomma une commission

qui se rendit à Paris, afin de prendre, contre l'Ordre en général, une information nécessaire et même indispensable pour motiver la décision du concile. La bulle porte que l'ordre comparaitra devant le concile, par le ministère de ses défenseurs. Jacques Molai fut amené en présence de ces commissaires du pape; et on lui lut, en langue vulgaire, les pièces de la procédure. Quand il entendit des lettres apostoliques qui supposaient qu'il avait fait à Chinon certains aveux, il manifesta son étonnement et son indignation contre une telle assertion. Un grand nombre de Templiers comparurent après leur chef. L'affaire prit alors un caractère imposant et extraordinaire; les chevaliers se montrèrent dignes et de l'Ordre et d'eux-mêmes, et des grandes familles auxquelles ils avaient l'honneur d'appartenir. La plupart de ceux qui, forcés par les tourments ou la crainte, avaient fait des aveux devant les inquisiteurs, les révoquèrent devant les commissaires du pape. Ils se plaignirent hautement des cruautés qu'on avait exercées envers eux, et déclarèrent, en termes énergiques, vouloir défendre l'Ordre jusqu'à la mort, de corps et d'ame, devant et contre tous, contre tout homme vivant, excepté le pape et le roi, etc., etc. Le grand-maître demandait sans cesse qu'on le conduisît en présence du pape, qui devait le juger. Cinq cent quarante-six Templiers, soit de ceux qui avaient fait des aveux, soit de ceux qui avaient toujours résisté aux moyens des oppresseurs, se déclarèrent et se constituèrent défenseurs de l'Ordre. Bientôt d'autres chevaliers, détenus dans les diverses prisons de la France, demandèrent à partager cet honorable péril, et ils

furent traduits à cet effet dans les prisons de la capitale. Alors le nombre des défenseurs fut d'environ neuf cents. Il était facile de justifier l'Ordre ; et comme ils commençaient à le faire avec un succès qui déconcertait le roi et ses agents , on imagina un moyen aussi cruel que prompt : ce fut de livrer au jugement des inquisiteurs, les chevaliers qui, ayant rétracté les aveux précédents, soutenaient l'innocence de l'Ordre. Tous ceux qui persistèrent dans leurs rétractations furent déclarés *hérétiques relaps*, livrés à la justice séculière, et condamnés au feu. Ceux qui n'avaient jamais fait d'aveux, et qui ne voulurent pas en faire, furent condamnés à la détention perpétuelle, comme chevaliers *non réconciliés*. Quant à ceux qui ne rétractèrent pas les aveux des impiétés et des turpitudes imputées à l'Ordre, ils furent mis en liberté, reçurent l'absolution, et furent nommés *Templiers réconciliés*. Pour accuser, interroger, juger les prétendus relaps, les condamner aux flammes, et faire exécuter le jugement, il suffit du temps qui s'écoula du lundi 11 mai au lendemain matin. Cinquante-quatre chevaliers périrent à Paris ce jour-là. La procédure indique nominativement quelques-uns des chevaliers qui subirent cet honorable supplice. Il est du devoir de l'histoire de transmettre leurs noms à la postérité. En voici huit sur lesquels il ne peut y avoir aucun doute : Gaucerand de Buris, Guido de Nici, Martin de Nici, Gaultier de Bullens, Jacques de Sansy, Henri d'Anglesi, Laurent de Beaune, Raoul de Frémi. Tous les historiens qui ont parlé du supplice des chevaliers du Temple, ont attesté la noble intrépidité qu'ils montrèrent jusqu'à la mort : entonnant les saints

cantiques, et bravant les tourments avec un courage chevaleresque et une résignation religieuse, ils se montrèrent dignes de la pitié de leurs contemporains et de l'admiration de la postérité. Les commissaires du pape crurent qu'il n'était plus possible de continuer la procédure, quand la franchise, dont la religion et la loi faisaient aux accusés un droit et un devoir pour éclairer le concile qui devait juger l'Ordre, devenait un prétexte pour les conduire au bûcher : ils se retirèrent. D'autres exécutions eurent lieu en France et par les mêmes motifs. Dans les pays étrangers, les Templiers, poursuivis à l'instigation du pape et de Philippe-le-Bel, résistèrent avec succès, parce que l'on n'avait point recours contre eux aux terribles moyens employés en France. En Portugal ils furent conservés sous un autre nom (*V. DENIS, XI, 80*). Le 13 octobre 1311, jour anniversaire de celui où, quatre ans auparavant, ils avaient été arrêtés dans toute la France, le pape ouvrit le concile œcuménique de Vienne : on y lisait les procédures faites contre l'Ordre, quand tout-à-coup neuf chevaliers se présentent comme délégués de quinze cents à deux mille, et offrent de prendre la défense de l'Ordre accusé. Le pape les fit mettre aux fers ; et l'Ordre ne fut point défendu par ces dignes mandataires, quoique les membres du concile fussent d'avis de les entendre. Pour imposer aux pères du concile, Philippe-le-Bel arriva dans Vienne, accompagné de ses trois fils, et d'une suite nombreuse de gens de guerre. Bientôt, dans une séance, le pape, sans consulter le concile, publia le décret d'abolition de l'ordre du Temple, par voie de provision. Les actes du

concile de Vienne ont été soustraits dans le temps; et la bulle même du 2 mai 1312, qui supprime ainsi, par voie de provision, l'ordre du Temple, n'a été imprimée, pour la première fois, qu'en 1606. Dans sa bulle *Considerantes*, publiée 4 jours seulement après la bulle d'abolition, le pape déclare que l'ensemble des informations faites contre l'Ordre et les chevaliers n'offre pas des preuves suffisantes pour les croire coupables, mais qu'il en résulte une grande suspicion. C'est de cette forme employée par Clément V, contre les Templiers, que Clément XIV se prévalut quand il abolit l'ordre des Jésuites; dans le bref du 21 juillet 1773, on lit: « Le » pape Clément V a supprimé et to- » talement éteint l'ordre militaire des » Templiers, à cause de la mauvaise » réputation où il était alors, quoi- » que cet ordre eût été légitimement » confirmé, quoiqu'il eût rendu à la » république chrétienne des services » si éclatants que le Saint-Siège apos- » tolique l'avait comblé de biens, de » privilèges, de pouvoirs, d'exemp- » tions et de permissions, et quoi- » qu'enfin le concile de Vienne, que » ce pontife avait chargé de l'exa- » men de l'affaire, eût été d'avis » de s'abstenir de porter un juge- » ment formel et définitif. » Il paraît qu'après l'abolition de l'ordre, la persécution contre les chevaliers cessa: cependant Molai était encore en prison à Paris. Il avait toujours réclamé son jugement, que le pape s'était réservé personnellement; mais le pontife, craignant la présence du grand-maître, nomma trois commissaires pour le juger à Paris, ainsi que trois autres chefs de l'Ordre. Ces commissaires, ayant appelé les accusés sur un échafaud dressé dans le parvis de Notre-Dame, leur lurent

une sentence qui les condamnait à la réclusion perpétuelle. Aussitôt Jacques de Molai, rendant hommage à l'innocence de l'Ordre, déclara qu'il savait qu'en parlant ainsi, il se dévouait à la mort, mais qu'il aimait mieux renoncer à la vie, que de faire des aveux mensongers qui terniraient la gloire de l'Ordre. L'un des trois chevaliers parla de même: le conseil du roi, assemblé à l'instant, les condamna tous deux à la mort, sans réformer la sentence des commissaires du pape, sans faire prononcer aucun tribunal ecclésiastique. Le bûcher fut dressé à la pointe de la petite île de la Seine, à l'endroit même où est la statue d'Henri IV. Les deux chevaliers montèrent sur le bûcher, que l'on alluma lentement, et ils furent brûlés à petit feu (18 mars 1314): jusqu'au dernier soupir, ils protestèrent de leur innocence et de celle de l'Ordre. On a dit que leurs cendres furent recueillies pendant la nuit. On a ajouté que le grand-maître, avant de mourir, avait cité le pape et le roi au tribunal de Dieu. Si ces sortes de traditions ne sont pas toujours véritables, elles permettent du moins de croire que l'opinion publique, qui les accueillit, jugeait que les condamnés étaient innocents. Toute l'affaire s'explique par ce mot profond de Bossuet: *Ils avouèrent dans les tortures, mais ils nièrent dans les supplices.* Les documents nombreux apportés de Rome il y a quelques années, la publication de la procédure faite contre l'Ordre, les débats auxquels a donné lieu la tragédie des *Templiers*, publiée par M. Raynouard, en 1813, ont permis de jeter un grand jour sur ce grand et terrible événement; et l'opinion publique paraît désormais fixée sur l'injustice de l'accusation et sur l'innocence de

cet Ordre célèbre. Voy. l'*Histoire de la condamnation des Templiers* par Dupuy, Bruxelles, 1751, in-4°; *Histoire apologétique des Templiers*, par le P. Lejeune, Paris, 1789, 2 vol. in-4°; Moldenhawer, *Process gegen den Orden des Tempelherren*, Hambourg, 1792, in-8°; *Mémoires historiques sur les Templiers*, par Grouvelle, Paris, 1805, in-8°; *Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple, et à l'abolition de leur Ordre*, par M. Raynouard, Paris, 1813, in-8°. M. de Hammer a tenté récemment d'établir, par de nombreux monuments, la réalité des crimes imputés aux Templiers; mais il a été victorieusement réfuté dans le *Journal des savants*, mars et avril 1819, et dans la *Bibliothèque universelle*, même année.

Z.

MOLANS (PHILIBERT DE), gentilhomme franc-comtois, né au quatorzième siècle, fut un très-vailant chevalier, et se signala dans maintes occasions. Il était écuyer du duc de Bourgogne, et maître visiteur des arsenaux et artillerie des rois de France et d'Angleterre. Il entreprit deux fois le voyage de la Palestine, pour satisfaire sa dévotion en visitant les lieux où se sont accomplis les augustes mystères de notre foi, et en rapporta une partie des reliques de saint George, dont il fit présent à l'église de Rougemont, où il institua, l'an 1390, une confrérie sous l'invocation de ce glorieux martyr. Les confrères doivent être nés ou domiciliés dans le comté de Bourgogne, prouver seize quartiers de noblesse, huit paternels et autant de maternels. Lors de leur admission, ils prêtent serment d'employer leur fortune et leur vie au

maintien de la religion catholique, et à la défense des faibles, spécialement des vierges et des orphelins. Leur décoration est un Saint-George en or, suspendu à un ruban bleu. Les confrères prennent le titre de chevaliers; mais le parlement de Besançon leur a toujours contesté ce droit; et l'on trouve dans la Bibliothèque historique de France, t. IV, p. 514, les motifs des deux derniers arrêts du parlement, rendus sur cette matière. Thom. Varin a publié, en 1663, l'*Etat de l'illustre confrérie de Saint-George en ladite année*, avec les armoiries gravées par P. de Loisy. M. de Pontier de Gouhelans (aujourd'hui maréchal-de-camp en retraite) est l'éditeur des *Statuts de l'ordre de Saint-George, avec la liste des chevaliers, depuis 1390*, Besançon, 1768, in-8°. Malgré l'indication du frontispice, la liste ne commence qu'en 1431. On trouve, dans le *Journal encyclopédique*, ann. 1773, t. VII, p. 334, un *Mémoire très-court sur l'ordre de Saint-George*. W—s.

MOLANUS (JEAN VER-MEULEN), plus connu sous le nom latin de), savant théologien, était né en 1533, à Lille, de parents originaires de Louvain, et qui y retournèrent peu après. Il fit ses études à l'université de cette ville, à cette époque, la plus célèbre des Pays-Bas: après y avoir pris ses degrés, il obtint la chaire de théologie, et fut pourvu d'un canonicat de l'église Saint-Pierre. Le roi d'Espagne, Philippe II, lui accorda sa bienveillance, et lui prouva, dans différentes occasions, l'estime particulière qu'il faisait de ses talents. Nommé doyen de la faculté de théologie, et censeur royal, il partageait son temps entre ses devoirs et la recherche des antiquités

ecclésiastiques : comme il était très-laborieux, il aurait publié un grand nombre d'ouvrages, s'il n'eût été enlevé par une mort prématurée, le 18 septembre 1585. Ses restes furent déposés dans la collégiale de Saint-Pierre, sous une tombe décorée d'une épitaphe honorable, rapportée par différents auteurs. Molanus a donné une bonne édition du *Martyrologe* d'Usuard, avec des notes, des additions, et une curieuse préface, dans laquelle il démontre la supposition de différents écrits attribués à des Pères de l'Église et la fausseté de quelques légendes. La première édition (Louvain, 1568, in-8°.) est la plus recherchée, parce qu'on a retranché des suivantes plusieurs passages importants (V. USUARD). On trouvera la liste des ouvrages de Molanus, dans les *Mémoires* de Nicéron, t. xxvii, et plus complètement dans la *Bibl. Belgica* de Foppens. On doit se borner à citer ici les principaux : I. *Annales urbis Lovaniensis*, Louvain, 1572, in-4°. II. *De historiâ sacrarum imaginum et picturarum pro vero earum usu contra abusum lib. iv*, ibid., 1570, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé trois fois à Anvers, dans le dix-septième siècle; et Paquot en a donné une édition enrichie de notes et de suppléments, Liège, 1771, in-4°. La partie qui traite des erreurs commises par les artistes dans la représentation des sujets religieux, est intéressante, et a fourni à l'abbé Méry l'idée de sa *Théologie des peintres, sculpteurs et dessinateurs*. III. *Natales S. S. Belgii et eorum chronologica recapitulatio*, Louvain, 1595, in-8°.; avec un supplément d'Arnold de Raisse, Douai, 1626, in-8°. IV. *Medicorum ecclesiasticum diarium*, Louvain, 1595, in-8°. Cet ouvrage,

publié par H. Cuyck, qui l'a fait précéder d'un court éloge de l'auteur, est ordinairement réuni au précédent. V. *De fide hæreticis servandâ, libri tres; de fide rebellibus servandâ liber unus; et de fide ac juramento quæ à tyrannis exiguntur*, Cologne, 1584, in-8°. VI. *De piis testamentis, et quacumque aliâ piâ ultimæ voluntatis dispositione*, ibid., 1584; réimprimé en 1661, in-8°. VII. *De canonicis libri tres*, ibid. 1587, in-8°. VIII. *Militia sacra ducum ac principum Brabantie, cum annotationibus*, Anvers, 1592, in-8°. ce livre, rare et curieux, contient l'histoire des guerres entreprises par les ducs de Brabant, pour cause de religion. IX. *Bibliotheca materiarum theologica quæ à quibus auctoribus cum antiquis, tum recentioribus sint pertractatæ*, Cologne, 1618, in-4°. Cette première partie est la seule qui ait été publiée : la seconde se trouvait entre les mains d'Aub. Lemire, et l'on ignore les motifs qui l'ont empêché de la mettre au jour. W—s.

MOLANUS (GÉRARD-WALTER), dont le nom de famille était originellement *Van der Muelen*, abbé de Lokkum, né à Hameln, en 1633, fut professeur de mathématiques et ensuite de théologie, à Rinteln, et obtint, en 1677, l'abbaye de Lokkum, avec la direction générale de toutes les églises protestantes du duché de Lunebourg. Il passait pour le plus habile et le plus conciliant des docteurs luthériens de son temps. L'évêque de Neustadt (Christophe de Spinoia), qui désirait avec ardeur la réunion des communions chrétiennes, s'adressa pour cet objet à Molanus, alors surintendant des églises de Hanovre. Après être convenus que le moyen d'abrégier les

discussions était de rédiger une exposition simple et claire des points de foi communs aux Catholiques et aux Luthériens, ils commencèrent des conférences dont le résultat fut un écrit, attribué généralement à Molanus, et qui est intitulé : *Regulæ circa Christianorum omnium ecclesiasticam reunionem*. Cet opuscule fut adressé à Bossuet par la duchesse d'Hanovre, qui réclamait ses lumières et son intervention. Le prélat déclara, dans sa réponse, que le projet de conciliation présenté par Molanus ne lui paraissait pas suffisant, qu'il avouait qu'on pourrait accorder aux Luthériens certaines choses qu'ils desiraient beaucoup, mais que l'Église n'accéderait jamais à aucune capitulation sur le fond des dogmes définis. Cette noble franchise de Bossuet ne fit qu'ajouter à l'estime que Molanus avait pour le caractère de l'évêque de Meaux; et en lui faisant passer une nouvelle copie de son opuscule, il y en joignit un second, sous le titre de : *Cogitationes privatæ de methodo reunionis ecclesiæ Protestantium*, etc. (Ces deux écrits sont imprimés dans le tome 25 des *OEuvres* de Bossuet.) Ce second opuscule, dit Mgr. le cardinal de Bausset, est conforme à beaucoup d'égards au premier; il est surtout remarquable par un ton de candeur et de bonne-foi qui honore le caractère de Molanus : cet abbé alla plus loin, puisqu'il composa un troisième écrit (dont on n'a que des fragments), dans lequel il était parvenu à concilier cinquante articles controversés entre les Luthériens et les Catholiques. Après cela, on ne peut guère douter que si l'abbé de Lokkum fût resté seul chargé de cette négociation avec Bossuet, ils auraient fini par se trouver d'accord sur tous les points de doctrine.

Quant à la discipline, il demandait des concessions que Bossuet ne se montra pas éloigné d'accueillir; mais, par une contradiction manifeste avec les principes qu'il avait lui-même établis, Molanus refusait de reconnaître la légitimité du concile de Trente, et voulait que les Luthériens fussent admis à la communion de l'Église romaine, jusqu'à ce qu'un nouveau concile, convoqué et présidé par le pape, eût définitivement prononcé sur les points controversés. Bossuet employa plus de quatre mois de l'année 1692 à l'examen des propositions de l'abbé de Lokkum; et il lui démontra, dans sa réponse, avec la dernière évidence, que les décrets du concile de Trente offraient aux Luthériens tous les éclaircissements qu'ils pouvaient raisonnablement désirer, et que la proposition de les laisser en suspens ne tenait qu'à un vain point d'honneur. La discussion en était là, lorsque Leibnitz y intervint; et le premier résultat de ses démarches fut d'écarter de la négociation le sage abbé de Lokkum, qui y avait apporté un si excellent esprit et des intentions si estimables (V. LEIBNITZ, XXIII, 599). Il paraît qu'on fit craindre à Molanus d'avoir déplu aux princes d'Hanovre, en s'avancant plus qu'il ne convenait aux intérêts de leur politique. En effet, il semble revenir sur ses premiers aveux, dans un dernier écrit qu'il adressait à Bossuet, le 1<sup>er</sup> août 1693, intitulé : *Nouvelle explication de la méthode qu'on doit suivre pour parvenir à la réunion des Églises*. Il ne se mêla plus de cette importante négociation, qui n'échoua probablement que par la crainte qu'eut l'électeur d'Hanovre de se fermer l'accès au trône d'Angleterre. Molanus vécut toujours célibataire;

il possédait une riche collection de médailles dont parle Leibnitz. Les devoirs de sa charge et l'étude remplirent le reste de sa vie, qui se termina le 7 septembre 1722. On lira avec intérêt les détails que le cardinal de Bausset a donnés sur Molanus, dans le livre XII de l'*Histoire de Bossuet* : c'est la source où l'on a principalement puisé pour la rédaction de cet article ; et on s'est attaché, autant qu'on l'a pu, à conserver les propres expressions de l'illustre historien. On peut voir dans Strider (*Hist. litt. de la Hesse*), et dans la *Vie de Molanus*, par J. Just. Von Einem (Magdebourg, 1734, in-8°, en allemand), la confession de foi de ce prélat, son testament et la liste de ses ouvrages. Rotermund en compte trente-quatre, tant en latin qu'en allemand, outre plusieurs manuscrits.

W—s.

MOLAY (JACQUES DE). V. MOLAI.

MOLDOVANDGI, grand-vézir sous Mustapha III, et successeur de Méhémet-Émin, sembla promettre aux Othomans un vengeur, et aux Russes un ennemi digne d'eux. D'abord bostandgi ou jardinier dans le sérail, puis simple soldat dans la garde du grand-seigneur, il mérita, par son intrépidité dans les fonctions de police auxquelles son corps est consacré à Constantinople, les regards de son maître, le titre de chef des bostandgis, et ensuite le gouvernement d'une petite province. Tel était son rang, assez obscur, lorsque Méhémet-Émin le tira de la foule des officiers de l'armée, pour l'envoyer, avec quatre mille hommes d'élite, défendre la Moldavie et la Valachie, contre les ravages des Othomans eux-mêmes. A la nouvelle de l'investissement de Choczim par les Russes, Moldoyandgi marcha de

lui-même au secours de la place. Renforcé, sur la route, par tous les soldats qui avaient quitté le grand-vézir, et qui suivaient avec plus de confiance un homme dont la bravoure et la réputation leur était connues. Ce corps devint une armée considérable, qui fut en état de contraindre les Russes à débloquer Choczim, et à se retirer. Le même ordre qui demanda la tête de Méhémet-Émin, éleva Moldovandgi à la dignité de grand-vézir. Il se montra plus brave, mais non moins ignorant que son prédécesseur. Dans la même campagne, en l'année 1769, si peu glorieuse pour les armes othomanes, Mustapha III ôta à Moldovandgi le commandement et le véziriat. Sa disgrâce n'alla pas jusqu'à la spoliation de sa fortune ou à la perte de sa tête. Il fut puni d'avoir été battu : le sultan mitigea sa peine, et lui donna le gouvernement subalterne des châteaux du Canal, sous le nom de défenseur des Dardanelles. Le baron de Tott confirme, dans ses Mémoires, tout ce qu'on doit penser de l'ignorance, du courage, et des vicissitudes de fortune de Moldovandgi pacha, commandant une armée othomane, et ne sachant pas même comment une bombe se tirait ; élevant des murs de dix-huit pouces d'épaisseur, et les faisant peindre à l'eau de chaux, de peur de masquer-trop ses batteries ; devenu pour une seule année général et grand-vizir, et de grand vizir retombé en un jour au grade obscur de concierge de l'Hellespont. S—y.

MOLE (LA). Voy. COCONAS.

MOLE (ÉDOUARD), conseiller, puis procureur-général, et enfin, président à mortier au parlement de Paris, était né vers 1550. Son père, Nicolas Molé, avait une char-

ge de conseiller au parlement. Sa famille était originaire de Troyes, où Guillaume, l'un de ses ancêtres, échevin de la ville, avait, en 1429, fait entrer Charles VII, pour s'avancer jusqu'à Reims, et hâter ainsi l'accomplissement des paroles prophétiques de la Pucelle d'Orléans. Édouard, destiné dès sa naissance à la magistrature, était devenu conseiller, et l'un des membres les plus distingués du parlement de Paris, lorsqu'il se trouva enveloppé avec toute sa compagnie dans les événements funestes du 16 janvier 1589 (V. HARLAY), et emprisonné à la Bastille: il revint, avec la plupart de ses collègues, reprendre ses fonctions au palais; mais moins heureux que quelques-uns d'entre eux, il ne put s'échapper pour aller se jeter dans le parti qui convenait à ses principes d'honneur et de fidélité. Le 21 du même mois, il fut, à la clameur publique, nommé procureur-général, et contraint de prêter serment à la Ligue. Sa position devint extrêmement difficile. Surveillé par des furieux, qui ne se méprenaient point à des apparences forcées, il cultivait avec loyauté, mais avec prudence, ses liaisons avec les magistrats demeurés fidèles au fond de leur cœur, tels que Le Maistre, Brisson, Tardif, Larcher; il partageait avec eux les espérances d'un meilleur avenir, et se consolait en secret des horreurs du présent par l'éducation d'un fils, qui devait un jour faire son bonheur, en élevant au plus haut degré la gloire de son nom. Édouard avait d'autant plus de ménagements à garder, qu'il fallait dérober à des yeux jaloux ses intelligences avec le roi. Il ne laissa pas cependant de s'exposer à la fureur des Scize, dans la fameuse af-

faire de Brigard (V. le Journal de l'Étoile, 3 novembre 1591). Il fut assez heureux pour leur échapper; et il eut la douleur de voir ses amis, Brisson, Larcher et Tardif, payer de leur vie la plus généreuse fidélité. Molé négociait en secret l'abjuration de Henri IV. Cet heureux événement, qui désarmait enfin les rebelles, fit rendre le fameux arrêt du 28 juin 1593, prononcé sur les conclusions d'Édouard Molé, et porté par lui-même au duc de Maienne. (V. LE MAISTRE et P. PINOU.) Molé, dit un auteur contemporain, parla fort vertueusement au duc de Maienne. « Ma » vie, lui dit-il, et mes moyens, sont » à votre service; mais je suis vrai » Français, et perdrai la vie et les » biens devant que jamais être au- » tre » (Voy. l'Esprit de la Ligue, tome III). Ce digne et courageux magistrat, après avoir vu ses vœux comblés par le retour du souverain légitime, reprit modestement sa place de conseiller. En 1599, la reine Marguerite de Valois le nomma un de ses fondés de pouvoir pour la dissolution de son mariage. En 1602, Henri IV, qui n'avait point oublié les services de Molé, lui donna une charge de président à mortier, qui est restée dans sa famille jusqu'à la révolution. Édouard Molé mourut en 1614. On trouve un arrêt prononcé par lui, dans le Journal de l'Étoile (18 août 1604), arrêt, dont la sévérité étonnerait un peu nos mœurs actuelles; il fut rendu contre un maître-des-comptes de Rennes, qui refusait d'épouser une veuve, à laquelle il avait promis foi de mariage, et dont il avait eu un enfant. L'arrêt portait qu'il épouserait sur-le-champ, ou serait pendu à deux heures après midi. Ce qu'il y eut de singulier,

c'est la manière dont Molé annonça cette nouvelle au délinquant : « Ou » mourez, ou épousez, lui dit-il ; » telle est la volonté et décision de » la cour. » On devine sans peine que le mariage s'ensuivit. D—s.

MOLÉ (MATTHIEU), fils du précédent, était né en 1584. Les fureurs de la Ligue qui environnèrent son enfance, et menacèrent souvent les jours de son père, une éducation de famille, modeste dans ses formes, mais riche d'instruction et forte d'exemples de vertus, lui donnèrent cette fermeté d'âme, cette supériorité de lumières, et cette dignité de mœurs, qu'il développa dans tout le cours de sa vie. Il résista à la toute-puissance de l'homme le plus absolu qui ait jamais tenu les rênes du gouvernement, et reçut ses faveurs sans les avoir recherchées. Il eut depuis à combattre des hommes moins forts de caractère, peut-être, que Richelieu, mais tout aussi dangereux par la souplesse de leur esprit et par l'habileté de leurs manœuvres, ou plus imposants encore par l'éclat de leur naissance, de leur rang et de leurs qualités personnelles. Il en triompha par la droiture et l'intrépidité de sa conduite, ne les trompa jamais, et les força de l'admirer. Matthieu Molé, reçu conseiller au parlement, en 1606, devint, au bout de quatre ans, président de l'une des chambres des enquêtes, et succéda, en 1614, à M. de Bellièvre, dans la charge de procureur-général. On s'étonna de voir un jeune homme, à peine âgé de trente ans, appelé à un poste aussi difficile. C'était l'ouvrage du cardinal de Richelieu, « qui savait, » dit un écrivain de nos jours, « juger les » hommes, indépendamment des » données ordinaires de l'âge et de » l'expérience. » Ce fut vers cette

époque, que Molé épousa Renée de Nicolai, fille du premier président de la chambre des comptes. Le bonheur de sa vie se partagea bientôt entre l'éducation de ses enfants, et le charme qu'il trouvait dans ses liaisons avec les solitaires de Port-Royal. L'abbé de Saint-Cyran, surtout, lui avait inspiré un de ces attachements dans lesquels la raison ne se défend qu'avec beaucoup de peine des excès d'une prévention exclusive. Molé connaissait trop bien, d'après l'exemple de sa famille (1), les dangers d'une exaltation dont le résultat, en isolant des êtres remplis de talents et de vertus, pouvait devenir si contraire aux intérêts de la société, par des renoncements et des sacrifices exagérés. Il n'en conserva pas moins la plus profonde vénération pour l'abbé de Saint-Cyran; et quoique, sous certains rapports, il désapprouvât la doctrine de cet ecclésiastique, il eut bientôt l'occasion de lui prouver son attachement personnel. Le cardinal avait fait renfermer à Vincennes l'abbé de Saint-Cyran, accusé d'hérésies religieuses et politiques : le procureur-général vole à Saint-Germain, et n'est point écouté; il y retourne encore : à chaque instant il est sur les pas du premier ministre. Celui-ci, impatienté un jour, le saisit par le bras, et lui dit : « M. Molé est un » honnête homme, mais il est un » peu entier. » Molé ne se rebute point; il fait passer au prisonnier toutes les instructions qu'il croit nécessaires pour sa défense. L'abbé de Saint-Cyran, ayant recouvré sa liberté à la mort du cardinal, vint remercier son ami, qui lui donna mille écus pour l'impression d'un grand ouvrage

(1) Un de ses frères s'était jeté dans le cloître, contre le gré de ses parents (*Journ. de l'Étoile*, oct. 1606).

que l'abbé avait médité dans sa captivité. Depuis il se rendit de nouveau suspect à la régente, et Molé s'offrit encore pour être sa caution. Cependant une autre affaire non moins importante avait également compromis celui-ci avec le cardinal; c'était le procès du maréchal de Marillac. Le procureur-général était son parent, et fut soupçonné d'être son complice; un arrêt du conseil l'interdit de ses fonctions. Il parut à la cour pour se justifier, et n'eut que la peine de se montrer. « Sa gravité naturelle, dit Talon, » dont il ne rabattit rien dans cette » circonstance, lui fit obtenir sur- » le-champ arrêt de décharge. » Pendant le cours de ces altercations, Molé, dont l'esprit était assez enclin à la raillerie, s'était permis contre le cardinal quelques traits malins; ils pouvaient faire craindre des ressentiments de la part du ministre. Richelieu, qui savait tout, ne parut point offensé; il fit nommer Molé premier président (novembre 1641). Le jour où il devait être reçu, sa femme mourut en le laissant père de dix enfants. Après avoir donné les premiers moments au sentiment d'une trop juste douleur, il commença ses nouvelles fonctions, qui devaient jeter tant de trouble et tant d'éclat sur le reste de sa vie. On est tenté de remarquer à cette époque deux hommes différents dans cet illustre magistrat. Ce serait, à notre avis, une grande erreur. Molé, que le coadjuteur nous représente comme *étant tout d'une pièce*; Molé, qui, suivant l'expression du même écrivain, *voulait le bien de l'état préférablement à toutes choses*, fut invariablement fidèle à ce devoir sacré, par des moyens différents, que sa double position lui imposa. Procureur-général, sou-

ame indépendante et fière ne lui permit pas d'être servilement l'homme de la cour, en ployant sous un ministère despotique, qui se jouait de toutes les libertés, et violait toutes les justices. Premier président, dans un moment où la minorité du roi et la faiblesse du conseil avaient besoin d'un appui contre une foule de factieux, qui se disputaient l'usurpation de l'autorité légitime, il dut chercher à éteindre le feu de la sédition, qui se rallumait sans cesse dans la compagnie dont il était le chef. Sous l'empire absolu de Richelieu, on l'a vu défendre les droits des sujets: il va, sous le ministère souvent trop faible de Mazarin, soutenir le pouvoir du monarque. Pour remplir ce double devoir, il fallut à Molé les mêmes vertus; et loin que son caractère ait fléchi en rien, il paraît peut-être et plus grand et plus fort dans les nouveaux dangers qu'il va courir. Ce fut en 1648, qu'éclatèrent les premiers troubles de la Fronde, qui voulut un moment se modeler sur la Ligue, et n'obtint pas le funeste honneur de lui ressembler. Des édits bursaux, dictés par les besoins du trésor public, excitèrent les oppositions du parlement et des autres cours souveraines; et ces oppositions produisirent le fameux arrêt d'*union*, du 13 mai, où elles mirent en commun leurs intérêts et leur résistance. Le président n'ignorait pas que la première effervescence des compagnies se refroidit par les délais des formes et par la longueur des délibérations: il parut ne rien faire, dès le principe, pour arrêter ces mesures extraordinaires qui, sous le prétexte des remontrances usitées alors, étaient, jusqu'à un certain point, dans les attributions de la haute magistrature.

Mais l'impatience de la régente qui dicta les démarches du premier ministre, et les menées sourdes du coadjuteur, déjouèrent tous les calculs de la prudence. Une déclaration apportée par le chancelier, pour révoquer ou modifier la plupart des impôts proposés, fut jugée insuffisante, et surtout entachée de cette ambiguïté tortueuse qui décevait trop la politique italienne. Les délibérations des chambres recommencèrent, malgré la présence de Gaston, lieutenant-général du royaume; les avis les plus violents furent ouverts, et les emportements éclatèrent contre le cardinal. Dès ce moment, deux partis se mirent en présence, les *Frondeurs* et les *Mazarins*. La cour crut pouvoir profiter de la victoire de Lens, pour frapper un coup décisif. Le 26 août, après le *Te-Deum* chanté en actions de grâces, deux membres du parlement furent arrêtés par les troupes qui avaient servi de cortège à la cérémonie. A l'instant même, toute l'allégresse publique se changea en fureur. Le peuple prit les armes, et se porta en foule au Palais-Royal. Tous les mémoires du temps ont rapporté les circonstances de cette journée, qui fut signalée par des scènes sanglantes. Le lendemain, ce fut le parlement qui eut toute la part du danger. La nuit entière avait été employée à des préparatifs de défense; les barricades avaient été établies dans toutes les rues. Molé, à la tête de sa compagnie, à pied, en robes rouges, se mit en marche pour aller demander à la régente la liberté des prisonniers. Il parla avec force, fut refusé avec aigreur, revint à la charge, et n'obtint qu'une promesse vague de relâcher les détenus, pourvu que le parlement cessât ses assemblées.

On prit le parti de délibérer sur cette réponse; et l'on se mit en chemin pour retourner au Palais de justice. Les deux premières barricades s'abaissèrent assez paisiblement; mais, à la troisième, l'effervescence populaire éclata de la manière la plus violente. Des cris furieux, qui redemandaient les deux magistrats, et surtout Broussel, des attroupements formidables, arrêterent la marche et forcèrent de rétrograder. Un marchand de fer, capitaine du quartier, saisit Molé par le bras, et le menaçant de son pistolet: « Tourne, traître, lui » dit-il; si tu ne veux être massacré » toi et les tiens, ramène-nous Broussel, ou Mazarin et le chancelier » en otage. » Plusieurs des membres prennent la fuite, et se perdent dans la foule; d'autres hésitent, incertains encore s'ils chercheront à suivre cet exemple, ou s'ils resteront auprès de leur chef, que les mutins harcelaient et menacent (1): « pour lui, conservant la dignité de la magistrature, » dans ses paroles et dans ses démarches, il rallia tout ce qu'il put » de sa compagnie, et revint au Palais-Royal, *au petit pas*, dans le » feu des injures, des exécérations et » des blasphêmes. » (Mémoires du cardinal de Retz.) « Cet homme, » dit encore le coadjuteur, « le plus » intrépide, à mon sens, qui ait » paru dans son siècle, ne parlait » jamais mieux que dans le péril. » Sa diction était souvent incorrecte, mais véhémentement et persuasive. Il se surpassa dans cette occasion. La régente, outrée de dépit, fut néanmoins contrainte de céder; elle signa la liberté des deux magistrats. Le parlement retourna comblé des louanges bruyantes de cette même populace,

(1) Il fut, dit Gui Joly, dans ses Mémoires, tiré et pris par sa barbe, qu'il portait fort longue.

qui, l'instant d'après, vou-  
 lait le déchirer. Les barricades dis-  
 parurent, et tout sembla plus tran-  
 quille *qu'un jour de vendredi saint*  
 (Mém. de Retz). Le coadjuteur fut  
 mandé à la cour, remercié par la  
 reine, et caressé par Mazarin. Ce-  
 pendant il s'en fallait beaucoup  
 qu'il fût satisfait. Il était depuis  
 long-temps l'artisan principal de  
 toutes ces discordes, par les largesses  
 qu'il avait répandues dans le peuple,  
 et par les intelligences qu'il s'était  
 ménagées dans le parlement, où il  
 avait obtenu de prendre séance à  
 la place de son oncle (*V. RETZ*).  
 La cour espérait profiter des vacances  
 pour se débarrasser des importunités  
 du parlement ; il n'en prit point, et  
 resta assemblé. La reine quitta Paris,  
 avec le roi. Alors il fallut négocier ;  
 et le premier président fut nommé  
 l'un des députés. Des articles furent  
 signés, et produisirent une déclara-  
 tion, enregistrée le 24 octobre, qui  
 accorda presque tous les points de-  
 mandés par la chambre d'union. On  
 n'y parla pas d'un arrêt qui ex-  
 cluait tous les étrangers du ministère.  
 La reine crut avoir tout gagné  
 par cette omission, qui lui paraissait  
 rassurer la position du cardinal :  
 elle ramena la cour à Paris, le 31.  
 Cependant les assemblées du par-  
 lement recommencèrent à la rentrée  
 (13 novembre). La reine s'effraya  
 de cette fermentation ; elle quitta de  
 nouveau Paris, le 6 janvier 1649,  
 et mena la cour à Saint-Germain.  
 Cette fuite inopinée remit les affaires  
 au même point où elles étaient trois  
 mois auparavant. Les frondeurs re-  
 prirent tous leurs avantages auprès  
 du peuple et dans le parlement ; et la  
 guerre fut résolue. Le grand Condé  
 se rangea du parti de la cour, quoi-  
 qu'il méprisât Mazarin. Le premier

président partageait ses sentiments ;  
 et sa position n'en devint que plus  
 difficile. « Obligé de ménager sa  
 » compagnie pour conserver sur elle  
 » quelque pouvoir, Molé était ré-  
 » duit sans cesse à composer avec  
 » ses principes, afin de mieux ser-  
 » vir l'état et la cour : tous les jours  
 » le coadjuteur essayait de l'effrayer  
 » par les menaces du peuple, qui  
 » remplissait les avenues du palais ;  
 » et tous les jours le sang-froid et  
 » l'intrépidité de Molé le déconcer-  
 » taient davantage. » (*Voy. Essais  
 de morale et de politique.*) Mais  
 celui-ci manquait de cette séduction  
 qui fournissait tant de ressources à  
 son adversaire, pour renouer ses in-  
 trigues, se relever de ses défaites,  
 et recommencer ses attaques. La ré-  
 gente, en partant, avait ordonné au  
 parlement de se transférer à Mon-  
 targis. Les gens du roi essayèrent de  
 porter des remontrances, et ne fu-  
 rent point reçus. Le parlement n'o-  
 béit point ; et, dès le 8, il prononça,  
 en forme de manifeste, l'arrêt qui  
 proscrivait le cardinal de Mazarin, et  
 ordonnait *de lui courre sus*, comme  
 ennemi de l'état. Cet acte de violence  
 perça, pour ainsi dire, la digue qui  
 arrêta le débordement de la haine  
 publique contre le ministre. La  
 prise de la Bastille, qu'on avait né-  
 gligé d'approvisionner, fut le pre-  
 mier exploit des Parisiens mutinés.  
 Le parlement ordonna des levées,  
 imposa des taxes, et nomma des gé-  
 néraux, ou plutôt les reçut de la main  
 du coadjuteur, qui eut bien de la  
 peine à régler les rangs, et à satis-  
 faire toutes les prétentions. L'assem-  
 blée des chambres, malgré les efforts  
 de Molé, refusa d'entendre un hérault  
 envoyé par le roi, et ne fit pas de  
 difficulté d'admettre à sa barre un  
 prétendu envoyé de l'archiduc. Au

milieu de ces scènes d'extravagance, le premier président conservait un calme inaltérable, qui bravait tous les dangers et désolait les factieux. Il prévoyait que ce feu si ardent s'éteindrait aussitôt que l'ennui d'une agitation sans but, la lassitude de sacrifices exorbitants, et la mésintelligence des chefs, auraient ramené les esprits à des pensées plus raisonnables. Tous ces présages ne tardèrent pas à se vérifier. Les faits d'armes, si l'on excepte la prise de Charenton, furent peu dignes du héros de Lens et de Rocroi. Lorsqu'il s'agit de négocier, Molé fut encore un des députés, et les conférences s'ouvrirent à Ruel. Le devoir des députés les mit souvent dans une fausse position; ils étaient obligés de dissimuler tantôt les réponses ou malveillantes ou tortueuses des ministres, tantôt les prétentions excessives des frondeurs. Les absences de Molé laissaient un champ trop libre aux intrigues du coadjuteur, dans les délibérations du parlement; et d'un autre côté sa présence eût été continuellement nécessaire à Ruel, pour y combattre les obstinations de la reine, la fierté de Condé, et les astuces du cardinal. Cependant on menaçait de retirer les pouvoirs aux députés. Une autre considération importante mit les négociateurs dans la nécessité de brusquer, pour ainsi dire, la signature des articles : ce fut la crainte de voir les oppositions du parlement appuyées par les talents de Turenne, et par les secours des Espagnols, avec lesquels le coadjuteur n'avait cessé d'entretenir ses coupables intrigues. Le traité fut donc conclu, le 31 mars, souscrit par tous les princes, par tous les ministres, et même par le cardinal, malgré l'opposition des députés, qui prévoyaient bien qu'un

tel nom ne manquerait pas d'exciter de nouveaux orages. Les frondeurs furent outrés : ce qui les exaspérait davantage, c'était l'oubli des intérêts des généraux, qu'on s'était contenté de comprendre dans une amnistie, sans leur accorder aucune faveur. Aussi, lorsque Molé apporta le traité au parlement, la fureur était à son comble : jamais séance ne fut plus tumultueuse. Aux reproches outrageants des conseillers-frondeurs, se joignirent les vociférations d'une foule de peuple, dont le coadjuteur n'avait pas manqué d'encombrer les salles du palais. Les mutins voulaient qu'on leur livrât le traité pour brûler la signature de Mazarin, et qu'on pendît les députés, ou qu'on les désavouât. Enfin, on se contenta d'arrêter que ces députés retourneraient à Ruel, pour traiter des prétentions des généraux. Au milieu de ces mouvements désordonnés, Molé fut le seul sur le visage duquel on n'aperçut aucune altération. Il recueillit les voix, prononça l'arrêt avec un calme, une présence d'esprit presque surnaturels; « ce qui est, dit Gondi, » quelque chose de plus grand que » la fermeté. » Le véritable danger l'attendait au sortir de la grand'chambre. Les chefs des factieux, qui, tout en le haïssant, ne pouvaient s'empêcher de l'estimer, ou qu'une espèce de honte retenait encore, lui proposaient de retourner chez lui par les greffes. « Jamais la cour ne » se cache, leur répondit-il; si j'étais assuré de périr, je ne commettrais pas cette lâcheté, qui de plus ne servirait qu'à donner de la hardiesse aux séditieux. » Le coadjuteur le conjurait au moins d'attendre qu'il eût parlé aux mutins pour les apaiser : « Eh ! mon bon seigneur,

» lui dit ironiquement Molé, dites le bon mot. » Le coadjuteur, qui devait sentir toute l'amertume de ce reproche, ne put que l'admirer. Il se mit, en sortant, au-devant de Molé. Un bourgeois appuya son mousqueton sur le front du président, en le menaçant de le tuer; Molé, sans détourner la tête, sans écarter l'arme, lui dit froidement : « Quand vous m'aurez tué, il ne me faudra que six pieds de terre. » Et il continua sa marche, sans doubler le pas (1). Un des chefs de la Fronde lui avait dit que c'était bien dommage qu'on les eût abandonnés au moment où plusieurs d'entre eux venaient de conclure un traité avec les Espagnols, sous la sauve-garde de la compagnie : « Nommez-les, ré- » poudit impétueusement Molé, et nous leur ferons leur procès comme à des criminels de lèse-majesté. » Tant de traits de courage, de grandeur, arrachent au coadjuteur ces expressions mémorables, au-delà desquelles l'admiration semble forcée de s'arrêter : « Si ce n'était pas, dit-il, une espèce de blaspème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle plus intrépide que le grand Gustave et M. le Prince, je dirais que ça été M. Molé, premier président (2). » Cependant le traité de Ruel avait produit d'heureux effets. Les partis s'étaient rapprochés ; les frondeurs,

excepté le duc de Beaufort et le coadjuteur, reparaisaient à la cour, et le roi était revenu à Paris. Mais le coadjuteur, qui ne désirait que la prolongation des troubles, cherchait à interrompre un repos qui le condamnait à une insupportable obscurité. Pour y parvenir, il n'avait que deux moyens : celui de se *recoudre*, comme il le disait lui-même, au parlement, et celui d'attirer M. le Prince dans son parti. Quant au premier, il trouvait une opposition trop redoutable dans l'inflexible Molé, dont il était impossible de tromper la pénétration ; et quant au second, Condé lui opposa une hauteur, un dédain, qui dissipèrent toutes ses espérances. Il ne lui resta plus qu'à imaginer un moyen détourné pour parvenir à son but. Il le trouva dans le mécontentement excité par le retard des paiements des rentes sur l'hôtel-de-ville : les rentiers nommèrent des syndics pour soutenir leurs droits. Molé s'opposait de toute sa force à cette mesure, qui instituait un corps délibérant inconnu jusqu'alors dans l'état. Gondi et ses partisans imaginèrent un expédient qui pût forcer le parlement à se mêler de ces intérêts, d'abord d'une manière judiciaire, et bientôt après d'une manière politique. Tel fut le motif de l'assassinat simulé de Joly, l'un de ces syndics, confident intime du coadjuteur. Cet événement produisit au palais la fermentation qu'on s'était promise ; mais Molé refusa d'assembler les chambres, et fit voir que ce procès ne devait être soumis qu'aux formes ordinaires. Tandis que le parti du coadjuteur se répand en imprécations contre le cardinal, le prince de Condé et le premier président, qu'on accuse hautement de cet assassinat prétendu,

(1) Quelques écrivains, qui mettent dans leurs récits plus d'esprit que de réflexion, prétendent que Molé répondit au misérable qui le menaçait : « *Il y a loin de poignara d'un assassin à la poitrine d'un honnête homme.* » Les témoins oculaires ne disent pas un mot de cette phrase de rhéteur, qui ne convenait ni à la circonstance, ni au caractère de Molé. Sa tranquillité stoïque est bien plus éloquente que cette prétendue fanfaronnade, dont le succès eût d'ailleurs été fort incertain.

(2) La fermeté de Molé imposant aux factieux, est le sujet d'un beau tableau de Vincent, qui est à la chambre des Députés.

un autre incident vient répandre des impressions contraires : la voiture de M. le Prince est attaquée, et les frondeurs sont accusés à leur tour de ce nouveau forfait. Cette dernière affaire fit oublier celle de Joly, et se poursuivit criminellement dans les chambres assemblées. Gondi et ses deux consorts présentèrent une requête de récusation contre le premier président, qui fut obligé de descendre au greffe pendant qu'on délibérait. « Ici la constance de Molé, » dit son biographe moderne, » viut échouer contre l'injustice. » C'est la faiblesse des grandes âmes de ne pouvoir la supporter. Il vit, » avec douleur, une jeunesse factieuse se venger de l'ascendant » que ses vertus lui avaient donné » sur elle, et ses ennemis aperçurent enfin dans ses yeux quelques » larmes. » La récusation fut rejetée à la majorité de quatre-vingt-dix-huit voix contre soixante-deux ( 4 janvier 1650 ). Le lendemain, un conseiller, nommé *Daurac*, osa rappeler à Molé cette espèce d'humiliation en termes outrageants. « Molé, » saisissant sa barbe (1), se leva, » déclarant qu'il laissait sa place à » celui qu'on en croirait plus digne. » Ce mouvement, dit le coadjuteur, » fit une commotion, qui pensa devenir fatale parmi tous les gens armés des deux partis, dont les salles » étaient pleines : si le moindre laquais eût tiré l'épée, tout était » confondu. » Le provocateur de cette scène imprudente alla le soir même faire ses excuses à Molé, qui lui parla avec douceur, et l'assura qu'il ne se souvenait plus d'avoir été offensé. Au reste cette affaire se dis-

sipa en fumée, à cause de la foule des témoins que la cour avait produits. Le grand Condé sentit qu'il était joué; et il imputa, non sans raison, à Mazarin, une machination, qui venait de l'abaisser à un rôle aussi ridicule. Sa colère, ses mépris, redoublèrent contre le ministre. Ses insultes s'étendirent jusqu'à la reine, qui, lasse enfin d'un despotisme aussi violent, résolut de le faire arrêter. Molé ne l'apprit point sans la plus vive douleur : il était sincèrement attaché à ce prince, et par reconnaissance et par l'estime que les hommes supérieurs s'inspirent mutuellement, même quand leurs intérêts deviennent contraires. Alors ces intérêts étaient encore les mêmes; et Molé ne fut pas maître des mouvements de son cœur. Dans le discours qu'il fit à la tête du parlement pour demander la liberté des princes, *il mit peut-être ses sentiments à la place des convenances*, dit ici l'écrivain que nous nous plaisons à suivre et à citer. Le premier président rappela, « avec la plus » grande force, les services éclatants » de son héros, de son ami; il le » nomma le principal appui de l'État; il blâma sans ménagement la » faiblesse et l'imprévoyance du gouvernement, et fit sentir que le » contre-coup de la mesure qui venait d'être prise retomberait sur » l'autorité royale elle-même. » Ce discours ne plut qu'au public, qui applaudit toujours à l'attitude de la résistance. Mais le duc d'Orléans se trouva blessé de la supériorité qu'on attribuait à M. le Prince; le cardinal et la régente ne le furent pas moins : il n'y eut pas jusqu'au jeune roi qui, alors âgé de treize ans, ne témoignât une vive impatience contre le premier président. Molé s'aperçut bien-

(1) C'était son geste familier, quand il était vivement ému.

tôt qu'il avait été emporté au-delà des bornes de la prudence. Il voulait sincèrement la liberté des princes ; mais il la voulait avec les formes légales , et tenait à ce que l'on conservât envers la cour l'apparence de la soumission et du respect. Aussi , lorsqu'on dressa chez lui la requête au nom du parlement , il dit : « Voilà ce qui s'appelle servir les princes en gens de bien , et non comme des factieux (1). » Molé observait avec inquiétude tous les mouvements des deux factions , qui se réunirent enfin pour arracher à la régente une grâce qui devait produire de tristes résultats. Frappés d'un bruit , vrai ou supposé , que la cour devait encore sortir de Paris , les séditeux poussèrent l'audace jusqu'à se présenter en armes au Palais-Royal , et forcer les portes de la chambre où le jeune roi dormait. Cet attentat pénétra Molé de la plus vive douleur. Lorsqu'on apporta au parlement la lettre de la reine , qui promettait d'élargir les prisonniers , il ne put s'empêcher de s'écrier en poussant un profond soupir : « M. le prince est en liberté , et le roi , le roi notre maître , est prisonnier ! » On avait en même temps exigé d'Anne d'Autriche l'éloignement de son ministre ; et Mazarin s'était retiré dans l'électorat de Cologne. Condé triomphait , plus puissant , plus exigeant que ja-

mais. L'orgueil du prince offensé l'emporta sur les devoirs du sujet fidèle ; ses prétentions n'avaient plus de frein : il demanda , ou plutôt il prescrivit le changement du ministère. La reine se crut heureuse de donner les sceaux à Molé. Quant à lui , cette grâce devait peu le toucher ; il ne pouvait que servir à regret une cabale si outrageuse pour l'autorité du roi (1). En effet , les factieux des deux Frondes , Gaston , le coadjuteur , les amis de M. le Prince , se réunirent bientôt contre lui , et songèrent même à des moyens de la dernière violence pour l'écartier. Anne d'Autriche , désespérée qu'on lui enlevât le seul homme sur la vertu duquel elle pût compter , prend la résolution de le consulter lui-même. Molé , en voyant son trouble , ne la laisse pas achever , et lui remet sur-le-champ la clef des sceaux. La reine lui offre successivement le chapeau de cardinal pour lui , une place de secrétaire-d'état pour son fils , une somme de cent mille écus. Il refusa tout avec respect , sans attacher plus de prix à la générosité de son désintéressement qu'à la grandeur du sacrifice. Molé reprend sa place de premier président , peut-être avec l'orgueil de croire « que la place la plus difficile était toujours celle qu'il méritait le mieux. » De nouveaux dangers l'y attendaient en effet : il allait avoir pour adversaire le grand Condé ; et quelque chagrin qu'il éprouvât à combattre celui qu'il admirait à tant de titres , il ne balançait pas un instant entre ses sentiments et ses devoirs. M. le Prince affectait dans sa conduite une telle hauteur , et des prétentions tel-

(1) Il serait difficile de suivre , dans tous ses détours , ce labyrinthe d'intrigues qui occupèrent tous les acteurs de la scène , de raconter les ruses et les contre-ruses de Gondi et de Mazarin , ni ces *paix fourrées* , qui semblaient les rapprocher un moment pour les diviser ensuite de nouveau ; en un mot de débrouiller ce *galimatias politique* , ainsi que l'appelle le coadjuteur lui-même , qui troupa en définitive ceux-mêmes qui l'avaient composé. Tout cela appartient à l'histoire générale , qu'il faut savoir pour avoir la clef de tous les rôles ; et on en trouvera les détails dans les différents articles où il est question des principaux personnages , tels que *Condé* , *Gaston* , *Gui-Joh* , *Longueville* , *Mazarin* , *Retz* , *la Rochefoucauld*.

(1) Le cardinal , du fond de sa retraite , écrivait à la reine de céder tout aux frondeurs , plutôt que de faire la moindre concession à M. le Prince.

lement exorbitantes, que ses ennemis l'accusaient d'aspirer même à la couronne. Feignant de croire qu'on voulait attenter de nouveau à sa liberté, il s'était retiré à Saint-Maur, d'où il ne revenait à Paris, qu'avec une escorte nombreuse. Molé, alarmé de cet état de choses, en fit, dans l'assemblée des chambres, des reproches au frère de M. le Prince, donnant clairement à entendre qu'une telle conduite pourrait devenir le signal de la guerre civile. A ce mot, le prince de Conti prit feu, et interrompit avec force le premier président, qui répondit, avec non moins de vigueur, « qu'il ne devait pas être brisé dans son discours; qu'à la place où il était, nul autre que le roi n'avait le droit de lui imposer silence; qu'il n'avait point eu dessein d'accuser personnellement M. le Prince; mais que des mesures semblables à celles qui étaient prises en ce moment, avaient souvent causé la guerre civile, témoin celles qu'avaient allumées le père, l'aïeul et le bisaïeul de M. le prince de Conti. » Gaston, présent à la séance, apaisa cette altercation, et recommanda les voies d'accommodement. On était bien éloigné de part et d'autre de s'y prêter. Mécontent de ne pouvoir obtenir à son gré une garantie irrévoicable de l'éloignement de Mazarin, M. le Prince affectait de ne point retourner à la cour, soit pour fortifier les craintes publiques, et l'intérêt que l'on portait à sa personne, soit pour braver la reine. Molé n'épargnait ni les prières, ni les remontrances, pour le fléchir. « Faut-il, Monsieur, lui disait-il, que vous vous présentiez ici sans avoir paru chez le roi, et que vos ennemis vous accusent d'élever autel contre autel? » Le Prince ré-

pond que le premier président a quelque intérêt à lui tenir ce langage. « Je n'en ai aucun, s'écrie Molé, » et je veux bien le déclarer, quoique » je ne doive compte de mes sentiments qu'au roi. » Il part de là pour peindre les malheurs qui doivent résulter d'une fatale division, et finit par cette vive apostrophe : « Est-il possible, Monsieur, que vous n'ayez pas frémi d'une sainte horreur, après ce qui s'est passé au cours (1)? » Condé fait quelques excuses; mais, comme Achille, il reste courroucé, inexorable. La reine accusait M. le Prince du crime de lèse-majesté. Le public se partageait entre les deux Frondes. Celle du Prince, où se trouvait la populace la plus animée, insultait le premier président; on l'appelait *Mazarin*; on menaçait sa vie. Le parlement n'était plus qu'une arène, où les deux partis allaient se disputer la victoire. Dans une telle irritation des esprits, une crise était inévitable : elle arriva le 21 août; c'était le jour où l'on devait entendre au palais la réponse de la reine au mémoire justificatif de M. le Prince. Dès la veille, le coadjuteur y avait fait pénétrer des gens à lui. Le matin, il les renforça par les troupes que la reine avait mises à ses ordres. Les dispositions de Condé ne furent pas moins démonstratives. A sept heures, le premier président tenait l'audience ordinaire, « montrant, dit le coadjuteur, par son visage et par ses manières, qu'il avait de plus grandes pensées dans l'esprit. La tristesse paraissait dans ses yeux, mais cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut, parce qu'elle

(1) Il avait osé disputer le pas à l'escorte du roi, dans une promenade.

» n'a rien de l'abattement. » Le coadjuteur arriva le premier ; M. le Prince vint ensuite , et tous deux se défièrent par des menaces. Quatre mille épées allaient se tirer et se croiser sous les voûtes du palais, lorsque Molé, suivi de quelques-uns de ses collègues, se précipita entre le Prince et le coadjuteur, les conjurant, au nom de saint Louis, de ne pas ensanglanter le temple de la justice. A la vue du magistrat suppliant, les combattants s'arrêtèrent ; Condé fut le premier à donner l'ordre à ses gens de se retirer. Gondi sortit pour en faire autant. En rentrant dans la grand'-chambre, il se trouva la tête prise entre les deux battants de la porte. Ce fut M. de Champlatreux, fils du premier président, qui le dégagea, et lui sauva la vie. Il faut lire, dans les Mémoires de Retz, tous les détails de cette séance trop mémorable, et surtout les expressions magnifiques et sincères de sa reconnaissance envers Molé et son fils. Quoi qu'il en soit, cette journée orageuse ne produisit aucune délibération. La séance finit à dix heures : tous ceux qui y avaient figuré, se retirèrent ; étourdis et presque honteux des excès qui avaient failli de la rendre funeste. La reine crut avoir obtenu un avantage ; et passant rapidement de la frayeur aux moyens de violence, elle voulait défendre à M. le Prince et au coadjuteur de paraître aux chambres. Molé s'y opposa. Il lui représenta avec force les droits que le Prince tenait de sa naissance, eut l'air de déprécier ceux du coadjuteur, malgré le *petit service* que son fils lui avait rendu le matin ( ce furent ces expressions ), et lui conserva son entrée au parlement. Gondi le remercia de l'avoir tiré avec honneur d'un très-mauvais pas. « Il

» est sage de le penser, lui dit Molé, » et encore plus honnête de le dire. » Là-dessus, ils s'embrassèrent en se jurant une éternelle amitié. « Je la » tiendrai, s'écrie Gondi, dans ses » Mémoires ; je la tiendrai à lui et à » toute sa famille avec tendresse et » reconnaissance. » Dans tout le cours de cette affaire, Molé s'était couvert de gloire, se surpassant lui-même en courage, en prudence, en générosité : un événement impatiemment désiré de toute la France vint ajouter un nouvel éclat à sa dignité. On lui rendit les sceaux, le jour même où le roi venait faire reconnaître sa majorité au parlement ( lit de justice du 7 septembre ). Condé, qui avait refusé d'y paraître, quoiqu'on y proclamât son innocence, apprenant que Molé rentrait au conseil, déclara qu'il ne retournerait plus à la cour : il partit pour la Guienne, contre son gré, dit le coadjuteur, et entraîné par les conseils de ses amis ; et de ce moment datèrent ces pages déplorables que la Muse de l'histoire aurait voulu retrancher d'une si belle vie. Le 10, la cour se transporta à Bourges. Molé resta à Paris, tenant les sceaux et présidant le parlement. Les chefs des partis le respectaient ; mais le peuple était toujours furieux contre lui ( 1 ). Bientôt un ordre de la cour l'appelle à Bourges ; il est obligé de partir. Son ame était navrée de tristesse,

(1) Un jour qu'il travaillait avec le maréchal de Schouberg, on vint l'avertir qu'une troupe de forcés voulait entrer dans son hôtel, menaçait d'enfoncer les portes, et demandait sa tête. Le maréchal lui offrait ses suisses pour dissiper l'attroupement. « Non, » monsieur le maréchal, lui dit Mole en souriant, » laissez-moi terminer seul cette affaire ; car j'ai » toujours pensé que la porte d'un premier président devait être ouverte à tout le monde. » En effet, il se présente aux mutins, leur demande avec un air sévère ce qu'ils veulent, les menace de les faire pendre, s'ils ne se retirent. La foudre n'est pas plus prompte : la foule se dissipe à l'instant, et Mole retourne achever son travail.

en prévoyant les maux qui allaient fondre sur la capitale. Il part, malgré les instances de Gaston, du maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, et du coadjuteur. Il épanche ses douleurs dans leur sein, et finit en adressant à Talon ces paroles remarquables : « Au reste, je porterai » à la cour le même esprit dont vous » m'avez vu animé dans la grand'- » chambre; je serai tous mes efforts » pour empêcher le retour du cardinal. Je dirai la vérité; après » quoi, il faudra obéir au roi. » C'était-là, en effet, le fond de son ame et le système de toute sa conduite. Tâcher d'écarter le ministre chargé de la haine publique et l'auteur de toutes les discordes, mais s'abstenir de l'arracher avec violence ou avec insulte à l'autorité qui le protégeait, dans la crainte de l'avilir, en la forçant de céder; telle était son opinion, plus convenable peut-être dans une monarchie paternelle et absolue, que dans un gouvernement représentatif, où la majesté du trône doit être sauvée par la responsabilité des ministres. Les vœux de Molé ne furent pas accomplis. Mazarin revenait à la cour, amenant avec lui, de la Champagne, une armée aguerrie et commandée par Turenne. Loin de céder, la cour prit le parti de résister à M. le Prince. Ici commence une série d'événements qui n'appartient plus à notre travail. La cour suit les drapeaux du rival de Condé : elle se rapproche de la capitale, à mesure que la victoire étend ses conquêtes. Le parlement de Paris, privé de la présence de son chef, était à la merci des factieux, qui se disputaient à main armée le pouvoir dans l'enceinte de la ville. Molé, attaché au conseil, suit les quartiers du roi. Après le combat du faubourg Saint-

Antoine, décidé par le canon de la Bastille, après le massacre de l'hôtel-de-ville, les horreurs, la misère, la confusion qu'entraînait un tel état de choses, des négociations sont ouvertes : le roi ordonne au parlement de se transférer à Pontoise. Molé s'y trouve à la tête des membres les plus fidèles de sa compagnie; auxquels il fait partager la sagesse de ses pensées. Cependant, on juge encore nécessaire d'écarter Mazarin, pour accélérer la paix intérieure. Enfin, le génie de Turenne surmonte tous les obstacles. Le ministre revient triomphant. Tout fléchit, excepté Condé, qui s'éloigne et va se livrer à de graves erreurs : on oublie tous les torts, on pardonne à tous les coupables, hormis à Gondi, dont l'audace factieuse est punie par la perte de sa liberté, mais qui semble encore *désirer le favori victorieux, de ses tristes et intrépides regards* (Bossuet, Oraison funèbre du chancelier Le Tellier). Les maux de l'État touchent à leur terme. Le beau règne de Louis XIV a commencé. Témoin de cette gloire naissante, pour laquelle il a si vertueusement combattu, prêt à combattre encore; s'il en était besoin, toujours chef du conseil et du sénat, Molé meurt, le 3 janvier 1656, au terme d'une heureuse vieillesse entièrement exempte des faiblesses de la caducité. Tel fut le grand magistrat que nous avons essayé de peindre. Au milieu des dangers, des agitations qui exercèrent son courage, il faut remarquer surtout cette suite, cette tenue, cette force de caractère, qui ne le laissa jamais dévier de la ligne droite qu'il s'était tracée, dans les deux époques si différentes de sa vie politique. C'est la vertu, la justice elle-même qui brave les menaces d'une autorité

violente, et qui tient toujours, d'une main ferme et vigoureuse, les faisceaux consulaires, malgré les caprices ou les fureurs d'une multitude insensée. A côté de ces grandes qualités, on observe des traits de sensibilité qui pénètrent d'un sentiment plus doux, témoin sa constante amitié pour Saint-Cyran, sa facile indulgence pour une jeunesse téméraire qui l'insultait jusque dans le temple de la justice, et sa généreuse réconciliation avec le coadjuteur. Toutefois l'historien fidèle ne saurait dissimuler quelques imperfections qui trop souvent ont nui au bien que Molé devait faire. On l'a vu se livrer trop facilement, tantôt à cette ironie maligne qui fait des blessures cruelles et produit de longues inimitiés, tantôt à cette impétuosité du premier mouvement qui, en plusieurs occasions, lui fit dépasser le but. Cette aspérité de formes, qui aurait été incompatible avec les mœurs plus élégantes de la société, sous le règne de Louis XIV, convenait peut-être davantage à l'époque où Molé vécut, et surtout aux difficultés qu'il eut à combattre. Son histoire est dans tous les Mémoires du temps. Parmi les écrits modernes qui contiennent son Éloge, on distingue celui de M. Henrion de Pansey (*Éloge de Mathieu Molé*, Paris, 1775). L'arrière-petit-fils de Molé a aussi écrit la vie de ce grand magistrat, sans dissimuler le sentiment qu'il éprouvait, en retraçant la gloire de sa famille, mais sans blesser le devoir de l'historien (*Essais de morale et de politique, précédés de la vie de Mathieu Molé*, 2<sup>e</sup> édit. Paris, 1809). D—s.

MOLÉ (MATHIEU-FRANÇOIS), petit-fils du précédent, né le 30 mars 1705, fut premier président du parlement de Paris, après la démis-

sion de René-Charles de Maupeou, en 1757, et se démit, en 1763, en faveur de Maupeou le fils, depuis chancelier. Ce magistrat mourut à Paris, en 1793, et laissa pour fils : — MOLÉ DE CHAMPLATREUX (Édouard-François-Mathieu), né le 5 mars 1760, qui devint président à mortier, en 1788. Il avait émigré, et rentra au temps prescrit par les décrets de l'assemblée nationale. Croyant pouvoir servir mieux le roi dans l'intérieur de la France, il lui écrivit dans ce sens; la lettre fut trouvée dans l'armoire de fer. Ce ne fut pas le seul motif de proscription qui le fit monter sur l'échafaud révolutionnaire : il avait souscrit, avec plusieurs de ses collègues, la protestation du parlement contre les opérations de l'assemblée constituante. Ce magistrat périt le 1<sup>er</sup> floréal an 11 (20 avril 1794) : il avait épousé une des filles du garde-des-sceaux Lamoignon, et il en eut le comte Molé, aujourd'hui pair de France. D—s.

MOLÉ (FRANÇOIS-RENÉ), célèbre comédien, dont le véritable nom était Molet (1), naquit à Paris, en 1734. Son père était un graveur pauvre et obscur. Le jeune Molé, après avoir été successivement clerc de notaire et commis d'un intendant des finances, sentit qu'il avait plus de vocation pour le théâtre que pour les affaires : il trouva moyen de débiter à la Comédie-Française (le 7 octobre 1754), quoiqu'il eût à peine vingt ans, et qu'il ne se fût encore exercé que sur des théâtres d'amateurs. Ses premiers essais furent en-

(1) M. Lemazurier prétend que les affiches et les journaux le nommèrent d'abord *Molet*. Cependant l'almanach de 1755, imprimé à la fin de 1754, l'appelle *Molé* : l'auteur de sa Vie le fait descendre de la famille du président de ce nom.

couragés : il joua , avec chaleur et intelligence, le rôle de Britannicus, et celui d'Olinde ( dans la comédie intitulée *Zénobie* ), et continua ses débuts par ceux de Nérestan, Scéde, etc. Les femmes, surtout, furent enchantées de ses grâces naturelles, et du charme particulier qu'il savait donner à l'expression de l'amour : néanmoins les comédiens jugèrent qu'il avait besoin de parcourir la province, pour acquérir l'usage de la scène ; et ce fut seulement en 1760 ( le 28 janvier ) qu'il obtint la permission de recommencer à Paris ses débuts : ils furent heureux et même brillants. Reçu, en 1761, pour les jeunes premiers et les amoureux, il ne tarda pas à mériter la confiance des auteurs dramatiques, qui s'empressèrent de lui donner dans presque toutes leurs pièces nouvelles, des rôles importants. La comédie d'*Heureusement*, où il remplit le personnage d'un jeune officier, avec la légèreté la plus piquante, fut une des premières qui lui valurent un succès de vogue. Ce fut environ à la même époque qu'il représenta le *marquis du Cercle*, rôle de fat ; dont son jeu brillant et original fit presque tout le mérite, et dans lequel plusieurs petits-maîtres de la cour et de la ville voulurent bientôt le prendre pour modèle. Il serait trop long de citer ici tous les autres ouvrages dramatiques qui lui fournirent des occasions, plus ou moins favorables, de développer son talent : nous nous bornerons à dire que l'espèce d'engouement, dont il se vit l'objet, tint long-temps de l'idolâtrie ; un seul fait en donnera l'idée. Dans le courant de 1766, cet acteur est atteint d'une fluxion de poitrine : à peine en sait-on la nouvelle, que l'alarme se répand dans toutes les

classes de la société ; chaque soir, le public demande aux acteurs des nouvelles de Molé ; des bulletins de sa santé circulent à toute heure dans Paris : l'idée d'une calamité publique n'aurait pas inspiré de plus vives inquiétudes. Tous les sujets de crainte sont-ils passés, chacun veut contribuer, pour quelque chose, à la convalescence du malade. Les vins les plus exquis, les analeptiques les plus recherchés, lui sont envoyés de toutes parts. La cour, et le roi lui-même, lui prodiguent de riches présents. Quelque intéressants que fussent les jours de Molé, on ne peut nier qu'il n'y eût, dans cet enthousiasme général, une exagération un peu ridicule. Plusieurs beaux-esprits du temps en firent l'objet de piquantes railleries. Le chevalier de Boufflers, entre autres, composa des couplets, qui commençaient ainsi : *Quel est ce gentil animal*, et dont nous ne rapporterons que ce passage :

L'animal, un peu libertin,  
Tombe malade un beau matin ;  
Voilà tout Paris dans la peine,  
On crut voir la mort de Turcotte ;  
Ce n'était, pourtant, que *Molé*,  
Ou le singe de *Nicolet* (1).

(Voyez les *Mémoires secrets* de Bachaumont, où la chanson est entièrement rapportée.) Molé est malade, disait-on au marquis de Bièvre : — Quelle fatalité ( quel fat alité ! ) répondit ce fameux faiseur de calembourgs. Toutes ces malignes facéties n'empêchèrent point l'acteur chéri de recevoir encore de nouvelles marques de la munificence publique. Une représentation fut donnée à son bénéfice, sur un petit théâtre construit exprès à la barrière de Vaugirard ; et, quoique la salle pût à peine con-

(1) Il y avait alors, au théâtre de Nicolet, un singe qui, par ses tours merveilleux, attirait la foule.

tenir six cents personnes, la recette s'éleva à plus de vingt-quatre mille francs. Il est inutile d'ajouter que la rentrée de Molé à la Comédie-Française lui valut un nouveau triomphe. Nous sacrifions ici une foule de détails et de petites anecdotes de coulisses, qui ont peu d'intérêt pour l'histoire, et dont la véritable place n'est, d'ailleurs, que dans les chroniques scandaleuses. L'année 1778 fut marquée par des événements qui procurèrent à Molé le moyen d'agrandir son répertoire : Lekain et Bellecour moururent. Jusque-là, Molé n'avait encore joué, dans les pièces anciennes des deux genres, que des rôles du second ordre, dont il avait su, à la vérité, faire des premiers rôles : il crut devoir alors profiter de son droit d'ancienneté, pour remplacer à-la-fois ces deux acteurs. Ses efforts ne furent pas sans succès dans le grand emploi de la tragédie. Cependant, comme il y restait très-évidemment au-dessous de son prédécesseur, et qu'il se fatiguait extraordinairement, il prit le parti de résigner en faveur de ses doubles. Larive, dont l'extérieur, la voix et toutes les habitudes théâtrales étaient héroïques, n'eut pas de peine à l'y faire oublier. Mais Molé fut beaucoup plus heureux dans les premiers rôles de la comédie, où, du moins, il ne trouva pas de rivaux. S'il n'y reproduisit pas tout-à-fait la noblesse et les grandes manières de Bellecour, il l'emporta de beaucoup sur ce comédien, pour la chaleur de l'action, la finesse et la variété des intentions, et le brillant prestige du débit. Ce fut aussi dans l'année 1778, que Molé, chargé de prononcer, au théâtre, le discours de clôture, adressa publiquement des louanges à Voltaire, qui assistait, ce jour-là, au spec-

tacle, et qu'il jeta en même-temps des fleurs sur la tombe de Lekain. Ce discours, médiocrement écrit, mais non dépourvu d'idées, fut applaudi avec transport. Molé avait eu le tort de le faire lui-même, sans vouloir consulter personne. Cet acteur n'était pas sans esprit : il parlait même de son art d'une manière fort intéressante; mais, ni ses dispositions naturelles, ni le grand usage du monde, n'avaient pu lui tenir entièrement lieu des premiers éléments de l'instruction classique. Arrivé à l'époque de la révolution, il en embrassa d'abord les principes, sans toutefois afficher l'exagération. Sa réputation de civisme le préserva du sort de ses camarades, les comédiens français, qui furent tous incarcérés en 1793; et il s'attacha au théâtre de M<sup>lle</sup>. Montansier, où, forcé, par une trop juste crainte, de suivre la route malheureuse dans laquelle il s'était engagé, il prostitua son talent aux plus honteuses productions de l'esprit révolutionnaire. Il eut la douleur d'y jouer le rôle de *Marat* (1); nous disons la douleur, car il ne put longtemps la dissimuler : ce fut même le sujet d'une assez vive altercation, qu'il eut avec l'auteur de la pièce ignoble dont Marat était le héros. Celui qui rapporte ce fait, en fut le témoin oculaire. A l'époque où le gouvernement rassembla tous les éléments de l'ancienne Comédie-Française, Molé, qui s'était successivement attaché aux théâtres de Feydeau et de Louvois, se réunit enfin à ses anciens camarades, le 3 mai 1799; et, quoiqu'il fût déjà d'un âge avancé, il y fit encore, jusqu'à l'époque de sa mort, c'est-à-dire pendant trois ans et demi, le service

(1) Dans les *Catilina modernes*.

le plus pénible. Ce qu'il y eut alors de très-remarquable, c'est que jamais, aux plus belles époques de sa vie théâtrale, il n'avait montré plus de vivacité et de talent. C'était une admirable réunion de toute la chaleur brillante qui accompagne la jeunesse, avec toute la sûreté de goût et de jugement qu'on n'acquiert que par l'expérience. Une représentation que la Comédie-Française donna à son bénéfice, en 1802, et dans laquelle il joua le rôle de *l'amant bourru*, lui valut au moins 30,000 francs. On assure que ce fut une des causes de sa mort. Cette somme, mal employée, lui servit presque entièrement à payer des plaisirs, qui ne devaient plus être ceux d'un vieillard; et, après une maladie d'épuisement, dont la durée ne fut que trop prolongée, il mourut dans d'horribles souffrances, le 11 décembre 1802. Toute la Comédie-Française, tous les acteurs des théâtres de la capitale, une députation de l'Institut (dont il était membre depuis Porigine (1)), et une foule d'hommes de lettres, assistèrent à ses obsèques. Deux discours furent prononcés sur sa tombe, l'un par Monvel, son camarade; l'autre, par M. Mahéault, commissaire du gouvernement près le Théâtre-Français. Molé peut, à juste titre, être considéré comme un des plus habiles comédiens que nous ayons eus depuis Baron. Il avait contracté, dans la tragédie, certaines habitudes qui

s'accordaient quelquefois mal avec la sévérité du genre. « Plein d'esprit et d'âme, dit Laharpe, il a dénaturé la déclamation tragique, en y portant les tons tâtonnés, la vivacité bavarde, les nuances familières, qui appartiennent à la comédie; sa réputation et ses succès ont égaré tous les jeunes acteurs qui vont s'exercer en province, et qui, ne pouvant imiter sa sensibilité et ses grâces, ne savent plus que trépigner et bégayer comme lui. » Toutefois, malgré ces imperfections, Molé n'a pas laissé de créer, avec un succès mérité, des rôles de tragédie très-difficiles et très-fatigants, notamment celui de *Hamlet*. En admettant au surplus, que Molé ne fût pas toujours au niveau de sa réputation lorsqu'il chaussait le cothurne, par quelle supériorité incontestable ne nous en dédommageait-il pas dans la comédie! Que d'aïssance, que de feu, que de vérité, et quelle variété inépuisable d'intentions dramatiques! S'il faut s'en rapporter aux vieillards qui ont vu sa jeunesse, nul ne jouait mieux que lui la fatuité vive et légère; nul, dans le genre lugubre du drame, ne portait plus loin l'effet pathétique. On en cite pour exemple, d'une part, les applaudissements qu'il était sûr d'obtenir dans le *marquis du Dissipateur*, dans le *Chevalier à la mode*, dans le *marquis de Turcaret*, et, d'une autre part, les pleurs qu'il faisait répandre, la terreur dont il remplissait la scène, lorsqu'il jouait, ou le *Beverley* de Saurin, ou le *Saint-Albin* du Père de famille. Son talent, disait, il y a vingt ans, l'auteur de cet article, dans une critique du théâtre, est si naturel, si varié, si chaud, si brillant; son intelligence est si étendue, que, « quel que soit le caractère de son

(1) La loi du 3 brumaire an IV autorisa le directeur exécutif de la république française à nommer quarante-huit membres de l'Institut, qui éliront les quatre-vingt-seize autres. Molé fut du nombre des quarante-huit. Jusque-là, il y a eu trois comédiens membres de l'Institut: Nicole, Monvel, Grandjean. Depuis long-temps on paraît exiger des candidats qu'ils renouent à la profession de leur art s'ils veulent être admis dans ce corps à d'autres titres.

» rôle ; sombre ou comique, flegma-  
 » tique ou impétueux, ouvert ou con-  
 » centré, galant ou bourru; il sait al-  
 » ternativement, sans charge, sans  
 » charlatanerie, y faire rire ou  
 » pleurer, suivant les intentions de  
 » l'auteur. Jamais il ne cesse de par-  
 » ler au cœur ou à l'esprit, et le plus  
 » souvent, il parle à tous deux à-  
 » la-fois. » Molé était d'une taille  
 moyenne et d'une figure agréable; sa  
 corpulence, dans les derniers temps,  
 était devenue un peu épaisse, sans  
 pourtant nuire à la vivacité de ses  
 mouvements. Sa voix, qui avait plus  
 de timbre que de corps, laissait desirer,  
 dans la tragédie, plus de gravité  
 de sons, et plus de mordant. Il était  
 tellement comédien, et il avait une  
 présence d'esprit si extraordinaire,  
 qu'il lui arrivait fréquemment de  
 jouer tout un rôle qu'il ne savait point,  
 et d'être par conséquent en rapport  
 continuel avec le souffleur, sans que  
 le public pût s'en apercevoir. Des  
 critiques un peu vètilleux ont re-  
 marqué que Molé avait souvent un  
 balancement de bras trop précipité;  
 qu'il portait sans cesse la main à  
 sa bouche; qu'il disait presque tou-  
 jours *Ma-ame*, au lieu de *Ma-  
 dame*; et, enfin, qu'il lui arrivait de  
 négliger quelques détails de diction.  
 Mais en faisant ces observations, il  
 eût été juste de ne pas nous donner  
 pour des défauts réels, ce qui n'était,  
 en lui, qu'un abus de talent, une légère  
 imperfection, née de l'habitude. Cette  
 imperfection même, à laquelle Molé  
 nous avait accoutumés, pouvait être  
 jusqu'à un certain point, justifiée par  
 la nécessité de copier avec exactitude  
 les petits-mâtres du temps. Ainsi que  
 nous l'avons déjà dit, Molé n'était  
 pas écrivain. Cependant, outre les  
 discours d'ouverture et de clôture  
 qu'il fit à diverses époques, il pro-

nonça en séance publique au Lycée  
 des arts, le 11 août 1793, un éloge de  
 Prévile; et, le 6 septembre 1794,  
 celui de M<sup>lle</sup>. Dangeville: de plus, il  
 donna, sous son nom, une petite co-  
 médie intitulée le *Quiproquo*, la-  
 quelle ne fut pas favorablement ac-  
 cueillie. Il a aussi composé un Éloge  
 de M<sup>lle</sup>. Clairon: il y a de lui quel-  
 ques lettres dans le *Journal de Pa-  
 ris*, et quelques poésies dans divers  
 recueils. Enfin, l'on trouve, dans un  
 Supplément aux *Mémoires de Le-  
 kain*, une assez bonne notice de  
 Molé sur le talent de ce grand tra-  
 gédien. Molé avait épousé, en 1769,  
 une actrice du Théâtre - Français,  
 M<sup>lle</sup>. Dépinay, qui joignait alors aux  
 grâces de la figure, un talent assez  
 agréable. Cette actrice, connue de-  
 puis sous le nom de M<sup>me</sup>. Molé, dou-  
 blait M<sup>me</sup>. Prévile, dans les rôles  
 de grandes coquettes. Elle avait de  
 l'intelligence; mais un grasseyement  
 assez prononcé nuisait à sa diction.  
 Elle mourut, en 1783, à la suite d'une  
 maladie longue et douloureuse. Voyez  
 la *Vie de Fr.-R. Molé, comédien  
 français, et membre de l'Institut  
 national de France*, Paris, au XI,  
 (1803), in-12, de 223 pag., devenu  
 très-rare. Sur le frontispice même  
 est gravé le buste de Molé (de pro-  
 fil). Les auteurs sont MM. Étienne  
 et Nanteuil. F. P.—T.

MOLESWORTH (ROBERT), di-  
 plomate irlandais, naquit à Dublin,  
 en décembre 1656. Le zèle qu'il mon-  
 tra en faveur du prince d'Orange, en  
 1688, lui attira des persécutions du  
 parti opposé; mais dès que ce prince  
 fut monté sur le trône d'Angleterre,  
 il le nomma conseiller-d'état; et Mo-  
 lesworth passa, en 1692, comme  
 envoyé extraordinaire, à la cour de  
 Danemark, où il demeura trois ans.  
 Ayant, dit-on, au bout de ce temps,

manifesté des prétentions injustes et ridicules, comme de chasser le gibier du roi, il lui fut défendu de reparaître à la cour : prétextant des affaires indispensables, il partit sans audience de congé, et revint en Angleterre. Il publia, quelque temps après, un ouvrage intitulé : *Relation du Danemark*, où il s'attache à représenter le gouvernement de ce royaume comme arbitraire et tyrannique. Le succès qu'eut cet ouvrage, attira l'attention de la cour de Danemark, qui y fit répondre par le docteur Guil. King. La liberté avec laquelle Molesworth parle, dans son livre, de la religion, qu'il semble regarder comme une imposture, mais comme une *machine politique* utile, lui valut l'amitié du comte de Shaftesbury, auteur des *Caractères*, et, pour la lui prouver, celui-ci voulut épouser une parente de son ami; ce qui cependant n'eut pas lieu. Élu membre de la chambre des communes, tant en Angleterre qu'en Irlande, Molesworth y montra beaucoup de fermeté, de talent et de fidélité à ses principes politiques. Il fut conseiller-privé de la reine Anne, jusqu'en 1713; fut nommé, en 1714, conseiller-privé de George I<sup>er</sup>., en Irlande, commissaire du commerce et des plantations, et élevé à la pairie, en 1716, avec le titre de baron de Philipstown, et vicomte Molesworth de Swordes, en Irlande. Il était membre de la société royale. Il mourut dans sa terre de Breedens-town, le 22 mai 1725, laissant onze enfants, dont une fille nommée Marie, d'un caractère peu commun, qui épousa George Monk, et de laquelle on a des poésies estimées. On connaît encore de lord Molesworth une *Adresse à la chambre des communes*, pour l'encouragement de

l'agriculture, et la traduction de l'ouvrage latin du jurisconsulte Hotman, intitulé : *Franco - Gallia*. Cette traduction fut réimprimée, en 1721, in-8<sup>o</sup>., avec des additions et une nouvelle préface par le traducteur. L.

MOLEVILLE (ANTOINE-FRANÇOIS DE BERTRAND). V. BERTRAND au *Supplément*.

MOLIERE (FRANÇOIS DE), sieur de Molière et d'Essertines, était qualifié gentilhomme du Brionnais (probablement au diocèse d'Autun). Il vivait à la cour, et fut assassiné (1) assez jeune, en 1623, au plus tard, puisqu'Anne Picardet prend le titre de sa veuve, à la tête du volume dont elle est l'auteur, et qui est intitulé : *Odes spirituelles sur l'air des chansons de ce temps*, seconde éd., Lyon, 1623, in-8<sup>o</sup>. On avait de son mari : I. La *Semaine amoureuse*, 1620, in-8<sup>o</sup>.; c'est un roman. II. Le *Mépris de la cour, imité de l'espagnol de Guevara*, 1621, in-8<sup>o</sup>. III. La *Polixène, avec la suite et conclusion, par Pomeray*, 1632, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. On voit que ce roman est un ouvrage posthume, et qu'il avait été laissé imparfait. Sorel dit que la *Polixène* n'est qu'une imitation de l'histoire de Daphnide dans l'*Astrée*. Depuis on a imprimé la *Vraie suite de Polixène, suivie et conclue sur ses Mémoires*, 1634, in-8<sup>o</sup>. IV. *Lettres* (au nombre de sept), dans le recueil de Faret, 1627, in-8<sup>o</sup>. (V. FARET, XIV, 153.) La table du *Catalogue de la Bibl. du roi* (belles-lettres) attribue ces lettres à Poquelin de Molière. C'est une transposition évidente, puisque, lorsque ces lettres paru-

(1) D'après un passage du *Berger extravagant*, de Sorel (Remarques sur le livre XIII, tom. III, p. 708 de l'édition de 1728), il paraîtrait qu'il fut assassiné par ceux qu'il tenait pour ses amis.

rent pour la première fois, l'auteur du *Tartuffe* n'avait que sept ans. V. Quelques pièces de vers, dans les *Délices de la poésie française* (édit. de 1620, publiée par Baudouin) page 481-512). Le seul Dictionnaire historique qui parle de François de Molière, est celui de Moréri, qui lui a consacré deux lignes et demie, et qui lui attribue des *Pièces de théâtre*. C'est une erreur, conservée même dans le *Moréri* de 1759; cependant elle avait été relevée par La Monnoye, dans une de ses notes sur les *Jugements des savants*, par Baillet, in-4°, t. III, 124, ou in-12, tome II, 3°. partie, page 462. Non-seulement Fr. de Molière n'a fait aucune pièce de théâtre; mais il est douteux qu'une tragédie de *Polixène*, attribuée par Lérès, à un Molière, qu'il dit avoir été comédien, et surnommé le tragique, ait jamais existé. Voltaire, dans sa *Vie de Molière*, parle en effet d'un comédien nommé Molière, auteur d'une tragédie de *Polixène*. La *Biblioth. du Théâtre français* ne mentionne sous ce titre que les pièces de Behourt, Billiard, Lafosse et d'Aigueberre; et la pièce attribuée à Molière le tragique, n'existant ni dans la collection de Pont de Vesle, ni dans celle de La Vallière, ni dans celle de M. de Soleines, on peut presque assurer qu'elle n'a jamais été imprimée, et même présumer que du titre d'un roman on a fait celui d'une tragédie. La *Bibliothèque des théâtres*, par Maupoint, que paraît avoir copiée Lérès, et que Voltaire n'a suivie que trop souvent, s'autorise d'une épigramme de Racan, qui s'applique très-bien au roman. La Monnoye, dans ses Notes sur Baillet, n°. 946, parle d'un autre Molière, auteur d'un *Dictionnaire français historique*. Cet auteur n'est autre que

Juigné, sieur de la Broissinière, et sieur de Molière (V. JUIGNÉ, XXII, 112).  
A. B—T.

MOLIERE (JEAN-BAPTISTE POQUELIN, qui a rendu si fameux le nom de ), naquit à Paris, le quinze janvier 1622 (1), de Jean Poquelin, marchand tapissier, et de Marie Cressé, dont le père exerçait la même profession. Destiné par ses parents à les remplacer dans leur commerce, après les y avoir aidés, il ne savait encore, à quatorze ans, qu'un peu lire, écrire et compter. Heureusement il avait un grand-père qui aimait fort la comédie, et qui le menait quelquefois avec lui à l'Hôtel de Bourgogne. Il n'en fallut pas davantage pour lui inspirer le dégoût de son état, et l'envie d'acquérir l'instruction dont il se sentait privé. Il obtint de ses parents, non sans beaucoup de peine, qu'ils le fissent étudier; et il fut envoyé comme externe au collège de Clermont. Les circonstances les plus favorables à sa fortune et à son génie l'attendaient dans cette maison. Il y eut pour camarade de classes Armand de Bourbon, prince de Conti, dont la protection affectueuse devait lui être utile plus d'une fois dans la suite. Chapelle suivait les mêmes cours, Chapelle, fils naturel de Lhuillier, riche magistrat, qui lui avait donné pour précepteur le célèbre Gassendi, et pour compagnon d'études Bernier, alors enfant pauvre, et depuis homme fameux par ses voyages dans l'Inde. Gassendi, frappé des heureuses dispositions du jeune Poquelin, l'admit aux leçons particulières qu'il donnait à ses deux élèves : faveur dont jouit

(1) Je me suis conformé, pour la date de la naissance de Molière, à la dissertation de M. Boffars, qui me semble avoir établi ce point de notre histoire littéraire, sur des preuves irrécusables.

également Cyrano de Bergerac, qui n'en profita pas tout-à-fait aussi bien. Dans les entretiens du sage qui avait combattu, et souvent avec succès, Aristote et Descartes, les deux grandes puissances rivales de la philosophie antique et moderne, Poquelin contracta l'habitude de ne soumettre sa raison à aucune autre autorité qu'à celle de la vérité démontrée. La morale d'Epicure, presque également calomniée par ses adversaires et par ses sectateurs, mais vengée des uns et des autres par les écrits et surtout par les mœurs du vertueux prêtre de Digne, cette morale fut celle que Poquelin adopta dès lors, et qu'il professa toujours. Quant à la physique des atomes, pour être plus ancienne que celle des tourbillons, elle ne dut pas lui en paraître moins chimérique; et tout porté à croire que, sur ce point, il ne demeura pas fidèle aux enseignements de son maître. Il lui en resta toutefois une certaine prédilection pour le poème de Lucrèce, qu'il entreprit plus tard de traduire en vers. Un valet ayant par mégarde déchiré quelques feuillets de cette traduction, il jeta, de dépit tout l'ouvrage au feu. Sa mémoire en conserva seulement quelques vers qu'il plaça dans une scène du *Misanthrope*. Poquelin le père avait une charge de valet-de-chambre tapissier du roi, que son grand âge ou sa mauvaise santé l'empêchait de remplir. Le fils, qui en avait obtenu la survivance, et en exerçait les fonctions, fut obligé de suivre Louis XIII dans le voyage que ce prince fit à Narbonne, en 1641. Revenu à Paris avec la cour, son goût pour la comédie se réveilla plus vif que jamais. La passion du cardinal de Richelieu pour les amusements dramatiques s'était communiquée à

la nation; et de toute part, dans la capitale, s'ouvraient des théâtres particuliers, où l'on allait applaudir indistinctement Rotrou et Desmarests, Corneille et Scudéry. Poquelin réunit plusieurs jeunes gens, qui avaient ou croyaient avoir du talent pour la déclamation. Cette société, qui éclipsa bientôt toutes les autres, fut appelée l'*Illustre Théâtre*. Ce fut alors que Poquelin, déterminé à suivre sa vocation, prit le nom de Molière, afin sans doute que ses parents n'eussent pas à lui reprocher de traîner et de prostituer leur nom sur des tréteaux. Si nous sourions aujourd'hui de cette délicatesse bourgeoise, c'est par une espèce d'anachronisme, c'est en déplaçant les époques et en confondant les idées. Molière, à son début, n'était qu'un comédien sans renom et peut-être sans talent, légitime sujet d'inquiétude et de chagrin pour sa famille, dont l'honnête obscurité ne pouvait prévoir quelle glorieuse illustration elle recevrait un jour de son génie comme poète. Les troubles de la Fronde vinrent interrompre les jeux du théâtre. Molière disparaît dans cette ridicule tempête, et ne doit plus se remonter qu'à l'époque où l'autorité royale aura reconquis ses droits par des transactions plus victorieuses que ses armes. Ce moment arrivé, Molière, à la tête d'une petite troupe qu'il avait formée, se mit à parcourir la province pacifiée, préhendant aux merveilles de son art par de petites pièces bouffonnes, composées à la hâte et jouées à l'*improvisade*, comme les farces italiennes, dont elles n'étaient souvent qu'une imitation. Sa première pièce régulière fut l'*Étourdi*, représenté à Lyon en 1653. A son arrivée dans cette ville, il y avait trouvé une autre troupe de comédiens, que le public

abandonna promptement pour la sienne, et dont les principaux sujets s'attachèrent dès-lors à sa fortune pour ne plus s'en séparer. Avec ce renfort, il se rendit à Beziers, où son ancien condisciple, le prince de Conti, tenait les états de Languedoc. Spécialement chargé d'amuser la ville, l'assemblée et le prince, il fit passer en revue, devant eux, toutes les pièces de son petit répertoire, qui venait de s'enrichir du *Dépit amoureux*. Le prince, charmé de son esprit et de son zèle, lui offrit de le prendre pour secrétaire : il refusa. Qui put lui faire préférer à ce poste tranquille, avantageux et honorable, la vie errante, nécessaire et presque humiliante de comédien de campagne ? Son génie, sans doute, qui le retenait invinciblement dans la carrière où il devait s'illustrer ; sa passion pour la gloire, qui venait de lui faire goûter ses premières faveurs ; le scrupule, a-t-on dit, qu'il se faisait de laisser là de pauvres comédiens amenés de loin, qui s'étaient liés à son sort, dont le leur semblait entièrement dépendre ; peut-être aussi d'autres motifs moins nobles, tels que l'empire de certaines liaisons, et un peu de goût pour cette existence vagabonde et agitée, mêlée de loisir et de travail, de peine et de plaisir, d'abondance et de détresse, qui, malgré son asservissement réel, offre à la folle jeunesse la séduisante image de l'indépendance. Molière, après avoir continué quelque temps ses courses dans le midi de la France, se rapprocha de la capitale, où l'attirait en secret l'espoir d'une meilleure fortune et d'une plus grande renommée : il y rentra en 1658, y retrouva la protection de son auguste camarade de collège, et, par elle, acquit des protections plus éle-

vées encore : celles de Monsieur, frère du roi, et du roi lui-même. C'est sous leurs auspices et en leur présence, que, le 3 novembre 1658, il fit l'ouverture d'un théâtre qu'il devait enrichir, en moins de quinze années, de plus de trente ouvrages, dont la moitié sont des chefs-d'œuvre. Paris, pris à son tour pour juge de l'*Étourdi* et du *Dépit amoureux*, confirma le jugement de la province. On admira, dans la première de ces pièces, malgré les vices du plan et les incorrections du style, le comique franc de plusieurs situations, cette fécondité d'imagination qui renouvelle tant de fois des stratagèmes si souvent déconcertés, surtout ce dialogue gai, rapide, naturel, qui anime constamment la scène, et dans lequel chaque personnage se peint lui-même des couleurs qui lui sont propres. Dans le *Dépit amoureux*, on applaudit avec transport cette admirable scène de brouillerie et de raccommodement, délicieuse image d'une nature charmante, que Molière a reproduite plusieurs fois sans la surpasser, et qu'on a mille fois répétée d'après lui sans l'égaliser jamais. Dans ces deux ouvrages, Molière a suivi, avec la foule de ses devanciers et de ses contemporains, la route tracée par les comiques italiens et espagnols. Il va s'ouvrir une carrière nouvelle où il n'aura d'autre guide que son génie. Les *Précieuses ridicules* (1659) paraissent ; et les ruelles, ces orgueilleuses coteries où l'affectation dénaturait à-la-fois l'esprit et le sentiment, dont le jargon infestait la littérature comme la société, sont tout-à-coup frappées de consternation. Ménage, qui avait long-temps sacrifié à ces fausses idoles, prévoyant que, sur les ruines de leur culte aboli,

allait s'élever celui du véritable esprit, dit à Chapelain, comme autrefois saint Remi à Clovis : *Il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé.* Un vieillard s'écria du milieu du parterre : *Courage, courage, Molière, voilà la bonne comédie !* et ce cri du vieillard a été répété par la postérité. Aux *Précieuses ridicules* succéda le *Cocu imaginaire* (1660), petite pièce dans laquelle Molière, peut-être importuné des scandaleux succès de Scarron, semble avoir emprunté ses armes pour le vaincre, et l'emporte en effet sur lui par des mœurs plus vraies, une gaîté plus naturelle, une bouffonnerie de meilleur goût. Il avait déjà montré assez de mérite et acquis assez de célébrité pour avoir des envieux. Ceux-ci prétendirent qu'il n'avait de talent que pour la farce, et qu'il était incapable de s'élever jusqu'au genre noble et sérieux. Cette espèce de défi avait tout le danger d'un piège, s'il n'en avait la perfidie. Molière, en l'acceptant, voulut donner un démenti à ses détracteurs ; et ce fut un triomphe qu'il leur procura. *Don Garcie de Navarre*, comédie héroïque, imitée de l'espagnol, fut plus que froidement accueillie, et disparut promptement du théâtre. L'auteur fut bientôt vengé de ce premier échec par le succès de *l'École des maris* (1661), comédie à-la-fois de mœurs, de caractère et d'intrigue. Les *Adelphes* de Térence lui avaient fourni l'idée fondamentale de sa pièce, le contraste des deux vieillards, en qui se trouve personnifiée l'opposition des deux systèmes d'éducation, l'un sagement indulgent et l'autre follement sévère. Mais il ne devait qu'à lui-même son intrigue intéressante et

comique ; son Sganarelle, si plaisant dans son humeur chagrine et bourru ; son Isabelle, si ingénieuse parce qu'elle est dans l'esclavage ; sa Léonor, si prudente et si sage, parce qu'il dépendrait d'elle de ne pas l'être ; son dévouement, dont la spirituelle adresse ne permet pas d'apercevoir ou de blâmer l'in vraisemblance, et son style aussi vif, aussi gai que celui de Plaute, aussi élégant, aussi pur que celui de Térence. C'est de *l'École des maris* que date véritablement ce qu'on pourrait appeler la seconde manière de Molière, celle où, cessant d'imiter avec talent, il invente avec génie ; où, renonçant à copier les tableaux fantastiques d'une nature de convention, il prend pour uniques modèles l'homme de tous les temps et la société du sien. Les *Fâcheux* (1661), lui furent demandés par ce riche et généreux Fouquet, à qui M<sup>lle</sup>. de la Vallière eut seule quelque chose à refuser. La pièce fut jouée à Vaux, en présence de Louis XIV, peu de jours avant que le monarque, à qui la fête était donnée, fit arrêter et emprisonner, pour le reste de sa vie, le fastueux ministre qui la lui donnait. Le roi goûta si fort l'ouvrage, qu'il voulut y contribuer en indiquant à l'auteur un original dont la manie avait échappé à ses crayons. Cet original était un grand seigneur de la cour, chasseur déterminé et narrateur impitoyable de ses prouesses en ce genre. Molière, ignorant les termes de vénerie, imagina de s'adresser à lui-même pour les savoir ; et il écrivit, pour ainsi dire, le rôle sous la dictée du personnage. Les *Fâcheux*, premier modèle, dans l'ordre du temps et dans celui du mérite, des comédies à scènes détachées, autrement appelées comédies à tiroir, sont aussi la première

pièce où la danse ait été liée à l'action de manière à en remplir les intervalles sans en rompre le fil. L'*École des femmes* (1662) eut un de ces succès que la contradiction anime et prolonge par les efforts mêmes qu'elle fait pour en amortir l'éclat et en abrégier la durée. La pièce fut déchirée avec rage et applaudie avec fureur : excellente suivant les uns, détestable selon les autres, elle n'était ennuyeuse au jugement de personne. Beaucoup la trouvaient indécente; et l'on crut remarquer que cette manière de la décrier ne faisait qu'augmenter l'affluence. Tout Paris la vit, la voulut revoir; et les plus ardents à en dire du mal ne furent pas les moins empressés à y retourner. Pièce singulière, et digne de sa singulière destinée ! Un double nom porté par un des personnages, voilà tout le nœud; ce nom, révélé par hasard à un autre personnage qui l'ignorait, voilà tout le dénouement; une suite de récits, faits au même personnage, sur le même sujet, par le même narrateur, voilà toute l'intrigue. On parle, on écoute, et il semble qu'on agisse; de simples confidences deviennent des situations dramatiques; il n'y a aucun mouvement sur la scène, et tout y paraît animé. Les envieux, les sots et les prudes, s'étaient ligués contre ce chef-d'œuvre : Molière voulut les en punir, et il fit la *Critique de l'École des femmes* (1663), monument ingénieux d'une juste vengeance; image piquante et fidèle d'une conversation où la raison et la folie, l'esprit et la sottise, l'instruction polie et le savoir pédantesque, semblent étaler à l'envi leurs grâces et leurs ridicules, pour se faire valoir mutuellement par le contraste. L'*Impromptu de Versailles* (1663) fut une représaille plus légitime encore. Boursault,

qu'on regrette de rencontrer parmi les ennemis de Molière, avait fait contre lui une pièce impudemment satirique, intitulée le *Portrait du peintre*; et les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne avaient saisi avec empressement cette occasion de diffamer en plein théâtre le chef d'une troupe rivale et heureuse. Les comédiens et le poète furent à leur tour immolés à la risée publique. Le *Mariage forcé* (1664) est tiré de Rabelais, dont Molière, ainsi que La Fontaine, faisait ses délices et son profit. La scène où Sganarelle demande à Géronimo son avis sur le mariage qu'il est décidé d'avancer à contracter; celle où le même personnage fait sortir à coups de bâton Marphurius de son scepticisme obstiné, et le force au moins à reconnaître la certitude de la débuleur; celle enfin où Pancrace, furieux qu'on ait osé, à propos de chapeau, prendre la forme pour la figure, fait innocemment la satire des inintelligibles absurdités du moderne péripatétisme : ces trois scènes d'une petite comédie qu'on néglige, et qu'à peine on connaît, sont des chefs-d'œuvre de vérité comique ou d'ingénieuse bouffonnerie. Ce fut pour plaire à Louis XIV, et pour embellir une de ses plus belles fêtes, que Molière composa la *Princesse d'Elide* (1664), dont le sujet appartient au théâtre espagnol. Pressé par le temps, il ne put écrire en vers que le premier acte et la première scène du second. « Il semblait, » a dit spirituellement Maligny, le fameux chansonnier de la Fronde, « que la comédie n'avait eu » le temps que de prendre un de ses » brodequins, et qu'elle était venue » donner des marques de son obéissance, un pied chaussé et l'autre » nu. » Le roi ayant applaudi l'ou-

vrage, la cour crut l'avoir admiré, et la ville elle-même ne l'accueillit pas défavorablement. Transporté d'Espagne en Italie, et d'Italie en France, le bizarre et monstrueux spectacle d'une statue qui marche et qui parle, avait déjà attiré la foule à deux théâtres de la capitale. Molière, cédant aux instances de sa troupe, fit aussi son *Festin de Pierre* (1665). Deux scènes, qu'on peut au moins dire hardies, excitèrent un tel déchaînement, qu'il fut obligé de les retrancher dès la seconde représentation. Le courroux des rigoristes, faux ou vrais, n'en fut point désarmé : ils continuèrent de peindre Molière comme un impie, un athée, un scélérat pire que son héros, et plus que lui digne de tous les châtimens de la vengeance céleste. Il n'avait pu entièrement soumettre aux rigoureuses lois de notre théâtre un sujet essentiellement irrégulier ; mais si les unités dramatiques sont violées dans l'ouvrage, l'unité de caractère y est du moins respectée au point de devenir un mérite supérieur, et une source de beautés du premier ordre. Don Juan, armé contre la société de mille qualités brillantes dont il s'est fait des instruments de vices, capable de tout subjuguier par l'énergie de caractère, de tout séduire par le charme des manières et du langage, Don Juan est, si l'on ose s'exprimer ainsi, un monstre sublime et le beau idéal de la scélératesse. L'*Amour médecin* (1665) fut, a dit Molière lui-même, *proposé, fait, appris et représenté en cinq jours*. Ce n'est, a-t-il dit encore, *qu'un petit impromptu, un simple crayon* ; mais il commence par une scène de génie ; celle où Sganarelle demandait des conseils pour ne pas

les suivre, en reçoit qui ne pourraient profiter qu'aux bons amis qui les lui donnent. Ici, Molière, dès long-temps malade, et sans foi aux promesses d'un art dont il n'avait pu obtenir l'adoucissement de ses maux, déclare à ceux qui l'exercent une guerre qui ne doit finir qu'avec sa vie, puisque nous le verrons mourir au champ d'honneur en combattant contre eux. Quatre médecins de la cour furent joués dans sa pièce, sous des noms qui désignaient leurs personnes, et, s'il en faut croire la tradition, sous des masques qui représentaient leurs visages. Depuis quatre ans, Molière avait peu fait pour son art et pour sa gloire. Son génie, paraissant tout-à-coup s'élever au-dessus de lui-même, atteignit à une hauteur qu'il ne devait plus pouvoir surpasser ; il créa le *Misanthrope* (1666). L'action, simple et peu animée, les beautés fines, délicates et quelquefois un peu sérieuses de ce chef-d'œuvre, n'étaient pas de nature à frapper, à saisir, à enlever des spectateurs qu'il avait accoutumés lui-même à des intrigues plus vives, et à un comique plus populaire. La pièce n'eut donc pas d'abord tout le succès qu'elle méritait et qu'elle a obtenu depuis. Il fallut du temps pour reconnaître par quelle profonde et heureuse conception le poète, voulant ouvrir un champ vaste et fertile à la satire des vices et des ridicules, avait, pour ainsi dire, élargi la scène comique, jusque-là resserrée de manière à ne permettre que le développement de quelque travers particulier ; et, transportant sur le théâtre, non plus une coterie, mais la société presque entière, avait placé, au milieu de cette foule de personnages, un censeur de leurs défauts, atteint lui-même d'une ma-

nie sauvage, qui l'expose justement à la risée de ceux dont il condamne légitimement la conduite et les discours. Tandis qu'Alceste, vertueux et inflexible, gourmande éloquentement les vices qui sont seuls dignes de sa colère, Célième, vicieuse et médisante, fronde gaiement les ridicules qui sont seuls à la portée de sa malignité : ainsi, ces deux personnages se partagent entre eux la satire de tout ce qui existe, et nul ne peut échapper aux traits lancés par l'un ou par l'autre. Le *Médecin malgré lui* (1666), dont un de nos vieux fabliaux a fourni le sujet, n'eut pas, comme on le croit communément, l'honneur de soutenir le *Misanthrope* ; mais, ce qui est plus vrai, sans être moins singulier, en le remplaçant sur la scène, il l'y éclipsa, puisqu'il obtint une plus longue suite de représentations, et attira un plus nombreux concours de spectateurs. Jamais pièce, uniquement faite pour exciter le rire, n'a mieux atteint son but. C'est le modèle du genre burlesque, de ce genre désigné par le nom de farce, qui, peignant une nature triviale, en renforce les traits au lieu de les affaiblir, substitue la caricature à l'imitation, la bouffonnerie au comique, les joyeux quolibets aux mots fins et piquants, les bévues de l'ignorance ou de la sottise aux saillies de la passion ou du caractère. Qui pourrait ne pas reconnaître dans Sganarelle l'image vivante d'une espèce d'hommes assez commune dans les derniers rangs de la société, de ces hommes possédant un fonds naturel d'esprit et de gaieté ; fertiles en rébus et en réparties grivoises ; fiers de quelques grands mots mal appris et plus mal employés, qui les font admirer de leurs égaux ; docteurs au cabaret et sur la voie

publique ; aimant leurs femmes, et leur donnant des coups ; chérissant leurs enfants, et ne leur donnant pas de pain ; travaillant pour boire, et buvant pour oublier leurs peines ; n'ayant ni regret du passé, ni soin du présent, ni souci de l'avenir ; véritables épicuriens populaires, à qui peut-être l'éducation seule a manqué pour figurer, sur une plus digne scène, parmi les beaux-esprits et les hommes aimables ? Le *Sicilien* ou *l'Amour peintre* (1667), succédant au *Fagotier*, se distingue par un mérite différent et tout-à-fait opposé, celui de la grâce et de la galanterie. La singularité des mœurs siciliennes, l'amour ombrageux et tyrannique d'un noble messinois ou palermitain aux prises avec l'amour tendre et respectueux d'un gentilhomme français, des scènes de nuit, des sérénades galantes ; tout cela formait un spectacle animé, varié, pittoresque, que la danse et la musique venaient naturellement embellir. L'idée de mettre l'hypocrisie sur la scène, dans un siècle tout religieux, était le projet le plus hardi qu'un poète pût former : Molière le conçut, et l'exécuta dans le *Tartuffe*. Les faux dévots en furent frappés de terreur ; des hommes vraiment pieux en conçurent de vives alarmes : ils ne voyaient pas sans horreur le profane théâtre s'arroger, pour ainsi dire, un droit de juridiction en matière sacrée ; et dans ce zèle ardent d'un comédien contre un vice dont l'Église gémissait en secret, ils n'apercevaient qu'une envie mal déguisée d'insulter à la vertu même dont ce vice empruntait les dehors. Quand on songe au nombre, à la puissance des personnes que les calculs d'un odieux intérêt ou les erreurs d'un zèle respectable avaient liguées contre le

*Tartuffe*, on ne peut être surpris des difficultés qu'éprouva la représentation de ce chef-d'œuvre : on doit l'être seulement que Molière soit parvenu à les surmonter. L'honneur toutefois n'en appartient pas à lui seul. Sa persévérance n'eût rien produit, si Louis XIV, par la rectitude et la force de son jugement, ne se fût élevé au-dessus des scrupules qu'on avait réussi à lui inspirer. Après trois ans de refus ou d'indécision, il avait permis verbalement à Molière de faire jouer sa pièce. Le lendemain de la représentation (1667), arriva un ordre du premier président, qui défendait aux comédiens d'en donner une seconde. Attirés par le succès de la première, d'innombrables spectateurs étaient déjà rassemblés dans la salle pour jouir à leur tour du chef-d'œuvre nouveau. Molière, dit-on, leur fit part de la défense en ces termes : *Messieurs, nous allions vous donner le Tartuffe ; mais monsieur le premier président ne veut pas qu'on le joue.* On peut douter qu'il ait osé se permettre une si injurieuse équivoque. Louis XIV était alors devant Lille. Molière lui dépêcha deux comédiens porteurs d'un placet fort pressant ; ils revinrent sans réponse. Deux années environ s'écoulèrent encore avant que Molière obtînt du roi la permission par écrit de remettre sa pièce au théâtre. En accueillant les préventions dont le *Tartuffe* était l'objet, et en y cédant, Louis XIV ne s'en était jamais dissimulé tout-à-fait l'injustice. Sortant un jour, avec le prince de Condé, de la représentation d'une farce impie et obscène, intitulée *Scaramouche ermite* : — *Je voudrais bien savoir*, dit-il au prince, *pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière, ne di-*

*sent mot de celle de Scaramouche.* — *La raison de cela*, répondit le prince, *c'est que la comédie de Scaramouche joue le ciel et la religion dont ces messieurs-là ne se soucient point, et que celle de Molière les joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent souffrir.* Que dire du *Tartuffe*, considéré sous le rapport de l'art ? Un tel ouvrage est sans doute une matière inépuisable d'éloges ; mais combien de fois et sous combien de formes cette matière n'a-t-elle pas été traitée ? Plus de cent cinquante ans d'un succès que le temps n'a pu affaiblir ; l'affluence toujours croissante du public, à chaque représentation nouvelle de ce chef-d'œuvre, sans cesse représenté ; le rire, l'indignation et l'attendrissement du spectateur, toutes ces émotions si diverses, si contraires, et pourtant si naturellement unies et confondues, grâce à l'art infini du poète ; voilà, sans contredit, un genre de louanges plus expressif, plus éloquent que tous les discours, et qui semble les rendre tous superflus. Molière, dans *Amphitryon* (1668), imite le chef-d'œuvre de Plaute, et il le surpasse. Dans l'*Avare* (1668), il emprunte au même comique latin, avec l'idée d'un caractère qu'il rend plus dramatique et plus moral, celle d'une intrigue qu'il rend plus vive et plus attachante. L'avarice de l'indigent Euclion, occasionnée par la découverte d'un trésor qui l'éblouit et l'embarrasse, n'est qu'une folie digne de pitié. Celle d'Harpagon, né au sein des richesses, et contrarié par les convenances d'un état honorable, est une manie odieuse et risible à-la-fois. Harpagon a réduit son fils, par les plus injustes privations, à la ressource des plus onéreux emprunts ; et c'est lui-même qui exerce envers ce fils la

plus impitoyable usure. Celui-ci, découvrant l'infamie de son père, le méprise et l'outrage. Quel exemple! quelle leçon! De graves philosophes en ont grondé. Penseut-ils donc qu'un père comme Harpagon, ne mérite pas un fils comme Cléante? Ne voient-ils pas que le vice impuni de l'un serait une infraction aux lois de la justice naturelle, et que la vertu impraticable de l'autre serait une faute contre les règles de la vérité dramatique? Enfin, ne se plaignent-ils pas, au nom de la morale, de ce que la moralité d'une pièce de théâtre est trop énergique et trop efficace? Leur censure a été plus juste et plus éclairée, lorsqu'elle a attaqué la comédie de *George Dandin* (1668). On peut penser avec eux, que la sottise d'un paysan qui a pris pour femme une demoiselle, est trop punie par les déportements de sa noble épouse, et que l'avantage de préserver les petits du ridicule de s'allier à plus grand que soi, n'est pas proportionné à l'inconvénient de montrer sur la scène le triomphe d'une coquette, pour le moins, qui trompe impudemment son mari, et qui donne des rendez-vous nocturnes à son galant. *Pourceaugnac* (1669) n'est qu'une farce; mais dans cette farce il y a des scènes du meilleur comique. C'est le moule d'où sont sorties, d'où sortent chaque jour, sans qu'il paraisse encore usé, ces petites pièces sans nombre, destinées à faire rire le parterre de la capitale, des ridicules d'un homme de province, qui vient, par le coche, à Paris, pour y épouser une jolie fille, et qui s'en retourne bafoué, tourmenté, excédé par des valets malins, qu'un rival préféré a mis dans ses intérêts. Louis XIV avait fourni lui-même le sujet des

*Amants magnifiques* (1679). Molière, à défaut de comique, sut y mettre quelque philosophie, en se moquant des chimères de l'astrologie, dont plusieurs esprits étaient encore infatués. La pièce, faite pour la cour, ne pouvait réussir que là; et c'est là seulement qu'elle fut jouée. C'était un de ces ouvrages de commande, entrepris par nécessité, et exécutés avec précipitation, dont tout le mérite devait être dans la prompte obéissance du poète, tout le succès dans une parole flatteuse du monarque. Ce monarque, doué d'un esprit juste et d'un goût sûr, fut le premier à sentir et à proclamer l'excellence comique du *Bourgeois gentilhomme* (1670). Il en avait vu la première représentation, sans donner aucun signe de satisfaction: les courtisans en conclurent qu'il était mécontent de la pièce, et ils se mirent à la déchirer. Leur délicatesse affectait d'être révoltée de la bouffonnerie des deux derniers actes; et peut-être quelques consciences étaient-elles en secret blessées du rôle élégamment vil et odieux de Dorante. Molière était consterné; le roi, ayant assisté à une seconde représentation, lui dit: *Vous n'avez encore rien fait qui m'ait tant diverti, et votre pièce est excellente.* — *Votre pièce est excellente*, lui redirent aussitôt tous les échos de Versailles. Le ridicule que cette pièce attaque, était alors dans toute sa force. Il s'est affaibli depuis, à mesure que la noblesse perdait de son prix; et enfin, il a dû périr avec elle, dans cette révolution où tant de chose ont péri. Nous l'avons vu revivre un moment, à la faveur d'une noblesse nouvelle; et peut-être subsiste-t-il encore dans quelques têtes: mais le ridicule contraire, né de-

puis peu d'années ; menace de lui survivre ; et la société semble attendre un Molière qui fasse la comédie du Gentilhomme bourgeois. Les *Fourberies de Scapin* (1671) ont attiré à Molière, de la part du sévère Boileau, le reproche d'avoir allié *Tabarin* à *Térence*. On dirait en effet qu'il a pris quelques scènes au farceur populaire ; mais tout le reste, il l'a emprunté au plus délicat des comiques latins, et en l'empruntant, il l'a perfectionné. Leroi lui avait demandé une pièce dont le spectacle prêtât au jeu des plus savantes machines que l'on connût alors, et qui pût inaugurer dignement une salle magnifique qu'il venait de faire construire. Molière choisit le sujet de *Psyché* (1671), ce sujet qui, comme a dit Lamotte, eût pu lui seul faire inventer l'opéra. Pour que les desirs du monarque fussent plus promptement satisfaits, il crut devoir associer à son travail le vieux Corneille et le jeune Quinault. Corneille s'assujétit modestement au plan tracé par un autre ; et Quinault eut l'heureuse occasion de pratiquer, sous deux grands maîtres, l'art qu'il devait illustrer en créant *Alceste*, *Roland* et *Armide*. Molière avait peint, dans *Pourceaugnac*, les ridicules naturels que les gens de province apportent à Paris : il peignit dans la *Comtesse d'Escarbagnas* (1671), les ridicules empruntés qu'ils en rapportent. La libéralité grossière et la galanterie brutale des traitants sont effleurées, en passant, dans un rôle de cette pièce : c'est un sujet de comédie que Molière semble avoir légué au talent satirique de Lesage ; M. Harpin, plus riche, et plus insolent à proportion, deviendra M. Turcaret. La comédie des *Femmes savantes* (1672) fut condamnée avant d'être

entendue. Sur le titre seul ; on jugea que le fond était trop stérile pour qu'il pût en sortir autre chose qu'une pièce languissante et froide, où le défaut d'action entraînerait l'abus du dialogue, et où quelques portraits satiriques tiendraient lieu de caractères. La prévention avait fasciné les yeux à ce point, qu'on vit l'ouvrage, non pas tel qu'il était, mais tel qu'on se l'était figuré d'avance. Le succès fut différé, et même compromis. Il fallut que la voix tardive des hommes de goût s'élevât contre cette injuste froideur qui accueillait un chef-d'œuvre, et ramenât le public à la vérité de ses propres impressions. Jamais, sur la scène, la raison n'avait encore eu plus d'interprètes, et mieux vu défendre ses droits. C'est la raison qui domine dans cette pièce, et qui en fait le principal charme ; c'est elle qui, se montrant dans tous les états, prenant tous les tons, et parlant tous les langages, inspire et passionne les discours fins et délicats du courtisan Clitandre, les boutades familières du bourgeois Chrisale, et les saillies incorrectes de la villageoise Martine. Le *Malade imaginaire* (1673) termina la carrière dramatique de Molière. C'est une excellente comédie, qui dégénère en une farce : les deux premiers actes sont un tableau de la vie humaine ; le dernier est une mascarade invraisemblable. Il fallait amuser le roi, à qui l'excès de l'ennui, dans les vains exercices de sa représentation, rendait peut-être quelquefois l'excès de la gaieté nécessaire. Il fallait fournir un canevass aux pas des danseurs, aux chants des musiciens, aux notes et aux lazzis bouffons de Lulli. M. Argan est reçu médecin par la même raison que M. Jourdain a été fait

mamamouchi. On doit donc considérer chacune des deux cérémonies comme la machine obligée d'une comédie faite pour la cour, et absoudre le poète, d'un reproche qu'il n'eût sans doute pas mérité, si le chef de troupe n'eût été forcé de se conformer à des programmes de fêtes. Le jour de la quatrième représentation du *Malade imaginaire*, Molière souffrait de la poitrine plus qu'à l'ordinaire. On voulut lui persuader de ne pas jouer. *Eh! que feront, dit-il, tant de pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument.* Il joua; et, dans le divertissement de la pièce, au moment où il prononçait le mot *Juro*, il lui prit une convulsion, qu'il essaya vainement de cacher sous un ris forcé. On le transporta chez lui. Deux de ces religieuses qui venaient quêter à Paris pendant le carême, étaient alors dans sa maison, où il leur avait donné un asile. Ces charitables filles lui prodiguèrent inutilement les soins les plus pressés; il mourut bientôt, étouffé par le sang qui sortait de sa bouche en abondance. Ce fut le vendredi 17 février 1673, à dix heures du soir, qu'il rendit le dernier soupir, âgé seulement de cinquante-un ans, un mois et deux ou trois jours. Comme il était mort en état d'excommunication, le curé de Saint-Eustache, sa paroisse, lui refusa la sépulture ecclésiastique. *Quoi! s'écriait sa veuve, on lui refuse ici la sépulture! en Grèce on lui eût élevé des autels.* Le roi engagea, dit-on, l'archevêque de Paris à faire cesser ce pieux scandale, et Molière fut enterré au cimetière Saint-Joseph. Le jour de ses obsè-

ques (21 février), le peuple se rassembla en tumulte devant sa maison. Sa femme, effrayée, jeta de l'argent par les fenêtres; et la multitude, qui était peut-être venue pour insulter son cadavre, se dissipa, en faisant des prières pour son âme. Les pieux empressements de l'amitié suppléèrent aux pompes religieuses: deux cents personnes, ayant des flambeaux à la main, suivirent le corps que deux prêtres seulement conduisaient en silence. Les libelles satiriques avaient poursuivi Molière pendant sa vie: les épitaphes louangeuses furent entassées sur sa tombe (1). L'auteur d'une de ces pièces, et d'une des plus mauvaises, eut la malencontreuse idée d'aller l'offrir au grand Condé. *Plût à Dieu, lui dit un peu durement le héros, que celui dont tu me présentes l'épithaphe, fût en état de me présenter la tienne!* Ce prince, d'un esprit encore plus élevé que son rang, n'avait pas pour Molière cette espèce d'affection sans estime que les grands prodiguent trop facilement à ceux qui les amusent: s'il aimait l'auteur et son talent, il considérait l'homme et son caractère. Il exigeait qu'il le vint voir souvent, et disait qu'il trouvait toujours à apprendre dans sa conversation. Molière eut pour amis tous les grands écrivains de son temps. Il en faut excepter Racine, qui, après avoir reçu de lui cent louis et un plan de tragédie, enleva du même coup à son théâtre une pièce et une actrice, qui, toutes deux, y attiraient la foule. On doit regretter que deux hommes de génie, dont l'un avait été le bienfaiteur de l'autre, ne soient pas restés unis; mais du moins leur mésintelli-

(1) Celle que fit La Fontaine, son plus digne ami, est la seule qui soit restée.

gence ne fut marquée par aucune perfidie, par aucun mauvais procédé, et ils rendaient mutuellement justice à leur talent. Molière avait beaucoup d'autres ennemis ; mais c'était de ceux dont la haine est honorable. Il y en avait de la ville et de la cour. Ceux-ci étaient des sots qui ne pouvaient lui pardonner de les avoir immolés sur la scène ; ceux-là, des envieux qui lui pardonnaient encore moins de les y avoir éclipsés. D'odieuses libelles décrièrent ses sentiments et ses mœurs. Plus d'une fois, pour le mieux diffamer, on imagina de publier, sous son nom, les plus condamnables écrits. Mais la constante faveur du roi le soutint contre tant d'attaques furieuses ou perfides ; cette faveur assura le repos de sa personne, comme elle protégea la gloire de ses ouvrages. L'âme de Molière semblait être au niveau de son génie ; il n'y en avait pas une plus droite, une plus élevée, une plus généreuse. La contemplation habituelle des vices et des travers de l'humanité, ne lui avait fait ni haïr ni mépriser les hommes ; il croyait à leurs vertus, voyait avec indulgence leurs faiblesses, avec joie leur bonheur, avec compassion leur misère. Un pauvre comédien, nommé Mondorge, qui avait été son camarade en province, vint un jour chez lui pour solliciter quelque secours. Comme, dans son piteux accoutrement, il n'osait se présenter lui-même, Baron se chargea de sa supplique. *Il est vrai*, dit Molière, *que nous avons joué la comédie ensemble : c'est un fort honnête homme, et je suis fâché que ses petites affaires soient en si mauvais état. Que croyez-vous que je doive lui donner ?* — *Quatre pistoles*, répondit en hésitant Baron. — *Je vais*

*lui donner quatre pistoles pour moi*, répliqua Molière ; *en voilà vingt que vous lui donnerez pour vous*. Il se fait présenter Mondorge, l'accueille affectueusement, et joint au don de l'argent celui d'un magnifique habit de théâtre, dont il prétend n'avoir plus besoin. Un autre jour il avait fait l'aumône à un pauvre. Un instant après, le pauvre court après lui, et lui dit : *Monsieur, vous n'aviez peut-être pas dessein de me donner un louis d'or ; je viens vous le rendre*. — *Tiens, mon ami*, lui dit Molière, *en voilà un autre* ; et il s'écrie : *Où la vertu va-t-elle se nicher ?* Cette exclamation fameuse n'est pas celle d'un riche insolument surpris et presque irrité de rencontrer quelque délicatesse sous les haillons de la misère ; c'est celle d'un philosophe humain, qui sent profondément combien la probité, devoir facile pour l'homme opulent, quand elle ne lui commande pas de trop grands sacrifices, est une vertu pénible et méritoire dans l'homme indigent, qui toujours lui immole ses propres besoins et ceux de sa famille. Molière était justement chéri et honoré des comédiens qui composaient sa troupe. Aucun sacrifice ne lui coûtait pour assurer leur existence et servir leurs intérêts. Nous l'avons vu, au commencement de sa carrière, refuser de s'attacher à un prince du sang, en partie pour ne pas se séparer d'eux. Plus d'une fois, subordonnant son goût et le soin de sa gloire à l'avantage de son théâtre, il descendit à traiter des sujets plus populaires, pour lui procurer de plus abondantes recettes. Parvenu au faite de la célébrité et comblé des biens de la fortune, ses amis le pressaient de renoncer à l'action théâtrale, si contraire à l'état de sa

poitrine. *Il y a*, leur répondait-il, *un point-d'honneur pour moi à ne point quitter* (1). Ce point-d'honneur, bien différent du préjugé cruel qu'on invoque sous ce nom, lui commandait d'achever la ruine de sa santé, et d'avancer le terme de ses jours, pour soutenir des comédiens et des gagistes. Sa fin, nous l'avons vu, fut, sinon causée, du moins précipitée par la crainte de les frustrer du produit d'une représentation. Ainsi, il est presque vrai de dire qu'il vécut et qu'il mourut victime de son dévouement pour eux. L'homme qui pénétrait si avant dans le secret des faiblesses humaines, qui savait si bien démêler et vaincre l'artifice de leurs innombrables métamorphoses, pour les forcer à venir se trahir et s'accuser elles-mêmes sur la scène, cet homme qu'on pouvait croire exempt des infirmités morales de son espèce, en avait pourtant sa part; et le ridicule même dont il s'était le plus souvent moqué, était précisément celui dont il avait le moins su se préserver. En 1662, il avait épousé la fille d'une comédienne, nommée Béjard, avec laquelle il avait eu une longue et étroite liaison (2). Ses ennemis répandirent le bruit qu'il avait épousé sa propre fille; et l'un d'eux, Montfleury, eut la hardiesse de l'en accuser auprès du roi. Cette calomnie fut aisément détruite. Mais si Molière n'était pas le père de sa

femme, il aurait au moins pu l'être; et cette disproportion d'âge, jointe à son état valétudinaire et à ses habitudes sérieuses, était un désavantage que tout son génie et toute sa gloire ne pouvaient racheter auprès d'une jeune et jolie comédienne, fort encline à la coquetterie, et entourée de mille dangers qu'elle craignait trop peu pour s'en garantir beaucoup. Molière, né tendre et mélancolique, avait donné tout son cœur, et voulait en retour un cœur tout entier. Il eut tous les tourments, il eut presque tous les ridicules d'un mari jaloux. Avait-il raison de l'être? on ne peut le savoir; mais qu'importe? La jalousie, pour n'être pas fondée, en est-elle moins un mal réel? et ne sait-on pas qu'ordinairement elle nous fait moins souffrir de ce qui est, que de ce qu'elle invente? Mari trompé ou non trompé, Molière ne pouvait manquer d'être malheureux, et il le fut beaucoup. La femme du comédien Poisson, comédienne elle-même, qui avait connu Molière, et joué d'original dans une de ses pièces, nous a laissé de lui ce portrait: « Il n'était ni trop gras, ni » trop maigre. Il avait la taille plus » grande que petite, le port noble, » la jambe belle. Il marchait grave- » ment, avait l'air très-sérieux, le » nez gros, la bouche grande, les » lèvres épaisses, le teint brun, les » sourcils noirs et forts; et les divers » mouvements qu'il leur donnait lui » rendaient la physionomie extrêmement comique. » A ces détails sur sa personne, la tradition ajoute quelques particularités qu'il est de notre devoir de recueillir. Une espèce de hoquet, qu'il avait contracté en voulant modérer l'excessive volubilité de sa voix, rendait son jeu dans la comédie plus plaisant, mais aussi le rendait ridicule dans la tragédie que

(1) Ce fut à cette occasion que Boileau dit un jour: *Hel honneur que de se noircir les moustaches, et de recevoir des coups de bâton sur des planches!* L.

(2) J'ai suivi la tradition commune, qui fait de la femme de Molière une fille naturelle de la Béjard et d'un gentilhomme avignonnais, nommé M. de Modène. M. Boffara est d'une autre opinion: ses raisonnements sont spécieux; mais ils ne m'ont pas tout-à-fait convaincu. Je prends la liberté de renvoyer ceux qui pourraient intéresser cette question, à l'article MODÈNE (pag. 196), dont l'auteur s'est rangé à l'avis de M. Boffara.

malheureusement il aimait à jouer. Cette prédilection pour le genre où il réussissait le moins, fut cause que Mignard, son ami, le peignit plusieurs fois sous l'habit romain, dans les rôles de César ou d'Auguste. Il se plaisait également à haranguer; il en recherchait ou en faisait naître volontiers les occasions, et il y réussissait. Excellent maître, il était pourtant maître assez difficile. Il voulait qu'on sût interpréter son geste, et comprendre son silence. Il voulait qu'autour de lui tout offrît l'image de l'ordre et de l'exactitude; et la bonne Laforest elle-même, cette servante à laquelle il lisait ses farces, pour en essayer l'effet, n'était pas à l'abri des marques de son impatience, quand quelque meuble, quelque livre, quelque papier, ne se trouvait pas à sa place. En tout, ses habitudes se ressentaient d'un certain goût pour l'apparat et pour le commandement. Les soucis, les dégoûts attachés aux fonctions de chef d'une troupe de comédiens, semblaient être compensés pour lui par le plaisir d'avoir dans sa dépendance et de gouverner à son gré un certain nombre de personnes. Peu de paroles doivent suffire pour assigner à Molière la place qui lui appartient parmi les hommes de génie qui ont instruit ou charmé l'univers. En tous les genres de littérature, nos prosateurs et nos poètes ont été les disciples des écrivains de l'antiquité : quelques-uns les ont égalés; peu les ont surpassés; il a suffi à la gloire du plus grand nombre de ne pas rester trop au-dessous d'eux. En tous les genres encore, nos auteurs trouvent dans ceux des autres nations modernes, des rivaux à qui tantôt ils disputent, tantôt ils enlèvent, tantôt ils cèdent la supériorité. Par la plus glorieuse exception,

Molière ne rencontre, en aucun temps, en aucun lieu, ni émule, ni vainqueur; et l'on ne peut pas dire qu'il soit vainqueur lui-même, puisqu'ou il n'y a pas de combat, il n'y a pas de victoire. La Grèce et Rome n'ont rien qui lui puisse être comparé; leurs plus fanatiques adoreurs en conviennent : des peuples nouveaux n'ont rien qu'ils lui puissent opposer; eux-mêmes le reconnaissent sans peine. Pour lui seul, on s'est dépouillé de tout préjugé littéraire, de toute prévention nationale; et tous les pays, comme tous les siècles, semblent unir leurs voix pour le proclamer l'auteur unique, le poète comique par excellence. L'Académie française, qui n'avait pu admettre Molière au nombre de ses membres, à cause de sa profession de comédien, voulut du moins rendre à sa mémoire les honneurs qu'elle s'était crue obligée de refuser à sa personne. En 1778, elle décida que, dans la salle où étaient rangés les portraits des académiciens, serait placé le buste de Molière, portant pour inscription ce monostique heureux, proposé par Saurin :

Rien ne manque à sa gloire : il manquait à la nôtre.

Non contente de cet hommage, elle mit l'éloge de Molière au concours. Le prix fut remporté par Chamfort, qui mit beaucoup d'esprit à juger et à louer les œuvres du génie. On a des Oeuvres de Molière : 1<sup>o</sup>. l'édition publiée par La Grange et par Vinot, en 8 vol. in-12, dont deux d'Oeuvres posthumes, Paris, 1682; — 2<sup>o</sup>. Celles d'Amsterdam, Jacques Lejeune, 1675 et 1679, en 5 vol. petit in 12, et celle du même, 1684, 6 vol., même format; — 3<sup>o</sup>. Celle d'Amsterdam, Wetstein, 1691, 6 vol. petit in-12; — 4<sup>o</sup>. Celle dont

Joly est l'éditeur, et qui est précédée de *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par De la Serre, Paris, 1734, 6 vol. in-4°; — 5°. Une réimpression de la précédente, Paris, 1739, 8 vol. in-12; — 6°. Celle d'Amsterdam, 1741 ou 1749, 4 vol. petit in-12, avec fig. de Punt; — 7°. Celle que Bret a donnée, avec des remarques grammaticales, des observations, etc., Paris, 1773, 6 vol. in-8°, fig. gravées d'après les dessins de Moreaujeune; — 8°. Celle de P. Didot l'aîné, 1792, 6 vol. gr. in-4°, pap. vél.; — 9°. Celle du même, faisant partie de la collection des meilleurs ouvrages de la langue française, 1817, 7 vol. in-8°; — 10°. Celle qui est accompagnée d'une Vie de Molière, d'un discours préliminaire et de réflexions sur chaque pièce, par M. Petitot, Paris, 1813, 6 vol. in-8°; — 11°. Celle que l'auteur de cet article publie en neuf vol. in-8°, dont cinq ont déjà paru : cette édition, ornée de gravures, faites d'après des tableaux d'Horace Vernet, est accompagnée d'une Vie de Molière, d'un Discours préliminaire, et d'un Commentaire.

A—G—R.

MOLIÈRES (JOSEPH PRIVAT DE), physicien, né à Tarascon, en 1677, avait reçu de la nature une constitution fort délicate. Ses parents le laissèrent le maître de s'amuser ou d'étudier, par la crainte que l'application ne nuisît au développement de ses forces. Il apprit cependant, par la méthode ordinaire, le latin, les humanités, la philosophie, et les éléments des mathématiques, science qui lui inspira bientôt le dégoût de toutes les autres. Son frère aîné ayant été tué à l'armée, en 1695, on le pressa de songer à un établissement : mais il résista à toutes les instances

de ses parents ; et voulant s'assurer une vie paisible et studieuse, il embrassa, en 1701, l'état ecclésiastique. Il entra, quelque temps après, dans la congrégation de l'Oratoire, et enseigna dans différents collèges. Conduit à Paris, par le désir de voir Malebranche, il parvint à l'intéresser, et vécut plusieurs années dans sa société la plus intime. Après la mort de cet illustre philosophe, il reprit l'étude des mathématiques, qu'il avait négligées pour la métaphysique, et rédigea des mémoires qui lui ouvrirent ; en 1721, les portes de l'académie des sciences. Deux ans après, il remplaça Varignon dans la chaire de philosophie, au collège de France. Il partagea le reste de sa vie entre ses devoirs et les soins qu'exigeait la publication de plusieurs ouvrages, oubliés maintenant, ainsi que le système des tourbillons, dont il fut l'un des derniers ; mais des plus zélés défenseurs. L'abbé de Molières, d'un caractère vif, supportait difficilement la contradiction : ayant eu à soutenir une discussion pénible à l'académie, il rentra chez lui avec une fièvre violente, et mourut au bout de cinq jours, le 12 mai 1742, à l'âge de soixante-cinq ans. C'était un véritable philosophe, obligeant, serviable, et d'un désintéressement sans égal ; il était quelquefois si absorbé par ses méditations, qu'il ne voyait pas ce qui se passait autour de lui. Saverien rapporte qu'un jour un décroteur lui ôta ses boucles d'argent, et y en substitua de fer, sans qu'il s'en aperçût. Dans le temps qu'il logeait au collège de France, il travaillait toute la matinée dans son lit, pendant l'hiver, pour se garantir du froid, par économie. Un voleur entra un matin dans sa chambre, et le trouva demi-couché, occupé à

chercher la solution de quelque problème : l'abbé s'apercevant de l'objet de cette visite, lui indique du doigt, sans se déranger, l'endroit où il serait son argent, le priant de ne pas toucher à ses papiers. Outre des *Mémoires* dans le *Recueil* de l'académie des sciences, ou dans le *Journal de Trévoux*, dont on trouvera les titres à la suite de son *Éloge* par Mairan, on a de l'abbé de Molières : I. *Leçons de mathématiques, nécessaires pour l'intelligence des principes de physique qui s'enseignent actuellement au Collège royal*, Paris, 1726, in-12 ; traduit en anglais par Huselden. C'est, dit Mairan, un *Traité* de la grandeur en général, où les principes d'algèbre et le calcul arithmétique sont exposés avec ordre, et les opérations bien expliquées et bien démontrées. II. *Leçons de physique*, contenant les éléments de la physique, déterminés par les seules lois des mécaniques, *ibid.*, 1733-39, 4 vol. in-12 ; trad. en italien, Venise, 1743, 3 vol. in-8°. Des ouvrages de l'abbé de Molières, c'est celui qui lui a fait le plus d'honneur ; c'était son ouvrage favori, auquel il rapportait tous les autres, et où il a refondu la plus grande partie des *Mémoires* qu'il avait lus à l'académie. Il y cherche à faire prévaloir le système des tourbillons : mais ce ne sont ni les tourbillons de Descartes, ni ceux de Malebranche ; il modifie les principes de ses maîtres, quand ils se sont écartés de la nature : en conservant ce qu'il y a de plus vrai dans le système de Descartes, il le fortifie des calculs de Newton, et s'efforce de démontrer que les découvertes de ce grand géomètre ne sont que des applications des principes du philosophe français ( V. l'analyse de l'ouvrage, par Mairan ). III. *Éléments*

*de géométrie, dans l'ordre de leur génération*, Paris, 1741, in-12. Cet ouvrage, qu'il destinait à servir d'introduction à ses leçons de physique, n'a point été terminé. IV. *Plusieurs Mémoires* dans le *Recueil* de l'académie des sciences et dans le *Journal des savants*. L'abbé Le Cornue de Launay, son élève, a publié, en 1743, in-8° : *Principes du système des petits tourbillons*, ou *Abrégé de la Physique* de l'abbé de Molières, avec une dissertation posthume ( V. SIGORNE ). On peut consulter, pour plus de détails, outre l'*Eloge* de notre auteur par Mairan, l'*Histoire du collège de France*, par Goujet, tom. II, éd. in-12, et les *Vies des philosophes modernes*, par Saverien, tom. VI, p. 217-248. On trouvera, dans ce dernier ouvrage, quelques particularités curieuses, échappées aux autres biographes. W—s.

MOLIN ( LAURENT ), professeur et archidiacre à Upsal, né en 1657, mort le 19 septembre 1729, était un théologien estimable, un philologue très-savant, et en même temps un homme d'état souvent consulté. On a de lui : I. *Disputatio de clavibus veterum*, 1684 ; dissertation pleine de recherches savantes, insérée dans le *Thesaurus antiquitatum* de Salengre, 3°. partie, p. 789-844. II. *Disput. de origine lucorum*, 1688. III. *Disput. de pietate heroïca*, 1692. IV. *Poème* en grec, adressé à l'archevêque Benzélius, 1678. V. Une *Édition* portative de la Bible ; en suédois, qu'on appelle, en Suède, la *Bible de Molin*, et qu'il fit imprimer, à ses frais, à l'usage des voyageurs et des étudiants, Stockholm, 1720, in-12. On trouve l'*Éloge* de Molin, dans les *Acta litter. Suecicæ* de 1724. C—AU.

MOLIN (JACQUES), plus connu sous le nom de DUMOULIN, célèbre médecin de Paris, fut l'un des plus grands praticiens de son temps. Il était né à Marvége, petite ville du Gévaudan, le 29 avril 1666. Après une enfance qui n'annonçait pas ce qu'il devait être un jour, son esprit se développa tout-à-coup, et il fit de rapides progrès dans les lettres grecques et latines. La médecine ayant fixé son choix, il partit pour Montpellier, où tous ses moments furent consacrés aux études qu'exigeait la profession qu'il avait embrassée : il y reçut le bonnet de docteur, et se rendit à Paris, où tous les cours publics devinrent l'objet de ses soins assidus. Il fut nommé professeur d'anatomie au Jardin du roi ; et il n'était âgé que de vingt-six ans, lorsque le maréchal de Noailles le désigna pour être médecin en chef de l'armée de Catalogne. En 1692, le duc de Vendôme lui fit expédier des lettres de premier médecin pour toute cette province. Après avoir suivi ce prince, en qualité de médecin en chef des armées du roi, il revint dans la capitale en 1706, et y augmenta encore sa réputation en guérissant le prince de Condé ; bientôt il fut l'Esculape de la cour et de la ville : Louis XIV l'appela dans les dernières années de sa vie, et voulut qu'il fût consulté dans toutes ses maladies. En 1721, il contribua au rétablissement de la santé de Louis XV, et fut gratifié d'une pension de quinze cents livres, sur le trésor royal. Le roi lui accorda, en 1728, un nouveau brevet de médecin consultant. Lors de la maladie de ce prince, en 1744, Molin, âgé de soixante-dix-huit ans, vint à Metz, et, par ses soins, rend le monarque aux vœux de la France : cependant la crainte d'une rechute,

fit qu'il s'opposa au départ de Louis pour l'armée; il ne fut point écouté, et quand il reparut devant le monarque après la prise de Fribourg : « Hé bien, lui dit ce prince, si je » vous avais cru, je n'aurais pas pris » Fribourg. — Sire, répond Mo- » lin, j'étais plus occupé de votre » santé que de votre gloire. » Neuf mille livres d'appointement furent ajoutées à son brevet de médecin consultant ; il les conserva jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 21 mars 1755. Il était alors âgé de près de quatre-vingt-neuf ans, et il n'a point laissé d'enfants. A la faveur de la cour, Molin joignait l'estime et la confiance du public; il soignait tous les malades sans distinction de rang et de fortune. Sa théorie était solide, fondée sur l'observation et l'expérience; sans système et sans verbiage, il constatait les maladies par leurs signes et leurs symptômes : peu curieux d'en rechercher les causes, il fixait le régime le plus convenable, et se bornait aux remèdes les plus sûrs et les plus éprouvés. Personne n'a mieux connu, avant lui, l'art difficile d'employer convenablement dans chaque maladie, les différentes eaux minérales. Partisan de la saignée, sans en être prodigue, il était hardi dans l'emploi des moyens héroïques lorsqu'ils étaient indiqués, et il était habile à saisir le moment. Le lait pour toute nourriture, était un des remèdes qu'il exaltait au-dessus des autres ; et il avait l'art d'y préparer ses malades. Souvent il n'ordonnait aucun remède; un régime plus régulier, l'application des préceptes d'une hygiène éclairée, lui suffisaient pour faire cesser des maladies très-graves. On croit que c'est ce médecin, que Lesage a désigné sous le nom du docteur *Sangrado*

(1), parce que Molin saignait fréquemment, prescrivait la diète et l'eau; et que lui-même s'abstenait de vin, pour éviter la goutte à laquelle il était sujet. Lesage, peut-être, avait eu à s'en plaindre. Toutefois Molin fut le plus habile praticien de son temps : son coup-d'œil était sûr, et ne le trompait jamais sur le diagnostic le plus difficile. On rapporte qu'étant âgé, quelques jeunes médecins, qui venaient s'instruire dans sa conversation, le pressant, un jour, de désigner celui de leurs confrères qu'il jugeait digne de le remplacer, Molin leur répondit : « Je laisse » après moi trois grands médecins. » Nouvelle instance de la part des interlocuteurs, pour savoir le nom de ces trois favoris d'Esculape : « Ce » sont, répliqua Molin, la diète, » l'eau et l'exercice. » S'il n'a rien écrit sur la médecine (2), on peut assurer qu'il a beaucoup contribué à établir la meilleure manière de la pratiquer. Molin avait acquis une fortune considérable (on la portait à seize-cent mille francs). On raconte de lui des traits d'avarice dignes de figurer avec ceux de l'Harpagon de Molière : mais, ce qui ne doit pas être oublié, c'est que 32 neveux ou petits-neveux lui durent leur éducation et leur établissement; qu'il donnait gratuitement ses soins aux pauvres, et leur fournissait de l'argent pour se procurer du bouillon et les choses nécessaires : quelquefois même il distribua des sommes assez fortes, en cherchant toujours à ménager l'amour-propre et la délicatesse de ceux qui auraient pu rougir de leurs besoins. Jean-Baptiste Cho-

mel a publié un *Éloge historique de Molin*, Paris, 1761, in-8°.; cet article en est un extrait. F—R.

MOLINA (MARIE DE), l'une des plus grandes reines qui aient occupé le trône de Castille et de Léon, était fille d'Alphonse de Molina, du sang royal. Elle fut mariée, en 1282, à l'ambitieux Sanche IV, son cousin-germain, qui, après avoir détrôné son propre père, s'était fait déferer le titre de roi par les états (*Voy. ALPHONSE X, I, 618*). Leur parenté était un obstacle à leur union : le pape ordonna aux évêques de Burgos et d'Astorga, d'en prononcer la nullité, et d'excommunier les deux époux, dans le cas où ils refuseraient de se séparer. Tandis que Sanche était occupé à affermir son autorité, Marie travailla avec succès à le réconcilier avec son père; et Alphonse mourant révoqua l'acte par lequel il l'excluait du trône. Marie se rendit aussitôt avec son époux, à Tolède, pour y recevoir le serment des grands du royaume; et elle réussit, par sa sagesse et sa prudence, à en ramener plusieurs à des sentiments pacifiques. Sanche mourut en 1295; et Ferdinand, son fils aîné, âgé de dix ans, fut déclaré son successeur, sous la tutelle de la reine Marie : mais don Jean, oncle de Ferdinand, refusa de le reconnaître, sous le prétexte qu'il n'était pas né d'un mariage légitime; et, appuyé par une foule de mécontents, il essaya de lui ravir la couronne. Marie n'avait cessé de faire des démarches pour obtenir de la cour de Rome la confirmation de son mariage : ce ne fut pourtant qu'en 1301, qu'elle obtint du pape Boniface VIII une bulle qui légitima ses enfants. Dès qu'elle eut été reconnue régente du royaume, elle chercha à gagner l'affection des peuples en

(1) On l'a dit aussi d'un autre médecin contemporain (P. HECQUET).

(2) A l'exception d'un *Recueil d'observations sur le rhumatisme*, in-12; ouvrage assez médiocre.

adouciſſant leur ſort; elle diminua les impôts, et ſupprima entièrement ceux que le malheur des temps avait fait établir ſur les denrées néceſſaires à la vie : elle convoqua enſuite les états à Valladolid, pour les conſulter ſur les moyens à prendre dans les circonſtances, et en obtint des ſommes conſidérables, dont elle employa une partie à payer la fidélité des grands reſtés attachés à ſon fils, ou à en acheter d'autres. Elle abandonna à D. Denis, roi de Portugal, quelques villes qui étaient un ſujet de guerre, et lui demanda pour Ferdinand la main de l'infante Conſtance. Dès l'année ſuivante (1296), les grands envoyèrent dire à la régente qu'elle ne devait plus compter ſur leur fidélité, et élurent D. Alphonſe de Cerda, roi de Caſtille. Aidés du roi de Grenade, les rebelles entrèrent auſſitôt dans l'Andalouſie, où ils cominèrent beaucoup d'excès; mais arrêtés devant Mayorga, une maladie contagieufe ſe déclara dans le camp, et ils furent obligés de ſe retirer. Le roi de Portugal, oubliant les ſacrifices dont Marie avait acheté ſon alliance, avait pénétré en même temps dans la Caſtille: informé de la levée du ſiège de Mayorga, et abandonné par les ſeigneurs caſtillaus qui ſervaient ſous ſes drapeaux, il ſe hâta de reprendre le chemin de ſes états. Marie profita habilement du mécontentement du roi de Portugal, pour lui faire de nouvelles propositions; et, avec les ſecours qu'elle en reçut, elle acheva de pacifier le royaume: cependant comme l'expérience lui avait appris à ne point compter ſur les promeſſes des grands, elle voulut avoir des troupes conſtamment prêtes à marcher; et les états lui accordèrent les ſommes néceſſaires pour leur entretien. C'était

au courage et à la ſageſſe de ſa mère, que Ferdinand devait le trône: mais ce fils ingrat, séduit par ſes courtiſans, ne tarda pas à ſe laſſer de l'influence ſalutaire qu'elle exerçait ſur l'adminiſtration du royaume; il lui ſignifia qu'il voulait régner par lui-même. Marie quitta, ſans ſe plaindre, les rênes du gouvernement, et ſut néanmoins conſerver ſur Ferdinand une autorité qu'elle n'employa qu'à le garantir des fautes où l'entraînait un caractère cruel et emporté (V. FERDINAND IV, XIV, 321). Ce prince mourut en 1312, laiſſant au berceau un fils, qui fut reconnu ſon ſucceſſeur, ſous le nom d'Alphonſe XI. Marie fut auſſitôt nommée régente; mais une partie des états ſe déclara en faveur de Conſtance, mère du jeune prince. Cette double élection occasionna des troubles qui déterminèrent Marie à remettre l'autorité aux infants, oncles du roi; elle garda toutefois la ſurveillance de ſon petit-fils, qui fut élevé ſous ſes yeux. Cette princesſe mourut à Valladolid, le 1<sup>er</sup> juin 1322, regrettée de ſes ſujets, dont elle s'était montrée la mère plutôt que la reine: elle fut inhumée dans le convent de *las Huelgas* (du Repos), qu'elle avait fondé. Ses vertus et ſes grandes qualités lui ont mérité les éloges des hiſtoriens eſpagnols, et la reconnaissance de la poſtérité.

W—s.

MOLINA (ALPHONSE DE), miſſionnaire eſpagnol, fut conduit, dans ſa première jeunefſe, au Mexique, par ſes parents, et apprit la langue des indigènes, qu'il parla bientôt avec la plus grande facilité. Les cordeliers miſſionnaires dans cette partie de l'Amérique, le prirent pour leur interprète; et à l'âge de ſeize ans, il entra dans cet ordre, auquel

il avait rendu d'importants services. Il fut attaché pendant cinquante ans, à différentes missions, dans la Nouvelle-Espagne, et eut le bonheur de convertir à la foi catholique un grand nombre d'infidèles. Après une vie remplie de bonnes œuvres et d'utiles travaux, il mourut, en 1580, dans le couvent de son ordre, à Mexico. Le P. de Molina a publié une *Grammaire* et un *Dictionnaire mexicains*; et il a traduit dans la même langue, les *Evangelies de l'année*, des *Instructions familières* sur les vérités de la religion, une *Méthode* pour la confession, et plusieurs ouvrages ascétiques, dont on trouvera les titres dans Wadding, *Scriptor. ordin. minor.* p. 13 et 14. Le plus remarquable des écrits du P. Molina, est le *Vocabulario en lengua castellana y mexicana*, Mexico, 1571, 2 part.; in-fol.; c'est le plus ancien livre connu imprimé en Amérique, et la rareté en est excessive. M. Is. Thomas en a donné la description, dans le *The history of printing in America* (*V. le Manuel du libraire*, par M. Brunet, 3<sup>e</sup>. édition, à l'art. MOLINA). W-s.

MOLINA (GONZALVE ARGOTE DE), généalogiste espagnol; naquit non à Baeza, comme le dit Nicolas Antonio, mais à Séville; c'est du moins l'opinion de D. Jean-Lucas Cortès, dans sa *Bibliotheca hispanica, historico-genealogico-heraldica*, publiée sous le pseudonyme de Gérard-Ernest de Franckenau. Molina s'adonna, dès sa jeunesse, aux lettres et aux armes. Il se signala non-seulement dans la guerre de Grenade, en 1568, mais encore dans une expédition aux Canaries, contre les pirates qui infestaient ces parages. De retour dans sa patrie, il y fut nommé échevin, commandant de la Sainte-Hermandad, et *alferez mayor*

(premier enseigne) d'Andalousie. Ces fonctions lui attirèrent quelques procès avec le chapitre de Séville. Il avait épousé la fille naturelle et unique d'Augustin de Herrera et Rojas, marquis de Lanzarote; et dans l'espoir d'en hériter, il avait déjà pris le titre de son beau-père. Mais le marquis s'étant remarié, et ayant eu des enfants mâles, Molina dut se contenter du titre de seigneur de la Tour de Gilde-Olid. Il avait eu lui-même des enfants de son mariage; mais il les perdit de bonne heure. Il tomba dans le besoin pendant ses dernières années; tous ses chagrins avaient altéré sa raison, lorsqu'il mourut, en 1590 environ. Les ouvrages généalogiques de Molina sont tellement estimés, qu'ils font autorité, dit Antonio. Cortès en donne une liste, dans laquelle il a compris même les manuscrits. Les ouvrages imprimés de Molina sont: I. *Nobleza del Andaluza*, Séville, 1588, in-folio. II. *Historia del gran Tamerlan*, 1582, in-folio, imprimé dans le tome III du *Cronicas de los reyes de Castilla*, Madrid, 1782, in-4<sup>o</sup>. (*V. CLAVIJO*, VIII, 642.) C'est à Molina que l'on doit la première édition du Comte de Lucanor (*V. MANUEL*, XXVI, 540), et l'édition du *Libro de la Monteria* (Traité de vénerie, composé au quatorzième siècle, par ordre d'Alphonse XI), Séville, 1582, in-fol. Argote de Molina ajouta à la fin un discours ou notice historique sur cet ouvrage, très-rare, dit La Serna Santander, et en même temps très-utile pour la connaissance de la géographie du bas-âge de l'Espagne. A. B.—T.

MOLINA (LOUIS), théologien espagnol, né en 1535, à Cuenca, dans la nouvelle Castille, entra chez les Jésuites à 18 ans, fit ses études à Coïmbre, et enseigna, pendant vingt

ans, la théologie dans l'université d'Evora. Il quitta ensuite le Portugal, et mourut à Madrid le 12 octobre 1601. En travaillant à un commentaire sur la Somme de saint Thomas (publié en 1593, 2 vol. in-fol.), il fut conduit à chercher les moyens de concilier le libre-arbitre de l'homme avec la préscience divine et avec la prédestination ; matières qui sont traitées dans la 1<sup>re</sup>. partie de la *Somme* du saint docteur. S'étant beaucoup occupé de cet objet, il fit un ouvrage séparé de son commentaire, et le publia, in-4<sup>o</sup>, à Lisbonne, en 1588, sous ce titre : *De liberi arbitrii cum gratiæ donis... concordia*, avec un *Appendix* publié en 1589 ; ce livre parut avec l'approbation du censeur : il était dédié à l'archiduc d'Autriche, inquisiteur-général du royaume. Il a été depuis imprimé à Lyon en 1593, à Venise en 1594, et à Anvers en 1595 ; mais l'édition originale est la plus recherchée. C'est dans ce livre que Molina expose le système qui depuis a été si fort agité dans les écoles. Ce théologien n'admet point de grâces efficaces par elles-mêmes, et paraît accorder beaucoup au libre-arbitre ; il suppose en Dieu une science qu'il appelle *moyenne*, relativement aux actes *conditionnels*, et croit que la prédestination est postérieure à la prévision des mérites. Une analyse de ce système passerait les bornes qui nous sont tracées ; on en trouvera une dans *l'Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle*, par Dupin ; tome 1<sup>er</sup>. L'auteur reconnaît que Molina procède avec beaucoup de clarté, de méthode et de subtilité. Suarez, confrère de Molina, modifia un peu son système, et imagina celui qu'on a appelé le *Congruisme*. L'un et l'autre sont abandonnés aujourd'hui ;

mais ils ont dans l'origine donné lieu à de vives disputes. Les Dominicains, qui avaient tout mis en œuvre pour empêcher le livre de Molina de paraître, le poursuivirent dès qu'il eut été publié. Les Jésuites prirent parti pour leur confrère. On s'attaqua dans des thèses, dans des sermons, dans une foule d'écrits. Le livre de la *Concorde* fut déféré à l'inquisition d'Espagne, ensuite à Rome, où Clément VIII nomma, en 1597, une congrégation pour prononcer à ce sujet : c'est ce qu'on appela la congrégation *de auxiliis*, parce qu'il s'agissait d'y examiner la nature des secours de la grâce et la manière dont elle opère (V. LEMOS). Cette congrégation tint un grand nombre de séances où les Dominicains et les Jésuites furent entendus. Clément VIII ne vit pas la fin de cette affaire, et elle se renouvela sous Paul V : on prétend savoir que la plupart des consultants furent d'avis de censurer la doctrine de Molina. Mais Paul V ne publia aucune censure ; et, en congédiant les contendants, il leur défendit, en 1607, de se censurer mutuellement. Le même pontife prescrivit depuis de ne rien publier sur ces matières ; et plusieurs de ses successeurs ont renouvelé cette recommandation, qui n'a pas été religieusement observée : chaque parti a fait paraître des histoires des congrégations *de auxiliis* ; et les adversaires de Molina, entre autres, ont présenté son système comme monstrueux en lui-même, et horrible dans ses conséquences. C'est le jugement qu'on en porte dans un grand nombre d'écrits dictés par l'exagération. Mais en même temps il faut convenir que ce système paraît invraisemblable, et peu conforme à l'esprit et à la lettre de l'Écriture ainsi qu'à la tradition :

aussi n'est-il, depuis long-temps, ni enseigné ni suivi. Les théologiens de nos jours s'abstiennent de sonder ces questions profondes, qu'il n'est peut-être pas donné à l'homme d'éclaircir. C'est donc à tort que quelques-uns continuent d'appeler *Molinistes* ceux qui sont opposés à un certain parti, comme s'il n'y avait aucun milieu, et que l'on fût nécessairement Moliniste parce qu'on rejette les opinions de ce parti. On peut assurer, au contraire, que les théologiens les plus déclarés contre ces opinions, ne sont pas pour cela plus favorables au molinisme. Il y a seulement cette différence qu'ils rejettent ces opinions comme condamnées, tandis que le molinisme, quelque peu vraisemblable qu'il paraisse, n'a subi aucune flétrissure. Les autres ouvrages du P. Molina étaient à-peu-près oubliés : en fouillant dans son traité *De Justitia et jure* (Maience, 1659, 6 vol. in-fol.), on y a trouvé quelques propositions de morale relâchée, au sujet des compensations occultes, etc. Elles ont servi à grossir l'*Extrait des assertions*, etc., qui a servi de prétexte à la suppression des Jésuites.

P—C—T.

MOLINELLI (JEAN-BAPTISTE), prêtre de la congrégation des Écoles-Pies, né à Gènes en 1730, enseigna d'abord la philosophie à Onelle, et ensuite la théologie à Gènes. En 1769, il fut appelé à Rome pour y remplacer le père Natali, qui venait d'être nommé professeur à Pavie. Molinelli occupa, pendant huit ans, la chaire de théologie dans le collège Nazaréen, dirigé par sa congrégation à Rome. On loua beaucoup une thèse qu'il y fit soutenir, en 1777, sur les sources de l'incrédulité et sur la vérité de la religion chrétienne ; cette thèse, qui fut imprimée (89 p. in-4°),

était rédigée suivant les principes du système augustinien. L'auteur quitta Rome peu après, et retourna dans sa patrie, où il professa de nouveau la théologie. Il publia cependant à Rome, en 1788, un *Traité de la primauté du pape*. Il joignit des remarques et des notes à l'édition de la Théologie de Lyon, faite à Gènes, par Olzati, en 1788. Ce soin montre assez à quelle école appartenait Molinelli : il eut, sur ses opinions, des démêlés avec le savant et pieux Lambroschini, barnabite, alors professeur de théologie au séminaire de Gènes, et aujourd'hui archevêque de cette ville. Il se montra favorable à la révolution de son pays ; et il faisait partie d'une espèce d'académie ecclésiastique, formée à Gènes dans ce sens : les principaux membres étaient l'évêque Solari, Palmieri, Degola, et autres patriotes ; ils donnaient des ouvrages en faveur du système démocratique. Molinelli publia pour sa part (en italien), le *Préservatif contre la séduction*, et *Du droit de propriété des Églises sur les biens ecclésiastiques*. Le sénat de Gènes l'avait nommé un de ses trois théologiens ; et il rédigea, en cette qualité, des mémoires et des consultations sur différentes matières. Il mourut à Gènes, au commencement de 1799, laissant beaucoup de manuscrits.

P—C—T.

MOLINET (JEAN), poète français, naquit au quinzième siècle, dans un village du Boulonnais (1). Il fit ses

(1) Son épitaphe porte qu'il naquit à *Divernia*, que l'abbé Goujet rend par Desvres ; Pr.-sp. Marchand par Desvrennes, et la Bibl. histor. de France, par Divernes. M. Chevalier (*Hist. de Poligni*, tome II, p. 422 et suiv.), a voulu prouver que Molinet était né à Poligni, ou du moins qu'il était originaire de cette ville ; et c'est dans son épitaphe même qu'il a cherché les preuves d'une opinion aussi singulière. Voici cette épitaphe, rapportée par Foppens, dans la *Bibl. Belgica* :

études à l'université de Paris, et retourna en Flandre, où il se maria (2). Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de Valenciennes. Il était l'ami et le disciple de George Châtelain; et il lui succéda dans la place d'indiciaire et historiographe de la maison de Bourgogne. Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, le nomma son bibliothécaire. Il mourut, en 1507 (3), à Valenciennes, dans un âge avancé, et fut enterré dans l'église de la Salc-le-Comte, à côté de Châtelain. C'était lui qui avait pris soin de l'éducation de Lemaire de Belges, son parent, qui lui succéda

Me Molinet peperit *Divernia Bolontensis*;  
Parisius docuit, alioq; quocq; *Vallis amorum*;  
Et quavis magna fuerit mea fama per orbem,  
Hæc mihi pro cunctis fructibus aula fuit.

*Divernia*, dit M. Chevalier, est le nom de la mère de Molinet, qui était de la maison du Vernois de Poligni; *Bolontensis*, le graveur s'est trompé, en substituant un P au B, il faut lire *Poloniensis*, de Poligni; *Vallis amorum*, c'est le Val d'amour, canton près de Poligni, où Molinet fut nourri dans son enfance. Cependant il est évident que *Divernia* n'est pas le nom de la mère de Molinet, mais bien celui du lieu de sa naissance, que tous les biographes s'accordent à placer dans le Boulouais; quant à la signification de *Vallis amorum*, elle est expliquée par l'épithète française du même Molinet, rapportée par Jules Chifflet, à la tête de l'histoire de Jacques de Lalain, p. 12.

*Valenciennes*, val doux, val insigne et floury.

Il n'est pas permis de supposer que l'auteur de l'épithète latine ait voulu parler du lieu où Molinet avait été en nourrice, et qu'il ait oublié de faire mention de la ville où cet écrivain, de l'aveu de tous les biographes, a passé la plus grande partie de sa vie. Molinet, à la prière de Jean Bertrand, de Poligni, a composé une *Hymne* en l'honneur de saint Hippolyte, patron de cette ville; et le silence qu'il garde dans cette pièce, d'une assez longue étendue, sur les lieux qui devaient l'attacher à cette ville, est une nouvelle preuve qu'on ne doit point y placer sa naissance.

(2) Cette circonstance du mariage de Molinet n'a été rapportée jusqu'ici par aucun biographe; mais on ne peut la révoquer en doute, d'après le témoignage de J. Godefroy, qui assure que le second volume et le supplément de son exemplaire de la *Chronique* de Molinet ont été copiés sous les yeux de son fils, Augustin Molinet, chanoine de Condé. (Voy. la *Bibl. histor. de France*, n<sup>o</sup>. 39292.)

(3) Jules Chifflet, à la suite de l'épithète déjà citée, dit que l'on du décès de Molinet n'y est pas marqué; mais qu'il trouve qu'il mourut l'an M. D. V. III.

dans la place d'indiciaire (V. LEMAIRE, XXIV, 33). Il était fort lié avec le poète Guillaume Cretin, comme on le voit par deux épîtres que celui-ci adressa à Molinet. La plupart des beaux-esprits de son temps le regardaient comme leur maître et leur modèle; mais, après avoir lu ses ouvrages, on est bien étonné qu'il ait jamais pu obtenir une si grande réputation. Dépourvu de goût, d'imagination et de sensibilité, il n'avait d'autre mérite qu'une facilité malheureuse à écrire sur toutes sortes de sujets; son style est défiguré par de pitoyables jeux de mots, de froides allusions, et par une attention puérile à ramener sans cesse les mêmes rimes, défaut que Rabelais a tourné en ridicule dans le chap. LIV de son *Gargantua*. Outre la traduction du roman de la Rose, dont on a parlé à l'art. Jean de MEUNG, on a de Molinet: I. *Les Faits et Dits, contenant plusieurs beaux traictés, oraisons et chants royaux*, etc., Paris, 1531, in-fol.; *ibid.*, 1537, in-8<sup>o</sup>., et 1540, même format; ces trois éditions sont rares et recherchées. C'est de ce recueil qu'on a extrait les poésies diverses de Molinet, imprimées à la suite de la *Légende de maître Pierre Faiseu* (V. BOURDIGNE, V, 363). L'abbé Goujet a donné une bonne analyse des ouvrages de cet écrivain, dans la *Bibliothèque française*, t. X, 1-17. De toutes ses productions la plus curieuse est sans contredit: la *Recollecion des Merveilles advenues en notre temps*, commencée par Châtelain, et continuée par son disciple (V. CHATELAIN, VIII, 279). II. *Le Temple de Mars, dieu des batailles*, Paris, Petit Laurent, s. d., in-8<sup>o</sup>., goth.; sans nom de ville et sans date, in-16, goth., de 16 pag. Cette pièce

a été réimprimée dans les *Faits et Dits*, etc. La dernière stance nous apprend que Molinet avait éprouvé de grandes pertes par les guerres qui désolèrent les Pays-Bas, vers la fin du quinzième siècle, et qu'il ne put recouvrer les sommes qu'on lui avait enlevées. III. Le *Calendrier mis par petits vers*, s. d., in-8°, inséré dans les *Faits et Dits*. C'est une facétie, dans laquelle on trouve quelques traits assez plaisants. IV. *Moralité* intitulée : *Vigile des morts*, mise en rimes françaises, et par personages, Paris, Jean Jehannot, s. d., in-16, goth.; pièce très-rare. V. *Histoire du rond et du carré*, à cinq personages, assavoir : le rond, le carré, honneur, vertu et bonne renommée, où sont contenues plusieurs choses singulières touchant le saint-sacrement de l'autel; plus la plainte de Constantinople; le tout en rimes, imprimé par Ant. Blanchard, sans nom de lieu et sans date. Cette pièce, citée par Duverdièr, ne peut être que de la plus grande rareté, puisqu'elle a été inconnue à tous les autres bibliographes. Molinet a laissé en manuscrit : *L'Art de rimer*, conservé à la biblioth. du Roi, sous le n°. 1188; et une *Chronique*, de l'an 1474 à 1504, dont on connaissait plusieurs copies dans les Pays-Bas. Jean Godefroy, archiviste de la chambre des comptes de Lille, en possédait un exemplaire en 2 vol. in-fol., avec un supplément jusqu'en 1506; et il se proposait de publier cet ouvrage, qu'il regardait comme une bonne suite aux *Mémoires* de Comines; mais sa mort priva le public de ce travail. Dès 1610, Aubert Lemire avait eu l'intention de faire imprimer un *Extrait de la Chronique* de Molinet; son manuscrit autographe, revêtu de

l'approbation du censeur, est indiqué dans le *Catalogue* de La Serna Santander, sous le n°. 3653. W—s.

MOLINET (CLAUDE DU). V. DUMOLINET.

MOLINEUX. V. MOLYNEUX.

MOLINIER (GUILLAUME) brilla, dans le quatorzième siècle, comme chancelier de l'association de troubadours toulousains qui, sous le nom de *Collège du gai savoir*, fut l'origine de l'académie des jeux floraux (V. CAMO et CLÉMENTCE). Composée de sept poètes qui prenaient individuellement le titre de *Mainteneurs du gai savoir*, et s'appelaient collectivement le *Gai consistoire*, cette compagnie affectait les formes des universités, dissertait périodiquement sur la matière des belles-lettres, et se recrutait de bacheliers et de docteurs, après leur avoir fait subir un examen sur les *Leys d'amors*, synonyme des règles de la poésie, dans la langue romane. Les mainteneurs apportaient une loyauté scrupuleuse dans le jugement des compositions produites au concours, au point d'exclure les femmes que l'élevation de leur rang, et leur grande réputation d'esprit et de vertu, ne mettaient pas à l'abri du soupçon d'avoir emprunté le secours d'une main plus exercée. Cependant le *gai consistoire* sentit la nécessité de propager, par des moyens moins bornés, les traditions de goût qui dirigeaient ses membres. Molinier, qui ne faisait point partie intégrante de ce corps, mais qui, par un long exercice de ses fonctions de chancelier, et par l'étendue de ses lumières, y avait acquis une autorité prépondérante, fut chargé, en 1348, de préparer une *Poétique*, dont il devait soumettre les difficultés aux mainteneurs assem-

blés. Le vieux chancelier fonda dans sa rédaction les observations du *gai consistoire* ; et, pour perfectionner son travail, il recueillit les conseils de deux commissions, l'une de cinq membres, l'autre de onze, dans lesquelles figuraient encore les mainteneurs. Enfin, cet important ouvrage, médité avec lenteur, et rédigé à deux reprises, fut en état de voir le jour en 1356. Les sept poètes l'approuvèrent, et en envoyèrent des copies, non-seulement aux lettrés, mais aux princes et grands seigneurs, dans tous les pays où la langue romane était cultivée. Cet effort pour multiplier l'instruction, un siècle avant la découverte de l'imprimerie, ne demeura pas infructueux : en 1388, Jean, roi d'Aragon, voulut fonder aussi, dans ses états, une école de *gaie science*. Pour y parvenir, il demanda des poètes de la langue d'Oc au roi de France, Charles VI ; et deux académiciens de Toulouse portèrent leurs talents à Barcelone, d'où ils envoyèrent une colonie littéraire à Tortose. Le premier de ces établissements commençant à déchoir, Ferdinand le Catholique en confia la direction au marquis de Villena, qui, pour ranimer les bonnes études, fit paraître son livre de la *Gaie science*, dont Grégoire de Mayans a publié des fragments. La Poétique, ou les *Leys d'amors*, rédigée par Molinier, est un monument tout autrement précieux pour constater l'état de la littérature romane au quatorzième siècle. Deux registres, conservés par l'académie des jeux floraux, contiennent la première ébauche et la rédaction définitive de cet ouvrage. Les règles générales de la versification, les règles particulières aux petits poèmes en honneur à cette époque, y

sont déduites avec ordre, détail et netteté ; on y trouve une sévérité remarquable sur les hiatus, au sujet desquels on ne se montrait pas scrupuleux au temps, bien postérieur, de Marot. Une Grammaire et un Traité étendu des figures de rhétorique complètent cette production. L'érudition dont elle est remplie ne nuit pas trop à la clarté. Des détails qui décèlent un homme versé dans la connaissance du droit, font reconnaître la main d'un jurisconsulte de profession, le plus éclairé des collaborateurs de Molinier, qui en a enveloppé le nom dans une équivoque latine devenue inintelligible. Les *Leys d'amors* sont en prose, mêlée de quelques vers : M. Raynouard en a publié le commencement dans sa *Grammaire Romane*. Ce morceau peut donner une idée du style de Molinier, qui, d'ailleurs, abonde en jeux de mots ; et surtout en comparaisons et en métaphores. On attend la publication du texte de cette Poétique, avec la traduction en regard, par MM. d'Escouloubre et d'Aguilar, académiciens des jeux floraux.

F—T.

MOLINIER (ÉTIENNE), prédicateur, né à Toulouse, vers la fin du seizième siècle, y exerça quelque temps la profession d'avocat, puis entra dans l'état ecclésiastique, et se fit un nom dans la chaire ; ce fut lui qui porta la parole, au sacre de Louis XIII, le 17 octobre 1610 : son discours, imprimé sous le nom de *Panegyrique*, est noyé dans de longs détails sur l'origine de la cérémonie qui y avait donné lieu. Molinier cultivait aussi la poésie ; et il était particulièrement lié avec M<sup>lle</sup>. de Gournay, la fille d'alliance de Montaigne. Il mourut en 1650, pourvu d'une cure dans sa province. Parmi ses ou-

vrages, nous mentionnerons : I. Des *Sermons* pour tous les *dimanches* de l'année, Toulouse, 1631, 2 vol. in-8°. II. *Idem*, pour le *Carême*, Lyon, 1650, 2 vol. in-8°. III. Pour les *Fêtes des saints*, Douai, 1652, 3 vol. in-8°. IV. Pour l'*Octave du Saint-Sacrement*, Toulouse, 1640, in-8°. V. Sur le mystère de la *Croix*, *ibid.*, 1643, in-8°. On trouve, à la fin, une *Oraison funèbre* du garde-des-sceaux Duvaiv. VI. *Panegyrique de saint Louis*, Paris, 1618, in-12. VII. *Panegyrique de saint Thomas*, archevêque de Canterbury. VIII. *Oeuvres mêlées*, Toulouse, 1651, in-8°. Ce volume se compose, en grande partie, du panegyrique de Louis XIII, d'un plaidoyer pour la préséance des avocats sur les médecins, et de quatre discours académiques. F—T.

MOLINIER (JEAN-BAPTISTE), prédicateur comme le précédent, né à Arles, en 1675, d'un valet-de-chambre de l'archevêque François de Grignan, étudia chez les Oratoriens de Pézenas, et, en 1700, entra dans cette congrégation, après avoir porté quelque temps l'habit militaire. Il passa des travaux de l'enseignement à ceux de la chaire, et prêcha avec succès à Grenoble, à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans et à Paris. Massillon, frappé de l'éclat et de l'inégalité de son talent, lui exprima son étonnement : « Il ne tient qu'à vous, lui dit-il, d'être le prédicateur du peuple ou celui des grands. » Molinier quitta l'Oratoire, en 1720, et se retira au diocèse de Sens; mais il fut ramené à Paris, par le desir de reparaitre dans la chaire. L'archevêque de Paris, Vintimille, lui ayant interdit la prédication, il ne s'occupa plus que de la révision des sermons qu'il avait prononcés. Il

mourut à Paris, le 15 mars 1745. On a de lui : I. Des *Sermons*, 1730 et années suivantes, 14 vol. in-12, dont 3 de Panegyriques, et 2 de Discours sur la vérité de la religion chrétienne. Un style vif, mais peu correct, un ton véhément, de riches images, attestent le génie oratoire de Molinier : malheureusement il tombe à chaque instant dans les répétitions et dans un langage prolix, bas et parfois bizarre. Son sermon sur le Ciel passe pour son chef-d'œuvre; on peut le comparer avec la composition d'un autre orateur méridional, l'abbé Poulle, qui a traité le même sujet. II. Une traduction des *Psaumes*, avec le latin, et des notes littérales et morales, in-12. III. Une traduction de l'*Imitation de J.-C.*, 1725, in-12, et 1730, in-18. IV. *Extraits* de l'histoire ecclésiastique de Fleury, sur l'*Arianisme*, avec une préface théologique, 1718, in-4°. Cette préface ayant essuyé des critiques très-vives, l'auteur en retira les exemplaires. V. *Instructions et prières*, pour soutenir les âmes dans les voies de la pénitence, 1724, in-12. VI. *Exercice du pénitent*, avec l'office de la pénitence, in-18. VII. *Prières et Pensées chrétiennes; Cantiques spirituels*, etc. F—T.

MOLINOS (MICHEL), théologien espagnol, né dans le diocèse de Saragoce en 1627, alla se fixer à Rome, et s'y fit une réputation de piété et de talent pour diriger les consciences. Il publia, dans cette ville, en 1675, avec l'approbation de cinq docteurs, un livre qu'il intitula *La Guide spirituelle*, et dans lequel il prétendait diriger les âmes dans le chemin de la perfection. Cet ouvrage parut d'abord en espagnol, et fut ensuite imprimé en italien, et enfin en latin, avec l'approbation de l'archevêque

de Palerme. Si l'on jugeait de sa doctrine par l'analyse qu'en donne Dupin, dans son *Histoire ecclésiastique*, il ne paraîtrait point offrir les principes monstrueux attribués à l'auteur; on y voit seulement des idées de mysticité fort bizarres et qui pouvaient donner lieu à des conséquences fâcheuses. Ce furent ces conséquences, et ce que l'on rapportait des entretiens particuliers de Molinos, qui donnèrent l'éveil sur son livre. Le père Segneri, jésuite italien, célèbre par sa piété et ses travaux, écrit contre lui : d'un autre côté, le père Petrucci et Fr. Malaval soutinrent la doctrine de *La Guida*. En 1685, Molinos fut arrêté, et conduit dans les prisons de l'inquisition romaine; l'inquisition d'Espagne condamna son livre la même année. L'instruction de son procès, à Rome, fit connaître, dit-on, des erreurs plus graves qu'il avait enseignées dans ses entretiens particuliers, et des écarts dans sa conduite; plusieurs personnes furent arrêtées à ce sujet. Le 15 février 1686, le cardinal Cibo, secrétaire d'état du pape Innocent XI, écrivit une circulaire aux évêques d'Italie, pour les avertir de se défier des nouvelles méthodes d'oraison avec lesquelles on cherchait à tromper les simples : on signalait dans cette lettre les propositions tirées des livres des Quétistes, et à chacune desquelles on avait joint une courte réfutation. Le 28 août 1687, l'inquisition donna un décret pour condamner 68 propositions de Molinos, qui y est qualifié d'*Enfant de perdition*. On obligea Molinos à faire une abjuration publique; ce qui eut lieu le 3 septembre suivant. Le 19 novembre de la même année, Innocent XI confirma, par une bulle, le jugement de l'inquisition, et censura,

*in globo*, les 68 propositions. Molinos mourut en prison, le 29 décembre 1696, étant âgé de 69 ans (1). Outre la *Guide spirituelle*, il avait publié un petit traité de la *Communion quotidienne*, où on l'accuse d'autoriser le relâchement. On trouve, dans l'édition des *Ouvres de Fénelon*, chez Lebel, à Versailles, tome iv, une analyse judicieuse de la doctrine de Molinos; et la différence de cette doctrine avec le quétisme mitigé de M<sup>me</sup>. Guyon, et le système plus adouci encore de Fénelon, y est exposé avec autant de précision que de clarté. Le même volume renferme une *Réfutation* des soixante-huit propositions de Molinos, par l'archevêque de Cambrai. Voyez aussi les *Actes de la condamnation des quétistes*, dans les *Ouvres de Bossuet*, édition de Versailles, tome xxvii. P—C—T.

MOLLENDORF. V. MOELLENDORF.

MOLLER ou MOELLER (HENRI), théologien luthérien, était né, vers 1528, à Hambourg. Sa réputation le fit appeler à l'académie de Wittenberg, où il professa les langues anciennes et l'hébreu avec beaucoup de succès. Ayant refusé de signer les articles de foi dressés par le synode de Torgau, il perdit son emploi, et revint dans sa ville natale, où il mourut le 26 novembre 1589. C'était un homme très-savant dans les langues; et Mélanchthon en faisait un cas particulier. On a de lui, des *Commentaires* en latin, sur Isaïe, Malachie, Osée, et sur les *Psaumes* de David : son *Commentaire* sur les

(1) Dupin et d'Avrigny mettent la date de la mort de Molinos, au 28 novembre 1692; nous avons suivi la date marquée dans Moreri et les autres dictionnaires historiques, et qui a été adoptée par le dernier édit ur de Fénelon, d'après les *Actes de la condamnation des Quétistes*.

Psaumes a été imprimé au moins deux fois, Wittemberg, 1573, 3 vol. in-8°, et Genève, 1603, in-fol.; il y a ajouté une traduction, dont Bèze s'est servi pour faire sa paraphrase en vers. Suivant Richard Simon, les Commentaires de Moller sont diffus, mais écrits d'un style net et clair. On citera encore de lui : I. *Dissertatio in cænâ Domini*. II. *Scholia in omnibus prophetas*. III. *Adhortatio in cognoscendam linguam hebræam*, insérée dans le tome v des *Declamationes selectæ* de Mélancthon, Wittemb., 1590, in-8°. IV. *Des Vers latins*, dans le tome iv des *Deliciæ poëtar. germanor.* W—s.

MOLLER (DANIEL-GUILLAUME), l'un des plus savants et des plus laborieux philologues allemands, aurait mérité une place parmi les érudits précoces. Né en 1642, à Presbourg, de parents protestants, il acheva son cours de philosophie à dix-huit ans, et visita les principales villes d'Allemagne, dans l'unique but d'acquérir de nouvelles connaissances. S'étant arrêté à Wittemberg, il y suivit les leçons de théologie et de médecine, et s'appliqua en même temps à l'étude des langues orientales, dans lesquelles il fit de rapides progrès. Il parcourut ensuite la Prusse, la Pologne, l'Angleterre, la Hollande, et, remontant les bords du Rhin, arriva à Strasbourg, où il acheva son cours de théologie. S'étant chargé de surveiller l'éducation des fils du gouverneur de Colmar, il employa ses loisirs à étudier l'alchimie, science qui comptait alors de nombreux partisans, et profita du voisinage de la Suisse pour voir un pays qui lui offrait tant de sujets d'observations. Il abandonna son emploi, dans la vue de satisfaire plus librement sa curiosité,

visita à pied les différentes provinces de France, séjourna quelque temps à Paris, et de là se rendit à Rome afin d'assister au couronnement du pape Alexandre VII. Il était de retour à Presbourg en 1670, et il fut nommé, l'année suivante, sous-recteur du collège de cette ville. Ayant été député vers l'empereur pour demander la conservation des privilèges dont jouissaient les protestants de Hongrie, la liberté avec laquelle il réclama les droits de ses coreligionnaires, déplut aux ministres; et il reçut l'avis de s'éloigner au plutôt, s'il ne voulait être arrêté. Il revint promptement à Presbourg régler ses affaires, et choisit pour asile Nuremberg, où il fut accueilli avec distinction. Il fut nommé, en 1674, à la chaire de métaphysique et d'histoire de l'université d'Altdorf; et l'on joignit bientôt à cette place celle de bibliothécaire. Il remplit ces différentes fonctions avec beaucoup de zèle, et mourut le 25 février 1712. Il était membre des académies de l'Histoire de l'empire, des Curieux de la nature et des *Ricovrati*. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, mais peu volumineux; la plupart ne sont que des thèses, des programmes et des dissertations. Nicéron rapporte les titres de 164, dans le tome xii de ses *Mémoires*. Nous nous bornerons à indiquer les principaux : I. *Oratio de confusione linguarum Babylonicâ*, Wittemberg, 1662, in-4°. Il n'avait que vingt ans quand il prononça cette harangue, qui est fort savante. II. *Meditatio de insectis quibusdam Hungaricis prodigiis ex aère unâ cum nive in agros delapsis*, Francfort, 1673, in-12. III. *Curriculum poëticum*, Altdorf, 1674; *Mensa poëtica*, ibid., 1678, in-12, deux

recueils des poésies que l'auteur avait composées dans sa jeunesse. IV. *Promulsis artis heraldicæ*, ibid., 1681, in-4°. Cette dissertation contient des recherches sur les principaux écrivains qui se sont occupés de l'art héraldique. V. *Indiculus medicorum philologorum ex Germaniâ oriundorum*, ibid., 1691, in-4°. VI. *De typographiâ*, ibid., 1692, in-4°. Cette courte dissertation a été réimprimée à la suite de la *Vie* de Jean Luft, en allem., par Zeltner, Nuremberg, 1727, et dans les *Monumenta typographica*, par J. Chr. Wolf, tom. II, p. 607-14. VII. *Dissertatio de opsimathia*, ibid., 1694, in-4°. Elle traite de l'utilité des bibliothèques, et des services qu'on en peut retirer. VIII. *De scytalâ Lacedæmoniorum*, ibid., 1695, in-4°. Ce sont des recherches sur les moyens employés par les anciens, pour communiquer secrètement. IX. *De technophysiotamis*, ibid., 1704, in-4°. Cette dissertation, très-intéressante, contient des recherches sur les cabinets d'histoire naturelle et de curiosités, et leur utilité, avec des observations sur les devoirs de ceux qui sont chargés de leur conservation; elle a été réimprimée par Koeller, dans le *Sylloge aliq. scriptor. de benè ordinandâ et ornandâ biblioth.* (V. KOELLER, XXII, 521.) X. Cinquante *Dissertations* sur Quinte-Curce, Cornelius-Nepos, Salluste, Florus, Justin, Suétone, Tacite, etc., et les principaux historiens du moyen âge. Dan. Czvitinger a rassemblé une foule de détails pleins d'intérêt sur la vie et les ouvrages de Moller, dans le *Specimen Hungariæ litterar.*, p. 256-275. On peut consulter aussi Horanyi, *Mem. Hungar.*, II, 628-646; Will, *Dictionnaire des Nurembergeois*; II,

640-649, et Klein, *Notice des pasteurs hongrois*. W—s.

MOLLER (JEAN), célèbre philologue, né en 1661, à Flensbourg, dans le duché de Sleswig, était fils d'Olaüs Moller, pasteur de cette ville. Il fréquenta successivement les universités de Kiel, de Iéna et de Leipzig, et fit de grands progrès dans la théologie, la philosophie et la littérature. Ses études terminées, il alla visiter les bibliothèques de Hambourg et de Copenhague, et en tira un grand nombre de pièces inédites, et de notes relatives à l'histoire littéraire des pays du Nord. Ayant reçu une vocation pour l'église de Flensbourg, il la refusa, préférant suivre la carrière de l'enseignement, à laquelle il se croyait plus d'aptitude. Il fut nommé, en 1685, régent au collège de sa ville natale; il en devint co-recteur, en 1690, et recteur, en 1701; C'était le dernier terme de son ambition; car il ne voulut accepter, ni les chaires éminentes qu'on lui offrit dans les principales universités d'Allemagne, ni la place de conservateur de la bibliothèque d'Oxford, avec 400 liv. sterl. d'appointements. Son modique revenu suffisait à ses besoins; et il n'avait d'autre plaisir que de rassembler et de mettre en ordre des matériaux pour le grand monument qu'il se proposait d'élever à la gloire de son pays. Il supporta avec résignation les infirmités, suite de sa vie sédentaire et trop occupée, et mourut le 20 octobre 1725. On a de lui : I. *Prodromus Cimbricæ litteratæ*, Sleswig, 1687, in-4°. C'est le plan de l'ouvrage auquel il travailla pendant cinquante ans, et qu'il n'eut pas la consolation de terminer. II. *Isagoge ad historiam Chersonesi cimbricæ*, Ham-

bourg, 1691, in-8°. On y trouve l'indication de tous les ouvrages qui avaient paru sur l'histoire du Danemark et des pays voisins. III. *Homonymoscopia historico-philologico-critica*, ibid., 1697, in-8°. La ressemblance des noms est la principale source des erreurs qui se glissent dans l'histoire littéraire : Moller en a relevé un grand nombre dans cet ouvrage vraiment utile (V. le *Dictionn. de Bayle*, art. *DEMETRIUS*, note B). IV. *Bibliotheca septentrionis eruditi*, ibid., 1699, in-8°, 2 part. Il a réuni sous ce titre l'ouvrage d'Alb. Bartholin : *De scriptis Danorum* (V. *BARTHOLIN*, III, 451); celui de J. Scheffer : *Suecia literata*, et l'*Isagoge ad historiam*, citée plus haut, avec des notes et des additions importantes. V. *Diatriba de Helmoldo presbytero, historico sæculi XII inedito*, Lubeck, 1702, in-4°. VI. Une bonne édition du *Polyhistor* (V. *MORHOF*). Mais l'ouvrage le plus considérable de Moller, et celui qui a mis le sceau à sa réputation, est le suivant : VII. *Cimbria literata seu historia scriptorum ducatus utriusque Sleswicensis et Holsatici, quibus Lubecenses et Hamburgenses accensentur*, Copenhague, 1744, 3 vol. in-fol. La première partie comprend les vies de plus de deux mille écrivains nés dans le Danemark ou dans les pays voisins; la seconde, celle des auteurs étrangers qui s'y sont établis, ou qui y ont fait un long séjour; et la troisième, les vies que Moller n'a pas cru devoir faire entrer dans les deux premières classes, à raison de leur étendue. Cet ouvrage n'est pas exempt d'erreurs; mais, tel qu'il est, il prouve une immense érudition et une patience infatigable. Les deux fils de Moller, Bernard et Olaüs - Henr,

ont publié sa *Vie* en latin, Sleswig, 1734, in-4°. — Olaüs - Henri MOLLER, né à Flensbourg en 1715, fut nommé en 1744, professeur honoraire d'histoire littéraire à Copenhague, et devint, en 1749, recteur dans sa ville natale, où il mourut le 5 avril 1796. Outre la vie de Jean, on a de lui un grand nombre de tables généalogiques, et des notices historiques sur Flensbourg et sur d'autres villes, etc. du duché de Sleswig, et sur divers points de l'histoire de Danemark. Il fut le rédacteur de la *Bibliothèque danoise* (en allemand), depuis le 4<sup>e</sup>. cahier jusqu'au 9<sup>e</sup>. (Copenhague, 1743-49, in-8°.) Les trois premiers sont dus à L. Harboe et à Jacq. Langebek. W—s.

MOLLET (CLAUDE), premier jardinier de Henri IV, et de Louis XIII, se distingua par son goût et ses connaissances dans son art. On ignore l'époque de sa naissance, et le genre d'éducation qu'il reçut; mais les travaux qu'il a exécutés pendant sa vie, les découvertes qu'il a faites, et les principes qu'il a consignés dans son ouvrage, lui assignent, dans la culture des jardins, le même rang qu'Olivier de Serres occupe parmi nous dans la culture des champs. Henri IV, l'ayant nommé son premier jardinier, sut apprécier son mérite. Ce prince suivait avec intérêt les travaux et les embellissements que Mollet exécutait dans ses différentes maisons. Il s'entretenait familièrement avec lui. Ce fut par ses ordres que plusieurs milliers d'arbres fruitiers furent plantés à cette époque dans les jardins de Fontainebleau. Mollet introduisit, dans ce lieu et dans d'autres maisons royales, bien des plantes qui y étaient inconnues auparavant; telles que les pins, les pois sans parchemin, etc.

Il s'appliqua aussi à tracer des jardins à grands compartiments, et à dessins figurés, genre d'ornement que nous avons emprunté aux Italiens, et qu'un goût plus simple et plus réfléchi a heureusement proscrit dans ces derniers temps. C'est d'après ces principes, qu'il traça, en 1595, les jardins de Saint-Germain, et qu'il tailla les cyprès qu'il avait plantés, en les soumettant aux formes de l'architecture. Ces arbres ayant péri par le froid rigoureux de 1608, il les remplaça par le buis. Mollet recueillait avec soin toutes les plantes nouvelles qu'il pouvait se procurer, soit comme ornement, soit comme objet d'utilité. Il cultivait une grande quantité d'herbes médicinales. Il allait visiter les jardins les plus célèbres de cette époque, et il obtenait, par des échanges, les plantes les plus remarquables. Après avoir été le créateur des parterres à compartiments, vers l'année 1582, et avoir ordonné un assez grand nombre de jardins d'après ce système, il fut chargé, en 1608, de faire des plantations dans le jardin des Tuileries. Mollet vécut encore quelques années, recherché et considéré par les personnes de distinction. Ses deux fils, André et Noël Mollet, firent paraître après sa mort son ouvrage intitulé : *Théâtre des plans et jardinages, contenant des secrets et inventions incognus à tous ceux qui jusqu'à présent se sont meslés d'écrire sur cette matière*, avec un *Traité d'astrologie, propre pour toutes sortes de personnes, et particulièrement pour ceux qui s'occupent à la culture des jardins*, par Claude Mollet, Paris, chez Charles de Sercey, in-4<sup>o</sup>., avec 22 planches de dessins, inventés par André-Jac-

ques et Noël, fils de l'auteur, 1652. Cet ouvrage, où l'on trouve la météorologie appliquée pour la première fois aux travaux du jardinage, a eu plusieurs éditions. La seconde, publiée en 1660, sous le titre de *Théâtre du jardinage, contenant une méthode facile*, etc., celle de 1676, ainsi que les suivantes, sont inférieures à la première sous tous les rapports.

L—IE.

MOLYNEUX (GUILLAUME), mathématicien irlandais, né à Dublin en 1656, étudia à l'université de cette ville; et entra, en 1675, dans la société de Middle-Temple, à Londres, non dans la vue de s'attacher au barreau, mais pour ajouter à ses connaissances celle des lois de son pays. Les mathématiques, et ce qu'on appelait alors la nouvelle philosophie, mise en vogue par la société royale, avaient captivé tous ses goûts. Il épousa, en 1678, la fille du procureur-général du roi, en Irlande. Cette femme lui apporta de la fortune; mais elle n'en jouit pas long-temps elle-même. Une maladie lui ravit l'usage de ses yeux, d'abord après son mariage, et elle mourut au bout de douze ans, en donnant le jour à un fils. En 1683, Molyneux fonda, à Dublin, sur le modèle de la société royale de Londres, une société littéraire dont il fut le premier secrétaire. Le duc d'Ormond, lord-lieutenant en Irlande, le nomma, en 1684, conjointement avec sir W. Robinson, ingénieur en chef et intendant général des bâtiments de S. M. : la société royale l'admit dans son sein, en 1685. Il publia, en 1686, à Dublin, un ouvrage intitulé *Sciothericum telescopium*, contenant la description de la structure et l'usage d'un cadran solaire à lunette de son invention. Il en parut une autre édi-

tion à Londres, en 1700, in-4°. La société de Dublin fut dissoute, et ses membres dispersés, en 1688, par l'effet des désordres civils. En 1689, Molyneux se vit contraint, ainsi qu'un grand nombre d'autres protestants, d'aller chercher un refuge en Angleterre. Il vint se fixer à Chester, où, aidé par Flamsteed, il mit la dernière main à son traité de Dioptrique. Ce traité, après avoir été revu par Halley, parut à Londres, en 1692, sous le titre suivant : *Dioptrica nova*; traité de Dioptrique en deux parties, où sont expliqués les divers effets et apparences des verres sphériques, tant convexes que concaves, simples et combinés, dans les télescopes et les microscopes, avec leur usage dans les différentes circonstances de la vie. C'est le premier ouvrage qui ait été imprimé sur ce sujet dans la langue anglaise; et il a été long-temps le manuel des opticiens. On y voit le théorème célèbre de Halley, pour trouver les foyers des verres d'optique. La tranquillité étant rétablie en Irlande, et un nouveau parlement s'y étant formé en 1692, Molyneux y devint un des représentants de la ville de Dublin : il représenta l'université dans le parlement de 1695, et jusqu'à sa mort. A la même époque, il refusa la place lucrative, mais peu tranquille, de commissaire pour les biens confisqués, qui lui fut offerte par le lord-lieutenant. L'oppression dont le gouvernement anglais accablait les manufactures de laine de l'Irlande, lui inspira le désir de prouver l'indépendance de ce royaume; ce qu'il fit avec beaucoup de talent dans un ouvrage qui parut, en 1698, sous ce titre : *La cause de l'Irlande établie relativement à l'opinion qu'elle est liée par des actes de parlement faits*

*en Angleterre*. Cet ouvrage fut réimprimé en 1720, in-8°, avec des additions. Grand admirateur de Locke, Molyneux, quoique infirme et souffrant, fit encore une fois, en 1698, le voyage d'Angleterre, exprès pour le voir. Mais ce voyage abrégé ses jours; et à peine fut-il de retour dans ses foyers, qu'il y mourut, le 11 octobre de la même année, âgé de 42 ans. On trouve, dans les *Transactions philosophiques*, plusieurs Mémoires de Molyneux. — Son fils, Samuel MOLYNEUX, né à Chester en 1689, et qui fut élevé d'après la méthode recommandée par Locke, hérita du goût de son père pour les études astronomiques, et contribua comme lui aux progrès de l'optique. Il fut secrétaire du prince de Galles (George II), et ensuite commissaire de l'amirauté. Ses premiers travaux se trouvèrent interrompus par ses occupations obligées, mais ne furent pas perdus pour la science : il en communiqua le résultat au docteur Robert Smith, qui en fit usage dans son *Traité complet d'optique*. — Thomas MOLYNEUX, médecin, frère de Guillaume, a aussi laissé plusieurs Mémoires dans les *Transactions philosophiques*. Il mourut le 19 octobre 1733. L.

MOLZA (FRANÇOIS-MARIE), l'un des meilleurs poètes de son siècle, était né à Modène, le 18 juin 1489, d'une famille noble. Il avait reçu de la nature les plus heureuses dispositions; et rien ne fut négligé pour les développer. Après avoir terminé ses études classiques, il alla suivre, à Bologne, les leçons de Jas. Mayno, célèbre jurisconsulte; et de là, il se rendit à Rome, pour se perfectionner dans la connaissance des langues par la fréquentation des savants. Quelques pièces de vers, pleines d'é-

légance et de facilité, lui méritèrent bientôt des protecteurs dans une cour où tous les talents étaient accueillis avec empressement; mais son goût excessif pour les plaisirs alarma son père, qui se hâta de le rappeler à Modène. Molza joignait aux dons de l'esprit une belle figure : sa naissance et sa fortune lui permettaient de prétendre aux meilleurs partis. Son père se flatta de le ramener à une conduite plus régulière, en lui choisissant une épouse dont les grâces et la douceur sauraient le captiver. Il fut marié en 1512; et les premières années de son union furent assez heureuses : lassé enfin d'une vie tranquille et uniforme, il revint à Rome, sous le prétexte de hâter la conclusion de quelques procès, et s'y livra de nouveau à son goût effréné pour les plaisirs. Quelques-unes de ses intrigues eurent un éclat scandaleux; dans une querelle avec un de ses rivaux, il fut provoqué en duel, et reçut un coup d'épée qu'on crut mortel : son père indigné cessa de lui envoyer de l'argent, et finit par le déshériter. Molza trouva une compensation aux chagrins qu'il s'était attirés, dans les succès qu'eurent ses poésies, et dans l'amitié dont les plus illustres personnages lui donnaient chaque jour de nouvelles preuves; mais l'argent qu'il recevait de ses Mécènes, était aussitôt dissipé, et il se voyait souvent obligé de recourir à des emprunts. Il suivit une de ses maîtresses à Bologne, et elle l'y retint près de trois ans. Il était de retour à Rome, en 1525 : il fut témoin de la prise et du sac de cette ville, en 1527; et l'année suivante, il fit un voyage à Modène, dans l'espoir d'obtenir des secours de sa famille. Ses parents refusèrent de le

recevoir; et il dut chercher un asile dans une campagne voisine, où il resta une année entière, occupé uniquement de la culture des lettres. Ce fut à cette époque qu'il composa ses élégies latines; qui, suivant Tiraboschi, le placent au rang des plus heureux imitateurs de Tibulle. Il fut rappelé à Rome, en 1529, par le cardinal de Médicis; et, après la mort de cet illustre protecteur, il passa au service du cardinal Farnèse : mais les bienfaits dont ils le comblèrent l'un et l'autre, ne purent le retirer de l'état misérable où il avait presque constamment languï. On voit, par une de ses lettres à sa femme, qu'il manquait de linge et des vêtements les plus indispensables; et il supplie cette même femme qu'il avait si indignement abandonnée, de lui envoyer quelques légers secours. Aux embarras de la pauvreté se joignit bientôt une maladie, suite honteuse de ses débauches. Il se fit transporter à Modène, au printemps de l'année 1543, pour respirer l'air natal dont les médecins attendaient sa guérison; mais le mal n'en continua pas moins ses ravages, et il mourut, le 28 février 1544, âgé de quarante-cinq ans. Alors on oublia ses vices pour ne se rappeler que ses qualités aimables et ses talents; la mort de Molza mit en deuil tout le Parnasse italien. Une médaille fut frappée en son honneur, par les soins de Léonard Arétin; et des recueils de vers furent publiés à sa louange. Tous ses contemporains l'ont comblé d'éloges; Annibal Caro, Pirro Ligorio, le comparent à Homère, à Virgile; à Platon, et d'autres ont osé dire qu'il était supérieur à ces trois grands hommes. Les poésies de Molza sont pleines de douceur et d'agrément; tour-à-tour, sérieux et badin, il réus-

sit également dans tous les genres, et il joint, à l'élégance du style, la noblesse des pensées et la vivacité des images. Ses *OEuvres* ont été recueillies par Pier. Ant. Serassi, Bergame, 1747-54, 3 vol. in-8°. ; et l'estimable éditeur les a fait précéder d'une *Vie* de Molza, remplie de détails intéressants. Cette édition renferme des *rime*, des *capitoli*, dans le genre auquel Fr. Berni a donné son nom (*V. Fr. BERNI*), des *nouvelles*, des *vers latins*, et des *lettres*. La plupart des pièces rassemblées par Serassi, avaient déjà paru séparément, ou dans des recueils de poésies italiennes, dont les éditions originales sont très-recherchées des curieux. Mais on conserve dans les bibliothèques d'Italie beaucoup de morceaux encore inédits de Molza, et qui figureraient avec avantage dans une réimpression de ses œuvres. Son *Capitolo in lode de' fichi*, a été publié à la suite des *Dialogues* de l'Arétin : cela suffit pour faire juger de la nature de l'ouvrage ; il a été imprimé pour la première fois, en 1539, in-4°. ; avec un commentaire d'Annibal Caro, caché sous le nom d'Agresto : *Comento di ser Agresto da ficaruolo sopra la prima ficata del P. Siceo*. Ce dernier nom est celui qu'avait pris Molza dans l'académie *della Virtù*. Bayle lui a consacré un article curieux. Voy. aussi la *Bibliot. modenese*. W—s.

MOLZA (TARQUINIA), petite-fille du précédent, lui fut supérieure, non par ses poésies, mais par l'étendue et la variété de ses connaissances. Née à Modène, le 1<sup>er</sup> novembre 1542, elle annonça, dès sa plus tendre enfance, des dispositions dont son père favorisa le développement, en confiant son éducation aux meilleurs maîtres. Elle apprit d'abord le

grec, le latin et l'hébreu, et se rendit familiers les ouvrages des anciens ; elle étudia aussi la philosophie, les mathématiques et l'astronomie, et cultiva en même temps les arts d'agrément. Tarquinia épousa, en 1560, Paul Porrino, gentilhomme de Modène, avec qui elle vécut près de vingt ans, dans une parfaite union. Restée veuve sans enfants, elle fut recherchée par différents partis honorables ; mais elle refusa de contracter de nouveaux engagements, afin de se livrer à sa passion pour l'étude. Des procès que lui suscitèrent les parents de son mari, troublèrent sa retraite ; et elle se vit obligée de recourir à la protection du duc de Ferrare, pour obtenir justice. L'accueil qu'elle reçut de ce prince, et les bontés de la duchesse, la retinrent à la cour de Ferrare, dont elle fut pendant six ans le principal ornement. Sa douceur, sa modestie et la pureté de sa conduite, ne purent la mettre à l'abri des attaques de la calomnie. Elle revint à Modène, en 1589, désabusée des grandeurs et des vanités du monde. La réputation dont elle jouissait, lui mérita un honneur jusqu'alors sans exemple. Un décret du sénat (du 8 décembre 1600) lui conféra le titre de citoyenne romaine, transmissible à perpétuité aux personnes de sa famille. Le pape et les plus illustres prélats la pressèrent de venir se fixer à Rome ; mais elle s'excusa sur son âge et ses infirmités, et ne voulut point sortir de Modène, où elle mourut, le 8 août 1617, à soixante-quinze ans. Les ouvrages de Tarquinia ne justifient guère les éloges dont elle a été comblée par le Tasse, Guarini et les plus illustres écrivains de son temps. Fr. Patrizi, qui avait enseigné à cette dame les éléments de la philosophie

platonicienne, lui a dédié ses *Dissertationes peripateticæ*; et d'autres auteurs ont suivi cet exemple. On a d'elle la *Traduction* de deux dialogues de Platon (le Carnéade et le Criton), des *Sonnets*, des *Madrigaux* et des *Épigrammes*, en lat. et en ital., etc. Toutes ces pièces ont été publiées dans les tom. II et III du recueil des *OEuvres* de Fr. Molza, son aïeul (V. l'art. précédent). On trouve, dans le tome II, la *Vie* de cette dame, par Dan. Vandelli. Son *Éloge*, par Pierre-Paul de Ribera, chanoine de Latran, inséré dans les *Glorie immortali*, a été traduit en français par le P. Hilarion de Coste; et Bayle en a rapporté de longs fragments, à l'art. de cette dame. On peut encore consulter la *Bibliot. modenese* de Tiraboschi. W—s.

MOMORO (ANTOINE-FRANÇOIS), imprimeur, né à Besançon, en 1756, d'une famille obscure, alla jeune à Paris, et fut admis, au mois de décembre 1787, dans la communauté des libraires de cette ville. Il épousa la petite-nièce de Fournier, artiste très-distingué dans la gravure des caractères, et montra l'intention de marcher sur ses traces; mais, ayant embrassé avec ardeur les principes de la révolution, il abandonna son atelier pour suivre les séances de la société des *Cordeliers*, à laquelle il se fit agréger l'un des premiers. Il fut arrêté au mois d'août 1791, comme l'un des chefs des attroupements qui avaient eu lieu au Champ-de-Mars, pour forcer l'Assemblée nationale à prononcer la déchéance du roi; mais cette affaire n'eut aucune suite. Après la chute du trône, il fut nommé membre de la commission administrative qui remplaça le département de Paris, et envoyé en Normandie, pour presser les levées des nouveaux

bataillons. Arrêté à Lisieux, il fut mis en liberté, par un décret de la Convention, et se hâta de revenir à Paris. Il fut envoyé deux fois, en 1793, dans la Vendée, pour surveiller les opérations des généraux. A son retour, il se lia plus particulièrement avec Hébert, Chaumette, etc.; il déclama hautement contre les prêtres, qu'il accusait des malheurs de la France, et provoqua contre eux les mesures les plus violentes. Danton et Robespierre, dont il s'était séparé, le firent comprendre dans le décret d'accusation lancé contre Hébert et ses partisans, et il fut condamné à mort, le 4 germinal an II (24 mars 1794), à l'âge de trente-huit ans (V. HÉBERT). Momoro s'intitulait le *premier imprimeur de la liberté*. C'était un homme d'une exaltation extraordinaire. La loi agraire eut en lui un prédicateur forcené: il accusait le retard des poètes à propager, par l'influence du théâtre, ce principe d'une rigoureuse égalité. Sa femme, qu'il traitait assez durement, était bien prise dans sa taille, et avait de la fraîcheur. Dans les fêtes décadaires, il la fit monter sur le piédestal où, pendant quelques mois, la *Raison* personnifiée fut offerte aux hommages d'une superstition nouvelle. On a de Momoro: I. *Épreuve d'une partie des caractères* de sa fonderie, 1787, in-16. II. *Manuel des impositions typographiques*, 1789, in-12, de 24 pag. avec 23 pl. représentant 72 impositions pour toutes sortes de formats. *Id.* 2<sup>e</sup> édition, 1792, augmentée d'un supplément de 4 planches offrant 25 impositions; troisième édition, Bruxelles, 1819, in-8<sup>o</sup>, avec 33 planches, et une page d'anglaise. Ce n'est qu'un extrait, sauf les augmentations, de son *Traité*

de l'imprimerie. III. Le *Traité élémentaire de l'imprimerie*, 1793, in-8°, avec 36 pl.; ouvrage estimé, et que l'on peut consulter avec fruit. IV. *Rapport sur les événements de la guerre de la Vendée, et le plan d'oppression dirigée contre les chauds républicains, suivi de plusieurs pièces intéressantes; fait à la société des cordeliers* (le 14 nivose an 2), in-8°. en trois parties; la première de six pages, la seconde de vingt-quatre, la troisième de cinquante. On lui attribue encore: *Réflexions d'un citoyen sur la liberté des cultes religieux, pour servir de réponse à l'opinion de M. l'abbé Sieyès*, in-8°.; et le *Journal des Cordeliers*, dont il a paru dix numéros, form. in-8°, du 28 juin au 4 août 1791. W—s.

MONACI (LAURENT DE'), chroniqueur, né à Venise, florissait au commencement du quinzième siècle. Il remplit quelque temps les fonctions de secrétaire du sénat, et fut nommé grand-chancelier du royaume de Candie, où il mourut en 1429. On a de lui, une *Chronique de Venise* en seize livres, intitulée: *De rebus Venetis ab urbe condita ad annum 1354*; le savant Fl. Cornaro l'a publiée avec une préface et des notes, Venise, 1758, in-4°. (V. CORNARO, IX, 605.) Felix Osio en avait extrait le treizième livre, qui contient la vie d'Ezzelin, tyran de Padoue (V. ROMANO), et l'avait publié, avec des notes, dans les pièces préliminaires del' *Historia augusta* d'Albert Mussato, Venise, 1636, in-fol. Ce morceau, l'un des plus intéressants de l'ouvrage, a été inséré dans le *The-saur. ital.* de Burmann, t. VI, et dans les *Scriptor. ital.* de Muratori, tom. VIII. On conserve dans les manuscrits de la bibliothèque de Tré-

visé, l'*Oraison funèbre* de Vital Landi, prononcée par Laurent de Monaci, en présence du doge de Venise. On cite encore de lui deux pièces de vers: *Carmen metricum de Caroli parvi regis Hungariæ lugubri exitio*; et *Pia descriptio miserabilis casus illustrissimæ reginæ Hungariæ*. W—s.

MONACO (T.-F. DE CHOISEUL-STAINVILLE, princesse de GRIMALDI-), fille du maréchal de Stainville, nièce du duc de Choiseul, ministre, naquit à Paris, en octobre 1767. Douée de beaucoup d'avantages extérieurs et de qualités attachantes, elle fut mariée très-jeune au prince Joseph de Monaco, qui était le second fils du possesseur d'une petite souveraineté d'Italie (V. GRIMALDI, XVIII, 495). Elle avait émigré; mais elle rentra de bonne heure en France, où étaient restés ses enfants. On vint l'arrêter en vertu de la loi des suspects du 17 septembre 1793: le motif allégué était qu'elle portait sur elle une somme très-considérable. Le comité révolutionnaire de sa section lui promit de la laisser chez elle avec des gardes, et n'en renvoya pas moins la chercher, peu de temps après, pour la mener dans une maison d'arrêt. Elle parvint à s'évader, mais ne tarda pas à être saisie et constituée prisonnière. Ayant été condamnée à mort le 8 thermidor an 11, elle écouta sa sentence avec calme et sérénité. Une heure avant que la princesse de Monaco parût devant ses juges, on lui avait fait entendre qu'en se déclarant grosse, elle pourrait se sauver. Ne pensant qu'à ses deux filles qui restaient sans soutien, elle se prêta un instant à cette ruse; mais comme il y avait long-temps qu'elle était éloignée de son mari, elle ne voulut pas devoir

la vie à un mensonge qui l'aurait dégradée à ses propres yeux. Une lettre qu'elle écrivit à Fouquier-Tinville, décida sa perte. Au moment d'aller à l'échafaud, elle demanda du rouge, de peur que la nature ne l'emportât, et qu'un instant de faiblesse ne fit douter du courage dont son ame était remplie. En même temps elle brisa avec vivacité un carreau de vitres, hacha par morceaux ses beaux cheveux blonds, les adressa à ses enfants, et marcha ensuite à la mort avec dignité. On prétend que dans la fatale charrette, elle dit au peuple qui accourait : « *Vous venez nous voir mourir ; il fallait venir nous voir juger.* » La feinte qu'on lui avait conseillé d'employer au tribunal révolutionnaire eût été probablement inutile. Cependant trente heures plus tard une révolution nouvelle survint : les affreux attentats d'une tyrannie de quinze mois furent dévoilés ; et quoique le retour complet à des idées de justice et de modération fût encore bien éloigné, on ne vit plus guère, à dater du 9 thermidor, que le sang des démagogues couler sur les échafauds. L-R-E.

MONALDESCHI (BENOÎT), seigneur d'Orviète, conçu, en 1351, le projet de s'emparer du pouvoir suprême dans sa ville natale, qui était alors gouvernée en république, sous la protection du pape. Il s'assura d'abord les secours de Jean Visconti, archevêque de Milan, et l'allié de tous les usurpateurs d'Italie. Réunissant ses satellites dans sa maison, il leur distribua des armes ; il les avertit du signal auquel ils devaient paraître sur la place : puis il se rendit au conseil, où il rencontra deux de ses parents, les Monaldi de' Monaldeschi, dont il connaissait trop l'intégrité pour espérer qu'ils

consentissent à son usurpation. Il les prit à part, dès que le conseil fut terminé, et les conduisant devant sa maison, il les fit poignarder sous ses yeux. C'était le signal qu'attendaient les brigands rassemblés chez lui : ils remplirent aussitôt la place, prirent d'assaut le palais du gouvernement, pillèrent les maisons et les magasins des marchands, massacrèrent tous ceux qui firent résistance, et proclamèrent le nouveau prince, Benoît, fils de Berinonte Monaldeschi. L'alliance de ce tyran avec l'archevêque de Milan, fut publiée peu de jours après. Monaldeschi conserva son pouvoir jusqu'en 1355, que le légat Egidio Albornoz s'empara d'Orviète. Les habitants, reconnaissants de ce qu'il les avait délivrés de la tyrannie, donnèrent la seigneurie de leur ville à ce prélat. S. S.—1.

MONALDESCHI (LOUIS-BONCONTE DE), chroniqueur, né à Orviète, en 1327, fut élevé à Rome, où il passa toute sa vie, n'en étant jamais sorti que pour aller rendre visite à ses parents. Il poussa sa carrière jusqu'à l'âge de cent quinze ans, sans avoir éprouvé aucune maladie, et mourut, ou plutôt s'éteignit comme une lampe qui reste privée d'aliment, en 1442. Ces détails sont tirés du prologue de sa *Chronique* ; et ce qui est très-plaisant, c'est que, comme il y parle à la première personne, c'est lui-même qui affirme qu'il est mort sans douleur, de décrépitude. On conjecture que ces particularités avaient été mises par un contemporain, à la marge de son ouvrage, d'où elles ont passé dans le texte, par l'inadvertance de quelque copiste. La *Chronique* de Monaldeschi devait comprendre l'histoire générale de son temps. Muratori en a

publié un fragment assez court, dans les *Scriptor. rer. ital.* ((tome XII, p. 527-42), d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne; il finit à l'an 1340. La bibliothèque du Roi en possède un beaucoup plus complet. Cette Chronique est écrite dans le dialecte alors en usage à Rome, et qui a des rapports frappants avec l'idiome napolitain. L'examen qu'on en ferait, pourrait fournir des observations intéressantes aux savants qui s'occupent de la critique verbale. L'ouvrage de Monaldeschi paraît plus important sous ce rapport, que sous celui des faits qu'il contient, lesquels se retrouvent dans la plupart des chroniques du même temps.

W—s.

MONALDESCHI (JEAN). (*Voy. CHRISTINE*, VIII, 433.)

MONANTHEUIL (HENRI DE), mathématicien, né à Reims, vers 1536, d'une famille noble, fit ses études à l'université de cette ville. nouvellement fondée par le cardinal Charles de Lorraine, et y enseigna lui-même les humanités pendant quatre ans. Il vint ensuite à Paris, où il suivit le cours de philosophie du célèbre Ramus, et étudia en même temps les mathématiques et la médecine. Après avoir terminé ses cours, il reçut le doctorat, devint régent à la faculté de médecine, et joignit la pratique à l'enseignement. Sur la recommandation de P. Brulart, secrétaire-d'état, dont le fils était l'élève de Monantheuil, il fut nommé professeur de mathématiques au Collège royal; il prit possession de sa chaire, au commencement de l'année 1574, par un discours : *Pro mathematicis artibus*, qui fut imprimé. Amyot s'était opposé à sa nomination, comme contraire à l'usage qui ne permettait

pas qu'une même personne cumulât deux emplois, et il vint à bout de faire rayer Monantheuil du tableau des professeurs. Celui-ci réclama contre une décision qu'il regardait comme injurieuse à son honneur; et ses collègues se réunirent pour présenter à Henri III une requête favorable à ses prétentions, et que P. Brulart appuya de tout son crédit. Il fut réintégré dans ses fonctions en 1577, et rouvrit son cours par une harangue : *Pro suo in cathedram regiam reditu*. Monantheuil resta constamment attaché à Henri IV; et il contribua, du moins par ses vœux et ses démarches, à hâter la soumission de Paris. Son zèle l'avait rendu suspect aux ligueurs, comme on en peut juger par divers passages du *Dialogue entre le Maheustre et le Manant* (*Voy. cette pièce à la suite de la Satyre Menippée*, éd. in-8°, t. III); et il est probable que s'ils fussent restés plus long-temps les maîtres, ils lui auraient fait un mauvais parti. Il mourut presque subitement, en 1606, à l'âge de 70 ans, et fut inhumé dans l'église Saint-Benoît, où l'on voyait son épitaphe. La douceur de ses mœurs et son obligeance lui avaient mérité l'estime de tous les gens de lettres. Guill. Duvair l'a désigné sous le nom de *Musée* dans son livre de la *Constance*: il a eu la gloire de former un grand nombre d'élèves distingués, entre autres, le savant Pierre de Lamoignon et de Thou l'historien. Outre des *Harangues*, et une traduction latine du livre des *Mécaniques*, avec un commentaire, Paris, 1599, in-4°. (1), on cite de lui : I. *Ludus iatro-ma-*

(1) Cette édition contient le texte grec. Dans la préface, Monantheuil revendique cet ouvrage pour Aristote, à qui Fr. Patrizi et Jos. Cardon l'avaient ôté; et son opinion a prévalu parmi les savants.

*thematicus musis factus*, *ibid.*, 1597, in-8°. C'est un discours dans lequel il s'efforce de prouver qu'il est indispensable à un médecin de posséder les mathématiques. II. *De puncto, primo geometriæ principio, liber*, Leyde, 1600, in-4°. III. *Problematis, omnium quæ à duodecentis annis inventa sunt, nobilissimi demonstratio*, Paris, 1600. IV. Il a laissé en manuscrit un *Commentaire latin* sur le Serment d'Hippocrate, dont Jacques Mentel promettait la publication, et un grand ouvrage intitulé *Heptatechon*, auquel il travaillait depuis long-temps, et qu'il n'eut pas la satisfaction de terminer. On peut consulter, pour plus de détails, son *Éloge* par Nicolas Goulu, son petit-fils (*V. GOULU*, XVIII, 190); les *Mémoires* de Nicéron, t. xv; mais surtout le *Mémoire* de Goujet sur le Collège royal, t. II, éd. in-12, p. 83-95. W—s.

MONARDÈS (NICOLAS), médecin, né à Séville, au commencement du seizième siècle, prit ses degrés à l'université d'Alcalá, et, de retour dans sa patrie, y pratiqua son art avec une réputation qui bientôt s'étendit au loin. Il s'attacha à l'étude de la botanique, et publia, sur les propriétés des plantes employées en médecine, plusieurs ouvrages estimables, qui furent traduits en latin, en français et en italien. Il mourut à Séville, en 1578, dans un âge avancé. On cite de lui : I. *De secundâ venâ in pleuritide inter Græcos et Arabes concordia*, Séville, 1539, in-4°; Anvers, 1564, in-8°. II. *De rosâ et partibus ejus; de succi rosarum temperaturâ; de rosis persicis seu alexandrinis; de malis, citris, aurantiis et limoniis*, Anvers, 1565, in-8°. III. *Libro de dos medicinas excelentissimas con-*

*tro toâo veneno*, Séville, 1569, et 1580, in-8°. Les deux contrepoisons dont Monardès exalte l'importance, sont la pierre de bezoard et la scorzonère. IV. *Libro que trata de la nieve*, *ibid.*, 1571, in-8°. C'est un traité sur les effets des boissons rafraîchissantes, et en particulier sur l'usage de la glace, dont il dit que les Espagnols ne sont jamais incommodés. V. *De las cosas que si traen de las Indias Occidentales, que sirven al uso de medicina*. Cet ouvrage est divisé en trois parties. Les deux premières furent d'abord imprimées séparément. L'auteur les réunit toutes les trois dans l'éd. de Séville, 1574, in-4°, qu'il dédia au pape Grégoire XIII, et les fit suivre de ses dialogues sur la pierre de bezoard, etc., sur la neige, et d'un troisième Traité, encore inédit : *De la grandeza del hierro*, touchant les propriétés du fer dans les maladies causées par les obstructions. Tous ces différents ouvrages ont été traduits en latin, par Ch. Léchuse (*V. LÉCLUSE*, XIII, 521). Linné cite un Jean MONARDÈS, dans sa *Biblioth. botanica*, et lui attribue quelques lettres (*Epistole medicinales*), et des *Notes* insérées dans l'édit. des *OEuvres* de Mesué, Leyde, 1556, in-fol.; mais ce médecin n'est point connu, et il est probable qu'il ne faut pas le distinguer de notre auteur. W—s.

MONBODDO (JACQUES BURNETT, lord), écrivain écossais, naquit, en 1714, à Monboddo, dans le comté de Kinkardine, résidence de sa famille, qui descendait des anciens Burnett de Leys. Il fit ses études au collège d'Aberdeen, et étudia le droit à l'université de Groningue. Il revint, en 1738, dans sa patrie, et commença de plaider au barreau écossais.

Il y obtint une clientèle très-considérable, et se distingua par plusieurs plaidoires, entre autres dans la cause de la famille Douglas, qui fit beaucoup de bruit, et qu'il gagna complètement. La rébellion qui éclata, en Écosse, en 1745, l'ayant déterminé à se retirer à Londres, et le goût des lettres balançant en lui celui de son état, il rechercha la connaissance des écrivains fameux du temps. Celui qui influa le plus sur l'esprit de Monboddo, fut Harris, dont il devint l'ami et partagea l'enthousiasme pour le génie des anciens Grecs. En 1767, après la mort de lord Milton, son parent, il fut nommé juge à la cour de session à Edimbourg, et prit le titre de lord Monboddo. Il conserva cette place toute sa vie, n'ayant jamais voulu en accepter de plus élevées; et il en exerça les fonctions avec une intégrité qui lui a valu les éloges de ses contemporains. Dans les intervalles des sessions de la cour, il se retirait dans un domaine qui lui rapportait 300 liv. sterl. par an, et y vivait presque en paysan parmi ses fermiers pour lesquels il avait l'affection d'un père, ne haussant jamais le bail, quelques propositions qui lui fussent faites. Son esprit méditatif s'appliqua de bonne heure à l'étude de la littérature, des arts et des lettres des anciens, surtout des Grecs. Plus il s'enfonça dans cette étude, plus son âme, concentrée dans ses affections, y trouva de sujets d'admiration, et plus il conçut de mépris pour les petites gens qui trop souvent occupent toute l'attention des modernes. Il se fit un projet d'histoire du savoir humain, en commençant par celle de notre langage; et à force de rattacher à sa vaste esquisse tous les faits que lui offrait l'histoire générale, il

vint à créer un système, grand et étonnant par sa conception, mais faux et paradoxal dans sa base. Les Grecs furent pour lui l'idéal des peuples; et pour les élever encore plus haut, il abaissa devant eux les modernes, au point de leur refuser même la faculté d'égaliser en force physique et en longévité les anciens habitants de la Grèce, et de ne les représenter que comme une race abâtardie successivement depuis l'antiquité. S'il n'avait développé que ce paradoxe, Monboddo se serait rendu ridicule, et aurait été oublié; mais les méditations que lui fit faire le génie des Grecs, le conduisirent à de grandes idées sur l'origine des langues; et c'est ce beau travail, publié sous le titre de : *On the origin and progress of language*, 1773-1792, 6 vol. in-8°, qui a illustré son nom. Il ne faut pas en juger par les clameurs que cet ouvrage excita parmi les littérateurs anglais, que l'auteur avait trop peu ménagés pour qu'il pût en espérer de la modération: d'ailleurs, l'avait rendu injuste envers les modernes. Son mépris pour les idées rétrécies du vulgaire des écrivains lui avait même inspiré des préventions contre des hommes tels que Newton et Locke. L'ouvrage de Monboddo a fait peu de sensation en France, où l'on en voit à peine des exemplaires; mais il a trouvé un appréciateur et même un admirateur en Allemagne. Herder, qui avait aussi approfondi l'histoire des facultés intellectuelles de l'homme, a exprimé sur l'ouvrage de l'écrivain anglais, dans le discours préliminaire de la traduction allemande, une opinion motivée, dont voici la substance. Le premier mérite de Monboddo est, selon Herder, son

jugement profond et solide, exprimé dans un langage mâle et nerveux ; on voit que, nourri de l'antiquité, il dédaigne le clinquant des modernes. Quelquefois sa philosophie tombe dans les subtilités d'Aristote ; mais en général elle est profonde, éclairée et élevée : il ne s'attache pas d'ailleurs uniquement au maître de Stagyre ; il suit aussi Platon et les Pythagoriciens, et il les commente même avec succès en quelques endroits. Cet esprit, vraiment philosophique, règne surtout dans la première partie de son ouvrage. Les recherches sur l'origine et les progrès du langage sont extrêmement ingénieuses : ce n'est pas de la grammaire spéculative ; c'est l'histoire philosophique de l'homme même. Herder, qui assure avoir lu à-peu-près tout ce qui a été écrit sur cette matière, et qui s'en est occupé lui-même dans ses ouvrages, avoue que Monboddo mérite la palme. Home rassemble beaucoup de faits, et envisage le genre humain sous bien des rapports : mais ses principes sont vacillants ; et la partie de son ouvrage à laquelle il a donné le plus d'importance, en est précisément la plus faible, tandis que Monboddo a presque épuisé son sujet, et qu'il n'y a qu'à suivre la route frayée par un écrivain aussi judicieux pour développer la nature de l'homme dans ses divers états. La comparaison qu'il fait des langues, est encore un coup de maître : rien de plus ingénieux que l'idée de comparer les langues de peuples arrivés à des degrés divers de la civilisation. Pour continuer ce travail, on pourra mettre en parallèle les langues des peuples barbares, mieux observés depuis Monboddo ; et, par cet examen des langues, on arrivera enfin à composer la philo-

sophie de l'esprit humain. Mais il faut dire aussi, et Herder l'avoue, quoique avec ménagement, que l'auteur de l'ouvrage sur l'origine des langues a été conduit à des idées bizarres et même absurdes. Tirant parti de quelques récits fabuleux des anciens sur de prétendus peuples dépourvus de toute sensibilité, et comptant sur les assertions hasardées de quelques voyageurs, qui ont pris de gros singes pour des hommes sauvages, Monboddo s'appuie de ces témoignages fragiles, pour placer, sur le dernier échelon des êtres humains, des peuples qui, selon lui, n'ont point de langage, et pour tirer de là cette conclusion, que la faculté des langues est, non pas naturelle, mais acquise à force de travail et de raisonnement. Monboddo insinue que c'est dans les contrées regardées comme le berceau du genre humain, c'est-à-dire, en Asie, que la première invention du langage a eu lieu, ainsi que l'emploi des autres facultés humaines : cependant, pour ne pas trop s'écarter de son peuple favori, les Grecs, il attribue aux Égyptiens l'honneur d'avoir enseigné le langage aux peuples d'Europe. Les Égyptiens ont, selon lui, possédé le véritable savoir humain ; et il cherche à démontrer comment les événements ont produit la décadence de ce prétendu grand savoir. Après avoir recherché l'origine et examiné le génie des langues, l'auteur développe, dans les derniers volumes, leurs progrès chez les peuples les plus civilisés, surtout chez les Grecs et les Romains ; il passe en revue tous les genres de style dans lesquels ils se sont exercés, et analyse et juge les chefs-d'œuvre produits dans chaque genre : il les compare aux chefs-d'œuvre modernes,

surtout à ceux de l'Angleterre. Mais il ne se contente pas d'examiner la forme des ouvrages classiques ; il en aprofondit encore le sujet. Ses jugements ne sont pas exprimés d'une manière aussi concise et aussi nerveuse que le dit Herder. Monboddo est au contraire un peu verbeux, et son style manque d'éclat ; mais il y a dans ces analyses des vues très-judicieuses et une grande érudition. A l'occasion du style didactique, il est amené à s'occuper de la philosophie des anciens ; et là, il va jusqu'à prétendre que les modernes n'ont point traité de la véritable philosophie ; que le système de Newton, par les attributions qu'il accorde à la matière, détruit l'idée de la Divinité ; qu'aucun moderne ne définit le mouvement, ni ne distingue Dieu d'avec la nature, ni la nature d'avec l'homme. Monboddo assure que ce n'est qu'après avoir étudié Aristote et Platon, qu'il a été en état de faire ces distinctions. Il accorde un si grand avantage à ces deux philosophes, qu'il les recommande, même pour l'explication des mystères de la religion chrétienne, qui, selon lui, s'y trouvent développés tous, sans en excepter l'incarnation. Monboddo est en général très-pieux ; il fait observer que ce qui distingue éminemment les historiens classiques, et ce qui manque un peu aux modernes, c'est la piété, ou la foi en un régulateur suprême de toutes choses. Dans un ouvrage plus volumineux encore, auquel il consacra le reste de sa vie, et dont la publication n'a été terminée qu'après sa mort, dans l'*Ancient metaphysics, or the science of the universals*, Edimbourg, 1779 - 1799, 6 vol. in-4° ; il renchérit encore, s'il est possible, sur les opinions systé-

matiques et paradoxales qu'il avait exposées avec tant de savoir, dans son premier ouvrage. Il se propose particulièrement, dans le second, de développer la philosophie d'Aristote, et de réfuter Newton et Locke. Il y expose habilement les systèmes des philosophes anciens, et, sous ce rapport, son ouvrage est utile ; il est fâcheux que cet exposé soit entremêlé de ses paradoxes, qui prouvent, entre autres choses, une crédulité surprenante dans un homme aussi instruit : il y regarde l'orang-outang comme un être humain abâtardi ; il admet l'existence des syrènes et d'autres prétendus animaux participant des qualités de l'espèce humaine. Par ses ouvrages, Monboddo s'était attiré des ennemis, et avait donné beau jeu à la raillerie. Johnson fut du nombre de ses antagonistes. Monboddo ayant soutenu que tous les objets imaginables se trouvaient réellement dans la nature, quelque bizarres que l'imagination les créât, le savant critique dit, dans une société, qu'il était persuadé de ce principe, depuis qu'il avait vu la nature produire un Monboddo. Le comédien Foote, connu par ses bons mots, comparait souvent les deux antagonistes, et appelait Monboddo, probablement à cause de sa taille, une édition elzévirienne de Johnson. Celui-ci, néanmoins, dans son voyage en Écosse, reçut l'hospitalité chez le lord écossais, et le quitta, à ce qu'il assure dans la relation de ce voyage, avec des sentiments d'estime. On prétend que Boswell avait engagé Johnson à cette visite, pour mettre aux prises les deux antagonistes. La conversation de Monboddo se ressentait, suivant l'assertion d'un de ses amis, de l'étude profonde qu'il avait aite

des auteurs anciens : elle était nerveuse, concise et pleine d'un esprit original. Ses soupers, auxquels il invitait un petit nombre d'amis, ressemblaient, par les sujets des entretiens, aux banquets des anciens sages. Monboddo y frappait d'admiration ses convives, par la forme sentencieuse et classique de ses maximes, ou par l'éloquence avec laquelle il soutenait ses théories et ses paradoxes. Il paraissait vouloir imiter les anciens jusque dans leur endurcissement aux fatigues du corps. Il prenait des bains froids pendant toute l'année, même dans le cœur de l'hiver et dans ses indispositions. Il dédaignait les voitures, comme un usage trop efféminé, et faisait toujours à cheval le voyage de Londres. Mais vers l'âge de quatre-vingts ans, voulant aller de cette manière prendre congé de ses amis dans la capitale, il faillit mourir en route. Il survécut à sa femme, à un fils et à une fille : la perte de la dernière lui causa un chagrin violent, et hâta sa fin. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, à Edimbourg, le 26 mai 1799, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Aucun de ses ouvrages n'a, jusqu'ici, été traduit en entier dans d'autres idiomes. La traduction allemande de l'ouvrage sur l'origine des langues, par Schmidt, Riga, 1784-86, 2 vol. in-8°, n'en contient que la moitié : encore est-elle abrégée dans les deux dernières parties. Plusieurs recueils littéraires anglais, tels que l'*Annual register*, 1799, pag. 22 et 363; le *Monthly magazine*, août 1799; le *Gentleman's magazine*, juin et décembre 1799, ont donné des notices sur la vie de Monboddo. On le trouve peint aussi dans les *Public characters*, années 1798-1799.

D—G.

MONBRON (FOUGERET DE), né à Péronne, servit quelque temps dans les gardes-du-corps. Son caractère inquiet le fit renoncer à cette carrière pour le métier d'écrivain. Humoriste et frondeur, il communiqua l'empreinte de cette disposition d'esprit à la plupart de ses productions; mais la gaîté qui règne dans quelques-unes, contraste singulièrement avec l'attitude morne et la taciturnité qu'il gardait dans la société. Il mourut en septembre 1761. On a de lui : I. *La Henriade travestie*, 1745, in-12; on cherche en vain dans cette parodie la franchise d'expressions burlesques de Scarron, et ce gros sel qui rachète un peu la pauvreté du genre : Monbron ne fait aucuns frais d'imagination; il suit Voltaire pas à pas, et transforme en style trivial la substance de chaque chant, avec une facilité sans mérite. Il est assez remarquable que la parodie n'ait paru que 22 ans après la *Henriade* : cependant elle a eu beaucoup d'éditions; la dernière est de 1817. II. *Préservatif contre l'anglomanie*, 1787, in-8°. III. *Le Cosmopolite ou le citoyen du monde*, 1750, in-12. Ce sont deux diatribes pleines d'âcreté. IV. *Margot la ravaudeuse*, *Thérèse Philosophe*, et quelques autres romans licencieux (Voy. le *Dict. des Anonymes* au mot FOUGERET). F—T.

MONGABRIÉ DE PEYTES (le comte JOSEPH-SATURNIN), contre-amiral, naquit à Toulouse, le 9 août 1741, d'une famille distinguée du Languedoc. A l'âge de quinze ans, il fut fait garde de la marine : embarqué sur le vaisseau le *Vaillant*, il assista au combat que soutinrent, dans le détroit de Gibraltar, quatre vaisseaux français contre cinq Anglais. En 1759, comme il montait le

*Souverain*, le comte de Panat, qui le commandait, le chargea de coopérer à la défense de deux frégates françaises qui, mouillées aux Sablettes (rade de Toulon), avaient été attaquées par l'amiral Boscawen; et Moncabrié donna, dans cette circonstance, des preuves d'une bravoure peu commune. Il assista, sur le même vaisseau, au combat que livra M. Delacue à ce même amiral. Dans celui que soutint le *Souverain* contre l'*Hercule*, il fut blessé aux deux jambes par un éclat de canon. Nommé enseigne de vaisseau en 1764, lieutenant et chevalier de Saint-Louis en 1777, il servit successivement sur divers bâtimens, sous les ordres des amiraux d'Estaing, Guichen et de Grasse. Il fit, sous ce dernier amiral, la guerre d'Amérique; il eut part à la prise de Saint-Christophe, et aux combats des 9 et 12 avril 1782, sur le *Triomphant*: Dupavillon, qui commandait ce vaisseau, ayant été tué dans la dernière action, le marquis de Vaudreuil désigna Moncabrié pour le remplacer; et quoiqu'il ne fût que lieutenant, la cour le confirma dans ce commandement. Peu de temps après, le roi le nomma capitaine de vaisseau, et lui accorda une pension. La paix ayant été faite, il ramena en France, le *Souverain*, dont il garda le commandement. En 1786, il prit celui de la corvette la *Poulette*, qui faisait partie de l'escadre d'évolution aux ordres du comte d'Albert de Rioms. En 1788, nommé au commandement de la frégate la *Vestale*, il fit partie de la division de Saint-Domingue. L'année suivante, il protégea efficacement la pêche de Terre-Neuve, et rendit les plus grands services au commerce. A son retour à Saint-Domingue, il trouva cette colonie en proie aux dissensions poli-

tiques. Après le départ de La Galissonnière, il prit le commandement de la station, qu'il conserva seize mois, dans les temps les plus critiques; et il sut, par sa fermeté, maintenir le plus grand ordre. En 1791, il fut appelé au commandement du vaisseau le *Lys*, et, peu de temps après, destitué comme noble. Le séquestre fut mis sur ses biens, et il subit une longue détention. Après le 18 brumaire (8 novembre 1799), il fut nommé membre du conseil-général du département de la Haute-Garonne; et il reçut, en 1803, une marque flattée de l'estime de ses concitoyens, lorsque son département, ayant voté un million pour la construction d'un vaisseau de ligne, demanda que le commandement lui en fût confié. En 1814, le roi le nomma comte, commandeur de Saint-Louis, et contre-amiral en retraite avec une pension; mais une maladie longue et cruelle l'enleva à sa famille et à ses amis, le 20 septembre 1819. Le comte de Moncabrié fut l'un des officiers de notre marine les plus distingués; et il jouissait, dans ce corps, de la plus grande estime. Deux de ses enfants ont suivi cette carrière; l'aîné est contre-amiral en retraite, et le troisième trésorier-général des invalides de la marine. — Le chevalier DE PEYTES-MONCABRIÉ (Pierre-Élisabeth), second fils du comte, né à Toulouse en 1771, entra fort jeune à l'École militaire, et fut nommé élève d'artillerie des colonies en 1790. Il était, en 1806, chef d'état-major au quatrième corps de la grande-armée, commandé par le maréchal Soult, lorsqu'il fut tué par un biscaien sous les murs de Lubeck.

H—Q—N.

MONCADE (HUGUES DE), vaillant capitaine espagnol, descendait d'une

des plus anciennes et des plus illustres maisons de Catalogne. Dans sa jeunesse, il vint offrir ses services à Charles VIII, et le suivit à sa brillante et malheureuse expédition d'Italie. Après la retraite des Français, il s'attacha au service de César Borgia; et il accepta enfin un commandement dans les bandes espagnoles stationnées au-delà des Alpes, sous les ordres de Gonsalve de Cordoue. Il jouissait déjà d'une grande réputation, due au courage et au sang-froid dont il avait donné des preuves dans les occasions les plus périlleuses. Il profita d'une trêve pour aller à la poursuite des pirates qui infestaient les côtes de l'Italie, et les purgea, pour quelque temps, de ces dangereux ennemis. Il reçut, en 1516, l'ordre de ramasser les milices napolitaines pour les conduire au secours du pape, pressé par le duc d'Urbin, que les Français appuyaient secrètement. Quelques mois après la funeste bataille de Pavie, il fut fait prisonnier, sur la côte de Gènes, par André Doria, qui tenait alors pour les Français. La régente le retira des mains de Doria, et le renvoya à Charles-Quint, sans condition, espérant que cette marque de générosité déterminerait l'empereur à user de plus de ménagement envers François I<sup>er</sup>. Moncade, de retour en Italie, embrassa le parti des Colonne contre le pape Clément VII, et désola ses états par des courses continuelles. Il signa, en 1527, avec le pape, un traité de neutralité, bien décidé à ne le point tenir: informé que le pontife venait de congédier ses soldats, il pénétra dans Rome à la faveur de la nuit, et, s'étant emparé du Vatican, en abandonna le pillage à ses troupes. Le pape n'eut que le temps de se réfugier

au château Saint-Ange, d'où il fit savoir à Moncade qu'il était prêt à signer toutes les conditions que celui-ci voudrait lui imposer, pourvu qu'il se retirât. Moncade, nommé vice-roi de Naples, eut bientôt à défendre cette ville contre les Français. Lautrec chargé de cette expédition, voulant ménager ses troupes, se contenta de bloquer Naples par terre; tandis que Philippe Doria en fermait le port avec quelques galères. Moncade, résolu d'éloigner Doria, vint l'attaquer avec des forces inférieures: « Il combattit pendant l'action, dit » Brantôme, avec une rondelle d'une » main, et l'épée en l'autre, tout ce » que pouvait faire le plus vaillant » homme du monde. » Il tomba percé de coups, au moment où la galère qu'il montait coulait à fond, de sorte que son corps ne put être retrouvé. Ce combat eut lieu dans les premiers jours de juin 1528. Philibert de Châlons, prince d'Orange, lui succéda dans la vice-royauté de Naples, qu'il n'avait exercée que six mois. « Il se lit, dit encore Brantôme, que le pape Clément fut fort » joyeux de sa mort, parce que ce » fut lui qui prit le Vatican, et pillà » la sacristie de la Sainte-Église. » (V. Brantôme, *Vies des grands capitaines étrangers*, IV, 223.)

W—s.

MONCADE (FRANÇOIS DE), comte d'Ossone et marquis d'Aytona, de la même famille que le précédent, naquit à Valence, le 29 décembre 1586. Après avoir fait ses études avec le plus grand succès, il obtint un régiment, qu'il ne quitta que pour le commandement de la flotte de Dunkerque, destinée à appuyer les opérations de l'armée de terre. Il joignait aux talents d'un général, beaucoup d'esprit et d'instruc-

tion, et la connaissance des intérêts des différents états de l'Europe. Envoyé par Philippe IV en ambassade à la cour de Vienne, il y mérita bientôt la confiance des diplomates les plus éclairés, et aplanit les difficultés qui s'opposaient au rétablissement de la paix en Allemagne. Nommé, en 1633, généralissime des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, sous les ordres de l'infante Isabelle, il réussit à calmer les esprits disposés à la révolte, fortifia plusieurs places, et, par d'habiles manœuvres, fit échouer toutes les tentatives du prince d'Orange sur la Meuse. Il mourut au milieu de ses succès, en 1635, au camp de Glock dans le duché de Clèves, emportant les regrets du peuple et des soldats. Le comte de Moncade a publié, en espagnol, l'*Histoire de l'expédition des Catalans et des Aragonais, contre les Turcs et les Grecs, sous le règne de l'empereur Andronic Paléologue*, Barcelone, 1623, in-4°. On cite encore de lui, une *Vie de Manlius Torquatus*, Francfort, 1642, et une *Histoire du célèbre monastère de Montserrat*; ces deux derniers ouvrages sont écrits en latin. Le *Portrait* de Moncade, par Van-Dyck, qui l'a représenté à cheval, a fait partie, quelques années, du musée du Louvre, et a été repris, en 1815, par les puissances alliées : il a été gravé par Morghen.

W—s.

MONCADE (LOUIS-ANTOINE DE BELLUGA DE), cardinal, né le 30 novembre 1662, à Motril, dans le royaume de Grenade, descendait d'une famille illustre de la Catalogne. Il fit ses études à Motril, et les acheva tant à Grenade qu'à Séville, où il prit, en 1686, le bonnet de docteur en théologie. Devenu, l'année sui-

vante, chanoine de Zamora, puis de Cordoue, il se livrait jeune encore à la pratique des bonnes œuvres et aux fonctions du ministère ecclésiastique. Il établit à Cordoue les prêtres de l'Oratoire de saint Philippe Néri, et il observait lui-même leur règle, vivant avec eux, et donnant l'exemple des vertus de son état. Il montra beaucoup de zèle pour la cause de Philippe V, quand ce prince vint prendre possession de la couronne d'Espagne. Aussi fut-il nommé à l'évêché de Carthagène. Sa modestie s'effraya d'abord d'une dignité dont il connaissait les devoirs; et il n'accepta que par déférence pour les conseils des hommes les plus recommandables. Il fut sacré le 19 avril 1705, et se rendit dans son diocèse où il ne se fit pas moins estimer qu'à Cordoue. Les impériaux étant entrés en Espagne, le prélat publia un mémoire pour la défense des droits de Philippe V, et maintint son diocèse sous l'obéissance de ce prince, qui, par reconnaissance, le nomma; en 1706, vice-roi de Valence et capitaine-général de Murcie. Ces titres parurent, à l'évêque, incompatibles avec ses fonctions pastorales; il ne les accepta que sur un ordre exprès du nonce du pape, et il ne tarda pas de s'en démettre. Il refusa le riche évêché de Cordoue, pour rester au milieu d'un troupeau qu'il affectionnait. Charitable, zélé, il fit beaucoup de fondations pieuses et utiles: deux collèges, un séminaire, deux maisons de refuge, deux hôpitaux, des églises bâties, sont des monuments de sa libéralité. Sa vie retraçait la sainteté des évêques des premiers siècles; et son gouvernement était réglé sur les canons de l'Église et sur les principes de la plus exacte discipline. En même temps

qu'il soutenait avec vigueur les droits du souverain, il défendait aussi ceux de l'épiscopat, et il s'opposa aux empiétements de quelques agents de l'autorité civile. On a de lui plusieurs Mémoires en faveur des immunités ecclésiastiques et des prérogatives de son siège. La réputation de doctrine et de vertu du pieux évêque engagea Clément XI à le nommer cardinal de son propre mouvement, le 29 novembre 1719. M. de Belluga refusa d'abord, ayant fait vœu de n'accepter aucune dignité qui pût le détourner du devoir de la résidence. Mais le pape, voulant honorer un sujet si distingué, le dispensa de son vœu, et lui ordonna formellement, en 1720, d'accepter le chapeau. Le prélat souhaitait du moins se démettre de son évêché; et il ne le conserva que jusqu'en 1724, qu'étant allé à Rome pour la deuxième fois, à l'occasion du conclave, il se fixa dans cette ville, partageant son temps entre l'étude et la prière. Il refusa l'archevêché de Tolède, le siège le plus riche de la chrétienté. Il avait, à Rome, le titre de protecteur d'Espagne, et fut quelque temps chargé des affaires de cette couronne auprès du Saint-Siège. Le cardinal Belluga mourut à Rome, le 22 février 1743. Il était fort instruit dans la théologie et le droit canon; et les papes Clément XI, et Benoît XIV, le citent avec honneur dans leurs ouvrages. Outre les Mémoires sur les immunités et la juridiction, dont nous avons parlé, ce cardinal a publié un *Mémoire dogmatique sur la conception de la Sainte-Vierge*, in-4°. ; — *Epistola dogmatica ad Armenos*, in-fol. ; — *Explication de la doctrine chrétienne à l'usage des missionnaires chez les infidèles*, in-8°. ; — des *Lettres pastorales*, 2 vol. in-4°. , et quelques écrits sur des cau-

ses de canonisation. Il avait de plus laissé en manuscrit une défense des droits du Saint-Siège, une apologie de la constitution *Unigenitus*, et quelques traités de théologie. Benoît XIV lui fit ériger un mausolée, et en composa lui-même l'épithaphe, qui est conçue dans les termes les plus honorables pour ce cardinal, et qui se trouve dans Moréri, édition de 1759.

P—C—T.

MONCE ( FERDINAND DE LA ), peintre et architecte, naquit à Munich, en 1678. Son père, Paul de La Monce, Dijonnais d'origine, mort en 1708 premier peintre et premier architecte de l'électeur de Bavière, lui donna les premières leçons, et l'envoya bientôt à Paris, pour s'y perfectionner. La Monce visita successivement Rome et les principales villes d'Italie, et revint en France, par Marseille. Pendant son séjour à Rome, le duc d'Orléans, régent, le chargea d'acquiescer le célèbre cabinet de la reine Christine, que possédait le duc de Bracciano; et La Monce en dirigea l'envoi à Paris. A son retour en France, s'étant arrêté à Grenoble, il s'y fit connaître par quelques ouvrages, s'y maria, et, en 1731, alla se fixer à Lyon. Sur sa réputation, on lui confia plusieurs travaux importants. Il fit construire l'église des *Chartreux*, qui passe pour une des plus belles de cette ville. Il donna ensuite les dessins du *Portail de Saint-Just*, dont les connaisseurs font un cas particulier; le style en est simple et noble tout-à-la-fois: mais cet édifice le cède au *grand-hôtel-dieu*; dont le vestibule terminé par une coupole, les ailes, et la façade qui répond au préau, forment un des plus beaux ornements de Lyon. Il avait donné, pour tout l'édifice, un beau plan, qu'il ne put

exécuter lui-même, mais qui fut entrepris dans la suite, et terminé par Soufflot. C'est encore La Monce qui construisit le *quai du Rhône*, depuis la chapelle du Saint-Esprit, jusqu'au *port du Tibre* (aujourd'hui port de l'hôpital), qu'il fit à l'imitation de celui de *Ripetta*, à Rome. Enfin il est l'auteur de la magnifique *chaire* en marbre et en bronze doré, que l'on voit dans l'église du collège de la Trinité, et dont la composition ingénieuse est également remarquable par la hardiesse et par l'élégance. Accablé de bonne heure d'infirmités incurables, il fut obligé d'abandonner l'architecture; mais la culture des arts fut toujours un besoin pour lui. Dans les moments de relâche que lui laissaient ses souffrances, il composait des dessins pour la gravure. C'est d'après lui que furent exécutées les planches de la belle édition de l'*Essai sur l'homme de Pope*, publiée à Lausanne. C'est encore d'après lui qu'on a gravé les planches qui font partie de la Description de la chapelle des Invalides, à Paris. La Monce mourut à Lyon, d'une hydropisie, le 30 septembre 1753.

P—s.

MONCHAUX. V. DUMONCHAUX.

MONCHESNAY (JACQUES DE LOSME DE), littérateur, né à Paris le 4 mars 1666, était fils d'un procureur au parlement. Il montra, dès son enfance, un goût très-vif pour les lettres: à quinze ans, il avait déjà publié, dans le *Mercur*, quelques imitations en vers des plus belles épigrammes de Martial; elles lui méritèrent, de la part de l'illustre Bayle, des éloges et des encouragements (1). Après avoir terminé ses

cours, il se fit recevoir avocat (1); mais la fortune dont il jouissait le dispensait d'exercer aucune profession, et il ne parut point au barreau. Il fit jouer par les comédiens italiens, quelques pièces dont le succès ne fut point contesté: cependant il se repentit bientôt d'avoir travaillé pour le théâtre; et à l'exemple de certains moralistes rigides, il en vint à condamner, sans exception, toute espèce de représentations dramatiques. Boileau, moins scrupuleux, prit contre Monchesnay la défense de la comédie; mais celui-ci ne se rendit point, et soutint dans sa *réponse* (2) que Molière avait beaucoup contribué à corrompre les mœurs en France; opinion embrassée et défendue par le philosophe de Genève, avec une rare éloquence, et combattue avec beaucoup d'adresse par d'Alembert et Marmontel. (V. la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, et les réponses de ses deux adversaires.) Monchesnay, l'un des plus grands admirateurs de Boileau, lui rendait de fréquentes visites, dont le satirique l'aurait volontiers dispensé: « Il » semble, disait-il, que cet homme » la soit embarrassé de son mérite et » du mien. » J.-B. Rousseau le jugeait, « plus né avec les talents du » cabinet qu'avec ceux du monde. » Les suites du *système* si fatal à la France dérangèrent la fortune de Monchesnay: des motifs d'économie le déterminèrent à se retirer à

(1) Le panégyriste anonyme de Monchesnay dit qu'il fit imprimer, en 1692 ou 1693, une traduction du *Plaidoyer de Cicéron pour Milon*; qu'il y mit son nom, et y prit la qualité d'avocat. C'est une erreur qui s'est glissée dans le *Dictionnaire de Moréri*. En 1693, il a paru une traduction de la *Milonienne*; mais elle est de Cl. Delaistre, avocat.

(2) Elle est imprimée à la suite de la lettre de Boileau, dans le VIII. tome de la *Continuation des Mémoires de Lottat*. (V. DESMOLETS), et dans l'édition de Boileau, par Saint-Marc, III, 511-33.

(1) La *Lettre* de Bayle à Monchesnay ne se trouve point dans le recueil de ses œuvres; mais elle est imprimée dans le *Mercur* de septembre 1749.

Chartres, pays de sa femme, où il passa les dernières années de sa vie dans la retraite et dans la pratique des vertus chrétiennes : il y mourut le 16 juin 1740. Un littérateur de cette ville a publié son *Eloge* dans le *Mercur* (septembre, même année). On a de lui : I. Cinq *Comédies* : la *Cause des Femmes*; la *Critique de la Cause des femmes*; *Mezetin* grand sopher de Perse; le *Phénix* ou la femme fidèle, et les *Souhaits*. Ces pièces, représentées de 1687 à 1693, ont été imprimées dans le *Théâtre italien* de Gherardi; et elles ne sont, ni les meilleures, ni les plus mauvaises du recueil. II. *Satires nouvelles* sur l'esclavage des passions, et sur l'éducation des enfans, Paris, 1698, in-4°. III. *Boleana* ou entretiens avec Despréaux. Il rédigea cette compilation peu de temps avant sa mort, à la prière de l'abbé Souchay, qui l'inséra dans les pièces préliminaires de son édition des *OEuvres* de Boileau (Paris, 1740, in-4°.) Le *Boleana* a été réimprimé avec les *Poésies* de Saulecque, Amsterdam, 1742, in-12, et dans le tome v du *Boileau* de Saint-Marc, avec des additions et des corrections de l'éditeur, nécessitées en général par les erreurs que Monchesnay avait commises, sans qu'il soit permis d'en rien conclure contre sa bonne foi (V. le *Dict. universel*, au mot *Monchesnay*, xi, 67). IV. Il a laissé en manuscrit des *Épîtres*, des *Satires* et des *Épigrammes*, trad. de Martial, qu'il avait eu l'intention de publier : « Je ne sais, » dit Rousseau dans une lettre à Brossette, « si ses épigrammes » auront un fort grand succès : la naïveté ne lasse jamais, et les pointes d'esprit lassent bientôt. . . . Au reste, M. Monchesnay est plus capable de bien choisir qu'un autre,

» et je ne connais que lui présentement (1716) qui sache faire des vers marqués *au bon coin*. J'ai entendu quelques-unes de ses satires, où j'ai trouvé des endroits parfaitement bien touchés, etc. » (*Lettres* de Rousseau, II, 115.) Cet éloge est évidemment dicté par la complaisance : c'est un des exemples que l'on pourrait citer, pour prouver combien notre grand lyrique écoutait quelquefois, dans ses jugemens, non son excellent goût, mais ses affections particulières. W—s.

MONCHRÉTIEN. V. MONTCHRÉTIEN.

MONCK (GEORGE). V. MONK.

MONCLAR (JEAN-PIERRE-FRANÇOIS RIPPET DE), procureur-général au parlement d'Aix, se distingua parmi les magistrats qui, dans le dix-huitième siècle, répandirent, par leurs lumières et leur éloquence, sur les cours souveraines de province un éclat jusque-là réservé au seul parlement de Paris. Profondément versé dans le droit public, il déposa la preuve de ses connaissances dans une foule de mémoires et de réquisitoires sur des objets d'une haute importance. Les secours à dispenser aux véritables indigents, l'administration des maisons de dépôt, la police des collèges, l'intérêt de l'argent, la marine, la maréchaussée, la liberté du commerce des grains, occupèrent successivement sa plume. D'Aguesseau se plaisait à nommer *l'Ami du bien* ce magistrat infatigable. Chargé de rédiger des remontrances au nom de sa compagnie, Monclar, sans faire fléchir la dignité du langage et la fermeté de ses réclamations, sut conserver le respect dû au souverain, et se préserver de cette dureté un peu républicaine que Voltaire reprochait à Malesherbes. Genève rendit un

public hommage à son intégrité, en le choisissant pour arbitre entre les deux partis qui la divisaient. Louis XV, ayant, par suite d'une mésintelligence avec la cour de Rome, fait occuper Avignon et le Comtat en 1768, Monclar, de concert avec le comte de Rochechouart, commandant de l'expédition, prit possession de ce territoire autrefois démembré de la Provence. L'année suivante, il publia un Mémoire pour établir les droits du roi sur cette enclave. Cet exposé fut d'un grand secours aux orateurs qui reproduisirent, depuis, la même question à la tribune de l'Assemblée constituante. Monclar eut à soutenir de longues luttes avec le clergé; il multiplia les réquisitoires contre les brefs du pape et les mandements des évêques. Mais ce fut surtout contre les Jésuites qu'il déploya toute l'énergie de son caractère et toute l'activité de son zèle. Son compte rendu des constitutions de cette société, les réquisitoires où il l'attaquait, plus substantiels que les philippiques de La Chalotais, ne leur sont point inférieurs en force. On les a imprimés dans le format in-12. Monclar montra la même chaleur au sujet des refus de sacrements, et des autres actes de l'assemblée du clergé de 1765. Cet inflexible exercice de son ministère, l'indépendance d'opinion qu'il professait, les traits que l'on remarque dans ses écrits contre les papes et les évêques, et les éloges que lui donnèrent ceux qui régnaient alors dans la littérature, le firent regarder comme un adepte de la secte philosophique, et, par suite, indisposèrent contre lui un certain nombre de parlementaires. On lui reprocha, entre autres, la sévérité de ses procédés envers le président d'Anguilles, poursuivi si rigoureusement

pour avoir opiné suivant sa conscience dans un procès fameux. Son confesseur, par l'ordre de l'évêque d'Apt, exigea de lui, dans ses derniers moments, qu'il rétractât ce qu'il avait avancé de défavorable au clergé. Il se résigna, dit-on, à cet acte de repentir et de soumission. Il mourut à l'âge de soixante-sept ans, dans sa terre de Saint-Savournin, le 12 février 1773, pendant la disgrâce des parlements. Son *Mémoire pour le procureur-général de Provence, servant à établir la souveraineté du roi sur Avignon et le comtat Venaissin*, 1769, in-4°, est devenu extrêmement rare, le dépôt des affaires étrangères ayant absorbé le fonds de l'édition. Il est aussi très-difficile de se procurer son *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des Protestants de France*, 1755, in-8°. (1) F—T.

MONCONYS ( BALTHASAR ), voyageur français, était né, en 1611, à Lyon, où son père exerçait les fonctions de lieutenant-criminel, auxquelles il succéda. Monconys venait d'achever ses études, quand, sous prétexte d'éviter la peste qui

(1) Il y prouve, par l'Écriture et la tradition, qu'en fait de croyance, la violence est tout-à-fait contraire à la religion: il propose que, conformément à l'arrêt du conseil du 15 septembre 1685, on permette aux protestants de se marier devant le principal officier de justice du lieu de leur résidence; et que les baus soient publiés au siège le plus prochain. On y trouve la force qu'on reconnoît dans tout ce qui est sorti de sa plume; il fait monter le nombre des protestants à trois millions. Tous ses réquisitoires annoncent une imagination vive; mais elle l'égare quelquefois, comme dans son réquisitoire du 30 mai 1767 contre un recueil apologétique de l'assemblée du clergé de 1765, où il réduit l'autorité ecclésiastique presque à néant. La rareté du *Mémoire* relatif aux droits de la France sur Avignon, vient, dit-on, de ce que les Anglais ayant menacé de se déclarer en faveur du pape, la cour crut devoir les apaiser; cet écrit fut brûlé par arrêt du parlement de Paris, et les exemplaires en furent enlevés: c'était un ouvrage de commande, et Monclar avouait franchement que s'il l'eût composé à Naples, il eût parlé tout autrement. T—D.

commençait à se manifester en 1628, il obtint de son père d'aller prendre ses degrés à l'université de Salamanque. Il parcourut une partie de l'Espagne; et il songeait à passer aux Indes ou à la Chine: son père le fit revenir, et espéra le fixer par une charge de conseiller; ce fut impossible. Monconys, n'écoutant que son penchant, partit, en 1645, pour le Portugal, avec le dessein d'aller aux Indes Orientales; mais il ne poussa pas ses courses aussi loin. Il visita successivement la Provence, l'Italie, l'Égypte, la Palestine, la Syrie, la Natolie, Constantinople, et fut de retour au mois de janvier 1649. Un des buts de son voyage avait été d'apprendre des savants de ces pays, s'il restait quelques traces de la philosophie de Trismégiste et de Zoroastre: car il cultivait assiduellement les sciences occultes; et l'auteur de sa vie dit qu'en Portugal, il fit admirer sa facilité à dresser des horoscopes. Cependant ses connaissances lui avaient acquis l'estime et l'attachement des personages les plus illustres et les plus doctes de son temps. Le duc de Luynes, ayant eu à traiter une négociation importante avec la cour de Rome, en chargea Monconys, qui, dans deux audiences, amena le pape à tout ce qu'il désirait. La satisfaction que le duc de Luynes en éprouva, fut si vive, qu'il pria Monconys d'accompagner son fils, le duc de Chevreuse, dans les pays étrangers. Monconys ne put refuser cette proposition qui s'accordait si bien avec ses anciens goûts; et il parcourut successivement, de 1663 au mois de juillet 1664, l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Allemagne, et revint par le Milanez et la Savoie. Une maladie dont il fut attaqué,

peu de temps après son retour dans sa ville natale, le mit au tombeau le 28 avril 1665. Son fils (le sieur de Liergues) publia les *Voyages de M. de Monconys*, etc., Lyon, 1665, 3 vol. in-4<sup>o</sup>, avec fig.; Paris, 1667, 2 vol. in-4<sup>o</sup>; *ibid.*, 1695, 5 vol. in-12, fig.; trad. en allemand, par Chr. Juncker, Leipzig, 1697, in-4<sup>o</sup>, fig. Monconys était un homme estimable, et, sans doute, très-instruit pour son temps; mais la relation de ses voyages ne répond pas à la haute réputation dont il a joui de son vivant. L'on n'y trouve, le plus souvent, qu'un journal fort sec, ou rempli de particularités très-insignifiantes, et entremêlé d'une prodigieuse quantité de recettes et de formules médicales et chimiques, toutes plus bizarres les unes que les autres. Les observations utiles y sont extrêmement rares.

E—s.

MONCOUSU (PIERRE-AUGUSTIN), capitaine de vaisseau, né en 1756, à Beauné, en Anjou, entra dans la marine, à l'âge de dix-sept ans; comme matelot, fut fait officier bleu en 1779, et embarqué sur la frégate la *Terpsicore*. Nommé capitaine de vaisseau en 1794, il prit le commandement du *Redoutable*. Au combat d'Algésiras, livré par l'escadre de Linois, à celle de l'amiral Saumarez, le 5 juillet 1801, Moncoussu commandait le vaisseau l'*Indomptable*. Il fit, dans cette action, des prodiges de valeur; mais le sort trahit son courage, et il fut emporté par un boulet sur son banc de quart, vers la fin du combat. La perte du brave Moncoussu fut vivement appréciée par ses camarades, qui le considéraient comme un des meilleurs officiers du corps. Il avait acquis des connaissances peu commu-

nes, dans ses nombreuses campagnes de guerre et de paix. H—Q—N.

MONCRIF (FRANÇOIS-AUGUSTIN PARADIS DE) naquit à Paris en 1687. Il perdit, bien jeune encore, son père, qui était procureur. Sa mère, femme d'esprit, d'origine anglaise, ne négligea rien pour l'éducation des deux fils dont elle restait chargée. Un peu plus tard, elle mit un vif intérêt à introduire dans le grand monde l'aîné, dont il s'agit ici, et auquel elle fit prendre le nom de Moncrief, son aïeul, en le françaisant un peu. On a prétendu que cet aîné, ayant très-bien réussi dans l'art de l'escrime, voulut être reçu maître d'armes. Il est à-peu-près démontré que cette circonstance s'applique au frère cadet : M<sup>me</sup>. Paradis ne reconnaissait pas en lui d'autre moyen d'arriver à la fortune que celui-là ; mais, grâce au crédit de Moncrief, il finit par être commandant d'une petite place. Le plus âgé des frères, dont la figure était prévenante, l'esprit fin, l'humeur douce et égale, dut surtout aux talents agréables qu'il cultivait, l'avantage d'être accueilli dans des sociétés brillantes, où il fit connaissance avec la jeunesse la plus distinguée du royaume. Poète, musicien, acteur, il était l'âme des divertissements à la mode. Le grand-prieur d'Orléans et le comte de Maurepas aimaient extrêmement les parodies et les parades. Ce fut pour eux qu'il travailla dans ce dernier genre, souvent beaucoup trop gai, et que depuis long-temps le bon goût a relégué chez nous sur les tréteaux, qui n'attirent guère que le peuple (1). Moncrief trouva des dispositions particulièrement bienveillantes dans la mai-

(1) Collé nous apprend que *l'Amant cochemar*, parade en vers, imprimée dans le *Théâtre des bouffoyards*, 1756, 3 vol. in 12, est de Moncrief.

son de MM. d'Argenson, qui, depuis, furent ministres. Celui qui portait le titre de comte, commença par s'attacher à lui en raison de la complaisante facilité de caractère qu'il remarquait dans ce compagnon de quelques-uns de ses plaisirs : il le prit ensuite pour secrétaire. Moncrief ne se borna pas à rechercher, un peu plus tard, la protection d'un prince du sang, ami des sciences, des lettres et des arts, le comte de Clermont : il prétendit à sa faveur. Ce prince-abbé le fit secrétaire de ses commandements ; et, de plus, ayant été chargé par Louis XV de la feuille des bénéfices, il en laissa, pour ainsi dire, la disposition à son protégé. On ajoute que les propositions des sujets ecclésiastiques ne furent pas toujours dirigées d'après les conseils des hommes les plus moraux que fréquentait le secrétaire. Il se brouilla dans cette petite cour, en 1734 ; mais il fut dédommagé de ce qu'il perdait, par la place de lecteur de la reine Marie Leczinska ; et il eut ainsi ses entrées chez le roi. Cette princesse l'honora de sa confiance, et le traita même avec une bonté toute particulière, qui lui donna dès-lors une sorte de crédit à la cour. Il avait eu l'obligation de sa nouvelle place au comte d'Argenson, devenu ministre de la guerre, et qui, ayant aussi la surintendance des postes, lui assura, dans cette dernière administration, l'emploi de secrétaire-général. Moncrief avait été reçu à l'académie française, en 1733, avant que ses titres littéraires fussent très-nombreux. Il y succédait à M. de Caumartin, évêque de Blois, et oncle des deux d'Argenson qui s'étaient si efficacement intéressés à lui. Le cours de sa vie n'offrit plus d'événements remarqua-

bles jusqu'au moment où il apprit que le comte d'Argenson était exilé à sa terre des Ormes (1757). Aussitôt il manifesta sa douleur par des témoignages très-marqués, en paraissant braver M<sup>me</sup>. de Pompadour, qui avait provoqué la disgrâce de ce ministre, et il sollicita la permission de le suivre dans sa retraite. On laissa seulement Moncrif maître d'y aller passer six semaines; et il retourna tous les ans donner la même preuve de reconnaissance et d'attachement à l'un des premiers auteurs de sa fortune, qui ne voulait plus être son protecteur, mais son ami. Indépendamment de ce qu'il mettait d'agrément dans le commerce du monde, par ses talents aimables, on appréciait en lui une ame sensible et une grande aménité de mœurs. Mais Marmontel, dans ses *Mémoires*, et Grimm, dans sa *Correspondance*, semblent s'être accordés à le peindre comme *minutieux et susceptible*. Voltaire lui écrivait assez souvent; et tout en se permettant, en secret, quelques plaisanteries sur son compte, il ménageait le secrétaire des commandements du comte de Clermont, et surtout le lecteur de la reine, dont il avait besoin dans la capitale, pour les ouvrages qu'il y envoyait successivement, et en général pour ses intérêts littéraires. Du reste, il ne pardonna pas sans peine à son confrère de l'académie française d'avoir, par obéissance pour la princesse qu'il avait l'honneur d'approcher souvent, mis en vers quelques cantiques pieux, que d'Alembert a cependant loués, en disant que c'étaient des poésies *spirituelles*, dans tous les sens possibles de ce mot. On a prétendu que si Moncrif se montrait dévot à la cour, il était toujours à Paris homme de plaisir. Il mourut âgé de quatre-

vingt-trois ans (1), le 13 novembre 1770, au palais des Tuileries, où il avait un logement. On trouve, sur les derniers jours de sa vie, des particularités singulières, dans le huitième volume des *Pièces intéressantes et peu connues de La Place*, qui d'ailleurs atteste que la fin de son ami fut chrétienne. Tous les emplois que Moncrif réunissait, lui avaient formé le fonds d'une fortune assez considérable, qui fut recueillie par ses héritiers (2). Il avait toujours fait le plus généreux et le plus noble usage de cette sorte d'opulence, dans le cours de sa longue carrière. Il faut ajouter aux détails de ses titres ou places, qu'il fut lecteur de M<sup>me</sup>. la dauphine, secrétaire du duc d'Orléans, enfin académicien de Berlin et de Nanci. Ses ouvrages les plus connus sont : I. *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire* (1738, in 12), production où il y a de la raison et des maximes sages; qui est, de plus, écrite avec agrément, mais avec un peu de diffusion. On pourrait reprocher à l'auteur de ces *Essais*, comme l'observe d'Alembert, d'avoir cherché à réduire en préceptes un art dont il n'appartient qu'à la nature de donner des leçons. Il le connaissait parfaitement, cet art, et il savait le mettre en pratique; mais c'était un tort de vouloir le révéler aux autres, et le leur enseigner théoriquement. Mon-

(1) Louis XV. qui aimait à s'entretenir d'âge, dit un jour à Moncrif qu'ou lui donnait 90 ans. *Oui, Sire*, répondit-il, *mais je ne les prends pas.*

(2) Voltaire, dans une lettre de 1765, parle d'un bâtard de Moncrif, dont l'âge très-avancé se serait mal accordé avec celui de son père qui avait alors 78 ans. Deux de ses parents, le père et le fils, qui étaient probablement ses héritiers, périrent à Paris sur l'échafaud, en 1794, avec plusieurs illustres victimes. Ils furent exécutés le jour même du 9 thermidor au 2; le premier, septuagénaire, marcha à l'échafaud avec toute la fermeté d'un jeune homme qui va recueillir une palme méritée. Le second était âgé de 47 ans.

crif fit imprimer, à la suite, quatre contes de fées, genre de composition dont lui-même se moqua plus tard. On disait, dans le temps où ils parurent, qu'ils étaient trop sérieux pour des enfants, et pas assez amusants pour ceux qui ne le sont plus.

II. Plusieurs petits romans, parmi lesquels on distingue les *Ames rivales* (1738). La chimère indienne de la transmigration des ames lui en avait donné l'idée. On remarque, dans cet opuscule, des traits de critique assez fins, qui portent visiblement sur nos mœurs et nos ridicules. L'auteur en avait donné un exemplaire à un de ses amis, qui partait pour le Mogol. Un brame, instruit de notre langue, crut voir dans ce roman un développement merveilleux du système de la métempsychose : « en sorte, dit Moncrif, que » je passais dans le *Port-Royal du Gange* pour un génie transcendant. » Je reçus même, ajoute-t-il, un présent du brame, avec mille assurances d'estime et de vénération. » C'est un petit in-folio représentant les principaux dieux de l'Inde, avec des notes mystiques ; Moncrif en fit hommage à la bibliothèque du roi.

III. *Histoire des chats, ou Dissertation sur la prééminence des chats, dans la société, sur les autres animaux d'Egypte, sur les distinctions et privilèges dont ils ont joui personnellement ; sur le traitement honorable qu'on leur faisait pendant leur vie, et des monuments et autels qu'on leur dressait après leur mort, avec plusieurs pièces qui y ont rapport*, Paris, Quillan, 1727-1748, et réimprimé à Amsterdam, en 1767, in-8°. Moncrif avait prodigué dans cette production, gravement frivole, ainsi qu'il la qualifiait lui-même, une érudition pédantesque

dont il ne voulait que s'égarer. Le principal mérite était dans les gravures faites par le comte de Caylus, d'après les dessins de Coypel : mais le ridicule s'y attacha ; et il en résulta, pour l'historien des chats, pendant toute la durée de sa vie, beaucoup de critiques et de sarcasmes. Ceux du poète Roy excitèrent sa colère. Un jour que, pour le châtier, il avait pris un bâton : *Patte de velours, Minet, patte de velours*, lui dit Roy, en tendant le dos. Moncrif retrancha ses Lettres sur les chats, du Recueil de ses œuvres publiées par lui-même en 1751, et il motiva cet acte de justice sévère. Comme il cherchait, après le départ de Voltaire pour la Prusse, à intéresser le comte d'Argenson, pour qu'il lui fit obtenir la place d'historiographe : « Tu veux dire *historiographe*, » lui répondit le ministre.

IV. Quelques Dissertations, dont une, lue à l'académie française, fixe avec justesse et équité la différence entre l'esprit de *critique* et l'esprit *critique*. Dans une autre dissertation non moins digne d'éloges, il met à leur place ces prétendus romans, connus sous le nom de *Féeries*, et qui ne méritent pas même, selon lui, le nom d'*ouvrages d'imagination*.

V. *L'Oracle de Delphes*, comédie en trois actes et en vers, jouée au Théâtre-Français, en 1722, sans nom d'auteur. Le public la reçut très-bien ; mais le gouvernement la défendit à la quatrième représentation, parce qu'il s'y trouvait quelques plaisanteries sur la religion païenne, dont on faisait des applications dangereuses.

VI. Les *Abdérites*, autre comédie en un acte et en vers libres, composée pour madame la duchesse, douairière, mère du comte de Clermont : elle fut représentée à Fontainebleau ;

dans le mois de novembre 1732, mais ne parut jamais sur la scène française. VII. Divers petits *Operas-ballets*, dont le succès ne s'est pas soutenu long-temps. Presque tous sont des modèles de cette galanterie fade que nous ne pourrions supporter aujourd'hui. L'acte de *Zelindor* fit plus de plaisir que tous les autres. VIII. *Poésies chrétiennes*, composées par ordre de la reine, Paris, 1747, petit in-8°. IX. Des Poésies fugitives, à la tête desquelles il faut placer le *Rajeunissement inutile*, petite pièce charmante, qui suffirait pour transmettre avec honneur à la postérité le nom de son auteur. X. Des *Chansons* dont on ne peut assez vanter le sel ou la grâce. Moncrif remit en vogue parmi nous un genre dans lequel il n'a pas de rivaux : quelques-unes de ses romances sont vraiment dignes du bon vieux temps, dont il a imité le langage avec beaucoup d'art et de talent ; on y trouve autant de finesse que de sentiment ; de délicatesse et de naïveté. Il fut éditeur d'un *Choix de chansons, à commencer par celles du comte de Champagne, jusques et compris celles de quelques poètes vivants*, 1757, in-12. Moncrif travailla, de 1739 à 1743, au *Journal des savants*. Il composa l'épître dédicatoire et la préface du *Recueil des pièces choisies, rassemblées par les soins du Cosmopolite*, Ancone, 1735 ; recueil que l'on attribue à la princesse de Conti, ou bien au duc d'Aiguillon. Il prit part aussi à la rédaction des *Étrennes de la Saint-Jean*. En 1743, il pensait à donner une édition de J.-B. Rousseau : nous ne croyons pas que ce projet ait eu son exécution. L'auteur des *Mélanges d'une grande bibliothèque* ( tome II ) lui attribue les *Mille*

*et une faveurs*, contes indiens, un vol. in-12 (1716), qui est fort rare. Cet ouvrage avait paru en 1714, sous le titre d'*Aventures de Zéloïde et d'Amanzarifdine*. Les Oeuvres de Moncrif ont été imprimées à Paris, en 1751, 3 vol. in-16. Il en existe une édition de 1768, en 4 vol. in-12, avec figures ; une autre, augmentée de l'histoire des chats, et publiée à Paris, en 1791, 2 vol. ; in-8° : enfin une nouvelle édition a paru en 1801, 2 vol. in-18. L—P—E.

MONDEVILLE. V. HERMONDANVILLE.

MONDINO ( abréviation de *Rimondino* ), en latin *Mundinus*, médecin et anatomiste italien, du quatorzième siècle, naquit à Milan, suivant quelques-uns, et suivant d'autres, à Florence. On sait, avec plus de certitude, qu'il mourut à Bologne, en 1326, après avoir enseigné long-temps avec beaucoup d'éclat dans l'université de cette ville. On regarde généralement Mondino comme le restaurateur de l'anatomie, dans l'étendue de laquelle il prit Galien pour son principal guide. Il eut plus de facilités que le médecin de Pergame pour disséquer des cadavres humains ; et il sut en tirer un grand avantage pour confirmer ou corriger les descriptions des anciens, et en donner de nouvelles. Les ouvrages de Mondino ont été long-temps classiques en Italie, où ils servaient de texte dans les universités, pour les leçons d'anatomie. Mondino a laissé l'ouvrage suivant : *Anatome omnium humani corporis interiorum membrorum*, Pavie, 1478, in-folio ; *ibid.*, 1512, in-4°, et in-8°, avec les Commentaires de Mathieu Curtius ; Bologne, 1481, in-fol. ; *ibid.*, 1521, belle édition, avec ce titre : *Carpi commentaria cum amplissimis annota-*

*tionibus super anatomiam Mundini unâ cum textu ejusdem in pristinum et verum nitorem redacto*, avec des figures; Padoue, avec les Commentaires de Berenger de Carpi, 1484, in-4°. ; ibid., publié par André Merlianus, en 1523, in-fol.; par Jean de Katam, en 1638, avec des notes; Leipzig, 1505, in-4°. , avec des Commentaires de Martin Polich; Venise, 1507, in-fol., publiée par Jérôme de Maffei; Strasbourg, 1509, de l'imprimerie de Martin Flach, caractères gothiques; ibid., en 1513, avec ce titre particulier: *Mundinus de omnibus humani corporis interioribus membris anatomia*; Lyon, 1528; in-8°. ; Marbourg, 1541, in-4°. , publié par Dryander. D-G-3.

MONDONVILLE (JEANNE DE JULIARD, dame DE), fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, devint veuve au bout de cinq ou six ans de mariage, et résolut de se consacrer à l'instruction et au soulagement des pauvres. Elle ouvrit des écoles gratuites, et institua une congrégation de filles, qui devaient s'appliquer aux œuvres de charité. Alexandre VII approuva cette congrégation, en 1662; et plusieurs évêques l'autorisèrent dans leurs diocèses. M<sup>me</sup>. de Mondonville obtint aussi un arrêt du parlement de Toulouse en faveur du nouvel institut, qui prit le nom des *Filles de l'enfance de Notre-Seigneur*. Outre la maison de Toulouse, il s'en forma d'autres à Pézenas, à Saint-Félix, à Montesquieu, à Aix. Toutefois M<sup>me</sup>. de Mondonville éprouva des contrariétés: des liaisons qu'elle avait formées, déplurent; on l'accusa d'intrigues, soit dans l'affaire du jansénisme, soit dans celle de la régale. En 1685, elle eut défense de recevoir aucune fille, puis de prendre

des pensionnaires; et un arrêt du conseil, du 12 mai 1686, supprima la congrégation. L'autorité ecclésiastique appuya cette mesure: les maisons furent détruites; et M<sup>me</sup>. de Mondonville, exilée à Coutances, y mourut le 3 janvier 1703 (1). Antoine Arnauld prit la défense des Filles de l'enfance, dans son livre intitulé, *l'Innocence opprimée*, 1688, in-12, où il présente leur destruction comme l'ouvrage d'une horrible cabale. On essaya, en 1717, de rétablir la congrégation; et il parut, l'année suivante, un *Recueil de pièces concernant les Filles de l'enfance*, in-12, 2 parties: d'un autre côté, Reboulet, d'Avignon, publia une *Histoire de la congrégation des Filles de l'enfance*, 1734, 2 vol. in-12., où il donne une idée peu avantageuse de cet institut, et de la fondatrice, qu'il présente comme livrée à un parti. L'abbé Juliard, prévôt de l'église de Toulouse, et neveu de M<sup>me</sup>. de Mondonville, obtint du parlement de Toulouse, en 1735, un arrêt qui condamnait cette *Histoire*, et fit imprimer un *Mémoire* in-folio, pour la réfuter. Reboulet soutint sa relation par une *Réponse au Mémoire de M. Juliard*, 1737, in-12, de 348 pages; écrit contre lequel le parlement de Toulouse sévit aussi, en 1738, à l'instigation des parents de M<sup>me</sup>. de Mondonville. P—C—T.

MONDONVILLE (JEAN-JOSEPH CASSANEA DE), né à Narbonne, d'une famille noble, mais pauvre, le 24 décembre 1715, se fit remarquer par un talent précoce sur le violon. Après avoir voyagé et composé trois grands motets à Lille en

(1) Moréri dit, le 4 janvier 1704: nous avons suivi l'abbé Racine dans son *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*.

Flandre, il vint, en 1737, les faire entendre à Paris, au Concert spirituel, où ils furent très-applaudis. Ce succès, dans le genre qui a le plus contribué à la réputation de Mondonville, lui valut une place dans la musique du roi, et plus tard celle de maître-de-chapelle à Versailles. Il publia d'abord des *sonates* et des *trio* de violon, des *concerto* d'orgue, et des *sonates* de clavecin, avec accompagnement de violon. Mais sa pastorale historique d'*Isbé*, jouée en 1742, sur le théâtre de l'Opéra, n'y réussit point. Plus heureux, en 1749, son *Carnaval du Parnasse* y eut trente-cinq représentations, et fut repris en 1759 et 1767. Ce fut cependant moins à ses talents qu'à sa souplesse, et à quelques circonstances particulières, que Mondonville dut une vogue de quelques années. Il s'était fait, à la cour, de puissants protecteurs, qui voulurent l'opposer au célèbre Rameau, dont la rude franchise leur avait déplu, et procurer à Mondonville une sorte de triomphe sur le compositeur bourguignon. La guerre était alors déclarée entre les partisans de la musique française et ceux de la musique italienne. Une troupe de bouffons avait fait tomber plusieurs opéras français; et le champ de bataille allait rester aux chefs-d'œuvre de Pergolèse et des autres grands maîtres de l'Italie, lorsque Mondonville donna *Titon et l'Aurore*, en 1753. M<sup>me</sup>. de Pompadour prit hautement la défense de la musique française. Le jour de la première représentation, le parterre de l'Opéra fut occupé par les gendarmes de la maison du roi, les mousquetaires et les cheveu-légers: les messieurs du *coin de la reine* (1)

ne purent trouver de place que dans les corridors. La pièce réussit complètement, grâce à une cabale si formidable; et l'on envoya un courrier à Choisi, pour porter au roi la nouvelle de cette victoire. Les bouffons furent renvoyés en Italie; et l'on continua de brailler à l'Opéra, jusqu'au temps des Gluck et des Piccini. En 1754, Mondonville obtint un double triomphe, comme auteur et compositeur, par sa charmante pastorale languedocienne de *Daphnis et Alcimadure*, avec un prologue par l'abbé Voisenon. On lui contesta néanmoins cette double paternité: on prétendit que la pièce était connue depuis longtemps en Languedoc, sous le titre d'*Opéra de Frontignan*; que la musique était un plagiat d'intermèdes italiens et de chansons languedociennes. Au surplus, cette innovation dut une partie de son succès aux talents de Jéliotte, de Latour et de M<sup>lle</sup>. Fel, qui, nés tous trois dans les provinces méridionales, rendirent l'illusion complète. (V. JÉLIOTTE au Supplément.) En 1768, Mondonville remit au théâtre cette pastorale traduite par lui-même en français, presque littéralement. On trouva que la traduction avait souvent changé en niaiserie la naïveté languedocienne; que la musique y avait perdu une partie de son charme; que le jeu froid, gauche et maniéré de Legros et de M<sup>me</sup>. Larivée, donnait lieu de regretter les acteurs qui avaient créé les deux premiers rôles; qu'enfin, c'étaient les ballets qui avaient le plus contribué au nouveau succès de cette pièce. Cependant l'enthousiasme fut si grand, que les applaudissements forcèrent les acteurs et les musiciens de suspendre

(1) On appelait ainsi les partisans de la musique italienne qui se plaçaient au parterre du côté de la

loge de la reine, et parmi lesquels se faisaient remarquer d'Alembert et l'abbé Cava

leur exécution. Cette pastorale fut reprise encore en 1773. Les autres opéras de Mondonville sont : *Les Fêtes de Paphos*, en 1758 ; *Psyché*, jouée en 1762, devant la cour à Fontainebleau, et à Paris en 1769 ; c'est le troisième acte de la pièce précédente ; *Thésée*, dont il refit la musique sur les paroles de Quinault, en conservant les récitatifs de Lulli, et qui ne réussit pas mieux à la cour en 1765, qu'à Paris en 1767 : après la troisième représentation, l'auteur eut même l'humiliation de voir remettre la pièce avec l'ancienne musique de Lulli, qui ne valait pas mieux ; enfin, les *Projets de l'amour*, ballet héroïque en trois actes, joué en 1771. A la mort de Royer, en janvier 1755, Mondonville avait été chargé de la direction du Concert spirituel. Il s'en acquitta avec beaucoup de zèle ; et ses motets en furent long-temps le fonds le plus riche. Ce fut lui qui, le premier, en 1758, y fit exécuter, à l'imitation des *Oratorios d'Italie*, les *Israélites au mont Oreb* ; il y donna encore les *Fureurs de Saül* et les *Titans*. Mécontent des offres de Dauvergne, qui l'avait remplacé en 1762, mais qui ne le fit point oublier, Mondonville lui retira d'abord sa musique, passa depuis un bail de neuf ans, et s'obligea, moyennant 27000 francs, de fournir ses motets et d'en diriger l'exécution ; mais il exigea qu'on les laissât reposer deux années, afin de ne pas en fatiguer le public. Ce compositeur avait beaucoup d'amour-propre : il avait surtout la prétention de passer pour homme-de-lettres ; et la plupart des poèmes de ses opéras furent affichés et imprimés sous son nom, quoique l'abbé de Voisenon en fût le véritable auteur. En 1768, Mondonville ob-

tint une pension de 1000 fr. sur l'Opéra. Contre-Ordinaire des musiciens, il était très-avare. Il avait amassé une fortune assez considérable, et mourut néanmoins sans secours, dans sa maison de campagne, à Belleville, près de Paris, le 8 octobre 1772. Il s'occupait, dit-on, de traduire le *Thémistocle* de Métastase : l'ardeur qu'il mettait à ce travail, enflamma son sang, et causa sa mort. La réputation de Mondonville, contestée de son vivant, est bien déchue depuis long-temps. Il excellait dans les motets, dans les chœurs, dans les symphonies ; mais ses compositions étaient sans verve, sans génie, et ses chants aussi traînants, aussi monotones que ses récitatifs. Grimm, partisan outré de la musique italienne, l'appelle un *musicien de guinguette* (1). La femme de Mondonville cultivait la musique et la peinture. Leur fils, né en 1748, et mort vers 1808, publia des sonates de violon, en 1767. A—T.

MONDRAINVILLE. V. DUVAL.

MONDRAN (DE). V. DUPUY DU GREZ.

MONET (PHILIBERT), jésuite savoisien, né en 1566, à Bonneville, entra dans la Société à l'âge de vingt-quatre ans, et ne tarda pas à se faire remarquer par ses connaissances approfondies dans la langue latine. Il fonda le collège de Thonon, en 1597, et fut très-titulé à saint François de Sales dans la mission du Chablais. Il enseigna les humanités pendant cinq ans dans le collège de la Trinité, à

(1) Doué d'un caractère original et même bizarre, Mondonville avait mis en musique le privilège de la librairie, qui précédait une de ses partitions, *Louis, par la grâce de Dieu*, etc., etc. ; et satisfait de cette puérilité comme d'un chef-d'œuvre, il se vantait de faire chanter la *Gazette de Hollande*, comme une scène d'opéra.

Lyon, où il fut vingt-deux ans préfet des études; il professa aussi la théologie morale dans la même ville, et y mourut, en 1643. Quelques-uns de ses nombreux écrits, très-estimés dans le temps, méritent encore d'être cités. Son *Delectus latininitatis* a fait dire au P. De Colonia (*Hist. littér. de Lyon*), que personne ne connut mieux que le père Monet la propriété et la force des mots latins, sans excepter même les Alde-Manuce, les Maffei, les Scioppus, etc. Voici le catalogue le plus complet des œuvres de ce savant jésuite : I. *Veterum nummorum ad recentes francicos proportio*; une feuille in-fol., Lyon, 1617. II. *Abacus Romanorum rationum, h. e. de nummariis, de mensurarum ponderumque notis*, etc., ibid., 1618, in-8°. III. *Annux litteræ Indiarum*, ann. 1612-14, ibid., 1618, in-8° : ce fut le P. Monet qui traduisit ces lettres en latin. IV. *Delectus latininitatis*, Douai, 1625, in-12; cette édition était déjà la septième, et il s'en fit un grand nombre d'autres depuis : l'auteur en publia, en 1642, une nouvelle édition in-8°, avec des augmentations considérables. V. *Ligatures des langues française et latine*, in-12, Lyon, 1629. VI. *Parallèle des langues latine et française*, in-4°, ibid., 1630, 32, et 1636. VII. *Rupecula capta, Cracina (Rhé) servata à Ludovico XIII, Carmen*, in-12, ibid., 1630. VIII. *Origine et pratique des Armoiries à la gauloise*, in-4°, Lyon, 1631; la seconde édition de cet ouvrage, dont Menestrier parle avec éloge, parut en 1659. IX. *Geographia Galliae veteris recentisque*, in-12, (Lyon), 1634. X. *Inventaire des deux langues latine et française*, in-fol., Lyon, 1636. Il veut que l'on écrive le français comme

on le prononce, et c'est ainsi qu'il orthographie : la préface qu'il a faite à ce sujet est savante. XI. *Abrégé du Parallèle des langues française et latine*, in-4°, Rouen, 1637. XII. *Nomenclatura geographica Galliarum*, in-12, Lyon, 1643. XIII. *Vilbonius Gymnasiarcha; in Despauterii grammaticam*; in-8°, ibid., 1654. Quoique cet ouvrage porte un titre pseudonyme, on ne peut douter qu'il ne soit du P. Monet. Ce second écrivain a encore laissé plusieurs ouvrages mss., parmi lesquels le P. Lelong cite des Mémoires sur la Bourgogne, sous le titre *Burgundionica*, que l'on possédait à Dijon; et la Bibliothèque des Jésuites, un autre écrit sous ce titre : *Formularium artium completum ex scutariis symbolis*, qui devait contenir d'immenses détails. G. M. R.

MONET, lieutenant-général au service de Pologne, associé de l'Académie de Nancy, et de celle des Arcadiens de Rome, sous le nom d'*Anazarco-Leuconiense*, de la même famille que le précédent, naquit, en 1703, de François Monet, contrôleur de la chambre des comptes de Savoie. Il entra d'abord dans la société des jésuites, d'où sa faible santé l'obligea de se retirer : il étudia le droit à Turin, et fut fait ensuite capitaine d'infanterie. Il passa, avec l'agrément de son souverain, en Pologne, auprès du prince Czartoriski, pour diriger les études de son fils. Pendant les voyages qu'il fit avec son élève, il reçut, dans plusieurs cours, des marques d'une estime distinguée : l'électeur de Bavière le décora de son ordre; Auguste III, roi de Pologne, lui confia plusieurs négociations secrètes; Louis XV l'appela à Versailles; enfin il reçut de Louis XVI, et du roi de Sardaigne, le titre

de comte. Ayant épousé une noble suédoise, il en eut deux fils. A l'occasion du mariage de M<sup>me</sup> Marie-Clotilde-Xavière de France, sœur de Louis XVI, avec le prince de Piémont, depuis roi de Sardaigne, sous le nom de Charles - Émanuel IV; le comte Monet, qui était alors au service de France, publia un petit ouvrage anonyme, intitulé : *Essai historique sur la maison de Savoie*, in-8<sup>o</sup>, Paris, 1779. Cet *Essai*, un peu superficiel, contient quelques détails inexacts. L'abbé de Martilly, auteur d'un *Abrégé chronologique de l'histoire de la maison de Savoie*, en vers techniques, publié en 1780, se plaint amèrement, dans son avertissement, de l'auteur de l'*Essai historique*, qu'il accuse d'avoir copié presque mot à mot quelques uns des écrits où il a puisé ses matériaux, et d'avoir ensuite voulu faire entendre que lui, Martilly, avait profité de son *Essai*, et n'était qu'un plagiaire.

G. M. R.

MONET (JEAN). V. MONNET.

MONFORT. V. MONTFORT.

MONGAULT (NICOLAS-HUBERT), excellent traducteur, né à Paris, en 1674; était fils naturel de Colbert-Ponanges. Il fit ses études au collège Duplessis, et mérita, par son esprit et par son application, l'estime de Rollin (1). A seize ans il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut envoyé au Mans faire son cours de philosophie. On n'enseignait encore que la philosophie ancienne : il étudia seul celle de Descartes, et se

trouva en état, à la fin de ses cours, d'en prendre la défense dans des thèses qui furent très-applaudies. Il professa ensuite les humanités à Vendôme : mais la faiblesse de sa poitrine ne lui permit pas de soutenir longtemps les fatigues de cet emploi ; et il quitta la congrégation, en 1699, pour se retirer au collège de Bourgogne. Colbert, archevêque de Toulouse, qui prenait un vif intérêt à l'abbé Mongault, l'appela près de lui, et le combla de témoignages solides de son affection ; cependant il regrettait le séjour de Paris, si utile à un homme de lettres : il y revint dès qu'il en eut obtenu la liberté, et peu de temps après il fut admis à l'académie des inscriptions. Chargé, en 1710, de l'éducation du fils aîné du duc d'Orléans, régent du royaume, il s'acquitta de ses importantes fonctions, de manière à se concilier l'estime et la bienveillance de son élève. Il s'attacha surtout à lui inspirer les principes religieux, capables de le préserver de la corruption générale. Mongault fut récompensé de ses soins par plusieurs bénéfices, et par la place de secrétaire-général de l'infanterie, dont le duc de Chartres était colonel. L'abbé Dobois, devenu premier ministre, aurait voulu que le prince vint travailler avec lui, et il pria Mongault de l'y engager : « Je » n'abuserai jamais, lui répondit » celui-ci, de la confiance du prince » pour l'engager à s'avilir ». On voit que si Mongault avait de l'ambition, comme on le lui a reproché, il était, du moins, bien étranger aux moyens de réussir. Le succès de sa traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus*, lui ouvrit, en 1718, les portes de l'académie française. Rendu à la vie privée, il se proposait d'entreprendre quelques ouvrages importants ; mais

(1) Rollin a inséré dans son *Traité des études*, deux lettres de Cicéron, traduites par Mongault, dont il compare la version avec celle de Saint-Real ; toutes deux lui semblent laisser encore quelque chose à désirer, et ses observations sont pleines de goût et de justesse : mais son attachement pour Mongault perce au travers de ses critiques, et il en convient lui-même avec une admirable candeur. Voyez le *chap. de la Traduction*, tome 3<sup>e</sup>.

sa santé chancelante ne le lui permit pas. Pendant les vingt dernières années de sa vie, il fut continuellement tourmenté par des douleurs de gravelle, ou par les vapeurs qui leur succédaient. Un jour on lui demandait ce que c'étaient que les vapeurs dont il se plaignait : « C'est » répondit-il « une terrible maladie ; elle » fait voir les choses telles qu'elles « sont. » Il conserva jusqu'au dernier moment la fermeté d'un philosophe chrétien, et mourut le 15 août 1746 (1), emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Fréret prononça son éloge à l'acad. des inscriptions (tom. xviii) ; et Duclos fut son successeur à l'acad. française. C'était un homme d'un caractère franc, vrai, bon ami ; joignant à la sagacité qui saisit le ridicule, l'indulgence qui le fait pardonner ; au talent d'une plaisanterie fine, un talent encore plus rare, celui d'en connaître les bornes (Voy. le *Discours de récept.* de Duclos). On a de l'abbé Mongault, la traduction de l'*Histoire* d'Hérodien, Paris, 1700, in-12, et celle des *Lettres* de Cicéron à Atticus, ibid., 1714, 4 vol. in-12. Elles jouissent toutes deux de l'estime générale : le style en est pur et élégant ; et les notes dont est accompagnée la traduction des *Lettres* à Atticus offrent une érudition choisie : elles ont été fort utiles à Middleton pour la vie de Cicéron (V. MIDDLETON). On a encore de l'abbé Mongault deux *Dissertations*, l'une sur les *honneurs divins* rendus aux gouverneurs des

provinces, du temps de la république romaine ; et l'autre sur le *fanum* (ou temple) de Tullia : elles font vivement regretter que sa santé ne lui ait pas permis d'en rédiger quelques autres comme il en avait le projet.

W—s.

MONGE (GASPAR), créateur de la géométrie descriptive, et l'un des fondateurs de l'école polytechnique, naquit à Beaune, en 1746. Son père, livré à la chétive industrie de marchand forain, soutenait difficilement sa famille ; elle se composait de trois fils, que de communes dispositions entraînaient vers les sciences. Cet homme de bien, à qui un sens droit faisait sentir l'importance de l'instruction, ne négligea rien pour leur en procurer le bienfait. Tous les trois se dirigèrent vers les fonctions de l'enseignement : les deux plus jeunes suivirent d'abord les traces de leur aîné, qui fait l'objet de cet article (1) ; mais une célébrité assez rapide l'eut bientôt mis à part. Les Oratoriens, qui dirigeaient le collège de sa ville natale, après l'avoir initié dans les premières notions des mathématiques, l'adressèrent à leurs confrères de Lyon, comme à une école supérieure, où ses talents précoces achèveraient de se développer. Il fut jugé, à seize ans, digne de s'asseoir à côté de ses nouveaux maîtres, et de professer la physique. Les vacances l'ayant ramené au sein de sa famille, il entreprit de lever le plan de Beaune sur de larges dimensions. Les instruments nécessaires lui manquaient : il sut en créer, et fit présent de son ouvrage à l'administration municipale (2). Un lieutenant-colonel du

(1) Voltaire prétend que l'abbé Mongault mourut de chagrin de n'avoir pu faire auprès de son élève la même fortune que l'abbé Dubois ; mais rien n'est moins vraisemblable. Est-il donc si étonnant qu'un homme d'une santé délicate, assailli d'infirmités avant l'âge, meure à 72 ans ? Si l'on doit être surpris, c'est qu'il ait résisté plus de vingt ans à des douleurs continuelles.

(1) L'un succéda depuis à son aîné dans la place d'examineur de la marine ; l'autre est mort professeur d'hydrographie à Anvers.

(2) Ce plan réduit est gravé à la tête de l'*Histoire* de Beaune, par Gandelot.

génie, frappé de l'élégante précision de ce travail, recommanda Monge au commandant de l'école fondée depuis quelques années à Mézières pour les officiers de cette arme. Mais cet établissement ne s'ouvrait qu'à des élèves privilégiés, au nombre de vingt, qui se renouvelaient par moitié tous les ans : il fallait, pour en faire partie, appartenir à une condition élevée; et l'humble fortune de Monge était un titre d'exclusion. Il ne trouva place que dans la classe des appareilleurs et conducteurs de travaux des fortifications, en qualité d'élève et de dessinateur. Isolé au milieu d'obscurés pratiques, où la dextérité de la main prévalait sur l'intelligence, on méconnut d'abord la portée de la sienne : on ne voyait en lui qu'un dessinateur exercé; et il brûlait d'échapper à cette estime exclusive dont s'irritait son amour-propre. Cependant le commandant de l'école jeta les yeux sur lui pour faire les calculs pratiques d'une opération de défilement. Monge, rebuté des longs tâtonnements par lesquels on arrivait à la solution du problème, et inspiré par l'importance de son début dans la carrière, chercha ses moyens de plus haut, et imagina une voie plus expéditive et non moins sûre : ce fut la première méthode géométrique et générale essayée pour atteindre au résultat désiré. Sa solution lui fut contestée, attendu, lui dit le commandant, qu'il n'avait pas même pris le temps rigoureusement nécessaire pour épuiser la série des calculs obligés. Force fut néanmoins d'examiner le procédé de l'élève, et sa capacité fut révélée avec éclat. Il avait dix-neuf ans alors. Bossut, qui professait les mathématiques à Mézières, l'adopta pour son suppléant; et Monge fut attaché, au même titre,

à l'abbé Nollet, pour la chaire de physique. Bientôt il remplaça tout-à-fait ce dernier dans ses fonctions : ce fut pour lui l'occasion d'une foule d'expériences curieuses sur les gaz, l'attraction moléculaire, les effets d'optique et l'électricité, de déductions fines sur la météorologie, et de la découverte importante de la production de l'eau par la combustion de l'air inflammable. Prévenu, mais sans le savoir, par Cavendish, il poursuivit avec une attention scrupuleuse ce phénomène, dans lequel il assigna la part du calorique et de la lumière (V. LAVOISIER). L'ingénieur expérimentateur ne se bornait pas à ses leçons journalières : il aimait à mettre ses élèves en présence des phénomènes de la nature, à leur faire prendre sur le fait les créations des arts et à les pénétrer de leurs détails. Le territoire de Mézières, par la variété de ses sites, par ses aspects géologiques et le rapprochement des fabriques qui le couvrent, prêtait un intérêt très-vif aux excursions du professeur avec ses élèves, et leur offrait un champ fécond d'instruction. Dans le même temps, Monge étendait et généralisait toujours ses premiers essais mathématiques; et partant du principe qui rapporte à trois coordonnées rectangulaires la position d'un point quelconque pris dans l'espace, il en fit le fondement d'une doctrine neuve et féconde, indispensable à tous les arts de construction, et qui, complétée par des développements successifs, a reçu le nom de *Géométrie descriptive*. Cet ensemble de méthodes simples et uniformes se trouvait en conflit avec des pratiques incohérentes, mais consacrées par la tradition : de là l'opposition opiniâtre qu'eut à surmonter le géomètre-inventeur, pour faire passer

dans l'enseignement de l'école, ses heureuses innovations. Ses efforts furent même inutiles, pendant plus de vingt ans, pour obtenir l'application de sa géométrie aux tracés de la charpente. Un charpentier, chargé d'expliquer un certain nombre de tracés, tint ferme pour l'intégrité de ses routines; et, pour prix du caractère vigoureux qu'il déploya contre la raison, il fut autorisé à enseigner toute sa vie ses pratiques particulières, en dépit de toute théorie générale. Monge éprouva moins de difficultés pour la coupe des pierres; et il lui fut permis de perfectionner, dans cette partie, les procédés accredités. Mais ces améliorations demeurèrent renfermées dans l'enceinte qui les avait vues naître; le corps du génie, aveuglé par un esprit peu noble de supériorité, se réservait des connaissances exclusives, dont il interdisait la publicité. Monge, en subissant cette règle, se dédommagea par des recherches d'analyse et de géométrie combinées, bien propres à répandre sa réputation au dehors. On a remarqué que les géomètres lisaient peu les ouvrages les uns des autres: Monge, surtout, éprouvait une extrême répugnance à suivre dans les livres la marche de la science. Il lui paraissait moins pénible de s'inculquer, d'après ses propres errements, les vérités déjà connues. Son imagination se pliait aussi difficilement au soin de fixer par une rédaction définitive les résultats de ses méditations. Cette première disposition d'esprit ralentissait l'essor de son génie, en lui faisant négliger les travaux de ses devanciers: la seconde l'exposa plus d'une fois à se voir enlever la priorité des vérités qu'il avait recueillies. Le besoin de se classer dans le monde savant lui

arracha enfin quelques mémoires sur le calcul intégral. Monge venait passer tous les ans le temps des vacances à Paris, au milieu des hommes qui tenaient le premier rang dans les sciences. Déjà correspondant de l'académie aux honneurs de laquelle il devait prétendre, il trouva des patrons actifs dans Lavoisier, Condorcet, le vertueux la Rochefoucauld et le président Bochart de Saron. D'Alembert, qui avait encore présents les obstacles qui entravent le mérite sans appui, mit surtout un empressement très-vif à faire valoir un savant qui paraissait s'ignorer lui-même; et il lui procura le titre de membre de l'académie des sciences, en 1780. La même année, Monge fut adjoint à Bossut, nommé professeur du cours d'hydrodynamique établi au Louvre par Turgot. Les intervalles de ses leçons furent consacrés à initier dans les hautes mathématiques, des élèves d'élite, entre autres M. Lacroix et Gay de Vernon, auteur d'un *Traité de Géométrie descriptive*, appliquée à l'art militaire. Cette géométrie, Monge leur en dérobait alors les théories avec regret. « Tout ce que je » fais ici par le calcul, leur disait-il, je » pourrais l'exécuter avec la règle et » le compas; mais il ne m'est pas permis de vous révéler ces secrets. » Pour satisfaire à ses doubles fonctions, il fut obligé d'alterner entre Paris et Mézières. La place d'examineur de la marine, à laquelle il fut nommé après la mort de Bezout, l'enleva, en 1783, à cette dernière école, où il avait préparé pour les sciences, les Meusnier, les Tinseau, les Carnot, les Coulomb, et où il réussit enfin à faire adopter, par son influence récente, les théories indiquées par M. Ferry, son élève, pour le perfectionnement des tracés de charpente.

Le maréchal de Castries le pressa de refaire les éléments de Bezout, longtemps recommandés par leur clarté, mais prolixes, peu rigoureux, et en arrière des nouvelles acquisitions de la science. Monge refusa de dépouiller ces écrits de leur caractère classique, et de frustrer ainsi la veuve de Bezout du seul moyen de subsistance qu'elle eût conservé. Il consentit seulement à composer, pour les élèves de la marine, un traité de statique. Borda en avait prescrit le cadre ; et, pour se conformer à ses instructions, Monge procéda par la synthèse, et écarta les équations. Par-là, son livre rendit les principes plus accessibles, en se relâchant de la rigueur des démonstrations ; et le mérite d'une exposition simple et facile l'a fait comprendre parmi les ouvrages destinés aux aspirants de l'école polytechnique. La conception de ce traité guida Monge vers des idées-mères sur les machines ; idées qu'il a négligé de développer, mais qui fructifièrent dans la tête du jeune Prony, dont il cultiva, par des soins assidus, les heureuses dispositions. Le lycée de Paris, fondation qui avait pour objet de déguiser l'instruction sous des formes agréables pour une centaine d'amateurs oisifs, venait d'accueillir les sciences dans son sein. La chaire de physique fut confiée à Monge. A des auditeurs aussi frivoles, il eût fallu un Fontenelle : si Monge ne le rappela pas, du moins il sut donner de l'attrait à ses leçons par des aperçus piquants, par des rapprochements ingénieux, indépendants des grâces du langage. Des détails tirés de la vie commune, des observations sur les objets qui nous frappent à tous les instants, et qui, par-là même, échappent à l'attention ordinaire,

des opérations surprises dans les ateliers, et développées avec une admiration réfléchie, prenaient un intérêt varié dans la bouche d'un homme accoutumé à passer continuellement de la sphère des abstractions à la contemplation des objets sensibles, et que les plus légères particularités ne trouvaient point indifférent. Il ne le fut point aux promesses de la révolution française. Adoptant les espérances de perfectibilité qui étaient dans toutes les têtes, il crut surtout voir tomber les barrières qui arrêtaient l'émulation, et les talents prendre sans effort le rang qui leur était dû. Les terribles épreuves qui se succédèrent sous ses yeux dissipèrent imparfaitement ses illusions. Porté au ministère de la marine, après la journée du 10 août 1792, dans laquelle s'éroula le trône, il accepta cette fonction, déterminé, disait-il, par la présence des Prussiens sur le sol français ; il fit ainsi partie du gouvernement que formèrent alors les ministres sous la dénomination de Conseil exécutif ; et ce fut en cette qualité qu'il concourut, avec ses collègues, à faire exécuter le jugement qui condamnait Louis XVI à mort. C'était une des obligations de sa place ; et l'on sait qu'il a vivement regretté dans la suite cette participation à un aussi funeste événement. Si l'on recherche ses actes personnels, on le voit communiquer aux ports une nouvelle activité, sauver son prédécesseur Dubouchage en lui conférant un grade, et vaincre, par ses instances, la résistance de Borda, qui se refusait à continuer ses services. D'un autre côté, on ne peut oublier que sous son ministère les bureaux de la marine se remplirent d'hommes ignares et grossiers, et que les meilleurs of-

ficiers , poursuivis par la faction révolutionnaire , furent enlevés à nos escadres. Parmi les torts de son esprit , qui ne furent jamais ceux de son cœur , nous sommes encore forcés de rappeler son adhésion aux formes cyniques introduites par d'absurdes niveleurs (1), et sa subordination à son collègue Pache. Il ne tarda pas à reconnaître que la partie n'était plus tenable au milieu de l'acharnement des factions ; et il donna sa démission , au mois d'avril 1793. Le comité de salut public fit , quelque temps après , un appel aux savants pour concourir à la défense du territoire. Neuf cent mille hommes étaient prêts pour repousser la croisade européenne qui menaçait la république ; mais les fabriques existantes ne pouvaient produire la dixième partie du matériel nécessaire à de si grands préparatifs. Il fallait multiplier les manufactures , décrire et simplifier leurs procédés , diriger les opérations des ateliers , décomposer d'innombrables alliages métalliques pour les besoins de l'artillerie , extraire le cuivre , créer l'acier qui manquait , et tirer des seules ressources du sol une quantité prodigieuse de poudre. Les progrès de l'ennemi commandaient une célérité extraordinaire. Monge se livra tout entier à ces opérations. Mêlé aux savants qui , dans un coin du comité de salut public , concertaient leurs combinaisons , il se distinguait d'eux tous par une infatigable activité. Les manufactures d'armes , les fonderies , les foreries , les poudrières , l'appelaient tour-à-tour ;

il surveillait leurs travaux intérieurs , en simplifiait l'exécution , passait les jours à donner des instructions sur la préparation du salpêtre ; et il écrivait , pendant les nuits , son *Art de fabriquer les canons* , où , bien qu'il fût commandé par le temps , il consignait des détails extrêmement précieux pour les directeurs d'usine et les artistes , et où il jeta , sur les différents états du fer , des considérations générales qui ne sont pas indignes de l'attention des savants. Dans un *Avis aux ouvriers en fer , sur la fabrication de l'acier* , rédigé en 1794 , in-4° , avec Vandermonde et Berthollet , il exposa les moyens d'obtenir l'acier , en combinant le fer et un peu de charbon ; et , grâce encore aux soins de ces trois physiciens , s'accomplit cette promesse qui paraissait téméraire : *On montrera la terre salpêtrée , et en trois jours on en chargera le canon*. Des services aussi éclatants ayant mis en honneur les savants , sur lesquels se levait naguère la hache de la proscription , ils obtinrent , après la chute de Robespierre , une tardive protection pour l'instruction publique. L'école normale fut créée , et une lumière plus pure s'étendit sur l'exposition des vérités scientifiques. Monge eut enfin le bonheur de mettre au jour sa *Géométrie descriptive* si long-temps tenue secrète. En exposant cet ensemble ingénieux de méthodes , où les modifications de l'étendue sont développées et combinées à l'aide du dessin , cette langue imitative d'où se déduisent , par une description exacte , les vérités qui résultent des formes des corps et de leurs positions respectives , il s'étendit avec prédilection sur les avantages qu'il serait facile de retirer de sa doctrine , pour la rectitude du jugement , pour le perfectionne-

(1) Monge , dans les conférences de l'école normale , essaya de conserver le tutoiement avec les élèves , tandis que ses collègues se conformaient aux convenances , dont le besoin se faisait sentir généralement.

ment de la main-d'œuvre dans les arts, les jouissances de la société et la simplification des machines. De toutes les applications dont sa géométrie était susceptible, il n'a embrassé que cinq chefs d'opérations : la charpente, la coupe des pierres, le défilement, la perspective linéaire et aérienne, et la distribution de la lumière et des ombres. Il a laissé dans ses papiers, sur ces deux derniers objets, trois leçons intéressantes qui n'ont été recueillies dans aucune édition de ses cours. Les méthodes qu'il n'a pas indiquées avec assez de détails ont été reprises et complétées par plusieurs de ses élèves ; et d'autres ont abordé les questions importantes pour les arts, qu'il avait écartées comme trop compliquées pour l'enseignement. Ces élèves, qui se sont trouvés en grand nombre dignes de continuer l'œuvre de leur maître, ont fait partie de cette école polytechnique qui lui dut plus particulièrement son existence. Si Carnot, Prieur et Fourcroy, en qualité de membres de la Convention nationale, prirent l'initiative des mesures législatives dont émana cette institution, s'il convient d'associer à leurs noms ceux de Berthollet et de Guyton-Morveau ; à qui, plus qu'à Monge, appartient le système d'études qui fut adopté, et dont le succès défia la mobilité rapide des créations révolutionnaires ? L'école polytechnique, véritablement digne de ce nom dans l'origine, n'était pas seulement une école centrale où les aspirants allaient puiser les principes généraux qui lient toutes les branches de services publics, et établissent une communication fraternelle, une transmission de pensées uniformes, entre des classes que divisait la rivalité ; elle s'ouvrait encore à tous ceux qui

tendaient à éclairer, par les conceptions de la science, les arts manufacturiers exercés par une libre industrie. On a reproché quelquefois à cette institution de dépasser le but par la profondeur et l'étendue de son enseignement : on ne voulait pas voir que les élèves arrivaient munis d'une instruction préalable assez forte ; qu'on avait tout arrangé pour les forcer à se former par leur propre travail ; que la variété des études, et les exercices manuels exigés d'eux, concouraient à détendre leur pensée, à reposer leur imagination. Pour s'assurer que les professeurs s'étaient fait entendre à tous, que leurs conceptions avaient été généralement saisies, Monge donna l'idée de répartir les élèves en brigades, à la tête desquelles seraient préposés des sujets d'élite, destinés à servir d'intermédiaires entre les maîtres et la masse de leurs disciples, et faire descendre à la portée de ceux-ci les propositions qui leur auraient échappé. La première promotion de ces instructeurs secondaires fut fixée au nombre de vingt, choisis sur quatre cents élèves. Monge se chargea de les préparer à leur nouvelle destination, dont dépendait la mise en activité de l'école. Il les exerça sans relâche sur l'analyse et la géométrie, enflammant leur zèle, les suivant dans leurs laboratoires et guidant toutes leurs tentatives : il ne se séparait d'eux qu'à la fin du jour pour écrire les feuilles d'analyse qui devaient servir de texte à ses prochaines leçons ; et, après quelques heures de sommeil, il reparaissait au milieu de ses enfants adoptifs. En trois mois, ils furent en état de réaliser les plus belles espérances. Monge s'éloigna de ce berceau florissant des travaux publics, pour recueillir en Italie, avec le

sculpteur Moitte, le peintre Barthelemy et MM. Berthollet, Thouin et Labillardière, ses collègues à l'Institut, les chefs-d'œuvre des arts dont la cession avait été stipulée par Buonaparte victorieux. Cette mission dura plus d'une année. Monge, par son expérience des procédés mécaniques, seconda singulièrement le zèle qui animait ses collègues pour la conservation et le déplacement des monuments conquis. Tandis qu'on accordait au souverain dépouillé la faculté de prendre des copies des originaux réservés pour la France, des moyens délicats furent employés pour restaurer des chefs-d'œuvre qui dépérissaient, négligés sous le ciel qui les avait vus éclore : on arracha aux injures des hommes et du temps, on rendit à leur fraîcheur première, la *Vierge de Foligno*, de Raphael, et son immortelle *Transfiguration*. Des échantillons des trois règnes de la nature, des manuscrits tirés du Vatican, accompagnèrent les tributs levés sur les arts de l'Italie : Monge y ajouta la statue de Notre-Dame de Lorette, et quelques autres dépouilles de la *santa casa*. Lorsque Paris célébra, par une fête brillante, l'apothéose des monuments qu'il recevait en dépôt, Monge était encore occupé à visiter l'Italie, et se rendait à l'invitation de Buonaparte, qui l'appela auprès de lui. Ce général le chargea ensuite d'apporter au Directoire, avec le général Berthier, le traité de Campo-Formio. Dans l'audience de réception, on crut qu'il allait entretenir les directeurs, de la mission qu'il avait remplie, et des chefs-d'œuvre dont l'apparition avait un moment suspendu le cri des discordes intestines : mais il s'exalta au souvenir des victoires de la république ; il demanda grâce pour la nation

anglaise ; dont le gouvernement lui paraissait entraîné dans un abîme ; il compara Buonaparte à Épaminondas, et finit d'une manière inattendue, en assimilant son héros à Vercingetorix, que mille ans avaient enfin réussi à reproduire. Il est douteux que le vainqueur de l'Italie eût été content de ce panégyrique, et qu'il eût trouvé quelque chose de commun entre lui et le chef d'une confédération gauloise accablée par César. Le discours de Monge explique son républicanisme : ce n'était qu'une réminiscence prolongée de l'enthousiasme excité dans les jeunes têtes par la lecture des classiques de l'antiquité. Cependant, quelque étranger qu'il fût à la connaissance des affaires et des hommes, on le porta deux fois comme candidat au Directoire. Comme il ne fut point élu, on l'envoya à Rome, avec M. Daunou, pour organiser une république. L'ouvrage de ces deux législateurs ne dura pas long-temps ; et il était à peine achevé, que Buonaparte qui faisait voile vers l'Égypte, emmenant une élite de savants et d'artistes dévoués à sa fortune, écrivit à Monge de mettre en mouvement les bâtiments de transport qui se trouvaient à Civita-Vecchia, et de partir sans délai. Monge s'embarqua avec Desaix, et rejoignit l'armée à Malte (juin 1798). Il assista, avec Berthollet et quelques autres savants, à la victoire remportée par la flottille française, sur celle des Mamlouks, dont les troupes de terre étaient, en même temps, mises en fuite au village de Chébreisse. Pendant le trajet d'Alexandrie au Caire, par le Désert, il observa le phénomène d'optique connu sous le nom de mirage, et qui ne se renouvelle nulle part avec un caractère

aussi frappant que sous le climat brûlant de l'Égypte : à une heure avancée du jour, lorsque les soldats étaient dévorés par la soif, la plaine qui se déployait devant eux leur offrait l'apparence d'un lac peu éloigné. Ils couraient vers ces eaux salutaires; mais là commençait pour eux le supplice de Tantale : l'image qui les avait séduits disparaissait, et les laissait au milieu d'un espace aride. Monge, privé d'instruments, distrait par les embarras d'une marche pénible, décrivit le mirage, et lui assigna pour cause l'altération des densités de l'atmosphère, produite, de bas en haut, par la terre saturée de chaleur, de manière que les objets saillants, vus près de l'horizon, envoient parfois une double image, l'une directe, l'autre renversée, suivant que les courbes trajectoires présentées par la réfraction des rayons solaires, se croiseront ou ne se croiseront pas. Monge porta deux fois son admiration au pied des pyramides; il visita l'obélisque et les murailles d'Héliopolis, et tous les restes d'antiquités dispersés autour du Caire et d'Alexandrie. Il décrivit l'état du Mékias, puits construit dans l'île de Raoudah par le khalife Al-Mamoun, pour mesurer les eaux du Nil. Ses souvenirs demeurèrent tellement empreints du grandiose de ces monuments, que long-temps après il en parlait avec cette inspiration qui semble n'appartenir qu'à la présence des objets. L'école polytechnique avait fourni quarante-un de ses élèves à la colonie savante embarquée pour l'Égypte. Sous sa direction, et celle de MM. Berthollet et Fourier, ils exécutèrent la description géodésique et monumentale de cette merveilleuse contrée. Le général en chef, ayant formé au

Caire un institut sur le modèle de celui de France, Monge en accepta la présidence. La défaite navale d'Aboukir isola l'armée de toutes communications avec l'Europe. Les savants, réunis au Caire, eurent à faire face à des besoins bien plus multipliés que ceux dont la France avait présenté le spectacle en 1793 : là, en effet, il fallut créer, indépendamment des approvisionnements militaires, les ustensiles propres aux usages de la vie et aux opérations des arts. Les membres de l'institut se partagèrent ces travaux; et l'examen de commissions, tirées du même corps, éclaira et facilita les tentatives individuelles. Le général Berthier écrivait au ministre de la guerre : « On ne parle pas des ci- » toyens Monge et Berthollet; ils sont » partout, s'occupent de tout, et sont » les premiers moteurs de tout ce qui » peut propager les sciences. » Le Caire s'étant révolté, l'institut, qui contenait tous les résultats des travaux de l'expédition, se trouva quelque temps menacé, réduit qu'il était à une poignée de savants pour tous défenseurs. Monge et Berthollet (il devient difficile de les séparer) retinrent ceux qui voulaient se faire jour, l'épée à la main, jusqu'au quartier-général : tous restèrent fidèles à leur poste; et l'Égypte ne vit point un second exemple d'une perte déplorable pour l'esprit humain. Dans un voyage à Suez, entrepris avec Buonaparte, Monge reconnut les vestiges du canal qui communiquait de la Mer-Rouge, par le Nil, à la Méditerranée : il visita les ruines de Peluse; et à deux lieues et demie de Suez, au débouché de la vallée de l'Égarement, par où l'on présume que les Hébreux se dirigèrent vers le mont Sinai, il observa la fon-

tain de Moïse. Il suivit encore Buonaparte en Syrie ; et les soldats murmurèrent plus d'une fois, dans leur langage énergique, contre *le vieux savant* qu'ils croyaient l'auteur de l'expédition. Mais à ces explosions d'une humeur grossière, succédait un sentiment d'affection pour l'homme distingué qui fraternisait avec eux, les encourageait et entraînait en partage de leurs privations et de leurs fatigues. Monge fut atteint, devant Saint-Jean d'Acre, d'une maladie dangereuse ; il eut la douleur de recueillir, de sa tente, les derniers soupirs de son élève, le général Caffarelli ( V. CAFFARELLI, VI, 46 ). De retour en Europe avec Buonaparte, il présida la commission des sciences et des arts d'Égypte, revenue plus tard en France ; et, sous ses auspices, furent coordonnés les Mémoires où se déroule en grande partie le tableau de l'Égypte, telle que ses antiquités témoignent qu'elle fut sous ses Pharaons et ses Ptolémées, et telle que l'a faite l'influence du mahométisme : magnifique entreprise, où les souvenirs poétiques, les recherches et les conjectures de l'érudition, et les connaissances positives, empruntent un nouveau lustre des arts, leurs inséparables auxiliaires. Monge redevint le père de l'école polytechnique, en reprenant sa place parmi les professeurs. Il défendit souvent, contre les préventions de Buonaparte, une jeunesse généreuse, qui importunait l'instinct despotique du souverain ; mais il ne put empêcher que l'école ne fût assujétie au casernement et à la discipline militaire, ni qu'elle fût fermée à la capacité sans fortune. Cinq fois il revint à la charge auprès de l'inflexible empereur, pour écarter une résolution funeste ; vainement il représenta avec force combien l'an-

cienne monarchie se montrait plus libérale pour ses institutions : il ne fut point écouté. Du moins il chercha des consolations, en abandonnant son traitement de professeur, et ensuite sa pension de retraite, aux élèves que la fortune n'avait point favorisés. Buonaparte, attentif à réveiller les souvenirs d'une ancienne amitié qui dans Monge s'était transformée en engouement invincible pour son héros, avait réussi à triompher de la longue abnégation de ce savant, et l'avait comblé d'honneurs. Nommé membre du sénat, dès la première formation de ce corps, Monge fut pourvu de la sénatorerie de Liège, avec le titre de comte de Peluse, reçut le grade de grand-officier de la Légion - d'honneur et de la Réunion, un majorat en Westphalie, et, sur la fin de sa carrière, un don de 200,000 francs. Le désastre de Moscou lui causa une affliction profonde : son imagination, accoutumée à s'exalter aux récits de notre gloire militaire, se sentit affaïssée. Envoyé dans sa sénatorerie, pour prendre des mesures extraordinaires, il y accueillit la division Macdonald, qui revenait dans un état de dénuement absolu, et il fit en sa faveur le sacrifice d'une somme de 12000 francs, qu'il venait de recevoir. L'amertume que lui laissa la chute de Buonaparte s'augmenta par la dislocation de l'école polytechnique, et par le bannissement des conventionnels qui avaient envoyé Louis XVI à la mort, mesure qui frappait M. Eschassériaux, l'un de ses gendres. Sa radiation de l'Institut, par suite des épirations de 1816 ( V. MAURY ), porta le dernier coup à sa sensibilité. Des attaques répétées d'apoplexie avaient ébranlé, à chacune de ces secousses, son tempérament encore robuste. L'oblitération

de ses idées, et tous les symptômes d'un déclin rapide, annoncèrent à ses amis que sa mort anticipée avait commencé. Il cessa de vivre, le 28 juillet 1818. M. Berthollet fit entendre sur sa tombe les regrets d'une amitié de cinquante ans. M. Dupin a publié un *Essai historique sur les services et les travaux scientifiques de Monge*, Paris, 1819, in-4°. et in-8°. Monge a élevé, à côté de sa *Géométrie descriptive*, un monument à la géométrie analytique, où l'on reconnaît un digne continuateur des travaux de Clairaut, d'Euler et de d'Alembert. « Son *Analyse appliquée à la géométrie*, dit M. Delambre, présente les équations des lignes, des plans, des courbes du deuxième degré, la théorie des plans tangents, enfin les principales circonstances de la génération des surfaces courbes, exprimées par des équations aux différences partielles, dont il se sert pour intégrer d'une manière élégante, un grand nombre d'équations, en suivant pas à pas les détails de la description géométrique. Dès 1772, il avait montré la liaison qui existe entre les courbes à double courbure et les surfaces développées. » Quelques parties de ce que Monge a écrit sur la physique, peuvent paraître aujourd'hui surannées. Par exemple, des erreurs se sont glissées dans ses explications des phénomènes de la météorologie : prenant pour point de départ les principes posés par le docteur Leroy, relativement aux variations de l'atmosphère, il a fait fausse route, par sa facilité à substituer des inductions ingénieuses aux moyens sûrs de l'observation. Monge effleura quelques côtés de la théorie des phénomènes capillaires, si complète-

ment analysés depuis par M. de Laplace. On avait remarqué que deux corps nageant dans un fluide, qui s'élève ou s'abaisse autour de tous deux, s'approchent l'un de l'autre, et se réunissent par un mouvement accéléré : mais ils se repoussent le plus souvent, si le fluide qui s'élève autour de l'un s'abaisse autour de l'autre; et, alors, si l'on diminue convenablement la distance, on voit l'attraction succéder à la répulsion. Amontons, l'un des plus estimables savants sauvés de l'oubli par Fontenelle, avait tenté d'expliquer ce phénomène. Monge, en 1787, démontra l'insuffisance, et même l'inexactitude des principes d'Amontons, dans un Mémoire où l'on trouve des aperçus heureux, des vues fines, et des expériences curieuses (Delambre, *Mém. de l'Institut*, 1806). Les essais de Monge, en chimie, prouvent encore qu'il eût mérité la gloire d'un expérimentateur habile, si celle de géomètre ne l'eût pas si impérieusement attiré. Cependant il travailla moins pour la gloire que pour les jouissances intimes et profondes que les sciences lui présentaient en elles-mêmes. Le plaisir le plus vif qu'elles lui procurèrent, fut peut-être d'avoir été applaudi un jour par Lagrange, pour une leçon d'éclat, donnée à l'École polytechnique. Quand sa réputation fut assurée, il parut se reposer dans la carrière laborieuse de l'enseignement. Presque bègue, et accoutumé à une prosodie vicieuse, il suppléait aux difficultés de son articulation par une pantomime très-animée. Une bonté naïve, combinée avec un penchant prononcé à l'enthousiasme, était le trait distinctif de son caractère. Sa seule bonhomie apparaissait dans ses habitudes privées; mais l'on s'étonne que, pre-

nant sa gaucherie dans la société, pour l'indice d'un esprit borné, M<sup>me</sup>. Roland ait fait une caricature de cet homme célèbre, à qui des appréciateurs plus justes appliquaient ce jugement de Buffon sur d'Aubenton, *qu'il n'avait jamais ni plus ni moins d'esprit que n'en exigeait le sujet de sa pensée*. M<sup>me</sup>. Roland, tout en rendant un témoignage remarquable à la probité de Monge, insinue encore qu'il fut ingrat envers Bossut : la vérité est que celui-ci s'éloigna le premier de Monge, qui lui avait été préféré dans la place d'examineur de la marine. Monge a inséré quatre Mémoires d'analyse pure dans la *Collection des savants étrangers de l'Académie des sciences de Paris*, tomes VII, IX et X. Pour marquer la progression de ses travaux scientifiques, nous désignerons, par leurs titres, ceux qu'il a consignés dans les Mémoires de la même académie : 1781, *Mémoire sur la théorie des déblais et des remblais*; — 1783, *Sur le résultat de l'inflammation du gaz inflammable, et de l'air déphlogistique dans des vaisseaux clos*; *Sur une méthode d'intégrer les équations aux différences finies non linéaires*; — 1784, *Sur l'expression analytique de la génération des surfaces courbes*; *Sur le calcul intégral des équations aux différences partielles*; mémoire supplémentaire (les deux premiers morceaux avaient déjà été publiés dans les Mémoires de l'Académie de Turin); — 1786 (avec Vandermonde et Berthollet), *Du feu, considéré dans ses différents états métalliques*; *Sur l'effet des étincelles électriques excitées dans l'air fixe*; — 1787, *Sur quelques effets d'attraction ou de répulsion apparente entre les molécules de matière*; — 1789, *Rapport sur*

*le système général des poids et mesures* (avec Borda et Lagrange). Monge a enrichi le premier volume du *Journal de l'École polytechnique*, d'un cours de stéréotomie, et a répandu divers Mémoires dans les tomes IV, VI et VIII de ce Journal. Il a rempli d'un bien plus grand nombre de morceaux détachés la *Correspondance polytechnique*, rédigée par M. Hachette. Son nom figure parmi ceux des collaborateurs du *Dictionnaire de physique* de l'*Encyclopédie méthodique*; et les *Annales de chimie* contiennent de lui, un *Mémoire sur quelques phénomènes de la vision*; un autre *sur les causes des principaux phénomènes de la météorologie*; des *Observations sur le mécanisme du feutrage*; et des *Notes sur la fabrication du fromage de Lodésan*, tomes III, V, VI et XVII. Il faut ajouter à cette énumération, des *Observations sur la fontaine de Moïse*, dans le premier volume de la *Description de l'Égypte*, in-fol.; l'*Explication du mirage*, dans le premier volume de la *Décade égyptienne*. Monge a publié séparément : I. *Traité élémentaire de statique*, Paris, 1786, in-8°.; ibid. 1813, 5<sup>e</sup>. édit. II. *Description de l'art de fabriquer les canons*, Paris, an II, in-4°.; ornée de soixante planches. On la joint, quelquefois, à la *Collection des arts et métiers*, d'Yverdon, dont elle forme alors le 21<sup>e</sup>. volume. III. *Leçons de géométrie descriptive*, publiées d'abord dans le *Journal des séances de l'École normale*, Paris, an III; ibid., 1813, in-8°.; 3<sup>e</sup>. édit. IV. *Application de l'analyse à la géométrie des surfaces du premier et du deuxième degré*, 4<sup>e</sup>. édition, Paris, 1809, in-4°.; la première édition, in-fol., avait paru, dans

l'an III, sous le titre de *Feuilles d'analyse appliquée à la géométrie*.

Z.

MONGEZ (JEAN-ANDRÉ), né à Lyon en 1751, entra chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et s'adonna à l'étude des sciences. Ses connaissances en physique l'avaient fait agréer à plusieurs sociétés savantes; et déjà il avait obtenu quelques voix pour entrer à l'académie des sciences, lorsqu'il partit, en 1785, avec La Pérouse, en qualité de physicien, et avec les fonctions d'aumônier. Les dernières nouvelles qu'on ait reçues de La Pérouse étaient datées de Botany-Bay, où l'expédition avait relâché dans l'espoir, qui fut trompé, de rafraichir ses provisions. Il est donc à croire que Mongez a partagé le sort de l'infortuné voyageur qu'il accompagnait (V. PÉROUSE). On a de lui : I. *Description, usages et avantages de la machine pour la fracture des jambes d'Albert Pieropan*, 1782, in-8°. II. *Manuel du minéralogiste*, etc., trad. de BERGMANN, et augmenté de *Notes* (V. BERGMANN, IV, 260). Il avait eu une grande part aux premiers volumes du *Cours d'agriculture*, de l'abbé Rozier; et avait, depuis 1779, rédigé le *Journal de physique*, commencé par cet abbé. Il y avait précédemment fait insérer plusieurs morceaux, et, entre autres, un sur les *Ombres colorées du matin*, et (mars 1777) un sur les *Causes principales qui font fumer les cheminées*, sujet proposé quelques années auparavant par l'académie de Bordeaux. On a presque toujours confondu J. A. Mongez le jeune avec son frère, M. Antoine Mongez, membre de l'Institut. A. B—T.

MONGIN (ATHANASE DE), pieux et savant bénédictin, né en 1589, à

Gray, ville de Franche-Comté, d'une famille noble, fit profession à l'abbaye de Luxeuil, et fut envoyé à Paris, pour y terminer ses études et prendre ses grades. Il sollicita, l'un des premiers, la réforme des abus qui s'étaient glissés dans les principales maisons de l'ordre, et, s'étant rendu à Saint-Vannes, y prit l'habit des mains de D. Didier de Lacour. Il fut ensuite chargé d'enseigner la philosophie et la théologie à Cluni, et fut élu, au bout de quelques années, supérieur de cette maison. Il acquit bientôt la réputation d'un des plus habiles maîtres dans la vie spirituelle, et, malgré sa modestie, se vit obligé de répondre aux questions que lui adressait la Sorbonne, dans les cas difficiles. Il fut nommé, en 1624, prieur de Corbie, d'où il passa, avec le même titre, à Saint-Remi de Reims, pour y introduire la réforme. Élu, en 1630, visiteur de la province de France, il fut appelé, en quittant cette charge, à la direction de Saint-Germain-des-Prés, et chargé, par le chapitre général, de revoir les constitutions de l'ordre, et d'y proposer les changements que le temps aurait rendus nécessaires. Il était occupé de ce travail, lorsqu'il mourut presque subitement, le 17 octobre 1633, à l'âge de 44 ans, avec la réputation d'un savant théologien, et laissant à ses confrères l'exemple d'une vie irréprochable. D. Mongin a laissé en manuscrit, un grand nombre d'ouvrages, la plupart ascétiques. On en trouvera la liste à la suite de sa *Vie*, dans la *Biblioth. de la congrégat. de Saint-Maur*, pag. 17 et 793. — L'un de ses frères, jésuite, distingué dans son ordre par sa science et sa piété, a publié un des ouvrages du bénédictin, intitulé: *Les Flammes cu-*

*charistiques*, Paris, 1634, in-8°; ibid., 1639, in-12. W—s.

MONGIN (EDME), né à Baroville, dans le diocèse de Langres, en 1668, se consacra de bonne heure à la chaire chrétienne. Suivant un usage qui était alors nouvellement institué, l'académie française lui décerna successivement trois prix d'éloquence. Il prononça devant elle le panégyrique de saint Louis. Ce fut à ses succès réitérés, comme orateur, qu'il dut le choix que fit de lui la maison de Condé, pour l'éducation de deux de ses princes, le duc de Bourbon et le comte de Charolais. Il dut à ces mêmes succès (en 1708) le titre d'académicien; et en cette qualité il se chargea de l'oraison funèbre de Louis XIV, qu'il fit entendre dans la chapelle du Louvre. Il donna ensuite un grand nombre d'autres discours, qui, presque tous, avaient la religion pour objet, et qu'il a lui-même publiés, une année avant sa mort, dans le recueil très-bien imprimé de ses œuvres (1745, in-4°.) On loue surtout son Sermon sur la messe, et son Oraison funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé. Nommé, en 1724, à l'évêché de Bazas, il s'y fit respecter en même temps que chérir, et entre tint la paix au milieu des querelles religieuses qui troublaient l'église de France. Mongin mourut à Bazas, en 1746. On trouve son Éloge dans le recueil de d'Alembert. L—P—E.

MONGINOT (FRANÇOIS), né à Langres, le 16 mars 1569, médecin du prince de Condé en 1616; devint médecin ordinaire du roi, en 1635. Il est auteur d'un *Traité sur la Conservation de la Vie* (1631), qui paraît avoir eu du succès, puisqu'il fut réimprimé en 1633 et en 1635. Monginot embrassa le protestantisme,

en 1640, et publia l'année suivante: *Résolution sommaire et Décision sur les doutes et controverses entre l'église romaine et la religion réformée*, Charenton, in-8°. D—B—s.

MONGITORE (ANTONIN), antiquaire et biographe laborieux, né à Palerme en 1663, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale: il devint dans la suite l'un des juges du tribunal diocésain, consultant du Saint-Office, et mourut le 6 juin 1743 (1). Sa longue vie fut consacrée à la recherche des antiquités historiques et littéraires de son pays; aussi a-t-il publié un grand nombre d'ouvrages. Le plus connu de tous est la *Bibliotheca Sicula sive de scriptoribus siculis notitiæ locupletissima*, Palerme, 1708-14, 2 vol. in-fol. L'auteur l'a fait précéder d'une courte description de la Sicile, avec des remarques sur ses différents noms, des observations sur le caractère des Siciliens, etc.: cette introduction a été insérée sous ce titre, *Regni Siciliae delineatio*, dans le *Thesour. antiquitat. Italiae.*, etc., tome x. Les écrivains sont rangés dans l'ouvrage, suivant l'ordre alphabétique de leurs prénoms, d'après l'usage assez généralement suivi au dix-septième siècle; mais on trouve, à la fin du second volume, des tables qui facilitent les recherches. Ce livre n'est pas exempt d'erreurs; Tiraboschi en a relevé un assez grand nombre: cependant il y a beaucoup d'érudition, et quelques notices sont fort intéressantes. L'article qui concerne l'auteur lui-même est le dernier de tous; il y donne la

(1) Cette date est tirée du *Gelchiten-Lexicon* de Jocher. Le Dictionnaire historique, imprimé à Bassano, dit seulement que Mongitore mourut circa il, 1730. C. M. P.

liste des ouvrages qu'il avait déjà publiés, et de ceux qu'il se proposait de mettre incessamment sous presse. Parmi les derniers, on remarque, *Degli scrittori mascherati centurie cinque*, qui n'a point paru, ou qui, du moins, a échappé à Struvius et aux autres auteurs de l'histoire littéraire. On citera encore de Mongitore : I. *Divertimenti geniali* ; ce sont des remarques et des observations qu'il avait faites sur la *Sicilia inventrice* de Vinc. Auria, à mesure qu'on l'imprimait : elles ont été réunies à l'ouvrage dont elles sont le complément nécessaire, Palerme, 1704, petit in-4°. Mongitore prononça, dans la suite, l'*Éloge* d'Auria ; il fait partie du tome III des *Vitæ illustrium Arcadum*. II. *Breve compendio della vita di S. Francesco di Sales*, Palerme, 1695, in 12. III. *Palermo santificato dalla vita de suoi santi cittadini*, ibid., 1708, in-8°. Il a réuni sous ce titre plusieurs vies qu'il avait données séparément. IV. *Memorie istoriche della fundazione del monastero di S. Maria di tutte le grazie*, ibid., 1710, in-4°. V. *Dissertazione sopra un antico sepolcro e simulacro ritrovato nella campagna di Palermo, l'ann. 1695*, dans la *Raccolta Calogerana*, tome x. VI. *Palermo divoto di Maria vergine ; e Maria vergine, protettrice di Palermo*, ibid., 1719, 2 tomes, in-4°. VII. *Sacræ domûs mansionis S. S. Trinitatis, militaris ordinis Teutonicorum urbis Panormi, et magni ejus præceptoris, monumenta historica*, ibid., 1721, in-fol., et dans le tome XIV. du *Thes. antiquit. Italicæ*. VIII. *Bullæ, privilegia et instrumenta Panormitanæ metropolitane ecclesiæ regni Siciliæ primaria, collecta, notisque illustrata*, ibid., 1734, in-fol. IX. *Discorso*

*storico su l'antico titolo di regno, concesso all' isola di Sicilia*, ibid., 1735, in-4°. X. *Parlamenti generali di Sicilia dal' anno 1446, sino al' 1748, con le cerimonie istoriche dell' antico e moderno uso del parlamento appresso varie nazioni*, etc., ibid., 1749, in-fol., publié par le docteur François-Senio Mengitore, prêtre de Palerme, qui l'a enrichi de notes et d'additions. On doit à Mongitore une nouvelle édition augmentée de la *Sicilia sacra*, de Roch Pirrho.

W—s.

MONGLAT. V. MONTGLAT.

MONGOMERI. V. MONTGOMERY.

MONÉGARIO (DOMINIQUE), doge de Venise, fut substitué, en 756, par le peuple, à l'usurpateur Gallo, qui avait été déposé, et privé de la vue dans une insurrection. Mais Monégario, après avoir gouverné huit ans les Vénitiens, éprouva le même sort. Des factieux se saisirent de sa personne en 764, lui arrachèrent les yeux, et lui donnèrent pour successeur Maurice d'Héraclée.

S. S—1.

MONIGLIA (JEAN ANDRÉ), médecin et littérateur, était né, vers 1640, à Florence, d'une noble et ancienne famille, originaire de Sarzane, dans l'état de Gènes. Ses talents, comme médecin, lui méritèrent la confiance des plus illustres personnages ; et le grand-duc de Toscane l'honora du titre de son premier archiâtre. Il fut nommé, en 1682, à l'une des chaires de l'université de Pise ; mais les devoirs de sa place ne l'empêchèrent pas de suivre son goût pour les lettres. Il composait des intermèdes, et des pièces de théâtre, que ses protecteurs faisaient représenter avec une magnificence dont elles étaient peu

dignes ; car on n'y trouve ni régularité , ni vraisemblance , et le style en est défiguré par les pointes et les *concelli* , qui dépendent tous les ouvrages du même temps. Ce fut lui qui eut avec le docteur Ramazzini cette violente querelle dont on a parlé à l'article CINELLI ( VIII , 567 ) , et dont le détail se trouve à la tête du tome II de la *Biblioteca volante* , dont cette dispute pensa causer la suppression. Moniglia était membre de l'académie de la Crusca et de celle des Arcadiens. Il mourut en 1700 , à l'âge de soixante ans. On a de lui : I. *De viribus arcani aurei antipodagici epistola* , Florence , 1666 . in-4°. II. *De aque usu in febribus* , ibid. , 1682. III. *Opere dramatiche* , ibid. , 1689 , 3 tomes in-4°. Il fait entrer dans ce recueil des pièces qui ne sont pas de lui , mais dont il avait composé le prologue et les divertissemens. W-s.

MONIGLIA ( le P. THOMAS-VINCENT ) , savant théologien de l'ordre de Saint-Dominique , né à Florence , le 18 août 1686 , alla faire ses premières études à Pise , où son oncle professait la médecine. ( V. l'article précédent. ) Il revint à Florence , après la mort de son protecteur , et embrassa la vie religieuse , avant de s'être bien assuré de sa vocation. La liberté que lui laissèrent ses supérieurs , de fréquenter les écoles publiques , lui donna le moyen de faire connaître ses talents pour la discussion. Henri Newton , ambassadeur d'Angleterre près le grand-duc de Toscane , ayant eu l'occasion d'entendre le jeune religieux , rechercha sa confiance , et vint à bout de lui persuader de passer à Londres , où il jouirait d'une considération qu'il ne pouvait pas espérer en Italie. Séduit par les avantages que le ministre lui

faisait entrevoir , Moniglia s'échappa de son couvent , et , ayant gagné Livourne , il s'embarqua sur un vaisseau qui allait mettre à la voile pour l'Angleterre. Arrivé à Londres , il visita les bibliothèques , rechercha la société des savants , et acquit dans leur commerce des connaissances très-étendues. Cependant les promesses de Newton ne se réalisaient point : toutes les ressources du religieux-fugitif étaient épuisées ; et il se vit forcé d'accepter l'emploi de précepteur chez un lord auquel il avait inspiré quelque intérêt. Plein d'inquiétude pour l'avenir , il prit le parti de s'adresser au grand-duc , qui , touché de l'état d'abandon où se trouvait un jeune homme intéressant , obtint de l'Ordre le pardon de ses erreurs. Il revit l'Italie , après trois ans d'absence , et fut accueilli de ses anciens confrères avec une bonté qui augmenta le regret qu'il éprouvait de les avoir quittés. Il se dévoua dès-lors à la prédication avec un zèle infatigable , et qui fut couronné du succès. On le donna quelque temps , pour adjoint , au P. Minorelli , préfet de la bibliothèque Casanata ; mais ses supérieurs jugèrent plus utile de tirer parti de son rare talent pour l'enseignement : il professa successivement la théologie , à Florence et à Pise , et mourut dans cette dernière ville , le 15 février 1767 , à quatre-vingt-un ans. On a de lui : I. *De origine sacrarum precum rosarii B. M. virginis Dissertatio* , Rome , 1725 , in-8°. C'est la réfutation du sentiment des Bollandistes , qui ne croient point que saint Dominique soit l'auteur de ces prières. II. *De annis Christi salvatoris , et de religione utriusque Philippi Augusti , Dissertationes duæ* , ibid. , 1741 , in-4°. Il y a de l'érudition dans ces

dissertations. III. *Dissertazione contro i fatalisti*, Lucques, 1744, 2 part. in-8°. IV. *Diss. contro i materialisti, e altri increduli*, Padoue, 1750, 2 tomes in-8°. V. *Osservazioni critico-filosofiche contro i materialisti*, Lucques, 1760, 2 tomes in-8°. VI. *La mente umana, spirito immortale, non materia pensante*, Padoue, 1766, 2 tomes in-8°. (V. Fabroni; *Vita Italorum*, tom. II; p. 148.)

**MONIME**. V. **MITHRIDATE**.

**MONIN** (DU). V. **DUMONIN** et le Supplément.

**MONIQUE** (SAINTE), mère de l'illustre évêque d'Hipponne, née en 332, de parents pieux, fut confiée aux soins d'une sage gouvernante; qui sut lui inspirer de bonne heure l'amour de ses devoirs. La surveillance qu'on exerçait sur ses moindres actions ne l'empêcha pas de contracter insensiblement l'habitude de boire du vin en secret; mais une servante lui ayant reproché ce défaut dans un moment de mauvaise humeur, elle s'en corrigea, et veilla de plus près sur sa conduite. Quoique chrétienne, elle fut mariée à un bourgeois de Tagaste, nommé Patrice, qui continuait de professer le culte des idoles. La douceur et la patience de Monique triomphèrent à la fin de l'obstination de son époux; et, quelques années avant de mourir, il embrassa le christianisme. Restée veuve avec trois enfants, Augustin et Navigius, et une fille dont on ignore le nom, Monique se dévoua toute entière à leur éducation. Augustin, âgé de dix-sept ans, se distinguait dans les écoles de Carthage, par des talents qui promettaient alors, non un défenseur à l'Église, mais au monde un orateur éloquent. Séduit par les discours des Manichéens, il partageait déjà leurs

erreurs; et ni les prières, ni les larmes de sa mère, ne purent le déterminer à renoncer à des principes qu'entretenait sa raison égarée par la passion. Il partit pour l'Italie, dans le dessein d'y établir une école de rhétorique; et cette tendre mère, informée qu'il était à Milan, se hâta de l'y rejoindre, malgré la longueur du voyage et les dangers de la navigation. A son arrivée, elle eut le bonheur d'apprendre de la bouche d'Augustin que, grâce à ses conférences avec saint Ambroise, il n'était plus manichéen; et ayant demeuré quelque temps avec lui, dans une campagne où il s'était retiré pour vaquer plus tranquillement à l'étude et à la prière, elle le décida à repasser en Afrique. Arrivée à Ostie, où ils devaient s'embarquer, elle tomba malade, et y mourut, à l'âge de cinquante-six ans, en 387, le 4 mai, jour où l'Église célèbre sa fête. Le corps de sainte Monique fut transporté à Rome, en 1430, sous le pontificat de Martin V, qui a rédigé lui-même l'histoire de cette translation. Cependant les chanoines réguliers d'Arouaise, près de Bapaume, avaient la prétention de le posséder (V. la *Vie* de sainte Monique par Godescard). C'est dans les *Confessions* de saint Augustin qu'on trouvera les détails les plus vrais et les plus touchants sur la vie et les vertus de sa mère. W—s.

**MONK** (GEORGE), un des personnages les plus célèbres de l'Angleterre, dans le dix-septième siècle, naquit, le 6 décembre 1608, dans le Devonshire. Son père était d'une noblesse ancienne, mais sans fortune: le jeune Monk dut son éducation aux soins de son aïeul maternel, sir George Smith. Une action hardie décida de bonne heure, de sa vocation: un officier du shérif arrêta son père

en sa présence; le jeune homme, pour venger l'auteur de ses jours, assomma l'agent à coups de bâton. Il fallut fuir, et l'état militaire était sa seule ressource : il entra, comme volontaire, à l'âge de 17 ans, dans le régiment de sir Richard Grenville, allié à sa famille, et fit ses premières armes dans une expédition maritime contre les Espagnols. A peine revenu dans sa patrie, il fut employé, en qualité d'enseigne, sur l'escadre chargée de l'attaque des îles de Rhé et d'Oleron; et son corps étant passé en Flandre, il y prit part à dix campagnes successives. C'est là qu'il acquit des connaissances militaires qui le firent distinguer de ses chefs. Il retourna en Angleterre, à l'époque même où les mécontents d'Écosse y allumèrent la guerre civile. Lord Newport lui offrit la place de lieutenant-colonel de son régiment, qui faisait partie de l'armée que Charles 1<sup>er</sup>. rassemblait sur les frontières d'Écosse. Cette campagne fut peu active : Monk accepta avec empressement la proposition de passer en Irlande, comme colonel du régiment de Leicester. Il y fit une guerre très-vive aux rebelles, jusqu'à ce que le vice-roi, marquis d'Ormond, eût conclu une trêve avec eux (1643), afin de pouvoir disposer de ses troupes en faveur de Charles 1<sup>er</sup>. qui était alors en hostilité ouverte avec le parlement. Monk fut soupçonné de pencher pour ce parti : à peine de retour en Angleterre, il fut arrêté; et on lui ôta le commandement de son corps. Peu de temps après, cependant, on lui permit de se rendre à Oxford sur sa parole; et delà il parvint à se justifier si complètement auprès du roi, qu'il fut rappelé sous ses drapeaux, et élevé au grade de major-général de la brigade

irlandaise, qui était alors employée au siège de Nantwich, sous le commandement de lord Byron. Monk ne prit possession de ce nouveau poste que pour tomber avec tout son corps au pouvoir de Fairfax, dans une surprise nocturne (1644). Envoyé sur-le-champ à la tour de Londres, il y resta jusqu'au mois de novembre 1646. Pour charmer les ennuis de sa captivité, il écrivit ses *Observations sur des sujets militaires et politiques*. Il envoya son manuscrit à lord Lisle, qui ne le publia qu'après sa mort (Londres, 1671, in-fol.). Ce fut ce même lord, fils aîné du comte de Leicester, alors en grande faveur auprès du parlement, qui obtint la liberté de Monk, mais sous la condition expresse qu'il adhérerait au *covenant*, et qu'il accompagnerait en Irlande le comte qui s'y rendait avec des pleins-pouvoirs du parlement. Monk, servant une cause contre laquelle il avait combattu jusqu'à ce moment, reçut le commandement en chef du nord de l'Irlande. Il marcha au secours de Londonderry, attaqué par les royalistes, et leur fit lever le siège. Bientôt cependant la supériorité du nombre le contraignit à traiter avec lord Inchiquin, commandant pour le roi, à lui remettre la place de Dunbalk, et finalement à repasser en Angleterre. Le parlement, très-mécontent de ce résultat, refusa de ratifier le traité, mais déclara que Monk ne serait point poursuivi pour sa conduite. On a prétendu, néanmoins, qu'il fut si sensible au blâme de ses opérations militaires, qu'il en conserva un ressentiment éternel. Ce fut à cette époque qu'il vit Cromwell pour la première fois : le protecteur lui conféra le grade de lieutenant-général d'artillerie, et l'emmena avec

lui en Écosse. Monk se distingua particulièrement à la bataille de Dunbar. Cromwell le laissa en Écosse avec un corps d'armée, lorsqu'il repassa en Angleterre pour y combattre Charles II. Monk déploya la plus grande vigueur : il prit le château de Stirling, et fit transporter à Londres les archives qui s'y trouvaient. Il prit Dundee d'assaut ; et voulant imiter l'inflexible sévérité de Cromwell, il livra au fil de l'épée le gouverneur et toute la garnison. Il avait soumis l'Écosse, à l'exception de la partie inaccessible des montagnes, lorsqu'une maladie grave l'obligea de se rendre aux eaux de Bath, en 1652. Il retourna l'année suivante en Écosse, comme membre de la commission qui négociait alors la réunion de ce royaume avec la république d'Angleterre. Une carrière toute nouvelle s'ouvrit tout-à-coup pour Monk : général de terre, il se vit transporter sur un vaisseau pour faire la guerre aux Hollandais. On ne croyait pas, dans ce temps, que le service de la marine exigeât des études et un exercice préliminaires. Monk se trouva commander une division sous l'amiral Blake. Il soutint, avec cette division seule, un combat très-vif contre le fameux amiral Tromp. L'action dura deux jours : enfin Blake vint le dégager. Deux mois après (juillet 1653), Monk, commandant en chef la flotte anglaise, livra bataille à l'amiral Tromp, qui fut tué dans le combat. La victoire de Monk était attestée par la prise ou la destruction de trente vaisseaux hollandais. Elle fut célébrée à Londres par une fête extraordinaire ; et Cromwell, de sa propre main, passa une chaîne d'or au cou du vainqueur. La paix maritime le rendit à sa première destination ; et il prit le commandement

en chef de l'Écosse, où venaient d'éclater de nouveaux troubles. Il fit proclamer le protecteur à Édimbourg, et parvint à désarmer les montagnards. Débarrassé alors de tout soin militaire, il se retira dans les terres de la comtesse de Buccleugh, à Dalkeith, et passa cinq ans dans ce séjour, plus occupé d'agriculture que de son gouvernement. Les peuples avaient su apprécier sa justice, et ils lui obéissaient sans contrainte. On prétend que c'est dans la paix de cette retraite que se réveillèrent ses anciens sentiments royalistes. Ce qui semble plus sûr, c'est qu'il n'échappa point aux soupçons de l'ombrageux protecteur. Monk ne négligeait rien cependant pour les écarter : non content de rompre ouvertement avec quiconque avait la réputation d'être attaché aux Stuarts, il dénonçait au protecteur toutes les menées des *cavaliers* ; il lui envoya enfin une lettre qu'il avait reçue du roi par une voie secrète. Toutes ces précautions, à ce qu'il paraît, ne rassurèrent point entièrement Cromwell : on peut en juger par ce *post-scriptum* d'une lettre qu'il adressait à Monk, peu de temps avant de mourir. Le ton de plaisanterie qui y règne, n'empêche point de pénétrer la pensée du tyran : « J'en tends dire qu'il y a en Écosse un » certain drôle fort rusé, que l'on » appelle George Monk, qui n'attend » que le moment d'ouvrir la porte à » Charles Stuart : je vous prie de » faire tous vos efforts pour mettre la » main sur cet individu, et de me l'en » voyer aussitôt. » Lorsque Monk apprit qu'Olivier Cromwell était mort, et que son fils Richard lui avait succédé dans le protectorat, il ne fit aucun mouvement, et ne parut occupé que du soin de se maintenir dans son commandement. Richard tomba ; et

Monk se soumit au parlement avec la même docilité : il fit plus ; il protesta contre la violence de l'armée qui avait chassé cette assemblée usurpatrice. Quels étaient dès-lors ses dessein? chaque historien s'est fait, à ce sujet, des opinions particulières. Les panégyristes de Monk n'ont pas manqué d'affirmer que, constamment fidèle au sang de ses rois, tout le temps qu'il passa sous les drapeaux du protecteur et de la république, ne fut pour lui qu'une longue dissimulation. Un examen réfléchi de sa conduite permet de penser que c'est lui faire trop d'honneur : la suite de sa vie le prouvera. Son frère, ecclésiastique respectable, étant allé le trouver en Écosse, pour lui remettre une lettre du roi, il le reçut assez bien : mais, non-seulement il ne voulut point répondre à la lettre ; il refusa même opiniâtrement d'entrer dans la plus légère explication avec son frère. Lambert, son rival, qui commandait alors dans le nord de l'Angleterre, marcha sur les frontières d'Écosse, pour faire la loi à Monk. Celui-ci négocia pour temporiser, et envoya des agents secrets à Londres, chargés de plaider sa cause auprès du parlement. Lambert fut arrêté ; et Monk, devenu le seul chef militaire redoutable, entra en Angleterre (1660) : il y recevait à chaque pas des adresses, où il était conjuré d'établir un gouvernement légal et régulier. En approchant de Londres, il envoya un message au parlement, pour demander l'éloignement immédiat des régiments qui avaient commis les dernières violences. Ses desirs furent remplis, non sans difficulté : il vint alors occuper Westminster. Rien n'annonçait que son extrême déférence pour

les ordres du parlement fût changée. Pour lui complaire, il ne craignit point d'irriter les habitants de Londres, en s'emparant des portes de la cité : il ne lui fallut ensuite qu'un signal du parlement pour abattre ces portes, et les herses qui les défendaient. Les murmures qui s'élevèrent alors de toutes parts contre lui, firent quelque impression sur son esprit ; il se rendit l'organe de la nation, auprès du *long* parlement (ou *rump*) : il le pressa de se dissoudre, et d'abandonner la place à des députés librement élus. Cet infame *rump* disparut enfin. Tout semblait tendre vers la restauration de la monarchie : rien ne s'opposait plus à ce que Monk ouvrît des communications directes entre le roi et lui. On n'observe cependant, à cette époque, dans toute sa conduite et dans tous ses discours, qu'un redoublement de réserve et d'impassibilité. Un instant de plus ; et la contre-révolution allait se faire sans son intervention : il prêta enfin l'oreille, pour la première fois, à l'un de ses parents, nommé Morice, qui le détermina à s'aboucher avec sir John Grenville, principal agent de Charles II. Il lui donna des instructions verbales pour ce prince, qui, d'après ses conseils, quitta l'Espagne, et vint établir sa résidence à Breda. Tout paraissait prêt pour lui ouvrir les portes de l'Angleterre, lorsque Lambert s'échappa de la prison où il était détenu, et rallia aussitôt autour de lui un assez grand nombre de vieux républicains : mais il fut promptement repris ; et les alarmes qu'il avait causées, cessèrent entièrement. Monk, libre d'agir, consentit à faire proclamer le souverain légitime dans Londres, le 8 mai 1660. Il fut le premier qui parut devant Charles II,

lorsque ce prince descendit à Douvres. Monk tomba aux pieds du monarque, qui le releva et l'embrassa. Charles lui sut un gré particulier de ce que, non content de relever le trône, il avait rejeté toutes les conditions et les réserves que le parti républicain voulait mettre à l'exercice du pouvoir royal. Le premier soin du monarque fut de récompenser, d'une manière digne de lui, l'auteur d'un si grand service. Monk fut nommé chevalier de la Jarretière, membre du conseil-privé, grand-écuyer, gentilhomme de la chambre, premier commissaire de la trésorerie, et enfin duc d'Albemarle. Ce titre fut attaché à des biens d'un revenu considérable, indépendamment de plusieurs pensions. Les gouvernements du Devonshire et du Middlesex achevèrent de compléter son élévation : il la supporta avec une modestie trop peu commune. Peut-être aussi se rendait-il intérieurement justice : il devait, mieux que personne, savoir si c'était réellement à lui, plus qu'au cours fortuit des événements, que l'Angleterre était redevable du rétablissement de la monarchie. Cette question a été souvent débattue ; mais elle est devenue beaucoup moins compliquée depuis la révolution française. Plusieurs fois, cette révolution fut sur le point d'être comprimée, ou, du moins, de recevoir une autre direction ; et ce bienfait eût été dû à des hommes que les circonstances eussent mieux servis que leur génie ou leur courage. Quant à Monk, on peut, sans se rendre coupable d'injustice envers sa mémoire, attribuer à la mort de Cromwell la principale part dans les événements dont il recueillit ensuite toute la gloire. L'anarchie s'établit dès le jour où le protecteur disparut :

ceux-mêmes qui avaient le plus contribué à renverser le trône, les presbytériens, sentirent qu'il était temps de le relever ; et si Monk ne l'eût fait, plus d'un autre allait le faire. Il se montra extrêmement modéré dans le procès des régicides, dont il fut un des juges. Cette constante indulgence envers ceux dont il avait partagé les erreurs, ne l'abandonna qu'une fois. Lorsque le comte d'Argyle fut arrêté et mis en jugement comme coupable de haute-trahison, Monk produisit contre lui des lettres confidentielles qu'il en avait reçues ; lettres qui témoignaient du dévouement pour l'usurpateur, à l'époque où le général lui-même commandait en Écosse, au nom de Cromwell. Le nouveau duc d'Albemarle trouva bientôt l'occasion de justifier les bienfaits de son souverain. Il fut adjoint au duc d'York, dans la direction et le commandement des armées navales, lorsque la guerre éclata contre la Hollande, en 1664. L'armement d'une flotte redoutable fut dû presque entièrement à ses soins. Les matelots l'avaient pris en une telle affection, qu'ils l'appelaient familièrement *le brave George*. Il commandait en commun avec le prince Rupert, lorsqu'ils rencontrèrent la flotte hollandaise, sous les ordres du célèbre Ruyter, et du jeune Tromp, qui avait succédé à son père (1666). Le prince, par le conseil d'Albemarle, s'étant porté au-devant de l'escadre française, qui arrivait au secours des Hollandais, le duc soutint seul les efforts de ceux-ci. Trop inférieur en forces, après un combat de trois jours, il se vit obligé de faire retraite, mais toujours couvrant l'arrière-garde, et déterminé à se faire sauter, plutôt que de se rendre. Il prit une re-

vanche éclatante, dans la même campagne, et signala encore son courage l'année suivante, lorsque la flotte hollandaise remonta la Tamise, et vint brûler les vaisseaux anglais à Chatam. Ce fut le terme de sa carrière : il ressentit les premières attaques d'une hydropisie qui causa sa mort, le 3 janvier 1670. Il laissa une fortune immense à son fils unique, qui n'est guère connu que pour avoir été une des principales causes de la défaite totale des alliés, à Denain, par le maréchal de Villars. Charles voulut que le duc d'Albemarle, et son frère, Nicolas Monk, évêque d'Hereford, fussent enterrés avec une pompe presque royale, dans la chapelle de Henri VII, à Westminster; mais, par une singularité remarquable, aucun monument ne fut érigé à leur mémoire que plus d'un demi siècle après (1). La simplicité et un flegme imperturbable firent le fonds du caractère de Monk. Ces deux qualités le servirent mieux que la politique la plus délicate, dans les circonstances épineuses où il se trouva. Mais sa grande renommée ne doit point en imposer : c'était au total un homme médiocre. Il existe en anglais une *Vie* du général Monk, écrite par son aumônier, Thomas Gumble; elle a été traduite en français par Gui Miège; mais cette traduction, publiée en 1672, a vieilli. M. Desvaulx, baron d'Oinville, maréchal-de-camp, et l'un des otages de Louis XVI, lui a rendu, en 1816, le service de la rajeunir. S—v—s.

MONK (MARIE), Irlandaise, fille du lord Molesworth, et femme de George Monk, morte à Bath en 1715,

joignait à la connaissance des langues latine, italienne et espagnole, un talent assez distingué pour la poésie. Ses productions en ce genre ont été imprimées en 1716, 1 vol. in-8°, sous le titre de *Marinda, Poésies et Traductions sur différents sujets*. On trouve aussi quelques-uns de ses vers dans les *Poems of eminent Ladies*, et dans les *Vies* des poètes anglais, par Cibber. L.

MONLUC. V. MONTLUC.

MONMOUTH ( JACQUES / duc DE ), passe communément pour le fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre. Il est certain, du moins, que Lucy Walters, sa mère, fut une des maîtresses de ce prince; mais il n'est pas moins certain que les personnes qui avaient connu le plus intimement cette Lucy, doutèrent toujours que Charles fût le père de l'enfant auquel elle avait donné le jour. Le roi Jacques II lui-même donne, dans ses Mémoires, des détails qui ne peuvent que fortifier les soupçons à cet égard. Lucy Walters se trouvait en Hollande, avec le colonel Robert Sidney, ( frère du fameux Algernon Sidney ), qui l'entretenait publiquement. Charles II vint à la Haye, à cette époque. Frappé de l'extrême beauté de la jeune Anglaise, il mit tout en œuvre pour l'enlever au colonel, qui s'y montra peu sensible, et dit hautement : « La preenne qui » veut; son affaire est faite. » A peine avait-elle passé dans les bras du roi, qu'elle déclara sa grossesse. Elle accoucha à Rotterdam, un peu avant terme ( 1649 ); et ce qui fut bien plus remarqué encore, c'est que l'enfant qu'elle mit au monde, indépendamment d'une ressemblance frappante avec le colonel Sidney, avait, comme lui, un signe fort apparent sur la joue. Pendant l'ex-

(1) Ce monument leur fut érigé en 1725 seulement, dans la chapelle de Saint-Erasme à Westminster. ( Voyez le *Journal de Verdun*, de novembre 1725, pag. 369. )

pédition de Charles en Écosse, Lucy mena une vie si dissolue, que ce prince, à son retour, refusa de la voir. Le roi Jacques ajoute que Charles II, pressé un jour de reconnaître le duc de Monmouth, s'écria qu'il aimerait mieux le voir pendre à Tyburn. Il prit, au reste, le plus grand soin de son éducation, et l'envoya en France, à l'âge de neuf ans, pour y être instruit dans la religion catholique. Après la restauration, il le fit venir à sa cour, et le créa successivement comte d'Orkney, duc de Monmouth, chevalier de la Jarretière, et capitaine de ses gardes. Il saisit l'occasion de lui faire faire ses premières armes sous le prince d'Orange, dans les Pays-Bas. Le jeune duc commandait un corps d'Anglais et d'Écossais, à la bataille de Saint-Denis, que ce prince livra au maréchal de Luxembourg, en 1678. Il fut employé, l'année suivante, avec plus d'éclat et d'utilité, contre les rebelles d'Écosse; qu'il défit complètement. La faveur et le crédit dont il jouissait, semblaient s'accroître chaque jour, lorsqu'une violente maladie dont fut attaqué Charles II, fit craindre pour ses jours. Alarmé lui-même, le monarque voulut revoir le duc d'York, son frère, éloigné de la cour par les cris du parti protestant. Le premier effet de ce rapprochement fut l'exil du duc de Monmouth, en Hollande. Depuis ce moment, il fut accusé plusieurs fois, et non sans motif peut-être, d'être entré dans des conspirations d'état. Son nom figura dans celle qui est encore désignée sous le titre de conspiration du *Tonneau de farine* (*Meal-tub*). Peu de temps après, les artifices du comte de Shaftsbury qui, comme lui, avait juré une guerre à mort au duc d'York,

le déterminèrent à répandre le bruit qu'il était le fruit légitime de l'union du roi avec miss Walters. Il alla jusqu'à soutenir que leur contrat de mariage était renfermé dans une cassette appartenant à un nommé Gilbert Gérard. Cet homme, cité devant un conseil extraordinaire, fit serment que jamais il n'avait ouï parler de l'existence de ce contrat. Charles II se sentit d'autant plus irrité contre le duc de Monmouth, qu'au mépris de ses ordres, ce dernier avait quitté la Hollande pour repasser en Angleterre, où il travaillait avec audace à grossir son parti. S'il n'est point prouvé qu'il connût toute l'atrocité du complot de *Rye-hause*, dont le but direct était l'assassinat du roi, il résulte, du moins, de ses propres aveux, qu'il était intimement lié avec les chefs des conjurés. Dès qu'il apprit qu'ils étaient découverts, il se cacha; mais le monarque ayant rendu une proclamation qui le sommait de comparaître, il fut forcé, pour sa sûreté, de faire une démarche à laquelle, dit le roi Jacques, son cœur ne l'eût point porté. Il écrivit à Charles II, implorant humblement le pardon de ses fautes, protestant que la mort serait moins pénible pour lui que les tourments de sa conscience. Par une seconde lettre, il supplia ce prince de lui accorder une entrevue, dans laquelle il promettait de faire les plus importantes révélations. En effet, il indiqua les conspirateurs les plus dangereux, et dévoila tout ce qu'il savait de leur plan. Mais à peine le roi lui eut-il accordé un généreux pardon, qu'il renoua toutes ses anciennes liaisons. Charles, au reste, ne s'était pas contenté d'une confession verbale; il avait exigé que le coupable, qu'il traitait encore en fils, lui écrivît une lettre

qui pût lui servir de garantie. Le duc traça cette lettre dans les termes les plus humbles et les plus soumis. Mais bientôt, comme effrayé de se voir compromettre envers un parti qu'il affectionnait toujours, il osa presser le roi de lui rendre cet écrit. Charles, justement irrité, lui renvoya sa lettre, et lui fit signifier en même temps la défense de paraître à la cour. Monmouth se retira une seconde fois en Hollande, où le prince d'Orange le reçut avec une affection de tendresse qui était trop éloignée de son caractère pour n'être point attribuée à une politique artificieuse. On a prétendu que Charles II n'avait point entièrement banni Monmouth de son cœur, et qu'il lui faisait passer des secours par une voie secrète. Il ne devait plus le revoir : Charles cessa bientôt de vivre (1685). Le prince d'Orange, en apprenant sa mort, craignit que Jacques II, son successeur, trop autorisé à regarder le duc de Monmouth comme son ennemi, ne sommât les états-généraux de le lui livrer. Il lui conseilla de se réfugier à Bruxelles : mais Monmouth se crut moins en sûreté encore sous le gouvernement espagnol, et il retourna secrètement en Hollande. Le comte d'Argyle y faisait déjà les apprêts de son expédition. Il pressa le jeune duc de s'unir à lui ; mais, dit un écrivain célèbre, qui s'est cependant rendu son panégyriste, Monmouth ne montrait plus qu'une répugnance extrême pour tout ce qui portait l'empreinte de la témérité (1). Il avait résolu d'ajourner toute tentative contre le gouvernement de Jacques, jusqu'à ce qu'une occasion plus favorable se présentât

d'elle-même. Mais ce que Monmouth voulait différer, l'impatient Argyle voulait le brusquer : il désirait qu'une descente en Angleterre pût se combiner avec celle qu'il méditait en Écosse. Il mit donc le premier à la voile (V. JACQUES II, XXI, 359). Peu de temps après, Monmouth part du Texel, avec trois petits bâtimens et quatre-vingts hommes. Il débarque à Lyme, sur la côte du Dorsetshire, le 11 juin 1685. Sa première opération fut de publier une proclamation, dans laquelle n'appelant Jacques II que le duc d'York et l'usurpateur, il poussait la fureur contre ce prince jusqu'à l'accuser d'être l'auteur de l'incendie de Londres, et d'avoir empoisonné le roi Charles II, son frère. Les protestants se rallièrent avec d'autant plus d'empressement à Monmouth, que depuis long-temps il avait apostasié, pour grossir son parti de tous les ennemis du duc d'York. Il se vit bientôt à la tête de deux ou trois mille hommes, et marcha sur Axminster. Mais déjà le roi avait obtenu du parlement un bill d'*attainder* contre lui, et la promesse de cinq mille livres sterling à qui le livrerait mort ou vif. Déjà aussi Argyle, pris en Écosse, avait payé de sa tête la hardiesse de son entreprise. Monmouth n'avait plus de ressources qu'en lui-même ; et c'est alors que l'on put voir combien étaient médiocres toutes ses facultés. Parvenu jusqu'à Taunton ; il y fit une seconde proclamation dans laquelle, se disant fils légitime du feu roi, il se déclarait son successeur, et prenait le titre de Jacques II. Mais bientôt l'armée royale parut : elle était commandée par le jeune duc d'Albemarle, fils du fameux Monk. Monmouth

(1) Fox, *A history of the early part of the reign of James the second.*

avait besoin d'un coup d'éclat pour inspirer la confiance : au lieu de chercher une action générale, il mit tous ses soins à l'éviter. Il tenta, mais vainement, de se faire ouvrir les portes de Bath et de Bristol. Ses partisans appartaient presque tous à la classe du peuple ; et ils étaient sans influence. Fox, qui a recueilli tous les détails de cette expédition, fait, à ce sujet, une réflexion très-digne de remarque, et surtout sous sa plume : « La faveur populaire, dit-il, a ses douceurs ; mais Monmouth savait bien que, s'il ne parvenait pas à gagner les premières classes, il lui était difficile de se flatter du succès. Il est impossible qu'il n'eût point observé que les habitudes et les préjugés du peuple anglais sont éminemment aristocratiques. L'histoire ne lui fournissait pas un seul exemple d'une révolution qui eût réussi sans le concours des anciennes familles et des grands propriétaires. » Cependant l'armée royale s'approchait. Monmouth, après avoir témoigné de l'hésitation et même de l'abattement, prit tout-à-coup la résolution désespérée d'aller surprendre l'ennemi à Sedgemore, près de Bridgewater. Mais sa marche fut découverte : sa cavalerie, commandée par lord Grey, compagnon de son exil, lâcha pied honteusement. L'infanterie parut vouloir tenir ; mais Monmouth, en se retirant trop tôt pour sa gloire, dit Fox lui-même, donna le signal d'une déroute complète (6 juillet 1685). Abandonné bientôt par sa petite escorte, réduit à errer à pied dans la campagne, il tomba de lassitude, et se coucha dans un fossé, à demi recouvert par des orties et de la fougère. Il n'avait sur lui que quelques pois verts, cueillis

dans sa fuite à travers champs. C'est là qu'il fut pris le lendemain de la bataille. Il fut conduit aussitôt à Londres. Son découragement et sa faiblesse étaient extrêmes. En arrivant à la Tour, son premier soin fut d'écrire au roi une lettre excessivement humble, où, après avoir protesté de son sincère repentir, il suppliait le monarque de daigner l'admettre en sa présence, protestant qu'un seul mot suffirait pour désarmer son courroux. Fox, qu'il faut toujours citer de préférence, parce qu'étant l'apologiste de Monmouth et l'ennemi de Jacques II, son témoignage contre le premier ne peut être suspect, Fox avoue naïvement que, si le duc écrivit cette lettre humiliante, c'est qu'il tenait fortement à la vie. On s'accorde généralement à penser que le *seul mot* auquel Monmouth attachait tant d'importance, était la révélation de ses intelligences secrètes avec le perfide comte de Sunderland, premier ministre et favori de Jacques II. Il est certain, du moins, que le duc en fit part à Ralph Sheldon, qui avait été envoyé au-devant de lui, pour l'amener à Londres. Le roi Jacques lui-même a consigné ce fait dans ses Mémoires. C'est là aussi qu'il rapporte les détails de son entrevue avec le prisonnier. « Monmouth, dit-il, se jeta à genoux en entrant, et rampa sur le plancher pour embrasser les pieds du roi : oubliant qu'il avait voulu jusque-là se faire passer pour un héros, il se conduisit avec bassesse et abjection. » Après avoir déduit toutes les raisons d'état qui ne lui permettaient pas de faire grâce, Jacques II ajoute : « Monmouth alla jusqu'à faire entendre qu'il désirait revenir à la religion catholique. Le roi ayant en-

» voyé quelques personnes pour l'en-  
 » tretien à ce sujet, on n'eut pas de  
 » peine à découvrir qu'il songeait  
 » plutôt à sauver son corps que son  
 » ame. Quand il vit qu'il ne réussirait  
 » pas par ce moyen, il se déclara  
 » meilleur protestant que jamais ; ce  
 » que les ministres anglicans qui l'as-  
 » sistèrent, ne voulurent point re-  
 » connaître. — Il prétendit ensuite  
 » que lady Henriette Wentworth, sa  
 » maîtresse, était sa femme légitime,  
 » à la face du ciel, tandis que, d'un  
 » autre côté, il recommandait aux  
 » bontés du roi les enfants qu'il  
 » avait eus de la duchesse de Mon-  
 » mouth, laquelle vivait encore. »  
 La duchesse, qui appartenait à l'an-  
 cienne famille écossaise de Buc-  
 cleugh, demanda elle-même à voir  
 son époux dans la prison : quelques  
 écrivains ont prétendu qu'il s'y refusa ;  
 mais il est certain que l'entrevue  
 eut lieu, et qu'elle fut extrêmement  
 froide. Les mêmes écrivains se sont  
 également trompés, quand ils ont dit  
 que la reine, présente à l'audience  
 que Jacques accorda au duc, l'accabla  
 elle-même des plus sanglants ou-  
 trages. Fox fait observer que Burnet,  
 si passionné contre les Stuarts, n'eût  
 point manqué de rapporter cette cir-  
 constance, si elle eût été conforme à  
 la vérité. Le 15 juillet, jour fixé  
 pour l'exécution, Monmouth fut  
 conduit à Towerhill. Deux évêques  
 anglicans l'accompagnèrent jusque  
 sur l'échafaud ; ils le pressaient de  
 manifester hautement des principes  
 plus orthodoxes sur la doctrine de  
*non-résistance*, et de demander pu-  
 bliquement pardon de sa révolte,  
 qu'il affectait de n'appeler qu'une  
*invasion*. Il se contenta de dire : « Je  
 » meurs bien repentant, » et de s'en  
 référer à la déclaration qu'il avait  
 signée le matin même ; il reconnais-

sait, par cet acte, que c'était contre  
 son gré qu'il avait pris le titre de  
 roi, et que Charles II lui avait affir-  
 mé n'avoir jamais été marié avec sa  
 mère. Monmouth alors n'adressa  
 plus la parole qu'à l'exécuteur : il  
 le pria de ne point lui bander les  
 yeux, et de ne point le manquer  
 comme il avait manqué lord Russel.  
 L'exécuteur, troublé par ce souvenir,  
 n'en devint que plus mal-habile ; et  
 ce ne fut qu'au cinquième coup que  
 la tête de Monmouth fut séparée du  
 corps. Il n'avait que trente-six ans.  
 On a prétendu que le fameux Masque  
 de fer (V. XXVII, 393), n'était  
 autre que le duc de Monmouth. De  
 toutes les conjectures qui ont été fai-  
 tes à ce sujet, c'est peut-être une des  
 moins déraisonnables. S—v—s.

MONNET (JEAN), né à Con-  
 drioux, près de Lyon, fut orphelin  
 à l'âge de huit ans, et resta jusqu'à  
 l'âge de quinze ans, chez un oncle  
 qu'on appelait le Rabelais du canton,  
 mais qui, tout à ses plaisirs, négligea  
 l'éducation de son pupille. Le jeune  
 Monnet savait à peine lire, lorsqu'un  
 de ses compatriotes le conduisit à  
 Paris, et le plaça auprès de la du-  
 chesse de Berri (fille du régent).  
 Cette princesse, charmée du talent  
 qu'il montrait pour exécuter et con-  
 trefaire la voix et les gestes de toutes  
 les personnes qu'il voyait, le prit en  
 affection, et lui fit donner plusieurs  
 maîtres d'agrément. Déjà Monnet se  
 livrait aux plus douces espérances,  
 lorsque tout-à-coup il perdit sa bien-  
 faitrice, le 20 juillet 1719. Il était  
 sans ressource : la veuve d'un vieux  
 militaire le reçut chez elle. Ce n'était  
 pas une existence honorable ; cepen-  
 dant elle lui offrait quelques agré-  
 ments : mais les parents de la dame  
 le firent enfermer. Monnet alla de-  
 mander asile à un cousin qu'il avait

à Mortagne. Il ne tarda pas à ressentir une vive passion pour une jeune personne d'une bonne famille; et, payé de retour, il se disposait à l'élever. Le projet fut découvert, et manqua. Dans son désespoir, Monnet se retira à la Trappe; mais, le neuvième jour, il quitta le couvent, et reprit le chemin de Paris. Pendant dix ou douze ans, il exerça plusieurs métiers. « Je fus, dit-il, bibliothécaire, éditeur, même auteur » de plusieurs ouvrages. » Après une jeunesse dissipée et orageuse, il obtint, en 1743, la direction de l'Opéra-Comique, dont on le priva bientôt, quoiqu'il eût revivifié ce spectacle. Il était, en 1745, directeur du théâtre de Lyon, et, en 1748, d'une troupe française à Londres. Il se lia, dans cette ville avec le fameux Théodore, roi de Corse. De retour à Paris, il y reprit, en 1752, la direction de l'Opéra-Comique, qu'il conserva jusqu'en 1757: ce fut l'époque la plus brillante de ce spectacle. Monnet fit, en 1766, un nouveau voyage à Londres, puis revint à Paris, où il est mort obscurément vers 1785. De nombreuses recherches sur les premiers ouvrages que Monnet lui-même, ainsi qu'on l'a vu, dit avoir publiés de 1720 à 1730 environ, n'ont amené aucun résultat. Mais il a fait imprimer plus tard: I. *Anthologie française, ou Chansons choisies depuis le treizième siècle jusqu'à présent*, Paris, Barbou, 1765, 3 vol. in-8°. La Préface ou *Mémoire historique sur la chanson*, est de Meusnier de Querlon. Ce recueil est estimé, et mérite de l'être. II. *Choix de chansons joyeuses, Supplément à l'Anthologie*, in-8°, de 110 pag., à la suite desquelles on trouve ordinairement les *Chansons gaillardes*, en 80 pag., et un cahier

d'airs notés en 16 pag.; mais ces *Chansons gaillardes* et la musique ne sont autre chose que le recueil de Collé, intitulé: *Chansons joyeuses mises au jour par un âne onyme onissime*, 1765, in-8°. Le *Choix* seulement est donc de Monnet. III. *Supplément au Roman comique, ou Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet, écrits par lui-même*, 1772, 2 vol. in-12, ornés du portrait de l'auteur, au bas duquel on lit ces mots: *Mulcet, Movet, Monnet*; il avait déjà pris pour inscription de son théâtre à Lyon, cette devise, où il fait allusion à son nom. Les *Mystifications de Poinciset* se trouvent à la suite des *Mémoires de Jean Monnet*, qui ont fourni à MM. Barré, Radet et Desfontaines, le sujet d'un joli vaudeville intitulé: *Jean Monnet*, joué pour la première fois, le 4 thermidor an VII (22 août 1799), et imprimé in-8°.

A. B.—T.

MONNET (MARIETTE MOREAU f<sup>e</sup>), née à la Rochelle, d'une famille pauvre, reçut une éducation très-bornée; mais, la vivacité de son esprit suppléant au défaut d'instruction, elle avait à l'âge de seize ans obtenu déjà plus d'un succès littéraire. Voltaire, lui-même, lui écrivit une lettre très-flatteuse, à l'occasion de ses poésies. Peu de temps après elle fit paraître sa charmante *Idylle sur les fleurs*; mais toutes les ressources de son imagination brillante et de son esprit philosophique se déployèrent surtout dans les *Contes orientaux*, qu'elle publia, Paris, 1779, in-12, et dans l'*Histoire d'Abd-Almazour*, ou Suite des Contes orientaux, 1784, in-12. Nous avons encore d'elle, *Lettres de Jenny Bleinmore*, 1787, 2 vol. in-12, et quelques pièces de théâtre. M<sup>me</sup>. Monnet parlait avec

beaucoup d'agrément et de facilité ; elle eut pour amis D'Alembert, Diderot, et principalement Thomas, qui entretenait avec elle une correspondance suivie. Elle mourut dans un âge peu avancé, le 12 novembre 1798. Une opération intempestive au sein, fut la cause de sa mort.

G—T—R.

MONNET (ANTOINE-GRIMOALD), chimiste distingué, naquit, en 1734, à Champeix, en Auvergne, de parents peu favorisés de la fortune. Porté par son goût naturel à l'étude des sciences physiques, il s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur, et établit une pharmacie à Rouen. Ses succès l'ayant fait connaître, il vint à Paris, et mérita la protection de Malesherbes, qui lui procura, en 1774, la place d'inspecteur-général des mines. Il remporta, la même année, un prix à l'académie de Berlin, par un *Mémoire sur l'arsenic* ; et, l'année suivante, il fut encore couronné par l'académie de Manheim. Guettard associa Monnet à ses travaux, et lui confia la publication de l'Atlas minéralogique de la France (V. GUETTARD, XIX, 34). Monnet eut le tort de s'aveugler, au point de ne pas reconnaître les progrès que la chimie dut aux découvertes des Lavoisier, des Fourcroy, des Berthollet, etc., et le tort plus grand de combattre les résultats évidents de l'expérience. Son entêtement à cet égard le brouilla avec presque tous les savants, et nuisit beaucoup à sa célébrité. Privé de sa place, par la révolution, il passa sa vieillesse dans une retraite profonde, et mourut à Paris, le 23 mai 1817, dans un âge très-avancé. Il était membre des académies de Stockholm, de Rouen et de Turin. Il a traduit plusieurs ouvrages de l'allemand : *Exposition des*

*mines*, et *Dissertation sur les mines de cuivre*, Londres (Paris), 1772, in-12. — *Traité de l'exploitation des mines*, avec des notes, 1773, in-4°.; traduction très-estimée. — *Voyage minéralogique*, fait en Hongrie et en Transsylvanie, par de Born, Paris, 1780, in-8°. On a en outre de Monnet : I. *Traité des eaux minérales*, Paris, 1768, in-12. II. *Traité de la vitriolisation et de l'alunation*, ibid., 1769, in-12. III. *Catalogue raisonné minéralogique*, ou Introduction à la minéralogie, ibid., 1772, in-12. IV. *Nouvelle hydrologie*, ou Exposition de la nature et de la qualité des eaux, ibid., 1772, in-12. V. *Traité de la dissolution des métaux*, ibid., 1775, in-12; ouvrage estimé. VI. *Nouveau système de minéralogie*, Bouillon, 1779, in-12. VII. *Dissertation et expériences relatives aux principes de la chimie pneumatique*, Turin, 1789, in-4°. VIII. *Mémoire historique et politique sur les mines de France*, Paris, 1790, in-8°. IX. *Démonstration de la fausseté des principes des nouveaux chimistes*, ibid., 1798, in-8°. X. Un grand nombre d'*Analyses* et de *Mémoires*, dans le *Journal de Physique*, etc.

W—s.

MONNIER (DOM HILARION), savant controversiste, naquit, en 1646, à Toulouse, bailliage de Poligni ; d'une famille noble. Resté orphelin en bas-âge, il fut élevé, par les soins d'un oncle, pieux ecclésiastique, qui lui inspira l'amour de l'étude et de la retraite. Ses cours terminés, il prit l'habit de saint Benoît, à Besançon, et, bientôt après, fut chargé, par ses supérieurs, d'enseigner la philosophie et la théologie. Tandis qu'il professait à l'abbaye de Saint-Mihiel, le cardinal de Retz, exilé à

Commerci, entendit parler des talents de D. Monnier, et l'invita à assister aux conférences qu'il avait le projet d'ouvrir sur la philosophie de Descartes. Le modeste religieux fit briller dans ces assemblées une telle pénétration d'esprit, une si grande facilité d'élocution, qu'il en devint le modérateur et le chef, sans avoir pensé à briguer cet honneur. Envoyé à Paris, en 1677, il y fut accueilli par Mabillon, Nicole, Duguet, et d'autres savants hommes avec lesquels il resta en correspondance. Ce fut par leurs conseils qu'il se voua à la carrière de la chaire. Après la révocation de l'édit de Nantes, il fut chargé de prêcher la controverse à Metz, en 1686; et il s'en acquitta avec beaucoup de succès. D. Monnier remplit successivement les premiers emplois de sa congrégation. Nommé, en 1706, prier de Morey, il y tomba malade, et mourut dans de grands sentiments de piété, le 17 mai 1707. On a de lui : *Eclaircissement des droits de la congrégation de saint Vannes, sur les monastères qu'elle possède en Franche-Comté*, 1688, in-4°. ; utile pour l'histoire monastique de cette province. — *Sept Lettres*, contenant la réfutation du système de Nicole, sur la grâce; elles ont été publiées par Duguet, à qui elles sont adressées dans l'ouvrage intitulé : *Réflexions sur le traité de la grâce générale*, 1716, in-12. — *Deux Lettres* à Mabillon, sur les études monastiques, dans les *OEuvres posthumes* de Mabillon. — *Lettre à un docteur de Sorbonne, sur la vocation à la vie religieuse*. Il a laissé en manuscrit des *Sermons*, des *Traité de morale et de controverse*, conservés dans sa famille. L'abbé Monnier chanoine

de Troies, l'un de ses petits-neveux, a publié : *Abrégé de la vie de D. Hilar. Monnier* (Dole, 1786), in-12 de 12 pag. W—s.

MONNIER (LOUIS - GABRIEL), graveur, né à Besançon, le 11 octobre 1733, fut placé jeune dans l'atelier de Durand, graveur de la monnaie, à Dijon, et vint ensuite à Paris se perfectionner dans les principes de son art. De retour à Dijon, il se lia d'une étroite amitié avec Devosges, qui venait de créer, dans la capitale de la Bourgogne, une école de dessin, justement célèbre par le grand nombre de bons élèves qui en sont sortis (V. DEVOSGES). Ce fut par ses conseils que Monnier s'appliqua à l'étude de l'antique, à laquelle il dut cette pureté de dessin qui distingue ses productions de celles des artistes de la même époque. Les états de Bourgogne, desirant le fixer dans cette province, lui confièrent l'exécution de divers ouvrages considérables, qu'il termina avec le plus grand succès. Cet artiste, d'un caractère doux et modeste, sortait rarement de son atelier, où il se plaisait à recevoir les savants et les curieux, qui s'empressaient de le visiter : il conserva, jusqu'au terme de sa carrière, la même égalité d'humeur, la même assiduité au travail, et mourut à Dijon, le 28 février 1804, universellement regretté. Il était membre de l'académie de cette ville. Parmi les plus belles productions de Monnier, on cite, la *Carte topographique de la Bourgogne*, par Paucher, sous-ingénieur de la province, 3 feuilles; la *Carte des chaînes de montagnes et des canaux de la France*, par le même; la grande *Carte synoptique*, qui accompagne les *Notions élémentaires de botanique* (V. DURAND, XII, 346); les *Vignettes* et

les *Estampes* du IV<sup>e</sup>. vol. de l'*Histoire de Bourgogne*, par D. Plancher; celles du *Salluste*, trad. par le président de Brosses; des *Antiquités de Dijon*, par Legoux de Gerland; le beau *Frontispice* des *Mémoires de l'acad. de Dijon*, etc. Il a gravé en creux et en relief un très-grand nombre de *Sceaux*, de *Cachets*, de *Jetons*, et de *Médailles* recherchées des curieux. « Les médailles de Mon-

» nier, dit M. Paillet, ne représen-

» tent pas des figures isolées sur des

» fonds unis; elles y sont placées sur

» des fonds d'architecture, et accom-

» pagnées d'accessoires qui rendent

» l'effet des bas-reliefs. Le nu y est

» correctement et sagement expri-

» mé; les têtes et les extrémités,

» toutes gravées dans le creux, ont

» les perfections qu'on pourrait de-

» sirer dans de grandes statues. » On peut consulter, pour plus de détails, l'*Eloge* de Monnier dans le *Panthéon dijonnais*, p. 80-85. W—s.

MONNIER (LE). V. LEMONNIER.

MONNIOTTE (DOM JEAN-FRANÇOIS), habile mathématicien, né en 1723, à Besançon, entra fort jeune dans la congrégation de Saint-Maur, et fut chargé, par ses supérieurs, d'enseigner la philosophie et les mathématiques à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Religieux simple et modeste, attaché à sa règle, il partageait son temps entre l'étude et les devoirs de son état. Après la suppression de son ordre, il se retira à Tigery, près de Corbeil, et y mourut le 29 avril 1797. Il avait eu la douleur de voir périr, sur l'échafaud, son frère, magistrat respectable, qui s'était élevé avec courage contre les décrets sanguinaires de la Convention. D. Monniotte est l'éditeur des *Institutiones philosophiæ* de Rivard, Paris, 1778-80, 4 vol. in-12 ( V.

RIVARD); et il est le véritable auteur de l'*Art du facteur d'orgues*, publié sous le nom de D. Bedos de Celles, dans la *Description des arts et métiers* ( V. BEDOS). On trouve dans le *Magasin encyclopéd.* ( III<sup>e</sup>. ann., tom. 1<sup>er</sup>., pag. 267) une *Pièce de vers latins*, à la louange de D. Monniotte, par M. Guiot, ci-devant prieur de Saint-Guerrant, à Corbeil. W—s.

MONNOIE (BERNARD DE LA), né à Dijon, en 1641, étudia sous les Jésuites, et, dans son cours d'humanités, commença de se faire un nom par des épigrammes latines, que suivirent des compositions françaises, doublement remarquables par la jeunesse de l'auteur, et par une élégance alors peu commune en province. Pour répondre aux vœux de son père, qui lui marquait sa place au barreau, il alla faire son droit à Orléans: là, cédant, à son insu, à l'ascendant de ses goûts littéraires, il s'appliqua surtout à recueillir, parmi les épines de la jurisprudence, des particularités curieuses sur les auteurs et les livres qui en avaient traité. Il débuta au parlement de Dijon, en 1662; mais l'incompatibilité de sa nouvelle profession avec les besoins de son esprit se fit bientôt sentir; et colorant sa répugnance du prétexte de l'affaiblissement de sa santé, il échappa au labyrinthe des lois, et se livra tout entier aux lettres. Dijon possédait à cette époque une réunion d'hommes qui justifiaient les éloges donnés par Voltaire à l'esprit cultivé de ses habitants: c'était un noyau d'académie, dans lequel on distinguait le président Bouhier, Lamare, Dumay, Lantin, Legouz, Moreau de Mautour, le P. Oudin et l'abbé Nicaise. La Monnoie se partagea entre ses livres et de tels

amis : il leur offrait les primeurs de son talent poétique ; et l'approbation d'un cercle paisible suffisait à son ambition. Il allait jusqu'à gourmander ses amis, s'il leur arrivait de le trahir par la publicité de leurs éloges. Un succès sur lequel il avait peu compté, fit réfléchir sur lui l'éclat qu'il redoutait si fort. L'académie française proposa, en 1671, pour sujet du prix de poésie qu'elle décernait pour la première fois, l'abolition du duel. La Monnoie se mit sur les rangs ; et la pièce qu'il envoya, fut couronnée. Ayant que l'auteur fût connu, Charles Perrault la vantait avec chaleur. *Mais, lui dit quelqu'un, si elle était de Despreaux ? — Fût-elle du Diable, répondit l'équitable académicien, elle mérite le prix, et l'aura.* Le texte des compositions que l'académie demandait pour ses concours, roulait éternellement sur les louanges de Louis XIV : ce fonds uniforme offrait pourtant encore des inspirations au talent. Si l'on excepte *La gloire acquise par le roi, en se condamnant dans sa propre cause*, les autres sujets traités par la Monnoie, *La gloire des armes et des lettres sous Louis XIV, L'éducation du Dauphin, Les grandes choses faites par le Roi en faveur de la religion*, pouvaient soutenir sa muse : il triompha cinq fois, et le bruit courut que ses juges l'avaient fait prier de s'abstenir désormais du concours, dont sa supériorité écartait trop de rivaux. En célébrant le zèle de Louis pour la cause de la religion, la Monnoie eut pour concurrents Fontenelle et cet abbé Dujarry, qui depuis, dans une autre joute académique, l'emporta sur Voltaire adolescent. C'est à Santeul que la Monnoie fut redevable de son dernier succès. Le Victorin avait chanté

en vers latins le succès des mesures prises par le roi pour extirper l'hérésie ; mais sa pièce ne pouvant disputer le prix, il envoya au concours la traduction en vers français qu'en avait faite la Monnoie, et sans en prévenir celui-ci. La Monnoie ayant obtenu la médaille, Santeul la réclama comme premier auteur : un acte par-devant notaire termina le différend ; le religieux fut nanti de la médaille, moyennant quoi il déclara que la Monnoie en avait toute la gloire. Le désintéressement du poète dijonnais lui aurait fait oublier le soin de sa fortune, sans la sollicitude de sa famille. Pour la satisfaire et pour ne point demeurer sans état, il acheta, en 1672, une charge de conseiller-correcteur en la chambre des comptes, qu'il garda pendant huit ans. Quelque temps après il se laissa marier, et n'eut point à s'en repentir. Ses amis le pressaient depuis long-temps de se fixer à Paris ; il leur répondait qu'il n'y serait considéré que comme un bel-esprit, rôle dont il se souciait fort peu. « Toute » petite qu'est ma fortune, ajoutait-il, j'en suis content ; je n'ai aucune » ambition : je n'ai jamais rien demandé, et ne veux rien demander » encore aux puissances. » Il répétait la même chose en vers :

*A te nil unquam petii, Lodoïce, petamve ;  
A me nil unquam sic, Lodoïce, petas.*

Ce qui le faisait insister sur ces paroles, c'était la mauvaise humeur que lui causaient certaines mesures fiscales : il s'en prenait aux instruments, des exactions dont il avait à se plaindre. *Publicanus*, disait-il, équivaut à *publicus canis*. Du sein de son indépendance philosophique, il laissait couler des vers, dédaignés aujourd'hui, mais qui servirent alors

à augmenter sa réputation. Santeul, aux productions duquel Corneille prêtait quelquefois le secours de son talent, préférait la manière de la Monnoie, traducteur plus souple et plus fidèle. Celui-ci, en se mettant en veine pour le lyrique latin, entreprit le même travail sur un grand nombre d'hymnes, et rendit en français, vers pour vers, la *Glose de sainte Thérèse*, composition espagnole en stances, qui expriment les transports de l'ame unie à Dieu par la communion (1). Il voulut dédier cette traduction à M<sup>lle</sup>. de Lavallière, alors carmélite; mais elle refusa par humilité. On raconte que Racine, invité à traduire de nouveau cette pièce ascétique, répondit *qu'on ne pouvait mieux faire que M. de la Monnoie* : paroles évasives, qui ne prouvaient que le sentiment des difficultés d'une telle entreprise. La Monnoie, par la tournure de son esprit, était peu propre à la poésie noble : dominé par l'enjoûment de son caractère, il se montait difficilement au ton de son sujet; cédant à sa facilité, il rencontrait le plus souvent des expressions vulgaires, et tombait dans le prosaïsme, *sermone pedestri*. Voltaire, fidèle aux admirations de sa jeunesse, a loué exorbitamment le *Duel-aboli*; c'est dans cette pièce, et dans celle que la Monnoie composa sur l'éducation du Dauphin, qu'il a semé ses meilleurs vers : il y a de la force et du mouvement; mais les négligences et les inversions vicieuses y forment de trop fréquentes disparates. Le poète a mieux réussi dans ses épigrammes et ses

contes, imités pour la plupart, et qui ne demandaient que du naturel et de la vivacité (1). Il fit surtout une heureuse application de son talent, en écrivant des Noëls dans le patois de son pays. Aimé Piron, père de l'auteur de la *Métromanie*, et apothicaire à Dijon, s'était déjà essayé dans ce genre; et ses petites pièces, adaptées aux circonstances, avaient joui d'une vogue extraordinaire. La Monnoie lui reprocha un jour sa manière expéditive, qui l'empêchait de mettre dans ses compositions tout l'art et toute la finesse dont elles étaient susceptibles. L'apothicaire le défia de faire mieux; et il répondit en publiant treize Noëls, sous le nom de Gui *Bározaï*, dénomination par laquelle on désignait les riches vigneronns de la Côte, porteurs de bas à coims de couleur rose. Seize autres Noëls parurent la même année (1700); et l'on put dire que la Monnoie avait tué son devancier. Ces chants populaires, où des grâces toutes nouvelles ornaient un dialecte naïf, mais pauvre et borné dans ses moyens, et où le sel de la satire remplaçait quelquefois une gaité toujours ingénieuse, furent bientôt dans toutes les bouches : ils pénétrèrent à la cour, et y furent chantés. Des voix discordantes troublèrent ce concert de louanges : une piété méticuleuse crut apercevoir, dans des couplets,

(1) Cette pièce, qui se retrouve dans la Vie de Sainte-Thérèse, par Villefore (1712), et dans l'Esprit de Sainte-Thérèse (F. EMERY), parut pour la 2<sup>e</sup>. fois dans les Mémoires de Trevoux (de septembre 1702, pag. 85-97), avec le texte espagnol.

(1) Parmi les bons morceaux de La Monnoie, on peut encore ranger une quinzaine d'épigrammes en forme de sonnets, dont quelques-unes sont supérieures à tout ce qu'on avait alors de mieux en ce genre, et les trois pièces qu'il a traduites sur le vin de Bourgogne, le vin de Champagne et le cidre. Grenan, professeur au collège d'Harcourt, avait célébré, en vers saphiques, la préférence donnée au Bouisgogne par Egnon, 1<sup>er</sup>. médecin de Louis XIV. Coffin (F. ce nom) défendit le Champagne dans une ode allégorique, et il gagna sa cause au Parnasse, tandis que son adversaire la gagna à la faculté de médecine de Paris. Coffin ayant traité le cidre de *limon de la Neustrie*, un poète normand, Charles Ybert, releva cette provocation par une pièce en vers latins.

tout au plus malins, le dessein formel de tourner la Bible en ridicule. Un nommé Magnien, vicaire à Dijon, déjà plusieurs fois repris pour les écarts de son zèle, fit, en chaire, une violente sortie contre l'élégant badinage dont les mondains se laissaient charmer. Vers ce temps-là, un missionnaire qui avait opéré beaucoup de conversions à Dijon, fit, dit-on, brûler entre autres livres, sur la place publique, le *Josèphe* d'Arnauld d'Andilly, attendu que tout ce qui venait d'un janséniste était suspect. La Monnoie n'était donc pas rassuré par son orthodoxie et par la régularité de ses mœurs. Ses Noëls furent déferés à la censure de la Sorbonne; mais, quoi qu'en ait dit Voltaire, elle évita, contre l'avis de neuf de ses docteurs, le ridicule de fulminer en pareille occasion. La Monnoie se vengea de ses détracteurs par le sarcasme; et voulant multiplier ses lecteurs, et donner un démenti à Dumay, qui, très-versé dans le patois bourguignon, trouvait dans les Noëls la preuve d'une connaissance imparfaite de ce dialecte, il composa un Glossaire des mots bourguignons les plus difficiles à entendre. Ce fut pour lui un cadre, où il fit entrer une érudition agréable, et où il sut glisser de piquantes anecdotes: de ce nombre est l'extrait d'un sermon de saint Vincent Ferrier, sur le devoir conjugal, morceau qui a beaucoup d'affinité avec le *Calendrier des vieillards* de La Fontaine, et qui est un monument précieux de l'innocence de l'orateur, ainsi que de la simplicité du temps. La Monnoie passait, de ces débauches d'esprit, à l'étude réfléchie des écrivains de l'antiquité: quoiqu'il ne se fût appliqué au grec que vers l'âge de quarante ans, si nous en croyons

d'Olivet, il était aussi versé dans la littérature grecque que dans celle de Rome. Il avait un goût particulier pour faire des vers dans l'une et l'autre langue. C'est ainsi qu'il traduisit en latin son poème du *Duel*, que, dans cette forme, il préférerait à l'original, et qu'il mit en grec plusieurs odes d'Horace, et la sixième satire de Boileau. La langue espagnole et la littérature italienne lui étaient aussi très-familiales; et les *Ricovrati* de Padoue lui envoyèrent des lettres d'académicien, en 1687. Ses correspondances avec les savants avaient répandu dans toute l'Europe sa réputation de philologue consommé. Nicaise, qui se faisait un plaisir d'épargner quelques lettres à la paresse de son ami, le plaça très-haut dans l'estime de Bayle. Ce philosophe, reconnaissant des utiles matériaux et des nombreuses observations que la Monnoie lui avait fait passer pour améliorer la première édition de son Dictionnaire, rendit un hommage solennel à l'érudition saine, étendue et ornée de son bienveillant auxiliaire. En 1707, la Monnoie consentit enfin à venir à Paris avec ses livres. Sa modestie put seule, pendant plusieurs années, l'écarter de l'académie française: il y fut reçu à l'unanimité, en 1713, à la place de Régnier-Desmarais. On a imprimé sans fondement qu'il fut dispensé des visites d'usage. Son election offrit une particularité plus intéressante. Trois cardinaux, membres de l'académie, l'y portaient avec vivacité; mais comme, dans les assemblées, le directeur, le chancelier et le secrétaire avaient seuls des fauteuils, l'étiquette, faisant à leurs éminences une loi de ne point se confondre avec la foule sur des sièges inférieurs, les empêchait d'assister aux séances, et de donner leurs

voix à leur protégé. Louis XIV leva cette difficulté, en faveur de l'égalité académique, en accordant quarante fauteuils à la compagnie. En 1715, la Monnoie se vit compromis dans de nouvelles tracasseries, par la publication du *Menagiiana*. En corrigéant les erreurs de *Ménage*, en éclaircissant certains articles, il céda à la tentation d'y intercaler une partie des remarques curieuses dispersées dans son porte-feuille. Des esprits scrupuleux trouvèrent mauvais qu'il eût levé le voile sur certaines personnes, et qu'il eût mêlé à ses citations des traits un peu libres. Le livre fut arrêté, et soumis à des censeurs, avec lesquels il fallut composer. La Monnoie eut assez bon marché d'eux, servi qu'il fut par leur impéritie et par le crédit du cardinal de Rohan. Après les avoir comparés au Bridoie de Rabelais, il s'applaudissait de leur bonté à laisser par-ci par-là des articles plus licencieux que ceux qu'ils avaient supprimés. Il prépara lentement les corrections exigées; et l'édition eut le temps de s'écouler sans cartons. Tandis qu'il jouissait paisiblement de la considération due à ses travaux, le système de Law le dépouilla de toute sa fortune convertie en rentes sur l'état, et le força de vendre jusqu'à ses médailles académiques. A ces pertes se joignit celle d'une compagnie qu'il chérissait : sa sérénité n'en fut point altérée. Les consolations de l'amitié, le produit de sa bibliothèque, dont l'acquéreur lui laissa l'usage pendant sa vie, une pension de six cents francs, qu'il dut à la générosité du duc de Villeroy, une autre d'égale valeur, que lui firent des libraires, pour prix de ses remarques sur Baillet et sur l'Anti-Baillet, le conduisirent sans regrets au terme

de sa vieillesse, arrivé le 15 octobre 1728. De ses quatre enfants, trois embrassèrent la vie religieuse. L'aîné, marié à Paris, fut le père d'un célèbre avocat au parlement. Ce dernier, dit M. Lacrosette, était un homme plein de finesse dans les idées comme dans la figure : il portait au barreau le ton d'une conversation agréable et facile; et ses qualités aimables lui avaient concilié l'attachement et le respect. La douceur, la modestie et l'urbanité de Bernard la Monnoie, lui avaient fait de nombreux amis. Sa gaieté, quelquefois grivoise, perce dans ses contes et ses épigrammes; mais on se tromperait, si l'on en tirait quelque induction contre ses mœurs : elles étaient irréprochables de tout point; et naturellement insouciant, il ne paraît pas qu'il ait jamais pensé à justifier son anagramme : *Io amo le donne*. C'est uniquement comme critique et philologue que la Monnoie a conservé sa célébrité : encore est-on un peu fondé à lui reprocher la frivolité de ses recherches. Burman s'en exprimait durement, en l'appelant *indessus nugarum indagator*. La Monnoie avait pourtant trouvé grâce en Allemagne; et dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, dirigés par Leibnitz, il était qualifié de *vir omnis elegantiae peritissimus et studiosissimus*. Personne, parmi ses contemporains, ne possédait mieux l'histoire littéraire, et ne le lui disputait en connaissances bibliographiques. Il est néanmoins remarquable qu'il n'eut que des notions superficielles sur nos trouvères, sur leurs fabliaux, et sur toutes ces vieilles chauches de notre langue encore grossière, qui ont été si complètement exploitées dans ces derniers temps. La Monnoie était encore un homme de goût. Il abjura

toute superstition dans son culte pour les anciens, et se prononça franchement en faveur de l'*OEdipe* de Voltaire. Il avouait hautement la préférence que lui paraissait mériter la culture de notre langue; et il se bornait à féliciter Santeul de s'être emparé, par ses hymnes, du seul coin de réserve qui restât aux vers latins. Les siens ont été insérés, ainsi que ses vers grecs, dans le recueil des *Recentiores poetæ selecti*, par d'Olivet. Ses poésies françaises, entremêlées, sans discernement, de morceaux qui n'étaient pas de lui, furent publiées d'abord par Sallengre sur des copies incorrectes et tronquées, la Haye, 1716, in-8°. L'abbé Joly rassembla de nouvelles poésies pour faire suite au volume précédent, Dijon, 1743, in-8°. Rigoley de Juvigny, dans ses *OEuvres choisies de la Monnoie*, la Haye (Dijon), 1770, 2 vol. in-4°. ou 3 vol. in-8°, divisés en 1x liv., ne fit guère que reproduire le fonds de ces trois éditions: il entassa, sans méthode comme sans goût, tous les matériaux qui se trouvèrent sous sa main; et il ne jugea pas à propos de comprendre les Noëls dans sa compilation. Ses additions consistent principalement dans le discours de la Monnoie à l'Académie, et en rognures de ses lettres (1). Mercier de Saint-Léger, et après lui Chardon de la Rochette, avaient promis de suppléer à l'ineptie de Rigoley, en élaguant considérablement son recueil, et en publiant, avec un choix de Mélanges philologiques de la Monnoie, d'élégantes pièces de vers que le pauvre éditeur avait oubliées. Ce projet n'a point reçu d'exécution (2).

(1) Voyez d'autres fragments de Lettres de la Monnoie, Magas. encycl., 1807, tome 111.

(2) On a fait un nouveau choix des poésies de la Monnoie, Paris, 1780, in-12; et quelques-uns de

Voici la 1<sup>ste</sup> des productions de la Monnoie, qui complètent la collection de Rigoley. I. *Noël bourguignons de Gui Barozai; ai Dioni* (Dijon), 1720, petit in-8°, avec le glossaire et la musique. M. Louis Dubois, ancien bibliothécaire à Lisieux, à qui l'on doit la récente édition des Vaux-de-vire de Basselin, a donné le texte plus épuré, plus complet des Noëls et autres poésies bourguignonnes de la Monnoie, Châtillon, 1817, in-12. Ce n'était que l'annonce d'un travail plus considérable, pour lequel il aura été gagné de vitesse par M. Peignot, dont l'*Essai historique et bibliographique sur les ouvrages publiés en patois bourguignon, particulièrement sur les Noëls de la Monnoie, et le Virgile Virai en vers*, est sur le point de paraître (1). II. *Menagiana*, Paris, 1715, 4 vol. in-12 (V. MÉNAGE, XXVIII, 254).

ses contes ont été insérés par Nougaret, à la suite de ceux de Vergier, *ibid.*, 1801, 2 vol. in-12.

(1) Voici la série des diverses éditions des Noëls: 1<sup>re</sup>. *Noël 10 noveau* (au nombre de 13), *composai an lai rue du tillô*, Dijon, 1700, in-12; — 2<sup>e</sup>. *ibid.*, même année, in-12, avec 16 nouveaux noëls *composai an lai rue de la Routotte*; — 3<sup>e</sup>. 1701, in-12; — 4<sup>e</sup>. *Pleumaire* (Dijon), sans date, in-12; — 5<sup>e</sup>. (avec l'*Épologie de Noei*, qui avait paru à part en 1706), Lucsambor (Dijon), 1717, in-12; — 6<sup>e</sup>. (cotée 4<sup>e</sup>) bonne édit. donnée par le président Boucher, Dijon, 1720, in-8°. de 416 pages, avec le Glossaire; elle a servi de type aux édit. suivantes, qui en ont scupuleusement reproduit toutes les fautes, et n'ont pas manqué d'y en ajouter: il y eut deux réimpressions des noëls dans la même année; — 7<sup>e</sup>. Dijon, 1724, in-12; — 8<sup>e</sup>. (cotée 5<sup>e</sup>), avec les pièces d'un autre auteur, 1737, in-12; — 9<sup>e</sup>. Dijon, Defay, 1738, avec la musique à la fin; — 10<sup>e</sup>. de 1748, in-12; — 11<sup>e</sup>. (cotée 5<sup>e</sup>) de 1772, ou environ, in-8°. de 416 p.; — 12<sup>e</sup>. Dijon, 1776, in-8°; — 13<sup>e</sup>. vers 1780, in-12, sans le Glossaire; — 14<sup>e</sup>. vers 1782, in-12, *id.*; — 15<sup>e</sup>. (cotée 7<sup>e</sup>), in-24, de 170 p., Dijon, 1792, avec un abrégé du Glossaire; — 16<sup>e</sup>. édit. de 1817, procurée par l'auteur de cette note. Un amateur s'est donné la peine de mettre les noëls en vers français; cette pitoyable traduction se trouve dans un livre très-rare, *Recueil des pièces choisies, rassemblées par les soins du cosmopolite*, 1735, in-4°. On sait que ce recueil est de d'Aignillon le père, mort le 31 janvier 1750. C'est par erreur que, tome 1, 346, on l'a attribué à son fils. (Voyez les articles GREGOURT, XVIII, 373, et MONCRIF, p. 355 ci-dessus.) Cette traduction a été reproduite par P. S. Carrou, sous la même date, in-8°. de 24 pag., non compris le titre. D—B—S.

La Monnoie a rassemblé, à la fin du quatrième volume, quelques pièces, qui méritent plus particulièrement l'attention des curieux : 1°. *Lettre au président Bouhier sur le prétendu livre des Trois imposteurs*. Il y démontre, par une suite de raisonnements sans réplique, qu'aucun de ceux qui ont cité cet ouvrage, ne l'avait vu; et que, comme il est impossible, quelque rare qu'on le suppose, qu'il ait échappé aux recherches de tant d'érudits, on en doit conclure qu'il n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques impies. Cependant un téméraire, qui spéculait sur la crédulité des amateurs, a publié un ouvrage sous le titre fameux : *De Tribus impostoribus, anno MDIIC*, (1598), petit in-8°. de 48 p. Un exemplaire de cette édition, tiré certainement à un très-petit nombre, est annoncé dans le catalogue de Grevenna; un second, acheté au prix exorbitant de 474 fr. à la vente du duc de la Vallière, est conservé à la bibliothèque du Roi; et M. Renouard en possède un troisième, dont il a donné une notice assez détaillée dans son *Catalogue de la Bibliothèque d'un amateur* (tom. I, 118). L'examen que M. Brunet a fait de ce livre, l'a mis à même de décider qu'il a été imprimé en Allemagne, ou tout au moins à l'imitation des éditions de ce pays, dans le courant du XVIII<sup>e</sup>. siècle. La note, avec la date manuscrite de 1762, que porte l'exemplaire de M. Renouard, semble à ce dernier une preuve décisive que l'abbé Mercier de Saint-Léger n'a eu aucune part à cette édition. (V. le *Man. du libraire*, tome III, p. 355; les *Questions de littérature légale* (de M. Nodier), p. 83, et le *Dict. des anonym.* III, 560.) Quant à la prétendue traduction française de ce

livre, elle est évidemment de l'invention de quelqu'un de nos esprits-forts de ces derniers temps. On trouvera dans le *Dictionnaire* de Prosper Marchand (I, 312), la notice de tous les écrits qui ont paru pour repousser ou pour soutenir l'existence du traité de *Tribus impostoribus*. — 2°. *Dissertation sur le Moyen de parvenir*. La Monnoie prouve que Beroalde de Verville en est l'auteur. — 3°. *Autre Dissertation, sur le Songe de Poliphile* (V. F. COLONNA, IX, 319). 4°. Enfin, *Dissertation sur la célèbre Épigramme latine de Pulci sur un hermaphrodite* (V. PULCI). III. *Remarques sur les JUGEMENTS DES SAVANTS de Baillet*. (V. BAILLET, III, 228.) Elles sont intéressantes, et supposent une immense lecture. La Monnoie se refusa aux instances vindicatives du président Cousin, qui voulait qu'il les publiât du vivant de Ménage. IV. *Des Observations sur le Cymbalum mundi*, et sur les *Contes* de Bonav. Desperriers, publiées par P. Marchand, dans les éditions qu'il a données de ces deux ouvrages. V. *Remarques sur le Poggiana* (de Lenfant), Paris, 1722, in-12. VI. Une *Préface* et des *Notes* sur les *Nuits* de Straparole. La Monnoie méprisait beaucoup ces contes italiens; il n'en exceptait que deux ou trois, qu'il a imités. VII. Deux *Préfaces* pour la *Pancharis*, de Bonnefons. VIII. des *Notes* sur la *Bibliothèque choisie* et sur les *Opuscules* de Colomès. IX. Une *Dissertation* sur le *Passavant* de Th. de Bèze; la *Vie* du poète Sarrazin, dans le tome 1<sup>er</sup>. des *Mémoires* de Sallengre. X. Une *Lettre* à l'abbé Conti sur les principaux auteurs français; dans le tome VII de la *Bibl. franç.* Elle ne va que jusqu'à

1725. Rigoley a cru sérieusement que Voltaire en avait eu besoin pour son Catalogue des Écrivains du siècle de Louis XIV. XI. La *Vie de Pyrrhou*, trad. du grec de Diogène-Laërce, et quelques autres morceaux, dans la continuation des *Mémoires de Littérat.* (par Desmolets) tome III et VI. XII. *Lettre à Maittaire, contenant diverses remarques sur les Annales de l'imprimerie, et sur la vie des Estiennes*, Dresde, 1712, in-8.; et insérée dans la *Biblioth. angl.* tome VII. (V. MAITTAIRE.) XIII. *Remarques sur les Bibliothèques de Lacroix-Dumaine et Duverdier*, Paris, 1772, 6 vol. in-4°. (V. RIGOLEY DE JUVIGNY.) La Monnoie fut encore l'éditeur du *Recueil de pièces choisies tant en prose qu'en vers*, la Haye (Paris), 1714, 2 vol. in-12. Leduchat pour son Rabelais, Coste pour son Montaigne, Brossette pour son commentaire de Boileau, Gibert pour ses jugemens sur les rhéteurs, Sallengre pour l'histoire de Montmaur, durent beaucoup à ses communications: il ne fut pas moins utilement consulté par l'abbé d'Olivet pour l'édition des lettres de Pogge, par Morabin et d'Olivet pour plusieurs de leurs traductions. Il laissa en manuscrit, des Observations sur l'Anacréon de Régnier-Desmarais, et des Remarques sur les vies des jurisconsultes, de Taisand. Le fils de celui-ci n'eut pas l'esprit de profiter de ces Remarques pour rendre moins fautive et moins pauvre la compilation de son père. La Monnoie avait commencé un travail sur la farce de *Patelin*; mais le déplacement d'un directeur de la librairie, sur la tolérance duquel il comptait, lui fit poser la plume. La même considération l'empêcha de tirer de son porte-feuille un com-

mentaire sur Melin de Saint-Gelais. On lui a faussement attribué une part à l'édition des anciens Poètes français, imprimée chez Constellier, et une Vie de Bayle, qui parut à la tête du dictionnaire, édition de 1715, et séparément à Amsterdam, 1716, et dont l'auteur était un abbé Du Revest. D'Alembert regretta la perte des *Recherches* de la Monnoie sur les livres proscrits ou condamnés au feu. M. Peignot nous en a dédommagés par son dictionnaire sur le même objet, Vesoul, 1806, 2 vol. in-8°. F—T et W—s.

MONNOT (PIERRE-ÉTIENNE), sculpteur distingué, né à Besançon, vers 1660, alla jeune en Italie, où il se perfectionna dans la pratique de son art, par les leçons des plus habiles maîtres et par l'étude réfléchie de l'antique. On lui confia, en 1690, l'exécution du *Tombeau* en marbre, élevé au pape Innocent XI, dans une des chapelles latérales de la basilique de Saint-Pierre. Le talent qu'il montra dans cette grande composition, lui mérita des protecteurs; et il fut chargé successivement de différents travaux, entre autres, de deux *Statues* colossales des apôtres saint Pierre et saint Paul, qui décorent l'église de Saint-Jean-de-Latran. Il fut aussi employé par l'empereur Léopold (1) et par l'électeur de Hesse, qui lui commanda les copies des plus belles statues antiques, qu'on voit encore dans le palais et les jardins de Cassel. Monnot fut anobli par le souverain pontife, et décoré du titre de chevalier: il était l'un des directeurs de l'académie de

(1) M. Grappin (*Hist. du comté de Bourgogne*), dit que Monnot fut attiré à Vienne par l'empereur Léopold, et qu'il y mourut au commencement du dix-huitième siècle; c'est une erreur: cet artiste n'a jamais quitté l'Italie.

Saint-Luc. Il mourut à Rome , vers 1730, dans un âge avancé. W—s.

MONNOT ( ANTOINE ), anatomiste , né en 1765 à Besançon , fut reçu , en 1788, membre du collège de chirurgie de cette ville, et nommé, l'année suivante, démonstrateur d'anatomie à l'université, dont la suppression le laissa sans emploi. Il ne tarda pas d'être attaché au service des hôpitaux militaires , et fut rappelé , en 1794, à Besançon , pour remplir la place de professeur d'accouchements , vacante par la mort de Nedeu ( V. ce nom). Il ouvrit, à la même époque, un cours gratuit d'anatomie pour les élèves de l'école de dessin, et fut enfin désigné, en 1807, l'un des professeurs de chirurgie de l'école secondaire de médecine, place qu'il a remplie avec beaucoup de zèle. Il est mort le 4 juillet 1820, emportant les regrets des pauvres qu'il soignait, dans leurs maladies, avec un désintéressement extraordinaire. Monnot a publié différents opuscules : *Description d'une nouvelle machine* pour obtenir l'extension continuée dans les fractures des extrémités inférieures, 1791, in-8°. — *Introduction à l'étude de l'anatomie*, 1791. — *Observations* sur une grossesse de trompe, communiquée à l'académie royale de chirurgie, 1791 ; — sur le déchirement du col de la matrice dans l'accouchement, 1792 ; — sur une fistule biliaire, et sur les succès obtenus par l'emploi du cautère dans les maladies cancéreuses, 1793. — *Précis d'anatomie* à l'usage des élèves de l'école de dessin, 1799. — *Observations* sur l'hydrophobie, 1799 ; — sur une perte de sang et l'emploi du galvanisme, comme dernier moyen curatif dans ses sortes d'accidents, 1818. Il a laissé impar-

fait un *Manuel pratique des accouchements*. W—s.

MONOD ( PIERRE ) ; jésuite et confesseur de M<sup>me</sup>. Royale Christine de France, fille de Henri IV, femme de Victor-Amé I<sup>er</sup>., duc de Savoie, naquit en 1586, à Bonneville, d'un père sénateur à Chambéri ; ce qui a fait dire à Moréri qu'il était né dans cette dernière ville. Entré chez les Jésuites à l'âge de dix-sept ans, Monod fut d'abord destiné à enseigner les humanités au collège de la Roche, petite ville de sa province ; il professa ensuite la rhétorique, la philosophie, et devint recteur du collège de Turin. Ses connaissances, son habileté dans les affaires, et ses qualités personnelles, lui acquirent l'affection et l'estime du duc Charles-Emanuel I<sup>er</sup>., de son fils Victor-Amé, et de la princesse Christine : celle-ci, dont il fut le confesseur, lui accorda beaucoup de confiance, et ne le sacrifia, dans la suite, qu'avec peine, en faveur des intérêts du pays qu'elle gouvernait, au ressentiment du cardinal de Richelieu, comme on le verra plus bas. Quatre ans après la paix de Ratisbonne, du 3 octobre 1630, l'Espagne ayant pris la ville de Trèves, et fait enlever l'électeur, qui s'était mis sous la protection de la France, celle-ci ménagea, contre Philippe IV, une ligue dans laquelle entrèrent la Hollande, le duc de Parme et le duc de Savoie. Victor-Amé, qui n'avait pris que par force le parti de la France, fut cependant le plus utile de ses alliés dans la guerre d'Italie, par sa valeur et par son activité, particulièrement au combat de Tornavento ( 22 juin 1636 ). Aussi le cardinal de Richelieu, qui ne tarissait pas lorsqu'il faisait l'éloge de ce prince, lui donna-t-il, tant de la part de Louis XIII que de la sienne,

toutes sortes de marques de satisfaction. Ces dispositions favorables que Victor-Amé trouvait à la cour de France, lui firent juger le moment opportun pour une négociation qu'il avait en vue. Le pape Urbain VIII avait changé, en 1630, le titre d'*illustrissime* que portaient les cardinaux, en celui d'*éminentissime*, ne leur permettant de recevoir désormais le premier titre que de la part des empereurs et des rois. La république de Venise, par suite de ses prétentions au royaume de Cypré, voulut conserver, à cet égard, la prérogative des rois, et le doge prit la couronne fermée. Charles-Emanuel I<sup>er</sup>, duc de Savoie, ordonna à son ambassadeur, à Rome, de maintenir la même prérogative. Ce prince étant mort peu après, Victor-Amé, son fils, soutint ses droits au royaume de Cypré, fit aussi fermer sa couronne, et prit le titre d'*Altesse Royale*. A l'époque dont nous avons parlé plus haut, voulant affermir ce titre royal dans sa maison, il chargea le P. Monod d'une mission à la cour de France, pour cet objet. Le jésuite eut ordre de faire valoir les droits de la maison de Savoie au royaume de Cypré, ses grandes alliances, ses prérogatives, les services rendus à la France, la qualité particulière de Victor-Amé, beau-frère de Louis XIII, les promesses faites à son père Charles-Emanuel, etc.; et, en conséquence, de demander que le régiment des gardes prit les armes lorsque l'ambassadeur de Savoie irait à l'audience, comme il le faisait pour les ambassadeurs des rois; enfin, d'obtenir que, par la médiation du roi de France, le pape accordât, à Rome, aux ministres de Savoie, les mêmes honneurs qu'à ceux des cours royales.

Le P. Monod devait, avant tout, s'entendre avec le marquis de Saint-Maurice, ambassadeur du duc de Savoie à la cour de France: mais ayant négligé de consulter ce ministre, il agit seul; et se livrant à la pente naturelle d'un caractère impétueux et remuant, il prétendit obtenir sur-le-champ, et comme par force, ce qu'on ne voulait accorder qu'avec le temps. Ses ardentés sollicitations importunèrent le cardinal de Richelieu, qui s'opposa à ses demandes. Le jésuite, piqué de cette résistance, voulut, dit-on, se venger du cardinal, et se flatta de l'espoir de le perdre à la cour. Dans ce dessein, il s'adressa au P. Caussin, confesseur du roi, et à M<sup>lle</sup>. de La Fayette, l'une des filles d'honneur de la reine. Le cardinal, qui découvrit tout, fit enfermer M<sup>lle</sup>. de La Fayette dans un monastère, éloigna le P. Caussin, et obligea le P. Monod de se retirer. Victor-Amé désavoua la conduite de son envoyé. Après la mort de ce prince, le cardinal de Richelieu poursuivit sa vengeance contre le P. Monod auprès de la duchesse régente. Cette princesse ayant d'abord refusé de lui livrer le jésuite, comme il l'exigeait, et même ensuite de le faire sortir des états de Savoie, se vit enfin dans la nécessité d'exiler son confesseur à Coni, pour donner quelque satisfaction au cardinal. Le P. Monod, irrité de cette condescendance de sa souveraine, se concerta secrètement avec le marquis de Léganez, gouverneur de Milan pour le roi d'Espagne: Léganez résolut de faire enlever le jésuite à main armée, dans la première promenade qu'il ferait hors de Coni, et de le faire conduire à Madrid, où la cour ne pouvait manquer de le voir avec un grand intérêt, eu égard

à ses connaissances dans les affaires de Savoie, et à l'utilité qu'on aurait cru pouvoir retirer de la possession d'un tel personnage. Le projet d'évasion ayant transpiré la veille de son exécution, Madame Royale Christine fit enfermer le P. Monod dans le fort de Montmélian, le 8 janvier 1639, et écrivit au cardinal de Richelieu *qu'il n'y aurait plus de sujets de reproches de part ni d'autre ; qu'elle avait assuré la personne du P. Monod, et lié sa langue à Montmélian.* Mais le prisonnier ayant encore intrigué, du fond de sa retraite, la régente le fit transférer au fort de Miolans. Le pape Urbain le réclama par l'entremise de D. Juste Guérin, évêque de Genève, comme uniquement justiciable du Saint-Siège. La mort du jésuite, qui arriva peu après, mit fin à toutes ces contestations ; et toutes les agitations cessèrent avec la vie d'un homme qui, relégué dans une prison au pied des Alpes, occupait à-la-fois les cours de Paris, de Madrid, de Rome et de Turin, et troublait le repos d'un ministre-roi, qui remuait l'Europe à son gré. Le P. Monod mourut à Miolans, le 31 mars 1644. On prétend qu'il avait refusé l'archevêché de Turin et celui de Tarentaise. Ce religieux avait des talents et de grandes connaissances : « Personnage » dit Guichenon, « d'un esprit excellent, » des mieux versés de son siècle en » l'histoire, et qui eut moins de fortune que de mérite. » Il était habile, éclairé, fier et entreprenant. Le P. Monod a composé les ouvrages suivants : I. *Hermes Christianus*, in-12, Lyon, 1619; traduction d'un ouvrage français du P. Jacquinot, jésuite, ayant pour titre : *Adresse pour vivre selon Dieu dans le monde.* II. *Recherches histori-*

*ques sur les alliances royales de France et de Savoie*, in-4°, Lyon, 1621. III. *Amedeus pacificus, seu de Eugenii IV, et Amedei Sabaudiae Ducis, in sua obedientia Felicitis V nuncupati, controversiis commentarius*, etc., in-4°, Turin, 1624; et in-8°, Paris, 1626. Cet ouvrage, l'un des meilleurs écrits du P. Monod, a été inséré dans le 17° volume des Annales ecclésiastiques de Baronius. IV. *Apologie françoise pour la Sérénissime Maison de Savoie, contre les scandaleuses invectives intitulées Première et Seconde Savoyssiennes*, in-4°, Chambéry, 1631 : la première Savoyssienne était d'Antoine Arnauld, avocat au parlement de Paris; et la seconde, de Bernard de Rechinevoisin, seigneur de Guron. V. *Apologia seconda per la Casa di Savoia, tradotta dal francese*, in-4°, Turin, 1632; la traduction est de l'auteur lui-même. VI. *Trattato del titolo regio dovuto alla Serenissima Casa di Savoia con un ristretto delle rivoluzioni del Reame di Cipri e ragioni della Casa di Savoia sopra di esso*, in-fol., Turin, 1633. Cet ouvrage, qui parut en même temps en latin, brouilla la cour de Turin avec le sénat de Venise; il fut durement réfuté par un jurisconsulte allemand (F. GRASWINCKEL). VII. *Il Capricorno, ossia l'oroscopo d'Augusto Cesare, ragguaglio dell' Academico S. L.*, in-8°, Turin, 1633; ouvrage pseudonyme, attribué sans contestation au P. Monod. VIII. *L'Extirpation de la rebellion, ou Déclaration des motifs que le roi de France a d'abandonner la protection de Genève*, 2 vol., dont le premier seulement a été imprimé. On trouva dans la chambre du P. Monod, à Miolans, quelques manuscrits qui

furent déposés dans la bibliothèque de l'université de Turin : 1°. *Annales ecclesiastici et civiles Sabaudiae*; — 2°. *Éloge de Charles-Emanuel I<sup>er</sup>*.; — 3°. *Vie de Marguerite de Savoie, marquise de Montferrat*; — 4°. *Traité de la faveur des princes*; — 5°. Dictionnaire des rites religieux, sous le titre de *Hierologium alphabeticum* ( Voy. le *Moréri* de 1759 ). G. M. R.

MONOD ( GASPARD-JOEL ), ministre de l'Église réformée, né à Genève en 1717, mort en 1782, cultiva les sciences pour lui-même, et a laissé un nom plus cher à sa famille que célèbre dans la postérité. On n'a de lui que quelques traductions d'ouvrages anglais, parmi lesquelles nous remarquerons celle des *Lettres, Mémoires et négociations du chevalier Dudley Carleton*, 1759, 3 vol. in-12, pour relever une erreur qui s'est glissée dans ce Dictionnaire, à l'article George CARLETON ( V. ces deux noms, VII, 143 ). Ce ne sont pas les Mémoires de ce dernier que Monod a traduits. Ses autres traductions principales sont celles de *Grandisson*, Leyde, 1757, 7 vol. in-12, réimprimée à Leipzig; — d'*Henriette Courteney*, 1 vol. in-12; — du *Monde* par Adam ( Moore ), ou *Suite du Spectateur*, 1758, 2 vol. in-12 ( V. le *Dict. des anonymes* ); — de la *Philosophie morale*, d'Hutcheson, qu'il ne publia pas, parce qu'il en parut une autre, malheureusement peu digne de l'ouvrage. Sa traduction de Grandisson est bien moins élégante que celle de Prévost, mais infiniment plus exacte et plus complète, en sorte que ceux qui ne pourront lire l'original, et qui voudront le connaître, feront bien de lire la version de Monod. L'abbé Prévost a presque défiguré l'ouvrage

de Richardson au moyen de ses suppressions, en sorte qu'il a fait mal juger l'auteur anglais. Monod n'a point mis son nom à ces traductions, non plus qu'à plusieurs bons articles qu'il a fournis aux journaux de Hollande : *Bibliothèque raisonnée*, et *Bibliothèque des sciences*. En 1759, la Guadeloupe ayant été occupée par les Anglais, Monod y fut envoyé, comme chapelain du gouverneur, et pasteur des protestants français, assez nombreux dans cette colonie. Il faisait le service dans les deux langues. Il comptait cette époque comme une des plus heureuses de sa vie; et il parlait souvent, avec le plus vif intérêt, de l'accueil qu'il avait reçu au milieu de ces honnêtes colons, qui jouissaient pour la première fois du libre exercice de leur religion; et de la douleur qu'ils éprouvèrent quand, au bout de trois ans et demi l'île ayant été rendue à la France, ils se virent privés à-la-fois de leur pasteur et de leur culte. M—N—D.

MONOYER ( JEAN-BAPTISTE ), nommé communément *Baptiste*, peintre de fleurs, naquit à Lille en Flandre, en 1635. Il vint fort jeune à Paris, et s'y fit bientôt distinguer. L'académie l'admit dans son sein, en 1665; et son tableau de réception fit long-temps l'ornement des salles de cette compagnie. Le genre de son talent ne lui permettant pas d'être professeur, l'académie, par une distinction honorable, le nomma conseiller, en 1679. Lord Montagu le choisit pour orner de fleurs et de fruits le grand salon, l'escalier et une partie des appartements de son hôtel à Londres; Lafosse et Rousseau, si fameux dans la perspective, travaillèrent avec lui à la décoration de cet hôtel. Monoyer s'y surpassa; et ses peintures charmèrent tellement

lord Montagu, qu'il combla l'auteur de bienfaits, et le décida même à se fixer à Londres. Kneller tenait alors en Angleterre le premier rang comme peintre de portraits : pour donner à ses ouvrages une nouvelle valeur, il composa des fonds, dans lesquels il faisait entrer des fleurs ; et c'est à Baptiste qu'il en confiait l'exécution. Cet artiste mourut à Londres, en 1699. Ses dessins sont peu communs en France : l'Angleterre en possède davantage mais comme il ne peignait jamais que d'après nature, il dessinait rarement. Ceux de ses dessins que l'on connaît sont remarquables par la légèreté de la main, la finesse de la touche et le moelleux des tons. L'hôtel de Bretonvilliers a été décoré par lui. On voit, dans la chapelle du Grand-Trianon, une *Annonciation* de Lafosse, entourée d'une guirlande de fleurs, peinte par Monoyer : c'est un de ses plus beaux ouvrages. Il eut un fils qui cultiva la peinture, mais qui n'a point acquis la réputation de son père.

P—s.

MONPLAISIR. *V.* CAILLAVET et MONTPLAISIR.

MONRO (ALEXANDRE), théologien écossais, né en 1648, dans le comté de Ross, fut nommé professeur de philosophie à l'université d'Aberdeen, et, en 1686, principal de l'université d'Édinbourg. Il perdit cette place par son opposition à la révolution de 1688, et devint prédicateur d'une congrégation épiscopale. En 1692, il écrivit quelques pamphlets contre les presbytériens, notamment des *Recherches sur les nouvelles opinions*, qui attirèrent sur lui le ressentiment de l'assemblée générale d'Écosse. Après avoir vécu caché pendant quelques années, il reparut à Édinbourg, lorsque la fureur

des persécutions fut passée ; et il reprit ses fonctions de pasteur d'une congrégation épiscopale, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1713.

L.

MONRO (ALEXANDRE), professeur d'anatomie à l'université d'Édinbourg, et regardé comme le père de la célèbre école médicale de cette ville, naquit, en 1697, à Londres, où son père, chirurgien des armées du roi Guillaume en Flandre, passait une partie de l'année. Après avoir terminé ses études à Édinbourg, et à Londres sous Cheselden, il voyagea en France et en Hollande, et suivit à Leyde, les leçons de Boerhaave. Il revint ensuite se fixer à Édinbourg, où il fut nommé (en 1719), démonstrateur aux écoles de chirurgie. Ses leçons, et celles de botanique et de matière médicale que donnait en même temps le docteur Alston, son ami (*V.* ALSTON), commencèrent la réputation de cette université, devenue l'une des premières de l'Europe ; depuis qu'elle fut complétée, en 1748, par les cours de clinique médicale du docteur Rutherford. Monro fut long-temps secrétaire de la société royale d'Édinbourg ; et il publia six volumes des *Medical essays and observations* de cette compagnie, dont le premier parut en 1732. Il fut un des meilleurs anatomistes de son siècle, et ne se distingua pas moins dans la pratique de la chirurgie. Il essaya le premier d'opérer la cure radicale de l'hydrocèle par les injections avec le vin et l'alkool, et se montra l'un des plus grands antagonistes de l'ablation des seins cancéreux. Il résigna, en 1759, sa chaire d'anatomie à son fils Alexandre ; mais il continua de donner ses leçons de clinique à l'infirmerie annexée à l'école. Il consacrait le reste

de son temps aux divers emplois dont on l'avait honoré dans la direction de la banque d'Écosse, la justice-de-paix, la commission des grandes routes, etc. Il était membre de la société royale de Londres, honoraire de l'académie de chirurgie de Paris, etc. Il s'énonçait avec facilité et avec grâce, et fit toujours ses leçons sans préparation. Il était sujet au crachement de sang et aux fluxions; et dès son enfance il l'avait été aux fièvres inflammatoires. Il attribuait ces maladies aux trop grands soins que ses parents avaient pris de lui pendant sa jeunesse, et à l'abus des saignées: on lui en avait fait régulièrement deux par an; car, selon le préjugé du temps, rien n'était plus propre à conserver la santé. Il mourut le 10 juillet 1767. Nous avons de cet auteur les ouvrages suivants: I. *Anatomie du corps humain*, en anglais, Edinbourg, 1726, in-8°.; huit éditions parurent du vivant de l'auteur: celle de 1785 est grand in-fol. La partie qui traite du système nerveux, a été publiée en latin, sous le titre suivant: *Anatome nervorum contracta*, Francker, 1759, in-8°. , avec des notes par Coopmann; 2°. édit., Harlingen, 1763, in-8°.; en allemand, Leipzig, 1785, in-4°. : traduit en français par Lebègue de Presle, avec le traité des maladies nerveuses de White, Paris, 1767, in-12; la partie qui traite de l'*Ostéologie*, a été traduite en français par Sue, Paris, 1759, 2 vol. in-fol., avec un grand nombre de planches. II. *Essai sur les injections anatomiques*, traduit en latin (par J. Ch. Fred. Bonnegarde), sur le mémoire anglais inséré dans les Essais de la société d'Edinbourg, Leyde, 1741, in-8°. III. *Examen des remarques de Winslow, Ferrein et Walthers, sur*

*les muscles*, en anglais, Edinbourg, 1752, in-8°.; 1783, in-fol. IV. *De testibus, et de semine in variis animalibus*, ibid., 1755, in-8°. avec figures. V. *Du succès de l'inoculation en Écosse*, ibid., 1765, in-8°.; traduit en français, Paris, 1766, in-8°. C'est une réponse aux questions qui lui avaient été adressées de la part de la faculté de Paris. Le résultat de ses recherches fut que la petite vérole naturelle qui, suivant les listes mortuaires de Londres, depuis plus d'un siècle, détruit la quatorzième partie du genre humain, levait en Écosse un tribut annuel d'un dixième sur l'humanité. Monro fut un des plus chauds partisans de l'inoculation; et il rapporte que les montagnards écossais avaient depuis long-temps l'habitude de s'inoculer la variole, en s'attachant autour du poignet des fils de laine qu'ils trempaient dans le pus des boutons. Il pensait aussi qu'on pourrait inoculer la rougeole avec succès, en employant à cet effet la salive, les larmes et d'autres humeurs prises sur les individus attaqués de cette éruption. On trouve, dans le Recueil de la société d'Edinbourg, plusieurs morceaux fort intéressants sur divers sujets d'anatomie et de chirurgie, publiés par Monro, à diverses époques, et dans le nombre desquels on distingue surtout un *Mémoire sur la nutrition du fœtus*. L'un de ses fils (1) a réuni tous les ouvrages que nous venons de citer,

(1) Donald MONRO, médecin des armées, et membre du collège de médecine, à Londres, né en 1731, mort en juillet 1802, après avoir publié des *Observations sur les moyens de conserver la santé des soldats*, traduites en français, sous le titre de *Médecine d'armée*, par Lebègue de Presle, Paris, 1769, in-8°. , un *Essai sur l'hydropisie*, un *Rapport* (Accouit) *sur les hôpitaux anglais en Allemagne*, un *Traité des eaux minérales*, un *Traité de chimie médicale et pharmaceutique*, et de matière médicale, 1788, 4 vol. in-8°. trad. en allemand, par Sam. Habnetmann, Leipzig, 1791, 2 vol. in-8°.

sous le titre suivant : *Oeuvres d'Alexandre Monro*, Londres, 1781, in-4°, en anglais. Voyez la *Notice* (Account) *sur la vie et les ouvrages de feu Al. Monro* (par André Duncan), Edinbourg, 1780. — MONRO (Jean), médecin anglais, naquit à Greenwich, dans le comté de Kent, le 16 novembre 1715 (1). Après avoir étudié la médecine à Edinbourg, il se rendit à Leyde pour y entendre les leçons du célèbre Boerhaave; il parcourut ensuite les principales villes de l'Europe, et revint en Angleterre, en 1751. Nommé à cette époque adjoint de Jacques Monro, son père, pour les hôpitaux de Bridewel et de Bethlem, il en devint le médecin titulaire en 1752. Il s'occupa, presque exclusivement, du traitement de la manie, et réfuta l'ouvrage publié sur cette maladie par le docteur Beattie, dans lequel cet auteur avait attaqué les médecins de l'hôpital de Bethlem. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, en janvier 1783. P. et L.

MONROE (ULYSSE), noble Écossais, d'une bravoure et d'une probité reconnues, se signala par son dévouement aux intérêts de Charles Ier., en Écosse et en Irlande. En 1648, le parlement d'Écosse, desirant arracher le roi des mains de Cromwell, ordonna l'armement de quarante mille hommes, et le rappel de Monroe, qui s'était déjà réuni, avec un corps considérable d'Écossais, à Eugène O'Neile, général du parti royaliste en Irlande. Le commandement de l'armée écossaise fut confié au duc

d'Hamilton. Arrivé sur les frontières de l'Angleterre, Hamilton ordonna à Monroe de s'arrêter dans le Westmorland, et se porta dans le comté de Lancastre, avec les troupes dont il s'était réservé le commandement; imprudence qui eut, pour la cause royale, les résultats les plus funestes. Attaqué à l'improviste par Cromwell, près de la ville de Preston, le duc fut réduit à se livrer, lui et son armée, à la discrétion du vainqueur. Par suite de cette honteuse défaite, Monroe et les troupes sous ses ordres furent rappelés en Écosse; et le comte de Lanerik, malgré les doutes déjà élevés sur la sincérité de son dévouement, succéda au duc d'Hamilton, son frère, dans le commandement de l'armée. Ses magnifiques promesses ayant dissipé les préventions qui existaient contre lui, la plupart des chefs de clan ou tribu, et d'autres seigneurs royalistes, se réunirent à son armée, qui s'avança sur Edinbourg, où le duc d'Argyle, chef des rebelles, avait rassemblé ses partisans. Monroe, à la tête de l'avant-garde, composée de vieilles troupes irlandaises, attaqua l'ennemi à Musselburg, lui tua beaucoup de monde, et mit le reste en fuite. Encouragés par ce premier succès, les Écossais demandèrent à grands cris à poursuivre leurs avantages: mais Lanerik ordonna de marcher sur Stirling. Monroe résolut dès-lors de déjouer les intrigues mal déguisées de son général, ou du moins de les exposer clairement à tous les yeux. L'avant-garde écossaise touchait à peine à la tour de Wallace, que, sans attendre le reste de l'armée, l'intrépide Monroe se porta, avec une poignée de soldats, vers Stirling, où le duc d'Argyle venait de se jeter avec un renfort de sept cents hom-

(1) Quelques biographes l'ont supposé petit-fils de Monro l'anatomiste; l'anachronisme est évident. Jean était petit-fils d'un autre Alexandre Monro, principal de l'université d'Edinbourg, nommé par Jacques II, en 1683, évêque des Orcades, et retiré à Londres, bientôt après, lorsque l'avènement du roi Guillaume l'eut forcé de quitter ce siège.

mes. Il se rend maître de la place, par le coup de main le plus hardi : toute la garnison est tuée ou faite prisonnière; et Argyle lui-même n'échappe qu'avec peine à la poursuite de Monroe. Dès cet instant, il n'y eut plus de doute sur les intentions de Lanerik; celui-ci ne songea plus qu'à faire sa paix. Cette brave armée, la dernière espérance du parti royaliste, fut licenciée; et l'on stipula que Monroe et ses Irlandais seraient obligés, sous peine de mort, de quitter l'Écosse. Monroe se retira donc de nouveau en Irlande, où ses efforts, ceux du marquis d'Ormond, et les tentatives de Montrose sur l'Écosse, retardèrent quelque temps encore la chute du parti royaliste, déjà affaibli par la mort du général O'-Neile. Mais la faction de Cromwell ayant enfin entièrement prévalu, Monroe fut proscrit, dégradé de son nom et de ses titres, et dépouillé de ses biens. La révolution de 1660, qui remplaça Charles II sur le trône de ses ancêtres, ayant été opérée par ceux-mêmes, qui avaient suivi le parti de Cromwell, n'apporta que peu de changements dans la situation des royalistes catholiques. Ulysse Monroe avait épousé Marie Brady, d'une maison d'Ultonie; son fils aîné, qui ne s'appelait plus qu'Éugène Roë, épousa Catherine O'Rely, dont il eut deux fils : Edmond et Charles. Edmond fut garde-du-corps du roi Jacques II. Lors de la révolution de 1688, qui précipita de nouveau les Stuarts du trône d'Angleterre, Edmond fit déclarer sa compagnie en faveur du malheureux monarque; mais, surpris par les partisans du prince d'Orange, il fut enfermé dans la tour de Londres, où il resta long-temps. Parvenu à s'échapper de sa prison, il erra pendant

plusieurs années dans les trois royaumes, et finit par se réfugier en Lorraine, où son frère Charles lui céda sa place d'officier dans les gardes-du-corps du duc Léopold. — Charles, le plus jeune des deux frères, naquit en 1674, au château d'Old-Castel, que ses parents possédaient dans le comté de Meath, en Irlande. Très-jeune encore, il suivit la fortune de Jacques II, qu'il accompagna en France. Lorsque la paix de Ryswick eut amené, en 1698, le licenciement des régiments irlandais, Charles Roë fut appelé en Lorraine, par le comte de Carlingfort, son compatriote, qui venait de prendre possession du duché, et qui y commandait, au nom du duc Léopold. — Deux de ses petits-fils, après avoir servi avec distinction dans les troupes impériales, parvinrent au grade de général-major, et moururent en 1801 et 1816. A. D—R.

MONS (CLAUDE DE). V. DEMONS.

MONSIGNY (PIERRE-ALEXANDRE), un des plus célèbres musiciens français, naquit, le 17 octobre 1729, à Fauquemberg en Artois, d'une famille noble. Il vint très-jeune à Paris : à l'âge de dix-neuf ans, il obtint un emploi dans les bureaux de la comptabilité du clergé. C'est en assistant à une représentation de la *Servante maîtresse*, de Pergolèse, qu'il sentit se développer en lui, un goût inné pour la musique. Il reçut les premières leçons de composition de Gianotti, contre-basse de l'Opéra, et assez bon harmoniste. Devenu, en peu de mois, aussi savant que son maître, Monsigny essaya ses forces dans un petit opéra, intitulé : *Les Aveux indiscrets*, représenté en 1759, sur le théâtre de la foire Saint-Laurent. Ce début, qui eut quelque succès, place Monsigny au

rang des créateurs de l'opéra-comique à ariettes, qui date de 1753. Peu de personnes, aujourd'hui même encore, daignent considérer que c'est principalement à lui que nous sommes redevables de notre second théâtre lyrique, et qu'il a précédé Grétry. A l'exception de Dauvergne et de Laborde, dont la musique est aujourd'hui oubliée, il n'avait pour rivaux, à l'époque où il entra dans la carrière, que Duni et Philidor, dont presque tous les opéras ont disparu de la scène, tandis que ceux de Monsigny y occupent encore un rang distingué. Monsigny donna aussi à ce spectacle avec Lemonnier, le *Maître en droit*, en 1760, et le *Cadi dupé*, en 1761. Ce fut de ce moment, qu'il attira l'attention du public. L'anonyme qu'il garda toujours en publiant ses ouvrages, contribua peut-être autant à la réussite de ses premiers essais que leur mérite intrinsèque. Les spectateurs d'alors, dont les oreilles et le goût peu exercés avaient pris pour de la musique italienne, celle que Dauvergne avait composée sur les *Troqueurs* de Vadé, firent, avec bien plus de raison, le même honneur à celle de Monsigny; son nom, que souvent, dans ce temps-là, on prononçait et on imprimait *Moncini*, rendait même l'erreur plus excusable. Son *Cadi dupé* frappa tellement Sedaine, qu'il s'écria : « Voilà mon homme ! » et, dès le lendemain, il s'empressa de faire connaissance avec Monsigny. Leur amitié l'un pour l'autre devint fort vive dès le premier instant; et l'alliance de leurs talents produisit plusieurs ouvrages, qui sont encore présents à la mémoire de tous les amateurs; savoir : en 1761, *On ne s'avise jamais de tout*; c'est la dernière pièce de ce

genre, jouée à l'Opéra-Comique, qui fut supprimé au commencement de l'année suivante : les succès de Monsigny avaient excité la jalousie de la comédie italienne, et ils furent la principale cause de la réunion des deux théâtres; — en 1762, *le Roi et le Fermier*, qui eut plus de deux cents représentations, et qui valut au moins vingt mille francs aux auteurs; — en 1764, *Rose et Colas*; — le *Déserteur* en 1769; et *Félix* ou *l'Enfant trouvé* en 1777. Il avait donné aussi en 1768, *l'Île sonnante* avec Collé; — en 1774, *le Rendez-vous bien employé*, avec Anseau-me; et en 1775, *la Belle Arsène* avec Favart. Il a composé trois grands opéras, dont les paroles sont de Sedaine : *Aline, reine de Golconde*, joué en 1766, repris en 1782; et deux autres, non représentés : *Pagamin de Monégue*, et *Philémon et Baucis* : il craignait alors de se risquer sur la scène lyrique, où brillaient les chefs-d'œuvre de Gluck et de Piccini. On y a mis depuis en ballet-pantomime son opéra du *Déserteur*. Le caractère dominant de la musique de Monsigny est le naturel et la vérité : sans aucun effort, sans aucune recherche, il lui arrive souvent d'atteindre à un degré d'expression et de pathétique qui le rendrait digne du surnom de Gluck de l'Opéra-Comique. Sa modestie était néanmoins si grande, qu'il ne voulait se ranger que parmi les simples amateurs. La concurrence qui s'établit entre lui et Grétry, sans nuire à la réussite de ses ouvrages, a empêché le public de lui rendre en tout point une exacte justice. Grétry, généralement accusé de jalousie, a cependant cité plusieurs fois son illustre rival dans ses *Essais sur la musique*, et toujours dans

des termes honorables : « Monsi-  
 » gny, dit-il, le plus chantant des  
 » musiciens, Monsigny qui chante  
 » d'instinct... » Cette expression est  
 d'une justesse rigoureuse : les per-  
 sonnes qui ont connu l'auteur de la  
*Belle Arsène* et de *Félix*, savent  
 qu'il lui a suffi souvent de se péné-  
 trer des paroles ; et, prenant son  
 violon, il jouait aussitôt d'inspira-  
 tion les airs qui ont encore tant de  
 charme pour les cœurs sensibles. Le  
 sien l'était au suprême degré ; on  
 peut s'en faire une idée, d'après une  
 anecdote que rapportent les auteurs  
 du Dictionnaire des musiciens : « En  
 » nous expliquant, disent-ils, la  
 » manière dont il avait voulu rendre  
 » la situation de *Louise* dans le *Dé-  
 » serteur*, quand elle revient par  
 » degrés de son évanouissement, ce  
 » vieillard, déjà plus qu'octogé-  
 » naire, pleurait à chaudes larmes,  
 » et tomba lui-même dans l'acca-  
 » blement qu'il peignait avec tant  
 » d'expression. » Les premiers suc-  
 cès de Monsigny lui avaient valu la  
 protection de l'avant-dernier duc  
 d'Orléans, et une place de maître-  
 d'hôtel dans la maison de ce prince,  
 vers 1765. Il la perdit à l'époque de  
 la révolution, qui lui enleva aussi  
 une partie de sa fortune. En 1798,  
 les artistes du théâtre Favart lui dé-  
 cernèrent une pension de deux mille  
 quatre cents francs, et acquittèrent  
 ainsi l'ancienne dette de la comédie  
 italienne. La place supplémentaire  
 d'inspecteur de l'enseignement au  
 Conservatoire de musique, vacante  
 par la mort de Piccini, en 1800,  
 fut maintenue par le ministre de  
 l'intérieur en faveur de Monsigny,  
 qui s'en démit au bout de deux ans,  
 et fut remplacé par Martini. Succès-  
 seur de Grétry, à l'Institut (4.  
 classe), en 1813, il fut nommé

membre de la Légion-d'honneur en  
 1815, et de l'académie des beaux-  
 arts en 1816. Il jouit fort peu de  
 temps de ces honorables, mais trop  
 tardives récompenses. Retiré dans  
 une petite maison du faubourg Saint-  
 Martin, il y mourut, doyen des  
 musiciens, le 14 janvier 1817, âgé  
 de quatre-vingt huit ans. Ses obsè-  
 ques furent célébrées dans l'église  
 Saint-Laurent, sa paroisse, quartier  
 de cette fameuse foire Saint-Laurent,  
 qui fut le berceau de l'Opéra-Comique  
 et le théâtre des premiers triomphes  
 de Monsigny. Cet excellent compo-  
 siteur n'était pas moins recomman-  
 dable par ses mœurs, son esprit et  
 ses qualités sociales, que par la su-  
 périeurité de son talent. On regrettera  
 toujours qu'un excès de modestie et  
 de désintéressement ait borné, à  
 quarante-huit ans, sa carrière lyri-  
 que, lorsque, s'arrêtant à *Félix*,  
 il pouvait encore enrichir la scène de  
 plus d'un ouvrage, qui n'aurait pas  
 été indigne de ce chef-d'œuvre, si  
 l'on en juge par les progrès conti-  
 nuels du génie de l'auteur. L'éloge de  
 Monsigny a été lu par M. Quatre-  
 mère de Quincy, dans la séance pu-  
 blique de l'académie des beaux-arts,  
 en octobre 1818.

A—T et S—V—s.

MONSON (GUILLAUME), ami-  
 ral anglais, né à South-Carlton,  
 dans le comté de Lincoln, d'une fa-  
 mille assez distinguée, entra de bon-  
 ne heure dans la marine. Ce fut au  
 commencement de la guerre d'Élisa-  
 beth avec l'Espagne, qu'il s'embar-  
 qua à bord d'un vaisseau, à l'insu  
 de ses parents. Il eut, en 1587, le  
 commandement d'un petit bâtiment,  
 et fut, deux ans après, vice-amiral  
 du comte de Cumberland, dans son  
 expédition aux îles Açores, où il as-  
 sista au siège de Fayal. Dans la tra-

versée pour revenir en Angleterre, son vaisseau éprouva de grands désastres, et surtout un manque d'eau qui fit périr une grande partie de l'équipage : lui même en tomba malade, et fut obligé de rester en repos pendant une année. En 1591, il servit pour la seconde fois sous le duc de Cumberland, contre les Espagnols, auxquels ils prirent plusieurs vaisseaux. Monson, chargé d'en convoier un en Angleterre, fut entouré et pris par six galères espagnoles, après un combat long et sanglant. Il fut retenu comme otage, et conduit en Portugal, où il resta prisonnier pendant deux ans à Cascaès et à Lisbonne. Mis en liberté, sa mauvaise fortune ne le découragea pas ; il reprit du service, en 1593, et se comporta, comme dans les autres expéditions, en marin plein de bravoure et d'habileté. En 1594, il fut créé maître-ès-arts à Oxford, et servit, en 1596, dans l'expédition de Cadix, sous Walter Devereux, comte d'Essex, auquel il rendit de grands services par ses conseils sages et modérés ; sa récompense fut d'être nommé chevalier : il fut encore employé dans d'autres expéditions sous le règne d'Élisabeth. Jacques, successeur de la reine, n'aimait pas les militaires : aussi, depuis la mort d'Élisabeth Monson ne reçut ni récompense ni encouragement. Il fut cependant nommé, en 1604, amiral de la Manche, et conserva ce poste jusqu'en 1616. Pendant ces douze années, il soutint l'honneur du pavillon anglais contre les entreprises de la république naissante de Hollande, dont il se plaignit souvent dans ses traités sur la marine ; et il protégea le commerce contre les Français. Malgré ses longs et fidèles services, ayant encouru la haine de quelques courtisans puissants, il

tomba dans la disgrâce, et fut même enfermé à la Tour, en 1616 ; mais ayant été examiné par le grand-juge Coke, et le secrétaire Winwood, il fut déchargé de l'accusation qu'on faisait peser sur lui. Il écrivit une apologie de sa conduite, ayant pour titre : *Sur les insolences des Hollandais, et Justification du chevalier W. Monson*, et il l'adressa au chancelier Ellesmere, et à F. Bacon, procureur-général et conseiller. Son zèle contre les Hollandais, et la demande qu'il avait faite d'une enquête sur l'état de la marine, que le comte de Nottingham, alors grand-amiral, n'approuvait pas, semblent avoir été les motifs des désagréments qu'on lui fit éprouver. Il avait eu aussi le malheur de s'attirer la haine universelle, en arrêtant lady Arabella Stewart, après sa fuite hors d'Angleterre, en juin 1611, quoiqu'il n'eût agi que conformément aux ordres qu'il avait reçus et à son devoir. Cette dame fut renfermée, dit-on, à la Tour, à cause de son mariage avec Guillaume Seymour ; mais le vrai motif de sa détention provenait de ce que par ses alliances elle avait des prétentions à la couronne d'Angleterre. Le chevalier Monson recouvra cependant son crédit à la cour ; car on le voit appelé au conseil, en 1617, pour donner son opinion sur les moyens de détruire les pirates d'Alger, et d'attaquer leur ville. Il démontra l'impossibilité de s'emparer d'Alger, et parla fortement contre cette expédition, qui fut néanmoins témérairement entreprise par Buckingham. Le chevalier Monson fut également opposé, en 1625 et 1628, à deux autres projets des ministres, tout aussi mal combinés, l'un sur Cadix, et l'autre sur l'île de Rhé : aussi ne fut-il pas employé dans ces expédi-

tions. En 1635, le gouvernement ayant jugé nécessaire d'équiper une grande flotte pour s'opposer à la confédération des Français et des Hollandais, Monson fut nommé vice-amiral de cet armement, et s'acquitta de son emploi avec autant de bravoure que de talent. Retiré ensuite dans sa terre de Kinnersley, il y mourut en février 1643, après avoir terminé ses *Essais ou Traités sur la marine* (*Naval tracts*), publiés dans la Collection de voyages de Churchill.

D—z—s.

MONSTIER (DE). V. MÉRINVILLE.

MONSTIER (ARTUS DU), compilateur, né dans le diocèse de Rouen, au commencement du dix-septième siècle, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Récollets, et s'appliqua particulièrement à rassembler les titres et chartes relatifs à l'histoire de sa province. Il mourut en 1662, laissant en manuscrit une compilation en 5 vol. in-fol. Les deux premiers, intitulés *Neustria christiana*, contiennent l'histoire chronologique des archevêques et évêques de Normandie, depuis l'établissement du christianisme; le troisième, *Neustriapia*, imprimé en 1663, traite de l'origine et de la fondation des abbayes et prieurés de la province; le quatrième, *Neustria sancta*, renferme les vies des saints du pays; et le cinquième, *Miscellanea Neustria*, les titres et chartes dont l'auteur n'avait pu faire usage dans les premières parties. D. Toussaint Duplessis a relevé quelques inexactitudes de Du Monstier, dans la *Description de la Haute-Normandie*. On a encore de ce bon religieux : I. *La Piété française envers la Sainte-Vierge Marie, N.-D. de Liesse*, Paris, 1637, in-8°. On trouve dans

cet ouvrage quelques pièces intéressantes pour l'histoire de Picardie. II. *De la Sainteté de la monarchie française, des rois très-chrétiens, et des enfants de France*, ibid., 1638, in-8°. III. *Martyrologium franciscanum*, Paris, 1653, in-fol. IV. *Fortissimi martyris Christi D. Lauriani archiep. Hispaliensis agon, bravium et elogium, cum annotationibus*, ibid., 1656, in-12. V. *Martyrologium amplissimum sanctarum et beatarum mulierum*, Paris, 1657, in-fol. Les Bollandistes ont consacré le sixième chapitre de leur tome 1<sup>er</sup>. de février, à la critique de cet ouvrage. L'abbé Saas a lu, à l'acad. de Rouen, un *Eloge* du P. Du Moustier, conservé dans les registres de cette compagnie. W—s.

MONSTRELET (ENGUERRAND DE) : on ignore en quelle année naquit cet historien. La plupart des biographes indiquent l'an 1390, prétendant qu'il avait trente ans, lorsqu'il commença à écrire ses Chroniques en 1420. Aucun détail sur sa vie privée n'est parvenu jusqu'à nous; seulement on sait qu'il fut prévôt de Cambrai, et bailli de Walincourt. Un acte capitulaire de la métropole de Cambrai, daté de 1437, prouve qu'il était, à cette époque, bailli de ce chapitre; mais il avait perdu cette qualité au moment de sa mort, arrivée en 1453. Les Mémoires de Jean le Robert, abbé de Saint-Aubert, contemporain de Monstrelet, relatent, ainsi qu'il suit, les obsèques du prévôt de Cambrai : « Le xx jour » de juillet, l'an xiiii c. liii, honorable homs, et noble Engherans » de Monstrelet, escuyers, prevost » de Cambrai, et baillis de Walin- » court, trepassa et eslisit se sepul- » ture aux Cordelois de Cambrai, et » fu la porté en 1 portatoire envelo-

» pez d'une natte vestus en habit de  
 » Cordelois, le visage au nud, et y  
 » heult vi flambiaux et iij chirons  
 » de iij quarte chacun autour de le  
 » biere, ou il y avoit un linceul es-  
 » tendu.... un habit de Cordelois, et  
 » heult loffice de le tresorie, le quart  
 » de ledite chire, et li curez de cheens  
 » le quart des offrandes, et ny heult  
 » nient de drap. Il fut né de bas, et  
 » fu uns biens honnestes homs. et  
 » paisibles, et croniqua de son tems  
 » des gherres de France, d'Artois,  
 » de Picardie et de Engleterre, et de  
 » Fland. de ceulx de Gand contre  
 » Mons. le ducs Phelippe, et trespas-  
 » sa xv ou xvj jours avant que la  
 » pais fust faicte qui se fist en le fin  
 » de jullet l'an xiiij c., Liiij. Loez en  
 » soit Diex et benis. » Cet article  
 de nécrologie a fait penser que Mon-  
 strelet était bâtard, à cause des mots  
*né de bas*, qu'il est impossible de  
 concilier avec les titres de noble et  
 d'écuyer, donnés à Monstrelet, qui  
 d'ailleurs commença sa chronique par  
 ces mots : *Je Enguerrand, issu de  
 noble génération*. Si Monstrelet fût  
 né de basse extraction suivant la si-  
 gnification que l'académie attache  
 aux mots *né de bas*, il n'eût point  
 été à la tête du corps échevinal d'une  
 ville impériale, alors composé pres-  
 qu'entièrement de nobles. Les histo-  
 riographes contemporains s'accor-  
 dent à le qualifier de *nobilis scutifer,*  
*armiger*. A l'appui de ces preuves,  
 on peut ajouter celle qu'un fils de  
 Monstrelet, reçu chevalier de Malte,  
 prit vêture en cette qualité, le 19  
 juillet 1444, dans la cathédrale de  
 Cambrai. A cette époque, la quali-  
 fication de bâtard n'avait rien d'in-  
 jurieux : ce ne fut que sous le règne  
 de Henri IV, que les enfants naturels  
 des nobles d'extraction furent privés  
 de la noblesse. M. Farez, secrétaire

perpétuel de la société d'émulation  
 de Cambrai, dans un rapport fait à  
 cette société en 1808, insinue qu'au  
 lieu de *né de bas lieu*, il devait y  
 avoir *né de Ponthieu*, contrée où se  
 trouve la terre de Monstrelet. Quoi  
 qu'il en soit de sa qualité, Monstrelet  
 est jugé favorablement comme his-  
 torien : l'hommage le plus flatteur  
 qu'il ait pu recevoir, est d'avoir  
 été consulté et suivi par le président  
 Hénault. Bayle, Moréri, le P. Le-  
 long, Foppens, Duverdier, Du-  
 chène, Sorel, Lenglet-Dufresnoy,  
 s'accordent à louer la fidélité des  
 dates, la naïveté du style, et la  
 clarté des faits de ses Chroniques.  
 Monstrelet ne dissimule pas son atta-  
 chement pour le duc de Bourgogne,  
 qu'il suivit au siège de Compiègne en  
 1430. Il se contente de dire que la  
 mémoire lui manque, lorsqu'il pour-  
 rait aggraver les torts de son maître,  
 en rapportant exactement ses paroles.  
 Les Chroniques de Monstrelet em-  
 brassent les années de 1400 à 1453 :  
 elles commencent précisément où  
 finit Froissart, quoique le premier  
 chapitre de Monstrelet remonte à  
 1380, et présente un abrégé de l'his-  
 toire de Charles VI, depuis son  
 couronnement. On a reproché à no-  
 tre historien d'être diffus, parce  
 qu'en trois gros volumes in-fol., il  
 ne donne que l'histoire de 53 ans ;  
 mais ses Chroniques réunissent une  
 immense quantité de pièces justifica-  
 tives très-précieuses : il y a inséré  
 textuellement des édits, des haran-  
 gues, des plaidoyers, des défis et des  
 traités. C'est une mine féconde à  
 exploiter pour les savants, qui veu-  
 lent discuter les faits, et en apro-  
 fonder les causes. Monstrelet a écrit  
 avec cette naïveté, cette simplicité,  
 qui faisait le principal caractère des  
 écrivains du quinzième siècle : il se

distingue des autres historiens en appuyant sa narration sur les pièces mêmes, qu'il rapporte en entier, ce qui la rend diffuse et languissante. Rabelais, dans son Pantagruel, liv. III, chap. 24, maltraite singulièrement Monstrelet; et, avec ses expressions originales de malice et de méchanceté, il lui reproche d'être *baveux comme un pot à moutarde*, et lui assigne un *chaperon verd et jaune à oreilles de lièvre*. On sent que le jugement du satirique curé de Meudon, contredit par des témoignages infiniment moins légers que le sien, ne peut être d'aucun poids, le graveleux docteur ayant souvent exercé la licence de ses plaisanteries sur des choses qui méritaient tout son respect. La Chronique d'Enguerrand de Monstrelet, commençant à l'année 1400, devrait finir à 1453, époque de sa mort. Son continuateur (que M. Dacier soupçonne être Jacques Duclerq) l'a portée jusqu'en 1467; et différents éditeurs, par d'autres continuations, l'ont prolongée jusqu'en 1516. La première addition n'est autre chose que la *Chronique de Louis XI*, connue sous le nom de *Chronique scandaleuse*, attribuée à Jean de Troyes, greffier de l'hôtel-de-ville de Paris. Toutefois il se trouve des différences au commencement de ces deux ouvrages, qui ne deviennent une même chose qu'au débordement de la Seine et de la Marne, arrivé en 1460. La seconde continuation comprend tout le règne de Charles VIII; elle est de Pierre Desrey: on la trouve littéralement reproduite à la suite de la traduction de Gaguin, par le même Desrey, à la fin de la *Chronique de Bretagne* par Alain Bouchard, et dans le *Charles VIII* de Godefroy. Il y a différentes édi-

tions des Chroniques de Monstrelet. Antoine Verard, de Paris, en a donné, sans date, deux différentes, chacune en 3 volumes in-fol., qui ne vont que jusqu'à 1467, et sur lesquelles on peut consulter le *Manuel du libraire*. Les plus anciennes éditions, avec date, sont celles de J. Petit et Lenoir, 1512, et de Fr. Regnault, 1518, publiées aussi à Paris, chacune en 3 volumes in-fol. Voici le titre de celle de Pierre L'Huilier, Paris, 1572; c'est presque une analyse de l'ouvrage: « Volume premier des Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, gentilhomme, » jadis demeurant à Cambrai en » Cambresis, contenant les cruelles » guerres civiles entre les maisons » d'Orléans et de Bourgogne, l'occupation de Paris et Normandie » par les Anglois, l'expulsion d'eux, et autres choses mémorables » advenues de son tems en ce » royaume, et pays étrangers. Histoire de bel exemple, et grand fruit » aux François, commençant en l'an » MCCCC, où finist celle de Jean » Froissard, et finissant en l'an » MCCCC. LXVII, peu outre le commencement de celle de messire Philipe de Comines; revue et corrigée sur l'exemplaire de la librairie du roy, et enrichie d'abbegez » pour l'introduction d'icelles, et » de tables fort copieuses. » La bibliothèque du Roi possède un exemplaire de cette dernière édition, provenant du savant Huet, évêque d'Avranches: il contient plusieurs notes manuscrites très-précieuses, et une table chronologique, faite aussi de sa main, présentant les diverses branches issues de Charles VI, de Charles VII et Louis XI, aux règnes desquels ces chroniques se rapportent. L'édition que Denis Sauvage

a donnée de ces Chroniques ( Paris, Chaudière, 1572, 3 vol. in-fol.), quoique plus belle que les précédentes, est des moins estimées, parce que cet historiographe a changé beaucoup de mots et de phrases, dont même il n'a pas toujours rendu le sens. La traduction anglaise, par Thomas Johnes, imprimée en 1809, Hafod, 4 vol. in-4°, pour faire suite à l'édition de Froissard, sortie des mêmes presses, a aussi été tirée in-fol., et a reparu à Londres, 1810, en 12 vol. in-8°. Bullart, dans son *Académie des sciences et des arts*, Amsterdam, Elzevir, 1680, 2 vol. in-fol., et Foppens, tom. 1, pag. 263, de sa Bibliothèque belge, nous ont donné le portrait de Monstrelet. La bibliothèque du Roi possède trois beaux manuscrits de ses Chroniques; et M. De Bure a détaillé les beautés d'un exemplaire manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque du duc de la Vallière. D—os.

MONTAGNAC ( FRANÇOIS DE GAIN ), évêque de Tarbes, né le 6 janvier 1744, au château de Montagnac, en Limousin, fut d'abord aumônier du roi et grand-vicaire de Reims. En 1768, il fut nommé à l'abbaye de Quarante, au diocèse de Narbonne, et, en 1782, à l'évêché de Tarbes. Il fut sacré pour ce siège, le 20 octobre de la même année. Ayant obtenu, en 1788, l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, il remit son abbaye de Quarante. Peu de prélats s'opposèrent avec plus de zèle aux innovations de l'assemblée constituante: il adressa sur ce sujet plusieurs écrits à son clergé. Il s'était retiré en Espagne, vers la fin de 1790; mais il revint inopinément à Tarbes, le 12 mars 1791, monta en chaire dans sa cathédrale, et prononça un discours pour motiver son

refus du serment. Il fut dénoncé, et l'on commença des poursuites contre lui. En même temps, on élut pour évêque des Hautes-Pyrénées Guillaume Molinier, doctrinaire, auquel M. de Montagnac adressa vainement des exhortations pour le détourner du schisme. L'évêque de Tarbes fut obligé de se réfugier de nouveau en Espagne: il habita quelque temps dans la vallée d'Aran, à peu de distance de son diocèse; et de là il faisait passer des instructions et des avis au clergé et aux fidèles, pour les soutenir dans les circonstances difficiles où l'on se trouvait. Cette proximité et cette correspondance déplurent aux révolutionnaires français, qui menacèrent les habitants du village espagnol, où l'évêque était retiré, de piller leurs maisons, si l'on continuait à donner asile au prélat. Celui-ci quitta donc ce séjour avec deux autres évêques français; et il habita pendant trois ans le monastère de Mont-Serrat, en Catalogne. On a de lui plusieurs mandements et écrits datés de ce lieu. A la fin de 1794, il se rendit en Italie, et résida plusieurs années à Lugo. Ce fut de cette ville, qu'il adressa au clergé de son diocèse une *Instruction*, du 20 mai 1795, pour les prêtres missionnaires, une *Lettre* contre la soumission demandée alors aux ecclésiastiques, une *Instruction* du 21 décembre 1797, sur les droits du roi, et quelques autres écrits de circonstance. Cet évêque n'approuva point les tempéraments que ses collègues, restés en France, autorisèrent en plusieurs occasions sur les affaires de l'Eglise. En 1800, il passa en Portugal, et envoya sa démission le 6 novembre 1801; mais il réclama contre l'exécution et les suites du concordat, et se joignit aux évêques

non-démissionnaires, dans plusieurs de leurs démarchés. Le nombre des écrits de M. de Montagnac, sur les matières ecclésiastiques de ce temps-là, est de cinquante-sept, qui parurent depuis 1790 jusqu'en 1803; on en trouve la liste dans l'ouvrage intitulé : *Extraits de quelques écrits de l'auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution française*, Pise, 1814, tome II : il paraît que M. de Montagnac avait envoyé à M. l'abbé d'Auribeau, auteur de ces *Mémoires*, une copie authentique de ces divers écrits; et M. d'Auribeau en donne une analyse assez étendue. Quelque temps après le concordat, l'ancien évêque de Tarbes se rendit en Angleterre : il y vécut dans la retraite, occupé de la prière et d'études convenables à son état, et mourut à Londres en 1806.

P—C—T.

MONTAGU ( Sir ÉDOUARD ), magistrat anglais, de la même famille que les comtes de Manchester et d'Halifax (V. ces noms), naquit à Bridgstock (comté de Northampton), vers la fin du seizième siècle. Il suivit la carrière du barreau. Élu membre de la chambre des communes, il devint bientôt président de cette assemblée (*speaker*). Montagu exerçait cette fonction, aussi honorable qu'importante (1), lorsque Henri VIII, ayant un pressant besoin d'argent, proposa un bill de subsides, qui fut rejeté (1523). L'influence de Montagu était si grande et si connue, que le roi, irrité de ce refus, lui fit donner l'ordre de se ren-

dre auprès de lui, et s'écria en le voyant : « Eh quoi, l'ami, ils ne » veulent donc pas admettre mon » bill ! Faites que demain, à telle » heure, » ajouta-t-il, en mettant sa main sur la tête de Montagu, » mon bill ait passé, ou cette tête ne » restera pas sur vos épaules. » Sir Edouard connaissant le danger qu'il courait, d'après le caractère impétueux et sanguinaire de Henri, agit si efficacement auprès des membres de la chambre, que le bill passa avant l'heure indiquée. En 1532, Montagu obtint le degré de docteur ès-lois, et fut nommé avocat du roi, six ans après. Il fut élevé, en 1533, au rang de chevalier, et obtint, l'année suivante, la concession de plusieurs terres qui avaient appartenu à des abbayes que Henri VIII venait de supprimer. Après avoir exercé, pendant quelques années, la place de président ou grand-juge de la cour du banc du roi, il résigna cet office, en 1545, et fut nommé, la même année, président de la cour des plaids-communs; changement que Fuller appelle *une abaissement en honneur, mais une élévation en profit*. Il fut aussi l'un des membres du conseil-privé, et jouit d'une telle faveur auprès de Henri VIII, que ce souverain le nomma l'un des seize exécuteurs de son testament, qui devaient être en même temps régents du royaume, et gouverneurs du jeune Edouard VI, son fils. Au couronnement de ce prince (février 1547), Montagu dut à l'attachement qu'Edouard lui témoignait, d'être chargé, avec d'autres commissaires, de recevoir les plaintes des sujets du roi, et d'y faire droit. En 1549, une conspiration ayant été formée contre le protecteur Sommerset, Montagu se joignit à ses

(1) Arthur Collins, dans son Histoire de la pairie anglaise, assure, d'après son manuscrit possédé par la famille de Montagu, que ce dernier était à cette époque président de la chambre des communes; Huine et d'autres historiens accordent bien à Montagu une très-grande influence sur l'esprit de ses collègues; mais ils affirment que Thomas More présidait la chambre lorsque le subside fut demandé.

adversaires, et contribua ainsi à son renversement. Cependant la santé du jeune roi déclinant rapidement, le duc de Northumberland, qui avait remplacé Sommerset, résolut de changer l'ordre de la succession à la couronne, en faveur de Jeanne Grey, qu'il avait fait épouser à son fils, lord Guilford - Dudley. Il usa de son ascendant sur l'esprit du jeune Edouard, pour lui faire approuver son projet, et exigea que Montagu et les autres chefs de la magistrature, qu'on avait fait appeler à un conseil tenu à cet effet, rédigeassent en forme de lettres-patentes la minute de l'acte projeté. Le danger qu'une telle condescendance pouvait faire courir à ces magistrats, les fit long-temps hésiter. Ils représentèrent que le règlement de la succession à la couronne ayant été fait par Henri VIII, en conséquence d'un acte du parlement, les lettres-patentes seraient nulles, et exposeraient à la peine de haute-trahison non-seulement les juges qui les auraient dressées, mais tout conseiller qui les aurait signées, et que la seule voie régulière était de convoquer un parlement, et d'obtenir le consentement de cette assemblée. Northumberland s'emporta contre eux d'une manière violente, et dit à Montagu qu'il était un traître. Mais les magistrats persistèrent dans leur opposition, qui ne cessa qu'après plusieurs assemblées du conseil, et lorsque Montagu eut fourni un expédient qui réunit tous les suffrages. Il proposa qu'une commission du roi, en son conseil, fût donnée pour requérir les juges de dresser les lettres-patentes, et qu'immédiatement après, un pardon fût accordé pour toute offense qu'ils pourraient avoir commise en déférant à cette invitation. Les autres juges exigèrent,

pour plus grande sûreté, que tous les membres du conseil signassent ces lettres-patentes, en vertu desquelles les princesses Marie et Elisabeth furent exclues, et la couronne fixée sur la tête de Jeanne Grey. Mais ce triomphe de Northumberland fut de peu de durée; car Édouard VI étant mort quelques jours après, Marie, appuyée par les barons, mécontents du despotisme du protecteur, parvint à déjouer ses projets, et monta sur le trône de ses pères. Montagu reçut la punition que méritait sa complaisance. Il fut envoyé à la Tour, et privé de ses emplois. Mis en liberté après une courte détention, il se retira dans le comté de Northampton, où il mourut le 10 février 1550.

D—z—s.

MONTAGU ou MONTAGUE (ÉDOUARD), comte de Sandwich, également distingué comme général, comme amiral et comme homme d'état, mais dont la conduite politique fut une suite de contradictions, était petit-fils de lord Montagu de Boughton, et de la même famille que le précédent. Né en 1625, il débuta fort jeune dans la carrière militaire, puisque dans le mois d'août 1643, il reçut la commission de lever un corps de troupes, au service du parlement, contre Charles I<sup>er</sup>. (1). Montagu se rendit à l'armée avec son régiment, et se distingua à l'assaut de Lincoln, aux batailles de Marston-Moor et de Naseby, et dans d'autres circonstances importantes, n'ayant pas encore vingt ans. Nommé membre de la chambre des communes, par le comté d'Hungtindon, il siégea au parlement avant d'avoir atteint l'âge

(1) Montagu fut marié à l'âge de 17 ans, avec la fille de lord Crewe, zélé parlementaire; et l'amour qu'il avait pour sa femme lui fit adopter les principes politiques de son beau-père.

requis, et obtint aussi une place dans la trésorerie, sous l'administration de Cromwell. La paix ayant été conclue avec la Hollande, il quitta le service de terre, pour entrer dans la marine, et fut associé au célèbre amiral Blake, dans le commandement de la flotte destinée pour la Méditerranée. Les deux amiraux firent voile vers les côtes d'Afrique (1656), châtièrent les corsaires barbaresques, et s'emparèrent, après cette expédition, de deux galions espagnols, richement chargés, que Montagu conduisit en Angleterre. L'année suivante, il obtint le commandement d'une flotte dont l'objet était de veiller sur les démarches des Hollandais, de continuer la guerre contre les Espagnols, et de faciliter aux Français la prise de Dunkerque. Il s'acquitta de cette commission avec autant de courage que de prudence, vainquit la flotte espagnole près des Dunes, et fut envoyé ensuite auprès du maréchal de Turenne, pour conférer avec lui sur les moyens de continuer la guerre. Après cette entrevue, Montagu renonça tout-à-coup au service, et se retira dans ses terres (1). Après la mort de Cromwell, il obtint du fils du protecteur, le commandement d'une grande flotte, qui fut envoyée dans la Baltique (1659), de concert avec les Hollandais, pour arrêter les progrès des Suédois, et obtenir, par une médiation armée, un accommodement entre les puissances du Nord. Il y réussit; et le roi de Suède, jadis l'allié de l'Angleterre, fut obligé de lever le siège de Copenhague, et de consentir à la paix avec le Danemark. Il paraît qu'à

cette époque, Montagu conçut un grand dégoût contre ceux qui l'employaient : on l'attribue à la réforme de son régiment de cavalerie, et à la mesure qui fut prise, de subordonner tous ses actes à l'approbation d'Algernon Sidney et d'un autre commissaire. Il était dans cette disposition d'esprit, lorsque Charles II lui écrivit deux lettres, une pour le chancelier Hyde, et l'autre pour lui-même, dans laquelle il l'engageait à abandonner le service du parlement, et à ramener sa flotte en Angleterre, où il pourrait agir de concert avec sir George Booth et d'autres royalistes disposés à effectuer la restauration. Montagu, prenant pour prétexte le manque de provisions, fit voile pour les côtes d'Angleterre. Mais il eut le chagrin d'apprendre, en arrivant, que sir George Booth avait été arrêté et conduit à la Tour; que le parlement jouissait encore de l'autorité, et qu'Algernon Sidney l'avait dénoncé comme traître. Sans se laisser effrayer par ces événements, Montagu n'hésita pas à paraître à Londres, et se défendit, devant le parlement, d'une manière si plausible, qu'on se contenta de lui ôter son commandement (1). Sa retraite ne fut pas de longue durée : car, peu de temps après, le conseil d'état l'adjoignit à Monk, dans le commandement de la flotte anglaise. Il profita de son autorité pour se rendre sur les côtes de Hollande; et lorsqu'il fut en vue de Scheveling, sans s'inquiéter des intentions du parlement, il détermina ses officiers à se soumettre à Charles II, qui s'embarqua avec le duc d'York, à

(1) On attribua cette retraite extraordinaire à la peinture touchante que Turenne lui avait faite des malheurs de Charles II.

(1) La situation difficile dans laquelle se trouvait alors le parlement, ne lui permit pas d'approfondir les motifs qui avaient déterminé Montagu à quitter son poste.

hord de la flotte anglaise dont Montagu résigna le commandement à ce dernier prince, en sa qualité de grand-amiral. Montagu eut ainsi l'honneur de concourir au rétablissement de Charles II, qu'il ramena en Angleterre. Deux jours après le débarquement, le roi lui remit l'ordre de la Jarretière, et le créa ensuite baron Montagu de Saint-Neoth, vicomte Hinchinbroke et comte de Sandwich. Il fut nommé, peu après, membre du conseil-privé, maître de la garde-robe, amiral de la Manche, et lieutenant du duc d'York. Lorsque la guerre éclata avec la Hollande, en 1664, le duc d'York prit le commandement en chef de la flotte, comme grand-amiral; et le comte de Sandwich, mis à la tête de l'escadre bleue, contribua, par ses manœuvres, à la prise d'un grand nombre des vaisseaux de l'ennemi. Dans la grande bataille du 3 juin 1665, où les Hollandais perdirent leur amiral Opdam, et eurent dix-huit vaisseaux de guerre pris et quatorze détruits, on attribua en grande partie l'honneur de la victoire au comte de Sandwich, qui s'empara, le 4 septembre suivant, de huit vaisseaux de guerre hollandais, de deux de leurs meilleurs bâtiments de la compagnie des Indes, et de vingt bâtiments marchands. A peine de retour en Angleterre, il fut envoyé à Madrid, pour négocier la paix entre l'Espagne et le Portugal: il y réussit complètement. Il conclut aussi, avec la cour de Madrid, un traité de commerce très-avantageux à l'Angleterre. Au renouvellement des hostilités avec la Hollande en 1672, il s'embarqua de nouveau avec le duc d'York, et commanda l'escadre bleue. L'amiral hollandais Ruyter mit en mer, avec une flotte formidable, composée de 91

vaisseaux de ligne et de 44 brûlots; et le 28 mai, à la chute du jour, il fut en vue des Anglais, qui avaient été joints par les Français commandés par le maréchal d'Estrées. Les flottes combinées étaient mouillées à Solebay, et n'avaient pris aucune des précautions que la prudence indiquait. Sandwich crut devoir donner au duc les avis que son expérience consommée lui suggérait sur le danger qu'ils couraient. Mais il paraît que ses conseils furent mal accueillis, et que le duc se permit même une réponse piquante, dans laquelle il attribuait ses appréhensions à un manque de courage. A l'approche de l'ennemi, chacun courut à son poste avec précipitation; et plusieurs vaisseaux furent obligés de couper leurs cables pour être prêts. Sandwich commandait l'avant-garde; et quoique déterminé à vaincre ou à périr, il écouta d'abord la voix de la prudence, en se hâtant de sortir de la baie, où Ruyter aurait pu détruire, avec ses brûlots, les deux flottes combinées, dont les bâtiments pressés les uns contre les autres, étaient hors d'état de manœuvrer. Il les sauva ainsi d'un danger imminent, et donna le temps de se dégager au duc d'York, qui commandait le corps principal, et au maréchal d'Estrées, qui était à la tête de l'arrière-garde. Sandwich se précipita ensuite au milieu des assaillants, et, par cet acte désespéré, attira tous leurs efforts sur le *Royal Jacques*, qu'il montait. Il tua de sa propre main l'amiral hollandais Van-Ghent, repoussa son vaisseau, coula bas un autre bâtiment, et trois brûlots qui cherchaient à l'aborder. Quoique le *Royal Jacques* fût criblé de toutes parts, et que, sur mille hommes qui le montaient, six cents fussent étendus morts sur le pont, il

n'en continua pas moins à faire tonner son artillerie au milieu des ennemis; mais un autre brûlot, masqué par la fumée, étant parvenu à se cramponner à son vaisseau, sa perte devenait inévitable. Averti par sir Edouard Haddock son capitaine, ce brave amiral refusa de se sauver, et périt ainsi au milieu des flammes, avec presque tous ses officiers. Quinze jours après la bataille, les habitants de Harwich, reconnurent son cadavre flottant sur le rivage, à l'ordre de la Jarretière dont il était décoré. On le fit embaumer; et, d'après les ordres du roi, il fut porté à Londres et enterré avec une grande solennité dans l'abbaye de Westminster. La malheureuse fin de Sandwich fit faire de grandes réflexions sur la conduite du duc d'York; et, dans le parlement qui se tint à Westminster en octobre 1680, lors du débat du bill d'exclusion, plusieurs membres des Communes la lui imputèrent hautement. Il n'y a qu'une opinion sur la bravoure et les talents du comte de Sandwich, considéré comme commandant, ou comme homme-d'état: mais on lui reproche avec raison les inconséquences de sa carrière politique, qui ne furent égalées que par les inconséquences de la cour dans la distribution des faveurs dont elle le combla après la restauration. Il avait en effet contribué à détrôner le père, et avait offert la couronne à l'usurpateur: cependant, pour le récompenser de quelques légers services à la veille d'une inévitable restauration, Charles II fit pleuvoir sur lui les honneurs et les récompenses, tandis qu'il négligeait mille sujets fidèles qui avaient risqué leur vie et leur fortune pour défendre la cause royale dans toutes ses vicissitudes. Walpole, qui a donné une

place à Montagu dans son *Catalogue of Royal and noble authors*, cite de lui: 1°. *Lettre au secrétaire Thurloe*, dans le 1<sup>er</sup>. volume des *Papiers d'état de Thurloe*. — 2°. Diverses lettres, écrites pendant son ambassade en Espagne, publiées dans les *Lettres d'Arlington*, et dans les *Lettres originales et négociations de sir Richard Fanshaw, du comte de Sandwich*, etc. Le comte de Sandwich est aussi l'auteur d'une traduction (de l'espagnol) de la *Metallurgie* d'Alonzo Barba, 1674, petit in-8°. Enfin on trouve, dans le n°. 21 des *Transactions philosophiques*, quelques observations astronomiques du comte de Sandwich. D—z—s.

MONTAGU (JEAN), quatrième comte de Sandwich, de la même famille que le précédent, naquit à Westminster, en 1718. Il avait à peine quatre ans, lorsqu'il perdit le vicomte d'Hinchingbroke son père. Il reçut une brillante éducation par les soins de lord Sandwich son aïeul, et entreprit, au sortir du collège, un voyage autour de la Méditerranée, dont il écrivit lui-même la relation, publiée après sa mort. Montagu rapporta de ses excursions plusieurs momies, des ibis, un grand nombre de médailles et d'autres objets curieux (1). Il avait succédé, en 1729, à la pairie de son grand-père; et, dès qu'il eut atteint l'âge requis, il siégea dans la chambre haute. Il commença sa carrière politique, en se joignant au parti alors en opposition avec Robert Walpole. A la formation du ministère désigné sous le nom de *Broad-Bot-*

(1) Parmi ces objets se trouvait une pièce de marbre de deux pieds de long, sur les deux côtés de laquelle était une inscription qu'on fut long-temps sans pouvoir déchiffrer. Le savant D. Taylor, du collège de la Trinité, parvint à l'expliquer, en 1743, et lui donna le nom de *Marbre de Sandwich*.

com, il fut nommé second lord de l'amirauté (15 décembre 1744), et obtint un grade dans l'armée, à cause de la part active qu'il avait prise dans les levées de troupes pour éteindre la rébellion de 1745. Il paraît qu'on avait reconnu en lui des talents politiques; car, en novembre 1746, il fut envoyé, comme plénipotentiaire, au congrès qui devait se tenir à Bréda; et ses pouvoirs furent continués jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle (octobre 1748). A son retour, il fut admis au conseil-privé, et nommé premier lord de l'amirauté. Lorsque George II s'embarqua pour le Hanovre, lord Sandwich fut un des lords-justiciers du royaume pendant l'absence du roi. En juin 1751, il fut éloigné de l'amirauté, et resta sans emploi jusqu'en 1755, qu'il devint l'un des vice-trésoriers adjoints d'Irlande. En avril 1763, il reprit sa place de premier lord de l'amirauté. Eloigné encore des affaires en 1765, il obtint, en 1768, l'emploi d'adjoint directeur-général des postes avec lord Le Despencer. Sous l'administration de lord North, il fut remplacé, pour la troisième fois, à la tête de l'amirauté (janvier 1771); emploi qu'il occupa pendant toute la période orageuse de la guerre d'Amérique, et qu'il résigna lors de la dissolution du ministère qui l'avait provoquée. Sa conduite, à la tête de cette administration dans des circonstances difficiles, lui fit beaucoup d'honneur. Il réforma plusieurs abus dans les arsenaux de marine, qu'il visitait tous les ans; augmenta les établissements des soldats de marine, encouragea les voyages de découvertes, dont il protégea les auteurs, et montra une grande connaissance des devoirs du département qui lui était confié. En

1783, lors du ministère de la coalition, il accepta la capitainerie des chasses, qu'il conserva seulement pendant une année; et il rentra pour toujours dans la vie privée, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 avril 1792. Le comte de Sandwich était un orateur plus solide que brillant. Pendant la guerre d'Amérique, il fut fréquemment attaqué dans les deux chambres, pour sa conduite administrative, ou pour des malversations qu'on lui imputait. Dans les débats parlementaires qui eurent lieu lors des fâcheux événements de la guerre d'Amérique, il eut souvent pour adversaire le célèbre lord Chatham, dont l'éloquence extraordinaire imposait silence, et inspirait la crainte aux pairs dont l'habileté était le plus reconnue. Lord Sandwich ne se laissa pas éblouir par l'éclat de ce talent oratoire: il n'hésita jamais à lui répondre, et il le fit toujours de manière à prouver que sa réplique était nécessaire et convenable. Il avait une politesse aisée; et une gaieté peu commune. Il aimait à rendre service, et le faisait toujours avec grâce. C'était un homme de plaisir, passionné surtout pour la musique. On lui attribue un pamphlet intitulé: *État de la question relative à l'hospice de Greenwich*, 1779, en réponse à l'écrit du capitaine Baillie: *État de l'hospice royal de Greenwich*, publié en 1778. Depuis sa mort, John Cook, son chapelain, a publié: *Voyage fait par le comte de Sandwich, dans la Méditerranée, dans les années 1738 et 1739, écrit par lui-même*. L'éditeur y a joint sur l'auteur une notice détaillée, d'où est extraite en partie celle que nous donnons. L'ouvrage du noble lord, quoiqu'il soit bien écrit, et rempli d'observa-

tions justes, a perdu beaucoup de son intérêt. — George MONTAGU, naturaliste distingué, né en Angleterre, membre de la société Linnéenne, a publié : 1°. *Dictionnaire ornithologique*, 2 vol. in-8°. , 1802; 2°. *Testacea britannica*, ou Histoire naturelle des coquillages anglais, in-4°. , 1803, avec un supplément qui a paru en 1809. George Montagu est mort à Knowle, dans le Devonshire, en 1815. D—z—s.

MONTAGUE. V. MONTAGU (1).

MONTAGUE (CHARLES), comte d'Halifax. V. HALIFAX.

MONTAGUE (LADY MARIE WORTLEY) naquit à Thoresby, dans le comté de Nottingham, en 1690, du duc de Kingston, et de lady Marie Fulding, fille du comte de Denbigh, laquelle mourut en 1694. Lady Marie Pierrepont (nom qu'elle porta jusqu'à son mariage, et qui était celui de sa famille) montra, bien jeune encore, les dispositions les plus heureuses; et le duc, son père, se plut à les cultiver. Aussitôt que ses facultés le permirent, il lui donna dans tous les genres les mêmes maîtres qu'à ses fils: elle apprit successivement le grec, le latin, le français, l'italien, l'allemand, et fit de grands progrès dans ces différentes langues. Une telle éducation demandait qu'elle vécût dans la retraite; et en effet, elle eut très-peu de rapports avec le monde, jusqu'à ce que son intimité avec M<sup>me</sup>. Wortley Montague lui fit connaître Édouard Montague, fils aîné de cette dame. Un mariage d'abord secret, on ignore pourquoi, l'unit à l'héritier de cette famille, au mois d'août 1712.

Excité par l'ambition de sa femme à se présenter aux élections et porté au parlement, Édouard Wortley ne tarda pas à s'y distinguer par ses talents et ses connaissances: il parvint bientôt à la place de lord de la trésorerie, et fut nommé, quelque temps après, à l'ambassade de Constantinople. Lady Marie suivit son époux en Turquie, où l'appelaient une curiosité excitée par tout ce qu'elle avait lu sur des contrées aussi célèbres. La partie la plus intéressante de ses lettres est sans contredit celle où elle rend compte de ce voyage. Elle visita d'abord la Hollande, parcourut l'Allemagne, s'arrêta à Vienne, traversa la Hongrie, et arriva heureusement auprès de son mari. Elle s'empressa de prendre des leçons de langue turque; surmonta toutes les difficultés, et, au bout d'un an, parvint à l'entendre, et même à la parler intelligiblement. Elle obtint du sulthan Achmet la permission d'entrer dans le sérail, où elle se lia d'amitié avec la sultane favorite Fatima. Les fréquentes visites qu'elle lui fit, la mirent à portée de redresser bien des préjugés, et de donner, du harem du grand-seigneur, des idées plus justes que les Européens n'en avaient eu jusqu'à elle. Ce fut à Beligrad, petite ville située à quatre lieues de Constantinople, que lady Marie eut la première connaissance de l'inoculation de la petite-vérole, pratiquée depuis long-temps dans cet endroit, où les agents diplomatiques vont ordinairement pendant l'été se dérober à la peste, et aux chaleurs de la saison. L'ambassadrice recueillit quantité de documents sur cette pratique, et fut si convaincue de son utilité, qu'elle fit inoculer son fils sur les lieux mêmes avec un grand

(1) Les Anglais écrivent, presque indistinctement, de ces deux manières: ils prononcent toujours *Montague*.

succès. Elle résolut d'introduire ce procédé en Europe, et crut ne pouvoir faire un plus beau présent à sa patrie en particulier, que de lui fournir un moyen fort simple d'atténuer au moins les effets d'une aussi cruelle contagion. M. Wortley ayant été rappelé de Constantinople, après environ trois ans de séjour dans cette capitale, fit voile, avec lady Marie, vers l'Italie. Ils débarquèrent sur les côtes d'Afrique, allèrent voir Tunis et les ruines de Carthage, se rendirent ensuite à Gènes, et retournèrent en Angleterre, en passant par la France. M. Wortley y suivit sa carrière politique; et lady Marie put s'y livrer à son goût pour les lettres et jouir de la conversation des hommes qui s'y étaient rendus célèbres. Pope, Addison, Steele, Young, et plusieurs autres littérateurs moins fameux, formèrent à Twickenham, village charmant, à trois lieues de Londres, la société habituelle de lady Montague; mais le commerce des gens de lettres, et particulièrement celui des poètes, a ses épines. Pope était le plus irascible des favoris des Muses. Des plaisanteries piquantes, qui parvinrent à sa connaissance, l'agrippèrent contre lady Marie; et il se vengea par des traits de satire, qui amenèrent une rupture et un éclat qui mortifièrent beaucoup celle qui en était l'objet. Ce désagrément et les dégoûts dont l'accabla le parti des Toris, qui parvint à écraser les Whigs dont elle partageait les opinions, la décidèrent à se rendre en Italie: elle y fit consentir M. Wortley, et alla séjourner tantôt à Venise, et tantôt à Lovère, près du lac d'Iseo; elle y faisait ses délices de la culture des lettres qu'elle joignait à des occupations champêtres. Elle avait pris beaucoup de

goût pour la langue et pour les mœurs italiennes; et les vingt-deux années qu'elle passa dans ce pays, le prouvent suffisamment. Un exil volontaire si long, et qui plaçait une si grande distance entre elle et tout ce qu'une femme a de plus cher, démontre, à notre avis, que son caractère n'était pas exempt de singularités. Elle sentit cependant la nécessité de retourner dans ses foyers, après la mort de son mari, en 1761; et elle partit pour l'Angleterre, dans la même année. Comme elle traversait la France, quelqu'un lui parla des lettres de M<sup>me</sup>. de Sévigné: *Elles sont fort jolies*, répondit-elle; *mais, dans quarante ans, les miennes ne seront pas moins recherchées*. Sa santé avait décliné depuis un certain temps: ses infirmités augmentèrent; et elle mourut un an après son retour au sein de sa famille, le 21 août 1762, âgée de soixante-treize ans. On voit, dans la cathédrale de Litchfield, un monument en marbre, consacré à la mémoire de cette dame illustre. La beauté y est représentée versant des larmes sur la tombe de celle qui, par l'inoculation qu'elle introduisit en Europe, enleva à la mort et à la laideur une multitude d'enfants destinés à devenir leurs victimes. Ce cénotaphe est dû aux soins généreux et philanthropiques de Henriette Inge, fille d'un baronnet de cette contrée. Les Lettres de lady Montague, quelques Fragments, et des Poésies en petit nombre, ont été recueillis en cinq volumes imprimés à Londres, en 1803, d'après les originaux remis par la famille à l'éditeur. L'édition en 3 volumes, in-12, publiée à Londres, par Becket, en 1763, paraît avoir été subreptice. M. Cleland, qui la mit au jour, encouragé par le succès

qu'elle obtint, en fit paraître une autre en 4 volumes, 1767; mais, comme il n'existe point de manuscrit des lettres du quatrième volume de cette seconde édition, on est fondé à croire que Cléland en est l'auteur. On sait même qu'il n'a jamais repoussé le soupçon de les avoir supposées. Les critiques anglais qui ont comparé lady Montague à M<sup>me</sup>. de Sévigné, ont sans doute voulu dire uniquement qu'elle est pour sa nation ce que la mère de M<sup>me</sup>. de Grignan est pour la nôtre. Rien n'est d'ailleurs plus différent que leur tour d'esprit et leur style. En lisant lady Montague, on est frappé de je ne sais quelle force de réflexion, qui décèle des études classiques et une tête formée à l'école des anciens. Ses jugements ont une hardiesse, et sont exprimés avec une âpreté satirique, qui souvent annonce une liberté de penser que rien n'arrêta, de son temps, en Angleterre, et que favorisait le protestantisme. Dominée par l'orgueil et étrangère à toute sensibilité, on ne la vit jamais contente d'elle-même et de sa position. « A seize ans, dit M. Fiévée, » elle regrette de n'être pas homme; » à trente elle demande déjà dix années de moins; mère de famille, » elle fait l'éloge du célibat. La toilette des Françaises lui paraît ridicule; et, tant qu'elle a l'espoir » de plaire, elle tire ses modes de France. A soixante-huit ans, il y » avait déjà onze années qu'elle n'avait osé se regarder dans un miroir; et, lorsqu'on venait lui rendre visite, elle recevait en domino » et en masque. Ses vœux les plus ardents étaient qu'aucune de ses » petites-filles ne lui ressemblât pour l'esprit et le caractère; enfin, dans » ses vieux jours, en voyant passer

» une grosse villageoise, elle regretta » tait de n'avoir pas été toute sa vie » ignorante et sans ambition. » C'est encore milady Montague qui disait de son sexe, que sa seule consolation d'être femme avait toujours été la certitude de n'en point épouser une. On ne peut méconnaître non plus dans sa manière, un peu de cet apprêt et de ce travail qui laissent voir qu'elle destinait ses Lettres à être un jour imprimées. Ce ne pouvait être en effet dans un autre dessein qu'elle en remit elle-même une copie en deux volumes in-4<sup>o</sup>., à M. Sowden, ecclésiastique hollandais, constatant cette remise par une note signée de sa main, qui était en tête du manuscrit. C'est vraisemblablement à cette circonstance, qu'il faut attribuer le manque de naturel, tranchons le mot, la pédanterie de quelques passages, ainsi que la pesanteur et la tournure pénible de la plupart de ses fins de lettres. Ces défauts n'empêchent pas le recueil dont il s'agit, d'être un des plus piquants que l'on ait publiés en aucune langue, et de faire le plus grand honneur aux connaissances, à la sagacité de vues et à l'art d'écrire que possédait l'auteur. Quant à ses Fragments et à ses Poésies, ils méritent assez peu d'attention. Ce n'est pas qu'ils n'offrent des preuves de talent; on y remarque des pensées fines et agréables, et souvent une causticité pleine de sel: mais avec ce qu'il fallait pour faire quelques bons vers, lady Montague était loin de posséder les qualités nécessaires pour composer une bonne pièce de quelque étendue. Elle néglige fréquemment l'observation des règles, sans lesquelles les bagatelles, même en ce genre, perdent beaucoup de leur prix. Enfin, l'on peut dire que le dernier volume ajouté aux Lettres, quoique

propre à satisfaire les curieux, diminuerait plutôt qu'il n'augmenterait les titres de cette dame anglaise à la célébrité. On a publié les *Œuvres de lady Montague*, contenant sa vie, sa correspondance avant son mariage et durant son ambassade en Turquie, et pendant ses voyages en Italie, trad. de l'anglais, Paris, 1804, 4 vol. in-12. On cite deux traductions françaises de ses *Lettres*; la plus estimée est celle d'Anson, 1805, 2 vol. in-12 : elle contient les poésies de lady Montague, traduites par M. Germain Garnier. On doit ranger parmi les fables ce que l'on a débité de la passion que le sultan Achmet avait conçue pour lady Montague, et à laquelle elle ne serait pas demeurée indifférente. Indépendamment des préjugés turcs, qui, surtout chez un empereur, ne permettent pas d'adopter une pareille idée, on croira difficilement que les charmes de cette dame anglaise aient pu balancer aux yeux du grand-seigneur les attraits célestes d'une *Fatima*, et de tant d'autres créatures angéliques, qui environnaient leur fortuné possesseur. C'est peut-être avec aussi peu de fondement que l'on prétend à Londres, au moins parmi le peuple, qu'Édouard Wortley, fils aîné de lady Montague, fut enlevé à l'âge de quatre ou cinq ans, par des mendiants de la classe appelée en Angleterre *Gypsies* (Bohémiens), qui en firent un ramoneur; qu'un heureux hasard le fit reconnaître, et le rendit à sa famille; et qu'afin de perpétuer la joie qui avait suivi ce retour, la mère de cet enfant affecta de son vivant, et légua par testament, une somme annuelle, pour que les ramoneurs de Londres eussent régulièrement, le 1<sup>er</sup> mai, un bon dîner, dans les jardins de l'hôtel de

Montague; et qu'enfin chacun d'eux reçût en se retirant un shelling. Ce qu'il y a de certain, c'est le dîner et le shelling donnés, le 1<sup>er</sup> mai, dans ces jardins, et la permission qu'a chaque convive d'emporter son couvert : le fait est connu de tous ceux qui ont habité Londres. D—P—C.

MONTAGUE (ÉDOUARD WORTLEY) était fils de la précédente. Autant sa mère s'est distinguée par son esprit, autant Édouard W. Montague s'est fait remarquer par la bizarrerie de sa conduite et par les aventures de sa vie, qui n'a été qu'un enchaînement d'actions singulières. A l'âge de trois ans, il avait déjà fait du bruit dans le monde, ayant été le premier Anglais sur lequel on eût essayé l'inoculation (V. l'article précédent). En 1719, ses parents revinrent à Londres, et le placèrent à l'école de Westminster : mais après l'avoir fréquentée pendant quelques années, il disparut; et malgré des perquisitions continuées durant une année entière, on ne put savoir ce qu'il était devenu. Un jour, un ami de la famille ayant affaire chez un capitaine de navire, et s'étant rendu, avec un vieux domestique de la maison de Montague, sur le port de Blackwall, fut frappé de la voix d'un enfant qui offrait dans la rue des poissons à vendre : il l'observe de plus près, et reconnaît avec surprise le jeune Édouard, qui avait changé d'état. Celui-ci, dès qu'il se voit reconnu, abandonne les poissons, et se sauve à la hâte. On ne tarda pas à découvrir la demeure du marchand de poissons chez lequel il s'était engagé depuis un an comme apprenti, et qui était fort content de lui. L'ambassadeur fit sur-le-champ retirer son fils de l'apprentissage pour le ramener à l'école de

Westminster. Bientôt après, Édouard disparut de nouveau ; et cette fois il prit si bien ses mesures, que, malgré tous les efforts de la famille, il fut impossible d'apprendre de ses nouvelles. Comment se serait-on douté, en effet, qu'un enfant de dix ans irait engager ses services à un maître de bâtiment, prêt à mettre à la voile pour le Portugal ; et qu'à peine débarqué à Oporto, il s'échapperait des mains de son maître pour errer à l'aventure dans un pays où le langage des habitants lui était inconnu ? c'est pourtant ce que fit le jeune Édouard. On était alors dans la saison de la vendange. L'enfant, courant à travers les champs d'Oporto, offrit ses services aux vigneronns, en fut accueilli tant bien que mal, et apprit un peu de portugais. Il avait vécu chez les paysans deux ou trois ans, lorsqu'un d'eux lui commanda de conduire des ânes chargés à la factorerie anglaise sur la côte. Édouard Montague se met en route ; mais arrivé à la factorerie, il y trouve son ancien maître de navire, et, de plus, le consul anglais à qui l'on avait envoyé son signalement. On le reconnaît ; et, malgré lui, on l'embarque pour l'Angleterre. Ses parents désolés le comblent de caresses. Cependant le jeune Montague, dont le goût pour la vie aventurière semblait l'emporter sur tous les sentiments, déjoua une troisième fois l'espoir de sa famille : devenu plus robuste, il s'engagea cette fois comme matelot dans un bâtiment destiné pour la Méditerranée. Le père, irrité d'une désobéissance aussi obstinée, ne voulut plus faire aucune démarche pour un fils qui le fuyait avec tant d'ardeur. Le même ami de la famille qui avait retiré Édouard de l'apprentissage chez le marchand de poissons,

le ramena encore à la maison paternelle, et le réconcilia avec ses parents. Il fut convenu alors que, puisque le jeune homme avait un goût si décidé pour les voyages, il irait aux Indes-Occidentales avec ce fidèle ami de la maison, nommé Forster, et qu'il ferait ses études en voyageant. Le précepteur et l'élève s'embarquèrent en conséquence pour les îles : ils y passèrent quelques années ; et il paraît que, tout en courant le monde, le jeune Montague ne laissa pas de s'instruire assez profondément dans le latin et le grec. Lorsqu'ils revinrent en Angleterre, les parents crurent que M. Forster leur ramenait un enfant entièrement guéri de sa folie. Ils procurèrent à leur fils un emploi public ; et, en 1747, ils le firent nommer un des chevaliers du comté d'Huntingdon. Mais on eût pu croire qu'Édouard n'ambitionnait que la qualité de chevalier errant : il joua ; il s'endetta, et ne trouva d'autre moyen de se tirer de ses embarras que de quitter encore l'Angleterre. Il vint à Paris, en 1751 ; et la première aventure qu'il eut dans cette capitale, le conduisit dans les cachots du grand Châtelet. Un riche juif, nommé Abraham Paybot, l'avait accusé de s'être entendu avec plusieurs complices, pour l'entraîner dans un tripot, où ils l'avaient enivré, forcé de jouer, et dépourvu de son argent et de ses bijoux, en lui enlevant, en outre, sa maîtresse. Le procès fut instruit devant le lieutenant-criminel de Paris : ce juif, ne pouvant prouver les charges proférées contre Montague et un de ses compatriotes, fut condamné à payer à chacun d'eux 10000 livres à titre d'indemnités. Mais, ayant appelé de cette sentence à la haute-cour de la Tournelle, il en obtint un jugement qui cassa le

premier, et mit les plaideurs hors de cour. Il parut dans ce procès plusieurs mémoires, pour et contre chacune des deux parties. Après ce fâcheux début à Paris, Montague revint à Londres; et malgré la tache qu'une pareille affaire devait laisser sur sa réputation, il fut élu, en 1754, membre du parlement. Le grand Châtelet l'avait un peu dégoûté des aventures; il devint sage, vécut dans la retraite à la campagne, y étudia l'histoire, et écrivit des *Réflexions sur les progrès et la chute des anciennes républiques, avec des applications à l'état actuel de l'Angleterre*, 1759 (1). Quelque temps après il perdit son père, qui, quoique très-riche, ne lui laissa que 1000 liv. sterling de revenu, en réservant 800 liv. sterl. de rente pour la femme qu'il épouserait, et une belle terre dans le Yorkshire pour le fils qui naîtrait de ce mariage. Sa mère, qui mourut un an après son père, ne lui légua qu'une guinée, en laissant toute sa succession à la sœur d'Édouard, qui avait épousé le comte de Bute. C'est ainsi que ses parents le

punirent des folies de sa jeunesse. Cependant le comte de Bute, son beau-frère, fut assez généreux pour lui céder une partie de la succession. Devenu maître d'une assez grande fortune, Édouard Montague ne songea plus qu'à satisfaire son goût pour la vie aventurière. Ses courses sur le continent d'Europe ont été tellement multipliées, que l'on ne peut indiquer que celles dont il a parlé lui-même, ou dont nous connaissons les détails par les relations d'autres voyageurs. C'est ainsi que nous savons qu'il se trouvait, en 1762, à Turin, parce qu'il adressa de là au comte de Macclesfield deux lettres archéologiques, qui furent lues à la société royale de Londres, et publiées sous le titre de *Remarques sur un prétendu buste antique à Turin*, in-4°. Les Lettres de Sharpe, sur l'Italie, nous apprennent comment Montague employa les trois années suivantes. Il parcourut la Terre-Sainte, l'Égypte (1) et l'Arménie: avec le Vieux et le Nouveau Testament à la main, il chercha la route des Israélites à travers le désert. Il avait laissé croître sa barbe; il s'était coiffé à l'arménienne, et il ne se nourrissait que de riz, d'eau et de café. Il était devenu presque Arabe, lorsqu'il repartit à Venise, en 1765. Il parlait avec enthousiasme, de la simplicité des mœurs orientales, aux Anglais qui añaient le voir. Cependant Winkelman, dans ses Lettres, nous apprend une anecdote, qui ne dépose pas en faveur de la pureté des mœurs de notre voyageur. A Alexandrie, Montague s'était lié avec un consul danois, qui avait une très-jolie femme: afin d'éloigner le mari, il l'avait

(1) Traduit en français, sous ce titre: *Histoire du gouvernement des anciennes républiques* (par Mlle. Legeai d'Ourxigné, et retouché par Turpin), Paris, 1769, in 12. Cautwel en a donné une autre traduction (*De la naissance et de la chute des anciennes républiques*), ibid., 1793, in-8°. L'auteur des Mémoires authentiques sur la Duchesse de Kingston, insinue que W. Montague n'a pas écrit un langage de cet ouvrage, et le restitue à M. Forster, cet ecclésiastique qui avait été chargé de l'éducation du fils de l'ambassadeur anglais à Constantinople. Suivant cet auteur, le précepteur et l'élève, dépourvus d'argent, se seraient entendus pour en obtenir du père de celui-ci, en lui faisant accroire que le jeune Montague avait composé un livre utile et intéressant. Le père aurait donné dans le piège, et accordé, comme une récompense à son fils, un billet de banque de cent livres sterling, avec promesse de pareille somme pour la deuxième édition qui en serait faite, et qui parut en effet peu de temps après, car l'ouvrage eut du succès. Tout cela n'est pas impossible; cependant la réclamation de M. Forster n'eut lieu, dit-on, qu'après la mort de Montague. On attribue encore à Édouard Worthly Montague, un *Examen des causes des tremblements de terre*; mais on n'indique pas le lieu où il l'aurait publié.

(1) Il y fut accompagné par le consul anglais Davison, dont les recherches archéologiques ont été publiées.

chargé de commissions importantes pour la Hollande ; et aussitôt qu'il sut que le trop crédule consul était arrivé dans ce pays, Montague alla trouver la femme avec une lettre à la main, qui lui annonçait qu'elle était veuve. Soit que cette femme fût encore plus crédule que son mari, soit qu'elle feignît de l'être, elle pleura le consul, et épousa notre voyageur, qui l'emmena en Syrie : voilà ce que raconte Winkelman. Montague ne s'est jamais vanté de ce tour infame ; mais il avoue, dans une lettre au P. Lami, qu'il a joué tous les rôles dans ses voyages. « Chez les nobles d'Allemagne, » dit-il, j'ai fait l'écuyer ; j'ai été » laboureur dans les champs de la » Suisse et de la Hollande ; je n'y » ai pas même dédaigné l'humble » métier de postillon : à Paris, je » me suis donné les airs d'un petit- » maître : j'ai été abbé à Rome : à » Hambourg, j'ai pris la grave con- » tenance d'un ministre luthérien, » et j'ai raisonné théologie, de ma- » nière à rendre le clergé jaloux. » Bref, j'ai joué tous les rôles que » Fielding donne à son Julien, et » j'ai eu le sort d'une guinée, qui » est tantôt entre les mains d'une » reine, et tantôt dans le sac d'un » sale Israélite. » Cet aveu semble confirmer ce que l'on rapporte de ses changements de religion. Anglican de naissance, il se fit, dit-on, catholique en Italie, et musulman en Turquie. L'islamisme lui plut apparemment de préférence aux autres religions ; il en pratiqua du moins les rites tout le reste de sa vie. On prétend même qu'il recevait une pension de la Porte ottomane ; et comme sa mère avait séjourné quelques années à Constantinople, et avait pénétré dans les harems, la malignité ajouta

qu'Édouard Montague était fils du grand-seigneur. Mais, sous ce rapport, l'honneur de lady Montague est à couvert : car elle eut cet enfant avant son voyage en Turquie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Édouard Montague s'était tellement identifié avec la vie des Musulmans, que l'imam le plus scrupuleux n'aurait pu l'accuser de négligence. Il se levait avec le soleil, faisait ses ablutions, et se tournait vers l'Orient dans ses prières, qu'il marmottait en arabe. On dit qu'il voulut aussi que sa femme embrassât le mahométisme : il n'enseignait pas d'autre religion à un enfant presque noir, qui l'accompagnait dans ses voyages en Orient, et qui passe pour avoir été son fils ; il l'appelait *Fortunatus*, et ne lui parlait qu'arabe. Il avait lui-même appris à fond cette langue (1), pour plaire à une femme arabe dont il parle avec enthousiasme dans ses lettres. Cependant ce zélé Musulman avait conservé de son éducation anglaise un goût assez vif pour l'étude des antiquités. Il adressa à la société royale de Londres, le récit de son *Voyage du Caire au désert de Sinäï*, et ses *Observations sur la colonne de Pompée* auprès d'Alexandrie. Ces deux Mémoires ont été insérés dans les volumes 56 et 57 des *Transactions philosophiques*. Après avoir fait de nouveaux voyages dans l'Orient, depuis 1766 jusqu'en 1773, il revint en Italie avec l'intention de se préparer au pèlerinage de la Mecque. A Venise, le duc d'Hamilton, curieux de connaître un compatriote aussi original, s'étant annoncé pour lui rendre visite, Montagne le reçut à la manière orientale. Assis, les jambes croisées,

(1) Il possédait encore l'hébreu, le chaldéen et le persan, aussi bien que sa langue naturelle.

sur un coussin, il fit présenter au duc du café, et brûler devant lui des parfums dans une cassolette : il se parfuma lui-même la barbe, qui lui descendait jusqu'à la ceinture. Dans cette entrevue, il fit le plus grand éloge des Turcs : c'étaient, selon lui, les gens les plus hospitaliers, les plus généreux et les plus sages de la terre. Dans la même ville, l'habile peintre anglais Romney le visita plusieurs fois, et fit son portrait, que l'on conserve encore en Angleterre, et qui a été gravé. Ce fut en dînant avec ce peintre, que Montague, ayant le gosier embarrassé d'un os de perdrix, tomba malade ; ses domestiques appelèrent à la hâte un prêtre : celui-ci, informé des aventures de Montagne, lui demanda dans quelle foi il voulait quitter le monde. J'espère que cesera dans celle d'un bon musulman, répondit Montague sans hésiter. Il mourut quelques jours après ( le 2 mai 1776 ), et fut enseveli dans le cloître d'un couvent à Padoue, où une table de marbre avec une inscription indiquait encore, il n'y a pas longtemps, le lieu de sa tombe. Il avait laissé un testament, par lequel il ordonnait que son fils *Fortunatus*, ou *Masioud*, fût élevé en Angleterre, pourvu qu'il n'apprît ni le latin ni le grec, et qu'il n'habitât point la ville de Londres, ni aucune des deux universités anglaises. Ce testament pourvoyait aussi au sort d'un fils, héritier de son nom dans l'Inde, et d'une fille qui avait pris le voile au couvent des Ursulines à Rome. Ces deux enfants paraissent être issus d'un autre mariage que celui qu'il avait contracté furtivement en Égypte. Une Notice détaillée sur sa vie a été insérée dans l'*Histoire du comté de Leicester*, et réimprimée dans le 4<sup>e</sup>. vol. des *Anecdotes littéraires du dix-*

*huitième siècle*, par J. Nichols, Londres, 1812. D—G.

MONTAGUE (ÉLISABETH), dame anglaise, aussi distinguée par son érudition que par son esprit, était fille de Mathieu Robinson, riche propriétaire, et d'Élisabeth Drake. Elle naquit à York, le 2 octobre 1720, et fut élevée à Cambridge, où résidait sa famille, par les soins du docteur Conyers Middleton (V. ce nom, pag. 3), second mari de son aïeule. Le docteur Middleton exigeait que sa jeune et belle pupille lui présentât le résumé de toutes les conversations savantes auxquelles elle était souvent présente dans sa société : il l'habitua ainsi à écouter attentivement, et à analyser dans son esprit tout ce qu'elle entendait. Elle épousa en 1742, Édouard Montague, petit-fils du premier comte de Sandwich, et membre de plusieurs parlements successifs pour le bourg d'Huntingdon. Il mourut en 1775, laissant à sa veuve une fortune considérable, dont elle fit le plus noble usage pendant le cours de sa longue carrière, qu'elle termina, le 25 août 1800, à l'âge de quatre-vingts ans. Mistriss Montague se fit remarquer de bonne heure comme auteur ; d'abord, par ses *Dialogues des morts*, publiés avec ceux de lord Lyttelton ; et, ensuite, par un *Essai sur le génie et les écrits de Shakespeare*, qui parut en 1769, ouvrage classique et élégant, où l'on trouve beaucoup plus de savoir et de critique qu'on n'en devait attendre d'une femme du grand monde. La manière dont les jugements de Voltaire sont relevés dans cet *Essai*, entrepris surtout pour venger Shakespeare des sarcasmes de l'auteur de la *Henriade*, attira à mistriss Montague l'animadversion de cet homme

illustre, qu'elle avait autrefois connu en Angleterre : il ne lui pardonna jamais, et il ne pouvait prononcer son nom de sang-froid (1). Mistriss Montague ayant fait un voyage en France, envoya son Essai sur Shakspeare à Voltaire, avec cette épigraphe :

..... Pallas te, hoc vulnere, Pallas  
Inmolat.

Se trouvant à Paris, quelques années après (1776), elle apprit, en société, que le philosophe de Ferney avait dit que ce n'était pas une merveille de trouver quelques perles dans l'énorme fumier de Shakspeare : elle répliqua vivement, en faisant allusion aux emprunts de Voltaire, que c'était pourtant à ce fumier qu'il devait une partie de son meilleur grain. Mistriss Montague vivait dans l'intimité de tout ce qu'il y avait de grand et d'illustre dans les lettres en Angleterre. Pope, Johnson, Goldsmith, Pulteney, depuis lord Bath, Lyttelton, Burke, etc., formaient sa société (2). Le docteur Beattie et mistriss Carter furent, pendant toute leur vie, ses amis et ses correspondants. Mistriss Montague joignait à

un profond jugement et à une imagination vive et brillante, un goût aussi pur que sévère. Le recueil des Lettres que nous avons d'elle, et tout ce que les contemporains racontent du charme de sa conversation, à-la-fois instructive et piquante, prouvent qu'elle méritait l'estime que les gens les plus érudits accordaient à ses talents. Elle avait cependant le défaut de vouloir se conformer trop strictement aux mœurs et aux usages du grand monde qu'elle fréquentait. Le désir excessif qu'elle avait de plaire et d'obtenir la réputation de femme à la mode, lui faisait souvent adopter un ton léger et frivole, qui trompait les observateurs superficiels. Depuis sa mort, quatre volumes de sa correspondance ont été publiés par son neveu (Mathieu Montague) : il paraît qu'il se propose d'en faire paraître encore, qui compléteront sans doute l'idée favorable qu'on s'est formée de mistriss Montague. D—z—s.

MONTAIGNE (MICHEL, seigneur DE), philosophe-moraliste fameux par son livre des *Essais*, naquit au château de Montaigne, en Périgord, le 28 février 1533, d'une famille anciennement nommée *Eyghem*, originaire d'Angleterre. Son père, brave et loyal écuyer, qui avait servi dans les guerres au-delà des monts, et qui avait rapporté d'Espagne et d'Italie un esprit orné, mais d'ailleurs homme grave et simple, l'envoya nourrir, dès le berceau, dans un chétif village de sa dépendance, pour le dresser à une manière de vivre commune, et le rallier à cette classe du peuple qui a besoin de l'aide des autres classes. Il l'avait, par les mêmes motifs, donné à tenir sur les fonts à des personnes de la plus humble condition, afin de Py attacher, et de

(1) Voltaire, dans sa *Lettre à l'Académie française*, lue le 25 août 1776, juge sévèrement le tragique anglais. Il avait fait la même chose dans son *Appel à toutes les nations de l'Europe*, 1761, in-8o. Mistriss Montague prit la plume pour la défense de son compatriote ; et son ouvrage a été traduit en français sous ce titre : *Apologie de Shakspeare, en réponse à la critique de M. de Voltaire, 1777*, in-8o. Voltaire la réluta dans une nouvelle *Lettre à l'Académie française*, imprimée à la tête d'*Irène*. A. B.—r.

(2) Mistriss Montague avait formé une société littéraire qui, pendant plusieurs années, attira l'attention générale, sous le nom de *Club des bas bleus*. (*Blue stockings club*.) On s'est livré dans le temps à beaucoup de conjectures pour trouver l'origine de cette singulière dénomination. Il paraît qu'elle provient de ce qu'une personne qui en faisait partie, s'était excusée de paraître à une des premières réunions, parce qu'elle était en déshabillé du matin, il lui fut répondu qu'on s'occupait peu de costume dans une société uniquement consacrée à cultiver l'esprit. « On fait si peu d'attention à l'habillement des personnes que s'y rendent, ajouta-t-on, qu'un gentilhomme en bas bleus ne serait même pas trouvé » mais ridiculement. »

le faire compâtir naturellement à la misère d'autrui. Mais le bon père, dont la lecture ordinaire était le Marc-Aurèle espagnol de Guevara, fut jaloux de procurer de bonne heure à son fils la connaissance des Grecs et des Romains, par une voie moins lente et moins tardive que celle des écoles. L'expédient qu'il trouva, fut de le confier, en nourrice, avant le développement de la parole, à un maître allemand, secondé par des maîtres en sous-ordre; ignorant entièrement le français, et très-versés dans le latin. De ce moment, on ne l'entretint que dans cette langue; et c'était une règle convenue, que, ni le père même, ni la mère, ni les domestiques, ne s'exprimeraient, en sa compagnie, qu'en autant de mots latins qu'ils avaient appris pour pouvoir jargonner avec l'enfant. « Nous nous latinisâmes tant, » dit Montaigne, « qu'il en regorgea jusqu'aux villages » tout autour plusieurs appellations latines, qui ont pris pied par l'usage, et qui existent encore. » L'idiome vigoureux de Tacite et de Sénèque, qu'il suçait en même temps que le lait de sa nourrice, devint sa langue naturelle. Elle influa sans doute beaucoup chez lui sur le français, qu'il apprit plus tard comme une langue étrangère, et qui, venant d'être nationalisé par François I<sup>er</sup>. et n'étant rien moins qu'une langue faite, prit d'autant plus librement, dans un organe encore jeune, la forme empreinte par les premières habitudes. Locke qui, dans son Traité d'éducation, doit beaucoup à Montaigne, veut bien que l'enfant apprenne d'abord sa langue maternelle; mais il prescrit ensuite de lui donner un maître qui lui enseigne de même le latin, en conversant avec lui,

Quant au grec, Montaigne l'étudia *par art*, mais sous forme d'ébats et d'exercices. « Nous pelotions, dit-il, nos déclinaisons à la manière de ceux qui, par certains jeux de *tablier* (1), apprennent l'arithmétique et la géométrie. » On lui faisait goûter la science, comme le devoir, par son propre désir, sans forcer sa volonté. On l'élevait ainsi avec toute liberté, en le sollicitant doucement, au point que, pour ne pas troubler son cerveau encore tendre en l'arrachant avec violence au sommeil profond auquel les enfants sont sujets, son père le faisait réveiller, non en sursaut, mais au son d'un instrument agréable. Cependant il n'avait point les goûts d'un enfant délicatement élevé, et il fallut corriger en lui le refus des friandises et des douceurs que communément on aime le mieux à cet âge. Lorsque le père de Montaigne n'eut plus autour de lui ceux qui l'avaient secondé dans ses vues, il fut forcé de suivre la routine ordinaire. Il envoya son fils, après l'âge de six ans, à Bordeaux, au collège de Guienne, le plus florissant de France à cette époque. L'instruction extraordinaire que notre jeune Romain avait acquise, le fit arriver d'emblée aux premières classes. Là, il eut pour maîtres Nicolas Grouchy, Guillaume Guérente, Buchanan et Muret, qu'il nomme ses précepteurs domestiques, ou de chambre. Le rédacteur de l'article BUCHANAN, dans la *Biographie* (M. Suard), ne pouvant expliquer comment Montaigne, qu'il suppose né en 1538, aurait eu pour maître, à Bordeaux, Buchanan, qui en serait parti en 1543, a recours à une conjecture qui est une nouvelle supposition. Ce biographe a été trou-

(1) Échiquier.

pé par l'erreur de l'édition de Coste, ou plutôt du président Bouhier (1), sur l'époque de la naissance de Montaigne, quoique fixée bien positivement par notre auteur à l'année 1533. M. Suard eût facilement reconnu cette erreur, s'il avait fait attention que Montaigne, en même temps qu'il nomme ses maîtres, témoigne qu'à l'âge de douze ans, il jouait les premiers personnages dans les tragédies latines représentées au même collège, sous son principal, André Gouvea, qui, dès l'époque de 1547, avait quitté Bordeaux, pour se retirer en Portugal. Quoique les Jésuites ne fussent pas encore établis en France, on voit que ces spectacles étaient en usage dans les collèges; et ils remontaient à un temps antérieur à Gerson, qui les blâmait, par un autre motif que ne l'a fait de nos jours le citoyen de Genève. Notre philosophe, moins sévère, en louant ces *ébattements* comme utiles à entretenir les relations de société, ne parle pas aussi avantageusement des fruits de ces études scolastiques, qui lui apprenaient seulement les *dérivations* nominales de la vertu, « que nous savons, dit-il, assez décliner, si nous savons l'aimer. » Quoiqu'il eût pour maître, dans Guérente, un commentateur d'Aristote, et que l'on modifiât, en sa faveur, quelques règles en usage dans les collèges, *c'était*, selon lui, *toujours collège*. Sous une langueur apparente, il nourrissait des goûts qui le portaient à lire, à la dérobée, dès l'âge de sept ou huit ans, les *Métamorphoses* d'Ovide, comme le livre le plus aisé qu'il connût dans sa langue mater-

nelle. On feignait de n'en rien voir; et on lui fit *enfiler* de suite, en *convoitant* à ce manège secret, Virgile, Térence, Plaute, etc.; car tandis qu'il s'appliquait avec peine à ses autres études, le plaisir éveillait son imagination. Il avait l'*appréhension* lente, mais sûre; et ce qu'il voyait, il le voyait bien. *On ne craignait pas qu'il fit mal, mais qu'il ne fit rien*. Quoiqu'il fût d'un naturel doux et traitable, il était difficile de l'arracher au repos, même pour le faire jouer; mais s'il jouait, alors les jeux de ses camarades lui semblaient des actions sérieuses; il lui répugnait d'y mêler la finesse et la ruse, et il allait toujours le *droit chemin*. Son esprit, qui semblait inactif, n'avait pas laissé de porter des jugements sur les objets qu'il connaissait; et il digérait librement et à loisir ses pensées. Après avoir terminé ses études à l'âge de treize ans, Montaigne, peu disposé à suivre la carrière militaire, se décida de faire son cours de droit. Le même esprit, ennemi de toute contrainte, dut repousser cette masse de jurisprudence coutumière qui lui paraissait surcharger et compliquer des institutions déjà si multipliées. Cependant il fut pourvu, vers 1554, d'une charge de conseiller; dont il remplit les fonctions jusqu'à la mort de son frère aîné, suivant Scévole de Sainte-Marthe; et, quoi qu'en ait dit Balzac, sa qualité de gentilhomme ne lui fit pas dédaigner le titre de conseiller, même en écrivant à son père, en 1563. Quoique l'ordonnance de François Ier., concernant la rédaction des actes en français, eût été rendue dès 1539, les actes continuaient d'être écrits en latin dans la province de Gascogne. Il réclamait contre cet usage: il eût

(1) *Mémoire sur la vie de Montaigne*, en tête de l'édition des *Essais*, par Coste, Londres, 1739, 6 vol. in-12.

voulu aussi plus de simplicité et d'uniformité dans le droit. Il observe qu'il y a plus de livres sur les livres de jurisprudence que sur tout autre sujet. Nous ne faisons, dit-il, que nous *entre-gloser*. Il avouait qu'il n'entendait rien aux plaid et aux affaires du palais. Il n'y eut jamais, dit Pasquier, homme moins chicaneur et moins praticien que lui. Ce fut pendant qu'il était revêtu de sa charge, dit l'historiographe de Bordeaux dom de Vienne (1), qu'il fit plusieurs voyages à la cour, et s'attira tellement l'estime de Henri II, qu'il en reçut le cordon de Saint-Michel, distinction qu'il témoigne avoir désirée, jeune encore, mais dont il semble, en se plaignant du discrédit de cet ordre, n'avoir été gratifié que plus tard. Et, en effet, Pasquier, son contemporain et son ami, dit que Montaigne fut fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel sous Charles IX. Quoi qu'il en soit, les liaisons du conseiller de Bordeaux avec Pibrac et Paul de Foix, ses compatriotes, conseillers ainsi que lui, et sur-tout ses relations avec le chancelier de L'Hospital, annoncent la haute confiance dont il était honoré comme magistrat; de même que sa noble intimité avec Étienne la Boétie, son confrère, décele, chez l'un comme chez l'autre, une ame nourrie de sentiments puisés à la même source, et que n'avaient pu dessécher les occupations arides du palais. Leur amitié, devenue célèbre, fut celle d'hommes faits : ils s'estimaient, avant de se connaître personnellement. La Boétie, dans sa jeunesse, avait fait un traité de la *Servitude volontaire*. Montaigne y reconnais-

sait des sentiments analogues aux siens, et qui annonçaient une ame *moulée au patron* des siècles anciens. Sur les rapports qu'ils apprenaient l'un de l'autre, ils se cherchaient, sans s'être vus. Enfin, dans une grande société à Bordeaux, ils se rencontrèrent, et se trouvèrent aussitôt si connus, si amis, qu'aucun autre dès-lors ne leur fut plus proche, et que tout bientôt devint commun entre eux. Rien de plus naïf à ce sujet que ce mot de Montaigne, si digne du bon La Fontaine : « Si l'on » me presse de dire pourquoi je l'ai » mais, je sens que cela ne peut » s'exprimer qu'en répondant : . . . » *Parce que c'était lui ; parce que c'était moi.* » L'amitié de Montaigne pour la Boétie, ne le cédait qu'à sa tendresse pour son père, dont il rappelle souvent, avec un vif intérêt, l'affection, dans le cours de son livre; mais il a consacré en particulier un chapitre de ses *Essais* à l'amitié. Là, son style sentencieux s'élève, et devient aussi sentimental qu'énergique; et telle est l'effusion de sa sensibilité, qu'on peut dire que c'est l'ame elle-même de Montaigne qui s'épanche et déborde dans ce chapitre. Une amitié si intime n'était point une effervescence passagère. Neuf ans après la mort de la Boétie, dont il a décrit les derniers moments d'une manière touchante, il témoigne, dans ses *Essais*, que les plaisirs qui s'offraient à lui, depuis ce temps, au lieu de le consoler, lui redoublaient le regret de sa perte. *Nous étions*, dit-il, *à moitié de tout : il me semble que je lui dérobe sa part.* Après dix-huit ans même, durant son voyage d'Italie, en 1580, lorsqu'il écrivait au cardinal d'Ossat, il se trouva mal, en pensant à son ami. Montaigne ne croyait pas les femmes

(1) *Éloge historique de Montaigne*, Paris, 1775,

susceptibles du même lien d'amitié. Cependant il recherchait leur commerce. Sa sensibilité physique l'entraînait vers le sexe. L'imagination, l'esprit, l'attiraient et le retenaient auprès des femmes spirituelles. C'est ainsi qu'il fit sa cour à Marguerite de France, sœur de Charles IX, à laquelle il offre un chapitre aussi grave qu'intéressant, le plus considérable de ses Essais ; comme il adresse à Diane de Foix son chapitre de l'*Institution des enfants*, et à la dame d'Estissac, celui de l'*Affection des pères*, l'un et l'autre d'un intérêt plus réel et d'une utilité pratique qui fait pardonner le scepticisme du premier. Mais ce sentiment d'une amitié tendre qu'il cherchait vainement auprès des femmes, il ne l'eût peut-être éprouvé qu'auprès de M<sup>lle</sup>. de Gournay, si elle eût vécu vingt-cinq ans plutôt. M<sup>me</sup>. de Bourdic (1) la fait exister en même temps que la Boétie, et partager avec lui le cœur de Montaigne : c'est-là une erreur de l'enthousiasme, une pure fiction poétique. Le lien conjugal avait pu du moins fixer en partie les affections du philosophe. Il donne cependant à entendre qu'en formant un engagement, il céda plutôt à la convenance et à l'usage qu'à son inclination naturelle. Mais quoiqu'il s'avouât enclin à l'amour des femmes, et qu'on tint, dit-il, ses mœurs pour licencieuses, il affirme qu'il avait observé plus sévèrement les lois du mariage qu'il n'avait promis ni espéré. Dans un accident grave qui lui arriva, et qu'il décrit si pittoresquement, lorsque jeté à la renverse par un choc violent, étendu par terre évanoui, on le rapportait à

la maison ; en revenant à lui, son premier mot fut de dire qu'on donnât un cheval à sa femme qui venait à sa rencontre, et qu'il voyait s'em-  
*pêtrer* dans le chemin. De même, lorsqu'il apprend, à Paris, la mort de sa fille en nourrice, il envoie à la mère, avec une lettre pleine de bonhomie, une Épître de consolation du bon Plutarque, écrite dans un cas semblable. C'est-là pourtant ce qui, avec d'autres passages isolés, l'a fait signaler comme un philosophe égoïste (1) ; tandis que Montaigne témoigne à sa femme combien il est *marri* que la fortune lui ait rendu si propre cette Épître, traduite en français par feu son ami, par *ce sien cher frère*, qu'il lui rappelle, en s'unissant ainsi à la Boétie et à Plutarque pour la consoler. Quoi de plus spirituel, et en même temps de plus délicat ! C'est encore avec la même naïveté de sentiment, et pour ne rien refuser, dit-il, au commandement du meilleur des pères, qu'il avait entrepris, et qu'il lui adressa la traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebonde. Son père, animé par cette ardeur avec laquelle le roi François I<sup>er</sup>. avait encouragé les lettres, tenait depuis long-temps sa maison ouverte aux hommes doctes et lettrés, sans être lettré lui-même. Il avait accueilli Pierre Bune-  
nel, qui lui remit l'ouvrage de Sebonde et le lui recommanda comme un livre très-utile, à l'époque où les innovations de Luther commençaient à prendre crédit, et menaçaient d'ébranler en beaucoup de lieux l'ancienne croyance. Montaigne s'était empressé de traduire ce livre, et de l'offrir à son père, qui y prit un

(1) *Éloge de Montaigne*, Paris, an VIII (1800), in-18.

(1) *Discours qui a obtenu une mention au concours académique* (par M. Biot), Paris, Michaud 1812, in-80.

singulier plaisir, et donna l'ordre de l'imprimer (1). C'est par des preuves tirées de la raison naturelle, que Sebonde, à l'exemple de Raymond Lulle (*V. LULLE*), entreprenait, non d'expliquer les mystères, mais seulement d'opposer aux novateurs, à l'appui de la foi, cette même raison avec laquelle ils combattaient l'autorité du dogme. Ce livre eut beaucoup de succès, surtout auprès des dames, qui trouvaient fort belles ces *imaginations* de la raison humaine en faveur de la religion; et Montaigne, le champion de ces dames, et du livre dont elles goûtaient la traduction, le défendit, comme on le verra, contre ceux qui blâmaient les hardiesses de l'auteur, ou qui taxaient de faiblesse ses arguments. Mais il ne s'ensuit pas que ce furent, comme le dit Chaudon, ces singularités hardies, transformées en erreurs par Feller, qui, ayant plu à Montaigne à cause de leur conformité avec ses idées, lui firent tenter de traduire Sebonde; car cette occupation lui parut *étrange et nouvelle*; et l'on a vu qu'il ne l'entreprit qu'à la prière de son père. Après l'impression du livre de Sebonde, notre philosophe, qui était devenu possesseur du château de Montaigne et maître de lui-même, s'occupa de publier les opuscules qui lui avaient été légués par la Boétie, et qu'il dédia à ses proches et amis. Là se trouvent l'Épître de consolation, envoyée à sa femme (2), et le Discours qu'il avait adressé à son père sur la mort de la Boétie. Mais

par égard pour son ami, et à cause des relations qu'il avait à la cour, il ne crut pas prudent d'y joindre le traité de la *Servitude volontaire*, dont eût pu abuser l'esprit de parti dans un temps de faction et de troubles (1). Une époque désastreuse s'approchait; et notre philosophe était ramené par l'agitation même à des sentiments dont il éprouvait le besoin. Il s'était en quelque sorte réfugié au château de son père. Il observe que, depuis la perte de ce bon père, il portait, lorsqu'il montait à cheval, un manteau qui lui avait appartenu. « Ce n'est point, disait-il, par commodité, mais par délices : *il me semble m'envelopper de lui.* » Une complexion nerveuse délicate n'avait pas peu contribué à cette sensibilité morale. Quoique né et élevé à la campagne, une liberté douce, exempte, comme on l'a vu, de toute sujétion rigoureuse, l'avait éloigné des soins de l'économie domestique, et même de tout exercice agréable, mais violent. La *dureté* lui paraissait être un vice extrême; et il était si délicat sur ce point, qu'il entendait impatiemment gémir un lièvre sous les dents de ses chiens, quoique la chasse fût pour lui un plaisir bien vif. Du moment qu'il s'était retiré en sa maison de campagne, il était bien résolu de ne se mêler de rien, si ce n'est de passer en repos le reste de sa vie. Il avait cru *faire une grande faveur* à son esprit, que de le laisser s'entretenir soi-même, et *se rasseoir en soi*, d'autant plus aisément, qu'il était devenu, avec le temps, plus grave et plus mûr. Mais il trouva, qu'au rebours, son esprit, comme un *cheval échappé*, se donnait plus de car-

(1) *Théologie naturelle de Raymond Sebonde*, trad. du latin en français, Paris, S. unius, 1560, in-8°, précédée de la lettre de Montaigne à son père, du 18 juin 1568.

(2) Opuscules trad. du grec en français, par la Boétie, etc., Paris, Morel, 1572, in-8°.

(1) Ce traité a été publié à la suite des *Essais*, dans la 4<sup>e</sup> édition donnée par Coste.

rière avec lui-même qu'il n'avait fait en la compagnie d'autrui. Quelques-uns l'engageaient à écrire l'histoire des affaires de son temps, estimant qu'il les voyait d'un œil moins blessé par la passion, et de plus près, à cause de l'accès que ses qualités personnelles et les circonstances lui avaient donné auprès des chefs des divers partis. Mais, ennemi juré de toute gêne, il n'eût pu s'assujétir à une obligation constante, ni se laisser guider; et sa marche, étant si libre, il eût publié des jugements que la loi eût, à son gré, justement condamnés. On a remarqué que ce fut vers l'époque de la Saint-Barthélemi, que notre philosophe, humain par sentiment, tolérant par raison, se tint ainsi à l'écart, libre de tout parti, et attaché à son roi, d'une affection *légitime et purement civile*, sans être *ému ni dému* par aucun intérêt privé. Ce fut du moins vers 1572, qu'il commença dans sa retraite la composition de ses *Essais*, où, dès l'un des premiers chapitres, d'une teinte de philosophie un peu sombre, due à la gravité des circonstances, il annonce avoir atteint l'âge de 39 ans. Il dit qu'une humeur mélancolique, opposée à sa complexion naturelle, et produite par le chagrin de la solitude où il s'était jeté depuis quelque temps, fut ce qui lui mit d'abord en tête cette *réverie* de se mêler d'écrire; et puis, se trouvant dépourvu de toute autre matière, il s'était présenté lui-même à lui pour argument et pour sujet. « Son livre, ajoute-t-il, est le seul livre au monde de son espèce; » et ailleurs, dans son avis au lecteur, « c'est ici un livre de bonne foi. » Néanmoins, dit-il modestement, il avait voulu faire purement l'*Essai* de ses facultés naturelles, et il n'y avait rien dont il

fit moins profession que de science. Cependant sa bibliothèque, accrue de celle de son ami, était bien pourvue de livres; et ils'en munissait dans ses chasses, comme dans ses autres courses; mais l'histoire était son *gibier* principal en matière de livres. Il avait cessé, avec l'enfance, de goûter Ovide; l'Arioste, malgré la vivacité de son imagination, ne l'avait pas long-temps arrêté. Entre les livres amusants, Térence et Catulle, chez les anciens; chez les modernes, Boccace et Rabelais, si chers de même au bon La Fontaine, plaisaient beaucoup à notre philosophe: mais il ne trouvait de commerce et de plaisir solide qu'avec Plutarque et Sénèque. Il ne laissait pas d'étudier Tacite, et de lire beaucoup Lucrèce et Horace, qu'il cite très-fréquemment. Il rêvait à ses lectures dans ses courses à cheval; et c'était même en se promenant, qu'il lisait et méditait dans sa bibliothèque; car *mes pensées dorment*, dit-il, *si je les assieds*. Là on le voit feuilletant, soit un livre, soit un autre, sans ordre et sans dessein apparent. Là, tantôt il note, tantôt il pense, et dicte, en marchant, ce qu'il a noté et pensé. Il avait une mémoire d'idées plutôt que de mots. Ce qui lui demeurait dans l'esprit, il ne le reconnaissait plus pour être d'un autre: son jugement en avait fait son profit. Ses emprunts se trouvent par-là quelquefois confondus avec ses propres pensées: il veut plaisamment que ses lecteurs donnent ainsi à Plutarque et à Sénèque *une nasarde sur son nez*. Tel on l'a vu, dans ses promenades et dans son cabinet, passant de la méditation à la lecture, de l'étude des autres à celle de lui-même, observant et réfléchissant, remarquant, extrayant tour-à-tour; tel il

parcourt, dans son livre, dans ses chapitres mêmes, tous les sujets, tous les textes, sans plan arrêté, sans objet suivi, mais non sans un but indirect ou éloigné. S'il ignore fréquemment où il va, il sait toujours où il veut aller : car, quoiqu'il coure ainsi d'une idée à une autre, sans transition sensible, et qu'il s'éloigne de son propos, qui cesse bientôt d'être celui du titre ou du chapitre, il y revient toutefois, et il y arrive souvent à la fin. Ces irrégularités deviennent de plus en plus sensibles dans les diverses éditions qu'il a données depuis celle de 1580, la première de ses *Essais* (1); car, à chaque édition, il ajoutait, retranchait, intercalait, citait de nouveau, sans corriger, sans lier ni refondre. Son style se ressent du désordre de ses discours : il est vif, sautillant, fort, entraînant, *ondoyant* et divers, comme son esprit. L'énergique liberté de son langage égale aussi la liberté de ses pensées : si elles sont plus mesurées en ce qui se rapporte à sa conduite morale dans la vie civile, c'est que les convenances et les lois, respectées par le citoyen, exerçaient leur influence sur ses opinions, et contenaient le philosophe. Au reste, une liberté de penser, si conforme à ses dispositions naturelles dans tout ce qui est du ressort de la raison humaine considérée en elle-même et relativement aux motifs tirés de nos affections diverses, devait le conduire, surtout dans des temps de discussions subtiles et d'agitation presque générale,

a reconnaître et à peindre cette fluctuation d'idées et de sentiments, qui ne caractérise que trop les hommes livrés à l'incertitude d'une raison plus ou moins troublée par la passion, et dès-lors presque toujours en conflit avec le principe des lois sociales et religieuses. C'est surtout dans sa dernière édition des *Essais*, édition grossie principalement par les additions faites au chapitre le plus étendu, dont on a parlé, et par l'augmentation d'un nouveau livre formant le tiers de l'ouvrage (1), que Montaigne devient tout-à-fait l'historien de l'homme, qu'il montre sous ses différentes faces, en achevant de tirer de lui-même ses propres vues et de faire son portrait. Cette connaissance morale de l'homme, et les traits historiques tant modernes qu'anciens, tant étrangers que nationaux, dont il joint les exemples aux siens, même dans ses deux premiers livres, ont fait penser qu'il avait déjà voyagé hors de France, lors de la composition de son ouvrage. M. Villemain, entre autres, en faisant l'Éloge de l'observateur-philosophe (2), paraît l'avoir cru. Mais il est certain que le voyage de Montaigne, en Allemagne, en Suisse, en Italie, est postérieur à la publication qu'il fit de ses *Essais*, en mars 1580. Ce qui a trompé quelques biographes, c'est que plusieurs faits de ce voyage ont été insérés par l'auteur même, dès 1582, dans les éditions qu'il a données avant que l'ouvrage eût reçu sa dernière forme. Mais ces faits ne concernent guère que les séjours aux

(1) *Essais de Michel, seigneur de Montaigne*, Bordeaux, Millanges, 1580, in-8°. les deux premiers livres seulement; — 2<sup>e</sup> édit., revue et augm., ibid.; 1582, in-8°. — autre, Paris, Richer, 1587, in-12. M. Bastide qui avait fait beaucoup de recherches sur les éditions de Montaigne, annonçait en 1807, d'après M. de Cayla, une autre édition des *Essais*, imprimée à Paris en 1580, in-fol.

(1) *Essais de Montaigne, augmentés d'un 3<sup>e</sup> livre, et de six cents additions aux deux premiers*, Paris, Langelier, 1588, in-4<sup>o</sup>.

(2) *Discours qui a remporté le prix d'éloquence*, décerné par l'Institut, Paris, Didot, 1812, in-4<sup>o</sup>.

bains de Plombières, de Bade, et surtout à ceux *della Villa*, près de Lucques. C'était-là sans doute l'objet principal de son voyage; et c'est en effet la partie la plus considérable de son Journal posthume (1), qui n'était pas destiné à voir le jour. Mais Montaigne, avant la composition de ses *Essais*, avait beaucoup voyagé en France. Il observe que la conversation, dans ses courses et dans ses voyages, était pour lui une des meilleures écoles, où il apprenait toujours quelque chose, en ramenant ceux avec lesquels il s'entretenait aux matières qu'ils connaissaient le mieux. Il allait souvent à Paris, et à la cour, où l'appelait sa place de gentilhomme de la chambre du roi. Il s'était trouvé à Bar-le-Duc avec Henri II. Il avait accompagné Charles IX à Rouen, probablement, dit Bouhier, lors de la déclaration de la majorité de ce prince, auquel furent présentés, par son entremise, les sauvages Américains dont il parle dans le chapitre des *Cannibales*, où il oppose les mœurs barbares et simples de ces peuples, tels qu'on les connaissait alors, aux actes trop fréquents de conduite atroce auxquels il avait vu se livrer ses concitoyens, sous prétexte de religion. L'abbé Talbert (2) dit qu'on sait que Montaigne servit de secrétaire à Catherine de Médicis, dictant ses instructions à son fils. Cette assertion peut sembler hasardée. Mais il est sûr que Marguerite de France, princesse d'un esprit vif, et portée à la galanterie, recevait les conseils du philosophe. Le livre de Sebon-

de ayant eu de la vogue même à la cour, mais ayant déplu d'une part aux esprits-forts, et de l'autre aux théologiens, le traducteur, consulté par cette princesse, répondit aux premiers en attaquant la raison humaine avec une force qu'admirait Pascal, et aux seconds en défendant cette même raison naturelle alléguée par Sebonde. Ces moyens contradictoires développés dans le long chapitre XII déjà cité du deuxième livre, sont ce qui a fait surtout accuser Montaigne de scepticisme : il les propose, à la vérité, comme des armes diverses dont il se sert contre des adversaires différents; et il conseille à la princesse, après s'être esrimé lui-même à outrance, de rester, quant à elle, aussi modérée dans ses opinions que dans ses mœurs, en tenant un juste milieu entre les deux extrêmes. Mais il faut convenir que les raisonnements du philosophe, fortifiés encore de nouvelles raisons, l'ayant conduit à adopter définitivement pour devise : *Que sais-je?* et cela, avec tout le sang-froid de l'âge et de la réflexion (1), c'était présenter à Marguerite et aux lecteurs, pour dernier résultat, la balance du doute, bien plutôt que l'équilibre de la raison. L'éditeur de la nouvelle Collection des moralistes français, où figure en tête notre philosophe (2); infère, des derniers mots du chapitre XV du 2<sup>e</sup>. livre des *Essais*, que Montaigne avait trente ans, lorsqu'il l'écrivit; d'où l'on pour-

(1) Cette devise ne se trouve pas dans les premières éditions. Mais celle de 1580 porterait une épigraphe, dont on ne peut, dit le sénateur Vernier, contester la vérité : « Il sut se connaître lui-même (*Novit se ipsum*). »

(2) Paris, 1826, in-8<sup>o</sup> Edition avec des sommaires et des notes historiques et critiques, par M. Auaury-Dural; des observations philologiques (par M. Jéhameau), et des extraits choisis du commentaire de Nageon sur Montaigne et Charron.

(1) *Journal du voyage de Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne*, en 1580 et 1581, publié par Querlon, Paris, 1774, 2 vol. in-12.

(2) *Éloge de Montaigne*, qui a remporté le prix d'éloquence de l'acad. de Bordeaux, 1775, in-12.

rait induire qu'il avait entrepris ses Essais avant d'avoir atteint le complément de l'âge mûr. Mais ces mots, qui sont même une addition postérieure aux premières éditions, ne disent pas absolument que Montaigne eût vécu 30 années, mais qu'il avait assez vécu pour rendre cette durée remarquable. Outre ce qu'il a dit de son âge au commencement de ses Essais, lui-même encore, dans le chapitre xxxvii, le dernier de l'ouvrage, publié en deux livres; achève de fixer le temps de sa composition. Je me suis envieilli, dit-il, de sept ou huit ans, lorsque je le commençai. Ce n'a pas été, ajouta-t-il, sans y avoir acquis *la colique par la libéralité des ans*; et il croit que c'est assez pour sa part d'avoir vécu *quarante-six années*. Ce ne fut pas le désir d'aller acquérir, par la comparaison, une nouvelle connaissance des hommes, dont il n'avait pas seulement étudié l'histoire dans les livres; ce fut l'intérêt de sa santé, qui put seul le résoudre à quitter ce qu'il avait de plus cher, pour voyager au loin. Quoique l'antipathie pour la médecine, comme les atteintes qu'il ressentait de la pierre, fussent héréditaires dans sa famille, et qu'il eût appris, dit-il, après deux années de souffrance, à se consoler et à espérer, néanmoins, soit qu'il crût à la vertu naturelle des eaux minérales, soit qu'il regardât comme salutaire de faire des courses lointaines, après avoir visité les bains de France, il voulut connaître ceux des différentes contrées. On n'entrera pas dans le détail d'un voyage fastidieux ou minutieux par son objet. Ce qui contribue à peindre l'auteur, peut seul mériter d'être remarqué. On voit que Montaigne voyageait comme il écrivait,

sans suivre une route directe, quoique dans la compagnie d'un de ses frères. Si on l'avertissait qu'il revenait souvent sur ses pas, il donnait pour réponse qu'il n'allait nulle part que là où il se trouvait. Il fait franchement l'aveu de sa vanité. Il aimait à s'arrêter, lorsque, le prenant pour un seigneur de haut rang, on lui offrait les vins d'honneur, ou qu'on lui adressait des harangues, auxquelles il répondait. Le même mouvement de vanité lui faisait laisser ses armoiries, soit aux bains, soit aux hôtels où il descendait, en observant que c'était à la maison qu'il les destinait, non au maître du logis. Il est difficile aussi de ne pas attribuer à un sentiment mêlé de vanité le don de l'*ex-voto* d'argent ciselé, avec la figure de la Vierge, la sienne, celle de sa femme et de sa fille, fait à la chapelle de Lorette, malgré l'acte de religion qui accompagna cette offrande. Les lettres de citoyen romain qu'il obtint par l'autorité du saint-père, et qu'il rapporte au long dans le troisième livre des *Essais*, ne laissèrent pas, malgré leur vain titre, d'être très-flatteuses pour son amour-propre: il en est de même des excuses polies, ou plutôt des félicitations qu'il reçut, lorsque le maître du sacré palais lui remit les *Essais*, qui n'étaient point encore connus à Rome, comme Pa prétendu Querlon, mais qui, saisis au contraire, à leur entrée, sur notre voyageur, avaient été légèrement censurés, pour la forme, par un moine ou *frater* français. En parcourant les collines où fut jadis cette Rome dont son enfance avait été entretenue, il remarquait avec étonnement qu'il marchait sur le faite des temples et sur la tête des murs de l'ancienne cité. On retrouve là sa

manière pittoresque, et l'expression énergique d'un sentiment profond, lorsqu'il dit, qu'on ne voit plus de Rome que le ciel sous lequel elle est assise, et le plan de son gîte; que ses ruines, qu'on croit voir, n'en sont rien que le sépulcre; et que les bâtimens attachés à ces restes de mesures qui paraissent encore au-dessus de sa tombe, lui rappellent les nids suspendus aux voûtes et aux parois des églises démolies en France par les Huguenots. Malgré ce qu'il dit de la ville moderne, il en remporta ses lettres de bourgeoisie romaine avec non moins de respect que celles de sa nomination à la mairie de Bordeaux, qui lui fut notifiée, non à Venise, comme l'a dit de Thou, mais à Rome même. Ce ne fut pas sans avoir religieusement baisé les pieds du pape Grégoire XIII, dont il trace un beau portrait, en le représentant comme peu passionné pour les affaires du monde; tout en observant néanmoins qu'il avait vu à Saint-Pierre les trophées des enseignes gagnées par le roi sur les Huguenots, et le tableau de la bataille de Montcontour. L'abbé Talbert s'est trompé en supposant que Montaigne y avait vu représenté le tableau de la mort de l'amiral de Coligny. Éloigné d'un pays agité par les troubles, et encore plus de toute idée d'y remplir une fonction municipale aussi importante que pénible, Montaigne avait voulu s'en excuser; mais il céda au commandement du roi, et revint à Bordeaux exercer la charge de maire. Elle lui fut continuée par une seconde élection, après deux années, comme elle l'avait été au maréchal de Biron, auquel il succédait. Ce fut surtout à sa modération, qui maintint la ville en paix dans un temps de désordre, qu'il dut sa réélection. Il ne fit

pas grand bruit dans sa mairie. Une humeur paisible, une conduite droite, un peu de vigueur au besoin, un zèle sincère, entretenant la confiance, faisaient que, sans appareil, ceux qui étaient sous sa main, reposaient, quand le magistrat dormait. De retour à la campagne, il raconte qu'il réussit à soustraire à la tempête politique et à la violence sa maison et sa personne. Il avoue qu'il dut, dans une circonstance, à un accueil franc et ouvert, sa sûreté domestique; et dans une autre, sa délivrance personnelle, à son assurance et à la fermeté de ses paroles. Jusqu'alors son château, accessible aux ennemis mêmes du parti catholique, et respecté par tous, s'était conservé *vierge de sang et de sac* au milieu des guerres civiles dont la Guienne était le foyer; mais à l'époque des divisions de la Ligue, en 1585, les factieux, excités par leur chef (V. GUISE), contre le Navarrois, dont le monarque cherchait à se rapprocher, et contre le roi lui-même livré à ses favoris, en voulurent à la fois aux royalistes sincères et aux catholiques modérés. Notre gentilhomme alors devint, par sa tolérance et sa fidélité, la proie des amis aussi bien que des ennemis. « Je » fus, dit Montaigne, pelaudé à » toutes mains : au Gibelin, j'é- » tois Guelfe; au Guelfe, Gibelin. » Pour surcroît de maux, une fièvre pestilentielle vint infester sa demeure. Ce fut en 1586, suivant la *Chronique Bordeloise*, que ce fléau ravagea la Guienne. Montaigne erra pendant six mois, loin de sa maison laissée à l'abandon, cherchant pour sa famille, et trouvant difficilement un asile chez ceux auxquels il avait accordé l'hospitalité. Il donne plus particulièrement des détails sur les

faits qu'on vient d'indiquer, et qui sont relatifs à sa conduite privée. Quant à sa conduite publique, il parle seulement en général de sa manière libre et impartiale de se comporter avec les chefs des différents partis. C'est par l'historien De Thou (1) qu'on apprend que Montaigne, dans ses négociations auprès du duc de Guise (Henri de Lorraine) et du roi de Navarre (depuis, Henri IV), avait cherché à les concilier. Lors de son retour de Paris, où il avait complété l'impression de ses *Essais*, en 1588, il se trouvait avec de Thou à Blois, quand le duc de Guise y fut assassiné. Il avait prévu que les troubles de l'État ne pouvaient finir que par la mort de l'un des chefs; et il avait si bien démêlé les dispositions des deux princes, qu'il disait à de Thou, que le roi de Navarre était tout près de revenir à la religion de ses pères, s'il ne craignait pas d'être abandonné de son parti. Montaigne se tait, dans son troisième livre, sur l'amie, bien digne de ce nom, qui vint consoler, à Paris, le philosophe souffrant des maux publics et des siens; mais il en fait l'objet d'une addition au chapitre XVII du deuxième livre, où, dans l'énumération qu'il donne des personnages de son temps d'une grandeur peu commune, il distingue, outre La Boétie, Marie de Gournay, sa *fille d'alliance* ou d'adoption, aimée de lui *plus que paternellement*. D'après l'estime que cette honnête demoiselle avait conçue pour l'auteur, par la lecture et le jugement qu'elle porta, quoique fort jeune, de ses premiers *Essais*, elle vint avec sa mère tout exprès pour le connaître,

pendant le séjour qu'il fit à Paris, en 1588. Ces dames le visitèrent dans sa solitude champêtre; et elles l'emmenèrent à leur tour en leur maison de Gournay, où il séjourna quelque temps. Une autre adoption, bien sensible pour l'amour-propre paternel, fut celle de sa philosophie, par Charron, qui le connut à Bordeaux, en 1589, et auquel il voua dès-lors, selon Bayle, une amitié toute particulière. Le théologien se rendit l'élève du philosophe. Son traité de la *Sagesse* ne fait le plus souvent que développer les maximes et les leçons du maître (1); et quoiqu'il semble justifier le titre de *Breviaire des honnêtes gens*, donné au livre des *Essais* par le cardinal du Perron, il fut bien moins lu que le livre du philosophe (2), dont la vogue devint telle par la suite, qu'à peine pouvait-on trouver un gentilhomme studieux, qui n'eût un *Montaigne* sur sa cheminée. Mais, malgré tous ces témoignages d'amitié et d'estime, qui semblaient rattacher à la vie notre philosophe sensible, les atteintes d'un mal qui lui faisait dire que *la mort le pinçait continuellement à la gorge ou aux reins*, ne lui permettaient pas de former désormais de longues espérances, et de jouir long-temps de ses nouvelles affections. Incertain où l'attendait la mort, il l'attendait partout, et s'y préparait en philosopant sagement, comme il l'avait conseillé. S'il sembla s'y précipiter en la bravant dans les troubles civils; les circonstances

(1) Les ouvrages sous le titre de *Pensées* et d'*Esprit* de Montaigne, n'en donnent que des extraits détachés. On lira avec plus de fruit les *Notices et Observations* pour préparer et faciliter la lecture des *Essais*, par l'ancien sénateur Vernier, Paris, 1810, 2 vol. in-8o.

(2) Traduit bientôt en anglais, Londres, 1603 (Voy. FLORIO), et en italien, par Marc Ginammi; Venise, 1633, in-4o.

l'arrachaient alors aux objets de ses affections plutôt qu'elles ne l'en détachaient. Les exemples qu'il avait eus sous les yeux, à une époque où il avait failli être égorgé dans sa maison, avaient bien pu lui faire exprimer le vœu d'être délivré de la vue des angoisses de sa famille, en *se plongeant stupidement dans la mort*, sans qu'on dût en conclure (1), avec un rigorisme au moins égal à celui des auteurs de l'*Art de penser*, que tout sentiment moral était éteint en lui, de même que Naigeon inférait d'une question élevée par notre philosophe, d'après un doute d'Euripide, sur l'éclair de la vie humaine brillant *dans la nuit éternelle*, que Montaigne ne croyait pas à l'immortalité de l'âme (2). Au contraire, les leçons de philosophie chrétienne qu'il professe là-même et ailleurs, et celles que lui avait données La Boétie, son ami, qu'il avait assisté à ses derniers moments, étaient bien loin d'être oubliées. Montaigne nous apprend qu'étant malade, son premier soin était d'appeler, non le médecin, mais son desservant, et de s'acquitter de ses devoirs religieux. Ce ne fut point au château de Gournay, comme l'a cru Ladvoat, mais en sa maison, que Montaigne fut attaqué d'une esquinancie mortelle qui lui tomba sur la langue. Il demeura ainsi, dit Pasquier (3), trois jours entiers, plein d'entendement, sans pouvoir parler. Comme il sentait sa fin approcher, il pria, par un bulletin, sa femme d'avertir quelques gentilshommes, ses voisins,

afin de prendre congé d'eux. Quand ils furent arrivés, il fit dire la messe dans sa chambre; et au moment de l'élevation, ce pauvre gentilhomme s'étant soulevé comme il put sur son lit, les mains jointes, il expira dans cet acte de piété, le 13 septembre 1592; ce qui fut, ajoute Pasquier, un beau miroir de l'intérieur de son âme. Le corps de Montaigne fut transporté à Bordeaux, dans l'église des Feuillants, où, Françoise de la Chassigne, son épouse, lui fit ériger un monument, avec une inscription en prose latine, qui offre un témoignage moins emphatique des sentiments de sa famille et des siens que l'épithame grecque en vers à la suite, et sa traduction latine par la Monnoie, dont on cite ces deux vers pour la justification de sa devise :

*Solius addictus jurare in dogmata Christi,  
Cætera Pyrrhonis pendere latec sciens.*

Montaigne, n'ayant point d'enfants mâles, avait laissé, par son testament, à Charron, les armes pleines de sa famille, à laquelle, celui-ci, à son tour, marqua sa reconnaissance par le legs universel de ses propres biens. D'un autre côté, la fille d'alliance de Montaigne, la demoiselle de Gournay et sa mère, averties par la famille, s'empressèrent de traverser la France presque entière, alors toute en armes, et arrivèrent pour mêler leurs pleurs et leurs regrets à ceux de la veuve et de sa fille Léonor; exemple non moins remarquable d'attachement à la mémoire de Montaigne. Mlle. de Gournay conserva toute la vie le titre de sa fille d'alliance, et le prit à la tête des éditions qu'elle donna des Essais, dont les principales furent (1) l'édition au-

(1) *Discours qui a obtenu une mention*, etc.

(2) *La Logique ou l'Art de penser*, 3e. partie, chap. 20. — *Avertissement de Naigeon*, en tête de quelques exemplaires de l'édit. stéréotype des Essais, Paris, Didot, 1802, 4 vol. in-12.

(3) *Lettre I<sup>re</sup>*, liv. 18, à M. Pelgé, maître des comptes.

(1) *Essais de Montaigne*, Paris, Langelier, 1595, in-fol. — Paris, Camusat, 1635, in-fol.

thentique publiée en 1595, d'après un manuscrit revu par Montaigne, et remis à elle par la veuve (1); et, en 1635, celle qu'elle dédia au cardinal de Richelieu, avec une préface apologétique où elle défend les écrits et la doctrine de celui qu'elle nomme son père (2). Le soin que nous avons pris de rassembler, dans une notice impartiale et purement biographique, les différents traits qui nous ont paru propres à caractériser l'esprit, le sentiment, la conduite de Montaigne, peut mettre les lecteurs à même d'apprécier ces qualités, comparativement avec l'idée générale qu'on s'en est formée, et avec les jugements qu'on en a portés dans chaque siècle. L'influence de ses écrits, de ses pensées, de son style, l'a fait juger, dans l'opinion commune la plus raisonnable, philosophe sceptique, disposé à induire, de l'observation des vicissitudes et des variations de la raison humaine chez lui-même et les autres, l'incertitude de nos connaissances; homme naturellement bon et sensible, de mœurs douces et faciles; gentilhomme vain à-la-fois et simple, parlant de soi humblement et avec estime; citoyen honnête, modéré, attaché par raison comme par devoir à son prince et à la religion de ses pères; ennemi des nouveautés tendant à subvertir l'ordre moral et civil; écrivain éloquentement énergique, et naïf, mais offrant parfois une liberté ou une familiarité

d'expression qui moutré l'homme presque à nu dans le moraliste aussi bien que dans le philosophe. Mais ses apologistes ou ses critiques, suivant leur esprit et leurs opinions particulières, l'ont jugé chacun diversement, en s'attachant à quelques traits, exagérés ou isolés, pour le louer ou le blâmer, au préjudice de l'exactitude ou même de la bonnè-foi. Dans ce siècle où l'on se pique de philosophie, Naigeon, éditeur et annotateur de Montaigne, oublie la franchise libre de l'écrivain, et en fait un pur déiste (1), en attribuant à des considérations politiques ce que l'auteur dit ouvertement de plus favorable au christianisme, et en lui prêtant des sentiments contraires dans des passages équivoques, détournés de leur véritable sens, et séparés de ce qui les entoure. D'un autre côté, l'auteur du *Christianisme de Montaigne* (2), en réunissant les passages relatifs à la religion, ou même traduits de la Théologie de Sebonde, et en exhumant, du journal du gentilhomme-voyageur, quelques actes d'une piété non exempte de superstition, sans considérer ses écarts, la liberté de ses propos, et les traits de vanité qui accompagnaient ces mêmes actes, en a fait presque un chrétien religieux et dévot. Un autre écrivain déjà cité (3), ne se rappelant pas les derniers moments du bon gentilhomme qui loin de s'isoler de ses proches s'est entouré de ses amis voisins, lui refuse la sensibilité morale, et le reconnaît toutefois capable du sentiment de

(1) M. Bernadon, ancien avocat au parlement de Bordeaux, auteur des *Antiquités bordelaises* (1797, in-80.), a fait connaître, dans une lettre insérée au Journal-Général de France, en 1789, un autre manuscrit des *Essais*, déposé, dit-il, aux Feuillants de Bordeaux par la veuve de Montaigne. Ce manuscrit a sans doute été remis à la Bibliothèque de Bordeaux en même temps que les cendres du philosophe qui y ont été solennellement transportées en 1800; et c'est là probablement l'exemplaire de cette bibliothèque sur lequel a été faite l'édition stéréotype de 1802.

(2) On peut consulter, pour le complément des éditions, le *Manuel* de M. Brunet.

(1) *Avertissement* en tête de l'édit. déjà citée, et inséré, sauf quelques suppressions peu importantes, dans l'édition de Desoer, Paris, 1818, gr. in-80.

(2) Paris, 1819, in-80.

(3) *Discours qui a obtenu une mention*, Paris, 1812, in-80.

l'amitié. Un autre orateur (1) lui accordé, avec raison, la croyance en *Dieu et à la vertu*; mais on peut croire qu'il entend purement ici la vertu d'Épicure, lorsqu'il omet de parler de l'acte dernier de sa vie, qui rattache en définitive cette vertu à la foi chrétienne. Dans le grand siècle, Pascal (2) applaudit à Montaigne soumettant la raison superbe à l'autorité de la foi; mais, en reconnaissant qu'il professe la religion catholique, il l'oppose à Épictète, en fait un Épicurien dans sa conduite comme dans ses écrits, et perd trop de vue, le magistrat, le citoyen, l'homme de bien. Balzac (3) loue Montaigne que Malebranche (4) blâme au contraire d'avoir peint ses mœurs domestiques. Malebranche voit surtout dans l'écrivain la hardiesse de l'esprit et de l'imagination; et Balzac, des pensées hasardées et de faux jugements. La Bruyère leur répond à tous deux, en observant que Balzac ne pensait pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup, et que Malebranche pensait trop subtilement pour s'accommoder de pensées si naturelles. Et certes, celui que Locke et J.-J. Rousseau ont mis à contribution dans ce qu'ils ont écrit de plus raisonnable sur l'*Éducation des enfants*, n'est pas simplement un auteur doué d'esprit et d'imagination: l'écrivain qui observe et analyse si bien en lui l'homme dont il est l'historien, ne peut être taxé de donner carrière à son imagination, parce qu'en peignant l'homme moral, il anime, crée et figure ses expressions,

comme l'a fait, à son imitation, le célèbre peintre de portraits, La Bruyère. De même, celui qui a si bien connu et jugé les anciens qu'il avait tant cultivés, Lucrèce et Virgile, Salluste et Tacite, Plutarque et Sénèque, Cicéron et Pline, ne saurait être traité de mauvais juge, pour avoir mis le 5<sup>e</sup>. livre de l'*Énéide*, où il était si difficile d'être poète, au-dessus des onze autres livres, jugement partagé jusqu'à un certain point par M<sup>me</sup>. Dacier et Jacques Delille; pour avoir aussi jugé plus sévèrement qu'il ne convenait à un censeur gentilhomme, la philosophie de Cicéron et de Pline, qu'il qualifie d'*ostentatrice et de parlrière*; pour avoir encore, dans son jugement sur les poètes français, cru voir (avec tout son siècle) revivre en quelque sorte Lucain et sa verve poétique, dans Ronsard, avant que Malherbe eût *dégasconné* la langue, et qu'elle eût commencé à prendre une forme régulièrement polie, quoique peut-être aux dépens de son énergie. Dans le siècle de Montaigne enfin, De Thou, et surtout Pasquier (1), ses contemporains, qui ont vécu avec lui et qui ont connu l'homme, le citoyen, le philosophe, paraissent l'avoir mieux apprécié sous ces divers rapports; ils s'accordent du moins sur sa bonne-foi, la base nécessaire des jugements que porte Pasquier, qui le critique et le censure, mais qui l'estime et l'honore: elle n'est problématique que pour un siècle où les aveux de l'amour-propre passent pour un raffinement de vanité. « On remarquait en lui, dit De Thou, beaucoup de sincérité et de franchise, comme ses *Essais*, l'immortel monument de

(1) *Discours couronné* par l'Institut, Paris, 1812, in-4<sup>o</sup>.

(2) *Pensées*, 1<sup>re</sup>. partie, art. II d'*Épictète et de Montaigne*.

(3) *Dissertation critique*, 19-21.

(4) *Recherche de la vérité*, livre 2, partie 3, chap. 5.

(1) Voy. *Hist. Thuana*, et Lettre de Pasquier, citée p. 438, not. 3, ci-dessus.

son esprit, le témoignèrent à la postérité. » Et en effet, la postérité l'a reconnu ainsi. Ce sentiment de contemporains honnêtes et instruits, confirmé par elle, doit servir à fixer l'opinion sur notre philosophe, d'après les faits que nous fournit l'écrivain. Et lorsque Pasquier ajoute que la vie de Montaigne n'a guère été autre que le *général* de ses écrits, quoiqu'elle ait été plus réglée selon leur auteur, il donne par-là même à entendre que, si sa vie ne fut pas constamment des plus régulières, il fut véritablement l'homme de son livre, un homme de bonne-foi. G—CE.

MONTAIGU (PIERRE GUÉRIN DE), gentilhomme auvergnat, d'une naissance illustre, maréchal des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, fut élu XIII<sup>e</sup>. grand-maître, en 1208 : peu de temps après, il rendit un service important aux Chrétiens d'Arménie, et contribua puissamment à la victoire qu'ils remportèrent sur Soliman, sultan d'Iconium, qui les avait attaqués. En reconnaissance d'un tel service, le roi d'Arménie concéda à l'ordre la ville d'Aleph, avec les forteresses de Chateaufort, et de Comard. Montaigne ne contribua pas moins efficacement à repousser Coradin, sultan de Damas, qui venait assiéger Saint-Jean d'Acre. Quelque temps après, il rétablit le château de Césarée qui était ruiné. Pendant le siège de Damiette, et à la prise de cette ville, il fit des prodiges de valeur. En 1223, il assista à l'assemblée de Ferentino, qui avait été convoquée pour les affaires de la Terre-Sainte. Il parcourut ensuite la plupart des états de l'Europe, pour solliciter des secours; et ses sollicitations ne furent pas sans succès. A son retour en Asie, il trouva la Palestine livrée à l'anarchie, les Hos-

pitaliers et les Templiers plus divisés que jamais; le comte de Tripoli s'était emparé d'un *Manoir* de la *Religion* : il avait fait écorcher tout vif un chevalier, et poignarder un autre. Montaigne, à la tête de ses braves guerriers, entre dans les états de ce prince, et en obtient une réparation convenable. En 1228, il engage le pape à rompre la trêve conclue entre les Musulmans et les Croisés. Ce n'est pas le plus beau trait de son histoire. La même année, il refusa de se rendre à l'armée des Latins, tant qu'elle serait commandée par l'empereur Frédéric II, que le pape avait excommunié. Cette conduite du grand-maître attira sur l'ordre, de la part de l'empereur, de violentes persécutions, et qui auraient été portées plus loin, sans l'intervention du pape lui-même. Pierre-Guérin de Montaigne mourut dans la Palestine, en 1230. L—B—E.

MONTAIGU (GILLES - AYGELIN DE), l'un des plus illustres prélats du treizième siècle, était né en Auvergne, d'une ancienne et noble famille. Pourvu d'un canonicat à Narbonne, il fut élu archevêque de cette ville, en 1290, avant d'avoir été élevé au sacerdoce. Il se fit ordonner par l'archevêque de Bourges, Simon de Beaulieu; et ayant établi un vicaire-général pour l'administration de son diocèse, il se rendit à Rome, où il fut sacré. A son retour, il s'occupa de la restauration de sa cathédrale, et sut intéresser, à ce pieux dessein, le pape, dont il obtint de grands secours. Il convoqua, en 1299, à Béziers, un concile provincial, dont les actes ont été publiés par Martène, dans le tome IV du *Thes. nov. anecdotor.* Après y avoir cité Amalric, vicomte de Narbonne, qui avait cherché à se

soustraire à sa suzeraineté, il l'obligea de lui faire hommage pour les domaines qu'il tenait de l'Église. Il se prononça pour Philippe-le-Bel, dans les démêlés que ce prince eut à soutenir contre Boniface VIII, déclara que ce pontife était déchu, et interjeta appel de ses sentences au futur concile. Il fut l'un des commissaires nommés pour examiner la conduite des Templiers; et l'histoire lui reproche d'avoir ouvert l'avis que ces malheureux ne fussent point entendus dans leur défense (V. J. MOLAI). Le zèle qu'il montra dans cette occasion, fut récompensé par la place de chancelier, qu'il occupait en 1309. Il passa, deux ans après, du siège de Narbonne sur celui de Rouen, et mourut le 23 février 1318. Ses restes furent transportés à Billoin, et inhumés dans la collégiale de cette ville. Il avait fondé, en 1314, le collège de son nom à Paris, et il lui légua une partie de ses biens. Z.

MONTAIGU (GILLES AYCELIN DE), cardinal, et arrière-petit-neveu du précédent, florissait dans le quatorzième siècle. Son habileté lui mérita la bienveillance du roi Jean, qui appuya son élection à l'évêché de Téroüanne. Il assista, en 1356, à la funeste bataille de Poitiers, et y combattit sous les yeux de son souverain. Jean, trahi par la fortune, fut mené prisonnier en Angleterre, où Aycelin le suivit avec le titre de son chancelier. Ayant entamé des négociations pour la paix, qui n'eurent pas le résultat qu'il espérait, il remit les sceaux, et se retira dans ses terres en Auvergne. Le roi, de retour dans ses états, se hâta de rappeler un serviteur dont il avait éprouvé la fidélité, et sollicita pour lui, du pape Innocent VI, le chapeau de cardinal. Aycelin eut part à

l'élection d'Urbain V, qui le nomma évêque de Tusculum, et le désigna l'un des commissaires chargés de réformer l'université de Paris: il fut ensuite envoyé en Espagne, pour travailler à réconcilier le roi d'Aragon avec le duc d'Anjou. Sur la fin de sa vie, il se retira à Avignon, où il mourut paralytique, le 5 décembre 1378. Froissart qui nomme mal ce prélat, *Guillaume*, dit qu'il était moult sage homme et vaillant, et avait le conseil bon et loyal. — MONTAIGU (Pierre - Aycelin DE), frère du précédent, connu sous le nom de cardinal de Laon, entra jeune dans l'ordre de Saint-Benoît, et devint, dans la suite, prieur de Saint-Martin-des-Champs, et proviseur de Sorbonne. Il était, en 1357, chancelier du comte de Poitiers, depuis duc de Berri, et remplit cette place pendant trois ans. Élu, en 1371, évêque de Laon, il fut envoyé, l'année suivante, au devant des légats chargés de travailler au rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre; puis, à la cour du duc de Bretagne, qui menaçait de se révolter. Il assista, en 1373, à la séance du parlement, où fut décidée la question de l'âge de la majorité des rois: il fut décoré de la pourpre, en 1384, et se démit quelque temps après de son évêché. Il ne craignit point de s'exposer au ressentiment du duc de Bourgogne, en s'opposant fortement à toutes ses entreprises contre l'autorité royale, et mourut à Reims, le 8 novembre 1388, non sans soupçon qu'il avait été empoisonné. Son corps, rapporté à Paris, fut inhumé dans l'église de Saint-Martin-des-Champs. Il laissa une grande partie de ses biens au collège de Montaigu, fondé par son oncle (V. l'art. précédent). W—s.

**MONTAIGU** ou **MOUNTAGU** (RICHARD DE), savant théologien anglican, né en 1578, à Dorney, dans le Buckinghamshire, était fils du pasteur de cette ville. Il fit ses études avec la plus grande distinction, et obtint, par le crédit de ses protecteurs, d'honorables emplois. Ses sentiments se rapprochaient de ceux de la foi catholique, sur la plus grande partie des points controversés; et comme il ne les dissimulait pas, il s'attira la haine des théologiens de son église. Il fut accusé d'arminianisme, cité à la chambre des communes pour y rendre compte de sa doctrine, et obligé de fournir un cautionnement de 2000 liv. sterling, pour garantie qu'il se représenterait à une époque déterminée; mais la chambre, honteuse du rôle qu'on lui avait fait jouer, abandonna la suite de cette affaire (1). Montaigu; nommé en 1628, évêque de Chichester, passa dix ans après au siège de Norwich. On assure que ce prélat avait résolu de se démettre de son évêché, et de se retirer en Flandre, pour y faire une profession publique du catholicisme; mais avant d'avoir pu exécuter ce pieux dessein, il mourut à Norwich, le 13 avril 1641, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale. Richard de Montaigu était très-savant dans les langues anciennes et dans l'histoire ecclésiastique. Outre quelques ouvrages de controverse, et la réfutation, en anglais, du traité, *De decimis*, de Selden, qu'il accuse de plagiat (V. J. SELDEN), on cite de ce prélat : I. *Analecta exercitationum ecclesiasticarum*, etc., Londres, 1622, in-fol. Il composa cet

ouvrage à la prière du roi Jacques I<sup>er</sup>, qui l'avait engagé à purger l'histoire ecclésiastique, des fables dont en accusait Baronius et quelques autres écrivains de l'avoir surchargée. Is. Casaubon reprocha à Montaigu de lui avoir pris l'idée et le plan de cet ouvrage; mais des critiques judicieuses prétendent qu'il n'y a aucun rapport entre le travail de ces deux écrivains. II. *Antidiatribæ ad priorem partem diatribarum J. Ces. Bulengeri adversus exercitationes Is. Casauboni*, ibid., 1625, in-fol. C'est, comme on voit, une défense de Casaubon; ce qui prouve que la mésintelligence qui existait entre eux, n'avait pas été de longue durée. III. *Apparatus ad Origines ecclesiasticas*, Oxford, 1635, in-fol. — *Origines ecclesiasticæ*, Londres, 1636-40, 2 vol. in-fol. Il y a du savoir et de l'érudition dans ce grand ouvrage; mais il n'est plus guère consulté. On doit encore à Rich. de Montaigu une édition des deux *Discours* de saint Grégoire de Nazianze, contre l'empereur Julien, avec des scholies grecques, tirées de la biblioth. d'Henri Savile, Éton, 1610, in-4<sup>o</sup>.; rare et recherchée (1); — des *Notes* sur la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, dans l'édition de Paris, 1628, in-fol.; et la *Traduction* latine des *Lettres* de Photius, avec des notes, Londres, 1631, in-fol.: cette version est estimée. On conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que Montaigu a eu part à l'édition grecque des *Oeuvres* de S. Jean Chrysostome, donnée par Savile, Éton, 1612, 8 vol. in-fol.; et l'on assure qu'il a laissé en manuscrit la traduc-

(1) On peut consulter pour plus de détails sur cette affaire, l'article MONTAGUE dans le *Dictionn. de Chaussepié*.

(1) Cette édition est d'autant plus recherchée, que l'ouvrage ne se trouve pas dans les éditions de Saint-Gregoire.

tion latine de 214 *Lettres* de S. Basile. W—s.

MONTAIGU V. MONTAGUE.

MONTALAMBERT (ADRIEN DE).  
V. MONTALEMBERT.

MONTALBANI (Le comte JEAN-BAPTISTE) était né en 1596, à Bologne, d'une ancienne et illustre famille, qui a produit un grand nombre de capitaines et de savants. Il s'appliqua à l'étude avec beaucoup d'ardeur, et reçut, le même jour, le laurier doctoral dans les deux facultés de droit et de philosophie. Il visita ensuite la France, l'Allemagne et la Pologne, pour acquérir de nouvelles connaissances, et se rendit à Constantinople, où il prolongea son séjour pendant une année. Il profita du départ d'une caravane, pour aller en Perse, et parcourut toute la Haute-Asie, observant les mœurs des indigènes et les productions du pays. Il apprit en même temps les langues dérivées de l'arabe; et, si l'on en croit Orlandi, il en parlait treize avec une égale facilité. De retour à Bologne, après avoir couru beaucoup de hasards, et échappé aux plus grands dangers, il passa en France, pour y demander du service. L'espoir d'un avancement plus rapide le détermina à se rendre à la cour du duc de Savoie, qui lui conféra le grade de sergent-major-général de bataille. Fait prisonnier par les Espagnols, il fut traité avec une extrême rigueur; ayant recouvré sa liberté, il se retira à Venise, où il avait été précédé par sa réputation: il ne tarda pas d'y avoir de l'emploi, et fut envoyé avec un commandement supérieur, à l'île de Candie. Il y mourut, en 1646, dans la forteresse de Suda, à l'âge de cinquante ans. On a de lui: *De moribus Turcarum commentarii*, Rome,

1625; *ibid.*, 1636, in-12; Leyde, 1643, même form. Il a laissé, en manuscrit, des *Annales de son temps*, en latin; les *Maximes de Tacite*, son auteur favori, prouvées par des exemples modernes; une *Grammaire turque*, et quelques *Traité*s de mathématiques et d'astronomie, dont on trouvera les titres dans les *Scrittori Bolognesi*, d'Orlandi, p. 158. — MONTALBANI (Le marquis Marc-Antoine), fils du précédent, était né en 1630. Il s'attacha particulièrement à l'étude de la minéralogie, et parcourut, en naturaliste, les pays du nord de l'Europe. Le roi de Pologne, Jean Casimir, l'accueillit avec bonté à sa cour, et le décora du titre de marquis. Marc entra en Italie, riche de beaucoup de connaissances nouvelles; et, après avoir exploité les côtes de l'Adriatique, il revint à Bologne disposer ses matériaux, et mettre en ordre les collections qu'il avait formées. Il y mourut, en 1695, à l'âge de soixante-cinq ans. On a de lui: I. *Catascopia minerale, ovvero esplanazione e modo di far saggio d'ogni miniera metallica*, Bologne, 1676, in-4°. II. *Pratica minerale*, *ibid.*, 1678, in-4°. III. *Relazione dell'acque minerale del regno d'Ungaria*, Venise, 1687, in-4°. Orlandi lui attribue encore: *La vita di Ferdinando*. — MONTALBANI (Le marquis Castor), fils de Marc, né en 1670, cultiva les sciences et les lettres, à l'exemple de son père et de son aïeul. Il suivit cependant la carrière des armes. Nommé capitaine des gardes à cheval du cardinal de Gonzague, il passa ensuite au service des Vénitiens, qui lui confièrent le gouvernement de Carrare. Rappelé à Bologne, en 1723, pour y remplir la chaire d'architecture

militaire, il y mourut, en 1732, à l'âge de soixante-deux ans, sans avoir été marié. En lui s'éteignit l'illustre famille des Montalbani de Bologne. Castor publia, de 1707 à 1714, sous le nom anagrammatisé de *Brancaleone Masotti*, des *Almanachs*, contenant des prédictions et des horoscopes. On a encore de lui, des *Discours*, des *Poèmes*, des *Dissertations*, dont Orlandi rapporte les titres. Il était membre de l'académie des *Arcadi* et de celle des *Gelati*. W—s.

MONTALBANI (OVIDIO), l'un des plus féconds écrivains de son temps, en aurait été l'un des plus estimables, si, à une érudition abondante, il eût réuni la critique et l'exactitude. Frère puîné de Jean-Baptiste Montalbani (V. l'article précédent), il suivit son exemple en s'appliquant à l'étude avec beaucoup d'ardeur; et il termina ses cours en prenant ses degrés dans les facultés de médecine, de droit et de philosophie. Nommé, en 1634, professeur de logique à l'université de Bologne, il remplit successivement dans cette école les chaires de physique, de mathématiques et de morale, avec une réputation qui attirait à ses leçons une foule d'étrangers. Il succéda, en 1657, à Ambrosini, dans la place de conservateur du cabinet d'histoire naturelle, légué par Aldrovande à sa patrie: la même année, le sénat de Bologne l'honora du titre de son astronome; et, peu après, il fut désigné pour la chaire de médecine théorique à l'université. Tant d'emplois divers n'étaient pas suffisants pour occuper tous ses moments; et chaque année voyait éclore quelques nouvelles productions de cet écrivain laborieux. Il avait été l'un des fondateurs de l'académie des *Ves-*

*pertini*, qui tint ses premières assemblées dans sa maison: toutes les autres académies de Bologne, qui, comme l'on sait, étaient fort nombreuses, s'empressèrent de se l'associer; et il y payait régulièrement son tribut par la lecture de quelques pièces de vers, ou de quelques dissertations. Il mourut septuagénaire, à Bologne, le 20 septembre 1671. On trouvera la liste de ses ouvrages dans les *Scrittori Bolognesi*, d'Orlandi, et dans les *Mémoires* de Nicéron, tome xxxvii. Nicéron n'en compte pas moins de quarante-cinq; et, cependant, il ne les a pas tous connus. Outre des discours astrologiques (*Discorsi astrologici*), dont il publia trente volumes (de 1633 à 1671), et qui, parmi beaucoup de principes erronés, contiennent quelques observations utiles, on citera de lui: I. *Index omnium plantarum exsiccatarum et cartis agglutinatarum, quæ in proprio musæo conspiciuntur*, Bologne, 1624, in-4°. C'est le catalogue de l'herbier qu'il avait formé lui-même, en quatre gros volumes in-fol. II. *De illuminabili lapide Bononiensi epistola*, ibid., 1634, in-4°. C'est la pierre du mont Paterno, qui acquiert, par la calcination, la propriété phosphorique. III. *Epistola variæ ad eruditos viros de rebus in Bononiensi tractu indigenis, ut est lapis illuminabilis et lapis specularis*, etc., ibid., 1634, in-4°. IV. *Clarorum aliquot doctorum Bononiensium elogialia cenotaphia*, ibid., 1640, in-4°. V. *Minervalia Bonon. civium anademata seu bibliotheca Bononiensis*, ibid., 1641, in-16. Ce petit ouvrage, rare et plein de recherches curieuses, a été refondu par Orlandi, dans ses *Scrittori Bolognesi* (V. ORLANDI). Ovidio l'a publié sous

le nom anagrammatique de G. - A. *Bumaldi*, qu'il a conservé à la tête des ouvrages suivans, quoique personne n'ignorât qu'il en fût le véritable auteur. VI. *Formulario economico cibario e medicinale di materie più facili, e di minor costo, altrettanto buone e vevoli quanto le più pretiose*, etc., *ibid.*, 1654, in-4°. VII. *Bibliotheca botanica seu herbaristarum scriptorum promotâ synodia*, *ibid.*, 1657, in-24.; petit ouvrage rare, que Séguier a réimprimé à la suite de sa *Biblioth. botanica*, en y ajoutant une table qui facilite les recherches (V. J.-F. SÉGUIER). Les botanistes y sont rangés dans l'ordre chronologique. VIII. *Vocabolista Bolognese; nel quale, con recondite historie e curiose eruditioni, si dimostra il parlare più antico della madre de studj come madrelingua d'Italia*, *ibid.*, 1660, in-12, de 272 pag.; rare et curieux. Montalbani y a refondu plusieurs ouvrages qu'il avait déjà publiés sur l'origine du dialecte particulier aux habitants de Bologne, et des proverbes qui y sont en usage. C'est Montalbani qui a rédigé la *Dendrologie*, ou Histoire naturelle des arbres, pour faire suite aux différents traités publiés par Aldrovande ou ses continuateurs. Ce volume, qui est le treizième de la collection, fut publié à Bologne, en 1668, et réimprimé à Francfort, en 1690. (V. ALDROVANDE.) Thunberg a consacré à l'honneur de ce botaniste, sous le nom de *Bumaldia*, un des nouveaux genres qu'il a établis dans sa Flore du Japon : il l'aurait, sans doute, appelé *Montalbana*, s'il eût su que le mot *Bumaldus* n'était qu'un pseudonyme. W—s.

MONTALEMBERT (ANDRÉ DE).  
V. ESSÉ.

MONTALEMBERT ou MONTALBERT (ADRIEN DE), que les auteurs du Dictionnaire universel ont confondu avec le brave d'Essé, était aumônier et prédicateur de François I<sup>er</sup>. Il publia, en 1528, un écrit singulier, intitulé : *La Merveilleuse histoire de l'Esprit qui depuis naguère s'est apparu au monastère des religieuses de Saint-Pierre de Lyon*. C'est l'histoire d'une religieuse nommée Alis de Tesieux, qui, après avoir mené une vie scandaleuse, eut le bonheur de commencer sa pénitence dans ce monde, et de l'achever deux ans après sa mort. L'esprit de sœur Alis s'était attaché miraculeusement, disait-on, à une jeune personne du même monastère. L'évêque exorcisa celle-ci en présence d'une assemblée nombreuse, et procéda ensuite à la délivrance de sœur Alis : après cette cérémonie, son esprit déclara qu'elle était sortie du purgatoire, où elle aurait dû passer trente-trois ans, si les prières qu'on venait de faire n'avaient abrégé sa pénitence. Adrien de Montalembert, témoin oculaire, et l'un des principaux acteurs de la procédure, en rédigea la relation, qu'il adressa au roi même, pour, dit-il, récréer sa Majesté, et lui donner passe-temps. Son principal but était sans doute de fournir une réponse décisive aux arguments des Luthériens contre le purgatoire ; mais son livre produisit un effet tout contraire. Le fameux Corneille Agrippa nomme Montalembert un méchant homme et un imposteur (*Homo nequam et impostor*). Cet homme n'était que crédule et superstitieux. *La Merveilleuse histoire* fut imprimée, pour la première fois, à Paris, 1528, in-4°; à Rouen, 1529, même format ; et depuis à Paris, 1580, in-12. Malgré ces trois édi-

tions, l'ouvrage était devenu très-rare. L'abbé Lenglet l'a reproduit dans le *Recueil des Dissertations sur les apparitions*, tome 1<sup>er</sup>., 1-90; et l'abbé d'Artigny, dans ses *Nouveaux Mémoires*, tome VII, 183-256.

W—s.

**MONTALEMBERT** (MARC-RENÉ, marquis DE), général français, était né à Angoulême, le 16 juillet 1714, d'une noble et ancienne famille, qui a produit plusieurs capitaines célèbres, entre autres le maréchal d'Essé (V. ce nom). Il reçut une éducation conforme à sa naissance, et fit des progrès également rapides dans la littérature et dans les études les plus sérieuses. Entré au service, à l'âge de dix-huit ans, il assista au siège de Kehl en 1733, et se signala, l'année suivante, devant Philisbourg. La guerre de Bohême amena pour lui d'autres occasions de montrer sa bravoure. Plus tard, il consacra aux sciences les loisirs que lui laissait la paix. Admis, en 1747, à l'Académie, il y donna plusieurs Mémoires, qui ont été publiés dans le *Recueil de cette compagnie*. En lisant le traité de l'*Attaque des Places*, par Vauban, il crut remarquer des imperfections dans le système adopté par ce grand homme, et tourna dès-lors ses vues sur l'étude de la fortification. Vers le même temps, il faisait construire, dans l'Angoumois et le Périgord, des forges importantes, qui fournirent bientôt à notre marine des canons et des projectiles dont elle n'était pas assez pourvue. Il fut attaché, pendant la guerre de Sept-Ans, à l'état-major des armées de Suède et de Russie, eut part aux plans de campagne, concertés par les généraux alliés, et rendit compte au ministère français de toutes les opérations militaires: Il

publia, en 1761, le *Prospectus de l'ouvrage qu'il méditait depuis longtemps sur la fortification*; mais le duc de Choiseul, craignant que les étrangers ne profitassent des idées de Montalembert, lui demanda son manuscrit, et en retarda la publication, qui n'eut lieu qu'en 1776. Quelques expressions peu mesurées, que l'auteur s'était permises, dans sa préface, à l'égard de Vauban, et des principes qui parurent hasardés parce qu'ils étaient nouveaux, fermèrent les yeux des gens de l'art sur les idées utiles que renfermait l'ouvrage. Le corps entier du génie se prononça tout d'une voix contre Montalembert et son livre: de là des querelles littéraires où la passion remplaça l'amour de l'art, et où les lois de l'urbanité furent souvent violées. Montalembert fut chargé, en 1779, de la construction d'un fort, pour garantir l'île d'Aix des attaques des Anglais. Ce fort, exécuté tout en bois, ne coûta que huit cent mille francs, au lieu de plusieurs millions que portait le devis des ingénieurs, et n'éprouva pas le moindre dérangement par l'effet de la détonation simultané de toutes les batteries, quoique tous les officiers eussent annoncé qu'il s'écroulerait, si l'on voulait faire usage des pièces dont il était armé. Il avait épousé, en 1770, M<sup>lle</sup>. Marie de Comarieu, femme aussi aimable que spirituelle (1) et douée d'un talent très-remarquable pour jouer la comédie. Montalembert composa, pour son théâtre, quelques petites pièces, qui furent représentées avec succès. Cependant la révolution approchait; sa fortune

(1) Il existe d'elle un très-bon roman intitulé: *Elise Dumesnil*, Louvres, 1798, et Paris, 1800, 6 vol. 1-12.

avait beaucoup souffert des dépenses qu'il avait faites pour l'impression de ses ouvrages, et pour des expériences tentées dans des vues d'utilité publique : il n'en abandonna pas moins, pour les besoins de l'état, une pension qui lui avait été accordée pour la perte d'un œil. Il lui était dû six millions pour ses forges du Périgord, cédées à l'administration de la marine; il en réclama le paiement en 1790, mais sans pouvoir l'obtenir. Il se rendit vers le même temps en Angleterre avec sa femme, qu'il laissa à Londres, au bout de quelques mois, pour revenir à Paris, où il parut se réunir au parti révolutionnaire : il en adopta même les principes jusqu'à recourir au divorce pour épouser la fille d'un apothicaire. Cette conduite lui fit obtenir la levée du séquestre apposé sur ses biens; et il vendit, pour payer ses créanciers, sa belle terre de Maumont, contre des assignats dont il ne retira presque rien. Malgré la pénurie où il se trouvait, il continuait d'entretenir un dessinateur et un mécanicien, pour exécuter ses modèles en relief de fortifications, collection précieuse (1) qu'il offrit au comité de salut public. Carnot, qui était chargé spécialement, dans ce comité, des opérations militaires, l'appela ainsi que Darçon et Marescot, pour s'environner de leurs lumières. Montalembert mourut d'hydropisie, le 29 mars 1800, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il avait acheté, en 1773, et il habitait la maison qu'avaient occupée précédemment le comte de Cler-

mont, et ensuite le célèbre Réaumur. Montalembert était le doyen des généraux français, et de l'académie des sciences : il fut proposé pour une place à l'Institut dans la section de mécanique; mais il se retira en apprenant qu'il avait pour concurrent Buonaparte. Outre des *Mémoires*, insérés dans le recueil de l'académie, on a de lui : I. *La Fortification perpendiculaire*, ou *l'Art défensif supérieur à l'offensif*, Paris, 1776-96, 11 vol. in-4°. , avec un grand nombre de planches. On trouve rarement cet ouvrage complet. Les premiers volumes ont été traduits en allemand. par le major du génie Lindenau. L'auteur s'attache à faire voir le défaut du système des forts bastionnés, et y substitue celui des fortresses angulaires, avec des casemates, ayant pour principe constant que les casemates sont le seul moyen de mettre un petit nombre d'hommes en état de soutenir long-temps les attaques d'un plus grand nombre. On peut voir le précis des diverses applications de cette idée principale, dans *l'Architecture des forteresses*, par C.-F. Mandar, qui reconnaît (tome 1, p. 600) qu'aucun auteur de fortification, aucun ingénieur, n'a montré plus de génie que Montalembert ne l'a fait dans les combinaisons aussi variées que nombreuses du système à tenailles casematées. Son ouvrage offre des détails complets sur toutes les parties de l'art militaire : l'histoire des sièges les plus fameux; la description de plusieurs machines intéressantes; un nouveau fusil et un nouvel affût, exécutés d'après ses données; les plans des principales villes et des ports, avec des observations sur leurs fortifications naturelles et les moyens

(1) Ces reliefs, au nombre de 92, formaient un cours complet de fortification et d'artillerie. Le catalogue raisonné en a été publié sous le titre d'*Etat des plans en relief qui composent le cabinet de fortifications de M. le marquis de Montalembert*, Paris, 1783, in-80. de 17 pag.

de les améliorer. Les deux derniers volumes ne contiennent que les réponses de Montalembert à ses critiques, et des opuscules qui n'avaient pu être publiés séparément. II. *Correspondance pendant la guerre de 1757*, Londres (Neuchatel), 1777, 3 vol. gr. in-8°. ; trad. en allem., par M. de Rohr, Breslau, 1780-81, 3 vol. Cette correspondance est intéressante pour l'histoire de la guerre de Sept-Ans; et on y voit l'importance des services que Montalembert a rendus à la France. III. *Réponse au colonel D'Arcon* sur son Apologie des principes observés dans le corps du gémé, 1790, in-4°. IV. *L'ami de l'art défensif*, ou Observations sur le Journal de l'école polytechnique, an iv (1796), 6 n°. in-4°. V. *Mémoire historique sur la fonte des canons*, 1758, in-4°. VI. *Cheminée-poëte*, ou poëte français, 1766, in-4°. VII. *Relation du siège de Saint-Jean d'Acre*, 1798, in-8°. VIII. *La Statue* et la *Bergère de qualité* (musique de Cambini), et la *Bohémienne supposée*, (musique de Thomeoni), trois pièces imprimées en 1786, sans doute à un petit nombre d'exemplaires pour des présents. IX. *Des Poésies inédites*. « J'ai de Montalembert », dit Lalande, « un grand nombre de contes » en vers et de chansons, que je voudrais publier, parce qu'on y trouve » de la grâce, de l'élegance et de » l'imagination. » On peut consulter, pour plus de détails, sa *Notice sur Montalembert*, dans le *Magasin encyclopédique*, vi<sup>e</sup>. ann., tome 1<sup>er</sup>., p. 123-29; — une autre *Notice*, lue par M. Desaudray au Lycée des arts, br. in-8°. de 15 pag.; et son *Éloge historique*, par Delisle de Sales et le comte de la Platière, Paris, 1801, in-4°. de 76 pag., avec

le portrait de Montalembert, gravé par Saint-Aubin. Son buste a été exécuté par le sculpteur Bonvallet. W—s.

MONTALTE. V. DANEDI.

MONTALTO (LÉONARD), doge de Gènes, appartenait à une famille illustre de l'ordre populaire. C'était un habile jurisconsulte, ami de Simon Boccanegra, premier doge de Gènes. Après la mort de ce dernier, il demeura, en 1363, chef du parti gibelin. Pendant vingt ans, Montalto combattit pour la première place, avec les chefs de trois autres familles également plébéiennes et également puissantes, les Adorni, les Fregosi et les Guarci. Il l'emporta enfin : le 6 avril 1383, il fut nommé doge de Gènes; mais, moins d'une année après, une maladie le mit au tombeau. — Antoine de MONTALTO prit ensuite la direction du parti qui s'était attaché à sa famille; il n'avait encore que vingt-trois ans, lorsqu'en 1393, il fut placé une première fois sur le trône ducal. Il joignait à une bravoure brillante, une modération et une clémence rares chez un chef de parti; mais il avait à lutter contre plusieurs rivaux redoutables, parmi lesquels Antoniotto Adorno était le plus distingué. Il put à peine garder son poste une année; il le recouvra en 1394, mais pour moins de temps encore. Gènes ayant ensuite été livrée par Adorno au roi de France Charles VI, Montalto fit de vains efforts pour lui rendre la liberté. La république s'affranchit ensuite, en 1411, sans son entremise; et elle ne rendit point à Montalto la dignité dont il avait été revêtu. S. S.—1.

MONTALVO. V. GALVEZ, XVI, 397.

MONTAN, hérésiarque du deuxième siècle, était né à Ardaban,

bourg de la Mysie. Il embrassa le christianisme, croyant pouvoir parvenir aux premières dignités ecclésiastiques; mais, trompé dans cette attente, et dévoré d'une ambition excessive, il résolut de se faire passer pour prophète. Ayant attiré à son parti deux dames de Phrygie, nommées Priscille et Maximille, qui abandonnèrent leurs maris pour le suivre, il débuta par annoncer qu'il était le prophète que le Saint-Esprit avait choisi pour révéler aux hommes les vérités fortes qu'ils n'étaient pas en état d'entendre au temps des apôtres. La sévérité de sa morale et l'amour du merveilleux lui firent un grand nombre de partisans, qui l'appelaient le *Paraclet*. L'Église d'Orient condamna, vers 172, les erreurs de Montan; et l'orgueilleux sectaire, loin d'être touché des charitables avertissements des pasteurs légitimes, persista dans son schisme, et y entraîna ses disciples. Les premiers Montanistes n'avaient rien changé aux articles du Symbole; mais, séduits par l'idée d'une plus grande perfection, ils avaient ajouté à la rigueur des pénitences prescrites par les canons. Ils refusaient d'admettre à la communion ceux qui étaient coupables de quelque crime, soutenant que nul n'avait le droit de les absoudre; ils condamnaient les secondes noces comme des adultères; ils avaient établi jusqu'à trois carêmes fort rigoureux, et des jeûnes extraordinaires; enfin ils enseignaient qu'on ne doit point fuir les persécutions, mais au contraire les rechercher, et braver les fers et la mort. Montan vécut, dit-on, jusqu'en 212, sous le règne de Caracalla; et plusieurs écrivains prétendent qu'il mit fin à son existence, en se pendant, ainsi que Maximille. Ses disciples, qui

ont subsisté plus d'un siècle en Asie, et particulièrement dans la Phrygie, avaient pénétré jusqu'en Afrique, puisqu'ils séduisirent Tertullien (1), qui se sépara d'eux à la fin, mais, à ce qu'il paraît, sans condamner leurs erreurs (*V. TERTULLIEN*). Ils se divisèrent en deux sectes; les uns suivirent les opinions de Proclus, et les autres adoptèrent les erreurs du sabellianisme. Montan avait laissé un livre de *Prophéties*, qui ne nous est point parvenu. Miltiades et Apollonius ont écrit contre les Montanistes; mais il ne nous reste de leurs ouvrages que les fragments conservés par Eusèbe; dans son *Histoire* (liv. v, ch. 18). On peut consulter, pour plus de détails, les auteurs ecclésiastiques et le *Dictionnaire* de l'abbé Pluquet.

W—s.

MONTANARI (GEMINIANO), astronome, naquit à Modène, en 1632. Il fit ses études de philosophie et de jurisprudence à Florence, voyagea en Allemagne, y fut reçu docteur en droit, et étudia les mathématiques sous le Florentin Louis de Bono: de retour à Florence, il y exerça la profession d'avocat, devint astronome des Médicis, puis philosophe et mathématicien du duc de Modène, Alphonse IV. Après la mort de ce prince, il travailla aux *Éphémérides* de Malvasia, fut nommé professeur de mathématiques à Bologne, et remplit cette place jusqu'en 1674: de là, il fut transféré à Padoue, pour y professer l'astronomie et la météo-

(1) Les prestiges, prédictions, guérisons et indications de remèdes opérés, par la prophétesse montaniste, et qui entraînent le savant Tertullien dans cette secte, paraissent avoir assez de rapport avec ce qu'on raconte des phénomènes du somnambulisme magnétique. (*V. la Notice sur la chute de Tertullien, causée par des révélations somnambuliques*, par J. B. de Joannis, maire de Tuitquant, près Saumur, dans les *Annales du magnétisme animal*, n<sup>o</sup>. 10, tom. II, p. 152-162, 1814, in-8<sup>o</sup>.) G.-CZ.

rologie ; et il y mourut subitement, en sortant de table, à l'âge de cinquante-cinq ans, le 13 octobre 1687. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Cometes Bononiæ observatus, anno 1664 et 1665 : astronomico-physica dissertatio*. II. *Copia di due lettere scritte all' illustr. sign. Antonio Magliabecchi, sopra i moti e le apparenze delle due comete ultimamente apparse sul fine di novembre 1680*. III. *Celeberrimo viro Carolo Patino, de cometâ anni 1681*. IV. *Copia di lettera scritta al Magliabecchi, intorno la cometa apparsa l'anno 1682*. Ces quatre dissertations ont été réunies par le P. Gaudence-Robert de Parme, carme, dans le recueil intitulé : *Miscellanea italica physico-mathematica*, Bologne, 1692, in-4°. La théorie de l'auteur n'offre rien de remarquable ; elle est un composé des idées d'Aristote et de Descartes, et des méthodes de Cassini : le micromètre dont il se sert pour ses observations, a la plus grande ressemblance avec celui d'Auzout, dont il ne diffère que par le nombre des fils d'argent, qui divisent en plusieurs espaces carrés le champ de la lunette. Ces ouvrages sont aujourd'hui confondus avec cette foule de dissertations du même genre, qui ont paru aux mêmes époques dans toutes les parties de l'Europe. Ce qui pourra faire vivre le nom de Montanari, ce sont les lettres qui lui ont été adressées par D. Cassini, au sujet des réfractions. Ces lettres mêmes, devenues très-rares, ne nous apprennent des méthodes de Cassini, que ce qui se lit dans ses autres ouvrages. Ce sont des idées saines, mais extrêmement vagues : ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est que le théorème fon-

damental a été tiré, par Descartes, des expériences de Snellius ; que ce théorème avait été publié par Mersenne et plusieurs autres, et que Cassini n'a fait que le confirmer par de nouvelles expériences ; au lieu que, dans ses ouvrages subséquents, il a l'air de s'en déclarer le premier auteur. Le nom de Montanari est encore cité quelquefois par les astronomes, à cause des changements qu'il a remarqués dans plus de cent étoiles, et qu'il a consignés dans l'écrit intitulé : V. *Discorso academico sopra la sparizione d'alcune stelle, ed altre novità scoperte nel cielo*, Bologne, 1672, in-4°. VI. *Ephemeris Lansbergiana ad annum 1666, item de solis hypothesis et refractionibus siderum*. VII. *Il Mare Adriatico e suo corrente esaminato, e la naturalezza de' fiumi scoperta e con nuove forme di ripari corretta*, ouvrage important et fort estimé : on l'a inséré dans la collection des *Scrittori dell' acque*, imprimée à Parme, tome 1. VIII. *L'astrologia cowinta di falso*, etc., Venise, 1685. On y trouve, page 40, une curieuse notice, en forme d'annales, des principaux événements de la vie de l'auteur : on l'a reproduite en entier dans le Dictionnaire historique imprimé à Bassano. Fabroni (*Vita Itolor.*) et Tiraboschi (*Bibl. Modenese*) ont donné de grands détails sur cet astronome.

D—L—E.

MONTANCIOS (MARIE-ÉMILIE MAYON DE), connue par des poésies faciles, mais négligées, naquit à Aix en 1736. Elle eut pour premier mari François-René, baron de Princen, et contracta une seconde union avec Charlemagne Cuvelier Grandin de Montanclos. Demeurée veuve de ce dernier, elle consacra ses jours aux

lettres et à l'amitié, jusqu'à sa mort, arrivée le 29 août 1812. C'était une femme d'une sensibilité douce et d'un esprit orné : une aimable simplicité caractérisait son talent. Ses productions consistent en un grand nombre de poésies fugitives, et en plusieurs pièces de théâtre, parmi lesquelles on distingue l'opéra-comique de *Robert-le-Bossu*. Ses œuvres diverses, publiées à Paris, 1790, 2 vol. in-12, ne comprennent guère que la moitié de ses compositions poétiques ; une partie de celles qui sortirent de sa plume postérieurement à ce recueil, sont disséminées dans l'*Almanach des Muses*. F—T.

MONTANO (JEAN-BAPTISTE MONTI, plus connu sous le nom de), en latin *Montanus*, l'un des plus célèbres médecins de son temps, naquit à la fin du quinzième siècle, à Vérone, d'une noble et ancienne famille. Envoyé à Padoue pour y faire son droit, il négligea cette étude pour s'appliquer à l'histoire naturelle et à la médecine. Son père, après avoir tenté inutilement de le ramener à ses vues, cessa de payer sa pension ; de sorte que le fils fut obligé, pour subsister, de vendre jusqu'à ses livres : mais cette rigueur, peut-être injuste, ne put lui faire abandonner sa résolution ; et, à la fin de ses cours, il reçut le laurier doctoral au milieu des félicitations de ses maîtres et de ses condisciples. Il espérait que ce premier succès le justifierait aux yeux de son père ; mais l'ayant trouvé inflexible, il quitta brusquement Vérone, et s'établit à Brescia, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. A des connaissances étendues dans les différentes branches de la médecine, Montano joignait de l'imagination, et un esprit orné par la lecture des meilleurs

ouvrages : il composait des vers agréables, et parlait avec une correction et une élégance peu communes. Lassé du séjour de Brescia, il se rendit à Naples, et y donna des leçons sur Pindare, dans lesquelles il développa tant d'érudition et de goût, que Pontanus, Sannazar et d'autres littérateurs distingués, après l'avoir entendu, lui offrirent leur amitié. Il visita ensuite Rome et Venise, et partout il se vit recherché des grands et comblé de faveurs : mais il préférerait une vie tranquille à tout l'éclat de la fortune ; et il revint, en 1536, à Padoue, résolu d'y jouir, dans une douce retraite, du fruit de ses économies. Obligé de céder aux instances qu'on lui fit d'accepter une chaire de médecine dans cette même école où il avait étudié, il la remplit, pendant onze années, avec un succès toujours croissant, et qui attira une foule d'auditeurs de toutes les parties de l'Europe. Il reçut d'honorables propositions de l'empereur Charles-Quint, de François 1<sup>er</sup>, et du grand-duc de Toscane, qui desiraient se l'attacher comme médecin ; mais rien ne put le déterminer à quitter Padoue. Forcé, par des douleurs qu'il ressentait depuis quelque temps dans la vessie, de suspendre ses leçons, il se fit transporter à Terrazo, dans l'espoir que l'air natal lui rendrait la santé ; mais il fut trompé dans cette attente, et mourut le 6 mai 1551 (1).

(1) On est bien d'accord sur la date de la mort de Montano ; mais on ne l'est pas sur son âge. Quelques biographes disent qu'il mourut à 53 ans ; d'autres lui donnent deux ans de plus ; enfin, il en est quelques-uns qui, se fondant sur son épitaphe, prétendent qu'il parvint à une grande vieillesse. La Parque qui redoutait les talents de Montano, a tranché le fil de ses jours ; voilà ce que porte en substance cette pièce :

*Et secuit vitæ grandia fila tua.*

Il en faut conclure que Montano mourut jeune ; tout autre sens est inadmissible. Il est bien étonnant que la

Les restes de ce grand médecin furent conduits à Vérone, et déposés dans l'église Sainte-Marie. Nicolas Chiocco prononça son oraison funèbre; et Fracastor composa son épitaphe, rapportée par Ghilini; Éloy, M. Portal, etc. Montano a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui ont été presque tous publiés par ses élèves, Jérôme Donzellini, Jean Craton, Vinc. Casali, Martin Weindrich, Valent. Lublin, etc.; on en trouvera les titres dans Ghilini (*Teatro d'uom. letterati*), Tessier (*Elog. des hommes savants*), Éloy (*Dict. de médecine*), etc. Les nombreuses éditions qui en ont été faites au seizième siècle, en Italie, en France et en Allemagne, prouvent assez toute l'estime dont ils jouissaient; mais depuis que les progrès de l'art et de nouvelles expériences les ont rendus presque inutiles, ils ont dû la plupart tomber dans l'oubli. Montano a donné la traduction latine d'une partie des *OEuvres médicales* d'Aétius. Cornarius avait déjà traduit quelques traités du même auteur: les versions de l'un et de l'autre ont été réunies à Venise, 1534, 3 vol. in-fol. Parmi les autres productions de Montano, on se contentera de citer: I. *Opuscula varia et præclara*, Bâle, 1558, in-8°. M. Portal dit que ce recueil est encore bon à consulter pour les détails anatomiques (*Hist. de l'anatom. I*, 539). II. *Consultationum opus de rariorum morborum curationibus*, Bâle, 1557, in-8°; 1583; Francfort, 1587, in-fol. On trouvera des observations intéressantes dans cette compilation, dont J. Craton, qui en est l'éditeur, peut réclamer une grande partie.

double acception du mot *grandia* ait trompé les éditeurs du Moréri de 1759.

III. *Medicina universa ex lectionibus Montani, cæterisque opusculis collecta*, Francfort, 1587, 2 tom. in-fol. Ce recueil, publié par Mart. Weindrich, contient la plus grande partie des ouvrages de son maître. Outre les écrivains déjà cités, on peut consulter le traité d'Astruc de *Morbis venereis*, où Montano a une notice intéressante. W—s.

MONTANSIER (M<sup>lle</sup>.) a donné son nom à l'un des théâtres de Paris: elle avait épousé un comédien nommé Bourdon-Neuville; mais on continua de l'appeler de son premier nom. Après avoir eu la direction des théâtres du Havre et de Rouen, M<sup>lle</sup>. Montansier était, au moment de la révolution, à la tête d'un grand établissement dramatique à Versailles. Prévoyant bien que le déplacement de la cour lui serait très-préjudiciable, elle acheta, dès 1789, au Palais-Royal, la salle auparavant occupée par les Beaujolais. Malgré ses démarches et ses protections, ce ne fut qu'après Pâques, 1790, qu'elle put y faire l'ouverture de son spectacle. Il fut très-suivi, et la salle agrandie pendant la clôture pascale de 1791. On y jouait l'opéra, la tragédie et la comédie. Ce fut là qu'on donna pour la première fois le *Désespoir de Jocrisse*, farce célèbre, dans laquelle Baptiste cadet remplissait le principal rôle. M<sup>lle</sup>. Montansier était douée d'une grande activité; et elle ne négligea pas de travailler ses succès: au besoin même elle commandait les applaudissements par les coups de poing de gens soudoyés. C'était par tolérance, ou par faveur, qu'elle avait obtenu l'ouverture de son théâtre, en 1790. Elle fut la première à profiter de la loi du 13 janvier 1791, qui laissait à tout citoyen la liberté d'établir une salle de

spectacle. Elle imagina d'en faire construire une, rue de Richelieu, en face de la Bibliothèque du roi : elle l'aurait appelée la *Réunion des arts*, en la consacrant à tous les genres. Le prospectus qu'elle répandit, la même année, en portait la dépense à neuf millions; ce qui fit dès l'instant désigner cette salle sous le titre de *Théâtre de neuf millions*. Pendant sa construction, en 1793, M<sup>lle</sup>. Montansier fut accusée d'avoir distribué des médailles royalistes : le théâtre qu'elle dirigeait toujours au Palais-Royal fut fermé; et lorsqu'on le rouvrit peu après, il prit le nom de *Théâtre de la Montagne*. M<sup>lle</sup>. Montansier échappa au règne de la terreur. Elle avait même fait l'ouverture de sa nouvelle salle sous le titre de *Théâtre des Arts*, qu'on y lit encore; mais le gouvernement s'en étant emparé y établit l'opéra, le 20 thermidor an 2 (7 août 1794) (1). M<sup>lle</sup>. Montansier réclama, souvent et longtemps, des indemnités pour cette salle, sous tous les régimes qui se sont succédés en France, depuis 1794; et elle n'obtint pas grand' chose. Elle avait vendu ou abandonné ses droits et intérêts dans la direction du théâtre resté au Palais-Royal, et qui continua cependant d'être connu par le nom de sa première directrice. Lorsque plus tard (24 juin 1807), la troupe se transporta dans une nouvelle salle au passage des Panoramas, ce fut encore sous le nom de Montansier que l'on continua de désigner ce théâtre. M<sup>lle</sup>. Montansier avait beaucoup de dettes et de procès, et elle aimait les uns et les autres : elle lisait elle-même en entier les nombreux ex-

ploits qu'elle recevait, et y faisait de sa main des notes marginales. Elle est morte le 13 juillet 1820, âgée de 90 ans. A. B.—T.

MONTANUS. V. ARIAS et BERGHE.

MONTARGON (ROBERT-FRANÇOIS DE), religieux augustin du couvent de la place des Victoires à Paris, né dans cette ville en 1705, portait dans son ordre le nom d'Hya-cinthe del'Assomption. Il se livra au ministère de la chaire, et prêcha devant Louis XV, et devant le roi de Pologne, Stanislas, qui lui donna le titre de son aumônier. Il périt malheureusement à Plombières, dans un débordement des eaux que cette ville essuya le 25 juillet 1770. Ses ouvrages sont : I. Le *Dictionnaire apostolique*, 1752 et années suiv., 13 vol. in-8°. (ou 12 vol. in-12); traduit en italien, Venise, 1755. « C'est un répertoire utile, dit Feller, et il le serait davantage si l'auteur avait eu plus de goût, et un style plus correct. » II. *Histoire de l'institution de la fête du Saint-Sacrement*, 1753, in-12. III. *Recueil d'éloquence sainte, ou Bibliothèque des patriarches et des fondateurs d'ordres*, 1759, 5 vol. in-8°.

P—C—T.

MONTARGUE (PIERRE DE), major-général et chef des ingénieurs des armées prussiennes, était né à Uzès, de parents protestants, en 1660. De Genève, où il avait été envoyé pour ses études, il passa dans le Brandebourg, à la révocation de l'édit de Nantes. Il s'y distingua par son courage et par son habileté, et obtint un rapide avancement. Le prince royal de Prusse l'envoya porter au roi son père, la nouvelle de la victoire de Malplaquet. Il fut chargé par le roi, quelques années après,

(1) Le 13 février 1820, le duc de Berri ayant été assassiné comme il sortait de ce spectacle, on a arrêté que la salle, serait démolie; et déjà il n'en reste plus que les murs.

d'aller complimenter Charles XII sur son retour, et de négocier avec lui. Après la mort de Charles, la guerre s'étant allumée entre la Prusse et la Suède, Montargue dirigea le siège de Stralsund, sous les yeux de son maître et sous ceux du roi de Danemark. Ce prince demanda cet officier pour faire le siège de Wismar, et voulut le récompenser par l'ordre de Danebrog; mais le roi de Prusse ne lui permit pas de l'accepter; et il l'en dédommagea, en lui donnant l'ordre de la Générosité. Montargue a levé un grand nombre de cartes et de plans. Il mourut à Maëstricht, en 1733. V. S. L.

MONTAUBAN (JACQUES POUSSET DE), avocat et échevin à Paris, mort en 1685, sut concilier son goût pour les lettres avec les occupations du barreau. Il se fit une réputation dans cette dernière carrière, et n'en laissa aucune comme écrivain. C'était un homme de plaisir, d'une société agréable, lié avec Boileau, Chapelain et Racine. Il n'avait pu consulter ce dernier, lorsqu'il fit imprimer, en 1654, la collection de ses Oeuvres dramatiques, composée de *Seleucus*, d'*Indégonde*, de *Zénobie*, et du *Comte d'Hollande*, tragédies, et des comédies de *Félicie* et de *Panurge*. Leur titre est tout ce qu'on en connaît aujourd'hui. Ses productions oratoires, quoique défigurées par les défauts de son siècle, eussent mieux mérité que ses poésies, qu'il prit la peine de les rassembler. Gayot de Pitaval a donné, dans sa compilation, des extraits du plaidoyer de cet avocat dans l'affaire du gûeux de Vernon, et de celui qu'il prononça dans la cause de la comtesse de Saint-Géran. Son style a du mouvement, de l'éclat; mais il fait trop souvent, comme ses contemporains, consister

l'éloquence dans une profusion de traits historiques, dans la symétrie des antithèses, dans un travail d'esprit qui tend à la subtilité, dans l'abus des figures et le ton outré de la diction. Si, comme on l'assure, il eut part à la conception des *Plaideurs*, on doit s'étonner qu'il n'ait pas été corrigé par les plaisanteries de Racine, qui se portait pour vengeur du bon goût. F—r.

MONTAUBAND, célèbre flibustier, courut pendant plus de vingt ans les côtes de la Nouvelle-Espagne, de Carthagène, de la Floride, de toute l'Amérique du nord jusqu'à Terre-Neuve, des Canaries et du Cap-Vert. Il avait commencé à naviguer à seize ans. En 1691, il fit une campagne mémorable sur la côte de Guinée, et prit le fort de Sierra-Leone, qu'il détruisit de crainte que les Anglais ne vissent s'y établir. Trois ans après, il convoya, jusqu'en France, plusieurs prises qu'il avait faites dans les mers d'Amérique, et s'empara, sur sa route, de plusieurs vaisseaux de guerre. Les extravagances que commettaient, à Bordeaux, les hommes de son équipage, enivrés des richesses que la course leur avait procurées, le déterminèrent à quitter cette ville au mois de janvier 1695. Il alla croiser sur la côte de Guinée, avec son vaisseau qui portait 34 pièces de canon. Dans le golfe de Guinée, il captura un grand nombre de bâtiments hollandais et anglais; il finit par aborder un de ces derniers, qui venait de se rendre, lorsque le feu qui prit à ses poudres, fit sauter les deux vaisseaux. Montauband, échappé miraculeusement à une mort certaine, se retrouva au milieu de la mer, entouré des débris de ses gens et de son vaisseau. Il recueillit seize de ses

hommes, tous fort maltraités comme lui, les embarqua sur une chaloupe, resta trois jours en mer sans vivres, et enfin atterit près du cap Corse, sur un point inhabité de la côte. Ce ne fut que deux jours après, qu'il rencontra au cap Lopez des nègres qu'il avait vus dans ses précédents voyages, et qui eurent bien de la peine à le reconnaître; il en fut de même du fils de leur roi. Ce chef le combla ensuite de bons traitements, le mena dans l'intérieur du pays, et l'y retint jusqu'à l'arrivée d'un navire portugais, sur lequel Montauband s'embarqua et gagna l'île Saint-Thomé. Un navire anglais y ayant pris terre, Montauband en profita pour aller aux Antilles, et revint à Bordeaux. Il mourut en 1700. On a de lui : *Relation du Voyage du sieur de Montauband, capitaine des Flibustiers, en Guinée, en l'année 1695, avec une description du royaume du Cap-de-Lopez, des mœurs, des coutumes et de la religion du pays.* Cette relation se trouve à la suite de la traduction de Las-Casas, imprimée à Amsterdam, en 1698, 1 vol. in-12. Elle offre plus de détails concernant les aventures de l'auteur, que de renseignements géographiques. E—s.

**MONTAULT.** V. NAVAILLES.

**MONTAUSIER** (CHARLES DE SAINTE-MAURE, duc de), pair de France, né en 1610, d'une très-ancienne famille de Touraine, annonça de bonne heure ce qu'il devait être un jour. Entré au service, en 1630, il se distingua en Italie, et surtout à la défense de Casal; il passa ensuite en Lorraine, et obtint, à l'âge de vingt-huit ans, le grade de maréchal-de-camp. Ayant été appelé, vers la même époque, au gouvernement de l'Alsace, province à moitié soumise,

qu'il s'agissait autant de conquérir que d'administrer, il sut en assurer provisoirement la possession à la France. Il montra la plus grande valeur au siège de Brisac (1636). Montausier resta attaché au maréchal de Guebriant, jusqu'à la mort de ce général, qui avait pour lui beaucoup d'estime. Peu de temps après, il fut fait prisonnier à la déroute de Dillingen, paya, au bout de dix mois, sa rançon et celle de plusieurs officiers qui avaient été retenus avec lui, et rentra en France. Ce fut alors qu'il abjura le calvinisme, dans lequel il avait été élevé. Il épousa, presque aussitôt après (1645), Julie d'Angennes de Rambouillet (V. l'article suivant). Nommé lieutenant-général, il retourna en Allemagne, où il se signala de nouveau; et il ne tarda pas à être chargé du gouvernement de la Saintonge et de l'Angoumois. Lorsque la guerre de la Fronde éclata, il fut du petit nombre des seigneurs qui demeurèrent fidèles au roi, et il maintint dans l'obéissance les provinces qui lui avaient été confiées. Il prit part avec ardeur à plusieurs combats de cette guerre civile, dans l'un desquels il reçut des blessures si graves, qu'elles firent long-temps craindre pour sa vie, et le forcèrent de quitter le service militaire. Admis parmi les chevaliers des ordres du roi, en 1662, il fut investi, l'année suivante, du commandement de la Normandie, à la mort du duc de Longueville. La peste s'étant déclarée dans ce pays, Montausier s'y rendit aussitôt, malgré les vives instances de sa famille, en répondant aux inquiétudes qu'on lui témoignait, « qu'un gouverneur était tenu à ré- » sidence; mais qu'il y avait pour lui » obligation absolue dans les mo- » ments de calamité publique. »

Louis XIV desira le voir, aussitôt après son retour, pour lui témoigner combien il était satisfait de sa conduite. Ce monarque l'envoya, en 1664, au-devant du légat du pape, qui avait mission de réparer l'injure faite à l'ambassadeur de France à Rome ( V. CRÉQUI ). Montausier, déjà récompensé personnellement par le succès de sa négociation, le fut plus particulièrement au mois d'août 1664, par le titre de duc et pair, que lui donna le roi. Un fils était né à Louis XIV, en 1661. Quand il fut arrivé à l'âge de sortir des mains des femmes, son auguste père reconnut dans Montausier toutes les qualités nécessaires pour bien diriger l'éducation de l'héritier de la couronne, et le nomma, en 1668, gouverneur du Dauphin. La première enfance de ce prince avait été confiée aux soins de la duchesse de Montausier. Celui qui était l'objet d'un choix universellement approuvé, s'était fait, dès sa jeunesse, des principes dont il ne s'écarta jamais. Placé sur le théâtre brillant et périlleux de la cour, il prit avec lui-même, et remplit jusqu'au dernier moment, l'engagement d'y dire toujours la vérité. Mais, par cette redoutable franchise, il ne pouvait manquer de s'attirer beaucoup d'ennemis. On alla jusqu'à lui demander de quel droit il s'érigéait en censeur du prince, et de ceux qui l'entouraient de plus près. Il répondit : « Mes pères ont toujours été fidèles » serviteurs des rois, leurs maîtres, » et jamais leurs flatteurs. Cette honnête liberté dont je fais profession, » est un droit acquis, une possession » de ma famille; et la vérité est ve- » nue à moi de père en fils comme » une portion de mon héritage. » Louis XIV, lui disant un jour qu'il

venait d'abandonner à la justice un assassin, auquel il avait fait grâce après son premier crime, et qui avait tué vingt hommes : « Sire, répondit » Montausier, il n'en a tué qu'un; et » votre Majesté en a tué dix-neuf. » Le roi ne fut point blessé de cette réponse; et elle ne changea nullement ses dispositions pour un personnage dont il ne reçut jamais des éloges avec indifférence. Quelquefois Montausier osait résister aux volontés du monarque : celui-ci, dans une circonstance où la franchise du gouverneur de son fils avait été des plus hardies, s'exprima, vis-à-vis de lui, en ces termes : « Je trouve » très-bon ce que vous me dites; » car je sais quel cœur vous avez » pour moi. » M<sup>me</sup>. de Sévigné, qui rapporte ces mots, s'explique ainsi sur Montausier, dans une lettre du 5 août 1677 : « Vous savez » à quel point il me paraît orné » de toutes sortes de vertus.... C'est » une sincérité et une honnêteté de » l'ancienne chevalerie. » On lui reconnaissait si généralement ce caractère, que le peuple, en voyant passer la cour, demandait souvent « Où est cet homme vertueux qui » dit toujours la vérité (1)? » Montausier justifia pleinement la confiance du roi par les soins de toute espèce qu'il donna au Dauphin. En même temps qu'il cultivait le germe des bonnes qualités à peine développé dans son élève, il éloignait de lui tout ce qui pouvait le corrompre, en flattant ses passions, et il ne mettait sous ses yeux que des exemples de vertu. Riche lui-même de connaissances étendues, il rassembla près de *Monseigneur* tout ce que la

(1) Montesquieu a dit : « Le caractère de Montausier a quelque chose des anciens philosophes, et de cet excès de leur raison. »

France comptait de plus illustre dans les sciences et dans les lettres. A peine devenu gouverneur, il avait présenté à la nomination de Louis XIV, Bossuet pour précepteur, et Huet pour sous-précepteur. Il s'entendit avec deux collaborateurs si dignes de lui, pour faire exécuter à l'usage du dauphin ces belles éditions des auteurs classiques accompagnées de commentaires et de notes, qui sont connues sous le nom d'éditions *ad usum Delphini* (V. HUET, XXI, 17). Si la nature ne permit pas qu'en sortant des mains d'un tel instituteur, le fils de Louis XIV fût un grand prince, Montausier en fit au moins un prince bon, juste et humain. Le grand-dauphin montrait dans son enfance un esprit fier et susceptible, et s'emportait facilement s'il se croyait offensé. S'imaginant avoir été frappé par son gouverneur, dans une discussion assez vive qu'ils avaient eue ensemble, il demanda ses pistolets avec une extrême vivacité : « Apportez-les à » Monseigneur », répondit froidement Montausier ; et les remettant lui-même avec calme à son élève, il lui dit : « Voyez ce que vous en vou- » lez faire. » A ces mots le dauphin est prêt à se jeter aux genoux de son digne Mentor, dans les bras duquel il expie cet instant d'oubli. Un jour le prince, en tirant au blanc, s'était beaucoup écarté du but : un jeune seigneur, compagnon de ses exercices, et qu'on savait être fort adroit, tira ensuite, mais encore plus loin que lui : « Ah ! petit cor- » rompu, s'écria Montausier, il » faudrait vous étrangler. » S'étant aperçu quelquefois que son élève lisait avec trop de plaisir les épitres dédicatoires qui lui étaient adressées, il saisit une occasion de le dégouter

de ces fades adulations, en lui i pouvant qu'on louait en lui précisément les qualités qu'il n'avait pas. Dans les promenades qu'ils faisaient ensemble, ils étaient arrivés à la porte d'une chaumière ; le sage gouverneur du dauphin lui dit : « Sous ce » chaume, dans cette misérable re- » traite, logent le père, la mère et » les enfants, qui travaillent tout le » long du jour, pour payer l'or dont » vos palais sont ornés ; et qui sup- » portent la faim pour subvenir aux » frais de votre table somptueuse. » Il crut devoir cesser ses fonctions de gouverneur, en 1680, au moment du mariage du fils de Louis-le-Grand ; mais le roi voulut qu'il conservât auprès de Monseigneur la même autorité, avec le titre de premier gentilhomme de la chambre de ce prince. Montausier, aspirant à ne plus vivre que pour lui-même, ne parut à la cour que lorsqu'il jugea pouvoir être utile à son élève par ses conseils. Il obtint, en 1682, la permission de se retirer tout-à-fait, et dit au dauphin : « Monseigneur, si vous » êtes honnête homme, vous m'ai- » merez ; si vous ne l'êtes pas, vous » me haïrez, et je m'en consolerais. » En 1688, il lui écrivit : « Je ne vous » fais point de compliments sur la » prise de Philisbourg ; vous aviez » une bonne armée, des bombes, du » canon et Vauban. Je ne vous en » fais point aussi sur ce que vous » êtes brave : c'est une vertu hérédi- » taire dans votre maison ; mais je » me réjouis avec vous de ce que » vous êtes bon, libéral, faisant va- » loir les services de ceux qui font » bien : c'est sur quoi je vous fais » mon compliment. » Le duc de Montausier termina, le 17 mai 1690, à l'âge de quatre-vingts ans, une carrière illustrée par des vertus que l'obs-

curcit jamais aucune faiblesse. Massillon, dans l'oraison funèbre du Dauphin, a dit du gouverneur de ce prince : « Homme d'une vertu haute » et austère, d'une probité au-dessus » de nos mœurs, d'une vérité à l'é- » preuve de la cour; philosophe sans » ostentation, chrétien sans faibles- » se, courtisan sans passion; l'arbi- » tre du bon goût et de la rigidité » des bienséances, l'ennemi du faux, » l'ami et le protecteur du mérite, » le zéléteur de la gloire de la nation, » le censeur de la licence publique; » enfin, un de ces hommes qui sem- » blent être comme les restes des an- » ciennes mœurs, et qui seuls ne sont » pas de notre siècle. » La réputation si bien méritée de Montausier ne l'empêcha pas d'avoir des détracteurs. Lorsque de sérieuses réflexions le déterminèrent à entrer dans le sein de l'Église catholique, on lui fit l'injure de soupçonner que des vues ambitieuses avaient influé sur sa conversion. On lui a reproché, avec plus de fondement, d'avoir manqué le but de l'éducation du Dauphin, en employant dans l'exercice de ses fonctions une excessive sévérité; elle rebutait le prince, dont le caractère timide et l'esprit paresseux demandait de la douceur et des ménagements. Quand le chef - d'œuvre du *Misanthrope* fut représenté sur la scène française, on crut blesser Montausier, en lui faisant entendre que l'auteur comique avait eu l'intention de le peindre dans le personnage d'*Alceste*. Il alla voir la pièce; et l'on assure qu'il dit : « Je n'ai garde » de me plaindre; l'original doit être » bon, puisque la copie est si belle; » je souhaiterais en vérité ressem- » bler au Misanthrope de Molière. » Si Montausier détestait la flatterie, il n'aimait pas non plus la satire,

quoiqu'il se fût lui-même, étant fort jeune, essayé dans ce genre, et, qui plus est, d'une manière vive et âcre, s'il faut en croire Méuage. Il s'était surtout prononcé contre la satire injuste : aussi avait-il pris en aversion décidée Boileau, qui attaquait souvent des hommes auxquels il devait des égards; et la disposition où était Montausier, de juger le satirique sans la moindre indulgence, allait quelquefois jusqu'à une sorte de déchainement. Comme il avait beaucoup d'estime pour Chapelain, mauvais poète à la vérité, mais homme de goût, éclairé, et recommandable sous plusieurs rapports, il savait mauvais gré à l'auteur de l'*Art poétique* d'avoir couvert de ridicule cet écrivain, ainsi que Cottin, dont lui, Montausier, déclarait publiquement être l'ami particulier. Boileau entreprit de le ramener sur son compte. On prétend que deux vers de son épître à Racine, contribuèrent à produire l'effet désiré :

« Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,  
» Que Montausier voulût lui donner son sursilage! »

L'homme de cour commença dès lors à s'adoucir en faveur du poète, qu'il aborda quelque temps après dans la galerie de Versailles. Celui-ci venait de perdre son frère, dont Montausier parlait comme d'un homme qu'il avait aimé beaucoup : « Je sais, » répondit Despréaux, « que mon frère » faisait grand cas de l'amitié dont » vous l'avez honoré; mais il en fai- » sait encore plus de votre vertu, et » il m'a dit plusieurs fois qu'il était » très-fâché que je n'eusse pas pour » ami le plus honnête homme de la » cour. » Ce fut-là le moment de la réconciliation; et depuis, Montausier changea l'estime qu'il n'avait pu refuser au caractère de Boileau,

en une amitié qui dura autant que sa vie. On connaît de ce vertueux personnage deux Mémoires. Dans le premier, il trace au Dauphin un plan de vie, et le termine par des maximes courtes et simples, sur la condition et les devoirs d'un roi. C'est une espèce de cours abrégé de morale et de politique, dont il ne nous reste que des fragments. Le second Mémoire fut présenté à Louis XIV, dans une circonstance où des plaintes lui avaient été portées par toute la cour et par la reine elle-même, dont on avait alarmé la tendresse maternelle, sur la sévérité de Montausier et sur le travail excessif dont l'élève de celui-ci était, disait-on, accablé. On avait présenté son plan comme plus propre à faire un savant qu'à former un roi. Il justifia sa conduite comme gouverneur, en exposant avec les plus grands détails ses principes et les directions qu'il avait constamment suivies dans cette importante éducation. Le monarque reçut favorablement le mémoire, et commanda le silence en prenant la défense de celui qu'on accusait. Quatre enfants naquirent de l'union du duc et de la duchesse de Montausier. Leur fille seule vécut, et devint duchesse de Crussol-d'Uzès. Fléchier, évêque de Nîmes, et ami des deux époux, qui avait prononcé, en 1671, l'oraison funèbre de la duchesse de Montausier, fit encore celle du duc, le 11 août 1690, aux carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris. Ce genre de discours est trop souvent le panégyrique outre d'un personnage mort récemment; mais l'oraison funèbre dont il s'agit a cela de remarquable, suivant le jugement de Laharpe, « qu'elle paraît exempte » de toute exagération, et que tout » ce que dit le panégyriste est con-

» firmé par les traditions qui nous » restent, et conforme à l'opinion » générale. . . . Il semble que l'ora- » teur ait emprunté quelque chose du » caractère de Montausier. » C'est dans l'exorde, qu'on trouve la belle prosopopée si souvent imitée depuis Fléchier : « Oserais-je, dans ce dis- » cours où la franchise et la candeur » sont le sujet de nos éloges, em- » ployer la fiction et le mensonge ? » Ce tombeau s'ouvrira; ces osse- » ments se rejoindront, et se ra- » nimeront pour me dire : *Pour- » quoi viens-tu mentir pour moi, » qui ne mentis jamais pour per- » sonne ?* » Il y eut encore d'autres oraisons funèbres de Montausier, composées par l'abbé Anselme, le jacobin Courand, l'abbé du Jarry, et un *Éloge* en latin par Pierre Dagnet. Sa *Vie* a été écrite par Nicolas Petit, jésuite (Paris, 1729, deux petits volumes in-12), d'après les mémoires que la duchesse d'Uzès lui avait fournis. On n'y trouve que des louanges; c'est une réfutation indirecte de tout ce que la malignité avait fait débiter contre le vertueux instituteur du grand-dauphin. Puget de Saint-Pierre a aussi donné l'*Histoire du duc de Montausier*. (Genève et Paris, 1784, in-4°.) En 1781, l'académie française couronna un éloge de ce personnage, fait par M. Garat, qui avait eu pour concurrent M. Lacretelle aîné. L—P—E.

**MONTAUSIER (JULIE-LUCINE**  
(1) D'ANGENNES DE RAMBOUILLET, duchesse DE), femme du précédent, naquit, en 1607, du marquis de Rambouillet et de Catherine de Vivonne.

(1) Une tradition donne ce nom de Lucine à une sainte de la maison Savelli, à laquelle appartenait l'aïeule de la duchesse de Montausier. On l'ajouta toujours aux noms que recevait au baptême les filles issues de cette ancienne famille de Rome.

Par la mort de ses deux frères, et le parti que prirent ses trois sœurs d'embrasser la profession religieuse, elle se trouva unique héritière des maisons d'Angennes et de Vivonne. M<sup>lle</sup>. de Rambouillet joignait à la beauté la plus régulière les dons de l'esprit et les qualités du cœur. La maison de sa mère était devenue le rendez-vous ordinaire de la plus brillante compagnie de la cour et de la ville : on y voyait réunis, le prince de Condé, les cardinaux de Richelieu, de la Valette; et, à côté des ministres, des généraux et des magistrats les plus célèbres, se montrait tout ce qu'il y avait alors d'hommes en réputation d'esprit et de savoir. Elle forma de bonne heure son goût dans leurs entretiens; et « ce » fut là, comme dit Fléchier, que, » tout enfant qu'elle était, l'*incomparable Arténice* (1) se fit admirer » de ceux qui étaient eux-mêmes » l'ornement et l'admiration de leur » siècle. » Cependant le nom seul de l'hôtel de Rambouillet rappelle moins les succès des véritables talents de cette époque, que ceux d'une fausse délicatesse, et les vaines prétentions, dont heureusement Boileau et Molière firent bientôt justice. Quand le vidame du Maus, le cadet des frères de M<sup>me</sup>. de Montausier, fut frappé de la peste qui avait pénétré jusque dans la capitale (1631), et même jusqu'au Louvre, elle s'enferma dans la chambre où il était malade. Là, pendant les neuf jours qu'il vécut encore, elle lui prodigua constamment tous ses soins. Le désir de connaître une personne si accomplie excita le marquis de Salles, qui ne fut que plus

tard duc de Montausier, à se faire présenter chez la mère de M<sup>lle</sup>. de Rambouillet : il sollicita la main de celle-ci, mais ne l'obtint que douze ans après, en juillet 1645. Lorsque la grossesse de la reine, Marie-Thérèse d'Autriche, combla les vœux de Louis XIV, en même temps que ceux de tout son peuple, M<sup>me</sup>. de Montausier fut choisie par le monarque pour être gouvernante des enfants de France. Elle entra en fonctions le 1<sup>er</sup>. novembre 1661. Ce ne fut pas sans peine qu'elle accepta la charge de dame-d'honneur de la reine, dont la duchesse de Navailles avait été obligée, par des intrigues de cour, de se démettre. M<sup>me</sup>. de Montausier, ne pouvant remplir tous les devoirs que lui imposaient ces deux places, quitta celle de gouvernante du Dauphin, en 1664, et préféra le service qui l'attachait à la douce et pieuse Marie-Thérèse. Chérie de cette princesse, constamment honorée du roi, et respectée de toute la cour, elle se vit forcée, par sa santé, de la quitter, vers 1669. Elle mourut le 15 novembre 1671. Plusieurs années avant son mariage, les beaux-esprits du temps avaient travaillé de concert avec le peintre Robert à une offrande poétique, exécutée pour elle, et qui portait le titre de *Guirlande de Julie* (V. JARRY, XXI, 412). Montausier en fit hommage à M<sup>lle</sup>. de Rambouillet : tout le monde admira cette galanterie, et l'on ne parla que de cette *Guirlande*. Néanmoins les peintures étaient médiocres, et les vers encore davantage. On n'a retenu avec plaisir que ceux qui avaient été écrits au bas de la violette par Desmarests de Saint-Sorlin. La duchesse de Montausier garda précieusement jusqu'à sa mort ce gage d'amour. Son époux était lui-

(1) C'était ainsi que l'appelaient les habitués de l'hôtel de Rambouillet.

même auteur de seize des madrigaux qui forment la collection, et ce ne sont pas les meilleurs. Quand Julie mourut, en 1671, sa Guirlande resta entre les mains du duc de Montausier; et il aimait à montrer à ses amis le monument littéraire qu'il avait élevé, avant son mariage, à celle qu'il venait de perdre. Elle passa après lui à la duchesse de Crussol-d'Uzès, et ensuite aux héritiers de cette dame. A la vente de la bibliothèque la Vallière, elle fut portée en Angleterre, d'où la fille du duc de la Vallière l'a fait revenir (1), et sa famille la possède encore. Une copie de ce précieux manuscrit, imprimée par Didot jeune, en 1784, in-8°, pap. vél. (tirée non à 90, mais au moins à 250 exemplaires), a été réimprimée en 1818, avec figures coloriées, 1 vol. in-18.

L—P—E.

**MONTAZET** (ANTOINE MALVIN DE), archevêque de Lyon, était né au diocèse d'Agen, en 1712. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il suivit, à Paris, le cours ordinaire des études, et s'attacha à M. de Fitz-James, évêque de Soissons, et premier aumônier du roi, qui le fit chanoine et grand-vicaire, et lui procura une place d'aumônier de quartier dans la chapelle royale. Ce dernier titre conduisait presque toujours à l'épiscopat. M. de Montazet fut nommé à l'évêché d'Autun, en 1748. Il parut avec honneur dans plusieurs assemblées du clergé : ce fut lui qui prononça le discours d'ouverture à celle de 1750; et il s'y éleva contre l'incrédulité naissante, dont il signala

les causes. Dans cette même assemblée, et dans celle de 1755, il se réunit à ses collègues, et réclama, soit pour les immunités du clergé, soit contre les entreprises du parlement. C'était le temps de la plus grande chaleur des contestations entre les évêques et la magistrature; et la cour, faible et incertaine dans sa marche, favorisait tour-à-tour l'un et l'autre parti. Une dispute pour l'élection d'une supérieure dans un couvent de religieuses établi à Paris rue Mouffétard, était devenue une affaire d'état. L'archevêque de Paris, M. de Beaumont, s'opposait à l'élection; le parlement la protégeait : la cour agit dans le même sens, et voulut obliger l'archevêque à revenir sur ses démarches. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, étant mort sur ces entrefaites (2 mars 1758), M. de Montazet fut nommé à sa place : on prétendit que ce fut à condition qu'il casserait, comme primat, l'ordonnance de l'archevêque de Paris; ce qu'il fit, en effet, le 8 avril, avant même d'avoir reçu ses bulles pour Lyon, et en se prévalant de la qualité d'administrateur du siège de Lyon, pendant la vacance, titre que prenaient les évêques d'Autun. Cette démarche de M. de Montazet parut aussi précipitée que peu conforme aux égards qu'il devait à un collègue, son ancien dans l'épiscopat, et qui était alors dans la disgrâce : elle fut blâmée surtout dans le clergé; et les assemblées des provinces ne réclamèrent pas moins fortement que M. de Beaumont. Mais la cour empêcha qu'on ne donnât suite à ces plaintes. L'archevêque de Lyon se trouva ainsi engagé dans une route nouvelle : appuyé par le parlement, applaudi par un parti d'opposition, il suivit la même ligne

(1) C'est par erreur que dans l'article JARRY, on a porté le prix d'adjudication à 14502 liv., au lieu de 14510 liv.; il aurait fallu y mentionner une 3<sup>e</sup> copie, aussi faite par Jarry, in-4<sup>o</sup>, qui a passé dans la maison Didot.

que M. de Fitz-James et une très-petite minorité d'évêques, reconnaissant l'autorité des constitutions reçues dans l'Église, et soutenant cependant ceux qui les combattait. Il était fort lié avec l'abbé Mey, et il s'entoura, dans son diocèse, de théologiens de cette école; c'étaient eux qui avaient sa confiance, et qui l'aidaient dans la composition de ses ouvrages. Il forma deux nouveaux séminaires, l'un dans la maison des Pères de l'Oratoire, auxquels il avait déjà fait donner le collège de la ville; l'autre dans celle des prêtres de la congrégation de Saint-Joseph: et il exigea que les élèves qui auraient étudié à Saint-Sulpice, allassent passer quelque temps dans l'une de ces maisons, avant de prendre les ordres. Il eut de longs démêlés avec son chapitre pour des usages et des privilèges qu'il parvint à faire abolir. Il supprima la signature du formulaire, changea tous les livres liturgiques du diocèse, et se mit en opposition avec la majorité de son clergé. La fin de son épiscopat fut troublée par les excès de quelques fanatiques à Lyon et à Fareins. Ces scènes et des chagrins domestiques attristèrent ses derniers jours; il mourut à Lyon le 3 mai 1788. Ce prélat avait été reçu à l'Académie française, en 1757; et il y fut remplacé par le chevalier de Boufflers. Il possédait les abbayes de Monstier en Argonne, et de Saint-Victor de Paris. Il avait des qualités estimables et un caractère généreux: homme d'esprit et de talent, il écrivait avec élégance et facilité; mais il est difficile d'assigner bien exactement la part qui lui revient dans les ouvrages publiés sous son nom, et dont nous allons nommer les principaux: I. *Lettre de M. l'archevêque de Lyon, primat de France, à*

*M. l'archevêque de Paris, Lyon, 1760, in-4°.*; elle roulait sur l'affaire des religieuses dont nous avons parlé. L'abbé Mey en avait fourni les matériaux; on assure que la rédaction est de l'archevêque lui-même. II. *Lettre pastorale, du 30 juin 1763, in-4°.*, relativement à ses différends avec les officiers de la ville de Lyon, sur le choix des maîtres qui devaient remplacer les Jésuites. III. *Mandement et Instruction pastorale contre l'Histoire du peuple de Dieu, de Berruyer, 1762, in-12.* IV. *Mandement et Instruction pastorale pour la défense de son catéchisme, 1772, in-4° et in-12;* cet écrit, dont l'appelant Gourlin avait fourni les matériaux, était une réponse à une *Critique en forme de dialogue*, que l'on attribue à un ancien jésuite nommé Arnaud. V. *Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité, et les fondemens de la Religion, 1776, in-4°.*; le fonds en était du père Lambert. Nous ne citerons point des mandemens, soit pour des jubilés, soit pour le carême, ni des rapports faits aux assemblées du clergé de 1755 et de 1772. Le catéchisme, le bréviaire et le rituel que M. de Montazet publia, ne sont pas proprement son ouvrage; il les fit rédiger, et y mit seulement le sceau de son autorité. Il en est de même de la philosophie et de la théologie, dites *de Lyon*; celle-ci est du P. Joseph Valla, de l'Oratoire, que l'archevêque avait chargé de ce travail. Les *Institutions théologiques* parurent en latin, Lyon, 1782, 6 vol. in-12; elles ne furent point encore adoptées alors pour l'enseignement. On engagea les professeurs à présenter leurs remarques; mais on n'eut point égard à celles qui étaient les plus essentielles, et

le livre fut définitivement publié, en 1784, et prescrit dans les écoles du diocèse. On y évite de s'expliquer sur des questions importantes, l'archevêque ayant recommandé au P. Valla de ne point laisser paraître ses opinions sur les dernières contestations de l'Église. La théologie nouvelle fut attaquée dans des *Observations* de l'abbé Pey, et dans deux *Lettres* du même, 1786 et 1787, in-12; ainsi que par Feller, dans son journal, et dans des *Lettres du curé de Saint-Jacques de Lyon au curé de Saint-Jean de Saint-Omer*: d'un autre côté, Valla publia une *Défense de la théologie de Lyon*, 1788, in-12.

P—T.

**MONTBARREY** (ALEXANDRE-MARIE - LÉONOR DE SAINT - MAURICE - prince de), ministre de la guerre sous Louis XVI, était né à Besançon, le 20 avril 1732, d'une famille illustre par son ancienneté et par les hommes distingués qu'elle a produits (V. SAINT-MAURICE). Son père était lieutenant-général des armées du roi; sa mère, petite-fille du maréchal du Bourg, mourut en couches, du poison que lui avait donné sa garde, pressée de s'approprier sa dépouille, qui lui était dévolue par un usage que ce crime fit abolir. Montbarrey, destiné par sa naissance au métier des armes, obtint, à l'âge de douze ans, une compagnie dans le régiment de Lorraine, et fit, avec ce corps, plusieurs campagnes en Allemagne: dans celle de 1747, il fut blessé devant Fribourg; et une seconde fois, à la bataille de Laufeld. Il reçut, en 1749, le brevet de colonel; mais ce ne fut qu'en 1758, qu'il commanda le régiment de la Couronne. Il se signala, la même année, au combat de Crevelt, où une nouvelle blessure vint l'atteindre. Sa

belle conduite lui mérita le grade de brigadier. Il fit des prodiges de valeur à la bataille de Lutzelberg, où les Hessois et les Hanovriens furent défaits par le prince de Soubise. Il ne se montra pas avec moins d'avantage à celle de Corback: en 1762, il enleva au prince de Brunswick, six pièces d'artillerie, dont le roi lui fit présent, et qui ont décoré l'avenue de son château de Ruffey, jusqu'à l'époque de la révolution qu'elles furent amenées à l'arsenal de Besançon. La paix de 1763 lui ayant permis de venir à Paris, où sa réputation de bravoure l'avait précédé, il fut accueilli à la cour de la manière la plus honorable. Il fut appelé à la place de capitaine des Cent-Suisses, lorsque l'on composa la maison de *Monsieur*, aujourd'hui Louis XVIII. On fut étonné qu'un homme qui avait passé sa vie dans les camps, parlât avec facilité sur des matières qu'il devait n'avoir eues qu'à peine le loisir d'étudier. Des mémoires, qu'il rédigea quelque temps après sur différentes parties de l'état militaire, fixèrent plus particulièrement sur lui l'attention du conseil de la guerre, où il fut admis, en 1776: au bout de quelques mois, il fut nommé adjoint du ministre Saint-Germain, son compatriote, dont les projets de réforme et les innovations dans la discipline avaient excité beaucoup de mécontentement. Il lui succéda dans le département de la guerre, le 27 septembre 1777, et se contenta de modifier les mesures, sans abandonner tout - à - fait le système de son prédécesseur (V. SAINT-GERMAIN). Il avait des formes agréables, écoutait tout le monde avec l'apparence de l'intérêt, promettait facilement, et même peut-être plus qu'il ne pouvait tenir. Les espérances

trompées amenèrent de l'humeur et des plaintes. La lenteur qu'il mettait dans ses opérations, fut jugée peu propre à calmer les débats sur la discipline; sa prudence passa pour de l'irrésolution, et sa douceur pour de la faiblesse. Enfin l'on prétendit trouver son administration en défaut pendant la guerre d'Amérique. Contrarié dans toutes ses vues, et par Necker, entre autres, il remit le portefeuille au marquis de Ségur, à la fin de décembre 1780. Pendant son exercice, il avait été comblé des faveurs de Louis XVI; et en quittant le ministère, il resta attaché au monarque, dont il avait su apprécier le noble caractère et les excellentes intentions. Il habitait, à Paris, l'hôtel de l' Arsenal, lors de l'insurrection du 14 juillet 1789. Sur un faux avis, que le peuple, maître de la Bastille, avait le projet de mettre le feu aux poudres qui se trouvaient dans cette forteresse, il sortit de chez lui, à pied, avec sa femme (née Mailly de Nesle), pour chercher un asile dans un autre quartier de Paris; mais arrivé sur le quai Saint-Paul, il fut arrêté par des insurgés qui, le prenant pour le gouverneur de la Bastille, le conduisirent à la place de Grève. Il y aurait été égorgé sans le courage de M. de La Salle, commandant de la garde nationale, qui l'arracha des mains des furieux, et le cacha dans un réduit de l'hôtel-de-ville, d'où il ne sortit qu'au milieu de la nuit. Quelques jours après, il revint en Franche-Comté, où ses qualités aimables et ses services l'avaient fait chérir de toutes les classes. Certain de trouver des défenseurs dans les habitants de tous les villages voisins, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, qu'il prit le parti d'abandonner le château de Ruffey;

mais la marche des événements l'obligea enfin à se réfugier à Besançon. Il ne s'éloigna de cette ville qu'un mois de juin 1791, pour aller en Suisse; et après avoir erré dans différentes communes, il s'établit avec sa famille à Constance, où il mourut, le 5 mai 1796. M. de Montbarrey joignait à une mémoire prodigieuse, des connaissances dans presque tous les genres; il avait le travail extrêmement facile, et, comme Calonne, il savait allier aux affaires le goût des plaisirs. Il avait rédigé des *Mémoires de sa vie*; et l'on doit regretter que cet ouvrage, qu'il avait lu à plusieurs de ses amis, ne se soit pas retrouvé dans ses papiers. — Le prince DE SAINT-AURICE, son fils (1), colonel du régiment de *Monsieur*, fut du nombre des gentilshommes francs-comtois qui se prononcèrent, en 1788, aux états de la province, pour la suppression des privilèges de la noblesse. Forcé, quelque temps après, par les événements, de chercher un asile dans les pays étrangers, il se rendit à Coblenz, pour y offrir ses services aux princes français. Le mauvais accueil qu'il reçut de quelques-uns de ses compagnons d'infortune, le détermina de rentrer en France, au risque de tous les dangers qui devaient l'y environner. Il habitait Paris, où il avait l'espoir de rester ignoré; mais toutes les précautions qu'il avait prises ne purent le garantir. Arrêté, en 1794, comme complice d'une conspiration contre Robespierre, il fut traîné à l'échafaud, avec le jeune de Sartine, et toute la famille Sainte-Amarante. Sa veuve, qui avait été enfermée avec lui, a épousé M. le prince Louis de la Tremoille. W-s.

(1) La fille du prince de Montbarrey épousa le prince de Nassau-Saarbruck.

MONTBARS, surnommé l'*exterminateur*, à cause de l'acharnement avec lequel il combattait les Espagnols, fut un des plus fameux chefs de flibustiers. Il était né en Languedoc, d'une bonne famille. Le hasard ayant mis entre ses mains, dès sa plus tendre jeunesse, les relations des cruautés exercées par les Espagnols contre les habitants du Nouveau-Monde, il en conçut, contre les premiers, une haine si implacable, qu'elle paraissait quelquefois dégénérer en véritable fureur. Un jour, au collège, jouant dans une pièce de théâtre le rôle d'un Français, il s'enflamma tellement contre un de ses camarades qui représentait un Espagnol, que, si on ne les eût séparés, il l'eût infailliblement tué. Dès que la guerre fut déclarée, en 1667, il quitta la maison paternelle, et alla rejoindre, au Havre, un de ses oncles, qui commandait un vaisseau du roi. Arrivé dans les mers des Antilles, il se signala par des faits-d'armes extraordinaires. La mort de son oncle, dont le bâtiment fut englouti en même temps que deux vaisseaux ennemis qu'il combattait, lui rendit plus que jamais les Espagnols odieux. Il alla les chercher sur les côtes de Honduras et ailleurs, et en fit un carnage affreux. Il les combattait tantôt sur terre, à la tête des boucaniers, tantôt sur mer, comme chef de flibustiers; « mais, ajoute Charlevoix, on lui rend cette justice, qu'il n'a jamais tué un homme désarmé, et on ne lui a point reproché, que je sache, ces brigandages ni ces dissolutions qui ont rendu un si grand nombre d'aventuriers abominables devant Dieu et devant les hommes. » Oexmelin, historien des Flibustiers, dépeint Montbars comme un homme vif,

alerte et plein de feu. Il avait la taille haute, droite et ferme, l'air grand, noble et martial, le teint basané, les sourcils noirs, épais, et se joignant. Aussi disait-on que, dans le combat, il commençait à vaincre par la terreur de ses regards, et qu'il achevait par la force de son bras. Montbars est le héros d'un mélodrame joué sur un des petits théâtres de Paris, et d'un roman de M. Picquenard. E—s.

MONTBEILLARD (PHILIBERT GUÉNEAU DE). V. GUÉNEAU.

MONTBÉLIARD (LÉOPOLD-EBERHARD, prince DE), né en 1670, étonna l'Europe des scandales multipliés de sa vie privée. La principauté de Montbéliard, possédée depuis le commencement du xve siècle par la maison de Wurtemberg, était, par sa situation, continuellement compromise dans les guerres entre la France et l'Allemagne. George, père de Léopold-Eberhard, s'écartant de l'exemple de son prédécesseur, se déclara contre la première de ces puissances, et, victime de sa fausse politique, fut dépouillé de ses états par Louis XIV, qui le contraignit à chercher un asile en Silésie. Il y emmena son fils; et celui-ci eut à peine atteint sa onzième année, qu'il lui enjoignit de retourner à Montbéliard. Léopold-Eberhard, en traversant le duché de Wurtemberg, fut arrêté à Stuttgart par le prince régent de Wurtemberg, son parent, et ne dut sa liberté qu'à trois sommations successives de l'empereur, dont la dernière devait être suivie, en cas de désobéissance, de la mise de l'opposant au ban de l'empire. Léopold-Eberhard prouva sa reconnaissance à son libérateur, en prenant du service dans ses armées. Il fit plusieurs campagnes en Hongrie, et comman-

dait la place de Tokay, lorsque les Turcs en entreprirent le blocus. La bravoure du jeune officier les força de repasser la Save, et les chassa de toute la contrée. Léopold - Eberhard ne soutint pas ce brillant coup d'essai : il s'oublia dans les bras des femmes ; et quoiqu'il fût un des plus beaux hommes de son siècle, il descendit souvent à des moyens honteux pour réussir dans ses vulgaires intrigues. Il succéda, en 1699, à son père, réintégré dans sa principauté par le traité de Ryswick, et hérita en même temps de neuf seigneuries assez considérables, possédées en France par sa mère, fille du maréchal de Châtillon-Coligni. De ce moment il ne craignit pas d'afficher trois de ses concubines, et d'arracher pour elles, à la condescendance de l'empereur, des titres honorifiques. La plus ancienne de ses favorites, Anne Sabine Hedwiger, fille d'un confesseur à la cour de Wurtemberg ; Oels, fut élevée, par un diplôme de 1701, au rang de comtesse du Saint-Empire, sous le nom de *Sponeck* : son frère reçut la même faveur. L'année précédente, le prince de Montbéliard avait fait créer baronnes du Saint-Empire, Henriette-Hedvige et Elisabeth-Charlotte de l'*Espérance*, ainsi appelées du nom de guerre de leur père, Richard Cüric, qui, fils d'un valet-de-ville, exécuteur des hautes-œuvres à Montbéliard, était tailleur de son métier, et avait traité, dans les troupes de France et de Lorraine, une existence vagabonde. En 1715, Léopold-Eberhard voulut fixer l'état de ses maîtresses et de leurs enfants : il déclara le vice de leur origine, et leur incapacité de lui succéder, dans un traité conclu, à Wildbaden, avec son cousin et héritier présomptif, le duc Eberhard - Louis de Wurtem-

berg. Il fit jurer à tous ses conseillers d'exécuter ce pacte, auquel accédèrent Anne-Sabine et son fils aîné, et Elisabeth-Charlotte de l'*Espérance*, qui avait survécu à sa sœur. Le prince de Montbéliard n'en fit pas moins, en 1716, un voyage à Paris, où il obtint, pour ses enfans, des lettres de naturalité, d'où s'ensuivirent des lettres de légitimation, en 1718. Le régent, comme on devait s'y attendre, se prêta facilement à des sollicitations qui avaient trouvé Louis XIV inflexible. Léopold-Eberhard fit prendre à ses maîtresses les titres de duchesse régnante, de duchesse douairière, et à leurs enfans ceux de princes et princesses de Wurtemberg-Montbéliard. Il passa outre à une défense émanée du conseil aulique de Vienne : il maria ensemble les enfans d'Anne-Sabine et d'Henriette-Hedvige de l'*Espérance* ; et, pour déguiser l'inceste, il conféra au mari qui lui avait succédé dans la possession de cette dernière, les honneurs d'une paternité qu'il avait revendiquée pour lui-même dans l'acte de Wildbaden. Il supposa en même temps un contrat de mariage qui, passé à Reyowitz en Pologne, entre lui et Anne-Sabine, aurait été dissous par un acte de divorce en 1714 ; et en 1718, il épousa Elisabeth-Charlotte de l'*Espérance*, nonobstant le commerce intime qu'il avait eu avec la sœur. Après sa mort, arrivée le 29 mars 1723, le comte George de Sponeck, aîné de cette race bâtarde, prit possession de la principauté de Montbéliard ; d'où il fut expulsé à main armée par le duc de Wurtemberg. Le conseil aulique prononça l'illégitimité de tous les enfans de Léopold-Eberhard, et les débouta de toutes leurs prétentions : par un deuxième arrêt, de 1739, il les ré-

duisit à une pension alimentaire. Cette décision n'était exécutable que sur les terres germaniques; et l'on plaïda au parlement de Paris pour les biens situés en France. Le duc de Wurtemberg s'isola de ces débats, et laissa les Sponeck et les L'Espérance, divisés entre eux, se renvoyer les reproches d'infamie et mettre à nu leurs turpitudes respectives. La pitié publique s'était attachée d'abord au récit de malheurs qui présentaient l'intérêt du roman; mais quand les faits parurent dans leur odieuse simplicité, ils révoltèrent tous les esprits. Le monde s'indigna, dit Saint-Simon, qu'une prétention si monstrueuse fût soufferte: les dévots eurent honte à leur tour de l'avoir tant protégée, tellement qu'il intervint enfin un arrêt contradictoire en la grand'-chambre, qui replongea cette canaille infame dans le néant. Le duc de Wurtemberg, ressaisi des neuf seigneuries situées en France, en abandonna les revenus au roi, à la charge de pourvoir à la subsistance de la postérité de Léopold-Eberhard. L'empereur d'Allemagne conféra le titre de comte d'Hornembourg à ce qui restait de ces bâtards: plusieurs moururent ayant l'esprit aliéné. F—T.

MONTBRUN (CHARLES DUPUY, dit le *brave*), l'un des plus vaillants capitaines de son temps, naquit, vers l'an 1530, au château de Montbrun, dans le diocèse de Gap, en Dauphiné, d'une ancienne et illustre famille. Il fit ses premières armes en Italie, sous les yeux de son père, et servit ensuite, avec beaucoup de distinction, dans les guerres de Flandre et de Lorraine. De retour dans sa famille, il apprit qu'une de ses sœurs s'était retirée à Genève pour y embrasser la réforme; et il se mit à sa

poursuite, décidé à la tuer si elle persistait dans sa résolution. Cette sœur, connaissant le caractère emporté de Montbrun, se tint cachée, et pria Théod. de Bèze d'employer auprès de lui, tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour l'apaiser. Bèze vit, en effet, cet homme opiniâtre, et s'acquitta si bien de sa commission, qu'il finit par l'amener à imiter l'exemple de sa sœur. D'ardent catholique, devenu protestant non moins zélé, Montbrun se mit en tête de faire changer de religion à tous ses vassaux; et les violences qu'il employa pour les y contraindre, excitèrent de grandes plaintes. Le parlement de Grenoble instruisit contre lui; et Marin Bouvier, prévôt des maréchaux, reçut l'ordre de l'arrêter. Informé de son arrivée, Montbrun marche à sa rencontre, le fait prisonnier, et l'enferme dans le souterrain de son château. Jugeant bien qu'un pareil attentat ne pouvait rester impuni, il leva quelques soldats, et pénétra dans le comtat Venaissin, où Alexandre Guillotin (et non Guyotin); avocat de Valréas, lui offrait, au nom des Calvinistes de Vaison et des environs, l'assurance d'un renfort considérable. Il s'empare de plusieurs villes, profane et pille les églises, établit les prêches, et lève des contributions. Le pape, n'ayant aucun moyen de s'opposer aux progrès de ce redoutable aventurier, lui fait demander la paix; et Montbrun revient dans son château, avec la promesse de n'être jamais inquiété pour tout ce qui s'était passé. Il reporte alors le théâtre de la guerre en Dauphiné, égorgeant les prêtres par-tout où il éprouve quelque résistance. Informé que Lamothé-Gondrin, lieutenant du roi dans le Dauphiné, venait l'attaquer

avec deux cents chevaux, il rassemble à la hâte quatre cents fantassins qui lui servaient d'escorte, et vient attendre Gondrin dans un défilé, tombe à l'improviste sur sa troupe, et la taille en pièces. Malgré ce succès, il crut que la prudence lui commandait de se retirer à Genève avec sa famille; et, pendant son absence, son château fut rasé. Il revint, en 1562, offrir ses services à Des Adrets, chef des protestants du Dauphiné; et il contribua à la réduction de plusieurs villes de Bourgogne et de Provence. Des Adrets ayant abandonné la cause des protestants (V. Des ADRETS, tome 1<sup>er</sup>.), il lui succéda dans le commandement, et reprit les armes, en 1567, lors de la rupture de la paix. Il assista aux batailles de Jarnac et de Moncontour, où il fit des prodiges de valeur, rentra dans le Dauphiné, en 1570, accompagna l'amiral de Coligni au Vivarais, défit l'armée catholique, commandée par le marquis de Gordes, qu'il blessa de sa propre main, et traversa le Rhône à la nage avec sa cavalerie, pour se porter en Provence. Après la journée de la Saint-Barthélemi, voyant que les protestants ne pouvaient avoir nulle confiance dans les promesses de la cour, il leva de nouvelles troupes, et soumit plusieurs villes à son parti. En 1574, il pilla les bagages de Henri III, qui faisait le siège de Livron; le roi indigné de cet excès d'audace, donna l'ordre au marquis de Gordes, de marcher contre Montbrun, et de le saisir mort ou vif: Catherine de Médicis lui écrivit de se rendre, afin d'apaiser Henri par cette soumission, et d'obtenir le pardon de sa faute; mais il répondit qu'il ne se reprochait rien à l'égard du roi, vu que les armes et le jeu rendent les personnes égales.

Sans s'effrayer du nombre de ses ennemis, il ne songea qu'à se défendre. Ayant soutenu, dans un jour, jusqu'à trois combats, il s'aperçut que ses troupes, exténuées de fatigues, commençaient à se débâter: après avoir tenté d'inutiles efforts pour les rallier, comme il se voyait en danger d'être pris, il voulut sauter le canal d'un moulin près de Die; mais il tomba et se cassa une cuisse. Il fut arrêté et conduit à Grenoble: on lui fit son procès, et on le condamna à avoir la tête tranchée. Il fallut, à cause de sa blessure, le porter au lieu du supplice, qu'il souffrit avec beaucoup de constance, le 12 août 1575. Le roi se repentit d'avoir pressé le jugement de Montbrun; et sa grâce arriva deux heures après son exécution. Le traité de paix de 1576 réhabilita sa mémoire par un article spécial; et, dans la suite, toutes les pièces de la procédure furent détruites. Gui Allard a écrit la *Vie du brave Montbrun*, Grenoble, 1675, in-12. J. Cl. Martin en a, de nos jours, donné une plus étendue, et enrichie de pièces justificatives, dont la deuxième édition a paru sous le titre d'*Histoire de Charles Dupuy, surnommé le brave, seigneur de Montbrun*, Paris, 1816, in-8<sup>o</sup>, de 172 pages. Lesdiguères, qui avait fait ses premières armes sous Montbrun, lui succéda dans le commandement de l'armée des protestants (V. LESDIGUÈRES, XXIV, 299); mais fidèle ensuite à son roi et à sa patrie, il fut honoré de la dignité de connétable. W—s.

MONTCALM DE SAINT-VÉRAN (LOUIS-JOSEPH, marquis DE), lieutenant-général, naquit au château de Candiac, près de Nîmes, en 1712. Sa famille, originaire du Rouergue, joint ordinairement à son nom ce-

lui de *Gozon*, sous lequel s'illustra, au quatorzième siècle, le grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ( *Voy. Gozon* ), qui obtint cette dignité, pour avoir, dit-on, délivré l'île de Rhodes d'un dragon qui la ravageait (1). L'éducation du marquis de Saint-Véran fut confiée, ainsi que celle de son frère aîné, enfant célèbre ( *V. CANDIAC* ), aux soins de Dumas ( *V. ce nom* ), l'inventeur du bureau typographique. Quoiqu'il fût sorti à l'âge de quatorze ans des mains de cet habile instituteur, pour entrer dans la carrière militaire, il avait si bien profité de ses leçons, qu'il conserva le goût de l'étude, jusque dans le tumulte des camps; et l'étendue de ses connaissances justifia son ambition et son espérance d'être admis à l'académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris. Il ne vécut pas assez pour jouir de cet honneur. Sa vie militaire a jeté un grand éclat. Il se distingua dès les premiers pas dans la carrière, reçut trois blessures à la bataille de Plaisance, et deux au funeste combat d'Exiles (ou de l'Assiette). Il était alors colonel d'infanterie. Devenu brigadier, il passa dans la cavalerie, et fut fait mestre-de-camp d'un régiment de son nom. Maréchal-de-camp, en 1756, il alla commander en chef les troupes françaises de la défense des colonies françaises dans l'Amérique septentrionale. Malgré l'abandon où le laissa la métropole, malgré la faiblesse de son armée, la rigueur du climat, un dénuement presque abso-

lu, et la supériorité de l'ennemi, tant sur terre que sur mer, il obtint de fréquents avantages sur lord London, pendant sa première campagne; et, dans le cours de la seconde, il remporta une victoire complète sur le général Abercromby. Mais forcé plus tard à un combat inégal, sous les murs de Québec, il reçut, dès le commencement de l'action, une blessure mortelle, et, deux jours après, termina sa glorieuse carrière le 14 septembre 1759. Ses restes furent déposés dans le trou qu'avait fait une bombe; tombeau digne d'un guerrier mort au champ d'honneur. Le général ennemi, Wolf, fut tué dans la même affaire; mais il eut la consolation, avant d'expirer, d'apprendre que son armée était victorieuse. Une très-belle estampe de Woollett le représente à ses derniers moments. On a de même gravé en France, la mort de Montcalm; l'estampe anglaise est plus recherchée. La mémoire de Montcalm a été plus dignement honorée par la lettre que Bougainville publia sur sa mort, et par l'inscription qu'il fit graver sur sa tombe, et qui était l'ouvrage de l'académie des inscriptions et belles-lettres. V. S. L.

MONTCALM ( PAUL-FRANÇOIS-JOSEPH DE ), chef de la branche aînée de cette famille, naquit en 1756, dans le Rouergue, berceau de cette maison. Entré dans la marine à l'âge de 14 ans, il parcourut rapidement les grades inférieurs, et fut nommé, très-jeune, capitaine de vaisseau; il servit dans la guerre de l'indépendance, sous d'Estaing et Suffren, et prit part aux plus brillantes actions qui honorèrent alors la marine française. En Amérique, il prit part à cinq combats, et se distingua particulièrement à celui de la Grenade;

(1) Les grands bois de la terre de Gozou, vendue domanialement, portent encore le nom de *Dragonnières*: d'après la tradition, c'est là que le chevalier Dieu-Donne exerçait ses chiens à la poursuite d'un dragon artificiel, avant d'attaquer celui qui désolait l'île de Gozo. La même tradition de la famille Montcalm a conservé le nom du fidèle domestique qui accompagnait ce héros: il se nommait *Roustan*, D. L. M.

pendant cinq ans de suite, il fut employé dans le levant, et commanda un vaisseau de ligne au siège de Gibraltar. En 1789, à l'âge de 33 ans, il fut nommé député aux états-généraux par la noblesse de Ville-Franche en Rouergue, et se réunit à la majorité, en signant la protestation contre la double représentation du tiers-état. Depuis, ayant reçu de nouvelles instructions, il observa son second mandat, comme il avait fait le premier, et entra franchement dans le parti constitutionnel : il appuya l'abolition des droits féodaux. Il fit la motion de supprimer les pensions ; motion qui fut adoptée, et à laquelle l'Assemblée constituante ajouta seulement l'honorable exception des familles de Montcalm et d'Assas. Il est inutile de dire qu'il ne l'avait pas sollicitée ; car il refusa constamment cette faveur, qu'il eût regardée comme un outrage. Le marquis de Montcalm prononça aussi à la tribune, un discours sur la répartition de l'impôt, qui lui fit beaucoup d'honneur. Il quitta l'assemblée vers la fin de 1790, et se réfugia en Espagne. Marié à une fille du marquis de La Jonquière, lieutenant-général des armées navales, il eut une famille très-nombreuse. La guerre, tombeau ordinaire des Montcalm, lui euleva deux de ses enfants : cinq autres succombèrent aux privations et aux malheurs de l'exil. Il se fixa ensuite en Piémont ; et ce brave officier, qui avait échappé à la révolution, que la mort avait épargné dans tant de combats, se cassa la cuisse en descendant un escalier, et mourut, en 1812, des suites de cette chute, à l'âge de cinquante-six ans.

D. L. M.

MONTCHAL (CHARLES DE), archevêque de Toulouse, est l'un des

plus savants prélats qui aient occupé ce siège. Né, en 1589, à Annonai, d'un apothicaire de cette ville, il obtint une bourse à Paris, au collège d'Autun, dont il devint dans la suite le principal, et y fit ses études avec une rare distinction. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre d'Angoulême, et succéda, en 1628, sur le siège de Toulouse, au cardinal de La Valette, qui donna sa démission en faveur de son ancien maître. Il s'appliqua avec zèle à l'administration de son diocèse, plaça des pasteurs instruits à la tête des paroisses, et distribua souvent lui-même au peuple le pain de la parole. Député aux assemblées générales du clergé, il fut exclus, en 1641, de celle de Mantes, pour s'être opposé aux volontés du cardinal de Richelieu : cette disgrâce lui mérita l'honneur d'être élu président de l'assemblée de 1645, où il prit encore la défense des immunités ecclésiastiques. Il fonda, dans sa ville épiscopale, un séminaire pour les jeunes clercs, et une maison de secours pour les pauvres valides, et contribua à former divers autres établissements pieux. Ce prélat avait la réputation d'un des bons hellénistes de son temps : il s'était attaché particulièrement à l'étude des historiens ecclésiastiques ; et ses confrères l'avaient engagé à s'occuper d'une nouvelle édition de l'*Histoire* d'Eusèbe, dont il avait rétabli le texte et corrigé la version latine dans une infinité d'endroits. Il possédait une riche bibliothèque, remarquable surtout par le nombre des manuscrits grecs, arabes et hébreux, qu'il avait recueillis à grands frais dans toute l'Europe : il se faisait un plaisir de les communiquer aux savants, dont il

était l'un des plus zélés protecteurs ; et il y en eut quelques-uns de publiés par ses soins. Rigault , Sirmond , Holstenius, Allatius, Caseneuve, etc., ou lui ont dédié leurs ouvrages, ou lui ont donné des témoignages publics de leur reconnaissance pour les services qu'ils en avaient reçus. Montchal, s'étant rendu à Carcassonne pour assister aux états de Languedoc, y mourut, le 22 août 1651, dans de grands sentiments de piété. Son corps fut transporté à Toulouse, et inhumé dans le chœur de la cathédrale, où l'on voyait son épitaphe, rapportée dans le *Gallia christiana*, tome XIII, page 64. On a quelques *Lettres* de ce prélat dans le tome 1<sup>er</sup>. de l'édition de Saint-Jean Damascène, donnée par le P. Lequien. On a publié de lui : *Mémoires contenant des particularités de la vie et du ministère du card. de Richelieu*, Rotterdam, 1718, in-12, 2 vol. On y trouve de curieux détails sur l'assemblée de Mantes, et sur les affaires du clergé, dont le premier ministre regardait les revenus comme une ressource de l'état dans des circonstances difficiles. Cet ouvrage a été imprimé sur un manuscrit défectueux ; mais Le Courayer, en ayant découvert un plus complet, a inséré dans l'*Europe savante* (novembre 1718), des corrections et additions, qu'il a fait suivre d'une *Dissertation*, attribuée au même prélat, pour prouver que les puissances séculières ne peuvent imposer aucunes tailles, taxes, subsides et autres droits sur les biens de l'Église, sans son consentement. Le portrait de Montchal a été gravé plusieurs fois ; le meilleur est celui de Daret, in-fol. et in-4<sup>o</sup>.

W—s.

MONTCHRESTIEN (ANTOINE), fils d'un apothicaire de Falaise,

nommé Mauchrestien, perdit son père, étant encore très-jeune, et, à défaut de parents, eut pour tuteur un nommé Saint-André Bernier, qui, en qualité de proche voisin, fut condamné par justice à s'en charger. Mis au service de deux frères appelés Tournebu et Désessarts, il les suivit au collège, et profita de l'occasion pour faire quelques études : à l'âge de vingt ans, il apprit l'escrime avec ses maîtres, et montra son humeur querelleuse. Ayant eu une dispute avec le baron de Gourville ou Gouville, qui était accompagné d'un de ses frères et d'un soldat, il ne laissa pas de leur tenir tête à tous trois : mais il devait succomber dans un combat aussi inégal, et fut laissé pour mort. Il en réchappa toutefois ; et ayant porté plainte contre ses adversaires, il obtint douze mille francs de dommages-intérêts. Cette somme lui donna les moyens de faire quelque figure dans le monde ; et ce fut alors qu'il prit le nom de Vatteville. Lorsque les douze mille francs furent dépensés, il attaqua son tuteur en réglemeut de compte, et en arracha mille francs. Il eut d'autres affaires peu honorables, et s'enfuit en Angleterre, pour se dérober aux poursuites qu'on dirigeait contre lui, en raison d'un homicide qu'il était accusé d'avoir commis en trahison. Il avait, en 1596, fait imprimer à Caen une tragédie intitulée *Sophonisbe*. Pour se faire bien venir du roi Jacques, il imagina de composer et de lui dédier une tragédie sur la mort de sa mère (Marie Stuart), qu'il intitula l'*Écossoise* ou le *désastre*. Jacques, par reconnaissance, demanda à Henri IV la grâce du poète, qui se retira vers la forêt d'Orléans, et ensuite à Châtillon-sur-Loire. Montchrestien y travaillait l'acier, et venait ven-

dre ses instruments à Paris. On croit qu'en même temps il fabriquait de la fausse monnaie. Sous le règne de Louis XIII, il prit parti pour les réformés, et il levait des troupes pour eux, chargé de délivrer des commissions d'officier; il fut découvert le 7 octobre 1621, dans le bourg de Tourailles: attaqué pendant la nuit, il se défendit vaillamment, et fut tué de plusieurs coups de pistolet. Son cadavre, transporté à Domfront, fut traîné sur la claie, rompu, et brûlé. On a de lui : I. *Tragédies et autres œuvres*, Jean Petit, 1600, in-8°.; Rouen, 1627, in-8°, contenant cinq tragédies : l'*Ecossaise* ou *le désastre*; les *Carthaginoises* ou *la liberté* (c'est la *Sophonisbe*); les *Lacènes* ou *la constance* (avec des chœurs); *David* ou *l'adultère* (idem); *Aman* ou *la vanité*; *Susanne* ou *la chasteté*, poème, et une *Bergerie*, en prose et à vingt-un personnages (la *Bergerie* avait été imprimée à part, in-8°, sans date, de 86 pages): les éditions intitulées, *Tragédies d'Antoine de Montchrestien*, Rouen, 1604, ou Niort, 1606, in-12, contiennent de plus une tragédie intitulée *Hector*; mais on n'y a pas compris la *Bergerie*. II. *Traité de l'économie politique, dédié au roi, et à la reine-mère*, in-4°, sans date, et Rouen, 1615, in-4°: le premier livre traite des manufactures; le second, du commerce; le troisième, de la navigation (et par occasion, des voyages aux Indes); le quatrième et dernier, de l'exemple et des soins des princes. Montchrestien avait traduit en vers français les Psaumes de David, et commencé une Histoire de Normandie; mais rien n'en a été imprimé. A. B.—T.

MONTDORGE (ANTOINE GAUTHIER DE), né à Lyon, à la fin du

dix-septième siècle (et non en 1727, comme le dit le *Nécrologe* de 1770, qui a pris pour date de la naissance de l'auteur, celle de son premier ouvrage), y fut maître de la chambre aux deniers du roi. L'académie de cette ville l'avait admis dans son sein, à cause de son goût pour les lettres. Mais il ne se bornait pas à les aimer; et sa grande fortune ne l'empêcha pas de les cultiver. Plus d'une fois il donna des encouragements aux arts, par l'usage qu'il fit de sa richesse. Montdorge mourut à Paris, le 24 octobre 1768. On a de lui : I. *L'Île de Paphos*, 1727, in-12. II. *Les Fêtes d'Hébé*, ou *les talents lyriques*, opéra-ballet en trois actes (musique de Rameau), joué en 1739, repris en 1747 et 1756, et imprimé in-4°. III. *Réflexions d'un peintre sur l'opéra*, 1741, in-12. IV. *Art d'imprimer les tableaux en trois couleurs*, 1756, in-8°. (V. GAUTHIER-D'AGOTY, XVI, 600-601.) V. *L'Opéra de société*, en un acte; la musique est de Giraud: l'ouvrage, joué en 1762, a été imprimé. VI. *Quelques Lettres écrites, en 1743 et 1744, par une jeune veuve, au chevalier de Luzeincour*, 1761, petit in-8°. Ces lettres sont au nombre de vingt-sept; douze avaient paru dans le *Mercur* de 1759. Ce petit roman, que l'auteur ne manque pas de donner pour une histoire, contient quelques détails ingénieux; mais il est sans intérêt. L'édition de 1769, qui n'est peut-être que celle de 1761, avec un nouveau frontispice, est intitulée : *Lettres au chevalier de Luzeincour, par une jeune veuve*. M. Barbier attribue à Montdorge : 1°. *Brochure nouvelle*, 1746, in-8°; c'est un conte de fées que le *Catalogue de la bibliothèque du roi* (Belles-lettres) donne à un M. Manda;

— 2°. *Nadir, histoire orientale, roman moral et politique*, 1769, in-12, qui serait alors un ouvrage posthume.

A. B.—T.

MONTE. *V. GUID'UBALDO.*

MONTEBELLO (JEAN LANNES, duc de), né à Lectoure, le 11 avril 1769, d'une famille pauvre et obscure, commença par exercer dans cette ville la profession de teinturier, qu'il quitta en 1792, pour s'enrôler dans un bataillon de volontaires. Nommé sergent-major, il fit, en cette qualité, sa première campagne à l'armée des Pyrénées orientales, où il obtint un avancement rapide. Il était colonel en 1795; mais il perdit son emploi après le 9 thermidor, et vint à Paris, où il ne tarda pas à se lier avec le général Buonaparte, destitué comme lui, et probablement par les mêmes motifs (1). Les services que l'un et l'autre rendirent à la Convention nationale, dans la journée du 13 vendémiaire (octobre 1795), les remirent en faveur; et lorsque Buonaparte fut nommé général en chef de l'armée d'Italie, Lannes s'empressa de le suivre. Placé à la tête d'un régiment, il se distingua aux batailles de Millesimo, de Lodi et d'Arcole. Il avait été fait général de brigade à la prise de Pavie, où il s'était emparé de deux drapeaux ennemis; et ce fut en cette qualité qu'on l'envoya contre les troupes du pape, qu'il vainquit aisément à Imola. Revenu à Paris, en 1798, après le traité de Campo-Formio, il suivit Buonaparte en Egypte, fut, par lui, nommé général de division, en mai 1799, et continua d'être employé dans le com-

mandement de l'avant-garde, s'y montrant toujours de manière à être remarqué. Ce fut surtout au combat d'Aboukir qu'il se signala, par le courage impétueux qui n'a cessé de le distinguer. Lorsque Buonaparte revint en France, Lannes fut du petit nombre des officiers qui durent encore l'accompagner, et il fut aussi un de ceux qui le servirent le plus utilement dans la journée du 18 brumaire (9 novembre 1799). Il commanda de nouveau l'année suivante, une division en Italie, contribua beaucoup au succès de la campagne que termina la victoire de Marengo, et se distingua encore en 1801, au combat de Montebello. Son courage indomptable devait le faire triompher partout où il aurait à conduire des troupes françaises; mais rien n'annonçait qu'il pût se faire honneur dans des missions diplomatiques: cependant Buonaparte l'envoya à Lisbonne, dans le mois de novembre 1801, en qualité de ministre plénipotentiaire. Ses formes brusques et violentes amenèrent bientôt des difficultés: se croyant dans un pays conquis, il introduisit de vive force beaucoup de marchandises dont il refusa de payer les droits. La régence de Portugal se plaignit auprès du gouvernement français; et Lannes fut rappelé à Paris, où le nouvel empereur le créa maréchal-d'empire, le 19 mai 1804, et, peu de temps après, duc de Montebello. Il commanda l'aile gauche de l'armée française contre l'Autriche, en 1805; et on lui dut en grande partie les brillants résultats de cette campagne, couronnée par la victoire d'Austerlitz, où deux de ses aides-de-camp furent tués à ses côtés. Il ne combattit pas avec moins de valeur, en 1806 et 1807, dans les campagnes

(1) Lannes, Buonaparte, Masséna et Murat, furent destitués à cette époque par Aubry, directeur de la partie militaire au comité de salut public, comme dangereux par leur dévouement aux Jacobins, qualifiés alors *anarchistes*.

de Prusse et de Pologne, qui furent terminées par le traité de Tilsitt; et il fut nommé colonel-général des Suisses, le 13 septembre 1807. Il suivit Buonaparte en Espagne, en 1808, commanda le siège de Saragoce en 1809; et ce ne fut qu'après les attaques les plus multipliées et les plus sanglantes, qu'il parvint à réduire les habitants de cette malheureuse cité, poussés au plus affreux désespoir (1). La dernière campagne du maréchal Lannes ne fut pas la moins glorieuse de sa carrière militaire; c'est celle de 1809 contre l'Autriche, où il concourut si efficacement, ainsi que Masséna, à sauver l'armée française du péril le plus imminent où l'imprudencé de son chef eût pu l'entraîner. Ce fut à Essling (22 mai 1809) qu'un boulet l'atteignit au moment où il donnait aux troupes l'exemple d'une fermeté que rendait si nécessaire la position difficile où elles se trouvaient engagées. Il n'expira pas sur-le-champ, et subit encore la douloureuse amputation des deux jambes. On dit qu'avant de mourir il eut une longue conversation avec Buonaparte, qu'il lui donna de sages avis, et que même il lui fit des reproches amers sur les résultats de son ambition. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que celui-ci parut regretter vivement Lannes, et qu'ayant fait transporter son corps à Paris, il lui fit rendre de très-grands honneurs. Le duc de Montebello avait épousé, avant son élévation, une

demoiselle Méric : mais plus tard il fit annuler ce mariage par le divorce; et devenu maréchal, il épousa M<sup>lle</sup>. de Guéhéneuc, fille d'un ancien commissaire des guerres. Après sa mort, un fils de sa première femme, qui réclamait une part dans sa succession, fut déclaré adultérin par les tribunaux. Ce procès excita vivement l'attention publique, par le nom du maréchal, et par l'importance de la succession, l'une des plus considérables qu'il y eût alors en France. Le fils aîné du second mariage, qui porte le titre de duc de Montebello, a été créé pair de France par le roi, en 1815. M. René Perin a publié une *Vie militaire de J. Lannes*, etc., Paris, 1810, in-8°. M—D j.

MONTECORVINO (JEAN DE), religieux de l'ordre des Frères-Mineurs, et missionnaire catholique en Tartarie, dans le moyen âge, était né vers 1247, et fut envoyé prêcher la foi dans l'Orient, par le pape Nicolas IV, en 1288. Il se rendit d'abord en Perse, pour remettre au roi Argoun une lettre du souverain pontife; il s'arrêta quelque temps à Tauris, et partit de cette ville, en 1291, pour passer dans l'Inde. Il y séjourna pendant treize mois, dans la compagnie d'un marchand, nommé Pierre de *Lucalongo*, et de Nicolas de Pistoie, de l'ordre des Frères-Prêcheurs : ce dernier y mourut, et fut enterré dans une église de Saint-Thomas. Jean de Montecorvino baptisa dans cet endroit une centaine de personnes; puis s'avancant plus à l'orient, avec le compagnon qui lui restait, il vint dans le Katai ou l'empire du grand khan, c'est-à-dire, dans la Chine septentrionale. Il remit au souverain des Tartares une lettre du pape, qui l'engageait à embrasser le christianisme; mais ce prince

(1) Frappé d'admiration pour leur héroïque dévouement, le maréchal Lannes en parla long-temps avec un grand enthousiasme; et l'on raconte que des courtisans l'ayant entendu en faire un récit pompeux, à la cour des Tuileries, dirent que ce n'était que l'effet du fanatisme. — « Ce sera ce que vous voudrez, Messieurs, leur répondit-il dans sa brusque franchise; mais je puis vous assurer que ce sont des b... qui se battent bien. »

était trop attaché à l'idolâtrie pour suivre ce conseil. Il ne laissait pas d'accorder beaucoup de grâces aux Chrétiens, particulièrement aux Nestoriens, qui avaient fait de tels progrès dans ces contrées, qu'ils s'opposaient à ce que ceux d'un autre rite eussent le moindre oratoire et prêchassent une autre doctrine que la leur. Le religieux italien eut beaucoup à souffrir de leurs persécutions. Plusieurs fois il fut en butte à des accusations sous le poids desquelles il eût succombé, si le hasard n'en eût fait connaître la fausseté à l'empereur. Il demeura privé du secours de ses confrères pendant onze ans, après lesquels un Franciscain de Cologne, nommé Arnold, vint le rejoindre. Jean avait mis six années à bâtir une église dans la ville de Khan-Balikh, c'est-à-dire, dans la ville royale, ou la capitale de l'empire des Tartares. Il y avait même construit un clocher, où furent placées trois cloches que l'on sonnait à toutes les heures, pour appeler les jeunes néophytes aux offices. Il avait baptisé environ six mille personnes; et il en eût baptisé plus de trente mille, sans les tracasseries qu'il éprouva. Il avait en outre acheté cent cinquante jeunes garçons de l'âge de onze ans et au-dessous, enfants de païens, et n'ayant encore aucune religion: il les instruisit dans la foi chrétienne, leur apprit les lettres grecques et latines, et composa en leur faveur, des psautiers, des hymnaires et deux breviaires; de sorte que ces enfants chantaient les offices, comme cela se pratiquait dans les couvents. Jean tira encore, pour la religion, plus d'avantages de la conversion d'un prince mongol de la tribu des Keraites, qu'il nommait George, et qui descendait, sui-

vant lui, de cet Oung-Khan, à qui les relations du moyen âge ont appliqué la dénomination de Prêtre-Jean. Une grande partie des vassaux de ce prince, attachés jusque-là au nestorianisme, suivirent son exemple; et ayant embrassé la foi catholique, ils y persévérèrent jusqu'à la mort de George, qui eut lieu vers 1299. Mais à cette époque, ils cédèrent, pour la plupart, aux séductions de ceux de leurs compatriotes qui étaient restés Nestoriens; et Jean, retenu près du grand khan, ne put ni les rejoindre, ni leur envoyer personne pour s'opposer à leur défection. C'était pour lui un grand sujet d'affliction de n'être aidé par aucun compagnon dans ses travaux apostoliques, et de n'avoir même, depuis douze ans, aucune nouvelle positive de la cour de Rome, au sujet de laquelle un chirurgien lombard, venu en Tartarie, vers 1203, avait fait courir les bruits les plus étranges. Ce délaissement obligea Jean de Montecorvino à écrire, en 1305 (8 janvier), une lettre datée de Khan-Balikh, et adressée aux religieux de son ordre, pour les prier de lui envoyer, entre autres secours dont il avait le plus grand besoin, un antiphonaire, la légende des saints, un graduel et un psautier. Dans cette lettre, qui nous a été conservée par Wadding (*Annal. Minor.*, tome VI, p. 69), et d'où sont tirés les détails qu'on vient de lire, Jean de Montecorvino annonce qu'il avait appris suffisamment la langue usuelle des Tartares, c'est-à-dire, le mongol, et qu'il avait traduit en cette langue le Nouveau-Testament et les Psaumes. Il les avait fait écrire avec le plus grand soin dans les caractères propres à cet idiome: il lisait, écrivait et prêchait en mongol; et si le roi

George eût vécu plus long-temps, il eût complété la traduction de l'office latin pour le répandre dans toutes les terres de la domination du grand khan. Dans une autre lettre, écrite l'année suivante, Jean de Montecorvino parle de la bonté que le grand khan lui marquait, des honneurs qu'il lui faisait rendre comme à l'envoyé du Saint-Siège, et de la nouvelle faveur qu'il lui avait accordée, en lui permettant de construire une seconde église, à un jet de pierre de la porte du palais impérial, et si près de la chambre même du khan, que ce prince pouvait entendre les chants de ceux qui célébraient les offices. On serait peut-être tenté d'élever quelque doute sur une grâce si singulière, si l'on ne savait, par les historiens chinois, avec quel empressement les empereurs mongols accueillaient les prêtres de toutes les sectes, les religieux occidentaux de toute espèce, les Samanéens de l'Inde, et les Lamas du Tibet, avec lesquels les Nestoriens et vraisemblablement aussi les Catholiques paraissent avoir été fréquemment confondus. Un autre trait du récit de Jean de Montecorvino, celui qui est relatif à la conversion du prince des Keraites et d'une partie de ses sujets, semblerait aussi avoir besoin de confirmation : mais il est tout-à-fait d'accord avec les relations des Musulmans, qui nous apprennent qu'il y avait en effet beaucoup de chrétiens chez les Keraites, et qui citent plusieurs princesses de cette nation comme ayant professé hautement la religion de Jésus-Christ. On n'a donc nul motif de révoquer en doute la sincérité du franciscain, ni même le succès de sa prédication. Il reçut, au bout de quelques années, la récompense due à son zèle et à

ses longs travaux. En 1303, le pape Clément V érigea pour lui le siège archiépiscopal de Khan-Balikh, et envoya, pour l'aider, André de Pérouse, et quelques autres, qu'il créa suffragants de l'archevêché de Khan-Balikh. Quant à ce siège, de grandes prérogatives y furent attachées, soit en vue de l'importance dont il pouvait être pour les progrès du christianisme aux extrémités de l'Orient, soit en faveur de celui qui en était le premier titulaire. Jean de Montecorvino eut, pour lui et pour ses successeurs, le droit d'ériger des sièges, de sacrer des évêques, des prêtres et des clercs, et de régir toutes les églises de Tartarie, sous la seule condition de se reconnaître soumis aux papes, et de recevoir d'eux le pallium. Le décret pontifical qui contient ces dispositions, et dont une partie nous a été conservée par Oderic de Frioul, renferme de plus une recommandation adressée à Jean de Montecorvino, de faire peindre, dans les églises nouvellement construites, les mystères de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour que les peuples barbares soient attirés par cette vue au culte du vrai Dieu. Cette invitation se rapporte à un endroit de la 2<sup>e</sup>. lettre de Jean de Montecorvino, où il dit qu'ayant fait faire, pour l'instruction des simples, des peintures de l'Ancien et du Nouveau Testament, il y a fait graver des inscriptions explicatives en caractères latins, *tarsiques* et persans, afin que tout le monde pût les lire. On sait que les lettres *tarsiques* sont celle des Ouïjours, au pays desquels les relations de ce temps donnent le nom de *Tarse* (Hayton, c. ii et iii), d'un mot tartare qui signifie *infidèle*, et qui paraît avoir été successivement appliqué dans la Tartarie aux

sectateurs de Zoroastre, et aux Chrétiens nestoriens. Jean de Montecorvino mourut vers 1330, et eut pour successeur dans l'archevêché de Khan-Balikh un franciscain nommé Nicolas, qui dut éprouver quelque accident en route, puisqu'en 1338, les Chrétiens de Tartarie se plaignaient de ne l'avoir pas encore vu arriver, et d'être, depuis huit années, privés de pasteur. Le siège archiépiscopal, érigé par Clément V, ne tarda pas d'être entièrement oublié. On a autrefois disputé pour savoir à quelle ville moderne répondait Khan-Balikh ou Cambalu. And. Muller et quelques autres ont comparé les positions, rapproché les dénominations anciennes et récentes, proposé des étymologies. Ces savants s'y prenaient mal. Il suffirait d'observer que le nom de Khan-Balikh, signifie en mogol *résidence royale*, et que les empereurs Khoubilai et Temour, contemporains de Jean de Montecorvino, résidaient à Yan-King maintenant Chun-thian-fou, ou Pe-King.

A. R.—T.

**MONTECUCCULI**, ou plus exactement **MONTECUCCOLI** (SEBASTIEN DE), gentilhomme de Ferrare, fournit un exemple mémorable de l'incertitude des jugements humains. Dans sa première jeunesse, il avait été employé au service de l'empereur Charles-Quint : il vint en France à la suite de Catherine de Médicis, et fut attaché au dauphin, en qualité d'échanson. Il accompagnait ce prince dans un voyage qu'il fit sur le Rhône, au milieu de l'été 1536. Arrivé à Tournon, le dauphin, s'étant échauffé en jouant à la paume, demanda de l'eau fraîche, que Montecucculi lui présenta dans une tasse de terre rouge : il en but avec beaucoup d'avidité, tomba malade, et mourut au

bout de quatre jours (V. FRANÇOIS I<sup>er</sup>., xv, 476). On ne voulut pas voir un événement naturel dans la mort prématurée d'un prince, que ses belles qualités rendaient déjà l'idole de la France; et Montecucculi fut soupçonné de lui avoir donné du poison. Quelques connaissances qu'il avait en médecine, et un *Traité des poisons* qu'on trouva dans ses papiers, parurent des preuves suffisantes. Conduit à Lyon pour y être jugé par des commissaires, il fut appliqué à la question, et fit, au milieu des tortures, les plus étranges aveux. Il déclara qu'en effet il avait empoisonné le dauphin, mais qu'il avait été poussé à ce crime par Ant. de Lève et Ferdinand de Gonzague, deux des plus habiles généraux de Charles-Quint; qu'ayant été présenté à l'empereur, il lui avait annoncé le projet de faire périr également François I<sup>er</sup>. et ses deux autres fils, que le prince y avait consenti, et enfin qu'il avait fait part de ce projet au chevalier Guill. Dinteville, à deux diverses reprises, à Turin et à Suze. Dinteville, compromis par cette déclaration, n'eut pas de peine à démontrer qu'elle était fautive en ce qui le concernait. Après une instruction solennelle, qui eut lieu en présence du roi, des princes, des cardinaux et des ambassadeurs étrangers, invités d'y assister, Montecucculi fut condamné à être traîné sur la claie, puis écartelé. Cet arrêt fut exécuté à Lyon, le 7 octobre 1536. Le peuple exerça, sur le cadavre déchiré, les plus grandes horreurs, et en jeta les lambeaux dans le Rhône. L'histoire a absous Charles-Quint d'un crime aussi odieux qu'inutile (Voy. *l'Hist. de ce prince*, par Robertson). Les impériaux avaient cherché à le rejeter sur Ca-

therine de Médicis, qui, en faisant périr le dauphin, rapprochait du trône son mari Henri II; mais, malgré toutes les présomptions que peut justifier le caractère de cette princesse, elle a été reconnue également innocente à cet égard. En effet, les historiens les plus sages, les plus impartiaux, déclarent que le dauphin mourut d'une pleurésie, déterminée par la quantité d'eau fraîche qu'il avait bue. L'arrêt rendu contre Montecucculi a été inséré dans le tome IV des *Mémoires d'état*, à la suite de ceux de Villeroy, et dans les pièces justificatives des *Mémoires de Du Bellay*, édit. de l'abbé Lambert, tome VI, p. 209, avec des plaintes et pièces de vers en l'honneur du dauphin. W—s.

MONTECUCULI (RAIMOND, comte DE), l'un des plus grands capitaines des temps modernes, né dans la Modénese, en 1608, d'une famille illustre, embrassa jeune la profession des armes, et servit d'abord comme volontaire, sous les ordres d'un de ses oncles, général d'artillerie dans l'armée impériale. Après avoir passé par tous les grades, il obtint le commandement de 2000 chevaux, et fut chargé d'attaquer les Suédois, occupés au siège de Nemessau, dans la Silésie; il les surprit par une marche précipitée, les mit en déroute, et s'empara de leurs canons et de leurs bagages. Le général Banier vengea peu après la défaite des Suédois; il le battit à Hofkirch, en 1639, et le fit prisonnier. La détention de Montecucculi dura deux années, qu'il sut employer à lire les meilleurs ouvrages relatifs à l'art de la guerre. Il rentra, en 1646, dans la Silésie; et ayant opéré sa jonction avec l'armée de Jean de Werth, il reprit aussitôt l'offensive, et chassant toujours les

Suédois devant lui, les obligea, presque sans combattre, à évacuer entièrement la Bohême. La paix de Westphalie lui laissa des loisirs qu'il mit à profit pour son instruction: il visita la Suède, où sa réputation lui mérita l'accueil le plus distingué; et il fit ensuite un voyage à Modène, pour voir ses parents. Son séjour en cette ville fut marqué par un événement déplorable: dans un carrousel, qui eut lieu pour les noces du duc, il tua le comte Manzani, son ami, d'un coup de lance. Le chagrin qu'il en ressentit, hâta son retour en Allemagne. Il fut élevé, en 1657, au grade de maréchal-de-camp, et envoyé au secours de Jean-Casimir, roi de Pologne, que le prince Ragotzky et les Suédois venaient de chasser de sa capitale. Il reprit sur-le-champ Cracovie; et favorisé par une diversion que le roi de Danemark opéra en déclarant la guerre aux Suédois, il les obligea d'abandonner successivement toutes les villes dont ils s'étaient emparés. Il vola ensuite à la défense du roi de Danemark, assiégé dans Copenhague, chassa les Suédois du Jutland, et leur enleva l'île de Fionie. La mort de Charles-Gustave, roi de Suède, ayant rétabli la paix dans le Nord, Montecucculi fut envoyé en Hongrie, en 1661, pour s'opposer aux progrès des Turcs, qui avaient déclaré la guerre à Ragotzky: avec des forces très-inférieures, il obtint différents avantages; déjoua, par l'habileté de ses mouvements, tous les projets du grand-vézir; et aidé des Français, il remporta une victoire signalée sur les Turcs à Saint-Gothard, le 10 août 1664. Cette victoire amena la paix; et l'empereur récompensa Montecucculi de ses services, en l'élevant aux plus hautes dignités militaires. Il reçut

en 1673, l'ordre de conduire des secours aux Hollandais, attaqués par la France; et malgré les savantes manœuvres de Turenne, qui passa le Rhin, pour l'arrêter dans sa marche, il parvint à opérer sa jonction avec le prince d'Orange, sans avoir été obligé de livrer bataille. L'électeur de Brandebourg ayant été nommé général en chef de l'armée impériale, Montecucculi se retira; mais il fut rappelé, en 1675, comme le seul capitaine digne d'être opposé à Turenne. Tous deux, dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), avaient réduit la guerre en art: ils passèrent quatre mois à se suivre et à s'observer dans des marches et dans des campements, plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeaient de ce que son adversaire allait tenter par les marches que lui-même eût voulu faire à sa place, et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité. Les deux armées étaient en présence dans un pays épuisé de vivres et de fourrages; et une bataille allait décider entre Turenne et Montecucculi, lorsqu'un boulet de canon priva la France d'un de ses plus illustres défenseurs (*V. TURENNE*). En apprenant la mort de ce grand homme, Montecucculi oublia qu'il était son ennemi. « Je ne puis assez regretter, répétait-il, un homme au-dessus de l'homme, un homme qui faisait honneur à la nature humaine. » Cependant, l'armée française, privée de son chef, repassa le Rhin; et Montecucculi la suivit en Alsace, où il fit investir Haguenau et Saverne. Condé, envoyé sur le Rhin, le força de lever le siège d'Haguenau; et Montecucculi reçut l'ordre de quitter l'Alsace, pour aller as-

siéger Philisbourg. Cette campagne fut la dernière de Montecucculi; et il la regardait comme la plus glorieuse de sa vie, non qu'il eût été vainqueur, mais parce qu'il n'avait pas été vaincu, ayant eu à combattre Turenne et Condé. Comblé d'honneurs, il passa sa vieillesse dans un repos honorable, et mourut à Lintz, le 16 octobre 1681, âgé de soixante-douze ans. Il aimait les lettres et les arts, favorisait les savants, et il contribua à l'établissement de l'académie des *Curieux de la nature* (1). On lui a reproché de n'être pas assez entreprenant; mais, loin de chercher à se justifier de ce défaut, il se glorifiait d'avoir pris Fabius pour modèle, et souhaitait de mériter comme lui dans la postérité le surnom de *Cunctator*. Il sentait la nécessité, pour un général, d'avoir carte blanche: il fit toute une campagne sans lire les rescripts du conseil de guerre. Il les rendait à l'empereur en revenant à Vienne; et lorsque ce prince lui demandait pourquoi il avait négligé les ordres qui lui étaient donnés de sa part; il lui disait: « Sire, je les ai » mis dans ma cassette, et je vous » les rapporte (2). » Il a laissé des *Mémoires* sur la guerre, qui ont été publiés en latin (*Commentarii bellici*), Vienne, 1718, in-fol., fig.; Henri de Huysen avait publié à Cologne, en 1704, in-12, les *Mémoires* de Montecuccoli, en italien; c'est sur un manuscrit que le prince de Conti rapporta de Hongrie, qu'ils ont été traduits en français par Jacques Adam, de l'académie française.

(1) Montecucculi était membre de l'académie de *Crescenti*, établie à Vienne, pour l'encouragement de la littérature italienne; et l'on trouve de lui des *rimè*, dans le recueil de cette société, Bruxelles, 1636.

(2) Voy. les OEuvres du prince de Ligne, t. 2, p. 76, édition in-12.

Cette traduction qui a été souvent réimprimée, est divisée en trois livres : de l'Art militaire en général ; de la guerre contre les Turcs ; et Relation de la campagne de 1664. Turpin de Crissé, qui a donné un excellent commentaire sur les *Mémoires* de Montecucculi, Paris, 1769, 3 vol. in-4°, l'a surnommé le *Végèce moderne* (V. TURPIN DE CRISSÉ). Pour son *Traité de l'art de régner*, moins connu que ses *Mémoires* militaires, voyez le Journal de Verdun de mai 1705, p. 190. Les *Oeuvres* de Montecuccoli ont été publiées en italien, avec des notes d'Ugo Foscolo, Milan, 1807-8, 2 vol. gr. in-fol. Cette édition n'a été tirée, dit-on, qu'à 170 exempl. ; elle doit être, par conséquent, très-rare en France. Voyez le *Mémoire* de M. G. Grassi, sur un ouvrage inédit de Montecuccoli, dans le Recueil de l'académie des sciences de Turin, tom. xxiv, 1820, in-4°, sc. moral. et hist., n°. 2. On peut consulter pour les détails, l'*Éloge* de ce grand capitaine, par le comte Aug. Paradisi. Tiraboschi en a inséré un curieux extrait dans sa *Bibliot. Modenese*, tome III, pag. 286-94. — Charles comte DE MONTECUCOLI a traduit du grec en latin, et le comte François son frère, du latin en italien, le traité de la *Physionomie* de Polémon, Venise, 1652, in-8°.

W—s.

MONTEFELTRO (BONCONTE ET TADDEO, COMTES DE), sont la souche de l'illustre famille de ce nom, d'où sont sortis les comtes devenus ensuite ducs d'Urbain. La maison de Montefeltro, qui a gouverné pendant quatre siècles la contrée montueuse située entre la Romagne, la Toscane et la Marche d'Ancone, tirait son origine des comtes de Carpegna, anciens feudataires de l'Empire. Ceux-ci, pendant le

xii<sup>e</sup>. siècle, se divisèrent en trois branches : les seigneurs de Carpegna, de Pietra Rubbia, et de Monte Cappiolo ; les derniers ayant acquis le château de Saint-Léo, ou de Montefeltro, fameux par le siège que Bérenger II y soutint au dixième siècle, ils en prirent le nom. Bonconte et Taddeo de Montefeltro se firent agréger, en 1228, à la bourgeoisie de Rimini ; et se mirent sous la protection de cette république, alors puissante, avec tous les châteaux que possédait leur famille. Le premier, ainsi qu'Hugolin son parent, évêque de Rimini, avait embrassé le parti gibelin ; le second s'attacha au parti guelfe. Bonconte, excommunié, en 1247, par le pape Innocent IV, transmit ses sentiments à ses descendants. La famille de Montefeltro fut, dès-lors, à la tête du parti gibelin, dans la Marche, la Romagne et la Toscane. S. S.—i.

MONTEFELTRO (GUIDO, COMTE DE), seigneur de Pise et d'Urbain, fut un des plus illustres généraux du treizième siècle. La guerre qui éclata en 1272, à Bologne, entre les deux factions des Lambertazzi et des Gieremei, embrasa bientôt toute la Romagne, où les partisans de l'empereur et ceux du pape prirent les armes pour se combattre avec un extrême acharnement. Ce fut en cette occasion que le comte Guido de Montefeltro déploya les grands talents militaires dont il était doué. Tout le parti gibelin, ou des Lambertazzi, le choisit pour chef, dans tout le pays situé entre Ancone et Bologne. Guido attaqua les Guelfes et les Bolognais au pont San-Procolo, le 13<sup>e</sup> juin 1275, et il remporta sur eux une éclatante victoire : les Bolognais seuls y perdirent 3300 hommes, et leur alliés au moins autant. Quatre mille Guelfes demeurèrent prison-

niers. Guido s'empara, l'année suivante, de Bagna - Cavallo, et repoussa les attaques des Bolonais et des Florentins. Le pape Martin IV, et Charles I<sup>er</sup>. d'Anjou, voyaient avec inquiétude les Gibelins de Romagne se réunir autour d'un chef aussi habile : ils les attaquèrent avec toutes leurs forces, et rejetèrent, en 1281, toutes leurs ouvertures de négociation. Guido de Montefeltro, obligé de nouveau de recourir aux armes, battit les Guelfes sous les portes de Faenza et sous celles de Ravenne : il s'enferma ensuite dans Forli que l'armée du roi de Naples et du pape voulait assiéger. Déjà le comte d'Eppa, qui commandait, se croyait maître de cette ville, lorsqu'entouré et surpris, le 1<sup>er</sup>. mai 1282, par Guido de Montefeltro, il perdit toute son armée, et ne put qu'avec peine s'enfuir lui vingtième à Faenza. Mais le roi de Naples et le pape ayant rassemblé une nouvelle armée, avec l'aide de tous les Guelfes d'Italie, le peuple de Forli, qui était hors d'état de se défendre davantage, se soumit à l'Église. Guido de Montefeltro fut relégué dans la ville d'Asti en Piémont : les murs de Forli furent abattus, et tous les Gibelins furent dispersés. Guido demeura dans ce lieu d'exil, de 1283 à 1290. A cette époque, les Pisans, accablés par les forces supérieures des Florentins, des Lucquois et des Génois, invitèrent Guido à venir se mettre à leur tête : ils le déclarèrent seigneur de leur ville ; et, sous ses ordres, ils reprirent en peu de temps les châteaux-forts que leurs ennemis leur avaient enlevés. Guido commanda dans Pise jusqu'en 1293 que ses exploits obtinrent aux Pisans une paix honorable. De retour dans le Montefeltro, il s'empara de la ville d'Urbin, qui devait ensuite être la ca-

pitale des états de sa famille. Le pape Boniface VIII, estimant son courage et sa capacité, lui rendit tous les biens qu'il avait possédés à Forli, en le réconciliant avec l'église. Mais Guido de Montefeltro, fatigué du monde, de ses combats, et même de sa gloire, lorsqu'il n'eut plus d'ennemis à combattre, et plus de dangers à courir, revêtit à Ancone, en 1296, l'habit religieux dans l'ordre de Saint-François. Trois ans plus tard, le pape Boniface fit venir Guido, devenu moine, au siège de Palestrina, et lui demanda quels moyens il connaissait pour réduire une place aussi forte. La réponse de Guido fut, dit-on, que pour s'emparer d'une telle forteresse, il ne connaissait d'autre stratagème que de promettre beaucoup, et de peu tenir. Il mourut plusieurs années après, sous l'habit de l'ordre qu'il avait embrassé. — Son fils aîné (Frédéric I<sup>er</sup>. DE MONTEFELTRO), qui, à son entrée en religion, lui avait succédé dans la seigneurie de ses fiefs, continua d'avoir la direction du parti gibelin dans la Marche et la Romagne. De concert avec Ugucione et Faggiuola, chef des Gibelins toscans, il attaqua Césène, en 1302, et ravagea son territoire. Les villes de Iesi et d'Osimo, dans la Marche d'Ancone, se soumirent à lui : à la tête de leurs milices, il remporta, en 1309, une grande victoire sur les Guelfes d'Ancone, dans laquelle il leur tua plus de cinq mille hommes : il joignit encore, en 1319, Recanati et Spolète à ses états, et, en 1320, Assise, Fano et Urbin. Sa souveraineté était dès-lors plus étendue que ne le fut jamais celle d'aucun des ducs d'Urbin ses successeurs ; mais son pouvoir n'était fondé que sur la violence des factions. Le pape avait excommunié Frédéric, et l'avait déclaré hérétique et idolâtre ; tous les

Guelfes de ses états étaient ses ennemis : ceux-ci ayant soulevé le peuple d'Urbin, le 22 avril 1322, à l'occasion de quelque imposition nouvelle établie par le comte, les rebelles le poursuivirent dans une tour où il s'était réfugié. En vain Frédéric se présenta la corde au cou à ses sujets, leur demandant miséricorde; il fut mis en pièces avec son fils, et leurs corps furent jetés à la voirie : deux autres de ses fils furent arrêtés à Gubbio. — Speranza DE MONTEFELTRO, son cousin, s'enfuit à Saint-Marin; cette petite république lui accorda sa protection. Recanati, Fano et Osimo, à la nouvelle de cette sédition, chassèrent aussi les officiers de la maison de Montefeltro, et se rendirent au pape : toutefois, dès le mois d'août suivant, les villes d'Osimo, de Fermo et de Fabbriano se déclarèrent de nouveau pour le parti gibelin, et se rangèrent sous l'obéissance de Speranza, seul héritier de la maison de Montefeltro qui eût conservé sa liberté. Nolfo, fils de Frédéric, ayant été ensuite délivré de sa captivité, fut rétabli dans la seigneurie d'Urbin, au mois de juillet 1324, de moitié avec Speranza : ces deux seigneurs poursuivirent les meurtriers de Frédéric, qui s'étaient réfugiés dans les châteaux des Malatesti, et ils tirèrent d'eux une vengeance cruelle : mais la jalousie du pouvoir divisa, en 1335, les deux seigneurs de Montefeltro; et Nolfo, comme représentant de Frédéric son père, s'empara, sans partage, de la souveraineté. — Nolfo DE MONTEFELTRO montra bientôt qu'il n'avait point dégénéré de ses vaillants ancêtres. Il soutint de longues guerres en Romagne, où il avait entrepris de protéger Ferrantino Malatesti contre Gaiotto et Malatesta, seigneurs de

Rimini. Cependant il s'engagea quelquefois aussi avec la petite armée qu'il avait formée, au service de puissances étrangères. Il commanda les Pisans, en 1342, dans la campagne où ils remportèrent les plus grands avantages sur les Florentins, au siège de Lucques. Plus tard les grandes compagnies formées par des aventuriers allemands, désolèrent les comtés d'Urbin et de Montefeltro : aussi ces comtés se trouvèrent-ils hors d'état de résister au cardinal Egidio Albornoz, lorsque celui-ci fut envoyé en Italie par le pape, pour recouvrer le patrimoine de l'Eglise. Albornoz s'empara successivement d'Urbin et de tous les lieux-forts de la maison de Montefeltro. Cette maison, en 1366, était entièrement dispersée. Nolfo était probablement mort à cette époque, et ses fils Galas et Branca étaient exilés loin de leurs états. S. S—1.

MONTEFELTRO (ANTOINE, comte DE), seigneur d'Urbin, recouvra, en 1375, l'héritage de Nolfo, son aïeul, après neuf ans d'exil : profitant de la guerre que les Florentins faisaient à Grégoire XI, il arriva, le 21 décembre, à Urbin, avec quatre cents cavaliers florentins; et il fut immédiatement installé dans la souveraineté par le peuple attaché dès-long-temps à ses ancêtres. Bientôt après, il s'empara de Cagli, et de toutes les places qui formaient son héritage. Antoine de Montefeltro, toujours attaché au parti gibelin, eut quelques guerres à soutenir pour cette cause, surtout en 1391, avec les Malatesti, chefs du parti guelfe. Après y avoir montré beaucoup de valeur, il signa la paix, et gouverna ses peuples avec sagesse, jusqu'au mois d'avril 1404, qu'il mourut. Il avait ajouté Gubbio à ses états. — Son

fils, Guid'Antonio de Montefeltro, lui succéda. Il suivit le métier des armes, comme avaient fait tous ses ancêtres, même au temps où l'Italie était le plus efféminée. En 1419, il se mit au service du pape Martin V, pour attaquer Braccio de Montone, et il enleva la ville d'Assise à ce grand capitaine : celui-ci cependant demeura maître du château, par où il rentra ensuite dans la ville, et y fit un grand massacre des soldats de Montefeltro. Martin V ayant, en 1430, partagé l'héritage des Malatesti, accorda plusieurs châteaux du territoire de Rimini à Guid'Antonio, en récompense de ce qu'il l'avait secondé dans cette expédition. La même année, ce seigneur passa au service des Florentins, et les commanda dans leur guerre contre Lucques; mais opposé à un capitaine plus habile que lui, et obligé, par les ordres de Florence, à livrer bataille contre son propre avis, il fut entièrement défait, le 2 décembre, par Piccinino. Il mourut en 1443. — Batista di Montefeltro, sa sœur, se rendit célèbre autant par son esprit que par sa piété : son mari, Galeaz Malatesti, ayant vendu à son gendre Sforza la souveraineté de Pesaro, elle quitta le monde, et prit le voile chez les claristes de Foligno, où elle mourut en réputation de sainteté, le 3 juillet 1448 (V. MALATESTA, XXVI, 325). — Oddo-Antonio de Montefeltro, fils et successeur de Guid'Antonio, s'était déjà, du vivant de son père, abandonné à une débauche effrénée : lorsqu'il fut souverain, il crut n'avoir plus aucune retenue à garder. Il fit enlever, dans Urbin, des femmes à leurs maris, et il punit la résistance de ceux-ci par de cruels supplices : les habitants d'Urbin ne supportèrent pas

long-temps sa tyrannie; des conjurés entrèrent dans sa chambre, la nuit du 22 juillet 1444, et le massacrèrent avec deux des ministres de ses débauches et de ses cruautés. Son frère, Frédéric, fut son successeur. Il paraît que le pape Eugène IV avait donné à Oddo-Antonio le titre de duc, au mois d'avril 1442 : cependant, son frère et son successeur, Frédéric, ne s'intitula duc d'Urbin, en 1475, que d'après un nouveau diplôme, qui ne rappelait point la concession faite à Oddo-Antonio.

S. S—1.

MONTEFELTRO (FRÉDÉRIC II), comte et premier duc d'Urbin, recueillit, en 1444, la succession de son frère, Oddo-Antonio. Il passait généralement pour n'être point fils de Guid'Antonio, mais de Bérardino de la Corda, général célèbre, de la famille Ubaldini. Frédéric se montra bientôt, par sa valeur, digne de ces deux célèbres maisons; mais il rehaussa surtout le lustre des Montefeltro, par la faveur qu'il accorda aux lettres. Envoyé à Mantoue, dans sa jeunesse, pour le mettre à l'abri de la peste, il y avait été instruit par Victorin de Feltre, fameux grammairien; et les progrès qu'il fit dans ses études, lui assignèrent un rang parmi les princes les plus instruits et les plus spirituels, comme il fut un des plus magnifiques, du quinzième siècle. Frédéric, en ornant Urbin de superbes édifices, excita l'émulation des artistes, et leur donna occasion de déployer leurs talents : il rassembla une bibliothèque, la plus riche que possédât l'Italie, à cette époque. La taille majestueuse et imposante de Frédéric, et la noblesse de sa figure et de ses manières, ajoutaient encore à l'impression qu'il faisait par son éloquence sur tous

ceux qui l'approchaient. Il se distingua de bonne heure à la guerre comme dans les lettres ; il s'était allié étroitement avec François Sforza, sous lequel il avait appris le métier des armes, et dont il défendit les états en 1445. La ville de Fossombrone, qu'il avait achetée, lui fut enlevée, le 1<sup>er</sup> septembre 1447, par Sigismond Malatesti ; il la reprit deux jours après ; et ce premier combat fut l'origine d'une longue inimitié entre ces deux princes voisins. Le comte d'Urbain, s'étant mis à la solde du roi Alfonso de Naples, conduisit, en 1457, l'armée napolitaine contre Malatesti, auquel il enleva cinquante-sept de ses meilleurs châteaux. Défait par Jacob Piccino, à San-Fabiano, dans l'Abruzze, le 27 juillet 1460, il eut le talent et la hardiesse de protéger Rome contre ce général victorieux : il tourna ensuite de nouveau ses armes contre Sigismond Malatesti ; lui prit, en 1463, Fano, Sinigaglia et Gradera, et le réduisit à une paix honteuse. Les Florentins, qui étaient en guerre avec la république de Venise, confièrent, en 1467, le commandement de leurs troupes à Frédéric de Montefeltro, pour l'opposer à Barthélemi Colleone. Le 25 juillet, Frédéric livra, près de la Molinella, un combat à ce général célèbre ; mais l'action se termina sans avantage de part ni d'autre. En 1469, il maria sa fille à Robert Malatesti, qui avait succédé à Sigismond, son père ; et, en 1472, nommé de nouveau général des Florentins, il leur soumit Volterra, qui s'était révoltée contre eux. Sansovino (1) rapporte que, de tout le butin fait par son armée au

sac de cette ville, Montefeltro ne prit pour sa part qu'une magnifique bible hébraïque, dont il enrichit sa bibliothèque. Frédéric, en 1475, maria Jeanne, la seconde de ses filles, à Jean de La Rovère, neveu du pape Sixte IV, et frère du cardinal Julien, qui fut ensuite Jules II. A cette occasion, La Rovère obtint en fief du Saint-Siège, Sinigaglia et Mondovi ; et le comte Frédéric fut élevé à la dignité de duc d'Urbain. Dès-lors, il entra dans tous les projets du pontife, et il accepta le commandement de l'armée que celui-ci envoya en Toscane, en 1478, pour chasser de Florence Laurent de Médicis. Enfin, en 1482, il fut choisi pour général d'une ligue formée par le roi de Naples, le duc de Milan et les Florentins, afin de défendre le duc de Ferrare contre les attaques des Vénitiens : mais sa mort, survenu le 10 septembre 1482, l'empêcha de commander long-temps l'armée des alliés. Son fils, Guid'Ubaldo, lui succéda. S—S—1.

MONTEFELTRO (GUID'UBALDO), le dernier des ducs d'Urbain de la maison de Montefeltro, fut inférieur à son père et à ses aïeux, quant à la gloire militaire ; mais il l'emporta sur eux tous par son amour pour les lettres et les arts, sa munificence et la douceur de son gouvernement : aussi aucun prince d'Italie ne fut-il plus que lui chéri de ses sujets. Les historiens assurent qu'il était doué d'une merveilleuse éloquence, qu'il parlait le latin avec autant d'élégance et de facilité que l'italien, et qu'il savait le grec comme les savants seuls savent le latin : il était doué de la mémoire la plus heureuse, et il connaissait à fond la géographie et l'histoire de chaque pays et de chaque peuple. Sa femme, Elisabeth de

(1) *Origine delle case illustre*, pag. 204, édit. Venise, 1709.

Gonzague, n'était pas moins enrichie des plus beaux dons de l'esprit : aussi, pendant leur règne, la cour d'Urbin fut-elle, en Italie, le siège favori de l'élégance, de la littérature et du bon goût. Les poètes les plus célèbres, les savants, les philosophes et les artistes de ce siècle, qui a produit tant de grands hommes, vivaient avec le duc et la duchesse d'Urbin dans une intime familiarité. Quoique Guid'Ubaldo eût moins de talent pour la guerre que pour les lettres, il la fit aussi, non-seulement pour lui-même, mais encore comme condottière au service des autres princes. C'est ainsi qu'il fut général du pape Alexandre VI, dans la guerre que celui-ci soutint contre les barons romains; mais défait près de Soriano, le 24 janvier 1497, il demeura prisonnier de Barthélemi d'Alviano, tandis que le duc de Gandie, fils du pape, auquel il était associé, fut légèrement blessé. L'année suivante, Guid'Ubaldo fut chargé de commander, de concert avec ce même Barthélemi d'Alviano, l'armée que les Vénitiens envoyaient en Toscane au secours des Pisans. César Borgia, fils d'Alexandre VI, ayant annoncé, en 1502, qu'il voulait attaquer l'état de Camerino, fit demander au duc d'Urbin, comme vassal de l'Église, de lui fournir de l'artillerie et des troupes. Guid'Ubaldo les lui envoya aussitôt; et Borgia profita de ce que le duc s'était ôté tout moyen de défense, pour marcher sur Urbin et s'en emparer. Guid'Ubaldo n'essaya pas même de résister : il s'enfuit à Mantoue auprès de François II de Gonzague, son beau-frère, avec Isabelle sa femme, et François-Marie de La Rovère, son neveu. A la fin de la même année, les condottieri qui avaient long-temps servi César Borgia, et qui se voyaient

sans cesse trompés par lui, conspirèrent contre lui, et invitèrent Guid'Ubaldo à rentrer dans ses états : il y fut reçu avec transport par ses sujets. Mais tous les généraux de Borgia, attirés, par ses tromperies, à Sinigaglia, y furent massacrés, le 31 décembre 1502. Le duc d'Urbin, effrayé de cette catastrophe, repartit immédiatement pour Mantoue sans attendre d'être chassé. L'année suivante, la mort du pape et la maladie de César Borgia permirent à Guid'Ubaldo de rentrer avec plus de sécurité dans son duché : le pape Jules II, son beau-frère, lui en confirma la possession; et Guid'Ubaldo, qui n'avait point d'enfants, adopta François-Marie de La Rovère, fils de sa sœur et du frère du pape, qui fut dès-lors désigné comme successeur au duché d'Urbin. Cefief fut, à cette occasion, reconnu pour féminin; et cependant la dernière héritière de la famille de La Rovère ne put en porter l'héritage dans la maison de Médicis. Guid'Ubaldo mourut au mois de juillet 1508; et son neveu, François-Marie, recueillit paisiblement la succession du duché d'Urbin et du comté de Montefeltro, qui est demeurée dans la maison de La Rovère, jusqu'à l'année 1631 (V. ROVÈRE). La vie du duc Guid'Ubaldo a été écrite en latin par Balthasar Castiglione, dans une Lettre à Henri VIII, publiée à Fossombrone, 1513, in-4<sup>o</sup>, et réimprimée dans l'édition des Lettres de ce gentilhomme, donnée par Serassi, en 1771, tome 2, p. 348.

S. S.—1.

MONTEGRE (ANTOINE-FRANÇOIS JENIN DE), médecin français, naquit à Bellei, le 6 mai 1779. Pendant ses études, il se délassait en composant des vers, et il a laissé quelques pièces de théâtre, dont ses

plus intimes amis seuls ont eu connaissance. Après être sorti du collège, il porta les armes; et au bout de quatre ou cinq ans, il vint à Paris étudier la médecine, et prit ses grades avec distinction. Il était fort jeune, et n'avait point encore de clientèle: on lui offrit une place d'ingénieur du cadastre, qu'il exerça pendant quelque temps; puis il se maria, et revint à Paris, afin de s'y consacrer à l'étude approfondie de l'art de guérir, qu'il pratiqua bientôt avec succès. En 1810, il devint rédacteur de la *Gazette de Santé*; et ce journal, qui, depuis plusieurs années, n'était qu'un dépôt de charlatanisme, fut bientôt, sous sa plume, l'un des plus intéressants de la capitale. Montègre était un excellent physiologiste: il en donna la preuve dans plusieurs Mémoires lus à l'académie des sciences, et approuvés par cette compagnie, sur la *Digestion* et le *Vomissement*, dont les expériences avaient été faites sur lui-même. Il lut à la même académie un *Mémoire sur les habitudes des Lombrics* ou *Vers de terre*. On connaît encore de lui des recherches sur *l'Art du Ventriloque* (1). Il publia, contre le magnétisme animal, diverses brochures, dans lesquelles il s'attacha, surtout, à dévoiler le charlatanisme ou l'ignorance de certains magnétiseurs. Ce sujet l'avait fort occupé; il avait, lui-même, magnétisé pour s'éclairer, et il magnétisait fort bien. Il ne s'offrait jamais pour remplir ce ministère; mais lorsqu'il en était requis, par ses amis, il s'y prêtait de bonne grâce, et obtenait souvent d'heureux résultats. L'auteur de cet article, qui s'honore d'avoir été son ami, a souvent été sou-

lagé lorsque ce docteur incrédule opérait sur lui. Montègre a fourni de nombreux articles au Dictionnaire des Sciences médicales; et tous font preuve d'instruction et de goût. Le plus important est l'article *Hémorroïdes*. Il s'était proposé de le publier sous la forme de monographie; et sa veuve a exécuté ce projet. L'ouvrage a paru sous ce titre: *Des Hémorroïdes, ou Traité analytique de toutes les affections hémorroïdales*, in-8°. Paris, 1819. Nous citerons encore de lui: I. *Du Magnétisme animal et de ses partisans*, ou *Recueil de pièces importantes sur cet objet, précédé des Observations récemment publiées*, 1812, in-8°. II. *Expériences sur la digestion dans l'homme, présentées à la première classe de l'Institut de France, le 8 septembre 1812*, Paris, 1814, in-8°. III. *Examen rapide du gouvernement des Bourbons en France, depuis le mois d'avril 1814 jusqu'au mois de mars 1815*, Paris, 1815, in-8°. Cette brochure fut promptement épuisée, et eut sur-le-champ une seconde édition. Montègre fut, en 1814, un des fondateurs de la société pour l'enseignement élémentaire; il y jouissait d'une considération méritée par son zèle et par ses talents. C'est là qu'il conçut ce desir si noble et en même temps si téméraire d'aller porter les lumières de l'Europe chez les habitants de la république d'Haïti. Son dessein était aussi d'étudier dans ces contrées, où la fièvre jaune est endémique, les véritables caractères de cette redoutable maladie, et d'enseigner aux habitants les moyens de combattre ce fléau dévastateur. Les représentations instantes de ses amis ne purent le détourner de ce projet dangereux pour un homme de sa

(1) Voy. le *Magas. encycl.*, 1816, 1, 65.

constitution. Il partit pendant l'été de 1818, et toucha au port de Jacquemel vers le milieu d'août. Le président de la république d'Haïti, qui se trouvait dans cette ville, le reçut avec une grande distinction : il accueillit ses projets, et le pria de se rendre au Port-au-Prince, où lui-même devait bientôt retourner. Pendant la route, au passage d'une rivière, une femme, entraînée par le courant, allait périr ; le généreux Montègre, tout baigné de sueur, se précipite à l'eau et sauve cette femme. Cet accident a suffi, dans ce climat meurtrier, pour développer la fièvre jaune ; et, quatre jours après, le 4 septembre 1818, Montègre n'était plus. Ceux qui savent de quelle félicité il jouissait à Paris, s'étonnaient de le voir quitter la capitale où il laissait sa femme, trois enfants chéris en bas âge, et de nombreux amis. Il fallait être dans le secret de ses pensées pour comprendre comment il pouvait se décider à tout quitter et à s'exposer aussi gratuitement ; car il avait une fortune indépendante, qu'augmentaient le produit de sa clientèle et celui de ses travaux littéraires. Il était recherché par les gens du monde, et surtout par les savants et par les artistes. Son *Eloge* a été écrit au Port-au-Prince, en 1818, par M. Colombel, et publié dans l'*Abeille* d'Haïti ; et à Paris, par MM. Jomard, de Villeneuve, Ch. Nodier, Virey, Maupas et de Jussieu. Le président d'Haïti a fait élever un mausolée sur sa tombe. F—R.

MONTEGUT (JEAN-FRANÇOIS DE), naquit à Toulouse, en 1736, de Bernard de Montégut, président des trésoriers de France, et de Jeanne de Segla. Il fit son droit à Toulouse, après avoir reçu sa première éducation sous les yeux d'une mère éclairée,

qui lui enseigna, elle-même, le latin et l'anglais, et qui crut ne pouvoir mieux employer ses connaissances et ses talents aimables, qu'à instruire un fils chéri, trop négligé par son père : elle se sépara de lui pour l'envoyer, à l'âge de seize ans, se perfectionner à Paris dans l'étude des belles-lettres. Elle entretenait, avec lui, un commerce épistolaire, qu'on lit encore aujourd'hui avec intérêt. Montégut se lia avec les littérateurs les plus distingués de ce temps : Marmontel, surtout, conserva, avec lui, des liaisons d'amitié et d'estime, qui les honorent également tous deux. Voltaire lui fit don d'un exemplaire de la *Henriade*, accompagné d'une lettre flatteuse. Montégut revenu à Toulouse, et pourvu d'une charge de conseiller au parlement de cette ville, perdit (le 4 juin 1752) sa mère, âgée de quarante-trois ans ; dès-lors il s'empressa de lui élever un monument durable, en faisant imprimer les ouvrages de cette dame estimable. Il y joignit quelques-uns des siens, comme il l'annonce dans la préface ; tels que plusieurs odes d'Horace, et les *Idylles* de Théocrite, traduites en vers français, etc. Les graves et importantes occupations de sa charge ne le détournèrent en rien de ses goûts favoris, la littérature, et l'étude de l'antiquité. Les titres littéraires de sa mère (1) lui ouvraient l'entrée des jeux floraux, dans un âge où il n'eût pas dû espérer d'y être admis : il n'avait que dix-huit ans. Il y prononça l'éloge de Clémence

(1) Elle avait le titre de maîtresse des jeux floraux, ayant été couronnée trois fois par cette académie. On trouve une grande analogie entre son talent poétique et celui de Mme. Deshoulières. C'est presque toujours cette tristesse tendre, cette mélancolie douce et philosophique, qui attache et qui pénètre, qui, sans rejeter les images, se nourrit avec plus de complaisance de réflexions et de sentiments. T—D.

Isaure, en vers, le 3 mai 1755. Il est aussi l'auteur d'une Ode sur l'amour, insérée dans le Recueil de la même académie, en 1769. Il avait composé plusieurs pièces de théâtre; mais son intention n'était point que ses ouvrages vissent jamais le jour. Il cultiva aussi la science des médailles, et l'étude des monuments qui pouvaient éclaircir l'histoire de Toulouse. Il écrivit, sur ce sujet, plusieurs Mémoires, dont il enrichit le Recueil de l'académie des sciences de cette ville. Lors de la tourmente révolutionnaire, il fut d'abord exilé avec le parlement: bientôt après il abandonna sa patrie, et se retira en Espagne dans la ville de Vittoria. Là ce digne magistrat cherchait à oublier ses malheurs, au sein des lettres; il fut reçu de l'académie de cette ville: il y composa des Mémoires sur les antiquités du lieu; heureux s'il eût continué de jouir, dans cette retraite, d'une tranquillité que la France ne présentait plus! Conseillé par de faux amis, le président de Montegut revint dans sa cité natale, se livrer à la fureur des assassins. On ne tarda pas à l'arrêter: dans sa prison il s'occupa de traduire les Psaumes de David. Conduit à Paris, il tomba sous la hache révolutionnaire, le 21 avril 1794, accusé d'avoir pris part aux protestations des parlements. Son fils périt de la même mort, le mois de juin suivant, âgé de vingt-six ans. Z.

MONTEIL (ADHÉMAR DE). V.  
ADHÉMAR.

MONTELATICI (UBALDO) chanoine de la congrégation de Latran, naquit à Florence, en 1692, et se distingua par l'étendue et la variété de ses connaissances. Versé dans les sciences ecclésiastiques, il les professa pendant plusieurs années à

Pistoie, à Fiesoli, à Brescia et à Milan, avec tant de succès, qu'en 1747, il fut décoré du titre d'abbé privilégié, et qu'il obtint l'abbaye de Saint-Pierre, *in casa nuova*, près de Laterina. Ce fut là qu'il prit le goût de l'agriculture, et qu'il en fit une étude particulière. Obligé, en 1751, de retourner à Florence, pour des raisons de santé, il conçut l'idée d'y établir une académie, dont l'objet serait de s'occuper d'économie rurale: il parvint à réaliser ce projet par le crédit du comte Emanuel de Richecourt, alors premier ministre. L'empereur Léopold II en favorisa l'érection, lorsqu'il devint grand-duc de Toscane. Il fit prendre à cette académie le nom de *Société royale économique des Géorgophiles de Florence*. L'abbé Montelatici entreprit, en 1763, un voyage en Allemagne. Son but était d'y visiter les établissements d'agriculture, d'en observer les méthodes et les diverses pratiques, d'examiner les machines employées à la culture, de les faire dessiner, et enfin de publier un *Dictionnaire raisonné de cette science*, qu'il avait composé avec le docteur Saverio Manetti. Il eut, à Vienne, l'honneur d'être présenté à l'impératrice-reine, dont il reçut un accueil plein de bienveillance. Elle le chargea de parcourir les divers terrains de la Styrie et de la Carinthie, pour y voir des plantations de mûriers, qu'on avait formées par les ordres de S. M. Il s'acquitta de cette commission, à la satisfaction de l'impératrice, qui lui fournit les moyens de continuer ses voyages, et de remplir utilement les vues qui les lui avaient fait entreprendre. Il ne revint à Florence que vers la fin de 1764, muni de bons mémoires et de nombreuses notes;

et il continua ses travaux, malgré les incommodités qui altèrent sa santé, et affaiblirent sa mémoire. Une attaque d'apoplexie mit fin à ses jours, en septembre 1770. Il a publié: *Ragionamento sopra i mezzi più necessarij per far risiorire l'agricoltura, colla relazione dell'erba orobanche* (V. MICHELI, XXVIII, 593). On trouve un bon extrait de cet ouvrage dans la *Storia letteraria d'Italia*, vol. v, p. 207, et un éloge de l'abbé Montelatici dans les *Mémoires* de la société royale économique de Florence, par le docteur Saverio Manetti. L—Y.

MONTELONGO (GRÉGOIRE DE), cardinal - légat en Lombardie au treizième siècle, fut le principal adversaire de l'empereur Frédéric II, et des Gibelins. A l'époque où le pape Grégoire IX mettait tout en œuvre pour renverser la puissance de Frédéric II, il envoya en Lombardie le cardinal Grégoire de Montelongo, l'homme du sacré collège le plus actif, le plus entreprenant, et le plus zélé pour les libertés de l'Église. Montelongo, arrivé à Milan en 1239, acquit une grande influence sur les conseils de cette république; et il les détermina toujours aux partis les plus vigoureux. Il mêla dans les rangs de l'armée lombarde des prêtres et des moines, afin de communiquer aux soldats l'enthousiasme d'une guerre sacrée: il conduisit, en 1240, l'armée guelfe contre Ferrare, et réduisit Salinguerra, qui défendait cette place, à la rendre, moyennant une capitulation, qu'il n'observa point. Ce fut encore lui qui conduisit l'armée de Milan et de Plaisance à la délivrance de Parme, lorsque cette ville fut assiégée, en 1247, par l'empereur; et le parti guelfe lui dut la victoire qu'il rem-

porta, le 18 février 1248, sur l'armée de Frédéric II. Grégoire de Montelongo fut élevé, par Innocent IV, au patriarcat d'Aquilée, au mois de janvier 1252. Il mourut peu de temps après. S. S—1.

MONTEMAYOR (GEORGE DE), poète célèbre, regardé comme l'inventeur du genre pastoral en Espagne, était né vers 1520, à Montemor, petite ville de Portugal, au voisinage de Coïmbre, d'une famille obscure. Il s'enrôla jeune dans un bataillon de milice, et prit alors le nom de sa ville natale, le seul sous lequel il soit connu. Il n'avait reçu aucune éducation; mais son goût naturel le portait vers les arts. Il cultiva la musique; et la beauté de sa voix lui fit bientôt une réputation. Informé qu'on cherchait des musiciens en Espagne, pour former la chapelle de l'infant, depuis Philippe II, il parvint à s'y faire attacher, et suivit le prince dans ses voyages en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Son nouvel emploi lui fournit l'occasion d'acquérir la connaissance du monde, et agrandit la sphère de ses idées. Il se familiarisa promptement avec l'idiome castillan, et l'adopta de préférence au portugais. Une passion violente, qu'il conçut pour une belle Espagnole, développa en lui le talent de la poésie; il célébra l'objet de son amour, sous le nom de *Marfida*, dans des vers pleins de naturel, qui contribuèrent beaucoup à corriger ses contemporains de l'enslure et de l'exagération qu'on leur reprochait justement. De retour en Espagne après une longue absence, il trouva sa maîtresse mariée, et chercha une distraction à sa douleur, en composant le fameux roman pastoral de la *Diane*, où il a exprimé, avec toute la chaleur et tout l'intérêt de la passion,

les divers sentiments dont il était agité. Le succès de cet ouvrage, qu'il n'a conduit que jusqu'au septième livre, étendit sa renommée dans toute l'Europe. La reine de Portugal se hâta de le rappeler à sa cour, et l'y fixa par un emploi honorable. On peut conjecturer, d'un passage de la *Diane*, que Montemayor guérit de sa passion. Il mourut le 26 février 1562, à l'âge de quarante-un ans. Les biographes diffèrent sur les circonstances de sa mort. Les uns le font mourir en Portugal; d'autres prétendent qu'il périt d'une manière tragique, en Italie. La *Diane* a été imprimée un grand nombre de fois. L'édition la plus récente est celle de Madrid, 1795, in-8°. Alonso Perez et Gil Polo ont entrepris de continuer cet ouvrage, qui fut traduit en latin (Hannau, 1625), en allemand (1646), en hollandais (1652), etc. Il l'a été en français, par Nicole Colin, Gabr. Chapuis, Pavillon, Abr. Remy, Ant. Vitray, Levoyer de Marsilly, etc. Ces traductions multipliées prouvent assez tout le succès, toute la vogue que la *Diane* obtint en France, où elle est maintenant presque oubliée. Certes le roman de Montemayor ne peut point être assimilé à un ouvrage classique; mais, malgré ses défauts, qui appartiennent à l'enfance de l'art, et à l'ignorance presque absolue des premières règles de toute composition littéraire, il mérite l'estime des connaisseurs, par le talent que le poète a eu d'intéresser à sa passion, et de faire partager au lecteur les sentiments dont il était animé. Un style pur, beaucoup d'esprit, de la douceur, du sentiment, une poésie souvent enchanteresse, et la naïveté touchante qui règne surtout dans la *Nouvelle du maure Abindarraès*, rachètent le fond d'invari-

semblance, les histoires de magie et le manque d'action. On trouvera l'analyse de la *Diane* dans l'*Histoire de la littérature espagnole*, par M. Bouterweck, tome 1<sup>er</sup>, p. 286 et suiv.; dans la *Littérature du midi de l'Europe*, par M. Sismondi, III, 301-14., et dans la Bibliothèque des romans. Un des grands mérites de Montemayor, dit Bouterweck, c'est de parler toujours de tendresse, sans tomber jamais dans la monotonie: il est inépuisable en tournures et en images nouvelles pour varier l'expression de l'amour. La versification de quelques morceaux n'est pas toujours harmonieuse et correcte; mais, dans d'autres, la douceur du langage est heureusement unie à l'enchaînement d'idées le plus naturel. Sa prose a servi de modèle à tous les auteurs de romans du même genre. Il s'est attaché à donner de la noblesse à chaque terme, et de l'harmonie à chaque phrase, sans que pour cela son style ait rien de pénible ni de recherché. Les autres ouvrages de Montemayor ont été recueillis sous le titre de *Cancionero*, Saragoce, 1561, et souvent réimprimés. On trouve, à la suite de quelques éditions de la *Diane*, plusieurs *Élégies*, *Alcide et Sylvain*, poème divisé par octaves, et *Pyrame et Thisbé*, autre poème que Montemayor n'a pas pu imiter du cavalier Marini, comme on le dit dans le *Dictionn. universel*, puisque Marini lui est postérieur. W—s.

MONTEMERLO (JEAN-ÉTIENNE), littérateur et poète estimable, était né en 1515, à Tortone, d'une famille noble. Il s'appliqua entièrement à l'étude, et employa vingt années à recueillir tous les mots de la langue italienne, et à en déterminer les différentes acceptions, par des exemples tirés des bons auteurs.

L'ouvrage qui en résulta ; fut imprimé à Venise, 1566, in-fol., sous ce titre : *Delle frasi toscane libri xii* ; il reparut en 1594, dans la même ville, avec un titre beaucoup plus étendu : *Tesoro della lingua toscana, nel quale, con autorità de' più approvati scrittori, copiosamente s'insegnano le più eleganti maniere di esprimere ogni concetto, e sono confrontate per le più con le frasi latine*. Qui ne croirait qu'il s'agit là d'une nouvelle édition, revue, et augmentée ? C'est cependant celle de 1566, avec un nouveau frontispice et une épître dédicatoire. Apostolo Zeno, qui a signalé le premier cette ruse du libraire, pour débiter un ouvrage dont les exemplaires s'écoulaient trop lentement à son gré, avait fait un recueil, *De fraudibus bibliopolarum*, qu'il se proposait de publier, et qui n'aurait pas été sans utilité (V. APOST. ZENO). Montemerlo mourut le 29 septembre 1572. Il a laissé, en manuscrit, un poème : *De gestis apostolorum*. — Nicolas MONTEMERLO, son fils, est auteur d'une histoire de la ville de Tortone, intitulée : *Raccoglimento di nuova historia della città di Tortona*, etc., 1618, in-4°. Elle comprend la suite des événements, depuis le sac de cette ville par Frédéric Barberousse, en 1155, jusqu'au temps où écrivait l'auteur. W—s.

MONTENAULT ou plutôt MONTIENNAULT. V. EGLY.

MONTERCHI (JOSEPH), antiquaire et garde du cabinet des médailles du cardinal Carpegna, en a publié un choix, sous le titre de *Scelta de medaglioni più rari*, etc., Rome, 1679, in-4°. Ce volume contient vingt-trois médailles, dont une d'Antinoüs, et les autres de différents empereurs, depuis Antonin

Pie jusqu'à Constantin ; il a été inséré presque en entier, avec les gravures, dans le *Giornale de' letterati di Roma*, même année. On attribue assez généralement les explications à J. P. Bellori, par la raison que l'auteur parle, dans la neuvième, de sa description de la Colonne Antonine (V. BELLORI, IV, 124) : mais rien ne devait l'empêcher de mettre son nom à la tête de cet ouvrage, s'il en eût été le véritable auteur ; et il est probable qu'il n'y a fourni que l'article qui a donné lieu aux conjectures des bibliographes. Il en a paru une traduction latine, avec le nom de Monterchi, Amsterdam, 1685, in-12 ; elle est moins rare que l'original italien. Monterchi, ou Bellori, n'est pas le seul antiquaire qui se soit occupé de faire connaître les raretés du musée du cardinal Carpegna (V. Phil. BUONAROTTI, VI, 274). W—s.

MONTEREAU (PIERRE DE), célèbre architecte, florissait sous le règne de saint Louis, qui l'honora de sa confiance ; mais ceux qui ont prétendu qu'il suivit ce prince dans son expédition de Syrie, l'ont confondu avec Eudes de Montreuil, fameux architecte contemporain. (V. EUDES.) C'est Pierre de Montereau qui a construit la chapelle de Vincennes, le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, le dortoir, la salle capitulaire et la chapelle Notre-Dame de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; tous ces ouvrages, dans le style gothique, étaient également remarquables par la beauté des proportions et par la délicatesse des détails : mais son chef-d'œuvre était sans contredit la Sainte-Chapelle de Paris, fondée par saint Louis, pour y placer les précieuses reliques qu'il avait rapportées de la Palestine ou rachetées des Vénitiens : elle fut com-

mencée en 1245, et achevée dans l'espace de trois années. L'élévation et la légèreté hardie de l'édifice, ses voûtes n'étant soutenues d'aucun pilier dans œuvre, quoiqu'il y eût deux églises l'une sur l'autre, font désirer que l'on s'occupe de la restauration d'un des plus beaux ouvrages gothiques, qu'on peut craindre de voir tomber en ruines. Ce monument de la piété d'un de nos plus grands princes a été délabré pendant la révolution, ainsi que les autres ouvrages de Montereau. M. Lenoir avait formé de débris de l'intérieur de la Sainte-Chapelle la porte d'entrée de la salle des monuments du quatorzième siècle, au musée des Petits-Augustins (*V. le Musée des monum. franç.*, tome II, p. 39, et la pl. 63). Pierre de Montereau joignait à de grands talents, une probité plus rare encore. Il mourut en 1266, et fut inhumé le 17 mars, dans le chœur de la chapelle qu'il avait construite à l'abbaye de Saint-Germain : il était représenté sur sa tombe en pierre de liais, tenant à la main une règle et un compas. On trouve son épitaphe dans l'*Histoire de la Sainte-Chapelle*, par Morand, p. 30, et dans la description du *Musée*, déjà citée, tom. 1<sup>er</sup>, p. 36. Son épouse, qui se nommait Agnès, lui survécut peu de temps, et fut placée dans le même tombeau. W—s.

MONTESPAN (FRANÇOISE-ATHÉNAÏS DE ROCHECHOUART DE MORTEMART, marquise de), née en 1641, était la seconde fille de Gabriel de Rochechouart, premier duc de Mortemart. Connue d'abord sous le nom de M<sup>lle</sup>. de Tonmay - Charente, elle épousa, en 1663, Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, d'une illustre famille de Gascogne; et il obtint pour elle, par

le crédit de Monsieur, auquel il était attaché, une place de dame du palais de la reine. La marquise de Montespan parut à la cour avec tout ce qu'il faut pour s'y faire remarquer et pour plaire. A la plus *surprenante* beauté (1) elle joignait l'esprit le plus vif, le plus fin, le mieux cultivé, cet esprit (2), héréditaire comme les agréments du corps, dans sa famille, et qui donna naissance à ce dicton : *l'esprit, le langage des Mortemart*. Louis XIV, occupé tout entier de son amour pour la duchesse de La Vallière, ne fit pas d'abord attention à M<sup>me</sup>. de Montespan : mais lorsque celle-ci se fût liée avec la duchesse, le roi, la rencontrant souvent chez sa maîtresse et chez la reine, remarqua sa conversation piquante, naturelle, enjouée; insensiblement il se laissa charmer par la belle marquise, mordante sans méchanceté (3), agréable conteuse, et qui contrefaisait plaisamment ceux aux dépens de qui elle voulait amuser le monarque. Louis était d'ailleurs entouré de courtisans ennemis de M<sup>me</sup>. de La Vallière, et qui s'empressaient de faire valoir les grâces et la beauté de M<sup>me</sup>. de Montespan. On doit croire que cette dernière n'avait point alors formé le projet de supplanter son amie. Ses sentiments religieux et sa vertu étaient connus : ils lui avaient mérité l'estime et la confiance de la pieuse

(1) Lettres de M<sup>me</sup>. de Sévigné.

(2) Il se faisait surtout remarquer par un tour singulier de conversation, mêlé de plaisanterie, de badinage et de finesse. On le retrouvait dans son frère, le duc de Vivonne (*V. ce nom*), et dans ses deux sœurs, Gabrielle, qui épousa en 1655 le marquis de Thiangès, et Marie - Madeleine - Gabrielle, abbesse de Fontevrault.

(3) On convient que M<sup>me</sup>. de Montespan ridiculisait beaucoup de gens, uniquement pour amuser le roi. Ses sarcasmes n'étaient pourtant pas toujours sans danger : les courtisans les craignaient; ils évitaient surtout de se laisser voir sous ses fenêtres quand Louis XIV était avec elle; ils appelaient cela *passer par les arnes*.

Marie-Thérèse; et l'on avait retenu d'elle ce mot sur la maîtresse actuelle : *Si j'étais assez malheureuse pour que pareille chose m'arrivât, je me cacherais pour le reste de ma vie.* Lorsque la marquise s'aperçut que l'ascendant qu'elle n'avait désiré d'abord (1) prendre que sur l'esprit de Louis XIV, s'étendait insensiblement jusqu'à son cœur, elle fit, ou du moins on lui attribue une démarche (2) qui contredit le dessein qu'elle aurait pu avoir d'inspirer à ce prince une passion coupable. Elle avertit de l'amour du roi, son mari, lui demandant avec instance de l'emmenner dans ses terres, pour laisser à ce feu naissant et faible encore, le temps de s'apaiser. Ceux qui passent sous silence ce dernier fait, reconnaissent que le marquis de Montespan pouvait éloigner sa femme sans que le roi s'y opposât, mais qu'il espéra tirer de cette faveur des avantages qui lui échappèrent et qui occasionnèrent son dépit et ses éclats. Il se porta ensuite publiquement à des excès tellement scandaleux, à l'égard de M<sup>me</sup>. de Montespan, qu'il s'attira l'ordre d'aller vivre dans ses terres, d'où il ne sortit plus jusqu'à sa mort. A l'époque où il maltraitait son épouse avec tant d'imprudence, elle était encore vertueuse; et cette conduite grossière contribua sans doute à la perdre. On s'aperçut bientôt de la liaison devenue intime, qui existait entre elle et le roi. Elle eut un appartement à peu de distance de celui du prince; et les courtisans clair-voyants n'eurent pas de peine à expliquer pourquoi l'un et l'autre se dérobaient en même temps au cercle de la reine (1668). La sen-

sible La Vallière ne fut pas la dernière à s'apercevoir qu'elle n'occupait plus seule le cœur de Louis : il n'y eut que la reine qui ne voulût pas s'en douter. M<sup>me</sup>. de Montespan avait su la persuader de sa vertu; et la princesse remit au roi, avec la plus grande confiance, une lettre qui lui découvrait l'infidélité de son époux et le nom de la complice. Ce fut en 1670, lorsque la cour conduisit jusqu'aux frontières Madame, chargée de négociations auprès de son frère, Charles II, qu'éclata la faveur de M<sup>me</sup>. de Montespan. Elle fit une partie du voyage dans la voiture du roi et de la reine; et lorsqu'elle montait dans la sienne, quatre gardes-du-corps entouraïent les portières. L'année suivante, 1671, le comte de Lauzun fut mis à Pignerol, pour avoir eu l'audace de se cacher sous le lit de M<sup>me</sup>. de Montespan, pendant que le roi s'y trouvait. Il voulait savoir si la maîtresse ne le trahissait pas auprès de ce prince, au lieu de le servir, comme elle le lui avait promis. M<sup>me</sup>. de Montespan n'eut pas besoin d'exciter Louis XIV à punir le courtisan, comme on le lui a reproché : le roi ne pardonnait pas des actions de ce genre; et si la punition de Lauzun fut sévère, elle est presque justifiée par la gravité de l'offense. Deux ans après, les filles d'honneur de la reine furent supprimées : on crut que cette mesure était l'effet des craintes de M<sup>me</sup>. de Montespan. Quelque puissants que fussent ses charmes, elle redoutait dans son amant le goût de la nouveauté; elle pouvait trouver plus d'une rivale parmi des jeunes personnes qui se succédaient rapidement, et que corrompait l'air de la cour ou que séduisaient les éclatants succès de la faiblesse : mais on

(1) Souvenirs de M<sup>me</sup>. de Caylus.

(2) Mémoires de Saint-Simon.

ne doit pas attribuer uniquement la réforme des filles - d'honneur à la jalousie de M<sup>me</sup>. de Montespan. Un événement malheureux arrivé à l'une d'elles en fut le principal motif (1). La passion du roi pour la marquise était depuis long-temps satisfaite; et plusieurs enfants étaient nés du commerce des deux amants. L'aîné mourut à l'âge de trois ans (1672); le second fut le duc du Maine. Louis XIV et sa maîtresse sentaient le scandale de la naissance de ces enfants, fruits d'un double adultère, scandale accru encore par la présence de la première amante délaissée du roi. Aussi voulurent-ils que ces naissances et l'éducation des princes fussent soigneusement cachées. M<sup>me</sup>. Scarron, connue depuis long-temps de M<sup>me</sup>. de Montespan, et qui lui avait des obligations, fut chargée du secret; et dès-lors commença sa prodigieuse fortune (V. MAINTENON). Mais, avec le temps, la marquise, fatiguée de cette gênante pudeur, s'en débarrassa tout-à-fait, et ne prit plus la peine de dérober au public les fruits nombreux de ses amours. Louis XIV, de son côté, renouvela, pour ces enfants, ce qu'il avait fait en faveur de ceux de M<sup>me</sup>. de La Vallière. L'aîné, duc du Maine, fut légitimé, en 1673, par un acte passé devant le parlement, et dans lequel il n'y eut aucune mention de la mère de l'enfant (2). Les autres le furent successivement. Plus tard ces mêmes enfants obtinrent de grands biens. M<sup>lle</sup>. de Montpensier n'ayant point d'héritier, le roi et M<sup>me</sup>. de Montespan désirèrent faire passer sa riche succession aux

princes légitimés. Il fallait pour cela gagner Mademoiselle, mécontente de la cour, à l'occasion de son mariage avec Lauzun (V. MONTPENSIER.) Egards, prévenances, flatteries, promesses, tout enfin fut mis en œuvre; et la princesse séduite, céda au duc du Maine une partie de son immense patrimoine. Dans le don fait par Mademoiselle étaient compris le comté d'Eu et le duché d'Aumale, qu'elle avait précédemment assurés à Lauzun. Le désistement de ce dernier était nécessaire; et ce fut la cause de deux voyages de M<sup>me</sup>. de Montespan à Bourbon, en 1679 et 1680. On y amenait Lauzun, toujours retenu prisonnier; il consentit à tout pour recouvrer sa liberté. Après que la négociation eut été terminée, on eut assez peu de délicatesse pour ne pas accomplir toutes les promesses faites à Mademoiselle. À l'époque de la donation, M<sup>me</sup>. de Montespan était depuis long-temps seule en possession du titre de maîtresse. Quoique la duchesse de La Vallière se fût convaincue que le roi ne tenait plus à elle que par l'habitude et par le lien de leurs enfants, son tendre amour pour Louis l'avait empêchée, pendant plusieurs années, de se retirer, et d'éviter ainsi le chagrin et l'humiliation que lui causait le triomphe, parfois insolent, d'une rivale. Enfin elle quitta la cour, en avril 1674, laissant le champ libre à M<sup>me</sup>. de Montespan, qui, n'en ayant plus rien à craindre, lui témoigna la plus grande affection. L'empire que l'orgueilleuse maîtresse exerçait sur le cœur du roi, la fit bientôt prétendre à obtenir du crédit, et de l'autorité dans les affaires. Celle à qui elle succédait, avait eu la sagesse de n'en pas désirer; mais la différence était grande entre le caractère et la pas-

(1) V. HESNAULT, not. 1.

(2) C'était bien là une innovation; mais non la première (V. LONGUEVILLE, XXV, 21.)

sion des deux maîtresses. L'ambition de M<sup>me</sup>. de Montespan fut satisfaite : elle avait tant de moyens d'influer sur l'esprit du prince , que les ministres et les courtisans se soumirent à elle à l'envi. Louis XIV lui-même , abusé par la vivacité et l'apparente étourderie de la marquise , la montrait aux ministres comme un enfant ; et cet enfant sut tous les secrets de l'état. On demanda même , et l'on suivit plus d'une fois ses conseils. Ce qui flatta beaucoup encore M<sup>me</sup>. de Montespan , dans son nouvel état , ce fut la facilité qu'elle eut de satisfaire son goût ardent pour la magnificence. Tels furent les liens étroits qui l'attachèrent au vice , et qui lui préparèrent tant de peines pour le temps où la nécessité la força de les rompre. Pendant plusieurs années , le cœur de Louis XIV appartient tout entier à la marquise ; les amours passagères du roi ne l'empêchaient point de revenir bientôt à sa séduisante maîtresse. Mais avec le temps s'amortit la vivacité de cette passion. L'âge du roi , et le calme d'une longue possession , permirent aux réflexions de se présenter à son esprit ; M<sup>me</sup>. de Montespan sentit aussi des remords. Dès l'année 1675 , commencèrent ces projets de réforme cent fois abandonnés et repris cent fois (1) , qui firent si souvent un supplice d'une liaison qui dura encore plusieurs années. Le repentir , les scrupules , dans l'âme de Louis XIV , succédaient rapidement à l'amour ; et pour ne pas lui déplaire ,

M<sup>me</sup>. de Montespan se vit obligée de cacher la naissance de ses deux derniers enfants , avec autant de soin qu'elle en avait pris pour dérober à la cour l'existence des premiers (1). Son humeur impérieuse , trop accoutumée à braver l'opinion , souffrit de cette gêne ; elle la montra par de vifs démêlés avec son amant , qu'elle ne faisait ainsi que refroidir et éloigner. Une autre personne entretenait le roi dans le dessein de mener une vie plus régulière. M<sup>me</sup>. Scarron , devenue M<sup>me</sup>. de Maintenon , d'abord gouvernante des enfants de M<sup>me</sup>. de Montespan , puis son amie , et enfin son heureuse rivale dans la confiance de Louis XIV , se sentant forte d'une réputation sans tache , empruntait la voix de la religion et de la morale pour ramener Louis de ses erreurs. Les exhortations de M<sup>me</sup>. de Maintenon , sévères , et cependant toujours mesurées , appuyées de celles d'autres personnes qui s'entendaient avec l'adroite favorite , frappaient le monarque par leur justesse ; mais habitué depuis long - temps à céder à l'attrait du plaisir , il s'y laissait entraîner avec M<sup>me</sup>. de Montespan , pour revenir ensuite déplorer sa fragilité auprès de M<sup>me</sup>. de Maintenon. Telle fut la cause de la jalousie réciproque de la maîtresse et de la favorite. Le roi lui-même était obligé d'intervenir dans leurs querelles , et de les raccommoder pour les voir de nouveau se brouiller le lendemain. Un incident suspendit ces altercations ; et le prince , que se

(1) Cette conduite de M<sup>me</sup>. de Montespan n'était qu'une alternative d'amour et de dévotion. Elle ne lui fut point inspirée , comme on dit , par M<sup>me</sup>. de Maintenon : la marquise jalouse de conserver le cœur du roi , suivait les variations de ce prince ; et M<sup>me</sup>. de Maintenon n'influa sur M<sup>me</sup>. de Montespan , que par ses conseils pour le décider à renoncer à un commerce criminel.

(1) L'aînée , depuis duchesse de Chartres , avait été le gage du raccommodement des deux amants , après la première séparation de 1675 , à l'occasion d'un jubilé. C'est ce qui a fait dire à M<sup>me</sup>. de Caylus , qu'il lui semblait que cette princesse avait dans son caractère , sa figure , et toute sa personne , des traces de ce combat de l'amour et du jubilé. Il faut voir encore dans M<sup>me</sup>. de Caylus comment se fit le raccommodement.

disputaient deux femmes, se donna tout entier à une troisième (V. FONTANGES). Le règne de cette dernière fut court; elle mourut (en 1681): mais cet événement ne ramena pas Louis à ses anciennes liaisons; il fut, au contraire, pour lui la source de nouvelles réflexions. M<sup>me</sup>. de Montespan était délivrée d'une rivale; mais il lui en restait une encore plus dangereuse. La passion du roi pour la duchesse de Fontanges avait été moins nuisible à M<sup>me</sup>. de Maintenon, qu'à M<sup>me</sup>. de Montespan. La première ne voulait de Louis que sa confiance; et il n'avait pu l'accorder à une maîtresse dont l'unique mérite était la beauté. Au premier tort d'avoir montré une joie indécente de la mort de M<sup>me</sup>. de Fontanges, M<sup>me</sup>. de Montespan joignit celui de se mêler dans des intrigues qui devaient faire perdre à M<sup>me</sup>. de Maintenon l'estime du roi: elles n'eurent pas de succès. M<sup>me</sup>. de Maintenon se justifia; et sa liaison avec Louis XIV, devenant plus intime, celle de M<sup>me</sup>. de Montespan se rompit pour toujours: il n'y eut plus entre eux que quelques apparences d'amitié, et des égards. Il ne restait à M<sup>me</sup>. de Montespan qu'un parti à prendre, celui de la retraite; elle ne put s'y décider. Nourrissant l'espoir trompeur de recouvrer sa faveur passée, elle renouvela le spectacle qu'avait donné la malheureuse duchesse de La Vallière; et ce que celle-ci avait enduré par tendresse, elle le souffrit par ambition. C'était cependant le cas de tirer une leçon utile de ce que lui avait dit M<sup>me</sup>. de La Vallière, lorsque plus d'une fois elle était allée chercher auprès d'elle des consolations. La marquise lui demandant un jour si elle était aussi aise qu'on le disait: *Je ne suis pas aise,*

répondit la carmelite, *mais je suis contente* (1). Il en fut ainsi jusqu'en 1686, que Louis XIV, choqué de voir que M<sup>me</sup>. de Montespan espérait encore le ramener, lui fit signifier qu'il n'aurait plus de liaisons d'aucun genre avec elle, et qu'il la reléguerait à Paris, si elle continuait à l'importuner de ses prétentions. M<sup>me</sup>. de Maintenon fut chargée de cette mission; et ce choix ne pouvait que rendre le coup plus sensible. A cette époque rien ne retenait plus M<sup>me</sup>. de Montespan à la cour: la reine était morte depuis plusieurs années; et la charge de surintendante de sa maison (2) qu'avait occupée près d'elle la marquise, n'existait plus. Elle resta encore quelque temps; mais rien ne soutenant ses espérances, elle sentit enfin qu'elle n'avait plus qu'à se retirer (3). D'ailleurs cette résolution devenait nécessaire; et l'on avait eu la dureté de la lui faire suggérer par le duc du Maine. M<sup>me</sup>. de Montespan fut quelque temps à s'habituer à l'espace de vide où elle se trouvait au sortir d'une cour brillante, sur laquelle elle avait régné pendant tant d'années. Elle promena son ennui en différents lieux, dans ses terres, aux eaux de Bourbon et ailleurs. Enfin la religion lui offrit un refuge, et elle s'y jeta tout entière. Jamais au milieu de ses désordres elle n'avait cessé de remplir extérieurement ses devoirs de piété; et comme quel-

(1) Lett. de M<sup>me</sup>. de Sévigné, avril 1676.

(2) Elle l'avait achetée, en 1680, et pour la somme de deux cent mille écus, de la comtesse de Soissons, qui fut forcée de quitter la France, lors de l'affaire des poisons.

(3) On voit, par le journal de Dangeau, que de puis le mariage de Mlle. de Nantes, en 1685, M<sup>me</sup>. de Montespan vint fort rarement à la cour. Ce ne fut qu'en 1691, qu'elle la quitta tout-à-fait, et annonça au roi qu'elle passerait la moitié de l'année à Paris, et l'autre dans ses terres.

quès personnes s'en étonnaient, elle dit : *Parce qu'on fait mal en une chose, faut-il le faire en toutes ?* Elle se retira dans la communauté des filles de Saint-Joseph, qu'elle avait augmentée et enrichie. Par son premier acte de repentir, elle montra que, si elle avait commis des fautes graves et nombreuses, la plus austère pénitence pouvait l'aider à les expier. Le père La Tour, de l'Oratoire, célèbre directeur de ce temps, lui donna le conseil d'écrire au marquis de Montespan dans les termes les plus soumis, lui offrant de se remettre entre ses mains, ou de se rendre dans le lieu qu'il voudrait lui indiquer. Il n'y avait que la religion qui pût porter M<sup>me</sup>. de Montespan à cette démarche; car un arrêté du Châtelet de Paris avait prononcé sa séparation d'avec son mari, au mois de juillet 1676 (1). L'époux, trop long-temps outragé, répondit qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui rien prescrire, ni jamais entendre parler d'elle; et il mourut sans lui avoir pardonné. M<sup>me</sup>. de Montespan avait toujours aimé à soulager l'indigence: ce penchant si louable ne fit que s'accroître; et dans les dernières années de sa vie, cette femme jadis si sensuelle, que l'amour du luxe avait si fort contribué à jeter dans le désordre, ne connut plus que les privations de tout genre. Elle employait tous ses moments à travailler, et à faire travailler pour les pauvres les personnes qui l'entouraient, payait de nombreuses pensions à des nobles sans fortune, dotait des orphelines, et s'imposait pour satisfaire à tant de largesses, des sacrifices continuels. Enfin M<sup>me</sup>.

de Montespan crut encore réparer ses fautes en se soumettant à des jeûnes fréquents, à de cruelles macérations; et ce zèle, qu'on pourrait appeler outré, se soutint jusqu'à la fin de sa vie. Mais les austérités de la pénitence ne la détournèrent point de son goût pour les voyages; elle essayait de calmer ainsi son inquiétude naturelle, et d'éteindre l'attachement qu'elle conserva long-temps pour la cour. « On aurait pu croire, dit Saint-Simon, qu'elle espérait tromper la mort en changeant de lieu si souvent. » Elle se disait toujours malade, sans l'être véritablement; et elle montrait constamment la crainte la plus vive de mourir. Son appartement restait éclairé pendant la nuit; et l'on veillait assidument pour qu'elle ne se trouvât pas seule en cas que son sommeil vînt à s'interrompre. Voilà comment M<sup>me</sup>. de Montespan passa ses dernières années. Appliquée continuellement à expier ses torts passés, elle retrouva les sentiments d'une bonne mère pour le duc d'Antin, seul enfant qu'elle eût eu du marquis de Montespan, et pour qui elle avait témoigné long-temps une grande indifférence. Elle aimait beaucoup ses autres enfants, et chérissait surtout le comte de Toulouse, prince doué des meilleures qualités, qui sut mériter l'estime de son père, et fut toujours pour sa mère fils tendre et respectueux. Au commencement de l'année 1707, M<sup>me</sup>. de Montespan se rendit à Bourbon-l'Archambault. Quoique sa santé ne parût nullement en danger, un pressentiment qu'elle ne cacha pas, l'engagea cependant à payer d'avance, et pour deux ans, les pensions qu'elle faisait à beaucoup de personnes. L'événement justifia sa généreuse prévoyance: à la fin

(1) Lett. de M<sup>me</sup>. de Maintenon à l'abbé Co-  
llet.

du mois de mai, elle fut attequée de la maladie qui la conduisit au tombeau. S'étant fait saigner mal-à-propos, elle eut un transport au cerveau, et ne survécut que peu de jours. Quoique âgée alors de soixante-six ans, elle avait conservé presque toute sa beauté. Ainsi finit cette femme remarquable par ses charmes, son esprit, et le rôle qu'elle joua pendant une partie du règne le plus brillant de la monarchie. Une maîtresse, dans l'ancien ordre des choses, était un personnage de la plus haute importance; elle exerçait souvent un empire absolu sur un prince presque absolu lui-même dans son royaume. Le caractère et jusqu'aux caprices d'une femme méritent d'être observés, lorsque leur influence s'étend sur les destinées d'un empire. Sous ce rapport M<sup>me</sup>. de Montespan est digne de fixer l'attention. Il est permis de croire qu'elle a contribué à développer chez Louis XIV, ce goût des grandes choses, et de la magnificence, dont le germe existait dans l'ame élevée de ce prince. M<sup>me</sup>. de Montespan était passionnée pour le luxe, qui durant sa faveur s'empara de la cour, s'étendit partout, polit les mœurs, en les corrompant peut-être, inprima tant d'activité au commerce, aux manufactures, et donna un si grand ressort au génie des beaux-arts. Mais à côté du bien est le mal : cet amour de M<sup>me</sup>. de Montespan pour le faste, partagé, favorisé par son royal amant, entraîna une prodigalité dont on se fit si longtemps une habitude, et dont plus tard on devait sentir les tristes résultats. Dans la société d'une personne éminemment spirituelle, douée du goût le plus sûr, le plus délicat, et même de connaissances étendues pour son sexe, Louis,

dont l'éducation avait été négligée, mais qui était né avec un tact si parfait, connut le prix du savoir et de l'esprit, et se confirma dans la noble résolution de les protéger. M<sup>me</sup>. de Montespan eut la gloire de l'imiter; elle favorisa La Fontaine, Molière, Quinault. C'est elle qui donna au roi l'idée de faire écrire son histoire par Racine et par Boileau; le choix n'était pas heureux : il prouve seulement l'estime qu'elle avait pour le véritable talent; et si c'était une flatterie, on conviendra qu'elle ne venait pas d'une femme commune, d'une maîtresse ordinaire. M<sup>me</sup>. de Montespan eut une gloire encore plus solide. On la vit souvent donner son appui à la vertu; lorsqu'il fut question de nommer un gouverneur pour le dauphin (1668), la marquise, dont la faveur naissante était déjà si bien assurée, confirma le monarque dans le choix qu'il avait fait du sage Montausier. Quelque bien qu'on puisse lui attribuer, elle n'en a pas moins été généralement jugée avec la plus grande sévérité. Rien de moins étonnant : elle ravit le cœur du roi à M<sup>me</sup>. de La Vallière, et, d'un commerce criminel, le jeta dans un autre plus criminel encore. Ce qui cause surtout l'espèce d'aversion qu'elle inspire, c'est qu'en admettant qu'elle eut une véritable tendresse pour Louis XIV, ce n'était plus cet amour si vif et si désintéressé de la presque-vertueuse La Vallière. Celle-ci n'aimait que Louis, tandis que c'était plutôt le roi qu'aimait M<sup>me</sup>. de Montespan. La marquise a été sacrifiée également par les nombreux partisans de M<sup>me</sup>. de La Vallière, et par les panégyristes de M<sup>me</sup>. de Maintenon. Ceux qui ne voient dans la conduite de cette dernière, que l'effet de l'amour

le plus pur de la religion, des mœurs et du roi; qui la regardent, ainsi qu'elle le croyait elle-même (V. MAINTENON), comme ayant été suscitée pour arracher Louis XIV à l'erreur, et le mettre dans la voie de la vertu : ceux-là certes ne sont pas portés à traiter favorablement la maîtresse qui s'opposa si long-temps à la prétendue mission de sa rivale, celle qui lui fit sentir, avec la hauteur naturelle de son caractère, d'abord son empire, puis sa jalousie, enfin celle qui lui voua la haine la plus décidée. Remarquons cependant ici que ces deux femmes, qui furent, pour ainsi dire, presque toujours en guerre déclarée, semblaient faites pour s'apprécier réciproquement, et pour s'aimer : elles le sentaient elles-mêmes; M<sup>me</sup>. de Maintenon nous le dit, et tout le monde connaît l'anecdote du carrosse, dans lequel, pendant un voyage de la cour, ces deux dames se trouvèrent placées ensemble : « Ne » soyons pas dupes de cette affaire- » ci, dit la marquise, causons comme » si nous n'avions rien à démêler; » bien entendu que nous ne nous en » aimerons pas davantage, et que » nous reprendrons nos démêlés au » retour (1). » Si l'on veut juger impartialement M<sup>me</sup>. de Montespan, on reconnaîtra que, née pour la vertu, et long-temps éloignée de la galanterie, elle fut entraînée dans le vice par un fatal concours de circonstances. Aimée du prince le plus séduisant, maltraitée par son époux, l'amour, le ressentiment, l'écartèrent d'abord de son devoir; enfin l'ambition, suite naturelle de son caractère, ambition soutenue par tout ce que peut avoir de charmes la femme la plus accomplie : voilà ce qui amena

par degrés le sacrifice entier de sa vertu. M<sup>me</sup>. de Montespan avait le cœur bon; les larmes qui remplissaient ses beaux yeux, lorsqu'on parlait d'un infortuné, avaient donné naissance à la passion de Louis XIV: elle marqua sa longue faveur par de nombreux bienfaits; et ce noble penchant, survivant à sa fortune, fut la consolation et l'espoir de ses derniers jours. L'inégalité de son humeur, dont quelques personnes souffrirent autour d'elle, ne doit pas faire douter de sa bonté. On a pu lui reprocher avec raison une sorte d'insensibilité pour ses enfants; mais si les intrigues qui remplirent sa vie si agitée, affaiblirent en elle pour un temps, les sentiments de la nature, ils reprirent toute leur force, lorsqu'elle fut, pour ainsi dire, rendue à elle-même. Enfin, de l'aveu même de personnes qui eurent à se plaindre d'elle, cette femme célèbre eut des défauts, mais aussi de grandes qualités. Une haute ambition, d'abord satisfaite, et plus tard trompée, altéra son caractère; mais on put toujours retrouver en elle, dans la faveur et surtout dans la disgrâce, une âme grande, un cœur compatissant, un esprit élevé et sensible à la *bonne gloire* (1). Si M<sup>me</sup>. de Montespan est généralement traitée sans indulgence, c'est qu'on la connaît peu, et que, depuis plus d'un siècle, on a toujours adopté sur parole les jugemens de ces mêmes courtisans, qui, après en avoir fait leur idole, en firent par intérêt l'objet de leurs détractions. Voltaire rapporte (2) qu'elle convint avec M<sup>me</sup>. de Maintenon, lorsque leur bonne intelligence durait encore, d'écrire,

(1) Souvenirs de Caylus.

(2) Lettres de Maintenon. Souvenirs de Caylus, (2) Siècle de Louis XIV, chap. 27.

chacune de son côté, des Mémoires sur ce qui se passait à la cour. L'ouvrage ne fut pas continué long-temps par M<sup>me</sup>. de Montespan, qui, dans ses dernières années, se plaisait à en lire des fragments à ses amis. On a cité d'elle quelques vers, entre autres une épigramme (1) contre M<sup>me</sup>. de La Vallière; il est douteux qu'elle en soit l'auteur. Outre le fils, très-connu sous le nom de duc d'Antin, dont M. de Montespan était le père, sa femme eut de Louis XIV huit enfants : le duc du Maine (V. ce nom); le comte de Vexin, mort en 1683; M<sup>lle</sup>. de Nantes, mariée au duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé; M<sup>lle</sup>. de Tours, morte en 1681; M<sup>lle</sup>. de Blois, mariée au duc d'Orléans, régent; le comte de Toulouse; et deux autres fils morts jeunes.

D—15.

MONTEQUIEU ( CHARLES DE SECONDAT, baron de la Brède, et DE ), naquit près de Bordeaux, le 18 janvier 1689, dans le château de la Brède (2), où il passa son enfance, et composa des ouvrages qui lui ont acquis une gloire qui ne périra jamais. La terre de Montesquieu était depuis long-temps dans sa famille : elle avait été achetée, en 1561, par son trisaïeul, Jean de Secondat, sieur de Roques, maître-d'hôtel de Henri II, roi de Navarre. Cette terre fut érigée en baronie par Henri III, roi de Navarre (depuis roi de France, sous le nom de Henri IV), en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean, « pour reconnaître, disait le roi, les bons,

» fidèles et signalés services qui nous » ont été faits par lui et les siens. »  
 Jeau-Caston de Secondat, second fils de Jacob, ayant épousé la fille du premier président du parlement de Bordeaux, acquit, dans cette compagnie une charge de président à mortier. Il eut plusieurs enfants, dont un entra dans le service, s'y distingua, et le quitta de bonne heure : ce fut le père de Charles de Secondat, auteur de l'*Esprit des lois*. Ces détails de généalogie et de famille, qu'on s'épargne ordinairement quand on écrit la vie des grands hommes, ne pouvaient être passés sous silence dans celle de Montesquieu, dont les ouvrages et la conduite, ont fait voir souvent qu'il n'était pas indifférent aux prérogatives de sa naissance, et aux privilèges attachés à ses possessions seigneuriales. Dès son enfance, il annonça une vivacité d'esprit qui aurait pu faire présager ce qu'il devait être un jour. Son père mit tous ses soins à cultiver les heureuses dispositions d'un fils, objet de son espérance et de sa tendresse. Il le destina à la magistrature; et, dès sa plus tendre jeunesse, Montesquieu employa l'activité de son esprit à étudier l'immense recueil des différents codes, à saisir les motifs et à démêler les rapports compliqués de tant de lois obscures ou contradictoires. Son goût pour l'étude était insatiable; et s'il fut la source de sa gloire, il fut aussi celle de son bonheur. Il a avoué qu'il n'avait jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'eût dissipé. Il se délassait, avec les livres d'histoire et de voyages, de ses travaux les plus arides sur la jurisprudence; mais surtout, il savourait avec délices les productions des siècles classiques de la Grèce et de Rome. « Cette

(1) Elle est connue, et commence ainsi :

Soyez boîteuse : ayez quinze ans, etc.

(2) Cette seigneurie de la Brède avait été acquise depuis peu par la maison de Secondat, et était encore, en juin 1682, une des propriétés de la maison de Lisle. (Voy. *Variétés bordelaises*, t. IV, p. 245.)

» antiquité m'enchanté, dit-il, et je  
 » suis toujours prêt à dire avec Pli-  
 » ne : *C'est à Athènes que vous al-*  
 » *lez, respectez les dieux.* » Ce fut  
 en quelque sorte la reconnaissance  
 qu'il avait pour les anciens, qui le  
 porta, dès l'âge de vingt ans, à entre-  
 prendre son premier ouvrage : il l'a-  
 vait composé en forme de lettres, et  
 il cherchait à prouver que l'idolâtrie  
 de la plupart des payens ne semblait  
 pas mériter une damnation éternelle.  
 Montesquieu ne fit point paraître cet  
 écrit. Déjà le jugement dominait en  
 lui le talent, et lui apprenait que ce  
 qu'il produisait alors n'était pas dig-  
 ne de se placer à côté de ce qu'il  
 pourrait produire un jour. Il fut reçu  
 conseiller au parlement de Bordeaux,  
 le 24 février 1714. Un oncle pater-  
 nel, président à mortier dans ce par-  
 lement, ayant perdu un fils unique,  
 et voulant conserver dans son corps  
 l'esprit de dignité qu'il avait tâché  
 d'y répandre, laissa ses biens et sa  
 charge à Montesquieu, qui fut nommé  
 président à Mortier, le 13 juillet  
 1716. Quelques années après, en  
 1722, il fut chargé de présenter des  
 remontrances que le parlement de  
 Bordeaux crut devoir faire relative-  
 ment à un impôt sur les vins : il ex-  
 posa avec force la misère du peuple,  
 et obtint la justice qu'il demandait;  
 mais cette concession fut de courte  
 durée, et l'impôt supprimé reparut  
 sous une autre forme. Il n'était pas  
 moins zélé pour la gloire de ses  
 compatriotes que pour leurs intérêts.  
 Une société d'hommes unis par leur  
 goût pour la musique et les ouvra-  
 ges de pur agrément, fonda une aca-  
 démie à Bordeaux, en 1716. Mon-  
 tesquieu, qu'elle admit dans son sein,  
 entreprit de faire de cette coterie  
 de beaux-esprits une société savante.  
 Le duc de La Force, protecteur

de cette académie, le seconda dans  
 ses vues. On jugea, dit d'Alem-  
 bert, qu'une expérience bien faite  
 serait préférable à un discours faible  
 ou à un mauvais poème, et Bordeaux  
 eut une académie des sciences. Mon-  
 tesquieu paya son tribut, comme  
 membre de cette nouvelle compa-  
 gnie, en y lisant quelques écrits sur  
 l'histoire naturelle. Il avait un goût  
 particulier pour ce genre d'étude;  
 mais sa constitution physique lui  
 refusait les moyens d'observation  
 qui en sont la base. Non-seulement sa  
 vue était courte, mais il l'avait fai-  
 ble; et cette infirmité augmenta tel-  
 lement en lui avec les années, que  
 vers la fin de sa vie, il devint pres-  
 que aveugle. Remarquons aussi qu'à  
 l'époque où Montesquieu s'appliqua  
 à l'histoire naturelle, les princi-  
 pes fondamentaux de cette science  
 n'étaient pas encore posés. Il y fit  
 peu de progrès, et peut-être eût-il  
 mieux valu qu'il n'eût pas tenté de  
 la connaître; car il en a fait une fois  
 dans son immortel ouvrage une ap-  
 plication fautive et presque pué-  
 rile. Cependant son génie lui faisait pres-  
 sentir les rapports de cette science  
 avec la richesse des nations, les ré-  
 volutions des empires, les besoins et  
 les jouissances de l'homme en socié-  
 té. Il aurait voulu remplir une lacune  
 dans les connaissances humaines,  
 dont il appréciait toute l'étendue.  
 C'est ce que prouve le projet d'une  
*Histoire physique de la terre an-*  
*cienne et moderne*, qu'il fit imprimer  
 en 1719, et qu'il répandit par  
 la voie des journaux, en invitant tous  
 les savants de l'Europe à lui com-  
 muniquer leurs mémoires et leurs  
 observations sur ce sujet : mais bien-  
 tôt il sentit que si l'esprit de l'hom-  
 me ne connaît ni obstacles ni limites,  
 sa vie est bornée à un petit nombre

d'années, et qu'il est contraint de se renfermer dans le cercle que le temps trace autour de lui. Montesquieu, abandonnant ses recherches en histoire naturelle, s'adonna donc exclusivement aux sciences morales et historiques, vers lesquelles l'entraînaient la pente de son génie, ses premières études, et ses fonctions comme magistrat. Il lut successivement, à son académie de Bordeaux, une dissertation sur la *Politique des Romains dans la religion*, prélude de l'ouvrage qu'il devait publier un jour sur le peuple le plus étonnant de l'histoire; un *Eloge du duc de La Force*, et une *Vie du maréchal de Berwick*: ce dernier morceau rappelle la manière de Tacite; mais nous dirons à la fin de cet article tout ce qui lui manque pour pouvoir être comparé à un chef-d'œuvre du même genre de ce grand historien. Ces divers essais de Montesquieu, historiques, moraux ou scientifiques, n'annonçaient nullement l'ouvrage par lequel, à l'âge de trente-deux ans, il signala son entrée dans la carrière littéraire, les *Lettres persanes*; elles parurent en 1721. Il est bien certain que le cadre ou l'idée première de ce livre est emprunté du *Siamois des Amusements sérieux et comiques* de Dufresny; mais dans les ouvrages d'esprit, l'idée première est peu de chose en comparaison de l'exécution. Pour expliquer le prodigieux succès qu'eurent les *Lettres persanes*, et l'influence qu'elles exercèrent, il ne suffit pas de remarquer qu'on y trouvait, sous une forme plus appropriée à tous les lecteurs, les divers genres de talent que l'auteur a développés dans des ouvrages plus utiles et plus sérieux; il faut encore se rappeler à quelle époque ce livre parut. Des

guerres désastreuses, des persécutions cruelles, des hivers rigoureux, la famine, et la misère des peuples qui est la suite de tous ces fléaux, avaient attristé la fin du règne de Louis XIV. Durant les brillantes années de ce règne, le peuple français, soumis et reconnaissant envers un roi qui l'avait élevé au premier rang parmi les nations, enivré de ses succès et de sa gloire, était resté comme en contemplation devant sa propre grandeur. Lorsqu'ensuite les malheurs publics eurent excité les mécontentements; l'habitude de l'obéissance, et la crainte qu'inspirait un monarque dont l'âge ni les revers ne faisaient point fléchir la volonté, maintinrent tout, autour de lui, dans un respectueux silence: mais quand il fut descendu dans la tombe, la nation sembla se dédommager de la contrainte qu'on avait exercée sur elle, et ne fut que trop puissamment secondée par le régent qui avait pris les rênes du gouvernement: le libertinage succéda à la dévotion, l'effronterie à l'hypocrisie, la familiarité au respect, l'audace à la soumission. La liberté de tout dire et de tout écrire avec impunité, portait à examiner ou à combattre tout ce qui avait été consenti sans opposition ou approuvé avec enthousiasme. C'est au milieu de cette effervescence des esprits que parut le livre des *Lettres Persanes*: il avait par sa forme tout l'attrait d'un roman; on y trouvait des détails voluptueux, et des sarcasmes irréligieux, qui flattaient le goût du siècle pour les plaisirs, et son penchant à l'incrédulité; on y lisait des jugements pleins de hauteur et de dédain sur Louis XIV, et sur son règne qu'on cherchait dès-lors à déprécier: mais on ne pouvait mé-

connaître non plus dans ce livre un ardent amour pour le bonheur de l'humanité; un zèle courageux pour le triomphe de la raison et de la vertu; des aperçus lumineux sur le commerce, le droit public, les lois criminelles, et sur les plus chers intérêts des nations; un coup-d'œil pénétrant sur les vices des sociétés et sur ceux des gouvernements: il annonçait enfin un penseur profond, qui surprenait d'autant plus, que loin de se complaire dans sa force, il ne semblait occupé qu'à la déguiser sans cesse, en se couvrant du masque de la frivolité. Ce qui surtout dans ce livre se trouvait à la portée de tout le monde, et enlevait tous les suffrages, c'était cette satire, si animée, si fine, si gaie, si spirituelle, de nos mœurs et de nos travers; c'était ce style toujours vif, brillant, plein d'heureuses réticences, de contrastes inattendus, et dont la piquante ironie s'élevait quelquefois jusqu'à la plus énergique éloquence. Le voile de l'anonyme, dont l'auteur de cette production sut pendant quelque temps se couvrir, contribua encore à irriter la curiosité publique. Quand on sut que c'était l'un des présidents d'une des principales cours souveraines du royaume, l'opposition qui existait entre cet écrit et la profession grave de l'écrivain, dans ce siècle avide de scandale, contribua encore à son succès: il fut prodigieux; et Montesquieu lui-même se vante malignement qu'à cette époque, les libraires allaient tirer par la manche tous ceux qu'ils rencontraient en leur disant: « Mon- » sieur, faites-nous des Lettres per- » sanes; » comme si rien n'avait été plus facile que de faire des Lettres persanes. Il est curieux et peut-être utile de remarquer que l'auteur de ces

lettres a cependant manqué du talent épistolaire proprement dit: il ne faut pas croire qu'il le dédaignât; dans une de ses lettres au président Hénault, il témoigne au contraire le regret de ne pas le posséder. Le recueil des Lettres de Montesquieu, que l'abbé de Guasco publia en 1767, n'en offre aucune qui soit remarquable: presque toutes sont fort courtes; la plupart ne sont que de simples billets. Elles n'intéressent que parce qu'on y trouve quelques détails qui nous font davantage connaître l'homme illustre qui les a écrites. On peut donner plusieurs raisons de cette singularité: d'abord la forte préoccupation, sous l'influence de laquelle Montesquieu était presque toujours pour la composition de ses ouvrages; son extrême vivacité, qui ne lui permettait pas de s'étendre dans une lettre au-delà de ce qui était nécessaire; la faiblesse de sa vue, qui le condamnait à écrire peu de mots à-la-fois, ou à se servir d'une main étrangère; enfin son peu de facilité dans la rédaction, que demontre l'aspect de ses manuscrits chargés de ratures: toutes ces causes réunies le rendaient peu propre à un genre qui exige surtout de la facilité, de l'abandon et de la souplesse, le talent d'improviser ses pensées et l'habitude de s'abandonner aux inspirations du moment. Quatre ans après avoir publié les *Lettres persanes*; Montesquieu fit, en 1725, imprimer séparément le *Temple de Gnide* (1), bagatelle ingénieuse, mais froide et sans intérêt, où l'esprit est prodigué, la grâce étudiée, et que M<sup>me</sup>. du Defant avait surnommé l'*Apocalypse*

(1) La première édition du *Temple de Gnide* est in-12, de 82 pag., chez Simart, libraire; l'approbation est datée du 29 janvier 1725: la petite pièce de *Céphise et l'Amour* se trouve à la suite.

de la galanterie. Au reste nous voyons, par une lettre écrite à Moncrif, en 1738, que Montesquieu, long-temps après la publication du *Temple de Guide*, ne voulait point consentir à avouer cette légère production, qu'il composa pour l'amusement de la société de M<sup>lle</sup>. de Clermont. Il dit, dans cette lettre, que le libraire-éditeur le désobligerait beaucoup s'il allait mettre quelque chose dans son avertissement, qui, directement ou indirectement, pût faire penser qu'il en fût l'auteur. « Je suis, ajoutait-il, à l'égard des » ouvrages qu'on m'attribue, comme » M<sup>me</sup>. Fontaine-Martel était pour » les ridicules ; on me les donne, » mais je ne les prends pas. » Cependant, même dans ce médiocre ouvrage, on remarque quelques traits qui décèlent Montesquieu ; et, à ce sujet, Laharpe le compare à un aigle qui voltige dans des bocages, et resserre avec peine un vol fait pour les hauteurs des montagnes et l'immensité des cieux. Cette même année, Montesquieu, à l'ouverture du parlement de Bordeaux, prononça un discours sur les devoirs des magistrats, des avocats, des procureurs, et de tous ceux qui suivent la carrière du barreau. Ce discours, qui a été trop peu remarqué, est écrit d'un style abondant, plein d'onction, et s'éloigne de la manière ordinaire de Montesquieu ; il est de ce genre d'éloquence qui s'adresse encore plus à l'âme qu'à la raison. Cependant celui qui retraçait si bien les devoirs du magistrat, et en semblait si pénétré, se retira presque aussitôt, et peut-être par cette raison même, de la magistrature. Montesquieu vendit sa charge en 1726. Le désir d'acquérir sa liberté, et de se livrer entièrement à la philoso-

phie et aux lettres, fut sans doute un de ses motifs ; mais la principale cause de cette détermination fut qu'il se trouvait et qu'il était inférieur à ce qu'il devait être dans son emploi. Cette continuelle présence d'esprit, ce jugement prompt et facile, cette patience attentive qui suit dans tous ses détails les détours de l'intérêt privé ; cette facilité d'élocution qui fait ressortir aux yeux des autres la vérité et la justice, qu'on n'a qu'un instant pour discerner ; qu'un instant pour faire triompher ; toutes ces qualités, indispensables dans un juge, manquaient entièrement à Montesquieu. Pour s'en convaincre, il suffit de ses propres aveux : il nous dit que tout son mérite, dans son métier de président, se réduisait à avoir le cœur droit, et à entendre assez bien les questions en elles-mêmes ; mais qu'il n'avait jamais rien compris à la procédure, quoiqu'il s'y fût appliqué. Son accent gascon, dont il paraît avoir dédaigné de se corriger, sa voix claire et même un peu criarde, auraient nui aux meilleurs discours, s'il avait pu en prononcer sans préparation ; mais il ne le pouvait pas. « Ma machine, dit-il, est » tellement composée, que j'ai be- » soin de me recueillir dans toutes » les matières un peu abstraites. » Sans cela mes idées se confondent ; » et si je sens que je suis écouté, il » me semble que toute la question » s'évanouit devant moi. Plusieurs » traces se réveillent à-la-fois ; et il » résulte de là qu'aucune trace n'est » réveillée. La timidité, dit-il en- » core, a été le fléau de toute ma » vie ; elle semblait obscurcir jusqu'à » mes organes, lier ma langue, met- » tre un nuage sur mes pensées, dé- » ranger mes expressions. » Avec de telles dispositions, on peut aspirer,

du fond de sa retraite, à remuer le monde en composant des livres ; mais il faut renoncer à ces fonctions publiques qui exigent qu'on exerce par la parole une influence journalière sur les hommes. Montesquieu, libre désormais de s'adonner tout entier à la philosophie et aux lettres, se présenta comme candidat pour la place vacante à l'académie française par la mort de M. de Sacy ; mais le cardinal de Fleury écrivit à l'académie, que le roi avait déclaré qu'il ne donnerait point son approbation à la nomination de l'auteur d'un ouvrage dans lequel se trouvaient des sarcasmes impies. « Alors, dit Voltaire, Montesquieu prit un tour fort adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts : il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre dans lequel on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal ou par un ministre. M. de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie : cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes en crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra à l'académie. » Cette anecdote, insérée dans un ouvrage sérieux, le *Siècle de Louis XIV*, et attestée par le plus célèbre des contemporains de Montesquieu, à une époque où la plupart des amis de cet homme illustre vivaient encore, et qu'aucun d'eux n'a contredite, a été rejetée par les biographes modernes, comme tout-à-fait invraisemblable. Ils assurent au contraire, que Montesquieu n'usa point d'un détour, selon eux, peu digne de lui ; qu'il ne voulut rien désavouer dans ses *Lettres persanes*, et qu'il fut redevable de son admission aux ins-

tances du maréchal d'Estrées, son ami. Ceci n'est point exact. Montesquieu tenait au moins autant à la considération due à sa naissance, à son rang dans le monde, qu'à sa renommée littéraire ; il fut à-la-fois consterné et offensé du refus du roi et de son ministre, et surtout des motifs de ce refus, qui était une sorte de réprobation de l'autorité royale, relativement à lui et sa famille. « Il déclara au gouvernement, dit d'Alembert, qu'après l'espèce d'outrage qu'on allait lui faire, il irait chercher chez les étrangers, qui lui tenaient les bras, la sûreté, le repos, et peut-être les récompenses qu'il aurait dû espérer dans son pays. » Mais en ressentant d'une manière noble et ferme l'affront dont il était menacé, Montesquieu n'en reconnaissait pas moins ses torts ; et il est certain qu'il désavoua d'une manière quelconque les lettres de son ouvrage qui fournissaient un motif légitime pour l'écarter d'une compagnie, dont, par son institution, le roi était protecteur. Montesquieu ne fit rien en cela, quoi qu'on en ait dit, qui fût indigne de la franchise de son caractère. Jamais il ne s'était formellement déclaré l'auteur des *Lettres persanes*. Quand il fut pressé de les désavouer, il put, en se refusant à cette démarche, désavouer cependant celles de ces lettres qui n'étaient plus conformes à ce qu'il aurait pensé et écrit, lorsqu'on l'interpella sur ce sujet. La preuve que tel était son sentiment, se trouve dans les ouvrages qu'il a publiés depuis, qui contiennent des éloges sincères de la religion chrétienne, et dans les démarches qu'il fit auprès des libraires qui réimprimaient ses *Lettres persanes*, pour qu'ils en fissent disparaître ce qu'il appelait ses *Juvenilia*. D'Alembert, dans l'E-

loge de Montesquieu, qu'il a mis en tête d'un des volumes de l'Encyclopédie, dit formellement que, dans la première édition des *Lettres persanes*, l'imprimeur étranger en avait inséré qui n'étaient pas de l'auteur ; cependant d'Alembert n'ignorait pas que ce fait était inexact, et que cette première édition était bien réellement conforme au manuscrit autographe. Si donc d'Alembert imprimait cela, même après la mort de Montesquieu, c'est que, dans l'intérêt de la mémoire de cet homme illustre, dans celui de sa famille, dans celui de l'académie qui l'avait reçu, dans l'intérêt même du parti philosophique, dont d'Alembert était un des organes, et qui avait quelque ménagement à garder, on trouvait nécessaire de considérer celles des *Lettres persanes* qui avaient été désavouées par Montesquieu, comme n'ayant pas même été écrites par lui. Le rapprochement de ces diverses circonstances démontre qu'il y a au moins un fonds de vérité dans ce qu'a dit Voltaire, auteur mieux instruit sur l'histoire de son temps qu'on ne le pense communément, et que, sur sa réputation de légèreté, on se croit à tort autorisé à contredire légèrement. Montesquieu prononça, le 24 janvier 1728, son discours de réception à l'académie française. A cette époque, l'éloge du cardinal de Richelieu était, dans ces sortes de discours, une obligation à laquelle on ne pouvait se soustraire. Montesquieu a rempli cette obligation par une seule phrase qui n'a que huit lignes ; et ces huit lignes sont l'éloge le plus complet que l'on ait fait de ce grand ministre, et le seul qu'on ait retenu. Montesquieu se mit ensuite à voyager, et visita presque tous les pays de l'Europe. Sa réputation le

fit partout accueillir avec empressement. Il alla d'abord à Vienne, où il yit souvent le prince Eugène : de là il passa en Hongrie, et ensuite en Italie ; il connut à Venise l'écossais Law, qui, du sein des grandeurs, de la célébrité et des richesses, était tombé dans l'obscurité, l'oubli et la pauvreté, et qui cependant s'occupait toujours à combiner son fameux système : il y entretenit aussi le comte de Bonneval, qui n'avait encore parcouru qu'une partie du cercle de ses aventures romanesques. De Venise, Montesquieu se rendit à Rome, où il contracta des liaisons avec le cardinal Corsini, depuis pape, sous le nom de Clément XII, et avec le cardinal de Polignac, auteur de l'*Anti-Lucrèce*. On prétend que Montesquieu, avant de partir de Rome, alla faire ses adieux au pape Benoît XIV, et que celui-ci lui fit alors cadeau de bulles de dispense ; mais que, lorsqu'on présenta à Montesquieu la note des frais d'expédition de ces bulles, il refusa d'en payer le montant, disant qu'il aimait mieux s'en rapporter à la parole du saint-père. De Rome, Montesquieu se rendit à Gènes ; et comme il ne trouva pas dans cette ville l'accueil et les plaisirs qu'il avait partout rencontrés, il exhala son humeur dans des stances cyniques, qu'il n'avait pas destinées à l'impression. Quoiqu'il eût le travers, ainsi que plusieurs prosateurs du dernier siècle, de faire peu de cas de la poésie, il a cependant composé en vers quelques bagatelles ingénieuses, où l'on remarque de l'esprit et de la délicatesse : une des meilleures est le portrait de M<sup>me</sup>. la duchesse de Mirepoix, qu'il fit à Lunéville, pour amuser le roi de Pologne. Montesquieu paraît même avoir versifié avec

assez de facilité. On rapporte que se promenant un jour dans le jardin de Boileau à Auteuil, dont le médecin Gendron, son ami, était devenu propriétaire, il improvisa ces deux vers :

Apollon, dans ces lieux, prêt à nous secourir,  
Quitté l'art de rimer pour celui de guérir.

Del' Italie, Montesquieu alla en Suisse; il parcourut les pays arrosés par le Rhin, et s'arrêta quelque temps en Hollande. A la Haye, il retrouva milord Chesterfield, avec lequel il s'était lié, à Venise, d'une amitié toute particulière. Celui-ci lui proposa une place dans son yacht, pour passer en Angleterre; il accepta, et s'embarqua le 31 octobre 1729. Montesquieu résida deux ans en Angleterre, et fut recherché avec empressement par tout ce qu'il y avait de plus distingué dans ce pays. La société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres; la reine d'Angleterre l'honora d'une bienveillance particulière: il lui adressa un jour une louange aussi fine que délicate, et faite pour flatter son amour-propre et comme femme et comme reine. Voici comment il a lui-même raconté cette anecdote. « Je » dînais chez le duc de Richmond; » le gentilhomme ordinaire De La » Boine, qui était un fat, quoique » envoyé de France en Angleterre, » soutint que l'Angleterre n'était pas » plus grande que la Guienne: je » tançai mon envoyé. Le soir la reine » me dit: Je sais que vous nous avez » défendus contre votre Monsieur » de La Boine. — Madame, je n'ai » pu m'imaginer qu'un pays où vous » régniez ne fût pas un grand pays. » Montesquieu était trop distrait en société pour y briller beaucoup; il avait rarement de ces réparties heu-

venons de rapporter: ou en raconte cependant encore une autre fort gaie quoique impolie, que lui arracha un moment d'impatience qu'il eut contre quelqu'un qui s'efforçait de lui persuader une chose difficile à croire. « Si ce n'est pas vrai, lui disait avec » force cet importun, je vous donne » ma tête. — Je l'accepte, répondit » aussitôt Montesquieu; les petits » présents entretiennent l'amitié. » Montesquieu, était dans le commerce habituel, d'une gaieté douce, et d'une vivacité toujours égale, simple et sans prétentions. « J'aime, disait-il, » les maisons où je puis me tirer » d'affaire avec mon esprit de tous » les jours. » Cependant il lui échappait quelquefois des saillies de réflexion qui décelaient la profondeur de son esprit; et quand il était animé, il racontait avec brièveté, mais avec feu, et même avec grâce. Ses voyages lui avaient appris à se ployer à tous les goûts, à s'accommoder de tous les caractères. « Quand je » suis en France, dit-il, je fais amitié » à tout le monde; en Angleterre, je » n'en fais à personne; en Italie, je » fais des compliments à tout le » monde; en Allemagne, je bois » avec tout le monde. » De retour dans sa patrie, Montesquieu se retira dans son château de la Brède. Il avait; soit avant, soit pendant ses voyages, fait imprimer en Hollande un opuscule intitulé: *Réflexions sur la Monarchie universelle en Europe*, dont il nous a été remis un exemplaire: cet opuscule a été inconnu jusqu'ici à tous ceux qui ont eu occasion de parler de Montesquieu ou de ses ouvrages. Lui-même néanmoins en fait mention dans un passage de l'*Esprit des lois* (1).

(1) Dans une note du liv. XXI, chap. XXII, tom. 2, p. 274, édit. de Lequien; cette note est ainsi

Il paraît, d'après une note de sa main, qui se trouve en tête du seul exemplaire de cet opuscule que nous ayons vu, que Montesquieu craignit que quelques passages de cette brochure ne fussent mal interprétés, qu'il la corrigea dans le dessein de la faire imprimer ainsi, et qu'ensuite il ne jugea pas à propos de la livrer au public. Cet écrit tendait à prouver que dans l'état des nations modernes de l'Europe, il était impossible, même au plus habile et au plus ambitieux des souverains, de fonder une monarchie universelle. Dans le même temps que Montesquieu recherchait les obstacles qui s'opposaient, dans l'Europe moderne, à ce qu'un peuple pût établir sa domination sur tous les autres, il examinait, par la liaison nécessaire de ces mêmes idées, quelles étaient les causes de la prospérité et de la chute du peuple célèbre qui soumit à son orgueilleuse domination tous les états du monde civilisé et qui fit de la Méditerranée un lac de son vaste empire. Après deux ans de séjour dans sa retraite de la Brède, Montesquieu publia, en 1734, ses

*Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, ouvrage remarquable, qui n'est pas le plus étonnant, mais qui est le plus parfait de tous ceux qui sont sortis de sa plume, et dans lequel son génie eut à lutter contre plusieurs hommes supérieurs, chez les anciens et chez les modernes, qui avaient traité le même sujet, principalement Polybe, Machiavel, Saint-Évremond et Bossuet. Mais Polybe, savant géographe, habile guerrier, négociateur adroit, penseur profond, est un historien prolix et un écrivain médiocre. Machiavel avait choisi quelques faits de l'histoire romaine, plutôt comme motifs que comme sujet principal de ses réflexions sur la politique. Saint-Évremond, plein d'aperçus ingénieux, mais léger d'instruction, ne connaissant que médiocrement les faits, n'a pu les juger et les analyser que d'une manière incomplète. Bossuet, qui ne devait considérer l'histoire des Romains que comme une portion de celle du Monde, en a saisi les principaux traits. Montesquieu est le seul qui ait embrassé ce grand sujet dans tous ses détails, le seul qui ait comparé tous les faits avec une laborieuse sagacité. Il n'en oublie aucun qui puisse donner matière à une pensée, et offrir un résultat; et cependant il a su tout resserrer dans un seul volume d'une grosseur médiocre. Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, qui se trouve à la suite de cet ouvrage, et en fait en quelque sorte partie, est un des morceaux où Montesquieu a déployé le plus d'éloquence. Cette éloquence, dit un de ses panégyristes, renouvelle, pour ainsi dire, dans les âmes, la terreur qu'éprouvèrent les Romains devant leur impitoyable dictateur. Un

conçue : « Ceci a paru, il y a plus de vingt ans, dans un petit ouvrage manuscrit de l'auteur, qui a été presque perdu dans celui-ci. » Cette note est singulière, et semblerait faire croire qu'il avait fait tirer quelques exemplaires de cet opuscule pour donner à des amis. L'*Esprit des lois* parut en 1748; et si ces mots, *il y a plus de vingt ans*, sont exacts, cet opuscule serait au moins de 1727, et pourrait être plus ancien. L'exemplaire que nous avons sous les yeux, et qui appartient à M. Laine, ministre, et membre de la chambre des Députés, contient beaucoup de corrections qui sont de la main même de Montesquieu; sur le faux-titre, il a écrit : « Ceci a été imprimé sur une mauvaise copie; je le fais réimprimer sur une autre, selon les corrections que j'ai faites ici; » et sur la première feuille, il a mis encore : « J'ai écrit qu'on supprimât cette copie, et qu'on en imprimât une autre, si quelques exemplaires avaient passé, de peur qu'on n'interprêtât mal quelques endroits. » Les réclames qui sont au bas des pages, le papier et les caractères, tout indique une impresson faite en Hollande; il n'y a ni nom de lieu, ni nom d'imprimeur. Cet opuscule a 44 pages in-12, et se compose de 25 réflexions détachées.

autre morceau du même genre, plus court encore, mais non moins remarquable, est celui de *Lysimaque* : Montesquieu, dans cet écrit, a peint, d'une manière sublime, cette philosophie des Stoïciens, qui élevait l'homme au-dessus des faiblesses de sa nature, et qui lui faisait braver avec joie, et même avec orgueil, les cruautés des tyrans et les injustices du sort. Ce morceau fut envoyé, en 1751, au roi Stanislas, qui avait écrit à Montesquieu une lettre flatteuse au sujet de sa nomination à l'Académie de Nancy. Les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* ne faisaient connaître qu'un seul peuple ; et Montesquieu s'était, depuis long-temps, attaché à les étudier tous, à découvrir les causes des révolutions qui avaient successivement changé la face du monde, et à rechercher l'explication des lois et des coutumes qui avaient contribué à la prospérité des nations, ou causé leur décadence. Le succès du traité sur le peuple romain, qui n'était, en quelque sorte, qu'une portion détachée du vaste plan qu'il avait conçu, ne fit qu'accroître son ardeur pour l'exécution d'une si haute entreprise. Il y travailla encore quatorze ans. Tantôt il lui semblait qu'il avançait à pas de géant, tantôt qu'il reculait, à cause de l'immensité de la carrière qui lui restait à parcourir : « Enfin, dit-il, dans le cours de vingt années, je vis mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. » Avant de livrer à l'impression cette production, qu'il intitula, *De l'Esprit des Loix*, Montesquieu crut devoir consulter un de ses amis intimes, dont il estimait le talent et les lumières, et il lui envoya son manuscrit. Cet ami était Helvétius, qui après en avoir pris lecture, fut pro-

digieusement alarmé des dangers que courait la réputation de Montesquieu, s'il mettait au jour une production aussi défectueuse. Helvétius en fut si peu satisfait, qu'il n'osa pas d'abord écrire à Montesquieu ce qu'il en pensait ; et il le pria de vouloir lui permettre de communiquer le manuscrit qu'il lui avait envoyé, à un ami commun : c'était Saurin, auteur de *Spartacus*. Celui-ci porta sur *l'Esprit des Loix* le même jugement qu'Helvétius. Suivant eux, en faisant paraître ce livre, le célèbre auteur des *Lettres persanes*, dépouillé désormais de son titre de sage et de législateur, ne devait plus paraître aux yeux du public éclairé qu'un homme de robe, un gentilhomme et un bel-esprit : « Voilà, » écrivait Helvétius, ce qui m'afflige » pour lui et pour l'humanité qu'il » aurait pu mieux servir. » Il fut convenu entre les deux amis qu'Helvétius écrirait à Montesquieu, pour lui rendre compte de ce qu'ils avaient éprouvé à la lecture de son manuscrit, pour l'engager à le revoir et à ne pas le publier dans l'état informe où il se trouvait. Saurin craignit que Montesquieu ne fût offensé ; mais Helvétius s'empressa de rassurer Saurin en ces termes : « Soyez » tranquille, nos avis ne l'ont point » blessé ; il aime dans ses amis la » franchise qu'il met avec eux. Il » souffre volontiers les discussions ; » il répond par des saillies, et change » rarement d'opinions ; je n'ai pas » cru, en lui exposant les nôtres, » qu'elles modifieraient les siennes ; » mais, quoi qu'il en coûte, il faut » être sincère avec ses amis. Quand » le jour de la vérité luit et détrompe » l'amour-propre, il ne faut pas » qu'ils puissent nous reprocher » d'avoir été moins sévères que le

» public. » En effet, les conseils des deux amis de Montesquieu eurent sur lui si peu d'influence, qu'il envoya son manuscrit à l'impression sans y rien changer; il y mit cette épigraphe: *Prolem sine matre creatam* (Postérité sans mère) (1), indiquant ainsi avec raison que son ouvrage n'avait point de modèle; et il se félicita, dans sa préface, de n'avoir pas totalement manqué de génie. Le succès ne trompa point la confiance qu'il avait en lui-même; ce succès fut tel, qu'ayant appris que son livre venait d'être défendu en Autriche, il put écrire, sans exagérer la vérité, au marquis de Stainville, ministre de l'empereur d'Allemagne à Paris (2): « Peut-être votre Excellence pensera-t-elle qu'un ouvrage, dont on a fait dans un an et demi vingt-deux éditions, qui est traduit dans presque toutes les langues, et qui d'ailleurs contient des choses utiles, ne mérite pas d'être proscrit par le gouvernement. » Cette lettre est datée du 27 mai 1750; et en effet, *l'Esprit des lois* n'avait paru que vers le milieu de l'année 1748. S'il fut beaucoup lu, beaucoup admiré, beaucoup loué, cet ouvrage, comme tous ceux qui font une grande sensation, fut aussi beaucoup critiqué. M<sup>me</sup>. Du Dessant dit que ce n'était pas l'esprit des lois,

mais de l'esprit sur les lois. Ce motif fortune: il avait justement le degré de vérité, dont on se contente dans une épigramme. Ceux qui avaient approfondi les questions obscures de notre ancien droit public, s'aperçurent que, quoique l'auteur de *l'Esprit des lois* eût réfuté quelques paradoxes de l'abbé Dubos, il était tombé lui-même dans des erreurs graves. Ils virent que, n'ayant pas creusé à une assez grande profondeur, pour éclairer suffisamment les bases du gouvernement féodal, il avait conçu pour ce genre de gouvernement des préjugés trop favorables. On trouva que pour établir certains principes, il tirait ses exemples de voyageurs suspects ou d'auteurs discrédités; qu'il concluait trop souvent du particulier au général; qu'il y avait du néologisme et de l'obscurité dans ses définitions, et un emploi trop détourné des mots communs de la langue dans l'énonciation des principes fondamentaux de sa théorie. On lui reprocha encore d'avoir attribué à l'influence du climat, et aux causes physiques, des effets dus à des causes purement morales; d'avoir morcelé un même sujet, en petits chapitres, qui ont souvent des titres insignifiants ou indéterminés; d'en avoir rapproché d'autres qui sont trop peu liés avec ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent; d'avoir souvent manqué d'ordre, et fait un tout irrégulier, avec les plus belles parties, de sorte que ce livre, si vaste par son plan, et la multitude des sujets qu'il embrasse, paraît être en quelque sorte un amas d'admirables fragments, qui attendent que l'auteur y mette la dernière main, et en fasse un ouvrage régulier. On lui reprochait enfin quelques idées confuses, certains tours de phrases for-

(1) On a prétendu que cette épigraphe, tirée d'un vers d'Ovide, était énigmatique. Si c'est une énigme, le mot ne nous en paraît pas difficile à trouver, et le sens que nous lui donnons nous semble évident. Dans un ouvrage intitulé: *Nouveaux mélanges de Madame Necker*, on a prétendu encore que Montesquieu en donnait lui-même cette explication: « Un livre sur les lois doit être fait dans un pays de liberté; la liberté en est la mère, je l'ai fait sans mère. » Ce petit conte est invraisemblable.

(2) La lettre est datée de Paris, et une note nous apprend que l'original était à Rati-bonne, dans la bibliothèque du prince de la Tour-Taxis. Ce marquis de Stainville était ministre de l'empereur, en sa qualité de grand-duc de Toscane; l'ambassadeur de l'empereur à Paris était alors le comte de Kaunitz.

cés, un style quelquefois tendu et souvent recherché. Toutes ces critiques étaient fondées ; et la preuve que ce n'était pas l'envie seule qui les suscitait, c'est qu'on n'en avait pas fait de semblables du livre des *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*. Cependant la renommée de Montesquieu s'accrut beaucoup par la publication de l'*Esprit des lois* ; et l'on peut dire avec vérité que seul, cet ouvrage eût suffi à sa gloire, et que seul il a donné la mesure de la force et de la grandeur de son génie. C'est que le mérite d'un ouvrage consiste surtout dans les beautés qui s'y trouvent, dans les qualités qui le distinguent de tous les autres, et non pas seulement dans l'absence des fautes qu'on a su éviter, ou des défauts dont on a su se garantir. C'est qu'il est des sujets tellement vastes, que la plus forte tête, aidée de la plus longue vie, peut à peine en concevoir l'ensemble, même imparfaitement : l'*Esprit des lois* était de ce genre. L'auteur s'était proposé d'examiner, dans ce livre, l'histoire de tous les temps et de tous les lieux, et de considérer les habitants de la terre et les sociétés qu'ils ont formées, dans tous les rapports qu'ils peuvent avoir entre eux. On s'étonne beaucoup moins des moments de faiblesse qui trahissent quelquefois ses efforts dans une si rude entreprise, que de la vigueur prodigieuse avec laquelle il en poursuivait l'exécution. On admire la fermeté qu'il met à tracer les immenses contours de ce grand labyrinthe, et la sagacité qu'il déploie pour en démêler les détours multipliés, et en découvrir les réduits les plus cachés. Notre siècle, et peut-être le siècle précédent, n'ont point produit d'ouvrage où il y ait plus de

vues profondes et de pensées neuves, où l'on trouve un plus grand nombre de faits convertis en principes lumineux ; où autant de vérités utiles, établies par le raisonnement, soient éclaircies par une érudition mieux choisie, plus abondante et plus variée ; dont le style enfin soit plus précis, plus nerveux, et étincèle davantage de ces saillies d'esprit et de génie, qui entraînent, persuadent, et se gravent à jamais dans la mémoire : enfin, ce qui est au-dessus de tous ces éloges, aucun ouvrage ne décèle dans son auteur, un cœur plein de cette bienveillance générale qui s'attendrit sur les maux de l'humanité ; une ame plus droite, plus élevée, plus animée du désir de se mettre au-dessus des préjugés et de l'intérêt du moment ; une vue plus nette, plus étendue, pour démêler les causes des révolutions qui ont agité le monde, pour discerner les caractères particuliers des hommes qui ont apparu sur cette vaste scène, pour scruter enfin les motifs si divers, les circonstances si multipliées de tant d'institutions, de lois et de coutumes que les siècles ont fait naître et que les siècles ont fait disparaître. Avare du temps et de l'espace, Montesquieu ne songe qu'à construire la série de ses idées, sans s'occuper des objections : de là le grand nombre de critiques superficielles et spécieuses qu'on a faites de son ouvrage. Montesquieu a souvent dans l'expression, la clarté, la simplicité majestueuse et le ton d'autorité des lois dont il est l'interprète. Il ne se passionne pas ; il ne semble pas même chercher à persuader son lecteur : il prononce et juge. Il a dans son éloquence ce ton ferme et imposant qui donne à la raison une ascendant irrésistible. Quand il châtie

la folie humaine, c'est par une ironie fine et détournée, ou par le sarcasme amer d'une indignation qui se contient : c'est alors surtout que, toujours attentif à réprimer la multiplicité des paroles qu'entraînerait l'exubérance de ses pensées et de ses sentiments, on s'aperçoit qu'il voit au-delà de ce qu'il exprime; et c'est, dit un habile critique, un exercice utile pour le lecteur, que de chercher dans la phrase de Montesquieu toute sa pensée. Auteur vraiment admirable, qui a connu l'art d'être utile, non-seulement par les vérités qu'il expose, mais encore par celles qu'il fait entrevoir; non-seulement par les réflexions qu'il nous présente, mais encore par celles qu'il nous suscite, et qui sait enfin faire participer les esprits ordinaires à l'énergie et à l'étendue de son génie! Montesquieu avait résolu de ne répondre à aucune des critiques qui seraient faites de l'*Esprit des lois*; mais il ne put se résoudre à passer sous silence les attaques d'un auteur anonyme, qui, dans un journal intitulé, *Nouvelles ecclésiastiques*, l'avait déchiré avec fureur, et le peignait comme un athée. Il avait, dans les *Lettres persanes*, traité la religion chrétienne avec beaucoup de légèreté; mais ensuite, mûri par l'âge, par l'étude et la réflexion, il en avait fait, dans l'*Esprit des lois*, un éloge sincère : il la recommande en termes expressifs, non-seulement comme le plus parfait des systèmes religieux, mais comme le plus puissant soutien de tout système social. Il lui importait donc de repousser les insinuations calomnieuses du gazetier ecclésiastique. Il voulait en même temps réfuter d'avance les théologiens de la Sorbonne, qui, peu contents de quelques passages de l'*Esprit des lois*,

allaient procéder à une censure de cet ouvrage. C'est dans ce double but qu'il écrivit sa *Défense*, modèle de discussion solide et de plaisanterie légère. Il se félicitait beaucoup de la modération maligne qu'il avait mise dans cet écrit. « Ce qui me » plaît dans ma *Défense*, disait-il, ce » n'est pas de voir les vénérables théo- » logiens mis à terre, c'est de les y » voir couler tout doucement. » Quelques personnes qui s'assemblaient chez le fermier-général Dupin, entreprirent une critique détaillée de l'*Esprit des lois*, et composèrent trois gros volumes in-8°. d'*Observations*, qu'on dit avoir été imprimés en 1757 et en 1758, mais qui le furent probablement quelques années plus tôt. M<sup>me</sup>. Dupin, qui eut long-temps J.-J. Rousseau pour secrétaire, sans se douter qu'il fût bon à autre chose qu'au métier de copiste, composa, dit-on, la préface de ces *Observations*. Les pères Plesse et Berthier coopérèrent à la rédaction; et Dupin, sous le nom duquel on devait publier l'ouvrage, fournit les faits relatifs aux finances et à l'administration. Montesquieu, que cette espèce de cabale contre son ouvrage et contre lui affligeait, employa, dit-on, le crédit de M<sup>me</sup>. de Pompadour, pour engager Dupin à supprimer son livre. Celui-ci le fit avec un tel soin, qu'il est échappé au plus une trentaine d'exemplaires à la destruction; ce qui a procuré à ce livre un motif d'estime qu'il n'aurait probablement jamais acquis, s'il avait été publié, savoir la rareté. Du reste, Montesquieu garda le silence sur une foule de brochures pleines d'ineptes critiques ou d'injures grossières, qui parurent contre l'*Esprit des lois*. Il disait que le public le vengeait assez des uns, par le mépris, et des autres, par

l'indignation. L'apparition d'un livre du genre et du mérite de l'*Esprit des lois* est un événement dans l'histoire politique et littéraire, dont on doit retracer les effets. A l'époque où il fut publié, les progrès de l'industrie et l'accroissement de la population en Europe, le développement rapide du commerce des Européens et des colonies européennes dans les deux mondes, avaient amené dans la plupart des états de cette partie du globe des changements successifs, et bouleversé presque entièrement les rapports qui existaient autrefois entre les divers ordres de citoyens. La puissance n'était plus le résultat immédiat des richesses et de l'influence; et ne pouvait plus s'appuyer que sur les institutions: l'obéissance avait cessé d'être la conséquence nécessaire de la dépendance, et devait être exigée au nom des lois. Ces institutions et ces lois, qui n'étaient que l'expression d'un ordre de choses que le temps avait ou altéré ou aboli, ne se trouvant plus en harmonie avec les mœurs, les habitudes et les intérêts de la société, gênaient également les gouvernements dont elles constituaient les seuls moyens de pouvoir, et les peuples dont elles étaient les seules garanties contre les troubles et les désordres. Tous les esprits sentaient la nécessité de modifier les constitutions des états; et l'on conçoit avec quelle avidité dut être lu, à une telle époque, un livre qui présentait le résumé de l'expérience des siècles sur la science de la législation et du gouvernement. Mais l'effet de ce livre fut différent dans les différents pays, selon la situation où ils se trouvaient. C'est en Angleterre que l'ouvrage de Montesquieu eut et obtint encore la plus forte influence; et c'est en France que cette influence

fut et est encore la plus faible. Peut-être les Anglais doivent-ils en partie à Montesquieu, et à l'impulsion qu'il a donnée aux sciences politiques, d'avoir su faire habilement manœuvrer le vaisseau de l'état, entre les deux grands écueils de leur constitution, une oligarchie tyrannique, et une démocratie turbulente. Aussi l'*Esprit des lois* fut en Angleterre, dès qu'il parut; l'objet d'une admiration qui ne trouva point de contradicteur, et qui n'a cessé de s'accroître. Si cet ouvrage n'a pas produit un effet aussi heureux et aussi puissant en France, ce n'est pas seulement parce que les esprits n'étaient point aussi éclairés sur ces matières; mais, il faut le dire, c'est aussi la faute de l'ouvrage et celle de l'auteur. Montesquieu n'avait cherché qu'à éclaircir les âges obscurs de la monarchie française; et même le succès de ses efforts à cet égard est resté douteux, et a été justement contesté. Il s'est arrêté à l'époque où il aurait pu s'appuyer sur des faits certains, et commencer à présenter des résultats positifs, et des remèdes applicables aux maux qui tourmentaient alors l'état social en France, et dont il n'avait pas pressenti tout le danger. Les nobles à la cause desquels l'auteur de l'*Esprit des lois* se montrait favorable, puisaient dans son livre ce qui devait exalter leurs prétentions, mais non pas ce qui devait les aider à conserver leurs droits réels, et à se procurer une existence solide. Le gouvernement de France y aurait en vain cherché des indications précises pour acquiescer une vigueur nouvelle, en abandonnant ces formes du pouvoir, que le temps emportait; et en saisissant les moyens de puissance que le temps avait créés. Une autre cause qui

ne semble due qu'au hasard de la nature, qui cependant a une liaison secrète avec les événements, a contribué au peu d'influence qu'a obtenu en France le livre de l'*Esprit des lois*. Peu après la publication de ce livre, et dans un assez court intervalle de temps, deux écrivains se sont rencontrés, tous deux doués d'une imagination vive, d'une rare éloquence, de ce talent pour la dialectique, qui donne la faculté d'enchaîner toutes les conséquences d'un principe, et toutes les parties d'un système; mais aussi tous deux également dénués de la connaissance pratique des affaires, et de ce discernement particulier, qui nous fait apprécier ce que réclament les hommes et les choses, selon les différents temps et les diverses circonstances. L'un, ayant vécu à une époque où un gouvernement débile affectait par intervalles une attitude despotique, et irritait sans cesse sans jamais comprimer, a prétendu fonder la théorie sociale sur le dogme de la souveraineté du peuple, qui ne peut conduire qu'à l'anarchie: l'autre, long-temps témoin de la férocité et de l'ineptie populaires, s'est précipité dans l'extrême opposé, et a cru asseoir les bases de la société sur la doctrine du pouvoir paternel, et sur l'état de la famille; il a, sans le vouloir, enfanté une théorie du despotisme, aussi fautive dans son principe et presque aussi funeste dans ses conséquences que celle qu'il cherchait à renverser. C'est entre ces deux systèmes que se sont partagés en France les écrivains politiques; et les deux écoles qu'ils ont formées, sont devenues fécondes en stériles abstractions, et en déclamations d'autant plus dangereuses, qu'elles flattent les deux plus forts penchans de l'homme,

l'amour du pouvoir, et l'amour de l'indépendance. Lorsque les nuages amoncélés par ces vaines et ambitieuses théories seront dissipés, les diverses branches des sciences politiques, fondées sur les faits et l'expérience, paraîtront moins faciles, moins accessibles à tous les esprits; mais alors aussi on appréciera en France tout le mérite de l'*Esprit des lois*; et, du seul développement de quelques-uns des chapitres si courts de cet immortel ouvrage, on verra sortir des traités substantiels sur diverses parties de la législation, et du gouvernement des états. Si le livre de Montesquieu ne fut pas aussi utile à sa patrie qu'il l'avait espéré, la gloire que l'auteur en recueillit de son vivant surpassa celle que peuvent ambitionner les gens de lettres. Il fut considéré, dans toute l'Europe, comme le législateur des nations: mais il ne fut point ébloui de sa haute réputation; il continua de vivre en sage, et de jouir de lui-même et de ses amis. Il partageait son temps entre le château de la Brède et Paris, c'est-à-dire, entre l'étude et le monde: dans sa terre, aimant à s'occuper de jardinage et d'améliorations agricoles; très-jaloux de ses droits seigneuriaux, et par-conséquent voisin incommode, mais adoré de ses paysans dont il recherchait l'entretien, parce que, disait-il, ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers: dans la capitale, convive aimable, trop simple et trop négligé peut-être dans ses habillemens, comme dans ses manières et dans sa conversation. Il était toujours disposé à rendre justice aux talens, et à les protéger au besoin. Il reçut un jour de Henri Sully, excellent artiste anglais, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à perfectionner l'horlogerie en

France, la lettre suivante : « J'ai » envie de me pendre ; mais je crois » cependant que je ne me pendrais » pas si j'avais cent écus. » Montesquieu lui répondit : « Je vous en » voie cent écus, mon cher Sully, ne » vous pendez pas et venez me voir. » Montesquieu était directeur de l'académie française, lorsque Piron se présenta pour y être admis : quand on sut à la cour que ce poète était sur le point d'être élu, Montesquieu fut mandé à Versailles, et le roi lui déclara qu'il ne voulait pas que Piron fût nommé. Montesquieu fit des démarches auprès de M<sup>me</sup>. de Pompadour, et obtint en dédommagement, pour l'auteur de la *Métromanie*, une pension de mille francs. La munificence de Montesquieu ne s'exerçait pas seulement, sur les hommes à talents, mais encore sur ceux qui n'avaient d'autres titres à ses yeux que le malheur : au reste il cachait avec un soin extrême le bien qu'il faisait, par la crainte qu'on ne lui prêtât des motifs différents de celui qui le faisait agir ; sentiment trop commun chez les âmes délicates, et cependant funeste à la société, puisque la vertu dérobe ainsi à elle-même, par pudeur, un de ses plus grands bienfaits, l'ascendant de son exemple. Un hasard heureux a fait découvrir un des traits les plus touchants de la bienfaisance de Montesquieu. Il allait souvent à Marseille, visiter sa sœur, M<sup>me</sup>. d'Héricourt. Se promenant un jour sur le port, pour prendre le frais, il est invité par un jeune matelot de bonne mine à choisir de préférence son bateau, pour aller faire un tour en mer. Dès qu'il fut entré dans le bateau, Montesquieu crut s'apercevoir, à la manière dont ce jeune homme ramait, qu'il n'exerçait pas ce métier depuis

long-temps ; il le questionne, et il apprend qu'il est joaillier de profession, qu'il se fait batelier les fêtes et les dimanches pour gagner quelque argent et seconder les efforts de sa mère et de ses sœurs ; que tous quatre travaillent et économisent pour amasser deux mille écus, et racheter leur père, esclave à Tetouan. Montesquieu, touché du récit de ce jeune homme et de l'état de cette famille intéressante, s'informe du nom du père, du nom du maître auquel il appartient. Il se fait conduire à terre, donne à son batelier sa bourse, qui contenait seize louis d'or et quelques écus, et s'échappe. Six semaines après, le père revient dans sa maison. Il juge bientôt à l'étonnement des siens, qu'il ne leur doit pas sa liberté, comme il l'avait cru d'abord ; et il leur apprend que, non-seulement on l'a racheté, mais qu'encore, après avoir pourvu aux frais de son habillement et de son passage, on lui a remis une somme de cinquante louis. Le jeune homme alors soupçonne un nouveau bienfait de l'inconnu, et se met en devoir de le chercher. Après deux ans d'inutiles démarches, il le rencontre par hasard dans la rue, se précipite à ses genoux, le conjure, les larmes aux yeux, de venir partager la joie d'une famille au bonheur de laquelle il ne manque que de pouvoir jouir de la présence de son bienfaiteur, et de lui exprimer toute sa reconnaissance. Montesquieu reste impassible, ne veut convenir de rien et s'éloigne, à la faveur de la foule qui l'entourait. Cette belle action serait toujours restée ignorée, si les gens d'affaires de Montesquieu n'eussent trouvé, après sa mort, une note écrite de sa main, indiquant qu'une somme de 7500 fr. avait été envoyée par lui à M. Main,

banquier anglais, à Cadix; ils demandèrent à ce dernier des éclaircissements : M. Main répondit qu'il avait employé cette somme pour délivrer un Marseillais nommé Robert, esclave à Tetouan, conformément aux ordres de M. le président de Montesquieu. La famille de Robert a raconté le reste; et ce récit a fourni à la scène le sujet de plusieurs compositions dramatiques (1). Ce trait seul qui en suppose d'autres de même nature, suffit pour absoudre Montesquieu de l'accusation d'avarice, qu'on lui a injustement intentée. Il avait épousé, le 3 avril 1715, M<sup>lle</sup>. Jeanne de Lartigues, fille de Pierre de Lartigues, lieutenant-colonel au régiment de Maulevrier; et il avait en de ce mariage un fils et deux filles. Comme père de famille, il regardait avec raison l'économie comme un devoir; et il tint à honneur de laisser à ses enfants la fortune qu'il avait reçue de ses parents, sans l'augmenter ni la diminuer. Il aimait la gloire; mais il dédaignait les futiles jouissances de la vanité. Il refusa pendant longtemps, par modestie, aux plus habiles artistes la faveur de faire son portrait. Mais Dassier, fameux graveur, attaché à la monnaie de Londres, qui avait déjà fait les médailles de plusieurs grands hommes du siècle, vint exprès à Paris pour exécuter celle de Montesquieu, qui d'abord n'y voulut point consentir. Dassier lui ayant donné à entendre qu'un pareil refus pourrait être attribué à l'orgueil, Montesquieu se mit à la disposition de l'artiste. Cette médaille

de Dassier est le type primitif de tous les portraits de Montesquieu, qu'on a gravés. L'abbé de Guasco, cependant, en possédait un autre, peint par un artiste qui passait par Bordeaux, en revenant d'Espagne (1). L'envie, dont le génie, la gloire et les succès n'affranchissent pas toujours l'âme, n'approcha jamais de celle de Montesquieu; il se plaisait au contraire à la poursuivre et à la punir dans ceux qui en étaient atteints. « Je loue toujours, disait-il, » devant un envieux ceux qui le font » pâlir. » Quoiqu'il tint par quelques-unes de ses opinions à la secte philosophique, de même que Buffon, Duclos et presque tous les bons esprits, il s'écartait des philosophes; et n'aimait pas le prosélytisme de l'impiété, ni les excès de l'esprit de cabale. Ce ne fut cependant pas là l'unique motif de son éloignement pour Voltaire. On voit, dans plusieurs de ses pensées détachées, que, peu sensible au charme des vers, il croyait la réputation de cet homme célèbre en partie usurpée, et qu'il ne lui rendait pas justice. Voltaire, de son côté, n'épargnait à Montesquieu ni les réflexions malignes, ni les critiques piquantes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces deux grands hommes s'accusaient mutuellement d'avoir trop d'esprit, et d'en faire souvent abus dans leurs ouvrages : et tous deux avaient raison. Mais Voltaire avait un sentiment exquis en littérature, qui triomphait en lui de ses plus fortes antipathies. Plusieurs fois, dominé par

(1) L'œuvre, intitulée *Le Bienfait anonyme*, a pour auteur Jean Vilhes, de Tarascon en Foix, 1784, in-8°; une autre est de Mercier, et a pour titre : *Montesquieu à Marseille*. J'ai vu pendant la révolution repr. sous cette pièce sous le titre de *Saint-Exupéry à Marseille*. Enfin une 3<sup>e</sup>, est intitulée : *Robert Sciarts* (F. MONTESQUIEU, 1<sup>er</sup> éd. 528 ci-dessus.) A. B.—T.

(1) Il est probable que ce portrait est celui-là même qui a été gravé à Florence, par Carlo Fanci, en 1767, et qui est dédié à l'abbé Antonio Noddi. Ce portrait vu de face, et où Montesquieu est figuré en perruque, et ayant l'*Esprit des lois* devant lui, a été connu à tous les biographes de cet homme illustre : nous l'avons vu dans la collection de M. De la Harpe, libraire.

sa conscience, il a rendu justice à l'auteur de l'*Esprit des lois*; et c'est lui qui disait : « Le genre humain » avait perdu ses titres; M. de Montesquieu les a retrouvés, et les lui » a rendus. » Éloge magnifique, qui rachète et efface bien des épigrammes. Au reste, c'était seulement dans la conversation ou dans l'intimité d'un commerce familial, que Montesquieu laissait échapper le secret de ses pensées sur Voltaire et sur les hommes de lettres de son temps. Jamais il n'écrivit contre aucun d'eux; la dignité et la sagesse de sa conduite étaient l'effet de la modération de ses passions, aussi bien qu'un des résultats de la réflexion. « Ma machine, » dit-il, est si heureusement con- » truite, que je suis frappé de tous » les objets assez vivement, pour » qu'ils puissent me donner du plaisir, pas assez pour qu'ils puissent » me donner de la peine. J'ai été » dans ma jeunesse, dit-il encore, » assez heureux pour m'attacher à » des femmes que j'ai cru qui m'ai- » maient; et dès que j'ai cessé de » le croire, je me suis détaché sou- » dain. » Ailleurs il s'étonne d'avoir encore pu éprouver de l'amour à trente-cinq ans. Avec des sens si tempérés, tant de calme dans le caractère, tant de vertus, de génie et de lumières, un rang honorable, une belle fortune, une réputation éclatante et incontestée, et sans aucune peine domestique, Montesquieu dut être heureux : aussi le fut-il. « Je » n'ai, dit-il, presque jamais eu » de chagrin, encore moins d'ennui. » Je m'éveille le matin avec une joie » secrète de voir la lumière; je » vois la lumière avec une espèce » de ravissement, et tout le reste » du jour je suis content : je passe » la nuit sans m'éveiller; et le soir,

» quand je suis au lit, une espèce d'en- » gourdissement m'empêche de faire » des réflexions. » Ainsi que nous l'avons remarqué, ce bonheur dont Montesquieu a joui, il le dut en partie à son goût pour le travail, qui sembla s'accroître en lui, après qu'il eut publié l'*Esprit des lois*. Son secrétaire ne pouvant seul suffire à soulager ses yeux affaiblis, il se faisait lire par une de ses filles; c'était celle qu'il maria depuis à M. de Secondat, d'Agen, d'une autre branche de sa maison, afin que ses biens restassent dans sa famille, en cas que son fils, qui était marié depuis plusieurs années, continuât à n'avoir point d'enfants. Mademoiselle de Montesquieu avait, comme son père, un esprit vif et enjoué; et elle égayait les savantes mais ennuyeuses lectures, qu'elle était obligée de faire, par des mots plaisants et sur les hommes et sur les choses. Montesquieu, sollicité par d'Alembert et par le chevalier de Jaucourt, consentit, après avoir terminé l'*Esprit des lois*, à travailler à l'Encyclopédie; et c'est pour ce vaste monument littéraire, qu'il composa l'*Essai sur le Goût*. Ce petit ouvrage, laissé imparfait, et qui ne fut imprimé qu'après sa mort, prouve que sa tête méditative était aussi propre à découvrir les principes des beaux-arts et de la littérature que ceux des lois et des gouvernements; mais s'il avait vécu, il aurait fait disparaître l'obscurité de plusieurs passages de ce petit écrit, les répétitions et les phrases incorrectes ou embarrassées qui le déparent. Nous avons publié, dans les *Archives littéraires* (II, 301), quatre chapitres inédits de cet essai, d'après un manuscrit autographe. On a depuis inséré ces chapitres dans toutes les éditions

qu'on a faites de Montesquieu , mais non dans la place qu'ils auraient dû y occuper. Ce fut aussi, long-temps après la mort de Montesquieu , et en 1783, que son fils publia un roman de son illustre père, intitulé : *Arsace et Isménie*. On ne sait trop à quelle époque Montesquieu a composé cet ouvrage. Grimm présume, que dans l'origine , il était destiné à augmenter le nombre des épisodes des Lettres persanes , mais que l'auteur le trouva trop long : il est plus probable qu'il écrivit ce roman vers les derniers temps de sa vie ; car il en parle dans une lettre en date du 15 décembre 1754, comme d'une production récente, et qu'il hésite à livrer à l'impression. Il s'était proposé, dans cette fiction, de peindre le triomphe de l'amour conjugal en Orient, et le despotisme légitimé par la vertu qui se consacre au bonheur du genre humain ; mais quoiqu'on reconnaisse encore souvent, dans cette production, sa plume ingénieuse et énergique, il n'a pas su déguiser l'in vraisemblance de son récit, ni y répandre l'intérêt dont il était susceptible. Nous en indiquerons bientôt la raison. Il paraît qu'après la publication de l'Esprit des Lois , les forces physiques de Montesquieu diminuèrent rapidement, et ne répondaient plus à son ardeur pour le travail : « J'avais, dit-il dans son journal, » conçu le dessein de donner plus d'é » tendue et de profondeur à quelques » endroits de mon *Esprit des lois* ; » j'en suis devenu incapable. Mes » lectures m'ont affaibli les yeux ; et » il me semble que ce qu'il me reste » encore de lumière, n'est que l'au » rore du jour où ils se fermeront » pour jamais. » Et , en effet, il mourut peu de temps après, le 10 février 1755, à l'âge de soixante et

six ans , c'est-à-dire , seulement sept ans après la publication de son grand ouvrage. Il fut attaqué avec violence par une fièvre inflammatoire, qui l'emporta au bout de treize jours. Il était alors à Paris. Les soins les plus tendres lui furent prodigués par la duchesse d'Aiguillon , son ancienne amie, le duc de Nivernois, le chevalier de Jaucourt, M. et M<sup>me</sup>. Dupré de Saint-Maur. La douceur de son caractère se soutint jusqu'au dernier soupir ; il ne lui échappa, dit-on, ni une plainte, ni la moindre impatience. Il connut, dès les premiers instants, qu'il était en danger ; et pour interroger les médecins sur son état, il leur disait : « Com » ment va l'espérance à la crainte ? » Les Jésuites cherchèrent à le gagner dans ses derniers moments, et ils lui envoyèrent le P. Routh et le P. Castel, qui furent accusés d'avoir mis dans l'exercice de leur ministère une obsession blâmable. Montesquieu leur disait : « J'ai toujours respecté » la religion ( cela était vrai pour » les ouvrages qu'il a avoués ) ; la » morale de l'Évangile est le plus » beau présent que Dieu ait pu faire » aux hommes. » On n'en put tirer aucun autre aveu ( V. ROUTH.) Comme les Jésuites le pressaient de lui remettre les corrections qu'il avait faites aux *Lettres persanes*, afin d'en effacer les passages irréligieux, il s'y refusa ; puis il remit ce manuscrit à M<sup>me</sup>. la duchesse d'Aiguillon et à M<sup>me</sup>. Dupré de Saint-Maur, en leur disant : « Je veux tout sacrifier à la » religion, mais rien aux Jésuites ; » consultez avec mes amis, et déci » dez si ceci doit paraître. » Il reçut cependant le viatique des mains du curé : celui-ci lui ayant dit : « Monsieur, vous comprenez com » bien Dieu est grand. » — « Oui,

» reprit-il , et combien les hommes » sont petits. » Montesquieu a laissé un grand nombre de manuscrits. On nous a parlé de la *Relation de ses voyages*, que nous n'avons point vue : si elle existe, elle doit être dans un état très-imparfait ; car nous savons par une lettre qu'il a écrite le 15 décembre 1754, c'est-à-dire, moins de deux mois avant sa mort, qu'alors cette relation n'était pas encore rédigée, et qu'il hésitait même sur la forme qu'il devait lui donner. Nous ignorons si les *Notes sur l'Angleterre*, qu'on a insérées dans quelques-unes des dernières éditions de ses Oeuvres, sont extraites des matériaux qui avaient été préparés pour cette relation. Il y a quelques années que la principale portion des manuscrits de Montesquieu fut apportée à Paris, du consentement des héritiers de ce grand homme ; nous eûmes alors occasion de les examiner pendant quelques heures seulement : ils consistaient ; 1°. en un petit roman intitulé le *Métempsykosiste*, composé de six cahiers fort minces, copiés au net, et qui ne sont pas de la main de Montesquieu ; si nous jugeons de tout l'ouvrage par le premier cahier, le seul que nous ayons lu, il serait peu digne de l'auteur des *Lettres persanes* ; — 2°. en plusieurs cahiers écrits de la main même de Montesquieu, intitulés : *Morceaux qui n'ont pu entrer dans l'Esprit des Loix, et qui peuvent former des dissertations particulières*. Nous en avons remarqué un *sur la Puissance paternelle*, un autre *sur les Obligations sur parole*, un troisième *sur les Successions*, dans lequel Montesquieu propose d'établir l'égalité des partages, de conserver (dans la classe noble seulement) les droits d'aînesse, et de transmettre dans

cette classe tout l'héritage à l'aîné des mâles à l'exclusion des autres enfants ; — 3°. en trois gros vol. in-4°. , reliés, de 600 à 700 pag. chacun : ce sont des extraits que Montesquieu faisait de ses lectures, et à la suite desquels il écrivait ses réflexions. En les parcourant, nous fûmes étonnés de voir que les pensées les plus remarquables et les plus profondes lui étaient presque toujours suggérées par des ouvrages frivoles ; et il en lisait beaucoup de ce genre. Dans le grand nombre de réflexions que nous avons lues, nous avons retenu celle-ci : « Un flatteur est un esclave qui » n'est bon pour aucun maître. » Il y a dans ces trois volumes quelques morceaux d'une assez grande étendue. Nous avons sur-tout lu avec admiration une sorte d'introduction à l'histoire de Louis XI, qui égale ce que Montesquieu a écrit de mieux. Il commence, dans ce morceau, par tracer le tableau de la situation politique de l'Europe, lorsque Louis XI monta sur le trône. Il fait voir ensuite combien elle était favorable à ce roi, et que ce qu'on attribue à son habileté ne fut que le résultat nécessaire des circonstances où il se trouvait : il indique ensuite tout ce qu'il aurait pu faire de grand, et qu'il ne fit pas ; puis il ajoute : « Il » ne vit dans le commencement de » son règne, que le commencement » de sa vengeance. » Il décrit les horribles cruautés qui accompagnèrent les dernières années du règne de ce tyran, et termine son récit par cette réflexion : « Il lui semblait que pour » qu'il vécût, il fallait qu'il fit violence à tous les gens de bien. » Il établit un parallèle entre Louis XI et Richelieu, qui est tout à l'avantage de ce dernier, et finit ainsi le portrait qu'il a tracé de ce grand ministre :

« Il fit jouer à son monarque le se-  
 » cond rang dans la monarchie, et le  
 » premier dans l'Europe; il avilit le  
 » roi, mais il illustra le règne. » Ce  
 que nous venons de dire, ajoutera  
 peut-être encore de nouveaux regrets  
 à ceux qu'on a déjà manifestés rela-  
 tivement à cette histoire de Louis XI,  
 écrite, dit-on, en entier par Montes-  
 quieu, et dont son secrétaire brûla  
 par mégarde la copie au net, tandis  
 que lui-même jeta au feu le brouillon,  
 croyant que cette copie existait en-  
 core. Mais ceux qui ont le plus de  
 droit de se dire bien instruits de ce  
 qui concerne Montesquieu, nous ont  
 assuré que cette anecdote était apo-  
 cryphe. Le soin qu'a eu Montesquieu  
 de conserver tous ses brouillons, et  
 les matériaux mêmes de ses œuvres,  
 le peu de vraisemblance que le sé-  
 cretaire d'un auteur livre au feu la  
 copie au net d'un ouvrage non en-  
 core imprimé, ajoutent à la proba-  
 bilité de ce qu'on nous a dit; mais  
 nous ne devons pas omettre de rap-  
 porter les faits qui tendent à prou-  
 ver le contraire. En 1747, l'acadé-  
 mie des inscriptions avait proposé  
 pour sujet du concours de tracer l'é-  
 tat des lettres sous le règne de Louis  
 XI. L'abbé de Guasco voulait con-  
 courir; et Montesquieu lui écrivait  
 alors: « Si les Mémoires sur lesquels  
 » je travaillai l'histoire de Louis XI,  
 » n'avaient point été brûlés, j'au-  
 » rais pu vous fournir quelque chose  
 » sur ce sujet. » C'est dans une note  
 explicative de ce passage, que l'abbé  
 de Guasco rapporte l'anecdote de la  
 destruction du manuscrit de l'his-  
 toire de Louis XI; mais cette anec-  
 dote avait déjà été racontée par d'au-  
 tres et surtout par Fréron, que l'abbé  
 de Guasco contredit, soutenant que  
 ce fait n'est point arrivé pendant la  
 dernière maladie de Montesquieu,

mais en 1739, ou en 1740, et qu'il  
 conta cet accident à un de ses amis,  
 à l'occasion de l'Histoire de Louis  
 XI, par Duclos, qui venait de pa-  
 raître. Au milieu de ces récits con-  
 tradictoires, s'il nous était permis de  
 former une conjecture, nous dirions  
 qu'il est probable que Montesquieu  
 conçut l'idée de composer l'histoire  
 de Louis XI, mais qu'il y renonça;  
 qu'alors il condamna aux flammes  
 ce qu'il avait écrit sur ce sujet, et  
 que peut-être une portion de ce tra-  
 vail qu'il voulait réserver fut jetée au  
 feu par mégarde, ce qui a donné lieu  
 à la diversité des récits qu'on a faits  
 à cette occasion. Nous pensons que  
 Montesquieu n'a pas achevé cette  
 histoire, non plus que celle de  
 Théodoric, roi des Ostrogoths,  
 qu'il avait, dit-on, commencée.  
 Nous ajouterons encore que, sui-  
 vant nous, on doit se féliciter qu'il  
 ait abandonné ces entreprises pour  
 s'attacher exclusivement à l'*Esprit  
 des lois*; et nous fondons cette as-  
 sersion, non-seulement sur l'excel-  
 lence et l'utilité de cet ouvrage, mais  
 encore sur des motifs qui s'éloignent  
 beaucoup de l'opinion commune, et  
 que nous oserons cependant exposer.  
 Montesquieu, si admirable quand il  
 présente les résultats de l'histoire,  
 Montesquieu, dont les écrits doivent  
 être le manuel de tous ceux qui vou-  
 dront écrire l'histoire, n'avait pas,  
 suivant nous, le genre de talent pro-  
 pre à former un historien du pre-  
 mier ordre. Boileau louait un jour le  
 livre des *Caractères* de La Bruyère,  
 et insistait sur le mérite de son style;  
 mais il remarquait judicieusement  
 que l'auteur, par la forme même  
 de son ouvrage, s'était affranchi  
 d'une des plus grandes difficultés de  
 l'art d'écrire, les transitions. Cette  
 partie de l'art est surtout nécessaire

à l'historien qui, dans des récits d'événements compliqués et divers, doit conserver l'unité d'intérêt, nuancer habilement tous les détails, et faire ressortir, sans les isoler, les groupes principaux des vastes tableaux qu'il nous présente. *L'Esprit des lois*, les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, sont composés de chapitres fort courts, qui souvent forment chacun un tout à part, et qui ne sont liés entre eux que par la similitude des sujets, relativement au but principal des ouvrages dont ils font partie. Les *Lettres persanes* ont aussi très-peu d'étendue : les plus longues n'ont que trois à quatre pages ; et elles traitent toutes de sujets divers, et qui n'ont entre eux que peu ou point de connexité. L'histoire d'*Apheridon* et d'*Astarté*, et le sublime apologue des *Troglodites*, qui s'y trouvent, n'excèdent pas dix pages, et sont, pour les faits, d'une extrême simplicité. Ainsi, Montesquieu dans tous les ouvrages auxquels il a dû sa réputation, s'est, comme La Bruyère, affranchi de la nécessité des transitions. Quand il a entrepris de faire un récit d'une certaine longueur, on s'est aperçu aussitôt de ce qui lui a manqué à cet égard : pour s'en convaincre, il suffit de lire la vie du maréchal de Berwick, le roman d'*Arsace* et d'*Isménie*, et même le temple de Gnide. Les diverses parties de ces opuscules ne sont pas bien disposées entre elles, et ne se succèdent pas naturellement. Les pensées les plus ingénieuses, et les réflexions les plus profondes, nuisent à l'intérêt du récit, faute d'être préparées par des phrases intermédiaires, nécessaires à l'enchaînement des idées, ou faute d'être placées convenablement. Le style est heurté,

contraint, sans variété, et tout l'opposé de cette souplesse, de cette liaison, de cette harmonie, indispensables à l'historien, qui doit soutenir, sans la fatiguer, l'attention des lecteurs pendant une longue narration. Montesquieu a dit de Tacite, qu'il abrégait tout, parce qu'il voyait tout. Ce bel éloge a été avec raison appliqué à Montesquieu lui-même ; et l'on a souvent comparé entre eux ces deux grands hommes. Des génies de cet ordre ont un caractère particulier d'originalité, qui rend fausses toutes les similitudes qu'on veut établir. S'il fallait déterminer les degrés de prééminence qui distinguent Tacite et Montesquieu, nous dirions que l'auteur français surpasse l'auteur latin par la variété et l'étendue de ses connaissances, par la grandeur de ses conceptions et l'abondance de ses pensées, mais qu'il lui cède sous le rapport du talent et de l'éloquence ; qu'enfin, il est plus grand comme philosophe, mais moins grand comme écrivain. Tacite maintient toujours la dignité de ses expressions à la hauteur de son sujet : il n'altère point par d'ingénieuses antithèses la gravité de son style ; et les grâces du bel-esprit n'énervent pas sa phrase énergique, et ne refroidissent jamais la chaleur de ses récits. Si nous voulions chercher dans les anciens des exemples pour donner une idée de la manière de Montesquieu, comme écrivain, nous dirions encore qu'elle se compose de plusieurs des belles qualités de Tacite, et de quelques-uns des brillants défauts de Sénèque (1). V. MAUREPAS, XXVII, 545. W—R.

(1) Les deux meilleures éditions des œuvres de Montesquieu, sont celle qui a été donnée par M. Auger, en 6 vol. in-8o., précédée d'une vie de l'auteur, chez Lefèvre, 1816, et celle de M. Lequien, en 8

MONTESQUIOU. *V.* CONDÉ, IX, 389.

MONTESQUIOU D'ARTAGNAN (PIERRE DE), maréchal de France, descendait d'une ancienne et illustre famille du comté d'Armagnac, qui subsiste encore. Né en 1645, il fut admis à l'âge de quinze ans dans les pages, et entra, quelque temps après, dans la première compagnie de mousquetaires, qu'il rejoignit à Pignerol: il fit la campagne de 1666, contre l'évêque de Munster, assista aux sièges de Tournai, de Lille, de Besançon, où il se signala par beaucoup de valeur; et il passa, en 1668, dans les gardes. Il s'éleva successivement du grade d'enseigne à celui de major, et fut chargé, en 1681, d'établir l'uniformité de l'exercice dans l'infanterie. Ayant été créé brigadier des armées, en 1688, il fut envoyé, l'année suivante, à Cherbourg, qui était menacé par le prince d'Orange; et il se montra avec avantage à la bataille de Fleurus: il se distingua encore dans les guerres de la succession, se trouvant à presque tous les sièges, et à un grand nombre de batailles: on le récompensa par le grade de lieutenant-général. Il commandait l'aile droite à Malplaquet, en 1707; et sa belle conduite, dans cette journée, lui mérita le bâton de maréchal. Il continua cependant de servir sous les ordres de Villars. Nommé commandant en Bretagne, en 1716; en 1720, membre du conseil de régence; il mourut, le 12 août 1725, au Plessis-Piquet, près Paris. W-s.

vol. in 8°. , Paris, 1819. On trouvera en tête de cette dernière, p. 6-8, la liste des meilleures et des principales éditions des divers ouvrages de Montesquieu. Neus y renvoyons nos lecteurs; et nous croyons inutile de la transcrire, et de donner la liste des nombreux ouvrages qu'on a publiés pour et contre lui. Cette liste remplirait, avec peu d'utilité pour les lecteurs, plusieurs colonnes de ce Dictionnaire.

MONTESQUIOU-MONTLUC. *V.* MONTLUC et CRAMAIL.

MONTESQUIOU - FEZENSAC (ANNE-PIERRE, marquis DE), lieutenant-général, né à Paris, en 1741, de la même famille que le précédent (1), mais d'une autre branche, fut élevé à la cour, et attaché comme menin aux enfants de France. Il joignait à un esprit facile et aimable, aux manières qui n'appartiennent qu'aux plus hautes classes de la société, une instruction solide et variée. Son goût pour les lettres lui mérita la bienveillance particulière de MONSIEUR (LOUIS XVIII), dont il fut nommé, en 1771, premier écuyer, et qui ne cessa, jusqu'au moment de la révolution, de le combler de faveurs. Montesquion, entré jeune au service, fut élevé au grade de maréchal-de-camp, en 1780, et décoré des ordres du roi, en 1783. A la mort de M. de Coetlosquet, évêque de Limoges (*V.* COETLOSQUET), il fut élu son successeur à l'académie française, en 1784; et, malgré les épigrammes qui coururent alors, on doit convenir qu'il avait d'autres titres à cet honneur que sa généalogie (2). La séance consacrée à sa réception, fut honorée de la présence du roi de Suède, Gustave III, qui voyageait alors sous le nom de comte de Haga. Suard lui répondit en qualité de directeur de l'académie, et rappela tous les droits du récipiendaire. « Votre talent », lui dit-il, « ne s'est pas borné à de petits

(1) Par sa mère, il était arrière-petit-fils de M<sup>me</sup>. Doublet de Persan (*V.* cet article).

(2) Soutenant un procès avec des sieurs de la Boulhène, qui prétendaient porter le nom et les armes de Montesquion, il avait établi dans un Mémoire, qu'il descendait de Clovis, en ligne directe. Il gagna son procès, par arrêt du 31 juillet 1783. *Maintenant, lui dit alors le comte de Maurepas, nous espéons qu'au moins vous voudrez bien ne pas retirer la royenne de France.*

» ouvrages de société ; il s'est élevé  
 » à un genre plus digne encore des  
 » regards du public ; vous avez fait  
 » des *comédies*, où vous avez peint  
 » les mœurs de la société avec le  
 » coup-d'œil fin de l'observateur, et  
 » avec l'art du poète (1). » Député,  
 en 1789, par la noblesse de Paris,  
 aux états-généraux, il fut l'un des  
 premiers membres de cet ordre qui  
 se réunirent au tiers-état. Pendant la  
 session, il s'occupa plus particuliè-  
 rement des questions de finances, et  
 développa des connaissances qu'on  
 était loin de lui soupçonner. Quo-  
 qu'il ne partageât pas entièrement les  
 vues de Necker, il appuya diverses  
 propositions de ce ministre, et con-  
 tribua beaucoup à les faire adopter.  
 Nommé rapporteur de la commis-  
 sion qui était chargée de déterminer  
 le mode de fabrication des assignats,  
 il parla plusieurs fois sur la néces-  
 sité d'en régler l'émission, pour en  
 prévenir le discrédit, et d'adopter  
 des mesures pour en soutenir la  
 valeur. Après l'arrestation du roi  
 Louis XVI à Varennes, MONSIEUR fit  
 demander à Montesquieu sa démis-  
 sion de la charge de son premier  
 écuyer. Celui-ci en accompagna l'en-  
 voi d'une lettre dans laquelle il cher-  
 chait à justifier, auprès de ce prince,  
 la conduite qu'il avait tenue depuis le  
 commencement de la révolution. A  
 la fin de la session, il fut appelé au  
 commandement de l'armée du midi ;  
 il se rendit à Avignon, peu après les  
 troubles qui avaient ensanglanté cette  
 malheureuse ville, et prit, pour en  
 prévenir le retour, les mesures qu'il  
 jugeait les plus efficaces : il se vit  
 bientôt exposé à de violentes dénon-

ciations ; mais il les méprisa, et ne  
 s'occupa que des moyens de pré-  
 server les frontières d'une invasion.  
 Il entra lui-même dans la Savoie,  
 le 22 septembre 1792, et acheva la  
 conquête de ce pays, sans avoir eu  
 à répandre une goutte de sang. Les  
 révolutionnaires, qui ne pouvaient lui  
 pardonner les démarches qu'il avait  
 faites, aux approches du 10 août,  
 pour ramener les Girondins à la cause  
 du trône, avaient juré sa perte. La  
 nouvelle du succès qu'il venait d'ob-  
 tenir, fit suspendre l'exécution du  
 décret qui prononçait sa destitution :  
 ce décret fut définitivement rap-  
 porté, sur la demande des commis-  
 saires de la Convention à l'armée des  
 Alpes. Mais un mois après (9 nov.  
 1792), Monstequieu fut décrété d'ac-  
 cusation, sous le ridicule prétexte  
 qu'il avait compromis la dignité na-  
 tionale dans la négociation dont il  
 avait été chargé avec Genève, pour  
 l'éloignement des troupes suisses. Il  
 crut devoir se soustraire à l'exécu-  
 tion de ce décret, et partit de Ge-  
 nève avec quelques louis qu'il em-  
 prunta d'un négociant, auquel il  
 avait osé se confier : il se retira en  
 Suisse, où il tâcha de se faire oublier  
 (1). Le retour aux idées de morale  
 et de justice lui fit concevoir l'espé-  
 rance de rentrer dans sa patrie ; et il  
 adressa, en 1795, à la Convention,  
 un mémoire justificatif de sa con-  
 duite, demandant, au besoin, des  
 juges, et un sauf-conduit, afin de  
 pouvoir se présenter devant eux.  
 Son nom fut alors rayé de la liste  
 des émigrés ; et il revint à Paris, où  
 il mourut, le 30 décembre 1798, à  
 l'âge de cinquante-sept ans, après

(1) En mars 1777, on joua chez Mme. de Montes-  
 quieu, le *Minutieux*, comédie du marquis de Montes-  
 quieu, qui n'obtint que peu de succès, dit Grimm,  
 quoiqu'il y eût beaucoup d'esprit et des détails heu-  
 reux.

(1) Cette particularité, consignée dans le *Moniteur*,  
 à l'époque même de l'accusation de Montesquieu, dé-  
 montre la fausseté des anecdotes rapportées dans le  
*Diction. universel*, d'où elles passeront sans doute  
 dans des compilations du même genre.

avoir figuré dans un nouveau club formé à Paris, sous le titre de *Cercle constitutionnel*, et avoir fait de vains efforts pour se faire nommer député. On a de Montesquiou plusieurs Pièces de vers agréables; Laharpe et Grimm en ont inséré quelques-unes dans leurs *Correspondances*: — *Discours de réception à l'académie française*; Grimm trouve qu'il y règne une grande pureté de goût; et il en a donné une analyse intéressante (juin 1784); — *Émilie ou les joueurs*, comédie, Paris, 1787, in-18; tiré à cinquante exemplaires, pour des présents: c'est, dit Laharpe, un ouvrage estimable, et qui, avec quelques légers changements, pourrait avoir du succès au théâtre; — *Correspondance*, in-8°; — *Mémoire justificatif*, 1792, in-4°. (1); — *Des Rapports et des Mémoires sur les finances du royaume*; — *Du gouvernement des finances de France, d'après les lois constitutionnelles, d'après les principes d'un gouvernement libre et représentatif*, 1797, in-8°; il y trace avec une clarté parfaite les principes généraux de la législation financière sous une république, assigne chaque genre de revenu à chaque espèce de dépense, et présente les moyens d'éteindre, avec succès, la dette publique; — *Coup-d'œil sur la révolution française*; — Plusieurs articles dans le *Journal de Paris*. On peut consulter, pour plus de détails, la *France littéraire* de Ersch, et ses suppléments.

W—s.

**MONTESSEON (CHARLOTTE-JEANNE BERAUD DE LA HAIE DE RIOU, marquise DE)**, naquit, en

(1) Clavière, inculpé dans ce Mémoire, y répondit par la *Correspondance du ministre Clavière, et du général Montesquiou*, in-2°. de 48 pag.

1737, d'une famille distinguée de Bretagne. Sa figure était charmante sans offrir rien de parfaitement régulier: elle n'avait que seize ou dix-sept ans, lorsque le marquis de Montesson, lieutenant-général des armées du roi, riche gentilhomme de la province du Maine, mais déjà avancé en âge, lui fut donné pour époux. Sa fortune s'accrut beaucoup par la mort de son frère unique, le marquis de la Haie de Riou, gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, et officier supérieur de gendarmerie, qui fut tué à la bataille de Minden. M<sup>me</sup>. de Montesson resta veuve en 1769; son excellente réputation, ses talents, son amabilité et la bonté de son caractère, la firent rechercher dans le monde. Collé suppose que ce fut dès l'année 1766, que le duc d'Orléans, petit-fils du régent, commença à éprouver pour elle un vif attachement. Rendue à la liberté de ses affections, elle opposa encore une longue résistance au sentiment que ce prince, jusqu'alors fort inconstant, désirait lui faire partager. Il se détermina, vers la fin de 1772, à lui offrir sa main; et le 23 avril 1773, la bénédiction nuptiale fut donnée dans la chapelle de M<sup>me</sup>. de Montesson, par le curé de Saint-Eustache, dont elle était paroissienne. Il y avait été autorisé par l'archevêque de Paris, sur le consentement du roi (1), Sa Majesté voulant que le mariage restât secret, autant que faire se pourrait; c'est-à-dire, aussi long-temps qu'aucun enfant n'en serait le fruit. A la connaissance

(1) Par un édit de Louis XIII, il est défendu à tous les prélats du royaume de marier aucun prince du sang, sans une lettre écrite de la propre main du roi. Celle de Louis XV ne contenait que ces mots: « Monsieur l'archevêque, vous croirez ce que vous dira de ma part mon cousin, le duc d'Orléans, et vous passerez outre. » Voyez la *Correspondance de Grimm*, 3<sup>e</sup> part., tom. 3, p. 459.

près des circonstances qui ne durent pas être rendues publiques, on peut dire que ce mariage ne fut ignoré ni à la cour ni à la ville; et l'on pensa généralement que M<sup>me</sup>. de Montesson, devenue l'épouse du premier prince du sang, sans avoir le titre et le rang de princesse, se trouvait dans une position intermédiaire fort difficile, puisqu'elle avait presque également à redouter l'envie et le ridicule. Elle parvint à désarmer l'une, et évita l'autre par une conduite habile et soutenue. Douée de beaucoup de justesse d'esprit, de patience et de raison, elle établit adroitement des nuances dans son langage et dans ses manières, suivant ses différents rapports de société. Elle était respectueuse envers les princes, en conservant ce qu'il fallait de dignité pour que sa qualité ne fût jamais oubliée. Elle gardait aussi une juste mesure avec les personnes considérables qui lui rendaient des soins assidus, et qui, sans qu'elle parût l'exiger, avaient pour elle les mêmes formes de déférence qu'elles auraient employées avec les princesses du sang; elle se montrait enfin affable avec les inférieurs, gracieuse et obligeante pour tous. Ce fut ainsi qu'elle réunit à une considération méritée, la bienveillance presque universelle. Son état dans le monde rappelait celui de M<sup>me</sup>. de Maintenon à la cour; mais il faut convenir que Louis XIV, devenu vieux, était plus difficile à amuser que le duc d'Orléans: ce prince avait un besoin continuel de varier ses plaisirs; et M<sup>me</sup>. de Montesson était ingénieuse dans le choix des amusements de société qu'elle lui ménageait chaque jour. Leur mariage fut indiqué long-temps dans le calendrier romain; mais comme

il n'était pas ostensiblement avoué en France, Louis XVI, par des lettres patentes du 26 août 1781, enregistrees deux jours après au parlement, autorisa M<sup>me</sup>. de Montesson à procéder, tant dans les tribunaux que dans les actes et contrats volontaires, sous ses seuls noms de famille. Sa maison présentait une magnificence sans faste, et cette élégance qui réconcilie tout le monde avec le luxe. C'était une véritable école de bon goût et de politesse. Nous avons indiqué que la fortune personnelle de M<sup>me</sup>. de Montesson était considérable. Le duc d'Orléans la consultait souvent sur l'emploi de la partie de ses immenses revenus qu'il désirait consacrer, soit à l'agrément commun de leur vie intérieure, soit à des actes de bienfaisance. Elle l'engageait à contribuer, et contribuait-elle même, à l'encouragement, au perfectionnement des sciences, des arts utiles, et des arts d'agrément. Devenue veuve une seconde fois, en 1785, elle fut payée, après quelques discussions, du douaire qui avait été stipulé par son contrat de mariage. Une nouvelle contestation s'étant élevée, Louis XVI signa, au mois de juillet 1792, un acte par lequel il reconnaissait les droits qu'elle avait à ce douaire, comme épouse du duc d'Orléans. La réserve qu'elle garda pendant toute la durée de sa vie, où elle compta de véritables amis sans s'exposer jamais à exciter la moindre inimitié; la douceur et l'affabilité qui lui étaient naturelles, peut-être aussi le souvenir des bienfaits répandus par elle autrefois dans la classe indigente du peuple; tout concourut à la sauver des plus grands dangers de la révolution. On n'avait pas pu oublier entièrement que dans l'hiver excessivement froid de 1788 à 1789,

elle avait fait ôter les arbres de son orangerie et les plantes qui ornaient les serres de ses jardins, pour que ces bâtimens devinssent des salles de travail, ouvertes aux pauvres. Ils y recevaient la nourriture, et des secours de toute espèce, en même-temps qu'ils y trouvaient un abri contre les rigueurs de la saison. A une époque récente, une circonstance assez remarquable lui attira, de la part de Buonaparte, la plus grande considération. Elle avait autrefois connu M<sup>me</sup>. de Beauharnais, avec laquelle sa liaison s'était renouée pendant l'expédition d'Égypte, et dans un voyage aux eaux de Plombières. A son retour, le général, parcourant des papiers de sa femme, distingua plusieurs lettres de M<sup>me</sup>. de Montesson. Au milieu de toutes les exagérations de sentiment, si fort à la mode dans le dernier siècle, se trouvaient de sages et utiles conseils. Il fut surtout frappé de cette phrase : *Vous ne devez jamais oublier que vous êtes la femme d'un grand homme*; et dès-lors l'affection du premier consul, devenu ensuite empereur, fut acquise à la personne qui le jugeait aussi favorablement; il fit payer son douaire, qui fut assis sur les canaux d'Orléans et du Loing. M<sup>me</sup>. De Montesson avait mieux aimé risquer d'en perdre la valeur entière, que de le faire liquider comme ses autres créances sur l'état. Les égards que lui témoignait Buonaparte, la mirent en mesure de satisfaire des sentimens bien chers à son cœur, en obtenant du chef du gouvernement une augmentation considérable aux pensions annuelles que touchaient, en Espagne, un de nos princes du sang, et deux illustres princesses, dépouillées et exilées avec lui. Elle mourut à Paris, le 6

février 1806 (1). Son corps fut transporté dans une chapelle de l'église de Saint-Port, qui est la paroisse du château de Sainte-Assise, près de Melun, où le duc d'Orléans était mort. Ce prince avait ordonné, par son testament, que son cœur et ses entrailles seraient apportés dans cette église, « espérant (disait-il) que la » dame du lieu y serait inhumée à » ses côtés, et voulant qu'ils fussent » aussi unis après leur mort, qu'ils » l'avaient été pendant leur vie. » Les obsèques de M<sup>me</sup>. de Montesson furent célébrées avec beaucoup de pompe. Le corps resta dans une chapelle ardente à l'église de Saint-Roch, pendant trois jours, qui furent nécessaires pour les préparatifs de la translation. M<sup>me</sup>. de Montesson, remarquable par son caractère, par son esprit et par la singularité de sa situation dans le grand-monde, se distinguait encore par des talens d'agrément, peu communs. Élève de Van Spaendonck, elle a laissé plusieurs tableaux de fleurs dignes de l'école de ce grand maître. Elle jouait bien de la harpe, chantait de manière à faire le plus grand plaisir, et passait pour une excellente actrice de société (2). Tels étaient enfin l'assiduité de son application, son ordre et sa méthode dans la distribution de son temps, qu'elle a pu encore recevoir avec suite des leçons de physique et de chimie de MM. Berthollet et Laplace, admis jusqu'à sa mort dans son intimité, et composer, entre

(1) Son acte de décès porte : *Feuve en secondes noces de Louis-Philippe d'Orléans.*

(2) Un grand nombre d'écrivains contemporains ont fait, en prose et en vers, assaut de louanges, d'enthousiasme même, pour M<sup>me</sup>. de Montesson, comme auteur dramatique en même-temps que comme actrice de société. Collé la compare à M<sup>lle</sup>. Clairon; et Grimm rapporte que dans le même hiver (1777), elle joua, avec le plus grand succès, les rôles de M<sup>lle</sup>. d'Origny, de M<sup>lle</sup>. Arnould, et de M<sup>me</sup>. Laruelle.

autres ouvrages, seize pièces de théâtre, etc., etc. On assure qu'il reste d'elle deux tragédies manuscrites, *Elfrède* et la *Prise de Grenade*, et deux comédies. Au surplus, quoique aimant beaucoup les belles-lettres, et les cultivant avec succès, elle n'avait point la manie du bel-esprit, et ne montrait aucune des prétentions ambitieuses qui sont trop communes parmi les auteurs. Grimm revient souvent, dans sa *Correspondance*, sur les spectacles de M<sup>me</sup>. de Montesson. On y représentait assez habituellement des pièces composées par elle. En 1777, elle donna deux drames : *Robert Sciarts*, en 5 actes et en prose, et l'*Heureux échange*. Le sujet du premier était un trait de bienfaisance de Montesquieu (V. son article, pag. 517 ci-dessus); le personnage principal fut rempli par le duc d'Orléans. Elle mit encore à la scène, en 1778, la *Femme sincère* et l'*Aimant romanesque*. Voltaire desira se trouver à une de ces représentations, pendant laquelle il battit continuellement des mains. Le prince, époux de M<sup>me</sup>. de Montesson, qui était éminemment bon et affable, se réunit à elle pour accabler de compliments, et même de caresses, le plus célèbre et le plus adulé des écrivains du dix-huitième siècle. En la voyant venir vers sa loge, il se mit à genoux, et ce fut ainsi qu'il reçut cette espèce d'hommage. Dans l'hiver de 1781, les spectacles dont il s'agit, ne furent pas moins suivis et moins agréablement variés que les années précédentes. Ils étaient remarquables tout-à-la-fois par le rang des acteurs, par l'éclat de l'assemblée, par le choix des pièces et par l'exécution théâtrale. On y vit paraître, entre autres, deux pièces de la même dame, qui étaient ses pre-

miers essais en vers : l'*Homme impassible*, et la *Fausse vertu*. M<sup>me</sup>. de Montesson donna encore chez elle *Marianne*, sujet tiré du roman de Marivaux. Elle eut à se reprocher d'avoir cédé aux instances de Molé et au vœu des comédiens, en laissant lire au Théâtre-Français, une de ses pièces, la *Comtesse de Chazelles*, en 5 actes et en vers. Cette comédie, présentée sans nom d'auteur, et jouée le 6 mai 1785, ne fut pas bien reçue du public. On prononça assez généralement qu'elle n'était pas bonne; et quelques personnes l'attaquèrent comme immorale. Alors M<sup>me</sup>. de Montesson retira sa pièce, en déclarant qu'elle était son ouvrage, et la fit imprimer à un petit nombre d'exemplaires, pour que ses amis pussent mieux la juger. Les *Liaisons dangereuses* et *Clarisse* en avaient fourni le canevas. Ce fut sous le titre d'*OEuvres anonymes* qu'elle livra à l'impression le recueil de ses vers, de ses compositions en prose, et de son théâtre (1782, Didot, 8 vol., grand in-8°.) Il n'en fut tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires pour être distribués dans le cercle le plus intime de l'auteur; et aucun ne fut alors vendu. Cette collection, devenue très-rare, est rangée maintenant parmi les livres précieux : elle a même été payée fort cher par des amateurs. Il y a un volume de *Mélanges*, désigné comme tome 1<sup>er</sup>., et qui n'est suivi d'aucun autre. On y trouve d'abord un roman en prose : *Pauline*. Tout le reste est en vers; *Rosamonde*, poème en cinq chants; un *Conte allégorique*; les *Dix-huit portes*, anecdote tirée des Fabliaux; enfin, une *Lettre de Saint-Preux à milord Édouard*. Ces mélanges, à l'exception du roman en prose, ont été imprimés (1782) en un vol. in-

18, semblable à la collection d'Artois. Les sept autres volumes in-8°, contiennent quatorze pièces, drames, comédies, et deux tragédies; l'une, intitulée la *Comtesse de Bar*, a de l'affinité avec Phèdre : M<sup>me</sup>. de Montesson, qui en avait puisé le fonds dans les *Anecdotes de la cour de Bourgogne*, y fait souvent fausse route, en s'efforçant d'éviter une dangereuse ressemblance avec Racine; l'autre, *Agnès de Meranie*, tragédie, est encore le développement d'un épisode du roman de M<sup>lle</sup>. de Lussan sur la cour de Philippe - Auguste. Ces deux pièces furent représentées avec de grands applaudissements, par les comédiens français, sur le théâtre de M<sup>me</sup>. de Montesson. M. Barbier lui attribue, dans son *Dictionnaire des anonymes*, une traduction du *Ministre de Wakefield*, Londres et Paris, Pissot, 1767, in-12. L-P-E.

MONNET (JACQUES), chimiste languedocien, naquit en 1722, au hameau de Beaulieu, près du Vigan. Avant qu'il eût songé à faire choix d'un état, une sorte d'instinct l'avait porté à acheter, à force d'économie et de privations, la collection des Mémoires de l'académie des sciences de Paris, ce recueil dans lequel ses travaux devaient un jour trouver place. C'est là sans doute qu'il puisa ce goût pour la chimie, qui, à l'âge de vingt ans, décida de sa vocation. Un Anglais éclairé, qui apprécia son mérite, l'engagea à l'accompagner dans ses courses en Suisse, et le mit à portée de suivre, à Paris, les leçons du célèbre Rouelle. Au retour de Montet à Montpellier, quelques Mémoires qu'il présenta à la société royale des sciences, l'y firent admettre, à vingt-six ans, en qualité d'adjoint, dans la classe de chi-

mie; il fut, quelque temps après, élevé au rang d'associé ordinaire. Dès-lors sa vie devint toute académique. Il n'en faut plus chercher de traces que dans les fastes de cette société, et dans ceux de l'académie des sciences de Paris. Les principales recherches de Montet ont eu pour objet la fabrication du vert-de-gris, dont il a traité dans trois Mémoires estimés; la teinture de tournesol; les cendres du tamarisc dans lequel il découvrit, le premier, un sel neutre entièrement semblable à celui de Glauber ( le sulfate de soude ); l'*Iris nostras*, auquel il reconnut les mêmes propriétés qu'à l'*iris* de Florence; un volcau éteint, dont il retrouva les traces à Montferrier; ceux des diocèses d'Agde et de Beziers; les salines de Pécais, dont on lui doit une exacte et intéressante description; la physique, l'histoire naturelle et l'agriculture de la partie des Cévennes qui s'étend de l'Hérault à la montagne de l'Esperou; la morsure des vipères; les causes des embrasements spontanés; l'art de cristalliser l'alcali fixe de tartre, et d'en conserver en tous les temps les cristaux; l'analyse des eaux de Pomaret et de la Roubine. Le résultat de presque toutes ses méditations et de ses expériences est consigné dans un grand nombre d'articles qu'il a fournis à l'Encyclopédie. Démonstrateur des cours de chimie qu'il faisait avec Venel, il n'a pas moins contribué que ce savant professeur à répandre le goût de cette science. La société royale de Montpellier tenait à l'académie des sciences de Paris par les liens d'une association intime qui faisait, en quelque sorte, des deux compagnies un seul et même corps. Par la loi de leur union, la société royale était tenue de fournir un mémoire au

recueil annuel de ceux de l'académie. Les écrits de Montet furent longtemps choisis pour acquitter ce tribut ; et il attachait une telle importance à l'accomplissement de ce devoir, qu'il fonda un prix destiné à récompenser, chaque année, celui de ses confrères dont le travail serait préféré pour cet objet. Montet mourut à Montpellier, le 13 novembre 1782. V.S.L.

**MONTEZUMA I<sup>er</sup>.**, surnommé *Huehúé* (le Vieux), neveu du général Tlacaalec, et cinquième roi des Mexicains, succéda à Izicootl, en 1455. Le génie bizarre et sauvage de ce prince se montra le jour même de son couronnement. On prétend qu'au moment où ses sujets lui faisaient le serment de fidélité, il prit un os de tigre, s'ouvrit les veines des bras et des jambes, et arrosa l'autel de son sang pour exprimer qu'il était prêt à sacrifier sa vie pour sa patrie. Son premier exploit fut la conquête de Chalci, république guerrière des bords de la mer du Sud. Les Chalciens étaient braves : ils furent plusieurs fois défaits sans être conquis ; et, dans un des nombreux combats qu'il fallut leur livrer, Montezuma perdit son frère. Pour le venger, il fit égorger, aux pieds de la statue du dieu de la guerre, particulièrement adoré chez les Mexicains, tous les prisonniers faits dans la bataille. Cette coutume barbare prévalut depuis ; et les autels mexicains furent inondés du sang des malheureux captifs. Les exploits de Montezuma ayant répandu la terreur de son nom chez toutes les nations voisines, il s'occupa de l'administration de son empire : il fit de nouvelles lois, devenues nécessaires par l'agrandissement de ses états ; il institua des tribunaux dans toutes les provinces, et nomma des censeurs

pour maintenir les bonnes mœurs parmi ses sujets. Le fameux temple du dieu Vitzilipatizy, le Mars des Mexicains, fut bâti par ce prince, qui mourut en 1483, après un règne de vingt-huit ans. B—P.

**MONTEZUMA II**, roi du Mexique, dont le vrai nom mexicain était *MOTEUCZOMA*, fut surnommé *XOCOJOTZIN* (le Jeune) pour le distinguer de *Moteuczoma Huehúé* (le Vieux). Après la mort de son grand-père *Ahuizotl*, en 1502, il fut élu roi d'Anahuac, de préférence à ses frères. Il était alors âgé d'environ vingt-six ans. Sa bravoure dans les combats, sa prudence dans les conseils, sa piété, le respect qu'inspirait son caractère de prêtre, fixèrent sur lui le choix des grands. On dit qu'en apprenant la nouvelle de son élection, il se retira dans le temple pour se dérober aux honneurs qui l'attendaient, et qu'on le trouva balayant le pavé du sanctuaire. A son installation sur le trône, le prince qui le haranguait, le félicita d'y arriver à l'époque où l'empire était parvenu au plus haut degré de splendeur. La cérémonie du couronnement surpassa en pompe et en éclat tout ce qu'on avait vu jusqu'alors : le nombre des victimes humaines sacrifiées à cette occasion fut immense ; elles furent fournies par les prisonniers faits sur les *Atlixthès*, qui s'étaient révoltés. Tant de grandeur devait bientôt s'évanouir. A peine en possession du pouvoir, Montezuma l'exerça de manière à s'aliéner l'affection d'une partie de ses sujets. Ses ancêtres accordaient les emplois à tous ceux qui s'en rendaient dignes : Montezuma ne les conféra qu'aux hommes distingués par leur naissance. Les représentations qui lui furent adressées, à cette occasion,

par un vieillard autrefois chargé de son éducation, échouèrent contre sa volonté : il en recueillit plus tard des fruits bien amers. Il se montrait dur et arrogant envers ses vassaux, et très-rigoureux dans le châtimement des crimes; mais en revanche il punissait sans acception des personnes : il était ennemi de la fainéantise, et ne souffrait pas que qui que ce fût restât oisif dans son empire. Les historiens entrent là-dessus dans des détails singuliers. Ils ne causent pas moins d'étonnement quand ils parlent de la magnificence des anciens rois du Mexique, et notamment de Montezuma; ces récits paraîtraient incroyables, comme l'observe justement Clavigero, si ceux qui ont détruit cette magnificence n'avaient eux-mêmes pris soin de la décrire. Montezuma était généreux; il fonda un hôpital à Colhucan, destiné aux fonctionnaires publics et aux militaires invalides : cette humeur libérale l'aurait fait aimer du peuple s'il eût été moins sévère. Généralement heureux dans ses guerres contre les états voisins, il en soumit plusieurs. Au mois de février 1506, ses troupes ayant remporté une grande victoire sur les Atlixchès, ce fut une occasion de célébrer avec plus de pompe que sous Montezuma I<sup>er</sup>. en 1464, la fête du renouvellement du feu, qui revenait tous les cinquante-deux ans : elle fut la plus solennelle et la dernière. Cependant les succès de son règne furent mêlés de quelques revers : le fils aîné de Montezuma avait été tué dans une guerre contre les Tlascaltèques, qui avaient repoussé les Mexicains; une famine désola l'empire en 1504; enfin une expédition malheureuse contre Amatla, et surtout l'apparition d'une comète, vers 1512,

répandirent la consternation parmi les princes d'Anahuac. Montezuma, naturellement superstitieux, et dont l'abus des voluptés avait énérvé le caractère, ne put voir un tel phénomène avec indifférence : il consulta ses astrologues, qui, incapables de le satisfaire, s'adressèrent au roi d'Acolhuacan. Celui-ci, très-habile dans l'art de la divination, assûra que la comète annonçait à l'empire de grands désastres causés par l'arrivée d'un peuple étranger. Montezuma ne voulut pas d'abord ajouter foi à cette interprétation : des prodiges réitérés le forcèrent enfin d'y croire; et bientôt des bruits confus l'avertirent que des hommes tout différents de ceux qui peuplaient son pays et les contrées voisines, avaient paru sur des côtes lointaines. Cependant il fit encore la guerre, et, par ses succès, porta, vers 1515, l'empire d'Anahuac à sa plus grande étendue : mais à mesure que l'état s'agrandissait, le nombre des mécontents impatientés de secouer le joug augmentait; il devenait impossible de conserver l'union nécessaire, au jour du danger qui était proche. Bientôt les bruits vagues se confirment; au mois d'avril 1519, les gouverneurs des provinces de la côte orientale de l'empire, mandent à Montezuma que des étrangers viennent d'entrer dans ses états : ce qu'ils lui racontent des vaisseaux, des armes, de l'artillerie, des chevaux de ce peuple, lui cause un trouble inexprimable. « Au lieu, dit Robertson, de prendre la résolution que devaient lui inspirer le sentiment de son pouvoir et le souvenir de ses premiers exploits, et de tomber sur les étrangers quand ils se trouvaient sur une côte stérile et malsaine, sans aucun allié dans le pays, sans place de retraite,

» sans provisions ; il met dans toutes » ses délibérations une inquiétude et » une indécision qui n'échappent pas » au dernier de ses courtisans. » Il tient conseil avec ses principaux ministres. On décide , d'après une opinion généralement répandue parmi les Mexicains , que le chef des guerriers qui viennent de débarquer , ne peut être que le dieu Quetzalcoatl , attendu depuis long-temps : Montezuma charge des ambassadeurs de féliciter les étrangers , et de leur offrir des présents ; mais en même temps il donne des ordres pour que l'on garde soigneusement la côte , et que l'on soit attentif à observer les mouvements de ces étrangers. Il consulte les oracles ; et ceux-ci répondent qu'il ne doit pas admettre les étrangers en sa présence , malgré leur demande. Montezuma embrasse ce parti , envoie des présents magnifiques à Cortèz leur chef , pour lui et pour son souverain , lui souhaite toutes sortes de prospérités , et le prie de ne pas insister pour venir à sa cour. Cependant il fait défendre à ses sujets de porter des provisions aux Espagnols , et leur ordonne de se retirer dans l'intérieur des terres. Il prend d'autres mesures propres à inquiéter les Espagnols ; il se prépare même à envoyer une armée contre eux , quand l'arrivée de deux officiers , arrêtés par les Totomaques , et mis en liberté par Cortèz , le fait changer de sentiment : mais il est indigné de ce que ce chef a conclu des alliances avec différents caciques et peuples révoltés contre l'autorité royale ; il s'en plaint , et quatre fois il fait porter des présents à Cortèz , qui poursuit sa marche victorieuse vers la capitale de l'empire. Consterné de la nouvelle du sac de la ville de Cholula , qui , à son instigation ,

avait tendu des pièges aux Espagnols , il se retire dans un de ses palais , destiné pour les temps de douleur : il y reste huit jours à jeûner , et à pratiquer les austérités qu'il croit propres à lui obtenir la protection des dieux. Ses alarmes sont augmentées et entretenues par ses visions , par les discours des prêtres , par les réponses des oracles. Il fait encore inviter Cortèz à ne pas venir à Mexico , et offre de payer un tribut annuel au roi d'Espagne , de donner quatre charges d'or au général , et une à chaque capitaine et soldat. Voyant l'inutilité de ses démarches , il se détermine enfin à suivre l'avis du roi de Tezcuco , qui lui conseille de recevoir les Espagnols , ajoutant qu'il est assez fort pour les écraser quand ils seront à sa cour , s'ils entreprennent quelque chose contre sa personne ou contre l'état. Cortèz était déjà près de la ville. Ce fut le 8 novembre que Montezuma vint le trouver , entouré d'un cortège dont la magnificence frappa les Espagnols. Cortèz lui fit un profond salut , à la manière des Européens : le monarque le lui rendit à la manière de son pays , en touchant la terre avec sa main , et la baisant ensuite. Cette cérémonie qui était au Mexique l'expression ordinaire du respect des inférieurs envers leurs supérieurs , parut aux Mexicains une condescendance si étonnante de la part d'un monarque orgueilleux , et qui daignait à peine croire que ses sujets fussent de la même espèce que lui , qu'ils virent dès-lors dans ces étrangers , devant qui leur souverain s'humiliait ainsi , des êtres d'une nature supérieure. Montezuma conduisit Cortèz et ses soldats dans les quartiers qu'il leur avait préparés : c'était un de ses pa-

lais, et il prit congé d'eux avec une politesse digne d'une cour européenne. « Vous êtes maintenant, » leur dit-il, « parmi vos frères et chez vous; reposez-vous de vos fatigues, » et soyez heureux, jusqu'à ce que je revienne vous voir. » Le soir, il visita de nouveau ses hôtes, avec la même pompe que le matin, apporta des présents fort riches, et eut avec Cortéz un long entretien, dans lequel il lui apprit que, d'après une tradition ancienne, les Mexicains le regardaient comme le chef de guerriers descendus des fondateurs de l'empire du Mexique, et annoncés pour devoir venir reprendre possession du pays. Pendant huit jours, Cortéz se conduisit avec respect envers Montezuma, qui prenait plaisir à lui montrer ce que sa capitale offrait de remarquable. Dans la visite des temples, ce général témoigna un zèle indiscret contre la religion du pays. Montezuma, non moins fervent dans sa croyance, la défendit avec feu : cependant, ému par les discours de Cortéz, il ordonna de cesser les sacrifices humains. Cette victoire du guerrier castillan n'est certainement pas la moins belle de celles qu'il remporta ; mais elle ne suffisait pas à son ambition. Au bout de huit jours, le soin de sa sûreté le porte à l'étrange et audacieux dessein d'aller se saisir de Montezuma, dans son palais, pour l'amener au quartier des Espagnols. Confondu par le discours de Cortéz, qui lui reproche d'avoir donné à ses officiers l'ordre de tuer les Espagnols restés à Vera-Cruz, le monarque veut qu'on arrête sur-le-champ les coupables ; mais à la proposition de suivre Cortéz à ses quartiers, il reste muet. L'indignation le ranime ; il répond avec hau-

teur : la dispute devient vive ; elle dure trois heures. Enfin Montezuma, que le geste menaçant d'un Espagnol avait frappé de terreur, céda aux avis de Marina, et se remit à la bonnette de Cortéz. « Je me fie à vous, » lui dit-il ; « allons, allons ; les dieux le veulent. » Il se fit amener sa litière, et sortit de son palais, pour n'y plus rentrer. Calmant, sur sa route, la multitude qui était prête à venger son outrage, il fut reçu par les Espagnols avec des marques de respect. Ses principaux officiers, ses domestiques, eurent un libre accès auprès de sa personne ; et il exerça toutes les fonctions du gouvernement, comme s'il eût été en parfaite liberté. On le laissait même aller à la chasse, qu'il aimait beaucoup ; mais il ne couchait pas hors des quartiers. Cortéz, qui l'avait déjà forcé à lui livrer ceux qui avaient attaqué les Espagnols à Vera-Cruz, lui fait mettre les fers aux pieds et aux mains, comme un général qui punit un simple soldat. Pendant qu'on livre au supplice du bûcher les Mexicains qui ont exécuté les ordres de leur maître, Montezuma, entouré de ses courtisans, qui s'efforçaient d'alléger le poids de ses fers, exhalait sa douleur par des plaintes et des gémissements. Quand Cortéz ordonna de lui ôter ses fers, il passa de l'excès du désespoir aux transports de la reconnaissance envers ses libérateurs. Enfin, pressé par le général espagnol, il se déclara, devant les grands de l'empire, vassal de Charles-Quint, et s'engagea de payer un tribut annuel. Les soupirs et les larmes interrompirent souvent son discours ; l'assemblée fut d'abord frappée d'un muet étonnement : bientôt un murmure confus, exprimant à-la-fois la douleur et l'indignation, semblait

annoncer que les Mexicains allaient se porter à quelque violence ; Cortèz le prévint à propos : l'acte de foi et le hommage fut prêté avec toutes les solennités qu'il plut aux Espagnols de prescrire ; et Montezuma, sur la demande du général, y joignit un présent de six cent mille onces d'or et d'argent, et non de six cent mille marcs d'or pur, comme l'a raconté l'exagérateur Solis, trop servilement copié par d'autres écrivains. Montezuma, qui s'était montré facile pour tout ce que le conquérant avait exigé de lui, resta inflexible sur l'article de la religion. Les Mexicains repoussèrent même les tentatives des Espagnols, qui se bornèrent à substituer une image de la vierge à une idole. Alors on se crut obligé de venger les divinités insultées ; on médita les moyens de chasser ou d'exterminer les Espagnols : les prêtres et les principaux Mexicains eurent de fréquents entretiens avec Montezuma. Ce prince, craignant d'être la victime d'une entreprise violente tentée contre les Espagnols, voulut essayer des moyens plus doux, et dit à Cortèz qu'ayant rempli l'objet de son expédition au Mexique, ce général devait céder à la volonté des dieux et au desir du peuple en quittant le pays. Cortèz feignit de se rendre à ce vœu, et ne demanda que le temps nécessaire pour faire ses préparatifs. Bientôt après, forcé à aller combattre Narvaès, qui s'avancait contre lui ( *V. NARVAES* ), il laissa Montezuma sous la garde de 150 Espagnols, commandés par Alvarado. Celui-ci, instruit que les Mexicains tenaient des conseils et formaient des plans contre leurs oppresseurs, attendit l'occasion d'une de leurs fêtes solennelles, et, tenté par la richesse des ornements dont les citoyens les plus distingués

s'étaient parés, il les attaqua, le 13 mai 1520, et en massacra un grand nombre. Les Mexicains, révoltés de tant de perfidie et de cruauté, prirent les armes dans la capitale et dans tout l'empire, détruisirent deux brigantins que Cortèz avait fait construire pour s'assurer des lacs, attaquèrent les Espagnols dans leurs quartiers, en tuèrent plusieurs, en blessèrent encore davantage, réduisirent leurs magasins en cendres, et poussèrent l'assaut avec tant de furie, qu'Alvarado et les siens étaient au moment de succomber. Montezuma, en proie aux plus vives inquiétudes, avait informé Cortèz du danger qui menaçait ses troupes. Celui-ci vole à Mexico, où il entre, le 24 juin, et s'exprime en termes insultants pour le malheureux monarque et pour sa nation. Les Mexicains indignés courent aux armes, forcent un corps d'ennemis à se retirer ; et malgré le ravage que l'artillerie fait dans leurs rangs, ils s'avancent avec intrépidité. Cortèz tente une sortie pendant la nuit ; le lendemain il est contraint de reculer : une seconde sortie n'est pas plus heureuse. Le 27 au matin, l'assaut recommence ; Montezuma paraît au haut des murs, vêtu de ses habits royaux : à la vue de leur souverain, les Mexicains laissent tomber leurs armes, et baissent la tête en silence ; plusieurs se prosternent. Réduit à la triste nécessité d'être l'instrument de sa honte et de l'esclavage de sa nation, l'empereur leur adresse un discours pour les exhorter à cesser les hostilités. A peine a-t-il fini, qu'un murmure de mécontentement se fait entendre ; il est suivi de menaces et de reproches : les flèches et les pierres recommencent à voler avec tant de violence, qu'avant

que les Espagnols puissent couvrir Montezuma de leurs boucliers, il est blessé de deux flèches, et atteint à la tempe d'une pierre qui le renverse. Les Mexicains s'enfuient épouvantés. Les Espagnols portèrent Montezuma à son appartement, et Cortèz s'empessa de le consoler; mais ce prince, reprenant la hauteur d'ame qui semblait l'avoir abandonné depuis si long-temps, dédaigna de prolonger une vie, devenue pour lui honteuse et insupportable, puisqu'il se voyait l'objet du mépris et de la haine de ses sujets. Transporté de rage, il déchira l'appareil qu'on avait mis sur ses blessures, et refusa si obstinément de prendre aucune nourriture, qu'il termina bientôt ainsi ses jours, rejetant avec dédain toutes les sollicitations des Espagnols pour lui faire embrasser la foi chrétienne. Il expira, le 30 juin 1520, dans la quarante-quatrième année de son âge, la dix-huitième de son règne, et le septième mois de sa prison. On remarque des différences et des contradictions dans les récits de sa mort, suivant qu'ils ont été écrits par des Espagnols ou par des Mexicains; ils s'accusent les uns les autres. Bernard Diaz dit que Montezuma fut regretté comme un père, par Cortèz et ses officiers. Des Mexicains ont prétendu que les soldats de Cortèz attentèrent aux jours du malheureux monarque. Il laissa plusieurs enfans; trois de ces jeunes princes périrent dans la fameuse nuit de la défaite des Espagnols, le 1<sup>er</sup> juillet. Un autre de ses fils, Tlacahuepan-Tohuolicahuatzin, reçut, au baptême, le nom de Don Pedro, et eut un fils, Ihuitemotzin, qui épousa Dona Francisca de la Cueva. C'est de lui que descendent les comtes de Montezuma et de Tula, en Espa-

gne. Quant aux maisons de Canomontezuma, d'Andrade-Montezuma et du comte de Miravalla, à Mexico, elles tirent leur origine de Temicpotzin, sa fille. Cette princesse, baptisée sous le nom d'Élisabeth (Isabella), survécut à cinq maris, parmi lesquels on compte les deux derniers rois Aztèques du Mexique, Cuilhuezin, frère et successeur de Montezuma, et Guatimozin, son neveu, enfin trois militaires espagnols. Un des descendants du dernier empereur fut vice-roi de la Nouvelle Espagne, vers la fin du dix-septième siècle. L'empire de Montezuma était beaucoup moins vaste que le pays désigné aujourd'hui sous le nom de Mexique: il était limité, sur les côtes orientales par les rivières de Quasacualco et de Tuspan; sur les côtes occidentales, par les plaines de Soconusco et par le port de Zacatula; il n'embrassait que les intendances actuelles de Vera-Cruz, d'Oaxaca, de la Puebla, de Mexico et de Valladolid: sa surface est évaluée, par M. de Humboldt, à - peu-près à 20,000 lieues carrées (V. CORTÈZ, ALVARADO, MARINA). E—s.

MONTFAUCON (THIERRI II DE), archevêque de Besançon, était né dans le douzième siècle, d'une des familles les plus anciennes et les plus illustres du comté de Bourgogne. Il était fils de Richard de Montfaucon et d'Aguès de Montbéliard. Son éducation fut confiée aux maîtres les plus habiles de son temps; et il répondit à leurs soins par ses progrès dans la poésie, la musique et les sciences. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Saint-Étienne, et élevé, en 1180, sur le siège de Besançon. Il s'appliqua à faire fleurir les belles-lettres dans son diocèse, et

composa, pour la fête de saint Vincent, une *Hymne* qui est fort estimée ( *V. le Clergé de France*, par Dutems, II, 66 ). Il se signala par son zèle pour les croisades ; et ayant désigné Amédée de Tramelai pour gouverner son église pendant son absence, il revêtit lui-même le casque et la cuirasse, et rejoignit l'armée des Chrétiens, en 1190. Il assista au siège de Ptolemais, et s'y distingua non-seulement par son courage, mais par l'invention d'un bélier (1), qui aurait hâté la réduction de cette ville, si les assiégés ne fussent parvenus à le détruire par le feu grégeois : notre prélat, qu'un auteur contemporain nomme *Gemma clericorum*, mourut de la contagion qui désolait l'armée chrétienne, au mois d'octobre 1191, emportant les regrets des chefs et des soldats.

W—s.

**MONTFAUCON DE VILLARS.**  
*V. VILLARS.*

**MONTFAUCON** (DOM BERNARD DE), l'un des savants les plus distingués qu'ait produits la congrégation de Saint-Maur, était né, le 17 janvier 1655, au château de Soulage en Languedoc, d'une noble et ancienne famille. Envoyé, à l'âge de sept ans, au collège de Limoux, il fut bientôt rebuté des grossières apostrophes de son régent; et il s'en retourna, à pied, au château de la Roquetaillade qu'habitait son père. L'ingénuité avec laquelle il raconta les motifs de sa fuite, apaisa ses parents, et il ne fut plus question de le renvoyer aux écoles publiques. Le *Plutarque* d'Amyot fut un des premiers livres qui lui tombèrent

entre les mains; et cet ouvrage lui inspira le goût de l'histoire. Il lut ou plutôt il dévora toutes les relations de voyages qu'il put se procurer; et la petite bibliothèque de son père s'étant accrue par hasard de quelques ouvrages italiens et espagnols, il apprit ces deux langues, à l'aide de dictionnaires, pour pouvoir satisfaire sa curiosité. A l'âge de dix-sept ans, il avait acquis des connaissances très-étendues dans la géographie, l'histoire et les usages des peuples anciens et modernes. Cependant les récits qu'il avait lus des sièges et des batailles échauffèrent sa jeune imagination : il témoigna le désir d'embrasser l'état militaire; et il fut admis, en 1672, dans le corps des Cadets à Perpignan. Il entra l'année suivante, comme volontaire, dans le régiment de Languedoc, dont les grenadiers étaient commandés par le marquis d'Hautpoul, son parent, et il fit deux campagnes sous les ordres de Turenne. Épuisé de fatigues, il tomba malade, et fut transporté à l'hôpital de Saverne : peu de jours après d'Hautpoul, ayant été blessé mortellement, à la tête de sa compagnie, le jeune guerrier fit un effort pour aller lui offrir ses soins, et il reçut de son chef mourant des avis qui lui parurent des ordres. Il avait perdu son père; et, quelques mois après son retour au château de Roquetaillade, la mort de sa mère le laissa dans un isolement complet. Ce fut alors qu'il résolut de renoncer au monde, et qu'il prit l'habit de Saint-Benoît au monastère de la Daurade, à Toulouse (1675). Ses supérieurs l'ayant envoyé à l'abbaye de Sorèze, il consacra ses loisirs à l'étude du grec, et y fit des progrès très-rapides. Tandis qu'il achevait ses cours de phi-

(1) L'anonyme de Florence, évêque de Ptolemais, a parlé de ce bélier dans un chapitre de son poème (*De recuperatâ Ptolemaidē*), intitulé : *De arcte ferreo cooperto quem Bisuntinus fieri fecit; et de igne græco à quo combustus fuit.*

losophie et de théologie, il s'occupa de corriger les versions latines des historiens ecclésiastiques, et adressa une partie de son travail à D. Claude Martin (V. ce nom): celui-ci en porta un jugement très-favorable, et le désigna comme un des hommes les plus capables de coopérer utilement aux nouvelles éditions que la congrégation se proposait de donner des ouvrages des Pères grecs. D. Montfaucon, appelé à Paris, en 1687, se lia d'une étroite amitié avec Ducange et Bigot, et se fit un devoir de suivre les conseils de deux critiques si judicieux. La traduction de quelques *Opuscules* grecs encore inédits, mais surtout sa dissertation sur l'*Histoire de Judith*, le firent bientôt connaître de la manière la plus avantageuse. Il travailla ensuite à l'édition des *OEuvres* de saint Athanase; et, pendant l'impression de ce grand ouvrage, il apprit les langues orientales avec une facilité qui tient du prodige. Chargé de la publication des œuvres de saint Chrysostome, il représenta à ses supérieurs, que les manuscrits qui devaient servir de base à la nouvelle édition, étaient insuffisants, et obtint la permission de visiter l'Italie, où il espérait faire une récolte abondante. Il se rendit à Rome, au mois de mai 1698, et y reçut l'accueil le plus distingué du pape Innocent XII, qui lui facilita les moyens d'atteindre le but de son voyage. La faveur dont jouissait Montfaucon inspira de la jalousie à Zacagni, sous-bibliothécaire du Vatican; et il essaya de rabaisser la haute opinion qu'on avait conçue des talents du bénédictin français: mais tous les pièges qu'il lui tendit, tournèrent à sa propre confusion, et ne servirent qu'à faire éclater la sa-

gacité de Montfaucon (Voy. son *Éloge* par De Boze). Tandis que Montfaucon était à Rome, il prit la défense de l'édition des œuvres de saint Augustin, attaquée par différents libelles; et il eut l'honneur de présenter au souverain pontife un exemplaire de son écrit, dont les conclusions furent adoptées par les commissaires chargés de l'examen de l'édition (V. saint AUGUSTIN et D. THUILIER). Nommé à son iusu procureur-général de la congrégation à Rome, il se hâta de faire agréer sa démission d'un emploi qui l'aurait détourné de ses études; et, après avoir visité les principales villes d'Italie, où il s'arrêta le temps nécessaire pour bien voir ce qu'elles renferment de plus curieux, il revint à Paris mettre en ordre les richesses qu'il avait amassées. La vie de Montfaucon n'est plus que l'histoire de ses ouvrages, presque tous également remarquables par leur importance et leur étendue, et par une érudition aussi solide qu'abondante. Sa santé, affermie par une vie réglée, le rendait capable de soutenir la plus longue application, sans en être incommodé. Il parvint ainsi à l'âge de quatre-vingt sept ans, sans infirmités, et mourut presque subitement, le 21 décembre 1741. Il fut inhumé avec pompe dans l'église de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Dans le cours de la révolution, ses restes furent déposés dans un tombeau, au Musée des monuments français; mais, d'après un ordre du ministre de l'intérieur, on les a ensuite transportés dans une des églises de Paris, et son nom a été donné à l'une des rues qui longent le marché Saint-Germain-des-Prés. D. Montfaucon était membre de l'académie des inscriptions depuis 1719, et

il assistait à ses séances avec beaucoup d'assiduité. Son éloge par De Boze est inséré dans le tome XVI du Recueil de cette savante compagnie. D. Montfaucon, dit son panégyriste, avait l'esprit juste, pénétrant, aisé, méthodique, et aussi propre à concevoir de grands desseins qu'à les exécuter. Il composait avec tant d'ordre et de facilité, qu'en commençant un ouvrage de longue haleine il savait à point nommé quand il devait le finir. Sa modestie égalait son savoir. Il aimait les jeunes gens laborieux, leur donnait des conseils, et suivait leurs progrès avec la plus tendre sollicitude. Il était en correspondance avec les savants de toute l'Europe. Le pape, l'empereur, les princes d'Allemagne et d'Italie, lui prodiguèrent, pendant le cours de sa longue vie, des témoignages d'estime et de bienveillance. Outre quelques *Dissertations* dans le *Recueil de l'Académie*, sur le papyrus, le papier d'Égypte, celui de coton et de chiffes; sur les monuments antiques; sur les mœurs du siècle de Théodose, etc., on a de cet infatigable écrivain : I. D'excellentes éditions des *Œuvres* de saint Athanase, des *Hexaples* d'Origène, et des *Œuvres* de saint Jean Chrysostome ( V. ATHANASE, CHRYSOSTOME, VIII, 505, et ORIGÈNE ). II. *Analecta sive varia opuscula græca*, Paris, 1688, in-4°, contenant diverses vies de saints, les fragments de la *Métrique* d'Héron ( V. tom. XX, p. 289 ), etc.; quelques-unes des pièces qui composent ce recueil ont été traduites par D. Ant. Pouget. La traduction de la *Logarique* d'Alexis Commène, qui est de Montfaucon, lui attira des injures de Jacq. Gronovius, dans la préface du traité de *Pecuniâ veterum*. Le savant religieux se contenta

de montrer que toutes les observations de son critique étaient autant de méprises grossières. III. La *Vérité de l'histoire de Judith*, *ibid.*, 1690, in-12; réimprimé en 1692. Cet ouvrage intéressant est divisé en trois parties : les deux premières contiennent l'histoire de l'héroïne juive, et celle des Mèdes, tirées des auteurs grecs; et la troisième, les réponses aux objections de ceux qui regardent cette histoire comme une fiction ou une simple parabole. IV. *Diarium italicum, sive monumentorum veterum, bibliothecarum, etc., Notitiæ singulares itinerario italico collectæ*, *ibid.*, 1702, in-4°. C'est une notice de tout ce que l'auteur avait remarqué de plus curieux dans les bibliothèques d'Italie. L'ouvrage eut beaucoup de succès, et fut traduit en anglais. Cependant le savant Ficoroni en a publié une critique estimée ( V. FICORONI, XIV, 497 ). V. *Collectio nova Patrum et Scriptorum græcorum*, *ibid.*, 1706, 2 vol. in-fol. Ce recueil se joint ordinairement à l'édition de saint Athanase : il renferme les commentaires d'Eusèbe sur les Psaumes; des opuscules de Saint-Athanase, nouvellement découverts; la Topographie chrétienne de Cosmas d'Alexandrie ( V. COSMAS, X, 32 ), et les commentaires d'Eusèbe sur Isaïe. VI. *Palæographia græca sive de ortu et progressu litterarum græcarum*, *ibid.*, 1708, in-fol., fig. Cet ouvrage, aussi nécessaire et aussi estimé que la *Diplomatique* du P. Mabillon ( V. ce nom ), a pour but d'établir l'âge des manuscrits grecs, par la connaissance des caractères de chaque siècle. L'auteur a compté jusqu'à 11630 manuscrits grecs dans les diverses bibliothèques de l'Europe. Le septième livre contient la descrip-

tion du mont Athos, et de ses monastères, poème grec, de Jean Comnène, médecin, avec la version en vers latins. Le volume est terminé par la dissertation du président Bouhier : *De priscis Græcorum ac Latinorum litteris*. VII. Le *Livre de Philon, de la vie contemplative*, traduit du grec, *ibid.*, 1709, in-12. Cette traduction est suivie d'une dissertation, dans laquelle Montfaucon cherche à établir, contre l'opinion de plusieurs savants, que les Thérapeutes étaient chrétiens ( *V. Bouhier*, v, 305 ). VIII. *Bibliotheca Coisliniana olim Segueriana, sive manuscriptorum omnium græcorum quæ in eâ continentur accurata descriptio*, *ibid.*, 1715, in-fol. Ce catalogue est très-recherché. Le rédacteur y a inséré quarante-deux opuscules grecs, encore inédits, avec une traduction latine. IX. *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, lat. et franç., Paris, 1719-24, 15 vol. in-fol. On trouvera une description exacte de cet important ouvrage, dans le *Manuel du libraire*, par M. Brunet. L'auteur avait mis à contribution tous les cabinets de l'Europe, et en avait tiré un nombre prodigieux de monuments, qu'il a fait graver, et dont il a donné des explications, la plupart satisfaisantes. Malgré les imperfections qu'il était peut-être impossible d'éviter dans ce travail immense et qui suffirait à la gloire de Montfaucon, on ne peut nier qu'il n'ait contribué à répandre, surtout en France, le goût de l'archéologie, et qu'on ne lui doive en partie les progrès qu'a faits cette science parmi nous. X. *Les Monuments de la monarchie française*, avec les figures de chaque règne, que l'injure du temps a épargnées, *ibid.*, 1729-33, 5 vol. in-fol. ( *Voy. la*

description détaillée de cet ouvrage dans le *Man. du libraire*. ) Ce n'est que la première partie du plan immense qu'il avait conçu pour l'explication des antiquités françaises ; elle contient l'histoire de nos rois, par les monuments, jusqu'à Henri IV : il se proposait de traiter ensuite avec le même détail, les mœurs et les usages de la vie civile, l'état militaire, etc. XI. *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, *ibid.*, 1739, 2 vol. in-fol. C'est la liste de tous les manuscrits dont il avait pu avoir connaissance pendant quarante années de recherches assidues dans les diverses bibliothèques de l'Europe, tant de celles qu'il avait lui-même visitées que de celles dont il put se procurer les catalogues. L'abbé Rive a relevé, avec son amertume ordinaire, quelques inexactitudes échappées à Montfaucon ; et Legrand d'Aussy, avertit qu'on doit être en garde contre les renseignements qu'il donne dans cet ouvrage ( *Voy. les Notices des Mss. de la biblioth. du roi*, v, p. 515, dans la note ). Montfaucon projetait une nouvelle édition du *Dictionnaire grec* d'Æmil. Portus, avec des additions considérables. Dom Louis-Noël Boyer, son confrère, a publié son *Építaphe*, en latin ( Paris, 1742, in-8° ), dans laquelle il a fait entrer la nomenclature des ouvrages de ce savant homme. On en trouvera la liste très-détaillée dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin, p. 591-616. Le portrait de Montfaucon a été gravé par Audran, in-fol., et il fait partie de la *Collection* d'Odièvre. W—s.

MONTFERRAT (ALDERAME, marquis DE), est regardé comme le fondateur de cette illustre famille, qui a disputé long-temps, à la maison

de Savoie, la souveraineté du Piémont, qui a envoyé aux croisades plus de héros qu'aucune autre maison souveraine d'Europe, et qui a régné en même temps à Casal, en Thessalie, et à Jérusalem. L'histoire des marquis de Montferrat, pendant le dixième et le onzième siècle, est enveloppée de la plus grande obscurité. Alderame avait obtenu des chartes, de Hugues et de Lothaire, rois d'Italie, dès l'an 938. Il fut fait marquis de Montferrat par Othon-le-Grand, en 967. On croit qu'il mourut en 995. On lui donne pour successeurs, ses trois fils, qui régnèrent l'un après l'autre: Guillaume I<sup>er</sup>, Boniface I<sup>er</sup>, et Guillaume II. Ce dernier épousa Hélène, fille du duc de Gloucester, de qui naquit Boniface II. On compte ensuite un Guillaume III, et un Renier, père de Guillaume IV, ou le *Vieux*, qui régnait en 1147. Mais toute cette généalogie, jusqu'à Guillaume-le-Vieux est fort incertaine; et l'on peut révoquer en doute jusqu'à l'existence de quelques-uns des ces marquis. — Guillaume IV, marquis de MONTFERRAT, avait été surnommé le *Vieux*, parce que, dès sa jeunesse, il avait les traits d'un vieillard: il avait épousé une sœur utérine de l'empereur Conrad III; et, en 1147, il accompagna ce prince à la seconde croisade. A cette époque il avait déjà cinq fils également vaillants: Guillaume, Conradin, Boniface, Frédéric et Renier, qui tous acquirent une grande réputation. Guillaume-le-Vieux revint couvert de gloire de cette croisade: il prit part aux guerres de Lombardie, dans lesquelles, dès l'an 1154, il embrassa le parti de l'empereur Frédéric Barberousse, contre les villes libres; et il lui demeura fidèle jusqu'à la fin. La prudence et la valeur de Guil-

laume-le-Vieux lui assignèrent toujours un rang distingué parmi les conseillers de l'empereur, tandis que ses fils, qui avaient passé en Orient, brillaient parmi les héros de la 3<sup>e</sup>. croisade. Trois de ces fils, Guillaume-Longue-Épée, Conradin ou Conrad, et Boniface, auront un article séparé. Frédéric était entré dans les ordres; il fut ensuite évêque d'Albe. Renier, qui avait passé en Orient, épousa Marie, fille de Manuel Comnène, empereur de Constantinople; elle lui apporta pour dot, en 1179, le royaume de Thessalonique: Renier étant mort, en 1183, laissa ce royaume en héritage à son frère Boniface III. Guillaume-le-Vieux mourut à la même époque; et le troisième de ses fils, le même Boniface III, lui succéda dans le marquisat de Montferrat. Quelques historiens des croisades prolongent la vie de Guillaume-le-Vieux, jusqu'en 1188, et prétendent qu'ayant été fait prisonnier à la bataille de Tibériade, il fut conduit devant les murs de Tyr, que son fils Conrad défendait, et que celui-ci ne voulut point racheter la vie de son père par la reddition de la dernière forteresse des Chrétiens. Mais il est probable que cette anecdote appartient à Boniface III son fils, et non à Guillaume-le-Vieux.

S. S—1.

MONTFERRAT (GUILLAUME V DE), fils aîné du précédent, acquit, dans les guerres de Terre-Sainte, le surnom de *Longue-Épée*, aucun rempart ne paraissant pouvoir mettre ses ennemis hors de la portée de son glaive. Il fut le soutien du royaume de Jérusalem dans sa décadence prématurée. Baudouin-le-Lépreux, pour s'assurer à jamais les secours de ce vaillant prince, le maria à sa sœur Sibylle, et lui donna pour dot le

comté de Joppé. Mais Guillaume mourut avant son beau-frère, en 1185. Il laissait un fils, encore enfant, qui succéda, l'année suivante, dans le royaume de Jérusalem, à Baudouin-le-Lépreux, sous le nom de Baudouin V. Ce roi-enfant, qui fermait le chemin du trône à Gui de Lusignan, amant de la reine Sibylle, ne régna pas plus de sept mois. Sa mort éveilla d'odieux soupçons contre son successeur.—Son frère, Conrad de MONTFERRAT, fut seigneur de Tyr, de 1187 à 1192, et roi de Jérusalem, en concurrence avec Gui de Lusignan. S'étant illustré dans les guerres d'Orient, il épousa, en premières noces, une sœur d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople; et, celle-ci étant morte, il épousa ensuite Isabelle, seconde fille d'Amauri, roi de Jérusalem, qu'il fit divorcer d'avec son premier mari, Unfroi, de Thoron. Cette princesse, sœur de Sibylle, la veuve du frère de Conrad et l'épouse de Gui de Lusignan, paraissait donner au marquis de Montferrat des droits au royaume de Jérusalem; Conrad en avait acquis de plus grands par sa bravoure. Arrivé en Orient, en 1187, peu après la fatale bataille de Tibériade et la conquête de Jérusalem par Saladin, il avait relevé le courage des habitants de Tyr, qui l'avaient proclamé leur prince: il avait repoussé les attaques de Saladin, ruiné la flotte d'Égypte, et refusé d'écouter les propositions du sultan, qui lui promettait de grandes richesses. Saladin avait amené avec lui devant les murs de Tyr, Boniface frère de Conrad, fait prisonnier à la bataille de Tibériade, et menaçait d'immoler son captif, si on ne lui ouvrait les portes de la ville: Conrad fut sourd aux menaces comme aux

prières de son ennemi. A l'arrivée des Latins, tous les princes de l'Occident, remplis d'estime pour lui, et frappés d'admiration pour la valeur qu'il montra au long siège de Saint-Jean-d'Acre, reconnurent ses droits au royaume de Jérusalem, et se félicitèrent de voir un héros sur ce trône chancelant. L'éloquence de Conrad, sa générosité, et sa connaissance d'un grand nombre de langues, ne le signalaient guère moins que sa bravoure entre tous les croisés. Le seul Richard Cœur-de-Lion paraît ressentir une basse jalousie contre un prince qui lui disputait le prix de la valeur. Il embrasse avec chaleur la cause de Gui de Lusignan contre Conrad: il allume la discorde dans tout le camp des chrétiens; et, dans le plus fort de leurs démêlés, Conrad est assassiné, le 24 avril 1192, par deux Sarrasins. On répugne à croire coupable le vaillant Cœur-de-Lion d'un aussi lâche attentat: d'autre part, une lettre du Vieux de la Montagne, qui s'accusait lui-même de cet assassinat, et que le roi d'Angleterre produisit pour sa défense, semble bien peu faite pour inspirer de la confiance. S. S.—I.

MONTFERRAT (BONIFACE III marquis DE), frère des précédents, fut roi de Thessalonique, de 1183 à 1207, comme héritier de son frère Rénier, qui avait acquis cet héritage par son mariage avec une Comnène. De même que son père et ses frères, il croyait ne régner que pour employer toutes les ressources de ses états à défendre la Terre-Sainte. Après avoir visité Thessalonique, il se rendit à Constantinople auprès d'Isaac l'Ange, auquel il donna des secours contre Andronic. Il passa ensuite en Syrie, où il fut fait prisonnier par Saladin, avec la fleur de l'armée

chrétienné, dans la bataille de Tiberiade, le 3 juillet 1187. Son frère Conrad refusa de rendre Tyr au sultan pour racheter la liberté de Boniface; mais il la lui obtint peu après, plus glorieusement, par un échange de prisonniers. Boniface III, revenu en Montferrat, à la fin de l'année 1191, augmenta ses états par des concessions de l'empereur Henri IV. Il fut appelé, comme arbitre, en Allemagne, en 1199, pour rétablir la paix entre Philippe et Othon IV, tous deux désignés comme rois des Romains. Quoiqu'il ne pût y réussir, cette négociation même, et la gloire de Conrad son frère, déterminèrent les princes croisés à choisir, en 1202, Boniface pour chef de la cinquième croisade; et il contribua, d'une manière brillante, à la conquête de l'empire de Constantinople (1). Quand cet empire eut été divisé entre les seigneurs croisés, Boniface fut, en 1204, remis en possession de son royaume de Thessalonique: on lui avait aussi donné en partage l'île de Crète; mais il la vendit aux Vénitiens. Dans l'année 1205, Boniface prit sur les Grecs Napoli de Romanie et Corinthe; il maria ensuite une de ses filles à Henri de Flandre, empereur de Constantinople. Il fut tué par une flèche empoisonnée, en 1207, en combattant les Sarrasins devant Satalie. Il laissait deux fils, Guillaume VI, et Démétrius, dont l'aîné fut

marquis de Montferrat, et le plus jeune, roi de Thessalie. — GUILLAUME VI avait été chargé, en 1203, du gouvernement du Montferrat, par son père, lorsque celui-ci eut passé en Orient. Dès qu'il apprit la mort de Boniface, il accourut à Thessalonique, pour affermir son frère dans la possession de son petit royaume; et il ne revint en Montferrat qu'après avoir fait obtenir à Démétrius l'investiture, que lui donna l'empereur d'Orient. Guillaume épousa, en 1211, Berthe, fille du marquis de Gravesana; il en eut un fils, qui lui succéda, sous le nom de Boniface IV, et une fille qui épousa le dauphin de Viennois. Cependant l'empire latin de Constantinople était déjà menacé d'une chute prochaine; et les Grecs en profitèrent pour attaquer aussi le royaume de Thessalonique. Théodore Lascaris, après une guerre acharnée, en fit la conquête, en 1219, sur Démétrius de Montferrat. Celui-ci revint, en Italie, implorer les secours de son frère: Guillaume, déterminé à le rétablir dans son royaume, engagea toutes ses terres à l'empereur Frédéric II, pour le prix de neuf mille marcs; et avec cette somme il leva une armée qu'il conduisit en Grèce. Il paraît qu'en 1224 il se rendit maître de Thessalonique; mais il y fut empoisonné, l'année suivante, par les Grecs. Démétrius revint en Montferrat avec son neveu Boniface IV. Il mourut, en 1227, laissant par testament, à l'empereur Frédéric II, tous ses droits sur le royaume de Thessalie. — BONIFACE IV, fils et successeur de Guillaume VI, avait pris part à l'expédition de Grèce, en 1224: il en revint l'année suivante, après la mort de son père, et ses sujets le remirent en possession de

(1) Ce fut à la suite de cette expédition, que le marquis Boniface et ses compagnons d'armes, attentifs à tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de leurs possessions d'Occident, y introduisirent la culture du maïs, qu'ils avaient vu pratiquer avec succès dans l'Asie-Mineure. Du Montferrat cette culture se répandit bientôt dans le reste de la Lombardie. Le procès-verbal authentique de cette introduction a été conservé, et il est rapporté par plusieurs auteurs. Voyez la *Storia d'Inchisa*, Asti, 1810, tom. 1, p. 195; l'*Histoire des Croisades*, par M. Michaud, tom. III, pièces justificat., no. XI; et la *Revue encyclop.*, VIII, 499.

tous les châteaux du Montferrat, malgré le contrat d'hypothèque stipulé par son père avec l'empereur. Boniface obtint même, en 1230, de Frédéric, que celui-ci renoncât à tous les droits que lui avait transmis Démétrius par son testament. Il fut, en retour, un des plus zélés partisans de l'empereur, pendant les longues guerres que celui-ci eut à soutenir contre les papes en Lombardie: il se montra également attaché à Conrad IV, qui lui accorda de nouvelles faveurs en 1253. Boniface IV, dont la taille était presque gigantesque, n'avait pas cependant une valeur si brillante que ses illustres ancêtres, et il a laissé bien moins de souvenirs de son règne. Ce prince avait épousé Marguerite de Savoie, fille du comte Amédée; il mourut en 1254, laissant un fils et une fille.

S. S—1.

**MONTFERRAT** (GUILLAUME VII, dit le *Grand*, marquis DE), fils et successeur de Boniface IV, régna de 1254 à 1292. Il parvint au trône à une époque où les villes libres de Lombardie, fatiguées de leurs discordes intérieures, commençaient à se dégoûter de leur liberté: il sut profiter de cette disposition pour soumettre Verceil, Ivree et plusieurs autres villes demeurées jusqu'alors indépendantes. Il avait contracté alliance, en 1264, avec Charles d'Anjou, auquel il ouvrit l'entrée de l'Italie; mais lorsque ce prince ambitieux, après avoir conquis le royaume de Naples, entreprit d'asservir aussi la Lombardie, Guillaume de Montferrat mit un terme à ses usurpations. De concert avec les républiques de Gènes, de Pavie et d'Asti, il attaqua les garnisons que le roi de Naples avait laissées en Piémont; il les chassa d'Albe, de Chierasco, de

Mondovi et de Coni: il força les Alexandrins et le marquis de Saluces à renoncer à l'alliance de Charles; et il se fit lui-même reconnaître pour capitaine et seigneur par les villes de Pavie, Novara, Asti, Turin, Albe, Ivree, Alexandrie et Tortone, qui toutes étaient bien plus riches et bien plus peuplées qu'elles ne le sont aujourd'hui. A une époque où les Italiens commençaient à négliger la carrière militaire, Guillaume de Montferrat avait formé une armée formidable: il la maintenait en activité, en la mettant à la solde des princes ses voisins, lorsque lui-même n'avait point de guerre; et déjà il ne se montrait pas plus scrupuleux dans l'observation de ses traités que ne le furent les *Condottieri* qui firent plus tard le même métier. Après avoir trompé, en 1279, les Della Torre, autrefois seigneurs de Milan, il leur répondit pour s'excuser: « J'avais » promis, il est vrai; mais je n'avais » pas promis d'observer ma promesse. » Les princes avec lesquels le marquis de Montferrat avait des intérêts à démêler, n'étaient pas plus scrupuleux que lui: en 1281, comme il traversait les états de Thomas III de Savoie, comte de Maurienne, son beau-frère, il fut arrêté par son ordre, et il ne recouvra la liberté que par la cession de Turin, Pianezza et Colegno, dont il s'était emparé. Marie succéda, en 1257, à Isabelle, fille de Richard, comte de Gloucester, et, en 1271, à Béatrix, fille d'Alfonse X, roi de Castille, il fut nommé, par ces princes qui tous deux se prétendaient empereurs élus, vicaire impérial en Italie. Il s'était fait déférer la seigneurie de Come et de Crème par le peuple de ces deux villes, et il avait préparé des intrigues pour obtenir le même pouvoir à Milan,

où il avait déjà une grande influence comme capitaine des gens de guerre : mais l'archevêque Othon Visconti, seigneur de Milan, qui l'avait introduit dans cette ville, et qui ne le cédait à Guillaume ni en habileté ni en dissimulation, saisit un moment où le marquis de Montferrat était parti pour Verceil, à la fin de l'année 1282 ; et prenant les armes avec tous ses partisans, il chassa des palais publics le vicaire de Guillaume, et il fit défendre à celui-ci de jamais reparaitre dans Milan. En 1284, Guillaume maria sa fille Iolande, à qui les Grecs donnèrent le nom d'Irène, avec Andronic Paléologue, empereur à Constantinople : il lui donna pour dot tous ses droits sur le royaume de Thessalonique, où il paraît qu'il avait conservé quelque autorité. Cependant le nombre de ses ennemis allait croissant chaque jour ; toutes les villes guelfes étaient conjurées contre lui. En 1290, la république d'Asti voulut lui enlever la ville d'Alexandrie : le marquis de Montferrat accourut aussitôt dans cette ville pour en réprimer la rébellion ; mais il était déjà trop tard : il y fut fait prisonnier, le 8 septembre, et enfermé dans une cage de fer, où il mourut, après dix-sept mois de captivité, le 6 février 1292. Les Alexandrins redoutaient tellement ses stratagèmes, que lorsqu'ils le virent mourir, ils se persuadèrent que c'était une ruse pour s'échapper de leurs mains, et ils ne se crurent assurés de sa mort, qu'après lui avoir versé du plomb fondu sur la tête. Ils l'enterrèrent alors honorablement dans l'abbaye de Lucedio.

S. S—1.

**MONTFERRAT (JEAN I<sup>er</sup>, marquis DE)**, fils et successeur de Guillaume VII, n'était âgé que de quinze ans, lorsqu'il succéda, en 1292, à

son père ; il était alors à la cour de Charles II, roi de Naples. Matthieu Visconti, seigneur de Milan, profita de son absence pour envahir ses états ; il lui enleva en peu de temps Trin, Ponte - Stura, Moncalvo, et la ville même de Casal. Le nouveau marquis n'ayant pas de forces suffisantes pour repousser cette attaque, demanda la paix à Visconti ; il consentit à lui laisser pendant cinq ans le gouvernement de tout le Montferrat, avec le titre de lieutenant du marquis, et une paye de trois mille livres milanaises. Au bout de ces cinq ans, lorsque Jean voulut rentrer en possession de ses états, il fut obligé de recommencer la guerre : cependant, il s'était fortifié par l'alliance d'Amé III, comte de Savoie, dont il avait épousé la fille Marguerite, en 1296. Albert Scott, seigneur de Plaisance, avec lequel il s'était aussi allié, le délivra de la crainte des Visconti, par la révolution qu'il excita, en 1302, à Milan, d'où le seigneur de cette ville fut chassé. Jean I<sup>er</sup> mourut au mois de janvier 1305, âgé de vingt-huit ans. Comme il n'avait point d'enfants, en lui s'éteignit la ligne masculine des anciens marquis de Montferrat, descendants d'Alderame, après avoir régné trois-cent-trente-huit ans sur cette contrée. Mais la sœur du marquis Jean, Iolande ou Irène, impératrice de Constantinople, ayant succédé aux droits de sa maison, les transmit à Théodore, son second fils, en qui la maison de Montferrat fut renouvelée.

S. S—1.

**MONTFERRAT-PALÉOLOGUE (THÉODORE, marquis DE)**, neveu et successeur de Jean I<sup>er</sup>, régna de 1305 à 1338. Le marquis Jean I<sup>er</sup> étant mort, ses sujets envoyèrent une députation à Iolande sa sœur, qui était

à Constantinople, pour lui rendre hommage comme à leur souveraine, et lui demander un de ses fils pour régner sur le Montferrat. Iolande, de concert avec Andronic Paléologue, son mari, fit choix de Théodore, le second de ses fils, pour l'envoyer en Italie. Ce jeune prince aborda, en 1306, à Gènes : le Montferrat était alors occupé presque en entier par Manfred, marquis de Saluces, et par Charles II, roi de Naples ; mais les peuples, attachés au sang de leurs anciens maîtres, accueillirent avec joie le jeune Paléologue, en qui ils les voyaient revivre. Celui-ci sut aussi se faire des appuis parmi les seigneurs italiens. Il épousa Argentine, fille d'Obizzino Spinola, un des capitaines de Gènes, et belle-sœur de Philippon de Langiusco, seigneur de Pavie ; aidé par eux, il combattit long-temps avec succès Charles II et les marquis de Céva et de Saluces. Il se fit reconnaître par Henri VII, lorsque cet empereur passa en Italie ; et il contracta avec lui une alliance avantageuse à tous deux. Iolande ou Irène de Montferrat, impératrice de Constantinople, étant morte en 1316, Théodore passa en Grèce ; et il y demeura deux ans auprès de son frère Andronic le jeune, afin de l'aider à repousser les attaques des Turcs. Il visita de nouveau ses états, en 1319, pour y pacifier des troubles qui avaient éclaté : mais il retourna bientôt à Constantinople ; et ce ne fut qu'en 1330 qu'il revint définitivement dans son marquisat. Pendant son séjour en Orient, il composa en grec, vers l'an 1326, un traité sur la discipline militaire, qu'il traduisit ensuite en latin, et qui n'est pas sans mérite. Théodore Paléologue, quoique étranger à l'Italie, sut mériter et obtenir l'amour des

peuples qu'il était venu gouverner. Après un règne de trente-deux ans, dans lequel il se distingua autant par sa bonté que par sa justice, il mourut à Trin, le 21 avril 1338, laissant un seul fils, qui lui succéda.

S. S—1.

**MONTFERRAT-PALÉOLOGUE** (JEAN II), fils de Théodore I<sup>er</sup>, régna de 1338 à 1372. En recueillant la succession de son père, il résolut de travailler à recouvrer en même temps les pays qui avaient été détachés de l'héritage de la première maison de Montferrat, par les princes de Savoie, le roi de Naples, ou les Guelfes de Lombardie. Dès la première année de son règne, il réduisit à l'obéissance la petite province du Canavez, entre la Dora et le Pô, que le prince d'Achaïe, de la maison de Savoie, lui avait enlevée. Le 26 septembre 1339, il surprit et chassa d'Asti la garnison que le roi Robert de Naples entretenait dans cette ville : il céda cependant Asti à Luchino Visconti, pour s'assurer l'alliance de ce puissant seigneur. Il battit, en 1344, le sénéchal de Provence, que la reine Jeanne avait envoyé en Piémont, afin de maintenir dans l'obéissance les villes qui avaient appartenu au roi Robert. Un prince Othon de Brunswick, cousin du marquis de Montferrat, était venu s'établir à sa cour, et le servait avec autant de valeur que de prudence. Une grande partie du Piémont fut soumise par leurs armes, malgré la victoire que les princes de Savoie remportèrent, au mois de juillet 1347, sur le marquis de Montferrat. Celui-ci ayant fait visite l'année suivante, à son allié Luchino Visconti, le perfide seigneur de Milan résolut d'arrêter le marquis pour s'emparer de ses états. Jean II en fut averti à temps, et il échappa

par une promptte fuite : la mort de Luchino prévint la guerre que cette trahison sembla devoir exciter. Le marquis de Montferrat accompagna, en 1355, l'empereur Charles IV, dans son expédition en Toscane et à Rome; et, en récompense des services qu'il lui rendit, il obtint le vicariat de l'empire en Italie. Les prétentions fondées sur cette nouvelle dignité, et l'accroissement de puissance du marquis de Montferrat, allumèrent enfin, en 1356, la guerre entre lui et la maison Visconti. Cette guerre fut signalée, pour Jean II, par de nouvelles conquêtes : il s'empara des provinces d'Albe et de Novare; il fit révolter Pavie contre les Visconti, et il étendit souvent ses ravages jusqu'aux portes de Milan. Cependant les soldats mercenaires qu'il était forcé d'employer, le trahirent à plusieurs reprises. Ils l'abandonnèrent tous en 1359, et causèrent ainsi la perte de Pavie. Le marquis alla chercher, en Provence, une nouvelle armée mercenaire, la compagnie blanche, formée des troupes licenciées après la paix entre la France et l'Angleterre. Cette compagnie, forte d'environ dix mille hommes de cavalerie, ramena la victoire sous les étendards du marquis : mais elle introduisit, en 1361, la peste en Lombardie; et elle acheva ainsi de désoler cette belle contrée, jusqu'à la paix négociée, en 1364, par un légat du pape, entre Galeaz Visconti et Jean de Montferrat. L'ambition de ces deux princes rivaux renouvela les hostilités au bout de peu d'années; dans cette seconde guerre, le marquis de Montferrat perdit, en 1370, Valence et Casal. Le chagrin et l'inquiétude qu'il éprouva de ces revers, lui causèrent une maladie dont il mourut au mois de mars 1372. Il

avait épousé, le 3 septembre 1358, Elisabeth d'Aragon, sœur de Jacques, dernier roi de Majorque : par elle, ses enfants avaient des droits à l'héritage du royaume de Majorque, qui avait déjà été envahi par Pierre IV, roi d'Aragon. La maison de Montferrat se contenta d'en prendre les armoiries. Jean II laissait quatre fils encore fort jeunes, sous la tutèle d'Othon, duc de Brunswick.

S. S.—1.

**MONTFERRAT-PALÉOLOGUE** (SECONDOTTO), fils et successeur de Jean II, régna de 1372 à 1378. Les fils du marquis de Montferrat étaient encore, à la mort de Jean, trop jeunes pour gouverner; mais ils trouvèrent un protecteur et un ami fidèle dans Othon de Brunswick, fils du duc Henri, que leur père leur avait donné pour tuteur. Brunswick n'ayant pu obtenir la paix de Galeaz Visconti, s'assura l'alliance du comte Amé de Savoie, et du pape Grégoire XI; et après avoir fait sentir par ses victoires au seigneur de Milan, que la maison de Montferrat n'avait rien perdu de sa puissance, il obtint enfin une paix glorieuse, en 1376. La même année, Othon de Brunswick épousa la reine Jeanne de Naples. Son pupille, Secondotto, né en 1360, était encore loin de sa majorité, que son père avait fixée à vingt-cinq ans. Cependant le duc de Brunswick le maria, au mois de novembre 1377, avec Violante Visconti, sœur de Jean Galeaz; et il essaya dès-lors de le charger du gouvernement de ses états : mais Secondotto était d'un caractère emporté à l'excès; la moindre contrariété le portait à des accès de fureur, dans lesquels il avait tué plusieurs fois des hommes et des enfants. Au mois de décembre 1378, comme il s'était arrêté à Langirano,

près de Parme, il entra en fureur contre un de ses palefreniers, qu'il poursuivit dans l'écurie pour le tuer : un autre palefrenier du marquis prit la défense de son compagnon, et frappa Secondotto à la tête, d'un coup si violent, que celui-ci en mourut le quatrième jour. — Aussitôt qu'Othon de Brunswick apprit la mort de Secondotto, il quitta la reine Jeanne sa femme, pour accourir dans le Montferrat, et prendre la protection de JEAN III, le second de ses pupilles. En même temps il s'efforça de recouvrer la ville d'Asti, qui leur avait été enlevée par Jean Galeaz. Mais, sur ces entrefaites, l'expédition de Charles III d'Anjou dans le royaume de Naples, et le danger que courait la reine Jeanne, déjà assiégée dans le château de l'Oeuf, rappellèrent Othon de Brunswick dans le royaume de Naples. Il conduisit avec lui Jean III, son pupille; tous deux livrèrent bataille à Charles III, le 25 août 1381 : ils furent défaits; Othon, grièvement blessé, demeura prisonnier, et Jean III fut tué en combattant à ses côtés. S. S—1.

**MONTFERRAT-PALÉOLOGUE** (THÉODORE II), troisième fils de Jean II, régna de 1381 à 1418. Le jeune marquis Théodore avait été élevé à la cour de Jean Galeaz Visconti, comme compagnon et ami de son fils Arco, qui mourut en 1372. Dès lors Jean Galeaz avait toujours retenu auprès de lui ce jeune prince; et, tout en professant pour lui une affection paternelle, il le gardait comme un otage à sa cour. Lorsque Théodore fut appelé, par la mort de ses deux frères aînés, à la succession du Montferrat, Jean Galeaz n'eut garde de permettre au nouveau souverain de quitter Milan; et il profita de la captivité où il le tenait,

pour se faire céder tous les droits du marquis sur la ville d'Asti, longtemps disputée entre eux. Cependant il ne démentit pas complètement l'affection qu'il professait pour l'ami du fils qu'il avait perdu; et le Montferrat jouit d'une paix profonde, jusque vers la fin du siècle : il le dut surtout au séjour de vingt-huit ans que fit son souverain à la cour de Milan. Cependant la mort de Jean Galeaz en 1402, la minorité de ses fils, et les désordres de la régence, donnèrent le moyen au marquis Théodore de recouvrer l'indépendance qu'il avait perdue. Il se fit restituer, en 1404, Casal, sa capitale, que Jean Galeaz avait toujours occupée : il fit ensuite alliance avec Amé VII, comte de Savoie; et il s'empara de plusieurs villes et châteaux-forts qui avaient dépendu auparavant du duc de Milan. En 1406, il maria sa fille Sophie à Jean Paléologue, empereur de Constantinople; mais cette princesse, ne pouvant s'accoutumer aux mœurs de la Grèce, revint en Occident, et finit ses jours dans le Montferrat. L'année suivante, Théodore fit épouser à son fils Jeanne de Savoie, fille d'Amé VI, dit le comte Verd, et sœur d'Amé VII, qui régnait alors. Cependant Théodore, qui prétendait être zélé partisan des Gibelins, déclara la guerre, en 1408, à Jean Marie Visconti, duc de Milan, sous prétexte de vouloir chasser les Guelfes de ses conseils. Il s'allia, dans ce but, avec Facino Cane, qui était né son sujet, mais qui était devenu seigneur d'Alexandrie; et il contraignit le duc Jean-Marie à recevoir, en 1409, un gouverneur de leur choix dans Milan. La même année il aida les Génois à chasser de leur ville la garnison française (V. BOUJICAUT); et il

se fit élire, en récompense, capitaine de Gènes, avec les émoluments assurés d'ordinaire aux doges : mais les Génois ne pouvaient supporter long-temps un joug étranger ; ils se révoltèrent le 20 mars 1413, et chassèrent ses troupes. Philippe-Marie avait succédé à son frère, dans le duché de Milan, et Théodore avait recommencé la guerre contre lui ; mais la valeur de Carmagnola laissait peu d'espérance de succès aux ennemis du duc : la paix se fit enfin entre eux, le 20 mars 1417. Théodore II avait été reconnu, par l'empereur Sigismond, vicaire impérial en Italie, le 20 septembre 1414 ; et cette dignité fut confirmée depuis à tous ses successeurs. Il avait épousé, en 1394, Jeanne, fille aînée de Robert duc de Bari, dont il eut un fils qui lui succéda. Sa femme étant morte, en 1402, il se remaria, l'année suivante, à Marguerite, fille de Louis prince d'Achaïe, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1418 : sa veuve Marguerite se retira dans un couvent d'Albe, où elle parvint à l'âge le plus avancé ; elle termina ses jours en 1464, dans une grande réputation de sainteté.

S. S—1.

**MONTFERRAT-PALÉOLOGUE** (JEAN-JACQUES), fils unique et successeur de Théodore II, né le 23 mars 1395, régna de 1418 à 1445. J.-J. de Montferrat, fut un des princes les plus malheureux de cette maison illustre : placé entre les ducs de Milan et de Savoie, voisins ambitieux, et peut-être plus habiles que lui, il fut opprimé par eux pendant tout son règne. Il était entré, en 1425, dans la ligue formée par les républicains de Florence et de Venise, pour mettre un terme aux usurpations de Phi-

lippe-Marie, duc de Milan : mais tandis que tous ses alliés eurent des succès dans cette guerre, le Montferrat fut ravagé par Ladislas Guinigi, qui était à la solde du duc de Milan. Lorsque la guerre se renouvela en 1431, le marquis fut plus malheureux encore : le comte François Sforza lui prit, l'une après l'autre, toutes ses villes et toutes ses forteresses. Il ne lui restait plus que Casal et un petit nombre de châteaux, lorsque le duc de Savoie, son beau-frère, qui était aussi beau-père du duc de Milan, le menaça de lui enlever le peu qui lui restait, s'il ne lui remettait pas volontairement ses forteresses en dépôt. Jean-Jacques fut contraint de s'y soumettre ; et après avoir ouvert Casal aux Savoyards, il se rendit à Venise, pour implorer la protection de ses alliés. Ceux-ci, par le traité de paix de 1433, obligèrent bien le duc de Milan à rendre ses conquêtes ; mais il fut plus difficile d'amener le duc de Savoie à restituer le dépôt qu'il avait reçu. Amé VII, après avoir demandé à traiter avec le fils du marquis, le fit arrêter dès que ce jeune prince se fut rendu à Turin ; et il ne le rendit à son père, que lorsque celui-ci eut consenti à faire hommage du Montferrat à la maison de Savoie. Jean-Jacques mourut le 12 mars 1445 ; il avait eu quatre fils et deux filles, de sa femme, Jeanne de Savoie. L'aînée de celles-ci, Amée, épousa, en 1437, Jean de Lusignan, roi titulaire de Chypre et de Jérusalem. — Jean IV de MONTFERRAT, fils et successeur de Jean-Jacques, introduisit le premier à sa cour cette rigoureuse étiquette qui n'admet que les nobles auprès des souverains. Jusqu'à lui, tous les princes qui l'avaient précédé, n'avaient point de

daigné de rapprocher les bourgeois de leur personne ; mais Jean IV ; répétant sans cesse que les nobles étaient faits pour servir les princes, comme les roturiers pour servir les nobles, mécontenta un des ordres de la nation sans se rendre agréable à l'autre. Pendant la guerre occasionnée par la mort du dernier Visconti, Jean IV fit quelques conquêtes sur le Milanez : son frère, Guillaume, suivait le métier des armes ; il s'était attaché au comte François Sforza, et en récompense il obtint de lui la seigneurie d'Alexandrie, le 1<sup>er</sup> janvier 1449. Mais peu de temps après, le nouveau duc de Milan, jaloux de Guillaume ou feignant de l'être, le fit arrêter à Pavie, sous prétexte qu'il faisait la cour à Blanche Visconti sa femme, et ne le relâcha, au mois de mai 1450, qu'après l'avoir fait renoncer à la seigneurie d'Alexandrie. Le marquis de Montferrat fut compris, en 1454, dans la paix conclue entre le duc François Sforza et les Vénitiens, comme allié des derniers, mais sous condition qu'il rendrait au nouveau duc, tout ce qu'il avait occupé de l'héritage de Philippe-Marie Visconti, son prédécesseur. Jean IV avait épousé Marguerite de Savoie, le 2 juillet 1454 ; mais il n'en eut point d'enfants : il mourut au château de Casal le 19 janvier 1464. — Son frère GUILLAUME VIII, qui lui succéda, s'était acquis la réputation d'un bon capitaine, dans les guerres de Lombardie : au mois d'octobre 1465, il épousa Marie, fille aînée de Gaston, prince de Navarre, comte de Foix et de Bigorre. Il s'allia ensuite à Galeaz Sforza, qui avait succédé à François, dans le duché de Milan ; et, avec son aide, il s'affranchit de l'hommage et de la dépendance féo-

dale, que le duc de Savoie avait imposés à son père. Guillaume de Montferrat n'eut, de son mariage avec Marie de Foix, qu'une fille, Jeanne, qui épousa dans la suite le marquis de Saluces. Après la mort de sa première femme, Guillaume, âgé déjà de soixante-cinq ans, épousa, en 1469, Elisabeth-Marie Sforza, sœur du duc de Milan, qui n'avait que treize ans ; il en eut aussi une fille, nommée Blanche, qui épousa Charles, duc de Savoie. En 1474, Guillaume se maria une troisième fois avec Bernarde, fille du comte de Penthièvre ; il n'en eut pas d'enfants. Il montrait, au reste, beaucoup de vigueur dans sa conduite militaire ; malgré son âge avancé, il continuait le métier de condottière qu'il avait exercé avant d'être souverain, et il fit la guerre pour le duc de Milan. Cependant il ne releva point sa maison au degré d'importance qu'elle avait eu anciennement ; et il n'occupa, entre les princes d'Italie, qu'un rang secondaire. Il mourut le 28 février 1483, sans laisser de fils.

S. S—1.

MONTFERRAT PALÉOLOGUE ( BONIFACE V ), troisième fils de Jean-Jacques, était déjà parvenu à un âge avancé lorsqu'il recueillit la succession de son frère Guillaume ; et comme il n'était point marié, et que son dernier frère Théodore était dans les ordres, la maison de Montferrat paraissait sur le point de s'éteindre. Guillaume avait déjà voulu assurer sa succession à sa fille Jeanne et à son gendre Louis, marquis de Saluces ; et Boniface, avant de monter sur le trône, avait donné son consentement, d'une manière authentique, à cet ordre de succession ; mais dès qu'il fut souverain, il annula le règlement de son frère, déclarant

qu'il disposerait de la succession par testament. Cependant il épousa, le 13 septembre 1483, Hélène de Penthièvre, sœur de la troisième femme de son frère; mais cette princesse mourut peu de mois après, dès le commencement de sa grossesse. Le marquis de Saluces, se voyant par-là d'autant plus près de la succession, fit assassiner, à Casal, et presque sous les yeux du souverain, Scipion de Montferrat, abbé de Lucedio, le seul rejeton légitime de la famille Paléologue. Le marquis Boniface n'osa point punir Louis de Saluces, de cet attentat; mais il protesta par un acte secret, qui nous a été conservé; que, malgré sa réconciliation apparente, il ne renonçait ni au désir ni au droit de se venger. Cependant Boniface se maria de nouveau, le 17 octobre 1485, avec Marie, fille d'Étienne, despote de Servie, qui attira à la cour de Casal un grand nombre de seigneurs Grecs, Serviens et Épirotes, échappés aux conquêtes des Turcs. Dès le 10 août de l'année suivante, Marie mit au jour un fils, qui régna sous le nom de Guillaume IX; et, le 20 janvier 1488, un second, qui fut nommé Jean-George. Boniface ayant ainsi, contre toute espérance, obtenu des successeurs de son sang, mourut en 1493. — Guillaume IX DE MONTFERRAT, n'était âgé que de sept ans, lorsqu'il succéda à son père Boniface; mais quoique l'époque de sa minorité et de son règne soit peut-être celle où l'Italie a été le théâtre de plus de guerres, son nom se voit à peine dans les historiens. Son pays demeura ouvert sans résistance aux armées de Charles VIII et de Louis XII, qui le traversèrent; et il ne se trouva mêlé dans aucun des grands événements de son siècle. Guillaume IX avait été marié, le 31 août 1508,

avec Anne, fille de René, duc d'Alençon: il en eut un fils, Boniface VI, et deux filles, Marguerite et Anne. La première femme de Guillaume étant morte, il épousa en secondes noces Marie, fille de Gaston IV, comte de Foix. Il mourut, en 1518, âgé de trente ans. — Boniface VI n'eut pas plus de part que son père aux grandes révolutions de l'Italie, et ne s'engagea point dans les guerres entre François I<sup>er</sup>. et Charles-Quint. Il donnait cependant de grandes espérances à ses peuples, et il en était fort aimé, lorsque poursuivant, en 1531, un sanglier à la chasse, il tomba de cheval si rudement qu'il se brisa la tête et mourut sur la place. — Son oncle paternel, Jean-George, dernier héritier mâle de la maison de Montferrat, et abbé de Bremida et de Lucedio, déposa l'habit ecclésiastique pour recueillir sa succession, et fut immédiatement reconnu comme marquis de Montferrat, à la mort de son neveu. Pour assurer la succession à ses états, d'une part, il maria sa nièce Marguerite, fille de Guillaume IX, à Frédéric II de Gonzague, marquis de Mantoue; d'autre part, il épousa, le 29 mars 1533, Julie, fille du dernier roi de Naples, de la maison d'Aragon. Il était alors âgé de quarante-cinq ans seulement, et il pouvait espérer encore une nombreuse famille; mais il tomba mort subitement au milieu d'un festin, le 30 avril de la même année. On accusa de cette mort inopinée Frédéric II de Gonzague, à qui elle assurait l'héritage du Montferrat, dont il avait obtenu l'investiture de l'empereur dès l'année précédente; mais la santé débile de Jean-George, un changement subit dans ses habitudes, et son récent mariage, peuvent expliquer suffisamment sa mort,

sans qu'on ait besoin de supposer un crime. Avec Jean-George s'éteignit la maison de Montferrat Paléologue, après avoir régné deux cent vingt-huit ans sur cette partie de l'Italie : l'ancienne maison de Montferrat, à laquelle elle avait succédé, en avait régné trois cent trente-huit. Le Montferrat passa ensuite à la maison de Gonzague, qui le conserva uni au duché de Mantoue, et qui s'éteignit, en 1708 (V. GONZAGUE). S. S—1.

MONTFLEURY (ZACHARIE JACOB, dit) naquit d'une famille noble d'Anjou, à la fin du seizième siècle, ou au commencement du dix-septième. Après avoir achevé ses études et ses exercices militaires, il entra, en qualité de page, chez le duc de Guise : mais, en fréquentant le théâtre, il se sentit du goût et du talent pour la profession de comédien ; et il se fit recevoir, sous le nom de Montfleury, dans une troupe de province. Celle de l'hôtel de Bourgogne, informée de ses succès, l'attira à Paris, où il obtint beaucoup d'applaudissements. Il joua d'original, dans le *Cid* et dans les *Horaces*, et donna lui-même, en 1647, une tragédie d'*Asdrubal*, que plusieurs auteurs ont faussement attribuée à son fils, dans les œuvres duquel elle se trouve. Lorsqu'il épousa la veuve d'un comédien, le cardinal de Richelieu voulut que la noce se célébrât dans sa maison de Ruel. Montfleury, fier de son art, ne prit au contrat que la qualité de comédien du roi, et exigea qu'on y inscrivît son nom de troupe, joint à celui de sa famille. Il était devenu si gros, que, pour comprimer et soutenir son ventre, il le fit ceindre d'un cercle de fer. Le ferrailleur Cyrano de Bergerac, avec lequel il avait eu querelle, et qui, en conséquence, lui avait, de son autorité

privée, interdit le théâtre pour un mois, disait de lui : *Il fait le fier, parce qu'on ne peut le bâtonner tout entier en un jour*. Il mourut au mois de décembre 1667, dans le cours des représentations d'*Andromaque*. On prétend que, dans les fureurs d'*Oreste*, une de ses veines s'était rompue, ou même que son ventre s'était ouvert ; mais M<sup>lle</sup>. Desmares, célèbre comédienne, et son arrière-petite-fille, démentit depuis cette anecdote. Suivant elle, Montfleury, à qui certain fou avait prédit une fin prochaine, en fut frappé, et revint du théâtre, après avoir joué *Oreste*, avec une grosse fièvre, qui l'emporta en peu de jours. Il avait la réputation d'un grand acteur, dans les deux genres ; ce qui n'empêcha point Molière de se moquer de sa déclamation outrée, dans l'*Impromptu de Versailles*, joué devant Louis XIV, le 14 octobre 1663. Peu de temps après, Montfleury présenta une requête au roi, où il accusait notre premier auteur comique d'*avoir épousé la fille, et d'avoir autrefois vécu avec la mère* (1) ; c'était vingt ou vingt-un mois après la mort de celui-ci. Racine, dans une lettre de cette même année 1663, qui est adressée à l'abbé Levasseur, dit que Montfleury ne fut point écouté à la cour. Il y a lieu de croire qu'il fut le premier et le principal auteur de la calomnie répandue contre Molière, par jalousie et par animosité (V. MODÈNE). Montfleury fut le maître de Baron, qui le surpassa. L—P—E.

MONTFLEURY (ANTOINE JACOB, dit), fils du précédent, né en 1640, fut destiné par son père à la

(1) Tel est le texte de Jean Racine, dont son fils Louis a quelquefois altéré les lettres. disent les éditeurs de 1807. (*Œuvres complètes de Racine*, avec le commentaire de Laharpe.)

profession d'avocat; mais il nel'exerça point, aimant mieux travailler pour le théâtre, auquel il donna le *Mariage de rien*, en vers de huit syllabes; le *Mari sans femme*; *Tragybûle*, tragi-comédie; *l'Impromptu de l'hôtel de Condé*; *l'Ecole des filles*; la *Femme juge et partie*; le *Procès de la Femme juge et partie*; *l'Ecole des jaloux*; le *Gentilhomme de Beauce*; la *Fille capitaine*; *l'Ambigu comique*, tragi-comédie; le *Comédien poète*; *Trigaudin*; la *Dame médecin*; la *Dupe de soi-même*, et *Crispin gentilhomme*. On lui attribue les *Bêtes raisonnables*. Toutes ces pièces, excepté la dernière, ont été réunies en quatre volumes in-12, Paris, 1775; on y a joint la tragédie d'*Asdrubal*, qui est du père de Montfleury. La *Femme juge et partie* balança, dans le temps, le succès du *Tartuffe*, joué à Paris, la même année, 1669; mais sur un théâtre différent. L'intrigue de cette comédie est fondée sur l'aventure d'un marquis de Fresne, qui était accusé d'avoir vendu sa femme à un corsaire. Lorsque le rôle de Bernadille est bien joué, cette pièce fait encore rire au théâtre (1). *L'Impromptu de l'hôtel de Condé* est une vengeance que l'auteur tira de Molière qui, dans *l'Impromptu de Versailles*, avait tourné en ridicule le père de Montfleury, avec tous les acteurs du théâtre de l'hôtel de Bourgogne. L'auteur connaît la scène; il a des intentions comiques et de la gaieté dans le style; mais il est

incorrect, et tellement licencieux, que cette seule raison suffirait aujourd'hui pour le bannir du théâtre. La plupart de ses sujets sont des anecdotes du temps, ou des emprunts faits aux auteurs dramatiques espagnols, dont il possédait supérieurement la langue. Ayant renoncé à faire des comédies, il fut chargé par Colbert, d'une mission importante dont il s'acquitta bien. Il allait en être récompensé par une place dans les fermes, lorsqu'il mourut à Aix, le 11 octobre 1685. L—P—E.

MONTFLEURY (JEAN LE PETIT DE), poète français, né à Caen, en 1698, était issu d'une famille distinguée. Son aïeul s'était fait remarquer dans les armées de Louis XIV; et son père était un des gentilhommes destinés à accompagner le roi Jacques II. Jean de Montfleury est l'auteur d'un grand nombre d'Odes, qui lui valurent des récompenses honorables. Les principales sont: *Au cardinal Fleury*, 1727; *Sur le zèle*, 1729; *Les grandeurs de la Vierge*, 1751; Louis Racine lui écrivit, à l'occasion de cette dernière Ode, une lettre remplie d'éloges flatteurs; *l'Existence de Dieu et sa providence*, 1761. Il publia aussi un poème sur *la Prise de Bergopzoom*; un autre, intitulé, *la Mort justifiée*, plein d'idées fortes, de grandes leçons et de bonne philosophie, dit Feller; et un *Essai*, en vers, sur *l'instruction morale, politique et chrétienne*, Caen, 1755. Il mourut à l'âge de soixante-dix-neuf ans, vétéran de l'académie royale des belles-lettres de Caen, sa patrie, le 7 avril 1777, emportant l'estime générale qu'il s'était conciliée par une rare vertu. — L'abbé DE MONTFLEURY, frère du précédent, mort chanoine de Baieux, en 1758, est

(1) M. Le Roi a remis en trois actes la *Femme juge et partie*, c'est-à-dire, qu'il a changé le premier acte de Montfleury, conservé le second acte presque entier, et arrangé la fin du troisième. Cette comédie, ainsi réduite, et représentée sur le Théâtre-Français, le 6 mars 1821, a obtenu assez de succès, quoiqu'elle ait beaucoup perdu de sa gaieté, très-libre à la vérité.

l'auteur d'une brochure imprimée en 1728, sous le titre de *Lettres curieuses et instructives*, écrites à un prêtre de l'Oratoire par un chanoine de Baieux.

G—T—R.

**MONTFORT (SIMON, comte DE)**, quatrième du nom, fameux par ses expéditions contre les Albigeois, était issu d'une ancienne et illustre maison, qui, dès le dixième siècle, allait de pair avec les plus grands seigneurs du royaume (1) : il naquit dans la deuxième moitié du douzième siècle, et épousa, en 1190, Alix de Montmorenci, fille de Bouchard III. Il faisait, en 1199, partie d'un tournoi donné en Champagne, lorsque Foulques de Neuilli, par ordre d'Innocent III, prêchait la croisade dans cette province. Montfort prit la croix avec Thibaut V, comte de Champagne, tenant du tournoi, et plusieurs autres jeunes seigneurs qui y assistaient. Il arriva en Palestine, en 1203, et s'y distingua par divers exploits. A son retour en France, une croisade s'étant formée en Languedoc contre les Albigeois, Simon, zélé catholique, s'y engagea, et en fut déclaré chef par les barons. D'abord il s'excusa sur son insuffisance; mais l'abbé de Cîteaux lui ayant ordonné, au nom du pape dont il était légat, d'accepter, il obéit. Le 3 septembre 1213, il remporta une grande victoire à Muret, contre le roi d'Aragon et Raimond VI, comte de Toulouse, qui était accusé de favoriser les hérétiques. Le roi d'Aragon y fut tué. Le résultat de cette bataille fut que Raimond demeura privé de ses états, qui furent adjugés par les barons

au comte de Montfort. Innocent III, et le quatrième concile de Latran, lui en confirmèrent la possession, à la charge de *les tenir de qui ils relevaient*. Simon en rendit foi et hommage à Philippe-Auguste, qui lui en donna l'investiture. Il en prit possession; mais une révolution qui éclata en Provence, en 1217, tandis que Simon était occupé à faire la guerre dans le diocèse de Nîmes, vint le troubler dans sa jouissance. Les fils du comte de Toulouse, nommé aussi Raimond, était rentré dans cette ville, et s'y était fait reconnaître. Simon, en ayant été instruit, accourut en toute hâte l'y attaquer. Il commença le siège de la ville; mais il ne put le pousser vigoureusement faute de troupes. Le 25 juin 1218, pendant qu'il était à matines et qu'il entendait la messe, on vint l'avertir que les assiégés avaient fait une sortie, et qu'ils étaient aux prises avec ceux de ses gens qui étaient préposés à la garde des machines. Il ne voulut ni interrompre ses prières, ni quitter l'église avant la consécration, quoique l'avis fût répété. Ayant alors couru au lieu du combat, sa présence rendit le courage à ses troupes, qui commençaient à plier; mais comme il s'approchait des machines pour s'y mettre à l'abri des traits qui volaient de toute part, une grosse pierre, lancée par un mangonneau, l'atteignit à la tête. Se sentant blessé à mort, il se frappa la poitrine, se recommanda à Dieu; et expira, percé en outre de cinq coups de flèches. Son fils aîné leva le siège, emportant le corps de Simon de Montfort, qu'il fit inhumer dans le monastère de Haute-Bruyère, ordre de Fontevraud. On ne peut refuser à cet illustre personnage, ni un grand zèle pour la religion catholique et pour l'extinction de l'hérésie,

(1) Le continuateur d'Aimoin, Gagnio et d'autres chroniqueurs, font descendre cette maison d'un fils naturel de Robert, roi de France, qui lui aurait donné la ville de Montfort, dont elle prit le nom. Moréri prétend que Robert n'eut pas de bâtard.

ni les qualités qui font le grand capitaine. Il était prudent, actif, brave, intrépide dans le danger, persévérant dans ses entreprises. Une vertu sévère, ou du moins ses apparences, donnaient de lui une si haute idée, qu'on l'avait surnommé le *Macchabée de son siècle*, et qu'il était généralement regardé comme le principal appui et le soutien de la religion. Malheureusement des traits de perfidie, des manques de foi, d'atrocités, contre les infortunés Albigeois, des violences inouïes, le sac et l'incendie de plusieurs villes, trop d'acharnement contre Raimond, comte de Toulouse et son fils; enfin, tout ce que l'histoire n'a pu déguiser sur Simon de Montfort, a souillé sa gloire et imprimé à sa mémoire des taches que le temps n'a pas effacées. (V. RAIMOND.) Il parut en 1767 un opuscule intitulé : *Les jeux de Simon de Montfort ou les jardins du parlement de Toulouse* : on l'attribua à Voltaire; mais il ne se trouve dans aucune édition de ses Œuvres.

L—Y.

MONTFORT (AMAURI, comte de), fils aîné du précédent, et d'Alix de Montmorenci, prétendant être aux droits de son père pour ses conquêtes, mit son premier soin à les revendiquer, et à se faire reconnaître dans ses nouveaux états : il continua ensuite la guerre contre les Albigeois; mais la mort de Simon avait abattu le courage des croisés, et relevé d'autant celui des partisans du jeune Raimond. Ce prince, s'étant présenté dans l'Agénois, à la tête d'un corps de troupes, une partie du pays rentra sous son obéissance. La même année, c'est-à-dire en 1219, le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, sollicité par le pape Honoré III, vint en Langue-

doc, avec une armée de six cents hommes d'armes et dix mille hommes d'infanterie. Il s'empara de Marmande, dont la garnison fut obligée de se rendre à discrétion, et qu'il fit prisonnière. La ville ayant été livrée à Montfort, cinq mille habitants furent passés au fil de l'épée. Cette cruauté ne disposa pas les esprits en sa faveur. Louis ayant été rappelé par son père, et Amauri se trouvant livré à ses propres forces, il sentit qu'il n'était plus capable de résister à Raimond, dont les succès allaient chaque jour en augmentant. Lassé d'une lutte dans laquelle il ne pouvait que succomber, il prit le parti d'offrir à Philippe-Auguste tous ses droits aux états qui avaient été adjugés à son père. Le monarque n'accepta point cette offre; mais Louis VIII étant monté sur le trône, la cession eut lieu. L'acte portait « qu'Amauri, seigneur de Monfort, quitte à son seigneur Louis, illustre roi des Français, toutes les donations que Rome avait faites à Simon, son père. » En 1231, Amauri reçut de saint Louis la charge de connétable, vacante par la mort de son beau-frère Matthieu II de Montmorenci. En 1235, Amauri prit la croix avec Thibaut VI, roi de Navarre. Ce prince et lui passèrent à la Terre-Sainte, en 1239. Dans une expédition qu'Amauri et quelques autres croisés firent près de Gaza, en 1240, il fut fait prisonnier et conduit au Caire. Ayant recouvré sa liberté l'année suivante, il revenait en France, lorsqu'il mourut à Otrante, d'un flux de sang. Il fut enterré à Saint-Pierre de Rome, où l'on voit son épitaphe.

L—Y.

MONTFORT (SIMON VI DE), comte de Leicester, que quelques écrivains ont surnommé le *Catilina*

*anglais*, était frère du précédent (1). On ignore l'époque, et le lieu de sa naissance. Suivant Matthieu Pâris, il eut, en 1226, dans un parlement tenu à Bourges, une vive discussion avec Raymond, comte de Toulouse, au sujet des terres que le pape et le roi Philippe-Auguste avaient concédées à son père. En 1231, (ou suivant d'autres), en 1236, il fut obligé de quitter la France sa patrie, par suite d'une de ses discussions avec la reine Blanche, mère de Saint-Louis, et se retira en Angleterre. Henri III l'accueillit très-gracieusement; et le comte parvint si bien à gagner les bonnes-grâces de ce souverain, qu'il recouvra le titre de comte de Leicester, et fut remis en possession des terres considérables dont son père ou son aïeul avaient été dépossédés par le roi Jean, et qui provenaient de la succession d'Amicia (2). Henri III le nomma en même temps sénéchal de Gascogne, avec l'autorisation d'épouser Eléonor, comtesse douairière de Pembroke, sœur de Henri (1238), malgré les clameurs du comte de Cornouailles, frère du roi (3), et de tous les barons anglais, irrités de

voir un sujet et un étranger devenir l'époux de cette princesse. Leicester n'eut pas plutôt obtenu tous ces avantages, que, par son adresse et ses manières insinuantes, il acquit un grand crédit parmi les Anglais, et gagna l'affection des individus de toutes les classes. Il perdit néanmoins l'amitié de Henri III, qui lui reprocha vivement d'avoir débauché sa sœur (1239), et de n'avoir obtenu la dispense du pape, qu'en promettant au clergé romain de grandes sommes d'argent qu'il n'avait même pas payées. Il l'appela excommunié, et le traita avec tant de dureté, que Leicester, épouvanté, s'enfuit en France, sur un petit bâtiment, avec sa femme et sa famille. Il revint cependant en Angleterre, en 1240, rentra en faveur, et fut envoyé de nouveau en Gascogne avec le titre de sénéchal, en 1253. Leicester, dès son arrivée, eut à réprimer une révolte. Gaston, vicomte de Béarn, qui était à la tête des séditeux, fut vaincu par lui, et fait prisonnier. Mais, à ses talents militaires, Monfort ne sut pas joindre celui de se faire aimer des peuples qu'il était chargé d'administrer. Il gouverna si despotiquement, et commit tant d'exactions, que les Gascons députèrent, vers Henri III, l'archevêque de Bordeaux, avec un grand nombre des principaux habitants, pour se plaindre de ses violences. On alla même jusqu'à l'accuser de chercher à exciter lui-même des révoltes; et on protesta que l'on renoncerait plutôt à l'obéissance du roi, que de plier sous le joug d'un si cruel persécuteur. Rappelé en Angleterre, Leicester fut, suivant quelques auteurs, traduit devant la chambre des pairs, et acquitté. Matthieu Pâris prétend que Henri voulut

(1) Suivant les chroniqueurs anglais cités dans le *Baronage of England* de Dugdale, Simon de Montfort eut seulement deux fils d'Amicia sa femme, Amauric ou Amauri qui devint comte de France, et Leicester le sujet de cet article. Moréri suppose, d'après plusieurs auteurs français, que Leicester ainsi qu'Amauric de Montfort étaient fils d'Alix de Montmorenci, et que Amicia, sœur et cohéritière de Robert Fitz Paruel, comte de Leicester, n'était que leur grand-mère paternelle.

(2) Amauric de Montfort son frère aîné, qui possédait en France des domaines considérables, ne pouvant jurer fidélité à deux souverains, et conserver à la fois des fiefs en France et en Angleterre, lui avait fait cession de tous ses droits sur l'héritage d'Amicia de Leicester.

(3) Quelques auteurs attribuent l'opposition du comte de Cornouailles à ce qu'après la mort de son premier mari, la comtesse de Pembroke avait fait vœu de chasteté. Leicester parvint d'abord à se reconcilier avec le comte; il se rendit ensuite à Rome, et obtint du pape les dispenses nécessaires, en promettant de faire le voyage de Palestine, où les mêmes chroniqueurs disent qu'il alla vers 1243.

le faire arrêter, mais que tous les grands de l'état s'y opposèrent. Henri lui redemanda vainement ses provisions de gouverneur : l'orgueilleux sujet eut l'audace de sommer son souverain d'exécuter ce qu'elles portaient. « On ne doit rien aux traitres, » répondit Henri en colère. — « Aux traitres, » s'écria Leicester, outré de fureur ! « Ah ! roi d'Angleterre, c'est véritablement de ce jour que vous ne portez plus en vain le nom de roi, puisque cette parole ne vous coûte pas la vie. » On parvint cependant à les réconcilier ; mais cette réconciliation ne fut qu'apparente. Le monarque, obligé de dissimuler, le renvoya de nouveau en Gascogne, espérant qu'il y périrait. Leicester gagna d'abord une sanglante bataille contre les révoltés ; mais voyant leur nombre se grossir, et désespérant de les réduire, il rendit ses provisions, moyennant une forte somme d'argent, et se retira auprès des princes Alphonse et Charles, frères de Saint-Louis, qui l'accueillirent avec de grands honneurs. Il paraît que, quelques années après, Leicester rentra dans les bonnes grâces de Henri ; car on voit que ce prince l'envoya deux fois en France, pour réclamer les provinces dont les prédécesseurs de Louis IX s'étaient emparés sur les Anglais, et pour négocier, à ce sujet, un traité, qu'il parvint à conclure, à la satisfaction de son souverain (V. les *Actes de Rymer*, et l'article HENRI III, tome xx, p. 121). Le mauvais gouvernement de Henri III, son manque de foi, ses exactions, avaient porté au dernier point, le mécontentement de toutes les classes de la nation ; et Leicester, qu'on accuse d'avoir osé aspirer au trône, profita des fautes du roi pour fomentier ce même esprit

de mécontentement : il chercha, en affectant une grande dévotion, à gagner l'attachement du clergé, et celui du public, par le zèle qu'il montrait pour une réforme. Lié d'amitié avec les principaux barons, son animosité contre les favoris du roi rendit leurs intérêts communs. Une querelle récente qu'il avait eue avec Henri de Valence, frère du roi et son principal favori, détermina Leicester à frapper un grand coup. Il réunit secrètement les principaux barons ; et, après leur avoir rappelé, avec autant d'éloquence que d'énergie, la conduite de Henri, ses infractions à la grande charte que leurs ancêtres avaient payée de tant de sacrifices, ses serments si souvent violés, il concerta avec eux un plan pour réformer l'état. L'occasion ne tarda pas à se présenter. En 1258, Henri, ayant convoqué un parlement pour obtenir des subsides afin de faire la conquête de la Sicile, dont le pape avait donné la couronne à son fils, les barons parurent dans la salle, complètement armés : ils reprochèrent au roi ses fautes avec hauteur, et demandèrent que le gouvernement fût confié à ceux qui avaient les moyens et la volonté de le réformer ; qu'à ce prix ils lui accorderaient les subsides dont il avait besoin. Henri, intimidé, promit tout ; un nouveau parlement (1) fut convoqué à Oxford, le 11 juin de la même année : le roi jura de nouveau l'exécution de la grande charte, et consentit d'importantes concessions, appelées *Statuts* ou *provisions d'Oxford*, qui mirent pendant quelque temps toute l'autorité législative et exécutive entre les mains de vingt-quatre barons, ou plutôt entre celles

(1) Les royalistes, et même la nation, le nommèrent le *Parlement insensé* (Mad parliament), d'après le résultat des mesures qui y furent prises.

de Leicester, placé à la tête de ce conseil suprême. Mais ce chef de parti, et ses associés, abusèrent bientôt de l'autorité dont ils ne s'étaient emparés, disaient-ils, que pour mettre un terme aux usurpations du roi et aux souffrances de la nation. Ils s'en servirent pour exercer un despotisme effréné, et pour s'enrichir aux dépens des particuliers, sans se mettre en peine de remplir aucun des engagements qu'ils avaient d'abord contractés. Aussi virent-ils bientôt leur popularité diminuer, et des complots se former contre la prolongation de leur autorité. Le roi profita de cet état des choses et de la rivalité des comtes de Leicester et de Gloucester, pour chercher à recouvrer son autorité. Mais ses tentatives ne réussirent pas. La confusion la plus grande troubla l'état pendant plusieurs années; et après quelques trêves, rompues presque aussitôt que conclues, les barons n'ayant pu déterminer le roi à confirmer les provisions d'Oxford, prirent les armes; et Leicester, qui résidait presque toujours en France, revint en Angleterre, fit alliance avec Llewelyn, prince de Galles (V. ce nom), et, soutenu par les troupes galloises, mit en déroute l'armée royale, fit prisonnier le prince Édouard, et força Henri à souscrire un traité ignominieux (18 juin 1263). Le prince Édouard, ayant recouvré sa liberté par suite de ce traité, fit tous ses efforts pour défendre les prérogatives de sa famille: il attira dans son parti plusieurs des barons, mécontents de Leicester; et les hostilités recommencèrent. Mais comme les forces étaient à-peu-près égales, la clameur universelle obligea le roi et les barons à ouvrir des négociations pour la paix, et à soumettre leurs différends à l'arbitrage

de Louis IX, roi de France, qui décida en faveur de Henri. Les barons rejetèrent la sentence; et la guerre civile s'ensuivit immédiatement. En mai 1264, Leicester, qui avait été contraint de lever le siège de Rochester, et de se retirer à Londres, partit de cette capitale avec un renfort considérable, et s'avança jusqu'à Lewes, dans le Sussex, où le roi et son fils Édouard étaient campés. Il y eut un engagement sanglant, dans lequel les deux partis eurent successivement l'avantage, mais qui se termina par la déroute complète de l'armée royale et par la prise du roi. D'après l'arrangement qui suivit cette défaite, et qui fut appelé *Mise de Lewes*, le prince Édouard, et son cousin Henri, fils du roi des Romains, restèrent comme otages entre les mains de Leicester; et il fut stipulé que le roi de France serait prié de nommer des arbitres qui auraient tout pouvoir pour terminer les différends qui existaient entre Henri III et les barons anglais. Leicester n'eut pas plutôt obtenu cet important succès, et mis en sûreté ses deux illustres otages dans le château de Douvres, qu'il abusa de son pouvoir pour satisfaire son avarice et son ambition immodérée. Il s'empara des terres de dix-huit barons royalistes, s'appropriâ la plus grande partie de la rançon des prisonniers faits dans la bataille, et réunit toute l'autorité royale dans ses mains. Il employa des exactions de tous les genres pour accumuler des richesses; et sa hauteur augmenta avec sa fortune. Excommunié par le pape, avec les autres barons opposés au roi, il méprisa les foudres de l'Église, et menaça même de mort le cardinal légat, s'il osait toucher le sol de l'Angleterre pour y prononcer la sentence

d'excommunication. Mais convaincu de la haine que lui portait la plus grande partie de la noblesse du royaume, et craignant une coalition entre les royalistes et les barons mécontents, il crut devoir chercher un appui dans la classe inférieure de la nation, et convoqua, en janvier 1265, un parlement, composé sur un plan beaucoup plus démocratique que ceux qui avaient eu lieu précédemment. Il y fit entrer, outre les barons de son parti et plusieurs ecclésiastiques qui ne dépendaient pas immédiatement de la couronne, deux chevaliers présentés par chaque comté; et, ce qui était encore plus remarquable, des représentants des bourgs y furent admis pour la première fois. Quels que fussent ses motifs en faisant cette innovation; l'on ne peut disconvenir que c'est à lui que la constitution anglaise doit ce perfectionnement qui fut l'origine de la chambre des Communes (1). Leicester, avec une apparence de modération, présenta une ordonnance qui prescrivait la mise en liberté du prince Édouard, mais qui lui enjoignait de rester auprès de la personne du roi; et comme le souverain se trouvait sous la garde des barons, ils étaient ainsi, tous deux, dans les mains de leur puissant adversaire. La crainte qu'imprimait son pouvoir, et son ambition effrénée, détachèrent de son parti le comte de Gloucester, qui se retira dans ses terres, et mit des garnisons dans ses

(1) L'admission *légitime* des communes dans le parlement n'eut cependant lieu que sous Édouard Ier. (1295), d'après un *chartre* rendu par ce monarque, et fondé sur ce principe aussi noble que libéral « qu'il » était juste que ce qui est de l'intérêt de tous, soit » approuvé par tous, et que les dangers communs à » tous soient repoussés par leurs efforts réunis. » L'exemple des représentants des bourgs, appelés au parlement par Leicester, fut considéré comme un acte d'usurpation violente; il n'avait plus eu lieu dans les parlements suivants.

châteaux. Leicester le déclara traître, ainsi que ses adhérents, et marcha contre eux avec une armée, traînant à sa suite le roi et son fils. Par un heureux stratagème, le prince Édouard parvint à s'évader; il leva l'étendard royal, que Gloucester, Mortimer et d'autres barons s'empressèrent de joindre. Leicester, alarmé, écrivit à Simon l'un de ses fils, de lui amener en toute hâte des secours de Londres: celui-ci obéit; mais il fut surpris en chemin par le prince à Kenilworth, et ses troupes furent taillées en pièces. Alors le prince s'avança vers la Saverie, et rencontra Leicester à Evesham. Ce général prit d'abord un corps détaché de l'armée de son ennemi pour le renfort qu'il attendait (1); mais lorsqu'il reconnut sa méprise et qu'il vit devant lui des forces infiniment supérieures, il s'écria, en voyant leur bonne disposition: « Par le bras » de saint Jacques, ils ont profité de » nos leçons; Dieu ait pitié de nos » ames, ajouta-t-il, car nos corps » sont à eux! » Le sort de la bataille fut bientôt décidé: les troupes de Leicester, affaiblies par des maladies et par la désertion, ne purent soutenir le choc des troupes royales, et se débandèrent presque sans résistance. Lui-même, après avoir en vain demandé grâce de la vie, fut tué sur le champ de bataille avec Henri son fils aîné, et un grand nombre des barons de son parti (le 5 août 1265). Un autre de ses fils fut fait prisonnier; et la ruine et l'expulsion de sa famille furent le résultat de cette défaite. Le corps de Leicester, après avoir été indignement mutilé, fut coupé par morceaux; et sa tête fut

(1) La méprise de Leicester provenait de ce que par une ruse de guerre, le prince Édouard avait fait prendre à ce corps les bannières de l'armée de Simon,

envoyée à la femme de Roger Mortimer, son implacable ennemi. Suivant Guillaume de Nangis, les moines, que Leicester avait toujours favorisés, ramassèrent ses membres épars, et, après les avoir enterrés honnêtement, publièrent qu'il se faisait des miracles sur son tombeau, quoiqu'il fût mort sous une sentence d'excommunication. La populace qui l'aimait, adopta avidement cette imposture; elle courut en foule sur sa tombe; et crut y trouver la guérison de ses maux : il fallut toute l'autorité du pape pour arrêter cette superstition. La violence, la tyrannie, la rapacité et les autres vices qui déshonorèrent la carrière de Leicester, doivent faire regarder sa mort comme un des événements les plus heureux qui pussent arriver à l'Angleterre dans l'état critique où elle se trouvait. On doit reconnaître néanmoins qu'il possédait le grand talent de gouverner les hommes, et de conduire les affaires, et qu'il était aussi habile général, que politique profond. Son ambition, quoique sans bornes puisqu'il ne craignit pas d'aspirer au trône, suivant le témoignage des auteurs contemporains, n'était au-dessus ni de son courage, ni de son génie. Dans un temps où les étrangers étaient abhorrés en Angleterre, il sut obtenir, quoique né en France, une autorité absolue sur le clergé et sur le peuple, et vit les plus fiers barons secourir ses vues. Un prince d'un autre caractère que Henri aurait pu faire servir les talents de cet homme extraordinaire à la gloire de son pays et au soutien de sa couronne; mais l'administration faible et versatile de ce prince fit tourner les avantages immenses qu'il avait accordés à Leicester, à la ruine de l'autorité royale. Toutefois les dé-

sordres qui furent la suite de leurs dissensions, servirent à étendre les libertés nationales et à perfectionner la constitution. D—z—s.

MONTFORT (JEAN DE), duc de Bretagne. V. CHARLES DE BLOIS, VIII, 137.

MONTFORT (Le P. Bordey, plus connu sous le nom de P. GRATIEN DE), religieux capucin, né dans le XI<sup>e</sup> siècle, à Montfort, village de Franche-Comté, fut un savant théologien et un habile prédicateur. Il exerça différents emplois dans son ordre avec beaucoup de zèle, fut élu provincial en 1618, édifia ses confrères par ses exemples, et mourut à Salins, le 21 novembre 1650, dans un âge très-avancé. On a de lui : I. *La Tarentule du Guenon de Genève, ci-devant nommé Léandre, et à présent Constance Guenard, hérétique, etc., contenant une entière réponse aux causes impertinentes de sa conversion au calvinisme*, Saint-Mihiel (en Lorraine), 1620, in-8°. Dans cet ouvrage, publié sous le nom de Denis de Fortmont, anagramme du sien, Montfort dénonce au parlement de Dole le P. Léandre, capucin, qui s'était enfui à Genève, où il avait apostasié (V. ESTERNOD); mais il faut convenir que l'emportement avec lequel il se déchaîne contre ce malheureux, était peu propre à le ramener. II. *Axiomata philosophica que passim ex Aristotele circumferri solent illustrata*, Anvers, 1626, in-8°. III. *Axiomata theologica*, in-8°, en manuscrit, à la bibliothèque de Besançon. W—s.

MONTFORT (LOUIS-MARIE GRIGNON DE), zélé missionnaire, était né en 1673, dans la petite ville de ce nom, au diocèse de Saint-Malo. Après avoir achevé ses études, sous les Jésuites, au collège de Rennes,

il vint à Paris faire son cours de théologie, fut admis au petit séminaire de Saint-Sulpice, et reçut, en 1700, les ordres sacrés. Il demanda aussitôt l'autorisation de passer dans le Levant, pour s'y consacrer à la prédication de l'Évangile; mais ses supérieurs ne jugèrent point à propos de lui accorder sa demande, et il fut employé dans les missions de Nantes et de Poitiers. De retour à Paris, le cardinal de Noailles le chargea de desservir la chapelle du Mont-Valérien, et il fut nommé ensuite aumônier de la Salpêtrière: mais la singularité de ses manières, et sa trop grande sévérité, déplurent aux administrateurs, qui le congédièrent au bout de quelques mois. Il retourna, en 1703, à Poitiers, avec le désir de s'y vouer entièrement au service des pauvres malades. Les raisons qui l'avaient éloigné de la Salpêtrière, l'ayant fait exclure de l'hospice de Poitiers, il recommença à prêcher et à catéchiser: mais ne trouvant pas que la France offrit à son zèle un champ assez vaste, il partit pour Rome, en 1706, à pied, vêtu en pèlerin, et obtint du pape Clément XI une audience, dans laquelle il lui demanda avec instance d'être employé dans les missions étrangères. Le souverain pontife l'accueillit avec bonté, mais lui ordonna de repasser en France; et Montfort ne cessa, depuis, de parcourir les provinces de l'ouest, donnant des preuves de son zèle et de son ardente charité. Il tomba malade de fatigues à Saint-Laurent-sur-Sèvre, diocèse de la Rochelle, et y mourut le 28 avril 1716, en odeur de sainteté. Il avait donné naissance, dans ce lieu même, à deux associations qui subsistent encore; l'une de missionnaires, dite du Saint-Esprit;

et l'autre de sœurs hospitalières dans le même esprit que les sœurs de la charité, et qui sont connues sous le nom de *sœurs de la sagesse*. Grignon fut secondé dans cette dernière œuvre par une pieuse fille de Poitiers, nommée M<sup>lle</sup>. Trichet. René Mulot, missionnaire et successeur de Grignon, mit la dernière main à l'un et à l'autre établissement. Le *Recueil de cantiques* de Grignon de Montfort a été souvent réimprimé; sa Vie a été écrite par Jos. Grandet, curé de Sainte-Croix d'Angers, Nantes, 1724, in-12. L'auteur s'efforce d'y justifier son héros de toutes les singularités qu'on lui a reprochées. Le *Portrait* de ce pieux missionnaire fait partie du *Recueil* de Desrochers.

W—s et P—c—t.

MONTGAILLARD (PIERRE DE FAUCHERAN, sieur de), poète médiocre, né, au xvi<sup>e</sup>. siècle, à Nyons, petite ville du Dauphiné, embrassa le métier des armes, et fit plusieurs campagnes sur terre et sur mer, sans obtenir les récompenses auxquelles il pensait avoir des droits. Il aimait les lettres, et employait ses loisirs à célébrer les charmes d'une maîtresse vraie ou supposée, nommée *Flamide*, dont il n'éprouva jamais que les rigueurs. Il était lié avec Lingendes, Davity, Vital d'Audiguier, et quelques autres rimeurs contemporains. Ses *OEuvres poétiques* furent rassemblées par Vital, Paris, 1606, in-12. Montgaillard était mort vers la fin de l'année précédente, dans un âge peu avancé: il n'attachait aucun prix à ses compositions; et si l'on en croit son éditeur, sans l'attention de ses amis à garder des copies de ses vers, le public en aurait été privé. « Il n'y aurait rien perdu, » dit l'abbé Goujet, qui en rapporte plusieurs fragments dans sa *Biblioth.*

française, tome xiv, p. 56-61. On trouve, dans le Recueil de notre poète, des stances, des chansons, des couplets satiriques, burlesques, etc., que d'Audignier nomme les *Gaillardises du sieur de Montgaillard*, des cartels, des vers héroïques, funèbres, spirituels, etc.; et enfin, les pièces que l'auteur avait composées en espagnol, langue qu'il possédait aiusi que l'italien. W—s.

MONTGAILLARD (BERNARD DE PERCIN DE), fameux ligueur, connu sous le nom de *Petit-Feuillant*, était né, en 1563, au château de Montgaillard, en Gascogne, d'une noble et ancienne famille. Ayant achevé ses études d'une manière brillante, il entra, en 1579, dans l'ordre des Feuillants, nouvellement fondé, et s'appliqua au ministère de la prédication avec un tel succès, que le roi Henri III témoigna le desir de l'entendre. Il parut dans les principales chaires de Paris, et y soutint sa réputation. Son extérieur mortifié donnait du poids à ses paroles; et ce qu'on racontait de l'austérité de sa vie, contribuait à attirer la foule à ses sermons. D. Bernard embrassa le parti de la Ligue, et se signala dans le nombre des prédicateurs fanatiques qui soulevèrent les Parisiens contre l'autorité légitime. Quelques jours après le meurtre du duc de Guise, il inséra dans son sermon une apostrophe à ce prince; puis, se retournant vers M<sup>me</sup>. de Nemours, placée au bas de la chaire, il s'écria: « O saint et glorieux martyr de Dieu, béni est le ventre qui t'a porté, et les mamelles qui t'ont allaité! » On le vit, dit-on, courir les rues, une hache-d'armes à la main, dans un accoutrement ridicule, décrit, peut-être avec exagération, par les spirituels auteurs de la *Satire Mé-*

*nippée*. Mais il est plus douteux encore que D. Bernard soit entré dans un complot contre la vie de Henri IV: Cayet est le seul écrivain qui lui ait fait ce reproche; et son témoignage est loin d'être suffisant, dans une accusation aussi grave. Il paraît au contraire que D. Bernard se repentit sincèrement d'avoir prêté à la Ligue l'appui de son nom et de ses talents. Après la réduction de Paris, il s'était réfugié à Rome, où le pape Clément VIII l'accueillit et le fit passer dans l'ordre de Cîteaux, en lui ordonnant de se retirer en Flandre: ce religieux se rendit à Auvers, où il prêcha pendant six ans, avec beaucoup de fruit. L'archiduc Albert l'appela depuis à la cour de Bruxelles, le nomma son prédicateur, et lui offrit successivement deux évéchés: D. Bernard les refusa par humilité; il n'accepta les abbayes de Nivelles et d'Orval, que pour y introduire la réforme la plus austère. Il jouit quelques années du succès de ses pieux efforts, et mourut d'hydropisie, dans son abbaye d'Orval, le 8 juin 1628. Sa douceur, la patience avec laquelle il soutint les calomnies dont on cherchait à noircir sa vie, sont au-dessus de tous les éloges. D. Bernard brûla tous ses écrits dans sa dernière maladie; mais il reste de lui! l'*Oraison funèbre de l'archiduc Albert*, Bruxelles, 1622, et la *Réponse* à une lettre que lui avait écrite Henri de Valois, en laquelle il lui remontre chrétiennement et charitablement ses fautes, et l'exhorte à la pénitence, 1589, in-8°. Cette réponse est des plus violentes; il y menace le roi de l'abandon de Dieu, de ses sujets, et des peines de l'enfer (V. la *Biblioth. hist. de France*, 18841). André Valladier a publié le panégy-

rique de D. Bernard, sous ce titre : *Les saintes montagnes et collines d'Orval et de Clairvaux, vive représentation de la vie exemplaire et du religieux trépas de*, etc., Luxembourg, 1629, in-4°. Son portrait a été gravé par Bolswert, in-4°, et par Corn. Galle, in-8°. (V. sur ce portrait, la remarque de Bayle, art. MONTGAILLARD.) W—s.

MONTGAILLARD (PIERRE-JEAN-FRANÇOIS DE PERCIN DE), évêque de Saint-Pons, né le 29 mars 1633, était fils du baron de Montgaillard, qui fut décapité sous Louis XIII, pour avoir rendu la place de Brème dans le Milanais, mais dont la mémoire fut ensuite réhabilitée. Le jeune Montgaillard entra dans l'état ecclésiastique, devint docteur de Sorbonne et abbé de Saint-Marcel, et fut nommé à l'évêché de Saint-Pons, au mois d'avril 1664. Il fut sacré le 12 juillet de l'année suivante, et se démit, peu après, de son abbaye. Sa conduite, dans son diocèse, fut celle d'un prélat modeste, zélé pour la discipline, et charitable pour les pauvres. Le chancelier Daguesseau, dans ses *Mémoires sur les affaires de l'Église de France, depuis 1697 jusqu'en 1710* (tome XIII de ses œuvres), loue la régularité et la vigilance de M. de Montgaillard; mais il le peint en même temps comme un homme un peu vif, et qui ne haïssait pas les disputes. La vie de ce prélat est assez conforme à ce portrait. Il fut un de ceux qui se déclarèrent, en 1667, pour les quatre évêques, dans l'affaire du formulaire, et il signa la lettre écrite en leur faveur, au pape et au roi, par dix-neuf évêques; lettre qui fut supprimée par arrêt du parlement de Paris. On cite avec éloge une lettre latine qu'il écrivit à Innocent XI,

en 1677, pour le féliciter de son exaltation, et une seconde lettre au même pontife, de la même année. Montgaillard prit parti pour le rituel d'Aleth, dans la controverse élevée à ce sujet. L'évêque de Toulon ayant condamné ce rituel, qui l'avait déjà été à Rome, l'évêque de Saint-Pons lui écrivit trois *Lettres*, en 1678, pour la défense du rituel; et un anonyme lui ayant répondu, dans des *Observations* imprimées, le prélat fit paraître un *Extrait des faussetés* de son adversaire. Cette querelle n'était pas apaisée, que l'évêque de Saint-Pons s'engagea dans une autre, où il ne montra pas moins de vivacité. Il avait dressé un *Directoire des offices divins* pour 1681, où il avait fait divers changements dans les offices et dans les fêtes. Ces changements furent blâmés; et l'archidiaque de Saint-Pons en appela, comme d'abus, au parlement de Toulouse. L'évêque publia sur cette affaire une *Lettre* au cardinal Grimaldi, trois *Factums* pour le parlement de Toulouse, une *Requête* au roi et un *Traité du Droit et du pouvoir des Evêques de régler les offices divins dans leurs diocèses*, 1686, in-8°. Une partie de ces pièces se trouvent avec plusieurs autres, dans le *Recueil de ce qui s'est passé entre MM. les évêques de Saint-Pons et de Toulon, au sujet du rituel d'Aleth, et Suite du même Recueil*, in-12, sans date. Vers le même temps, le prélat eut encore une dispute avec les Récollets de Saint-Pons, qu'il accusait de distribuer des écrits contre lui. Il défendit d'assister aux offices dans leur église, et publia, dans cette nouvelle affaire, plusieurs écrits dont il donna aussi le *Recueil*: on trouve, à la fin, la satisfaction publique que

les Récollets furent obligés de lui faire, le 9 février 1697. Enfin Montgaillard entra, en 1706, dans une nouvelle controverse, à l'occasion du cas de conscience. Il donna, le 31 octobre de cette année, un mandement pour l'acceptation de la bulle *Vineam Domini*, mandement qui ne satisfait aucun des deux partis; car si d'un côté il acceptait cette bulle, de l'autre il paraissait approuver ce qu'on appelait le *silence respectueux*, et il prenait la défense de la lettre qu'il avait souscrite en 1667. Son mandement fut suivi de trois lettres, qu'il adressa successivement à Fénelon, et où il prétendait réfuter la doctrine de ce prélat sur l'infaillibilité de l'Église dans le jugement des faits dogmatiques. Le mandement et les lettres furent condamnés à Rome, le 18 janvier 1710; et Fénelon se défendit par deux lettres fort modérées. L'évêque de Saint-Pons se fit plus d'honneur par divers écrits pour l'utilité de ses diocésains, entre autres par une *Instruction sur le sacrifice de la messe, pour les nouveaux convertis de son diocèse*, Paris, 1687, in-12. Il adressa, la même année, une lettre au commandant des troupes en Languedoc, pour se plaindre des communions forcées des Protestants; on la trouve dans la *Pastorale* de Jurieu, du 1<sup>er</sup> mars 1688. Montgaillard mourut dans son diocèse, le 15 mars 1713, à l'âge de quatre-vingts ans; il nomma les pauvres héritiers de tous ses biens. Ce fut certainement un prélat recommandable par ses vertus et par ses lumières. Une circonstance connue récemment, honore sa mémoire: on a trouvé aux archives du Vatican, lors de leur translation à Paris, sous le titre de *Clément XI, Francia, V, n<sup>o</sup>. 2057*, une longue lettre écrite à ce pon-

tife, le 28 février 1713; par l'évêque de Saint-Pons, et où il condamne, dit-il, *le silence respectueux sur le fait et sur le droit, ainsi que tout ce qui peut être condamné par la bulle VINEAM DOMINI, qu'il a reçue autrefois, et qu'il recoit encore de bon cœur.* — Jean-Jacques de Percin DE MONTGAILLARD, dominicain, mort à Toulouse, sa patrie, le 21 mars 1771, âgé de soixante-dix-huit ans, était de la même famille. Il a composé *Monumenta conventus Tolosani ord. FF. Prædicatorum*, ouvrage qui renferme des anecdotes curieuses sur l'inquisition, l'université et les principales familles de cette ville. On croit que celle de Percin, originaire d'Angleterre, descend des comtes de Northumberland, du nom de Percy, dont une autre branche, connue aujourd'hui sous le nom de La Valette, a produit plusieurs hommes distingués.

P—C—T.

MONTGERON (LOUIS-BASILE CARRÉ DE), conseiller au parlement de Paris, né dans cette ville en 1686, était fils d'un maître des requêtes, qui fut successivement intendant de Bourges et de Limoges: il déclare lui-même, dans la relation dont nous parlerons, que sa jeunesse se passa dans les plus grands dérèglements, que *son ame était naturellement basse, son orgueil ridicule et son caractère ingrat.* Il vivait, dit-il, dans un entier oubli de la religion: un accident lui causa tant de peur, en 1707, qu'il s'enfuit à la Trape; mais bientôt ses passions reprirent le dessus: c'est encore lui qui nous l'apprend. Il en vint jusqu'à *mépriser et haïr son père.* Des entretiens qu'il eut sur la religion avec des hommes éclairés, ne le persuadèrent point. En 1711, il acheta

une charge de conseiller au parlement de Paris; et en 1719, une augmentation considérable de fortune lui permit de se livrer plus que jamais à son attrait pour les plaisirs. Telles étaient ses dispositions, lorsqu'ayant entendu parler des miracles opérés, disait-on, au tombeau du diacre Paris, la curiosité le porta, le 7 septembre 1731, à visiter le cimetière Saint-Médard, théâtre de tant de merveilles. L'effet de ce spectacle fut aussi rapide que décisif sur une imagination ardente: cet homme, qui ne croyait rien, se prit tout-à-coup d'admiration pour les miracles, et d'enthousiasme pour les convulsions. Il avait résisté à toutes les preuves; il s'avoua vaincu en voyant sauter et discourir des filles atteintes de manie ou payées pour le paraître. Dès-lors son zèle ne connut plus de bornes, et les plus grandes folies trouvèrent en lui un patron intrépide. Exilé en Auvergne, l'année suivante, à l'occasion des démêlés du parlement avec la cour, la solitude ne fit qu'échauffer son ardeur; et il résolut d'écrire pour démontrer la vérité des miracles du diacre Paris. De retour dans la capitale, il accueillit publiquement des suffrages les extravagances d'un convulsionnaire. Sa maison fut l'asile de beaucoup de fugitifs, qui exaltaient son zèle par leurs applaudissements. Le 29 juillet 1737, il se rendit à Versailles, et présenta au roi son livre de la *Vérité des miracles du diacre Paris*, in-4°, avec 20 pl. Le roi le reçut sans savoir ce qu'il contenait. L'auteur alla le même jour en porter des exemplaires au duc d'Orléans, au premier président, au procureur-général: le volume contenait la *relation* de sa conversion, dont nous avons parlé plus haut, les détails de

neuf miracles, et les conséquences qui, selon lui, en résultaient. Sa démarche parut aux uns un trait de folie, et aux autres un acte de courage héroïque: on le mit au-dessus des premiers apologistes du christianisme; on l'appela un confesseur de la foi, on le présenta comme inspiré de Dieu, et on le peignit avec un Saint-Esprit sur la tête, en forme de colombe. D'un autre côté, Louis XV se montra très-blessé de sa démarche. La nuit suivante (du 29 au 30 juillet), le conseiller fut mis à la Bastille: sa compagnie voulut bien présenter des remontrances en sa faveur; elles n'eurent pas de suite, et le magistrat fut exilé à Villeneuve-lès-Avignon, et peu après à Viviers, et enfin à Valence. Son zèle ne l'abandonna point dans ces différents séjours: il distribuait des livres de son parti, et se donnait en spectacle par des démarches et des discours qui annonçaient assez l'exaltation d'un cerveau malade. En 1741, il publia le second volume de son ouvrage, sous le titre de *Continuation des démonstrations des miracles, avec des observations sur les convulsions*, in-4°: le troisième volume parut en 1748. Dans l'un et dans l'autre, Montgeron divinisait les convulsions, et autorisait un fanatisme monstrueux, qui révolta plusieurs de ses admirateurs et de ses amis. Les évêques appelants le désavouèrent; et il fut réfuté par Poncet et d'autres de ce parti. Il est représenté, dans leurs écrits, comme un enthousiate livré à de déplorables illusions: cependant il trouva encore des défenseurs, notamment dans les *Suffrages en faveur de M. de Montgeron*, 1749, in-12. Il y eut, de part et d'autre, un assez grand nombre d'écrits sur cette controverse, qui fut vive et

animée. Récemment encore il a paru un *Abrégé des 3 volumes de Montgeron sur les miracles de M. de Paris*, 1799, 3 vol. in-12; on croit que l'ouvrage a été imprimé à Lyon, et qu'il a pour auteur l'abbé Jacquemont, ancien curé au diocèse de Lyon, partisan déclaré des miracles et même des convulsions. Cet appelant a cherché à fortifier le système de Montgeron par de nouvelles considérations, qui ne prouvent autre chose sinon qu'il se trouve encore des hommes assez aveugles pour persister dans ces tristes illusions. Montgeron mourut à Valence, le 12 mai 1754, après avoir, aux yeux même de la plupart des siens, perdu, par la publication de ses derniers volumes, le mérite de sa démarche.

P—C—T.

**MONTGLAT** (FRANÇOIS DE PAULE DE CLERMONT, marquis DE), grand-maître de la garde-robe, et maréchal-de-camp, fut fait chevalier des ordres du roi, à la promotion de 1661, et mourut le 7 avril 1675. Il avait été le témoin d'un grand nombre d'événements, n'avait rien oublié d'important, et se plaisait à communiquer les trésors de sa mémoire; ce qui l'avait fait surnommer *Montglat la Bibliothèque*. On a de lui des *Mémoires*, Amsterdam, 1727, 4 vol. in-12, dont le P. Bougeant a été l'éditeur. Ils sont remplis de faits; et, à compter de l'année 1635, ils font bien connaître les événements militaires du règne de Louis XIII, et de la minorité de Louis XIV, ainsi que ce qui s'est passé de plus considérable à la cour. Le style en est négligé, comme celui d'un homme qui n'écrit que pour lui et pour ses amis; mais ils sont marqués au coin de la franchise, et l'historien peut les suivre comme un guide sûr. L'auteur de

*l'Esprit de la Fronde* a dit, avec vérité, que l'on trouverait difficilement un recueil plus nourri, plus plein de choses, plus exact et plus fidèle. Ces Mémoires sont précédés d'un discours préliminaire, qui présente le tableau rapide des vingt-cinq premières années du règne de Louis XIII. Montglat avait épousé, en 1645, Cécile-Elisabeth Hurault de Cheverny (1), petite-fille du chancelier de ce nom, trop connue par ses liaisons et sa rupture avec le comte de Bussy-Rabutin. Il en eut un fils nommé Louis, connu sous le titre de *comte de Cheverny*, qui épousa, en 1680, M<sup>lle</sup>. de Saumery, nièce de M<sup>me</sup>. Colbert, et parvint, à l'aide de cette alliance, à rétablir les affaires de sa maison, qui étaient en fort mauvais état. C'est ce qui fait dire à M<sup>me</sup>. de Sévigné, dans la lettre qu'elle écrit à sa fille le 21 juin 1680: « Voyez ce petit menin de Cheverny, » avec sa petite mine chafouine, et son » esprit droit et froid; il a trouvé le » moyen de se faire aimer de M<sup>me</sup>. de » Colbert: il épouse sa nièce. Soyez » persuadée que vous lui reverrez » bientôt toutes ses belles terres dé- » gagées, toutes ses dettes payées, » et que le voilà hors de l'hôpital, où » il était assurément. » Le comte de Cheverny, d'abord menin du premier Dauphin, fut successivement ambassadeur en Allemagne et en Danemark, gouverneur du duc de Chartres (depuis régent de France), et conseiller d'état d'épée. Saint-Simon raconte, à son sujet, une anecdote singulière qui lui arriva à Vienne (V. le tome IX, pag. 115 de

(1) On doit écrire *Cheverny*, et non *Chiverny*, comme l'usage semble avoir prévalu. Le chancelier signait *Cheverny*, ainsi qu'on le voit dans une signature originale que possède le rédacteur de cet article. Le nom de *Montglat* est souvent écrit *Montglas* par les écrivains du siècle de Louis XIV.

l'édition de 1791). Il mourut à Paris, le 6 mai 1722, âgé de soixante-dix-huit ans, sans laisser de postérité. L'aïeule maternelle du marquis de Montglat fut gouvernante des enfants de Henri IV. Elle avait épousé, en secondes noces, Robert de Harlay, baron de Montglat, premier maître-d'hôtel du roi, et elle en eut deux fils qui moururent jeunes. Jeanne de Harlay, leur fille, devenue leur seule héritière, dame d'honneur de Christine et de Henriette de France, apporta la baronie de Montglat dans la maison de Clermont, à l'époque du mariage qu'elle contracta, en 1599, avec Hardouin de Clermont, seigneur de Saint-George, père de l'auteur des *Mémoires*. M—É.

**MONTGOLFIER** (JOSEPH-MICHEL), habile mécanicien, et l'un des deux frères inventeurs des aérostats, naquit, en 1740, à Vidalonlès-Annonai. Son père, qui donnait l'exemple des mœurs patriarcales au milieu d'une famille nombreuse, vouée depuis long-temps à la pratique des arts, dirigeait avec succès une papeterie importante. Joseph Montgolfier, placé avec deux de ses frères au collège de Tournon, ne put se plier à un mode régulier d'enseignement, et s'enfuit à l'âge de treize ans, déterminé à gagner les bords de la Méditerranée, pour y vivre de coquillages. La faim l'arrêta dans une métairie du Bas-Languedoc; il s'y occupait à cueillir de la feuille pour les vers-à-soie, lorsque ses parents le découvrirent, et le remirent entre les mains de ses professeurs. Le dégoût que ses études lui avaient inspiré s'accrut encore, quand il fallut entamer celle de la théologie: un traité d'arithmétique tomba sous ses yeux, et fut dévoré avec transport; mais incapable de s'assujétir aux dé-

ductions méthodiques qui coordonnent les notions du calcul, Montgolfier s'appliqua, par des tâtonnements intellectuels qui firent toute sa vie ses délices, à combiner des formules particulières, à l'aide desquelles il résolut quelquefois jusqu'à des problèmes de géométrie transcendante. Entraîné par sa passion pour l'indépendance, il quitta sa ville natale, et alla s'enfermer, à Saint-Étienne en Forez, dans un réduit obscur, où il vécut du produit de la pêche; se livra solitairement à des expériences chimiques, et fabriqua du bleu de Prusse et des sels utiles aux arts, qu'il colportait lui-même dans les bourgs du Vivarais. Le desir de connaître les savants le conduisit à Paris; et ce fut au café Procope qu'il entra en communication avec eux. Son père le rappela pour partager avec lui la direction de sa manufacture. Montgolfier voulut y mettre à l'essai des moyens de perfectionnement: contrarié dans ses vues par l'attachement exclusif de son père pour des procédés consacrés par la tradition et par la prospérité de son commerce, il s'associa un de ses frères, et forma deux nouveaux établissements à Voiron et à Beaujeu. Là, son esprit inventif put s'exercer en toute liberté; mais des spéculations hasardées, des expériences ruineuses, et son insouciance naturelle, dérangèrent notablement sa fortune. Il sortit une seule fois de son caractère pour poursuivre un de ses débiteurs: celui-ci eut l'adresse de surprendre un moment la religion des juges, et de faire emprisonner Montgolfier. Cette erreur fut enfin réparée; et Montgolfier se releva de cette adversité passagère avec une nouvelle ardeur pour les découvertes. Il avait simplifié la fabrication du

papier ordinaire , amélioré celle des papiers peints de diverses couleurs , imaginé une machine pneumatique à l'effet de raréfier l'air dans les moules de sa fabrique ; et préludé à l'invention des planches stéréotypes , lorsque ses expériences aérostatiques répandirent son nom dans toute l'Europe. Les faiseurs d'anecdotes ont raconté de diverses manières l'origine de cette découverte : suivant les uns , une chemise que l'on chauffait , et qui voltigeait devant le feu , donna la première idée des balons à Étienne Montgolfier , qui , tout de suite , fit avec une espèce de cornet de papier , à la fumée de son foyer solitaire , la première expérience des aérostats. Selon d'autres , Joseph se trouvait à Avignon pendant le mémorable siège de Gibraltar. Seul au coin de sa cheminée , il était disposé à la méditation : une estampe qui représentait la ville assiégée , appelle ses rêveries. Serait-il donc impossible que les airs offrissent un moyen pour pénétrer dans la place ? Ce doute est un trait de lumière : des vapeurs telles que la fumée qui s'élève sous ses yeux , *emmagasinées* en quantité suffisante (ce sont ses expressions ) , lui paraissent le principe d'une force ascensionnelle assez considérable. Sur-le-champ il construit un petit parallépipède de taffetas , contenant environ quarante pieds cubes d'air , en échauffe l'intérieur avec du papier , et le voit , avec satisfaction s'élever jusqu'au plafond. Ces deux versions sont également fausses. Si Joseph songea aux ballons pour Gibraltar , c'était afin d'appliquer à cette circonstance une idée déjà née et rendue commune aux deux frères ( V. l'article suivant ). Après s'être assurés , par de nouveaux essais , de la justesse de leurs combinaisons , ils se déci-

dent à en faire part au public ; et le 5 juin 1783 , en présence des députés aux états particuliers du Vivarais , et de toute la ville d'Annonai , ils lancent un appareil sphérique construit en toile doublée de papier , de cent-dix pieds de circonférence , et d'un poids de cinq cents livres. La machine , dont les plis annonçaient qu'elle était dégagée d'air , n'eut pas plutôt été remplie de vapeurs , qu'elle parvint , en dix minutes , à mille toises d'élévation. Étienne Montgolfier se rendit à Paris , pour exposer leur commune découverte. Il répéta devant la cour , à Versailles , le 20 septembre suivant , l'expérience d'Annonai , avec un globe construit sur le même modèle , et mu par les mêmes procédés. Des animaux placés dans un panier attaché à l'appareil , n'éprouvèrent aucun mal ; et l'on fut convaincu que des hommes pourraient prendre possession de l'atmosphère , sans courir des dangers imminents. Pilâtre de Rozier , et le marquis d'Arlandes , osèrent les premiers partir , à balon perdu , du château de la Muette , et parcoururent , en dix sept minutes , un espace de quatre mille toises. L'année suivante ( le 19 janvier 1784 ) , Joseph Montgolfier exécuta , lui septième , à Lyon , dans un aérostaut de cent-deux pieds de diamètre sur cent-vingt-six de hauteur , le troisième voyage aérien. L'enthousiasme de ceux qui voulaient l'accompagner fut tel , qu'il s'en fallut peu qu'ils ne soutinssent leurs prétentions par les armes (1). On montait avec sécurité dans ces frêles machines

(1) Pour le détail des premières expériences aérostautiques , voyez l'*Histoire de l'aérostation* , par Cavallo , les ouvrages de Faujas de Saint-Fond , et la *Continuation de la 18<sup>e</sup>. suite de la grande Notice de l'Almanach sous verre* , m-4<sup>o</sup>.

appelées *Montgolfières*, du nom de leur inventeur; l'engouement, et une vaine ostentation de courage, étourdissaient sur des dangers qui auraient frappé des esprits plus calmes. Les frères Montgolfier, après avoir songé à toutes les substances aëriiformes que la chimie leur indiquait comme spécifiquement plus légères que l'air atmosphérique, après avoir essayé l'eau réduite à l'état de vapeurs, le fluide électrique, et même le gaz hydrogène, avaient préféré pour gonfler l'enveloppe de leurs aérostats, le fluide obtenu par la combustion d'un certain nombre de livres de paille et de laine hachée, comme plus économique, et susceptible de se renouveler avec facilité. Dans leur manière d'opérer, l'air atmosphérique était dilaté par la chaleur d'un fourneau placé sous l'orifice inférieur de l'aérostat. De là, deux inconvénients capitaux : 1<sup>o</sup>. le feu qu'il était nécessaire d'entretenir pouvait attaquer les parois de la galerie; 2<sup>o</sup>. il était impossible de mesurer exactement l'augmentation de chaleur nécessaire pour monter, et la diminution d'où devait résulter l'abaissement sans secousses de la machine. M. Charles, qui avait cherché des moyens autres que ceux de Montgolfier, lorsque ceux-ci n'étaient pas encore connus, adopta des matières différentes pour ses ballons, qui ont fini par prévaloir sur les montgolfières. Il employa le gaz hydrogène, dont la densité n'est qu'un quinzième de celle de l'air commun, et qui procure une force ascensionnelle soutenue, et indépendante de tout travail. Restait à trouver une enveloppe imperméable : il choisit le taffetas vernissé de gomme élastique dissoute à chaud dans l'huile de thérbentine. Un ballon de vingt-six pieds de

diamètre disposé ainsi, et parti des Tuileries, le porta avec le mécanicien Robert, son compagnon, à une distance de neuf lieues de la capitale : ayant pris pied à terre, il remonta seul, à une hauteur de mille sept-cent-cinquante toises. Ce mode d'ascension, plus commode et plus sûr, a été généralement adopté pour les voyages aériens, qui dégénérent en vains spectacles, lorsqu'on n'entrevoit point la possibilité de diriger les aérostats, et que les baquets de Mesmer s'emparèrent de l'enthousiasme public. La faveur qui avait environné précédemment la découverte de Montgolfier, avait trouvé, surtout en France, d'injustes contradicteurs. On exhuma des ouvrages des long-temps oubliés, où l'on prétendit qu'il avait puisé l'idée de ses machines aériennes; on cita des assertions vagues, et jusqu'à des romans de physique assez semblables aux folles imaginations de *Cyrano de Bergerac*; on rappela Roger Bacon, le P. Lana, Borelli, le dominicain Galien, le portugais Gusmao, et Cavallo qui, à Londres, avait fait voltiger des bulles d'eau de savon imprégnée d'air inflammable (V. LANA). L'académie des sciences se pronouça contre ces détracteurs d'une gloire contemporaine, en accueillant Étienne Montgolfier, et en le plaçant, ainsi que son frère, sur la liste de ses correspondants. Une gratification de 40,000 fr. fut destinée à la construction d'un aérostat qui devait servir à chercher des moyens de direction. Mais l'impulsion des vents parut aux frères avoir trop de prise sur la masse de l'air, pour qu'ils attendissent autre chose que de faibles résultats. Cependant ils avaient fait des essais, dans de petites dimensions, pour maîtriser les mouvements d'un aë-

rostat en temps calme; et ils avaient construit une machine de deux cent soixante-dix pieds de diamètre, d'une capacité suffisante pour enlever 1200 hommes avec armes et bagages. Il ne faut point oublier que le premier emploi des parachutes se rattache aux expériences aérostatiques de Joseph Montgolfier. Il essaya d'abord cet appareil à Avignon; et il l'ajouta aux globes qu'il fit élever à Annonai. Pendant les troubles de la révolution, Montgolfier se tint à l'écart, poursuivant en paix ses méditations chéries, que sa sollicitude pour sauver les victimes de ces temps malheureux pouvait seule interrompre. Les services qu'avait rendus l'aérostat à notre armée dans les champs de Fleurus, n'attirèrent point sur lui les regards du gouvernement. Plus tard, son nom frappa Buonaparte : lorsque, premier consul, il distribua des croix de la légion-d'honneur aux citoyens qui avaient contribué aux progrès de l'industrie nationale, Montgolfier reçut la décoration; mais là se borna l'intérêt que lui avait témoigné le chef de l'état. Plus tard il fut nommé administrateur du conservatoire des arts et métiers, et membre du bureau consultatif des arts et manufactures près le ministère de l'intérieur. Il prit place à l'Institut, en 1807; ce fut lui qui, dans une promenade à la campagne avec quatre de ses amis, conçut la première idée de la société d'encouragement de l'industrie. Les frères Montgolfier ont surtout bien mérité des arts par leur *Bélier hydraulique*, qui, sans piston, sans frottement, par la seule impulsion d'une légère chute d'eau, porte l'eau à une élévation de 60 pieds. Joseph l'adapta pour la première fois, en 1792, aux besoins de sa papeterie de Voiron, et

le perfectionna depuis à Paris. Il a légué à son fils, héritier de son goût pour la mécanique, les conceptions auxquelles il s'était livré pour substituer aux pompes à vapeur un appareil vingt fois plus économique, qu'il appelle *Pyrobélier*. On connaît encore de lui un procédé fort ingénieux, au moyen duquel un bateau peut remonter une rivière rapide par la force même du courant, en prenant son point d'appui au fond de l'eau. Les *Annales des arts et manufactures*, contiennent la description de son *calorimètre*, instrument qu'il imagina pour déterminer la qualité des différentes tourbes du Dauphiné. Revenant, à son insu, sur les traces de Pascal, il exécuta une presse hydraulique; et dans un séjour en Angleterre, il fit part de cette conception à Bramah, qui, en la réalisant de son côté, reconnut les droits de priorité de Montgolfier. « Les annales de chimie, dit M. Degérando, ont donné, en 1810, la description de son ventilateur pour distiller à froid, par le contact de l'air en mouvement, comme aussi celle de son appareil pour la dessiccation en grand et à froid, des fruits et autres objets de première nécessité, de manière à ce qu'ils soient conservés sans altération, et puissent être rétablis ensuite dans leur état primitif par la restitution de l'eau. Il voulait dessécher par ce procédé le moût de raisin, le vin et le cidre, les rendre, après qu'ils auraient été ainsi réduits en tablettes de petit volume, transportables à de grandes distances avec économie. » Montgolfier portait dans ses habitudes cette simplicité naïve, cette apathie apparente, ces distractions qui rappellent toujours le caractère de La Fontaine. Frappé

d'une apoplexie sanguine et d'une hémiplegie, qui lui ôtèrent le libre usage de la parole, il s'était rendu aux eaux de Balaruc, où il mourut, le 26 juin 1810. Il communiquait libéralement, dans la conversation, ses différentes vues sur les arts; mais il éprouvait une extrême répugnance à les fixer méthodiquement sur le papier. Outre quelques feuilles perdues dans différents recueils, on a de lui : I. *Discours sur l'aérostas*, 1783, in-8°. II. *Mémoire sur la machine aérostatique*, 1784, in-8°. III. *Les Voyageurs aériens*, 1784, in-8°. MM. Delambre et Dégerando ont composé chacun l'éloge de Joseph Mongolfier. F—T.

MONTGOLFIER (JACQUES-ÉTIENNE), frère du précédent, naquit le 7 janvier 1745, à Vidalonlès-Annonai. Envoyé fort jeune au collège de Sainte-Barbe, à Paris, il s'y distingua dans ses études de latin et de mathématiques. On le destinait à l'architecture, et il fut élève de Souflot. La modique pension que son père lui avait assignée, fut entièrement consacrée à acheter des livres, des instruments de mathématiques, et à faire des expériences. Il employait encore au même usage le prix des plans qu'il était chargé de lever, et faisait ainsi servir les talents déjà acquis à en acquérir de nouveaux. Chargé d'élever la petite église de Faremoutier, détruite depuis dans la révolution, ce fut en la faisant bâtir qu'il connut M. Réveillon. Celui-ci, d'abord son protecteur, bientôt son ami, lui confia la construction de la manufacture qu'il commençait à établir dans ce même village, et plus tard, dans l'empressement de l'amitié, sacrifia ses beaux jardins du faubourg Saint-Antoine, pour les faire servir aux premières

expériences des ballons. Montgolfier était livré tout entier à ces travaux, lorsque la mort de l'aîné de ses frères décida son père à le rappeler, pour le mettre à la tête de sa manufacture. Il revint dans la maison paternelle, rapportant, sous des cheveux blanchis avant trente ans, un trésor d'idées mûries par l'étude. Trop profond mathématicien pour donner beaucoup au hasard dans ses expériences, il rendit bientôt ses connaissances fructueuses et son établissement florissant. Plusieurs machines nouvelles, plusieurs procédés plus simples introduits dans la fabrication, des améliorations dans les colles, dans les séchoirs; l'invention des formes pour le papier *grand-monde*, alors inconnu; le secret du papier vélin; plusieurs méthodes des ateliers hollandais et anglais, que sa sagacité devina pour en faire présent à son pays, commençaient à faire connaître Étienne, lorsque, revenant de Montpellier, où il avait acheté et lu attentivement l'ouvrage de Priestley *Sur les différentes espèces d'air*; réfléchissant profondément sur ce livre, en montant la côte de Serrières, il fut frappé de la possibilité de rendre l'espace navigable en s'emparant d'un gaz plus léger que l'air atmosphérique. Il approfondit cette idée, en médite les moyens, les résultats, et s'écrie en rentrant chez lui : *Nous pouvons maintenant voguer dans l'air!* Cette idée, alors extravagante pour tout autre, communiquée à son frère Joseph, que des rapports de goûts, d'études, et une vive affection, avaient rendu un autre lui-même, en fut reçue avec transport. Les calculs, les expériences, tout se fit en commun; et nous nous garderons bien de délier ce faisceau d'amitié fraternelle, en faisant à

chacun sa part de gloire, lorsque tous deux se sont plu à la confondre. Après l'essai de plusieurs combustibles, du gaz inflammable, du fluide électrique; après plusieurs tentatives particulières, d'abord avec des globes de papier à Vidalon, ensuite par Joseph à Avignon, avec un ballon de taffetas, ils firent, aux Célestins, près d'Annonai, le premier essai du globe de 110 pieds de circonférence avec lequel eut lieu, dans Annonai même, l'expérience publique du 5 juin 1783 (V. l'article précédent). Etienne Montgolfier fut alors engagé par ses amis et par son frère à se rendre à Paris, pour y exposer une découverte, dont la gloire leur était commune, et qu'ils voulaient utiliser en l'employant à l'exploitation des beaux bois qui couronnent les montagnes, et que la difficulté des transports rend inutiles. L'expérience aérostatique fut répétée devant la cour, à Versailles, et avec plus de hardiesse au château de La Muette (V. l'article précédent). Une médaille de 18 lignes, frappée au moyen d'une souscription sous la direction de M. Faujas de Saint-Fond, et portant l'effigie des deux frères, et une autre d'un plus grand module (22 lignes), rappellent ces diverses ascensions. Les deux Montgolfier furent nommés correspondants de l'académie des sciences. Etienne, présenté à la cour, fut décoré du cordon de Saint-Michel; et cette faveur ne pouvant se partager, il obtint pour Joseph une pension de mille francs, et accepta, pour son vieux père, des lettres de noblesse, qu'il avait refusées pour lui-même. Quarante mille francs, destinés à des expériences dirigées vers un but utile, lui furent remis par Louis XVI. Les matériaux étaient achetés,

mis en œuvre par MM. Montgolfier, et leurs expériences commençaient, lorsque la révolution vint tout suspendre. Le caractère d'Étienne était trop simple, trop étranger à la vanité, pour qu'il fût ébloui de l'enthousiasme qui l'accueillait à Versailles et à Paris; mais il fut très-flatté de l'estime, et très-touché des sentiments que lui montrèrent les savants et les hommes les plus distingués, Malesherbes, Lavoisier, La Rochefoucauld, Boissy d'Anglas, etc. Rentré dans sa manufacture, et continuant à s'en occuper dans le même esprit d'amélioration, Étienne reprit ses entretiens et ses études avec Joseph; tous deux travaillèrent à l'invention du bélier hydraulique: plusieurs changements heureux introduits dans la fabrication du papier, sont également dus à l'association de leurs idées. Dénoncé plusieurs fois pendant la terreur, Étienne ne fut sauvé d'une arrestation qui équivalait à un arrêt de mort, que par l'affection de ses nombreux ouvriers. Mais en vain la chute de Robespierre leva le couteau suspendu sur tant de têtes: la mort de ses amis, les malheurs de sa patrie, avaient rempli son ame d'un chagrin profond; une maladie au cœur commençait à se développer: il se rendit à Lyon avec sa famille; mais les secours de la médecine devenant inutiles, il ressentit sa fin prochaine. Voulant épargner à sa femme et à ses enfants le spectacle de sa mort, il partit seul pour Annonai, après avoir mis ordre à ses affaires; et, comme il l'avait prévu, il mourut en chemin, à Serrières, le 2 août 1799. Z.

MONTGOMMERY (JACQUES (1) DE), seigneur de Lorges, dans

(1) Quelques auteurs l'appellent François; Mongéri écrit *Mongomeri*.

l'Orléanais, fut un des plus vaillants guerriers du seizième siècle. Il était fils de Robert de Montgomery, venu d'Écosse en France, au commencement du règne de François I<sup>er</sup>, et qui se mit au service de ce prince. Robert était lui-même petit-fils d'Alexandre de Montgomery, descendant des comtes d'Égland en Écosse; et il était parent, par les femmes, du roi d'Écosse, Jacques I<sup>er</sup>. La famille de Montgomery, établie en France, prouvait ainsi, qu'elle faisait partie de la célèbre maison de Montgomery d'Angleterre; car les comtes d'Égland sortaient d'un puîné de cette famille illustre. Quoi qu'il en soit, Jacques de Montgomery, plus connu sous le nom de capitaine de Lorges, se distingua de bonne heure par son courage à la cour de France, composée de tant de vaillants chevaliers. On l'a toujours regardé comme l'auteur de l'accident arrivé à François I<sup>er</sup>, au commencement de l'an 1521. La cour était à Romorantin: le roi, accompagné d'un grand nombre de jeunes seigneurs, aussi étourdis que lui, s'avisait d'aller assiéger le comte de Saint-Pol, dans sa maison. Ce dernier avait avec lui plusieurs de ses amis, et entre autres le capitaine de Lorges: ils soutinrent l'assaut en se défendant avec des boules de neige, des œufs et des pommes cuites; on s'échauffa bientôt, et à défaut d'autres armes, l'imprudent Montgomery saisit un tison ardent, qu'il lança sur les assaillants: le roi fut atteint, et dangereusement blessé au menton. On sait que ce fut l'origine de la coutume qui dura près de cent ans en France, de porter les barbes longues et les cheveux courts. Dans la même année, 1521, le capitaine de Lorges ravitailla Mézières, assiégé par l'armée de Char-

les-Quint, et que Bayard n'eût pu défendre long-temps sans ce secours. Les combats singuliers étaient encore fort en usage dans ce temps: Lorges en donna un nouvel exemple pendant ce siège; il proposa aux Impériaux un combat à pied et à la pique, qui fut accepté et soutenu par un chevalier de la maison de Vaudriël: aucun des deux tenants n'eut un avantage marqué (1). Le capitaine de Lorges, pour soutenir les prétentions de sa naissance, acheta, en 1543, le comté de Montgomery, en Normandie, qu'il disait avoir appartenu à ses ancêtres. En 1545, il succéda à Jean Stuart, comte d'Aubigny, dans la charge de capitaine de la garde écossaise du roi; il avait été colonel de l'infanterie française en Piémont. Il mourut plus qu'octogénaire, vers 1560, laissant plusieurs enfants, tous connus par leur courage; le plus célèbre fut l'aîné, dont l'article suit.

D—IS.

**MONTGOMMERY** (GABRIEL DE) hérita de la valeur de son père. Dès l'année 1545, il passa en Écosse, à la tête des secours que François I<sup>er</sup> envoyait à la reine Marie de Lorraine, mère de Marie Stuart, et régente pendant la minorité de sa fille. Ce fut lui que Henri II chargea d'exécuter ses ordres, au mois de juin 1559, lorsqu'il fit arrêter dans le parlement quelques conseillers (2) qui avaient embrassé les nouvelles doctrines religieuses. Mais ce qui a surtout rendu Montgomery célèbre, c'est le malheur qui lui arriva peu de temps après; malheur qui eut des suites terribles pour lui et pour la France. Henri II avait conclu les mariages de

(1) Ce combat ne fut pas le seul donné sous les murs de Mézières. V. ANNE DE MONTMORENCI.

(2) V. ANNE DUBOURG.

sa fille et de sa sœur : il donna des fêtes magnifiques à cette occasion, entre autres un tournoi, dont la rue Saint-Antoine devait être le théâtre. Ce tournoi commença ; et le prince, jaloux de montrer son adresse qui était fort remarquable dans les exercices du corps, quoiqu'il ne fût plus jeune, se mit du nombre des joueurs : le troisième et dernier jour du tournoi (30 juin), Henri se retirait avec les honneurs du combat, quand il voit deux lances qui restaient suspendues sans avoir été employées ; il en prend une, et ordonne à Montgomery de s'armer de l'autre : celui-ci résiste d'abord, soit par crainte de choquer l'amour-propre du roi, s'il l'emportait sur lui, car il était habile dans ces sortes de jeux, soit que le souvenir de la funeste aventure arrivée à son père, lui inspirât de la défiance et quelque triste pressentiment ; enfin il n'obéit que quand il vit Henri s'offenser de sa résistance. Le premier choc des deux combattants fut terrible : Montgomery avait rompu sa lance, et par une imprudence qu'explique la chaleur de l'action, il ne jeta pas le tronçon brisé qui lui restait dans la main ; le roi en fut frappé avec tant de force, que la visière de son casque se levant, laissa un passage au bois de la lance, qui entra au-dessus de l'œil droit, et traversa la tête. Le malheureux prince tomba en perdant la connaissance, qu'il ne retrouva plus jusqu'à sa mort (1). Il fallut un événement aussi tragique pour dégoûter les Français

de ces dangereux combats (1), qui avaient fait dire à un sage étranger, *que si c'était tout de bon, ce n'était pas assez, et que si c'était un jeu, c'était trop*. Montgomery sentit qu'après son malheur, il était déplacé à la cour, et que, si son innocence le mettait à l'abri de tout danger, elle ne le garantirait pas de la haine d'une reine violente, blessée dans ses plus chères affections. Il se retira dans ses terres de Normandie, et en partit pour voyager en Italie et en Angleterre. L'année 1562 vit éclater la première de ces guerres de religion qui désolèrent la France pendant trente ans. Montgomery, zélé sectateur de la nouvelle croyance, revint dans sa patrie ; et oubliant que, chargé d'un réicide involontaire, il ne lui restait plus qu'à sacrifier sa vie pour la veuve et les enfants du prince auquel il l'avait ôtée, ou du moins à se condamner à l'obscurité, il se fit remarquer parmi les ennemis du gouvernement. Renfermé dans Rouen qu'il défendit contre l'armée royale, il ne put empêcher la prise, et eut beaucoup de peine à se sauver. S'étant jeté dans un bateau sur la Seine, il rencontra une chaîne de fer qui barrait la rivière pour empêcher l'approche des secours de l'Angleterre : à force de bras et de rames, il passa par-dessus ; se retira au Havre, et se jeta ensuite sur la Basse-Normandie, où il ne fit rien de remarquable. L'édit de pacification de 1563 mit fin à ses expéditions. Il se réunit aux protestants armés, en 1565. On le somma, comme les autres chefs des révoltés, de mettre bas les armes, ou de déclarer qu'il persistait dans la rébellion ; cet acte de fermeté amena

(1) La lésion complète dans laquelle Henri II passa les onze derniers jours de sa vie, prouve la fausseté des ordres qu'on lui fait donner pour la conservation de son meurtrier involontaire. L'innocence de Montgomery était évidente, et ne pouvait donner lieu à aucune poursuite. Il n'est pas plus vrai que le prince ait montré du regret de quelques actions de son règne, comme tant d'auteurs graves le répètent.

(1) Ce ne fut cependant pas le dernier tournoi donné en France. V. HENRI II.

quelques négociations inutiles, suivies de la bataille de Saint-Denis. Pendant la troisième guerre civile, Montgomery devint l'un des principaux chefs des Huguenots. En 1569, il rassembla, à la hâte, une petite armée dans le Languedoc, et se rendit dans le Béarn, que les troupes royales avaient envahi; il les attaqua, les battit, et força le chef qui les commandait à se renfermer dans Orthez. Bientôt la place fut emportée d'assaut, et le général fait prisonnier. Tout le Béarn fut reconquis; et cette expédition, conduite avec autant de sagesse que de courage et d'activité, valut à Montgomery les applaudissements des catholiques comme des protestants. Vers le même temps, il fut condamné à mort, de même que Coligni, par le parlement de Paris; la sentence fut exécutée en effigie. La paix de Saint-Germain, conclue l'année suivante, le rendit au repos. Il était à Paris, lorsqu'eut lieu la Saint-Barthélemi (1572). Demeurant au faubourg Saint-Germain, il est averti du danger, avant que le massacre commence dans ce quartier; il monte à cheval avec quelques personnes prévenues comme lui ou par lui, et se sauve au grand galop. L'importance de Montgomery dans son parti, avait fait donner des ordres particuliers pour l'envelopper dans la proscription: aussi fut-il poursuivi avec acharnement jusqu'au-delà de Montfort-l'Amauri, à dix lieues de Paris; et il n'échappa aux assassins que par la vitesse d'une jument qu'il montait, et sur laquelle, dit un manuscrit du temps, *il fit trente lieues tout d'une erre*. Montgomery se réfugia dans l'île de Jersey, et de là en Angleterre, où il avait marié une de ses filles à un amiral anglais. En avril 1573,

il parut devant La Rochelle, assiégée par l'armée royale; il commandait une flotte ramassée en Angleterre, et qu'Élisabeth, sur les plaintes de Charles IX, désavoua, et déclara être un rassemblement de pirates: cette flotte était plus faible que celle de France, contre laquelle Montgomery ne voulut pas se compromettre. Un seul de ses vaisseaux, chargé de poudre, entra dans la Rochelle; il remmena les autres, on ne sait pas précisément par quelle raison, en annonçant d'autres secours plus considérables aux Rochellois. Dans sa retraite, il exerça quelques ravages sur les côtes de Bretagne, et rentra en Angleterre. Les protestants ne restèrent pas long-temps tranquilles, parce qu'on ne tarda pas de porter atteinte aux privilèges qu'on avait été contraint de leur accorder. Montgomery repassa en Normandie, où les rebelles vinrent en grand nombre se mettre sous ses ordres. Après avoir pris quelques villes, il se trouva investi, dans Saint-Lo, par Matignon, qui commandait dans cette province, et qu'on avait mis principalement à la poursuite de Montgomery. Ce dernier soutint le siège pendant cinq jours, et s'échappa, accompagné de quelques cavaliers, en forçant une des gardes ennemies, au travers d'une grêle de balles. Il se retira à Domfront, où Matignon l'atteignit, et l'attaqua avec des forces supérieures; Montgomery, qui n'avait pas deux cents hommes, ne tarda pas à quitter la ville pour se renfermer dans le château: il s'y défendit quelques jours, en s'exposant lui-même plus qu'aucun de ses soldats; enfin, après avoir soutenu un assaut des plus furieux, se voyant privé de la plupart de ses compagnons

par le feu des ennemis, et par la désertion, il se rendit, le 27 mai. Montgomery avait demandé sa vie sauve par la capitulation; mais Matignon, qui connaissait l'implacable Catherine de Médicis, n'avait promis à son prisonnier que la vie et les plus grands égards, tant qu'il serait entre ses mains. Ce fait, attesté par d'Aubigné lui-même, démontre la fausseté de l'assertion de plusieurs historiens protestants, qui prétendent que la capitulation de Domfront fut violée par le jugement et la mort de Montgomery. La joie de la reine-mère fut extrême, quand elle apprit les succès de son armée; elle voulut, mais envain, la faire partager à Charles IX, que les approches d'une mort triste et prématurée rendaient insensible à tout (1). Le prisonnier fut amené à Paris, et renfermé dans une des tours de la conciergerie du Palais, qui a retenu son nom. Catherine de Médicis, régente par la mort de son fils, nomma des commissaires pour juger Montgomery, qu'on accusa de complicité dans la conspiration de l'amiral de Coligni; mais l'arrêt qui le condamna à perdre la tête, fut principalement motivé sur le crime d'avoir arboré un pavillon étranger, quand il était venu au secours des Rochellois. Ses enfants furent dégradés de noblesse: *S'ils n'ont pas la vertu des nobles pour s'en relever*, dit fièrement Montgomery, lorsqu'il entendit cette disposition de l'arrêt, *je consens à la dégradation*. Après avoir subi une barbare et inutile question, il fut amené sur la place de Grève, vêtu de deuil, monta sur l'échafaud avec assurance, et adressa un assez

long discours aux spectateurs placés du côté de la rivière, discours qu'il répéta à ceux qui étaient placés du côté opposé: s'agenouillant ensuite auprès du poteau, il dit adieu à l'un de ses amis qu'il aperçut dans la foule; et, sans avoir souffert qu'on lui bandât les yeux, il reçut le coup mortel, le 27 mai 1574. Ainsi périt Montgomery, d'abord malheureux, et ensuite coupable. La haine implacable de Médicis pour l'innocent meurtrier de son époux ne contribua pas peu à le jeter dans la révolte, et doit diminuer sa faute. C'était un des meilleurs capitaines de son temps, et il semblait destiné à remplacer dans son parti Condé et Coligni: on admirait son courage héroïque; il entendait l'attaque des places, et donna plus d'une preuve de son talent pour les défendre: le malheur ne l'abattit jamais, et il savait tirer des ressources même des événements contraires. Mais ses exploits furent souillés par des cruautés que l'histoire nous montre inséparables des guerres de religion. Il laissa plusieurs enfants d'Élisabeth de la Touche, qu'il avait épousée, en 1549. Ils ne démentirent point la noblesse de leur origine; et l'arrêt porté contre leur père et contre eux n'entacha jamais leur réputation. Gabriel, l'ainé des fils, n'eut qu'une fille, épouse de Jacques de Durfort de Duras, auquel elle apporta la seigneurie de Lorges, qui est restée dans cette famille. Jacques, le second, eut plusieurs enfants.

D—15.

**MONTGOMMERY (RICHARD)**, général américain, né, en 1737, dans le nord de l'Irlande, embrassa, jeune, la profession des armes, et servit, en 1756, comme officier, dans la guerre du Canada (V. MONT-CALM). A la paix, il obtint sa démis-

(1) « Je me soucie de cela, » dit-il à sa mère, comme de toute autre chose. »

sion, acheta une ferme dans la province de New-York, et épousa la fille d'un juge de cette ville. Lors de la lutte des Américains contre les Anglais, il offrit de combattre pour l'indépendance des colonies; et fut nommé, avec Schuyler, commandant d'une petite armée destinée à agir dans le Canada, où les Anglais n'avaient alors que peu de troupes. Schuyler étant tombé malade dans la route, la conduite de l'expédition resta à Montgomery; il avait sous ses ordres 3000 hommes de milices, mal vêtus et mal disciplinés, et son parc d'artillerie se composait de quelques pièces du plus petit calibre: encore manquait-il de munitions. Ce fut avec des forces si peu imposantes qu'il osa tenter de chasser les Anglais du Canada. Il commença par gagner l'affection des habitants, qui pouvaient retarder sa marche, et qui lui rendirent au contraire beaucoup de services. Ayant reçu quelques secours qu'il avait demandés, il s'empara du fort Chambly, où il trouva 128 barils de poudre, qui lui furent très-utiles pour reprendre le siège du fort Saint-Jean, que le manque de munitions l'avait obligé d'interrompre. Il réduisit ensuite la ville de Montréal, où il s'arrêta pour faire habiller ses soldats presque nus au milieu de l'hiver, et se mit en marche pour joindre le colonel Arnold, qui se disposait à assiéger Québec (*V. B. ARNOLD, II, 520*). Malgré les mauvais chemins, rendus presque impraticables par les neiges, il fit tant de diligence, qu'il arriva devant cette ville, le 5 décembre 1775. Après avoir cherché vainement à intimider le gouverneur de Québec, en exagérant ses forces et ses dispositions militaires, il dressa une batterie de six pièces à 700 toises des murailles; mais elle ne produisit

aucun effet. Cependant, les troupes souffraient beaucoup de la rigueur du froid; et il paraissait impossible de les maintenir long-temps dans une position aussi critique: Montgomery se décida donc à tenter l'escalade. Il concerta toutes ses dispositions avec Arnold; et le 31 décembre, à cinq heures du matin, favorisé par la neige qui tombait à gros flocons, il s'avança contre la basse ville, à la tête de sa division, tandis qu'Arnold attaquait la ville haute: il s'empara de la première barrière, et il poussait courageusement vers la seconde, quand une décharge d'artillerie le renversa mort avec son aide-de-camp, et plusieurs personnes de sa suite. Le corps du malheureux général fut apporté, le lendemain, à Québec, et enterré avec tous les honneurs dus à son rang. Sa mort fut pleurée par les Anglais, comme par les Américains. En Angleterre, les orateurs les plus éloquents de l'opposition le comblèrent à l'envi d'éloges; et le ministère même rendit un juste hommage à ses vertus. Le congrès lui consacra un monument, dont l'exécution fut confiée à J. - J. Caffieri, sculpteur français; ce monument est placé au-devant de la principale église de New-York. W—s.

**MONTGON** (L'abbé CHARLES-ALEXANDRE DE), né à Versailles en 1690, fut élevé à la cour, où il se fit remarquer, dans sa première jeunesse, par son esprit et par ses dispositions précoces. On le destinait à l'état ecclésiastique; il fit sa théologie avec beaucoup de succès, et reçut les ordres sacrés. Il vivait retiré, depuis quelques mois, chez un de ses parents en Auvergne, lorsqu'il apprit l'abdication de Philippe V, roi d'Espagne: il conçut aussitôt le désir de s'attacher av

service d'un monarque si religieux, et en fit part au P. Bermudez, confesseur du roi, qui lui répondit d'une manière conforme à ses vœux. Avant son départ, il revint à la cour, et annonça au duc de Bourbon les motifs de son voyage à Madrid. Le duc, le jugeant propre à une négociation, le chargea de travailler en secret à aplanir les difficultés qui s'étaient élevées entre les deux cours. On sait que la mort prématurée de son fils Louis obligea Philippe V à reprendre le sceptre quelques mois après l'avoir quitté (V. Louis I<sup>er</sup>.) L'abbé de Montgon, qui avait compté vivre dans la retraite, se trouva ramené malgré lui à la cour. Il gagna la confiance du roi Philippe, qui le chargea d'une mission en Portugal; et il revint bientôt après en France, avec une commission de ce prince pour intriguer sous main, afin de lui assurer la succession à la couronne, dans le cas où Louis XV mourrait sans héritier (Voy. les *Mémoires de Noailles*, v, 139 et suiv.) L'abbé de Montgon avait l'ordre de ne point laisser entrevoir au cardinal de Fleury, qu'il fût chargé d'aucune affaire. Cependant, dès les premiers entretiens qu'il eut avec le vieux ministre, tout en lui laissant apercevoir beaucoup de défiance, il lui communiqua jusqu'à l'instruction qu'il avait reçue à son départ de Madrid. Cette maladresse le perdit tout-à-fait dans l'esprit du cardinal, qui arrêta facilement toutes ses intrigues, en l'éloignant de Versailles. Une lettre de cachet l'exila en 1732, à Douai; et à peine était-il arrivé dans cette ville, qu'on s'empara de tous ses papiers. En vain il tenta de fléchir le cardinal par les lettres les plus suppliantes: le ministre n'y répondit point, et défendit à ceux qu'il soup-

connait de conserver quelque attachement pour cet abbé, de jamais lui en parler. Montgon se retira à Sarliève, dans les Pays-Bas, et chercha une distraction à son chagrin, en rédigeant les *Mémoires de ses différentes négociations, dans les cours d'Espagne et de Portugal, depuis 1725 jusqu'à 1731*. Il ne les fit imprimer qu'après la mort du cardinal de Fleury, tant il craignait d'augmenter son mécontentement: mais par-là même il perdit l'unique moyen qu'il avait d'intéresser, en piquant la curiosité. Quand ses *Mémoires* parurent, toute la cour était renouvelée: il n'y avait plus personne qui se souvint encore de l'abbé de Montgon. Il passa le reste de sa vie dans l'exil, et mourut octogénaire, et tout-à-fait oublié, en 1770. Les *Mémoires* de Montgon forment 8 vol. in-12, imprimés à la Haye, à Genève et à Lausanne, de 1745 à 1753: ils renferment des particularités intéressantes; mais ils sont écrits avec une diffusion qui en rend la lecture peu agréable. L'auteur paraît sincère, et affecte beaucoup d'impartialité: mais il avait tant eu à se plaindre de Fleury, qu'on ne peut douter qu'il n'ait exagéré les reproches dont il charge ce ministre (1). Le marquis Féron avait entrepris une traduction italienne des *Mémoires* de Montgon; le premier volume a paru à Florence, en 1753; in 8<sup>o</sup>. (Voy. la *Méth. pour étud. l'hist.* de Lenglet-Dufresnoy, tom. xii, 340.) Le portrait de Montgon a été gravé par Tanjé, d'après Huber, pour être placé à la tête de son ouvrage.

W-s.

MONTHASSER (ABOU-IBRAHIM ISMAEL AL), dixième et dernier prin-

(1) On avait publié à Liège, dès 1732, un *Recueil des lettres et mémoires écrits par M. l'abbé de Montgon, concernant les négociations dont il a été chargé*, un vol. in-12. A. B—C.

ce de la dynastie des Samanides, dans la Perse orientale, fut arrêté à Bokhara, l'an 389 de l'hégire (999 de J.-C.), avec ses frères, Mansour, Abdelmelek et les autres rejetons de cette illustre famille, par ordre d'Ilek-Khan, roi du Turkestan, qui les fit tous renfermer dans des prisons séparées ( V. ABDELMELEK II, I, 56, et MANSOUR II, XXVI, 520). Monthasser, délivré par un esclave dont il emprunta les habits, se sauva dans le Kharizm. Il y leva des troupes, défit celles qu'Ilek-Khan avait laissées dans le Mawar-al-Nahr, et rentra dans Bokhara aux acclamations universelles; mais bientôt l'approche du roi du Turkestan l'obligea d'en sortir, et de repasser le Djihoun. Il vint dans le Khoragan, dont Mahmoud le Ghaznevide était resté maître, vainquit le gouverneur Naser, frère de ce sulthan, et s'empara de Nischabour. Naser étant revenu avec de nouvelles forces, Monthasser abandonna le Khoragan, et se retira dans le Djordjan, où régnait Cabous. Ce prince, que la reconnaissance avait attaché aux Samanides ( V. CABOUS, au Suppl. ), reçut Monthasser avec les plus grands honneurs, lui offrit, ainsi qu'à tous ses officiers, de très-riches présents, et lui conseilla d'attaquer les états de Reï, déchirés alors par les factions ( V. MEDJD-ED-DLAULAH ); il lui fournit même des troupes commandées par ses propres fils, qui devaient aider ensuite le prince samanide à remonter sur le trône de ses ancêtres. Monthasser se présenta devant Reï; mais, quelques jours après, ses généraux, gagnés par le gouverneur de la place, inspirèrent à leur maître de la défiance sur les intentions de Cabous, et lui persuadèrent de lever le siège. Il marcha sur Nis-

chabour, que la fuite de Naser lui soumit encore; et il s'y rendit odieux par les extorsions que la nécessité l'obligea de commettre. Vaincu par les troupes ghaznevides, il voulut gagner le Djordjan; mais Cabous, dont il n'avait pas su ménager l'amitié, lui en ferma tous les passages. Monthasser ayant puni de mort le général dont les conseils perfides l'avaient privé d'un si utile allié; cette exécution, quoique juste, lui aliéna une partie de ses troupes. Quelques secours, qu'il reçut à Serakhs, ne l'empêchèrent pas d'être battu complètement par Naser. Il s'enfuit dans le désert, où il enrôla sous ses drapeaux les Turkomans Ghozzes ou Ghazis, rentra dans le Mawar-al-Nahr, et remporta une victoire sur Ilel-Khan; mais ayant conçu de justes soupçons sur la fidélité de ses auxiliaires, il les abandonna, et repassa le Djihoun, sur la glace, avec sept cents hommes. Les armes de Mahmoud, dont il avait imploré la protection, l'aidèrent à livrer au prince de Kharizm, sur les frontières du Khoragan, un combat que la saison et la nuit rendirent horrible. Au matin, Monthasser, effrayé de sa perte, décampait, erra quelque temps, puis ayant rassemblé les débris de sa petite armée, il traversa le Djihoun. Battu par le gouverneur de Bokhara, il revint aussitôt, et le défit entièrement. Ce succès releva les affaires du prince samanide. Les habitants de Samarkande lui envoyèrent des secours de toute espèce; les Turkomans Ghazis vinrent de nouveau se ranger sous ses étendards: il fut alors en état de gagner une seconde bataille, dans les plaines de Samarkande, sur Ilel-Khan, qui trouva promptement les moyens de réparer cet échec. Monthasser, affaibli par le départ des

Turkomans, qui s'étaient retirés avec leur butin, et par la trahison d'un de ses généraux, qui lui enleva cinq mille hommes, se vit forcé de céder au nombre. Tandis qu'Ilek - Khan signalait ses vengeances dans le Mawar-al-Nahr, sur les partisans du prince fugitif, celui-ci luttait en vain contre sa fatale destinée. Réduit désormais au rôle de partisan; poursuivi par les meilleurs capitaines de Mahmoud, qui voulait l'éloigner du Khoraçan; repoussé une autre fois par Cabous, des frontières du Djordjan; errant à l'aventure et dans l'ombre de la nuit, pour cacher sa marche aux ennemis qui le harcelaient de toutes parts; il se dirige encore vers Bokhara, sur la foi des promesses d'un prince de sa famille, vendu à Ilel-Kan : mais ses soldats, las de tant de fatigues et de misère, complotent de le livrer au roi du Turkestan. Cerné dans sa tente, il se sauve avec quelques braves, dans le camp d'une tribu arabe, dont le chef le fait égorger pendant son sommeil, en raby 1<sup>er</sup>. 395 (décembre 1004). Telle fut la fin déplorable d'Ismaël Monthasser, prince digne de ses ancêtres, et dont le courage, l'activité, la constance dans les revers, semblaient mériter un meilleur sort. Son règne, ou plutôt la chaîne de ses malheurs et de ses aventures; sans exemple peut-être dans l'histoire, avait duré six ans. Il faut dire, à la gloire de Mahmoud, qu'ennemi généreux, il vengea la mort de Monthasser, en faisant expirer dans les supplices l'infame Mah-Rony, son assassin, et en dispersant la tribu de ce perfide (V. MAHMOUD, XXVI, 168).

A—T.

MONTHASSER-BILLAH (ABOU-DJAFAR MOHAMMED IV, surnommé AL.), 11<sup>e</sup>. khalyfe abbasside de Bagh-

dad, fut installé à Djáfariah, ville fondée par son père Motawakkel, la nuit même où celui-ci avait été assassiné par les chefs de sa garde turke, le 5 dzoulkadah 247 (janvier 862). Il porta sur le trône les remords d'un crime auquel il n'était pas étranger, et le chagrin de se voir dominé par ses complices. Ce fut alors en effet que les milices turkes commencèrent à jouer dans l'empire musulman le même rôle qu'autrefois à Rome les gardes prétoriennes. Le premier sacrifice qu'elles exigèrent de Monthasser fut d'exclure de leurs droits au khalyfat ses frères Motaz et Mowaïed, qui avaient manifesté l'intention de venger un jour la mort de leur père: mais, en recevant l'abdication de ces deux princes, il leur demanda pardon de l'injustice qu'il était forcé de commettre à leur égard en leur substituant son propre fils; il les assura que ni lui, ni cet enfant, n'en recueilleraient le fruit, et leur montra les factieux qui le réduisaient à une démarche si pénible et si humiliante. Un des premiers soins de ce khalyfe fut de relever les tombeaux d'Aly et de Houceïn, d'en permettre le pèlerinage, de supprimer les anathèmes fulminés contre eux dans toutes les mosquées de l'empire, de témoigner les plus grands égards pour les rejetons de cette famille, et de faire cesser les persécutions contre leurs partisans. La sagesse de Monthasser, imitée par ses successeurs, répara les maux qu'avait faits à l'islamisme l'intolérance fanatique de son père. Il aimait d'ailleurs la justice; il était brave, généreux; il cultivait les lettres et surtout la poésie avec succès; et il eût honoré le trône, s'il n'y fût pas monté par un parricide. On rapporte qu'ayant trouvé dans le palais de Djáfariah un tapis qui re-

présentait le roi de Perse, Cobad Schirouieh, assassin de son père Khosrou II, et dont le règne n'avait duré que six mois, il se persuada que le sien ne passerait pas ce terme; et l'on ajoute qu'ayant fait démolir ce palais, où tout lui rappelait son crime, il transféra sa résidence à Sermenraï. Frappé de ce prétendu horoscope, et croyant voir sans cesse le spectre de son père, il errait la nuit sous les voûtes de son palais, qu'il faisait retentir de ses sanglots. Il essaya, pendant quelque temps, de bannir ses sombres terreurs, en se livrant aux plaisirs et même à la débauche; mais rien ne put dissiper la noire mélancolie qui le conduisit au tombeau, le 5 ou 6 raby 2<sup>e</sup>. 248 (7 ou 8 juin 862), dans la vingt-sixième année de son âge, après avoir occupé le trône cinq mois. Quelques auteurs disent que Monthasser mourut d'une esquinancie; d'autres que ses jours furent avancés par le poison. Ce qu'il y a de certain, c'est que son fils Abdel-Wahab, reconnu pour son héritier, ne lui succéda point. La faction qui commençait alors à disposer du khalyfat, y appela son cousin Mostaïn-Billah.

A—T.

MONTHOLON (JEAN DE), chanoine régulier de Saint-Victor, mourut, en 1528, avant d'avoir pu jouir des honneurs du cardinalat, auquel il venait d'être promu. Il était docteur en droit, et avait publié, sur cette partie, une espèce de dictionnaire intitulé: *Promptuarium, ou Breviarium juris divini et utriusque humani*, Paris, 1520, 2 vol. in-fol. Il avait aussi fait imprimer, trois ans auparavant, le traité latin d'Étienne d'Autun, sur le *Sacrement de l'autel*. — Son frère François DE MONTHOLON, fils de Nicolas

de Montholon, lieutenant-général au bailliage d'Autun, sa patrie, puis avocat du roi au parlement de Dijon, s'attacha au barreau de Paris, par les conseils de Germain de Ganay, évêque d'Orléans, son oncle. La réputation qu'il s'y acquit, lui fit confier, en 1522, la célèbre cause du connétable de Bourbon contre la reine, mère de François I<sup>er</sup>., et contre le roi lui-même, pour la succession de la maison de Bourbon. Le monarque, qui se rendait *incognito* aux plaidoiries, fut si content de la manière dont l'avocat de sa partie adverse parlait dans cette affaire épineuse, qu'il lui destina dès-lors la charge d'avocat-général. Lorsqu'elle fut sur le point de vaquer, le connétable de Montmorenci, qui ne connaissait pas les dispositions du roi, lui dit qu'il s'était informé quels étaient les hommes les plus dignes de remplir cette place, et que la voix publique lui avait désigné Montholon: « *Je ne le connais pas*, ajouta Montmorenci; *je ne l'ai jamais vu*: mais si l'on vous en dit autant de bien qu'à moi, je pense, Sire, qu'au lieu que pourriez être importuné de bailler cet office à autre, vous aurez envie de prier icelui Montholon de le prendre. » Il en fut effectivement pourvu, en 1532, fait président à mortier deux ans après, garde-des-sceaux, en 1542, en remplacement du chancelier Poyet; et il mourut, le 12 juin 1543, à Villers-Cotterets. C'était, dit Mézerai, un personnage d'une probité rare et qui a toujours été héréditaire dans sa famille. François I<sup>er</sup>., pour le récompenser de ses services, lui fit don de 200,000 liv., somme à laquelle ce prince avait taxé les habitants de La Rochelle, en punition de leur rébellion au sujet de la gabelle. Ce généreux magistrat

employa cette amende tout entière à la fondation et à la construction d'un hôpital dans cette ville. — Son fils, François II DE MONTHOLON, était un catholique zélé, et fort estimé des ligueurs comme avocat. Pour leur complaire, Henri III lui remit les sceaux, en 1588. Lorsqu'il vint présenter ses lettres au parlement, le procureur-général Séguier lui dit que, « c'était une déclaration » publique que le roi faisait à tous » ses sujets, de vouloir honorer » les charges par les hommes, et » non les hommes par les charges ; » que la cour, quand il avait plaidé » en qualité d'avocat, n'avait jamais » désiré autres assurances de ses » plaidoyers que ce qu'il avait mis » en avant par sa bouche, sans re- » courir aux pièces. » Enfin il l'appela l'*Aristide français*. Après la mort de Henri III, Montholon rendit les sceaux à Henri IV, quoique ce monarque lui eût écrit de les garder. On a dit que c'était dans la crainte d'être forcé à signer quelque édit favorable aux huguenots. Il mourut à Tours en 1590. T—D.

MONTHOLON (JACQUES DE), célèbre avocat au parlement de Paris, était né en cette ville, vers 1560. Son aïeul et son père, dont les articles précédent, avaient été revêtus tous les deux de la dignité de garde-des-sceaux. Jacques est connu surtout par le *Plaidoyer* qu'il prononça en 1611, pour les Jésuites, attaqués par quelques membres de l'université de Paris ; il le fit imprimer, après l'avoir retouché, et y ajouta les pièces justificatives. Montholon mourut en 1622. Il avait publié la même année : *Arrêts de la cour du parlement*, prononcés en robe rouge, depuis 1580, in-4°. Ce Recueil, réimprimé plusieurs fois, dans le dix-

septième siècle, est depuis long-temps tombé dans l'oubli. W—s.

MONTI (PHILIPPE-MARIE), cardinal, né en 1675, à Bologne, d'une illustre famille qui a produit plusieurs hommes d'un rare mérite, embrassa l'état ecclésiastique après avoir achevé ses études avec le plus grand succès, et se rendit à Rome, où ses talents le firent bientôt connaître. Élevé successivement à plusieurs emplois honorables, qu'il remplit avec distinction, il fut décoré de la pourpre romaine, en 1743, par Benoît XIV. Ce prélat aimait les lettres ; et donnait fréquemment aux savants des marques de sa bienveillance. Il avait été admis jeune aux principales académies de Rome ; il prononça, en 1710, dans une assemblée publique de celle de Saint-Luc, un discours intitulé : *Roma tutrice delle belle arti, scultura ed architettura* ; cette pièce, imprimée séparément, a été insérée depuis dans le tome III des *Prose degli Arcadi*. Il mourut à Rome, le 17 janvier 1754, léguant à l'institut de Bologne, sa riche bibliothèque, et une collection de portraits des savants italiens et étrangers, qu'il avait formée à grands frais. Outre quelques ouvrages manuscrits, conservés à Bologne, on cite de ce prélat : *Elogia cardinalium pietate, doctrinâ ac rebus pro Ecclesiâ gestis illustrium à pontificatu Alexandri III ad Benedictum XIII*, Rome, 1751, in-4°. — MONTI (Jules), littérateur, né à Bologne en 1687, parent du cardinal, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat, et devint secrétaire du cardinal Aldrovandi. Il se délassait en composant de petites pièces de vers dans le dialecte bolognais ; et il a réussi particulièrement dans celles qui ont pour sujets des

scènes familières. Il a aussi traduit en italien le roman de *Gilblas*, de Lesage; et cette version, imprimée à Venise en 1746, a eu, en 1750, les honneurs d'une seconde édition. Le chanoine Monti mourut à Bologne, le 10 décembre 1747. On a inséré quelques-uns de ses vers dans les *Poésies* de Jos. Pozzi, Bologne, 1764, in-8°.

W—s.

MONTI (JOSEPH), professeur d'histoire naturelle à l'université de Bologne, naquit dans cette ville, en 1682. Accoutumé, dès sa plus tendre jeunesse, à la culture des plantes médicinales, il voulut connaître avec exactitude toutes celles qu'il voyait mentionnées par les auteurs. Ses lectures, le soin qu'il prit de rassembler un grand nombre de plantes dans un jardin qui lui appartenait, ses excursions sur tous les points du territoire bolonais et sur la chaîne voisine des Alpes, le rendirent tellement habile, que plusieurs professeurs distingués d'Italie et des pays étrangers eurent plus d'une fois recours à ses lumières. Il menait de front avec la botanique l'étude des autres branches de l'histoire naturelle; et il avait formé une collection de minéraux, de pierres et de coquillages, qu'il ne cessa d'enrichir qu'au moment où il fut chargé de la direction du musée de l'institut de Bologne. Il remplit, en 1720, une chaire d'histoire naturelle, et une autre de matière médicale, en 1736. Marsigli ayant fait don au sénat, en 1727, de quatorze caisses qu'il avait rapportées de la Hollande, et qui contenaient des objets précieux pour la zoologie et la botanique, Monti en fit le classement avec son fils, Gaëtan, qui lui fut adjoint à dix-sept ans, et qui, à cet âge, s'était déjà fait connaître avantageusement des savants. Monti coula des

jours heureux au milieu d'un jardin botanique, confié à ses soins; et il termina sa laborieuse carrière le 4 mars 1760. On a de lui : I. *De monumento diluviano super agro Bononiensi detecto Dissertatio*, Bologne, 1719, in-4°, fig. L'auteur, dans les deux premiers chapitres, expose l'état du globe, avant et après le déluge, et reproduit fort succinctement quelques-unes des idées de Burnet, Woodward, J. J. Scheuchzer et autres. Dans le troisième chapitre, après avoir cité, comme une des preuves du déluge, la présence, dans les montagnes, d'une grande quantité de corps marins et autres, pétrifiés, il décrit le monument qui lui a donné l'idée de sa Dissertation. Ce monument, également pétrifié, et dont il donne le dessin, est une portion d'une tête de morse, ou vache marine, trouvée par un paysan. II. *Catalogi stirpium agri Bononiensis Prodromus gramina ac hujus modi affinia complectens*, etc., Bologne, 1719, in-4°, fig. Ce très-petit ouvrage est divisé en plantes graminifoliées, qui sont les céréales, les cypéracées, le jonc, la massette; et en graminées, proprement dites, telles que l'ivraie, le phalaris, le panic, l'avoine, etc. On n'y trouve ni méthode, ni tableaux; et il ne peut être utile que comme offrant des matériaux pour cette portion de la flore du pays. Ce travail est donc loin d'offrir les avantages des graminées de Rai et de Tournefort. L'*Agrostographie* de J.-J. Scheuchzer parut la même année, mais plus tard. Monti ne cite que le prodrome de cet auteur. III. *Plantarum varii indices ad usum demonstrationum quæ in Bononiensis archigymnasii publico horto quotannis habentur*, ibid., 1724, in-4°. Sous ce titre l'on trouve réu-

nis, 1°. une histoire fort succincte de la botanique, dans laquelle l'auteur mentionne plus particulièrement les Italiens et les directeurs du jardin des plantes de Bologne, et qui contient quelques détails intéressants; — 2°. *Plantarum genera à Botanicis instituta juxta Tournefortis methodum ad proprias classes relata*; — 3°. *Index plantarum quæ in medicum usum recipi solent*; — 4°. *Plantarum elenchi in classes disparitii, juxta facultates, quibus in re medicâ pollent*. Ce sont de simples catalogues sans phrases. IV. *Exoticorum simplicium medicamentorum varii indices*, etc., *ibid.*, 1724, in-4°. (1) V. Une douzaine de Mémoires, dans le recueil de l'institut de Bolognè. Micheli a donné le nom de *Montia* à un genre de la famille des portulacées. D—U et F—T.

MONTIGNOT, chanoine de Toul, de la société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, a publié des *Remarques théologiques et critiques sur l'Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, 1755, in-12; mais il est plus connu par son *Etat des étoiles fixes, au second siècle*, par Claude Ptolémée, comparé à la position des mêmes étoiles, en 1786, avec le texte grec et la traduction française, Strasbourg, 1787, in-4°. de 200 pages environ. Outre le catalogue d'étoiles, cette édition offre encore le texte et la traduction du livre VII de la *Syntaxe mathématique* (ou *Almageste*) de Ptolémée, avec une carte des constellations, d'après cet astronome. Quel-

ques fautes, faciles à corriger, ont fait à cette édition un peu de tort dans l'esprit des astronomes. Ceux qui n'auront pas l'édition originale, pourront, avec plus de fruit encore, consulter le Ptolémée de M. Halma, ou l'*Histoire de l'astronomie ancienne*, où ils trouveront, tome II, le catalogue de Ptolémée comparé en entier avec ceux de Flamsteed et de Halley, et suivi de notes où l'on a discuté ces anciennes positions des étoiles, et le parti qu'on en peut tirer aujourd'hui pour la précession des équinoxes. Montignot n'avait pas manqué de discuter ce dernier point; et par 24 des principales étoiles, il avait trouvé une précession de 50 secondes et un quart par an; ce qui en effet approche beaucoup de la vérité. D—L—E.

MONTIGNY (GALON DE) est le digne chevalier, qui portait, à la journée de Bouvines (1214), l'étendard de France. Dans cette bataille, où Philippe-Auguste, renversé de cheval, allait être foulé aux pieds des chevaux, Montigny haussait et baissait la bannière royale, pour donner à toute l'armée le signal du péril où se trouvait le monarque. Ce vaillant homme, quoiqu'embarassé de son étendard, fit au roi un rempart de son corps, renversant à grands coups de sabre tout ce qui se présentait pour l'assaillir. Montigny demeurera pauvre, mais couvert d'une gloire immortelle, quoique l'histoire ne l'ait nommé qu'une fois. T—D.

MONTIGNY LE BOULANGER (JEAN DE), était fils de Raoul de Montigny le Boulanger, grand panétier du roi, et capitaine des gardes du duc de Bourgogne. Leur famille avait été originairement connue sous le seul nom de Montigny. Dans un temps de disette, un des aïeux de

(1) Ces deux ouvrages furent reproduits avec des changements et additions par les fils de l'auteur, Pétrone et Gaétan, sous le titre d'*Indices botanici et materie medicæ*, Bologne, 1753, in-4°. On doit encore à Gaétan la traduction d'un livre en latin de l'histoire des plantes rares de Jacques Zannoui, Bologne, 1742, in-fol., avec 186 planches.

Raoul employa une partie de sa fortune à nourrir les pauvres de Paris, et les historiens rapportent que trente mille personnes durent la vie à ses bienfaits : le peuple, dans sa reconnaissance, le surnomma *le Boulanger*; et cette honorable qualification devint l'héritage de ses descendants. Jean Le Boulanger rendit à Louis XI des services importants dans la guerre du *bien public* (V. LOUIS XI); et ce prince l'éleva, en 1471, à la dignité de premier président au parlement de Paris. Ce fut lui qui instruisit le procès du cardinal Baluc : il présida encore, en 1475, au procès du connétable de Saint-Pol, beau-frère du roi, et deux ans après, à celui du duc de Nemours. Une maladie contagieuse enleva, le 24 février 1481, Jean le Boulanger à sa compagnie. Il joignait à une éloquence remarquable, et à une sévère probité, toutes les vertus domestiques. On le vit, à la mort d'une épouse chérie, renoncer, en signe d'affliction, à porter les ornements de sa dignité. A cette occasion, la cour ordonna, « que son premier président, lorsqu'il tiendrait séance, » porterait le chaperon et le manteau » fourrés, même s'il était en deuil » de sa femme. » Les descendants de Jean le Boulanger ont suivi, dans la carrière de la magistrature, les honorables traces qu'il y avait laissées. Un des derniers, Jacques Louis le Boulanger, président à la chambre des comptes avant la révolution; mourut en 1808. F—Z.

MONTIGNY. (FRANÇOIS DE LA GRANGE, sieur DE), maréchal de France, descendait d'une famille noble du Berri (V. LAGRANGE D'ARQUIEN, XXIII, 175). Né en 1554, il fut élevé à la cour de Henri III, devint l'un de ses favoris, et fut

revêtu successivement de plusieurs charges honorables. Doué de qualités agréables, il se montra trop sensible aux plaisirs de l'amour, et fut le héros de différentes aventures galantes qui eurent un éclat fâcheux, mais sans diminuer la considération due à sa bravoure et à ses talents. Il se signala à la bataille de Contras, en 1587, et fut fait prisonnier par le roi de Navarre, qui le renvoya sans rançon, par estime pour sa valeur. Après la mort de Henri III, il se déclara contre les ligueurs, et força la Châtre de lever le siège d'Aubigni, petite ville du Berri, dont il était gouverneur. Il se trouvait dans le cabinet de Henri IV, lorsque Jean Châtel blessa ce prince d'un coup de couteau à la lèvre, et il contribua à arrêter l'assassin (V. CHATEL). Il se distingua au siège de Rouen et au combat de Fontaine-Française, en 1595; et il commandait la cavalerie légère à l'attaque d'Amiens, en 1597. Nommé gouverneur de Paris, en 1601, de Metz, en 1603, des Trois évêchés, en 1609, il obtint le bâton de maréchal, en 1615, et fut chargé de réprimer les troubles qui avaient éclaté dans le Nivernais. Il mourut le 9 septembre 1617. Ses restes furent transportés à Bourges, et déposés dans l'église Saint-Étienne de cette ville. Jacques de Neuchaises, depuis évêque de Châlons, prononça son *Oraison funèbre*; elle a été imprimée à Bourges, en 1618, in-4°. W-s.

MONTIGNY (JEAN DE), né en 1637, en Bretagne, d'une famille de robe (1), annonça dans sa jeunesse des dispositions assez remarquables pour les lettres. C'était, dit Saint-Marc, un très-bel esprit, aimant l'é-

(1) Il était fils et frère d'avocats généraux au parlement de Bretagne.

rude, ayant du goût, et capable d'écrire aussi bien en prose qu'en vers. Il fut nommé évêque de Léon (1), et mourut à la fleur de son âge, le 28 sept. 1671, aux états de Vitré (2). Outre une *Lettre à Érase* pour réponse à son libelle contre la *Pucelle* de Chapelain (Paris, 1656, in-4°), et son *Oraison funèbre d'Anne d'Autriche* (Rennes, 1666, in-4°), on trouve de lui quelques pièces de vers dans les *Recueils* du temps; la plus remarquable est un poème d'environ deux cents vers, intitulé, le *Palais des Plaisirs*, qu'il composa en réponse au *Séjour des Ennuis*, badinage du marquis de Montplaisir, son compatriote et son ami. Saint-Marc annonçait le projet de rassembler les poésies de l'abbé de Montigny, et de les publier avec des notes; mais ce projet est resté sans exécution (V. son édit. des *Oeuvres de Montplaisir*, p. 141). L'abbé de Montigny fut reçu à l'académie française, en 1671, à la place de Gilles Boileau; et son discours de réception, à côté de quelques jeux de mots inspirés par l'esprit du temps, offre un assez grand nombre de pensées profondes, et d'observations judicieuses, exprimées avec élégance et clarté, et une diction brillante et facile. M. Boissy d'Anglas en cite les morceaux les plus remarquables dans son *Essai sur Malesherbes*, tom. II, 160. L'évêque de Léon fut, dans la même année, remplacé à l'académie par Charles Perrault. W—s.

(1) Et non de Laon, comme le dit, par erreur, M. Boissy-d'Anglas.

(2) Mme. de Sevigné parle de la mort de Montigny en ces termes: c'est un dommage extrême que la perte de ce petit évêque; c'étoit, comme disent nos amis (Port-Royal), un esprit lumineux dans la philosophie. — Il est Cortesi, u à brûler, dit ailleurs la même dame; mais dans la même fin, il soutient aussi que les bêtes pensent: voilà son homme; il est très-savant la-dessus; il a été aussi loin qu'on peut aller dans cette philosophie (Lett. de 2 sept. 1671.)

MONTIGNY (ÉTIENNE MIGNOT DE), de l'académie des sciences de Paris, associé de celle de Prusse, né à Paris, le 15 décembre 1714, annonça, dès l'enfance, un goût marqué pour la géométrie et la mécanique. Le P. Tournemine essaya de l'attirer chez les Jésuites: mais sa famille n'y voulut jamais consentir. Au retour d'un voyage qu'il fit en Italie, avec l'abbé de Ventadour, il donna, en 1741, le seul Mémoire de mathématiques qu'il ait imprimé. Ce Mémoire a pour objet de déterminer le mouvement d'une verge inflexible chargée d'un nombre quelconque de masses animées de vitesses aussi quelconques. Il résolut ce problème avec beaucoup d'élégance et de simplicité, par une méthode qui lui appartenait. Trudaine le père l'associa à ses travaux en lui faisant accorder la place de commissaire du conseil au département des tailles, des ponts-et chaussées, du commerce et du pavé de Paris. Montigny contribua en cette qualité à l'établissement des manufactures de drap et de velours de coton, à l'introduction de l'usage des cylindres pour calandrer les étoffes, à la perfection de nos quincailleries et de nos fabriques de gaze. Il mit ses soins à perfectionner les teintures en fil et en coton, à rétablir les manufactures de Beauvais et d'Aubusson. En 1760, il fut envoyé en Franche-Comté pour dissiper les préjugés populaires contre le sel de Montmorot: il y réussit; son travail à ce sujet se trouve dans les Mémoires de l'académie, de 1768. Il s'occupa de divers autres objets d'administration, dans lesquels il fit paraître sa modération, son équité, et l'esprit philosophique qui le caractérisait. Montigny mourut le 6 mai 1782, ayant fondé par son testa-

ment un prix dans l'académie des sciences pour une question de chimie, immédiatement applicable à la pratique des arts. Il a traduit en français l'exposition faite par La Bélye, des méthodes qu'il a employées pour fonder les piles du pont de Westminster. Outre les Mémoires qu'il a fournis à la collection de l'académie des sciences, on cite de lui des *Instructions et avis aux habitants des provinces méridionales de la France, sur la maladie putride et pestilentielle qui détruit le bétail*, 1775, in-8°, et une *Méthode d'appréter les cuirs et les peaux, telle qu'on la pratique à la Louisiane*. Ce dernier Mémoire a été traduit en allemand, dans le *Hamburg. Magas.*, xxiii, 649. Voyez son Éloge, par Vicq-d'Azyr, dans le recueil de la soc. de Médecine, 1781, H. p. 85; on en trouve un autre dans la collection de l'acad. des sciences, 1782, H. p. 108, et dans le *Journal des savants*, de mai 1785, p. 345.

T—D.

**MONTIGNY** (FRANÇOIS - EMANUEL DEHAIES DE), gouverneur des établissements français au Bengale, né à Versailles, le 7 août 1743, est mort à Paris, le 27 juin 1819. Sous-lieutenant au régiment de Medoc en 1768, lieutenant en 1770; capitaine, en 1772, à la légion de Lorraine, il fit dans ces différents grades la guerre en Corse, et fut employé aux reconnaissances des frontières des Alpes, de Flandre et d'Artois: il passa, en 1776, major au service de la marine. Ici une nouvelle et brillante carrière s'ouvre devant lui. Parti de Paris, chargé de missions importantes, il se rend à Vienne, à Constantinople, en Egypte, et aux Indes par la mer Rouge, n'échappant à mille dangers, aux pirates de

Zafrevad, qui le prirent, et aux partis anglais, qu'à force d'adresse, de présence d'esprit, et en parlant les différentes langues de ces pays, dont il portait alternativement les costumes. De Goa, il passe à Delhy, et à Pounah. Ayant terminé près de ces deux cours les missions importantes qui faisaient le but principal de ses voyages, il se rembarque à Goa pour Lisbonne, d'où il rentra en France par l'Espagne, en 1779. Louis XVI, qui l'avait déjà nommé colonel et chevalier de Saint-Louis en 1778, le renvoya dans l'Inde, en 1781, avec de nouveaux pouvoirs, et des missions plus particulières pour la cour des Marates. C'est là qu'il put se reposer des fatigues inouïes de ses voyages précédents: la cour de Pounah l'y combla; pendant sept ans, d'honneurs et de distinctions; il y reçut du grand Mogol le diplôme de nabab. Il fut chargé, en 1788, de missions près le soubab du Decan; et, ayant été nommé ensuite gouverneur de Chandernagor, il se signala encore dans ce poste par son zèle et son désintéressement; fit reconnaître le produit de l'opium, dont le gouvernement français jouit encore, et dont ses prédécesseurs ne rendaient aucun compte. La confiance que son nom seul inspirait, lui fit trouver, sous sa seule garantie, des ressources de toute espèce, qui sauvèrent nos établissements dans l'Inde. Lorsque la révolution étendit son influence dans l'Inde, Montigny devait en être la première victime: mis en prison et embarqué par ceux dont il avait réprimé les abus, il fut délivré, et conduit à Calcutta par les ordres de lord Cornwallis, gouverneur anglais. Il en repartit pour venir en France, fit naufrage sur la côte de l'est de l'Afrique, dans la baie de Saint-Sé-

bastien, se rendit par terre au cap de Bonne-Espérance, s'y embarqua pour la Hollande, et revint à Paris, à la fin de 1791, à travers mille périls. Fait général de brigade, en 1800, Montigny repartit, en 1803, pour son ancien gouvernement de Chandernagor. Mais forcé de se replier sur les îles de France et de Bourbon, par l'effet de la guerre, il y resta jusqu'au moment de la prise de ces colonies, en 1810, époque à laquelle il rentra en France. Il reçut, en 1817, le grade de lieutenant-général. Affaibli par ses blessures, privé de la vue, et de l'usage de la main gauche, il éprouvait encore le chagrin d'avoir perdu, à plusieurs reprises, ses effets, ses livres, ses cartes, etc. Ces pertes sont cause qu'il n'a laissé que des fragments manuscrits : l'histoire de ses longs et périlleux voyages eût été d'un grand intérêt. Z.

MONTJOIE (FÉLIX-CHRISTOPHE GALART DE), l'un des plus zélés défenseurs de la cause royale, était né à Aix en Provence, d'une famille noble. Il se fit recevoir avocat, et vint à Paris, où il fréquenta quelque temps le barreau. Il travailla, en 1790, avec Geoffroi et Royou, à l'*Année littéraire*, et devint ensuite l'un des rédacteurs de l'*Ami du roi*, journal uniquement destiné à combattre les principes de la révolution, et qui ne cessa de paraître qu'après la fatale journée du 10 août 1792. Il eut le courage de prendre la défense de Louis XVI, dans quelques écrits qui produisirent une vive sensation. Échappé aux proscriptions sanglantes qui suivirent la mort de ce malheureux prince, il se tint caché dans les environs de Bièvre, jusqu'au 9 thermidor. Il reprit alors la plume, et plaida la cause des victimes de l'anarchie, dans les journaux

et dans plusieurs brochures assez remarquables. Ayant été condamné à la déportation, en 1797, avec plusieurs autres journalistes, il se retira en Suisse, et y publia divers ouvrages historiques, qui furent d'autant plus recherchés, qu'on les défendait plus sévèrement. De retour à Paris, il sembla renoncer à la politique, pour ne s'occuper que de littérature : il publia des romans, et fournit des articles au *Journal général de France* et au *Journal des Débats*. Après la seconde restauration, le roi récompensa le zèle de Montjoie, en lui accordant une pension de trois mille francs, et l'une des places de conservateur de la bibliothèque Mazarine. Il ne jouit pas long-temps des bienfaits de ce prince; il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 4 avril 1816. Le respect qu'on doit à la vérité oblige de convenir que Montjoie n'était qu'un écrivain médiocre; son style est incorrect et déclamatoire, et ses ouvrages historiques ne doivent être lus qu'avec une extrême défiance. On a de lui : I. *Divertissement national*, à l'occasion de la naissance de Mgr. le dauphin, 1781, in-8°. II. *Lettre sur le magnétisme animal*, 1784, in-8°. III. *Des principes de la monarchie française*, 1789, 2 vol. in-8°. C'est une histoire de notre ancien droit public : l'auteur s'y laisse aller quelquefois à cette amertume de langage en faveur de l'époque où il écrivait; il s'étend beaucoup sur la lutte du parlement avec le ministère, et sur la marche des ministres de Louis XVI, jusqu'à la seconde assemblée des notables. IV. *L'Ami du roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité*, ou Histoire de la révolution de France et de l'Assemblée nationale, 1791, 2 part., in-4°. C'est une suite et un complément du

Journal de l'abbé Royou. V. *Réponse aux réflexions de M. Necker, sur le procès intenté à Louis XVI, 1792, in-8°.* (V. NECKER.) VI. *Avis à la Convention, sur le procès de Louis XVI, 1792, in-8°.* Il y démontre avec beaucoup de force qu'elle n'a pas le droit d'examiner les actes du gouvernement de ce prince, et qu'il ne peut pas en être responsable. VII. *L'Almanach des honnêtes gens, 1792-93, 2 vol. in-18; — des gens de bien, 1795-97, 3 vol.* C'est un recueil d'anecdotes et de pièces littéraires; il y en a quelques-unes de fort piquantes. VIII. *L'Histoire de la conjuration de Robespierre, 1794, in-8°., trad. en angl.* IX. *Histoire de la conjuration de D'Orléans, 1796, 3 vol. in-8°.* L'auteur n'avait pas eu de bons matériaux, et il rapporte bien des faits apocryphes. X. *Eloge historique de Louis XVI, Neufchatel, 1797, in-8°.* XI. *Eloge historique de Marie-Antoinette, reine de France, 1797, in-8°., trad. en allemand et en hollandais.* L'auteur a refondu cet ouvrage, en 1814, sous le titre d'*Histoire de Marie-Antoinette, 2 vol., in-8°.* fig. Cette nouvelle édition est enrichie d'une lettre de M<sup>me</sup>. la princesse de Chimay, qui est pleine de détails intéressants. On doit regretter qu'il n'ait pas pu consulter des personnes assez instruites de tout ce qui concernait la reine, avant de mettre la dernière main à son ouvrage, défiguré par une foule d'inexactitudes. Il s'y est d'ailleurs permis une attaque peu délicate contre M. de Bertrand-Molleville, qui lui répondit par une lettre insérée dans la *Quotidienne* du 11 décembre 1814 (V. BERTRAND, au *Supplément*). XII. *Histoire de la révolution de France, depuis la présentation au parlement de l'impôt terri-*

torial, jusqu'à la conversion des états-généraux en assemblée nationale, 1797, 2 vol. in-8°. XIII. *Histoire des quatre Espagnols, 1801, 4 vol. in-12; 3<sup>e</sup>. éd., 1805, 6 vol. in-12.* XIV. *Inès de Léon, ou Histoire d'un manuscrit trouvé sur le mont Pausilippe, 1802, 5 vol. in-12.* Ce roman ne vaut pas le précédent, dont il n'est d'ailleurs qu'une imitation. Tous deux ont ce caractère d'intérêt qui tient à la curiosité et à la physionomie bien tracée de plusieurs personnages; mais ils sont trop chargés d'incidents, et fatiguent par une diction traînante. XV. *Eloge historique de Bochart de Saron, 1800, in-8°.* (V. BOCHART, IV, 628.) XVI. *Les Bourbons, ou Précis historique sur les aïeux du roi et sur sa Majesté, etc. 1815, in-8°., avec 20 portraits.* On trouve dans le *Journal de la librairie* (1816, pag. 215), une notice sur Montjoie, suivant laquelle il paraît que ses vrais noms étaient *Charles-Félix-Louis VENTRE de la TOULOUBRE.* W—s.

MONTJOSIEU (LOUIS DE), en latin *Demontiosius*, savant antiquaire, était né au seizième siècle, dans le Rouergue, d'une famille noble. Il s'appliqua d'abord à l'étude des mathématiques avec beaucoup d'ardeur; et étant venu à Paris, il fut chargé d'en donner des leçons au duc de Joyeuse. Il accompagna ce prince à Rome, en 1583, et profita de son séjour en cette ville, pour se livrer à la recherche des antiquités. Son érudition et sa politesse lui méritèrent l'affection des savants et la bienveillance du pape Sixte-Quint. A son retour en France, il se chargea de purger la ville de Paris des bones dont elle était remplie; et cette entreprise ruineuse déranger beaucoup ses affaires: il se maria pour;

les réparer. Mais, dit de Thou, l'indigne femme qu'il prit, fut cause de la mort de ce savant homme, qui méritait de vivre plus long-temps. De Thou nous apprend que Montjosieu avait écrit sur la mécanique. De tous ses ouvrages, le plus connu et le seul qui soit recherché des curieux, est celui qu'il publia à Rome, en 1585, in-4°, sous ce titre: *Galus Romæ hospes, ubi multa antiquorum monumenta explicantur*; il est divisé en cinq livres. Le troisième: *De sculpturâ, cœlaturâ, gemmarum scalpturâ*; et le quatrième: *De picturâ antiquorum*, ont été insérés, par Laët, dans son édit. de *Vitruve*, Amsterd., 1649; et par Gronovius, dans le *Thesaur. antiq. græcar.*, tome ix: mais l'ouvrage n'a point été réimprimé en entier, comme l'ont avancé quelques bibliographes; aussi est-il de la plus grande rareté. On en trouvera la description dans la *Bibliot. curieus.* de Dav. Clément, au mot *DEMONTIOSIUS*. Il est assez singulier que Junius n'ait point connu le livre de Montjosieu, *Depicturâ veterum*; il ne le cite point dans la liste des auteurs qu'il a consultés pour rédiger son *Traité* sur le même sujet. Nos anciens bibliothécaires, Lacroix du Maine et Duverdier, donnent les titres de plusieurs ouvrages de Montjosieu, tout-à-fait inconnus aujourd'hui: *Les Semaines de Daniel et les jours d'Ezechiel*, touchant le temps et le nombre des années que Jésus-Christ, le Messie, devait être en ce monde, Paris, 1582. — *Traité de la nouvelle cosmographie*, auquel sont montrées les erreurs des astronomes, quant aux triplicités et signes. — *Deux livres de la doctrine de Platon*, et de l'explication des nombres platoniques: œuvre excellent, dit Duverdier, et

de grande érudition. — *De re numariâ et ponderibus.* — *Les préceptes de rhétorique mis exactement en table, par une singulière méthode.*

W—s.

MONTLINOT (CHARLES-ANTOINE LEGLERC DE), né à Crespi en Valois, en 1732, était ecclésiastique et chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille; plusieurs académies lui ouvrirent leurs portes: au bonnet de docteur en théologie, il joignait celui de docteur en médecine; et son existence pouvait être à-la-fois agréable et honorable: elle n'en fut pas plus tranquille. A la suite d'une querelle littéraire (V. ci-après, n°. IV), il fut obligé de quitter Lille, en 1765, et même de résigner son bénéfice. Il vint à Paris, et y fut libraire pendant quelque temps; mais le commandant de la Flandre française le fit reléguer à Soissons, en vertu d'une lettre de cachet: il y fut bien accueilli par l'intendant, et placé à la tête du dépôt de mendicité de cette ville. La révolution le trouva favorable à ses principes; et il fut l'un des auteurs de la *Clef du cabinet des souverains* (avec MM. Pomme-reul, Peuchet, etc.) Il est mort à Paris, en 1801. On a de lui quelques ouvrages, la plupart anonymes: I. *Préjugés légitimes contre ceux du sieur Chaumeix*, 1759, in-12.; c'est une réponse à un ouvrage de ce dernier (V. CHAUMEIX, VIII, 299), où par erreur Montlinot est appelé Molinet). Cet ouvrage, attribué à Diderot, et inséré par méprise dans une édition de ses œuvres (1773, 5 vol. in-8°.), avait reparu, en 1760, sous le titre de *Justification de plusieurs articles de l'Encyclopédie*, ou *Préjugés légitimes*, etc. II. *Etrennes aux bibliographes*, ou *Notice abrégée des livres les plus ra-*

*res, avec leur prix*, 1760, in-24, de 71 pages, dont les 20 premières contiennent les titres et faux titres, et un calendrier ; dans le reste du volume, il est question de 44 ouvrages rangés par ordre alphabétique, soit des titres, soit des auteurs ; c'est un livre insignifiant : l'auteur annonçait le projet d'y joindre plusieurs suppléments ; il n'en a paru aucun. III. *Esprit de La Mothe Le Vayer*, 1763, in-12. IV. *Histoire de la ville de Lille, depuis sa fondation jusqu'en 1434*, Paris, 1764, in-12. Un moine de Cisoing, nommé War-tel, prévôt de Hertsberghe, est l'auteur de la brochure anonyme intitulée *Observations sur l'Histoire de Lille*, 1765, in-12 ; et ce fut l'auteur du style de ses observations qui força Montlinot d'abandonner sa prébende, et l'empêcha de publier le deuxième volume qui était terminé. V. *Discours qui a remporté le prix de la société d'agriculture de Soissons*, en 1779, Lille, 1780, in-8°. ; la question était : Quels sont les moyens de détruire la mendicité et d'occuper utilement les pauvres ? VI. *État actuel du dépôt de Soissons, précédé d'un Essai sur la mendicité*, 1789, in-4°. ; *l'Essai*, etc., a été imprimé à part, in-8°. Montlinot avait publié antérieurement quatre comptes rendus de l'établissement de Soissons, à la tête duquel l'avait préposé le gouvernement. Ces différents rapports furent assez bien reçus du public ; et l'expérience de l'auteur, dans cette branche d'administration, le fit associer aux travaux du comité de mendicité de l'assemblée constituante. VII. *Observations sur les enfants-trouvés de la généralité de Soissons*, 1790, in-8°. Cette courte brochure, fruit de recherches commandées par le

ministre des finances, indique les causes de la progression du nombre des enfants abandonnés, dans cette généralité, et renferme quelques idées d'amélioration sur la législation des enfants naturels. VIII. *Essai sur la transportation comme récompense, et la déportation comme peine*, 1797, in-8°. Montlinot est auteur de la préface de l'édition du *Robinson Crusoe*, publiée en 3 vol. in-8°. (V. FOE, XV, 119.)

A. B.—T.

MONTLUC (BLAISE DE LASSE-RAN-MASSENCOME, seigneur DE), maréchal de France, naquit au château de Montluc, vers 1502. La maison à laquelle il appartenait, était une branche de celle d'Artagnan-Montesquieu, l'une des plus illustres de la Guienne. Il était l'aîné de six enfants, qui n'avaient en perspective que le partage d'un patrimoine montant à peine à mille francs de revenu. Cette situation lui commandait de rechercher le patronage de quelque grande maison. Tandis qu'on préparait deux de ses frères à l'état ecclésiastique, on le plaça, en qualité de page, auprès d'Antoine, duc de Lorraine, fils de ce René qui abattit l'orgueil de Charles-le-Téméraire. Montluc, après le premier apprentissage des exercices de gentilhomme, fit partie de la compagnie d'archers du duc ; Bayard la commandait alors : mais, frappé du bruit des faits d'armes de ses compatriotes en Italie, Montluc n'hésita point à s'éloigner de ce chef renommé, pour suivre une carrière de gloire plus brillante et plus rapide. A peine âgé de dix-sept ans, il prend congé de son père, dont il a reçu un cheval et vingt pistoles, et va rejoindre le maréchal de Lautrec, qui affectionnait sa famille, et auprès duquel deux de ses oncles

servaient à cette époque. Il se fait remarquer au combat de La Bicoque, en 1522; et lorsque les Français sont forcés d'évacuer le Milanais, il suit Lautrec dans le Béarn, où l'on craignait une invasion des Espagnols. Là, il prend sur lui de conduire ses soldats à l'ennemi, contre l'avis de ses chefs; et, après une action très-vive, exécute une retraite difficile, dont il remporte tout l'honneur. Mis à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes, il fut presque aussitôt compris dans les réformes que François I<sup>er</sup>. ne put se dispenser d'opérer dans son armée, après la prise de Fontarabie et la défection du connétable de Bourbon. Montluc combattit à la journée de Pavie: il y fut fait prisonnier; mais on le renvoya sans rançon, dès qu'il eut fait connaître qu'il n'était qu'un soldat de fortune. On le revit sous les drapeaux de Lautrec, dans l'expédition de Naples. Il fut dangereusement blessé au siège d'Ascoli. Le fameux Pierre de Navarre, qui avait débuté comme lui en qualité de simple soldat, lui accorda son amitié, et obtint pour lui la confiscation d'une baronie de douze cents ducats de revenu, appelée la *Tour de l'Annonciade*. Montluc ne la posséda que pendant le court intervalle où les Français se maintinrent dans l'état de Naples. Il vint offrir ses services à Marseille, assiégée par Charles - Quint. Il importait de détruire le moulin d'Auriole, situé à cinq lieues de la ville, et qui assurait des subsistances à l'armée impériale; mais l'entreprise paraissait impraticable: plusieurs capitaines avaient refusé de s'en charger. Montluc, dont la vivacité gasconne affrontait le péril comme on court à une fête, se présente et brûle le moulin à la vue de l'ennemi. Cho-

qué de ce que son nom avait été oublié dans le rapport qui fut fait de cette action au roi, il se retira dans ses terres. Un brevet de capitaine de gens de pied le consola de cette injustice; et en 1538, il se rendit dans le Piémont, où Brissac lui confia le soin de réduire les petites places qui environnaient Turin. Peu s'en fallut qu'un coup de main de Montluc ne terminât la guerre; il ne manqua que d'un quart-d'heure le duc de Savoie, qui, protégé par une faible escorte, entendait la messe dans un village voisin. Le comte d'Enghien ayant obtenu le commandement de l'armée, Montluc fut envoyé à la cour pour solliciter l'autorisation de livrer bataille. On lui permit de prendre part à la discussion qui s'ouvrit à ce sujet dans le conseil; il y parla de l'impatiente valeur de l'armée avec une telle chaleur, il parut tellement assuré de la victoire, qu'il entraîna le roi, malgré l'opposition du connétable de Montmorenci. La bataille fut livrée à Cérisesoles; Montluc y combattit à la tête des arquebusiers, et s'y couvrit de gloire. Le comte d'Enghien voulut l'armer chevalier de sa main; mais Montluc murmura hautement de ce qu'on lui eût préféré, pour porter à la cour la nouvelle de la victoire, un gentilhomme en crédit, le comte des Cars, préférence qui lui enlevait la meilleure occasion d'agrandir sa fortune. Le duc de Guise, qui protégeait, dans Montluc, un homme dévoué, dès ses plus jeunes années, à la maison de Lorraine, lui fit conférer le grade de mestre-de-camp et le commandement de douze cents hommes, qu'il s'agissait de lever dans la Guicenne. Montluc, après une courte campagne en Picardie, et une autre en Piémont, retourna dans cette dernière contrée,

en 1550, sous les ordres de Brissac. Il fut grièvement blessé au siège de Quiers. On désespérait de forcer le château de Lanzo, parce qu'on regardait comme impossible de l'attaquer avec de l'artillerie, à cause de sa position : Montluc s'opiniâtra contre l'avis de tous ses chefs; il réalisa le transport de canons, qui paraissait impraticable, et les assiégés demandèrent à capituler. La délivrance de San - Damian, la défense de Bène, la prise de Cortemiglia et de Céva, confirmèrent encore sa brillante réputation; et le roi lui confia le gouvernement d'Albe. Les Siennois s'étant déclarés indépendants, sous la protection de la France, Montluc fut envoyé pour les soutenir. L'armée du maréchal de Strozzi, qui couvrait Sienne, menacée par le marquis de Marignan (V. ce nom), venait d'être complètement battue. Montluc, renfermé dans la place, inspire aux assiégés une constance héroïque. Affaibli par la maladie, il ordonne, de soulit, des mesures vigoureuses. *Dans notre métier, disait-il, il faut être cruel, et Dieu nous doit misericorde pour avoir fait tant de maux.* Cependant il repousse le conseil de Strozzi, qui voulait le massacre des habitants non dévoués à la France. Les femmes, électrisées par sa voix, partagent les travaux de la défense commune. Il apprend que la crainte de le perdre répand l'abattement parmi les Siennois. Aussitôt il vide quelques flacons de vin grec, pour ranimer son teint, revêt des *chausses de velours cramoisi, qu'il portait autrefois pour l'honneur d'une dame dont il était amoureux, quand il en avait le loisir*, et, dans un équipage magnifique, se transporte au sénat. « Eh quoi! s'écrie-t-il, pensez-vous

» que je sois ce Montluc qui s'en al-  
 » lait mourant par les rues? Nenni,  
 » celui-là est mort, et je suis un au-  
 » tre Montluc. » Le sénat lui décerne la dictature; et son premier acte est de jeter hors de la ville toutes les bouches inutiles. Le marquis de Marignan, qui voulait mettre un terme à cette résistance désespérée, lui offrit les conditions les plus avantageuses, s'il consentait à capituler. Montluc répondit avec hauteur que jamais on ne verrait son nom en pareille écriture: seulement il permit aux Siennois de traiter pour eux et pour les troupes françaises, et sortit de la place avec tous les honneurs de la guerre, le 21 avril 1555. Henri II lui donna en récompense le cordon de Saint-Michel et une compagnie d'hommes d'armes, et mit à sa disposition deux charges de conseillers au parlement de Toulouse. Montluc fut renvoyé en Italie, pour défendre ce qui restait de territoire aux Siennois. Le pape Paul IV, en guerre avec Charles-Quint, arrêta, par ses secours les progrès du duc d'Albe, et recouvra Ostie et Civita-Vecchia. Le désastre de Saint-Quentin fit rappeler Montluc en France; il se signala, sous le duc de Guise, aux sièges de Calais et de Thionville, et remplit les fonctions de colonel-général de l'infanterie française, après la destitution de d'Anselot. Il séjourna quelque temps à la cour, et voulut une fois se donner de l'importance au milieu des intrigues qui la divisaient; mais le duc de Guise lui ayant rappelé assez durement qu'il n'était qu'un soldat, il se contenta du rôle de serviteur aveugle de ce chef de parti. Aussi, dans ses Mémoires, glisse-t-il entièrement sur un règne dont son orgueil avait souffert. Après la mort de François II, Mont-

luc changea le titre de guerrier illustre contre celui de *Boucher royaliste*, que lui méritèrent ses cruautés. Il s'établit une affreuse rivalité entre lui et le baron des Adrets, l'un des chefs des protestants. Nommé, en 1564, lieutenant-général au gouvernement de Guienne, Montluc multiplia les exécutions contre les protestants, avec une joie féroce. L'indignation s'allume, quand on en lit les détails tracés dans ses Mémoires, avec la plus odieuse gaité. Il avait demandé d'abord deux maîtres des requêtes pour donner une apparence légale à ses fureurs : bientôt il s'en débarrassa, en les accablant de dégoûts. L'un des premiers généraux de la France parcourait, accompagné de deux bourreaux, la province confiée à son autorité ; et ses mains usurpèrent souvent les fonctions de ces misérables. Lui-même est le plus véhément de ses accusateurs : « On » pouvait connaître, dit-il, par où » j'avais passé ; car par les arbres sur » les chemins on trouvait les ensei- » gnes. » Ces enseignes étaient les cadavres de ses victimes. Le capitaine Héraud, qui avait long-temps combattu à ses côtés, et dont il estimait la valeur, fut du nombre de ces infortunés ; les officiers catholiques demandèrent vainement sa grâce : le monstre resta inflexible. La reine de Navarre, que ménageait Montluc, ne réussit pas mieux à modérer son fanatisme. En 1570, il reçut, à l'assaut de Rabasteins, un coup d'arquebuse qui lui perça les deux joues, lui enleva une partie du nez, et le contraignit de se couvrir d'un masque le reste de sa vie : il se vengea, en passant au fil de l'épée tous les habitants. On l'accusa d'intelligence avec l'ennemi, d'avoir rangonné le peuple, et pillé les finan-

ces du roi, dans la guerre contre les protestants de Guienne ; mais son zèle effréné lui faisait trouver des défenseurs à la cour. On lui donna enfin pour successeur le marquis de Villars. Montluc assista encore au siège de la Rochelle, en 1573 ; ce fut le dernier acte de sa vie militaire. L'année suivante, Henri III lui accorda le bâton de maréchal de France. Il avait pensé à finir ses jours dans un ermitage, sur les Pyrénées ; mais il se ravisa, et retira dans sa terre d'Estillac, près d'Agen, il y mourut, en 1577. C'est là qu'il rédigea en sept livres ses *Commentaires*, ou Mémoires de sa vie militaire. Les quatre premiers livres s'étendent depuis 1519, époque de son entrée au service, jusqu'à la paix de Câteau-Cambresis, en 1559 ; les trois autres embrassent le règne de Charles IX. On y retrouve sa vivacité originale, sa brusquerie, sa jactance, et l'audace d'un homme qui avait pris pour devise : *Deo duce et ferro comite*. La narration de Montluc est entremêlée d'exhortations à l'usage des officiers auxquels il se propose pour exemple. Les excellentes leçons militaires consignées dans ce livre, l'ont fait comparer aux Mémoires de Lanoue ; et Henri IV l'appela la *Bible des soldats*. Montluc tronque souvent les noms ; sa mémoire est infidèle sur les dates ; mais sa véracité n'est point suspecte. Aussi de Thou le prend-il habituellement pour guide. Boyvin du Villars, il est vrai, se trouve de temps en temps en contradiction avec lui ; mais cette contradiction s'explique par la partialité de Boyvin pour le maréchal de Brissac. Les Mémoires de Montluc ont eu sept éditions, avant d'être compris dans le recueil général des *Mémoires relatifs à l'histoire de*

*France.* La première édition est celle de Bordeaux, Millanges, 1592, in-fol. ; elle fut publiée par les soins de Florimond de Raimon<sup>1</sup>, conseiller au parlement de Toulouse. On a cherché plus ou moins, dans les éditions subséquentes, jusqu'à la septième de 1760, à rajeunir les expressions. Ces Mémoires ont été traduits en anglais ; et l'on en connaît deux traductions italiennes. — **MONTLUC** (PIERRE DE), dit le capitaine Peyrot, fils du maréchal, équipa trois vaisseaux, et partit de Bordeaux, en 1568, pour visiter les côtes d'Afrique, résolu d'y assurer, à quelque prix que ce fût, des retraites à nos marchands, en y bâtissant des forts. Une tempête le porta dans un des ports de Madère ; et comme on était en paix avec les Portugais, il croyait n'avoir rien à craindre d'une nation amie : mais on fit feu sur lui ; il eut même, dans la surprise, quelques gens blessés. Irrité de cette perfidie, il descendit à terre, prit la place, la saccagea ; et il eût poussé plus loin sa conquête, s'il n'eût été blessé à mort. La perte du chef porta le découragement dans sa troupe ; ils revinrent promptement en France. La cour d'Espagne fit porter des plaintes par son ambassadeur : mais l'amiral de Châtillon prouva dans le conseil que les Portugais avaient été les agresseurs, et l'affaire n'eut pas d'autre suite. Montluc eut quatre autres fils héritiers de sa bravoure et de sa haine farouche contre les protestants ; l'aîné, dit Brantôme, ne s'épargna pas à la journée de la St.-Barthélemi. F—T.

**MONTLUC** (JEAN DE), aussi habile négociateur que le maréchal son frère était grand capitaine, cachait ses talents sous l'habit de dominicain, lorsque la reine de Na-

varre, sœur de François I<sup>er</sup>, charmée de son esprit délié, et de son penchant pour les opinions nouvelles, le tira de son couvent pour l'amener à la cour. Il sut bientôt s'insinuer dans l'esprit de François I<sup>er</sup>, et s'éleva encore à une plus haute faveur sous Henri II. La carrière diplomatique s'ouvrit devant lui, et devint le principe de sa fortune. L'Irlande, la Pologne, l'Italie, l'Angleterre, l'Écosse, l'Allemagne, et même Constantinople, le virent successivement stipuler les intérêts de la France. Il remplit jusqu'à seize ambassades. La première, dont on ne recueillit pas tout le fruit qu'on s'en était promis, était extrêmement délicate : il s'agissait d'engager les Irlandais à se jeter dans les bras du roi de France. Montluc, au retour de son ambassade à Constantinople, remplit à Rome les fonctions de protonotaire : il se concilia la confiance des ministres qui y représentaient la France ; il sut se rendre nécessaire, et bientôt tous leurs secrets diplomatiques passèrent par ses mains. L'évêque de Limoges, nommé à l'ambassade de Rome, fut osusqué de l'ascendant qu'y prenait Montluc ; mais celui-ci eut le crédit de faire rappeler le prélat. Montluc ne fut pas moins heureux en Pologne. La diète, assemblée pour donner un chef à la nation, se laissa séduire par son éloquence appuyée d'adroites largesses, et fit tomber ses suffrages sur Henri de Valois, qui régna depuis en France sous le nom d'Henri III. Montluc avait auparavant (en 1560) conclu, à Édimbourg, un traité qui rendait le calme à l'Écosse en paraissant la soustraire à l'influence rivale de la France et de l'Angleterre. Ses services furent récompensés, dès 1553,

par l'évêché de Valence et de Die. Le nouveau prélat avait adopté les principes de tolérance de L'Hôpital; et le langage qu'il tint, de concert avec Marillac son émule, à l'assemblée des notables qui eut lieu à Fontainebleau sous François II, fortifia les soupçons qu'on avait conçus sur sa croyance. Il n'avait fait cependant qu'insister fortement sur la nécessité d'une réforme ecclésiastique et sur la prochaine convocation d'un concile national. Au reste, il mesurait sa politique sur celle de Catherine de Médicis, à laquelle il demeura constamment attaché. Il ne laissait percer d'hérésie dans sa conduite, dit M. Lacroix, qu'autant qu'il convenait à la reine. Il prêchait à la cour une doctrine versatile, faite pour essayer les dispositions des courtisans. La reine goûtait fort cette sorte de prédication; et elle y conduisait assidument le roi, laissant gronder le connétable de Montmorenci, qui se plaignait qu'on pervertit le prince. Ce vieux guerrier ne se contraignait pas de son côté dans sa manière d'exprimer son improbation sur les innovations qu'on essayait sous ses yeux. Un jour que l'évêque de Valence parlait, en chaire, en chapeau et en manteau, ce costume inusité révolta tellement le connétable, que, se levant l'œil en feu, il donna l'ordre à ses gens d'aller chasser *cet évêque travesti en ministre*. L'orateur, déconcerté par cette brusque apostrophe, abandonna la place. Aussi-bien n'eût-il pas été sage d'affronter la colère du sévère Montmorenci; on connaît le plaisir qu'avait le connétable à troubler les prêches protestants, et son goût pour les exécutions militaires qui lui faisaient souvent interrompre ses patenôtres. Catherine se ser-

vit de l'évêque de Valence pour tenter de rapprocher les chefs du parti catholique et ceux du parti protestant. On dit que le négociateur rédigeait en même temps les lettres de la reine et celles du prince de Condé. Il ne voulait sans doute présenter aux contendants qu'un leurre politique, puisqu'il leur fit la singulière proposition de se sacrifier, par un exil volontaire, au repos de leur pays. Peut-être que toutes les secrètes affections de Montluc se bornaient à l'établissement de la réforme telle qu'elle existe en Angleterre, où l'épiscopat est conservé. Dans son diocèse, il s'enveloppait sous de prudents dehors, comme l'attestent ses instructions au clergé et au peuple de Valence, imprimées en 1557, et ses ordonnances synodales publiées l'année suivante. Il déroba long-temps au public la connaissance de son mariage clandestin avec une demoiselle, nommée Anne Martin, dont il eut un fils naturel (*Voy. l'article suivant*). L'ambiguïté de la conduite de Montluc fut enfin dénoncée à la cour de Rome; et Pie IV le condamna comme hérétique. Mais comme l'accusateur du prélat, le doyen de Valence, n'avait pu établir les faits à charge, d'une manière authentique, et qu'il n'avait point été donné de juges *in partibus* à Montluc, celui-ci traduisit son adversaire par-devant le parlement de Paris, et obtint des dominages-intérêts, par arrêt du 14 octobre 1560. Il parut, sur la fin de sa vie, rentrer tout-à-fait dans la communion romaine; et il mourut à Toulouse, dans les bras d'un jésuite, le 13 avril 1579. Six ans auparavant, il s'était déshonoré par une apologie de la Saint-Barthélemi. Ses *Sermons*, imprimés à Paris chez Vascosan, 2 volumes in-8°, sont re-

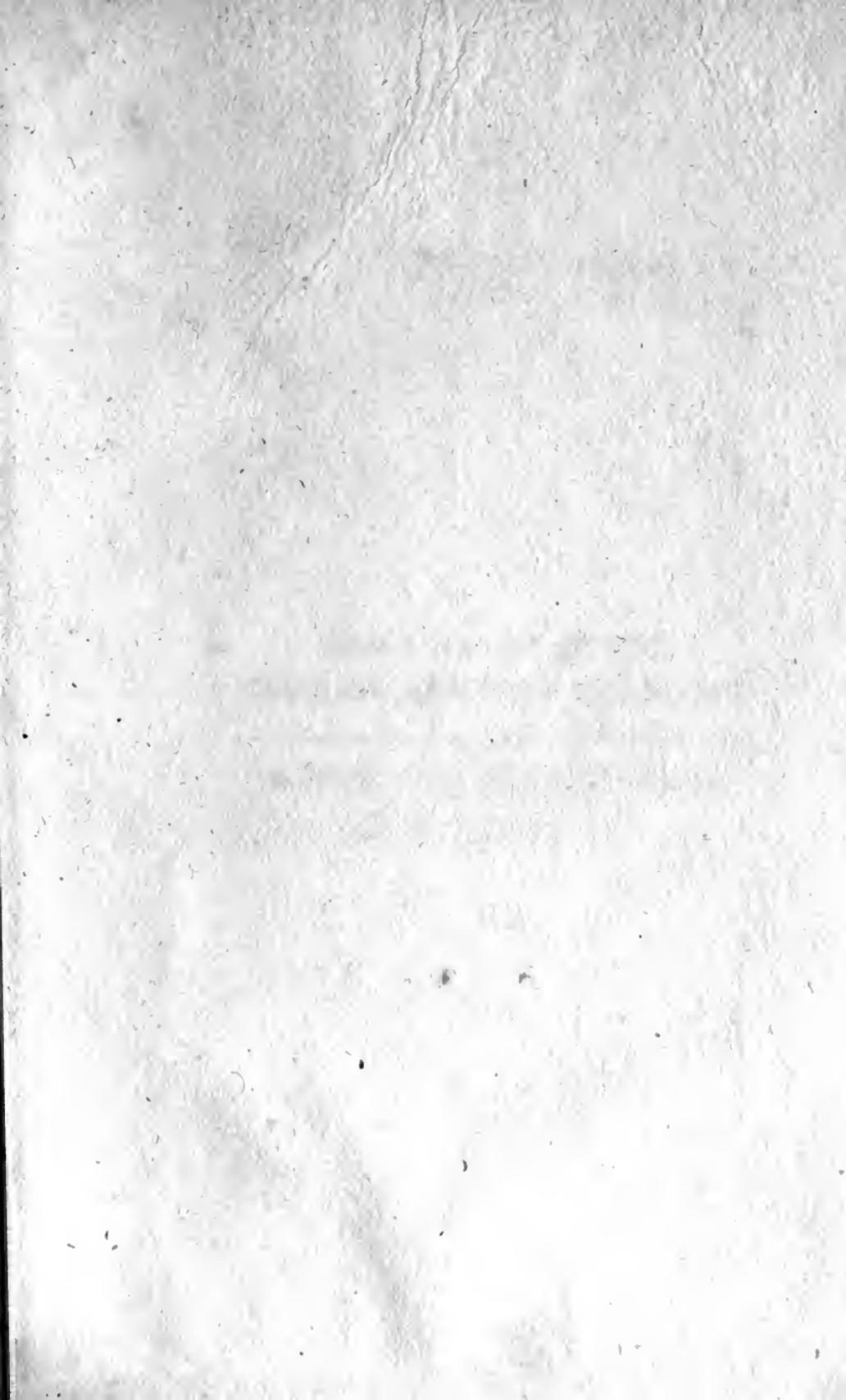
marquables par leur hardiesse et par l'artifice qui déguise la pensée secrète de l'orateur. Blaise de Montluc, dans ses Mémoires, semble éviter de parler de son frère, dont les opinions et la politique tranchaient entièrement avec sa rude franchise et son fanatisme déclaré. Le jésuite Colombi a entrepris une apologie des sentiments religieux de l'évêque de Valence. « Je ne crois pas, disait le maître réchal de Montluc, qu'un homme » si savant, comme on dit qu'est » mon frère, veuille mourir sans » écrire quelque chose, puisque » moi, qui ne sçais rien, m'en suis » voulu mesler. » L'évêque de Valence eut en effet le dessein de rendre compte au public de ses travaux diplomatiques si multipliés, et auxquels il appliquait ce vers de Virgile :

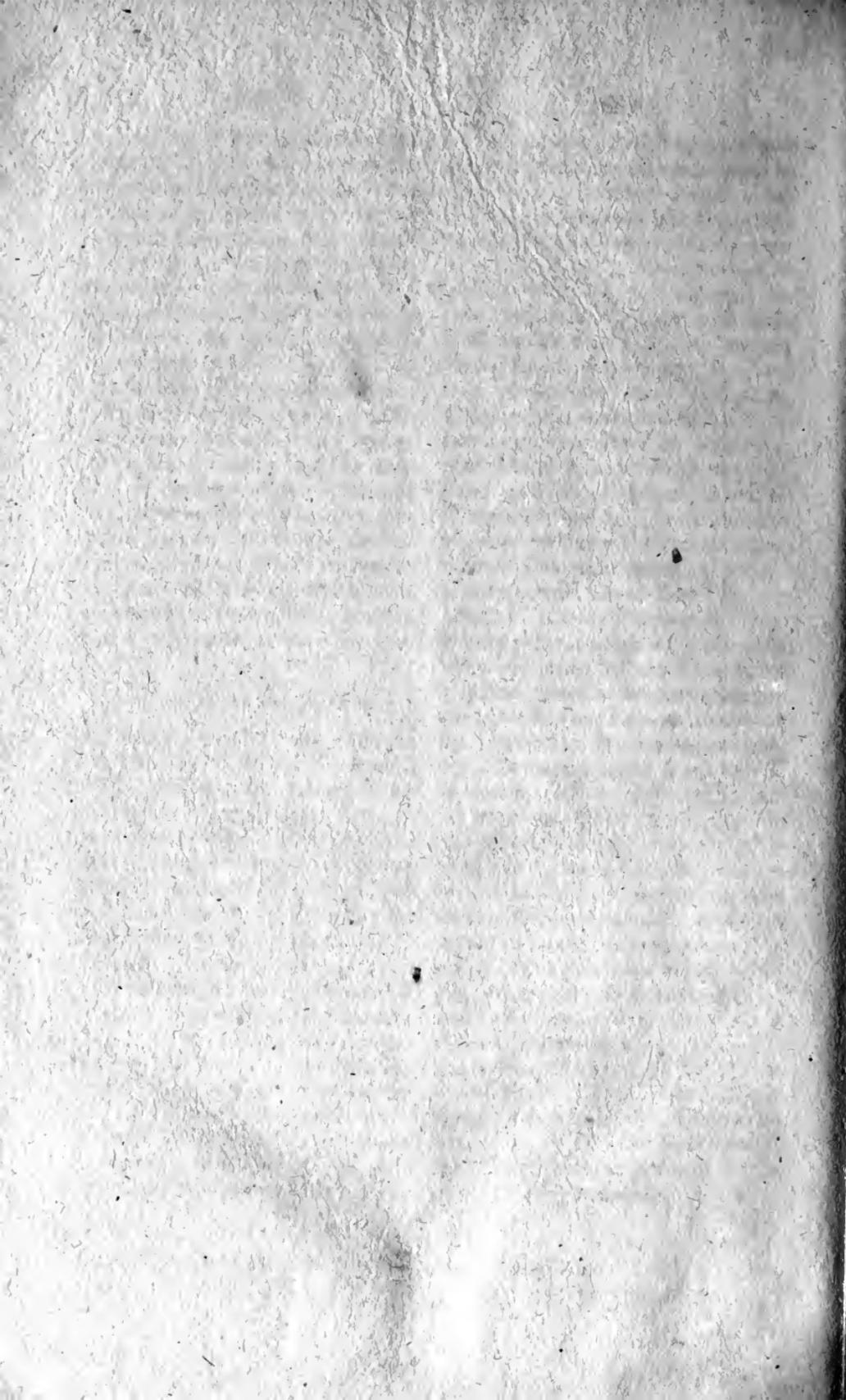
*Quæ regio in terris nostri non plena laboris ?*

Mais les distractions du plaisir et de l'intrigue l'empêchèrent de donner suite à ce projet. Les détails de sa mission en Pologne nous ont été transmis par Jean Choisin de Châtelleraut, témoin oculaire, dans son *Discours au vrai de tout ce qui s'est passé pour la négociation de l'élection du roi de Pologne, 1574*, petit in-8°. Quelques traits du portrait de Panurge, qui conviennent à l'évêque de Valence, ont fait penser sans fondement à Lamottoux, commentateur de Rabelais, que Jean de Montluc était le type de l'ébauche satirique du curé de Meudon. F-T.

MONTLUC (JEAN DE), seigneur de Balagny, et fils naturel du précédent, fut légitimé en 1567. Il sui-

vit son père en Pologne, sans que cette inconvenance fût remarquée; et à son retour, il s'attacha au duc d'Alençon, qui lui fit obtenir le gouvernement de Cambrai. Après la mort de son protecteur, il se jeta dans le parti de la Ligue, où il ne recueillit que le mépris. Les troupes qu'il avait conduites au duc d'Aumale devant Senlis, furent ignominieusement battues, et subirent, dans les champs d'Arques, une nouvelle défaite. Balagny crut avoir effacé sa honte, en contribuant à la levée du siège de Paris et de celui de Rouen. Renée de Clermont d'Amboise, sa femme, digne sœur de Bussy-d'Amboise, digne surtout d'un autre époux, se ménagea une entrevue avec Henri IV, en 1594, fit rentrer Balagny dans ses bonnes grâces, et obtint pour lui le bâton de maréchal de France, et la principauté de Cambrai. Balagny jouit peu de temps de ces honneurs. Sa domination devint insupportable aux Cambraisiens, que sa mollesse et sa lâcheté avaient depuis long-temps soulevés contre lui. Ils reçurent les Espagnols dans leurs murs, et assiégèrent dans la citadelle leur récent souverain. Envain Renée opposa une défense héroïque, et s'efforça de ranimer le courage de la garnison, paralysée par l'indolence de son chef: elle ne put prévenir la capitulation; mais elle expira de douleur avant d'être témoin de cette disgrâce humiliante. Pour Balagny, indifférent à sa chute, il s'en consola dans les bras d'une nouvelle épouse, Diane d'Étrées, sœur de la belle Gabrielle. Il mourut en 1603; sa postérité s'éteignit à la 2<sup>e</sup>. génération. F—T.





CT  
143  
M5  
1811  
t.29

Biographie universelle,  
ancienne et moderne

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

